

violence, afin que le son des petits anneaux produisit dans l'ame un plaisir qui procurât un agréable délassement. Cette réflexion d'Oribase nous apprend que le jeu du *cerceau* étoit regardé comme un exercice capable de contribuer à la santé du corps.

Il y en avoit une autre espece, dans laquelle, au lieu de se servir d'un grand cercle, on en employoit un beaucoup plus petit, & pareil à celui que M. le comte de Caylus a fait graver: il paroît que c'est proprement le *trochus* des Grecs & des Romains. Xénophon nous en apprend l'usage, en parlant d'une danseuse, qui prenoit à la main douze de ces *cerceaux*, les jettoit en l'air, & les recevoit en dansant au son d'une flûte. Il n'est point parlé dans ce passage des petits anneaux inférés dans la circonférence du *trochus*; mais il en est fait mention dans plusieurs épigrammes de Martial, & entr'autres dans celle-ci:

*Garrulus in laxo cur annulus orbe vagatur,
Cedat ut argutis obvia turba trochis?*

Les deux especes de *cerceaux*, dont nous venons de parler, ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les distingue avec peine, quand ils sont simplement représentés sur les bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un, dont Ligorius lui avoit envoyé le dessin, d'après un monument élevé en l'honneur d'un comédien. La circonférence est chargée de huit anneaux, à l'un desquels est attachée une sonnette, & outre cela, de neuf fiches ou chevilles, qui sont lâches dans leurs trous, augmentoient le bruit des anneaux, & produisoient les siffres. Sur un tombeau gravé, dans le *Recueil de Pietro Santi Bartoli*, on voit un autre *cerceau*, à-peu-près semblable à celui que nous venons de décrire. Il a des anneaux, des chevilles; & de plus, un oiseau qui paroît y être attaché: singularité qui ne donneroit lieu qu'à des conjectures bien vagues. (+)

* § CEREALIA, (*Mytholog.*) fêtes de Cérés. Pourquoi ne pas dire CÉRÉALES, comme messieurs Banier, Chompré, &c. ? On célébroit à Athenes deux fêtes de cette déesse, l'une nommée Eleusines. Cette fête se célébroit à Eleusis. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CÉRÈS, (*Mytholog.*) étoit fille de Saturne & de Rhée. Elle apprit aux hommes l'art de cultiver la terre & de semer le bled; ce qui l'a fait regarder comme la déesse de l'agriculture. Elle inspira de l'amour à Jupiter son frere, qui, pour la tromper, prit la figure d'un taureau, & la rendit mere de Proserpine ou d'Hécate. Lorsque Pluton eut enlevé Proserpine, Cérés se mit à chercher sa fille par mer & par terre; & lorsqu'elle avoit couru tout le jour, elle allumoit un flambeau pour continuer de la chercher de nuit. Pendant l'absence de la déesse, la stérilité se faisant sentir sur la terre, qui se trouvoit privée des dons de Cérés, les dieux la firent chercher de tous côtés, sans qu'on en pût apprendre aucunes nouvelles, jusqu'à ce que Pan, en gardant ses troupeaux la découvrit, & en avertit Jupiter. Ce dieu envoya les Parques, qui par leurs prieres, l'engagerent à revenir en Sicile, à rendre à la terre sa premiere fertilité. Il lui arriva, pendant les courses qu'elle fit pour chercher sa fille, des aventures singulieres. On représente Cérés comme une femme ayant le sein fort gros, couronnée d'épis, & tenant à la main une branche de pavot, qui est une plante d'une grande fertilité, ou bien on met sur son sein deux petits enfans, qui tiennent chacun une corne d'abondance, pour marquer qu'elle est comme la nourrice du genre humain. On la met sur un chariot tiré par des serpens ou dragons ailés; tenant une torche comme pour aller chercher sa fille dans les lieux les plus reculés & les plus obscurs. On ne se servoit point dans ses sacrifices de couron-

Tome II.

nes de fleurs, mais de myrthe ou de narcisse, pour marquer le deuil qu'elle avoit porté depuis l'enlèvement de Proserpine. Son aventure avec Neptune, quand elle conçut le cheval Arion, porta les Philagiens, au rapport de Pausanias, à lui dresser une statue, dont la tête étoit celle d'une jument avec sa criniere, & de cette tête sortoient des dragons & d'autres bêtes; on l'appelloit *Cérés la noire*. Cette statue ayant été brûlée par accident, car elle étoit de bois, les Philagiens oublierent le culte de Cérés & négligerent ses fêtes. La déesse irritée les punit d'une grande sécheresse: on eut recours à l'oracle, qui répondit que si les Philagiens ne rétablissoient pas le culte de la déesse, la disette seroit si grande, qu'ils seroient obligés de manger leurs propres enfans. (+)

CERF, s. m. *cervus*, i. (*terme de Blason.*) Le cerf est toujours de profil dans les armoiries; il paroît passant, quelquefois courant: quand il est debout, on le nomme *élané*; s'il est couché sur ses jambes, le ventre à terre, il est dit *en repos*.

Ramé, se dit du bois du cerf, lorsqu'il est d'émail différencé.

Rencontre de la tête, lorsqu'elle est détachée du corps.

Le *rencontre* est toujours de front; il y en a quelquefois plusieurs dans un écu.

Massacre, est une ramure entiere du cerf, attachée à une partie du crâne.

Un cerf qui de son souffle chasse un serpent & le met en fuite, est, selon les naturalistes, l'emblème d'un guerrier devant qui les ennemis ne sauroient tenir.

Fraïens de Turcey, en Bourgogne, d'or au cerf passant de gueules.

Froissard de Broissia, en Franche-Comté, d'azur au cerf, élané d'or.

Sommerie d'Ampilly de Lignon, en Bourgogne; d'azur, à deux rencontres de cerfs d'or. (G. D. L. T.)

CERF-VOLANT, (*Méch. & Physiq.*) on nomme ainsi une figure faite avec du papier & des osiers, qui ne servoit autrefois que de jouet aux enfans; ils y attachoient une ficelle, au moyen de laquelle ils l'élevoient en l'air, lorsque le vent étoit assez fort pour cela. Mais les physiciens modernes s'en sont servi pour tirer le feu électrique des nuées, en sorte que ce jouet est devenu entre leurs mains un instrument de physique; & c'est par cette raison que nous en parlons ici.

Comme il importe beaucoup, dans ces expériences, d'élever très-haut le *cerf-volant*, nous avons cru devoir rapporter le résultat des calculs de M. Euler le fils, qui a fait un *Mémoire* sur ce sujet, que l'on trouve parmi ceux de l'Académie des Sciences de Berlin pour l'année 1756, afin qu'on réussisse d'abord à le faire tel qu'il le faut, pour que le vent le fasse monter le plus haut qu'il est possible.

La figure 2, des planches II de *Physique*, dans ce *Suppl.* représente le plan d'un de ces *cerfs-volans*; on arrondit quelquefois la partie *EAF*, qu'on appelle la *tête*, ou on la laisse comme elle est ici, au reste cela n'importe guere. La ligne *AB* qui le partage en deux parties égales, représente une baguette à laquelle on attache la ficelle en *D*, comme on va le dire; on met une autre baguette *EF* qui croise la premiere au milieu ou aux deux tiers environ de sa longueur, & on attache aux extrémités de ces baguettes d'autres très-légères qui font le tour de la figure, ou seulement de la ficelle. C'est là-dessus que l'on colle le papier, ou que l'on attache quelque légère étoffe de soie, ce qui vaut encore mieux; parce qu'elle est plus propre à résister au vent & à la pluie d'un orage sans se déchirer, & que l'on est souvent dans le cas d'élever le *cerf-volant* dans de pareils tems. On remarque trois points sur

O o ij

la baguette AB , savoir le point D où l'on attache la ficelle, le point C qui est le centre de gravité de la figure, en la considérant comme ayant par-tout la même épaisseur, c'est ce que M. Euler appelle le *centre de grandeur*; & le point G qui est le vrai centre de gravité du corps: ces points sont faciles à trouver, en suivant ce qu'on a dit en traitant du centre de gravité. Maintenant voici ce que l'on doit observer. Il faut faire en sorte que le centre de gravité G du corps, soit le plus éloigné qu'il est possible du centre de grandeur C ; ce qu'on obtient aisément en plaçant quelque petits poids vers la queue B . Il faut après cela déterminer le point D où l'on doit attacher la ficelle; pour cet effet il faut connoître le poids du *cerf-volant* que l'on nommera ici P , & celui de la ficelle que l'on désignera par Q , & il faut prendre la distance CD telle qu'elle soit égale à $\frac{2P}{4P+3Q}CG$; il faut d'ailleurs faire le corps du *cerf-volant* le plus léger qu'il est possible, & ne pas prendre non plus une ficelle trop pesante, seulement que le tout soit assez fort pour résister à la force du vent.

Mais si on attache à ce *cerf-volant* une queue en B , comme c'est la coutume des enfans, M. Euler a trouvé que bien loin de nuire à l'élévation de la machine, elle y contribuoit beaucoup; car le même *cerf-volant* auquel on a ajouté une queue, dont le poids est égal à la moitié de celui du corps, doit s'élever suivant ses calculs, à une hauteur double de celle à laquelle il doit monter avant cette addition, en supposant d'ailleurs la même force du vent. Mais les formules générales que l'on trouve dans ce cas-ci, pour trouver le point D , sont trop compliquées pour les placer ici; voici seulement les règles générales qu'on doit suivre. Premièrement la queue doit être assez longue; les distances des points B & G , c'est-à-dire, l'extrémité du corps & son centre de gravité doivent être le plus éloignés qu'il est possible du point D où l'on arrête la ficelle, & celle-ci doit être fort longue. Alors la stabilité du *cerf-volant* fera assez grande, c'est-à-dire, que lorsqu'il sera en équilibre dans l'air, & qu'il viendra à être dérangé par quelque force, cet équilibre se rétablira bientôt, & la machine ne se précipitera pas. (J.)

Usage du cerf-volant dans la Physique. Nous allons d'abord donner l'histoire de cette invention, après quoi nous décrirons l'appareil qui accompagne un *cerf-volant*, destiné à tirer le feu électrique des nuées, & nous rapporterons enfin les principales observations qu'on a faites par ce moyen, avec les conséquences qui en résultent.

L'auteur d'un ouvrage anonyme, publié en Italie en 1746, sous ce titre, *dell' Elettricità artificiale*, semble en avoir frayé la voie. Ce physicien, qui a beaucoup travaillé sur l'électricité, appercevant quelque analogie entre les effets du feu électrique & ceux du tonnerre, soupçonna qu'on pourroit parvenir à imiter la foudre au moyen de l'électricité artificielle. Mais comme il étoit réservé au génie supérieur de Franklin de découvrir les principes les plus solides de la vraie théorie des phénomènes électriques, c'est aussi à sa sagacité que nous sommes redevables de cette découverte, que le feu électrique est porté d'un lieu à l'autre par les nuées, & circule en quelque sorte par ce moyen autour de la terre, & qu'il est la cause de plusieurs météores qui jusqu'ici avoient été inexplicables, entr'autres de la foudre & des orages.

Il dressa au sommet d'un édifice fort élevé, une barre de fer pointue, attachée solidement, mais isolée par l'intermède de matières électriques, telles que le soufre, la colophane, ou d'autres corps résineux. L'extrémité inférieure de cette tringle, ou un

fil de fer attaché à la barre & aussi isolé, prolongé jusques dans une chambre, indiquoit par les étincelles ou par les mouvemens d'attraction & de repulsion, l'électricité des nuées. Tel a été le premier & le plus simple des moyens qu'on a mis en usage pour observer leur électricité naturelle. Les physiciens se sont attachés à le perfectionner; ce qui a fait naître l'idée de se servir pour cela du *cerf-volant*.

Mais avant d'aller plus loin, il est à propos de donner un éclaircissement sur les divers signes de l'électricité. Et d'abord, quant aux feux électriques, comme leur apparition est un signe de l'électricité actuelle, leur forme peut faire connoître de quel genre est l'électricité, si elle est positive ou négative. On fait que la lumière qu'on voit à l'extrémité d'un conducteur terminé par une pointe mouffe, paroît tantôt sous la forme d'une *aigrette* assez longue de rayons divergens qui sortent avec bruit & par interruption, de la pointe du conducteur, & tantôt sous la forme d'un point lumineux arrondi, fixe & tranquille, que le P. Beccaria a nommé *la stelletta*. Or, selon la théorie de l'électricité artificielle, l'*aigrette* indique le mouvement de la matière électrique qui sort de la pointe pour se porter sur les corps voisins, & la *stelletta* indique l'affluence de cette matière qui vient des corps voisins à la pointe du conducteur. Il suit de là qu'en présentant dans l'obscurité une pointe de métal près de la partie inférieure de la tringle de Franklin, on connoitra si l'électricité des nuées est positive ou négative, selon qu'il paroîtra au bout de la pointe ou le point lumineux, ou l'*aigrette*.

Quant aux mouvemens produits par l'électricité, ils suivent cette règle, que deux corps animés de la même espèce d'électricité se repoussent mutuellement; & qu'au contraire deux corps actuellement électriques s'attirent, si leurs électricités sont différentes. Or, comme la cire d'Espagne, & tous les autres corps sulfureux & résineux, acquièrent une électricité négative, lorsqu'on les frotte avec du papier blanc ou avec un morceau d'étoffe, & acquièrent au contraire une électricité positive, si on les frotte avec un papier doré, on comprend que si l'on fait pendre au bas de la tringle des fils déliés, ces fils seront attirés ou repoussés par un bâton de cire d'Espagne frotté de l'une ou l'autre façon que nous venons d'indiquer, selon la différente nature de l'électricité qu'ils auront reçue des nuages. Mais comme l'exactitude de ces mouvemens & de leurs indications cesse quand on présente trop long-tems le bâton de cire aux fils, il faut avoir soin de renouveler fréquemment la friction.

Donnons maintenant la construction du *cerf-volant*, relativement à l'électricité. L'on assemblera, comme on l'a dit ci-devant, deux baguettes fortes & légères, qu'on peut faire d'un roseau refendu, longues de trois ou quatre pieds, dont l'une sera, si on veut, un peu plus courte que l'autre; on coudra là-dessus une toile légère ou quelque étoffe de soie bien mince, & on attachera à l'extrémité du corps une bande de même matière, longue d'environ dix pieds & qui fera la queue; on élèvera au-dessus du plan de la machine un fil de fer pointu d'environ un pied de long; on le fixera à l'extrémité de la baguette qui va aboutir à la tête; on le recourbe en-dessous de cette baguette, afin de le joindre à la ficelle qui sert à diriger la machine, & qui s'attachera à cette baguette comme on l'a dit ci-dessus. On attache aussi la grande ficelle au centre de la machine, où les deux baguettes se croisent; alors on fait partir de celle-ci trois pieds en-dessous de l'endroit où elle est attachée, deux autres bouts de ficelle qui vont aboutir aux deux bras de la baguette transversale, un peu au-delà du milieu. Un troisième bout plus court que les autres part du

même endroit, & va à la partie antérieure de la machine, & la tient inclinée.

On peut varier la construction du *cerf-volant* de plusieurs manières; mais une circonstance que nous ne devons pas omettre, parce qu'elle est essentielle, c'est qu'il faut que le cordon soit fait de deux brins de chanvre tortillés avec deux fils de métal, & long de plus de mille pieds, pour être en même tems fort, léger, flexible, & propre à transmettre jusqu'auprès de l'observateur le feu électrique des nuées.

Cette machine ainsi préparée se lance en l'air quand il fait du vent, & l'on parvient à la faire élever jusqu'à la région des nues, en tirant le cordon contre le vent & en le lâchant graduellement. Il faut que le vent ne soit pas trop violent, ni en tourbillon. Lorsque le *cerf-volant* est parvenu à une assez grande hauteur, il faut pour reconnoître l'électricité des nuées, l'isoler, en coupant le cordon, & en attachant à son extrémité un petit cordon de soie, avec lequel on dirigera la machine. Par ce moyen, en présentant une pointe de métal auprès de l'extrémité inférieure de la corde, ou en y suspendant quelques brins de fil, on connoitra par la forme des lumieres qui paroîtront à cette pointe, ou par les divers mouvemens des fils, de quelle nature est l'électricité actuelle des nuées. Ainsi un *cerf-volant* n'est, comme l'on voit, qu'une barre de Franklin, mobile.

Comme l'opération de couper le restant de la corde, & d'y attacher le cordon de soie est embarrassante & peut faire perdre le moment d'une observation, voici un moyen excellent pour éviter ces inconvéniens. On fera une espece d'étrier d'acier fin, dont les deux branches recevront l'axe d'un cylindre de bois très-léger, de telle forme & de telle grandeur, que le plus long cordon puisse s'y enrouler; à la réunion de ces deux branches fera une douille, dans laquelle on fera entrer le bout d'un cylindre de verre solide très-fort & fort long, qu'on y assujettira avec du mastic, dont nous donnerons ailleurs la composition. Voyez ÉLECTRICITÉ, & qui servira de manche. On revêtra d'une couche assez épaisse du même mastic, le cylindre de verre & la chappe d'acier dans toute leur surface, pour empêcher la matière électrique de se dissiper au travers de l'acier, & pour écarter les vapeurs humides dont le verre se charge aisément. Il faut attacher à l'un des bras de cette machine, qu'on peut appeler un *guide électrique*, un levier qu'on puisse aisément presser contre le cylindre, ou relâcher pour modérer ou arrêter le développement de la corde. On voit qu'en tenant à la main le bout du cylindre de verre, l'observateur est toujours maître du *cerf-volant*, sans avoir de communication avec le conducteur; & que pour observer à chaque moment les indices d'électricité, il faut attacher à l'un des bras de l'étrier une pointe de métal & quelques brins de fil. (+)

* On ne sauroit prendre trop de précautions en faisant ces expériences avec le *cerf-volant* sur les nuées. Il ne faut, pour en être convaincu, que connoître les effets qu'a produits un *cerf-volant* que M. de Roman éleva un jour. Voyez les *Mémoires des Savans étrangers*, tome II, page 395. Il dit que le fil de fer, qui alloit du *cerf-volant* jusqu'à un tuyau de métal qu'il avoit isolé, paroissoit tout en feu, même de jour, & qu'il partit du tuyau une étincelle qui alla frapper la terre avec autant de bruit que si c'eût été un coup de tonnerre.*

Comme on ne peut pas bien voir la forme des feux électriques que dans l'obscurité, voici un petit appareil portatif qu'on peut joindre à la verge de Franklin. Dans un tube de verre long & assez gros, on fera entrer par l'une de ses extrémités, & dans la direction de son axe, un gros fil de fer terminé en crochet à l'une de ses extrémités hors du tube, & en

pointe mouffe à son autre bout, qui ne doit être éloigné que de deux pouces du fond du tube: ce fond est de métal, plane en-dedans, & garni extérieurement d'un crochet. On enduira exactement de cire d'Espagne ou de mastic toute la surface extérieure du tube, à l'exception d'une partie qu'on réservera vis-à-vis de la pointe du fil de fer, & au-dessus de laquelle on élèvera verticalement un tuyau de carton assez long, au moyen duquel, si l'on suspend cet équipage par l'un des crochets à la verge de Franklin, tandis qu'on fait communiquer l'autre avec le sol, on verra à son aise, même en plein midi, la forme des aigrettes au-dedans du tube. C'est ce qu'on appellera une *lanterne électrique*.

Il ne fait pas toujours du vent, & tous les lieux ne sont pas commodes pour lancer le *cerf-volant*. Si on lui substitue une fusée volante, l'appareil demeurant d'ailleurs le même, on pourra même en tems calme observer l'électricité qui regne dans le haut de l'air. Il faut, comme au *cerf-volant*, attacher à la fusée un fil de fer qui la dépasse de plus d'un pied par le haut, & qui soit continué avec le cordon.

On pourroit se servir commodément de ces fusées dans un orage pour faire des expériences sur les nuées qui paroissent les plus chargées, en les dirigeant contre, & essayer si on ne pourroit pas dissiper le tonnerre par ce moyen.

Observations & corollaires. Voyez les *Mémoires des académies royales* de Londres, de Paris, de Petersbourg, & de l'institut de Bologne; & les *Mémoires des Savans étrangers*, tome II, de même que les *Lettres* de Franklin, les ouvrages de Delor, de Dalibard, de Monier, & ceux de Mylices, de Winkler, de Bose, de Beccaria.

1°. Le *cerf-volant* ne donne aucun signe d'électricité, soit que le tems soit beau ou couvert, si on ne l'élève que peu au-dessus de l'horison, si-il même un vent très-fort, quelle qu'en soit la direction. D'où il suit qu'on ne peut attribuer au frottement de l'air contre le *cerf-volant*, l'électricité que celui-ci acquiert quelquefois.

2°. Dès que le *cerf-volant* est parvenu à une certaine hauteur, on y apperçoit des marques d'électricité; & elles deviennent plus fortes à mesure qu'il s'élève davantage. Cette observation, comparée avec la précédente, fait connoître qu'il ne se manifeste point d'électricité, tant que le *cerf-volant* est dans la même couche de l'atmosphère, & qu'elle se manifeste avec d'autant plus de force, qu'il y a plus de différence d'une couche d'air à l'autre.

3°. Les signes d'électricité conservent ce rapport avec l'élévation plus ou moins grande du *cerf-volant*, de quelque côté que vienne le vent, & soit qu'il souffle avec plus ou avec moins de force; seulement l'électricité est plus forte quand le tems est couvert; & plus qu'en aucun autre dans un tems d'orage. D'où l'on voit que les nuées servent à faire connoître en quelque façon, la proportion du défaut d'équilibre du feu électrique, entre les différentes couches d'air & celles de la terre.

4°. On a reconnu par la forme des aigrettes, & par la diversité des mouvemens, que l'électricité des nuées est tantôt *positive*, tantôt *negative*: c'est-à-dire, que dans ce dernier cas, ils la reçoivent d'une partie de la surface de la terre, où le fluide électrique est surabondant, pour le transmettre à d'autres lieux où il y en a moins; & qu'au contraire dans l'autre cas, elles communiquent à une portion de la terre le feu électrique dont elles se sont chargées dans une autre; ce qui se montre d'une manière si claire & si semblable aux expériences, qui dans l'électricité artificielle prouvent le passage du fluide électrique du globe dans la chaîne, ou de celle-ci dans le globe, qu'on ne peut rien désirer de plus évident pour

démontrer cette circulation du feu électrique autour de la terre.

5°. Il arrive souvent que dans le cours d'une même observation, les signes des différentes électricités se succèdent tour à tour, de manière que l'électricité des nuées, après avoir paru positive, se montre négative, puis, derechef positive, &c. ; phénomène dont l'explication dépend des principes que nous exposerons dans la théorie de l'électricité, & que n'ont pas connus quelques physiciens, qui par cette raison sont tombés dans l'erreur.

6°. Ces différences d'électricité se manifestent également, soit que l'air soit calme ou qu'il regne quelque vent que ce soit. De sorte que l'espece d'électricité de l'atmosphère ne dépend ni d'un certain vent, ni de son degré de force.

7°. On n'a de même observé aucun rapport constant de l'électricité, soit pour le genre, soit pour le degré de force, avec la position du soleil. Je ne voudrais cependant pas nier qu'il ne puisse y en avoir.

8°. Il n'y a point enfin de liaison constante entre l'espece de l'électricité, & la plus ou moins grande densité ou rareté des nuées électriques. Les plus denses, comme les plus rares, montrent également, tantôt l'électricité positive, tantôt l'électricité négative.

9°. Les phénomènes observés avec le *cerf-volant*, se font voir aussi avec la barre de Franklin, ou avec les fusées électriques. On observe sur-tout constamment avec les fusées que, lorsqu'elles commencent à s'élever, on n'aperçoit aucun indice d'électricité; mais qu'à mesure qu'elles s'élèvent, les signes d'électricité deviennent proportionnellement plus forts. Avec la barre de Franklin, on observe les mêmes effets qu'avec la machine électrique, & même plus considérables, comme dans l'expérience de Leyde.

10°. Au reste, l'exemple de M. Richman, les secousses furieuses qu'éprouverent dans de pareilles expériences les académiciens de Boulogne, nous apprennent qu'on ne fauroit apporter trop de précautions dans les observations qu'on fait avec la barre. Pour prévenir tout danger, il convient, 1°. que la verge ne soit pas isolée à une trop grande hauteur au-dessus de la faite du bâtiment; 2°. que la barre, ou du moins le fil de fer qui vient de la barre jusqu'au lieu de l'observation, n'ait pas trop d'épaisseur. 3°. Il convient aussi de placer près de l'extrémité qui avoisine l'observateur, & plus près de la barre que lui n'en est, de gros fils de fer, qui communiquent avec le sol, avec un puits, ou avec une rivière voisine, fournissent dans le cas d'une violente électricité un écoulement au feu électrique surabondant. Il peut y avoir d'autres précautions de détail, que la prudence suggérera aisément à chaque observateur.

11°. Nous ne connoissons aucune observation bien sûre & décisive sur l'état de l'électricité aérienne quand l'air est humide, ni des différences qui accompagnent les vicissitudes des jours & des nuits. Ce qui laisse encore bien de l'imperfection & de l'incertitude dans la théorie des météores. Nous savons seulement par quelques observations, que dans le beau tems, l'électricité positive regne dans la région supérieure de l'air.

12°. Il seroit très à souhaiter qu'on fit pendant plusieurs années & chaque jour, des observations suivies sur l'électricité de l'air, au moyen d'un fil délié, élevé au haut d'une tour très-haute, & prolongé jusqu'auprès de terre, & qu'on observât en même tems par des moyens convenables l'état de l'atmosphère. (P. B.)

§ CERF-VOLANT, f. m. (*Hist. nat. Insectolog.*) Celui qui est gravé au vol. XXIII. planche LXXV. figure 1, sous ce nom, doit être distingué du genre

du *cerf-volant*, *lucanus*, qui a la tête plus grande que le corcelet, & le corcelet carré plus étroit que les étuis.

Celui-ci a tous les caractères de la bichette des environs de Paris, c'est-à-dire, la tête plus petite que le corcelet, les mâchoires plus petites que la tête, & le corcelet aussi large que les étuis. Il a le corps long de deux pouces ou environ presque deux fois moins large, deux tubercules sur le milieu de la tête, le corcelet lisse, avec un sillon longitudinal au milieu, les étuis cannelés, & des poils roux épais aux bords du corcelet sur la partie antérieure & latérale des étuis, & sur les pattes.

Il est par-tout d'un beau noir luisant.

Mœurs. Il est commun à Cayenne & dans l'Amérique méridionale, où il vit dans le tronc des arbres.

Remarques. Cette espece formant, avec les diverses especes de bichette de France, un genre différent du *cerf-volant*, *lucanus*, avec lequel il a été confondu par les modernes sous le nom de *platyceros*, nous avons donné à ce genre nouveau le nom de *bichula*, en restituant au *cerf-volant* le nom de *lucanus* que lui donnoit Pline, d'après les anciens. On verra nombre d'especes d'insectes de ces deux genres dans notre *Histoire universelle des Insectes.* (M. ADANSON.)

§ CERISIER, (*Botanique.*) en Latin *cerasus*; en Anglois *cherry-tree*; en Allemand *kirshenbaum*.

M. Linnæus frappé de la ressemblance des parties sexuelles, & même de celle des fruits, à la grosseur près, dans les abricotiers, les pruniers, les *cerisiers* & les lauriers-cerise, a réuni tous ces genres & leurs nombreuses especes sous celui de *cerisier*: plusieurs raisons nous empêchent d'adopter cette incorporation. Quelque redevables que nous soyons au naturaliste Suédois d'avoir montré cet air de famille qui se trouve entre plusieurs collections qu'on a autrefois séparées; en profitant des nouvelles lumières qu'il a jettées sur le tableau de la nature, nous conserverons pourtant, pour éviter la confusion & l'obscurité, toutes les divisions & subdivisions déjà établies. Ce parti paroît inévitable, sur-tout si l'on considère qu'outre les especes des genres mentionnés ci-dessus, il se trouve encore un nombre infini de variétés que nous nous proposons de rapporter dans cet ouvrage, dont l'utilité est le but principal. Ces différences, si peu considérables aux yeux du botaniste, acquièrent un haut degré d'importance pour la plus grande partie des hommes, qui cherchent plutôt dans la nature à se saisir des jouissances qu'à suivre ce fil délié qui tient tous les êtres dans une dépendance mutuelle. Tel homme ne daignera pas jeter ses regards sur le *cerisier* à fruit amer ou mahaleb, qui sera ravi à la vue d'un griottier de Portugal chargé de ses beaux fruits, quoiqu'il ne diffère que très-peu des autres *cerisiers* par la fleur, la feuille & le port. Quelque grossière que paroisse cette façon de penser qui fait regarder le monde comme une hôtellerie, plutôt que comme une galerie de tableaux, elle sera pour jamais commune aux trois quarts des hommes: ils tiennent à cette maxime du poète lyrique François: *Ne perdons pas à connoître un tems destiné pour jouir.*

D'ailleurs les caractères de ressemblance pris des parties sexuelles des plantes ne marchent pas tousjours de concert avec d'autres traits aussi essentiels, & peut-être plus importants. Par exemple, ni l'abricotier ni le prunier ne s'unissent par la greffe avec le *cerisier*, & réciproquement. L'averfion des liqueurs séveuses dans ces arbres, & cette différence dans la construction de leurs vaisseaux, qui les empêche de s'aboucher & de se réunir, forme, je pense, un caractère très-distinctif, quoique peu apparent, puisqu'il est pris de la constitution même du végétal, & qu'il sert de guide au cultivateur. Je dois dire

cependant que j'ai fait prendre une greffe de *cerisier* sur prunier; mais elle n'a duré que deux ans.

L'abricotier & le prunier se greffent très-bien l'un sur l'autre; malgré cette sympathie, toute l'habitude de ces arbres est si différente, le nom d'*abricotier* est tellement accrédité par l'usage, qu'il résulteroit de la réunion de ces deux genres plus d'inconvénients que d'avantages réels.

Les padus & lauriers-cerise se greffent sur le *cerisier*; mais ces greffes que j'ai essayées depuis longtemps, subsistent sans faire de progrès: il se forme à leur insertion un gros bourlet produit par un résidu d'une partie de sève inappropriée que refuse la greffe, & qui demeure dans une sorte de stagnation; en un mot, ce sont deux caractères incompatibles qu'on a forcés de vivre ensemble; aussi leur divorce n'est-il que différé. Car ces greffes périssent souvent après quelques années, & se détachent du sujet.

Il convient encore d'observer que les padus & lauriers-cerise ont un caractère assez décidé pour être distingués des *cerisiers* proprement dits. Leurs fleurs naissent réunies sur des filets communs, & forment des espèces de guirlandes: nous les traiterons donc à part, & l'on trouvera sous ce genre les azareros ou lauriers de Portugal qui sont l'ornement des bosquets d'hiver par leur superbe feuillage, & dont les fleurs embellissent la couronne du printemps.

Nous n'avons pas les mêmes raisons pour écarter les mahalebs qui ont quelquefois été confondus avec les padus. Ceux-là ne diffèrent pas essentiellement du *cerisier*; & s'ils portent leurs fleurs rassemblées en de petits bouquets, ces bouquets sont droits & à fleurs éparées, & on en trouve sur certaines espèces de *cerisiers*, qui sont groupées à-peu-près de la même manière.

Caractère générique.

Cinq pétales disposés en rose sortent d'entre les cinq échancrures d'un calice campaniforme: du fond du calice s'élève un style au-dessus d'un embryon ovale qui devient un fruit succulent à noyau.

Especies.

1. *Cerisier* à feuilles pendantes.
Cerasus foliis pendentibus. Hort. Col.
 2. *Cerisier* à feuilles droites.
Cerasus foliis erectis. Hort. Col.
 3. *Cerisier* nain à feuilles ovales, étroites, allongées & unies. *Cerisier* précoce.
Cerasus nana, foliis angustis, ovato-oblongis, glabris. Hort. Col.
 4. *Cerisier* à rameaux pendans, à fleurs terminales, & s'épanouissant les unes après les autres. *Cerisier* à brindilles. *Cerisier* de la Toussaint.
Cerasus ramis pendulis, floribus terminalibus, aliis alios trudentibus, &c. Hort. Col.
 5. *Cerisier* à petites feuilles, larges par leur base, & à fleurs réunies en grappes. Mahaleb. Sainte-Lucie.
Cerasus foliis minoribus basilatis, floribus corymbosis. The mahaleb or perfum'd cherry.
 6. *Cerisier* à feuilles en lance, unies, entières. Ragouminier.
Cerasus foliis lanceolatis, glabris, integerrimis. Hort. Col.
- Dwarf bird cherry-tree*
- La première espèce comprend toutes les variétés de *merisiers*, de *guigniers* & de *bigarreautiers*. La seconde renferme toutes celles des *cerisiers* à fruit rond plus ou moins acides. Nous allons à présent subdiviser les espèces principales dans leurs variétés.

Merisiers.

1. *Merisier* à petit fruit rouge;

2. *Merisier* à fruit noir.

Sous-variété. *Merisier* à gros fruit noir.

Il y a dans les bois presque autant de *merises* différentes que d'individus; cependant je ne puis omettre une variété excellente que j'ai trouvée, qu'on peut appeler:

3. *Merisier* à gros fruit rouge & sucré, ou belle sauvage.

Guigniers.

Les *guignes* tiennent le milieu entre les *merises* & les *bigarreaux*. Elles ont un fillon plus marqué que les premières, & moins profond que les seconds: leur chair est un peu moins aqueuse que celle des *merises*, & moins ferme que celle des *bigarreaux*. On n'en cultive à Paris que quatre espèces.

1. *Guignier* à petit fruit noir. C'est ce qu'on appelle à Metz *trempeé*.

2. *Guignier* à gros fruit blanc. A Metz, *blanche douce*.

3. *Guignier* à gros fruit noir & luisant. Je suis porté à croire que c'est une *guigne* connue à Metz sous le nom d'*œil de bœuf*; mais je n'ai pu encore en faire la comparaison.

4. *Guigne* de fer ou de Saint-Gilles. *Guignier* à fruit rouge tardif.

Nous avons dans le Pays-Messin une *guigne* excellente appelée *pâquis*, qui mûrit en août & septembre. Son eau la rend très-agréable; elle est allongée & portée par une queue très-longue & très-menue: on en distingue même une variété qu'on appelle *pâquis*, à la feuille, parce que la queue du fruit porte une petite feuille. Cette *guigne* ne se trouve pas dans la plupart des pépinières du Pays-Messin; mais elle est connue dans les villages près de la montagne: il est vrai qu'elle vient dans une saison féconde en excellents fruits; mais les fruits rouges sont déjà fort rares alors; & si leur saveur le cède à celle des bonnes pêches & des bonnes poires, du moins peuvent-ils plaire au goût par la variété. Il se pourroit que cette *guigne* fût la même que l'espèce n^o. 4, mais je ne puis le décider.

On cultive encore bien des espèces de *guignes* dans certaines provinces, sur-tout en Normandie; mais dans le grand nombre de ces variétés, il faut se borner aux meilleures.

On trouve sur les catalogues des pépiniéristes du Pays-Messin plusieurs *cerises* qui appartiennent les unes aux *guigniers*, les autres aux *bigarreautiers*. Je ne doute pas que plusieurs ne soient les mêmes que certaines espèces du nombre de celles que nous allons nommer; mais pour s'assurer de la synonymie, il faudroit avoir fait venir ces fruitiers sous tous leurs différents noms, & avoir comparé leurs fruits: cette tâche est longue, dispendieuse & difficile; mais tant qu'elle ne sera pas remplie, il est certain qu'il régnera dans les arbres fruitiers une confusion extrême; que personne ne pourra être assuré de posséder les meilleurs de chaque genre; & qu'à l'abri de l'obscurité que jette sur la nomenclature des fruits cette foule de noms différents donnés en différents lieux à la même espèce, les pépiniéristes continueront de tromper les acheteurs, & seront le plus souvent trompés eux-mêmes.

En comparant les catalogues de *cerisiers* des pépinières de Metz & de celles de Paris, on seroit tenté de penser qu'aucune des espèces de Metz ne sont à Paris, ni aucune de celles de Paris à Metz. On ne cultive à la vérité dans cette dernière ville que deux ou trois *cerisiers* à fruit rond, tandis que dans la première, il s'en trouve un grand nombre: ce sont cependant les meilleurs *cerises*, & on leur donne même à Paris ce nom exclusivement.

Nous allons rapporter les *cerisiers* qu'on trouve sur le catalogue de Metz, afin de mettre les amateurs à portée de les comparer à ceux des autres pépinières.

Cerise royale.

Ce n'est point ce qu'on appelle *royale* à Paris; c'est un guignier ou bigarreau très-gros, ferme, d'un bon goût, d'un rouge vif, ftrié d'un pourpre plus foncé.

Ecarlatte.

Ce nom n'est pas connu ailleurs; c'est un bigarreau très-rouge.

Cardinale.

C'est aussi un bigarreau rouge.

Princesse.

C'est une variété de la royale.

Bigarreau rouge.

Bigarreau blanc.

Bigarreau noir.

Bigarreau violet.

Cerise de Guyenne.

C'est un bigarreau fort tardif & très-dur.

Royenne.

C'est une guigne noire.

Robinette.

Cette cerise est connue dans quelques villages, & est fort bonne.

Suivons maintenant l'ordre de nos *cerisiers*, & parlons des bigarreaux qui sont connus à Paris, & parmi lesquels je ne doute pas qu'il ne se rencontre des especes désignées à Metz sous d'autres noms.

1. Bigarreaux à gros fruit rouge.
2. Bigarreaux à gros fruit blanc.
3. Bigarreaux à petit fruit hâtif.
4. Bigarreaux à petit fruit rouge hâtif.
5. Bigarreaux communs à fruit rouge.

On voit qu'il n'est ici question ni de bigarreau noir, ni de bigarreau violet; mais le n°. 5 pourroit bien être la royale de Metz ou la princesse; & parmi les précédens peuvent se trouver la cardinale, l'ecarlatte & la guyenne.

Cerise jaune ou cerise blanche.

C'est une cerise ferme & fillonnée comme les bigarreaux: elle est d'un jaune de cire du côté du soleil, & blanche du côté de l'ombre. Cette jolie cerise mûrit fort tard; elle a une petite amertume qui plaît à quelques personnes. Il ne faut pas la confondre avec une cerise ambrée dont il sera parlé ci-après, & qui est une des excellentes.

Cerisiers à fruit rond.

Ce sont les variétés de notre seconde espece, & que, par excellence, on appelle *cerisiers* à Paris. La même distinction n'a pas lieu à Metz, où l'on appelle indifféremment *cerisiers* les merisiers, les guigniers, les bigarreaux & les *cerisiers* proprement dits.

Cette collection admet encore deux ou trois divisions. Il y a des *cerisiers* dont le fruit est aigre, d'autres à fruit aigre-doux: ce sont les griotiers; d'autres enfin semblent participer de la guigne par la figure & le goût de leur fruit.

Du nombre des premiers sont d'abord nos troisieme & quatrieme especes: savoir, le *cerisier* nain & le *cerisier* à rameaux tombans, ou de la Touffaint.

1. *Cerisier hâtif.*

Ce *cerisier* s'éleve plus que le *cerisier* nain: son

fruit bien plus gros, est rouge dès la fin de mai ou le commencement de juin; mais il conserve encore trop d'aigreur à cette époque; & lorsqu'il est bien mûr, ce qu'annonce le rouge-foncé dont il se colore, il ne peut plus soutenir la concurrence de meilleures cerises dont on commence à jouir.

2. *Cerisier commun à fruit rond.*

On connoît plusieurs variétés de cette espece sous le nom général de *cerises aigres*. Une des plus estimables dont on mange encore les fruits à la fin de septembre, porte une cerise plus étoffée qu'une griote ordinaire, d'un rouge-brun, d'une chair aqueuse, d'un acide doux très-agréable, & d'un goût relevé. Elle a des feuilles larges, & des boutons obtus portés sur des supports très-faillans; elle est fort rare.

3. *Cerisier à trochet.*

Ce *cerisier* tient le milieu entre le *cerisier* précoce & le *cerisier* hâtif: il reste presque nain. Il charge prodigieusement: le fruit est assez bon.

4. *Cerisier à bouquet.*

Ce *cerisier* charmant paroît être une variété des précédens. La fleur porte quelquefois douze pistils; aussi dans les jeunes arbres il n'est pas rare de voir trois cerises d'une bonne grosseur attachées au bout d'une même queue, & d'en trouver jusqu'à cinq dans les vieux arbres. Son fruit mûrit à la mi-juin.

5. *Cerisier de Montmorenci à gros fruit, gros gobet, gobet à courte queue.*

Il noue difficilement son fruit, ce qui le fait appeler *coulart*, & par cette raison il est peu cultivé. En Angleterre, il porte le nom de *cerisier de Kent*. La cerise est grosse, très-charnue, délicieuse; elle est d'un beau rouge-clair, & mûrit vers la mi-juillet.

6. *Cerisier de Montmorenci.*

L'arbre est fertile, la feuille est étroite par sa base, assez épaisse, très-droite; le fruit est gros, excellent, & devient d'un rouge-brun dans sa maturité, dont l'époque est au commencement de juillet.

7. *Cerisier à gros fruit rouge-pâle.*

C'est le plus grand des *cerisiers* à fruit rond; il soutient bien ses branches, & pousse ses bourgeons verticalement: son fruit d'un rouge-clair est gros, applati par-dessous, & d'une eau excellente, relevée d'un aigreur à peine sensible: il mûrit à la fin de juin. C'est la meilleure & la plus agréable des cerises pour les confitures, à cause de sa couleur tendre.

8. *Cerisier de Hollande. Coulart.*

Les feuilles sont grandes & étroites, fort rétrecies vers la queue, & terminées en une longue pointe. Elles sont dentelées & surdentelées: le pistil de la plupart des fleurs excède les étamines de la moitié de sa longueur, ce qui fait couler l'embryon. Le fruit est gros, d'un très-beau rouge, & excellent.

9. *Cerisier à fruit ambré ou à fruit blanc.*

C'est un des plus grands des *cerisiers* à fruit rond. Les boutons sont très-pointus, même ceux à fruit. Ses feuilles très-longues ont des dentelures très-grandes & profondes, chargées d'une double & triple surdentelure. Les fleurs formées de pétales concaves, ne sont pas fort évafées. Ses fruits, d'un rouge très-clair, sont gros, ronds & ambrés du côté de l'ombre; ils sont portés par de longues queues fort menues. L'eau en est abondante, douce, sucrée, sans fadeur. Ils mûrissent vers la mi-juillet.

Sur cette description extraite de M. Duhamel, ainsi que toutes celles que nous avons faites des *cerisiers* dont nous n'avons pas une connoissance certaine, je crois reconnoître le *cerisier* que les Chartreux

Chartreux de Paris appellent *royale ancienne*, qui se nomme à Metz *portugale*, & en Flandre, *cerise d'Espagne*.

Griottiers.

1. Griottier commun.

Ce *cerisier* est assez connu; son fruit est délicieux: c'est dommage qu'il soit si peu abondant.

2. Grosse cerise à ratafiat. Cerise morelle.

L'arbre est petit, pousse du petit bois en quantité: on le distingue aisément par-là. Son fruit un peu oblong, est porté par de très-longues queues; il seche sur l'arbre quand il est à l'abri des oiseaux. Il est d'une couleur de pourpre-foncé. Son âcreté le fait préférer aux autres pour le ratafiat & le vin de cerise. Il mûrit en août.

3. Petit *cerisier* à ratafiat.

Il ressemble à l'autre, mais il est moins touffu; le fruit est beaucoup plus petit. Son eau est encore plus âcre & plus amère, ce qui le rend encore meilleur que le précédent pour les ratafiats. Il mûrit en août, mais on en trouve encore en septembre. Ce *cerisier* est sauvage: son noyau ne varie guère. On le multiplie aisément de ses rejets abondans, lorsqu'on l'a franc du pied.

4. Griottier de Portugal.

Cet arbre est fort aisé à distinguer. Ses bourgeons gros & très-courts, ont une couleur jaunâtre: ses boutons sont gros, courts, obtus, souvent doubles & même triples. Les feuilles ont leur plus grande largeur vers leur extrémité, qui est terminée par une petite pointe. Il porte un fruit très-gros, très-agréable à la vue, d'un beau rouge-brun, d'un goût exquis sans acide. Cette cerise mûrit dans le commencement de juillet. Quelques-uns l'appellent *royale archiduc*, & d'autres, *royale de Hollande*, *cerise de Portugal*.

5. Griottier d'Allemagne. Griotte de chaux, grosse cerise de M. le comte de Saint-Maur.

Cet arbre ressemble beaucoup au griottier commun, il faut y regarder de près pour ne pas s'y méprendre. Il pousse un peu plus vigoureusement; il charge peu. Son fruit est plus gros, mais souvent moins bon que celui du griottier commun. Il mûrit à la mi-juillet.

6. Royale. *Cherry duke*.

Ce *cerisier* donne un gros fruit, un peu comprimé par les deux extrémités, & plus aplati, suivant sa hauteur, que la plupart des cerises rondes. Ce fruit a la peau d'un rouge-brun; la chair en est rouge, un peu plus ferme que celle de la griotte. Son eau est très-douce, & même trop peu relevée dans certains sols. Il mûrit vers le commencement de juillet.

On a trois principales variétés de ce *cerisier*.

Le *mai duke* ou *royale hâtive*, dont le fruit mûrit dès la fin de mai ou le commencement de juin. La *royale tardive*, dont le fruit est beau, & ne mûrit qu'en septembre; & le *holman's duke*, qui est une belle & excellente cerise.

7. Cerise guigne.

On est tenté de regarder cette espèce comme une variété du *cherry-duke*, elle n'en diffère que par ses feuilles, qui sont beaucoup plus grandes. Les boutons sont gros & assez pointus. Elle donne un fruit aplati sur les côtés, sans être divisé par aucune rainure. La forme de ce fruit approche beaucoup de celle d'une guigne. Dans sa maturité, il est presque aussi noir que la griotte.

Cet arbre charge bien: il a une variété dont les fruits mûrissent successivement.

L'un & l'autre se vendent souvent sous le nom de *royale*, ou *cerise nouvelle d'Angleterre*.

Revenons à nos espèces. Le n^o. 3 est un petit *cerisier* qui s'éleve à peine à sept pieds de haut, lorsqu'il est franc du pied ou greffé bas. Le bouton est pointu, les bourgeons menus, la feuille étroite, concave, luisante & singulière. On distingue ce *cerisier* des autres au premier coup d'œil: son fruit est plus petit que celui du *cerisier* hâtif. Il mûrit quelquefois à la fin de mai en espalier.

L'espèce n^o. 4 est très-remarquable par ses rameaux déliés & tombans, & par ses fleurs qui naissent au bout des bourgeons de l'année, & qui s'épanouissent successivement pendant presque tout l'été. Cet arbre n'est pas encore en octobre tout-à-fait dépourvu de ses fruits; ils font grand plaisir alors. C'est une cerise aigre qui n'est pas mauvaise.

L'espèce n^o. 5 est le mahaleb, le vrai bois de Sainte-Lucie odorant, dont on fait de petits ouvrages en Lorraine. C'est un arbre d'une moyenne taille, qui croît sur les côtes pierreux dans les Alpes & dans les montagnes de la Voge. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier sauvage.

L'espèce n^o. 6 nous vient du Canada, où elle croît naturellement. C'est un buisson qui ne s'éleve guère qu'à trois ou quatre pieds de haut. Ses feuilles terminées en lance, sont bleuâtres par-dessous: les fleurs naissent au nombre de deux, trois ou quatre, par petits bouquets, sur les côtés des branches.

Nous finirons par faire mention des variétés de *cerisiers* qui ne sont propres qu'à décorer les bosquets. Le *merisier à fleur double* est aussi grand que le *merisier* des bois; ses fleurs sont d'un blanc pur, & ressemblent à de petites renoncules. Elles s'épanouissent dès la fin d'Avril. Cet arbre est le plus agréable de ceux qui ouvrent la scène riante du printemps.

Le *cerisier à fleur semi-double*. C'est un arbre d'une moyenne taille, comme les *cerisiers* communs à fruit rond, dont il est une variété. Ses fleurs ont plusieurs rangs de pétales qui n'empêchent pas que l'embryon ne subsiste dans la plus grande partie, & ne donne du fruit.

Le *cerisier à fleur double* est semblable au précédent; mais les pétales sont tellement multipliés dans sa fleur, qu'elle est presque sphérique: elle est superbe. Dans quelques-unes, on voit au milieu une espèce de bouton qui s'ouvre long-tems après que la fleur principale est épanouie, & forme une nouvelle petite fleur qui remplace l'ancienne. Le centre est coloré d'une teinte de couleur de chair charmante. On jouit de cette belle décoration quand celle des lilas est près de disparaître.

Il y a aussi un *cerisier* panaché qui peut servir à la décoration des bosquets d'été.

Culture.

Les *merisiers* se sement d'eux-mêmes dans les bois, ainsi que les mahalebs; les *cerisiers* communs à fruit rond tracent beaucoup dans les vignes & les vergers négligés: ainsi l'on peut faire arracher ses sujets pour les mettre en pépinière. Il faut rejeter le plant rabougri, & choisir celui de deux ou trois ans, dont l'écorce est belle.

Toutes les variétés de *cerisiers* se greffent sur ces trois sujets, chacun a ses avantages.

Le mahaleb ou Sainte-Lucie communique sa fécondité au bourgeon qu'on lui confie. Il convient donc de greffer dessus les espèces qui chargent peu, comme les griottes & quelques autres espèces de cerises. De plus, les *cerisiers* sur mahaleb se mettent plutôt à fruit; ils poussent sôbrement, nouvel avantage, en ce qu'il ne se fait pas tant de dépôts de gomme auxquels le mahaleb n'est pas si sujet que le *merisier*. Si l'on veut des *cerisiers* nains, il faut aussi les greffer fort bas sur le mahaleb. Les *cerisiers* pour espaliers ne devant pas venir à une grande hauteur,

on peut les greffer à demi-tige sur ce sujet : la greffe du *cerisier* à trochet & du *cerisier* nain précoce y prend mieux que sur *merisier* ou *cerisier* à fruit rond.

Le *cerisier* à fruit rond est un sujet très-propre à recevoir la greffe des belles variétés de cette espèce, ainsi que des griottiers, à cause de l'analogie ; le fruit y est plus gros que sur *merisier*, & l'arbre prend moins de gomme.

Ces mêmes raisons m'ont engagé à greffer sur mahaleb & *cerisier* à fruit rond plusieurs espèces de guigniers & bigarreautiers sujettes aux dépôts de gomme, afin de diminuer un peu cette disposition à une si cruelle maladie.

Mais lorsqu'on veut avoir de très-grands *cerisiers* pour les vergers, c'est-à-dire, conserver à chaque espèce la hauteur & l'étendue dont elle est susceptible par sa nature, il faut greffer sur *merisier*.

Le *merisier* à fruit rouge est le meilleur, parce qu'il a l'écorce plus mince. L'écusson prend difficilement sur le *merisier* à fruit noir. Il convient aussi de greffer les espèces précoces sur les *merisiers* précoces.

On multiplie les *merisiers*, mahalebs & *cerisiers* communs à fruit rond par les noyaux : au mois de septembre ou d'octobre, on les stratifie dans du sable mêlé d'un peu de terre dans des caisses qu'on met à la cave ou dans une serre. A la fin de février ou en mars, ils sont prêts de germer, & quelques-uns même montrent déjà des bouts de radicules. Alors on les sème dans des planches de bonne terre légère & fraîche bien labourées, houvées & passées au rateau, & on les couvre d'environ un pouce de la même terre mêlée de sable & de terreau. En avril, le semis commencera à verdoyer : il faut alors le défendre des taupes, & l'arroser par les tems secs. Une planche de mahaleb bien semée, donne des sujets pendant trois ans.

Les sujets arrachés dans les bois, ou ceux élevés de graine, doivent être au mois de novembre plantés en pépinière dans des rangées distantes de deux pieds & demi au moins, & à un pied & demi les uns des autres dans le sens des rangées. S'ils ont été plantés dans un terrain effondré, & que le tems n'ait pas été trop sec, on pourra les écussonner dès le même été. Les *merisiers* se greffent dès la mi-juillet. On peut greffer les mahalebs & *cerisiers* à fruit rond dans tout le mois d'août.

Les sujets sur lesquels l'écusson a manqué peuvent être greffés en fente le printemps suivant.

Si l'on veut avoir des sujets un peu hauts des espèces qui croissent lentement, comme *cerisier* nain, griottier, portugale, &c. il faudra élever d'abord des sujets à la hauteur de huit ou neuf pieds, & les écussonner à six pieds de terre.

Lorsqu'on écussonne sur bois de l'année, ou sur bois de deux ans, bien vivace, il faut délier la greffe par le haut au bout d'une quinzaine de jours ; mais lorsqu'on lie avec du jonc, il se coupe de lui-même. Si les greffes demeuroident trop long-tems ferrées, il s'y amasseroit un dépôt de gomme qui les feroit périr. Sur mahaleb & *cerisier* à fruit rond, la ligature ne fait pas le même effet, parce que ses sujets ne grossissent pas si vite que les *merisiers*.

Il y a aussi une excellente méthode de se procurer vite de bons *cerisiers* pour son usage ; on fait arracher dans les bois des *cerisiers* de cinq ou six pouces de tour par le bas, & des mahalebs de la même dimension, si l'on est voisin des lieux qui les produisent ; on les plante en octobre, novembre ou février, dans la place où ils doivent demeurer, soit en allées, quinconces, ou en files, ou épars dans des massifs ; dès le même été, on peut les écussonner sur vieux bois ; mais il faut s'y prendre dès les premiers jours

de juillet, & laisser la ligature jusqu'en septembre ; si l'opération a été faite avec dextérité, plusieurs de ces greffes réussiront ; là où elles auront manqué, on ménagera, si l'on peut, une belle pousse, pour l'écussonner l'année suivante : la troisième année, on entrera au printemps ceux où la greffe aura péri ; on peut aussi les enter tous le second printemps, & ménager des pousses au-dessous des entes qui n'auront pas réussi, pour les reprendre en écusson au mois d'août de la même année, ou l'été de l'année suivante.

Les *cerisiers* de petite espèce, greffés bas sur mahaleb, forment de jolis buissons qu'on peut planter à 4 ou 5 pieds les uns des autres, & gouverner comme on veut : ces arbres nains figureront aussi très-bien en palissades dans les bosquets, & le ciseau ne fera que multiplier leurs fleurs.

Lorsqu'on met les *cerisiers* en espalier, on se propose pour objet d'avoir des cerises plus tôt ou plus tard : ce sont donc les espèces précoces & tardives qu'il faut mettre à cet usage ; les premières, à l'exposition du midi, du levant & du sud-ouest ; & les autres à celles du nord ou nord-ouest.

Du nombre des premiers, sont le *cerisier* nain précoce, le *cerisier* hâtif, le *mai duke* ; les plus tardifs sont la morelle, le *cerisier* de la touffaint, le paquis, le duke tardif & la cerise de guyenne. Le griottier noue mieux son fruit en espalier qu'en plein vent.

On doit retrancher très-peu de branches aux *cerisiers* en plein vent ; le moins qu'on y peut toucher, c'est le mieux ; plus la tige est basse, c'est-à-dire, plus le tronc est court, & moins la gomme y causera de ravage ; les dépôts se feront alors plutôt dans les branches que dans le tronc ; si une branche est attaquée, on la retranchera ; si le dépôt se fait dans la tige, & que le suc propre se soit entièrement épanché, l'arbre périt.

Les *cerisiers* en espalier sont soumis aux règles générales de la taille, avec cette attention de leur moins retrancher de branches qu'aux autres arbres ; il suffira presque de les bien étendre & de les bien espacer : celles qui se présentent sur le devant, peuvent être coupées à deux ou trois pouces ; elle donneront des boutons à fleur.

Les *merisiers*, guigniers, bigarreautiers, sont très-sujets aux épanchemens de gomme, sur-tout dans les terres succulentes & humides, & si on les a trop enterrés en les plantant. Le *cerisier* veut avoir ses premières racines fort hautes ; voyez-le dans le bois, elles sont hors de terre à leur insertion, & ce n'est qu'à trois ou quatre pieds de la tige qu'elles s'enfoncent, mais elles s'étendent sous une couche très-mince.

J'ai vu en Franche-Comté une cerisaye superbe sur un rocher où il y avoit très-peu de terre ; je pense que les terres sablonneuses, graveleuses, pierrefes, marneuses, sont les plus convenables au *cerisier*.

Si le dépôt de gomme se forme sur le tronc, & qu'on s'en aperçoive d'abord, il faut emporter le dépôt & l'écorce jusqu'au vif, & couvrir la plaie de mousse sèche. Si la gomme se présente sur le tronc en plusieurs endroits, il faut le fendre du haut en bas du côté du nord ; si le dépôt attaque une branche moyenne, il la faut retrancher au-dessous ou rez-tronc ; si c'est une branche principale, il faut la traiter comme le tronc.

Les beaux & excellents fruits que donnent les précieuses variétés des *cerisiers*, nous ont fait oublier l'agrément de leurs fleurs ; cependant comme on n'a au printemps que le plaisir de voir, de sentir & d'espérer, arrêtons encore nos regards sur les scènes riantes qui précèdent les richesses de l'année.

Le mahaleb peut être employé dans les bosquets du printemps, de plusieurs manières ; on peut en faire

de petites allées, en l'élevant à six ou huit pieds de tige; l'employer en buisson dans le fond des grands massifs; enfin, en former des palissades depuis trois pieds de haut jusqu'à 12, selon les lieux & le goût des propriétaires; ces palissades se taillent à merveille & se garnissent parfaitement sous le ciseau; dès la fin d'avril, elles sont couvertes de fleurs blanches & odorantes depuis le haut jusqu'en bas; leur feuillage est petit & d'un verd agréable; comme il dure jusqu'en décembre, & que sa chute n'est précédée d'aucune altération graduée dans la nuance du verd, le mahaleb peut être employé dans les bosquets d'été & d'automne; dans les premiers il figurera encore par le fruit noir dont il est chargé, & qui attire des nuées d'oiseaux: j'ai trouvé sur quelques catalogues une variété de cette espèce, dont le fruit est rouge, & qu'on feroit bien d'entremêler avec l'espèce commune; on m'a dit à Basle que la meilleure eau de vie de cerise, *kirsh wasser*, se faisoit avec les cerises du mahaleb, & qu'elle se vendoit dix sols le pot plus que l'autre; je ne doute pas qu'on ne puisse en faire la base du marasquin, aussi bien qu'avec la cerise marasque de Dalmatie, qui n'est qu'une petite cerise ronde, agreste, semblable à la cerise aigre de nos vignes. Comme les mahalebs réussissent dans les plus mauvaises terres, ce seroit sans doute une très-bonne spéculation que d'en garnir des terrains vagues. Le bois qui est assez dur, coloré & odorant, se vend très-bien aux ébénistes & aux tourneurs.

Le *cerisier nain* de Canada & *ragouminier*, est un joli arbruste qui se couvre de fleurs blanches au commencement de mai ou à la fin d'avril; on doit le placer vers les devants des massifs des bosquets du printemps, parce qu'il ne s'éleve qu'à quatre pieds au plus; ses fruits lui assignent une place dans les bosquets d'été.

Nous avons parlé des *merisier* & *cerisier* à fleur double, & du *cerisier* à fleur semi-double; les *merisiers* à fleur double peuvent être plantés en allées, à neuf ou dix pieds les uns des autres, dans les bosquets du printemps, ou en gros buisson au fond des grands massifs. On peut former avec les autres de petites allées de six ou sept pieds de large, en les entremêlant avec des lilas à fleurs purpurines & à fleurs bleuâtres, élevées en tiges de six pieds; on fera bien aussi d'en former des buissons dont l'effet sera délicieux, dans le fond des massifs, en les interrompant par des arbrustes de la même hauteur, & à fleurs diversément colorées. Le *ragouminier* se multiplie de graine par les marcottes & les boutures, ainsi que par les surçons qu'il pousse autour de son pied; il n'aime pas les terres trop humides.

Je n'ai jamais vu le *cerisier* à feuilles panachées, & il ne se trouve sur aucun des catalogues que je connois, si ce n'est dans le *Traité des arbres & arbrustes* de M. Duhamel; mais je crois bien que par la graine, on a pu obtenir cette variété: on trouve quelquefois des feuilles panachées sur les mahalebs; en enlevant le bouton qui est à l'insertion d'une de ces feuilles, & l'échouffant sur lui-même ou sur un autre sujet, on peut se procurer des mahalebs panachés.

Les catalogues Hollandois nous offrent plusieurs arbres sous le nom de *cerisier*; mais ils se rapportent à différens genres, particulièrement au genre *malpighia*; les deux premières espèces de *malpighia* de Linnæus donnent un fruit acide, ressemblant beaucoup aux cerises; la *malpighia* des Barbades est cultivée dans ce pays pour son fruit; ce sont des arbres de serre-chaude. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* § CERNINUM, (*Hist. anc.*) *Diction. rais. des Sciences*, &c. tom. II, pag. 845, lisez *cerinum vestimentum*; c'étoit un habit couleur de cire, c'est-à-dire

Tom. II.

dire; d'un jaune-pâle, comme s'exprime madame Dacier, sur l'*Epidicus* de Plaute.

* § CERNOPHOROS, lisez *cernophorum*, car *cernophoros* signifie un homme qui porte une coupe ou vase à boire; & *cernophorum*, une danse de gens tenant des coupes dans leurs mains, une danse d'ivrognes. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CERODETOS, (*Musiq. instr. des anc.*) On trouve quelquefois le mot *cerodetos* pour indiquer le sifflet de Pan, parce qu'il étoit anciennement formé de plusieurs tuyaux joints avec de la cire; & remarquez que plusieurs auteurs attribuent l'invention de cet instrument à Marfyas. (F. D. C.)

§ CERVEAU, (*Anatomie. Physiologie.*) Nous ne parlerons ici que du *cerveau* en général, ses parties trouveront leur place.

Ce viscere s'étend à toutes les classes des animaux; mais par une gradation continuelle. Depuis l'homme, dont le *cerveau* est le plus grand & le plus composé, jusqu'aux insectes, il diminue continuellement. Les oiseaux l'ont plus grand que les quadrupèdes, & ceux-ci infiniment plus grands que les poissons. Dans les insectes, ce ne sont que deux petits tubercules, dans lesquels se termine la moëlle de l'épine. Quelques coquillages & animaux marins n'ayant point de tête, ne peuvent pas avoir de *cerveau*; ils ont cependant une espèce de moëlle épinière comme le lievre marin. D'autres petits animaux aquatiques n'en ont aucun vestige, comme les polypes, les orties, les étoiles & les animaux microscopiques.

Nous avons dit que l'homme a le *cerveau* plus vaste que tous les animaux; on l'a contesté. Il y a en effet des singes dont le *cerveau* est au poids du corps entier, comme 1 à 24. Il y a encore de petits oiseaux dont le *cerveau* est au poids de tout le corps, comme 1 à 27. Dans l'homme, cette proportion est dans l'enfant de six ans, comme 1 à 22, & un peu plus petite dans l'adulte, comme 1 à 25, jusqu'à 30.

Mais l'homme est fort gras en comparaison du pingon, du ferein & du singe; cette graisse étant liquide dans l'animal vivant, ne peut pas être considérée comme faisant partie des solides du corps humain. Dans l'homme amaigri, nous sommes persuadés que la proportion du *cerveau* au reste du corps, seroit beaucoup plus considérable.

Sa substance est plus pesante que l'eau: on a observé qu'elle devient plus légère avec l'âge, & qu'elle est très-légère dans les fous; il y a beaucoup d'huile dans le *cerveau*.

Dans l'homme, l'encéphale ressemble à une ovale fort épaisse; dans les poissons, il est très-aplati, il n'a qu'une très-petite hauteur, & il lui manque plusieurs des parties qu'il a dans l'homme. Les oiseaux l'ont plus composé, mais il y conserve des ressemblances considérables avec le *cerveau* des poissons, comme la cavité particulière des couches optiques, le défaut du corps calleux. Les quadrupèdes l'ont plus ressemblant à celui de l'homme. Il est surprenant qu'il s'éloigne davantage du nôtre, dans le chien, qui paroît être un des plus intelligens des quadrupèdes. Cet animal n'a point de glande pinéale. (H. D. G.)

CERVEAU DE MER, f. m. (*Hist. nat. Conchyliolog.*) On voit au volume XXIII, planche XCI du *Recueil d'Histoire naturelle*, la figure de quatre espèces de *cerveau de mer*, c'est-à-dire, de ces polypices de mer dont la charpente pierreuse est plus considérable que la partie animale gélatineuse qui la recouvre, & toute sillonnée en-dessus de lignes ondées, entourées de tous côtés de stries ou de sillons très-nombreux, qui rayonnent autour de ces lignes.

C'est au fond de ces sillons que logent les têtes de

polypes, dont les bras ou filets remplissent les stries qui rayonnent ou qui partent du fillon ondé, comme d'un centre, en sorte qu'autant de fillons ou de lignes principales indiquent autant de têtes de polypiers différens qui, quoique séparés par le haut, sont réunis ensemble par leur partie inférieure.

Le *cerveau* de la *figure 1*, vient de Saint-Domingue; il a jusqu'à quinze à dix-huit pouces de diamètre; sa surface est comme mammelonnée, ce qui lui a fait donner le nom de *cerveau tuberculeux*.

Celui de la *figure 4* diffère du premier, en ce que les cavités de ses fillons sont plus grandes, & leurs lames plus saillantes; il est commun, non pas dans notre Océan, mais dans la Méditerranée.

La troisième espèce de *cerveau* représentée en dessus à la *figure 2*, & de côté à la *figure 3*, est de la mer de Saint-Domingue; elle a les fillons plus allongés & les stries plus larges du double que dans la première espèce. (M. ADANSON.)

CERVELAT, (*Luth.*) espèce d'instrument à anche, dont on se servoit ci-devant, & qui n'avoit en tout que 5 pouces de long. Voyez *fig. 12, pl. IV de Luth. Supplément*. Les huit trous marqués simplement par un cercle sur le collet supérieur de l'instrument, sont là pour indiquer que la pièce de bois qui forme le corps même du *cervelat*, est percée dans sa longueur de huit trous qui se communiquent, en sorte que quoique l'instrument ne soit long que de cinq pouces, il donne cependant un ton aussi grave que s'il étoit long de huit fois cinq pouces, ou de trois pieds quatre pouces; ces huit trous sont cachés sous le collet supérieur, & encore soigneusement bouchés avec des chevilles.

Les trous latéraux sont répandus çà & là sur le corps de l'instrument, & répondent aux différens canaux intérieurs, & c'est ce qui leur donne un air de désordre. Les trous marqués 6 & 7 sont doubles, quoiqu'ils ne produisent chacun qu'un seul ton, parce qu'ils répondent à deux différens canaux intérieurs. Les trous 11, 12, 13 & 14, marqués simplement par des cercles, sont derrière l'instrument & fournissent les tons les plus graves; les trous latéraux étant près les uns des autres, on en couvroit plusieurs du même doigt; enfin, le son sortoit par un trou fait exprès dans le collet inférieur en *D*, & par les quatre trous latéraux *C*.

Le *cervelat* ne produisoit pas plus de tons différens qu'il n'avoit de trous latéraux, & le son en étoit assez semblable à celui qu'on produit en chantant avec un peigne enveloppé de papier. (F. D. C.)

§ CERVELET, (*Anatomie. Physiologie.*) Partie de la moëlle sensitive enfermée dans le crâne. Cette distinction se trouve dans les quadrupèdes, les oiseaux, les amphibiens & les poissons. On le distingue du *cerveau* par sa place qui est toujours postérieure ou inférieure, & par les colonnes médullaires particulières qu'il fournit, & qui se joignent à celles du *cerveau*.

Nous ne le trouvons pas plus solide que le *cerveau*, il y a même plus de substance corticale; il est constamment plus petit que le *cerveau*, mais dans une proportion très-différente. Il a le plus de volume dans les souris, où le *cerveau* n'est que double du *cervelet*. Dans les oiseaux, sa proportion au *cerveau* est considérable.

C'est sur une conjecture que l'on a écrit que le *cervelet* fournit les nerfs vitaux, & que le *cerveau* donne naissance aux nerfs qui servent aux fonctions nécessaires.

Le *cervelet* comprimé, blessé, abcédé, squirrheux, ne cause pas des symptômes qui diffèrent essentiellement de ceux que le *cerveau* fait naître sous les mêmes conditions; comprimé, il cause une soif; blessé, il fait naître des convulsions; squirrheux, il

a causé une stupidité; & dans d'autres exemples observés par nous-mêmes, il n'a pas paru affecter la machine; nous avons vu un enfant aller demander l'aumône, avec un squirrhe considérable du *cervelet*; abcédé, il a causé quelquefois une aliénation d'esprit, & dans d'autres exemples, il ne paroît pas avoir altéré les sens; piqué & percé, il ne tue pas plus vite que le *cerveau* piqué & percé. Des observateurs attentifs ont remarqué que le pouls n'étoit pas altéré par les blessures du *cervelet*; comme au *cerveau*, ses plaies considérables sont mortelles, & les plaies légères peuvent être guéries. L'hypothèse de la fonction vitale du *cervelet* doit donc être retranchée de la physiologie.

Quelle est donc la fonction particulière du *cervelet*? On l'ignore, comme on ignore celle de tant d'autres parties de l'encéphale. Sa fonction doit cependant être importante, puisqu'il se trouve constamment dans plusieurs classes d'animaux. (H. D. G.)

§ CÉSARÉE DE PHILIPPE, aujourd'hui *Bolbec*.
Dictionnaire rais. des Sciences, &c. tom. XI, p. 867, lisez *Balbec*; mais *Balbec* est l'ancienne Héliopolis, & sa position ne convient point à *Césarée de Philippe*. (C.)

CESTAS, (*Géogr. Antiq.*) paroisse du Bourdeinois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon; on y a découvert en 1742 un temple octogone, & plusieurs bas-reliefs, lesquels désignent des fêtes de Cybele, une initiation à ses mystères, & un sacrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *Dissertation* sur ce temple, donnée en 1743 par M. Jaubert, imprim. à Bordeaux, in-12, 189 pages. (C.)

CÉSURE, f. f. (*Belles-Lettres.*) il est dit dans le *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. qu'en latin on donne le nom de césure à la syllabe après laquelle est le repos*.

Dans les vers latins, il y a quelquefois un repos dans le sens, après la *césure*; mais ce repos n'est point de règle, & le plus souvent il n'y est pas. La *césure* est une syllabe qui, à la fin d'un mot, se détache du pied qui la précède, pour faire seule un demi-pied, suivi d'un silence qui achève la mesure, ou pour se joindre, sans aucune pause, à une ou deux syllabes du mot suivant, & former un pied avec elles.

Il semble que dans le premier cas, le silence qui achève la mesure devroit être un sens suspendu; & cependant on ne voit pas que les poètes se soient fait une loi de suspendre le sens à la *césure*:

Odi profanum vulgus, & arceo.

*Districus ensis cui super impiâ
Cervice pendet, &c.*

*Tu, cum parentis regna per arduum
Cohors gigantum scanderet impia. (Horat.)*

Dans le premier de ces exemples, le sens n'est suspendu qu'au dixième tems; dans le second exemple, il n'y a de repos qu'à la *césure* du vers suivant; dans le troisième, il y a deux vers de suite sans aucun repos. Rien de plus ordinaire dans les *Odes d'Horace*.

Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsque la *césure* ne suppose aucun silence après elle, pour achever le pied, & qu'elle se joint immédiatement aux premières syllabes du mot suivant, les poètes ont encore moins pensé à y ménager un repos. Par exemple, dans l'hexamètre, la *césure* ou finale détachée, est après le second pied; or, voyez les vers les plus harmonieux de Virgile, il n'y en a presque pas un où le repos soit après cette syllabe.

Qualis populcâ mœrens philomela sub umbrâ,

*Amiffos queritur fatus, quos durus arator
Observans, nido implumes detraxit; at illa
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat, & mæstis late loca questibus implet.* (Virg.)

Il en est du vers saphique & du vers élégiaque, comme de l'asclepiade & de l'hexametre :

*Latiùs regnes, avidum domando
Spiratum, quam si Libyam remois
Gadibus jungas, &c.* (Horat.)

On voit dans le premier & dans le troisieme vers, la *césure*, ou syllabe en suspens après le second pied, suivie d'un repos ; mais dans le second vers on voit le repos placé au milieu du second pied, & nullement après la *césure*.

De même dans les vers élégiaques ou pentamètres :

*Arma gravi numero violentaque bella parabam
Edere, materiâ conveniente modis.
Par erat inferior versus : rississe Cupido
Dicitur, atque unum surripuisse pedem.* (Ovid.)

Le repos se trouve placé, comme on voit, après le premier pied ; & il n'y en a point après la *césure*.

Ainsi, soit que la *césure* du vers reste absolument isolée, comme dans l'asclepiade, soit qu'elle s'unisse aux premières syllabes du mot suivant, comme dans l'hexametre, les poètes latins ont également négligé d'y suspendre le sens & d'y ménager un repos pour l'oreille.

Pour rendre raison de la *césure* de l'hexametre, on a dit que sans cela il arriveroit souvent que la fin d'un vers & le commencement de l'autre formeroient un vers de la même espece ; & qu'afin d'éviter cette confusion, il falloit que les vers fussent coupés au dixieme tems, c'est-à-dire, au milieu, & non pas à la fin d'un pied. Mais la véritable raison, ce me semble, c'est que la chute du second pied, s'il tomboit sur la fin d'un mot, romproit trop brusquement le rythme, qui soutenu par la *césure*, ou le demi-pied suspendu, en devient plus majestueux. (M. MARMONTEL.)

CÉSURE, (*Musiq.*) ce mot qui ne me paroît pas usité par les François en parlant de musique, l'est par les Allemands, & si je ne me trompe, aussi par les Italiens. Il signifie pour la musique la même chose que pour la poésie, c'est-à-dire, un repos, soit réel, soit possible, & qui, dans le dernier cas se fait sentir, & peut devenir réel par la maniere de l'exécuter, le chanteur & ceux qui jouent d'un instrument à vent, pouvant reprendre haleine à la *césure*, & ceux qui jouent d'une autre espece d'instrument devant la marquer par un nouveau coup d'archet détaché des autres. La *césure* est aussi & plus nécessaire à la musique qu'à la poésie, puisque dans cette dernière il y a des vers où on la néglige, au lieu qu'en musique une piece où le compositeur ne mettroit aucune *césure*, ou bien, où l'exécuteur ne la marquerait pas là où le compositeur l'a mise réellement, paroîtroit embrouillée, froide & traînante ; l'expérience est aisée à faire quant à l'exécution, elle est un peu plus difficile quant à la composition, un homme pour peu qu'il ait de goût & d'oreille, ne pouvant se forcer à composer une piece, même courte, sans y faire sentir de *césure*.

On peut marquer la *césure* musicale ;

- 1°. Par une preuve dans la partie du chant.
- 2°. Par une note plus longue que les précédentes.
- 3°. Quelquefois, mais plus rarement, c'est la marche de la basse fondamentale seule qui marque la *césure* en faisant une cadence parfaite ou imparfaite, rompue ou interrompue. Voy. les différentes sortes de *césure*, fig. 2, planche VI, de *Musique Suppl.*

Souvent encore les manieres 1 & 3, & 2 & 3, de marquer la *césure*, se trouvent reunies ; cela arrive toujours aux cadences. Voyez fig. ci-dessus, mesure 4.

A la rigueur, dans un air, la *césure* musicale qui se marque par une note plus longue que les autres, devroit toujours se rencontrer avec la *césure* du vers, quand il en a, & que la syllabe où tombe la *césure* poétique est longue. Les deux autres sortes de *césure* musicale devoient avoir lieu, lorsque la syllabe est courte, ou le débit vif & animé ; mais à force d'être méthodique, on deviendroit plat & dur : il faut donc se contenter d'observer ces regles dans le récitatif, lorsque le sens est coupé à la *césure*, parce qu'alors le chant n'est qu'une vraie déclamation notée. Remarquez que dans un récitatif animé, il faut employer plus souvent la *césure* marquée par la marche de la basse, que les deux autres qui retardent toujours la déclamation.

La *césure* musicale marquée par une pause, peut aussi, lorsque la pause est courte, servir à marquer la virgule : lorsqu'elle est un peu plus longue, le point & virgule & les deux points ; & même lorsqu'elle est encore plus longue & que la basse fait une cadence quelconque, à marquer le point, mais non le point final qui doit toujours être exprimé par une cadence parfaite.

Ordinairement il ne dépend que de l'exécuteur de faire d'une *césure* musicale, marquée par une note longue, une *césure* marquée par une pause, en prenant la pause sur la durée de la note.

Je dis plus, tout bon exécuteur fait toujours une pause après une *césure*, de quelque espece qu'elle soit ; il est vrai, que quand la pause n'est pas marquée, il la fait si courte qu'à peine on s'en aperçoit.

Quelques-uns nomment encore *césure*, le trait de chant même qui est terminé par une *césure* ; dans ce sens, la première mesure de la fig. 2, planche VI de *Musique*, *Suppl.* est une *césure*.

Enfin, on appelle aussi *césures relatives*, celles qui se suivent immédiatement, sont composées de notes de même valeur, qui durent un temps égal & qui procedent toutes de même, soit diatoniquement, soit par sauts, sans pourtant être entièrement semblables. Les *césures*, n°. 1, 2 & 3 de la fig. 3, planche VI de *Musique*, *Suppl.* sont relatives. (F. D. C.)

CETES ou **PROTÉE**, (*Histoire d'Egypte.*) l'Egypte après la mort d'Actifanes, tomba dans l'anarchie. Les peuples sentirent le besoin d'avoir un maître ; éclairés dans leurs choix & instruits par l'expérience, ils reconnurent qu'une illustre naissance n'étoit pas toujours un gage d'une sage administration : ils choisirent *Cetés* plus connu par le nom de *Protée*, habitant de Memphis, qui, quoique né dans un rang obscur, avoit des droits pour commander aux hommes, puisqu'il avoit toutes les vertus qui pouvoient les rendre heureux. Jamais prince ne s'occupa plus scrupuleusement de ses devoirs. Quoiqu'ayant de l'humanité, il punit avec sévérité les coupables, parce qu'il savoit que l'indulgence enhardit plus souvent au crime qu'elle n'excite à la vertu. On prétend que sous son regne, Pâris & Helene aborderent en Egypte : *Cetés* religieux observateur de l'hospitalité, auroit cru en violer les droits, s'il eût puni ces amans adulteres ; mais trop équitable pour les laisser jouir paisiblement de leur crime, il leur enleva les trésors qu'ils avoient ravis à Ménélas, auquel ils furent restitués. *Cetés* partageoit son tems entre les soins du trône & l'étude de la magie qui n'étoit que la connoissance des procédés de la nature. La fable nous apprend qu'il prenoit toutes sortes de formes, c'est-à-dire, que son génie se plioit à toutes les circonstances : d'autres prétendent que cette fable tire son origine de la coutume introduite

par ce prince, d'orner la tête des rois d'Egypte de figures d'animaux, & qui devint le symbole du pouvoir suprême. On le confond quelquefois avec le Sethos de Manethon, & quelquefois avec Typhon, dont l'histoire a été défigurée par le mensonge des poètes. Il fut adoré comme le dieu de la mer, parce que sa domination s'étendoit sur les côtes maritimes de l'Egypte; c'est en ce sens qu'Homere l'appelle le ministre ou le lieutenant de Neptune; Newton est persuadé qu'il n'eut jamais le titre de roi & qu'il n'eut que l'administration subordonnée de la basse Egypte. Les peuples heureux sous son gouvernement le désirerent après sa mort, & ils lui érigèrent un temple célèbre à Memphis. (T-N.)

§ CETRARO, (Géogr.) petite riviere d'Italie... *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. tom. II, p. 870.* C'est le nom d'une ville que Baudrand a pris pour celui d'une riviere, & l'on a copié cette faute. (C.)

CEYX, (Myth.) fils de Lucifer, régnoit paisiblement à Trachine: pour se délivrer de l'inquiétude que lui causoient de funestes présages depuis la mort de son frere Dédalion, il résolut d'aller à Claros consulter l'oracle d'Apollon. Alcyone son épouse, qui l'aimoit tendrement, fit son possible pour le dissuader de ce voyage, ayant un secret pressentiment du malheur qui devoit arriver à son époux; mais Ceyx fut inébranlable dans sa résolution & promit d'être de retour avant deux mois. Cependant il fait naufrage, & Morphée fut dépêché par le dieu du sommeil pour en aller apprendre la triste nouvelle à Alcyone. Cette tendre épouse courut aussi-tôt sur le rivage à l'endroit d'où Ceyx étoit parti, & à peine y fut-elle arrivée, qu'elle aperçut le cadavre de son mari: elle s'élança aussi-tôt dans la mer & se jeta sur le corps de Ceyx. Les dieux touchés du malheur de ces deux tendres époux, les changerent en oiseaux. Depuis cette métamorphose, ils conservent l'un pour l'autre le même amour & les mêmes empressements, & pendant les sept jours qu'Alcyone couve ses œufs dans un nid qui est suspendu à un rocher sur la surface de l'eau, la mer est calme; Eole en faveur de ses petits-fils, tient les vents enchaînés & les empêche de souffler. (+)

C H

CH, (Gramm.) L'aspiration exprimée par ces deux lettres gutturales, a disparu dans la prononciation romaine & françoise, de tous les noms gaulois & germains qu'elle terminoit, & même au milieu ou au commencement des mots, sur-tout lorsqu'elle étoit suivie d'une voyelle; c'est-là une regle générale dont on ne connoît pas d'exception. C'est en conséquence de cette regle que Clovis, qui se trouve écrit Hludovicus dans le *Testament de S. Remi*, & Clothowechus dans les *Lettres de Clovis aux évêques de la Gaule*, ainsi que dans celle que lui adressa le concile d'Orléans en 511, se lit sur les monnoies *Chlodevius* & *Clodeveus*. Les monétaires suivoient la prononciation gauloise. Les Grecs en avoient fait *ΧΛΟΔΑΙΟΣ*, *Clodius*; c'est ainsi qu'il se lit dans *Agathias*. Les Romains d'Italie avoient supprimé l'aspiration initiale. Clovis est appelé *Luduin* ou *Lodoin* dans les *Lettres latines* que Théodoric lui écrivoit.

L'usage de notre langue est contraire à celui des autres, en ce que les langues dérivées de la teutonique & quantité d'autres prononcent les lettres *ch*, avec une forte aspiration, que les François ne sauroient imiter, quand ils ont atteint un certain âge, sans l'avoir apprise. Le *X* des Grecs & le *ch* des Latins sont aussi des lettres très aspirées; mais dans nos mots françois, nous prononçons *ch* comme les Allemands prononcent *sch*, les Portugais leur *X*, & les Anglois

sh, c'est-à-dire, comme nous faisons dans les mots *charité*, *cher*, *déchirer*, *cheoir* & *chûte*; ainsi il n'est pas étonnant que plusieurs noms étrangers, que nous écrivons par *ch* en notre langue, soient écrits par *sch* ou *sh*, ou par *X* chez les peuples nos voisins. (+)

CHABOT, f. m. (terme de Blason.) meuble d'armoiries qui représente un petit poisson, qu'on trouve dans les ruisseaux & rivières, il a la tête grosse à proportion du reste du corps, & va en diminuant jusqu'à la queue; il paroît en pal, la tête en haut, montrant son dos.

Le mot latin est *gobius*, *gobio capitatus*; son étymologie du latin *capito*, lui a été donnée à cause de la grosseur de sa tête.

Chabot de Jarnac en Poitou; d'or à trois chabots de gueules. (G. D. L. T.)

* § CHADER, (Géogr.) est au-dessous & non au-dessus du confluent du Tigre & de l'Euphrate. C'est une faute typographique.

§ CHAGNI, (Géogr.) petite ville du Châlomois, entre Beaune & Châlons; sur la route de Lyon à Paris; c'est une baronnie appartenant à M. de Clermont-Montoison. L'empereur Lothaire data une charte de ce lieu en 840.

Eudes, de la maison de Bourgogne, seigneur de Montagu & de Chagni, accorda des privilèges à ce lieu en 1224.

Philippe de Maifere, docteur en Théologie, né à Chagni en 1630, a donné plusieurs ouvrages au public, dont on voit la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, t. II, p. 8. Il mourut en 1709, conseiller clerc au présidial de Châlons-sur-Saône.

CHAGNI sur la Deheune ou Dehune, & non Duefne, comme l'écrivit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. d'après la Martinière, est un passage très-fréquenté, il s'y fait un grand commerce de vin. (C.)

CHAINE de trills, (Musique.) les Italiens appellent *catena di trilli*, une suite de trills: n'ayant point d'expression françoise pour désigner cette figure du chant, j'ai traduit l'Italien mot à mot. Voyez une chaîne de trills à la fig. 4, planche VI de *Musique*. *Suppl.* (F. D. C.)

* § CHAIR, ... « Les Hébreux s'abstenoient de la » chair de certains animaux, parce qu'ils la croyoient » impure. S. Paul dit que plusieurs fideles se fai- » soient un crime de manger de la chair des animaux » consacrés aux idoles; mais il ajoute que tout est » pur pour ceux qui sont purs ». S. Paul en parlant des Idolothytes, n'ajoute point que tout est pur pour ceux qui sont purs. C'est dans le huitième chapitre de la première aux Corinthiens, que S. Paul parle des Idolothytes; & c'est dans le premier chapitre de l'Épître à Tite, écrite neuf ans après la première aux Corinthiens, que S. Paul dit que tout est pur pour ceux qui sont purs; ce qu'il n'applique point aux Idolothytes; mais à la distinction des viandes marquées par Moïse. Quoique les idoles ne soient rien, dit le grand Apôtre, toutefois parce que ce qui leur est immolé est consacré aux démons, vous ne devez pas en manger quand vous le connoissez pour tel, puisque vous ne pouvez en même tems participer à la table du Seigneur, c'est-à-dire, à son corps, & à la table des démons. Ce sont les termes de M. l'abbé Fleury, dans son *Analyse de l'Épître aux Corinthiens*, dans le premier volume de son *Histoire Ecclésiastique*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

CHAISE, f. f. (Art méchaniq. Antiq.) L'on trouve sur les monumens, des chaises de différente forme. On en voit à bras, à-peu-près semblables à celles d'aujourd'hui. Outre ces chaises à bras, il y avoit de grands tabourets ou escabelles, de forme assez différente: tels les voit-on dans le tombeau de Cestius & dans un autre. Il y avoit, selon Lampride, des chaises à porteur pour les femmes, dont les unes

étoient de cuir, les autres ornées d'ivoire, & les autres argentées. Il y en avoit qui étoient toutes d'ivoire, dit Polybe, & celles-ci étoient fort estimées à Rome. Nous voyons, dans l'arc de Constantin, Trajan sur une espèce de massif qu'on nommoit *suggestus*, assis sur un pliant, sur lequel est un coussin, qui a à chaque coin la tête d'un lion représentée. Une chaise assez extraordinaire se trouve au triclinion de S. Jean de Latran; elle est de nattes entre-tissues, & a un grand dossier, qui est voûté par le haut, pour mettre la personne assise entièrement à couvert.

Voilà les sieges que l'on croit qui étoient en usage dans les maisons. Personne n'ignore qu'il n'y avoit ordinairement point de siege pour s'asseoir à table, & que les convives étoient à demi-couchés sur le lit: coutume qui s'étoit introduite dans les tems postérieurs; car du tems d'Homere & dans les siècles suivans, on s'asseyoit sur des chaises autour de la table comme aujourd'hui. Il y avoit encore d'autres espèces de chaises, comme le *seliquastrum*, qui étoit, à ce que l'on croit, une chaise pour les femmes, fort simple dans sa figure.

Il y avoit encore des chaises pour les bains, des chaises curules pour la magistrature & pour les édiles, dont on voit souvent la forme sur les médailles; mais rien de cela n'entroit dans l'ameublement. Voyez ci-après CHAISE CURULE.

Dom Bernard de Montfaucon, dans son *Antiquité*, présente une planche qui contient un tabouret, une petite chaise, un pliant de la forme des chaises curules, qu'on voit souvent sur des médailles; quatre grandes chaises, dont quelques-unes approchent assez de la forme des chaises d'aujourd'hui, à cela près, qu'elles n'ont point de bras.

Les dames Romaines avoient des chaises sur lesquelles elles se faisoient porter: les valets, destinés à porter ces chaises, s'appelloient *cathedrarii*. Voyez nos planches d'Antiquités, Supplément, planche V, où nous donnons la figure d'un grand nombre de chaises antiques.

Les Chinois ont comme nous dans leurs appartemens, des chaises, des tabourets & de fauteuils à bras: mais la plupart des peuples qui suivent le culte de Brama ou la religion de Mahomet, s'asseyoient sur des carreaux rembourrés; pour l'ordinaire ils ont les jambes croisées. Les Sauvages de l'Amérique, par usage, & les Carmélites, par piété, s'accroupissent, c'est-à-dire, s'asseyoient sur leurs talons. Presque tous les autres peuples s'asseyoient sur des chaises, sur des tabourets, ou sur des bancs.

Il est évident, par les médailles & par les monumens découverts dans Herculané, que les Grecs & les Romains avoient, ainsi que nous, l'usage des chaises à dossier, dont le bois étoit tourné ou sculpté; ils avoient, outre cela, des tabourets, des bancs, des chaises à pliant, c'est-à-dire, dont les pieds mobiles formoient une X. Le dossier de leur chaise n'étoit pas rembourré. L'on présume qu'ils n'avoient pas imaginé les chaises nattées en rézeau avec des cordes, ou avec de l'osier à jour.

Les chaises rembourrées sont très-agréables, mais elles nuisent beaucoup à la santé. Les personnes qui sont nécessitées à travailler pendant très-long-tems dans leur cabinet, ne devoient jamais se servir que des chaises nattées à jour, en canne, en jonc, en corde, ou même en fil d'archal. (V. A. L.)

CHAISE portative à la promenade, (Menuisier.) Il y a quinze ans qu'un particulier de Grenoble imagina de diviser sa canne en trois parties, assemblées avec des viroles comme les bayonnettes, & de faire servir ces trois morceaux à soutenir deux petits morceaux de planche rembourrés & unis par le moyen de deux chevilles. Cet attirail léger composa une chaise portative. Quelques mois après, un autre par-

ticulier de la même ville, tenta de perfectionner cette invention; il divisa sa canne en deux parties égales, & il fit refendre la partie supérieure dans toute sa longueur: pour unir ces trois morceaux de bois, & pour achever d'en former une chaise, 1°. il fit tourner un morceau de bouis, large d'environ cinq pouces, & épais d'environ quatorze lignes; 2°. il fit percer ce morceau de bouis en biais, de façon que la noix servoit à permettre aux trois parties de la canne d'entrer jusques à la moitié de leur longueur, de façon que les trois bâtons étoient écartés: dessous ils formoient un triangle ou trépied qui appuyoit sur la terre; ils étoient également écartés en-dessus, & formoient un triangle, garni de trois petites pointes de fer, où l'on croche un morceau de couti très-fort & garni de tresses: c'est sur ce couti que l'on s'assied. Cette chaise portative est très-utile à la promenade & dans les spectacles: elle est très-légère: toutes les pièces de cette canne s'unissent par le moyen d'une pomme & d'une virole ou morne, dans laquelle on fait entrer les parties de la canne. (V. A. L.)

CHAISE CURULE, (Histoire anc.) est un petit siege en marquetterie, sur lequel certains magistrats de l'ancienne Rome avoient droit de s'asseoir dans les temples & dans les palais où ils rendoient la justice. Les chevaliers Romains qui avoient été magistrats, & qui avoient eu permission de siéger sur la chaise curule, avoient droit de donner leur suffrage dans le sénat, quoiqu'ils ne fussent pas nommés sénateurs; on les appelloit *senatores pedarii*, parce qu'ils donnoient leur suffrage par accession, c'est-à-dire, qu'au lieu d'opiner, ils alloient auprès du sénateur dont ils suivoient l'avis. Cet usage automatique a été mal-à-propos conservé jusqu'à ce jour dans certains tribunaux que l'on ne doit pas nommer.

L'on a trouvé dans Herculané quantité de statues assises sur des chaises curules, semblables à celles que l'on voit communément sur les médailles. (V. A. L.)

CHAISE CHIRURGICALE, (Chirurgie.) On nomme ainsi une chaise propre à faire les opérations de chirurgie, que l'on ne pourroit pas faire aussi commodément ni aussi promptement sur une chaise ordinaire, ni sur un lit; car l'humanité fait au chirurgien un devoir de chercher les moyens d'abrèger la durée des opérations pour en diminuer les douleurs; il est sûr aussi de mieux opérer lorsqu'il le fait avec plus d'aisance. Le mécanisme de la chaise qui va faire le sujet de cet article, nous paroît réunir ces deux points essentiels. Elle est de l'invention de M. G. Arnaud, docteur en Médecine, ancien membre de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & un des professeurs de l'École de S. Cosme, membre de la Société des chirurgiens de Londres. Nous allons suivre pas-à-pas l'excellent mémoire dont il a accompagné cette ingénieuse invention.

Avantages de la chaise chirurgicale. Cette nouvelle chaise devient d'une utilité générale dans les opérations de la tête & de la face, dans celles de la poitrine & du bas ventre, dans les opérations du fondement, du périnée, de la vulve & du vagin, dans les accouchemens naturels ou laborieux, sur le côté ou sur le dos; elle est très-commode pour les amputations des extrémités. On jugera de ses avantages par les explications que je donnerai de son mécanisme.

Dans l'application du trépan, des assistans soutiennent souvent la tête du malade assez imparfaitement, & embarrassent quelquefois l'opérateur plutôt qu'ils ne l'aident. Par l'usage de la chaise la tête est fixée d'une manière invariable.

Dans les opérations de la poitrine & du bas-ventre, les lits gênent inmanquablement. La chaise,

proportionnée en ses dimensions, donne toute l'aïance nécessaire au malade & au chirurgien.

Pour l'opération de la lithotomie, les malades sont plus solidement établis en place, & l'on évite l'embarras de serviteurs souvent trop foibles, & quelquefois mal-intentionnés.

On a le même avantage dans les autres opérations du périnée.

Les forces de quatre hommes ne suffisent souvent pas pour contrebalancer celles d'un malade robuste, à qui l'on fait l'opération de la fistule à l'anus. On a le choix avec la *chaise* d'opérer par devant, par derrière, ou sur le côté, sans avoir besoin de personne pour tenir le malade. Il se trouve fixé dans l'instant d'une manière si solide, qu'il ne peut pas remuer.

Dans les accouchemens laborieux, les femmes étant sur des lits ordinaires, ou disposés exprès, changent sans cesse de situation: celles qui les assistent n'ont souvent ni la force, ni l'intelligence nécessaire; la compassion les porte à leur laisser prendre des postures contraires à leur délivrement. Par le moyen de la *chaise*, les malades peuvent rester pendant plusieurs heures dans la même attitude; quand elles en ont une fois choisi une commode & aisée pour elles & pour ceux qui opèrent, une seule assistante devient suffisante.

Rien n'est plus difficile que de faire des recherches particulières aux femmes qui sont soupçonnées d'avoir ou qui ont en effet quelques maladies à la vulve, dans le vagin, ou à la matrice; les plus libertines ont une sorte de pudeur qui les empêche de se livrer aux examens nécessaires; elles ne veulent souffrir aucun témoin. Le chirurgien est donc obligé de faire tout lui-même; d'écartier les cuisses & les maintenir dans cette attitude; c'est tout au plus ce qu'il est capable de faire. Comment peut-il ensuite ouvrir les lèvres & les maintenir écartées? Faut-il faire la moindre opération à la vulve, ou dans le vagin, il lui est impossible d'agir. On obvie à ces inconvénients & à une infinité d'autres, par le moyen de la *chaise*. La malade, nullement prévenue qu'elle doit y être assujettie sans pouvoir faire le moindre mouvement, s'y assied sans méfiance, & elle se trouve livrée, comme malgré elle, à l'examen le plus scrupuleux. Le chirurgien a la liberté, sans aucune opposition, d'exécuter les opérations nécessaires.

Quand on ne retireroit de cette *chaise* que la facilité d'observer les maladies des parties naturelles des femmes, les malades y gagneroient beaucoup, & l'art en tireroit de grandes connoissances. J'ose dire que l'on ne connoît pas assez-bien les maladies de ces parties, parce que l'on n'a jamais pu les considérer assez exactement. De plus, il manque à la chirurgie un *speculum* propre pour voir distinctement dans le vagin; tous ceux que nous avons sont mal construits & insuffisans. Il résulte toujours de leurs usages, qu'après avoir fatigué, & souvent mutilé les malades, on n'a pu rien distinguer. J'en ai trouvé un qui, à ce que je crois, répond mieux à l'intention que l'on a de conduire les rayons de lumière jusqu'au fond du vagin. Voyez *SPECULUM UTERI (Chirurg.) Suppl.*

Les amputations des extrémités peuvent être faites par le moyen de cette *chaise* sans gêne pour les malades ni pour les chirurgiens, le corps & l'extrémité sur laquelle on opère étant placés d'une manière à ne souffrir aucune variation.

Bien convaincu des avantages de cette *chaise*, je ne puis qu'en désirer la perfection & l'usage; le vrai moyen d'y réussir, est de la soumettre au jugement du public.

Construction & mécanisme de la chaise chirurgicale.

L'expérience constante que j'ai faite depuis longtemps des avantages de cette *chaise*, me porte à croire

que les gens de l'art pourront la faire exécuter. Je crois devoir leur épargner des tentatives, peut-être inutiles, & les recherches qui m'ont dirigé dans sa première construction. Je rendrai compte des sujétions & de leurs difficultés principales, après avoir déterminé en détail les noms & les mesures des différentes parties.

Le dessein en perspective, *planche III de Chirurg. Supplément*, ne contribuera qu'à donner l'idée générale de l'aspect; mais on trouvera dans les trois dessins géométriques qui suivent, les mesures précises des parties avec le secours de l'échelle qui accompagne ces dessins parfaitement conformes à l'original, dont les proportions sont relatives à la stature moyenne du chirurgien, & propres à celles de tous les malades.

Les caractères indicatifs des parties semblables, lettres & chiffres, sont les mêmes dans tous les dessins, & y sont répétés uniformément. C'est une des meilleures manières de s'expliquer clairement dans un détail qu'on ne sauroit rendre avec trop de simplicité. On ne peut dispenser le lecteur de la peine de les rechercher & de les suivre en même tems dans les *planches III, IV & V*. J'y ai ajouté une explication succincte; c'est tout ce que j'ai pu faire de mieux pour soulager son attention.

Parties de la chaise chirurgicale, avec leurs dimensions en pieds, pouces & lignes, mesure de France.

a, a, a, a.	Quatre roulettes à l'angloise.	pi.	po.	lig.
	Hauteur	0	1	0
b, b, b, b,	Quatre vis à oreilles, en fer, chacune dans un écrou de cuivre qui communique à la douille des roulettes pour en arrêter le mouvement à l'endroit où la <i>chaise</i> doit rester stable.			
	Longueur commune de toutes les vis de la <i>chaise</i>	0	1	6
	Diamètre	0	0	3
	Oreilles	0	1	0

Voyez article 6 des sujétions.

Menuiserie. Bois de hêtre.

c, c, c, c.	Quatre pieds quarrés à vive arrête par bas, à chamfrain par haut. Grosseur, deux à deux pouces.			
	Première partie quarrée jusqu'au-dessus de la seconde traverse. Hauteur . .	1	10	0
	Seconde partie à chamfrain jusqu'au-dessus de la traverse du bras. Hauteur	0	11	0
	Hauteur totale du bâtis	2	9	0
	Longueur du bâtis en face & hors d'œuvre.	2	3	0
	Largeur latérale du bâtis hors d'œuvre	2	0	0
	Cambrure des deux pieds de derrière par bas, depuis la largeur hors d'œuvre.	0	3	0

Voyez article premier des sujétions.

d, d, d, d.	Quatre premières traverses par bas, assemblées à tenon & mortoise, affleurées au parement extérieur des pieds. Hauteur	0	1	9
	Épaisseur	0	1	0
e, e, e.	Trois secondes traverses; une derrière, & deux latérales, assemblées & affleurées comme les précédentes. Hauteur	0	2	6
	La traverse de derrière. Épaisseur . . .	0	1	3
	Les deux traverses latérales, chacune. Épaisseur	0	2	9
	Dans la hauteur de sept pouces & demi de ces trois secondes traverses, sont distribuées en face:			
	Un tiroir. Hauteur hors d'œuvre . . .	0	4	0
	La seconde traverse de devant. Hauteur	0	2	0

Le

	pi.	po.	lig.
Le chaffis mobile du siege. Hauteur <i>Voyez article 2 des sujétions.</i>	o	1	6
e. Seconde traverse de devant. Epaisseur	o	1	3
f, f. Deux bras, assemblés entre les montans des quatre pieds. Grosseur, deux à deux pouces.			
g. Chaffis du dossier mobile. Panneau enrasé. Hauteur	2	4	o
Largeur	2	3	o
Épaisseur	o	1	3
Le même panneau, enrasé au parement de derriere. Épaisseur	o	o	6
h, h. Deux marche-pieds mobiles, montés sur deux tourillons de fer, avec douilles de cuivre, entre les deux pieds de devant & les deux pieds de derriere. Hauteur comptée du plein-pied jusqu'au-dessus du marche-pied	o	7	o
Largeur	o	8	9
Épaisseur	o	o	9
i, i, i, i. Quatre supports de même épaisseur.			
Largeur	o	1	6
On voit les marche-pieds abaissés & relevés avec les arcs qu'ils décrivent, <i>planche V, lignes ponctuées.</i>			
j. Tiroir, construction ordinaire. Il occupe tout l'espace entre les quatre pieds qui en determinent les dimensions. Serrure, clef, gâche & entrée. Quelques instrumens se mettent dans ce tiroir, & les pieces de la <i>chaise</i> qui se démontent dans de certaines opérations.			
k, k. Chaffis du siege à coulisse. Mêmes dimensions que le tiroir, & assujetti séparément aux mêmes mouvemens; garni d'un fond sanglé, d'un premier couffin dormant, à murailles, & piqué avec cloux dorés, & boucle pendante. Largeur	o	1	3
Épaisseur	o	1	6
Panneau enrasé en-dessous du même chaffis. Épaisseur	o	o	6
l. Second couffin à la main. Moins avancé de cinq pouces que le précédent, même largeur, à murailles, & piqué.			
m. Dossier, garni, piqué, & sans muraille; derriere uni, & cloux dorés.			
n, n. Deux bras, sans liaison avec le dossier, garnis suivant l'usage. Les deux montans de chaque bras sont coupés quarrément à la hauteur du premier couffin dormant, & les bras se démontent en les levant. Les huit bouts montans coupés sont garnis chacun d'une frette entaillée de son épaisseur. Hauteur	o	o	4
Épaisseur	o	o	1
Ils se réunissent deux à deux par un goujon fixé dans chacun des montans des deux bras garnis; chaque goujon entre avec précision dans une des douilles noyées dans la hauteur des montans au-dessus des secondes traverses latérales e, e, & est arrêté par une vis. Portée d'un goujon. Longueur	o	3	o
Diametre	o	o	6

	pi.	po.	lig.
dessus assemblés, collés, chevillés & finis proprement suivant l'art, ont toute la force & la solidité nécessaires, sans le secours des équerres de fer qu'on pourroit y ajouter.			
L'étoffe des garnitures, camelot moiré-verd de Saxe, paroît fort convenable & bien assorti pour l'effet, avec la couleur des cuivres dorés ou polis des autres parties de la <i>chaise</i> . <i>Cuivre fondu, poli.</i>			
o, o. Deux fléaux pour le mouvement du dossier. Méplats, centrés sur chacune des deux fiches, à nœuds du dossier. Elles portent chacune un mamelon, naissant du dernier nœud prolongé, qui reçoit le fléau arrêté par un écrou sur la tête à vis du même mamelon. Hauteur	2	10	o
Grosseur, huit à dix lignes.			
1. Talon renversé, rachetant la fallie du fléau sur l'épaisseur du chaffis du dossier g, auquel le fléau est arrêté par trois fortes vis à tête perdue, enforte que le mouvement du fléau détermine celui du dossier.			
2. poignée.			
Hauteur, sans le bouton	o	1	6
Diametre	o	1	3
p, p. Deux boutons portant une broche de fer mobile. La broche passe au travers de la poignée, & fournit une longueur d'un demi-pouce au-delà du fléau, arrondie par le bout. Premier diametre	o	o	2
Du côté du bouton. Second diametre	o	1	$\frac{1}{2}$
Au moyen de l'épaulement pratiqué dans le trou fait sur ses deux diametres, au travers du fléau & de la poignée, en proportion avec la broche, on peut la tirer sans qu'elle échappe, lorsque le bouton est vissé dessus: mouvement nécessaire à la liberté du fléau qu'on arrête en la poussant dans les trous qui la reçoivent. <i>Voyez article 5 des sujétions.</i>			
q, q. Deux régulateurs de l'inclinaison du dossier. Chaque quart de cercle, centré sur le fléau, entaillé de son épaisseur dans les pieds & dans les traverses, percé de trous fraisés à leur entrée, espacés de pouce & demi en pouce & demi pour recevoir la broche de la poignée qui arrête le fléau de trou en trou à volonté. Largeur	o	1	3
Épaisseur	o	o	4
Diametre des trous	o	o	$1\frac{1}{2}$
L'arc que décrivent les fléaux, le dossier & ses supports, jusqu'à ce qu'il soit horizontal, est dessiné en lignes ponctuées, <i>planche V.</i>			
r, r. Deux crampons de retenue.			
s, s, s, s. Quatre tourillons, avec leur chape quarrée, vissée par les deux bouts. Deux de ces tourillons sur les pieds de devant, à la hauteur de la seconde traverse e, & les deux autres, sur l'épaisseur du dossier. Hauteur des tourillons	o	1	6
Diametre	o	o	6

On passe des lacs dans tous les tourillons, tels que les lacs dessinés au dossier de la *planche III*.

1, 1. Deux écrous, en piece quarrée, avec leur vis, posés sur les pieds de devant, à la hauteur du milieu, de l'épaisseur du chassis du siege *k*.
Grosneur, six à douze lignes.

Les vis se présentent au fond de la rainure du chassis, qui est à coulisse, & servent à le fixer à quelque point qu'il soit tiré.

2, 2. Deux registres sous le siege à coulisse. Bouton & entrée. Grosneur, dix à dix lignes.
Voyez article 3 des sujétions.

3, 3. Deux fiches à nœuds, posées sur les deux pieds de derriere. Une des ailes, hatée & coudée, entaillée de son épaisseur pour passer derriere le chassis du dossier & ne point gêner la garniture; le dernier nœud prolongé en mamelon, qui reçoit les fléaux *o, o*. Diametre 0 0 5

4, 4. Deux supports posés sur le dossier. Couplet & talon par haut, entretenus par une traverse arrêtée au milieu du dossier par un crampon tournant *y*. Grosneur des supports, quatre à six lignes.

Ces deux supports se lâchent, & mettent les fléaux en repos quand le dossier doit rester de niveau. *Voyez planche V, lignes ponctuées.*

Les pieces suivantes ne sont point de construction connue; elles exigent par cette raison un plus grand examen des desseins.

3. Tringle au-dessus du dossier, quarrée, mobile.
Longueur hors d'œuvre 2 4 4

4, 4. Ses deux branches en équerre.
Longueur hors d'œuvre 0 8 0
Grosneur, huit à huit lignes.

5. Tringle sur le chassis du siege à coulisse *k*. Quarrée, fixe. Longueur hors d'œuvre 1 10 0
Retour d'équerre 0 1 6
Grosneur, six à six lignes.

Ces deux tringles sont à vive-arrête, & reçoivent des pieces coulantes qui les embrassent quarrément: je nommerai ces pieces, *coulans*.
Voyez article 4 des sujétions.

6, 6. Coulans de la tringle du siege. Douille quarrée en-avant, chanfrein sur les arrêtes. Hauteur 0 2 0
Grosneur, quinze à quinze lignes.
Percée en douille, d'un trou perpendiculaire ou à plomb. Diametre 0 0 6
Coulant. Hauteur & largeur 0 1 6
Epaisseur 0 1 3
Epaisseur autour de la tringle 0 0 6

Une vis au coulant pour ferrer sur la tringle, & deux vis à piece quarrée pour ferrer sur la tige d'un portant qui y est introduite. Je donne ce nom de *portant* à une sorte de croissant garni, monté sur une tige, par préférence à celui de sa figure: il sert en effet à porter les membres du malade. *V.* plus particulièrement la *planche III, 7.*

7, 7, 7. Trois portans d'une seule piece. Tige ronde, terminée par un dé,

d'où naissent deux branches cintrées, larges, minces, arondies, percées de plusieurs trous près des bords pour y attacher des garnitures de peau matelassées.

Tige. Hauteur 0 5 0
Diametre 0 0 6
Dé. Buse quarrée 0 1 0
Hauteur 0 0 9

Ouverture des branches dans œuvre.
Grand diametre 0 7 0
Hauteur du rayon 0 4 0
Epaisseur des branches à la sortie du dé
A leur extrémité 0 0 4
Largeur des branches à la sortie du dé
A leur extrémité arondie 0 1 0

Les arrêtes adoucies.
La tige des portans introduite dans la douille quarrée des coulans, on peut tourner, hausser, baisser, ajuster & arrêter les portans en serrant les deux vis de la piece quarrée qui sert de douille.
Voyez article 6 des sujétions.

8. Bougeoir à quatre couplets, monté sur une tige semblable à celle des portans, même service.

Les deux portans au bout des bras de la chaise n'ont point de coulans. La douille quarrée, porte, par haut, une queue droite qui joue sur une platine en patte-d'oie, & décrit un arc qui permet d'avancer les portans en dedans de la chaise, ou de les tourner en-dehors. La platine, percée de trous réglés sur le centre de la queue droite, reçoit une cheville à oreilles, qui les traverse toutes deux, & fixe les portans au point qu'ils doivent être arrêtés.
Voyez le détail des pieces, planche IV, figures 3, 4, 5.

Platine en patte-d'oie, entaillée de son épaisseur dans le bras, & vissée dessus.
Longueur 0 7 0
Largeur près des clous de la garniture 0 2 0
Largeur au milieu de la patte-d'oie 0 5 0
Epaisseur 0 0 6

Au travers de cette queue, & à son centre passe un petit boulon dont la tête est au-dessus de cette même queue, & l'écrou sous le bras. C'est sur ce boulon que toute la piece joue.
Diametre du boulon 0 0 6

Chevilles à oreilles. Mêmes dimensions que les vis. Son trou, au milieu de la queue de la piece quarrée, correspond à tous ceux de la platine en patte-d'oie, percés à un demi-pouce du bord.
Diametre des trous 0 0 1
Distance d'un trou à l'autre 0 0 3

9, 9. Deux boîtes de la tringle au-dessus du dossier *g*, de forme quarrée à vive-arrête, chanfrein haut & bas, & du côté des clous de la garniture, vissées sur l'épaisseur du chassis du dossier qu'elles embrassent d'un pouce.
Hauteur 0 6 0
Largeur 0 2 0
Epaisseur 0 1 10

Chacune de ces boîtes, assorties de deux vis, reçoit une des branches de la tringle du dossier: elles y entrent

quarrément : on les hausse & baisse à volonté ; elles y passent d'un bout à l'autre , & descendent plus bas d'un pouce quatre lignes ; les vis les ferment & les retiennent à différentes hauteurs.

10, 10. Deux coulans de la tringle au-dessus du dossier. Affortis d'une vis en-dessus, & d'une vis par derriere, les arrêtes adoucies, mamelons en-avant. Hauteur & largeur	o	o	8
Epaisseur	o	1	3
Epaisseur autour de la tringle	o	o	6
Mamelon rond, le bout quarré, l'arrête arondie. Longueur	o	1	4
Diametre	o	o	6

Ces mamelons sont destinés à passer dans une douille de même longueur, qui fait partie d'une des branches de la têtiera mobile, unie aux deux coulans.

11. Têtiera mobile. En deux branches égales & séparées qui, rapprochées, forment les trois quarts d'un cercle ouvert en-devant. Diametre	o	8	o
--	---	---	---

Branches. Angles des bouts arondis, arrêtes adoucies, percées de trous à trois lignes près des bords, pour y attacher une garniture. Hauteur	o	1	9
Epaisseur	o	o	2

Tourillon au bout de chaque branche, pour y passer un lacs. Hauteur	o	1	3
Diametre	o	o	4

Douille assortie de deux vis, forée de la grosseur & longueur des mamelons des coulans. Longueur	o	1	4
Diametre hors d'œuvre	o	1	o

Les deux coulans permettent d'élargir ou de resserrer la têtiera jusqu'à son plus petit diametre, afin d'y introduire plus ou moins de garnitures. A la faveur des mamelons, des douilles & de leur vis, chaque branche peut prendre un degré d'inclinaison plus ou moins grand d'un côté ou de l'autre. Voyez planche IV, figure 2.

Sujétions & leurs difficultés.

1. *Pieds de derriere.* La cambrure qu'ils doivent avoir par le bas n'est pas la seule sujétion, l'épaisseur du chaffis *g*, du dossier *m*, en fait une seconde.

Les pieds ont deux pouces d'équarrissage, le chaffis un pouce trois lignes d'épaisseur ; il affleure le parement des pieds par derriere, comme par les côtés. Le chaffis ainsi placé au-dessus & à fleur des pieds qui n'ont que deux pouces d'équarrissage, il est évident que la partie supérieure des pieds, depuis la seconde & large traverse jusqu'au bras, n'auroit que neuf lignes d'épaisseur, & seroit trop foible.

On prévient cet inconvénient en donnant un pouce de renfort, par haut, à l'épaisseur des pieds : ils ont alors trois pouces d'épaisseur, sous le joint du dossier, réduite au-dessus à un pouce neuf lignes. La sur-épaisseur d'un pouce se rachete en biais dans la hauteur de la seconde & large traverse, au-dessus de laquelle les pieds de derriere sont méplats jusqu'au bras ; leur grosseur en cette partie est d'un pouce neuf lignes à deux pouces, & le dossier, en affleurant le parement des pieds, semble être fixe, quoiqu'il soit mobile.

2. *Tiroir & chaffis du siege, s, k.* L'un & l'autre sont à coulisse.

Il n'est pas indifférent que les languettes soient

dans les traverses du bâtis, ou qu'elles n'y soient pas ; si le tiroir & les chaffis du siege portoient les languettes, on les verroit avec les rainures en face des pieds ; il y paroîtroit une entaille.

On évite cette difformité en posant des languettes de fer ou de cuivre sur les traverses, au lieu de les élargir dans l'épaisseur du bois ; les rainures sont poussées dans les traverses du tiroir & du chaffis du siege.

3. *Regîtres, u, u. Planche III. figure 1. & pl. V.* Ils sont posés dans l'épaisseur de la seconde traverse de devant *e*, ils affleurent l'arrête d'en-haut, & jouent à nu sous le chaffis & panneau arafé du siege *k* ; rien ne peut les contenir en-dessus.

Cette sujétion a obligé de les conduire dans un canal, qui n'a qu'un fond & deux bords ou côtés, placé entre la traverse de devant & la traverse de derriere. Il porte deux oreilles à chaque bout percées d'un trou, & vissées sur chacune des deux traverses du bâtis. Le fond du canal est fendu au milieu dans les trois quarts & demi de sa longueur, sur une ligne & demie de largeur. Cette espece de fente reçoit le pied d'un T renversé, vissé sous le bout des regîtres opposé au bouton, & cette piece les arrête solidement dans le canal sans gêner leur mouvement. Elle sert même de plus à former un arrêt pour empêcher que le siege à coulisse n'échappe de ses languettes. On le tire avec sûreté, mais sans précaution, & sans y faire la moindre attention. Voyez l'explication de la planche IV. fig. 6.

4. *Tringles quarrées du dossier du siege, 3, 4 & 5.* La tringle du dossier est libre, & ne tient à rien qui empêche de la sortir de ses deux boîtes ; la tringle du siege est fixe : elle passe au travers du chaffis, & est arrêtée par un écrou entre la garniture & le panneau du fond. Ces deux circonstances ne s'opposeroient pas au passage des coulans *6, 6* ; la sujétion consiste en ce que les deux tringles sont coudées, qu'elles ont chacune deux branches en retour d'équerre, & que les coulans, d'une seule piece & sans jeu, ne peuvent y être enfilés comme les anneaux d'un rideau dans sa tringle.

Il a fallu nécessairement faire les tringles de deux pieces ; une des branches porte le retour d'équerre & un tenon quarré, de trois lignes de longueur, qui entre dans la tringle droite. Après que les coulans y sont passés, une longue vis, qui traverse le tenon de la branche, gagne un écrou foré dans la tringle droite, & réunit les deux parties avec la plus grande précision.

5. *Poignées, boutons & broches des fléaux, 2, p, p, o, o.* Ces pieces font un double service ; mouvoir, arrêter. On a trouvé commode de rapprocher les deux opérations, en observant de résister avec la poignée au poids du dossier pendant qu'on tire ou que l'on pousse la broche. Sans cela, le frottement en rendroit tous les mouvemens durs & difficiles.

Si l'on veut séparer les deux services, on peut remonter le quart de cercle vers son centre, c'est-à-dire, lui donner moins de rayon, & placer sur le fléau, au-dessus de la poignée, une broche à vis & à oreilles avec son écrou dans le fléau, ou sans vis ni écrou, une broche à lacet passant au travers du fléau, qui seroit attachée dessus par une petite chaîne.

Quel que puisse être l'un ou l'autre arrangement, il seroit moins commode & moins simple que la poignée, bouton & broche avec épaulement. Moins commode, parce qu'avec une broche à vis il n'y a rien de déterminé pour indiquer sa sortie d'un trou avant de passer à un autre. Le bouton tiré, il n'en est pas de même, on est sûr par la résistance de l'épaulement, que la broche est retirée juste au point nécessaire pour la liberté du fléau. Moins simple, le mouvement de la vis est plus long & plus composé

que de pousser le bouton. La broche à lacet & isolée a ses imperfections, sans compter combien on perdroit en résistance en diminuant la longueur du rayon régulateur.

Je viens de m'étendre un peu sur cet article, pour faire connoître qu'on pourroit bien opérer les mêmes effets par différens moyens; mais qu'il s'agit encore de savoir choisir ces moyens par les bons & les meilleurs principes.

6. On fera bien de mettre des paillettes dans toutes les douilles pour que le mouvement des pieces qui y entrent soit plus liant. Une sujétion plus générale, & qui m'a paru essentielle, c'est que toutes les pieces puissent se démonter & remonter solidement, que tous les écrous soient sur le même taraud, & toutes les vis sur la même filiere.

Je ne crois point avoir tout pensé, tout prévu sur la construction & le mécanisme de cette chaise; je suis persuadé, au contraire, que mes vues une fois bien connues des habiles ouvriers, ils peuvent, bien mieux que moi, atteindre à un plus grand degré de perfection, sur-tout s'ils sont dirigés par des chirurgiens qui aient le génie mécanique.

Usage des différentes parties de la chaise chirurgicale.

Opérations de la tête. Le dossier de la chaise fixé perpendiculairement, le malade est assis verticalement. Il est plus ou moins élevé sur le siege *k, k*. *Pl. III. figure 1 & 2*, en ajoutant un ou deux oreillers ou coussins à la main *l*, si c'est un sujet de petite ou moyenne grandeur. Si le malade est d'une grande taille, on ôte le coussin *l*, on élève la tringle mobile du dossier *3, 3*, & on la fixe dans ses boîtes *9, 9*, *planche III. & V*, par le moyen de deux vis. Dans cette situation, la tête se trouve à portée de l'opération pour travailler à la face ou sur le crâne.

Dans le cas de l'application du trépan sur le sommet de la tête, cette partie est embrassée par la têtierie mobile *11*, *planche III. & V*, & gravée à part, *pl. IV, fig. 2, a*. Elle est vue dans cette dernière planche par sa partie convexe & externe: elle est vue double & par l'extérieur dans la *fig. 1*. Elle est vue double en-dedans, *planche III, fig. 1 & 2, & pl. V*. sous le chiffre *11*.

Les deux parties mobiles qui forment la têtierie *11*, qui sont nommées ses branches, ont chacune la figure d'une portion de cercle irrégulier, qui étant rapprochées, font un cercle presque entier, & auquel on a donné la tournure la plus rapprochée de la forme de la tête. Ces parties sont matelassées en-dedans, & doivent être remplies de compresses ou d'étoupes pour être proportionnées aux plus petites têtes. Elles sont rapprochées par le moyen des deux coulans *10*. *Planche IV, fig. 2, & planche V*. Les deux coulans rapprochés sont fixés solidement sur la tringle *f, f*, du dossier, vue séparée, *pl. IV, fig. 2*, par deux vis, une supérieure & l'autre postérieure. Les deux parties, qui ne s'approchent pas lorsqu'elles viennent finir sur le front, sont fixées ensemble par le moyen d'un lacs, vu à la têtierie droite, *pl. III*. Ce lacs passe sur deux tourillons, & vient s'attacher à une boucle. Les tourillons sont placés à la partie antérieure & extérieure de chaque portion de cercle; on en voit un fort distinctement à la *planche IV, figure 2, d*.

Dans les cas où il faut trépaner sur les côtés, on ne fait usage que d'une des branches de têtieries en la tournant sur le mamelon *e*, du coulant *f*, *pl. IV, figure 2*, on le fixe par le moyen des deux vis de la douille. On attache un lacs à chacun des deux boutons qui sont rivés aux deux côtés de la douille. Le lacs venant par-dessus le côté de la tête opposé à celui qui appuie sur la branche, & celui où l'on doit opérer, passe sur le tourillon *b*, *planche III, &*

revient sur lui-même pour être fixé à une boucle attachée au chef postérieur du lacs.

La tête étant solidement arrêtée dans l'une ou l'autre posture, le corps est assujéti sur le dossier par le moyen des lacs passés dans les tourillons *f, f*, *planche III, figure 1*, lâchés sur les bras de la chaise. Ces tourillons *f, f*, sont mieux vus sans lacs, *pl. III, fig. 2, & planche IV, fig. 1*.

Le chirurgien posé derrière la chaise, & monté sur le marche-pied *h*, *pl. III*, est en état d'opérer sans gêne.

Opérations de la poitrine. Le malade peut être posé dans la situation la plus convenable, soit en laissant le dossier dans la direction perpendiculaire, ou en l'inclinant plus ou moins, par le moyen des fléaux *o, o*. Ils sont conduits par leurs poignées *2, 2*, sur les régulateurs d'inclinaison *q, q*, & sont fixés par les broches mobiles *p, p*, renfermées dans les poignées *2, 2*. Ces broches sont retirées des trous des régulateurs, & y sont enfoncées, par le moyen des têtes & des boutons des broches *p, p*.

Opérations du bas-ventre pour lesquelles le malade doit être couché. Le dossier de la chaise est abaissé horizontalement, les fléaux *o, o*, se trouvant arrêtés par les crampons de retenue *r, r*, *planche III, fig. 1 & 2, planche IV, fig. 1, & pl. V*, est soutenu par les supports *x, x*, *planche IV, fig. 1, & pl. V*, après avoir lâché le crampon mobile *y*, mêmes planches. Par ce moyen le dossier, étant de niveau avec le siege *k, k*, forme une banquette de longueur suffisante pour une personne de moyenne grandeur; mais on peut l'étendre pour une autre d'une taille plus grande. A cet effet on tire les regîtres *u, u*, *planche III, figure 2 & planche V*, & le siege à coulisse, lignes ponctuées; on place ensuite le coussin à la main *l*, dans le vuide qui reste entre le siege & le dossier; on peut ensuite enlever, si l'on veut, les bras de la chaise, & elle devient, par ce développement, d'une aisance très commode pour le malade & pour le chirurgien. Le malade peut être attaché par les lacs.

Maladies de la vulve, du vagin, du périnée & du fondement. Le dossier étant incliné au degré convenable, le malade s'assied sur le siege. On lui pose les deux jarrêts sur les portans *7, 7*, *planche III. & IV*, ce qui l'oblige à se renverser: on lui fixe en même tems les pieds avec les lacs passés dans les tourillons *f, f*. On peut faire avancer le malade en-devant, en tirant le siege *k, k*, il glisse aisément sur les deux coulisses, & il est retenu à demeure par les vis des écrous, *t, t*.

Les portans *7, 7*, peuvent être tournés en dehors plus ou moins pour forcer les cuisses à s'écarter. On peut aussi donner l'écartement nécessaire aux cuisses en proportion de la grandeur des malades, par le moyen de la queue mobile *b*, &c. lignes ponctuées, *fig. 4, pl. IV*, & du portant, *fig. 5*. Toutes ces pieces sont fixées à demeure par les chevilles & vis qui leur appartiennent.

Les malades, en cette situation, ne pouvant se mouvoir ni d'un côté ni de l'autre, ne pouvant s'avancer sur le bord du siege, ni se porter vers son fond, se trouvent situés de manière à être examinés fort scrupuleusement.

Les femmes auxquelles il faut faire des recherches dans l'intérieur du vagin, souffrent, sans résistance, l'introduction du speculum (Voyez SPECULUM UTERI dans ce Supplément.) propre à cet effet. Il est construit de façon que les rayons de lumière d'une lanterne appropriée peuvent être portés dans le fond du vagin. Ils y font appercevoir les désordres qui l'affectent & facilitent le moyen d'y porter les remèdes nécessaires.

Maladies du périnée. La même situation du malade, la plus naturelle pour examiner les abcès au

périnée, donne la plus grande aisance pour en faire les ouvertures.

Lithotomie. Le malade posé dans la même situation, est encore disposé de la manière la plus solide & la plus invariable.

Fistule à l'anus. Les malades, ne pouvant faire aucun mouvement, laissent aux chirurgiens la liberté de couper, sans interruption, tout ce qui doit être emporté. On peut encore les opérer par derrière en leur faisant appuyer le ventre sur le siege, les pieds posés sur le plancher. Dans cette situation, les cuisses & les jambes peuvent être assujetties & tenues écartées par des lacs qui les attachent aux montans de devant de la chaise. Le corps peut être assujetti aussi avec un lac qui, passant en travers par-dessus le dos, est ferré par une boucle.

Accouchemens. Dans les accouchemens sur le dos ou sur le côté, rien n'est à comparer aux avantages de la chaise : on les trouvera sensiblement si l'on veut y faire attention, & se rappeler les raisons que j'en ai données ci-dessus.

Opération des extrémités. Dans les opérations des extrémités supérieures, comme dans celles de l'anévrisme, & les amputations, &c. le malade peut être assis verticalement, il peut être incliné à volonté, ou couché, & être maintenu en place par le secours des lacs glissans sur les tourillons fixés latéralement sur le châssis du dossier.

Pour les amputations des extrémités inférieures, le malade peut être posé dans la situation verticale, inclinée ou horizontale, le membre à couper étant en saillie & appuyé sur le portant 7 de la tringle fixe du siege, pl. III, fig. 1 & 2, pl. IV., fig. 1.

On ne dit rien des avantages que l'on peut encore tirer de la chaise pour la réduction des os luxés ou fracturés. On comprend assez qu'elle peut être plus propre à cet effet qu'aucun lit que ce soit, sur-tout pour la luxation de la cuisse où les fortes extensions & contre-extensions sont nécessaires, soit par les moyens simples, & par les composés qui peuvent trouver leur point-d'appui aux tringles du dossier & du siege.

Au reste, quoique cette chaise paroisse extrêmement composée, toutes ses parties, considérées chacune en particulier, sont réduites à la plus grande simplicité. D'ailleurs on n'a pas prétendu la rendre d'une utilité si générale que l'on ne puisse s'en passer dans toutes les opérations auxquelles elle est destinée. On n'en peut recommander absolument l'usage que dans les hôpitaux, particulièrement dans les hôpitaux des armées, sur-tout dans ceux que l'on nomme ambulans, dans les dépôts destinés à faire les opérations les plus urgentes, & dans les vaisseaux de guerre, où les commodités les plus nécessaires aux opérations manquent toujours. Le transport d'un blessé de distinction, après une opération capitale, peut se faire sur la même chaise avec des ménagemens qui ne se trouvent pas dans les brancards ordinaires. Ce sont ces vues principales, les plus dignes de l'humanité, que l'auteur a eues dans la construction de cette chaise. C'est dans ces cas généraux où, tous ceux qui l'ont bien considéré, en ont cru l'usage indispensable. De plus elle peut servir de lit de camp à tout officier capable d'en faire la dépense.

Quant aux cas particuliers, les plus grands avantages de cette chaise se trouvent dans l'examen des maladies de la vulve, du vagin & du col de la matrice.

Les chirurgiens, qui sont dans le cas de visiter souvent les maladies particulières à ces parties, semblent donc ne pouvoir se dispenser de ses avantages ; mais dans ce cas, il leur suffit de l'avoir simple & réduite seulement à ce dernier usage. On n'a besoin alors que des portans qui sont adaptés aux bras de la

chaise ; si l'on veut s'épargner la dépense des fléaux & des régulateurs, on peut se servir de crémaillères ordinaires dont tout le monde connoît l'usage dans les fauteuils appropriés à la commodité des malades & des convalescens. (*Mémoires de Chirurgie, par M. G. ARNAUD, membre de la société des chirurgiens de Londres.*)

CHAISE (LA), en Beaujolois, (*Géogr.*) très-beau château dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, seigneurie érigée en comté en 1718. Ce lieu a donné le nom au P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

On ne trouve cet endroit dans aucun dictionnaire géographique. (C.)

§ CHAISE-DIEU ou CHEZE-DIEU (LA), (*Géogr.*) *Casa Dei*, petite ville d'Auvergne à six lieues de Brioude, qui doit son origine à un célèbre monastère de bénédictins établi par saint Robert, Auvergnac, en 1046. Le roi Henri l'érigea en abbaye en 1052. Il y eut sous le pape Léon IX. jusqu'à 300 moines. Les huit premiers abbés sont comptés parmi les saints par tous les historiens de l'Auvergne.

Pierre, fils de Roger, depuis pape Clément VI, y avoit été moine, & y choisit son tombeau : il fut profané par les Protestans, qui burent dans son crâne. M. Soanen, célèbre prédicateur oratorien sous Louis XIV, depuis évêque de Senez, y fut inhumé en 1741. Le cardinal de Richelieu, en étant abbé, l'unit à la congrégation de saint Maur en 1640.

Le premier degré de l'église, qui est très-vaste, est trente pieds plus haut que le sommet du Puy-de-Rome. (C.)

CHALÉMIE, (*Luth.*) ancien mot François qu'on trouve quelquefois pour le chalumeau, ou même pour la musette. Il n'est plus en usage. (F. D. C.)

§ CHALEUR ANIMALE. (*Physiologie.*) Quoiqu'il y ait un long article sur cette matière dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. il y a cependant des additions essentielles à y faire.

La chaleur de l'homme est à-peu-près de 97 degrés de Fahrenheit, à en juger par l'urine & par le lait. Elle ne devient pas fort différente ni par l'âge, ni par d'autres circonstances. Elle n'augmente dans l'animal vivant que de seize degrés de Fahrenheit au plus. Dans les fièvres, elle ne passe guere 108 & 110. On a un exemple où elle étoit de 113. Le sang est si peu capable de prendre un degré de chaleur plus considérable, que dans une atmosphère beaucoup plus chaude, il reste au-dessous du degré de la chaleur de cette atmosphère, & que le thermomètre descend dans la chaleur de 128 degrés, observée au soleil en Caroline. Dans les bains de la Finlande, l'air est à 167 de Fahrenheit, & le sang à 104.

Une si forte chaleur incommode vivement, le visage pâlit, un sentiment désagréable se fait sentir dans les doigts, & on prend mal avant de périr, ce qui arriveroit, si l'on s'opiniâtroit à rester dans une eau thermale trop chaude. On soutient beaucoup mieux la chaleur sèche, que la chaleur humide.

Il n'est pas douteux au reste, que l'homme ne puisse vivre dans un air considérablement plus chaud que ne l'est son sang. On vit dans une atmosphère de 60 degrés de Reaumur, ce qui fait 167 degrés de Fahrenheit. On peut subsister, & même aller au-delà, dans une étuve, & M. Duhamel a vu une servante soutenir, pendant un quart-d'heure, l'énorme chaleur de 130 degrés de Reaumur, supérieure à celle de l'eau bouillante. On respire cet air sans danger, mais il affecteroit trop la peau, si elle n'étoit pas défendue par des habits.

Cette chaleur animale a donc cela de particulier, qu'elle ne monte jamais au-delà d'un degré fixe & médiocre, mais qu'elle se produit très-aisément dans une atmosphère très-froide. Nous voulons faire entendre, par cette remarque, que depuis le froid le

plus rigoureux, les causes intérieures de la *chaleur* produisent avec facilité cent degrés au-dessus de celui de l'atmosphère; mais qu'arrivé à 110 ou 112 degrés, elle n'augmente plus, pas même par la *chaleur* de l'atmosphère supérieure à ce degré.

L'homme & les animaux vivent dans les froids énormes du Nord. Les baleines aiment à se cacher sous des étendues immenses de glaces. Dans la Sibérie septentrionale, le froid de l'atmosphère a été de 120 degrés de Fahrenheit au-dessus de zéro: dans ce froid les chasseurs ne meurent pas, pourvu qu'ils se donnent du mouvement, & leur sang conserve pour le moins 90 degrés de l'échelle de Fahrenheit. Ce sont 184 degrés de *chaleur* de cette échelle, que l'animal se procure à lui-même au-delà de celle qu'une atmosphère aussi rigoureuse lui ôte continuellement. Les causes de la *chaleur* animale produisent autant de *chaleur* dans le sang, que le feu peut donner à l'eau pour le faire passer de l'état de congélation à celui du bouillonnement.

Cette *chaleur* passe de beaucoup celle que la pourriture produit ordinairement, & la pourriture n'en produit point dans le cadavre. Il est certain d'ailleurs que le lait, le sang, la lymphe, la bile de l'animal vivant sont sans mauvaise odeur & sans putridité.

Ce n'est pas dans une fermentation intérieure qu'il faut chercher la cause de la *chaleur*; elle paroît au premier coup-d'œil l'effet du mouvement. En effet, un homme exposé à l'atmosphère d'un hiver rude, & qui s'abandonne aux douceurs du sommeil, périt bientôt & perd toute la *chaleur* que son sang avoit de plus que l'atmosphère. Ce même homme réveillé à tems, encouragé à se remettre en chemin, reprendra bientôt, malgré la rigueur de l'hiver, les 90 degrés de *chaleur* qu'il avoit perdus. Il n'a fait cependant qu'agir avec ses muscles, & n'a ajouté à son sang ni ferment ni matière putride quelconque.

On a fait depuis peu des objections contre cette théorie. On en a appelé à des faits, dans lesquels la *chaleur* a été plus forte avec un moindre nombre de pouls, & plus petite avec un plus grand nombre. On a allégué même les exemples de *chaleur* qui a subsisté plusieurs heures dans le cadavre.

On n'a pas fait réflexion que le pouls n'est pas la mesure complète de la friction du sang, il n'est qu'un des élémens de cette mesure. Le sang aqueux d'une personne agitée par une fièvre violente, née peut-être de quelque structure nerveuse, peut acquérir moins de *chaleur* avec un nombre égal de pouls: & le sang dense & inflammatoire d'un autre malade engendrera plus de *chaleur* avec un moindre nombre de pulsations. Il paroît même qu'un sang âcre, comme celui d'une personne hectique, acquiert plus de *chaleur* avec un moindre nombre de pouls, qu'un sang plus doux & moins chargé de sels.

Pour la *chaleur* conservée après la mort, il n'y a, dans les exemples qu'on allégué, qu'un plus & un moins. Tous les cadavres conservent, pendant quelque tems, la *chaleur* du sang, que le mouvement vital a produit: il peut arriver, par une suite de la remarque que nous venons de faire, qu'un sang constitué d'une certaine manière, plus salin & plus chargé de phlogistique, conserve un peu plus long-tems cette *chaleur*. Mais ce n'est qu'une différence de quelques heures, après lesquelles le repos de la mort amène un froid irrévocable & éternel. Ce n'est certainement pas la pourriture qui cause cette *chaleur*, car elle la détruit, & le cadavre qui y est livré, ne conserve jamais un degré de *chaleur* au-dessus de celle de l'atmosphère.

Les poissons vont à l'appui de l'opinion que Boerhaave a suivie. Ils ont le cœur extrêmement petit, très-peu de vaisseaux à proportion du reste de leur corps, le pouls peu nombreux; aussi leur sang n'atteint-il jamais la *chaleur* des quadrupèdes. Il en ac-

quiert cependant. Leur sang est plus chaud de quatre degrés que l'atmosphère dans un état mitoyen, & dans les hivers les plus rudes, le poisson vit dans les mers du Nord, pourvu qu'elles ne soient pas entièrement couvertes de glaces. (H. D. G.)

CHALIL, (*Musiq. instr. des Hébr.*) c'est ainsi que les Hébreux appelloient leur flûte, qui probablement n'étoit qu'une espèce de chalumeau. Voyez FLUTE. (*Musiq. instr. des anc.*) Suppl.

D'autres entendent par *chalil*, un tambour; & c'étoit celui qu'ils prétendent qu'on frappoit avec l'abub. V. ABUB. (*Musiq. instr. des Hébr.*) Suppl. (F. D. C.)

CHALONS ou CHAALONS-sur-Marne, *Catalaunum*, (*Géogr.*) ville de la Gaule Belgique de la cité des Remois; Eumene est le plus ancien auteur qui en parle, en nous apprenant que l'empereur Aurelien défît Trécius auprès de *Châlons*; ce qu'il appelle *cædes catalaunica*. Am. Marcellin nomme *Châlons* entre les belles villes de la deuxième Belgique; & dans les notices, elle tient le troisième rang.

Cette ville, qui n'a jamais été possédée par les comtes de Champagne, fut mise par les rois de France sous le bailliage de Vermandois: Louis XIII y a érigé un préfidial.

L'évêque de *Châlons* est comte & pair de France, & porte l'anneau au sacre de nos rois.

La promenade du Jard, célébrée par tous les géographes modernes, vient d'être détruite; & à la place, on en a fait une autre bien supérieure, pour l'alignement & la symétrie.

On vient d'élever en cette ville un beau monument, sous le nom de *porte-dauphine*: il s'y est formé en 1750 une académie des sciences & belles-lettres; c'est la première qui ait lu dans ces séances des mémoires sur l'Agriculture.

La cathédrale sous le vocable de S. Etienne des Boo, est grande, claire & bien bâtie.

Elle fut consacrée en 1147 par le pape Eugène III, assisté de dix-huit cardinaux & de S. Bernard, qui prêcha dans le Jard.

Le beau jubé est l'ouvrage de Felix Vialart, évêque de *Châlons*, mort en odeur de sainteté: il fit aussi réparer la fleche, haute de 48 toises, bâtie en 1520, & brûlée en 1668; elle fut achevée & embellie en 1672.

Châlons, où réside l'intendant de Champagne, est la patrie du célèbre docteur Cl. d'Espence, du savant P. du Moulinet, chanoine régulier de sainte Genevieve, des fameux ministres Aubertin & Blondel, & de Nic. Perrot d'Ablancour. (C.)

CHALON ou CHALLON-sur-Saône. (*Géogr.*) *Cabillonum*, où, selon Strabon, *Cabylionon* ou *Caballion*, selon Ptolomée: cette ville de la république des Eduens, avoit sous les Romains un marché célèbre; César y établit ses magasins, & y envoya en quartier les cohortes les plus fatiguées: elle est désignée comme un lieu de séjour & d'étape pour les troupes; les Romains y entretenoient une flotte sur la Saône, selon la notice de l'empire.

Dans le panégyrique de Constantin, Eumene parle du pont de *Cabillonum*; la notice des provinces ne lui donne que le titre de *Castrum*; mais au quatrième siècle, elle fut détachée du territoire des Eduens, pour composer un diocèse particulier. Il est fait mention de l'évêque de *Châlons* dans Sidoine Apollinaire: la grande voie romaine, percée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, passoit par *Châlons*. Grand nombre de statues, de vases, de médailles, d'inscriptions, les restes d'un amphithéâtre, sont des monumens illustres de l'antiquité de cette ville.

Les rois de Bourgogne y ont souvent fait leur séjour; Gontran y avoit son palais; il y assembloit souvent des conciles, & y est mort en 593.

Les Vandales & Attila, au sixième siècle, la

renverserent de fond en comble; Chramne, fils rebelle de Clotaire, y porta le fer & le feu dans le septieme siecle; dans le huitieme, les Sarrasins la traiterent cruellement; dans le neuvieme, Lothaire, en haine du comte Warin, qui avoit delivré Louis le Débonnaire de la persécution de ses enfans, l'assiegea, & y fit mettre le feu après l'avoir pillée; l'incendie n'épargna que l'église S. George; dans le dixieme siecle, les Hongrois la ruinerent; elle n'eut pas moins à souffrir de la fureur des Calvinistes, au seizieme siecle.

Mais sa situation agréable, le zele de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaitre de ses cendres encore plus éclatante. C'étoit sous Charles le chauve, une des huit villes, où l'on battoit monnoie dans le palais du roi, occupé aujourd'hui par M. Perrard.

Il y a trois abbayes, celle de S. Pierre, celle de S. Marcel, où le fameux Abailard finit ses jours, & celle des dames de Lonchand. J. Valled. des Barreaux est inhumé aux Carmes. Chalon est la patrie de S. Cefaire, s'avant évêque d'Arles, de J. Prestel, oratorien, disciple de Mallebranche; de Job. Bouvot, habile Jurisconsulte; de Pierre Naturel, de Claude Perry, Jésuite, qui a donné *in-fol.* l'histoire de sa patrie, & du P. L. Jacob, Carme, qui a donné 2 vol. in-4°. sous le titre *De l'illustre Osbandale.* (C.)

CHALQUE, f. m. (*Science Monét.*) en grec χαλκός, monnoie ancienne d'Athenes: c'étoit une petite piece de cuivre, qui faisoit la sixieme partie de l'obole, & valoit sept leptes, comme nous l'apprenons de Suidas, qui au mot ὀβολός, dit ὀβολός παρά Αθηναίος ἔξ ἑστὶ χαλκῶν ὁ δὲ χαλκός λεπτῶν ἑπτά, l'obole chez les Athéniens est composé de six chalques, & le chalque de sept leptes. On fait que l'obole étoit la sixieme partie de la dragme, & que cette dernière piece peut être évaluée à environ 10 sols de notre monnoie. Cette évaluation, reconnue assez juste, donne 1 sol 8 deniers ou environ, pour l'obole, & 3 deniers $\frac{1}{3}$ pour le chalque. Voyez DRAGME. *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Je remarquerai ici en passant, que l'auteur de l'article OBOLE estime le dragme d'Athenes environ 15 sols de notre monnoie, avec le docteur Brerewood. Voyez OBOLE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Il est parlé du chalque dans deux endroits de l'évangile, selon S. Marc; savoir, au chap. 6, v. 8, & 12, v. 42. Au moins la version grecque porte χαλκῶν dans ces deux passages, quoique la vulgate traduise *as*, & les langues vulgaires de l'argent en général. Mais il ne seroit pas difficile de faire voir que le mot grec y désigne une piece de monnoie particulière, quoiqu'il puisse être pris en général pour de l'argent.

Le mot chalque se prononce calque. Je l'ai écrit avec une h, à cause de l'étymologie.

CHAM, (*Hist. Sainte.*) fils de Noé, ayant vu son pere ivre, couché & endormi dans une posture indécente, se mocqua de lui, & fut maudit dans sa postérité pour cette insolence. Il eut un grand nombre de fils & de petit-fils qui peuplerent l'Afrique. Pour lui, on croit qu'il resta en Egypte; & que, dans la suite, il y fut adoré sous le nom de Jupiter Ammon.

CHAMŒCERISE, (*Botanique*) en latin *chamaecerasus*, des mots grecs χαμαι & κερσος, humi & cerasus; c'est-à-dire, cerisier près de terre, cerisier buisson: en Anglois, *upright honeysuckle*; c'est-à-dire chevre-feuille droit: en Allemand, *seckenkirsch* & *heckenkirsch*, cerisier de haie.

Lonicera, grand genre; *Lonicera chamaecerasus*, genre divisé.

Especies.

1. *Lonicera chamaecerasus* des Alpes, à fruit rouge & jumeau, marqué de deux points noirs.

Lonicera chamaecerasus Alpina, fructu gemino rubro, duobus punctis notato.

Dwarf Alpine cherry with a red twin fruit, marked with two points; commonly called red berried upright honeysuckle.

2. *Lonicera chamaecerasus*, nain de montagne à fruit bleu unique.

Lonicera chamaecerasus pedunculis bifloris, baccis coadunatis, globosis, stylis indivisis.

Mountain Dwarf cherry with a single blue fruit, commonly called single blue berried upright honeysuckle.

3. *Lonicera chamaecerasus* nain des Alpes à fruit noir & jumeau.

Lonicera chamaecerasus pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis ellipticis integerrimis.

Alpine dwarf cherry with a black twin fruit, commonly called black berried upright honeysuckle.

4. *Lonicera chamaecerasus* des haies à fruit rouge & jumeau.

Lonicera chamaecerasus pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis integerrimis pubescentibus.

Dwarf cherry with twin red fruit, commonly called fly honeysuckle.

5. *Lonicera chamaecerasus* à fruit rouge & à fleurs couleur de rose ou xylosteon.

Lonicera chamaecerasus pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis cordatis obtusis.

Dwarf cherry with a twin red fruit and smooth heart shaped leaves.

Description commune aux cinq especes.

Le *chamaecerasus* porte une fleur monopétale en forme de tube oblong; elle est découpée sur les bords en cinq parties, & renferme cinq étamines: au fond du pétale se trouve un embryon arrondi, qui produit deux petites cerises qui se joignent à leur base.

Description particuliere de l'espece n° 1.

La fleur est un tube monopétale, divisé en deux principales parties, dont l'une qui s'éleve en haut en forme de selle, est découpée en quatre parties égales sur le même niveau; & l'autre est une piece oblongue & entiere, qui pend en bas sur un gonflement en forme de talon qui se trouve près de la base du tube. Cette fleur est d'un verd très-pâle, bordée d'un lilas tendre; on y voit cinq étamines pourvues d'un sommet sillonné, du plus bel incarnat, & allongé en forme d'alêne, dont trois sont droites & collées contre la partie supérieure de la fleur, & les deux autres pendent en en-bas, & divergent à droite & à gauche: l'intérieur du tube est velu comme la partie inferieure des étamines qu'il renferme. Le pistil est composé d'un style velu, d'un stigmate applati, coloré d'un verd jaune & d'un embryon qui devient ensuite une baie terminée par un ombilic, & qui renferme des semences arrondies du côté extérieur, & applaties du côté où elles se touchent: chaque pédicule porte ordinairement deux fleurs & deux baies qui sont jointes par leur base: le calice qui environne les deux embryons est découpé en quatre parties, dont deux sont fort longues & étroites, & les deux autres extrêmement courtes, ressemblent à deux onglets qui débordent à peine le bord du calice; il subsiste jusqu'à la maturité du fruit.

L'écorce de cet arbuiste est recouverte d'un épiderme grisâtre & argenté; lequel tombe, lorsque le bois est un peu vieux; ce qui a fait croire à quelques-uns que ces arbuistes étoient morts, tandis qu'ils étoient dans le meilleur état.

Ses racines sont dures & offeuses.

Ses feuilles sont entières, opposées, longues depuis deux jusqu'à quatre pouces, & larges de vingt à vingt-six lignes, terminées en pointe oblique, profondément veinées, d'un verd plus foncé que tendre, quoique vif & luisant.

Les boutons qui se trouvent aux aisselles des feuilles, sont très-pointus, & dans leur état d'hiver, ils sont écailleux & très-gros.

Usages & culture.

Cet arbuſte s'éleve à la hauteur d'environ trois pieds, & forme un buisson régulier; il peut être employé pour la décoration des bosquets d'avril, de mai & d'été: ses boutons grossissent dès les premiers jours du printems, & ses tendres bourgeons bravent les gelées de cette saison; ils ont acquis toute leur longueur pour le 8 ou le 10 de mai, & ne font plus que prendre du volume: ses fleurs s'épanouissent dès les derniers jours d'avril; au mois de juin ses fruits sont déjà colorés, ils font un effet charmant par leur nombre, & par leur ressemblance à de petites cerises.

Cet arbuſte quitte sa feve vers les derniers jours de septembre, tems auquel il convient de le transplanter; car il peut encore s'enraciner avant l'hiver, si le tems & le sol sont favorables; mais le moindre avantage qu'on tirera du choix de cette saison, c'est qu'il se formera sûrement des mamelons grenus autour de l'aire de la section faite aux anciennes racines lors de la transplantation, & dès les premiers jours tièdes, il partira de nouvelles racines de ces mamelons: c'est aussi dans ce tems qu'il faut le marcoter, suivant la méthode que nous indiquons aux articles ALATERNE & MARCOTTE: ces marcottes prendront racine pendant l'été, & pourront être transplantées à la fin de cette saison, tems où l'on doit aussi en faire des boutures; mais il faut avoir soin d'enlever avec les menues branches qui les doivent former, le petit gonflement qui se trouve à leur insertion sur le tronc ou sur le rameau dont on les détache; il ne faut pas couper l'extrémité de la bouture, parce que le bois de cet arbuſte est spongieux, & qu'il reperce difficilement: les boutures doivent être pourvues de leur bouton terminal; elles sont de difficile reprise; ainsi il faut ajouter à ces précautions, celle de leur procurer de l'ombre, & une fraîcheur bien ménagée. Si on fait ces boutures dans des paniers, & qu'on les enfonce au printems dans une couche tempérée, ou bien qu'on les plante dans une planche, entre deux petites couches, le succès fera plus certain.

Ce *chamæcerise* s'éleve aussi de graine: aussi-tôt que ses baies sont bien mûres; c'est-à-dire au mois de juillet, il les faut semer dans des caisses d'une bonne terre légère, mêlée de terreau, & les recouvrir d'environ un pouce d'une terre plus légère: si cette surface de terre perd de son épaisseur par l'effet des pluies & des gelées, & que les graines se découvrent, il faudra les recouvrir avec de la terre légère: si l'on veut se procurer une plus grande quantité d'individus, il faudra, par les lotions & le sas, détacher la chair des baies, & séparer ainsi les pépins qui s'y trouvent au nombre de deux.

Cet arbuſte peut croître en Amérique, d'où M. Duhamel dit qu'il nous vient; mais il est sûr qu'il est indigène, & qu'il se trouve même en grand nombre dans les Alpes; il croît vers le pied de ces montagnes, dans des lieux peu ombragés, & éloignés des autres arbuſtes: nous ne lui connoissons pas de vertus médicinales: on dit cependant que ses fruits sont purgatifs, & même on prétend qu'ils excitent le vomissement: il est bon d'en être prévenu, pour empêcher les enfans d'en manger; au reste, s'ils nuisent

aux enfans, les oiseaux s'en accommodent pour leur nourriture.

Ses graines sont un an en terre sans germer, quand on les sème au printems; mais si cette opération se fait en automne, on pourra avec des soins procurer la germination de quelques-unes de ces semences au bout de quelques mois; & si l'on a l'attention de les semer comme les sème la nature, c'est-à-dire, dès qu'elles ont acquis leur maturité, pour peu qu'on soigne ce semis, & qu'on en hâte les progrès par des arrosemens bien ménagés, on aura la satisfaction d'en voir lever au moins la moitié le printems suivant.

Description de l'espece n°. 2.

Son calice, considéré comme commun aux deux fleurs accollées, est formé comme celui du *chamæcerise* des Alpes, mais sa fleur est bien différente; c'est un tube monopétale en forme de verre à boire, découpé par les bords en cinq parties égales, dont les pointes sont sur le même niveau: les étamines, au nombre de cinq, sont terminées par de petits sommets jaunâtres. Le style qui est fort long, blanc & menu, est terminé par un stigmate pyramidal, d'un jaune clair. La fleur est d'une couleur de paille verdâtre; elle est velue, ainsi que son pédicule; les bourgeons le sont aussi, mais les feuilles le sont moins. Celles-ci sont entières, oblongues, assez rétrécies par le bas, molles & minces, & d'un verd fort tendre; leur longueur est depuis dix-huit à vingt-quatre lignes, & leur largeur de dix lignes: ses branches sont minces, pendantes & couvertes d'une écorce unie, tirant sur le pourpre: il a les feuilles opposées, & les pédicules des fleurs fort courts; il ne s'éleve guère qu'à deux pieds & demi de haut. Miller dit cependant qu'il croît jusqu'à quatre à cinq pieds; il pousse avant le *chamæcerise*, n°. 1.

Usages & culture.

Sa culture ne diffère en rien de celle que nous avons indiquée ci-devant; cet arbuſte vient naturellement sur le mont Apennin, il fleurit à la fin d'avril & au commencement de mai; ainsi il peut être planté sur les devants dans les bosquets de ces mois & dans celui d'été.

Description de l'espece n°. 3.

Ce *chamæcerise* diffère de l'espece n°. 1, en ce que son calice est divisé en quatre parties très-courtes qui représentent des ongles, que ses baies ne sont réunies qu'à l'extrémité de leur base, & que sa fleur est plus petite: la partie du pétale découpée en quatre parties n'est pas verticale, comme dans la première espece, mais recourbée par le haut & en-dehors de la fleur; le sommet des étamines est d'un jaune foncé, & le stigmate d'un verd-jaune. Tout l'extérieur du pétale est d'un blanc mêlé d'un lilas tendre; ses feuilles sont elliptiques, entières & d'un verd-rougeâtre: leur longueur est depuis dix-huit jusqu'à vingt-deux lignes, & leur largeur de six à dix. Il paroît par la phrase latine que Miller rapporte de cette espece de *chamæcerise*, qu'il lui a trouvé les feuilles dentelées; qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas là l'ouvrage de la nature; ce sont de certains papillons qui rongent les bords de ses feuilles & les font paroître découpées; ses branches sont verticales & rassemblées en faisceau, les bourgeons sont rouges; cet arbuſte ne s'éleve guère qu'à trois ou quatre pieds: il fleurit au commencement de mai.

Usages & culture.

Sa culture est la même que celle des autres: ses marcottes prenant racine un peu plus difficilement, demandent d'être protégées par des arrosemens & couvertes de mousse. Cet arbuſte n'a nulle valeur, quant

quant à sa fleur; sa verdure peut faire variété, & contraste dans le bosquet de mai; mais les fruits noirs dont il est chargé, lui méritent une place dans le bosquet d'été: il croît en Dauphiné & en Suisse.

Description de l'espece n^o. 4.

La fleur du *chamæcerise* des haies est semblable pour la forme à celle de l'espece précédente; sa couleur est mêlée de blanc & de couleur de paille; son pétale étant plus mince en est plus flasque; le sommet des étamines, le style & son stygmate sont d'un verd tendre; le calice considéré comme commun aux deux fleurs accolées, est divisé en six parties. L'écorce de cet arbuiste est d'un verd-clair & terne, rayé de blanc; ses boutons dans leur état d'hiver sont très-pointus & de couleur blanche; ils sont un angle presque droit avec les branches où ils reposent: ses feuilles sont exactement ovales, entières, minces & molles, légèrement velues par-dessous, ainsi que sur les bords, d'un verd tendre par-dessus, & un peu blanchâtre par-dessous. Leur longueur est de dix-huit à vingt-deux lignes, & leur largeur de douze à dix-huit. Cet arbuiste est le dernier de ce genre à se couvrir de feuilles; cependant il est plus précoce que la plupart des autres arbuistes: ses boutons se développent dès la fin d'avril; il fleurit vers le sept ou le huit de mai, immédiatement après le *chamæcerise* à fruit noir.

Usages & culture.

Sa culture est la même que celle de tous les *chamæcerises*, il ne faut jamais lui rien retrancher en le plantant: on n'est guère dans le cas d'en faire des marcottes; ses boutures reviennent avec une merveilleuse facilité: qu'on les plante en un lieu frais depuis octobre jusqu'en mars, il n'en manquera que très-peu.

Ce *chamæcerise* est le seul qui soit indigène dans la France occidentale; il croît dans les haies & les bois; il ne fait pas grand effet par ses fleurs, mais sa verdure tendre lui mérite une place dans les parties irrégulières du bosquet de mai; on peut aussi en garnir les bords des petites allées de ce bosquet: comme il a un port vertical, que ses rameaux sont très-nombreux, & qu'il garnit du pied, on pourra en le rondant au croissant ou au ciseau, en former de jolies palissades qui s'élèveront jusqu'à sept ou huit pieds de haut. Les fruits nombreux dont il est couvert le rendent très-agréable pour le bosquet d'été; ils avortent rarement, & sont d'abord d'une belle couleur de cerise, puis d'un rouge foncé. Il s'est trouvé dans le pays Messin une variété de cet arbuiste dont le fruit est jaune.

Description de l'espece n^o. 5.

Le xylostéon a un calice divisé en six parties, dont deux fort grandes & fort étroites, & les quatre autres ressemblent à de petits ongles collés contre la paroi extérieure des embryons. Ces ongles sont disposés de manière, que de deux en deux, ils sont séparés par une de ces deux parties étroites dont nous venons de parler: sa fleur qui est monopétale est du plus beau rose; son pétale est comme celui de l'espece n^o. 1, découpé en cinq parties; mais au lieu que dans les *chamæcerises*, la partie supérieure de la fleur n'est que peu profondément échancrée, dans ce xylostéon elle l'est si profondément, que ces échancrures, sans excepter celle qui pend sur le renflement extérieur du tuyau, présentent l'aspect de feuilles détachées: ses étamines sont au nombre de cinq, surmontées de sommets d'un beau jaune; le stygmate est d'un verd tendre: les feuilles sont oblongues, entières, en forme de cœur à l'insertion de leur pédicule, d'un verd plus gai que celui des

Tome II.

autres especes, & moins blanchâtres en-dessous; très-légèrement veinées & fort lisses: le pédicule des fleurs est plus mince, & presque aussi long que celui des fleurs du *chamæcerise* à fruit noir. Le vieux bois est blanchâtre; la longueur des feuilles est de quinze à dix-huit lignes, & leur largeur de sept à dix.

Usages & culture.

Cet arbuiste est d'une verdure riante & fraîche dès le 10 avril, ainsi il doit être employé en quantité dans le bosquet de ce mois: il se charge dès les premiers jours de mai d'une prodigieuse quantité de fleurs d'un rose plein d'aménité, que sa verdure luisante, vive & éclatante fait merveilleusement ressortir.

Il forme un buisson régulier, si touffu, qu'on n'aperçoit aucune des branches intérieures; vers le mois de juillet il succède à ses fleurs nombre de fruits d'un rouge vif qui font un très-bel effet; ainsi ce joli arbuiste doit être prodigué dans le bosquet de mai, & ne doit pas manquer dans ceux d'été.

Comme il ne s'élève guère qu'à la hauteur de cinq pieds, il doit être placé sur les devants dans chacun de ces bosquets; en deuxième ligne, si les pièces sont petites; en troisième, si elles sont grandes. On peut le mêler alternativement avec des arbrisseaux de la même taille, notamment avec le petit émérus qui est chargé de fleurs jaunes dans le même tems, & avec le *spiræa* à feuilles de mille-pertuis, qui est alors blanc de fleurs.

La culture est la même que celle des *chamæcerises*: il s'élève très-aisément de boutures; on les doit préférer aux marcottes qui tiennent toujours un peu de la courbure qu'on a été obligé de leur donner: il croît en Tartarie. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

CHAMERODODENDROS, (*Botaniqu.*) *rhododendron Linnæi*, en Anglois *dwarf-rose-bay*, en Allemand *bergroeslein*.

Caractère générique.

Une fleur monopétale en tube, dont les segmens se rabattent en roue par le haut, repose sur un calice permanent, découpé en cinq parties, & contient dix étamines minces, inclinées, qui ne dépassent pas les bords, & qui sont terminées par des sommets ovales: elles environnent un embryon à cinq cornes qui supporte un style délié, de la hauteur du pétale, couronné par un stygmate obtus. L'embryon devient une capsule ovale à cinq cellules, emplies de semences très-menues.

Especes.

1. Rhododendron à feuilles nues, garnies de poils épars, à fleurs évasées, en forme d'entonnoir.

Rhododendron foliis ciliatis, nudis, corollis infundibuliformibus. Linn. *Sp. pl.*

Rose-bay with hairy leaves.

2. Rhododendron à feuilles unies, galeuses par-dessous, à fleurs évasées, en entonnoir.

Rhododendron foliis glabris, subtus leprosis; corollis infundibuliformibus. Linn. *Sp. pl.*

Rose-bay with, &c.

3. Rhododendron à feuilles ovales & luisantes, dont les bords sont tranchans & courbés.

Rhododendron foliis nitidis ovalibus, margine acuta reflexo. Linn. *Sp. pl.*

Americam laurel leav'd rose-bay.

4. Rhododendron à poils épars sur les feuilles; à fleurs en roue.

Rhododendron foliis ciliatis, corollis rotatis. Linn. *Sp. pl.*

Ledum foliis serpylli, &c. cistus pumilus montis Baldi. Bauh. *Hist.*

R r

5. Rhododendron à feuilles unies, nues des deux côtés, à fleurs en roue.

Rhododendron foliis glabris utrinque nudis, corollis rotatis.

6. Rhododendron à feuilles luisantes en lance, nues des deux côtés, à bouquet terminal.

Rhododendron foliis nitidis lanceolatis utrinque glabris, racemis terminalibus. Chamærododendros pontica maxima, folio laurocerasi. Tournef. Cor.

L'espece n^o. 1 croît naturellement en Autriche & en Styrie; elle est commune dans les Alpes de la Suisse, sur-tout dans le vallon de Glaris: on la trouve quelquefois fort bas sur les tablettes des rochers, & quelquefois à une demi-lieue de chemin sur les premières croupes des montagnes, où elle vient par grosses masses dans un terreau végétal très-léger; elle s'y sème d'elle-même, & on peut en enlever en motte de fort petits individus. Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de deux pieds & demi: ses feuilles sont minces, parsemées d'un poil rare, & n'ont pas par-dessous cette gale de couleur de rouille qui caractérise l'espece n^o. 2, dont elle se distingue au premier coup d'œil; ses fleurs d'une couleur de rose-pâle, naissent en grappes au bout des branches. J'en levai en motte un de ces *rhododendrons* au mois de juillet, & je le transportai dans mon jardin; il y a vivoté cinq ans sans fleurir, & enfin il a péri. J'en avois pris plusieurs petits, qui après avoir subsisté deux ou trois ans, ont eu le même sort.

L'espece n^o. 2 s'éleve à trois pieds & plus; ses feuilles épaisses, solides, d'un verd-brun foncé & brillant par-dessus, un peu recourbées par les bords, parsemées par-dessous de petites vésicules rouillées le distinguent en tout tems de la première. Le calice des fleurs est plus grand, & il est parsemé de petites glandules rouillées. Le pétale est d'une couleur de rose moins claire & tacheté de pourpre; & les grappes des fleurs sont plus rondes, plus étoffées que dans la première espece. Il en coûte pour se procurer la vue de ce joli arbruste, il faut affronter les cimes des plus hautes montagnes. Du fond des vallons de Glaris, j'ai monté pendant sept heures, & gravi souvent contre des rochers avant de le rencontrer; à la vérité, j'ai cru mes peines récompensées, lorsque je l'ai aperçu; c'étoit au commencement de juin, il étoit chargé de ses fleurs éclatantes.

La troisième espece s'éleve sur plusieurs tiges, à dix ou douze pieds de haut, & vient d'elle-même dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale. Dans le moment où cet arbruste est couvert des grappes nombreuses de ses belles fleurs, il en est peu dont la beauté puisse être comparée à la sienne. Les fleurs naissent à l'extrémité des nouveaux bourgeons; elles sont d'une couleur de rose-pâle, & parsemées de points d'un rouge plus foncé: leurs tubes sont inclinés, ainsi que leur style & leurs étamines; & c'est en quoi elles diffèrent principalement de celles du *kalmia*.

C'est bien dommage que ce charmant arbruste soit si difficile à multiplier, si délicat sur le grain de terre & sur l'exposition, & d'une si courte durée dans les lieux où il ne se plaît pas.

J'ai rencontré l'espece n^o. 4 sur les Alpes; elle habite aussi les montagnes de Bourgogne: c'est un arbrisseau traînant d'assez peu d'effet; on l'enleve en motte des montagnes qui le produisent, pour le transporter dans les jardins, où il réussit mieux que les especes précédentes.

La cinquième espece vient d'Orient, ainsi que la sixième, qui est fort belle & très-haute. Tournefort a décrit cette dernière dans ses voyages; il attribue une qualité enivrante au miel que les abeilles de ce pays pillent sur les fleurs de cet arbruste.

Les *chamærododendros* se multiplient par leurs se-

mences; mais comme elles sont presque imperceptibles, il est bien difficile de les faire réussir; il faut les semer peu de tems après leur maturité, c'est-à-dire, en automne, dans des pots ou caisses emplies d'une terre légère: la couche supérieure doit être composée de terreau tamisé, mêlée de terreau végétal & de bois pourri aussi tamisés. C'est sur cette couche, aplatie avec une planchette unie, qu'il faut les répandre, ensuite semer légèrement de cette terre mêlée par-dessus vos graines, que vous ne couvrirez que d'une demi-ligne. Dans les Alpes, celles qui se sont semées d'elles-mêmes, sont couvertes de neige jusqu'en juin, & par conséquent parées de la gelée. Aussi-tôt donc que votre semis sera fait, mettez vos pots ou caisses sous des châffis vitrés jusqu'au milieu du printems; alors enterrez-les dans une couche tempérée, à l'exposition du levant, ou dans quelque lieu ombragé. Vous suppléerez à l'ombrage naturel par des paillassons, lorsqu'il sera nécessaire; sur-tout ayez toujours soin par des arrosemens légers, faits avec le goupillon, d'entretenir la fraîcheur de la superficie du semis: un peu de mousse découpée très-fine par-dessus fera un très-bon effet, je m'en suis souvent servi avec beaucoup de succès. La seconde automne vous pourrez transplanter vos petits arbrustes à l'ombre, dans une planche de terre fraîche, en mettant de la mousse dans leurs intervalles, & les couvrant durant l'hiver de paillassons, que vous n'ôterez que peu à peu, & dont vous ne les priveriez entièrement que vers le 10 de mai.

Les plantes des hautes montagnes sont sensibles au froid, parce qu'elles ne sortent de dessous la neige que lorsque le chaud est venu; & le chaud continue sans presque varier jusqu'à la chute des nouvelles neiges, qui arrive en septembre: de plus, elles trouvent sur ces hauteurs des expositions particulières, un terreau très-léger, & sur-tout un air subtil qu'on ne peut leur donner dans la plaine. Il est de ces plantes que j'ai levées en motte sur des cimes élevées, & qui étoient, malgré cette précaution, déjà malades & flétries à mon arrivée dans la vallée.

Les personnes qui envoient de l'Amérique en Angleterre des pieds des *rhododendros* n^o. 3, prennent ordinairement des rejets mal enracinés qui ne peuvent réussir: elles devroient choisir de jeunes sujets provenus de graine, les lever avec une petite motte qu'elles auroient soin d'envelopper avec beaucoup de mousse fisselée, & qu'elles recommanderoient d'humecter souvent durant le trajet. Cet arbruste est encore d'un prix exorbitant à Londres & à Leyde. (*Cet article est de M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

§ CHAMARES, (*Géogr.*) peuples anciens de la Germanie... lisez *Chamaves*. M. de Voltaire dit, dans ses *Annales de l'Empire*, que ce sont les mêmes que les Francs; mais Zosime & les autres anciens historiens disent que les *Chamaves* faisoient partie des Saxons. Il n'en est pas moins vrai qu'ils se joignirent aux Francs, & il y a apparence que leur nation se fondit dans celle-ci. (C.)

CHAMBRE, (*Fabrique des armes. Fusil.*) est une cavité dans l'intérieur d'un canon: avec un peu d'usage, on les aperçoit à l'œil; mais on ne peut parfaitement juger de leur profondeur, qu'avec un instrument qu'on appelle le *chat*. C'est un défaut capital & dangereux: plus la *chambre* est profonde & moins le canon a d'épaisseur à cet endroit: la crasse s'amasse dans cette cavité, qu'on ne peut nettoyer parfaitement, & corrode le fer, en sorte que la *chambre* devient toujours plus profonde. Des ouvriers adroits, coulent du cuivre dans les *chambres*, qu'on n'aperçoit plus; mais après avoir tiré quelques coups, le cuivre s'en va: il faut s'en défier. On a grand soin de

s'assurer que les canons fabriqués pour le service du roi, n'aient point de chambre. (A.A.)

CHAMEAU, f. m. (terme de Blason.) meuble de l'écu, qui représente un animal propre pour la charge, commun chez les Orientaux.

Le *chameau*, dans les armoiries, désigne les voyages en Orient.

Emmuselé se dit du *chameau* qui a la gueule liée d'une muselière, pour l'empêcher de mordre ou de paître.

Krocher au pays de la Marche; d'azur au *chameau* d'or. (G. D. L. T.)

CHAMEAU DE CERAM, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, ainsi nommé, & *chameau bleu de Ceram*, par Coyett, qui en a fait graver & enluminer une bonne fig. au n° 184, de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps ovoïde pointu aux deux extrémités, long de trois à quatre pieds, deux fois moins large, bossu de trois bosses sur le dos, la tête & les yeux petits, la bouche médiocre conique, la peau coriace, très-dure.

Ses nageoires sont au nombre de huit; savoir, deux ventrales médiocres, triangulaires, placées sous le milieu du ventre, loin derrière les deux pectorales qui sont elliptiques, obtuses, médiocrement longues; deux dorsales, dont l'antérieure, sur une bosse, formant une pointe triangulaire; & la postérieure très-longue, ferrée comme celle du *glaucus*; une derrière l'*anus*, aussi fort longue, & à rayons ferrés; enfin une à la queue, large, fourchue jusqu'au tiers de sa longueur. De ces nageoires, il n'y en a qu'une épineuse; savoir, l'antérieure dorsale qui a onze rayons, dont cinq au-devant, & six derrière la bosse.

Son corps est bleu, avec une ligne jaune longitudinale de chaque côté, & trois croissans blancs en-dessus: la tête est jaune sur les côtés, bleue dessous, verte dessus, avec ses bosses rouges: les nageoires sont vertes, excepté l'antérieure dorsale épineuse, dont la membrane est jaune & les rayons noirs: la bosse du dos, qui est au-dessus de cette nageoire, est rouge, traversée en long par un trait bleu, surmonté d'une tache en demi-lune jaune.

Mœurs. Ce poisson est commun dans la mer d'Amboine, sur-tout autour de l'île de Ceram.

Qualités. Il est fort gras & de bon goût.

Usages. On le mange, mais sa graisse cause quelquefois des nausées. Les sauvages de Ceram emploient les rayons épineux de sa nageoire dorsale antérieure, pour armer leur fleches, parce que ces rayons sont non-seulement épineux, mais encore ils ont une espèce de venin qui fait mourir ceux qui en sont blessés.

Deuxième espèce. KAMEL-WISCH.

Le poisson que Ruysch a fait graver sous le nom de *kamel-wisch*, ou *gele-kamel-wisch*, c'est-à-dire, *jaune*, poisson *chameau*, *camelus flavus*, au n° 4, de la planche XVIII. de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, a tant de rapport avec le précédent, qu'il semble n'en différer que par la couleur; car il a d'ailleurs les mêmes qualités & les mêmes usages.

Son corps est jaune, coupé en deux longitudinalement par une ligne jaune qui s'étend de chaque côté de la tête à la queue; au-dessus & au-dessous de cette ligne, sont trois grandes taches ovales bleues, & trois petites rondes blanches.

Remarque. Le *kamel-wisch*, ou le poisson *chameau* fait, comme l'on voit, un genre particulier qui se range naturellement dans la famille des perches où nous l'avons placé dans notre *Histoire naturelle universelle des poissons.* (M. ADANSON.)

CHAMELÉE, (Bot.) laurier de Saint-Antoine.

Tome II,

En latin *chamaelea, encorum*, Hort. Cliff; en Anglois; *widow-wail*; en Allemand, *seidelbast*.

Le mot *chamaelea* vient des deux mots grecs *chamai*, *humi*, par terre, & *ελαια*, olivier, petit olivier,

Caractère générique.

La fleur n'a qu'un pétale coloré, divisé, ainsi que le calice, en trois parties. Du fond de la fleur s'élèvent trois étamines plus courtes que les échancrures du pétale: elles entourent un embryon à trois styles, qui donne une baie sèche à trois capsules saillantes & arrondies, semblable à celle des tithymales; chacune d'elles renferme un noyau couvert d'une peau.

Selon M. Duhamel, ce noyau contient des semences oblongues, nous ne l'avons pas ouvert, & nous l'avons toujours semé entier.

Le *chamelée* forme un joli buisson qui devient fort large & fort touffu; il ne s'élève guère qu'à deux pieds & demi au plus en Angleterre & en France; ses branches sont menues & un peu courbes; elles portent des feuilles oblongues, étroites, épaisses & d'un verd foncé qui y sont attachées sans pédicules, par une nervure robuste qui les partage & les soutient; ses fleurs citrines naissent solitaires dans l'aisselle des feuilles à l'extrémité des rameaux, & paroissent en Juin & en Juillet.

Ce petit buisson peut être placé sur les devants des massifs des bosquets d'hiver, entre d'autres arbrustes, dont il garnira agréablement l'intervalle; mais il ne s'accommode pas aussi bien du climat de la France septentrionale, que de celui de l'Angleterre. Nous l'avons vu souvent périr jusqu'aux racines, & quelquefois en entier. Pour parer à cet accident, nous couvrons la terre de menue paille à son pied, à la fin de l'automne, & nous fichons autour de ses branches des rameaux de pin ou d'épices qui le couvrent en voûte.

On le multiplie de graines; mais elles ne mûrissent pas toujours parfaitement: elles sont en automne d'un brun obscur, quand elles sont parvenues à leur maturité; c'est alors qu'il faut les semer dans une caisse emplie de bonne terre légère & fraîche, en les recouvrant d'un demi-pouce de terre meuble, mêlée de terreau. Au mois d'Avril suivant, vous mettrez votre caisse sur une couche tempérée, & six semaines ou deux mois après, vous verrez paroître vos petits *chamaelea*; mais si au lieu de faire ce semis en octobre, vous différez jusqu'à la saison nouvelle, il ne levera qu'un an après. Ces arbrustes doivent être transplantés la seconde année au printemps, chacun dans un petit pot, & doivent passer l'hiver dans une caisse vitrée: lorsqu'ils seront assez forts, on pourra les planter à demeure. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* **CHAMETLY**, (Géogr.) petites îles de la mer du Sud, au nombre de cinq, appelées, par erreur, *Chamely*, dans le *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c.

§ **CHAMP**, f. m. (terme de Blason.) fond de l'écu, partie sur laquelle on pose les pièces & meubles qui composent les armoiries.

En blasonnant un écu, l'usage est de nommer d'abord l'*émail du champ*, ensuite les pièces & meublés qui s'y trouvent.

On dit du *champ*, pour éviter de répéter un émail semblable à celui du fond de l'écu.

Le nom de *champ* a été donné au fond de l'écu; parce qu'il est chargé des armes que l'on prenoit autrefois sur l'ennemi dans un champ de bataille.

Ricard de Joyeusegarde, en Provence; d'or au griffon de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys du champ. (G. D. L. T.)

CHAMPACAM, f. m. (Hist. nat. Botan.) arbre du Malabar, très-bien gravé, sous ce nom, & sous celui de *schampakam*, par Van-Rheede, dans son *Hort.*

R r ij

tus Malabaricus, vol. I. imprimé en 1678, planche XIX. page 31. Les mêmes l'appellent *champo*, les Ceylanois *hapughaha*, & M. Linné, dans son *Species plantarum*, page 536, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 374. *Michelia champaca*, *foliis lanceolatis*.

Il s'éleve à la hauteur de 60 à 70 pieds; son tronc est droit cylindrique, haut de 20 à 30 pieds, sur deux pieds & demi à trois pieds de diamètre, couronné par une cime sphéroïde épaisse, composée de branches nombreuses assez grosses & longues, écartées d'abord sous un angle de 30 degrés, ensuite de 60 degrés, à bois blanc tendre, recouvert d'une écorce épaisse, d'abord brune, ensuite verte, enfin cendrée antérieurement, & jaunâtre intérieurement.

Sa racine est couverte d'une écorce rousse.

Ses feuilles sont alternes, disposées sur un plan parallèle, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de huit à neuf pouces, une à deux fois moins larges, entières, onduées sur leurs bords, assez épaisses, fermes, lisses, luisantes, verd-noires en-dessus, plus clair en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de huit à dix paires de nervures alternes, & portées sur un pédicule cylindrique cinq à six fois plus court, attaché aux branches sous un angle de 30 degrés d'ouverture.

De l'aisselle de quelques-unes des feuilles supérieures sort une fleur solitaire, longue d'un pouce & demi, verd-jaunâtre, portée sur un péduncule cylindrique une fois plus court, quatre fois plus courte que les feuilles, épanouie horizontalement de trois pouces d'ouverture.

Elle est hermaphrodite polypétale, posée au-dessous des ovaires & caduque. Elle consiste en un calice ouvert horizontalement, de six à neuf feuilles épaisses, verdâtres, disposées sur trois rangs, chacun de trois feuilles, & en une corolle de six à neuf pétales verd-jaunâtres, disposés aussi sur trois rangs elliptiques, pointus aux deux extrémités, trois fois plus longs que larges & rapprochés sans s'écarter. Au centre de la fleur, s'éleve une espece de disque cylindrique, portant à son extrémité inférieure 30 à 50 étamines très-courtes à antheres sphériques, verd-jaunâtres, & au-dessus 40 à 50 ovaires sphéroïdes sessiles, disposés en épi.

L'assemblage de ces 50 ovaires forme, en mûrissant, une espece d'épi ovoïde, long de cinq pouces, une fois moins large, dont chaque ovaire est sessile sphéroïde, d'un pouce environ de diamètre, verd d'abord, ensuite jaune blanchâtre, semé de tubercules, étoilé, en écorce épaisse de deux lignes de diamètre, à une loge s'ouvrant par le côté en une valve, & contenant six à huit grains ou pepins anguleux à trois ou quatre faces, rouge incarnat antérieurement, & noirâtre au-dedans, de trois à cinq lignes de diamètre.

Culture. Le *champacam* croît communément au Malabar, dans les terres sablonneuses. Il ne commence à fleurir que très-tard, c'est-à-dire, lorsqu'il est déjà vieux; mais il porte deux fois l'an.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amère, âcre, astringente, & une odeur légèrement aromatique. Ses fleurs, sur-tout, répandent une odeur suave, comparable à celle du lys, mais beaucoup plus forte.

Usages. L'écorce de sa racine se pile & se réduit avec le lait, épaissi en forme de pâte ou d'emplâtre, qu'on applique sur les tumeurs que l'on veut faire abcéder. Cette même écorce se donne en poudre dans l'eau chaude, pour rappeler les menstrues aux femmes, & pour faciliter les accouchemens, mais alors il faut en boire une plus grande quantité. Les Malabares font sur-tout un grand usage de ses fleurs: ils en tirent, par la distillation, une eau très-cordiale.

L'huile, dans laquelle on les a pilées & mises en décoction, ou bien où on les a laissés infuser pendant quarante jours au soleil, sert à frotter la tête pour la migraine, les yeux, & les parties attaquées de la goutte.

Remarques. M. Linné commet plusieurs fautes essentielles au sujet de cette plante. D'abord il dit que son calice n'a que trois feuilles, que sa corolle en a quinze, & que les fruits ne contiennent que quatre graines. S'il a lu la description de Van-Rheede, certainement il ne s'est pas donné le tems de l'entendre, & il l'a interprété dans un sens tout-à-fait contraire à celui qui se présente naturellement, & qui est exactement conforme à ce que nous avons observé par nous-mêmes sur cette plante. On ne voit pas encore de raison solide pour laquelle cet auteur a changé le nom indien *champacam* de cette plante, en celui de *michelia*, que nous avons supprimé, pour l'appliquer à une plante qui n'a aucun nom.

Au reste, le *champaca* a été placé par M. Linné dans sa classe 13 de la polyandrie, avec le nœuphar, *nymphaea*, le giroflier, *caryophyllus*, la mentzela, le tilleul, *tilia*, le pavot, *papaver*, le caprier, *capparis*, le ciste, *cistus*, la renoncule, *ranunculus*, &c. qui sont autant de genres, non pas de la même famille, mais d'autant de familles aussi éloignées qu'il se puisse les unes des autres; & cependant la méthode sexuelle de M. Linné, qui rassemble d'une façon aussi bizarre tant d'êtres qui répugnent entr'eux, est suivie avec faveur, & aucun des écrivains modernes qui la suivent, n'a pu encore nous donner une bonne raison du motif qui les engage à la préférer à d'autres beaucoup plus simples & plus naturelles. Tous les caractères de cette plante ayant un rapport intime avec les anones, nous avons cru devoir la placer dans cette famille, & l'éloigner, comme la nature nous l'indique, du pavot, du tilleul, du giroflier, &c. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II. page 365. (M. ADANSON.)

§ CHAMPAGNE, f. f. (terme de Blason.) pièce qui occupe au bas de l'écu, deux parties de sept de sa largeur; elle est rare.

La champagne est aussi nommée plaine.

Orgerolles de Saint-Polques en Bourbonnois; de gueules à la champagne d'or, au lion naissant de même sur gueules. (G. D. L. T.)

CHAMPE, f. m. (Histoire nat. Botaniq.) nom Javanois d'une autre espece de champacam, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente. Rumphé en a fait graver une très-bonne figure quoiqu'incomplète, sous le nom de *sampacca* & *bonga sampacca*, au volume II de son *Herbarium Amboinicum*, page 199, planche LXVII. Les habitans de Java l'appellent *champe*; les Malays *tsjampacca*, les Portugais écrivent *champacca*, les Macassares *tsjampagga* & *bondu eydja*; les habitans d'Amboine *coppa puckuri*, c'est-à-dire, fleur jaune. C'est l'*uvaria* de Breyn, & le *michelia 2 tsjampaca*, *foliis lanceolato ovatis* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 374.

Le *champe* diffère du champacam par les caractères suivans: 1°. Il n'a guère que la hauteur d'un pommier de trente pieds, à tronc très-haut, couronné par une petite cime, composée d'un petit nombre des branches. 2°. Ses feuilles sont trois fois plus longues que larges, plus pointues, verd-gai, portées sur un pédicule huit à dix fois plus court qu'elles, à douze à treize paires de nervures. 3°. Ses fleurs sortent communément deux à deux de l'aisselle de chaque feuille, de deux pouces au plus d'ouverture, lorsqu'elles sont épanouies, & accompagnées d'une feuille une fois plus courte. 4°. Les ovaires sont au nombre de dix à quinze au plus, rassemblés en un épi ovoïde de trois à quatre pouces de longueur. 5°. Chaque ovaire est ovoïde, communément taillé

en rein, long d'un pouce, comme pédiculé, de moitié moins large, à écorce épaisse d'une ligne.

Culture. Cet arbre est commun dans toutes les îles Moluques, où il est semé par les oiseaux qui répandent çà & là les graines des fruits qu'ils ont mangés. On le cultive aussi autour des maisons & dans les champs. Il ne vit pas long-tems, & s'éleve communément très-haut en formant une cime étroite & irrégulière. On l'étale dans sa jeunesse afin de le rendre nain & de lui faire étendre ses branches horizontalement, & on lui casse de tems en tems des branches pour en épaissir la cime.

Il fleurit & fructifie communément toute l'année, mais il se repose pendant plusieurs mois de suite.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur de narcisse, mais si forte, qu'elle n'est agréable que de loin, & qu'elle porte au cœur lorsqu'on la respire pendant quelque tems; & comme elle a beaucoup moins de force dans les jours sereins que dans les tems de pluie, on les sent alors plus volontiers. Cette odeur agréable ne subsiste pas long-tems, rarement dure-t-elle au-delà d'un jour & d'une nuit; elle passe ensuite à celle du foin, qui devient désagréable à mesure qu'elles se sechent.

Usages. Les Malais & tous les autres peuples habitans des Moluques, tant hommes que femmes, font un grand cas de ces fleurs, dont la couleur jaune fait un effet agréable au milieu de leurs cheveux auxquels elles servent d'ornement. Cet usage est très-ancien, sur-tout chez les femmes, qui cherchent par là à plaire à leur mari. Ils les répandent aussi dans leur lit, leur linge, leurs armoires; mais il ne faut pas les laisser plus d'une nuit, car passé ce tems, elles contractent une odeur mucide désagréable. Dans les cérémonies nuptiales ils en forment des guirlandes en entremêlant alternativement avec une fleur de *champe* une fleur de manoor.

Des ces fleurs, les Malais préparent une huile balsamique & très-odoriférante pour se frotter le corps. Cette huile s'appelle *minjac-boubou* ou *minjacmani*; voici comment ils la préparent: ils prennent d'abord parties égales de feuilles de fleurs odoriférantes de *champe*, de tanion, de cananga & de manoor, qu'ils font macérer au soleil pendant trois jours dans une huile sans odeur, telle que celle du cocotier, rejetant chaque jour ces fleurs pour en remettre de nouvelles à leur place; ils passent ensuite cette huile au tamis, la mettent sur le feu dans une poêle en y mêlant du benjoin, de *l'unguis odoratus* ou du dupa de Macassar; ils recouvrent cette poêle d'un plat ou couvercle très-creux, de manière que la fumée qui s'éleve de l'huile pendant sa cuisson, & qui contient la partie odoriférante, retourne dans l'huile pendant son ébullition & s'y impregne. Lorsque cette huile est bien épaissie, on la conserve dans des bouteilles exactement bouchées pour s'en servir au besoin.

Les femmes de Baleya font à moins de frais une huile dont elles se frottent journellement le corps, pour se préserver, disent-elles, de la gale, de beaucoup de maladies cutanées, & pour s'adoucir la peau. Pour cet effet elles pilent ces fleurs avec celles du cananga & un peu de racine de curcuma qu'elles laissent infuser dans l'huile du cocotier.

L'eau dans laquelle on a pilé sept à huit pétales de la fleur du *champe* avec un peu de curcuma, que l'on a passé ensuite au tamis, & où on a éteint un pot de terre cuite rougi au feu, se boit dans les douleurs néphrétiques. L'eau que l'on fait bouillir dans une noix de coco avec sept à huit boutons de fleurs de cette plante, se boit encore pour dissiper les ardeurs d'urine & la gonorrhée dont on fait couler le pus en abondance.

Son écorce se cuit avec le *djudjambo*, que l'on

donne à boire aux nouvelles accouchées pour les délivrer de l'arrière-faix.

Le cœur de son bois est très-dur, strié en long, difficile à fendre & très-propre par-là à monter de canons de fusils.

Rumphe cite encore quatre autres especes de *champe* ou de champacam que nous allons décrire.

Troisième espece. CANGANG.

Le *cangang* croît à Ternate, il ne diffère du *champe* qu'en ce que ses fleurs sont plus petites & pareillement jaunes, très-odoriférantes.

Quatrième espece. BIRU.

Les Javanois appellent *biru* & *tjampacca-biru*, une quatrième sorte de champacca plus rare, qui a la fleur bleue & d'une plus foible odeur.

Cinquième espece. CUBANE.

La *cubane* croît à Java & à Beleya, où on la cultive comme une plante étrangère dans les jardins, à cause de sa forme singulière & de l'odeur de ses fleurs, qui est plus agréable que celle du champacca. Elle en diffère en ce que sa fleur est blanche & plus petite.

Sixième espece. COPATTUM.

La sixième espece s'appelle *copattum* à Amboine. Rumphe en a fait graver une bonne figure, au volume II, de son *Herbarium Amboinicum*, page 202, planche LXVIII, sous le nom de *sampacca sylvestris*, *tsjampacca-utan*. Les Malais l'appellent encore *tsjampacca-poeti* ou *puti*, c'est-à-dire, *tsjampacca-blanc*.

Il diffère du précédent en ce qui suit: 1°. Il s'éleve à trente-cinq ou quarante pieds de hauteur. 2°. Il a les feuilles étroites comme les siennes, mais ramifiées d'un nombre de nervures beaucoup moindre, molles, velues en-dessous & portées sur un pédicule un peu plus long, à-peu-près comme dans le champacca. 3°. Ses fleurs sont blanches comme celles de la cubane, tirant cependant sur la couleur de paille, mais à pétales plus larges. 4°. Ses fruits ressemblent à ceux du *champe* & contiennent chacun deux à sept grains.

Culture. Le *copattum* est rare à Amboine, mais fort commun dans le quartier d'Hitoe, autour de Larique, ou de la Rique, sur-tout dans les forêts ombragées; on le cultive aussi.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur foible, qui se fortifie dans ceux qu'on cultive, moindre cependant que dans le champacca. Ses feuilles pilées répandent la même odeur & ont une saveur amère. Son bois a une odeur suave, qu'il conserve long-tems lorsqu'on le tient enfermé. Ses fleurs pilées & infusées dans l'eau, lui communiquent une teinture rouge; & desséchées, elles conservent leur couleur verte, au lieu de brunir comme celles du *champe*.

Usages. Son bois s'emploie comme celui du *champe*; ses jeunes feuilles pilées s'infusent dans l'eau jusqu'à ce qu'elles aient acquis une couleur rouge; alors les Malais en font distiller quelques gouttes dans les yeux pour éclaircir la vue.

Remarque. Toutes ces especes sont, comme l'on voit, du genre du *champacam*, & de la famille des anones, qui ne contiennent presque que des arbres odoriférans, qui fournissent des especes très-échauffantes. (M. ADANSON.)

CHAMPIGNON Marin, (*Hist. nat.*) ce zoophyte doit son nom à sa figure. Voyez la planche II. d'*Histoire naturelle*, figure 3, dans ce Supplément. sa substance est transparente & gélatineuse. L'ouverture oblongue que l'on voit sur le chapiteau est probablement sa bouche. Elle est entourée de rayons ou flammes jaunes. De sa partie inférieure descend un pied raccourci, d'où partent huit tuyaux ou racines qui lui servent sans doute à s'attacher aux

rochers & aux plantes de mer. *Albert Seba Thef. rerum, natur.*

CHANAAN ou CANAAN, (*Hist. sainte.*) fils de Cham, maudit par Noé, à cause de l'insolence de Cham, voyez CHAM, ne laissa pas d'avoir une nombreuse postérité. Il donna son nom à la terre promise. Voyez CANANÉENS, dans ce *Suppl.*

CHANCEAU, (*Géogr.*) bourg du pays de la montagne, diocèse d'Autun, entre Baigneux & Saint-Seine, à sept lieues de Dijon, neuf de Chatillon, route du carrosse de Dijon à Auxerre & à Troye.

Louis XIII y coucha en 1631 & Louis XIV en 1674.

On fait en ce bourg la meilleure marchandise d'épine-vinette qui soit en France.

C'est près de Chanceau à l'ouest, dans le village de Saint-Germain-la-Feuille, annexe de Chanceau, que la Seine prend sa source, non à Saint-Seine qui est deux lieues plus bas, comme l'avancent plusieurs géographes qui n'ont pas vu les lieux.

Il y avoit sous Louis XIV, un moulin à poudre, très-renommé, près de Chanceau; d'où est venu le proverbe sur un homme vif, c'est la poudre de Chanceau.

On trouva en 1763, dans une chenevière, au sud de Chanceau, une galère de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large: elle est dans le cabinet de M. le président de Bourbonne à Dijon; M. de Ruffey croit que c'est un monument Gaulois, un *ex voto* pour être placé dans un temple dédié au dieu de la Seine par un chef de navigateurs. Voyez-en la figure au-bas de la planche IV. d'Antiq. diverses, dans ce *Supplément.* (C.)

* § CHANCELIER, ... Dans cet article, lisez *Valentinien pour Valentin.*

* § CHANCELLERIE, ... Dans cet article on lit *Rollé pour Raoul.*

* § CHANCHEU, (*Géogr.*) grande ville de la Chine, dans la province de Fokien, est la même que *Changcheu*, ville de la Chine dans la province de Fokien. Elle s'appelle encore *Cantcheou*. Voyez ce dernier mot dans le *Dict. Géogr. de la Martinière. Lettres sur l'encyclopédie.*

CHANDELIER, f. m. (*terme de Blason.*) meuble d'armoirie. Il y a des chandeliers d'église qui ont sur leur coupe ou partie supérieure, une fiche pointue, & des chandeliers de ménage qui diffère des premiers en ce que sur leur coupe il y a une bobèche.

Dieuxyvoye à Paris; d'asur au chandelier d'église à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or.

L'argentier de la Fortelle, du Chesnoy, de Joiselle en Champagne, d'asur à trois chandeliers d'église d'or. (G. D. L. T.)

* CHANGE-ROYAL, (*Comm.*) en Anglois *The-royal-exchange*. C'est le nom que l'on donne à la bourse de Londres. Au tome II, du *Dict. rais. des Sciences*, &c. page 373, col. 1. en parlant de cette bourse, on dit, voyez-en la description à l'article CHANGE-ROYAL... Cet article ne se trouve point dans le *Dict. raisonné des Sciences*, &c. mais au mot LONDRES, il est fait mention de la bourse de cette ville, & nous ajouterons seulement ici, que ce superbe édifice, relevé sur ses anciennes ruines avec plus de magnificence qu'auparavant, est tout construit en-dedans & en-dehors de cette belle & solide pierre de *Portland*, si estimée: l'architecture en est belle, particulièrement celle du frontispice, & de la tour qui est au-dessus. C'est un édifice carré-long, avec une grande cour dans le milieu, où les marchands s'assemblent: de chaque côté il y a des portiques pour s'y mettre à l'abri des injures de l'air. Au milieu de la cour paroît la statue de *Charles II*, de marbre blanc, habillé à la *Romaine*, avec une inscription qui marque qu'elle a été faite aux

dépens de la compagnie des marchands aventuriers

*Carolo secundo Cæsari Britannico
Patria patri, regum optimo, &c.
Generis humani deliciis
Utriusque fortuna victori
Pacis Europæ arbitro, &c.*

Le reste n'est pas moins superbe. Autour de la bourse, dans des niches qui sont à l'étage d'en-haut, on voit les statues de tous les rois d'Angleterre depuis le tems de Guillaume le conquérant: celles du roi Guillaume III & de la reine Marie son épouse, sont dans une même niche. Aux deux côtés opposés de la bourse il y a de grands escaliers, qui conduisent au haut; l'on y trouve des galeries, où il y a près de deux cents boutiques, richement garnies. Au-dessous de la bourse il y a de grandes caves, qui se louent aussi-bien que les boutiques d'en-haut, & qui servent de magasins. C'est la ville de Londres & la compagnie des marchands de soie qui ont fait les frais de cet édifice. Voyez les *Délices de l'Angleterre*, &c.

CHANGEANTES, (*Astron.*) On désigne sous ce nom certaines étoiles qui sont sujettes à des diminutions & à des augmentations alternatives de lumière. Il y a plusieurs étoiles dans lesquelles on soupçonne de semblables variations; mais il n'y en a que deux où elles aient été discutées & observées avec assez de soin, pour qu'on puisse les prédire: l'une est la *changeante* de la baleine; l'autre est la *changeante* du cygne.

La *changeante* de la baleine, appelée *o* dans Bayer, fut apperçue le 13 août 1596, par David Fabricius. Boulliaud, dans un traité imprimé à Paris en 1667, dit que cette étoile revient à sa plus grande clarté au bout de 333 jours; mais M. Cassini en compte 334, *Elem. d'Astron. p. 68*. Elle paroît de la seconde grandeur pendant l'espace de 15 jours & diminue ensuite jusqu'à disparaître quelquefois totalement. Hévélius rapporte qu'elle fut quatre années entières sans paroître; savoir, depuis le mois d'octobre 1672, jusqu'au mois de décembre 1766. Elle n'emploie pas toujours un tems égal, depuis le commencement de son apparition jusqu'à sa disparition; mais tantôt elle augmente plus vite qu'elle ne diminue & tantôt elle s'accroît plus lentement. M. Cassini la trouva dans son plus grand éclat au commencement d'août 1703, & elle paroissoit alors de troisième grandeur comme Fabricius l'avoit jugée le 13 août 1596. Elle avoit eu, dans cet espace de 39080 jours, 117 révolutions, ce qui donne la période moyenne de ses variations de 334 jours; mais il peut y avoir dans ces déterminations deux ou trois jours d'incertitude. Voyez M. Cassini, *Elémens d'Astron. page 68*. M. Maraldi, *Mém. Académie de Paris 1719. Philos. transactionis n°. 134 & 346*. On a observé dans le cygne trois étoiles *changeantes*: la plus remarquable des trois est celle qui est appelée χ dans Bayer, & dont on observe encore la phase. M. Kirch fut le premier qui remarqua en 1686 ces variations de lumière; le 11 juillet il n'avoit pu apercevoir cette étoile, mais le 19 octobre, elle lui parut de cinquième grandeur. Au mois de février 1687, elle avoit encore disparu, on ne la voyoit pas même avec une lunette. Dans la suite MM. Maraldi & Cassini ayant observé plusieurs fois ses variations, trouverent la période de 405 jours. *Mém. Acad. de Paris 1719*. M. le Gentil a trouvé, par de nouvelles observations 405 jours & $\frac{1}{10}$: voici le tems de son plus grand éclat tels qu'ils les a annoncés. Le 13 février 1761; 25 mars 1762; 5 mai 1763; 13 juin 1764; 23 juillet 1765; 2 septembre 1766; 12 octobre 1767; 20 novembre 1768; 30 décembre 1769; 9 février 1771; 20 mars 1772;

29 avril 1773; 9 juin 1774; 19 juillet 1775; 27 août 1776; 7 Octobre 1777; 16 novembre 1778; 26 décembre 1779; 3 février 1781; 16 mars 1782; 25 avril 1783, &c. La table de M. le Gentil continue jusqu'à la fin du siècle, *Mém. Acad.* 1759. p. 247. On doit observer que ces retours sont aussi sujets à des inégalités physiques; car cette étoile fut presque invisible pendant les années 1699, 1700, 1701, même dans les tems où par les observations des années précédentes & suivantes, elle devoit être dans sa plus grande clarté. M. Cassini, p. 12.

Nous devons encore dire quelques mots de deux autres *changeantes* du cygne, l'une est située proche l'étoile γ , qui est dans la poitrine; elle fut découverte par Kepler en 1600; on ne la trouve point dans le catalogue de Tycho, quoiqu'il ait marqué plusieurs étoiles qui sont près de cette *changeante*, & qui paroissent même plus petites: Bayer & Janson l'ont regardée comme nouvelle. Pendant 19 ans qu'elle fut observée par Kepler, elle parut toujours de la même grandeur, n'étant pas tout-à-fait si grande que γ à la pointe du cygne, mais plus grande que celle qui est dans le bec. Elle paroissoit encore, au témoignage de Liceti en 1621; mais elle disparut ensuite. M. Cassini l'observa de nouveau en 1655; elle augmenta pendant cinq années jusqu'à égaler les étoiles de la troisième grandeur: en 1677, 1682 & 1715, elle n'étoit encore que comme une étoile de la sixième grandeur. M. Cassini, *Elémens d'Astron.* p. 69. M. Maraldi, *Mém. Acad.* de Paris 1719. On y trouve diverses observations d'Hévélius sur les *changeantes* de la baleine & du cygne dans les *transactions Philosophiques*, n°. 134.

La troisième étoile *changeante* du cygne ne paroît plus actuellement; elle fut découverte le 20 Juin 1670, par le P. Anthelme, chartreux, près de la tête du cygne, du côté de la fleche; elle étoit alors de troisième grandeur; mais le 10 août elle n'étoit plus que de cinquième grandeur, & elle se perdit bien-tôt entièrement: sa longitude étoit à 1^d 55' du verseau, elle avoit 47^d 28' de latitude boréale; elle passoit par le méridien 27" avant la luisante de l'aigle; son ascension droite étoit de 293^d 33', & sa déclinaison 26^d 33'. Le P. Anthelme la revit le 17 Mars 1671, & la jugea de quatrième grandeur. M. Cassini y remarqua cette année-là plusieurs variations. Elle fut deux fois dans son plus grand éclat; d'abord le 4 avril, ensuite au commencement de mai: ce qu'on n'a vu arriver à aucune autre étoile. Par la comparaison des observations de ces deux années, il paroissoit d'abord qu'elle employoit environ 10 mois à revenir à la même phase; de sorte qu'on auroit dû la voir au mois de février 1672.

Cependant on ne put l'apercevoir au rapport d'Hévélius, que le 29 mars: elle n'étoit encore que de sixième grandeur & elle n'a pas reparu depuis 1672. M. Cassini, *Elém. d'Astron.* page 71. Voy. mon *Astronomie liv. III*, page 317, où il y a encore plusieurs exemples de variations observées ou soupçonnées dans différentes étoiles & l'hypothèse de M. de Maupertuis sur la cause de ces variations. Voyez ÉTOILES NOUVELLES. *Supplément.* (M. DE LA LANDE.)

CHANGEMENT D'HARMONIE, (Musique.)

Voyez HARMONIE. *Suppl.*

CHANGEMENT du sauvement des dissonances, (Musique.) Voyez HARMONIE. *Suppl.*

* § CHANOINE DE TREIZE MARCS. . . . Il en est parlé dans un ordinaire manuscrit de l'église de Rouen. Il n'y a jamais eu dans la cathédrale de Rouen de chanoines de treize marcs; mais il y a encore quatre petits chanoines de quinze marcs, qui n'ont rang que parmi les chapelains. Voyez l'*Histoire imprimée de*

la cathédrale de Rouen, par le Père Pommeraye, in-4°. page 522. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CHANSON, f. f. (*Belles-Lettres, Poésie.*) De tous les peuples de l'Europe, le françois est celui dont le naturel est le plus porté à ce genre léger de poésie. La galanterie, le goût de la table, la gaieté, la vivacité brillante de son humeur & de son caractère, ont produit des *chansons* ingénieuses dans tous les genres.

A propos de l'ode & du dithyrambe, j'ai parlé de nos *chansons* à boire, & j'en ai cité des exemples; en voici encore un de l'enthousiasme bachique. Le poète s'adresse au vin:

*Non, il n'est rien dans l'univers
Qui ne te rende hommage;
Jusqu'à la glace des hivers,
Tout sert à ton usage.
La terre fait de te nourrir
Sa principale gloire;
Le soleil luit pour te mûrir;
Nous naissons pour te boire.*

Mais comme parmi nous le vin n'est pas ennemi de l'amour, il est rare que la *chanson* bachique ne soit pas en même tems galante, & à l'exemple d'Anacréon, nos buveurs se couronnent de myrthes & de pampres entrelacés. L'un dit dans sa *chanson*:

*En vain je bois pour calmer mes alarmes,
Et pour chasser l'amour qui m'a surpris:
Ce sont des armes
Pour mon Iris.*

*Le vin me fait oublier ses mépris,
Et m'entretient seulement de ses charmes.*

Un autre.

*J'ai passé la saison de plaire,
Il faut renoncer aux amours:
Tendres plaisirs qui faites les beaux jours,
Vous seuls rendez heureux, mais vous ne durez guere.
Bacchus, de mes regrets ne sois point en courroux;
Regarde l'Amour qui s'envole.
Quel triomphe pour toi, si ton jus me console
De la perte d'un bien si doux!*

Un autre plus passionné.

*Venge-moi d'une ingrate maîtresse,
Dieu du vin, j'implore ton ivresse;
Un amant se sauve entre tes bras.
Hâte-toi, j'aime encor, le tems presse:
C'en est fait, si je vois ses appas.
Que d'attraits! ô Dieux! qu'elle étoit belle!
Vole, Amour, vole après elle,
Et ramene avec toi l'insidelle.*

C'est en général la philosophie d'Anacréon, renouvelée & mise en chant.

L'amour du vin & de la table est commun à tous les états. C'est donc quelquefois les mœurs & le langage du peuple de la ville, ou de la campagne, qu'on a imité dans les *chansons* à boire, comme dans celle-ci:

*Parbleu, cousin, je suis en grand souci!
Catin me dit que j'aime tant à boire,
Qu'elle a bien de la peine à croire
Que je puisse l'aimer aussi;
Qu'il faut choisir du vin ou d'elle.
Comment sortir d'un si grand embarras?
Déjà le vin, je ne le quitte pas;
Et la quitter! elle est, ma foi, trop belle.*

Dufresni en a fait une, où un buveur s'enivre en pleurant la mort de sa femme. Le son des bouteilles & des verres lui rappelle celui des cloches. Hélas, dit-il à ses amis!

*Il me souvient toujours qu'hier ma femme est morte.
Le tems n'affoiblit point une douleur si forte ;
Elle redouble à ce lugubre son :*
bin, bon.

*Voudriez-vous de ce jambon ?
Il est bin bon, &c.*

Dans une *chanson* du même genre, un buveur ivre, en rentrant chez lui, croit voir sa femme double, & il s'écrie : ô ciel !

*Je n'avois qu'une femme, & j'étois malheureux :
Par quel forfait épouvantable
Ais-je donc mérité que vous m'en donniez deux ?*

La *chanson* n'a point de caractère fixe, mais elle prend tour-à-tour celui de l'épigramme, du madrigal, de l'élegie, de la pastorale, de l'ode même.

Il y a des *chansons* personnellement satyriques, dont je ne parlerai point ; il y en a qui censurent les mœurs, sans attaquer les personnes ; c'est ce qu'on appelle *vaudeville*.

On en voit des exemples sans nombre dans le *Recueil des œuvres de Panard*. Une extrême facilité dans le style, la gêne des rimes redoublées & des petits vers, déguisée sous l'air d'une rencontre heureuse, une morale populaire, assaisonnée d'un sel agréable, souvent la naïveté de la Fontaine, caractérisent ce poète ; j'en vais rappeler quelques traits.

*Dans ma jeunesse,
Les papas, les mamans,
Sévères, vigilans,
En dépit des amans,
De leurs tendrons charmans
Conservoient la sagesse.
Aujourd'hui ce n'est plus cela :
L'amant est habile,
La fille docile,
La mere facile,
Le pere imbécile,
Et l'honneur va
Cahin cacha.*

*Les regrets avec la vieillesse ;
Les erreurs avec la jeunesse,
La folie avec les amours,
C'est ce que l'on voit tous les jours.
L'enjouement avec les affaires,
Les graces avec le savoir,
Le plaisir avec le devoir,
C'est ce qu'on ne voit gueres.*

*Sans dépenser,
C'est en vain qu'on espere
De s'avancer
Au pays de Cythere.
Mari jaloux,
Femme en courroux ;
Ferment sur nous
Grille & verroux ;
Le chien nous poursuit comme loups ;
Le tems n'y peut rien faire.
Mais si Plutus entre dans le mystere,
Grille & ressort
S'ouvrent d'abord ;
Le mari sort,
Le chien s'endort,
Femme & soubrette sont d'accord ;
Un jour finit l'affaire.*

On est quelquefois étonné de l'aisance avec laquelle ce poète place des vers monosyllabiques ; il semble s'être fait à plaisir des difficultés, pour les vaincre.

*Mettez-vous bien cela
Là,*

*Jeunes fillettes ;
Songez que tout amant
Ment,
Dans ses fleurettes.*

*Et l'on voit des commis ;
Mis
Comme des princes
Qui jadis sont venus
Nuds,
De leurs provinces.*

Nous avons des *chansons* naïves, ou dans le genre pastoral, ou dans le goût du bon vieux tems ; en voici une où l'on fait parler alternativement deux vieilles gens, témoins des amours & des plaisirs de la jeunesse de leur village.

(LE VIEUX.)

*J'ai blanchi dans ces hameaux
Entre les amours & les belles ;
J'ai vu naître ces ormeaux
Témoins de vos ardeurs fidelles ;
Du plaisir que j'ai goûté
J'aime à vous voir faire usage ;
Tout plaît de la volupté,
Jusques à son image.*

(LA VIEILLE.)

*J'ai brillé dans ces hameaux ;
On me préféroit aux plus belles ;
Les bergers sous ces ormeaux
Me juroient des ardeurs fidelles.
Du plaisir qu'on a goûté,
Ah ! l'on perd trop tôt l'usage ?
Faut-il de la volupté
N'avoir plus que l'image ?*

Nous avons aussi des *chansons* plaintives sur des sujets attendrissans : celles-ci s'appellent *romances* ; c'est communément le récit de quelque aventure amoureuse ; leur caractère est la naïveté ; tout y doit être en sentiment.

La même *chanson* est le plus souvent composée de plusieurs couplets que l'on chante sur un seul air ; & comme il est très-difficile de donner exactement le même rythme à tous les couplets, on est contraint, pour les chanter, d'en altérer la prosodie. Les Italiens, dont l'oreille est plus délicate & plus sensible que la nôtre à la précision des mouvemens, ont pris le parti de varier les airs de leurs *chansons*, & de donner à chacun des couplets une modulation qui lui est analogue. Je ne propose pas de suivre leur exemple à l'égard du *Vaudeville*,

*Aimable libertin qui conduit par le chant,
Passé de bouche en bouche, & s'accroît en marchant.*

Mais celles de nos *chansons* qui, moins négligées, ont plus de grace & d'élégance, mériteroient qu'on se donnât le soin d'en varier le chant, soit pour y observer la prosodie, soit pour y ajouter un agrément de plus. (M. MARMONTEL.)

CHANSONNETTE, f. f. (*Musique*.) petite *chanson* ; on le dit en particulier des *chansons* tendres ; l'air d'une *chansonnette* doit être facile & gracieux. (F. D. C.)

CHANSONNIER, IERE, f. m. & f. (*Musiq.*) celui ou celle qui fait les paroles des *chansons*. On ne le dit point du musicien. (F. D. C.)

§ CHANT, f. m. (*Littérature, Poésie lyrique*.) Dans un essai sur l'expression en *musique*, ouvrage rempli d'observations fines & justes, il est dit : « ce n'est pas la vérité, mais une ressemblance embellie que nous demandons aux arts ; c'est à nous donner mieux que la nature, que l'art s'engage en imitant ; tous les arts font pour cela une espèce de pacte avec l'ame &

& les sens qu'ils affectent; ce pacte consiste à demander des licences, & à promettre des plaisirs qu'ils ne donneroient pas sans ces licences heureuses.

La poésie demande à parler en vers, en images, & d'un ton plus élevé que la nature.

La peinture demande aussi à élever le ton de la couleur & à corriger ses modèles.

La musique prend des licences pareilles; elle demande à cadencer sa marche, à arrondir ses périodes, à soutenir, à fortifier la voix par l'accompagnement, qui n'est certainement pas dans la nature; cela, sans doute, altere la vérité de l'imitation, mais en augmente la beauté, & donne à la copie un charme que la nature a refusé à l'original.

Homère, le Guide, Pergolèse, font éprouver à l'âme des sentimens délicieux, que la nature seule n'auroit jamais fait naître; ils font les modèles de l'art. L'art consiste donc à nous donner mieux que la nature.

On ne trouve pas dans la nature des airs mesurés, des *chants* suivis & périodiques, des accompagnemens subordonnés à ces *chants*; mais on n'y trouve pas non plus les vers de Virgile, ni l'Apollon du Belvedere; l'art peut donc altérer la nature pour l'embellir.

Rien ne ressemble tant au *chant* du rossignol que les sons de ce petit chalumeau que les enfans remplissent d'eau, & que leur souffle fait gazouiller: quel plaisir nous fait cette imitation? aucun, ou tout au plus celui de la surprise. Mais qu'on entende une voix légère & une symphonie agréable qui expriment (moins fidèlement sans doute) le *chant* du même rossignol, l'oreille & l'âme sont dans le ravissement; c'est que les arts font quelque chose de plus que l'imitation exacte de la nature.

Il y a des momens où la nature toute simple a tout le charme que l'imitation peut avoir: telle mère ou telle amante se plaint naturellement avec des sons de voix si tendres, que la musique pourroit être touchante, en se contentant de saisir & de répéter ses plaintes; mais la nature n'est pas toujours également belle; la véritable Bérénice a dû laisser échapper des cris désagréables à l'oreille. La musique, comme la peinture, en choisissant les expressions les plus belles de la douleur, & en écartant toutes celles qui pourroient blesser les organes, embellira donc la nature, & nous donnera des plaisirs plus grands: chacun des traits de la Vénus de Médicis a existé dans la nature, l'ensemble n'a jamais existé. De même un bel air pathétique est la collection d'une multitude d'accens échappés à des âmes sensibles. Le sculpteur & le musicien réunissent ces traits dispersés sous une forme qui leur donne de l'ensemble & de l'unité; & par cet artifice ils nous font éprouver des plaisirs que la nature & la vérité ne nous auroient jamais donnés.

Voilà sur quoi se fonde la licence du *chant*, & pourquoi il a été permis d'associer la parole avec la musique.

Or cette espèce de prestige ne s'opère que de concert avec la poésie. Le drame lyrique doit donner lieu à une expression vive, mélodieuse & variée, tantôt passionnée à l'excès, tantôt plus tranquille & plus douce, & susceptible tour-à-tour de tous les accens & de toutes les modulations qui peuvent toucher l'âme & flatter l'oreille. Si une passion trop violente & trop douloureuse y régnoit sans relâche, l'expression musicale ne seroit qu'une suite de gémissemens & de cris; si la couleur en étoit continuellement sombre, l'expression seroit tristement monotone & sombre comme elle; s'il n'y régnoit que des sentimens doux & foibles, l'expression seroit sans chaleur & sans force; elle n'auroit aucun relief.

C'est donc le mélange des ombres & des lumières

Tome II.

qui fait le charme & la magie d'un poème destiné à être mis en chant; ce doit être l'esquisse d'un tableau: le poète le compose, le musicien l'acheve. C'est au premier à ménager à l'autre les passages du clair-obscur; mais ces passages ne doivent être ni trop fréquens ni trop rapides: on s'y est trompé, lorsque pour éviter la monotonie, ou pour augmenter les effets, on a cru devoir passer brusquement & sans cesse du blanc au noir. Un mélange continué de couleurs tranchantes fatigue l'imagination comme les yeux. L'art d'éviter ce papillotage est d'observer les gradations, & par des nuances légères, de joindre l'harmonie à la variété: c'est à quoi se prête tout naturellement le système de l'opéra François, & à quoi répugne absolument le système de l'opéra Italien. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le sujet de Régulus avec celui d'Armide. Voyez LYRIQUE. *Suppl.*

Depuis que l'on s'occupe en France à perfectionner la musique, la théorie du *chant* a été discutée par des gens d'esprit & de goût, & leur objet commun a été d'examiner si le *chant* Italien pouvoit ou devoit être appliqué à la langue Française. L'un des premiers qui ont examiné cette question, a cru la décider en assurant que non-seulement les François n'avoient point de musique, mais que leur langue n'en auroit jamais. On dit qu'il vient d'avouer son erreur; il y a long-tems que cet aveu auroit pu lui échapper. Nombre d'essais en divers genres, ont prouvé par les faits & par des faits multipliés, que ni la syntaxe, ni la prosodie, ni les élémens de notre langue, ni son génie n'étoient incompatibles avec une bonne musique.

Nous avons depuis quelques années des airs brillans & légers, des airs comiques, d'un caractère très-fin, très-vif & très-piquant, des airs gracieux & tendres, des airs touchans & d'un pathétique assez fort; & dans ces airs, la langue & la musique sont aussi à leur aise que dans le *chant* Italien. Il faut avouer cependant que les syncopes, les prolations & les inversions de mots que l'Italien permet plus aisément que notre langue, peut-être aussi un retour plus fréquent des voyelles les plus sonores, donnent au *chant* Italien plus de jeu & plus de brillant que le *chant* François n'en peut avoir: mais avec ce désavantage, il est possible encore d'avoir une bonne musique: dans cette langue dont on dit tant de mal, Racine & Quinault ont fait des vers aussi mélodieux que l'Arioste & que Métastase. Un musicien, homme de génie, & un poète homme de goût, en vaincra de même les difficultés, s'ils veulent s'en donner la peine.

Mais l'homme de lettres, qui a pris la défense de notre langue contre celui qui vouloit lui interdire l'espérance même d'avoir une musique, a été trop loin, ce me semble, en avançant que la musique est indépendante des langues. « Comment, dit-il, » fait-on dépendre ce qui chante toujours, de ce » qui ne chante jamais? »

Et quelle est la langue qui ne chante pas, dès que l'expression s'anime & peint les mouvemens de l'âme? « Je ne conçois pas, ajoute-t-il, la différence essentielle qu'on voudroit établir entre le » *chant* vocal & l'instrumental. Quoi! celui-ci émaneroit des seules loix de l'harmonie & de la mélodie, & l'autre dépendant des inflexions de la » parole, en seroit une imitation? c'est créer deux » arts au lieu d'un ».

Ce n'est qu'un art, mais dont l'imitation est tantôt plus vague & tantôt plus déterminée. Il en est de la musique comme de la danse; celle-ci n'est souvent qu'un développement de toutes les grâces dont le corps humain est susceptible dans ses pas, ses mouvemens, ses attitudes, en un mot, dans son action

S s

de tel ou de tel caractère, comme la gaieté, la mélancolie, la volupté, &c. mais souvent aussi la danse est pantomime, & se propose l'imitation précise & propre d'un personnage & de son action; il en est de même du *chant*.

Que la musique instrumentale flatte l'oreille, sans présenter à l'ame aucune image distincte, aucun sentiment décidé, & qu'à travers le nuage d'une expression légère & confuse, elle laisse imaginer & sentir à chacun ce qu'il veut, selon le caractère & la situation de son ame; c'en est assez. Mais on demande à la musique vocale une imitation plus fidelle, ou de l'image ou du sentiment que la poésie lui donne à peindre; & alors il n'est pas vrai de dire que la musique soit indépendante de la langue, puisqu'en s'éloignant trop des inflexions naturelles, sur-tout en les contrariant, elle n'auroit plus d'expression.

Les inflexions de la langue ne sont pas toutes appréciables, mais elles sont toutes sensibles; & l'oreille s'aperçoit très-bien si le *chant* les imite, ou s'il en est trop éloigné.

La musique n'observe de l'accent prosodique que la durée relative des syllabes, & peu lui importe, sans doute, qu'une syllabe soit plus ou moins longue, ou qu'elle soit plus ou moins breve, pourvu qu'elle soit longue ou breve, c'est-à-dire, qu'elle soit susceptible de lenteur ou de rapidité: dès que la voix peut se reposer deux tems de suite sur un son, il lui est permis, dans toutes les langues, de s'y reposer tant que la mesure l'exige; mais l'accent oratoire est un guide que la musique ne doit jamais abandonner, parce qu'il est lui-même la musique naturelle de la parole, c'est-à-dire, le système des intonations & des inflexions qui, dans chaque langue, caractérisent & distinguent toutes les affections & tous les mouvemens de l'ame. La plainte, la menace, la crainte, le desir, l'inquiétude, la surprise, l'amour, la joie & la douleur, toutes les passions enfin, tous leurs degrés, toutes leurs nuances, les intentions mêmes de l'esprit & les modes de la pensée, comme la dissimulation, l'ironie, le badinage, ont leur expression naturelle, non-seulement dans la parole, mais dans les accens de la voix. Aux paroles qui expriment telle ou telle passion de l'ame, telle ou telle intention de l'esprit, attacher un accent contraire à celui que la nature ou que l'habitude y attache, ce seroit donc ôter à l'expression son caractère & son effet. Or il est certain que l'accent oratoire a, d'une langue à l'autre, des différences si marquées, qu'une Angloise ou un Italien qui réciteroit sur le théâtre François le rôle de Zaïre ou celui d'Orosmane, avec les accens de sa langue les plus touchans & les plus vrais, nous ferroit rire au lieu de nous faire pleurer.

Si notre langue est musicale, ce n'est donc point parce que toutes les langues sont indifférentes à la musique, mais parce qu'elle a réellement de la mélodie & du nombre, & que ses inflexions naturelles sont assez sensibles pour servir de modele aux inflexions du *chant*.

L'homme de lettres dont nous parlons, a donc pu donner dans un excès; mais un homme de lettres, non moins éclairé, a donné dans l'excès contraire. « Je vous félicite, nous dit-il, dans un *Traité du Mélo-drame*, d'avoir abandonné vos vieilles psalmodies, pour vous faire initier dans la bonne musique, dont les Pergolèse, les Galuppi vous ont facilité l'accès; mais je ne puis m'empêcher de vous plaindre d'avoir poussé l'enthousiasme jusqu'à prendre vos maîtres pour modeles. Oui, sans doute, la musique Italienne est belle & touchante; elle connoît seule toute la puissance de l'harmonie & de la mélodie; sa marche, ses moyens, ses formes habituelles, sont très-propres à lui donner tout le charme

dont elle est susceptible; simple & précise dans le récit ordinaire, hardie & pittoresque dans le récit obligé; mélodieuse, périodique, cadencée, une enfin dans l'*air*, elle nous offre des procédés méthodiques & fondés sur sa propre nature; mais tout cela, qu'est-ce en dernière analyse? de la musique, un concert. Que si vous transportez sur un théâtre toutes ces formules nouvelles, si vous voulez les employer pour faire mieux qu'un drame ordinaire, pour exagérer dans votre ame toutes les impressions que la scène, que la déclamation simple ont coutume de lui faire éprouver, vous verrez que votre art fera contradictoire à votre objet, & vos moyens à votre fin ».

Voici donc quel est son système. « Il y a deux sortes de musiques, une musique simple & une musique composée, une musique qui chante & une musique qui peint, ou si l'on veut, une musique de concert & une musique de théâtre. Pour la musique de concert, choisissez de beaux motifs, suivez bien vos *chants*, phrasez-les exactement, & rendez-les périodiques, rien ne fera meilleur. Mais pour la musique de théâtre, n'ayons égard qu'aux paroles, & contentons-nous d'en renforcer l'expression par toutes les puissances de notre art. Ici j'oublie tous les principes analogiques auxquels j'avoue que la musique est redevable de ses plus grands effets. Je ne m'embarasse plus des formes du récit, ni de celles que vous donnez à l'*air*; je néglige enfin toute idée de rythme & de proportion; je ne veux qu'exprimer chaque pensée, que rendre avec exactitude tout ce que je voudrai peindre, je quitterai mes motifs, je les multiplierai, je les tronquerai, je mêlerai l'*air* & le récit, je changerai les rythmes, je multiplierai les phrases, mais je saurai bien vous en dédommager ».

Et nous dédommageriez-vous de la vérité simple, énergique & inimitable d'une déclamation naturelle? Noterez-vous les accens de la voix de Mérope, les sanglots, les cris déchirans de la voix d'une Duménil? Dédommageriez-vous la tragédie de l'espèce de mutilation à laquelle elle est condamnée, pour épargner à la musique les gradations, les développemens dont celle-ci est ennemie? Nous dédommageriez-vous des pensées approfondies que le poète s'est interdites, par la raison que leur caractère tranquille & grave, de majesté, de force & d'élévation, sans aucun mouvement rapide & varié, n'étoit pas favorable au *chant*? Où sera la compensation de toutes les beautés qu'on aura sacrifiées à la musique? Une déclamation rompue, où le rythme & la période seront tronqués à chaque instant; une déclamation entremêlée de traits de *chant* brisés, mutilés, avortés; une déclamation qui n'aura ni la vérité de la nature ni aucun des agrémens de l'art, vaut-elle bien ces sacrifices?

L'expression en sera pathétique dans les momens de force; mais dans les intervalles où la chaleur de la passion vous abandonnera, quelle monotonie & quelle insipide langueur! Et dans les momens même les plus passionnés, oubliez-vous que la vérité dont vous voulez être l'esclave, vous interdit encore plus l'harmonie que la mélodie, & que l'accompagnement est une licence plus hardie & moins vraisemblable que le tour symétrique des *chants* phrasés & arrondis?

Mais cédonz la parole à l'auteur de l'*Essai sur l'union de la poésie & de la musique*. « S'il est, dit-il, en répondant au sévère auteur du *Mélo-drame*, s'il est de l'essence de la musique d'être mélodieuse, si les formes de cette musique, qu'il vous plaît d'appeler *musique de concert*, sont les plus belles que l'art puisse vous présenter; si cette musique de concert m'arrache des larmes, me ravit, me transporte,

m'enchanté, en exprimant des passions dans la manière qui lui est propre, c'est-à-dire, sans que l'expression nuise au *chant*, sans que la musique cesse d'être de la musique; pourquoi l'interdire au théâtre? Est-ce pour avoir une déclamation plus vraie, que vous renoncez aux agrémens du *chant*? Si c'est là votre objet, vous êtes averti que la comédie Française est très-bien placée aux Tuileries, qu'on y joue tous les jours les pièces des trois grands tragiques, & que c'est-là qu'il faut aller plutôt qu'à l'opéra, pour être fortement ému. Voyez AIR, DUO, RÉCITATIF, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

§ CHANT-AMBROSIEN, (*Musique.*) sorte de *plain-chant* dont l'invention est attribuée à S. Ambroise, archevêque de Milan. Voyez PLAIN-CHANT, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.* (S)

§ CHANT-GRÉGORIEN, (*Musique.*) sorte de *plain-chant* dont l'invention est attribuée à S. Grégoire, pape, & qui a été substitué ou préféré dans la plupart des églises au *chant* Ambrosien. Voyez PLAIN-CHANT, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.* (S)

CHANT EN ISON ou CHANT ÉGAL, (*Musique.*) on appelle ainsi un *chant* ou une *psalmodie* qui ne roule que sur deux sons, & ne forme par conséquent qu'un seul intervalle. Quelques ordres religieux n'ont dans leurs églises d'autre *chant* que le *chant en ison*. (S)

CHANT SUR LE LIVRE, (*Musiq.*) *plain-chant* ou contre-point à quatre parties que les musiciens composent & chantent impromptu sur une seule: savoir, le livre de chœur qui est au lutrin: en sorte qu'excepté la partie notée qu'on met ordinairement à la taille, les musiciens affectés aux trois autres parties n'ont que celle-là pour guide, & composent chacun la leur en chantant.

Le *chant sur le livre* demande beaucoup de science, d'habitude & d'oreille dans ceux qui l'exécutent, d'autant plus qu'il n'est pas toujours aisé de rapporter les tons du *plain-chant* à ceux de notre musique. Cependant il y a des musiciens d'église si versés dans cette sorte de *chant*, qu'ils y commencent & poursuivent même des fugues, quand le sujet en peut comporter, sans confondre & croiser les parties, ni faire de faute dans l'harmonie. (S)

* § CHAONIE, (*Géogr.*)... connue aujourd'hui sous le nom de *Caneria*... lisez *Canina*.

* § CHAOSIN, (*Géogr.*) ou plutôt CHAOSIEN, est le nom Chinois de la presqu'île de *Corée*: ce dernier nom lui a été donné par les Japonais. Voyez le *Dictionnaire géographique* de la Martinière, au mot *Corée*.

§ CHAPEAU, (*art du Chapelier.*) Pour repasser un *chapeau*, il faut commencer par le bien dégorger dans une eau de savon bouillante, & l'égoutter à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le vieux apprêt & la crasse soient perdus. On le passe ensuite dans une teinture pareille à celle des *chapeaux* neufs, en y ajoutant un fiel de bœuf, pour faciliter le dégraissage. On lave ensuite ces *chapeaux* dégorchés à plusieurs fois, dans une eau claire; on change aussi plusieurs fois cette eau. Enfin on les dispose à l'apprêt.

Souvent aussi on retourne les vieux *chapeaux*. Pour cet effet, on les assortit sur des formes, en mettant en dehors ce qui étoit en dedans. On les ferre avec une ficelle qui fait deux tours, que l'on arrête avec un nœud coulant, & que l'on fait descendre au bas de la forme, en la pressant avec l'avaloir ou le choc. Dans cet état, les *chapeaux* sont mis dans la chaudière pour une bonne demi-heure, & dégorchés sur le banc. On les lave ensuite à froid & à chaud jusques à ce qu'ils ne teignent plus. On les fait sécher à l'étuve, on les brasse, on les lustre

Tome II,

à l'eau froide, & on les apprête comme les *chapeaux* neufs, avec une dose d'apprêt moins grande. (B. C.)

Nous ajouterons encore à cet article un tableau raccourci des principales opérations de l'art de fabriquer les *chapeaux*.

D'abord les préparations consistent dans les façons suivantes.

1°. Eplucher les laines & poils qui sont presque toujours chargés d'excrémens desséchés, de gravier, de terre & autres corps étrangers.

2°. Dégraisser & laver les laines qui ont besoin de cette préparation.

3°. Arracher aux peaux de castors & à celles de lapins le jarre ou poil grossier qui ne peut point entrer dans la composition du feutre.

4°. Secréter ou passer à l'eau seconde certains poils pour les mettre en état de se feutrer & de rentrer à la soule.

5°. Faire passer les peaux secrétées à l'étuve, ou les étendre au soleil pour les faire sécher.

6°. Décatir ou ouvrir le poil de ces mêmes peaux que l'eau seconde a pelotonné.

7°. Humecter à l'envers du poil les peaux de castors & autres, pour les rendre souples & les mettre en état de s'étendre sur l'établi de la coupeuse.

8°. Couper les différens poils, & en faire le triage.

9°. Composer les mélanges pour fabriquer différentes sortes de *chapeaux*.

10°. Faire les pesées, & régler par-là le poids des *chapeaux* qu'on veut faire.

11°. Baguetter les mélanges pour ouvrir le poil, & faire disparaître les pelotons.

12°. Carder ces mêmes mélanges, & les repasser jusqu'à ce que les différentes espèces de poils qui entrent dans la composition, soient parfaitement effacées.

Travail de l'arçon. 1°. L'arçonneur partage son étoffe suivant le nombre de *chapeaux* qu'il doit rendre, & suivant le poids que chacun d'eux doit avoir.

2°. Il partage l'étoffe de chaque *chapeau* suivant le nombre & la grandeur des pièces dont il doit être composé.

3°. Après avoir battu & vogné chaque partie de son étoffe, il forme les capades.

4°. Il les marche au clayon & à la carte.

5°. Il en arrondit les arrêtes, il en dresse les côtés, & les plie.

6°. Il bat & vogue ce qu'il a retiré des capades en les dressant & les arrondissant, pour en former une pièce d'étoupage qu'il marche de même.

7°. Il prépare de la même manière les travers & les pointus, si le *chapeau* doit avoir de la dorure; & les dix ou douze pièces du plumet, s'il a dessein d'en faire un.

Le bâtissage. 1°. Le compagnon marche les quatre capades deux à deux dans la feutrière, pour leur donner la consistance nécessaire.

2°. Il en assemble deux, ayant bien soin d'effacer tous les plis.

3°. Il les marche en tout sens dans la feutrière, pour faire prendre l'assemblage.

4°. Il décroise & assemble les deux autres capades.

5°. Il les marche comme les deux premières, & en décroisant plusieurs fois.

6°. Il garantit les endroits foibles avec des morceaux qu'il déchire à la pièce d'étoupage.

7°. Il marche dans la feutrière tout ce qu'il vient d'appliquer pour garantir.

8°. Il applique les travers qui doivent servir de dorure à l'une des faces du bord.

9°. Il marche dans la feutrière ces deux pièces pour les faire prendre.

10°. Il plie son bâtissage pour le porter à la foule.

Travail de la foule. 1°. Un compagnon emplit d'eau la chaudière, y met la quantité de lie convenable, allume le fourneau, chauffe le bain jusqu'à ce qu'il commence à bouillir, l'écume, & donne avis à ses camarades que la foule est prête.

2°. Chacun d'eux prenant un bâtissage, le trempe amplement dans la chaudière, le retire & le foule dans tous les sens, mais avec les mains nues & mollement pendant la première demi-heure.

3°. Il l'arrange pour le garantir à la foule.

4°. Il garnit tous les endroits foibles avec des pièces d'étoupage, & il les fait prendre.

5°. Il applique les pointus qui doivent faire la dorure de la tête, & il les fait prendre l'un après l'autre.

6°. Il continue de fouler avec les maniques & le roulet.

7°. Il applique & fait prendre les pièces du plumet, si le *chapeau* doit en avoir un.

8°. Sinon il achève de fouler au roulet & avec les maniques, jusqu'à ce que le *chapeau* soit suffisamment rentré.

9°. Il ébourre le *chapeau* de partout, & il le met en cloche pour le dresser.

10°. Il met le *chapeau* en coquille.

11°. Il le met en forme.

12°. Il abat le bord.

13°. Il l'estampe, il l'égoutte de toutes parts, & il y met sa marque.

14°. Il l'arrange avec les autres dans l'étuve pour sécher.

15°. Son *chapeau* étant sec, il le ponce de bord & de tête, & le rend au maître.

Teinture. Le chapelier-teinturier ayant préparé son bain, donne au *chapeau* les façons suivantes.

1°. Il le robe de toutes parts avec un morceau de peau de chien de mer.

2°. Il l'assortit sur une forme convenable.

3°. Il lui donne successivement huit chaudes d'une heure & demie chacune, & autant d'évens de même durée.

4°. Il le lave & le brosse à l'eau froide.

5°. Il le lave & le brosse à l'eau bouillante.

6°. Il l'égoutte de toutes parts avec la pièce.

7°. Il le fait sécher à l'étuve.

8°. Il brosse la teinture.

9°. Il le lustre à l'eau froide.

10°. Il le remet à l'étuve pour sécher.

L'apprêt & l'appropriage. 1°. L'apprêteur garantit le bord du *chapeau*, c'est-à-dire, qu'il commence par appliquer de l'apprêt aux endroits qu'il trouve foibles, en maniant le feutre.

2°. Il apprête en plein la même face du bord.

3°. Il met à la buée pour faire rentrer l'apprêt.

4°. Il retire le poil à la brosse & au carrelet.

5°. Il apprête en tête, & met à sécher.

6°. Il dresse le *chapeau* au fer.

7°. Il le lustre.

8°. Il l'envoie à l'éjarreuse, qui enlève le gros poil avec une pince.

9°. Il le repasse au fer & à la brosse.

10°. Il arrondit l'arrête en retranchant avec des ciseaux, ce qui rend le bord plus large dans un endroit que dans l'autre.

Garniture. Le *chapeau* doit être garni, 1°. d'une coëffe de treillis ou de satin.

2°. D'un lien, qui est un cordon, ou un bourdoulou.

3°. De plusieurs attaches pour le retrouffet.

4°. Assez souvent d'un galon que l'on coud tout autour du bord.

5°. Quelquefois d'un plumet qu'il faut y attacher.

6°. Si le *chapeau* est retrouffé à l'angloise, en bonnet de poste ou en bonnet de chambre, on l'envoie souvent au brodeur, pour y mettre les ornemens dont il est susceptible.

7°. Après que le *chapeau* est garni, l'approprieur le repasse encore au fer, & lui donne le dernier lustre. (+)

CHAPEAU, s. m. (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries représenté à bords abattus.

Les anciens ont pris le *chapeau* pour l'hieroglyphe de la liberté; on en voit sur plusieurs médailles avec cette légende: *libertas publica*; parce que lorsqu'ils affranchissoient leurs esclaves, ils leur donnoient le *chapeau*.

Capelli à Avignon; d'argent au *chapeau* de sable. (G. D. L. T.)

CHAPEAU, s. m. (*terme de Blason.*) ornement extérieur de l'écu d'un prélat ou d'un abbé.

Le *chapeau* des cardinaux est de gueules, garni de deux longs cordons d'où pendent des houppes ou glands de même; ces cordons sont entrelacés, & ont cinq rangs de houppes de chaque côté dans cet ordre, 1, 2, 3, 4, 5.

Le *chapeau* des archevêques est de sinople avec des cordons & houppes en même nombre, & dans un ordre pareil.

Le *chapeau* des évêques, aussi de sinople à ces cordons, ornés de dix houppes de chaque côté, 1, 2, 3, 4.

Le *chapeau* des abbés & protonotaires est de sable avec six houppes, trois de chaque côté, 1, 2.

Innocent IV inventa l'usage des *chapeaux* rouges à Rome dans les cérémonies en 1246, selon quelques-uns, & selon d'autres, en 1250; mais on ne les a mis sur les armoiries que depuis l'an 1300.

L'usage des *chapeaux* sur les écus des prélats n'a commencé en France qu'environ l'an 1500; le pere Menestrier, en son livre *De l'origine des armoiries*, dit que ce fut Tristan de Salazar, Espagnol, archevêque de Sens, qui paroît l'avoir introduit; il fit sculpter ces armes en plusieurs endroits de sa métropole & à Paris, à l'hôtel qu'il fit bâtir quartier S. Paul, où l'on voit un *chapeau* sur l'écu de ses armes. (G. D. L. T.)

CHAPELLE, (*Musique.*) Ce mot signifie plusieurs choses.

1°. Le lieu de l'église où l'on exécute la musique.

2°. Le corps même des musiciens qui exécutent cette musique, & par extension, tous les musiciens qui sont gagés par un souverain ou un grand seigneur, quand même ils n'exécutent jamais de musique dans les églises; c'est aussi de-là que vient le terme *maître de chapelle*.

3°. Un certain nombre de ces musiciens qui ne se joignent aux autres que de tems en tems, & pour remplir davantage, & qu'on nomme aussi, suivant Broffard, *gros chœur* ou *grand chœur*. Comme les morceaux chantés par la *chapelle*, pris dans ce dernier sens, ou par le grand chœur, doivent être composés en conséquence, & n'avoir pas trop de diminutions, ou de vitesses, mais être d'un style sérieux & savant, on appelle ce genre de composition *style de chapelle* ou *d'église*.

Comme l'étymologie qu'on donne ordinairement au mot *chapelle* est assez singulière, nous la rapporterons ici.

Les rois de France & leurs généraux, à ce que l'on prétend, avoient coutume de porter avec eux

à la guerre la cappe, ou, suivant d'autres, le casque de S. Martin de Tours, qui avoit été soldat. Or, comme ils faisoient dire la messe dans la tente où l'on gardoit cette cappe, on appella cette tente *capelle* ou *chappelle*, & *chapelain* celui qui y disoit la messe; ensuite on a donné ce nom à toutes les églises particulieres que les grands seigneurs avoient dans leurs maisons, & enfin à tout ce qui ressortoit de ces églises ou *chappelles*. (F. D. C.)

CHAPITEAU, (Luth.) Voyez BARRE, (Luth.) Suppl. (F. D. C.)

§ CHAPITEAU, (Architecture.).... Dans cet article on cite *Villapende* pour *Villalpand*.

§ CHARANSON, f. m. (Hist. nat. Insectolog.) quelques-uns écrivent aussi *charenson*.

Tous les naturalistes modernes depuis M. Linné, ont étendu ce nom à un nombre prodigieux d'insectes, qui forment plusieurs genres d'une famille considérable. Le vrai *charenson*, *curculio*, est un petit insecte à antennes à un coude, placées sur les côtés de la tête, plus près des yeux que des mâchoires, & composées d'onze articles, dont trois à quatre de l'extrémité sont plus grosses, & rapprochées en œuf; il a à chacune de ses six pattes quatre targes courts, coniques, dont un en cœur; une tête en trompe allongée, quatre ailes, dont deux en étuis, couvrant tout le dos.

Les deux insectes gravés, au volume XXIII, planche LXXVII, n^o. 4 & 5, ont au contraire la trompe fort courte, & les antennes placées plus près des mâchoires que des yeux. Ils ne sont donc point de ce genre, mais de celui que nous appellons du nom de *curtargus*, dont on verra une suite nombreuse dans notre *Histoire générale des insectes*.

Celui de la figure 4, nous est apporté communément de l'île de Bourbon, où il vit sur les plantes. Il a le corps ovoïde, pointu par les deux bouts, long d'environ quinze lignes, une fois & demie moins large, extrêmement arqué en-dessus; la tête une fois au plus plus longue que large, & un peu plus courte que le corcelet; celui-ci creusé à son milieu par un sillon longitudinal; les étuis ornés chacun de dix à douze lignes longitudinales, parallèles de points ou de cavités rondes, dont le fond est couvert de petites écailles diversement inclinées, qui réfléchissent les couleurs les plus brillantes, lorsqu'elles sont exposées à la lumière.

L'espece de *curtargus*, de la figure 5, vient de l'Amérique: il a le corps ovoïde, pointu, mais non pas renflé comme le précédent, long de six lignes environ, & presque deux fois moins large, de couleur lilas, avec quatre points noirs sur chaque étui, & un de chaque côté du corcelet, disposés symétriquement, de manière qu'ils forment deux lignes longitudinales, chacune de cinq points.

Remarque. Le *charenson* forme, non-seulement un genre, mais même une famille d'insectes, dont nous donnerons des figures aussi complètes, & l'histoire aussi intéressante, que peu connue, dans l'ouvrage universel que nous avons fait sur cette partie curieuse de l'Histoire naturelle. (M. ADANSON.)

CHARBON, (Botan. Agriculture. Maladies des grains.) Le *charbon*, connu aussi sous le nom de *cloque*, de *brouine*, de *bled noir*, de *carie*, de *bossé*, &c. est une maladie interne, qui semble n'attaquer que le grain seul du froment, dont il convertit la farine en une substance noire, fœtide, grasse & pulvérulente, sans détruire ses enveloppes comme la nielle, quoiqu'il altere ordinairement la forme, la couleur, & l'arrangement des follicules sur l'épi en les écartant, & en contournant ses barbes dans les bleds barbus qui m'ont paru plus sujets à cette maladie que les bleds ras. Les anciens qui ont connu la nielle, n'ont pas désigné le *charbon*; les Auteurs

rei Rustica, & Plinè n'en parlent nulle part; ce qui porteroit à croire que c'est un mal moderne; Ginani prétend que cette maladie étoit entièrement inconnue dans toute la Lombardie, avant l'année 1730. Les peuples de ces cantons ont été si effrayés de cette affreuse maladie, qu'ils lui ont donné le nom de *fame*, comme s'ils eussent craint que la famine n'en fût la suite cruelle, si elle continuoit à faire des progrès dans leur pays; on pourroit conclure de-là que ce n'étoit d'abord qu'une infirmité locale; mais que la contagion s'est répandue de proche en proche, par l'habitude où l'on est de tirer ses semences: d'ailleurs, au lieu d'en faire le choix sur son propre fonds, peut-être n'a-t-on pas assez examiné si cette habitude où l'on est de changer les semences & de les couper, comme on fait les races d'animaux pour avoir de belles especes, est fondée en raison? N'est-ce pas par ce moyen imprudent que se répand le fléau qui désolé l'Angoumois, & que se multiplie l'insecte destructeur qui dépose sa race dévorante dans les bleds de cette province? N'est-ce pas par le croisement des races que se sont répandues sur tout le globe ces affreuses maladies particulieres à certains peuples, comme la lepre, les maladies vénériennes, &c. Ne seroit-il pas plus prudent de suivre le conseil de Volff, de ne tirer ses semences que de son propre fonds, mais en les cultivant séparément avec un soin particulier, pour les perfectionner soi-même, & les empêcher de dégénérer?

On distingue aisément les épis charbonnés, parce qu'ils deviennent blanchâtres, & que les balles extérieures paroissent plus arides & plus seches que celles des épis sains, & sont ordinairement tachées de petits points blancs.

Ginani a remarqué que les plantes qui doivent produire des épis charbonnés, sont plus fortes & plus vigoureuses que les autres; que l'épi est plus grand, & qu'il a un plus grand nombre de fleurs ou d'enveloppes que l'épi de bon grain n'en a pour lors: après la fleur, le grain charbonné devient en peu de tems beaucoup plus gros & plus renflé que le bon grain; ce qui écarte les balles en follicules, qui ne conservent pas l'arrangement régulier des autres: il est rempli alors d'une liqueur blanche, visqueuse, très-puante, qui devient, par la dessiccation, assez semblable à la poussière noire du lycoperdon, ou vessie de loup. L'affinité est même telle entre ces deux substances, que M. Aymen assure avoir procuré cette maladie aux grains, par la poussière de vessie de loup, & que l'examen de la poussière du *charbon* au microscope, fait soupçonner à M. Adanson qu'elle est de la même nature que celle de la vessie de loup, & qu'elle est due à une végétation analogue aux plantes de cette famille: elle se communique par contagion, non-seulement aux grains sains, mais aussi aux grains d'autres plantes, comme l'ivroie; & réciproquement ces fameuses pommes de Sodome, dont parlent les voyageurs, qui croissent sur les bords de la mer Morte & du Jourdain, & qui, belles en apparence, se réduisent en poussière dès qu'on les touche, devoient-elles leur naissance à une maladie de même genre? Comme la poussière du *charbon* est contenue par le son ou l'enveloppe du grain qui conserve sa forme extérieure, & qu'il est facile de l'ouvrir avec l'ongle, on l'appelle *tabatiere* en Bourgogne; mais le tabac qui y est renfermé, a une odeur si putride, qu'elle cause des nausées & des soulèvemens, même en flairant l'épi charbonné, sans qu'il soit besoin d'écraser les grains. Quoique dans les commencemens les grains charbonnés soient plus renflés que les autres, néanmoins lorsqu'ils sont parvenus à leur dernier état de corruption, ils sont plus courts, plus ronds, plus légers que les grains sains; ils sont quelquefois plus gros, & quelquefois plus

petits : le fillon qui partage les grains de froment, suivant leur longueur, est quelquefois totalement effacé ; d'autrefois il subsiste en entier : les pistils sont desséchés à l'extrémité des grains, & l'on n'aperçoit point de germe à leur extrémité inférieure. La poussière dont ils sont pleins paroît plus grasse, plus adhérente, plus grosse, moins noire & moins légère que celle de la nielle proprement dite. On n'a jamais vu dans les épis charbonnés la poussière s'extravafer, & sortir du son ou de l'enveloppe d'un grain qui la renferme ; elle n'attaque jamais les parties extérieures comme la nielle. Cette poussière détrempee dans l'eau, est comme celle de la nielle, une espece de *caput mortuum*, dont aucune partie n'a de mouvement que celle du fluide, quoi qu'en dise Needam qui prétend y avoir découvert de petites anguilles vivantes & indestructibles. Aussi M. Tillet ne manque-t-il pas de se moquer de Needam & de ses visions. Il seroit plus utile d'examiner si cette poussière corrompue, mêlée avec la farine dans le pain, comme cela arrive souvent, n'occasionne pas de maladies putrides.

L'auteur Italien, tant de fois cité, Ginani observe que les plantes qui doivent porter des épis charbonnés, se distinguent facilement, même dès le mois d'avril, & avant qu'elles aient épié, parce que, non-seulement leurs productions sont plus fortes, mais la tige & les feuilles sont d'un verd bleuâtre, d'un verd plus obscur que les autres plantes.

M. Duhamel dit aussi que, lorsque la saison de la fleur est passée, les épis prennent la couleur d'un verd foncé, tirant sur le bleu ; mais il ne marque pas, comme Ginani, que cette couleur s'étende à toute la plante, même avant que l'épi soit dehors du fourreau. Ce dernier transplanta vers la fin d'avril un de ces plans, tarés dans un pot plein de bonne terre, afin de le mettre à l'abri des vents chauds, des brouillards & des intempéries : mais la plante qui portoit plusieurs tuyaux, ne donna qu'un seul épi de bon grain ; tout le reste étoit charbonné. M. Duhamel prétend aussi que cette maladie a souvent attaqué les épis fort jeunes, & étroitement renfermés dans leur fourreau : alors les étamines collées sur les côtés du grain, sont flétries & languissantes, l'embryon prend çà & là une couleur verte & foncée, qui conserve long-tems les épis malades, qui n'ont point alors la consistance de ceux qui sont sains, &c. On a déjà vu plus haut, qu'un laboureur de Bourgogne connoissoit dès le mois de février aux feuilles ondulées & à la couleur, les plantes qui doivent être attaquées de la nielle & du charbon, &c. M. Tillet croit aussi avoir remarqué que les pieds de froment qui doivent donner du bled noir ou charbonné, sont plus sensibles à la gelée que les autres ; en ce cas, les fortes gelées seroient bien salutaires, parce qu'en détruisant ces plantes inutiles, la terre seroit plus en état de subvenir à la nourriture des pieds sains, & les moissons se trouveroient exemptes de pieds infectés qui leur causent un si grand dommage. Toutes ces observations, sur le tems de la formation du charbon, concourent à prouver clairement que le charbon, de même que la nielle, n'est pas dû à une cause extérieure ; mais qu'il procede, comme elle, d'un vice interne de la plante ; ce qui fait croire à Ginani que cette maladie n'est qu'une espece de même genre que la nielle, & qui n'en differe que par ses effets ; *in somma io mi avviso di sostenere che la filiggine e il grano carbone possono esser tenute per due specie differenti. ben concepido che non si dee considerare per cosa essenzialmente distinta, ma solo per una varieta di grado diverso dall, altro che talora ritrovasi in varie piante, non solo cereali, ma pur anche di altro genere, pag. 33.*

Souvent les épis sont entièrement charbonnés,

sans qu'il y ait un seul bon grain : mais j'ai souvent trouvé des épis qui ne portoient du bled noir que d'un seul côté, tandis que le côté opposé ne portoit que du bon grain : en examinant les deux surfaces de l'épi, on auroit penché à croire que cela venoit d'une cause extérieure, & que l'une de ces surfaces avoit été frappée d'un vent brûlant qui l'avoit desséchée ; Ginani a aussi remarqué souvent le même phénomène : il a même trouvé des épis qui avoient alternativement un bon grain & un vicié, avec une distribution plus ou moins régulière sur l'épi : ces bons grains, tirés d'un épi charbonné, germent & donnent de très-belles plantes. Il rapporte aussi des plantes formées de plusieurs tuyaux ou chalumeaux, dont les unes portoient des épis charbonnés, & les autres des épis sains : cette inexplicable singularité différencie particulièrement le charbon de la nielle, qui, comme on l'a vu, infecte, non-seulement tout l'épi & toutes ses parties, mais encore tous les germes & tuyaux qui procedent de la plante emmiellée ; il n'est pas rare non plus de voir un champ entièrement rempli de charbon, tandis qu'on n'en trouveroit pas un seul épi dans le champ voisin ; souvent il n'y a qu'un côté du champ qui soit attaqué de ce fléau.

Lorsqu'on bat le grain, une partie des grains charbonnés est écrasée par les coups de fléau ; leur poussière noire se répand sur les autres grains, & s'attache principalement aux poils cannelés de la houppes ou brosse du bon grain, & y forme une tache noire qui le fait appeller grain moucheté, grain piqué, ou qui a le bout... Cette tache, & les grains charbonnés échappés au fléau, suffisent pour brunir la farine, & lui donner un goût désagréable ; elle donne un œil violet au pain, & il est à présumer qu'une matiere si putride & si corrompue employée en aliment journalier, donne naissance à des maladies dont on cherche vainement ailleurs les causes inconnues : en effet cette matiere tellement foetide qu'elle cause des soulèvemens au simple odorat, étant pompée par les vaisseaux lactés, peut servir de levain & de ferment aux fievres putrides, qui ne sont peut-être si communes que par la négligence impardonnable où l'on est de ne pas faire laver & sécher tous les grains avant de les faire moudre, afin d'enlever avec l'écumoire tous les grains charbonnés qui furnagent, & de nettoyer cette poussière contagieuse qui s'attache à la superficie du grain. Lors de la cherté des grains, on n'est pas scrupuleux sur la qualité, & une épargne aussi déplacée entraîne de grands inconvéniens pour la santé ; au reste, ce bled est aisé à distinguer à la simple vue ; on sent d'ailleurs qu'il est gras dans le sac, & il laisse à la main un goût de graisse comme de la laine puante. La société royale d'agriculture, au bureau du Mans, me fit l'honneur de m'envoyer en 1771, ses observations manuscrites sur les bleds cornus, parmi lesquelles je trouve celle-ci sur le charbon : *on le nomme foudre au pays du Maine. Il communique son odeur fétide au bon grain ; & lorsqu'il est abondant, il cause des maladies épidémiques.*

Les laboureurs sont plus attentifs que les boulangers & les particuliers, qui emploient le grain moucheté à faire du pain ; comme les laboureurs savent par expérience que la moucheture est contagieuse, & qu'elle engendre le bled noir, il ont soin de ne pas employer les grains mouchetés pour semence. On aura peine à se persuader qu'une poussière qui ne s'attache qu'au son, sans pénétrer dans l'intérieur du grain, soit contagieuse au point d'affecter d'une maladie tous les grains qui en sont imprégnés. Cela étoit connu de plusieurs agriculteurs & mé par d'autres ; mais les expériences de M. Tillet ne permettent pas d'en douter : elles ont été faites & répétées à

Trianon sous les yeux du roi pour qui tous ces détails deviennent importans quand ils intéressent un denrée de premiere nécessité, d'où dépendent la santé & la vie de ses sujets. Par ces expériences toutes les fortes de fromens naturellement mouchetés, ont produit beaucoup d'épis charbonnés, tandis que ceux qu'on a triés & choisis pour n'avoir point de grains mouchetés n'ont point produit de noir; ces mêmes grains triés & choisis ayant été ensuite barbouillés avec de la poussière, ont donné autant de noir que les grains mouchetés naturellement; le mal a été encore plus sensible quand on a mêlé avec la terre de la poudre d'épis charbonnés, &c. &c.

Je ne dois point cacher que Ginani révoque en doute l'effet contagieux que M. Tillet attribue, d'après Tull & plusieurs autres, à la poussière du *charbon*. Ce savant Italien a fait, de son côté, plusieurs expériences qui l'ont convaincu que de bons grains n'ont donné aucun épi charbonné, quoiqu'ils aient été barbouillés de poussière avant d'être charbonnés; d'autres fois de bons grains choisis avec soin, & exempts de toute moucheture, ont néanmoins produit du bled noir en assez grande quantité; d'où il conclut que la maladie du *charbon* procède d'un vice intérieur de la semence, sans que la poussière prétendue contagieuse y ait aucune part, si d'ailleurs la semence est bonne en elle-même. Cependant comme les essais de M. Tillet paroissent plus multipliés, & faits avec exactitude, on ne peut rejeter entièrement ses preuves de contagion. Mais il faudra aussi accorder à Ginani que le *charbon* peut aussi venir de toute autre cause que de la moucheture, puisque des grains qui en étoient exempts, & qui avoient été choisis avec le plus grand scrupule, n'ont pas laissé que de porter des épis charbonnés: observation qui répand un grand jour sur cette matière obscure.

M. Tull ayant pris quelques pieds de bled, les ayant plantés dans un vase plein d'eau, & en ayant trouvé tous les grains noirs, crut conséquemment que cette mauvaise qualité venoit de l'humidité de la terre; mais il est généralement avoué que les lieux bas ne donnent pas plus de grains charbonnés que les lieux hauts, & que le charbonnage se trouve, comme la nielle, dans tous les terrains & dans toutes les expositions. M. Duhamel & Ginani en conviennent également. D'autres regardent les fumiers comme la cause prochaine de cette maladie: mais les expériences de M. Tillet prouvent le contraire, il n'y a que les pailles infectées & non réduites en fumier qui ont semblé la produire. On a cru remarquer qu'il y a beaucoup de *charbon* lorsqu'il s'est fait des pluies froides pendant la fleur & la formation de l'épi: mais l'origine de la maladie est antérieure à cette saison, comme on l'a vu plus haut. M. Adanson croit que le *charbon*, comme la nielle, a la même cause premiere que le givre, c'est-à-dire, un excès d'humidité; mais ce sentiment est détruit par l'expérience. M. Aymen croit que le *charbon* est dû, comme l'ergot, à un défaut de fécondation, puisqu'il y a des bons grains & des charbonnés sur le même épi, ce qui semble annoncer que le suc ne circulant pas dans les ovaires non-fécondés, s'y amasse irrégulièrement & y contracte un vice interne qui change sa couleur & la noircit comme la nielle; mais j'ai fait voir, dans ma *Dissertation sur l'ergot*, que le *charbon* a une cause interne comme celle de la nielle, & antérieure à ce qui se passe au tems de la fécondation. M. Aymen lui-même l'a prouvé, en communiquant le *charbon* à volonté sur des semences noircies avec la poussière de vessie-de-loup. Cette dernière expérience peut faire regarder le *charbon* comme une végétation parasite, dont la graine ou poussière implantée sur une semence, végete avec elle & se reproduit en même tems.

Il faut donc reconnoître, dans cette maladie du froment, deux causes différentes: l'une contagieuse procédant du contact des poussières de *charbon*; l'autre interne procédant du vice de la semence, ou plutôt du défaut de conformation des ovaires qui sont seuls affectés dans le *charbon*. Sous ce dernier point de vue, le *charbon* ne sera qu'une espèce particulière de nielle qui n'attaque que quelques parties de la plante, & qui ne sort pas des enveloppes de l'ovaire; ce seront deux maladies du même genre qui ne diffèrent qu'en ce que la poussière noire de la nielle est plus corrosive, & ronge toutes les parties de l'épi & de la fleur, au lieu que la poussière noire du *charbon* reste enfermée dans l'enveloppe qui la recouvre. La moëlle est entièrement attaquée dans la nielle, puisque les germes ou processus médullaires qui en procèdent, sont toujours viciés si la mere plante est enniellée, au lieu qu'il peut fortir d'une plante charbonnée des germes ou tuyaux de bons grains. Il est fâcheux que M. Gleditsch, qui a si bien expliqué les causes de la nielle, n'ait absolument rien dit du *charbon* qui en est une espèce.

Supposons donc que le suc encore laiteux qui se trouve dans une semence assez éloignée de sa maturité & de sa perfection, sur-tout vers le tems où cette semence acheve d'être nourrie par la plante qui la porte; supposons, dis-je, que ce suc vienne à s'échauffer ou à s'obstruer dans tous les embryons imperceptibles de la plantule ou dans quelques-uns seulement, tandis que la moëlle se conservera saine d'ailleurs dans toutes ses parties, on aura dès-lors une plantule ou une semence, dont les ovaires seuls seront viciés en tout ou en partie, & occasionneront les grains charbonnés. C'est aussi le sentiment du savant comte Ginani, *il grano carbone tragga nascimento da un difetto organico che consista in certa tessitura meno perfetta & naturalmente debole delle fibre di alcuni germi del seme medesimo... quindi il grano carbone potrebbe dirsi un morbo fontico delle grano siccome quello che nasce colla pianticella medesima, e vi resta continuamente, pag. 320. in-4°*. Cette opinion peut se concilier avec ce qu'a dit ailleurs Ginani, que le *charbon* étoit inconnu en Italie avant 1730, ce qui a pu provenir, dit-il, d'un changement de température dans cette partie de l'Europe, changement remarqué par plusieurs auteurs.

D'autres ont soupçonné que cette altération de quelques fibres seulement peut se faire dans les nœuds de la plante qui filtrent le suc nourricier. En effet, le même épi portant en même tems de bons grains & des grains charbonnés, il peut arriver que les petits vaisseaux qui aboutissent aux grains viciés aient souffert dans le repliement des nœuds, ce qui occasionneroit une obstruction dans les grains viciés & un désordre dans leur organisation, dont le *charbon* seroit la suite: il suffit que le mécanisme de la circulation de la sève soit troublée par les intempéries de la saison, par la rupture des trachées ou par quelqu'autre cause pour produire de tels effets dans l'endroit où cette circulation cesse d'avoir un cours régulier, soit que l'ovaire ait été mal organisé dès l'origine de sa formation, soit que ce défaut vienne d'obstructions postérieures qui forment dans l'ovaire un amas irrégulier de sucs corrompus, comme on le voit par la grosseur de ces grains viciés, qui surpasse de beaucoup celle des autres grains avant leur dessiccation, & par la couleur verte de ces mêmes grains viciés bien plus longs à mûrir & à se dessécher que les autres. Quoiqu'il en soit, l'abondance & la crudité des sucs portés à l'embryon naissant, suffisent pour rendre raison de cette infirmité, s'ils viennent à y croupir & à s'y corrompre. Comme l'accroissement de l'épi & des parties qui le composent se fait le dernier, il n'est pas surprenant que le mal

ne se fasse sentir que là, sans nuire beaucoup au reste de la plante. La mollesse & la délicatesse des ovaires peuvent y occasionner un désordre local, dont le reste ne se ressentira pas. On a trouvé beaucoup d'analogie entre le *charbon* qui n'attaque que les ovaires du grain, & les maladies vénériennes, principalement à cause de la contagion par le contact des grains infectés avec le bon grain : il me suffit de mettre sur les voies sans m'appesantir sur les détails.

Puisque le *charbon* a deux causes prochaines, l'une qui procède du vice particulier de la semence dont toutes les parties n'ont pas acquis également la perfection d'organisation qui constitue une semence parfaite, l'autre qui vient de la contagion des grains infectés, on se précautionnera contre la première cause par les mêmes moyens dont on se garantit de la nielle. Voyez NIELLE, *Suppl.* Ginani remarque que les semailles hâtives, les labours profonds, la bonne culture, les engrais bien préparés, le choix des semences, &c. sont les moyens les plus certains pour prévenir ce mal, & pour fortifier les semences affaiblies qui auroient donné beaucoup de *charbon* sans tous ces soins. Il prétend aussi les avoir garantis en mêlant les semences avec du soufre en poudre.

Quant à la cause seconde, qui est la contagion, on la prévient par les lessives & l'enchalement, parce que le virus qui se communique par le contact n'ayant pas encore affecté l'intérieur du grain qu'on se propose de mettre en terre, les lotions, les fortes saumures, la solution d'arsenic dont on a voulu faire un secret, pourront enlever ce virus qui n'est encore que superficiel, & qui ne peut occasionner de mal qu'autant que la graine ramollie dans le sein de la terre le pomperoit avec les sucs qu'elle attire. C'est-là ce qui engageoit les anciens à mettre le grain en chaux par immersion, usage salutaire dont on s'est mal-à-propos départi, comme je l'ai remarqué à l'article des liqueurs prolifiques. Les fortes lessives alcalines sont les plus propres à enlever la poussière contagieuse, comme l'a démontré M. Tillet. Comment se peut-il faire, qu'après des épreuves aussi authentiques, aussi connues & aussi généralement répandues (car la méthode des lessives de M. Tillet a été imprimée au Louvre, & envoyée à tous les intendans des provinces), il reste encore des cultivateurs assez aveugles, assez obstinés, assez mal avisés ou assez paresseux pour avoir encore des bleds cariés ? Il est difficile de le comprendre : mais malheureusement cette vérité n'est que trop confirmée par ce qui se passe journellement sous nos yeux, que la nonchalance est une habitude vicieuse dans laquelle on croupit & qui tourne en opiniâtreté, comme une gale invétérée dont on aime mieux souffrir que de faire le moindre remède pour s'en débarrasser.

Un habile agriculteur de Provence a communiqué sa manière de mettre les grains en chaux, par laquelle il s'est toujours garanti de la nielle, du *charbon* ou carie. Je vais la rapporter, parce qu'elle est simple & qu'elle peut remplacer toutes les liqueurs prolifiques dont j'ai parlé plus haut. Prenez deux livres de salpêtre, six livres de fiente de pigeons ou colombine (qu'on peut suppléer par un cabas de crottins de bergerie), & six livres de chaux vive ; l'on fait bouillir dans soixante livres d'eau assez de cendre pour en faire une forte lessive, & les six livres de colombine, après une heure d'ébullition, on retire le chauderon de dessus le feu, & on y jette le salpêtre ; puis quand la lessive est refroidie, l'on y fait éteindre la chaux pour s'en servir de la manière suivante : mettez votre chauderonnet sur le feu, & lorsque la lessive est plus que tiède, plongez-y un panier de jonc ou un cabas à moitié plein de bled de semence bien mûre ; remuez-le & enlevez avec une

écumoire tous les grains qui surnageront, après quoi retirez le panier ; laissez-le s'égoutter, puis versez le bled dans un baquet ; saupoudrez-le avec de la fleur de chaux ; remuez-le en tout sens, & finissez par le faire sécher à l'ombre en l'éparpillant & le remuant souvent. L'on recommence cette manipulation selon ses besoins, & l'on remet de la nouvelle lessive à mesure que celle du chauderon diminue considérablement ; il faut observer que le bled ainsi chaulé peut être semé deux heures après la préparation : mais il seroit dangereux de le garder plus long-tems que du soir au lendemain. Suivant cette méthode, il est à propos de semer plus clair qu'à l'ordinaire, parce qu'il est fort rare qu'aucun grain avorté & que les oiseaux ou les insectes l'attaquent, ce qui épargne plus du quart des semences. (M. BEGUILLÉ.)

CHARBON. Voyez COMBUSTION, *Suppl.*

CHARBON FOSSILE. Voyez RÉDUCTION, *Suppl.*

* CHARBONNÉE, s. f. terme de *Chaufournier* & de *Briquetier* : c'est le lit de charbon renfermé entre deux lits de pierre à chaux ou de briques, dans les fours où le feu se fait avec du charbon.

CHARDON, s. m. (terme de *Blason*.) plante qui se distingue dans l'écu par sa tige & ses feuilles armées de piquans, dont le calice est arrondi & terminé par une espèce de couronne.

Le *chardon*, par ses pointes piquantes, est l'emblème d'un général d'armée qui veille aux ruses de l'ennemi, & lui présente sans cesse de nouveaux obstacles.

Baillet de Vaulgrenant, de Saint-Germain en Bourgogne ; d'argent à trois *chardons* de *sinople*.

Menon de Curbilly, au Maine ; d'or au *chardon* de *sinople*, dont la tige est mouvante, d'un croissant de gueules posé au bas de l'écu. (G. D. L. T.)

CHARENTON, (Géogr.) *Carentonicum*, *Carento*, bourg ancien, diocèse & élection de Paris, à deux lieues de cette capitale, sur la Marne, qu'on y passe sur un beau pont, reconstruit en 1714 par les soins de J. Marot, architecte & graveur. Vers 865 il fut rompu par les Normands qui désoloient la France ; les Anglois s'en rendirent maîtres sous Charles VII, & en furent chassés en 1436. L'armée des princes, ligués contre Louis XI, s'empara de ce même pont en 1465 ; les Calvinistes en 1567. Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1590, après une vigoureuse résistance : l'attaque fut encore plus vive le 8 février 1649, pendant les guerres de la fronde. Le brave Chanlac, maréchal-de-camp, y périt, avec quatre-vingts officiers des frondeurs. Ce même pont étoit fortifié par une grosse tour qui avoit son commandant : au XVI^e siècle elle passoit pour *inexpugnable*.

Le bourg n'est percé que d'une rue longue, bordée de maisons des deux côtés ; le roi en 1618 permit d'y tenir une foire le 29 juin, & accorda à ce bourg le titre de châtellenie, relevant de la grosse tour du Louvre. Henri IV permit en 1606, aux Protestans, de s'assembler à *Charenton* & d'y élever un temple, qui fut brûlé en 1621 dans une émeute, & rétabli deux ans après aux frais des Protestans, sur les dessins de J. de Brosse, artiste connu par le portail de saint Gervais & le palais du Luxembourg, il pouvoit contenir 14000 personnes. Jean Gassion, maréchal de France, y fut inhumé en 1647. Les Calvinistes y ont tenu trois synodes nationaux en 1623, 1631, 1645 ; ils y avoient une bibliothèque, une imprimerie & des boutiques de libraires. Leurs plus fameux ministres furent P. Dumoulin, J. Daillé, Ch. Drelincourt, P. Alix, & le fameux J. Claude. Ce beau temple fut démoli en 1685, & l'emplacement donné aux religieuses du *Valdosne*, consacrées à l'adoration perpétuelle du S. Sacrement.

Derrière ce couvent est une maison des frères de la Charité, fondée en 1642 par M. le Blanc, contrôleur des guerres; il y a douze lits. On y admire la voûte des caves qui peuvent contenir 1500 muids de vin, elles ont été construites en 1764. Le roi a fait élever sur le bord de la Marne un chemin public; les ducs de Bourgogne avoient-là un château fort vaste, appelé le *séjour de Bourgogne*. Le comte de Charolois s'y défendit pendant plus d'un mois avec une forte artillerie, en 1465, pendant la guerre du bien public. Le roi avoit aussi son hôtel près du pont; ce lieu porte encore le nom de *séjour du roi*. Louis XI en fit don à Gillette Hennequin. Jeanne, reine de Navarre, mère de Charles le mauvais, y mourut en 1341. Les Carmes sont établis à Charenton depuis 1617; dans leur enclos étoit un fameux écho qui répétoit dix-sept syllabes; un seul instrument, touché avec art, imitoit l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées de l'air que le bâtiment réfléchissoit.

André le Suay de Prémonval, né à Charenton en 1716, mort à Berlin en 1767, s'adonna aux mathématiques, & contribua à les répandre, en les professant gratuitement en 1740: il a fait de bons élèves, & a publié plusieurs discours relatifs à son objet. Sa femme donna en 1750, le *Mécaniste philosophe*; ce sont des mémoires sur la vie de J. Pigeon, son père. Voyez le *Nécrologe de 1770*. (C.)

CHARGE, (Musique.) air militaire des trompettes, tambours, tymbales, &c. qu'on exécute quand l'armée est prête à charger l'ennemi, d'où lui est probablement venu le nom de charge. On dit sonner la charge pour les trompettes; battre la charge pour les tambours.

Comme dans les opéra on représente quelquefois le choc de deux armées, le musicien doit savoir composer des charges, & leur donner un air militaire. (F. D. C.)

§ CHARGÉ, adj. (Blason.) croix chargée. Voyez dans le *Dict. rais. des Sciences*, planches de l'art Héraldique, planche III, fig. 163.

CHARIOT, pour applanir & entretenir les chemins. (Voyez pl. IV. d'Agricult. Econom. rustique. fig. 2 & 3 dans ce Suppl.) Ce chariot porte sur deux rouleaux, posés de front, & parallèlement l'un à l'autre, qui tournent sur deux pivots, comme la roue d'une brouette. Ces rouleaux sont de fer fondu, & ont deux pieds & feize pouces de diamètre; ils sont creux & garnis par dedans de fortes planches; ils sont traversés par un fuseau de fer, sur l'extrémité duquel portent les quatre planches qui soutiennent le corps de la charrette; & quoiqu'elles n'aient que deux pouces d'épaisseur, elles sont si bien emboîtées, qu'on peut mettre dessus tel fardeau qu'on veut. Les bouts des pivots tournent dans une crapaudine carrée, de manière qu'on peut les graisser aisément; mais il faut le faire souvent, sur-tout à l'égard des pivots intérieurs qui sont ceux qui travaillent le plus. Ces rouleaux facilitent le mouvement de la charrette lorsque le terrain est ferme & uni, & applanissent & affermissent les chemins par lesquels ils passent, de même que les ornieres. Il est vrai que ces rouleaux sont bas, mais la petitesse des pivots diminue le frottement, ce qui est un avantage considérable.

Il y a derrière chaque rouleau un couteur dont l'usage est d'en détacher l'argille qui peut s'y être attachée.

Le corps de la charrette n'étant élevé que de deux pieds six pouces au-dessus de terre, en devient plus aisé à charger, & d'ailleurs il tient moins de place dans les rues.

Les rouleaux, en y comprenant les pivots, ne pesent guere plus de la moitié des roues ordinaires;

Tome II,

c'est pour s'en servir avec un seul timon & les employer à différens usages, en faisant quelque léger changement au corps de la charrette. Article traduit d'un journal Anglois. (V.)

* § CHARISTICAIRE, ... A la fin de cet article, au lieu de *eccles. Græc. monum. Cont. lisez eccles. Græc. monum. Cot.* Ce dernier mot est le nom abrégé de Cotelier, auteur des monumens de l'église Grecque. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § CHARISTIÉS, (Hist. anc.) fêtes que les Romains célébroient le 19 février. ... on se visitoit pendant ces fêtes, on se donnoit des repas, on se faisoit des présens; les amis divisés se réconcilioient: une particularité de ces repas, c'est qu'on n'y admettoit aucun étranger.

1°. Les charistiés se célébroient le 22 février, & non pas le 19, comme il est évident par le calendrier de Constantin.

2°. Il n'y avoit qu'une seule fête & qu'un seul repas.

3°. Les amis ne se réconcilioient point dans ce repas, car ils n'y étoient point admis. Ce repas étoit destiné aux seuls parens, un ami eût été un étranger. « Nos ancêtres avoient coutume de faire tous les ans un festin solennel, où il n'y avoit que les parens & les alliés qui fussent admis », dit Valere-Maxime, liv. II, chap. premier. Ovide assure la même chose, au liv. II des fastes, vers 617, &c.

*Proxima cognati dixere charistia cari,
Et venit ad socias turba propinqua dapes.*

Lettres sur l'Encyclopédie.

§ CHARITÉ CHRÉTIENNE (L'ORDRE DE LA), établi par Henri III, roi de France & de Navarre, pour les soldats estropiés à la guerre.

Il avoient une maison, fauxbourg saint Marceau, à Paris; les revenus de leur entretien étoient pris sur les hôpitaux & maladreries du royaume.

Les soldats portoient une croix de satin blanc, bordée de soie bleue; au centre étoit une losange aussi de satin bleu, chargée d'une fleur-de-lys d'or en broderie.

La devise; pour avoir bien servi.

La mort funeste de Henri III, arrivée le premier août 1589, interrompit cet établissement. Voyez la planche XXVI, fig. 63, de Blason, *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. (G. D. L. T.)

§ CHARIVARI ou CHARBARIS, (Hist. mod.) ce mot paroît formé d'un autre de la basse latinité, *chalybarium*, bruit fait avec des chauderons & des poêles, &c. de *chalybs*, qui signifie du fer & de l'acier.

« La canaille & les gens de peu d'importance, dit M. Thiers, dans son *Traité des jeux & divertissemens*, page 288, se font quelquefois un grand divertissement de ce qu'ils appellent *charivari*, afin de tirer quelque argent des nouveaux mariés ou de les charger de confusion. Il y a des lieux où cela ne se fait guere qu'à de secondes noces, disproportionnées en effet ou en apparence; mais il y en a d'autres où il se fait presque à toutes les noces. J'apprends de M. Neuré, qu'à Aix en Provence, le prince des amoureux ou l'abbé des marchands & artisans, ces deux ridicules personnages, qui tiennent un grand rang à la procession de la Fête-Dieu, tirent un tribut des nouveaux mariés, ou qu'autrement ils assemblent tous leurs officiers & toute leur sequelle, le lendemain des noces, vers le soir, & font le *charivari* pendant la nuit par toutes les rues de la ville, ce qu'ils continuent ensuite avec tant de violence, & un si épouvantable tintamarre, que si on ne leur donne ce qu'ils demandent, ils menacent de mettre le feu à la maison, & ils murent la porte, sans que personne puisse sortir, jusqu'à ce qu'ils soient payés ».

T t

Ce n'est pas seulement la canaille & les gens de nulle importance qui s'amuse à faire des *charivaris*, c'est bien souvent un divertissement de jeunes gens de famille ; & le motif qui les y conduit est plus souvent une pétulance toute pure , ou une joie folâtre , & portée à la malice , chose fort ordinaire aux noces . Non seulement on fait le *charivari* aux secondes nocces & à celles qui sont disproportionnées par l'âge ou l'inégalité des conditions , mais aussi à celles des maris qui épousent des femmes coquettes ou mauvaises , ou dont les mariés refusent de donner le bal , &c. Quoi qu'il en soit , on trouve des exemples du *charivari* dans l'antiquité , & cela n'a rien de surprenant .

M. Thiers prétend trouver dans le *charivari* une dérision du mariage , & cite à cette occasion plusieurs décrets des synodes & conciles , anciens & modernes , qui non seulement défendent le *charivari* , sous peine d'excommunication , mais ajoutent encore l'amende pécuniaire , après avoir traité ce divertissement de *honteux* , de *préjudiciable aux bonnes mœurs* , de *contraire à la société* . La discipline des églises réformées de France , défendoit aussi les *charivaris* , *raçonemens de mariage* , &c. C'est encore plus un objet de police que la matière des décrets d'un concile . Voyez dans le *Dict. rais. des Sciences* , à ce mot , les réglemens qui défendent de faire cette espece d'insulte à ceux qui se remarient . (M. BEQUILLET .)

CHARLES IV. de Luxembourg , successeur de Louis V. (*Hist. d'Allemagne.*) *XXIII*^e roi ou empereur d'Allemagne depuis Conrad I. naquit l'an 1316 , le 14 mai , de Jean de Luxembourg & d'Elizabeth , héritière du royaume de Bohême , arrière fils de l'empereur Henri VII , fut nommé marquis de... en 1333 , succéda à son pere dans le royaume de Bohême en 1347 , fut élu empereur en 1349 , mourut en Novembre 1378 .

On verra à l'article de l'empereur Louis V , les troubles qui agiterent la fin de son regne . *Charles* mit tout en œuvre pour en profiter . A la faveur de quelques prélats , qu'il parvint à corrompre à force d'argent , & secondé du pape , qui conservoit contre l'empereur une haine implacable , il s'étoit fait couronner . Les peuples contents du regne glorieux & modéré de Louis , le regardoient comme un usurpateur , & le traitèrent avec un extrême mépris . La mort de l'empereur ne changea point ces sentimens . En vain *Charles* parcourut les villes d'Allemagne , en vain il y répandit l'or de la Bohême , & les indulgences de Rome , il reçut par-tout des injures au lieu d'hommages . Les électeurs attachés à l'empereur défunt , qui formoient le plus grand nombre , s'assemblerent à Loestein , près de Rentz (1338 .) & tous , d'une voix , déclarerent nulle l'élection de *Charles* . Elle l'étoit effectivement , elle bleffoit dans tous les points la constitution faite sous le dernier regne . Ils députerent aussi-tôt vers le roi d'Angleterre , & l'inviterent à venir prendre le diadème & recevoir leur serment de fidélité . Ce choix atteste le discernement des électeurs . Aucun prince , dans la Chrétienté , ne méritoit mieux cet honneur que le magnanime Edouard III . Les ambassadeurs furent traités comme ils devoient s'attendre à l'être de la part d'un prince magnifique & reconnoissant : mais leurs offres ne furent point acceptées . Edouard , en les remerciant , alléqua , pour principal motif , la difficulté de rendre l'Italie à l'Empire dans un tems où il prétendoit renverser le trône de Valois , & asservir la France , sur laquelle il avoit déjà fait des conquêtes considérables . Au refus d'Edouard , les électeurs nommerent successivement Frédéric le sévere , marquis de Misnie , fils de Frédéric le mordu , & Gunther ou Gonthier , comte de Chevartzbourg , capitaine expérimenté , rempli de zèle pour le bien de l'état , & qui ,

dans le peu de tems qu'il fut revêtu de la suprême autorité , montra autant de vigueur , que *Charles* devoit montrer de mollesse . L'or & la perfidie écartèrent ces deux concurrens . Frédéric le sévere vendit ses droits pour dix mille marcs d'argent , au roi de Bohême , qui ne pouvant gagner Gonthier par les mêmes moyens , le fit lâchement empoisonner . Rodolphe , comte Palatin , & Louis de Brandebourg , fils de l'empereur défunt , dont *Charles* corrompit le suffrage , en promettant à l'un d'épouser sa fille , & à l'autre de lui donner le Tirol , acheverent d'applanir les obstacles . *Charles* , traité jusqu'alors d'usurpateur , fut reconnu pour empereur légitime par une nouvelle élection à Aix-la-Chapelle : mais il ne pouvoit que déshonorer un trône acquis par ces vils moyens . Il sembla ne l'avoir acheté , que pour avoir droit de le vendre . Ce fut probablement pour n'être point traversé dans le trafic honteux auquel il se livra depuis , qu'il caressa de plus en plus l'orgueil du pape . D'abord il ne parut jaloux que de reliques , & avant d'entreprendre le voyage qu'il fit en Italie , l'an 1355 , il reçut servilement , de la main de Clément VI , la liste de toutes les pratiques humiliantes auxquelles il devoit se soumettre . Il alla se charger de mépris , dans une contrée où ses prédécesseurs ne s'étoient montrés que pour imposer des loix : Enfin , il se comporta avec tant de bassesse , que même la faction papale le mésestima ; l'impératrice fut couronnée dans Rome après lui . Un moderne , en faisant allusion à la conduite de l'empereur en cette occasion , a dit que l'appareil de sa suite étoit plutôt une vanité de femme qu'un triomphe d'empereur . *Charles IV* , continue le même auteur , n'ayant ni argent ni armée , & n'étant venu à Rome que pour servir de diacre à un cardinal pendant la messe , reçut des affronts dans toutes les villes d'Italie où il passa . Pétrarque , si digne de lui donner des leçons , si capable d'élever son ame , lui reprocha sa foiblesse , & ne put changer ses sentimens .

Charles IV , de retour en Allemagne , trouva l'empire agité par des troubles qu'occasionnoit une opinion d'égalité entre chaque prince : & comme ce système d'égalité destructif de tout gouvernement , avoit son origine dans l'élection des empereurs , dont la forme n'étoit point encore rédigée par écrit , & le nombre des électeurs n'étant ni fixé , ni affecté à certaines principautés , en sorte que les principaux états se prétendoient électeurs , parce que tous avoient eu le droit de voter , il établit si bien les choses à cet égard , que dans la suite ce vice n'excita aucun désordre : & cette circonstance de son regne en releve un peu la foiblesse .

Les états (janvier 1356 , célèbre époque .) , c'est-à-dire les électeurs , les autres princes , comtes & seigneurs , & les notables des principales villes , s'étant assemblés à Nuremberg , formerent , de plusieurs usages & coutumes , des constitutions qui furent incorporées avec plusieurs réglemens salutaires . On y dressa ce célèbre édit , si connu sous le nom de *bulle d'or* , ainsi appelée de son sceau d'or . Cet édit règle les cérémonies qui se font lors de l'élection des empereurs , déclare les électors indivisibles & siefs masculins , fixe le nombre des électeurs , & ceux qui doivent les représenter en cas d'absence , leurs fonctions , leurs droits , leurs privileges ; & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'empire . De trente articles qui le composent , on n'en arrêta que vingt-trois dans cette assemblée . L'empereur en entendit la lecture assis sur son trône , & dans tout l'appareil de sa majesté . Les sept autres furent publiés dans une assemblée qui se tint à Metz le 25 décembre de la même année . Je n'entrerai point dans tous les détails de cet édit , les curieux peuvent le consulter : mais ce qu'il n'est pas permis d'omettre , c'est l'argument dont on

se servit pour fixer les électeurs au nombre de sept. On en prouva la nécessité par le chandelier à sept branches : rien ne fait mieux connoître la grossièreté de ce siècle. Le préambule de ce fameux édit est une apostrophe très-vigoureuse contre les sept péchés mortels. On dit que le célèbre Bartole en donna le modèle, ce qui prouve que l'on peut avoir beaucoup de petites choses avec beaucoup de génie. Au reste, il importe peu de quel moyen on ait usé pour donner la sanction à cette loi. Il est certain que l'Allemagne lui dut sa tranquillité qui sembloit incompatible avec son gouvernement.

Ce fut dans la diète de Nuremberg, que l'empereur fit réunir à ses états de Bohême, la Moravie, la Silésie & la Lusace, qui depuis en fut détachée : tant que ce prince fut sur le trône, il ne s'occupa que de l'agrandissement de sa maison. Chaque jour il lui procuroit quelque privilège dont il dépouilloit l'empire. Il vendit la liberté aux villes qui voulurent l'acheter. Le comte de Savoie acquit de lui le titre de vicair de l'empire à Geneve. Il confirma la liberté de la ville de Florence à prix d'argent. Il tira de grandes sommes de Venise pour la souveraineté de Vicence, de Padoue & de Veronne qu'il céda à cette république. Il en reçut de plus considérables encore de la part des Viscomtis auxquels il accorda la souveraineté de Milan, sous le titre de gouverneur. Il disposa des biens de l'empire, comme s'il lui eût appartené en propre, & ce n'est pas à tort, qu'on a dit de lui, qu'il avoit ruiné sa maison pour acquérir l'empire, & l'empire pour rétablir sa maison. Mais il ne se borna pas à la rétablir, il lui procura un lustre qu'elle n'avoit jamais eu, & lui assura le pas sur toutes les autres maisons électORALES. On peut juger de ses exactions, puisqu'il se vit en état de payer cent mille florins d'or à chacun des électeurs, prix qu'ils mirent à leurs suffrages, lorsqu'il leur proposa d'élire Venceslas son fils : mais quand il fallut vider ses trésors, dont son œil avide ne pouvoit se rassasier, il abandonna aux uns les péages de la couronne sur le Rhin, & des villes considérables aux autres. Cette conduite donna lieu de dire que Charles avoit plumé l'aigle : mais les plumes qu'il lui ôta, étoient des plumes bien précieuses, elles ne repoussèrent jamais. Les villes de Suabe, dans la crainte qu'il ne trafiquât de leur liberté, firent entr'elles une ligue, qui s'appella la grande ligue. L'empereur fit d'inutiles efforts pour la détruire. Une remarque bien digne de l'histoire, c'est que les princes, qui s'intéressèrent à la gloire de l'empire, tels que les Henri & les Oton, menerent une vie malheureuse, & agitée par les plus affreuses tempêtes, & que Charles IV, qui trahit, dégradâ ce même empire, coula ses jours dans le sein du bonheur & de la paix. Il mourut à Prague dans la soixante-deuxième année de son âge, & la vingt-neuvième de son regne, comme empereur, depuis son couronnement à Aix-la-Chapelle. Il eut quatre femmes, savoir, Blanche de Valois, sœur de Philippe VI, roi de France, mariée en 1328, & couronnée en 1348 ; Anne, fille de Rodolphe, électeur Palatin, mariée en 1349, couronnée en 1352 ; Anne, fille & héritière de Henri II, duc de Javer en Silésie ; & Elisabeth, fille de Bugislas V, duc de Poméranie. Il eut de la première, Marguerite, femme de Louis-le-Grand, roi d'Hongrie ; Elisabeth, mariée à Jean Galeas, premier duc de Milan ; Catherine, femme de Rodolphe IV, duc d'Autriche ; Elisabeth, mariée à Albert III, aussi duc d'Autriche ; & Marguerite, femme de Jean, Burgrave de Nuremberg. Il eut de la seconde, Venceslas qui lui succéda aux trônes de Bohême & de l'empire. Il eut de la quatrième, Sigismond qui fut successivement électeur de Brandebourg, roi d'Hongrie & empereur ; Jean, margrave de Lusace & de Moravie ; Anne, femme d'Oton de

Tome II.

Bavière, électeur de Brandebourg ; & Anne qui épousa Richard II, roi d'Angleterre.

C'est au regne de Charles IV que se rapporte le grand schisme d'Occident, & l'invention de la poudre à canon que les auteurs de ce schisme furent si bien mettre en œuvre.

A travers les vices qui déshonorent l'histoire de ce prince, tels que l'avarice, le mépris de la vraie gloire, & une dissimulation qui dégénéroit souvent en fausseté, on vit percer quelques vertus. Il étoit d'un abord facile & d'une sagacité peu ordinaire ; il avoit l'ame sensible, & son cœur étoit susceptible d'amitié. On ne lit pas sans un tendre intérêt les particularités de son entrevue avec la duchesse de Bourbon, sœur de sa première femme, dans un voyage qu'il fit en France quelque tems avant sa mort. Il aimait les sciences & protégea les savans. L'université de Prague, qu'il fonda & forma sur celle de Paris, ainsi qu'un article de la bulle d'or qui prescrivit aux électeurs de favoir quatre langues, l'Allemande, la Latine, l'Italienne & l'Esclavonne qu'il possédoit dans un degré supérieur, en font d'incontestables témoignages. L'université de Prague compta plus de quarante mille étudiants sous son regne.

Les Juifs souffrirent une horrible persécution. Une peste qui désola l'Europe, & qui la dépeupla d'environ un cinquième, servit de prétexte à la rage des Chrétiens, trop ignorans alors pour n'être point barbares. On les accusa d'avoir empoisonné les sources publiques, & un grand nombre fut condamné à périr au milieu des flammes. L'empereur n'eut point à se reprocher ces cruautés ; il défendit même les Juifs contre les Strasbourgeois qu'animoit le zèle féroce de leur évêque, contre l'abbé, prince de Moubak, & d'autres seigneurs dont plusieurs profitoient de l'illusion pour se revêtir des dépouilles de ces victimes infortunées.

On prétend que Charles IV avoit formé le projet de faire passer le Danube par Prague ; M. de Voltaire n'en veut rien croire. On se range aisément du côté de ce célèbre critique, quelquefois incrédule, mais plus souvent très-judicieux. Charles n'avoit pas l'ame assez grande pour concevoir un aussi vaste projet, & il étoit trop avare pour seulement songer aux fonds qu'il eût exigés. (M-Y.)

* CHARLES-QUINT, XL^e empereur, (*Hist. d'Allemagne & d'Espagne.*) fils de Philippe I, archiduc d'Autriche, & de Jeanne, reine de Castille, devoit seulement succéder à sa mere, suivant le testament de Ferdinand ; mais dès qu'il apprit la mort de celui-ci, il se fit proclamer roi de Castille en 1516, sous le nom de Charles I, par le moyen de Ximenès qui força plutôt qu'il n'engagea les grands du royaume à reconnoître pour souverain ce prince qui n'avoit que seize ans. Les royaumes de Léon & de Grenade suivirent l'exemple des états de Castille. Les Aragonois ne le proclamèrent qu'en 1556, l'année d'après la mort de la reine Jeanne. L'empereur Maximilien I, aïeul de Charles, étant mort en 1519, le roi d'Espagne fut élu à sa place. Il fut redevable de la couronne impériale à Frédéric, électeur de Saxe, qui pouvant la prendre pour lui-même, préféra l'honneur de faire un empereur à la gloire de l'être. François I, roi de France, compétiteur de Charles-Quint à l'empire, sentit vivement le chagrin de se voir préférer son rival : de-là naquit entre ces deux monarques une jalousie qui se perpétua après eux dans les maisons de France & d'Autriche. Il paroît que ce qui déterminâ le choix des électeurs fut la grande jeunesse de Charles qui leur donnoit moins d'ombrage que la valeur du roi de France. L'Espagne vit avec regret que cette élection alloit non seulement la priver de son souverain, mais encore faire servir ses trésors à enrichir des étrangers. Charles se

T t ij

vit dans la nécessité d'acheter de ses anciens sujets, au prix de beaucoup de promesses, la liberté d'aller se faire couronner empereur. Il tint mal sa parole : les principales villes du royaume formerent une ligue qui l'obligea de repasser en Espagne pour la dissiper par une sévérité mêlée de clémence. Au milieu de ces troubles, les François lui avoient enlevé le Navarre en quinze jours : elle fut reconquise en aussi peu de tems.

Le feu de la guerre allumé entre la France & l'Empire, embrâsa l'Italie. Les deux monarques brûlans du desir de se signaler l'un contre l'autre, écoutèrent plus leur animosité que la justice, & le bien des peuples qu'ils sacrifioient à leurs haines personnelles. *Charles-Quint* s'empara du Milanéz, & en chassa *Lautrec*. Gênes fut assiégée & prise par les Impériaux. Une ligue entre le roi d'Angleterre *Henri VIII* & l'empereur, fortifia le parti de celui-ci : il fut encore corrompre le connétable de Bourbon, en lui promettant sa sœur en mariage avec une dot considérable. Le pape *Adrien VI*, Florence & Venise se joignirent à lui. Bourbon, il est vrai, fut obligé de lever le siege de Marseille ; mais Fontarabie fut prise par la lâcheté du gouverneur *Bonnivet*, battu à *Briargras* en 1524, & l'année suivante se donna la fameuse bataille de Pavie, où François I. fut pris. On fait combien cet illustre prisonnier se montra plus grand dans sa captivité, que son vainqueur qui le laissa traîner & languir de prison en prison, demanda une rançon exorbitante, & proposa des conditions qu'il favoit que la grandeur d'ame de François I. ne lui permettroit pas d'accepter, accompagna tous ces procédés d'une fausse démonstration d'amitié, dont le roi seul fut peut-être la dupe, parce qu'incapable lui-même d'une si basse dissimulation, il avoit encore l'ame trop généreuse pour en soupçonner son ennemi. Enfin *Charles*, que la fortune avoit secondé jusqu'au point de le rendre maître d'un grand roi, d'un héros, événement qui sembloit annoncer une grande révolution, ne fut pas en profiter ni pour sa gloire, ni pour son ambition. L'intérêt de sa gloire auroit dû le rendre plus généreux ; celui de son ambition exigeoit qu'aussi-tôt après la bataille de Pavie, il attaquât la France avec une armée triomphante qui auroit trouvé peu de résistance dans la consternation générale où étoit le royaume de la prise de son roi.

Tandis qu'il chicanoit en Espagne avec son captif sur les conditions de sa liberté qu'il lui rendit enfin sous des clauses très-onéreuses, par le traité de Madrid en 1526, l'Angleterre, les Florentins & les Vénitiens se détachèrent de son alliance ; & le pape *Clément VII*, touché des malheurs de François I., ou plutôt craignant l'énorme puissance de l'empereur en Italie, se déclara contre celui-ci. Aussi-tôt Bourbon marcha contre Rome ; il fut tué : le prince d'Orange prit sa place. Rome pillée & saccagée éprouva pendant neuf mois toutes sortes d'horreurs. Le pape réfugié dans le château *Saint-Ange*, y fut retenu captif par les Impériaux, & fut témoin de toutes ces atrocités, sans pouvoir les empêcher. *Charles-Quint* qui fut tenté de le faire mener en Espagne, & qui l'eût fait peut-être, s'il n'avoit craint de se rendre odieux à toute la Chrétienté, ordonna des prières & des processions pour la délivrance du saint pere, qu'il pouvoit délivrer lui-même par une simple lettre. Enfin le pape, sorti de sa prison à la faveur d'un déguisement, ne dut qu'à lui-même sa liberté. Il ménagea pourtant *Charles-Quint* ; il flatta même son humeur despotique, en le rendant arbitre du sort de Florence qu'il soumit à la puissance des Médicis.

Le traité de Cambrai, appelé la paix des dames, pacifia la France & l'Empire, sans réconcilier les cœurs des deux monarques. L'empereur accorda

aussi la paix aux Vénitiens & au duc de Milan. En 1535, il passa en Afrique ; la victoire le suivoit. Après la prise de la Goulette, il marcha droit à Tunis, & rétablit *Muley-Hassem*. De retour de cette expédition, il eut bientôt occasion de recommencer la guerre contre la France. La mort de François Sforce réveilla les prétentions de François I. sur le Milanéz. *Charles-Quint* étoit bien éloigné d'entendre aucune proposition à cet égard. Au milieu d'une feinte négociation, il entre en Provence à la tête de soixante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, & envoie en même tems une autre armée sous la conduite de *Henri de Nassau*, ravager la Champagne & la Picardie. Une treve de dix ans conclue à Nice en 1538, suspend de ce côté les ravages de ce fléau des nations ; mais les Gantois révoltés parce qu'on les dépouilloit de leurs privilèges, éprouvent sa colère. *Charles-Quint*, obligé de passer par la France, pour aller les réduire, eut lieu de se louer de la générosité des François, vertu qui lui étoit si étrangère, qu'il la taxa de foiblesse & d'aveuglement. Il avoit pris néanmoins la précaution de promettre au roi l'investiture du Milanéz pour un de ses fils. Le roi ne lui parla point de sa promesse pendant son séjour dans ses états. *Charles* sorti de France, l'oublia & se liguait avec l'Angleterre contre un prince dont il venoit de recevoir l'accueil le plus noble, & auquel il avoit prodigué des démonstrations d'amitié. Cette guerre ne lui fut pas aussi glorieuse que les précédentes ; son armée fut défaite à *Cérifoles* : la paix se conclut à *Crépi* en 1545. Son expédition d'Alger n'avoit pas été plus heureuse.

Depuis plusieurs années le Luthéranisme remplissoit l'Allemagne de troubles. La maniere dont l'empereur se comporta envers les princes protestans, ne fut ni plus loyale, ni plus noble que ses procédés envers le roi de France & le pape *Clément*. Il épuisoit les trésors de l'Espagne, sous prétexte de subvenir aux frais d'une guerre de religion, & d'appaîser une guerre civile qu'il fomentoit pour diviser les protestans. La victoire qu'il remporta à *Mulberg*, sur l'armée de la ligue de *Smalcade*, n'effacera jamais la honte dont le couvrit l'injuste détention de l'électeur de Saxe & du landgrave de Hesse. L'interim publié en 1548 dans la diète d'*Ausbourg*, formulaire de foi, catholique pour le dogme, & favorable aux protestans pour la discipline, ne fit que dévoiler davantage les vues de l'empereur. La liberté de l'empire étoit menacée : la monarchie universelle rendue héréditaire dans la maison d'Autriche, pouvoit seule satisfaire l'ambition de *Charles* ; au moins l'Europe alarmée se le figuroit. Les princes protestans eurent recours à *Henri II*, qui avoit succédé à François I. sur le trône de France. Ce monarque arma en leur faveur. Dès ce moment les affaires des protestans se rétablirent en Allemagne. L'empereur surpris dans les défilés d'*Inspruck*, pensa tomber entre les mains des princes ligués. *Charles* devenu plus traitable, offre à l'électeur de Saxe de lui rendre la liberté que celui-ci refuse en jouissant de son effroi, & ne voulant devoir son élargissement qu'à ceux qui avoient pris sa défense. *Charles-Quint* acheva de perdre sa réputation devant Metz, dont il fut obligé de lever le siege après y avoir perdu plus de vingt mille hommes, & la prise de *Terouenne* ne la rétablit point.

Ce fut alors que ce prince se voyant en butte à l'inimitié de presque tous les souverains de l'Europe, aigri par des revers auxquels il n'étoit pas accoutumé, accablé d'infirmités, dégoûté peut-être d'une vie tumultueuse, ou croyant aussi avoir déjà trop régné pour sa gloire, prit l'étrange résolution d'abdiquer son trône & l'empire. En 1555, il céda la couronne d'Espagne à *Philippe* son fils, avec

tous les royaumes qui en dépendoient dans l'ancien & le nouveau monde ; & l'année suivante il abdiqua la couronne impériale en faveur de Ferdinand son frere. Après cette abdication entiere, il se retira dans une agréable retraite dans l'Estramadure, quelques-uns disent dans le couvent même de S. Just, de l'ordre des Hiéronimites, & selon d'autres, dans une petite maison qu'il fit bâtir près de ce couvent. Il y mourut en 1558. Ainsi finit ce monarque qui remplit l'univers entier du bruit de son nom & de ses armes. A le considérer du côté de l'esprit, du courage, de la politique, il pourroit mériter quelques éloges ; mais l'équitable postérité ne profite point ses louanges à des qualités qui ont troublé le repos du monde dont elles devoient faire le bonheur.

CHARLES VI, archiduc d'Autriche, (*Hist. d'Allemagne, d'Hongrie & de Bohême*) XLII. empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXXVIII. roi de Bohême, XLII. roi d'Hongrie, II. roi héréditaire de cette dernière couronne, né le premier octobre 1685, de l'empereur Léopold & de l'impératrice Eléonore-Magdelaine de Neubourg, élu empereur d'Allemagne le 22 octobre 1711, couronné le 22 decembre suivant ; mort à Vienne le 20 octobre 1740, âgé de 55 ans.

La mort de l'empereur Joseph, son frere, fut suivie d'un interregne de six mois, pendant lequel les électeurs Palatin & de Saxe, vicaires ordinaires de l'empire, se chargerent du gouvernement de l'Allemagne : une diete qui se tenoit à Welard pour régler la capitulation perpétuelle, continua ses séances jusqu'au 7 juillet 1711, qu'elle eut rempli sa commission ; cette importante capitulation fut enfin terminée. Les empereurs doivent religieusement l'observer. Il fut défendu d'y faire aucun changement ; les électeurs se réservèrent seulement le droit d'y ajouter des articles que le tems & les circonstances pourroient rendre nécessaires, & l'empire y consentit, à cette condition raisonnable, que ces articles ne pourroient préjudicier aux droits accordés aux états, par les loix fondamentales. Cette capitulation, entre autres articles, porte qu'aucun prince, aucun état d'Allemagne ne pourra être mis au ban de l'empire, que par le jugement des trois colleges. Cependant l'archevêque de Mayence convoqua les électeurs qui s'assemblerent à Francfort, afin de donner un successeur à Joseph. Le prince Eugene s'approcha de cette ville pour la défendre des insultes des François. Il y avoit un grand nombre des prétendants, mais tous furent obscurcis par l'archiduc Charles. L'Allemagne qui persistoit dans ses projets de ruiner la maison de Bourbon, ne croyoit pas pouvoir se dispenser de prendre un chef dans la maison d'Autriche, qui lui avoit porté les coups les plus terribles. L'archiduc quitta l'Espagne, sans cependant abandonner ses projets sur cette couronne. Il reçut à Milan la nouvelle de son élection, & se rendit aussitôt à Francfort, où il fut couronné. La guerre de la succession commença à perdre de cette activité qu'elle avoit eue sous Léopold & sous Joseph. Les alliés de l'empire s'aperçurent qu'ils la continuoient sans motifs. Ils avoient fait payer bien cher à Louis XIV, cette petite vanité qu'il avoit eue de vouloir les humilier ; leur inquiétude pour la maison d'Autriche se réveilla : la Hongrie, la Bohême lui étoient parfaitement soumises. Cette maison illustre & puissante possédoit encore le Mantouan, le Milanais, Naples & Sicile, & neuf provinces dans les Pays-Bas ; ajouter l'Espagne à ces vastes domaines, c'étoit vouloir renouer les chaînes qui avoient menacé l'Europe, & qu'elle avoit eu tant de peines à briser. De toutes les puissances alliées de l'empire, l'Angleterre étoit, sans contredit, la plus respectable. Eblouie par les brillans succès de Malboroug ;

cette nation d'ailleurs si sage, perdoit de vue ses véritables intérêts ; elle ne s'apercevoit pas qu'elle ne combattoit que pour l'élévation de ce général. Une intrigue de cour fit cesser l'illusion : l'envie de deux femmes changea le système politique de l'Europe & fit le salut de Louis XIV. Malboroug, la terreur des François & le plus ferme appui des Allemands, fut rappelé par les sollicitations de madame Masham, dont le crédit étoit balancé par celui de la femme de ce grand général. La reine Anne affranchie de l'espece d'esclavage où la tenoit la duchesse de Malboroug, adopta le plan de Guillaume III, qui, pour rétablir la balance, vouloit qu'on laissât l'Espagne à Philippe V, & que l'on assurât à la maison d'Autriche ce qu'elle possédoit en Italie & dans les Pays-Bas. Les préliminaires de cette paix, si salutaire & si désirée de la cour de Versailles, furent signés à Londres (octobre 1711.), malgré les oppositions de la faction de Malboroug, des Vigs, de la Hollande & de la maison d'Autriche. Les hostilités cessèrent en Espagne de la part de l'Angleterre. Les conférences se tinrent à Utrecht ; les plénipotentiaires François y firent leurs propositions (6 février 1712.) ; ils offrirent de reconnoître Anne pour reine de la grande Bretagne, de former une barriere à la Hollande, de céder Landau à l'Empire, & de laisser à Charles VI les deux Siciles, la Sardaigne & le Milanais : les Pays-Bas devoient être donnés à l'électeur de Baviere pour le dédommager de la perte du haut-Palatinat.

Les membres de la grande alliance présenterent à leur tour, chacun en particulier, les conditions qu'ils mettoient à la paix : les prétentions du plus grand nombre étoient exorbitantes. Ce fut en cette occasion que Louis XIV montra toute la profondeur de sa politique. Il promet une entiere satisfaction aux plus modérés, il s'en fit des amis, & en peu de tems l'empereur & les états d'Allemagne furent privés de leurs principaux ressorts : à la fin de cette guerre qui leur promettoit tant d'avantages, ils se trouverent moins avancés qu'ils n'étoient auparavant de l'entreprendre. Charles avoit d'abord refusé d'envoyer des plénipotentiaires au congrès. « J'ai résolu, disoit-il dans une lettre circulaire, » de faire tous mes efforts, d'exposer même ma personne, pour le bien de la cause commune, & de » n'envoyer aucun ministre pour conférer en mon » nom dans un congrès dont les négociations ne » pourront être que funestes à ma chere patrie ». Il persistoit à demander toute la monarchie Espagnole ; il vouloit encore qu'on dépouillât la France de tout ce qu'elle avoit acquis par le traité de Munster, de Nimegue & de Risvik. On voit qu'en soutenant les droits de sa chere patrie, il n'oublioit pas ses propres intérêts : mais ses prétentions ne servirent qu'à retarder la conclusion de la paix. Il se vit enfin obligé de confirmer le traité de paix de Risvik (7 septembre 1714). La France en conservant Landau, rendit Brisac, Fribourg & Kehl. On céda à l'empereur les royaumes de Naples & de Sardaigne, les Pays-Bas & les duchés de Milan & de Mantoue, qui faisoient partie de la succession de Charles II, roi d'Espagne. Les électeurs de Cologne & de Baviere furent rétablis dans tous leurs états ; honneurs, biens & dignités leur furent rendus. Enfin tout resta dans le même état où il étoit avant la guerre qui coûta tant de sang à l'Europe, sur-tout à la France & à l'Allemagne. Le duc d'Anjou, sous le nom de Philippe V, resta sur le trône d'Espagne, où il commença une nouvelle dynastie qui subsiste encore pour le bonheur de cet empire. L'année suivante, Charles VI fit un nouveau traité avec les Provinces-unies ; ce traité fixoit les limites des deux puissances. Les États Généraux obtinrent le droit

d'entretenir garnison dans les villes de Tournai, de Namur, d'Ypres, de Menin & dans quelques autres places moins considérables.

L'empereur n'ayant plus rien à craindre, ni à espérer du côté de la France & de l'Espagne, tourna ses regards vers la Hongrie, dont la conquête avoit excité dans tous les tems la cupidité des Turcs. Ils avoient soutenu Ragotski, & Joseph desiroit avec la plus vive ardeur de se venger de la protection qu'ils avoient accordée à ce rebelle. Ils étoient en guerre contre les Vénitiens qui le sollicitoient d'entrer dans leur alliance : il fut facile de l'y déterminer. Le prince Eugene fut chargé du soin de sa vengeance, & partit à la tête d'une armée puissante. Ce général soutint la réputation qu'il avoit portée au plus haut degré. Sa première campagne (1716) fut signalée par la victoire de Petervaradin & la prise de Temeswar : la seconde eut les succès les plus étonnans. L'armée impériale en assiégeant Bellegrade, se trouva elle-même assiégée par cent cinquante mille Turcs ; le prince Eugene, dit un moderne, se trouva dans la même position où César s'étoit trouvé au siège d'Alexie, & semblable à celle du czar Pierre le grand, sur les bords du Pruth : il n'imita point l'empereur Russe qui mendia la paix, il se comporta comme César, il battit ses nombreux ennemis, & prit la ville. Une paix avantageuse fut le fruit de ses victoires (1718) : elle donnoit à l'empereur Bellegrade & Temeswar, places également importantes.

Cette paix glorieuse étoit d'autant plus à désirer, que l'empereur avoit besoin de toutes ses forces pour défendre ses états d'Italie. Philippe V, excité par le cardinal Alberoni, son ministre, aspirait à recommencer la guerre, & sur un prétexte assez léger, il s'étoit emparé de la Sardaigne que le dernier traité avoit assurée à la maison d'Autriche. La France, l'Angleterre, l'Empire & la Savoye, réclamèrent la foi de ce traité, & forcèrent le roi d'Espagne d'abandonner une entreprise injuste. Le desir qu'avoit l'empereur de former une marine, dont il sentoit le besoin, lui attira l'inimitié de ces puissances qui venoient de se déclarer en sa faveur ; une compagnie des Indes, qu'il établit à Ostende, excita les inquiétudes des Hollandois, des Anglois, & même des François : les premiers sur-tout, qui ne doivent leur prospérité, leur existence même, qu'au commerce, firent des plaintes ameres. Au droit naturel de tous les peuples, ils opposerent des pactes, des traités, & particulièrement celui de Munster, qui confirmoit les Hollandois dans la possession exclusive du commerce des Indes, par rapport aux sujets de sa majesté catholique, qui depuis étoient passés sous la domination de l'empereur. La politique demandoit sans doute que Charles renonçât à son projet, quelque avantageuse qu'en pût être l'exécution. Il eut l'indiscrétion de s'unir avec le roi d'Espagne, sans songer que cette alliance ne pouvoit subsister long-tems, tant à cause de leur inimitié passée, que des grandes prétentions de la cour de Madrid sur celle de Vienne. La démarche de l'empereur ne servit qu'à lui faire perdre la confiance de l'Angleterre, de la France, des États Généraux, de la Suede & de la Prusse, qui lui déclarerent la guerre, & le forcèrent après six à sept ans de combats, de détruire sa compagnie. L'Espagne son alliée, dès la conclusion de la paix, se tourna du côté de la France & de l'Angleterre. Ces trois puissances s'unirent par un traité, dont les articles furent dressés à Seville, & depuis cette époque, les affaires de l'empereur allerent toujours en décadence. La mort d'Auguste II, roi de Pologne & électeur de Saxe, donna lieu à de nouvelles prétentions & à de nouvelles guerres. Chacun ambitionnoit la gloire de lui nommer un

successeur. L'empereur qui favorisoit l'élection de Frederic-Auguste III, fils du feu roi, fit camper un corps de troupes sur les frontieres de la Pologne. Louis XV favorisoit Stanislas qui avoit déjà occupé le trône de Pologne, où les vœux de la nation & les armes Suédoises n'avoient pu le soutenir. Ce monarque déclara à l'empereur qu'il s'en prendroit à lui des violences que l'on pourroit faire à la république. Il envoya aussitôt, au-delà du Rhin, une armée qui signala son arrivée par la prise de Kehl (28 octobre 1733). La France renouvela aussitôt le traité d'alliance avec l'Espagne ; le roi de Sardaigne y accéda ; la guerre fut alors déclarée dans les formes ; le roi de Sardaigne se plaignoit des hauteurs dont l'empereur avoit usé à son égard, lorsqu'il lui donna l'investiture de ses fiefs ; il l'accusoit encore d'abuser en Italie de la supériorité de ses forces, & d'avoir enfreint le traité de 1703 ; les premières étincelles de cette guerre parurent en Italie. Le roi de Sardaigne à la tête de l'armée Française, fortifiée de ses troupes, entra sur les terres de la maison d'Autriche, & envahit tout le Milanais dont la capitale lui ouvrit ses portes (9 novembre 1733). Les Espagnols eurent des succès non moins brillans. Une flotte superbement équipée fit voile vers l'Italie, & alla établir ses quartiers dans le pays de Sienna. Le printemps de l'année suivante (1734) leur suffit pour mettre sous leur puissance la Mirandole & la principauté de Piombino. En une année, la maison d'Autriche perdit les royaumes de Naples & de Sicile, & toutes ses principautés d'Italie. Les succès étoient moins rapides en Allemagne, ce qui ne doit pas étonner, puisque le prince Eugene y commandoit les troupes de l'empire ; il ne put cependant empêcher que les François ne prissent Treves, & ne missent à contribution toutes les places de cet électorat ; celui de Mayence ne fut pas moins maltraité, ainsi que tout le pays situé entre le Rhin, la Sarre, & la Moselle. Le comte de Belle-Isle se rendit maître de Traerbac, & le marquis d'Asfeld de Philisbourg, sous les yeux du prince Eugene. Ce siège fut fameux par la mort du maréchal de Bervick qui en dirigeoit les opérations avant le marquis qui emporta la place. Ces succès glorieux, d'une guerre entreprise pour Stanislas, ne purent cependant l'affermir sur le trône de Pologne, où les vœux d'un peuple, dont il auroit assuré le bonheur, appelloient pour la seconde fois. Assiégré dans Dantzick par les Saxons & les Moscovites alliés de Charles VI, il dut regarder son évafion comme un coup du ciel. Frederic-Auguste III y entra triomphant après l'en avoir chassé ; ce prince & Philippe V retirèrent tout le fruit de la guerre. La campagne de 1735 se fit avec langueur, principalement sur le Rhin ; & dès-lors les négociations succéderent aux hostilités. Le comte de Neuvied fit les premières ouvertures de la paix ; M. de la Beaume eut la gloire d'y mettre la dernière main à Vienne : quoique dans le traité tout fût avantageux à l'Espagne, Philippe le rejeta d'abord, mais enfin il fut obligé d'y accéder. L'infant don Carlos s'étoit fait couronner à Palerme, & proclamer roi des Deux Siciles. Ce droit de sa conquête lui fut confirmé. Le roi de Sardaigne eut Tortonne, Novarre avec la souveraineté de Langhes. L'empereur recouvra ses premiers droits sur Milan & sur les états de Parme & de Plaisance que le roi d'Espagne eût bien voulu conserver. Stanislas abdiqua la couronne de Pologne qu'il avoit reçue de Charles XII, comme un témoignage de la haute estime de ce héros ; & pour prix de ce sacrifice, il fut mis en possession des duchés de Lorraine & de Bar ; la maison de Lorraine qui cédoit ces provinces, eut le grand duché de Toscane. Cette paix qui ôtoit plusieurs royaumes à la maison d'Autriche, fut

reçue comme un bienfait à la cour de Vienne. La mort du prince Eugene, qui suivit de près la conclusion de ce traité, surpassoit toutes les pertes que l'empereur avoit essuyées. Les Allemands, tant qu'il vécut, le regardèrent avec raison comme le génie tutélaire de l'Empire : leurs prospérités diminuèrent insensiblement & s'ensévelirent avec lui. *Charles VI* n'éprouva plus que des revers, sans aucun mélange de succès ; obligé de se déclarer contre les Turcs en faveur des Russes, il perdit Temeswar, Bellegrade & Orfava ; tout le pays entre le Danube & la Save passa aux Ottomans, & le fruit des conquêtes du prince Eugene fut perdu sans espoir de retour. L'empereur, dit M. de Voltaire, n'eut que la ressource de mettre en prison les généraux malheureux, de faire couper la tête aux officiers qui avoient rendu des villes, & de punir ceux qui se hâterent de faire, suivant ses ordres, une paix nécessaire. *Charles VI* mourut peu de tems après la guerre contre les Turcs. Il ne laissa point d'enfant mâle de l'impératrice Elisabeth-Christine de Brunsvik-Blankembourg, il en avoit eu un fils, nommé *Léopold*, qui mourut dans la même année de sa naissance ; de trois princesses ses filles, l'auguste Marie-Thérèse, depuis long-tems l'émule des plus grands rois, fut la seule qui lui survécut ; il fut le dernier prince de la maison d'Autriche, qui pour être tombée au pouvoir d'une femme, n'en a pas moins conservé tout son éclat. Cette maison illustre & puissante avoit gouverné l'Allemagne, & avoit fait son bonheur pendant plus de trois cens ans. Ce qui fait sa principale gloire, c'est que dans ce haut degré de fortune, où elle parut sous plusieurs de ses princes, elle fut toujours respecter les droits & les privilèges de l'Empire qui lui doit sa constitution. Avant Rodolphe de Habsbourg qui fut le premier de cette célèbre famille, la liberté dont se flattoit l'Allemagne, n'étoit qu'une triste anarchie. (M-Y.)

CHARLES VII, électeur de Bavière, (*Histoire d'Allemagne.*) XLIII. empereur d'Allemagne depuis Conrad I, né l'an 1698, couronné empereur le 22 février 1642, mort le 20 janvier 1745.

Ce prince dut le sceptre Impérial à la cour de France, dont il étoit l'allié ; mais pendant les trois années qu'il les porta, il ne le tint que d'une main foible. Ce fut lui qui donna naissance à la guerre de 1740, contre l'auguste Marie-Thérèse : une fausse interprétation du testament de Ferdinand I, lui fournit un prétexte pour revendiquer les royaumes d'Hongrie & de Bohême, comme des portions du patrimoine de ses ancêtres : il prétendoit que ce fameux testament donnoit à sa maison la possession de ces deux royaumes, au défaut d'*hoirs mâles* dans celle d'Autriche, dont la ligne masculine venoit de s'éteindre dans la personne de *Charles VI*. Le testament au contraire portoit au défaut d'*hoirs légitimes* ; d'ailleurs celui de *Charles VI* assuroit la succession d'Autriche aux archiduchesses, dans les termes les plus positifs : « Nous avons déclaré (c'est ainsi que » s'explique ce prince dans ce testament, érigé en » forme de pragmatique-sanction, en 1720) en des » termes intelligibles & exprès, qu'au défaut de mâ- » les, la succession échoira en premier lieu, aux ar- » chiduchesses nos filles ; en second lieu, aux archi- » duchesses nos nièces ; en troisieme lieu, aux archi- » duchesses nos sœurs ; enfin, à tous les héritiers de » l'un & de l'autre sexe ». Ce testament fut publié en forme d'édit, de la manière la plus solennelle, & reconnu par toutes les puissances pour pragmatique-sanction. C'étoit un titre incontestable pour Marie-Thérèse ; l'électeur de Bavière n'en soutint pas moins ses prétentions. Les protestations de Frederic-Auguste III, roi de Pologne, suivirent de près. Il alléguoit les mêmes titres, & les mêmes raisonnemens que ceux de l'électeur. L'Espagne réclama de

son côté, avec des droits encore moins plausibles. Marie-Thérèse avoit un ennemi plus redoutable que ceux que nous venons de nommer. Cet ennemi étoit d'autant plus dangereux, qu'il couvroit ses desseins d'un voile impénétrable. C'étoit Frédéric de Brandebourg : ce prince avoit envahi la Silésie dont il prétendoit que ses ancêtres avoient été injustement dépouillés. La cour de Vienne le regardoit encore comme son allié. L'électeur de Bavière parvint à décider en sa faveur, outre le roi de Prusse, ceux de France, d'Espagne, de Sardaigne & même celui d'Angleterre. Ce dernier avoit d'abord formé la résolution d'embrasser de préférence l'alliance de Marie-Thérèse ; mais la crainte qu'il eut de voir dévaster ses états d'Hanovre, lui fit changer de résolution, quoiqu'il eût déjà armé trente mille hommes dans l'espoir de les employer en faveur de la maison d'Autriche. Des alliés aussi puissans étoient bien propres à donner la supériorité à l'électeur de Bavière. Ses premières tentatives furent couronnées par les plus grands succès : après s'être rendu maître de Passau & de Lintz, il jeta l'alarme dans Vienne où Marie-Thérèse ne se crut point en sûreté. Il entra dans la Bohême qu'il réduisit presque toute entière sous son obéissance : il prit même la couronne de ce royaume & fut complimenté par le fameux maréchal de Saxe, qui avoit beaucoup de part à ces grands événemens. Il doutoit cependant de la durée de ses conquêtes ; comme le maréchal le félicitoit sur son couronnement : oui certes, lui dit-il, me voici roi de Bohême, comme vous êtes duc de Courlande. Cependant cette fortune qui l'avoit jusqu'alors favorisé, mais qui devoit bien-tôt l'abandonner, lui préparoit le trône de l'Empire : il y monta du contentement des électeurs (le 22 février 1742), que l'or de la France & les négociations du maréchal de Belle-Isle réunirent en sa faveur. La constance de Marie-Thérèse ne l'abandonnoit pas au milieu de ses revers ; elle trouvoit dans l'amour de ses sujets, des ressources inépuisables : cependant elle sentit l'impossibilité de résister à tant d'ennemis ; elle éteignit les ressentimens pour attacher à son parti le roi de Prusse dont elle avoit le plus à se plaindre. Ce prince mettoit une condition bien pénible à sa réunion avec la reine : il exigeoit qu'elle lui abandonnât la Silésie en pleine souveraineté avec le comté de Glatz. Elle sentoit la plus grande répugnance à démembrer l'héritage de ses peres, mais enfin elle céda à la nécessité. Les affaires des alliés furent dès-lors ruinées ; ils éprouverent les mêmes revers qu'ils avoient fait éprouver à la reine : ils furent forcés d'évacuer la Bohême, après avoir essuyé des pertes considérables. La Bavière fut envahie par les Autrichiens, & l'empereur qui craignoit de plus grands malheurs, négocia auprès de la cour de Vienne pour tâcher d'en obtenir la paix ; il faisoit assurer Marie-Thérèse, que content de la couronne Impériale, qu'il tenoit du suffrage unanime des électeurs, il renonçoit à toutes ses prétentions sur les états héréditaires de la maison d'Autriche. Il prioit la reine de lui rendre la Bavière, & d'en retirer ses troupes. Le roi de France qui jugeoit cette paix nécessaire, ne voulut point en troubler les préliminaires ; ses généraux en Allemagne eurent ordre de ramener les armées sur les bords du Rhin, & il leur interdit toute espede d'hostilités. On blâme le cardinal de Fleuri ; mais si l'on avoit suivi son avis, la France se seroit contentée de mettre *Charles VII* sur le trône Impérial, c'en auroit été assez pour sa gloire. Ce plan auroit prévenu une guerre meurtrière & ruineuse. La reine qui chaque jour remportoit de nouveaux avantages, refusa de signer le traité, & continua la guerre. *Charles* n'y joua point un rôle fort brillant ; il n'y parut ni comme empereur, ni comme général : il mourut dans le tems où

elle étoit le plus allumée ; il succomba sous le poids de ses infirmités, de ses chagrins & de ses revers ; ne jouissant presque plus d'aucune considération, presque dépouillé de ses états, l'argent seul de la France le déroba aux besoins que peut éprouver un particulier malheureux. On le blâme sur-tout, de ne s'être point mis à la tête de ses troupes, au moment qu'il réunit la couronne de Bohême à celle de l'Empire, lorsque la moitié de l'Europe combattoit pour ses intérêts. La fortune qui le mit sur un trône, a pu seule lui donner un rang distingué dans l'histoire. (M-r.)

CHARLES, surnommé MARTEL, (*Hist. de France.*) troisième prince ou duc d'Austrasie, naquit l'an 704 de Pepin le Gros & d'Alpaide sa concubine. Sa naissance causa une vive jalousie à Plectrude, femme légitime de Pepin, & peu s'en fallut qu'il n'en fût la victime. Cette femme ambitieuse prétendit d'abord l'exclure de la succession paternelle. La bâtardise n'imprimoit encore aucune tache d'infamie. Les François, quoique convertis au christianisme, s'embarassoient peu que la religion imprimât son sacré caractère sur leur alliance. Tous les enfans, n'importe quel fût l'état de leur mere, étoient indistinctement admis au partage de leur succession. Cet usage préjudiciable au bon ordre, dura tant que régna la famille des Merouingiens. N'ayant pu réussir par la voie de la persuasion, Plectrude usa de violence ; & dès que Pepin fut mort, elle le fit enfermer à Cologne dans une prison étroite. Charles donna dès lors une idée de ces grands talens qui l'ont élevé au premier rang de ceux qui ont gouverné la terre, & dont nous allons donner une courte analyse. Abandonné à lui seul, & sans autre ressource que son génie, il échappa à la vigilance de ses gardes, & leva une armée. Au lieu de satisfaire ses vengeances contre son ennemie, il ne songe qu'à arrêter les progrès de Rainfroi, général & maire du palais de Chilperic II, qui, vainqueur de Tcodalt, fils de Plectrude, menaçoit d'envahir l'Austrasie. Après plusieurs combats, dont le succès du premier lui fut contraire, il parvint à les contenir dans leurs limites, quoiqu'ils fussent secondés de Rabode, duc des Frisons, qui faisoit de continuel efforts pour recouvrer la partie de ses états dont Pepin l'avoit privé. Après avoir préservé l'Austrasie du joug des Neustriens, Charles s'en fit proclamer prince. Tel fut le titre que prirent d'abord les maires du palais d'Austrasie, lorsqu'ils en eurent usurpé le sceptre. Les fils de Plectrude étoient enfermés dans Cologne ; il alla les assiéger, & les fit prisonniers eux & leur mere. Modéré dans sa victoire, il leur accorda un pardon généreux, & se contenta de les mettre dans l'impossibilité de lui nuire. Après avoir réuni tous les Austrasiens en sa faveur, il les conduisit à la conquête de la Neustrie. Chilperic II vaincu aussi-tôt qu'attaqué, fut obligé de laisser son trône à la disposition du vainqueur. Quoique Charles en eût fait la conquête, il n'eut point assez de confiance pour s'y asseoir. Les François regardoient la valeur comme la plus sublime vertu ; mais ils ne croyoient pas que ce fût un titre pour parvenir au rang suprême, tant qu'il restoit un rejetton de la tige royale. Il y plaça un prince nommé Clotaire ; mais celui-ci étant mort quelque tems après, il rappella le monarque qu'il avoit détrôné, & lui donnant un titre sans pouvoir, il gouverna sous son nom les trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne. Sa sagesse égalant ses talens militaires, il corrigea plusieurs vices qui s'étoient introduits par la foiblesse des regnes précédens. Ce ne fut qu'après avoir fortifié le corps politique, en en purifiant les membres, qu'il songea à soumettre les provinces Germaniques, qui, depuis plusieurs siècles, étoient tributaires & sujettes à la

domination François. Rien ne put résister à son courage infatigable qui le portoit sans cesse aux extrémités de son vaste empire. Les Bavares, les Allemands proprement dits, c'est-à-dire, les Suabes, les Turingiens, les Frisons & les Saxons, furent obligés de lui donner des marques de leur soumission. Les Frisons furent les plus maltraités. Charles, après avoir renversé leurs idoles, brûlé leurs bois sacrés, & tué Popon, leur duc, successeur de Rabode, les força à renoncer à avoir des ducs de leur nation : privilège dont ils avoient toujours été fort jaloux. La victoire la plus éclatante de cet âge, & qui fait le plus d'honneur au nom François, fut celle qu'il remporta sur les Sarrasins, qui, fiers de leurs conquêtes en Asie & en Afrique, parloient de soumettre l'Europe au joug de l'alcoran. Introduits dans l'intérieur de la France par Eudes, duc d'Aquitaine, qui vouloit profiter de leur alliance pour s'ériger en roi, ils y exercèrent les plus terribles ravages. Si les auteurs n'ont pas grossi le nombre de leurs troupes, elles montoient à 700 mille hommes. Charles les rencontra dans les plaines de Tours ; les deux armées restèrent en présence pendant sept jours consécutifs, & s'essayèrent par différentes escarmouches ; mais après ce terme, la victoire couronna la valeur de Charles. Quelques-uns ont pensé qu'il fut surnommé *Martel* des coups qu'il frappa dans cette mémorable journée ; d'autres, d'après une espece d'arme dont il se servit pendant le combat.

Charles au milieu de ses prospérités, desira le diadème. Ce desir se manifesta, sur-tout à la mort de Thierry, dit de *Chelles*, fantôme de roi qu'il avoit placé sur le trône depuis le décès de Childeric. Les conjonctures étoient peu favorables. Il avoit été obligé de faire contribuer les ecclésiastiques aux charges de l'état, & même de donner à des laïcs des biens affectés aux églises ; il pressentit leur opposition, & ne manifesta rien de ces sentimens : il se contenta du titre sous lequel il avoit gouverné jusqu'alors ; mais sa fierté ne lui permettant pas de s'abaisser davantage sous un maître, il laissa le trône vacant, & ne jugea point à propos de faire des rois.

Cependant le succès de Charles contre les Sarrasins qu'il vainquit dans plusieurs autres rencontres, éleverent son nom au plus haut degré de gloire. Les Romains pressés d'un côté par les Lombards qui vouloient les mettre sous le joug, & intimidés de l'autre par l'empereur de Constantinople, qui les menaçoit de ses vengeances, lui envoyèrent une célèbre ambassade. On remarque que dans leurs lettres, ils lui donnoient le titre de vice-roi. Cette première ambassade n'ayant produit aucun effet, le pape Grégoire III lui en envoya une seconde, & lui écrivit les lettres les plus pressantes. Le saint pere qui voyoit les Lombards à ses portes, peignoit leur roi sous les plus odieuses couleurs. Les nouveaux ambassadeurs aborderent le prince d'Austrasie de la maniere la plus respectueuse ; ils tomberent à ses pieds, & lui offrirent, avec le titre de patrice, la souveraineté de la ville de Rome. Ces offres étoient bien capables de flatter son ambition, mais il n'en put profiter ; il étoit atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau cette année là même. Il mourut à Crecy, dans la 38^e année de son âge, & la 23^e de sa magistrature, laissant une réputation comparable à celle des plus grands capitaines & des plus grands politiques qui jamais aient honoré Athenes & Rome. Placé sur les degrés du trône, il avoit tous les talens qui peuvent l'illustrer ; & s'il ne porta pas le diadème, il eut au moins la gloire d'en préparer un à ses successeurs plus brillant & plus auguste que celui qu'il avoit ambitionné. On ne fait si c'est de ce héros ou de Charlemagne, son arriere fils, que la seconde race de nos rois a pris le nom de *Carlovingienne* ou *Carlovingienne*.

Carlovingienne. L'histoire nous a conservé le nom de deux de ses femmes, savoir, de Rotrude & de Somnichelde. La première donna naissance à Pepin le Bref & à Carloman, l'autre à Griffon. Charles eut en outre plusieurs fils naturels entre lesquels on distingue Remy, qui fut évêque de Rouen. Des historiens ont regardé Charles-Martel comme l'instituteur des comtes Palatins, auxquels ont succédé en France les maîtres des requêtes. (T-N.)

CHARLES I, (*Hist. de France.*) XXIII^e roi de France, vulgairement nommé Charlemagne, c'est-à-dire, Charles le Grand, naquit l'an 742, de Pepin le Bref & de Berte ou Bertaude. La vie de ce prince a jeté tant d'éclat, que plusieurs villes se sont disputé la gloire d'avoir été son berceau. Les uns ont prétendu qu'il naquit à Ingelheim, près de Mayence; les autres, à Constance en Suisse. Des critiques mieux instruits ont démontré que ce fut à Carlsbourg, château de la Haute-Bavière, sur la Salva. Pepin le Bref avoit laissé en mourant des états bien vastes & une domination bien affermie. Cet habile politique marchant sur les traces de ses ancêtres, avoit consommé leur crime & exterminé la race de Merouée qu'ils avoient avilie. Charlemagne & Carloman, ses fils, partagerent sa puissance : le premier avoit de très-grands talens, l'autre n'en avoit que de fort médiocres. Il eut cependant assez de prévoyance pour craindre l'abus que son frere pouvoit faire des siens. Il se retira en diligence dans son royaume d'Austrasie que Pepin lui avoit marqué pour son partage, & y resta dans la plus grande défiance. Charles le sollicita en vain de le seconder contre Hunauld, duc d'Aquitaine, qui, suivant quelques auteurs, étoit de la race des anciens rois. Cette défiance étoit fondée, & l'on ne tarda point à s'en appercevoir; ce prince étant mort l'année suivante (772, à Samouci, non sans quelque soupçon de poison), Charles se jeta dans ses états, & s'en empara, au préjudice de deux princes ses neveux, qui, sous la conduite de Geberge leur mere, allerent mendier un asyle chez Didier, roi des Lombards. Didier les reçut avec les transports de la joie la plus vive, & d'autant moins suspecte, qu'il avoit de grands sujets de plaintes contre Charles qui lui avoit renvoyé sa fille après l'avoir épousée publiquement. Il les conduisit à Rome, & pria le pape de les sacrer. Adrien qui occupoit alors le siege pontifical, rejeta cette proposition : le saint pere craignoit de s'exposer au ressentiment du monarque François, qui, vainqueur des Saxons & de Hunauld qu'il tenoit dans les fers, faisoit des préparatifs pour entrer en Italie. Didier voulut en vain lui fermer les passages; Charles ayant franchi le sommet des Alpes, battu les Lombards à Clusium, va l'assiéger lui-même dans Pavie, sa capitale. Tel fut le prélude des grandes victoires de Charlemagne : six mois lui suffirent pour renverser la monarchie des Lombards, & pour soumettre l'Italie entière. Les Romains éblouis des grandes qualités du conquérant, lui donnerent des marques de la plus entière obéissance; ils lui déférerent tous les honneurs que leurs ancêtres avoient rendus aux Césars & aux Exarques, successeurs de ces hommes fameux. Charlemagne fit plusieurs autres voyages en Italie; le plus célèbre se rapporte à l'an 800; il y étoit attiré par Léon III, successeur d'Adrien. Ce pontife lui demandoit justice contre plusieurs Romains qui conspiroient pour le perdre, & l'accusoient de plusieurs crimes. Le monarque jugea le pape de la manière la plus solennelle : ayant reconnu son innocence, il condamna ses accusateurs à perdre la tête. Ce fut après ce jugement mémorable que les Romains le conjurerent de faire revivre en sa personne le titre d'empereur d'Occident, éteint depuis plus de trois siècles. Charlemagne y consentit après bien des sollicita-

Tome II.

tions, mais il le reçut en maître. Il ne posa le diadème sur son front qu'après avoir vu le pontife à ses pieds. Léon III fléchit le genou devant Charlemagne; & après l'avoir adoré au milieu d'une assemblée innombrable (*post quas laudes à pontifice more antiquorum principum adoratus est.*), il fit exposer son portrait, afin que le peuple lui rendit le même hommage. Tel fut l'usage constant sous les successeurs d'Auguste avant & après l'introduction du christianisme. Charles, dans ses différens voyages, ratifia la donation dont Pepin avoit récompensé le zèle indiscret des papes qui, par un abus criminel de leur ministère, avoient approuvé la dégradation des anciens rois. La donation de Pepin, comme on peut le voir à l'article de ce prince, consistoit dans la jouissance précaire de l'exarcat & de la pentapole. Charles, en confirmant cette donation, n'en changea pas le titre; il s'en réserva la souveraineté comme empereur & comme roi, de manière qu'il étoit libre de les reprendre s'il le jugeoit à propos.

Ces présens du pontife & du monarque n'étoient fondés que sur la force : tout étoit appuyé sur l'épée de Charlemagne : il ne pouvoit donner au pape ni l'exarcat ni la pentapole; ni le pape ou les Romains, lui donner le titre d'empereur : ce titre résidoit dans la personne des empereurs d'Orient; aussi ce n'est pas à cette époque que l'on doit rapporter la renaissance de l'empire d'Occident, mais seulement à l'an 812, que l'empereur Michel consentit, par un traité solennel, à reconnoître Charles pour son collègue. Voilà ce qui se passa d'important en Italie sous le regne de ce prince; mais ces brillans succès ne furent pour ce héros que l'ouvrage de quelque mois. Il conquit pendant ce tems-là même la Hongrie, la Bohême, la Catalogne & la Navarre, força les Vénitiens à lui rendre hommage, soumit les Saxons qui refusoient de lui payer le tribut auquel ils étoient assujettis, & réforma son état, ouvrage plus grand & plus difficile que de remporter des victoires. Je n'entrerai pas dans les détails des expéditions de ce prince; il suffit de les compter; il en fit trois en Italie, tant contre les Lombards que contre plusieurs peuples qui prétendoient secouer le joug de son obéissance; deux en Hongrie, autant en Bavière & en Espagne, une contre les Wilfes, anciens habitans de la Poméranie, & douze en Saxe. Celles-ci furent les plus pénibles & les plus meurtrières. Pendant ces différentes expéditions, Charles livra plus de vingt batailles, & ne connut jamais la honte d'une défaite. L'histoire lui reproche son inhumanité dans la victoire : il est vrai qu'il se livra à tous les excès de la vengeance la plus effrénée : il fit massacrer en un seul jour & de sang-froid quatre mille cinq cents Saxons que leurs chefs avoient remis à sa puissance, comme un témoignage de leur repentir. Ses ravages en Hongrie ne furent pas moins considérables. On peut voir dans Eginard, historien & confident de sa vie, l'effrayant tableau des cruautés de ce conquérant.

Ce fut par cette inflexible sévérité que s'affermir une des plus puissantes monarchies qui jamais aient paru dans notre hémisphère; & si l'on en juge par le succès, on pourra croire qu'il s'abandonna moins aux impressions d'une dureté naturelle, qu'il ne suivit les conseils de la politique. Les Huns, cités ancienne & fameuse, étoient pour ce monarque des voisins dangereux. Sans parler de leurs anciennes incursions sur les terres de France, ils fomentoient l'indocilité naturelle des Bavares, & les engageoient dans de fréquentes révoltes. Quant aux Saxons, leur opiniâtreté à refuser un tribut légitime mérita une partie de leurs malheurs; Charles leur avoit fait grâce plusieurs fois, il étoit à craindre qu'un pardon trop fréquent n'engageât ses sujets à les imiter. Les François nourris dans l'anarchie qu'avoit introduite la

V v

tyrannie des maîtres du palais, donnoient chaque jour des marques de leur indocilité ; on le traitoit encore d'usurpateur. Il put donc regarder le supplice des Saxons comme un exemple salutaire qui devoit faire cesser les murmures & affermir son trône ; il est vrai que bien des souverains ne voudroient pas régner à ce prix. Tous les ordres de l'état vécutrent depuis dans la plus grande tranquillité.

Les évêques qui, sous les regnes suivans, s'arrogerent le droit de déposer leurs rois, n'osèrent manifester leurs prétentions superbes. Ils n'approchèrent du monarque, que pour lui donner des marques de leur obéissance : jamais ils ne s'assemblerent que par ses ordres ; jamais ils n'eurent d'autre juge, d'autre arbitre que lui. Quoiqu'il affectât une grande piété, Charles fit toujours connoître que le sceptre étoit au-dessus de l'encensoir ; & , s'il ne tint pas celui-ci, il fut au moins le diriger : « Nous nous sommes assemblés par l'ordre du roi Charles, notre très-pieux & très-glorieux seigneur qui nous a présidés (*Congregatis nobis in unum conventum, precipiente & presidente piissimo & gloriosissimo domino nostro Carolo rege*) ». Tel fut le style dont les évêques se servirent sous son regne ; & voici celui dont il usa à leur égard. « Je me suis assis au milieu de vous, & j'ai assisté à vos délibérations, non-seulement comme témoin, mais encore comme votre souverain & comme votre juge ». L'obéissance des nobles qui formoient un troisième ordre dans l'état, n'étoit pas moins entière. La foiblesse des regnes précédens leur avoit cependant rendu très-pénibles les devoirs de sujets. Il leur laissa le droit de voter dans les assemblées générales ; mais comme il y fut toujours présent, & qu'il dispoit de tous les bénéfices, tant ecclésiastiques que civils & militaires, il lui étoit facile de captiver les suffrages ; mais quoiqu'il fût toujours les diriger vers son but, il conçut le dessein d'affoiblir l'autorité de ces assemblées. Ce fut pour y parvenir qu'il changea l'ordre de la haute noblesse : elle étoit partagée en deux classes principales ; savoir celle des ducs & celle des comtes ; la seconde subordonnée à la première. Les duchés n'étoient pas, comme ils sont aujourd'hui parmi nous, des titres honorables, mais sans pouvoir : ceux qui en étoient revêtus, exerçoient, tant en paix qu'en guerre, toute l'autorité de la justice & des armes dans toute l'étendue d'une province. Ils ne dépendoient plus du prince, mais seulement des assemblées générales ; & comme la monarchie étoit partagée entre un petit nombre de ducs, il leur étoit facile de se rendre maîtres des délibérations. Le roi ne pouvoit les lier qu'en flattant leurs espérances, par rapport à leurs descendans ; car les duchés n'étoient pas alors héréditaires. Charles, persuadé que ces ménagemens étoient contraires à la prospérité de l'état, forma le projet de les abolir. Tassillon s'étant révolté, il saisit cette occasion pour éteindre son duché de Bavière. Cette province ne fut plus gouvernée que par des comtes, qui, jouissant d'une considération moins grande, étoient aussi moins à craindre. Charles s'étoit comporté de même envers les Aquitains, après le désastre de Hunold, leur duc. Toutes les démarches de ce prince donnent la plus haute idée de sa politique ; & si le ciel lui eût accordé une plus longue destinée, il est à croire qu'il eût aboli ces assemblées qui furent si funestes à ses successeurs. On peut les regarder comme une des principales causes de la dégradation de sa postérité. Il est cependant vrai que Charles dérogea, peut-être involontairement, à la sagesse de ses maximes : dans le tems qu'il abolissoit les duchés, il érigeoit des royaumes. C'étoit l'usage des peuples septentrionaux, d'admettre les enfans des rois à la succession d'un pere commun. Cet usage, plus conforme aux droits de la nature qu'aux

maximes de la politique, la vraie reine de nations, avoit été constamment suivi par les François qui, depuis long-tems en étoient les victimes. Charles ne put y déroger entièrement ; il avoit plusieurs fils légitimes ; il les admit au partage de ses états, & leur donna à tous le titre de roi : il est vrai qu'en les décorant de ce titre sublime, il ne laissoit pas de les soumettre à leur aîné, auquel étoit réservée la dignité d'empereur. Charlemagne eut encore l'attention de mettre une très-grande inégalité dans le partage : cet aîné eut à lui seul plus des deux tiers de la monarchie. Il étoit donc assez puissant pour soumettre ses frères par la force, s'ils faisoient quelques difficultés de le reconnoître pour leur souverain ; mais ce partage resta sans exécution. Une mort prématurée moissonna le prince Charles, à qui l'empire étoit destiné. Louis son puîné, prince digne de régner sur ces vastes états, si pour être roi il ne falloit que des vertus, les posséda en entier, à l'exception de l'Italie, qui fut donnée à Bernard son neveu, comme royaume mouvante de l'empire. Charlemagne avoit reçu la couronne des mains de Léon, ce grand homme sembla prévoir que les successeurs de ce pontife se feroient un titre de cette cérémonie, pour s'arroger le droit de conférer l'empire. Ce fut sans doute cette crainte qui le porta à ordonner à Louis de prendre la couronne impériale sans le ministère du pape, ni d'aucun ecclésiastique. Le couronnement se fit de cette manière ; Charlemagne ayant posé le diadème sur l'autel, en présence des prélats, fit signe à son fils qui le prit aussi-tôt de ses propres mains, & le mit sur sa tête. Cette inauguration si fameuse dans nos annales, se fit à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne reçut peu de tems après les honneurs de la sépulture. Il mourut dans la soixante-douzième année de son âge, la quarante-huitième de son regne, la quatorzième de son empire. Ce fut un prince grand dans la paix & dans la guerre, également capable d'être législateur & pontife : jamais il n'exista de roi plus versé dans les matières de la politique & de la religion. Ses capitulaires, chefs-d'œuvres de législation pour ces tems, en sont une preuve éclatante. Également économe de ses biens & de celui de ses sujets, il soutint l'éclat du diadème sans attenter à leur fortune (Montesquieu remarque que Charlemagne faisoit vendre jusqu'aux herbes de ses jardins ; ce n'étoit pas par avarice, car souvent il faisoit remettre au peuple la moitié du produit de ses revenus). Placé sur un trône usurpé par son pere, il se vit sur la fin de ses jours tranquille possesseur de la plus belle moitié de l'Europe. Plusieurs rois (ceux d'Angleterre & d'Espagne) s'offrirent à être ses tributaires, & Aaron Al-Rachid s'honora de son alliance. Ce monarque dont la puissance s'étendoit de l'Immaüs à l'Atlas, lui envoya les clefs de Jérusalem pour marque de son estime. Né roi d'un peuple barbare, dont la guerre étoit l'unique métier, il sentit la nécessité de s'instruire : il appella les sciences & en développa le précieux germe. Sa présence entretenoit une généreuse émulation entre les savans que ses bienfaits attiroient à sa cour. Souvent même ce prince descendoit de son trône & sacrifioit aux muses les lauriers qui ornoient ses mains triomphantes. Les muses reconnoissantes ont consacré ses grandes actions ; mais justes & modérées dans leurs éloges, en relevant les vertus du héros, elles ont dévoilé les foiblesses de l'homme. Né avec des passions impérieuses, Charles ne fut pas toujours attentif à en prévenir les ravages : il alarma souvent la pudeur des vierges. Ses écarts, l'horrible massacre des Saxons & la multitude de ses femmes & de ses concubines, ont élevé des doutes sur la sainteté que plusieurs papes lui ont déferée. Il eut cinq femmes, savoir, Hilmentrude, Désidérate, que d'autres

appellent *Sibille*, fille de Didier, roi des Lombards; ces deux femmes furent répudiées, la première par dégoût, l'autre par des intérêts politiques: *Hildegarde*, originaire de Sueve, c'est-à-dire, de Suabe; *Fastrade*, fille d'un comte de Franconie, & *Huitgarde* qui étoit de la même nation qu'*Hildegarde*. D'*Hilmentrude* naquit *Pepin* qui fut surnommé *le bossu*, par rapport aux défauts de son corps. Ce prince fut relégué dans le monastère de Prout, pour s'être déclaré le chef d'une conspiration formée contre *Charlemagne* son pere. *Hildegarde* donna naissance à *Charles*, à *Carlomon* que le pape fit appeler *Pepin*, & à *Louis* surnommé *le pieux* ou *le débonnaire*, successeur de *Charlemagne*. *Hildegarde* eut en outre autant de filles, savoir, *Rotrude*, *Berthe* & *Giselle*. De *Fastrade* naquirent *Thetrade* & *Hiltrude*, l'une & l'autre religieuses & abbeses de Farmoutiers. *Huitgarde* mourut sans laisser de postérité. *Charlemagne* eut de plus quatre concubines, savoir, *Régine*, *Adélaïde*, *Mathalgarde* & *Gerfuide*. De *Régine* naquit *Drogon*, prince vertueux, & qui remplit le siege épiscopal de Metz. *Adélaïde* donna le jour à *Thierry*, dont nous ne savons aucune particularité, excepté la disgrâce que *Louis le débonnaire* lui fit ressentir ainsi qu'à ses freres. *Mathalgarde* fut mere de *Hugues*, abbé de Saint-Quentin dans le Vermandois. De *Gerfuide* sortit *Adeltrude*. Quelques-uns prétendent qu'*Emme*, femme d'*Eginard*, étoit fille de *Charlemagne*. Plusieurs écrivains comprennent *Hilmentrude* dans le nombre des concubines; mais on a pour garant du contraire une lettre du pape qui, lorsque ce prince la répudia, fit ses efforts pour lui faire horreur du divorce.

Entre les loix de ce prince, on remarque l'abolition du droit d'asyle accordé aux églises en faveur des criminels, & celle qui permet aux païens nouvellement convertis de brûler pendant le jour les cierges qui servoient à les éclairer dans les cérémonies nocturnes qu'ils pratiquoient en l'honneur de leurs divinités. La crainte que les Saxons ne retournassent à l'idolâtrie, qu'ils n'avoient abandonnée que par la terreur de ses armes, le porta à ériger parmi ces peuples un tribunal semblable à celui de l'inquisition. Ce terrible tribunal fut connu sous les successeurs de *Charlemagne*, sous le nom de *cour Wé-mique* ou de *justice Westphalienne*. Les prétentions de cette cour femerent l'effroi dans toute l'Allemagne, & la remplirent de désordres. Les empereurs même en furent épouvantés; leur autorité ne suffisant pas, ils usèrent de toutes les précautions pour l'abolir. *Charles V* en vint heureusement à bout par l'établissement de la chambre & du conseil aulique. Des auteurs interprétant mal un passage d'*Eginard*, ont prétendu que *Charlemagne* ne fut jamais écrire, pas même signer son nom; c'est une erreur détruite par plusieurs monumens. Cet auteur n'a voulu dire rien autre chose, que ce monarque ne put parvenir à former de beaux caractères. Sous son regne la France eut pour bornes au midi, l'Ebre, la Méditerranée, le Vulture, l'Ofante & les villes maritimes de l'état de Venise; à l'orient, la Tesse & la Vistule; au nord, la mer Baltique, l'Eder, la mer Germanique & la Manche; à l'occident, l'Océan; les peuples d'entre l'Elbe & la Vistule n'étoient que tributaires: leurs rois devoient être confirmés par les empereurs.

Charles, ce prince le plus accompli des fils de *Charlemagne*, fit ses premières armes en 884 dans la guerre de Saxe. Les historiens ont négligé de marquer l'année de sa naissance; mais si elle ne précéda point les noces d'*Hildegarde* sa mere, il avoit à peine six ans. L'empereur voulant le former dans les batailles, croyoit ne pouvoir lui en faire contempler trop tôt l'image: il le mit à la tête d'une armée considérable, & qui, excitée par sa présence, vainquit

Tome II.

les Saxons près de *Drafgni*. On lui attribue l'honneur de cette victoire, dont probablement il ne fut que le témoin. Il en remporta une plus grande & plus véritable sur les Sclaves, établis en Bohême; après les avoir défaits en bataille rangée, & tué de sa main *Lechon* leur chef, il porta le ravage dans toutes les terres de leur dépendance. La même fortune accompagna ce jeune prince l'année suivante (806), il les défit après un combat opiniâtre, tua *Milidicok* leur roi, & les força de payer tribut. Ses succès sur les Normands qui se portoient déjà sur les terres de France, mirent le comble à sa gloire. *Charlemagne* touché des grandes qualités de ce fils, lui réserva l'empire. Une mort prématurée l'en priva. Il mourut l'an 811. *Charlemagne* le pleura: ces larmes sont une preuve de la sensibilité du pere, & le plus bel éloge du fils. Le pape *Léon III* lui avoit donné l'onction sacrée lors du couronnement de *Charlemagne*. (T-N.)

CHARLES II, surnommé *le Chauve*, (*Hist. de France.*) XXV^e. roi de Neustrie, nom que porta la France jusqu'au dixième siècle, cinquième empereur d'Occident depuis *Charlemagne*. Ce prince qui prépara la chute du trône des *Pepin*, naquit à Francfort, l'an huit cent vingt-trois, de *Louis I* & de l'impératrice *Judith*. Sa naissance fut accompagnée de plusieurs calamités publiques. La peste, la guerre & la famine désoloient toutes les provinces de l'empire. Ces fléaux devinrent plus terribles par la jalousie de *Lothaire*, de *Pepin* & de *Louis*, ses freres par une autre femme. Comme nous avons développé le principe de cette jalousie & les désordres qu'elle occasionna, nous n'en parlerons point ici: on peut les lire à l'article de *LOUIS le Débonnaire*, dans ce *Supplément*. Contentons-nous d'observer que l'enfance de *Charles* fut extrêmement agitée; il se vit tantôt roi, tantôt captif, tantôt entre les bras d'une mere tendre & chérie, tantôt entre les mains de ses freres acharnés à sa perte; mais ses malheurs mêmes furent la principale cause de son élévation: l'empereur comprit qu'il lui falloit réduire ce fils à la condition de sujet, ou se résoudre à le voir opprimer, ou enfin lui faire un sort qui pût balancer la puissance de ses freres. Sa tendresse, les sollicitations de l'impératrice, & les guerres impies que lui fit *Lothaire*, aidé de ses freres & des pontifes Romains, le décidèrent pour ce dernier parti. Il lui avoit donné plusieurs provinces à titre de royaume; il révoqua cette donation, & le fit proclamer roi de Neustrie & d'Aquitaine. Ces deux royaumes réunis avoient au midi l'Ebre, la Méditerranée jusqu'au Rhône, à l'orient le Rhône, la Saône & une ligne tirée de la source de cette riviere à la Meuse, avec tout le cours de ce fleuve; au nord la Manche; au couchant l'Océan. *Lothaire* eut le reste de la monarchie, excepté la Baviere qui fut laissée à *Louis*, surnommé *le Germanique*. L'empereur, en réglant ce partage, n'avoit pardonné à *Lothaire*, qu'à condition de servir de pere & de protecteur à *Charles*, contre les entreprises du roi de Baviere, pour qui ce partage étoit une espece d'exhérédation; & pour l'attacher de plus en plus par le lien des bienfaits, il lui rendit en mourant l'épée & le sceptre impérial qu'il lui avoit donnés long-tems auparavant, mais qu'il lui avoit retirés pour le punir de ses fréquentes révoltes. La volonté de ce religieux prince fut mal suivie par des fils trop ambitieux pour respecter la voix du sang & de la paternité. *Charles*, possesseur & roi de la plus belle partie de la domination Française, ne voulut reconnoître qu'un égal dans *Lothaire*, auquel il devoit rendre hommage, comme à son empereur. Les guerres civiles, les assassinats qui avoient souillé le trône des Mérovingiens, avoient fait connoître aux destructeurs de cette race illustre & coupable, qu'un

V v ij

état ne sauroit subsister sans trouble avec plusieurs maîtres égaux en autorité. Charlemagne, en partageant ses états entre ses fils, leur donna bien à tous la qualité de roi; mais ce titre sublime ne les affranchissoit pas de son obéissance, & son intention avoit été de les soumettre à *Charles* son aîné, qu'une mort prématurée enleva à ses espérances. Louis le Pieux s'étoit gouverné par les mêmes principes, il avoit exigé l'hommage de Bernard, roi d'Italie, arrière-fils de Charlemagne. Un auteur impartial est donc dans l'impuissance de justifier les prétentions de *Charles le Chauve*: nous ne saurions être trop sobres sur les désordres qu'occasionna son refus de reconnoître la supériorité de Lothaire, vu qu'ils appartiennent en partie au regne de ce prince. *Charles* se vit sur le point d'être la victime de son ambition: attaqué dans le centre de ses états, il signe un traité qui en le privant de ses plus nobles prérogatives, le réduit à la jouissance de l'Aquitaine & de quelques comtés entre la Loire & la Seine. Il est vrai que cet humiliant traité n'étoit que subsidiaire; les deux princes étant convenus de s'en rapporter à la décision des seigneurs, dans une assemblée générale; une des conditions fait connoître que *Charles le Chauve*, ou son conseil, ne manquoit pas de politique; il eut le secret d'intéresser Louis de Bavière, dont la fierté étoit également mécontente de s'abaisser sous un maître; il protesta qu'il retireroit sa parole, si Lothaire faisoit quelque entreprise sur les états de ce prince, leur frere commun; mais ni l'un ni l'autre n'avoit envie de suivre les loix du traité; chacun cherchoit à recommencer la guerre avec plus d'avantage. *Charles* ayant eu une entrevue avec Louis de Bavière, ces deux princes s'unirent par des sermens d'autant moins suspects, que l'un & l'autre avoient le même intérêt à ne les pas violer; ils négocierent, firent des levées d'hommes & d'argent, chacun dans ses états; & lorsqu'ils eurent réuni leurs troupes, ils envoyèrent leurs ambassadeurs déclarer à Lothaire que s'il ne rentrait aussi-tôt dans ses états, dont les limites devoient être désormais marquées par le cours du Rhin (le roi de Bavière réclamoit tout ce qui étoit au-delà de ce fleuve), ils sauroient l'y contraindre le fer à la main. Lothaire déclara qu'il conserveroit tout ce qu'il tenoit sous sa puissance, & que rien ne pourroit le faire renoncer à une autorité qu'il tenoit de la loi. Rome jalouse de se faire valoir dans une occasion de cette importance, offrit en vain sa médiation. Lothaire retint les députés du pontife, & se rendit à Fontenay, bourg de l'Auxerrois: ce fut là qu'après plusieurs démarches inutiles pour obtenir la paix, ses freres lui livrerent une bataille qui fut des plus longues & des plus meurtrières: des écrivains modernes, on ne fait d'après quel témoignage, ont prétendu qu'il périt cent mille nobles dans cette fameuse journée; c'est une exagération détruite par le silence des auteurs contemporains: la victoire se déclara pour les princes confédérés qui, dans une cause injuste, ne pouvoient en user avec une plus grande modération: au lieu de poursuivre les débris de l'armée vaincue, ils s'arrêtèrent sur le champ de bataille, & pleurerent au milieu du désastre que leur ambition avoit occasionné. Après avoir fait ensevelir les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis, ils envoyèrent demander la paix, sans autres conditions que celles qu'ils avoient exigées avant la guerre. Lothaire, soit par ambition, soit par intérêt d'état, refusa de consentir au démembrement de la monarchie; mais il fut forcé de s'y résoudre: attaqué une seconde fois par ses freres réunis, il abandonna ses états d'en deçà des Alpes, & se réfugia dans son royaume d'Italie: ce fut alors que l'on vit toute l'inconséquence de l'ambition. *Charles* & Louis versèrent à l'envi le sang des peuples, & s'exposèrent

eux-mêmes au danger des batailles, pour ne point reconnoître de supérieur dans un frere, cependant ils se courberent de leur propre gré sous le joug du clergé. Ayant fait assembler les évêques, ils leur demanderent s'ils pouvoient jouir de leur conquête, en s'emparant des provinces que Lothaire laissoit sans défense. Les évêques, flattés de se voir les arbitres de leurs rois, les dispensateurs de leur couronne, firent une réponse conforme à la haute idée que l'on avoit de leur caractère; ils dépouillerent le possesseur légitime, & firent valoir les droits de la guerre dans toute leur étendue. La maniere dont ils rendirent leur oracle, est trop importante pour en priver le lecteur: « Nous déclarons, de la part de Dieu, dit un prélat au nom de toute l'assemblée, Lothaire déchu de tous ses droits; promettez-vous, ajouta-t-il, de gouverner suivant les pernicious exemples de l'empereur votre frere, ou suivant la volonté de Dieu? » Et sur ce qu'ils répondirent qu'ils gouverneroient suivant la sagesse que le ciel pourroit leur inspirer: « Eh bien, ajouta le fin prélat, nous vous avertissons, nous vous exhortons au nom de tous les évêques, & nous vous ordonnons par l'autorité divine, de recevoir le royaume de votre frere, & de le gouverner suivant la volonté de Dieu, (c'est-à-dire, suivant la leur.) » *Charles* & Louis nommerent aussi-tôt des commissaires pour régler le partage de leur conquête, ou plutôt de la donation du clergé. Nitard, dont nous empruntons une partie de ces détails, fut au nombre de ces commissaires; mais le partage resta sans exécution. La tempête n'avoit pas été assez violente pour priver l'empereur de toute espérance. Les débris de son naufrage étoient encore capables de relever son parti; son royaume d'Italie étoit florissant, & n'avoit souffert aucun dommage; aussi dès qu'il fit les premières ouvertures de paix, on l'entendit volontiers. Le traité fut conclu sans retour: *Charles* posséda ses états comme roi & comme souverain, & sans aucune marque de dépendance envers l'empereur; mais ce prince en affranchissant ses états, conserva toujours une ame étroite; & si dans tout le cours de sa vie on aperçoit quelque action digne du trône, la gloire en appartient toute entière à l'impératrice sa mere, princesse d'un rare mérite, qui lui servit de premier ministre, & fit quelquefois les fonctions de général. Son palais servit de théâtre à mille factions, & lui-même devint le jouet de sa cour & de son clergé qui le traita toujours en sujet. Les Bretons se révolterent: ces peuples, sujets de la monarchie Française depuis le regne de Clovis le conquérant, osèrent réclamer leur ancienne indépendance; & le foible monarque oubliant qu'il étoit du sang glorieux des Pepin, s'humilia devant ces rebelles: il couronna lui-même Erespoge, fils de Nomenon, qui avoit commencé la révolte. Lâche & timide envers les étrangers, comme envers ses sujets, il souffrit que les Normands ravageassent impunément ses côtes, pillassent les églises & les villes les plus opulentes. Tandis que ce peuple désoloit ainsi son état, ce prince imbécillement dévot, disputoit à des moines le stérile honneur de porter sur ses épaules les reliques & les châsses des saints. Ne valoit-il pas mieux animer le courage de ses soldats, & écarter avec eux l'ennemi du sanctuaire de la divinité?

Mais quelle que soit la brièveté que nous nous sommes proposée, nous ne saurions nous dispenser d'entrer dans quelques détails; retracer la vie de *Charles le Chauve*, c'est dévoiler la source de nos anciennes divisions, & montrer les principales secousses qui nous ont fait perdre le sceptre que possèdent aujourd'hui les Allemands nos anciens sujets. Lothaire n'étoit pas le seul ennemi que *Charles* eût sur les bras; Louis le débonnaire, outre Lothaire &

Louis, avoit eu de son premier mariage un troisième fils nommé *Pepin*. Ce prince avoit été fait roi d'Aquitaine, & avoit laissé en mourant deux fils qui avoient hérité de son courage, sans hériter de sa puissance; Louis leur aïeul avoit jugé à propos de les en priver. Ces jeunes princes avoient de nombreux partisans parmi les Aquitains qui de tout tems s'étoient montrés jaloux d'avoir un roi distingué de celui des Neuftriens. Ils avoient profité des favorables dispositions des anciens sujets de leur pere, & avoient suivi le parti de Lothaire dans la guerre civile; ils espéroient que ce prince, en reconnoissance de leurs services, ne balanceroit point à relever leur trône. Lothaire y auroit probablement consenti, mais ayant été forcé lui-même de recevoir la loi du vainqueur, il les avoit abandonnés. Dès que *Charles* eut signé le traité de paix, il songea à satisfaire son ressentiment; il se rendit en Aquitaine, & fit assassiner Bernard, un de leurs partisans. Bernard étoit ce comte de Barcelonne, qui, ministre de Louis le débonnaire, avoit joué un rôle si intéressant sous le regne de ce prince dont quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit souillé la couche. La mort du comte affligea les jeunes princes, sans déconcerter leurs projets: tous deux étoient d'une valeur éprouvée; & *Pepin*, l'aîné, avoit tous les talens du général; il étoit même assez versé dans l'art des négociations, sur-tout pour un tems où cet art étoit encore dans l'enfance; il avoit remporté une victoire sur son oncle pendant la guerre civile; il fut encore l'abuser par une feinte soumission, jusqu'à ce qu'une irruption de Normands, qui força le roi de Neustrie de sortir d'Aquitaine, lui permit de faire de nouveaux préparatifs.

Les Normands étoient depuis plusieurs siècles les dominateurs des mers: Charlemagne témoin, & quelquefois l'objet de leur intrépidité, avoit prédit leurs triomphes sur ses successeurs. Ils étoient alors conduits par *Regnier*, amiral d'*Eric* leur roi, qui venoit de se distinguer en Allemagne par des exploits de la plus étonnante valeur. *Regnier*, à l'exemple de son roi, ne s'arrêta point au pillage de quelques villages, comme avoient fait plusieurs capitaines Normands qui l'avoient précédé; il entra dans la Seine à la tête de six vingts bateaux; & remontant cette riviere jusqu'à Paris, il demandoit sans cesse si ce pays riche & magnifique étoit sans défenseurs & sans habitans. *Charles* étoit à S. Denis prosterné devant les reliques des saints qu'il invoquoit. *Regnier* eût bien pu dire de ce prince sans courage ce qu'un chef Barbare disoit des Romains dans le tems de leur dégradation, qu'il possédoit son royaume, comme les bêtes la prairie qu'elles broutent. Le monarque plus timide que les moines dont il partageoit les allarmes, trembloit au seul nom de Normand; il députa vers *Regnier*, & vaincu avant de combattre, il lui demanda grace pour lui & pour ses peuples; mais pour mettre plus de poids à ces prieres, il leur donna sept mille livres pesant d'or, somme exorbitante pour ce tems, & qui en excitant la cupidité des barbares, leur donnoit des armes pour revenir avec plus de succès. *Regnier* jura par ses dieux sur ses armes, gage sacré parmi les Normands, de ne jamais remettre les pieds sur les terres de France: mais suivant les maximes de ces peuples, un traité n'obligeoit que celui qui l'avoit conclu, & non pas la nation entiere: aussi ils ne cessèrent depuis ce tems d'y faire des courses, non plus pour piller, mais pour y former des établissemens. *Charles*, par cet humiliant traité, s'attira le mépris des peuples; & ses complaisances pour le clergé, le firent détester des seigneurs. Ce prince, odieux au corps des nobles, se tourna du côté des évêques qui s'embarassoient peu de la gloire de l'état, pourvu qu'ils en partageassent les biens. Les évêques depuis le départ des Nor-

mands étoient assemblés à Beauvais: *Charles* au lieu de présider à leurs délibérations promit d'y souscrire. Ils ne pouvoient cependant porter plus haut l'orgueil de leurs prétentions: toutes étoient fondées sur quelque passage de l'écriture mal interprété; & le roi eût bien pu connoître, s'il eût eu quelque discernement, qu'ils ne tendoient qu'à dépouiller le trône de ses plus précieux privileges. Après la bataille de Fontenai, on les avoit regardés comme les dispensateurs du sceptre. Dans l'assemblée de Beauvais, ils prescrivirent à leur maître la maniere dont il devoit en user, après lui avoir fait jurer de garder le droit ecclésiastique: chaque évêque exigea de *Charles* un serment, dont on lui prescrivit jusqu'à la forme: jurez, promettez, &c. C'étoit avec ce ton que l'on parloit au monarque, si cependant on peut honorer de ce nom un prince qui se dégradoit à ce point. Après que les évêques eurent reçu ce serment, chacun en particulier, ils se réunirent pour en recevoir un général sur plusieurs autres chefs. Les prélats satisfaits de la soumission de *Charles*, terminerent l'assemblée, & en indiquèrent une autre à Meaux, où l'on devoit dresser des actes de ce qui venoit de se passer: mais les articles en étoient si deshonoreux, que les seigneurs s'opposèrent de tout leur pouvoir, à ce qu'on les rendit publics. *Charles* resta neutre dans un différend qui l'intéressoit plus que personne. Il se rendit en Aquitaine, où il fit avec *Pepin* son neveu, un traité non moins honteux que celui qu'il avoit fait avec *Regnier*.

Un essaim de Normands répandu dans la Saintonge, causa de nouvelles allarmes, & fournit aux prélats un moyen qu'ils cherchoient depuis long-tems, d'élever la voix contre les seigneurs, dont la juste fermeté oppoisoit un frein puissant à leurs desseins ambitieux. Ils publierent que les fréquentes descentes des Normands étoient une preuve de la colere du ciel, indigné de l'opiniâtreté avec laquelle on s'opposoit aux pieuses intentions du monarque. Voyant alors que le bandeau de l'illusion couvroit les yeux du peuple encore plongé dans les ténèbres & l'ignorance, ils franchirent tous les obstacles, & rendirent publics les actes du synode de Beauvais. Comme l'ambition ne garde aucune mesure, ils y étalèrent tout le faste de la leur: ils soutenoient que *Charles* devoit prendre d'eux l'ordre & le signal: fiers d'un passage de Malachie, «ils recevront, s'écrioient-ils d'un ton prophétique, la loi de la bouche de celui qui est dans le sacerdoce, c'est l'ange du Seigneur des armées». Ce procédé offensa sensiblement les seigneurs, dont on attaquoit ouvertement l'autorité: assemblés à Epernay, ils firent des remontrances si vives, qu'ils parvinrent enfin à deffiler les yeux de *Charles*; mais ce prince également dupe de sa confiance & de son ressentiment, mécontenta ses sujets par une conduite opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors: incapable de modération, il alloit toujours aux extrêmes; après avoir comblé les évêques de biens & d'honneur, il les fit chasser tout-à-coup de l'assemblée avec ignominie: ils méritoient ce traitement sans doute; mais étoit-il de la politique de le leur faire essuyer? Ce corps orgueilleux & vindicatif lui offroit une puissance redoutable; & pour en triompher, il se mettoit dans la dépendance des seigneurs, qu'il ne pouvoit plus mécontenter sans péril: qu'il eût bien mieux valu ménager les deux partis, & sans leur faire de grands biens, ne leur faire aucun outrage! il les auroit alors conduits l'un par l'autre au bien de l'état. C'étoit ainsi qu'en avoient usé *Pepin* & Charlemagne pendant le cours d'un regne aussi long que glorieux. Cette faute eut de terribles suites: les nobles, tranquilles du côté des évêques, mirent des conditions à leur obéissance; ils délibéroient lorsqu'il falloit agir. Les

Normands étoient dans la Saintonge, d'où ils infestoient les pays voisins: ils étoient d'autant plus redoutables, que Pepin sacrifiant tout au desir de se rendre indépendant, étoit bien éloigné de s'opposer aux embarras de son oncle. Ce fut pendant ces troubles que les Bretons, conduits par Nomenon, auquel Louis le Débonnaire avoit donné leur gouvernement, leverent l'étendard de la révolte. Ces peuples jaloux de leur indépendance, avoient déjà tenté plusieurs fois de secouer le joug des François; mais leur indocilité leur avoit toujours été funeste jusqu'alors. Charlemagne & Louis le Débonnaire, avoient épuisé sur eux tous les traits de la plus terrible vengeance: plus heureux sous *Charles le Chauve*, ils remportèrent sur ce prince une victoire éclatante, & le forcerent à demander la paix, on ne fait à quelles conditions; mais un roi qui consent à demander grace à ses sujets, renonce sans doute à s'en faire obéir. Nomenon eut peine à consentir au traité; il est même probable qu'il s'y feroit refusé, sans une descente que firent les Normands sur ses terres: en effet, dès qu'il les eut désarmés par un traité, il recommença la guerre avec une ardeur nouvelle, & s'empara du territoire de Rennes, ainsi que de celui de Nantes; alors ne s'amusant point à feindre, il prit le diadème, & se fit sacrer par les évêques dans une assemblée nationale. *Charles* réclama contre l'usurpateur; il le fit excommunier, mais ces foudres furent aussi vaines que ses armes; il ne toucha plus dans la suite au sceptre des Bretons, que pour le remettre avec plus d'éclat entre les mains d'Erespoge, fils du rebelle; non seulement *Charles* couronna Erespoge de ses propres mains, il ajouta encore le territoire de Raiz au royaume que son pere venoit d'usurper, & dont il lui confirmoit la possession.

Ce fut au milieu de ces discordes étrangères & civiles que *Charles* implora le secours de ses freres; chancelant sur un trône agité par mille factions domestiques, non moins terribles que les guerres que lui faisoient à l'envi les Bretons & les Normands, il leur demanda une conférence pour remédier aux maux qui désoloient ses malheureux états. L'empereur & le roi de Germanie, cédant à ses prières, se rendirent à Mersen, où se tint l'assemblée générale. Les trois princes y parurent dans la plus grande intimité; on n'apperçut aucune de ces divisions qui avoient signalé le commencement de leur regne. « Sachez, dirent-ils, aux évêques & aux seigneurs, que chacun de nous est prêt à voler au secours de son frere, à l'aider de ses conseils & de ses armes, tant au-dedans qu'au dehors du royaume ». C'étoit une menace indirecte de les punir, s'ils abusoient davantage de leur autorité; on ne pouvoit user d'une plus grande modération: la fierté des nobles en fut cependant offensée; & l'on s'apperçut dans cette assemblée-là même, que leur puissance étoit bien mieux affermie que celle des rois. Gisalbert, l'un d'eux, avoit enlevé la fille de l'empereur, & avoit osé l'épouser publiquement malgré sa réclamation. Quoique ce rapt blessât également l'honneur de ses freres, il ne put en obtenir vengeance; on fut obligé de dissimuler leurs autres excès. Mais ce qui montre l'état de foiblesse où la monarchie étoit réduite, ce fut un article qui déclaroit que, si l'un des princes dérogeoit à ses promesses, les évêques & les seigneurs pourroient l'en avertir conjointement, & ordonner contre lui ce qu'ils jugeroient à propos, s'il refusoit de se rendre à leurs remontrances. C'étoit rendre les sujets juges de leurs souverains: les puissances intermédiaires avoient fait un assez cruel abus de leur autorité, pour montrer les conséquences d'un semblable décret.

L'assemblée de Mersen servit à resserrer l'union

des princes, sans remédier aux désordres dont *Charles* avoit espéré la fin; & cela devoit être, puisque l'on en laissoit subsister le germe. On n'entendoit parler que de révoltes, d'incurSIONS & de brigandages. Ce fut dans ce tems-là même que *Charles le Chauve* remit entre les mains d'Erespoge le sceptre des Bretons. Les Normands continuoient de faire de la France le théâtre d'une fureur que rien ne pouvoit assouvir. Nous allons rassembler ici le tableau des désordres qu'ils commirent sous le regne de *Charles le Chauve*; & si ces tristes objets ainsi réunis nous font gémir sur la foiblesse du gouvernement de ce prince, ils serviront au moins à nous faire admirer la vigueur de celui de Charlemagne, qui fut les contenir dans leurs limites, dans un tems où il fondeoit un nouvel état, & où il avoit sur les bras la moitié de l'Europe. Ils avoient déjà pris & pillé Nantes, Toulouse, ravagé la Saintonge, & brûlé Bordeaux & Périgueux. Devenus plus fiers par la suite de leurs prospérités, ils forcerent *Charles*, après l'assemblée de Mersen, à les admettre, disent les annalistes, au partage de son royaume. On ne fait à quoi se réduisoit ce partage; on croit que la ville de Rouen leur fut dès-lors abandonnée. Quoi qu'il en soit, la portion qu'on leur accorda, ne suffisant pas à leur cupidité, ils prirent ou saccagerent, en différentes époques, Angers, Blois, Saint-Valery, Amiens, Noyon, Beauvais, Orléans, Poitiers, pillèrent le Mans, détruisirent la citadelle de Pistes, & défirent une armée que commandoient les comtes Eudes & Robert, qui passaient pour les deux héros de leur siecle; ils forcerent enfin le foible monarque à conclure avec eux un traité, dont on chercheroit en vain le pareil dans les archives des autres nations. Après avoir exigé quatre mille livres pesant d'argent, ils lui présentèrent deux rôles, l'un des prisonniers qu'ils avoient faits, l'autre des soldats qu'ils avoient perdus depuis le commencement de la guerre. Ils demanderent une nouvelle somme pour les récompenser de la liberté qu'ils accorderent aux uns, & pour les dédommager de la perte des autres. Jamais vainqueurs n'avoient imposé une semblable loi: la conséquence en étoit singulière; faire payer à des peuples la vie de ceux qui venoient les attaquer dans leurs foyers, c'étoit les déclarer esclaves, & les priver du plus précieux droit que la nature prescrit à l'homme, celui de sa propre conservation. Il fallut obéir; on leva des impôts qui firent murmurer le peuple: il se plaignoit de ce que le roi le dépouilloit, au lieu de le défendre.

Tandis que le feu des guerres consumoit le cœur de la France, le clergé donnoit des décrets & disputoit sur la grace: il fit fustiger Godescalque, moine Ecoissois. Ce religieux, plus célèbre par les persécutions qu'on lui fit essuyer, que par la supériorité de son génie, agitoit des questions impénétrables sur la liberté. Ces questions se sont renouvelées de nos jours, & ont causé de semblables désordres. C'étoient les mêmes sur lesquelles les anciens philosophes disputoient avec tant de modération, & qui leur firent inventer le dogme du destin. *Charles*, au lieu de poursuivre les ennemis de l'état, s'occupa de ces disputes; & la flétrissure du moine, qui fut regardée comme son ouvrage, augmenta le nombre des mécontents. Trop foible pour faire agir les loix, *Charles* avoit fait périr un seigneur appelé *Jausbert*, avant de l'avoir convaincu du crime dont on se plaignoit. L'empire qu'il s'arrogea sur les consciences, le firent accuser d'exercer une double tyrannie. Les Aquitains mécontents de Pepin, lui avoient livré ce prince, & s'étoient volontairement soumis. Ces peuples factieux prétendirent rompre ces nouveaux liens, & députèrent vers le roi de Germanie, qui consentit, après bien de sollicitations, à recevoir leur couronne. Ce prince

fit partir aussi-tôt Louis, son fils; mais cette démarche ne fit qu'augmenter le désordre, & n'opéra aucune révolution. Charles fit ressouvenir le germanique de leur ancienne alliance, & le détermina à rappeler son fils. Les Aquitains se voyant abandonnés, députerent vers Charles, lui demandant pour les gouverner un de ses fils qui portoit son nom; mais ayant été dégoûtés de ce jeune prince, ils le chasserent du trône où ils venoient de le placer, & rappellerent Pepin leur ancien maître, auquel ils firent bien-tôt effuyer le même affront. Il n'étoit pas au pouvoir du souverain de faire cesser ces scènes avilissantes. Plusieurs seigneurs de Neustrie avoient part à ces mouvemens; ils firent quelques démarches pour rentrer dans le devoir. Charles, pendant cette négociation, parut encore en subalterne, & leur fit des offres au lieu de leur imposer des loix: il leur envoya des députés de la première considération les féliciter sur leur retour; il les exhortoit à lui écrire sur ce qu'ils trouvoient de défectueux dans sa conduite, promettant de se corriger. Ses députés avoient ordre d'ajouter que, s'il manquoit à sa parole, les grands, dont ils faisoient partie, sauroient bien l'y contraindre; qu'au reste, comme il ne vouloit leur faire aucune violence, ils seroient toujours libres de se choisir un autre maître. Ce n'étoit pas ainsi que Charlemagne, son aïeul, en usoit envers les rebelles; c'étoit le fer à la main qu'il signoit leur grace; & quelque cher que lui fût un coupable, son sang lui répondoit toujours d'une seconde faute. Les rebelles se rendirent à l'assemblée générale, qui fut indiquée à Verberie, non pour y entendre prononcer leur arrêt, comme ils y auroient été contraints, si les loix eussent été dans leur première vigueur; ces hommes flétris, par leur désobéissance, délibérèrent avec les nobles & les prélats qui s'étoient distingués par la fidélité. Les Aquitains rappellerent le prince Charles qu'ils avoient chassé, & auquel ils devoient donner de nouvelles preuves de leur inconstance. Les rebelles de Neustrie sortirent du conseil sans donner aucune marque de leur soumission. Le monarque, au lieu de s'assurer de leur personne, leur envoya une seconde députation leur faire des représentations les plus modérées & les plus contraires au bonheur de l'état: il les prioit de lui dire le sujet de leur mécontentement, ajoutant que si l'absence de quelques seigneurs qui avoient trempé dans leur révolte les empêchoit de terminer, il se contenteroit d'un serment conditionnel: il leur fit une peinture vive & touchante des maux auxquels l'état étoit en proie; leur retraça les ravages des Normands; ce fut inutilement. L'esprit d'indépendance flattoit ces âmes superbes, & étouffoit en eux tout sentiment patriotique; ils négocièrent avec Louis de Germanie, moins pour se soumettre à son empire, que pour tenir le souverain dans d'éternelles frayeurs. De Verberie, Charles se rendit à Chartres & à Quercy, où l'on fit plusieurs réglemens. Mais que peuvent les loix les plus sages, lorsque le prince met le glaive sous les pieds du coupable? Charles eut encore recours à des mains étrangères pour éviter le naufrage; il rechercha l'alliance de Lothaire II, fils de l'empereur son frere, qui étoit mort depuis quelques années. Mais cette nouvelle alliance ne put arrêter le désordre: Louis de Germanie, séduit par l'attrait d'une seconde couronne, passa le Rhin à la tête d'une armée formidable, & se rendit dans l'Orléanois. Charles, n'ayant que de foibles armes à lui opposer, se réconcilia avec le clergé, fit lancer contre lui les foudres spirituelles. Les évêques murmurèrent contre Louis, disant que s'il avoit quelques sujets de plaintes contre son frere, il pouvoit les proposer à l'assemblée des états, sans verser le sang des peuples; & qu'enfin, si Charles méritoit de perdre

la couronne, ce n'étoit pas à lui, mais à eux à l'en priver, parce qu'il n'appartenoit qu'à des mains sacrées de toucher à l'oint du seigneur. Louis voulut résister d'abord; il fit même lever l'excommunication par un évêque de ses amis; mais sa fermeté l'abandonna tout-à-coup, il confirma l'autorité des évêques, & consentit à un arrangement. Ce prince trembloit devant ces foudres que son aïeul avoit su diriger: elles étoient, à la vérité, d'un très-grand poids dans ces tems d'ignorance. Le peuple qui juge de l'excellence des usages par leur antiquité, avoit d'autant plus de foi à celui-ci, qu'il remontoit parmi les Gaulois aux tems voisins de leur origine; il avoit même les plus terribles effets. Quiconque étoit frappé d'anathème, ne trouvoit de sûreté nulle part; il n'y avoit aucun asyle pour ces infortunés; c'étoit même un crime punissable de lui donner de l'eau, ou de se trouver en sa compagnie. Ces druides, ces prêtres despotes & cruels, conservèrent précieusement ce droit, & le regarderent toujours comme le plus sûr moyen de tenir les peuples dans leur dépendance.

Charles, après avoir désarmé le roi de Germanie, se rendit dans la Bretagne, qu'il prétendoit remettre sous son obéissance. Erespoge étoit mort depuis trois ans; Salomon, son meurtrier, lui avoit succédé. Salomon avoit tous les talens qui pouvoient le conserver sur un trône usurpé, s'il eût eu pour sujets des peuples moins factieux. La crainte de devenir la victime de sa tyrannie, l'avoit engagé à faire hommage au monarque Neustrien; mais dès que le tems eut emporté les regrets dont on honoroit la mémoire d'Erespoge, il rompit les nouveaux liens & prit le diadème. L'approche de l'armée françoise ne fut pas capable de changer sa résolution, & le succès d'un combat qui dura plusieurs jours, couronna son audace. Charles se voyant sur le point de tomber en captivité, n'évita ce malheur qu'en prenant la fuite; il laissa au pouvoir de l'ennemi son camp, ses tentes & ses bagages.

Ce fut au retour de cette expédition que Charles forma le projet d'envahir la Provence sur Charles son neveu, troisième fils de Lothaire. Quelle conduite pour un prince qui venoit d'éprouver une défaite! Avoit-il besoin de nouveaux ennemis? Elle ne servit qu'à faire connoître son peu de génie & à le couvrir de ridicule. Forcé de rentrer sur ses terres, il confessa que jamais il n'auroit dû entreprendre cette démarche. Des chagrins domestiques se joignirent aux humiliations qu'il recevoit de toutes parts, Baudouin, comte & grand forestier de Flandre, avoit enlevé Judith sa fille. Charles son fils, roi d'Aquitaine (ce prince étoit à peine âgé de quinze ans) se maria sans le consulter. Louis, son autre fils, s'étoit conduit avec la même irrévérence. Il voulut en vain venger le mépris de la puissance paternelle: ses fils obtinrent leur grace le fer à la main; & le comte Baudouin, ravisseur de sa fille, le força de l'avouer pour son gendre.

La fortune jusqu'alors ennemie, sembla se réconcilier avec le monarque François; elle lui livra Salomon qui consentit à lui rendre hommage & à lui payer tribut suivant l'ancienne coutume. C'est ainsi que s'expriment les auteurs contemporains; ce qui prouve que les Bretons, sous la première & sous la seconde race, conservèrent leur gouvernement, & qu'ils étoient moins sujets que tributaires. Charles eût pu profiter de ces circonstances heureuses pour resserrer les chaînes qui lioient ses sujets au trône; mais il manquoit toujours dans le conseil. Il les abandonna à leurs divisions, ainsi qu'aux ravages des Normands; & c'étoit au milieu de ces désastres qu'il formoit de nouveaux projets de conquêtes. Lothaire II son neveu, étant mort sans postérité, il se ligu

avec Louis le Germanique, & partagea avec lui la Lorraine au préjudice de Louis II, empereur & roi d'Italie, que cette succession regardoit, comme frere du défunt. Adrien II, qui occupoit le siege pontifical, fit d'inutiles efforts pour engager Charles à restituer ce qu'il venoit d'usurper. Piqué d'un refus, il s'en vengea, en rendant le monarque françois odieux & méprisable; il le traitoit dans ses lettres d'injuste, d'avare, de ravisseur, de parjure, d'impie, d'ame dénaturée, d'homme plus cruel que les bêtes féroces, & digne de tous les anathêmes. Charles dissimuloit ces outrages, sans songer qu'il n'y en avoit aucun qui ne réjaillit sur son trône. Hincmar, fameux archevêque de Reims, fut le seul qui s'y montra sensible; il écrivit à Adrien, & lui retraça ses devoirs; il leva l'excommunication que Hincmar son neveu, évêque de Laon, avoit fulminée contre Charles, à la sollicitation du fougueux pontife. Adrien, croyant son autorité blessée, écrivit de nouvelles lettres au roi, & toujours dans le style le plus amer, lui ordonnant par la puissance apostolique d'envoyer à Rome les évêques de Reims & de Laon, afin qu'il examinât leur conduite. C'étoit une entreprise nouvelle & contraire aux libertés de l'église Gallicane, qui jamais n'avoit souffert que les causes commencées dans le royaume en passassent les limites. Charles suivant alors les conseils de Hincmar, défendit à Adrien d'user davantage de ce style, & lui fit considérer que les rois de France, souverains dans leurs états, ne s'avilissoient jamais jusqu'à se regarder comme les lieutenans des papes. Heureux s'il eût toujours conservé cette noble fermeté! Charles changea presqu'aussi-tôt de langage, & il fut assez mauvais politique pour souffrir que le pape nommât un vicaire-général en France. La santé délicate de l'empereur Louis II, son neveu, étoit le véritable motif de ses complaisances pour le saint siege. Jaloux de posséder seul le royaume d'Italie avec le titre d'empereur, il songeoit à se faire des partisans contre Louis le Germanique, son concurrent. Louis II mourut pendant la négociation secrète du monarque François avec les pontifes Romains: je dis les pontifes, parce que Jean VIII avoit succédé à Adrien. Charles passe aussi-tôt en Italie. Arrêté par Carloman son neveu, qui lui oppose une armée, il a recours à la négociation, & fait ses efforts pour corrompre le jeune prince. Il lui offre de riches présents, s'il veut trahir la cause de son pere. Carloman indigné de la proposition de son oncle, le somme de renoncer au sceptre qu'il réclame, ou de s'en montrer digne. Charles, humilié par son neveu, qu'il ne fait ni vaincre ni corrompre, met sa gloire à le tromper; il le conjure de ne pas céder au feu de son courage, & de consentir au partage de la succession qui les divisoit. Carloman devoit sans doute se défier d'un prince assez lâche, pour avoir voulu l'engager à trahir les intérêts de son pere. Il ne songea qu'à examiner la demande qui étoit fondée sur les loix; il consentit à une suspension d'armes, à condition qu'ils sortiroient l'un & l'autre d'Italie. Charles prodigue de sermens, jure par tout ce qu'il y a de plus sacré de rentrer dans ses états; mais dès qu'il apprend que Carloman est sur les terres d'Allemagne, il vole à Rome, où il demande avec bassesse une couronne que Charlemagne avoit long-tems dédaignée. Le politique Jean VIII ne manqua pas de traiter en sujet un prince qu'une ambition inconséquente mettoit à ses pieds. Le pontife, pendant les cérémonies de cette inauguration, eut soin d'élever la thiare au-dessus du diadème. « Nous l'avons jugé digne du sceptre, dit-il, nous l'avons élevé à la dignité impériale, & nous l'avons décoré du titre d'Auguste ». Au titre d'empereur, Jean VIII en ajouta un nouveau qu'aucun des prédécesseurs de Charles n'avoit brigué; il le

fit son conseiller secret. Telle est la véritable origine de l'autorité que les successeurs de Jean VIII se font arrogée sur le temporel des empereurs & des rois. Le Chauve avoit prodigué tant d'or, il s'étoit plié avec tant de souplesse, que le pape sembla moins faire les cérémonies d'un sacre, que consumer une vente. Charles, après avoir reçu la couronne impériale, se rendit à Pavie pour y recevoir celle des Lombards qui le traitèrent à-peu-près comme avoit fait le pontife Romain. Les François furent fideles à suivre ces exemples; ils n'eurent aucun égard à l'hérédité, & avant de lui rendre hommage comme à leur empereur, ils examinerent s'il en étoit digne, & délibérèrent comme s'il eût été question d'une élection nouvelle. « Nous qui sommes assemblés, c'est ainsi que s'expliquent les états de la France, de la Bourgogne, de la Septimanie, de la Neufrie & de la Provence, l'éliions & le confirmons d'un commun consentement ». L'empereur parut si jaloux de sa nouvelle dignité, qu'elle ne servit qu'à le rendre ridicule & à le faire mépriser des François; ils pensoient, avec raison, qu'il n'y avoit aucune couronne sur la terre qui fût préférable à celle qu'avoit portée leurs souverains. Trop fiers pour user de dissimulation, ils lui donnerent en public les marques du plus offensant mépris, & s'oublierent jusqu'au point de lui refuser le salut un jour qu'il parut dans l'assemblée paré de tous les ornemens qu'avoient portés les empereurs Grecs & Romains. Il s'étoit fait accompagner de Richilde sa femme, ce que les auteurs contemporains ont traité de folie. Apparemment que les femmes des rois, quoique qualifiées du titre de reines, n'avoient point d'entrée dans les assemblées publiques. Cependant le roi de Germanie, doublement fâché d'être exclu de la succession de son neveu, & de voir son frere se parer d'un titre qu'il avoit acheté par tant de bassesses, lorsqu'il pouvoit le partager sans honte avec lui, jura de le priver du fruit de ses usurpations. Les préparatifs de guerre glacerent d'effroi le monarque François. Ayant passé le Rhin & la Meuse, son armée porta le ravage en deçà de ces fleuves; mais la mort qui le surprit à Attigny, rassura Charles, dont la cupidité n'étoit pas encore satisfaite. Ce prince, qui ne savoit ni gouverner, ni vaincre, étoit sans cesse en mouvement pour usurper de nouveaux états. On ne peut pas plutôt informé de la mort de son frere, qu'il rassembla ses troupes de toutes parts, résolu de dépouiller ses neveux. Telles étoient les funérailles dont il prétendoit honorer la mémoire de son frere. Louis II, fils du roi de Germanie, voyant l'orage prêt à inonder ses états, invoque en vain la foi des traités, la voix du sang & de la religion. L'insatiable monarque, sans frein dans ses desirs, persista dans le dessein de le dépouiller; mais comme il ne vouloit rien donner au hasard, il feignit de consentir à la paix avec le jeune prince, tandis qu'il s'avança par des chemins détournés & couverts, à dessein de le surprendre & de l'égorger, ou au moins de lui crever les yeux. Il auroit exécuté cet affreux projet, sans la juste horreur de l'évêque de Cologne pour ce crime. Ce digne & vertueux prélat craignant de passer pour le complice de son maître, fit dire à Louis de se défier des embûches de son oncle barbare. Le combat s'engagea près de Meyen; & ce fut près de ce bourg que la victoire couronna le droit, & que la valeur l'emporta sur le nombre. L'armée de Charles fut vaincue, mise en fuite, son camp pris & pillé, tout, jusqu'à ses équipages, fut la proie du vainqueur. Le roi honteux de sa défaite, alla se cacher dans le monastere de Saint-Lambert sur la Meuse, où la peur ne lui permit pas de faire un long séjour; il s'enfuit à Samouci, près de Laon, ensuite à Querci sur l'Oise. Tous les peuples éclatoient en murmures contre la foiblesse

foiblesse de son gouvernement. La France & l'Italie étoient dans l'état le plus déplorable : les Normands avoient saccagé Rouen ; & les Sarrafins qui étoient maîtres du midi de l'Italie, faisoient des courtes jusques aux portes de Rome. Le pape ne cessoit d'écrire les lettres les plus pressantes pour l'engager à se faire voir aux ennemis du nom chrétien ; mais ce fut inutilement qu'il en attendoit des secours. *Charles*, à la vérité, passa les Alpes ; il s'avança même jusqu'à Pavie, où Jean VIII le vint trouver. Le pontife espérant amener le monarque à son but, en flattant sa vanité, le félicitoit sur la gloire dont il alloit se couvrir en chassant les infidèles, lorsqu'un bruit se répand que *Carloman* se prépare à entrer en Lombardie à la tête d'une armée. Cette nouvelle les glace d'effroi l'un & l'autre ; le pape s'enfuit aussi-tôt vers Rome, & le monarque reprend le chemin de ses états. *Charles* ne survécut point à la honte de cette expédition ; le chagrin, les inquiétudes lui causerent une fièvre violente dont il mourut au village de Brios, dans une misérable chaumière ; circonstance fâcheuse pour un prince qui, ne sachant pas en quoi consiste la vraie gloire des souverains, sacrifioit tout à une vaine magnificence. *Sédécias*, médecin Juif, en qui il avoit beaucoup de confiance, essaya en vain de le guérir par le moyen d'un fébrifuge. La maladie du prince étoit moins dans un sang altéré, que dans une imagination blessée ; on l'accusa d'avoir usé de perfidie, & d'avoir employé le poison au lieu de remède : c'est une calomnie suggérée par la haine que l'on portoit à la nation Juive, & à la jalousie occasionnée par la faveur dont le monarque honoroit *Sédécias*. *Charles-le-chauve* fut inhumé à Nantua, monastère du diocèse de Lyon, dans la Bresse. On avoit embaumé son corps à dessein de le transporter à S. Denis ; mais l'odeur infecte de son cadavre ne le permit pas à ses gardes ; ses os n'y furent transférés que quelques années après. On ne fait à quel tems rapporter le magnifique tombeau qu'on voit au milieu du chœur de cette riche basilique. Il étoit dans la deuxième année de son empire, la trente-huitième de son regne, la cinquante-cinquième de son âge. La monarchie françoise qu'il avoit ébranlée, ne put se relever sous ses successeurs. Déchirée par les nobles & par le clergé, qui avoient profité de la foiblesse du prince pour s'arroger les privilèges du trône, elle alla toujours en décadence ; on ne la reconnoissoit plus que dans deux villes, lorsqu'une famille nouvelle qui s'éleva sur les ruines de *Pepin*, lui prépara quelques rayons de sa première splendeur. On reproche sur-tout à *Charles-le-chauve* d'avoir établi une espèce d'hérédité par rapport aux grandes charges de l'état. Les François obtinrent le privilège de disposer après sa mort des grands fiefs en faveur de leurs enfans, ou de quelqu'un de leurs proches, s'il leur prenoit envie de se retirer du monde ; concession imprudente, qui ôtoit à ses successeurs le moyen le plus sûr de contenir leurs vassaux. On peut la regarder, dit un moderne, comme l'époque de ces seigneuries qui en partageant la souveraine autorité, l'ont presque anéantie. Il a fallu bien des siècles, ajoute-t-il, pour remettre les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui. Les seigneurs ne possèdent plus de leurs anciennes usurpations qu'un vain hommage : ils ont cependant encore un droit fort précieux, celui d'avoir des juges dans leur mouvance. *Charles* eut deux femmes, *Ermentrude* & *Richilde* ; de la première sortirent *Louis*, surnommé *le Begue*, qui régna en France ; *Charles*, qui mourut roi d'Aquitaine ; *Carloman*, qu'il fit aveugler pour lui avoir fait la guerre ; *Lothaire* ; *Drogon* & *Pepin*, qui moururent jeunes ; *Judith*, qui fut enlevée par *Baudouin* ; cette princesse avoit été successivement femme de deux rois d'Angleterre ; *Rotilde* & *Ermen-*

Tome II.

trude, qui furent toutes deux abbeses, l'une de *Chelles* & de *Notre-Dame de Soissons*, l'autre d'*Afnon* sur la *Scarpe*. *Richilde* donna naissance à *Louis* & à *Charles*, qui tous deux moururent presque aussitôt après leur baptême.

Ce prince eut peu de vices, beaucoup de défauts, une ambition démesurée, & pas un des talens qui pouvoient la satisfaire. Les savans & sur-tout les moines, qu'il fut récompenser avec magnificence, ont fait d'inutiles efforts pour épargner à sa mémoire les taches qui la déshonorent ; c'est en vain qu'ils l'ont élevé au-dessus des *Tite* & des *Antonin*. L'histoire, asyle inviolable de la vérité, en retraçant les actions du prince, a dévoilé la bassesse des adulateurs, & dissipé l'encens qu'ils lui ont prodigué. Au reste, on peut juger de l'esprit de son siècle par une circonstance de son regne. Les François qui tenoient le parti de *Lothaire*, lui ayant disputé le passage de la *Seine*, il prit une croix, & sans coup férir il passa la rivière, & les mit tous en fuite. Un concile lui donna le nom de roi très-chrétien. Les papes l'avoient donné à *Pepin l'usurpateur* ; c'étoit un titre qui n'étoit dû qu'au moment ; il n'est devenu propre aux rois de France que depuis *Louis XI*. *Saint Denis* lui doit la fameuse foire du *Landi*, que *Charlemagne* avoit établie à *Aix-la-Chapelle*. On place la prétendue papesse *Jeanne* entre les papes contemporains de ce prince.

Charles, roi de *Provence* & de *Bourgogne*, fut fils de *Lothaire premier* ; ce prince mourut en 863, d'une attaque d'épilepsie, à laquelle il étoit fort sujet : l'histoire ne lui attribue rien de mémorable. L'année de sa naissance est ignorée, on fait seulement que ce fut le plus jeune des fils de *Lothaire*.

Charles, arrière-fils de *Charlemagne*, fils de *Pepin*, roi d'*Aquitaine* ; ce prince eut beaucoup de part dans les guerres civiles qui déchirèrent l'empire François, après la mort de *Louis-le-débonnaire* ; il suivit le parti de *Lothaire* contre *Charles-le-chauve*, qui s'en vengea, en l'enfermant dans un cloître. Il en sortit après avoir fait profession, & fut archevêque de *Mayence* : on rapporte sa mort à l'an 863.

Charles, fils de *Charles-le-chauve* & d'*Ermentrude*, fut couronné roi d'*Aquitaine*, en 856 : il fut plusieurs fois chassé du trône par les seigneurs d'*Aquitaine*, qui méprisoient sa jeunesse & la foiblesse de *Charles-le-chauve* ; il mourut l'an 866, âgé d'environ dix-neuf ans, & reçut les honneurs de la sépulture dans l'église de *Saint Sulpice* à *Bourges*. Il avoit épousé, contre le gré de son père, la fille d'un comte, appelé *Humbert* ; on attribue sa mort à un coup d'épée qu'il reçut deux ans auparavant dans la forêt de *Guise*, comme il vouloit faire peur à un officier qui revenoit de la chasse pendant la nuit.

Charles, autre fils de *Charles-le-chauve* & de *Richilde*, mourut au berceau. (T-N.)

CHARLES III, surnommé *le Gros* ou *le Gras*, (*Hist. de France.*) **XXIV^{ie}**. roi de France, **VI^e**. empereur, du sang de *Charlemagne* : ce prince, né pour éprouver tous les caprices du sort, dut la couronne de France aux désordres qui désoloient ce malheureux état. Les Normands enhardis par la foiblesse de *Charles-le-chauve*, & les embarras de ses successeurs, continuoient d'en faire le théâtre de leur brigandage. *Carloman*, arrière-fils de ce monarque, avoit conclu un traité qui, moyennant douze cens livres pesant d'argent, les obligeoit de s'éloigner pendant douze ans des terres de France ; mais ce prince étant mort peu de tems après la conclusion de ce traité, ils refusèrent, par une perfidie sans exemple, d'exécuter les loix qu'ils s'étoient eux-mêmes imposées. Ces brigands prétendirent que leur serment ne les engageoit qu'envers *Carloman*, &

X x

que si son successeur vouloit obtenir la paix, il devoit leur livrer une somme pareille à celle qu'ils venoient de recevoir. Les François allarmés de ces prétentions injustes, & dans l'impuissance d'y satisfaire, vu les dépradations qu'ils souffroient depuis un grand nombre d'années, chercherent un chef, dont la valeur chassât ces barbares; leur choix tomba sur Charles-le-gros, déjà empereur & roi de Germanie: leur espérance fut trompée; il est vrai que *Charles* avoit montré dans sa jeunesse le courage d'un héros, mais ce prince qui défoit les périls & bravoit la mort, devint tout-à-coup lâche & timide, depuis qu'il s'étoit révolté contre *Louis-le-Germanique* son pere. Les évêques auxquels il fit part de ses égaremens, ne se bornerent point à lui en faire horreur; séduits par un faux zele, ils l'épouvanterent par tout ce que la superstition a de plus effrayant. Ils lui firent croire que le diable s'étoit emparé de lui; les remords du jeune prince donnant passage à l'imposture, *Charles* leur permit de faire sur lui tous les exorcismes des énergumènes: ces effrayantes cérémonies, firent une telle impression sur l'esprit du jeune prince, que depuis il crut toujours voir le diable armé de tout ce que la vengeance offre de plus horrible: cette triste persuasion l'agitoit jusques dans ses songes, & il ne pouvoit penser à la mort sans pâlir. Voilà quelle fut la véritable cause des traités honteux qui déshonorent son regne. Il étoit dans ces fâcheuses dispositions, lorsque les François vinrent implorer son secours, & le conjurer de recevoir le diadème à l'exclusion de *Charles-le-simple*, fils posthume de *Louis-le-begue*, jeune prince, à peine âgé de cinq ans, & dont les foibles bras ne pouvoient rien dans ces tems orageux. L'empereur ayant agréé leur hommage & reçu leur serment, songea aux moyens de chasser de la France les barbares qui la désoloient. Ce prince crut pouvoir user de représailles; & comme les Normands se montroient peu scrupuleux sur la foi des traités, il fut peu délicat sur le choix des armes qu'il devoit employer contr'eux. *Godefroy*, un de leurs ducs, l'avoit forcé quelque tems auparavant de lui abandonner, par un traité, le territoire de Hâlou, avec une partie de la Frise, & de lui donner en mariage la princesse *Giselle*, fille de *Carloman* & de *Valdrade*. La crainte qu'on ne l'obligeât à de semblables sacrifices, le détermina à user de perfidie; & sur les nouvelles prétentions de *Godefroy*, il l'engagea dans une île du Rhin, sous prétexte d'une conférence, & le fit massacrer lui & toute sa suite. L'empereur usa des mêmes armes envers *Hugue*, frere de *Giselle*, qui réclamoit la succession de *Carloman* son pere, & qui aidé des armes des Normands, dont il avoit embrassé le parti, avec d'autant moins de répugnance que *Godefroy* étoit son beau-frere, auroit pu forcer *Charles-le-gros* à la lui restituer. Cette perfidie excitant l'indignation des sujets de *Godefroy*, prêta de nouvelles armes à leur fureur; ils appellerent à leur secours les autres peuplades de Normands qui s'étoient établis dans l'empire, sous le regne de *Charles* & des rois ses prédécesseurs. Ayant ainsi formé une armée de quarante mille hommes, ils en déférerent le commandement à *Sigefroy*, collègue & parent du duc que l'empereur avoit fait lâchement assassiner. La ville de *Pontoise* fut prise & brûlée par ces farouches vainqueurs qui, fiers de ces premiers succès, vinrent mettre le siege devant *Paris*. Cette ville eût été forcée de leur ouvrir ses portes, sans l'étonnante valeur d'*Odon* ou *Eudes*, illustre comte, que ses héroïques vertus placèrent dans la suite sur le trône des lis. Les Parisiens, après dix-huit mois de siege, souffroient toutes les incommodités de la guerre, lorsque le roi parut aux environs de *Montmartre*, encore éloigné de la ville qui ne consistoit alors que dans le quartier appelé la *Cité*. Le

monarque, quoiqu'à la tête d'une armée infiniment plus nombreuse que celle des ennemis, n'osa tenter l'événement d'une bataille, bien différent des braves Parisiens qui s'exposoit chaque jour à périr sur la breche; il ne parut devant les Normands que pour demander la paix, qu'il obtint à des conditions humiliantes; il s'obligea à leur donner sept cens livres pesant d'argent; & comme il usoit de délais pour leur remettre cette somme, il leur donna la *Bourgogne* en ôtage. *Charles*, après ce honteux traité, reprit le chemin de la Germanie, chargé de la haine & du mépris des François, qui fâchés de voir leur sceptre en des mains si foibles, formerent le projet hardi de le reprendre. *Eudes* augmentoit les murmures qu'avoit occasionnés la conduite de *Charles*, voyant bien par l'inclination de ses compatriotes, qu'il lui seroit facile de se former un trône des débris de celui de ce monarque. *Charles* avoit un puissant soutien dans *Ludouart*, évêque de *Vercueil*, son chancelier & son premier ministre. Les grands, convaincus de la supériorité du génie du prélat, sentirent que tant qu'il seroit à la tête des affaires, il leur seroit impossible d'exécuter leurs pernicious desseins, qu'en réduisant le monarque au plus affreux malheur, ne firent qu'augmenter leurs maux. Ils formerent la résolution de le perdre, & ce fut auprès du roi qu'on l'accusa; chaque jour c'étoit de nouveaux reproches. *Charles* convaincu de l'intégrité de son ministre, lui continuoit sa premiere faveur; mais que ne peut la haine excitée par l'envie & par l'ambition! L'impératrice *Richarde*, princesse pieuse à l'excès, vivoit à la cour avec l'austérité d'une cénobite; & quoiqu'elle comptât dix années de mariage, jamais elle n'en avoit goûté les douceurs. On publia que la religion de l'impératrice n'étoit qu'un jeu pour mieux cacher ses coupables dégoûts, & que cette épouse, si chaste dans le lit nuptial, se prostituoit avec le ministre. *Charles* trop facile à séduire, ajouta foi à ces calomnies; se livrant à tous les excès d'une ame soupçonneuse & jalouse, il chassa *Ludouart* avec scandale, & répudia la vertueuse *Richarde*. Un repentir amer suivit de près la perte de l'épouse & la dégradation du ministre: sa conscience délicate fut déchirée de remords; convaincu de leur innocence, il forma le projet de les rappeler l'un & l'autre; ses volontés furent mal suivies, les grands le précipiterent lui-même dans l'abyme. Convoqués à une assemblée générale, ils ne s'y rendirent que pour lui ravir la couronne. Jamais révolution ne fut plus prompte; *Charles*, qui un instant auparavant donnoit des loix à tous les peuples, depuis la mer Adriatique jusqu'à la Manche, & de la *Vistule* à l'*Ebre*; empereur & roi d'Italie, d'Allemagne & de France, est tout-à-coup renversé de tant de trônes, il tombe dans l'abandon le plus affreux; ses propres domestiques l'outragent; réduit à vivre d'aumônes, c'est auprès d'*Arnoud*, bâtard de sa maison, que le sort élève à sa place, qu'il est forcé de mendier ces foibles & humilians secours: « vous êtes, lui dit-il, sur un » trône que j'occupois il y a peu de jours... confidérez mon infortune, & ne souffrez pas qu'un roi » de votre sang & qui fut le vôtre, manque de ce » que vous donnez aux pauvres ». *Arnoud* possesseur tranquille de la plus belle partie de ses états, eut peine à lui accorder le revenu de trois villages: le prince dégradé ne put survivre à sa disgrâce, le chagrin termina ses jours deux mois après cette horrible catastrophe (quelques-uns prétendent qu'il fut étranglé par les ordres secrets d'*Arnoud*), il mourut dans la troisième année de son regne & dans la neuvième de son empire. On l'inhuma au monastere de *Richenou* dans une île du lac de *Constance*, avec un éclat peu digne de sa premiere fortune, mais trop grand pour celle qui l'avoit persécuté. Ce fut un prince

juste, bienfaisant & dévot jusqu'à la foiblesse : il fut malheureux, parce que pour se soutenir sur un trône agité par tant d'orages, il falloit plus de talent que de bonté, plus d'esprit que de vertu. Il ne laissa point d'enfans légitimes, chose, dit un moderne, la plus essentielle au repos des souverains.

La mort de ce prince est la véritable époque de la chute de la famille des Pepin ; ce fut des débris de son trône que se formerent ces principautés, connues sous différens noms. En France & en Italie, les duchés & les comtés ; en Allemagne les margraviats, les lantraviats, récompenses amovibles jusqu'alors, devinrent des états indépendans, que s'arrogèrent les complices de la dégradation de l'infortuné *Charles*. Si dans la suite leur propre nécessité les força de se réunir sous un chef, ce ne fut plus un souverain, mais un égal qui, revêtu d'un titre pompeux, n'avoit aucun droit à leur obéissance. L'Italie, la Germanie & la France, unis depuis plusieurs siècles, formerent des états séparés, où régnerent une foule de petits tyrans, acharnés l'un l'autre à se détruire. (T-N.)

CHARLES IV, surnommé LE SIMPLE, (*Hist. de France.*) XXX°. roi de France, fils de Louis-le-begue & d'Adélaïde, naquit l'an 880 ; les orages qui l'avoient écarté du trône, après la mort de Louis & Carloman ses freres, ne lui permirent pas d'y monter après celle de Charles-le-gros ; il touchoit à peine à sa huitième année, & les François avoient senti le besoin, non d'un enfant, dont la foible main eût pu augmenter les désordres, mais d'un homme mûr, dont la sagesse & le bras fût les conduire & les défendre. Privés de tout espoir du côté de la famille royale, dont il ne restoit que ce rejetton, ils avoient jetté les yeux sur Eudes, comte de Paris, seigneur également distingué par la supériorité de son génie que par son courage héroïque. Eudes justifia par les succès les plus éclatans, le choix de ses compatriotes ; mais quelque sublimes que fussent ses talens, le conseil du jeune prince voyoit avec une douleur amere qu'il en abusoit. Les plus sages auroient désiré qu'il se fût contenté de diriger le sceptre sans se l'approprier ; ils parlerent en faveur du jeune prince, mais leur réclamation n'opéra aucun effet : *Charles*, obligé de s'enfuir en Angleterre, ne put monter sur le trône de ses peres, qu'après la mort de cet heureux usurpateur. Eudes, en mourant, reconnut ses fautes ; & lorsqu'il pouvoit transmettre le diadème à sa postérité (quelques auteurs prétendent, mais à tort, qu'Arnould, fils d'Eudes lui succéda), il le remit entre les mains des nobles, en les conjurant de le rendre à leur souverain légitime ; mais en reconnoissant les droits de *Charles*, il ne lui étoit pas facile de réparer le mal qu'avoit fait son ambition. Les François étoient assez éclairés sur leur devoir, pour favoir qu'ils n'étoient pas libres de leur suffrage, lorsque le trône avoit des héritiers. Depuis l'origine de la monarchie ils n'avoient eu d'autre droit que celui de se choisir un maître entre plusieurs prétendans, égaux en naissance : l'âge des princes n'avoit jamais été un obstacle à leur élévation ; seulement on leur nommoit un conseil de régence. Eudes, comme le plus capable, eût pu se contenter d'y occuper la première place ; il ne put déroger à ces principes sans s'engager à de grands sacrifices : aussi *Charles*, en montant sur le trône, ne vit plus que l'ombre de la monarchie ; les seigneurs avoient atteint leur but en se rendant propriétaires héréditaires de leurs gouvernemens ; où comme nous l'avons déjà fait connoître, ils exerçoient, en qualité de ducs, de comtes ou de marquis, toute l'autorité civile & militaire. La royauté ne consistoit plus que dans un vain hommage ; & *Charles* n'avoit plus rien à proposer à leur émulation. Ce prince leur parloit

Tome II.

bien d'honneur & de patrie, mais ces cris autrefois si puissans sur eux ne les touchoient plus ; flattés de l'obéissance servile qu'ils exigeoient des peuples, devenus leurs sujets ou plutôt leurs victimes, ils étoient insensibles à la gloire de les défendre. *Charles* à force de prieres les engagea cependant à le suivre en Autrasie, nommée alors *Lotharingie*, & depuis *Lorraine* par adoucissement. Il méditoit cette conquête, moins pour illustrer son regne que pour se mettre plus en état de retirer les privileges que les vassaux s'étoient arrogés : un coup d'autorité qu'il porta trop tôt, à l'instigation de Foulque, son principal ministre, fit malheureusement échouer ses desseins. Ayant ôté la ville d'Arras à Baudouin, comte de Flandre, successeur de celui dont j'ai parlé sous Charles-le-chauve, celui-ci sonna l'alarme & réveilla l'inquiétude des seigneurs. Robert-le-fort, le plus considérable d'entr'eux, joignit aussi-tôt son mécontentement à celui du comte : Robert ambitionnoit la couronne, & ses espérances étoient d'autant mieux fondées, qu'il l'avoit déjà vue sur la tête d'Eudes son frere : les moyens qu'il prétendoit mettre en œuvre pour y parvenir, le rendirent doublement coupable ; il fit une ligue secrète avec les Normands qui avoient envahi la seconde Lyonnaise, dont ils possédoient une partie. *Charles* se voyant dans l'impuissance de conjurer cet orage, eut recours à ces mêmes ennemis que lui suscitoit le perfide Robert. Francon, archevêque de Rouen, se chargea de la négociation, & fut engager Raule ou Rolon à préférer l'alliance d'un roi à celle d'un sujet. Raule étoit le chef des Normands, & c'étoit le capitaine le plus intrépide qui eût jamais mis le pied sur les terres de France ; il avoit fait abattre les murs de Rouen, d'où il voloit tantôt en Angleterre, tantôt de l'une à l'autre extrémité du royaume. *Charles* consentit à lui donner Giffelle, sa fille, avec tout le pays compris entre l'Epte & la Bretagne, n'exigeant des barbares que l'adoption du Christianisme. Raule accepta ces conditions, après avoir pris conseil de son armée ; mais ce chef politique ne rompit pas pour cela avec Robert, il le préféra même à *Charles* pour son parrain : en les ménageant ainsi l'un & l'autre, il les enchaînoit par une crainte respectueuse, & se tenoit toujours en état de se déclarer pour celui qui lui offriroit de plus grands avantages ; aussi ne tarda-t-il pas à faire de nouvelles demandes, même avant de conclure le traité. Il envoya une députation à *Charles*, lui dire que les terres qu'on lui cédoit étant dépourvues de bétail, on devoit lui en procurer d'autres où ses gens pussent trouver une existence plus commode ; le roi fut encore obligé à ce sacrifice, voyant bien que s'il refusoit quelque chose, Robert qui étoit présent ne balanceroit pas à tout accorder. Le territoire des villes de Rennes & de Dol ayant été cédé à Raule, il se fit donner des otages, & passa l'Epte pour consommer le traité. Cependant *Charles* exigeoit l'hommage, & le fier Normand n'en vouloit pas rendre ; il trouvoit singulier qu'un roi qui lui demandoit grace, prétendît le voir s'humilier devant lui. Ce refus alloit occasionner une rupture, lorsque des courtisans saisissant le moment, lui prirent les mains & les portèrent avec précipitation dans celles du roi. Ce fut en vain qu'on voulut en exiger davantage, il jura qu'il ne reconnoissoit pour maître que son épée, & que jamais il ne fléchiroit devant aucun prince. Les François désespérant de vaincre son opiniâtreté, engagerent un de ses lieutenans à achever la cérémonie, mais celui-ci non moins fier que le duc, prit le pied du roi, & au lieu de le lui baiser avec respect, il le leva jusqu'à sa bouche & le fit tomber à la renverse. Cet outrage manqua d'occasionner un grand désordre ; mais les courtisans voyant bien que *Charles* n'étoit pas le plus fort,

Xx ij

tournerent la chose en plaisanterie. Le roi réduit à diffimuler, consentit à l'entière aliénation de la seconde Lyonnaise, qui depuis prit le nom de *Normandie* qu'elle conserve encore aujourd'hui, avec les loix du conquérant. Une observation importante sur ce fameux traité, c'est que le nom de *Robert* y fut exprimé & placé immédiatement après celui du roi, chose inouïe jusqu'alors, c'étoit un honneur auquel jamais sujet n'avoit prétendu; & l'on peut dire qu'il y assista moins à la cérémonie comme vassal de *Charles*, que comme garant du traité. Lorsque tout eut été réglé sans retour, il passa l'Epte & alla à Rouen avec Rollon, qui reçut en sa présence l'hommage de Berenger, comte de Rennes, & d'Alain, comte de Dol. Ces deux comtés, les plus considérables de la Bretagne, ne furent dans la suite que des arrières-fiefs de la couronne.

Depuis ce traité *Charles* ne cessa d'être traversé par le perfide *Robert*; il se crut obligé à tant de ménagemens, qu'il n'eut point assez de confiance pour terminer un différend qui s'étoit élevé entre les habitans d'Auxerre & ceux de Tours, au sujet de la châsse de saint Martin; il leur répondit que les uns & les autres lui étoient également chers, & qu'il seroit au désespoir de les mécontenter. Ce monarque étoit d'autant plus sensible aux procédés injustes de ses sujets, que s'il eût été secondé, il lui auroit été facile de réunir sous sa puissance tous les états de l'ancienne succession de Charlemagne. Il ne restoit aucun rejetton de la tige de ce grand homme en Allemagne, & son sang ne se soutenoit plus en Italie que par des descendans de femmes, que la loi avoit toujours reietés: il fit cependant quelques tentatives pour justifier ses droits, mais elles ne servirent qu'à faire connoître sa foiblesse; il ne put s'opposer à l'élection de *Conrad*, que les Germains placèrent sur le trône, sans autre droit que leur suffrage. *Charles* fut cependant s'attacher les Lorrains, lorsqu'ils délibéroient pour se donner au nouveau roi de Germanie; & ce qui fait son éloge, c'est qu'il n'eut qu'à se montrer même sans armée: mais les seigneurs avoient juré sa perte; & pour avoir un prétexte, ils lui firent un crime de passer trop de tems avec *Haganon*: présidés par *Robert*, ils le sommerent de déclarer s'il entendoit continuer sa faveur à ce chevalier qui étoit son ministre; & sur ce qu'il répondit qu'il se serviroit de ses droits pour se défendre, ils prirent chacun une paille, la rompirent & la jetterent à ses pieds, pour marque qu'ils refusoient de le reconnoître désormais pour leur souverain; ils se retirèrent aussi-tôt à l'extrémité du champ où ils tenoient cette assemblée séditieuse. Le roi étoit dès-lors déposé, sans un comte, appelé *Hugues*; ce comte usa d'un stratagème qui fait assez connoître quelle étoit la disposition des seigneurs; il feignit d'approuver leurs desseins, & ne les blâma que de leur modération. Quoi, leur dit-il, le roi vous déplaît & vous le laissez vivre? ne vaut-il pas mieux le tuer que d'exposer le royaume à une guerre civile? il pousse aussi-tôt son cheval vers le roi, comme si vraiment il avoit voulu le frapper; dès que *Hugues* put se faire entendre du roi, il lui dit que le seul moyen de conjurer l'orage étoit de consentir à sa démission dans un an, s'il donnoit lieu à ses sujets de se plaindre de sa conduite; & sur ce que *Charles* y consentit, le comte retourna à l'assemblée où il prit ouvertement sa défense: on avoit d'autant plus de confiance en ses paroles qu'on le regardoit comme le plus cruel ennemi du roi. Les seigneurs corrompus par *Robert*, restèrent cependant dans l'irrésolution, & ne parlerent ni de sa démission, ni de son rétablissement. *Hervé*, archevêque de Reims, le seul qui eut résisté à la contagion & aux brigues de *Robert*, offrit un asyle à l'infortuné monarque, &

le conduisit à Cruni, hameau dépendant de son diocèse. *Charles* confiné dans cette retraite, fit agir tous les ressorts qui pouvoient relever son parti: il conclut un traité d'alliance avec *Henri*, successeur de *Conrad*. Il ne devoit pas en attendre de grands secours: la politique d'un roi de Germanie ne demandoit pas que l'on fortifiât un descendant de Charlemagne; aussi le roi en fut-il bientôt abandonné. *Henri* embrassa le parti de *Robert* qui, ne jugeant plus à propos de feindre, se fit sacrer & couronner à Reims. *Charles* errant & proscrit, se retira en Aquitaine, où quelques seigneurs, émus par le spectacle de ses infortunes, consentirent à le suivre contre l'usurpateur qui campoit sur l'Aine aux environs de Soissons, un peu au-dessous de cette ville. Ce fut le 24 juin que se livra la bataille qui devoit décider du destin du roi. *Robert* avoit des forces infiniment supérieures. Il ne fit cependant aucun mouvement pour attaquer. *Charles* voyant qu'il restoit sur la défensive, passe la rivière, & marchant en ordre de combat, il mene son armée jusques contre les lignes de l'ennemi. *Robert* ne pouvant plus reculer, s'avance armé de toute piece, & met hors de son casque sa barbe longue & blanche pour être reconnu des siens pendant la charge. Le combat fut long & opiniâtre, l'usurpateur périt d'un coup de lance que lui porta le roi, ou, selon d'autres, d'un coup de sabre que le comte *Fulbert* lui déchargea sur la tête. La mort du chef donna une nouvelle ardeur aux rebelles. *Hugues*, son fils, se met à leur tête, défait & taille en piece l'armée royale. *Charles*, accablé par tant de revers, recourut à la négociation; mais *Hugues*, qui en craignoit les suites, en interrompit le cours, & fit procéder à une nouvelle élection. Ce comte, qui eût mérité le nom de *Grand* que lui défera son siecle, s'il eût combattu pour une meilleure cause, parut plus jaloux de disposer de la couronne que de la porter. Il envoya demander à *Emme* sa sœur, femme de *Raoul*, duc de Bourgogne, lequel elle aimoit mieux voir roi, de lui ou de son mari? Et sur ce qu'elle répondit qu'elle aimoit mieux embrasser les genoux d'un époux que d'un frere, *Raoul* fut couronné & sacré dans l'église de saint Médard de Soissons. Le roi passa aussi-tôt la Meuse; il se retiroit en Aquitaine, lorsqu'un traître vint lui porter le dernier coup. *Herbert*, tel étoit le nom du perfide, lui députa quelques seigneurs, & lui fit dire qu'il pouvoit encore lui faire rendre la couronne. Il le prioit de venir à Saint-Quentin dans le Vermandois. *Charles* avoit été trahi tant de fois, qu'on eut peine à le persuader; mais réduit à ce point où la mort lui sembloit un bienfait, il se laissa conduire par-tout où on jugea à propos de le mener. *Herbert* ne l'eut pas plutôt en sa puissance, qu'il feignit de lui rendre tous les devoirs de sujet. Il se jette à ses pieds, embrasse ses genoux; & sur ce que son fils recevoit debout le baiser du roi, il lui donne un grand coup sur l'épaule: *Apprenez*, lui dit-il, que ce n'est pas ainsi que l'on reçoit le baiser de son souverain, de son seigneur. Ces témoignages de respect firent renaître l'espérance dans le cœur du roi. *Herbert* n'en usoit de la sorte que pour l'engager à licencier ses gardes; *Charles* y consentit volontiers; mais au lieu d'un royaume, on ne lui donna qu'une obscure prison. Le traître le conduisit au Château-Thierry, d'où il ne sortit dans la suite que pour confirmer l'usurpation du duc de Bourgogne. *Raoul*, qui vouloit un titre plus légitime que le suffrage des seigneurs, l'engagea à renoncer à tous ses droits en sa faveur, & lui donna, par une condition du traité, le bourg d'Attigny en échange de la couronne. *Floardart* ne fait aucune mention de ce traité. Suivant cet auteur, le roi ne sortit de sa prison que par un mécontentement de *Herbert*, & y rentra presqu'aussi-tôt, l'usurpateur ayant défarmé le comte en

lui donnant la ville de Laon. Il est peu important de savoir lequel des deux sentimens est préférable. Le sort du monarque n'en fut pas plus heureux, ni le procédé des seigneurs plus excusable. Il mourut l'année 930, la cinquantième de son âge, la vingtième de son regne. Il fut inhumé à Péronne dans l'Eglise de saint Fourci. Il eut le sort des rois détronés par les tyrans; persécuté pendant sa vie, il fut calomnié après sa mort: sa fermeté, sa constance, ses soins pour le bien de l'état, sa valeur qui lui fit défier Robert: sa tendresse pour ses sujets, qu'il embrassoit dans le tems qu'il en étoit trahi, sembloient lui mériter un titre, sinon glorieux, au moins plus décent que celui de *simple*, que l'injuste postérité ne se laisse pas de lui voir. Une chronique lui donne le nom de *saint*: sa bonté, sa justice, sa patience dans le malheur le lui ont effectivement mérité. Il eut trois femmes: la première, dont le nom est ignoré, donna le jour à Giselle, mariée au duc de Normandie, qui la traita moins en roi qu'en tyran; Frederune, la seconde, mourut sans enfans; Ogine, la troisième, eut Louis, que son sang & ses malheurs appelloient au trône de France. (T-N.)

CHARLES V, (*Hist. de France.*) fils & successeur du roi Jean, étoit âgé de vingt-sept ans lorsqu'il parvint à la couronne. Le surnom de *sage* qui lui fut donné par ses sujets, lui a été confirmé par la postérité qui seule a droit de juger les rois. Il est le premier des fils de France qui ait pris le titre de *dauphin*. Le commencement de son regne fut agité par la guerre qu'il eut à soutenir contre Charles-le-mauvais, roi de Navarre, qui formoit des prétentions sur la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Cette querelle fut décidée par la bataille de Cocherel, entre Evreux & Vernon. Le capitaine de Buch, général de l'armée Navaroise, fut défait & pris prisonnier par le célèbre du Guesclin, le plus grand capitaine de son siècle. Cet échec força le roi de Navarre à souscrire aux conditions qui lui furent imposées. Il renonça à toutes ses prétentions; on ne lui laissa que le comté d'Evreux qui étoit son patrimoine, & même on en détacha Mante & Meulan; on lui donna pour dédommagement Montpellier avec ses dépendances. La France étoit alors ravagée par une soldatesque licentieuse, plus à redouter dans la paix que dans la guerre. C'étoit les grandes compagnies qui, mal payées du trésor public, s'en dédommageoient sur le cultivateur. Du Guesclin, pour en purger l'état, les conduisit en Espagne, où il dépouilla du royaume de Castille Pierre-le-cruel pour le donner à Henri de Transtamare, frère bâtard de ce prince sanguinaire. Du Guesclin, qui faisoit les rois, fut élevé à la dignité de connétable de Castille.

Le prince de Galles se déclara le protecteur du roi détroné qui s'étoit réfugié en Guyenne; il le rétablit dans ses états: mais Pierre accoutumé à violer les droits les plus sacrés, fut bientôt ingrat envers son bienfaiteur, dont il fut abandonné. Henri, soutenu de la France, rentre dans la Castille dont il fait la conquête, & tue, de sa propre main, Pierre-le-cruel. La révolte de la Guyenne donna naissance à une guerre. Les peuples de cette province gémissant sous le fardeau des impôts, en appellerent au parlement de Paris, où Edouard, comme vassal de la couronne, fut cité. Ce prince, trop fier pour compromettre sa dignité, refusa de comparoître, & sur ce refus, tout ce qu'il possédoit en France fut déclaré confisqué. Ce n'étoit point par des édits qu'on devoit espérer soumettre un prince qui avoit des armées. Du Guesclin, plus puissant que les menaces stériles d'un tribunal pacifique, entra dans la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord & le Limousin qu'il enleva aux Anglois. Cette rapide conquête lui mérita l'épée de connétable de

France. Le duc de Bretagne, qui avoit embrassé la cause d'Edouard, fut déclaré rebelle par arrêt du parlement. Ces arrêts impuissans étoient toujours les premières armes qu'on employoit; mais elles ne frappoient que le plus foible, & leur pointe s'émouffoit contre le plus fort. Une trêve conclue avec l'Angleterre, rendit à la France tout ce qu'elle avoit perdu sous le roi Jean. Les Anglois firent une plus grande perte en perdant le prince de Galles, l'espérance de sa nation. La mort l'enleva à l'âge de quarante-six ans. Il se rendit à jamais célèbre sous le nom du *prince noir*: ce ne fut point la couleur de son teint qui le fit ainsi appeler, mais c'est qu'il portoit des armes noires pour paroître plus terrible. La mort du roi d'Angleterre facilita à Charles les moyens d'achever la conquête de la Guyenne. Le roi, après avoir fait prononcer la confiscation de la Bretagne, la réunit à la couronne pour crime de félonie; mais la France avoit trop d'embarras, & le duc étoit trop puissant pour qu'on pût réaliser cette réunion. La mort priva l'état de son plus brave défenseur. Du Guesclin, dont la vie n'avoit été qu'une continuité de victoires, mourut âgé de soixante-six ans. La juste reconnaissance de son maître fit placer ses cendres à Saint-Denis, dans le tombeau des rois. Sa mémoire fut respectée des ennemis qui avoient éprouvé sa valeur. Les capitaines qui avoient appris à vaincre sous lui, refuserent l'épée de connétable comme n'étant pas dignes de la porter après un si grand homme; il fallut faire violence à Olivier de Clifton, son émule de gloire, pour l'accepter.

Charles V. ne survécut pas long-tems au héros qui avoit fait sa gloire. Il avoit été empoisonné n'étant encore que dauphin, par le roi de Navarre. Les médecins arrêterent les progrès du mal, sans en tarir la source; sa plaie se referma, & sentant sa fin approcher, il donna plusieurs édits pour supprimer quelques impôts dont le peuple étoit surchargé. C'étoit saisir trop tard le moment de faire des heureux; mais on abandonne sans regret le bien dont on ne peut plus jouir. Charles mourut en 1380, laissant une mémoire précieuse.

Ce prince, lent dans ses délibérations, ne prit jamais de parti avant d'avoir consulté ceux qui pouvoient l'éclairer. Mais trop instruit lui-même pour se laisser gouverner, il pesoit les conseils, & ce n'étoit qu'après un sévère examen qu'il se décidait. Quoique son regne fût un regne de guerre, il ne parut jamais à la tête de ses armées. Appréciateur de ses propres talens, il eut le courage de reconnoître la supériorité de Du Guesclin & de Clifton dans l'art de la guerre. Il crut qu'il étoit aussi glorieux de favoriser choisir ses généraux, que de remporter soi-même des victoires. Les différentes guerres qu'il eut à soutenir contre les Anglois, lui firent sentir la nécessité de créer une marine. Le seigneur de Couci fut le premier amiral qu'on vit en France. Mais cet établissement tomba dans le dépérissement sous les regnes suivans, & ne fut renouvelé que sous le ministre de Richelieu. Ce fut Charles V. qui fonda cette fameuse bibliothèque du roi qui a reçu tant d'accroissemens sous les rois ses successeurs, & sur-tout sous Louis XIV. & Louis XV. Le roi Jean n'avoit laissé qu'une vingtaine de volumes, & son fils en rassembla jusqu'à neuf cens. Il est vrai qu'ils étoient plus propres à arrêter les progrès de l'esprit qu'à les étendre. La plupart traitoient de l'Astrologie, de prétendus secrets magiques & d'histoires fabuleuses & romanesques. Les écrivains du siècle d'Auguste & des beaux jours de la Grece n'étoient point encore tirés de l'oubli. Ce fut Charles V. qui donna l'ordonnance qui déclare les rois majeurs à quatorze ans. Ce règlement avoit besoin d'interprétation. Le chancelier de l'Hôpital, sous le regne de Charles IX,

prononça que l'esprit de la loi étoit de ne point attendre que les quatorze ans fussent accomplis, & qu'il suffisoit qu'ils fussent commencés. Cette décision a été respectée & a force de loi. Ce fut encore sous ce regne qu'Aubriot, prévôt des marchands, jetta les fondemens de la Bastille. (T-N.)

CHARLES VI, roi de France, (*Hist. de France.*) naquit l'an 1367 de Charles V. son prédécesseur, & de Jeanne, fille de Pierre I. du nom, duc de Bourbon. Il n'étoit âgé que de douze ans & neuf mois lorsqu'il parvint au trône. Sa minorité fut fort orageuse: après bien des contestations pour la régence entre les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, il fut décidé par des arbitres, que la régence & la présidence seroient déferées au duc d'Anjou, & que les ducs de Bourgogne & de Bourbon seroient chargés de l'éducation du roi & de la surintendance de sa maison: ce partage de l'autorité les rendit tous mécontents; & lorsque la paix étoit dans l'état, la maison royale étoit en proie à une espece de guerre civile: les exactions du duc d'Anjou le rendoient l'objet de l'exécration publique: sa chute sembloit inévitable lorsqu'il partit pour Naples, où il prit possession des états de la reine Jeanne qui l'avoit adopté.

Le premier événement qu'offre l'histoire militaire de ce regne, fut la fameuse victoire de Rosabek sur les Flamands qui s'étoient révoltés: on la dut à la conduite du duc de Bourgogne. Le roi, quoique fort jeune, ne put se dispenser de faire cette campagne, parce qu'en sa qualité de seigneur fuzerain du comté de Flandres, il devoit sa protection au comte, son vassal, contre des sujets rebelles. Une troupe de scélérats, connus sous le nom de *maillotins*, le rappellerent en France: ces hommes féroces s'abandonnoient à tous les excès, & répandoient le désordre & la confusion dans la capitale: leurs chefs furent punis, & l'esprit de révolte & de brigandage qui les animoit fut éteint dans leur sang. Le schisme, qui divisoit l'Eglise, arma la France contre l'Angleterre: une entreprise, formée contre cette puissance rivale, échoua par la malignité jalouse du duc de Berri qui, sous différens prétextes, se rendit trop tard à l'armée.

De nouveaux orages s'éleverent du côté de la Bretagne, où le duc retint prisonnier le connétable de Clifson: le roi fit les instances les plus vives pour obtenir la liberté de son connétable; mais il ne put l'obtenir que par la cession de plusieurs places: encore ne jouit-il pas long-tems de sa présence. Clifson fut assassiné peu de tems après par Pierre de Craon qui trouva un asyle à la cour du duc de Bretagne: l'armée Françoisise réclama l'assassin, & sur le refus qu'en fit le duc, elle menaça son pays: le roi avoit déjà éprouvé quelques éclipses de raison: il tomba tout-à-coup dans un état de fureur & de démence, & le reste de sa vie on ne vit plus en lui que quelques étincelles de bon sens qui brillèrent par intervalle.

La nécessité de confier les rênes de l'état à un prince qui pût les diriger, fut la source des animosités qui éclatèrent entre les maisons de Bourgogne & d'Orléans. Le duc d'Orléans, chargé d'abord de l'administration publique, fut presque aussitôt supplanté par son rival, qui non-seulement conserva la régence, mais encore la transmit à son fils Jean-sans-peur. L'exclusion donnée à la reine & au duc d'Orléans, qui furent forcés de sortir de la capitale, exciterent de nouvelles tempêtes; une feinte réconciliation sembla les calmer, & ne fit que les grossir: le duc de Bourgogne, trop ambitieux pour souffrir un égal, fit assassiner le duc d'Orléans, & cette action atroce trouva un panégyriste dans le docteur Jean Petit. La veuve du prince assassiné mourut de douleur de voir

ce crime impuni. Le duc de Bourgogne, dont le crédit n'étoit plus balancé par son rival, affecta tout le faste de la royauté; il en avoit tout le pouvoir, & l'on peut bien dire qu'il ne lui en manquoit que le titre. La faction des Orléansois, autrement appellés les *d'Armagnacs*, se déchaîna contre son administration: on voulut en vain forcer les deux partis à consentir à la paix, la haine qui les divisoit étoit trop invétérée. Ils la signèrent cependant, mais ils la rompirent presque aussitôt: tous ceux qui montrèrent quelque inclination défavorable au duc de Bourgogne, furent forcés de s'éloigner de Paris, où la fureur du peuple, dont le duc étoit l'idole, leur donnoit lieu de tout craindre. Les factions se renouvelloient dans la capitale & la déchiroient. Un nommé *Caboche*, boucher de profession, en forma une qui porta son nom; cette faction étoit pleine de cette férocité brutale, ordinaires aux personnes qui exercent la profession de son chef, ils assommoient, ils égorgoient sans pitié les plus vertueux citoyens, & partout dans la capitale le sang des habitans étoit versé comme celui d'un vil bétail. Ces affassinats, ces atrocités, ces horreurs se commettoient cependant au nom du roi qui, dans un instant où sa raison vint l'éclairer, gémit sur ces excès affreux. La guerre étrangère se mêla à la guerre civile, & les provinces furent en proie aux mêmes maux qui désoloient la capitale. Le duc d'Orléans, dont le ressentiment est encore excité par le malheur, appelle les Anglois & leur ouvre les barrières du royaume. Le roi arme contre lui par le conseil du duc de Bourgogne. Un traité de paix, signé à Auxerre, promet aux François la fin de leurs maux. La guerre recommence & détruit leur espoir. Les Parisiens, cédant au souffle du duc de Bourgogne, emprisonnent Louis, dauphin, pour le punir de ses liaisons avec le duc d'Orléans: le roi se joint pour cette fois au duc d'Orléans contre le Bourguignon. La perte de la bataille d'Azincourt entraîna celle de la Normandie, qui subit le joug de l'Angleterre. Isabelle de Bavière, épouse infidèle & mere dénaturée, trahit son mari & son fils en se liguant avec leurs ennemis: elle leur livra Paris & Tours pour gage de son attachement ou plutôt de sa perfidie. Le dauphin, obligé de fuir à Poitiers, y transféra le Parlement, & prit le titre de tuteur du royaume. Ce titre modeste convenoit à la foiblesse de l'état. Le duc de Bourgogne, profitant de son éloignement, rentre dans Paris, qu'il change en une scene de carnage. Villiers de l'Isle-Adam, instrument de ses vengeances, sembloit devoir faire de la capitale le tombeau de ses habitans. Ce prince, naturellement inquiet, s'effraie heureusement du progrès des Anglois, & la terreur, dont il est frappé, lui fait accepter un accommodement. Le pont de Montereau fut indiqué pour traiter des conditions: mais il ne s'y fut pas plutôt présenté, qu'il fut poignardé par Tannegui Duchatel, serviteur zélé du duc d'Orléans, dont il vengeoit la mort par le sacrifice de sa gloire. Philippe-le-bon, fils de Jean-sans-peur, devint l'implacable ennemi du dauphin qui cependant n'avoit point trempé dans cet assassinat. Isabelle, née pour être l'opprobre de son sexe & le fléau de la France, se ligua avec lui pour se soustraire à son ressentiment. On conclut à Troye un traité aussi honteux que funeste à la monarchie; il fut stipulé que Catherine de France épouserait le roi d'Angleterre, auquel, après la mort de Charles, la couronne devoit appartenir. Henri V. prit dès-lors le titre d'héritier & de régent du royaume. La bataille de Beaugé, gagnée par le maréchal de la Fayette sur le duc de Clarence, lieutenant général de Normandie pendant l'absence de Henri V. son frere, est le dernier événement mémorable de ce regne foible & malheureux: on remarque encore un arrêt du parlement

qui ordonna le duel entre Carrouge & le Gris. Charles VI. mourut en 1422. Il étoit âgé de 54 ans; il en avoit régné 42. Son exemple montre combien les régences étoient orageuses pendant l'anarchie du regne féodal. (M-Y.)

CHARLES VII, (*Hist. de France.*) monta sur le trône de France à l'âge de 20 ans. A son avènement à la couronne, presque toutes les provinces avoient passé sous la domination des Anglois; & avec le titre fastueux de roi, il comptoit peu de sujets. Le droit de sa naissance lui donnoit un beau royaume; mais il falloit le conquérir à la pointe de l'épée. Le surnom de *Victorieux* qui lui fut déferé, fait présumer qu'il avoit les inclinations belliqueuses, & tous les talens qui distinguent les hommes de guerre. L'expulsion des Anglois fut l'ouvrage de ses généraux; & tandis qu'assoupi dans les voluptés il s'enivroit d'amour dans les bras d'Agnès de Sorel, Dunois, la Tremouille, Richemont & plusieurs autres guerriers gagnaient des batailles, & lui acquéroient des provinces. Tous les grands vassaux de la France, dans l'espoir de s'en approprier quelques débris, favorisoient ouvertement les Anglois qui cimenterent leur puissance usurpée par deux victoires, dont l'une fut remportée à Crévant près d'Auxerre, & l'autre, près de Verneuil. La France entière eût passé sous le joug étranger, si les ducs de Bourgogne & de Bretagne, mécontents des Anglois, ne se fussent aperçus qu'ils combattoient pour se donner un maître. Ils retirèrent leurs troupes, & restèrent quelque tems spectateurs oisifs de la querelle.

Les Anglois affoiblis par cette espece de défection, n'en furent pas moins ardens à poursuivre leurs conquêtes; ils mirent le siege devant Orléans, que le brave Dunois défendit avec un courage héroïque. La division qui se mit parmi les chefs de l'armée Angloise ne fut pas le seul obstacle qui interrompit le cours de leurs prospérités. Jeanne d'Arc, célèbre sous le nom de *la pucelle d'Orléans*, fut l'instrument dont on se servit pour relever les courages abattus. Cette fille extraordinaire, qui avoit rampé dans les plus vils détails de la campagne, crut être la verge dont Dieu vouloit se servir pour humilier l'orgueil des ennemis de la France: elle se rendit à Chinon, auprès de Charles VII. Je viens, lui dit-elle, chargée par un ordre du ciel de la double mission de faire lever le siege d'Orléans, & de vous faire sacrer à Reims. Son ton, sa confiance étoient bien propres à en imposer dans ce siecle. Le roi & les grands crurent ou affectèrent de croire que sa mission étoit divine. Elle se jeta dans Orléans, où elle fut reçue comme une divinité tutélaire. Les soldats en la voyant marcher à leur tête, se crurent invincibles. Le carnage qu'elle fit des Anglois dans plusieurs forties les obligea de renoncer à leur entreprise, après sept mois d'un siege dont chaque jour avoit été marqué par des scenes meurtrieres.

Cette fille guerriere savoit prendre les villes comme elle savoit les défendre; Auxerre, Troyes, Soissons & Reims, subjuguées par ses armées, furent enlevées aux Anglois. Les affaires de Charles parurent rétablies, & il fut sacré à Reims le 17 juillet 1429. La pucelle, après avoir rempli sa mission, voulut se retirer; mais sur la nouvelle que les Anglois formoient le siege de Compiègne qu'elle leur avoit enlevée, elle se chargea de la défendre, pour mettre le comble à sa gloire. Son courage audacieux la trahit; elle fut faite prisonniere dans une sortie. L'ennemi qui devoit respecter sa valeur, la traita en criminelle: on la conduisit à Rouen, où elle fut condamnée à être brûlée dans la place publique le 14 juin 1431. Son arrêt fut motivé pour crime de sorcellerie: c'étoit un moyen victorieux pour rendre sa

mémoire odieuse dans ce siecle de licence & de crédulité.

Les crimes de la politique multiplioient les meurtres & les assassinats; on sacrifioit les citoyens les plus vertueux à la haine de ceux qu'on vouloit attirer dans son parti. La réconciliation du roi avec le Bourguignon fut scellée du sang du président Louvet, accusé, sans preuve, d'avoir eu part au meurtre du dernier duc de Bourgogne. Le seigneur de Giac eut la même destinée que Louvet, auquel il avoit succédé; le connétable de Richemont lui fit trancher la tête sans daigner instruire son procès. Ces exécutions militaires dont on voyoit de fréquens exemples, répandoient l'effroi dans le cœur du citoyen.

La mort de la pucelle consterna les François, sans abattre leur courage: la guerre se fit pendant quatre ans avec un mélange de prospérités & de revers. Paris rentré dans l'obéissance, donna un exemple qui fut suivi par plusieurs autres villes du royaume. La réconciliation du duc de Bourgogne fit prendre aux affaires une face nouvelle; ce prince prescrivit en vainqueur des conditions que son maître fut heureux d'accepter; & après avoir été le plus zélé défenseur des Anglois, il en devint le plus implacable ennemi.

Charles VII avoit à peine repris la supériorité, que ses prospérités furent empoisonnées par des chagrins domestiques. Le dauphin son fils s'abandonnant à la malignité des conseils des ducs d'Alençon & de Bourbon, déploya l'étendard de la révolte. Son parti, nommé *la pragerie*, fut bientôt dissipé. Son pere indulgent jusqu'à la foiblesse, daigna leur pardonner. La guerre fut continuée dans le Poitou, l'Angoumois & la Gascogne, où les Anglois virent chaque jour leur puissance décliner. Ils obtinrent une treve de huit mois, qui fut à peine expirée, que les hostilités recommencerent avec plus de fureur. Les François prodiguoient leur sang pour un roi noyé dans les délices, & qui paroissoit plus jaloux de régner sur le cœur de sa maîtresse que sur une nation guerriere. Ses généraux, qui n'avoient d'autres palais que la tente, & d'autres amusemens que les jeux de la guerre, reprirent la Guyenne défendue par le vaillant Talbot. Ce héros de l'Angleterre fut défait & tué à la bataille de Carlisle. Sa mort porta le dernier coup à la puissance des Anglois, qui furent bientôt chassés de toutes les possessions qu'ils avoient envahies; la Normandie rentra sous la domination de ses anciens maîtres. Cette riche province, depuis la naissance de l'empire François, avoit essuyé de fréquentes révolutions: détachée de la France pour être le domaine d'un peuple de brigands guerriers, elle ne fut plus qu'une province de l'Angleterre, dont la valeur de ses habitans avoit fait la conquête sous Guillaume le Conquérant. Elle fut réunie à la France sous Jean sans Terre, & reprise par les Anglois sous Charles VI, dont le fils eut la gloire de la faire rentrer sous sa domination en 1448. Cette brillante conquête fut le prix de la victoire de Formigni, remportée sur les Anglois qui ne conserverent en France que Calais, dont Edouard s'étoit emparé en 1347; ils s'y maintinrent jusqu'en 1553, qu'elle leur fut enlevée par le duc de Guise. L'indocilité des Bordelois, familiarisés avec la douceur du gouvernement Anglois, engagea le roi à bâtir Château-Trompette pour les contenir dans l'obéissance.

Lorsque toute la France fut réunie sous son légitime maître, les loix reprirent leur vigueur, & la licence de la soldatesque fut réprimée: la mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée. Ce calme dont on avoit tant de besoin, fut encore troublé par la révolte du dauphin. Ce prince sombre & farouche, après un

féjour de 15 ans en Dauphiné, se retira auprès du duc de Bourgogne pour allumer une nouvelle guerre civile. Le pere, qui n'avoit à se reprocher qu'un excès de tendresse pour ce fils dénaturé, tomba dans une langueur qui le conduisit à la mort en 1461, laissant une mémoire fort équivoque. Les merveilles opérées sous son regne lui donnent une place parmi les grands rois. S'il ne parut jamais à la tête de ses armées, il montra du moins beaucoup de discernement dans le choix de ses généraux. La défiance qu'il eut de ses talens militaires doit entrer dans son éloge. Ce fut sous son regne que l'art de l'imprimerie prit naissance; mais l'esprit humain ne profita point de ce bienfait pour étendre ses limites: les hommes guerriers, farouches, mettoient plus de gloire à favoir détruire leur espece qu'à l'éclairer. La milice de l'état avoit été jusqu'alors aussi redoutable au citoyen qu'à l'ennemi. On crut que pour réprimer ces brigandages, il falloit lui assurer une paie qui fournît à ses besoins. Cette charge nécessaire pour rétablir la sûreté publique, donna naissance à l'imposition de la taille; le peuple consentit avec joie à faire le sacrifice d'une portion de ses biens pour se soustraire à la violence du soldat affamé. Ce fut encore sous ce regne que se tint le concile de Bâle, où l'on décida la supériorité du concile sur les décisions du souverain pontife. Cœneas Sylvius, qui en avoit été secrétaire, en défavoua les maximes lorsqu'il fut parvenu à la papauté. Ce concile finit en 1443; Eugene IV en convoqua un autre à Ferrare, qu'il transféra ensuite à Florence. Ce fut dans cette assemblée que se fit la réunion des Grecs avec l'église latine. (T-N.)

CHARLES VIII, (*Hist. de France.*) n'avoit que 13 ans lorsqu'il parvint à la couronne de France, en 1483. Louis XI qui craignoit de lui donner des talens dont il auroit pu un jour se servir contre lui-même, n'avoit confié son éducation qu'à des hommes sans mérite; mais les dispositions heureuses que la nature lui avoit données triompherent de ces obstacles. La régence fut confiée à Madame de Beaujeu; Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, qui monta depuis sur le trône, se plaignit de ce qu'on ne remettoit pas en ses mains les rênes du gouvernement: ses murmures allumerent une guerre civile: Louis fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin. Le ressentiment de Madame de Beaujeu prolongea sa captivité; mais dès que Charles régna par lui-même, il se hâta de briser ses fers. Ce prince étoit déjà connu par des actes de clémence; il avoit rendu la liberté, les biens & l'honneur aux restes de la malheureuse maison d'Armagnac. Il épousa Anne de Bretagne en 1491, & cette heureuse union mit fin à toutes les guerres civiles que ce duché avoit occasionnées. La vigueur qu'il fit paroître dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre & l'empereur, apprit à ces princes à ne pas mépriser sa jeunesse. La France commençoit à se relever de ses pertes; les fautes de Louis XI étoient réparées, quelques impôts avoient été supprimés: tout étoit calme, lorsque la manie des conquêtes troubla le repos du roi, du peuple & d'une partie de l'Europe. Charles d'Anjou avoit cédé à Louis XI ses prétentions sur les royaumes de Naples & de Sicile; Charles VIII céda le Roussillon & la Sardaigne au Roi d'Arragon, qui commençoit à l'inquiéter, & partit à la tête de son armée en 1494, passa les Alpes avec autant d'audace que de fatigues, traversa l'Italie d'un pas rapide, & entra dans Rome avec l'appareil d'un conquérant. Il y donna des loix, & fit afficher ses ordonnances aux portes du palais du pape. Ce fut là qu'André Paléologue lui céda ses droits sur l'empire d'Orient. Heureusement il ne songea point dans la suite à les faire valoir, & les suites qu'eut la conquête de Naples lui firent soupçonner celles qu'auroit eues la

conquête de Constantinople. Ferdinand s'enfuit à l'approche de Charles; ce prince soumet le royaume en courant, il est reçu dans la capitale presque aussi facilement qu'il l'eût été dans Paris. Déjà il se prépare à revenir en France; mais le pape, l'empereur, le roi d'Arragon, le roi d'Angleterre, le duc de Milan & la république de Venise se liguent pour lui fermer le retour. On l'attaque à Fornoue le 6 juillet 1495. Compagnons, dit-il à ses soldats, les ennemis l'ont dix fois plus que nous; mais vous êtes Français. Les alliés se confient en leur multitude, nous, en notre force & vertu. On en vint aux mains: Charles enveloppé par les ennemis, soutint leur choc pendant long-tems; il fut enfin secouru, rétablit le combat, & remporta la victoire. Il coucha sans tente sur le champ de bataille au milieu des morts. Tandis qu'il rentroit glorieux en France, les Napolitains se soulevoient: les garnisons Françaises furent massacrées. La crainte avoit tout soumis à Charles VIII; l'affection du peuple soumit tout à Ferdinand. Charles VIII alloit repasser les monts pour châtier cette révolte, & faire une nouvelle révolution, lorsqu'il mourut au château d'Amboise le 7 avril 1498, âgé de 27 ans. Deux de ses officiers expirerent de douleur en voyant partir son convoi. Ce trait suffit à son éloge. (M. DE SACY.)

CHARLES IX, (*Hist. de France.*) étoit fils de Henri II, & frere de François II, rois de France. Il succéda à ce dernier en 1560. Il n'y eut point de régent; mais la reine mere Catherine de Médicis en eut toute l'autorité. C'étoit une femme impérieuse, cruelle, fanatique, superstitieuse, dissimulée. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prit le titre de lieutenant-général du royaume; mais il n'avoit ni assez de talens pour s'opposer aux projets de Catherine, ni assez de méchanceté pour agir de concert avec elle. On rendit la liberté au prince de Condé, qui avoit été condamné à perdre la tête. Trois hommes puissans, ennemis secrets les uns des autres, se liguerent pour envahir l'autorité: c'étoient le Maréchal de Saint-André, le duc de Guise & le connétable de Montmorency: cette union fut appelée *triumvirat*. L'édit de Saint-Germain ordonnoit aux deux partis de vivre en paix, tandis que ceux qui l'avoient dicté échauffoient la discorde. On s'assembla à Poissy pour rapprocher les esprits, on disputa sans s'entendre, on ne conclut rien, & l'on sortit de part & d'autre plus opiniâtres que jamais. On vouloit détacher Condé du parti des huguenots. Le parlement rendit un arrêt qui le déclaroit innocent de la conjuration d'Amboise. Cette sentence ne put ni persuader le peuple, ni attirer le prince: des deux côtés on demandoit la paix, on desiroit la guerre. Ce fut dans ces circonstances que Marie Stuart quitta la France, & partit pour la Grande-Bretagne, où elle perdit la tête sur un échafaud; son départ fut à peine apperçu par la nation, occupée de querelles théologiques. L'édit de janvier, publié en 1562, accorda aux protestans le libre exercice de leur religion; mais au lieu de les faire périr sur des gibets, on les égorgea dans leurs maisons: le duc de Guise donna le signal de ces assassinats par le massacre de Vassy. La guerre s'alluma aussi-tôt; le prince de Condé se mit à la tête du parti hérétique; Orléans devint le centre de la révolte; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, périt au siege de Rouen: prince foible, bon soldat; mauvais général, maladroit négociateur, ami peu fidele, & dont le plus beau titre est d'avoir été pere de Henri IV. Les armées s'approchoient; on envoya demander à la reine s'il falloit livrer bataille: «demandez-le à la nourrice du roi, dit-elle avec un sourire ironique». La bataille se donna près de Dreux; les huguenots furent vaincus; le prince de Condé tomba entre les mains des catholiques, &

& le connétable, entre celles des huguenots. Le maréchal de Saint-André qui avoit échappé aux coups des soldats ennemis, tomba sous ceux d'un assassin après la bataille; François duc de Guise eut le même sort à Orléans. Cet homme singulier, grand politique, grand général, maître de lui-même comme des autres hommes, insinuant, brave, ne laissa d'autre héritage que 200 mille écus de dettes, ce qui prouve que l'amour de la gloire & de l'empire étoit sa seule passion. Le roi marcha vers le Havre, & enleva cette place aux Anglois, que les huguenots avoient introduits en France. Cette conquête fut suivie, en 1563, d'un édit de pacification qui fut peu respecté par les protestans, & violé sans pudeur par les catholiques. La majorité du roi fut déclarée à 13 ans; mais Catherine demeura toujours maîtresse des affaires. On fit la paix avec l'Angleterre; Charles IX, inutile à son peuple, à lui-même, fit des voyages dans les provinces, moins pour en examiner la situation que pour promener son ennui. Il eut, ainsi que Catherine, une entrevue à Bayonne avec le duc d'Albe & Isabelle de France, épouse de Philippe II. On prétend que ce fut-là que la perte des huguenots fut jurée.

Les persécutions rallumerent la guerre; on traita de rebelles ceux qui ne se laissoient pas égorger, on leur fit un crime de défendre leur vie; les protestans résolus de se perdre ou de réussir par un coup d'éclat, tenterent d'enlever le roi au château de Monceaux; mais les Suisses le saurerent & le ramenerent à Paris. Le peu de succès de cette entreprise n'affoiblit point le desir qu'ils avoient d'en venir à une action décisive: ce fut dans la plaine de Saint-Denis qu'elle se passa, l'an 1567. Le connétable, âgé de 74 ans, y commanda en habile général, y combattit en soldat, & reçut six blessures; il vouloit mourir sur le champ de bataille: on l'emporta malgré lui. Un cordelier s'approcha pour l'exhorter à la mort: Penfes-tu, lui dit-il, qu'un homme qui a vécu près de 80 ans avec gloire, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure. Des deux côtés on s'attribua la victoire, elle étoit incertaine; mais l'honneur de cette journée doit appartenir aux royalistes, puisqu'ils étoient les plus foibles, & qu'ils ne furent pas vaincus. Le roi offrit l'épée de connétable à Vieilleville; le maréchal s'immortalisa par un refus généreux, & ce fut par son conseil que le duc d'Anjou (depuis Henri III) fut nommé lieutenant-général du royaume. Montluc aux pieds des Pyrénées, faisoit alors la guerre aux Espagnols & aux protestans: c'eût été un grand homme, s'il s'étoit souvenu que la religion ne permet pas de massacrer sans pitié les ennemis de cette religion même. On fit la paix à Longjumeau en 1568, & dans la même année, on reprit les armes. La reine avoit voulu attenter à la liberté du prince de Condé & de l'Amiral de Coligny, qui commençoit à jouer un grand rôle parmi les protestans. Cette troisième guerre ouvrit l'entrée du royaume à ces reitres, la terreur des deux partis; on se battit près de Jarnac le 13 mars 1569: les royalistes, sous la conduite du duc d'Anjou, remporterent la victoire; Condé fut assassiné après la bataille, par Montesquiou. Condé étoit blessé au bras avant le combat: « noblesse Française, » dit-il, apprenez que Condé avec un bras en écharpe » peut encore donner bataille ». Dans le même instant un cheval lui cassa la jambe, on veut l'emporter, il résiste, & pour toute réponse il montre la devise qu'il portoit sur sa cornette: *pro Christo & patria dulce periculum*. Ce fut alors que le jeune Henri (depuis Henri IV) parut à la tête des huguenots, sous la conduite de l'amiral. Ce grand homme qui prévoyoit la chute de son parti, vouloit lui assurer un asyle qui fut à l'abri de la fureur des Catholiques.

Tome II.

Ce fut dans cette vue qu'il envoya une colonie dans la Floride; c'est la première que nous ayons eue en Amérique. Il triompha à la journée de la Roche-la-Belle; mais il fut vaincu à celle de Moncontour, le 3 octobre 1569. Le duc d'Anjou ne fut pas profiter de son avantage, & l'amiral fut réparer ses pertes. La paix de Saint-Germain qu'on appella la *paix mal assise*, étoit si favorable aux huguenots, qu'ils auroient dû s'en défier. On attira les principaux chefs à Paris, & on les massacra: on prétend que le roi tira lui-même sur les malheureux qui passaient la rivière à la nage. On ajoute que depuis cet instant il devint sombre, mélancolique, & que le souvenir de cette affreuse journée répandit sur le reste de sa vie une amertume insupportable. Cette persécution eut le fort de toutes les autres; elle multiplia les profélytes de l'erreur: ils avoient eu des héros, ils ne croyoient point avoir eu encore assez de martyrs. Quiconque croit mourir pour son dieu, meurt toujours avec joie. On fit une quatrième paix aussi infructueuse que les autres. Un nouveau parti se forma en 1574, c'étoit celui des politiques: le duc d'Alençon, le roi de Navarre & les autres chefs furent arrêtés. On ne fit plus usage de poignards, on se contenta de chaînes dans cette occasion. Enfin, Charles IX mourut. Ce prince ne fut méchant que par foiblesse. Sa jeunesse avoit donné d'assez belles espérances; on s'empara de son esprit, de son cœur, de toutes ses facultés; on lui inspira toute la rage du fanatisme, on le conduisit de crime en crime; on le baigna dans le sang de ses sujets. Il fut coupable sans doute; mais ceux qui lui frayerent le chemin du crime, le furent plus que lui. (M. DE SACY.)

* CHARLES I, roi d'Espagne. Voyez ci-devant CHARLES-QUINT, empereur.

* CHARLES II, roi d'Espagne, (*Hist. d'Espagne*.) n'avoit guere plus de quatre ans lorsqu'il monta sur le trône de son pere Philippe IV, en 1665. Sa minorité fut tout à la fois malheureuse au-dehors & orageuse au-dedans. Anne d'Autriche, régente du royaume, jalouse d'une autorité dont elle ne favoit pas faire usage, indisposa les grands contre son administration, & invita, par son inexpérience, les ennemis de l'Espagne à la dépouiller d'une partie de ses provinces. Elle signa la paix avec le Portugal qui, jadis province Espagnole, fut reconnu pour un royaume libre & dépendant. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV conserva toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas Espagnols, & ne rendit que la Franche-Comté qu'il eût peut-être encore gardée, s'il eût voulu tirer tout l'avantage possible de la foiblesse de l'Espagne.

Charles, devenu majeur, n'eut presque pas de part au gouvernement. Ce prince, d'une complexion débile, d'un esprit foible, & dont l'éducation avoit encore été négligée à dessein, laissa toute l'autorité à sa mere & à son favori Valenzuela: cependant ils ne la garderent pas long-tems. D. Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, fit sentir à Charles l'espece de servitude où on le retenoit, le désordre où étoient les affaires, l'Espagne épuisée par des guerres malheureuses, & déshonorée par des paix honteuses. Le monarque secoua le joug. La reine fut reléguée dans un couvent de Tolède, & D. Juan déclaré premier ministre; mais il répondit mal aux espérances que l'on avoit conçues de ses talens. La guerre avec la France ne cessa pas d'être une source de revers, & l'Espagne perdit encore à la paix de Nimegue la Franche-Comté & seize villes considérables des Pays-Bas.

En 1679, Charles épousa la princesse Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur & d'Henriette d'Angleterre. L'Espagne continua de languir. Une guerre de

Y y

deux ans, terminée par une trêve de vingt ans, signée à Ratisbonne en 1684, lui coûta Luxembourg & toutes les villes dont les François s'étoient emparés, excepté Courtrai & Dixmude, que Louis XIV consentit de rendre. La reine d'Espagne étant morte, le roi épousa en secondes noces Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur Palatin. Le feu de la guerre s'alluma de nouveau entre la France & l'Espagne; celle-ci eut presque toujours du désavantage. Le roi n'avoit point d'enfans: il tombe malade & fait un testament en faveur de son neveu le prince de Bavière, comme son plus proche héritier, attendu la renonciation de Marie-Thérèse d'Autriche. Cette disposition n'eut pas lieu, le jeune prince étant mort à l'âge de sept ans. La paix se négocioit depuis trois ans à Riswick. Elle fut avantageuse à l'Espagne par les sacrifices que fit Louis XIV, qui annonçoient assez que la mort prochaine de *Charles II* en étoit le motif. Ce monarque fit un second testament en 1700, par lequel il déclaroit Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de toute la monarchie Espagnole. *Charles* mourut la même année, âgé de 49 ans. Louis XIV accepta son testament qui causa un embrâsement général en Europe.

* *CHARLES I*, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, (*Hist. d'Angleterre.*) Un roi condamné à mort au nom de la nation qu'il gouverna, & expirant sur un échafaud, est un terrible spectacle pour le monde, & même une grande leçon pour les souverains. Si les honneurs qu'on rend aujourd'hui à la mémoire de l'infortuné *Charles I*, le vengent aux yeux de la postérité, de l'exécrable attentat commis contre lui, si la nation rougit des excès auxquels elle se porta contre son roi; il n'en est pas moins vrai qu'un prince risque tout, sa couronne & sa vie, lorsque, soit par l'ambition indiscrette d'un pouvoir absolu, soit par les conseils pernecieux des courtisans auxquels il s'est livré, il indispose contre lui une nation sensible à l'excès sur l'article de ses droits & de ses privilèges, facile à prendre l'alarme sur les moindres entreprises de la cour, extrême dans ses soupçons, comme dans son amour pour la liberté, & par-là même se laissant aisément séduire & gouverner par des enthousiastes qui, dans d'autres tems, n'auroient été que l'objet de son mépris & de son indignation.

La première faute de *Charles I*, fut de donner sa confiance au duc de Buckingham, homme vain, fier, emporté, dont il avoit des raisons personnelles d'être mécontent, & qui d'ailleurs étoit si odieux à la nation, qu'un gentilhomme Anglois l'assassina presque publiquement & osa s'en glorifier. Cependant cet indigne favori avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de son maître, que *Charles* eut la foiblesse de dire, en apprenant sa mort: *Le duc a perdu la vie, & moi un œil.* Ce grand attachement du roi, pour un homme qui avoit mérité l'indignation publique, aliéna de lui tous les esprits.

Une seconde faute, qui servit à entretenir les Anglois dans leurs mauvaises dispositions pour leur monarque, fut son mariage avec Henriette de France, qui ne pouvoit plaire à ses sujets, étant catholique & Française. Cette démarche jointe à la faveur que *Charles* accorda visiblement aux catholiques, fit murmurer hautement. On accusoit le roi de vouloir ruiner le protestantisme & rétablir la religion de Rome.

Charles demanda au parlement des subsides qui lui furent refusés en partie, parce que sa demande, toute juste qu'elle étoit, ne parut point telle à des esprits aigris, inquiets, soupçonneux. Le roi cassa le parlement, eut recours à des emprunts forcés, les fit servir à une expédition contre l'Espagne, qui ne réussit pas, & la nation fut soulevée. *Charles* convo-

qua un second parlement, qu'il cassa comme le premier, parce qu'il n'entra pas davantage dans ses vues. Un troisième parlement eut le même sort, avec cette différence qu'après la dissolution de celui-ci, plusieurs membres des communes, qui s'étoient opposés aux intérêts de la cour, furent emprisonnés. Ce n'étoit pas là le moyen de ramener des esprits obstinés.

Si *Charles* avoit eu de plus heureux succès au dehors, il auroit pu les faire valoir; mais il étoit aussi malheureux dans ses démêlés avec les puissances étrangères, que dans ses différends avec ses sujets. Il avoit déclaré la guerre à la France; son expédition malheureuse à la Rochelle le força à une paix onéreuse.

Après la mort tragique de Buckingham, le roi crut complaire à la nation, en choisissant pour ministre le comte de Strafford, l'un des chefs les plus ardents de la faction opposée à la cour. Il se flattoit peut-être aussi que, par le moyen d'un homme si accrédité auprès du peuple, il pourroit le réconcilier avec l'autorité royale. Il se trompa. Strafford, trop reconnoissant, passa d'un excès à l'autre, & devint aussi violent royaliste qu'il avoit été républicain outré. La haine nationale fut enflammée de nouveau. Tout se tournoit contre *Charles*; il fut accusé d'avoir corrompu l'intégrité de cet excellent citoyen, ainsi s'exprimoient les Puritains; & Strafford expia, sur un échafaud, le crime d'avoir trop bien servi son roi.

Tous ces préludes d'une guerre civile étoient fermentés par la violence de Lawd, archevêque de Cantorbéry, par qui *Charles* se laissoit gouverner, parce que celui-ci se montrait ardent défenseur de l'autorité absolue, contre les principes de la constitution angloise. Ce prélat bouillant exerçoit lui-même un empire arbitraire sur les consciences. Une chambre étoilée, espèce d'inquisition, servoit son zèle fanatique pour l'église anglicane, & persécutoit à outrance les Puritains. Le roi, qui n'avoit auprès de sa personne aucun homme sage qui lui donnât de bons conseils, suivoit trop bien le plan de gouvernement dont Buckingham & ses pareils l'avoient infatué. Il exigeoit d'anciennes impositions arbitraires, il en créoit de nouvelles, & la perception s'en faisoit de la manière la plus dure.

L'Ecosse se révolta, & un traité équivoque affoupit cette révolte sans l'étouffer. Les Irlandois presque tous catholiques, résolurent de se délivrer des Anglois protestans, & ils en firent un massacre horrible à Kilkeni, dans la province de Leister; la cour fut encore chargée de ce forfait.

Tout annonçoit une guerre ouverte entre le roi & le parlement. La reine, que son zèle pour le catholicisme rendoit odieuse, quitta l'Angleterre & se retira en France. *Charles* avoit de la peine à lever une armée. L'université de Cambridge lui sacrifia ses trésors, & il fut en état de combattre avec avantage les troupes du parlement. Ce premier succès fut le dernier. Cromwel, destiné à jouer le principal rôle dans cette scène sanglante, se mit à la tête des indépendans: ce qui fit dire à un membre de la chambre basse, par un espèce de présage: *Maintenant que Cromwel est indépendant, nous dépendrons tous de lui.*

La perte de la bataille de Naësbury, en 1645, laissa le roi sans ressource. Désespéré, il se retira en Ecosse. Le parlement saisit cette occasion de regarder la retraite de *Charles*, comme une renonciation au trône; en conséquence, il fut déclaré à son de trompe déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir à la couronne d'Angleterre. Ce décret fut suivi peu après d'un autre qui abolissoit entièrement la royauté. Le nom du roi fut effacé de tous les monumens publics, ses statues furent abattues, & ses armes ôtées de tous les endroits où elles étoient.

Fairfax, général de l'armée du parlement, se démit de sa charge ; Cromwel se la fit donner. Cependant les Ecoissois se repentoient déjà d'avoir donné retraite au roi. Ils eurent la bassesse de le livrer, ou plutôt de le vendre pour deux millions au parlement. Charles, instruit de cette lâcheté, dit qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui l'avoient acheté si chèrement, qu'avec ceux qui l'avoient si lâchement vendu. Ce prince ignoroit le sort qui l'attendoit en Angleterre.

Il paroît que l'ambitieux Cromwel projetta dès ce moment tout ce qu'il exécuta dans la suite. Il étoit adoré des soldats. Il s'en servit pour porter la terreur dans le parlement, & le réduire à une obéissance servile. Il traita cette assemblée avec la dernière hauteur ; il en fit emprisonner plusieurs membres. La plupart se retirèrent chez eux, ne pouvant supporter un si indigne traitement. Il ne resta que des âmes basses, propres à seconder les desseins de Cromwel. Ces gens formèrent la chambre des communes, à laquelle ce chef de l'armée joignit une chambre haute, composée d'officiers à ses ordres. Tel fut le prétendu conseil de la Nation, qui, le jour même de Noël de l'année 1648, nomma des juges-commissaires pour faire le procès au roi Charles. On pense bien que Cromwel & son gendre furent du nombre des juges. Jean Bradshaw, premier huissier de la chambre basse, fut président de ce tribunal.

Charles comparut quatre fois devant cette cour de justice que Cromwel animoit de son esprit. Quatre fois il fut accusé « d'avoir voulu rendre sa puissance arbitraire, contre le serment qu'il avoit fait à son sacre de gouverner selon les loix du royaume ; d'avoir cherché à faire entrer des troupes étrangères dans le royaume pour y allumer le feu de la guerre ; d'avoir résolu de rétablir le papisme, & de détruire la religion anglicane ; d'avoir donné des commissions pour faire massacrer les protestans en Irlande ; d'avoir été la principale cause du sang répandu en Angleterre depuis dix ans par les guerres civiles qu'il y avoit excitées ». Quatre fois Charles recusa le tribunal devant lequel on le contraignoit de comparoître, comme étant incompetent, & protesta qu'il étoit innocent de tous les crimes dont on le chargeoit. Quant à la compétence du tribunal, le président Bradshaw eut l'imprudence de lui répondre qu'il étoit établi par le peuple d'Angleterre, de qui il tenoit lui-même sa couronne. Du reste, quelques témoins déposèrent en présence de Charles, l'avoir vu les armes à la main contre les troupes du parlement ; & une foule de gens apostés par Cromwel, suivant le rapport de plusieurs historiens, se mirent à crier : *Il est coupable, il est coupable, qu'il meure !* La mort du roi étoit résolue. Cromwel le sacrifioit à son ambition, sous le beau prétexte de venger la liberté publique & la religion anglicane. Quelques-uns des juges, plus modérés que les autres, étoient d'avis de condamner Charles à une prison perpétuelle, comme autrefois Edouard II. & Richard II. Cromwel n'auroit pas pu achever de jouer son rôle, si, en ôtant la couronne au roi, on lui eût laissé la vie. Il opina fortement à la mort, & son avis prévalut. Le greffier lut à haute voix la sentence qui portoit que « Charles Stuart ayant été accusé, par le peuple, de tyrannie, de trahison, de meurtre, de malversation, & ayant toujours refusé de répondre à ces accusations, étoit condamné à avoir la tête tranchée ». On lui accorda un délai de trois jours, pendant lequel Charles parut d'une humeur douce & tranquille. Cette fermeté ne l'abandonna pas sur l'échafaud. Il salua civilement & sans affectation les personnes qui étoient autour de lui, pardonna à ses ennemis, exhorta la nation à rentrer dans les voies de la paix, retroussa ses cheveux sous un bonnet de nuit qu'on lui présenta, posa lui-même sa

Tome II.

tête sur le billot, & l'exécuteur, qui étoit masqué, la lui trancha d'un seul coup.

Ainsi périt ce prince infortuné, qui eut des défauts, qui fit des fautes, mais qui étoit loin de mériter ce traitement atroce. Bon ami, bon pere, bon époux, il ne lui manqua, pour être bon roi, que de mieux connoître l'étendue réelle du pouvoir que la constitution Angloise lui donnoit, & de ne pas suivre les conseils dangereux de ses favoris.

* CHARLES II, fils de Charles I, ne monta sur le trône qu'après la mort de Cromwel. Pendant tout le tems du protectorat, il promena ses malheurs dans différentes contrées de l'Europe, tour-à-tour accueilli & repoussé par les puissances qu'il intéressa en sa faveur, faisant toujours de nouveaux efforts pour remonter sur le trône de son pere, & trouvant toujours des obstacles qui sembloient l'en éloigner davantage. Enfin la mort du protecteur, & l'inhabilité de son fils Richard, incapable de porter le poids de la grandeur que son pere lui laissoit, permirent à Charles de concevoir de nouvelles espérances. Monk, général de l'armée d'Ecosse, bon citoyen & fidele sujet, entreprit de le rétablir, & y réussit. Il fit signer au prince une amnistie générale pour tous ceux qui, dans quarante jours, à compter de celui de cette publication, rentreroient sous son obéissance. Monk, avec cette déclaration, lui reconcilia tous les esprits. Charles fut rappelé de Hollande où il étoit, & fit son entrée dans Londres le 8 de juin 1659, au milieu des acclamations du peuple. Ce changement fut si précipité, qu'on ne prit pas même la précaution de régler les conditions auxquelles on recevoit le nouveau monarque : ce qui pensa replonger la nation dans les guerres civiles qu'avoit occasionnées le prétexte de la trop grande autorité affectée par le souverain. En effet, Charles II. avoit les défauts de son pere, il en avoit même davantage, sans avoir ses talens ni ses vertus. Quelques traits de sagesse & de modération signalerent le commencement de son regne : il fit publier la liberté de conscience, suspendit les loix pénales contre les non-conformistes, fonda la société royale de Londres, éleva aux dignités quelques citoyens vertueux. Mais bientôt ce monarque, livré à ses maîtresses auxquelles il prodigua tout l'argent que le parlement lui accordoit, abandonna les rênes de l'état au duc d'York son frere, qui, ayant abjuré la religion protestante, étoit suspect au parlement. Le comte de Clarendon, peut-être le seul homme vertueux qu'il y eût alors à la cour, en fut banni. Charles vendit Dunkerque à la France pour quatre millions qui furent aussi-tôt dissipés que reçus ; & plus jaloux encore que son pere de rendre son autorité absolue, il négocia un traité secret avec Louis XIV, par lequel ils devoient travailler de concert à détruire la forme du gouvernement & la religion anglicane, & introduire le catholicisme & le pouvoir arbitraire. Le roi n'eut besoin que du duc d'York pour étendre les bornes de son autorité : il trouva le moyen d'abaïsser la puissance du parlement, ou plutôt il anéantit le parlement autant qu'il le put : car ayant cassé celui qui vouloit exclure le duc d'York de la couronne, il n'en assembla plus depuis. Il fit annuler les privileges & les franchises des différentes villes du royaume. Londres lui remit ses chartres ; son exemple fut suivi par les autres, qui consentirent à n'avoir plus d'autres privileges que ceux qu'il plairoit au roi de lui accorder. L'oubli de la liberté & l'adulation furent portées à un tel point, que la société des marchands de Londres lui érigerent une statue de marbre, avec une inscription pompeuse, qui annonçoit moins la grandeur du prince, que l'avilissement des âmes. Ce prince aimable & d'un commerce aisé, fut apprivoiser les Anglois avec le goût des beaux-arts, de l'élégance & des divertissemens

Y y ij

raffinés, & par ce moyen se concilia un empire sur des esprits qu'une humeur farouche auroit révoltés. Ainsi *Charles*, sans sortir du sein de l'indolence, de la mollesse & de la plus coupable volupté, parvint presque à ce pouvoir arbitraire, dont l'ombre seule avoit tant alarmé les Anglois moins de quarante ans auparavant, qu'ils avoient éprouvé toutes les horreurs des guerres civiles pour s'y soustraire, & lui avoient enfin immolé un monarque fort au-dessus de celui sous lequel ils rampoient alors. *Charles* mourut en 1685, âgé de 55 ans, & laissa à son frere une puissance exorbitante, qui, manquant d'une base solide, devoit l'entraîner dans sa chute. Voyez JACQUES II. dans ce Supplément.

CHARLES, (*Hist. de Danemarck.*) seigneur Danois, d'une maison illustre, qui trama avec Canut, Bénédict ses freres, & Magnus, tous seigneurs comblés des bienfaits de Valdemar I, une conspiration contre ce prince. Le complot fut long-tems caché dans l'ombre du silence. Mais en 1178, les conjurés s'étant arrêtés dans un monastere de Holstein pour y passer la nuit, y tinrent conseil sur les moyens les plus sûrs d'accélérer le succès de leurs desseins; un moine les entendit, révéla tout à Valdemar. *Charles*, persuadé que le complot étoit ignoré, osa faire demander au roi une préfecture, afin de se faciliter les moyens d'attenter à sa vie. Le roi différa de lui faire un don si dangereux. Cependant il caressa les conjurés, les admit dans ses conseils, les reçut à sa table. Un jour que Bénédict mangeoit avec Valdemar, le trouble de son ame se peignit dans ses yeux, ses mots étoient entrecoupés, ses regards égarés, ses mouvemens convulsifs; il sembloit partagé entre le remords & le crime, il manioit son couteau, & sembloit craindre de le toucher, le cachoit dans son sein, le reprenoit avec furie, le rejettoit avec horreur. Valdemar, après avoir joui quelque tems du désordre de ses esprits, appella ses gardes: « Je fais, dit-il, qu'en » faisant des heureux, je n'ai fait que des ingrats. » Des hommes que j'ai comblés d'honneurs & de » biens, conspirent contre mes jours. Je ne veux pas » les nommer. Je laisse à leur conscience le soin de » les punir. Il me suffit qu'ils rougissent à leurs propres yeux ». Bénédict vit que tout étoit découvert, il se retira, alla rendre compte à ses complices de ce qui s'étoit passé, & la conspiration fut découverte.

Mais en 1179, *Charles* & Canut sortirent de leur retraite, entrèrent à main armée dans la Hallandie, espérant soulever cette province. Mais les habitans fideles à leur devoir, prirent les armes, & arrêterent leurs progrès. Il se livra un combat sanglant, Canut fut fait prisonnier & livré à Valdemar; *Charles*, après avoir fait des prodiges de valeur, percé d'un coup mortel, se traîna jusqu'à la forêt voisine. Les Hallandois le suivirent à la trace de son sang; mais ils le trouvèrent mort. (M. DE SACY.)

CHARLES I., (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il ne le fut qu'un moment. Après la mort tragique d'Ingel qui se brûla lui-même dans son palais l'an 580, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, *Charles* s'empara de la couronne. Mais Riguer, roi de Danemarck, lui envoya un cartel, le tua, & plaça Biorn son fils sur le trône. (M. DE SACY.)

CHARLES VII, surnommé *Suercherfon*, (*Hist. de Suede.*) Il étoit fils de *Suercher*, roi de Suede & de Gothie. Après la mort de ce prince, Eric le saint lui disputa la couronne. Les suffrages furent partagés. Eric entraînoit les Suédois, par le charme de ses vertus, l'éclat de ses exploits, & la douceur de son caractère. Les Goths se déclarerent pour *Charles*, qui avoit été élevé parmi eux, nourri de leur maximes, & dont le caractère altier s'accordoit mieux

avec l'humeur nationale. Eric fut couronné en Suede, & *Charles* en Gothie; cette double élection fit naître une guerre civile. On la termina par un traité peu s'en faut aussi funeste que la guerre même. On convint qu'Eric seroit roi de Suede & de Gothie, qu'après sa mort on placeroit sa double couronne sur la tête de *Charles*, qu'à celui-ci succéderoit un des descendans d'Eric, qui seroit remplacé par la postérité de *Charles*, & qu'ainsi les deux maisons occuperoient le trône tour-à-tour. C'étoit vouloir perpétuer la discorde; ce traité fut observé pendant cent ans, ou plutôt il fit pendant un siecle les malheurs de la Suede & de la Gothie. Jamais opération politique ne fut plus absurde & plus dangereuse; il falloit que l'expérience eût bien peu éclairé les hommes, & que le cœur humain leur fût bien inconnu, pour croire que des princes, esclaves de la promesse de leurs ancêtres, se céderoient ainsi le trône tour-à-tour. Eric lui-même fut le témoin & la victime des maux dont ce traité devoit être la source. *Charles* excita une révolte contre ce prince qui marcha pour la réprimer, & fut massacré par les rebelles. Ceux-ci proclamerent Magnus. *Charles* rassembla un parti, livra bataille à son concurrent qui périt dans la mêlée avec Henri Scateller, roi de Danemarck. *Charles* fut alors reconnu roi de Suede & de Gothie. Canut, fils d'Eric, qui, d'après le traité devoit lui succéder, au préjudice de sa postérité, s'enfuit prudemment en Norwege. Là il attendit que la mort de *Charles* lui laissât un trône qu'il devoit, en mourant, rendre lui-même aux descendans de son rival. *Charles* ne troubla point la retraite de cet ennemi secret. Il régna tranquillement, & fit en paix toutes les fautes politiques dont les préjugés de son siecle le rendoient capable. Les impôts qu'il levoit sur le peuple furent employés à bâtir des monasteres. Il croyoit acheter le ciel avec l'argent de ses sujets. Le pape lui envoya pour l'évêque d'Upsal, le titre d'archevêque & le pallium. Mais le saint pere mit cette faveur à un prix si haut, qu'on ne conçoit pas comment on put l'accepter, même dans un tems de barbarie. Il exigea que tous les biens des Suédois qui mourroient sans postérité, seroient dévolus à l'Eglise; & que ceux qui auroient des enfans, lui laisseroient une partie de leur héritage. Ce ne fut que sous le pontificat de Grégoire X. que la Suede cessa de payer ce tribut odieux.

Cependant Canut, dans sa retraite, s'ennuyoit de ne pas régner. *Charles* vivoit trop long-tems à son gré. L'impatience de succéder à son ennemi, lui fit rassembler quelques amis: il surprit *Charles* dans Visingsö, l'égorgea, & se fit proclamer en 1168. (M. DE SACY.)

CHARLES VIII, (*Histoire de Suede.*) Canutson, né avec de grands talens, une ambition plus grande encore, un caractère tour-à-tour souple & féroce, voulut jouer un rôle, & eut bien-tôt un parti; son élévation lui fit des envieux. Ses bienfaits lui donnerent des créatures & pas un ami; mais pourvu qu'on servit ses desseins, il ne s'informoit pas par quel motif. Lorsqu'il fut élevé à la dignité de grand maréchal de Suede, ce royaume, d'après l'union de Calmar, étoit asservi sous la domination Danoise. Engelbert s'étoit mis à la tête de ceux qui vouloient secouer le joug étranger. Il avoit pris des villes, gagné des batailles, & sa gloire bleffoit les yeux jaloux de Canutson. Le maréchal s'unit à lui pour l'écartier plus sûrement. Ils firent ensemble le siege de la citadelle de Stockholm; mais le peu d'unité qui régnoit dans leurs opérations, fit sentir à la nation la nécessité de choisir un chef. Les suffrages furent partagés entre les deux rivaux; on vit l'instant où cette élection alloit allumer une guerre nouvelle; on prit un parti plus sage, ce fut d'envoyer Engelbert vers

les frontières, tandis que le maréchal resteroit dans la capitale; ils obtinrent tous deux une puissance égale & presque absolue: Engelbert fut assassiné, le meurtrier trouva un asyle près du maréchal: celui-ci défendit même que personne osât accuser ou poursuivre le coupable: cette défense confirma les soupçons qu'on avoit déjà conçus. Erith-Pucke, partisan d'Engelbert, voulut venger sa mort en attendant aux jours du maréchal, c'étoit punir un crime par un autre; mais malgré les efforts de son ennemi, Canutson s'empara du gouvernement, & se vit en 1436 maître de la plus grande partie de la Suede. Erith-Pucke n'eut plus d'autres partisans que quelques habitans de la campagne, gens grossiers, moins soldats que brigands, & dont la bravoure n'étoit qu'un accès passager; il fit quelque tems la guerre à leur tête, se vit enfin abandonné, fut pris & décapité. Dès lors le despotisme de Canutson ne rencontra plus d'obstacles, & tant que le foible Eric X, vain fantôme de roi, en porta le nom, Canutson le fut en effet; mais en 1439, Christophe III fut appelé au trône du Danemarck, la Suede lui offrit la couronne, & il s'empara de celle de Norvege (Voyez CHRISTOPHE III. Suppl.). Sa haute fortune, ses grandes qualités, la force de son parti, subjuguèrent Canutson; il fut contraint de fléchir devant l'idole des trois nations, & d'accompagner le roi dans son entrée triomphante à Stockholm. On lui laissa ses richesses, on lui donna des domaines très-vastes, mais sujets à la foi & hommage, foible dédommagement pour la perte du rang suprême auquel il aspirait: il s'étoit long-tems opposé à l'élection de Christophe; celui-ci pouvoit le traiter comme il avoit traité lui-même les deux victimes de sa haine, Engelbert & Erith-Pucke; mais Canutson n'étoit qu'ambitieux & Christophe étoit grand: ce prince lui pardonna, & mourut en 1448.

Canutson qui pendant dix ans étoit resté dans la Suede, confondu dans la foule & presque oublié, reparut alors sur la scene. Sa qualité de gouverneur de Finlande lui attachoit cette province; son titre de maréchal lui répondoit de la fidélité des troupes; ses vastes domaines lui donnoient une armée de vassaux; & ses richesses versées à propos sur le peuple, lui promettoient un grand nombre de suffrages. Avec des moyens si puissans, il eut bientôt effacé ce foible respect que la nation conservoit pour l'union de Calmar: elle commençoit à s'apercevoir que tout le fruit de cette grande opération politique avoit été pour le Danemarck, & que la Suede & la Norvege n'en avoient ressenti que les défavantages. Canutson les grossissoit encore aux yeux des Suédois; il leur fit voir que l'intérêt & la gloire de la nation exigeoient qu'elle n'obéît qu'à un maître né au milieu d'elle, qui fût citoyen sur le trône, & qui veillât de ses propres yeux au salut de sa patrie. Le maréchal avoit proposé cette élection, & lui-même fut élu malgré les intrigues de deux concurrens. Les Danois avoient traversé ses desseins de tout leur pouvoir, & le ressentiment de Charles ne manqua point de prétextes pour les punir. Eric X, qui malheureux par sa faute, n'avoit pas même la consolation d'accuser de ses disgrâces la fortune & les hommes, s'étoit retiré dans l'île de Gothland avec les trésors qu'il avoit amassés, & dont la Suede accablée d'impôts sous son regne pouvoit réclamer une partie; Charles envoya deux généraux, Magnus Gréen & Birger Trolle pour s'emparer de cette île; il disoit qu'elle étoit un démembrement de la couronne de Suede, & qu'ayant fait serment de réunir à son domaine toutes les terres aliénées, il se rendroit indigne du choix de la nation, s'il différoit à soumettre cette contrée. Les deux généraux commirent des ravages affreux: c'étoit à qui laisseroit des traces

plus durables de sa fureur. Ils assiégèrent Eric dans Wisby, la ville fut emportée d'assaut; le roi détrôné se défendit dans la citadelle, mais voyant ses soldats découragés, l'étant lui-même plus qu'eux, il demanda une treve & l'obtint. Ce délai donna aux Danois le tems de descendre dans l'île & de se jeter dans la citadelle; Christiern I parut en personne, & chassa les Suédois.

Charles fut bientôt consolé de la défaite de ses troupes; il se montra dans la Norvege, déchirée par deux factions; comme il avoit besoin d'un grand nombre de suffrages, le parti du peuple fut celui qu'il adopta; & malgré les efforts de la noblesse, il fut proclamé roi.

Cette nouvelle excita de grands murmures en Danemarck; Christiern I prétendit que le couronnement de Charles étoit un larcin qu'on lui avoit fait; il essaya même de soulever les Suédois contre Charles & de lui ôter deux royaumes à la fois. Ce prince se hâta de détourner l'orage dont il étoit menacé: ses députés conclurent la paix à Helmstad; elle fut bientôt troublée par des hostilités réciproques. Les ambassadeurs Suédois avoient promis à Christiern de lui faire restituer la Norvege; Charles frémit à cette proposition, désavoua la démarche de ses députés, & résolut de les en punir; ceux-ci passèrent en Danemarck. Christiern n'étoit que trop porté par lui-même à épouser leur querelle; l'affront dont ils vouloient tirer vengeance, n'étoit que le châtement du zèle qu'ils avoient montré pour ses intérêts. On fit des armemens considérables en Danemarck & en Suede; les deux nations ne songerent qu'à attaquer, aucune des deux ne s'occupa du soin de se défendre; & tandis que les Danois dévastoyent les côtes de Suede, Charles à la tête d'une armée portoit le fer & le feu jusqu'au fond de la Scanie, brûloit Helsinbourg & Landskroon, égorgoit les Scaniens jusqu'aux pieds des autels, échouoit enfin devant la ville de Lunden, défendue par le brave archevêque Tychon, qui parut sur les murs à la tête de sa garnison: Charles se retira ou plutôt s'enfuit.

Il trouva les Danois maîtres de la mer, bloquant le port de Stockholm, & déjà prêts à faire leur descente; il la prévint, sauva sa capitale, & força les Danois à rentrer dans leurs ports: enflé de ce succès il pénétra dans Westrogothie, la soumit, & revint triomphant; mais il trouva à son retour des ennemis plus difficiles à vaincre que toutes les forces du nord; c'étoient les évêques ligués contre lui. Il recevoit peu de prélats à sa cour, les consultoit peu sur les opérations militaires & politiques; il vouloit les contraindre à demeurer dans leurs diocèses. Ce n'étoient point encore là tous ses crimes, il en avoit commis un plus grand, en défendant aux peres de famille de priver leurs enfans de leur succession pour la donner aux églises. Il fut déclaré hérétique, coupable de leze-majesté divine; tous les vassaux de l'église se souleverent au premier signal, les prélats payerent leurs soldats avec des indulgences, & Jean Salstat, archevêque d'Upsal, se mit à la tête des rebelles. Telle fut l'époque de la décadence de Charles; Wibourg fut pris, la Finlande fut conquise presque toute entière: la Gothie orientale lui restoit encore, il y rassembla ses troupes, marcha à grandes journées pour surprendre l'archevêque, fut surpris lui-même, fortit de la mêlée couvert de sang, s'enfuit à Stockholm, y fut assiégé, demanda lâchement pardon à l'archevêque, essaya un refus aussi humiliant que sa priere, s'échappa sur une barque, & alla chercher un asyle à Dantzick, où il resta caché pendant sept ans, attendant qu'une nouvelle révolution le replaçât sur le trône.

Enfin, en 1464, Christiern ayant osé déplaire à quelques évêques, le roi fugitif reparut, n'eut

d'abord qu'une faction, & peu-à-peu rassembla une armée : il livra bataille à l'archevêque, la perdit, & perdit avec elle sa couronne & le fruit de tant de travaux. Le prélat le força de déclarer qu'il renonçoit au trône, & le relegua dans un château qu'il lui laissa par pitié.

Peu d'années après l'archevêque mourut, *Charles* fut rappelé, & remonta une troisième fois sur le trône ; il y chancela le reste de sa vie. Toujours en guerre avec *Christiern*, souvent vaincu, menacé par des factions sans cesse renaissantes, en butte aux outrages du clergé, peu respecté de ses sujets, perdant chaque jour ce qu'il avoit gagné la veille : il mourut en 1470, & désigna pour son successeur *Stréen-ture*, à qui il conseilla de ne prendre que le titre d'administrateur pour ne pas effaroucher l'orgueil du clergé & de la noblesse.

Il est triste de contempler le tableau de tant de disgrâces, sans pouvoir plaindre celui qui en est la victime. *Charles Canutson* paroît les avoir méritées par les cruautés qu'il exerça dans les provinces où il fit la guerre, par la barbarie avec laquelle il traita ses ennemis, & sur-tout par la bassesse avec laquelle il demanda pardon à un évêque, son sujet, qui fut aussi impitoyable que lui-même. (*M. DE SACY.*)

CHARLES IX, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. *Sigismund*, roi de Pologne, après la mort de *Jean III*, son pere ; roi de Suede, fut appelé par les états du royaume pour lui succéder : instruit aveugle des desseins de la cour de Rome, il voulut rétablir la religion Catholique dans cette partie du nord, & fut la victime de son zèle. *Charles*, duc de *Sudermanie*, son oncle, avoit par degrés envahi toute l'autorité pendant le regne de *Jean III*, son frere, il n'en avoit point abusé ; à peine *Jean* eut-il fermé les yeux, qu'il fit reconnoître *Sigismund*, l'invita à venir occuper le trône qu'il lui étoit destiné, & lui promit d'en être le plus ferme appui. Par cette modération politique qui fascina tous les yeux, & jetta dans l'avenir les fondemens de la haute fortune à laquelle il aspiroit. Ce fut en 1592 que *Sigismund* parut en Suede ; mais ce ne fut qu'en 1594 qu'il fut couronné à *Upsal*.

Il avoit amené de Pologne des hommes clairvoyans & profonds dans l'art des intrigues, qui pénétrèrent tous les desseins de *Charles* ; ils ne manquèrent pas de le peindre au roi comme le plus dangereux de ses ennemis, & lui prédirent que ce prince ambitieux seroit cause d'une grande révolution ; mais *Sigismund* forcé de retourner en Pologne, craignit que, s'il confioit la régence à d'autres mains qu'à celles de son oncle, ce prince n'allumât une guerre civile, plus cruelle que tous les maux dont on le menaçoit. Il le déclara donc régent du royaume, & partit, après avoir fait d'inutiles efforts pour rétablir en Suede la religion Catholique & l'empire de la cour de Rome. Cette tentative avoit indisposé les esprits, *Charles* fut en profiter pour affermir sa puissance. Les états s'assemblerent à *Suderkoping*, en 1595, & déclarerent que *Charles* tenoit moins la régence de l'autorité du roi que du vœu de la nation ; qu'elle étoit inamovible dans ses mains, & que *Sigismund* lui-même ne pourroit la lui ôter.

Charles joua le héros, il s'opposa à cette résolution, bien sûr de ne pas la changer ; abdiqua la régence, pour qu'on la lui offrît une seconde fois, l'accepta ; & en montant au faite de la grandeur, parut céder malgré lui-même aux instances de la nation. *Sigismund* ne fut pas moins irrité de la conduite des Suédois, que de celle de son oncle ; mais ce prince, mauvais politique, aliéna, par une sévérité déplacée, les esprits qu'il devoit ramener par la douceur. Il donna le gouvernement du château de *Stockholm* à un seigneur catholique ; *Charles* le dé-

posa ; & cet acte d'autorité lui gagna tous les coeurs. La nation ne jettoit plus sur lui les yeux inquiets dont on suit un régent dans ses opérations, mais les regards respectueux dont on contemple un souverain adoré. Elle célébra par des fêtes publiques, la naissance de *Gustave-Adolphe*, fruit du mariage de *Charles* avec *Christine*, fille d'*Adolphe*, duc de *Holstein*. Il assembla les états à *Suderkoping* ; ce fut là qu'il porta le dernier coup à la religion Catholique, expirante en Suede, & à l'autorité de *Sigismund* déjà chancelante. La confession d'*Ausbourg* fut généralement adoptée : on convint qu'à l'avenir aucune ordonnance de *Sigismund* ne seroit publiée que du consentement du duc & du sénat ; ainsi toute l'autorité étoit partagée entre ce prince & les magistrats. Les bornes de ce partage éleverent bientôt de grandes discussions : *Sigismund* qui n'ignoroit plus les desseins ambitieux de son oncle, lui ôta la régence & la rendit au sénat, mais *Charles* avoit un parti puissant, il se fit déclarer gouverneur par l'assemblée d'*Arboga*, & leva une armée. On en alloit venir aux mains, une négociation rallentit la guerre & ne l'éteignit pas. Le traité par lequel la régence fut remise entre les mains de *Charles*, en retardant la perte de *Sigismund*, ne fit que la rendre plus sûre. Le duc cherchoit un prétexte pour ne pas mettre bas les armes, afin d'être prêt à tout événement ; au lieu de licentier son armée, il la conduisit en *Finlande*, elle y commit de grands ravages, pour punir cette province de quelques légers murmures que sa politique traitoit de révolte. Mais parmi le tumulte des armes, *Charles* n'abandonnoit point le fil de ses intrigues ; il avoit à *Stockholm* des amis pleins de zèle qui, dans une assemblée des états, tenue en 1600, firent déclarer *Sigismund* & *Ladislas*, son fils, déchus de leurs droits à la couronne de Suede. Tandis qu'on déposoit son neveu, *Charles* parcourait l'*Estonie* en conquérant, & pénétrait jusqu'au fond de la *Livonie*. Il en sortit pour se rendre à *Norkoping*, où il avoit convoqué une assemblée des états ; il y parut avec un front modeste & même ennuyé des grandeurs : il dit qu'il étoit tems que la Suede se donnât un maître ; que pour lui, après avoir porté pendant tant d'années le fardeau du gouvernement, il étoit quitte envers sa patrie ; qu'il vouloit à son tour rentrer dans la foule des citoyens & vivre leur égal, heureux & inconnu. Ainsi parloit le plus ambitieux des hommes ; les états furent une seconde fois trompés par cette feinte modestie, ils offrirent la couronne à *Jean*, frere de *Sigismund*. *Charles* trompé à son tour dans son attente, craignit d'avoir joué son rôle avec trop de vérité. Mais *Jean*, prince sans ambition comme sans talens, crut que s'il montoit sur le trône, il ne seroit que se préparer une chute célèbre, il conseilla donc aux états d'y placer le duc *Charles*, & ce prince fut élu. Il commença son regne sous de malheureux auspices ; ses troupes essuyèrent de grands échecs en *Livonie*, il eut lui-même la honte de lever le siege de *Wissenstein* : de nouvelles tentatives ne furent pas couronnées par de plus heureux succès. *Sigismund* qui cherchoit moins à régner sur les Suédois, qu'à les punir de l'avoir détrôné, engagea la *Russie* dans ses intérêts, & réveilla la haine des *Danois*, assoupie depuis quelques années. *Charles* demanda des troupes pour faire tête à tant d'ennemis ; les états plus touchés de l'épuisement où se trouvoit la Suede que des guerres dont elle étoit menacée, lui refuserent une nouvelle armée. On eut lieu d'observer que la modération dont *Charles* avoit fait parade jusqu'alors ne lui étoit point naturelle, il s'abandonna à un transport de colere si violent, qu'on craignit pour ses jours ; un embarras dans la langue & de fréquens écarts d'esprit, furent les suites de ce délire. Tout sembloit avoir conjuré la

perte de *Charles* & de la Suede ; Jacques de la Gardie, général des troupes, fut battu à Clusin par les Polonois, & trahi par les Moscovites ses alliés.

Le Danemarck qui attendoit pour se déclarer que la fortune des armes se décidât, mit une armée sur pied dès qu'il crut *Charles* à demi vaincu, & par la foiblesse de son esprit & par les Polonois unis aux Russes. *Christiern* remporta d'abord de grands avantages, prit quelques places, ravagea les côtes, & tailla en pieces plusieurs partis. Enfin *Gustave Adolphe* parut sur la scene ; né avec des talens précoces, cultivés avec ardeur, il donnoit des conseils aux vieux capitaines, dans l'âge où c'est un mérite assez rare de savoir les écouter. Il avoit dix-huit ans, ses graces, son courage, son éloquence, enfin ce je ne fais quoi qui charme les soldats, les enflammerent du plus noble enthousiasme ; ils coururent de conquêtes en conquêtes, celle de Calmar leur fut cependant disputée : ce fut dans les grands périls qu'on connut les grandes ressources du génie de *Gustave*. *Charles* jaloux de la gloire de son fils, voulut paroître aussi à la tête de ses armées, mais ce n'étoit plus qu'un fantôme de roi ; il ne se montra que pour être éclipsé par un jeune prince qui devoit être la terreur & la gloire du nord : il revint à Nykoping où il mourut, le 30 Octobre 1611, âgé de soixante-un ans.

Charles de Sudermanie ne fut, ni un homme médiocre, ni un grand homme : plus intrigant que négociateur, il fit de grandes choses avec des moyens obscurs. Bon capitaine, mais rarement heureux, il sembloit n'aspirer qu'à des succès légers, mais importants, & craindre de hasarder dans des expéditions décisives tout le fruit de ses travaux. Il se défit de la fortune, des hommes & de lui-même : il trompa & fut trompé plus d'une fois ; tel est le jour sous lequel on doit l'envisager jusqu'à l'instant où un accès de colere égara sa raison, qu'il ne recouvra jamais entièrement. (M. DE SACY.)

CHARLES GUSTAVE, ou CHARLES X, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il descendoit, par Jean Casimir son pere, de la maison des comtes palatins du Rhin ; & Catherine sa mere étoit fille de Charles IX, roi de Suede. *Christine*, résolue d'abdiquer la couronne, fit désigner *Charles* pour son successeur, & lui remit le sceptre en 1654. La Suede avoit cru d'abord que *Christine* ne plaçoit son cousin sur le trône, que pour le rendre digne d'elle, & l'épouser ensuite. Mais le départ de cette princesse fit évanouir cette espérance. *Charles* étoit né avec un penchant décidé pour la guerre. Depuis long-tems la Suede jouissoit d'une profonde paix. *Charles*, dans une assemblée d'états généraux, représenta que cette inaction des troupes énervoit leur courage, & que la réputation des armes Suédoises perdoit insensiblement son éclat. La nation adopta volontiers ce systême : on résolut d'abord de faire la guerre ; on délibéra ensuite pour savoir à qui on la feroit. Le choix fatal tomba sur la Pologne ; on réveilla une vieille querelle déjà oubliée. Le roi Casimir fit éclater son ressentiment, en protestant contre l'élection de *Charles Gustave*. On lui répondit que trente mille témoins lui prouveroient bientôt que ce prince avoit été légitimement proclamé. Ainsi Casimir, qui étoit déjà aux prises avec les Moscovites, eut un ennemi de plus à combattre.

Le général Wittemberg entra dans la Pologne, dissipa sans coup férir l'armée de la République, & reçut, au nom du roi de Suede, le serment des vavodes de Posnanie & de Calitz. *Charles* parut bientôt lui-même, courut de conquêtes en conquêtes, joignit son armée à celle de Wittemberg, & marcha contre Casimir. Les Suédois étoient déjà près de Colo. La Warta étoit la seule barriere qui les séparât de l'armée Polonoise. Un ambassadeur vint de la

part de Casimir demander la paix à *Charles* ; il fit une longue harangue. Mais il n'obtint pour toute réponse que ces mots : « Nous nous verrons bientôt » de si près, Casimir & moi, que nous pourrons négocier de vive voix ». *Charles* continua sa marche triomphante, fut reçu dans Warsovie, soumit les principales villes, disposa des gouvernemens en faveur de ses officiers. Casimir fuyoit sans oser accepter ni rendre le combat, n'employant pour suspendre la course de son ennemi que de fréquentes ambassades, qu'il ne daignoit pas écouter. Il osa cependant attendre les Suédois près de Czarnowa : il fut vaincu, perdit mille soldats, abandonna son bagage, disparut, fut poursuivi, reçut un autre échec sur les bords de la Donacia, & laissa les Suédois assiéger Cracovie. La ville se rendit après une défense assez glorieuse. Casimir, qui n'avoit point perdu l'espoir de fléchir son ennemi, lui députa Bronkoviski. A toutes les propositions que lui fit cet envoyé, *Charles* répondit froidement : « Je ne négocie qu'en » un séjour fixe. Le succès de mes armes ne me » permet pas de m'arrêter. Si votre maître veut que » je donne une plus longue audience à ses ambassadeurs, il faut qu'il m'en envoie un qui réside toujours dans mon armée ». Tout se soumit : les soldats de Casimir abandonnerent ce malheureux prince, & vinrent se ranger sous les enseignes Suédoises : toute la noblesse imita cet exemple. On parla même de déposer Casimir, & de placer sa couronne sur la tête de *Charles*. Mais ce prince n'avoit pas besoin du titre de roi ; il n'eût rien ajouté à sa puissance : *Charles* donnoit des loix à la Pologne, & régnoit sur cette république avec plus d'empire qu'aucun de ses princes n'avoit fait jusqu'alors.

Le bonheur de *Charles* lui fit bientôt des ennemis. Le pape trembloit que les Polonois n'adoptassent la religion du vainqueur. L'empereur craignoit le voisinage de ce conquérant. La Hollande qui le voyoit tourner ses vues vers la Prusse & Dantzick, étoit alarmée pour son commerce avec cette ville : en effet, *Charles* étoit entré en Prusse. La même fortune y accompagnoit ses armes : mais son absence fit en Pologne une révolution plus rapide, que ses succès ne l'avoient été. Casimir reparut, & reconquit tous les cœurs. *Charles* revint en Pologne, gagna une bataille près de Colomby, & s'avança jusqu'à Jaroslaw, où son armée se remit des fatigues d'une marche pénible. Sans cesse harcelée par les Polonois, affoiblie par la désertion, prête à périr de faim, resserrée entre la Vistule & la Sarre, menacée d'un côté par les Polonois, de l'autre par les Lithuaniens, sa perte paroissoit inévitable. Le courage de *Charles* ne fut point ébranlé. Il força le passage de la Sarre, tailla en pieces les Lithuaniens, courut à Warsovie, laissa Jean Adolphe son frere en Pologne, revint en Prusse, ravagea les environs de Dantzick ; il alloit se rendre maître de cette ville, lorsqu'on vit paroître une flotte puissante, que les Hollandois envoyoit pour négocier, disoient-ils, avec la Suede, en faveur de Dantzick. Une ambassade si redoutable étoit sûre d'obtenir audience. *Charles* consentit à un traité de paix, & se fortifia par l'alliance de l'électeur de Brandebourg. Ces deux princes s'avancerent vers Warsovie ; ils rencontrèrent les Polonois, unis aux Tartares, campés avantageusement sur les bords de la Vistule : on en vint aux mains ; on fit de part & d'autre de beaux exploits & de grandes pertes ; mais la victoire demeura indécise ; le combat recommença le lendemain avec plus d'acharnement ; on changea de position : chacun chercha à surprendre son ennemi : *Charles* à séparer les Polonois des Tartares, & ceux-ci à séparer *Charles* de l'électeur. La nuit suspendit encore le combat, & les deux partis demeurèrent dans leur camp. Ce ne fut que le

troisième jour que la victoire, si long-tems disputée, se décida en faveur des Suédois. La déroute des Polonois & des Tartares fut entière : aucun d'eux n'eût échappé à la poursuite de *Gustave*, si ce prince ne s'étoit pas vu abandonné par l'électeur. Le roi, pour retenir dans son parti cet allié foible & toujours chancelant, fut contraint de lui céder la Prusse Ducale. Il eut bientôt un ami plus puissant dans *George Ragotzi*, prince de Transilvanie, à qui il abandonna la plupart des provinces de Pologne, à condition que ce prince, qui se flattoit de monter un jour sur le trône, céderoit à la Suede toutes les provinces maritimes. *Charles* alloit & venoit sans cesse de Pologne en Prusse, cherchant par-tout des occasions de signaler son courage, & ne trouvant plus d'ennemis à combattre.

Mais bientôt le conquérant de tant d'états fut contraint de songer à la défense des siens. La république de Hollande avoit pressenti que le projet de *Charles* étoit de l'exclure du commerce de la mer Baltique. Elle avoit, par une politique adroite, animé contre lui le roi de Danemarck, qui partageoit avec la Suede l'empire de cette mer. La guerre fut déclarée en 1657 : *Charles* entra dans le Holstein ; *Wrangel* pénétra dans le duché de Brême ; & tout fut subjugué. *Fredericlude*, place importante & bien défendue, fut emportée d'assaut : une victoire navale donna aux armes de *Charles* un éclat qui leur avoit manqué jusqu'alors : ce prince descendit dans l'île de Fuhnen, y massacra six mille ennemis, passa sur la glace dans l'île de Langeland, conquit de même celle de Laland, & parut enfin sur les côtes de Zéelande. Le roi de Danemarck trembla pour la capitale de ses états. Il céda au roi de Suede la Schoone, les provinces de Halland & de Bleking, *Lyster* & *Huven*, l'île de Bornholm, *Balms* & *Drontheim* en Norwege. *Charles*, content de ces conditions, signa ce traité conclu à Roschild. Il eut une entrevue avec le roi de Danemarck : les deux princes se comblèrent de caresses, qui ne tromperent ni eux-mêmes ni leurs courtisans.

Il étoit tems qu'il fit sa paix avec le Danemarck. L'empereur méditoit une ligue avec la Pologne, & l'électeur de Brandebourg paroissoit disposé à y entrer. Le roi de Danemarck fomentoit cette haine générale, résolu de prendre les armes, dès que la ligue éclateroit. *Charles* soupçonna ses projets, & le prévint. Il fit en 1658 une irruption dans le Danemarck. Les habitans de Copenhague se reposoient sur la foi du traité. Malgré la surprise dont ils furent frappés à la vue de l'armée Suédoise, ils firent la plus vigoureuse résistance, soutinrent tous les assauts avec une fermeté inébranlable, & donnerent aux Hollandois, leurs alliés, le tems d'envoyer une flotte puissante à leur secours. Elle parut en effet dans le détroit du Zund, passa à travers le feu des vaisseaux Suédois, & jeta du secours dans la ville assiégée. *Charles*, occupé du succès de cette entreprise, ne négligeoit pas les grands mouvemens qui l'appelloient ailleurs. Il envoya des troupes pour chasser les Polonois, déjà maîtres de la Livonie, fit enlever le duc de Courlande, qui observoit mal la neutralité qu'il avoit promise ; soumit Langeland, Mone, *Falster*, *Nascou*. Mais la fortune qui l'avoit si bien servi dans toutes ses entreprises, se démentit tout d'un coup. L'Angleterre se ligua avec la Hollande contre la Suede : les généraux Suédois essuyèrent de violens échecs sur les frontières de la Pologne : toute une armée fut taillée en pieces dans l'île de Fuhnen, *Charles* rentra en Suede, pour réparer tant de pertes, & prévenir les coups dont il étoit menacé. Mais il y fut attaqué d'une fièvre épidémique. Il brava la mort dans le lit, comme il avoit fait dans les combats : ce qui prouve que son courage étoit réfléchi ;

il dicta son testament, le signa d'une main ferme, & mourut le 23 février 1660, dans sa trente-huitième année.

Charles Gustave étoit né avec les plus heureuses dispositions. Il avoit étudié, dans ses voyages, les mœurs des nations, & les intérêts des puissances. Dès son enfance, son maintien étoit si noble, que son pere lui-même ne lui parloit qu'avec respect. Il étoit généreux, familier avec ses soldats, ennemi des plaisirs. Mais tant de hautes qualités qui devoient faire le bonheur de la Suede, ne firent que la gloire de ce royaume, & le malheur des contrées voisines. Il eut toujours les armes à la main. Ce fut un conquérant, & non pas un roi. *Leonard Tortenfon* avoit été son maître dans l'art de la guerre. Il avoit voulu passer par tous les grades, afin d'en connoître les devoirs & les détails. Dès qu'il fut monté sur le trône, le prêtre qui l'avoit baptisé se rappella, qu'en lui jetant l'eau sur la tête, il avoit vu une flamme toute céleste envelopper la tête de cet enfant ; présage infailible, disoit-il de sa grandeur future. Il le soutint sans pudeur, & ne fut pas contredit, sur-tout à la cour. (*M. DE SACY.*)

CHARLES XI, (*Hist. de Suede.*) succéda à *Charles Gustave*, son pere ; il n'avoit pas encore atteint l'âge de régner par lui-même ; les régens lui donnerent plutôt l'éducation d'un soldat que celle d'un roi ; on lui apprenoit l'art de dompter les chevaux, mais on lui laissoit ignorer celui de gouverner les hommes & de se gouverner lui-même. La nation fit un crime aux régens de cette négligence politique : leur but, en occupant le jeune prince des exercices qui lui plaisoient, étoit de l'écarter des affaires & de perpétuer même au-delà de sa majorité le besoin que l'état avoit d'eux ; ils lui inspirèrent pour le sénat, dont les yeux jaloux éclairoient leur conduite de trop près, une aversion qu'il conserva toute sa vie ; ils peignirent ces magistrats comme des ennemis du bien public, qui, sous prétexte de tenir la balance égale entre la nation & le roi, ne cherchoient qu'à s'agrandir aux dépens du roi & de la nation.

Malgré les efforts de ses courtisans & de ses maîtres, *Charles* développa les talens que la nature lui avoit donnés, prit en main les rênes du gouvernement, se forma un nouveau conseil, & choisit pour guide, dans ses opérations politiques, *Lindenschild*, Suédois, qui avoit lu l'histoire & réfléchi sur les intérêts de l'Europe. Ce mérite devenu vulgaire, & qu'on estime à peine dans les sociétés, attiroit alors l'attention des monarques. La Suede, qui pendant tant de siècles avoit eu peu d'influence sur le reste de l'Europe, commençoit à y jouer un rôle important ; *Christine* en avoit été l'arbitre au fameux traité de Munster ; la paix de Breda, signée entre la Hollande & l'Angleterre, étoit l'ouvrage de la régence. Le traité de la triple alliance entre ces deux puissances & la Suede, mettoit les Pays-Bas à l'abri des irruptions des François ; mais *Charles XI* changea d'alliés en changeant d'intérêt ; il conclut en 1661, avec le roi de France, un traité qui tendoit à maintenir celui de Munster. Ce changement fit naître des divisions dans le sénat ; on craignoit que le roi, par cette rupture avec l'Angleterre & la Hollande, ne voulût satisfaire le goût qu'on lui avoit inspiré pour la guerre ; mais on fut détrompé, lorsqu'on le vit offrir sa médiation pour terminer les longs différends de la France & de la Hollande. La paix conclue avec la Pologne, par le traité d'Oliva, avec le Danemarck par celui de Copenhague, avec la Moscovie par celui de Sardis, acheva de dissiper les alarmes que des esprits inquiets ne cessoient de répandre parmi le peuple.

A travers ces opérations, il étoit aisé d'entrevoir que *Charles* préféroit l'alliance de Louis XIV à celle de

de tous les autres monarques de l'Europe ; il avoit renoncé à celle de l'empereur qui, par une violence aussi contraire à ses propres intérêts qu'à ceux de l'humanité, avoit troublé les conférences de Cologne, où les ministres de Suede travailloient à établir une paix durable entre la France & la Hollande. L'attachement du roi pour l'électeur de Brandebourg, ne dura que jusqu'à l'instant où ce prince se liguait avec les ennemis de la France. *Charles* fit, en 1672, une irruption subite dans ses états ; son armée franchit le passage de *Lockeutz*, se répandit dans le Brandebourg, fit peu de ravage & beaucoup de conquêtes, prit toutes les places fortifiées, respecta les campagnes, & soumit tout sans rien détruire ; tel étoit l'effet de la discipline qui régnoit dans les troupes Suédoises, & qui les rendoit aussi respectables que terribles.

Mais la maladie du général *Wrangel* laissa le commandement à des généraux subalternes, qui tous ennemis les uns des autres, étoient plus occupés à traverser leurs opérations réciproques, qu'à s'opposer à celles des ennemis. Avec de braves soldats, une bonne artillerie, une situation avantageuse, l'armée Suédoise, à qui il manquoit un chef, perdit une bataille contre l'électeur de Brandebourg ; cette défaite fut le signal d'une confédération générale contre la Suede ; la Hollande faisoit secrètement des préparatifs contre elle, les flottes Danoises bloquoient déjà les ports, & la diète de Ratisbonne sonnant l'alarme avec plus d'éclat encore, déclaroit *Charles XI* ennemi de l'empire. Les villes de *Lunebourg* & de *Munster* se joignirent à tant d'ennemis ; & si la mort n'eût enlevé le czar, implacable ennemi des Suédois, *Charles XI* avoit sur les bras une puissance plus redoutable elle seule que toutes celles qui le menaçoient.

Le petit duché de *Brême* étoit la proie que tant de princes se disputoient : l'évêque de *Munster* qui avoit aussi ses prétentions, se mit de la partie ; son but étoit, disoit-il, de rétablir la religion catholique dans ce duché, & il y envoya une armée de vingt mille missionnaires, armés de toutes pièces, qui traînoient avec eux une belle artillerie pour réfuter les docteurs protestans ; ils firent des conquêtes : elles leur furent bientôt enlevées par les troupes Danoises qui vouloient se conserver dans le duché de *Brême* un passage pour entrer dans celui d'*Oldembourg*.

Mais elles ne purent empêcher la jonction des Brandebourgeois & des Danois, dans la *Poméranie* ; la conquête de cette province ne leur coûta qu'une campagne. A tant d'infortunes successives, à tant d'ennemis conjurés contre lui, *Charles XI* ne pouvoit opposer que son courage, les forces de la Suede, & l'amitié peu active du duc de *Holstein Gottorp*, & de l'électeur de *Bavière*, ses alliés. La perte de l'île de *Gotland* & de deux batailles navales dans la mer Baltique, l'ardeur infatigable du célèbre *Trömp* qui livroit des combats, faisoit des sièges, & qu'on voyoit sur mer & sur terre presqu'au même instant, & sur-tout l'approche du roi de *Danemarck*, qui paroissoit toujours à la tête de ses troupes, firent sentir au jeune *Charles* la nécessité de commander son armée en personne. Jusques-là les divisions du sénat l'avoient retenu au sein de ses états ; il craignoit de les abandonner à des guerres intestines, tandis qu'il alloit soutenir une guerre étrangère ; mais après avoir assoupé ces troubles par une sage fermeté, il se montra enfin sur ses frontières les armes à la main ; la fortune des armes changea aussi-tôt ; trois mille Danois commandés par *Duncamp*, furent taillés en pièces près de *Hemlstat* ; enfin les deux armées en vinrent aux mains entre la rivière de l'*Oder* & les murs de *Lunden*, le 14 décembre 1676 ; *Charles XI* commanda

en général, combattit en soldat, & montra par-tout une présence d'esprit plus étonnante que son courage : on vit dans cette journée ce que peut sur les troupes la présence des rois ; *Charles XI*, vainqueur où il étoit, fut vaincu où il n'étoit pas ; & *Christiern* triompha à l'aile de l'armée qu'il conduisoit, & fut spectateur de la déroute de celle qu'il ne conduisoit point. Pour juger de l'habileté des deux rois & de la valeur de leurs troupes, il eût fallu que *Christiern* & *Charles*, placés au centre de leurs armées, se fussent rencontrés. Le combat se rétablit vers la fin du jour, & la nuit sépara les combattans ; les deux armées jetterent des cris de victoire ; toutes deux avoient fait de grandes pertes & remporté de grands avantages : les historiens des deux nations donnent chacun l'honneur de cette journée à leurs compatriotes, nouvelle preuve de ce principe, que pour écrire l'histoire, il faudroit, s'il se peut, n'être d'aucun parti ni d'aucun pays. La perte de deux batailles navales fit chanceler la fortune de *Charles XI*, mais elle se releva par la victoire de *Landscroon* ; les deux rois y firent encore des prodiges de bravoure & de génie : *Charles* commandoit la droite de son armée ; il se précipita sur la gauche des Danois, la mit en déroute, prit son canon, vola à sa gauche qui commençoit à plier, rétablit le combat, enfonça la droite des Danois, les poussa l'épée dans les reins, & demeura maître du champ de bataille, après avoir fait treize charges à la tête d'un escadron, tué beaucoup d'ennemis de sa main, & reçu plusieurs coups dans ses armes : le bruit de cette victoire se répandit dans le Nord, encouragea les Suédois en *Scanie*, où ils emportèrent *Christianstat*, & porta la terreur jusques dans la *Norvege*, où les Danois, malgré la supériorité du nombre, essuyèrent des échecs considérables.

C'étoit pour les intérêts de la France que *Charles XI* s'étoit engagé dans une guerre si ruineuse ; & *Louis XIV* eût été inexcutable de n'avoir pas secouru son allié, si tout le reste de l'Europe conjuré contre lui, ne l'avoit pas empêché de faire passer des troupes en Suede. Déjà la Hollande avoit fait sa paix avec lui ; il négocioit avec l'empereur, mais il juroit de n'accepter aucun traité qui n'assurât à *Charles XI* les possessions que celui de *Munster* lui assuroit dans l'empire. Loin de donner dans le piège que la politique de l'électeur de Brandebourg & du roi de *Danemarck* lui tendit pour le détacher des intérêts de la Suede, il leur déclara que dans six mois, s'ils n'avoient pas restitué à *Charles* tout ce qu'ils lui avoient enlevé, il joindroit ses forces à celles de ce prince. Enfin, le traité de *Saint-Germain*, calqué sur le plan de celui de *Westphalie*, rétablit le calme dans le Nord, comme dans le reste de l'Europe, en 1679. Il fut encore mieux affermi par le mariage de *Charles* avec *Ulrique Eléonor*, princesse de *Danemarck*. Après une guerre si dispendieuse, après avoir vu les armées délabrées, des villes démantelées, des flottes, ou englouties dans la mer, ou prises par les ennemis, les finances dissipées passer dans les mains de l'étranger avide, la paix étoit plutôt un moindre mal, qu'un bien réel ; il fallut lever des impôts considérables pour réparer tant de pertes ; mais le peuple étoit trop malheureux pour murmurer.

Le roi tranquille enfin sur son trône, exécuta le projet qu'il avoit conçu dès son enfance, d'abaisser la puissance du sénat : après avoir fait examiner par les états quelles devoient être les bornes de l'autorité des sénateurs, d'après les loix du royaume, il déclara qu'il gouverneroit le royaume avec le conseil du sénat, mais que c'étoit à lui de juger quelles affaires il devoit communiquer aux sénateurs. D'après cet édit, le roi nomma une grande commission pour examiner la conduite des ministres, des généraux qui

lui étoient suspects : cet établissement lui fut dicté par son amour pour la justice ; mais il ne s'aperçut pas qu'il donnoit aux haines secrètes des armes pour se satisfaire , & que chaque juge citoit plutôt à son tribunal son ennemi particulier, que l'ennemi de l'état. Ces nouveaux magistrats furent vengés , & les loix ne le furent pas.

Charles XI, dont le but étoit d'accroître son despotisme par degrés , fut adroitement opposer à la noblesse qui lui résistoit, le peuple qui haïssoit encore plus les grands qu'il n'aimoit son maître. Dans une assemblée des états , tenue à Stockholm, en 1682 , il se fit décerner une puissance illimitée : cette révolution étoit étonnante , sans doute, dans un pays originellement libre ; ce qui est plus étonnant encore, c'est que *Charles XI* n'abusa point de son pouvoir pendant plusieurs années, & que dans l'établissement des impôts, il ne consulta pas ses besoins, mais ceux de l'état. Le ciel lui donna un fils plus capable d'être absolu en Suede, s'il n'avoit pas voulu l'être dans l'Europe entière : on le nomma *Charles* ; sa naissance fut suivie de celle de *Gustave*, & un an après, de celle d'*Ulric*. La joie que causoit au peuple la certitude de ne plus voir le trône en butte à l'ambition des collatéraux , fut bientôt troublée par une opération de finances, qui fait peu d'honneur à *Charles XI*. Pour acquitter les dettes de l'état, il rehaussa de moitié la valeur des monnoies ; les créanciers perdirent la moitié de leur capital, & le roi rentra dans les domaines de la couronne, engagés par un autre édit qui ruina les plus puissantes familles & altéra beaucoup la confiance publique : on fut plus alarmé encore de la querelle qui s'éleva entre le roi de Danemarck & le duc de Holstein Gottorp ; on connoissoit la fidélité avec laquelle *Charles XI* servoit ses alliés, & on ne doutoit pas qu'il ne se déclarât défenseur du duc ; mais le traité d'Altena calma, en 1689, les inquiétudes de la nation. *Charles XI* ne s'occupa plus qu'à favoriser le commerce des Suédois, & à les enrichir par ses bienfaits, après les avoir appauvris par ses ordonnances ; il étoit occupé à terminer la guerre qui s'étoit rallumée de nouveau entre la France, l'Empire & la Hollande ; les ministres plénipotentiaires, après plusieurs négociations infructueuses, s'étoient assemblés à Ryfwik ; la médiation du roi de Suede commençoit à rapprocher les intérêts des puissances belligérantes, lorsque la mort enleva ce prince, le 15 avril 1697, dans la quarante-deuxième année de son âge. Ses derniers momens furent employés à prévenir les troubles d'une régence ; *Charles XII* étoit en bas âge. *Charles XI*, par son testament, laissa les rênes du gouvernement entre les mains de la reine douairière, *Hedwige Eléonor*, à qui il donnoit un conseil composé de cinq sénateurs.

Charles XI étoit petit, mais robuste, adroit, léger, infatigable ; son regard étoit doux, il sourioit avec grace, & mettoit peu d'art dans son maintien ; il étoit simple dans ses vêtemens, plus gourmand que délicat, toujours armé d'une longue épée, familier avec le peuple, & peu fier avec les grands. Son jugement étoit sain, il pensoit beaucoup mieux qu'il ne s'exprimoit. Embarrassé dans une assemblée où il falloit parler, il excelloit dans une négociation où il ne falloit que réfléchir ; on ne peut lui reprocher que l'avidité avec laquelle il envahit les biens de ses sujets ; il aimoit l'or, mais il préféroit la gloire aux richesses, & le bien de l'humanité à la gloire. Tel étoit le pere de *Charles XII*. (*M. DE SACY.*)

CHARLES XII roi de Suede, (*Hist. de Suede.*) fils du précédent. Le premier événement de son regne fut le moins célèbre, & le plus digne de l'être. La paix fut conclue à Riswick, en 1697, par la médiation de la Suede, entre la France, l'Espagne, la

Hollande, l'Empire & l'Angleterre ; toutes les puissances intéressées témoignèrent leur reconnaissance à *Charles XII*, & lui donnerent sur ses inclinations pacifiques des éloges dont il étoit peu flatté. *Charles*, dans ses réponses pleines de noblesse & d'artifice, vantoit les douceurs de la paix : « puisse-t-elle, dit-il, soit-il, s'affermir & régner éternellement en Europe ! On eut lieu de reconnoître dans la suite combien ce vœu étoit peu sincère. Son goût pour les armes avoit éclaté dès son enfance. La lecture de *Quinte-Curce* l'enflammoit ; il vouloit devenir le héros d'une pareille histoire, & lorsqu'on lui objectoit qu'*Alexandre* étoit mort jeune, « il a conquis des royaumes, » disoit-il. On sait qu'ayant vu au bas de la carte géographique d'une ville Hongroise que l'empereur avoit perdue, ces mots de *Job*, *Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté ; le nom du Seigneur soit béni ;* il écrivit au bas de la carte de Livonie, *Dieu me l'a donné, le diable ne me l'ôtera pas.* Ces saillies amusoient la cour, & voloient de bouche en bouche ; les courtisans les regardoient comme autant de présages de la grandeur du prince, & les gens sensés, comme un présage infallible des malheurs du monde. *Charles XI* disoit lui-même qu'il feroit un jour effacé par cet enfant. Malheureux prince qui ignoroit son propre mérite, faisoit le bien sans goûter le plaisir de le faire, & regrettoit de n'avoir pas répandu assez de sang !

La fougue du caractère de *Charles XII* alarmoit la reine sa mere : cette princesse sensible & compatissante avoit sacrifié ses biens & ses bijoux pour soulager les familles ruinées par la liquidation des dettes de l'état (*Voyez l'article précédent.*), & mourut de chagrin, de ce que *Charles XI* s'opposoit à ses soins généreux & patriotiques. Avant de fermer les yeux, elle fit venir le jeune *Charles XII* : « Mon fils, lui dit-elle, aimez la paix, aimez les hommes ; si vous faites leur bonheur, puissiez-vous être heureux vous-même ! »

La majorité des rois de Suede étoit fixée à dix-huit ans ; mais la nation idolâtre du jeune *Charles*, séduite par ses talens précoces, le déclara majeur à quinze ans & cinq mois, dans une assemblée des états, tenue à Stockholm, le 27 novembre 1697. Son pere lui avoit laissé un royaume tranquille & florissant, des sujets soumis & dociles, un sénat abattu par plusieurs coups d'état, des trésors accumulés aux dépens du peuple, qui n'osoit plus les réclamer, des ministres habiles, des troupes bien disciplinées ; & ce qui étoit plus précieux que tout le reste, l'estime de l'Europe entière, qu'il avoit pacifiée. Toute innovation devenoit dangereuse, parce qu'une situation plus douce paroïssoit impossible : d'après le système politique de *Charles XI*, l'état pouvoit se gouverner de lui-même ; il suffisoit à son successeur d'y veiller des yeux ; mais il ne pouvoit y porter la main sans risque d'ébranler la machine. Au reste, *Charles XII* desiroit peu d'acquérir par une révolution dans son royaume, une gloire qui ne se feroit pas étendue au-delà de ses frontières ; il vouloit remplir l'Europe de son nom, en être la terreur & l'arbitre. Les différends du roi de Danemarck & du duc de Holstein Gottorp, que toute la prudence des plénipotentiaires de Ryfwik n'avoit pu étouffer, lui ouvrirent bientôt la carrière dans laquelle il brûloit d'entrer. La guerre étoit déclarée entre ces deux princes ; *Charles* oublia bientôt que le duc n'avoit servi *Charles XI* que de ses vœux ; il se souvint seulement qu'il étoit son beau-frere, & résolut de le servir de ses armes.

Christiern V étoit mort ; *Frédéric IV* son fils, lui avoit succédé ; il avoit hérité des projets de son pere & de sa haine contre le duc ; celui-ci vint à Stockholm, où il concerta avec le jeune *Charles* le

plan de la campagne : le roi jura de ne jamais l'abandonner, & le duc prit pour le penchant de l'amitié ce qui n'étoit dans *Charles* qu'une passion excessive pour la gloire. Plusieurs puissances de l'Europe s'étoient fait garantes du traité d'Altena, que les Danois avoient violé ; elles menaçoient de se réunir pour en venger l'infraction ; mais le duc avoit assez de *Charles XII* & de lui-même pour défendre ses droits contre Frédéric ; celui-ci fut engagé dans ses intérêts, & Frédéric Auguste, roi de Pologne, qui prit les armes au premier signal, & Pierre Alexiovitz, czar de Moscovie, qui temporisa pendant quelques mois : mais enfin il se déclara contre un enfant qu'il méprisoit, & qui fut son maître dans l'art de la guerre : *Charles* ne pardonna jamais à ces deux princes de s'être ligüés contre lui ; il conçut contre eux un ressentiment qui ne fit que s'accroître, & qui embrâsa tout le nord de l'Europe. Leur dessein étoit de s'emparer de la Livonie qu'ils avoient possédée autrefois, & dont le traité d'Oliva assuroit la possession à la Suede ; Frédéric Auguste investit Riga, capitale de cette contrée ; tandis qu'il étoit occupé à vaincre tous les obstacles que le gouverneur oppoisoit à son entreprise, le roi de Danemarck secondé par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wolfembutel, & le prince de Hesse-Cassel commençoit ses excursions dans les provinces autrefois contestées entre le Danemarck & la Suede.

Charles fit bloquer les meilleurs ports de Frédéric IV ; enfin impatient de se montrer à la tête d'une armée, il monta sur une flotte qui devoit aborder en Zélande : « Messieurs, dit-il à ses officiers avant de partir, j'ai résolu de n'entreprendre aucune guerre injuste, & de n'en finir une légitime que par la perte de mes ennemis ». Il partit, & les regrets de la nation le suivirent ; il la laissoit sous le gouvernement de ce sénat, si long-tems le rival de ses maîtres. *Charles* sembloit plus jaloux de régner dans les états de ses ennemis que dans les siens. On aperçut enfin les côtes de Zélande ; à cette vue le roi parut tout rayonnant de joie ; on s'approcha du rivage ; il sauta dans une chaloupe, la descente fut assez vigoureusement disputée ; on en connoît toutes les circonstances ; la fermeté de l'ambassadeur François, qui voulut rester auprès de *Charles* malgré lui-même, l'impatience de ce prince qui se précipita dans l'eau l'épée à la main, sa présence d'esprit en rangeant son armée, son impétuosité dans l'attaque, & sur-tout ce bon mot si célèbre qui lui échappa en écoutant le sifflement des balles, *ce sera là désormais ma musique*.

Son dessein étoit de faire le siège de Copenhague ; mais défarmé par les soumissions des députés que cette ville lui envoya, il se contenta d'une contribution de 40000 risdals, fit payer tous les vivres qu'on lui apporta, établit dans son camp une discipline sévère, rendit justice à ses ennemis contre ses soldats mêmes, & fit desirer aux Danois d'avoir un tel maître. Le roi de Danemarck, battu dans le Holstein, tandis que *Charles* soumettoit la Zélande, fut contraint d'accepter les conditions qu'on lui offrit. La paix se fit en peu de jours, comme la guerre s'étoit faite. *Charles XII* n'étoit pas moins expéditif dans les négociations que dans les coups de main ; cette activité étoit l'effet de son caractère fougueux ; il ne desiroit le succès d'une entreprise que pour en commencer une autre.

Le roi de Pologne assiégeoit Riga ; *Charles* se met en marche pour le forcer à la retraite ; mais il apprend que Narva vient d'être investie par cent mille Moscovites ; il y avoit plus d'ennemis à combattre, plus d'obstacles à vaincre, plus de gloire à acquérir que devant Riga ; le roi tourna de ce côté, il écrit à ses maréchaux de logis : « Je m'en vais battre les

Tome II.

» Moscovites, préparez un magasin à Laïs ; quand j'aurai secouru Narva, je passerai par cette ville pour aller battre ensuite les Saxons ». L'armée Suédoise n'étoit composée que de vingt mille hommes, mais *Charles XII* marchoit à leur tête. Czérémétof, général Moscovite, voulut s'opposer aux progrès des Suédois ; il fut battu, & la rapidité de sa fuite accéléra la course des vainqueurs ; il les attendit au défilé de Pyhajaggi, qui sembloit inaccessible. La plupart des officiers Suédois doutoient du succès de l'attaque ; *Charles* seul n'en douta point, & le passage fut forcé ; l'armée déboucha ensuite dans la plaine de Narva, & vit le camp des Moscovites, de tous côtés défendu par des bastions, hérissé de palissades & de chevaux de frise, formant autour de la ville une double enceinte, presque aussi fortifiée que la ville même.

Charles, après avoir laissé respirer ses troupes, les rangea en bataille, tandis que l'artillerie ennemie la foudroyoit ; un officier paroisoit effrayé de la multitude des Moscovites. « Cette multitude, répondit *Charles*, ne fera que les incommoder, parce qu'elle est resserrée dans un espace étroit ; & quant à leur cavalerie, elle est réduite à l'inaction par leur situation même : » puis s'adressant aux soldats : « Mes amis, leur dit-il, nous combattons pour une bonne cause, le ciel combattra pour nous : si quelqu'un de vous doute de la victoire, qu'il sorte des rangs, & qu'il retourne en Suede, les chemins lui sont ouverts ». Toute l'armée répondit à cette courte harangue, par des sermens de vaincre ou de mourir sous ses drapeaux. On courut à l'ennemi, un brouillard épais lui cachoit la marche des assaillans. Tranquille dans son camp, il ne soupçonnoit pas que *Charles XII*, avec si peu de troupes, osât tenter la fortune des armes : tout-à-coup le brouillard se dissipe, le soleil reparoit & montre aux Moscovites les Suédois rangés en bataille à cinquante pas de leurs fossés : l'artillerie joue & fait brèche dans les retranchemens ; *Charles XII* y pénètre le premier, l'épée à la main ; son infanterie le suit avec ardeur, mais avec ordre ; à mesure que les troupes entrent, elles se développent au milieu des ennemis, aussi promptement que dans une plaine libre. Les Moscovites revenus de leur première surprise, se défendent pendant trois heures ; enfin le désordre se met dans leurs rangs, une partie court au pont de la Narva qui se rompt, & les engloutit avec lui ; vingt mille des plus résolus se retranchent derrière les charriots, on les y força ; ils mettent bas les armes, on leur donne quartier ; *Charles* les renvoie défarmés, parce que son armée n'auroit pas suffi pour les garder : trente mille Moscovites périrent dans cette célèbre journée, dont la gloire ne coûta aux Suédois que treize cens soldats. *Charles* eut en sa puissance le duc de Croy, généralissime de l'armée ennemie, le prince de Georgia & sept autres généraux, soixante & treize piéces d'artillerie, cent cinquante & un drapeaux, vingt étendards & tout le bagage. Presqu'au même instant, Spens & Stéembock, détachés de l'armée Suédoise, taillèrent en piéces, l'un six mille, l'autre huit mille Moscovites. *Charles* avoit reçu une légère blessure, qu'il n'avoit pas sentie dans la mêlée ; il avoit eu deux chevaux blessés sous lui ; lorsqu'il en changeoit, « ces gens-là, disoit-il, me font faire mes exercices ».

Il passa l'hiver de 1701 à Laïs, comme il l'avoit promis ; & pour justifier sa prédiction toute entière, il alla fondre sur les Saxons ; ils tenoient encore Riga bloquée, & l'espoir seul de voir *Charles XII* paroître, soutenoit le courage des habitans ; il parut en effet, traversa la Dwina à la vue des Saxons ; mieux fortifiés que les Moscovites, leur camp occupoit une lieue d'étendue ; *Charles* les força dans cinq redoutes, se

Z z ij

rendit maître de deux grands épaulements, les poursuivit jusqu'au dernier retranchement; ce fut-là que la victoire fut décidée en faveur des Suédois; elle fut suivie de la dispersion des Saxons & de la prise de Dunamunde. *Charles*, en traversant la Dwina, disoit gaiement: « Cette riviere n'est pas plus méchante » que la mer de Coppenhague, nous battons nos ennemis ». Au milieu des succès qui suivirent cette action, le roi triomphant, se rappeloit avec dépit qu'au passage de la riviere, trois officiers avoient sauté à terre avant lui; c'étoit mal faire sa cour; on ne pouvoit mieux flatter *Charles XII*, que de lui laisser l'honneur du plus grand péril. Mittau, capitale de la Courlande, se soumit, & *Charles* nourrit longtemps son armée avec les vivres des Saxons, qu'il trouva dans cette place. Kokenhausen que les ennemis avoient fait sauter, ne lui offrit qu'une proie déjà dévorée par les flammes. Baufch ouvrit ses portes, & vingt mille Moscovites cantonnés vers Birsén, au seul bruit de l'arrivée de *Charles* firent une retraite précipitée; vingt mille autres furent battus à Sagnitz par huit mille Suédois, sur lesquels commandoit le colonel Schlippenbach; tout le duché de Courlande fut conquis; dix mille Russes furent écrasés par cinq mille Suédois; enfin l'armée victorieuse parut sur les frontieres de la Pologne.

La république avoit toujours différé de se déclarer en faveur de son roi, elle ne vouloit point s'engager dans une guerre étrangere, & le laissoit combattre avec ses Saxons pour une cause qui n'intéressoit que son électorat. Une partie de la noblesse ne le voyoit sur le trône qu'avec des yeux jaloux; *Charles* avoit résolu de l'en faire tomber: l'idée de donner à une république si fiere, un maître de sa main, flattoit son ambition, il pénétra dans la Samogithie; la république qui vit son territoire dévasté par une armée triomphante, sentit alors que la querelle d'Auguste étoit devenue la sienne: elle opposa aux Suédois un corps considérable de troupes, commandé par le prince Wisnowiski, ce général fut vaincu. *Charles* continua sa marche, il n'étoit plus qu'à seize lieues de Varsovie, lorsqu'il rencontra l'ambassade qu'Auguste, qui avoit en vain tenté de le fléchir par ses agens, lui envoyoit pour dernière ressource au nom de la république; le roi reçut les députés avec bonté, & leur dit qu'il leur répondroit à Varsovie.

La diette s'y tenoit alors, les ennemis d'Auguste y cabaloient contre lui, & le cardinal de Polignac, ambassadeur de France, y négocioit pour placer la couronne sur la tête du prince de Conti. Auguste alla avec une foible suite chercher un asyle à Cracovie, le roi entra sans résistance dans Varsovie; & ce fut-là que la perte d'Auguste fut résolue.

Cependant *Charles* n'avoit encore pour lui qu'une faction naissante; & Auguste conservoit un parti puissant. Le roi de Suede crut qu'une victoire de plus soumettroit la Pologne à ses caprices; il sortit de Varsovie & marcha vers Glisow: Auguste s'étoit avancé jusques-là, dans le dessein d'arrêter *Charles* & de lui présenter la bataille. Son armée étoit de vingt-quatre mille hommes, les Suédois n'étoient que douze mille; & malgré la situation avantageuse des ennemis, ils furent les agresseurs. L'attaque commença à la droite des Saxons qui fut culbutée; le duc de Holstein périt dans ce choc, *Charles* le pleura, & courut le venger au milieu des ennemis. L'aile gauche des Saxons fit la plus vigoureuse résistance, il y eut même un moment où les Suédois douterent de la victoire; mais ranimés par la vue de *Charles* qui renversoit tout devant lui, ils pénétrèrent à travers les chevaux de frise qui défendoient l'approche des ennemis, & taillerent en pieces tout ce qu'ils rencontrèrent: le vainqueur renvoya aux Saxons deux cens femmes qu'il trouva dans leur

camp. Auguste dans sa fuite ne fit que passer à Cracovie, pour se retirer vers Léopold: les portes de cette ville furent brisées, le château emporté d'assaut. Un renfort de douze mille hommes, arrivés de Poméranie, promettoit à *Charles* de nouvelles victoires, lorsqu'une chute de cheval arrêta le cours de ses succès, il étoit blessé. Auguste persuada à la Pologne qu'il étoit mort, & fit dans les esprits une révolution dont il étoit moins redevable à ses propres talens, qu'à la fausse nouvelle qu'il avoit répandue. La diette de Sandomir résolut de confirmer à Frédéric Auguste la possession du trône: tandis qu'on délibéroit, *Charles* à peine guéri de sa blessure, avoit déjà conquis des provinces, & se trouvoit déjà dans les environs de Prag, au commencement du printemps, en 1707. Les députés vinrent lui offrir pour la paix la médiation de la république & de l'empereur; il refusa de les entendre, & leur dit qu'il ne donnoit point audience dans ses voyages. Auguste assembloit des diettes qui, toutes animées d'intérêts différens, se déclaroient réciproquement incapables de prononcer sur le sort de la Pologne. *Charles* battoit à Pulslauch la cavalerie Polonoise, & prenoit de sa main le lieutenant colonel Beisth, tenoit l'Hoorn bloquée presque à la vue de l'armée de la couronne, qui n'osoit secourir cette place: elle se rendit; Elbing eut le même sort, & l'électeur de Brandebourg se déclara pour le vainqueur. *Charles* hiverna dans le voisinage de l'armée Polonoise, aussi tranquillement qu'il eût fait dans ses états.

Cependant le cardinal primat, aussi profond politique, que *Charles* étoit habile général, concertoit ses menées secretes avec les grandes opérations de ce prince, gagnoit les esprits, tandis qu'il prenoit des villes; préparoit sourdement la chute d'Auguste, tandis que le roi de Suede faisoit à ce prince une guerre ouverte, & ne faisoit pas moins par ses intrigues, que le conquérant par ses victoires. Une diette fut assemblée par ses soins à Varsovie: le cardinal commença à plaindre le sort d'Auguste du ton le plus affectueux, il plaignit ensuite celui de la république avec plus d'énergie encore, & fit appercevoir que le roi étoit la seule cause des maux de l'état; il l'accusa ensuite d'avoir cherché à faire sa paix particuliere à l'insçu de la république; & par degrés indisposant les esprits contre ce prince, il les engagea à déclarer que le roi ayant violé les loix fondamentales de l'état, & les *pacta conventa*, le trône étoit vacant, & qu'on pouvoit procéder à une nouvelle élection. Ce fut alors que *Charles* proposa Jacques Sobieski; mais Auguste fit enlever ce prince & Constantin, son frere, & les fit conduire en Saxe. *Charles* à qui il importoit peu sur quelle tête on mettroit la couronne, pourvu qu'elle y fût placée de sa main, jetta alors les yeux sur Stanislas Leczinski, jeune gentilhomme, plein de vertus, de graces & de courage: il fut élu le 12 Juin, malgré les protestations de la noblesse de Podlachie. *Charles XII*, l'ame de cette assemblée, s'étoit confondu dans la foule, il jetta le premier cri de *vive le roi*, & fut reconnu.

Auguste protesta contre cette élection, rassembla quelques amis à Sandomir, donna le nom de diette à cette assemblée, & y fit déclarer que celle de Varsovie n'étoit qu'un ramas de rebelles, ennemis de la république & de la religion. Tandis qu'il répandoit des manifestes, *Charles* accouroit pour le surprendre: le prince détroné s'enfuit dans la Grande-Bretagne, revint avec un secours de dix-neuf mille Moscovites, & rentra dans Varsovie à main armée, seize mille Saxons vinrent lui offrir leurs armes & leur sang. Auguste commençoit à ne plus douter de la constance de ses succès, lorsque *Charles XII*, dont l'inaction étonnoit l'Europe, se mit en marche avec

son armée, il conquiert en courant Belz & Zamosch, passa sur le ventre des Saxons, postés entre la Vistule & le Buch, battit la campagne autour de Varsovie & rompit les ponts des rivières. Auguste qui vit que cette manœuvre alloit couper sa retraite, sortit encore de Varsovie : Charles & Stanislas marcherent sur ses traces ; mais tant d'obstacles ralentirent leur poursuite, & le général Shullembourg qui protégeoit avec un corps d'infanterie la retraite d'Auguste, ne fut atteint par les Suédois que sur les frontières de Pologne. Charles à la tête de sa cavalerie se précipita sur les ennemis ; Shullembourg fit pendant trois heures la plus belle résistance, reçut plusieurs blessures, fut contraint d'abandonner le champ de bataille, & toujours poursuivi fit sa retraite en bon ordre. Charles reprit sa route le long de l'Oder, réglant sa marche sur celle des ennemis, enlevant leurs convois, pillant leur bagage, & faisant des efforts incroyables pour les attirer au combat. Shullembourg qui avoit divisé son armée pour engager Charles à diviser la sienne, la vit battre en détail, en rassembla les débris à Guben, & les mit à l'abri des marais inaccessibles à la cavalerie. Charles se vengea sur un corps de Saxons & de Cosaques de l'impuissance où il étoit d'attaquer Shullembourg, & hiverna dans les quartiers que les ennemis s'étoient préparés.

Cependant le czar étoit rentré en Livonie, il s'étoit emparé de Narva ; le comte de Hoorn qui défendoit cette ville étoit dans les fers, le château d'Ina Wogorod fut emporté d'assaut ; Schillempach à la tête d'un détachement de Suédois fit de grandes pertes, & ne remporta que de légers avantages ; en un mot Charles XII n'étoit point en Livonie, il paroissoit tourner vers la Saxe ses vues pour la campagne de 1705. Auguste qui préféroit un électorat où il étoit maître, à un royaume où il n'étoit que le premier citoyen, courut à Dresde, & mit ses états en défense ; il tâcha d'engager le roi de Prusse dans sa querelle, mais la terreur qu'inspiroit Charles XII étouffoit dans tous les cœurs la pitié due aux malheurs d'Auguste : le roi de Prusse osa cependant promettre sa protection à la ville de Dantzick. Le roi de Suede occupé de plus grands desseins, ne songea point alors à se venger de cette démarche des Dantzickois, il renferma son ressentiment dans son ame, & attendit d'autres tems pour les faire éclater. Les différens corps de l'armée Suédoise se mirent en marche avant le retour du printemps, & préluderent par des succès qui auroient satisfait un conquérant moins avide de gloire que Charles XII ; quatorze mille Lithuaniens & Moscovites furent vaincus à Jacobstad, par sept mille Suédois & Polonois. Peu de tems après quatre mille ennemis, attaqués à l'improviste par douze cents Suédois, furent massacrés sans pitié. La flotte des Moscovites, engagée dans les glaces près de Notebourg, fut livrée aux flammes. Deux victoires remportées sous les murs de Lowitz, dans l'espace d'un mois, la conquête de la Carelie, la soumission de plusieurs villes importantes, qui attendirent à peine l'approche des Suédois pour ouvrir leurs portes ; la désertion de presque tous les partisans d'Auguste ; la défaite de trente mille Moscovites sur les frontières de Lithuanie, de six mille Saxons & Polonois près de Wiasdow ; tous ces avantages successifs étouffoient d'autant plus l'Europe, que Charles XII tranquille dans ses quartiers, observoit tout & n'agissoit pas ; mais il préféroit à sa gloire les intérêts de son ami : il sentoît que s'il s'éloignoit du centre de la Pologne, son absence pouvoit causer une révolution dans les esprits. Une diète générale alloit s'ouvrir à Varsovie, c'étoit là que le consentement de la nation devoit achever l'ouvrage de Charles XII & de la fortune : on y forma en faveur de

Stanislas une ligue entre la Suede & la Pologne. Le nouveau roi y reçut, des mains d'un archevêque, la couronne qu'il ne devoit qu'à Charles ; les deux princes se rendirent ensuite au camp de Blonic pour s'opposer aux opérations combinées du czar & d'Auguste. Ainsi Charles passa l'année 1705 toute entière sans donner une seule bataille en personne ; & la victoire qu'il remporta sur lui-même, en demeurant oisif, lui coûta plus que toutes celles qui l'ont rendu célèbre. Au reste, il ne tarda pas à se dédommager d'un si pénible repos, il traversa le Diémen sur la glace, emporta l'épée à la main un poste occupé par les ennemis sur la rive opposée, & présenta la bataille à l'armée Moscovite qui la refusa ; il l'investit dans Grodno & lui coupa les vivres, tandis que l'abondance régnoit dans son camp, enrichi des dépouilles des ennemis. Tandis qu'il en formoit le blocus, différens détachemens remportoient divers avantages, l'un pénétra jusqu'à Tykokzin, après avoir écrasé plusieurs partis Moscovites qui s'opposoient à son passage, un autre se jeta dans Oliká, où quinze cents ennemis furent passés au fil de l'épée. Le général Krux entra vainqueur dans Augustowa, tout le pays de Caum fut conquis, & Charles qui crut pouvoir confier à ses généraux le soin de ses intérêts & de sa gloire, partit pour la grande Pologne. Une fermentation naissante y faisoit craindre une révolution dangereuse ; son départ réveilla les espérances d'Auguste, il vint fondre sur le camp des Suédois, mais Renschild fit ce que Charles eût fait lui-même ; il gagna la bataille, fit neuf mille Saxons prisonniers, massacra sans pitié tous les Moscovites, & se fit un riche trophée de canons, d'étendards & de drapeaux. Le roi de Suede ne put dissimuler la jalousie qu'excitoit dans son ame la gloire de son général : « Renschild, disoit-il, ne voudra plus faire comparaison avec moi ». Il changea sa route aussi-tôt pour achever la défaite des ennemis, se jeta dans la Jasiolda l'épée à la main, força un poste occupé par quinze cents dragons, extermina dans sa course les débris de l'armée ennemie ; pénétra dans la Silésie, passa l'Oder, & parut à la vue de Gorlitz à la tête de vingt-quatre mille hommes. La terreur de son nom l'avoit devancé, tout fuyoit à son approche ; la campagne n'étoit qu'un désert, & son courage ne trouvoit plus même d'ennemis à combattre : ce spectacle émut son cœur, il rougit d'être l'effroi de l'humanité, il rappella les paysans dans leurs villages ; & par la discipline sévère qu'il maintint dans son camp, fut leur persuader qu'il étoit venu pour les défendre, & non pour les soumettre.

Bientôt il tourna ses armes vers la Saxe, l'effroi se répandit dans tout l'électorat ; Auguste lui-même en fut frappé : les disgrâces qu'il avoit essuyées avoient épuisé ses forces & son courage. Il demanda la paix, il obtint une trêve : elle n'étoit point encore publiée lorsque les Suédois en vinrent aux mains avec les Saxons sur les bords de la Prosna ; ces derniers remportèrent la première victoire qui eût illustré leurs armes, depuis qu'ils les exposoient à celles de Charles XII. Enfin la paix fut conclue ; par le traité Auguste renonçoit au trône de Pologne, Stanislas étoit confirmé de nouveau par la république ; & Charles XII affectoit un empire égal, & sur le prince à qui il ôtoit la couronne, & sur celui à qui il la donnoit. Auguste différa de remplir les conditions qu'on lui avoit imposées, & sur-tout de rendre Palkul, que l'invincible Charles réclamoit ; mais ce prince menaça de ne point sortir de Saxe que tous les articles du traité ne fussent exécutés. Auguste pour éloigner un voisin si dangereux, sacrifia le plus fidele de ses défenseurs ; la victime fut livrée à la vengeance du roi de Suede, & alla mourir sur un échafaud. On reprochera toujours à la mémoire de

Charles XII, le supplice douloureux qu'il fit subir à ce Livonien.

Rien ne retenoit plus *Charles* dans la Saxe. Ce prince qui craignoit de n'avoir plus d'ennemis à combattre, n'avoit point compris le czar dans ce traité. Tranquille sur le sort de la Pologne & de son allié, il se mit en marche pour rendre aux Moscovites tous les maux qu'ils lui avoient faits. L'armée Suédoise passoit près de Dresde, lorsque tout-à-coup le roi disparut; il s'étoit échappé avec quatre Officiers, étoit entré dans Dresde, pour rendre visite à Auguste comme au meilleur de ses amis. Le prince détroné le reçut d'un air embarrassé, lui parla en tremblant, implora sa clémence avec bassesse, & lui demanda grace lorsqu'il pouvoit le faire arrêter. *Charles* presque seul au milieu de ses ennemis, fut plus fier, plus inflexible qu'il ne l'avoit jamais été; il rejoignit son armée inquiète de son absence, & où l'on songeoit déjà à former le siege de Dresde. Il repassa l'Oder, & s'avança vers la Moscovie, résolu d'étonner cette contrée par une révolution aussi rapide que celle de Pologne. Le czar étoit déjà détroné dans le plan de *Charles XII*; & ce prince n'étoit plus inquiet que du choix du successeur qu'il donneroit à son ennemi. Déjà il est dans Grodno: Pierre détache six cens cavaliers pour le surprendre; & ce corps est arrêté sur un pont par trente dragons. *Charles* impatient de se venger, se jette dans Bere-zine, y massacre deux mille hommes, arrive sur les bords de l'Holowits, & voit l'armée ennemie campée sur la rive opposée. L'artillerie du czar tonnoit avec furie; la mousqueterie faisoit un feu continuel. Au milieu de cette grêle, *Charles* se jette le premier dans l'eau, traverse la riviere, son armée le suit, les retranchemens sont forcés, & la déroute des Moscovites devient générale. *Charles* se délassoit des fatigues de cette journée, lorsqu'on lui apprit que le général Lewenhaupt, qui accouroit pour joindre le corps d'armée, avoit rencontré les ennemis dans sa route, leur avoit passé sur le ventre, & en avoit laissé six mille sur le champ de bataille. Pierre czar battoit en retraite, observant tous les mouvemens de son ennemi, étudiant ses manœuvres, devinant ses ruses, copiant son ordre de bataille; c'est ainsi qu'il apprit à vaincre *Charles XII*. Ce prince n'avoit plus que seize mille hommes; le vertige qui accompagne la prospérité, s'empara de lui, au moment où cette prospérité même alloit cesser. L'expérience du passé lui persuadoit qu'avec les plus foibles moyens, rien ne lui étoit impossible; il investit Pultowa; tandis qu'il dirigeoit les travaux, & qu'il examinoit ceux des assiégés, il fut atteint d'une balle au pied; il demeura ferme donnant ses ordres, marquant les postes; aucun signe de douleur ne le trahit, & personne ne soupçonna qu'il fût blessé; il joua pendant six heures ce rôle, inconcevable pour les hommes vulgaires; enfin la perte de son sang le força à se retirer. On découvrit la plaie, tous les spectateurs étoient consternés. « Coupez, dit le roi, en présentant sa jambe, coupez, ne craignez rien ». On n'en vint pas à cette extrémité. L'approche des Moscovites lui fit bien-tôt oublier sa blessure; il n'attendit pas l'ennemi dans ses lignes; huit mille Suédois demeurèrent devant Pultowa pour contenir les assiégés. Les Moscovites étoient rangés en bataille; dès le premier choc, leur cavalerie fut renversée; mais elle retourna au combat, culbuta l'aile droite des Suédois, & prit le général Schlippenbak. Les deux partis vainqueurs & vaincus tour-à-tour, abandonnoient, reprenoient le champ de bataille, & la victoire voloit en un moment d'un côté à l'autre. *Charles* se faisoit porter dans une litière, elle fut brisée d'un coup de canon; il monta sur un cheval, qui fut tué sous lui. Renversé au plus fort de la mêlée, il se

défendoit encore avec son épée, lors qu'on l'arracha tout sanglant. Les soldats Suédois, persuadés qu'il étoit mort, perdirent courage; cette nouvelle vole de rang en rang, & porte l'effroi dans tous les cœurs; leur défense devint moins vigoureuse, & l'attaque des Moscovites plus vive. Les rangs se rompirent, la cavalerie ennemie y pénétra, la déroute devint entière. On emporta le roi, qui frémissoit de survivre à sa gloire, & crioit d'un ton mêlé d'amertume, de honte & de dépit, *Suédois, Suédois*. La rage étouffoit sa voix, il n'en pouvoit dire davantage. Tout étoit perdu si le délire de la fureur qui égardoit ses esprits se fût emparé aussi de l'âme de Lewenhaupt; mais ce sage général conserva tout son flegme, & fit une des plus belles retraites dont il soit parlé dans l'histoire.

Charles mit le Boristène entre son vainqueur & lui. Ce fut alors que revenu de ses premiers transports, il rougit en se rappelant les magnifiques promesses qu'il avoit faites aux Suédois, lors qu'il disoit qu'il les meneroit si loin, qu'il leur faudroit trois ans pour recevoir des nouvelles de leur patrie, & quand il répondoit aux ambassadeurs Moscovites, qu'il ne vouloit traiter avec le czar qu'à Moscow. Il marchoit avec les débris de son armée à travers les déserts & les forêts, incertain de sa route, n'ayant d'autre lit que sa voiture, pressé par la faim comme ses soldats; mais affectant toujours un maintien ferme, un air ferein, il se trouva enfin sur les frontieres de l'empire Ottoman. Une puissance ennemie de celle du czar, reçut avec joie le rival de cet empereur. On le conduisit sur les bords du Niefter, où des cabanes élevées par ses soldats, formerent bientôt une ville près de Bender. Louis XIV offrit à ce prince infortuné, un passage pour retourner en Suède, s'il vouloit s'embarquer pour Marseille. Mais *Charles* ne vouloit retourner à Stockholm qu'à la tête d'une armée triomphante, après avoir détroné Pierre, & vengé l'honneur des armes Suédoises. Il n'avoit point perdu de vue ses grands projets; mais tandis qu'il méditoit la chute du czar, celle de Stanislas commençoit, & Auguste remontoit sur le trône de Pologne. *Charles* ne pouvant plus donner des couronnes, donnoit de l'argent au peuple, en manquoit quelquefois lui-même, dépensoit le revenu de chaque jour sans songer au lendemain, régloit les comptes de son trésorier sans les lire, jettoit au feu les souliers de son chancelier pour le forcer d'être toujours botté, couroit à cheval, rangeoit sa poignée de soldats en bataille, & paroissoit plus gai qu'il ne l'avoit jamais été dans sa plus haute fortune. Les Turcs venoient le contempler avec un étonnement stupide, & l'admiroient sans savoir ce qu'ils admiroient en lui.

La cour Ottomane paroissoit disposée à secourir l'illustre malheureux, & à lui donner une armée pour accabler le czar; mais ce prince avoit versé ses trésors dans les mains d'Ali Bacha, grand visir, qui s'opposa à ce projet. *Charles* à force d'intrigues le fit déposer. Numan Cupruli, successeur d'Ali, dut son élévation au roi de Suède, le combla d'honneurs & de bienfaits, prépara la rupture avec la Moscovie. Déjà cinquante mille hommes couvroient les bords du Danube. Pierre enfermé par cette armée, que commandoit le visir, demanda à parlementer; sa libéralité facilita la négociation, il obtint une capitulation avantageuse, & se retira avec son armée. Le visir fut disgracié; Aga Yufuphi Bacha, fut mis à sa place. Cette révolution n'en fit aucune dans les affaires de *Charles*: l'empereur Turc fit la paix avec la Moscovie, & voulut forcer le roi à fortir de ses états; il le menaçoit même de le traiter en ennemi s'il résistoit à ses ordres. *Charles* répondit qu'il étoit roi à Bender comme à Stockholm, qu'il n'y recevoit

d'ordres que de sa propre volonté, & qu'il fixeroit, lorsqu'il lui plairoit, le jour de son départ. Aussi-tôt le divan résolut d'assiéger Charles dans son camp, & de s'assurer de sa personne.

Cinquante vieux janissaires, que sa gloire avoit pénétrés de respect, s'avancent pour le conjurer de ne pas exposer sa vie par une défense opiniâtre & téméraire. Charles pour toute réponse menace de tirer sur eux. L'attaque commence; quelques Suédois, effrayés de la multitude & de l'artillerie des Turcs, se rendirent. Charles indigné, s'écrie à haute voix: « que ceux qui sont braves & fideles me suivent ». Les Turcs étoient déjà dans son palais, où leur foule avide se disputoit ses richesses. Charles s'élança au milieu de ces brigands, tombe, reçoit un coup de pistolet; se relève, pénètre dans une chambre reculée, s'y renferme, y passe en revue sa petite troupe; rouvre la porte, se précipite dans les rangs les plus ferrés des janissaires, en égorge deux, blesse un troisieme, est enveloppé, perce les assaillans, tue encore un soldat, accorde la vie à un autre, rentre dans sa chambre, & voit les Turcs glacés d'effroi se jeter par la fenêtre. Ceux-ci, que la honte d'être vaincus par soixante Suédois rendoit furieux, lancent des torches sur la maison de Charles; elle étoit de bois, & le feu en eut bien-tôt dévoré toutes les parties. Du milieu des débris enflammés, on vit s'élançer Charles, tout couvert de sang, les cheveux brûlés, le visage noir de fumée; il vouloit gagner une maison de pierre, où il eseroit soutenir un nouveau siege; mais on l'entoure, on l'enveloppe, on l'entraîne. Il jeta son épée, afin qu'on ne dit pas qu'il l'eût rendue. On le conduisit au bacha, qui loua sa bravoure. « Vous auriez bien vu autre chose, dit-il, si j'avois été fécondé ».

Enfin, Charles fatigué de l'irrésolution d'une cour qu'il méprisoit, ne pouvant rien faire de plus pour sa gloire à Bender, partit avec une escorte de mille hommes: trouva la marche de ce corps trop lente, se déguisa, & suivit seulement du colonel Daring & de deux domestiques, traversa toute l'Allemagne & se montra aux portes de Stralsund; elles lui furent d'abord refusées par la garde: mais enfin, son air vraiment royal & son ton impérieux, les lui firent ouvrir. Il fut reconnu par le gouverneur; il fallut couper ses bottes, parce que ses jambes s'étoient enflées; il étoit sans linge, sans argent, presque sans habit; enfin, après quatorze jours d'une marche continuelle, il prit quelques heures de repos, donna audience le lendemain, dépêcha des couriers, & prit part aux fêtes que le peuple, ivre de joie, lui prodiguoit.

A peine remis de tant de fatigues, il fit redemander au roi de Prusse la ville de Stetin, dont ce prince s'étoit emparé en 1713. Son refus mit Charles au comble de la joie, & le rejetta dans son élément naturel. La guerre fut déclarée; les Prussiens furent chassés de l'île d'Elfedon; ils y rentrèrent bientôt, massacrèrent tous les Suédois qui la défendoient, & trouverent parmi les morts le brave Kuzede Slerp, à qui Charles XII avoit écrit de mourir à son poste.

Cependant le prince d'Anhalt étoit descendu dans l'île de Rugen avec douze mille hommes. Charles qui avoit oublié ses revers & ne songeoit qu'à ses premieres prospérités, osa avec deux mille hommes attaquer cette armée: le combat fut sanglant, les plus braves officiers Suédois tomberent auprès de Charles XII; les plus braves des ennemis périrent de sa main. Un Danois le saisit par les cheveux; un coup de pistolet le délivra de cet assaillant; il fut enveloppé, combattit long-tems à pied, abattant tout ce qui l'approchoit; il fut blessé, il alloit succomber. Le comte Poniatowski l'arracha tout sanglant de la mêlée, & le conduisit à Stralsund.

L'année suivante, en 1716, Charles répara cet échec par une victoire. On négocia pour la paix; les puissances belligérantes étoient épuisées; la cour de France offroit sa médiation: mais une flotte Angloise, ayant paru dans le détroit du Sund, Charles fait ce prétexte pour continuer la guerre; il vouloit replacer Stanislas malgré lui-même sur le trône de Pologne. Le czar, autrefois le plus implacable de ses ennemis, étoit devenu le plus chaud de ses alliés, & promettoit de le seconder dans tous ses projets: c'étoit la moindre reconnoissance qu'il dût à Charles, pour les grandes leçons qu'il lui avoit données dans l'art de la guerre.

Après avoir tant conquis pour les autres, Charles voulut enfin conquérir pour lui-même. Il voyoit avec des yeux jaloux le roi de Danemarck séparé de la Norvege par la mer Baltique, régner sur cette contrée, qui confinoit à la Suede: il résolut de la foumettre à son empire; il commença par le siege de Friderick-Shall. Le 11 décembre 1718, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un coup de fauconneau; on le trouva mort, appuyé contre un parapet, la main sur la garde de son épée, le visage tout fouillé de sang. Ainsi périt Charles XII, à l'âge de trente-six ans & treize jours.

Il étoit robuste, chaste, sobre, infatigable, téméraire, prodigue, sévere au-dehors, & dans le secret de son cœur, infatiable de gloire. On prétend qu'il s'étoit fait un système de prédestination, & qu'il croyoit que la mort viendroit le chercher au milieu du repos même, à l'instant marqué, & qu'il labraverait impunément dans les plus grands périls, si son heure n'étoit pas venue. Son courage étoit un mérite bien foible, s'il ne le devoit qu'à ce préjugé, qui bien gravé dans l'ame la plus vulgaire, peut faire un héros d'un poltron. Si pour régner il faut gouverner ses états, veiller à l'administration de la justice, étouffer les factions naissantes, réparer le désordre des finances, rendre son peuple heureux, Charles XII ne fut qu'un général d'armée, & non pas un roi. Tandis qu'il conquéroit des états pour ses alliés, il oublioit de régner sur les siens. On a peine à concevoir dans un prince cette passion de vaincre, pour le seul plaisir de vaincre, & de faire ensuite don du fruit de sa victoire. Un soldat ayant un jour été pris en maraude, Charles vouloit le punir. « Sire, lui dit le soldat, je n'ai volé à ce payfan qu'un dindon, & vous, vous avez ôté un royaume à son maître ». « Il est vrai, répondit Charles, mais de tout ce que j'ai conquis, je n'en ai jamais rien gardé pour moi ».

Toujours impatient de mesurer ses forces, peu lui importoit si l'ennemi qu'il avoit en tête étoit digne de lui; il fut sur le point de se battre en duel avec un de ses officiers qui ne le connoissoit pas. Il ne fit aucun bien à la Suede, si ce n'est d'avoir rendu ses armes redoutables. Sa vie ne fut qu'une suite d'événemens extraordinaires; il s'exila lui-même de sa patrie, & ne revit jamais Stockholm après en avoir sorti pour faire une irruption en Danemarck, toujours à cheval, toujours courant, combattant, ou fuyant, il ne prenoit aucun repos, & n'en laissoit aucun à ses officiers. L'étrange homme, disoit Muller, dont il faut que le chancelier soit toujours botté. Enfin, Charles fut, ainsi qu'Alexandre, l'admiration & le fléau du genre humain. « Allons-nous-en, dit Maigret, ingénieur François, en le voyant mort, la piece est finie ». On emporta le corps de Charles à l'insçu de son armée, & le siege fut levé. (M. DE SACY.)

§ CHARLEVILLE, (Géogr.) ville de Champagne sur la Meuse, bâtie par Charles de Gonzague, duc de Nevers, avec une place magnifique, ornée

d'une belle fontaine. Vis-à-vis est le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château. Louis XIII y fit bâtir en 1636 une citadelle, qui fut démolie en 1688.

C'est la patrie de Louis du Four, abbé de Longue-rue, célèbre par sa vaste & profonde érudition.

Le village d'Arches, *Arca Remoni*, dont la ville occupe la place, est connu dès le tems des Carlo-vingiens. Il y avoit un palais royal, où Charles le Chauve & Lothaire s'abouchèrent, en 859. (C.)

CHARLEVILLE, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, au comté de Cork, dans la province de Munster. Elle n'a de remarquable que le privilege de députer, dans sa médiocrité, deux membres au parlement du royaume. *Long. 9, 47; lat. 52, 13. (D. G.)*

CHARLOTTENBERG, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté d'Holtzapfel, lequel appartient au prince d'Anhalt-Bernbourg-Hoym. Elle est habitée par des Vaudois, descendans de fugitifs, qui la bâtirent vers la fin du siècle dernier.

L'on trouve en Franconie, dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldenbourg, un château du même nom. (D. G.)

CHARLOTTENBOURG, (*Géogr.*) ville d'Alle-magne, en haute-Saxe, dans la moyenne-Marche de Brandebourg, sur la Sprée, à deux petites lieues de Berlin: elle n'est connue sous ce nom & sous le titre de ville, que depuis l'an 1708. Avant cette épo-que on l'appelloit *Lutzen*, & ce n'étoit qu'un village. Les agrémens de sa situation ont fait sa fortune. Voi-sin de la capitale, sans trop de proximité, attendant à des bois sans en être obscurci, & penchant vers la riviere qui dans cet endroit est d'une belle largeur & d'un cours peu rapide, ce lieu plut à la reine Sophie-Charlotte, épouse de Frédéric I, roi de Prusse. Cette princesse, immortalisée par son estime pour Leibnitz, & par l'éloge qu'a fait de ses vertus l'au-teur des *Mémoires de Brandebourg*, choisit *Lutzen* pour y bâtir un château & plusieurs maisons. L'on fait que de tous les dispendieux plaisirs des grands, ceux ou préside l'architecture sont communément le plus de bien aux peuples. Frédéric I. applaudit au goût de son épouse, & se faisant un devoir d'hono-rer son entreprise par des faveurs qui dépendoient de lui seul, il voulut que ce village fût une ville, & que le nom de *Lutzen* fût changé en celui de *Charlot-tenbourg*. De nos jours, cette ville & ce château ont reçu un accroissement & des embellissemens confi-dérables; objet des attentions du grand prince qui depuis trente ans couvre la Prusse de gloire, *Charlot-tenbourg* est devenu chaque année, à plus d'une re-prise, le séjour passager, mais brillant, de ce mo-narque; & comme le double génie des arts & des sciences forme, avec celui de la royauté, le cortège ordinaire de ce héros, l'on devine aisément qu'un moderne palais prussien, n'est ni chétif dans ses orne-mens, ni frivole dans ses usages. Tantôt le roi de Prusse confere avec ses ministres dans *Charlotten-bourg*, tantôt il y donne des fêtes solennelles & magnifiques, & tantôt il y visite avec intelligence & complaisance, ces pieces d'antiquités fameuses du cabinet de Polignac, qu'il y fit déposer il y a vingt-cinq ans, & que les troupes irrégulieres de ses en-nemis méconnoient honteusement l'an 1760, & trai-terent avec une brutalité digne des tems d'Attila & non de ceux de Frédéric. (D. G.)

§ CHARME, (*Botanique.*) en Latin *carpinus*, en Anglois *hornbeam*, en Allemand *hagbuche*.

Caractere générique.

Le même individu porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, disposées en chaton. Les premières ont dix petites étamines; les secondes consistent en un seul pétale figuré en coupe, & divisé en six par-

ties, au fond duquel se trouve un petit embryon surmonté de deux styles. Les embryons deviennent des graines dures & plates, qui sont logées une à une à la base de chaque feuille de cet épi écailleux. Nous réunissons ici les *carpinus* & les *ostrea*.

Especies.

1. Charme dont les écailles des chatons sont pla-nes. Charme commun.

Carpinus squamis strobilorum planis. Hort. Cliff.
Commun hornbeam.

2. Charme dont les écailles des chatons sont en-flées.

Carpinus squamis strobilorum inflatis. Hort. Cliff.
Hop. hornbeam.

3. Charme à feuilles ovales, lancéolées, dente-lées, à chatons courts.

Charme nain d'Orient.

Carpinus foliis ovato-lanceolatis, strobilis brevibus. Mill.

Eastern hornbeam.

4. Charme à feuilles en lance, terminées en pointe à très-longes chatons.

Carpinus foliis lanceolatis acuminatis, strobilis lon-gissimis.

Virginia flowering hornbeam.

On trouve dans le *Dict. raisonné des Sciences*, &c. plusieurs autres charmes qui ne sont que des variétés. J'ai découvert sur des charmes communs des branches fort jolies, dont les feuilles étoient panachées de blanc: je m'en suis servi pour les greffer en appro-che sur des sujets que j'avois plantés exprès à leur portée.

Le charme, n°. 2, quitte ses feuilles avant l'hiver, il croît beaucoup plus vite que le commun, & seroit peut-être d'un plus grand rapport par son bois.

Le n°. 3 a les feuilles petites; il ne s'éleve guere qu'à dix ou douze pieds: on en feroit de très-jolies palissades, mais il est encore rare: sa graine est moins dure que celle des autres especes, & peut germer au bout de quelques mois, si elle est bien soignée.

Le charme à fleur est un bel arbre; il se multiplie de marcottes, ainsi que toutes les autres especes, ou bien on peut l'enter sur le charme commun.

Le bois des charmes d'Amérique, c'est-à-dire, de nos especes, n°. 1 & 4, est, selon M. Duhamel, fort estimé des habitans; il est plus dur & moins blanc que celui du nôtre: ce dernier a pourtant le mérite d'être un des meilleurs bois pour le chauffage, pour la monture des outils, pour les mailloches & d'au-tres usages utiles: ainsi, on peut l'élever en arbre dans certaines forêts où les bois de meilleure essence réussiroient moins bien: un charme à haute tige ne présente pas à tous les yeux cet aspect désagréable que lui trouve l'auteur du premier article charme: du reste, cet article est assez étendu, & contient des détails très-intéressans qui nous invitent à terminer celui-ci. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* § CHARNEL, adj.... *Ami charnel* dans les anciens actes, signifie parent.... Ce terme d'*ami charnel* paroît venir du Latin *amita*, qui signifie tante paternelle, & *amitinus*, *amitina*, cousin & cousine. Il est clair qu'*ami charnel* vient d'*amicus carnalis*. Voyez le *Glossaire* de Ducange au mot *carnalis*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ CHARNI en Bourgogne, (*Géogr.*) village de l'Auxois, du bailliage de Saulieu, sur une éminence. Il a eu des seigneurs distingués, & fort connus dans nos annales.

Geoffroi de Charni, gouverneur de Picardie, por-toit Porisflamme quand le roi commandoit ses trou-pes: on fait que voulant reprendre Calais en 1348, il fut fait prisonnier, avec Eustache de Ribeaumont, par le roi Edouard,

Il se trouva à la funeste bataille de Poitiers, portant l'étendard royal, qu'il ne quitta qu'avec la vie en 1356.

Charni fut, en 1456, érigé en comté en faveur de Pierre de Beaufremont, favori de Philippe-le-Bon, noble & puissant seigneur de Bourgogne. Léonor Chabot, comte de *Charni*, amiral de France, empêcha en Bourgogne, par l'avis du président Jean-nin, l'exécution de la saint Barthelemi. Chabot mérite d'autant plus la reconnaissance de ses compatriotes, que sa modération ne fut imitée que par quelques commandans amis de l'humanité, tels que le baron d'Ortez à Bayonne, le comte de Tende en Provence, Saint-Herem en Auvergne, & J. Hennuger, évêque de Lizieux.

Le comté de *Charni* est à madame la comtesse de Brienne & au prince de Lambec son fils.

La dignité de grand sénéchal héréditaire de Bourgogne est annexée au comté de *Charni*.

Il y avoit un vaste & superbe château, qui fut démoli sous le cardinal de Richelieu. (C.)

CHARNIÉ (LA), *Géogr.* canton considérable du Maine fort peuplé, & qui dans le XI^e. siècle n'étoit qu'une forêt immense, appelée *Sylva Carneta*.

Le chef-lieu est Sainte-Sufanne, petite ville sur une éminence, baignée par la rivière d'Erve, qui, après un cours de quinze lieues, se perd dans la Sarthe sous les murs de Sablé. Cette ville, de la maison de Beaumont, passa dans celle de Bourbon, par le mariage de Françoise d'Alençon avec Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri IV.

Le roi en donna la jouissance à son favori Guillaume Fouquet-la-Varenne en 1600: elle est aujourd'hui à M. le duc de Choiseul-Praslin.

Ambroise de Lore en étoit gouverneur sous Charles VI, & la défendit long-tems contre les Anglois.

Dans ce canton est l'abbaye d'Etival, fondée en 1109 par Raoul de Beaumont: la chartreuse du Parc-d'Orques, dans la forêt de *Charnie*, reconnoît aussi pour fondatrice en 1236, Marguerite de Beaumont, comtesse de Fife, & pour bienfaiteurs Louis, vicomte de Beaumont, roi de Jérusalem en 1363, & Geoffroy de Loudon, évêque du Mans, dont on voit le tombeau dans l'église des Chartreux.

L'abbaye d'Evron est fort ancienne; elle fut brûlée par les Normands, & rétablie par les comtes de Blois avec plus de magnificence: on admire le chœur & la flèche très-élevée. Les savans don Poncet, don Colomb & don Rivet, auteurs de l'*Histoire Littéraire des Gaules*, y ont demeuré.

Tant de monasteres, prieurés & hermitages situés dans le petit pays de la *Charnie*, font fait appeller, par les historiens de l'église du Mans, une *seconde Thébaidé*.

Le marquisat de Sourches appartenant au comte de Monforeau, grand prévôt de France, fait encore partie de la *Charnie*. (C.)

§ CHAROLOIS, (*Géogr.*) *pagus Quadrigellensis* ou *Quadrellensis*, pays de France en Bourgogne, le sixième grand bailliage de cette province, le premier comté & le plus noble fief mouvant du duché: il a dix lieues en longueur du sud au nord, & huit lieues de l'est à l'ouest. Il y a quatre baronies, celles de Lugny, Saint-Vincent, Vigoine & Joncy.

Ses principales places sont Charolles, capitale; Paray-le-Monial, Perrecy, Toulon-sur-Aroux, Mont-Saint-Vincent, Bigoin & Bragni.

Le *Charolois* est environné de montagnes: l'intérieur du pays est couvert de bois, de colines, d'étangs & de ruisseaux: la Loire le touche à une de ses extrémités: ses peuples étoient autrefois de la république des Eduens; sous les Romains ils firent

Tome II.

partie de la première Lyonnaise, & passèrent ensuite sous la domination des rois de Bourgogne & des comtes de Châlons.

Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlons en 1237, en démembra le *Charolois* en 1272, & le donna à sa petite-fille Béatrix. Béatrix fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis, & tige de mâle en mâle de la maison de Bourbon actuellement régnante: leur second fils, Jean de Bourbon, fut baron du *Charolois*: Béatrix, son unique héritière, porta ce comté, érigé tel en sa faveur, en dot au comte d'Armagnac, dont les descendans vendirent, en 1390, le *Charolois* au duc Philippe-le-Hardi. Charles, son arrière-petit-fils, porta, du vivant de Philippe-le-Bon son pere, le titre de comte de *Charolois*: après sa mort, Louis XI. le réunit à la couronne en 1477.

Mais Charles VIII. le rendit par le traité de Senlis en 1493 à Philippe, archiduc d'Autriche, à la charge de foi & hommage. Charles-Quint le posséda, & le transmit à son fils Philippe, & celui-ci à sa fille Claire-Eugénie, d'où il passa à Philippe IV, roi d'Espagne, & à Charles II. son fils.

Le grand Condé fit saisir ce comté pour les sommes qui lui étoient dues par l'Espagne, & s'en fit adjuger la possession qui est demeurée à ses descendans.

Le principal commerce du pays est en bestiaux, bois, fer & poissons. Les bœufs gras se vendent à Paris, à Lyon & en Bourgogne: les états ont fait percer une belle route de la Loire à Mâcon & à Chagny, qui est très-avantageuse au pays.

Du fameux étang de Long-Pendu, sortent la Bourbime qui, après avoir traversé le *Charolois* du nord à l'ouest, se jette de l'Arroux dans la Loire; & la Deheune qui passe à Chagny, & va se rendre dans la Saone: en sorte que cet étang est un vrai point de partage pour un canal.

Le *Charolois* étoit autrefois régi par des états particuliers, qui ont été réunis aux états-généraux de Bourgogne par édit de 1751. C'est donc à tort que la Martinière, dans les différentes éditions de son grand *Dictionnaire géographique*, même celle de 1768, dit que Charolles a ses états.

Charolles, *Cadrella* ou *Quadrella*, est la capitale du *Charolois*; elle a une collégiale érigée en 1524 par Jean de la Magdelaine, grand prieur de Cluni: les religieux Picpus, établis en 1620, composent l'eau de vertu qui est fort estimée, & dont ils ont grand débit.

Cette ville a un petit college, un hôpital fondé par les comtes & un bailliage royal, dit *des cas royaux*. C'est la quinzième ville qui députe aux états-généraux de la Bourgogne, & la quatorzième qui nomme l'élu du tiers-état.

Le château des anciens comtes est dans l'enceinte de la ville. Elle a produit quelques hommes de lettres, tels que Léonard de la Ville (*Villanus*), maître d'école, dont parlent du Verdier & la Croix du Maine; il écrivit sous Charles IX; Emmanuel-Philibert de Rymon, lieutenant civil & criminel aux bailliages du *Charolois*. Il nous a donné deux *Traités* sur le *Charolois* qui sont assez estimés. Tamisier lui dédia, en 1617, son *Anthologie*; l'abbé Gouget, au quatrième tome de sa *Biblioth. Franç.* traite Repron d'homme d'esprit, & qui cultivoit les lettres avec beaucoup de soin: Guillaume des Autels poète François & Latin au XVI^e. siècle; le P. Nicéron dit qu'il étoit parent de Ponthus de Thiard, & qu'il avoit un château à Vernoble près de Bissy, non tant riche que noble. (C.)

CHARONDE, (*Musique des anc.*) nom d'une chanson de table des Athéniens. (F. D. C.)

A a a

CHARRUE propre à faire des tranchées d'un pied de profondeur, d'un pied huit pouces de large au sommet & de dix pouces au fond, dont le talus soit égal des deux côtés. Elle est de l'invention de M. Cuthbert Clarke, Anglois, à qui la société pour l'encouragement des arts & des sciences, donna pour récompense, un prix de cinquante guinées en 1767. Voyez nos Planches d'Agriculture Econ. Rustique dans ce Suppl. planche V, fig. 1, 2, 3 & 4. En voici l'explication.

Fig. 1. La charrue, vue de côté.

Fig. 2. La même charrue, vue de front.

Fig. 3. La même, vue par derrière.

Fig. 4. Coupe qui montre la disposition des trois coutres.

A, B, C, trois coutres enchâssées dans le contre-foc S à angles droits, & attachés aux bras de la charrue par des vis D, E, F, fig. 4. Le foc est de fer depuis S jusqu'en A, & a dix pouces de large au fond, qui est la largeur de la tranchée.

G, roue ou rouleau qui sert à deux usages, l'un à empêcher que la charrue n'entre trop avant dans la terre, l'autre à couper les mottes en trois. Pour cet effet, le rouleau, dont la largeur est de vingt pouces, est armé de chaque côté d'une plaque de fer qui déborde de trois pouces. Il y a au milieu une autre plaque de la même grandeur. Les coutres sont sur la même ligne.

K K, pivots du rouleau.

L L, vis qui assujétissent l'arc-boutant qui soutient les pivots.

M, crochet de fer auquel est attachée la chaîne qui sert à tirer la charrue.

N, la chaîne.

O, tête de la charrue, dans laquelle les timons sont emmortoisés.

P, Q, R, les trois timons.

S, fer dans lequel entre le contre-foc de la charrue.

T, pièce de bois, le long de laquelle la motte monte après avoir été coupée.

V, V, pièces qui jettent la terre de côté & d'autre de la tranchée.

W, W, bande de fer qui attache le derrière de la charrue au timon du milieu.

X, tenon.

Z, Z, les mancherons.

a, b, traverse qui contient les mancherons.

c, d, surface du terrain. Tout ce qui est au-dessous représente l'excavation que fait la charrue.

f, e, g, l'angle du coudre, avec une ligne parallèle au plan horizontal. Il est d'environ 45 degrés.

Toutes les parties sont prises sur une échelle d'un pouce par pied. Il y en a plusieurs qu'on ne peut mesurer, parce qu'elles sont en perspective. Nous n'avons fait que traduire la description que l'inventeur lui-même a fait insérer dans les Journaux Anglois en 1767.

CHARRUE DOUBLE, (Agriculture.) on voit dans les planches d'Agriculture de ce Suppl. fig. 7 & 8 de la pl. I, une double charrue, c'est-à-dire, une charrue qui trace deux sillons à la fois. Elle est de l'invention de M. Ellis, riche fermier de Gaddensden, dans la province de Hertford en Angleterre, mort depuis quelques années, & fort connu par plusieurs bons ouvrages sur l'Agriculture. La construction de cette charrue double est si simple, que le moindre ouvrier peut la faire. Il faut seulement observer, que les crans représentés par la figure 7, soient très-près l'un de l'autre, parce que leur usage est de régler la profondeur des sillons, & de conserver le niveau de la charrue. Dans le cas où les bras sont trop longs, on peut les raccourcir, proportionnellement au terrain

qu'on veut labourer. (Article extrait du Gent. Mag. Feb. 1770.)

* **CHARRUE A VERSOIR**. Voyez la forme & la description des différentes pièces de cette espèce de charrue, dans le tome I des planches du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, planche II d'Agriculture, labourage.

* **CHARRUE A TOURNE-OREILLE**. Voyez-en la description & la figure dans le tome I des planches du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers*, pl. III. d'Agriculture, labourage.

CHARRUE, (Jard.) ratissoire, composée de trois morceaux de bois enchâssés l'un dans l'autre, & d'un fer tranchant, d'environ trois pieds de longueur; trois morceaux de bois font autant de côtés du quartier, & le tranchant fait le quatrième par en-bas. Le tranchant est un peu incliné, pour mordre environ d'un pouce dans les allées. Quand un cheval traîne cette machine, & que l'homme qui le conduit par un guide, appuie assez fortement dessus, si le cheval va aisément, on avance l'ouvrage en peu de tems. (+)

* § **CHARTRE à deux visages**. « M. de la Roque, » en son *Traité de la Noblesse*, chap. 21, dit que Jean » Dubois, sieur de Martainville, obtint du roi Henri » IV, une chartre à deux visages, par laquelle il fut » maintenu en la possession de noblesse, parce que » sa maison avoit été saccagée. L'auteur ne dit rien » de plus de cette chartre, & n'explique point ce » que l'on doit entendre par la qualification qu'il » lui donne de chartre à deux visages ». M. de la Roque » dit quelque chose de plus dans le chapitre même cité » dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. & dans la même page » donne l'explication de la chartre à deux visages. « L'on » voit, dit-il, des lettres de noblesse à deux visages, & on les obtient souvent pour se prévaloir » d'une noblesse qu'on n'a point, & qu'on ne sauroit prouver; ou pour s'insinuer dans une famille » éteinte.... Et de peur de ne pouvoir jouir de cette » noblesse, au lieu de se maintenir absolument noble, on se fait déclarer nouveau noble en tant que » de besoin, ce qui est très-suspect. Il n'y a guère » d'apparence de se dire noble, ancien & nouveau » tout ensemble, en faisant revivre le siècle de Noé » ou de Janus, comme si on avoit vu deux âges; c'est » pourquoi souvent on fait opter une de ces deux » clauses lors de la vérification de ces Lettres ». Là-dessus M. de la Roque cite l'exemple des lettres à deux visages accordées à M. du Loir, & non pas Dubois. Janus peint à deux visages, l'un pour voir le passé, l'autre pour regarder l'avenir, explique fort bien les lettres de noblesse à deux visages, qui valent, ou pour se maintenir absolument noble, ou pour jouir du privilège de noblesse, comme de nouvelle concession: ce sont les termes de M. de la Roque. Il a donc expliqué ce que c'est qu'une chartre à deux visages, & on l'accuse injustement de ne l'avoir pas fait. C'est encore à tort qu'on assure que M. de la Roque dit que Jean Dubois (du Loir) obtint une chartre, par laquelle il fut maintenu en la possession de noblesse; car il dit au contraire, que cette chartre ne servit à Jean du Loir, que pour jouir du privilège de noblesse, comme de nouvelle concession. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ **CHARTRES**, (Géogr.) *Carnutum, Autricum Carnutum*, ancienne ville capitale du pays Chartrain, dans l'Orléanois, réunie à la couronne en 1528, érigée en duché par François I, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. Les protestans l'assiégèrent inutilement en 1568: s'étant jetée dans le parti de la ligue, Henri IV la prit en 1591, & s'y fit sacrer.

La cathédrale, dont on admire le clocher, est une des plus belles & des plus considérables du royaume: on y célébra un concile en 1146, où Louis le

jeune se déterminâ au voyage de la Terre Sainte, & où S. Bernard fut choisi pour généralissime de la Croisade : mais il étoit trop prudent pour accepter ce dangereux honneur.

Le bailliage a sa coutume particulière, réformée en 1508.

Chartres a produit de grands hommes, parmi lesquels on distingue l'évêque Yves de *Chartres*, Philippe Desportes, abbé de Tiron, poète fameux en son tems ; Regnier son neveu, poète satyrique ; André Felibien, dont les ouvrages sont estimés ; J. B. Thiers, savant critique ; & le pieux & célèbre théologien Pierre Nicole, si connu par ses écrits.

(C.)

CHARTREUSES, f. m. pl. (*Géogr. Hist. des ordres relig.*) tous les Dictionnaires historiques & géographiques parlent des Chartreux établis dans les montagnes du Dauphiné par S. Bruno, Chanoine de Reims, en 1086. Mais presque tous gardent le silence sur les filles *Chartreuses* : voici ce que nous en avons pu découvrir. Il paroît que le premier monastère de *Chartreuses* a été fondé du vivant du bienheureux Guignes, Vicaire-général de l'ordre ; car, dans le dénombrement des maisons de cet ordre, qui est inséré à la fin des statuts imprimés sous le général dom François Dignoy, l'an 1150, on trouve le monastère des religieuses *Chartreuses* de Bertaud, fondé en l'année 1116, lequel ne subsiste plus, non plus que ceux de *Prebaion*, de *Polette*, de *Souribes*, de *Ramire* ou *Ramires*, de *Pervalon*, & de *Sallobrand*, aussi fondés pour des *Chartreuses*. Ce dernier étoit situé en Provence, diocèse de Fréjus, & avoit eu pour fondateur, l'an 1320, Elies de Vileneuve, grand-maître des chevaliers de Rhodes : sainte *Rosaline* sa sœur, s'y fit religieuse, & y fut inhumée : son corps s'est, dit-on, conservé sans corruption jusqu'à présent. Il est en la possession des religieux de l'étroite observance de S. François, à qui ce monastère a été cédé dans le quinzième siècle.

Il n'y a plus présentement que cinq monastères, dont voici les noms ; 1°. *Premol*, à deux lieues de Grenoble, fondé l'an 1234 par Béatrix de Monferran, épouse du dauphin André ; 2°. *Melun*, dans le Faucigny en Savoie, diocèse de Genève, fondé en 1288 ; 3°. *Salette*, sur le bord du Rhône, dans la baronnie de la Tour, fondé par le dauphin Humbert I, Anne son épouse, & Jean leur fils, l'an 1299. Marie de Viennois, aussi leur fille, s'y fit religieuse, & en fut prieure ; 4°. *Gosné*, diocèse d'Arras, fondé par l'évêque Thierry Herisson, en 1308 ; 5°. & *Bruges*, fondé en 1344.

J'omet les anciennes observances & la discipline de ces religieuses, aussi incertainement connues que leur origine, pour dire que toutes les *Chartreuses* se conforment aujourd'hui en toutes choses aux religieux de ce saint ordre, tant pour l'office divin, les rites & les cérémonies de l'église, que les abstinences, les jeûnes, le silence, & les autres austérités, excepté qu'elles mangent toujours en commun soir & matin, & jamais en particulier.

Avant le concile de Trente, elles faisoient profession à l'âge de douze ans, & alloient au *spatiement* avec les chartreux, leurs directeurs & les convers. Le nombre des religieuses étoit fixé dans chaque maison. Elles ne prenoient point de dot, & ne recevoient des filles qu'autant que les revenus de la maison suffisoient à leur entretien ; mais présentement elles reçoivent des dots, ne sortent plus de leur clôture pour aller au *spatiement*, & ne font point profession avant l'âge de dix-huit ans.

Comme les Chartreux ont toujours conservé les anciennes pratiques de l'église, les religieuses de cet ordre ont aussi conservé jusqu'à présent l'ancienne

Tome II.

consécration des vierges, qui se fait en la manière prescrite dans les anciens pontificaux : elles ne la reçoivent qu'à l'âge de vingt-cinq ans, conservant toujours le voile blanc jusqu'à ce tems-là. Cette consécration se fait par l'évêque qui leur donne l'étole, le manipule & le voile noir ; le manipule s'attache au bras droit, & l'évêque, en leur donnant cette étole & ce manipule, prononce les mêmes paroles qu'il dit à l'ordination des diacres & des sous-diacres. Elles portent ces ornemens le jour de leur consécration, & à leur année de jubilé, c'est-à-dire, quand elles ont cinquante ans de religion ; & on les enterre avec les mêmes ornemens.

Les prieures & les religieuses promettent obéissance au chapitre général de l'ordre, & sont obligées d'y envoyer tous les ans une lettre ou acte de leur promesse d'obéissance. Outre cela, les prieures sont tenues d'obéir aux peres vicaires, c'est à dire, aux directeurs de leurs maisons ; mais les religieuses & les sœurs converses promettent seulement obéissance à la prieure, quoique les unes & les autres fassent leur profession en la présence du vicaire, en le nommant avec la prieure, & qu'elles soient obligées de lui obéir en toutes choses qui sont licites & raisonnables.

Les monastères de ces religieuses ont leurs termes ou limites, aussi bien que ceux des religieux, au-delà desquels les derniers statuts défendent aux vicaires & aux prieures de ces monastères de filles, d'envoyer les religieux qui demeurent chez eux, sans la permission du chapitre général. Il y a ordinairement quatre ou cinq religieux, tant prêtres que convers, qui demeurent avec le vicaire des religieuses. S'il n'y a pas au reste un plus grand nombre de monastères de *Chartreuses*, on doit l'attribuer à la défense qui fut faite par les nouveaux statuts colligés par le général D. Guillaume Rainaldi, l'an 1368, d'en recevoir à l'avenir, ou d'en incorporer à l'ordre ; ceux qui subsistoient alors, étant apparemment à charge aux religieux. Cette défense fut encore insérée dans la nouvelle collection des statuts faite par le général D. Bernard Garasse, qui fut publiée l'an 1581 ; lesquels statuts sont présentement en usage dans l'ordre, & ont été confirmés par le pape Innocent XI.

L'habillement de ces religieuses consiste en une robe de drap blanc, liée d'une ceinture pareille à celle des religieux, aussi bien que la cuculle ou scapulaire, ayant des bandes à côté. Ce qu'elles ont de particulier, c'est qu'elles portent un manteau blanc : leurs voiles & leurs guimpes sont semblables à ceux des autres religieuses. Elles ne parlent jamais aux personnes séculières, si proches parentes qu'elles puissent être, que le voile baissé & accompagnées de la prieure, ou d'une ou de deux autres religieuses. Quoiqu'elles doivent se conformer en toutes choses aux observances des religieux, on a néanmoins égard à la foiblesse de leur sexe, en modérant principalement la rigidité du silence, & la demeure des cellules.

Si le pere général dom Innocent Masson, avoit continué d'écrire les annales de son ordre, nous serions mieux instruits sur l'origine des religieuses *Chartreuses*, & sur tout ce qui peut les regarder : il avoit pris là-dessus un engagement particulier dans le premier volume de ces annales, qu'il publia en l'année 1687, dont il y a eu en 1703 une seconde édition. L'auteur qui a écrit l'*Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires*, &c. n'a donc pu dire que peu de chose au sujet de ces religieuses dans son septième tome, s'étant, dit-il, inutilement adressé pour cela aux religieux du même ordre, qui gardent un grand silence sur tout ce qui les regarde. (C.)

* § CHASNADAR-BACHI, grand trésorier du

Aaa ij

férial, & CHAZNADAR-BACHI, trésorier des menus plaisirs, sont le même dont il ne falloit faire qu'un article. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CHASSE, (*Musiq.*) On donne ce nom à certains airs ou à certaines fanfares de cors ou d'autres instrumens qui réveillent, à ce qu'on dit, l'idée des tons que ces mêmes cors donnent à la *chasse*. (S)

CHASSE, (*Chir.*) manche des instrumens de chirurgie qui ferment & ouvrent à volonté. Tels sont la lancette, le rasoir, le bistouri. La lame de tous ces instrumens se cache dans une *chasse*. Voyez LANCETTE & RASOIR, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (+)

* § CHASSE.... « Sous Salluste la *chasse* étoit » tombée dans un souverain mépris, & les Romains, » ces peuples guerriers, loin de croire que cet exercice fût une image de la guerre, n'y employoient plus que des esclaves ». Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-César, Cicéron, Marc-Antoine n'étoient certainement pas des esclaves, ils ont cependant appuyé & approuvé l'exercice de la *chasse* par leur autorité & par leur exemple. Le passage de Salluste qu'on apporte en preuve du sentiment contraire, a été mal entendu. Voyez les *Dissertations* de M. l'abbé Thyvon, sur l'*Agriculture & la Chasse*, à la tête de sa traduction de Salluste. Horace savoit sans doute quelle estime les Romains faisoient de la *chasse*. Il dit dans l'*Épître xviii* du premier livre, « que la *chasse* est un exercice » de tout tems en usage chez les Romains, qu'elle » contribue à la santé & même à la réputation. Les » Romains l'aiment, aimez-la, vous sur-tout qui » êtes plein de vigueur, bon cavalier & capable de » passer les plus vites chiens à la course & venir à » bout des plus vigoureux fangliers » :

*Romanis solemne viris opus, utile fama
Vitæque & membris... &c.*

C'est à Lollius qu'Horace recommande la *chasse*, & Lollius n'étoit point un esclave. Ce n'est point d'un esclave dont parle encore Horace dans l'*Ode première* du premier livre :

... *Manet sub Jove frigido
Venator teneræ conjugis immemor,
Seu visa est catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marsus aper plagas.*

Les empereurs Romains qui vécutrent après Salluste & Horace, n'étoient point des esclaves, & ils jugoient que la *chasse* étoit un exercice noble & glorieux. Voici ce qu'en dit Pline dans le *Panegyrique de Trajan* : « C'étoit autrefois le premier exercice, » le plus doux plaisir de la jeunesse, de poursuivre » à la course les bêtes fugitives, de vaincre par la » force les plus courageuses, de surprendre par » adresse les plus rusées, & on ne remportoit pas » peu de gloire pendant la paix quand on favoit éloigner des campagnes les bêtes féroces, & mettre les » laboureurs à couvert de leur irruption. Ceux » mêmes d'entre les princes qui pouvoient le moins » prétendre à cette sorte d'honneur, ont voulu se » l'attribuer. Ils faisoient renfermer des bêtes fauves, & après qu'une partie de leur férocité avoit été domptée, on les lâchoit & on se moquoit de ces empereurs qui tiroient vanité d'une fausse adresse quand ils les avoient tuées. Trajan joint la peine de les chercher à celle de les prendre, & le plus grand, le plus agréable plaisir pour lui, c'est de les trouver ». L'empereur Trajan n'étoit certainement pas un esclave. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ CHATAIGNIER, (*Botan.*) en Latin, *castanea*; en Anglois, *chestnut-tree*; en Allemand, *castanienbaum*.

Le même arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, tantôt plus, tantôt moins éloignées entr'elles. Les fleurs mâles sont groupées sur un filet commun, & forment par leur réunion une sorte de chaton : elles sont à pétales, & contiennent environ dix ou douze étamines pointues. Les fleurs femelles ont un calice d'une seule pièce, découpé en quatre parties, & sont privées des pétales. Au fond de ce calice est fixé un embryon surmonté d'un pistil divisé en trois styles par le haut. Cet embryon devient une masse sphérique hérissée qui contient un ou plusieurs fruits, recouverts d'une enveloppe coriacée.

Especies.

1. *Châtaignier* à feuilles en lance, à dentelures aiguës, unies par-dessous. *Châtaignier* commun.

Castanea foliis lanceolatis, acuminato-serratis, subtus nudis. Mill.

The manured chestnut.

2. *Châtaignier* à feuilles ovales en lance, à dentelures aiguës, velues par-dessous, & à chatons minces & noueux.

Castanea foliis lanceolato-ovatis, acutè serratis, subtus tomentosis, amentis filiformibus nodosis. Mill.

Chestnut with woolly leaves, &c.

3. *Châtaignier* à feuilles ovales, oblongues, à très-gros fruit rond & épineux.

Castanea foliis oblongo, ovatis, serratis, fructu rotundo maximo echinato. Mill.

Sloanea of Plumier.

Nous n'avons que très-peu de choses à ajouter au grand & bel article CHATAIGNIER du *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. mais nos observations ne peuvent qu'être intéressantes, si elles contribuent au perfectionnement de la culture d'un arbre aussi utile.

1°. Lorsqu'on veut élever des *châtaigniers* en pépinière, il faut stratifier les *châtaignes* pendant l'hiver dans de longues caisses plates, emplies de fable frais. Si cette opération se fait en décembre, les *châtaignes* feront germées pour le mois de mars; si l'on attend au commencement de janvier, elles le feront pour les premiers jours d'avril; enfin si l'on diffère jusqu'au mois de février, leur germe fera développé pour le mois de mai. Ce dernier parti est le plus sûr dans les pays sujets aux gelées printanieres : on peut au reste retarder ou hâter leur germination selon le besoin, en leur donnant plus ou moins d'humidité, suivant l'état où on les trouve quand on les visite, & il faut les visiter souvent.

Je suppose ici le choix de la terre fait, & je me contente de dire qu'elle ne doit être ni glaiseuse, ni rouge & compacte, ni trop mêlée d'un sable sec; je suppose aussi la pépinière effondrée, nettoyée & préparée : on apporte les caisses sur le terrain, alors on tire l'une après l'autre les *châtaignes* germées, on casse le petit bout de la racine, & on les plante contre de petits bâtons, à trois ou quatre pouces de profondeur, dans des lignes distantes de deux pieds & demi, & à deux pieds les unes des autres dans le sens des rangées.

Cette opération faite, on rejette la terre par-dessus, mais ayant soin de laisser une petite cavité pour y arrêter l'humidité, en recouvrant toutefois exactement les *châtaignes*; une seule qui se montreroit, ou même les mauvaises qu'on a rebutées, si l'on négligeoit de les enlever, amèteroit tous les mulots du canton. Ces *châtaignes* ainsi châtrées & plantées, donneront au bout de six à sept ans, moyennant une culture convenable, des sujets de sept ou huit pieds de haut, pourvus d'un bel équipement de racines, & faciles à la reprise : c'est ce dont j'ai une expérience suffisante.

2°. Il ne faut jamais couper la fleche des *châtaigniers* en les transplantant, mais on peut rapprocher les principales branches latérales à cinq ou six pouces du tronc, un peu au-dessus d'un bouton. Le mieux est d'elaguer en juin ceux qu'on se propose de transplanter en automne; les blessures feront alors bien recouvertes; car ces arbres plein de sève font vite des bourlets, & comme ils n'auront que quelques menues branches, & rien à souffrir de la serpette, ils reprendront mieux & feront plus de progrès.

3°. Les marronniers ne sont que des variétés du *châtaignier* provenues de graine, seulement perpétuées, peut-être un peu perfectionnées par la greffe, mais non pas dues entièrement à cette opération, comme quelques auteurs l'ont avancé. Voyez à cet égard l'article ARBRE de ce *Supplément*. Ces marronniers ont eux-mêmes plusieurs variétés, & il n'en est peut-être pas une qui n'ait un mérite particulier; c'est pourquoi nous invitons les cultivateurs à s'attacher à les connoître. Lorsque j'étois en Valteline, on m'a dit qu'on ne pouvoit y cultiver le gros marron sphérique, parce que la fleur en est trop tardive, pour que le fruit ait le tems d'y mûrir; c'est cependant un climat approchant de celui du Languedoc. Il se trouve dans le Limousin un marron fort estimé, qu'on y appelle *nouffillat*; il est un peu alongé & n'est pas anguleux: le plus gros de tous les marrons se désigne sous le nom de *marron de Lyon*, quoiqu'il ne vienne pas du Lyonnais.

Pour se procurer ces variétés, il faut en faire venir des branches en hiver, en recommandant qu'on les enveloppe dans de la mousse & qu'on les enferme dans une bourriche. D'abord qu'elles sont arrivées, on doit les planter à un pouce de profondeur contre un mur exposé au nord; à la fin d'avril, ou au commencement de mai, on en tirera des scions pour les enterrer fort bas sur des *châtaigniers* de deux ou trois pouces de tour: on assure les entes avec un enduit de terre grasse, mêlée de bouze de vache, dont on forme une poupée recouverte d'étope; malgré cette attention, il s'en faut bien qu'elles reprennent toutes: ainsi il faut en faire un grand nombre pour en voir réussir quelques-unes; celles-ci suffiront pour en tirer des écussions: on les fait à la pousse, c'est-à-dire au printemps; mais je suis aussi parvenu à en faire reprendre en œil dormant pendant l'été, moyennant les précautions suivantes.

Choisissez les sujets qui poussent le moins; saisissez le tems que la sève se ralentit, c'est-à-dire, la fin de juillet; prenez de préférence vos écussions au bout des branches qui sont anguleuses: levez-les de force avec de la soie; faites la fente une fois plus longue qu'il ne faut, pour écouler le surabondant de la sève, & sur vingt de ces écussions, vous pourrez vous promettre la réussite de deux ou trois au moins.

Le *châtaignier* n°. 2, peut se multiplier par la greffe, ainsi que la variété à feuille panachée qui est très agréable.

Le chincapin qui est un *châtaignier* nain, se reproduit par son fruit; ce fruit n'est pas plus gros qu'une noisette; & lorsqu'on le reçoit d'Angleterre, où il est venu d'Amérique, il a ordinairement perdu sa fécondité. Pour éviter ces inconvéniens, il faut recommander une prompte expédition & beaucoup de précaution dans le transport. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CHATEAU, s. m. (terme de Blason.) meuble de l'écu, qui représente la demeure des anciens; il est formé d'un corps-de-logis joint à deux tours, avec des créneaux qui cachent le toit.

On dit d'un *château*, ouvert, pour la porte; *herfé*, s'il y a une herse sarrasine; *ajouré*, des fenêtres; *maçonné*, des joints de pierres, quand ils sont d'émaux différens.

Si un *château* a un toit, il est dit *efforé*; s'il y a des girouettes, *girouetté*.

Attenol de Gourdon en Dauphiné; de gueules au *château* à trois tours d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accoté de deux roses de même. (G. D. L. T.)

§ CHATEAU-GAILLARD, près d'Andely, (Géogr. Hist.) Philippe-Auguste commença en 1204, la conquête de Normandie par le siège de *Château-Gaillard*, forteresse alors réputée imprenable: il s'en rendit maître par surprise, après six mois de siège. Roger-Lacy, qui y commandoit pour le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvoit résister aux troupes du roi, sortit à la tête de 200 hommes, reste d'une garnison nombreuse, résolu de périr les armes à la main. Le roi de France voulut qu'on épargnât ces braves gens, contre l'avis de plusieurs seigneurs qui opinoient à ce qu'on exterminât cette troupe. Il les traita avec beaucoup d'humanité & témoigna au commandant toute l'estime que lui inspiroit une si belle défense (C.)

CHATEAU-SAINT-ANGE, (Géogr.) fort de la ville de Rome. Il fut fait par l'empereur Adrien, pour lui servir de tombeau, en opposition avec celui d'Auguste qui étoit de l'autre côté du Tibre, à 450 toises plus haut: & comme celui d'Auguste étoit près du grand champ de Mars, Adrien fit le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, qu'il joignit par un pont. Ce monument avoit, comme celui d'Auguste, la forme d'un carré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde, toute incrustée de marbre de Paros, couronnée par des statues, des chars, des chevaux, & la pomme de pin en bronze qui est au Vatican. Il étoit entouré d'une colonnade, dont on croit que les colonnes furent transportées à S. Paul dès le tems de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce en spirale, où les voitures pouvoient aller; ce qui en reste occupe un quart de la tour par en bas, & les murs sont de pierre pépérine noire & poreuse.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs, le mausolée d'Adrien s'en trouva si voisin, qu'il devint naturellement une espèce de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou du moins sous Bélisaire. Il étoit assez propre à cet usage, car les murs sont doubles, construits avec la pierre pépérine, & le massif de la tour, ou l'entre-deux des murs, rempli de mortier & de briques jettées au hasard sans aucun arrangement, mais si épais qu'à peine y a-t-on ménagé la place de l'escalier. Dans la guerre des Goths, les Romains s'y défendirent souvent, & les Goths prirent plusieurs fois ce *château*: l'on brisoit les statues pour en jeter les morceaux sur l'armée des assiégeans, & tout ce bel ouvrage fut dégradé. Les exarques de Ravenne, & d'autres ensuite, l'occupèrent successivement, & continuèrent de le ruiner.

S. Grégoire pape, dans les écrits duquel on trouve beaucoup de visions & de miracles, raconta qu'il avoit vu pendant la peste de 593, sur le haut de cette forteresse, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau, dès-lors ce pape annonça que la fin de la contagion étoit proche. En mémoire de cet heureux événement, la tour fut nommée *château-Saint-Ange*, & l'on y plaça dans la suite une statue d'ange, pour lui servir de couronnement. Il y eut d'abord une statue de marbre faite par Raphaël de Monte-Lupo, qui est sur l'entablement intérieur; mais on lui en a substitué une de bronze fondue par Giardini, d'après le modèle de Pierre Verchaffelt, sculpteur Allemand.

Le *château-Saint-Ange* fut aussi appelé *Rocca di Crescenzo*, parce qu'il y eut en 985 un *Crescentius*.

Nomentanus qui s'en empara, en augmenta les fortifications & s'y soutint quelque tems, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Othon III.

C'est dans ce *château* qu'est le trésor du souverain, & sur-tout les cinq millions d'écus romains que le Pape Sixte-Quint y déposa, & auxquels on ne touche que dans le cas de famine, comme en 1764, & à la charge de rétablir bien-tôt les sommes qu'on en tire. Mais ce prétendu trésor est bien mince aujourd'hui, comme doivent l'être tous les trésors des souverainetés électives.

Les triregni, c'est-à-dire, les thiares & les bijoux du souverain pontife y sont aussi déposés, de même que les archives secrètes où sont les pièces les plus importantes du trésor des chartres, comme les originaux de plusieurs bulles, les actes de divers conciles, entr'autres ceux du concile de Trente.

Les prisonniers d'état sont aussi dans le *château-Saint-Ange*: & quand le pape est à l'extrémité, tous les prisonniers de la ville sont transférés au *château-Saint-Ange*, pour qu'ils soient à l'abri de toute surprise & de toute émeute.

Une galerie couverte ou corridor, soutenu par des arcades, fait par Alexandre VI, vers l'an 1500, réunit le *château-Saint-Ange* avec le palais du Vatican, qui en est à plus de 500 toises de distance: cela peut servir en cas de surprise, pour la retraite du pape. Urbain VIII le fit couvrir, restaurer & séparer des maisons. Voyez le *Voyage en Italie*, de M. de la Lande, tom. IV. (+)

CHATEAU-THIERRI, (*Géogr.*) vieux *château* des Pays-Bas Autrichiens, dans le comté de Namur, situé sur une montagne, au voisinage de la Meuse: il passoit autrefois pour très-fort. (*D. G.*)

* § CHATIB.... « c'est un ministre qui a dans » la religion Mahometane, à-peu-près les mêmes » fonctions qu'un curé de ville... Les imans ne sont » que des curés de campagne, ou des desservans de » mosquées peu considérables.... »

Ce *chatib* est un écrivain ou secrétaire, & les imans sont curés de ville aussi-bien que de campagne. Le mot *iman* signifie particulièrement celui qui a autorité sur les autres en matière de religion; c'est pourquoi parmi les Mahométans, Mahomet est appelé par excellence l'*iman*, c'est-à-dire, le *prélat*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ CHATILLON-SUR-SEINE, (*Géogr.*) *Castellio*, ville de Bourgogne, la première du bailliage de la Montagne, à 12 lieues de Langres, 15 d'Auxerre, 16 de Dijon & 14 de Troyes. En 868, Isaac, trente-septième évêque de Langres, y fit transférer les reliques de saint Vorle, mort curé de Marcenai en 591.

Châtillon en 1152 étoit une place fort considérable: c'étoit l'une des dix-sept villes de loix du royaume; les droits utiles & honorables étoient partagés entre les ducs de Bourgogne & les évêques de Langres: le duc Hugues III, ayant vexé ses barons, ceux-ci appelèrent à leur secours Philippe-Auguste qui assiégea & prit *Châtillon*, & força le duc à rendre justice à ses sujets: Eudes III y établit la *commune*; les ducs y ont fait de fréquens séjours, c'étoit le rendez-vous de la noblesse lorsque le prince l'assembloit.

Cette ville fut prise, brûlée & démolie par les François en 1476 le 15 Juillet.

Les ligueurs s'en emparèrent en 1589; le baron de Thenissey qui en étoit alors gouverneur, en fit ruiner tous les dehors: en 1631, le parlement de Dijon se retira à *Châtillon* pour éviter la peste qui désoloit Dijon & les environs.

L'abbaye de Notre-Dame de l'institut d'Aroaise en Artois, a été connue en 1138; elle avoit un cours d'étude: ses chanoines ont eu la gloire d'instruire S. Bernard qui y vint à l'âge de huit ans, & n'en sortit qu'à vingt-deux pour aller à Cîteaux. Les chanoines

réguliers de Sainte-Genevieve en prirent possession en 1634. Sur la tombe d'un nommé Bouvot, à l'abbaye, mort en 1626, il est marqué que trente-trois de ses enfans assistèrent à son enterrement.

Le fameux Boisrobert en a été abbé commendataire sous le cardinal de Richelieu.

Notre-Dame du Puits-d'Orbe, fondée en Auxois par Renaud de Montbard au x. siècle, a été transférée à *Châtillon* en 1619. Elle embrassa la réforme du *Val-de-Grace* en 1643; chez les Cordeliers établis en 1227, on voit le mausolée de Charles du Bec-Bespin, vice-amiral de France, mort en 1529.

Michel de Laignes, conseiller du duc Philippe-le-hardi & auditeur des causes d'apeaux en 1379, étoit de *Châtillon*.

Guillaume Philandrier, célèbre architecte, dont le savant Ph. de la Marre a donné la vie en latin, naquit à *Châtillon* en 1505 & mourut à Toulouse en 1565. Voy. *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

Le P. le Grand, Jésuite, a fait imprimer en 1651 l'*Histoire de Châtillon*, sans goût & sans critique. M. de la Mothe, avocat très-versé dans l'antiquité, prépare une histoire de sa patrie, qui est attendue avec impatience. (C.)

CHATZOTZEROTH, (*Musique instr. des Hébr.*) espèce de trompette des Juifs, dont voici la description tirée du chap. 2, liv. III, de l'*Histoire des Juifs de Joseph*, traduite par Arnaud d'Andilly.

« Sa longueur étoit presque d'une coudée, son » tuyau étoit environ de la grosseur d'une flûte, & » il n'avoit d'ouverture que ce qu'il en falloit pour » l'emboucher; le bout en étoit semblable à celui » d'une trompette ordinaire: les Hébreux la nom- » moient *afosra*. Moïse en fit faire deux, dont l'une » servoit pour assembler le peuple, & l'autre pour » assembler les chefs, quand il falloit délibérer des » affaires de la république; mais quand elles son- » noient toutes les deux, tous généralement s'as- » sembloient. »

Puisque chacune de ces trompettes servoit à un usage différent, elles devoient avoir un ton différent; & puisqu'on les sonnoit aussi souvent ensemble, leurs tons devoient être consonnans, au moins probablement; ainsi elles étoient naturellement à l'octave qui est la consonnance la plus simple & la plus naturelle. Au reste, il paroît par la description que donne Joseph, que la *chatzotzeroth* étoit très-semblable à la trompette des Romains. Voy. TROMPETTE, (*Musiq. instr. des anc.*) *Suppl.* (F. D. C.)

CHAUDE, (*terme de Monnoyage.*) on dit battre la *chaude* pour dire battre les lingots d'or sur l'enclume à coups de marteau, après qu'on les a tirés du moule, avant d'en faire la délivrance aux ajusteurs & monnoyeurs. Voyez MONNOYAGE, *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c.

En terme d'orfèverie, on dit donner une *chaude* à la besogne, pour dire, mettre le métal au feu à chaque fois qu'on veut le travailler sur l'enclume. (+)

CHAUDIERE, f. f. (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries que l'on trouve dans beaucoup d'écus en Espagne & en Portugal: c'est une marque de grandeur & de puissance, parce qu'anciennement les seigneurs Espagnols & Portugais nommés *ricos hombres*, hommes puissans, en allant à la guerre faisoient porter de ces *chaudieres* pour nourrir leurs soldats.

Ces *chaudieres* sont représentées dans leurs armes fascées, échiquetées, &c. avec des serpens, symbole de la prudence.

De Lara en Espagne; d'azur à deux *chaudieres* fascées d'or & de sable, huit bisces de sinople naissantes quatre de chaque côté à chaque *chaudiere*.

De Gusman aussi en Espagne; d'azur à deux *chaudieres* échiquetées d'or & de gueules, douze bisces de

simple naissantes, six aux côtés de chaque chaudière.
(G. D. L. T.)

CHAUFournier, f. m. (*Arts Mécaniq.*) c'est celui qui entend & pratique l'art important de convertir en chaux, par le moyen du feu & dans des fourneaux, les pierres qui en sont les plus susceptibles. Le choix des pierres, la construction la plus favorable des fourneaux, la conduite la plus prudente du feu, sont les trois parties principales de cet art, aussi ancien que la construction des édifices & des villes.

On distingue les pierres à chaux les plus convenables, parce qu'elles ne donnent pas de feu, étant frappées avec l'acier; elles sont attaquées avec effervescence par les acides, comme les sels alkalis. Ces acides peuvent les dissoudre, & elles sont précipitées par les alkalis: réduites en chaux, elles deviennent plus solubles par les acides; la terre, dont elles sont composées, est alcaline. (*Lithogéognosie de Pott, chap. 1.*) Les pierres à chaux se trouvent dans tous les pays, par couches, par bancs, ou détachées, ou roulées. Leur couleur varie autant que leur grain & leur composition. L'expérience a appris à tous les ouvriers, à les reconnoître, & ils préfèrent celles qui sont les plus à leur portée. La proximité de la pierre & celle des matières combustibles que l'on emploie, combinées ensemble, décident donc de l'emplacement des fourneaux. En général, les pierres à chaux les plus vives, les plus compactes, les plus dures, celles qui sont tirées du fond des carrières, & non de la surface, sont d'ordinaire la meilleure chaux. La pierre la plus difficile à calciner fait aussi la chaux la plus parfaite. La chaux de la Lorraine est une des meilleures espèces, elles se durcit plus vite à l'eau qu'à l'air; & la pierre que l'on emploie, est d'un bleu foncé, tendre au sortir de la carrière, & s'exfoliant à l'air & au gel. La plupart des marbres font une bonne chaux; avec le noir on fait de la chaux fort blanche; avec le blanc, on fait de la chaux d'un blanc éclatant. Les pierres où l'on trouve des coquillages pétrifiés, sont communément très-propres à faire de la chaux. On fait aussi, près des mers abondantes en coquillages, comme en Hollande, & ailleurs, la chaux avec ces coquilles calcinées: la chaux en est très-blanche. On tire même du sein de la terre, loin des mers, en divers lieux, des coquilles de mer ensevelies, dont on fait de la bonne chaux. On fait encore de la chaux avec les pierres d'une marne endurcie & pétrifiée, avec une espèce de pierre crétacée; avec une sorte de limon pétrifié, &c. En un mot, toute pierre alcaline & calcaire peut devenir de la chaux par un feu suffisant, conduit selon les règles de l'art.

On fait de la chaux avec toutes sortes de bois, mais plus facilement avec les bois qui font une belle flamme: les bois blancs sont très-propres à cela. On emploie aussi la tourbe, le charbon de terre ou la houille; souvent aussi, dans les mêmes fours, construits dans cette vue, on fait en même tems la chaux & la brique, ou la tuile.

On place les fourneaux, autant qu'on le peut, sur-tout lorsque l'on travaille en grand, sur un tertre, afin que creusés on puisse avoir accès au pied & au sommet avec facilité.

En général, le feu est dirigé de deux manières dans les chaux-fours, selon les matières combustibles, & les pays: quelquefois on fait une vive flamme, sous une masse de pierres soutenue; c'est sur-tout lorsque l'on emploie du bois, des broissilles, des bruyères, &c. D'autres fois on fait un feu moins flamblant; c'est lorsque l'on entremêle par couches, avec les pierres, le bois coupé, le charbon de bois, la tourbe, la houille, &c. La disposition & l'arrangement des fours est différente, selon que l'on se sert

d'un feu plus ou moins flamblant, & dans ce cas, il faut un foyer; ou bien, si on fait usage d'un petit feu, les matières combustibles sont stratifiées avec les pierres.

M. Fourcroy de Ramecourt, dans l'art du *Chaufournier*, qu'il a décrit & publié en 1766, est entré dans tous les détails nécessaires sur la construction & la conduite des fours de divers pays. Il décrit les fours ellipsoïdes de Lorraine à grande flamme, où l'on fait la chaux âpre, qui se durcit le plus promptement; les fours à chaux cubiques d'Alsace, aussi à grande flamme. Il donne ensuite la construction des fours de la seconde espèce, à petit feu, qui sont en pyramide, ou en cône renversé, & que l'on emploie aussi en Flandre & en diverses provinces de France; des fours en demi-ellipsoïde renversé, que l'on fait à Tournai & ailleurs; des fours cylindriques, où l'on se sert du charbon de bois. Il détaille aussi la conduite des fours coulants, c'est-à-dire, dont on n'éteint point le feu, tant que dure la fabrication de la chaux & le four: on en tire la chaux par le pied, à mesure qu'elle se fait, en rechargeant d'autant le four par son sommet.

Nous ne suivrons pas cet auteur dans tous ses détails; nous nous contenterons de donner ici la seule description de la méthode qu'il juge être la meilleure.

Fours en cône renversé. Tous les fours à chaux sont semblables sur la basse-Meuse, l'Escaut, la Scarpe, la Lys, dans la Flandre maritime, & le Boulonnois: ils ne diffèrent que par leur grandeur & quelques accessoires, à l'exception de ceux de Tournai, dont je parlerai en particulier. On fait aux mêmes fours dans toute cette étendue de pays, de la chaux de pierres dures, emmarbrées quand on peut se les procurer, & de la chaux de pierres blanches & tendres qui s'y trouvent presque par-tout. Ce sont encore les mêmes fours qui sont en usage à Vichi, à Lyon, *Acad. 1761, p. 185*, en Dauphiné, & en plusieurs autres provinces de France.

Dimensions & construction de ces fours. Le vuide ou intérieur de ces fours est un entonnoir: en Flandre on lui donne vingt à vingt-huit pouces de diamètre par le bas. *Voyez l'art du Chauffournier, pl. I & II, figures 1, 4, 9.* Le diamètre augmente de quatre à neuf pouces par pied de hauteur du four, jusqu'à ce que l'axe ait acquis une hauteur proportionnée à l'exploitation qu'on se propose: un petit four s'élève jusqu'à sept ou huit pieds de hauteur, & peut avoir au sommet cinq à six pieds de diamètre; au lieu qu'un grand s'élève jusqu'à quinze & seize pieds, & aura au sommet de huit à douze pieds de largeur d'orifice. Ailleurs on leur donne par le bas jusqu'à près de cinquante pouces de diamètre. On fait donc de ces fours à chaux qui ne contiennent qu'environ soixante-quinze pieds cubes de matière à la fois pour des particuliers qui veulent bâtir, & d'autres qui en contiennent jusqu'à six cents pieds. On joint aussi plusieurs de ces derniers ensemble pour les entreprises de grande consommation. Les proportions de tous ces grands & petits fours, ne paroissent déterminées que par le caprice & les idées particulières à chaque *chaufournier*, ou même au maçon qui les construit. Le plus ou le moins de talut à donner au pourtour de l'entonnoir, depuis deux jusqu'à quatre pouces & demi par pied de hauteur, dépend uniquement, dit le maçon, de la solidité plus ou moins grande du terrain sur lequel on établit le four. Il faut plus de talut si le fond n'est pas ferme; si les côtés étoient moins inclinés que d'un sixième de leur hauteur, la masse de pierre dont le four sera rempli, tomberoit trop promptement au fond, & y formeroit un poids capable d'ébranler l'édifice. Si le four, selon les *chaufourniers*, est trop évasé, le feu ne peut en atteindre les bords. Il y a lieu de croire que ces diverses prétentions ne sont

pas sans fondement, & que l'opération du feu de ce four n'exigeant pas une grande précision dans son degré de chaleur, en peut effectivement admettre une certaine latitude dans le meilleur module de ses proportions, comme nous le verrons par les détails. Mais par-tout, l'art du *chaufournier* m'a paru n'avoir été éclairé jusqu'à présent, d'autres lumières que de la tradition locale des gens grossiers qui le pratiquent.

Le cône renversé du four *BC*, *figure 4*, est porté sur un foyer cylindrique *G*, du même diamètre de vingt à vingt-huit pouces, & de dix-huit de hauteur, qui sert tout à la fois de cendrier, de décharge & de soufflet pour le four. On pratique à ce foyer une, deux, trois ou quatre gueules *F*, *figures 4 & 5*, selon la grandeur du four, chacune de quinze à seize pouces de hauteur, & de douze ou treize de large, pour pouvoir y faire passer aisément une pelle de fer de l'espece de celles que l'on appelle *escoupes*: chaque gueule est cintrée par son sommet de deux pouces, *figure 7*, sur une barre de fer *i* de vingt-cinq lignes de largeur & quatre à cinq lignes d'épaisseur, qui en supporte les claveaux, & chacune est encore traversée à la naissance de son cintre par une seconde barre *e*, semblable & droite, le tout bien scellé dans la maçonnerie. On scelle aussi une autre barre plus forte *E* à l'orifice inférieur de l'entonnoir, *figure 5*, & à-peu-près suivant son diamètre, sur laquelle, comme sur les barres horizontales des gueules, le *chaufournier* fait porter les extrémités d'autres barreaux volans *f*, pour y former un grillage quand il en est besoin.

La manœuvre très-fréquente de charger ce four, exige à son sommet une plate-forme *P*, *figure 3*, tout autour de l'entonnoir, & plus grande à proportion que le four est plus élevé. Il ne la faut pas moindre que de largeur égale au diamètre supérieur du four; si le four est d'environ douze pieds de large, l'édifice total se trouvera de trente-cinq pieds de diamètre, sur quinze à seize pieds d'élévation, ce qui demande de la solidité dans la bâtisse. Il faut donc ou de bons revêtemens *R*, *figure 4*, tout autour pour soutenir la poussée des terres de la plate-forme & de toute la pierre à chaux que l'on y amasse, ou construire le tout en maçonnerie pleine, ou choisir, si on le peut, son emplacement contre un tertre, ou enfin enfoncer le four entier dans les terres, comme nous l'avons vu aux fours du premier genre. Dans tous ces cas, il faut pratiquer au bas des grands fours quelques galeries suffisamment éclairées, tant pour arriver aux gueules du four, que pour y déposer la chaux bien à couvert à mesure qu'on la défourne. Pour monter sur la plate-forme, il faut y former une rampe douce *A*, *figure 3*, par laquelle les journaliers puissent continuellement rouler les matières à la brouette.

Si le cône est construit avec des briques, qui sont certainement l'espece de matériaux qui y convient le mieux, sa maçonnerie est suffisante avec huit pouces d'épaisseur. Il y faut cependant plusieurs contre-forts pour qu'il ne fléchisse pas, en cas que les terres rapportées fassent quelque mouvement. Du reste, ces sortes d'édifices n'ont rien de particulier, dont les dessins ne puissent faire entendre les détails.

Un petit four de cette espece, creusé dans la terre & revêtu de briques, ne peut nulle part être cher à construire: mais un grand, élevé en rase campagne, peut coûter, dans la Flandre maritime, jusqu'à quinze & seize cens livres; deux ou trois grands accolés, iroient à mille ou douze cens livres chacun, le tout à proportion du prix des journées d'ouvriers & de la brique, qui s'y vend jusqu'à douze livres le mille.

Charge de ce four en pierres dures. Pour charger ce four, le *chaufournier*, après avoir formé, à l'orifice

inférieur de l'entonnoir, le grillage de barreaux volans, y descend & y arrange trois ou quatre brassées de bois bien sec, qu'il recouvre d'un lit de trois ou quatre pouces de houille en morceaux gros comme le poing.

Si la houille destinée pour ce four est en poussière, & que la pierre à calciner soit dure, toute la pierre doit avoir été réduite en morceaux de la grosseur du poing tout au plus. On en a transporté sur la plate-forme un amas suffisant pour la charge complete du four, ainsi qu'une quantité proportionnée de houille. Alors le *chaufournier* reçoit un panier rempli de ces pierres que deux servans lui descendent, au moyen d'une corde, & jette les pierres sur le lit de houille, puis un autre semblable panier: il range grossièrement ces pierres, le plus souvent avec son pied sans se baïsser, en sorte qu'elles recouvrent toute la houille. Sur ce lit de pierres, qui s'appelle une charge, & qui peut avoir trois à quatre pouces au plus d'épaisseur, il étend un lit de houille, ou une charbonnée, en vidant un panier qu'on lui descend, comme ceux de pierres. Le poussier par son choc en tombant s'insinue dans les joints des pierres, & les recouvre entièrement. Le *chaufournier* répète la même manœuvre des charges & charbonnées alternatives, jusqu'à ce que le four soit totalement rempli. Il observe seulement de faire les charges un peu plus épaisses, à mesure qu'elles s'élevent, & sur-tout vers l'axe du four, où le feu est souvent le plus actif. Ces charges forment donc ordinairement une espece de calotte, & peuvent avoir vers le sommet du four sept à huit pouces d'épaisseur autour de l'axe, au lieu de cinq à six pouces près les bords de l'entonnoir. Pour le servir diligemment, il y a huit ou dix manœuvres munis de deux douzaines de mannes ou paniers qu'ils remplissent de pierres sur la plate-forme, & qu'ils vident successivement dans celui que l'on descend au fond du four; ainsi que la houille, quand le *chaufournier* le demande. Il faut une heure, pour arranger dans le four environ soixante-douze pieds cubes de cette menue pierre.

Les mêmes journaliers sont occupés à briser le moëllon avec des marteaux, lorsqu'ils ne servent pas à la charge du four ou des voitures qui viennent chercher la chaux. Ce n'est pas que de plus grosses pierres ne se calcinent également bien au feu de houille, comme on le pratique quelquefois à portée des carrieres & des mines; mais l'éloignement de l'une & l'autre apporte nécessairement des changemens dans la manipulation de cet atelier; c'est ce que j'ai remarqué à dix lieues de Landrethun, d'où l'on tire la pierre & la houille à grands frais pour les fours à chaux de MM. Thierry, entrepreneurs des ouvrages du roi de France, & négocians à Dunkerque, qui m'ont fourni plusieurs bonnes remarques assurées sur leur longue & intelligente pratique, & m'ont procuré toutes sortes de facilités à leurs fours pour mes épreuves. La houille doit être distribuée dans le four par couche, d'une épaisseur proportionnée à son degré de bonté & à la masse des morceaux de pierre. Si les pierres ne sont pour la plupart à-peu-près égales, les plus grosses ne seront pas encore pénétrées de feu, lorsque les moindres seront déjà calcinées: il faudroit donc observer dans les charbonnées de donner plus de houille à celles-là qu'à celles-ci; ce qui, outre la grande sujétion, produiroit souvent de l'inégalité dans la calcination, beaucoup de noyaux, que les *chaufourniers* appellent aussi *rigaux* & *marrons* dans les grosses pierres, & consommeroient beaucoup de houille inutile autour des petites. Or, quand la pierre est chère, on ne laisse perdre ni les éclats des moëllons, ni les recoups de la taille, & il se rencontre nécessairement beaucoup de menus morceaux dans la pierre

à calciner. Pour qu'il y ait plus d'uniformité dans le total, il convient donc de briser les moëllons, & de n'admettre dans le four que des morceaux de pierres au-dessous de vingt pouces cubes.

D'ailleurs, la houille que l'on tire de loin, n'est pas toujours de la meilleure, sur-tout si elle vient de houillères qui n'aient pas un grand débit. Comme alors il s'y en trouve souvent d'anciennement tirée de la mine, & par conséquent éventée ou fort affoiblie, les débitans ne manquent guère à la mêler avec la nouvelle, & l'envoient ainsi détériorée à ceux qui ne sont pas à portée d'y veiller. Il faut, en employant cette houille, faire les charges de pierres plus minces; la menue pierraille y convient mieux. Quand on a la houille dans toute sa force, & mêlée de morceaux avec le poussier, comme à Tournay, Valenciennes, &c. on peut épargner une partie des frais de la débiter si menue: la grosse houille donne un feu plus vif, parce qu'elle s'évente moins à l'air, & est plus chère à poids égal. Mais on a remarqué par-tout que les moëllons angulaires & minces, au moins par un côté, sous la forme irrégulière d'un coin, en un mot, ce que l'on appelle des éclats, se calcinent mieux que ceux de forme cubique ou arrondis, qui ne réussissent pas dans les fours.

On fait aussi plus minces les charges du fond du four, parce qu'il faut au commencement de l'opération plus de feu pour faire suer & recuire le four, sur-tout s'il est récemment construit; & malgré cette augmentation de feu, le pied du four fournit ordinairement quelques mannes de pierres mal calcinées.

Du feu de ce four & de sa conduite. Il n'est pas indifférent de mettre le feu au four, lorsqu'il n'est chargé qu'en partie, ou d'attendre qu'il le soit totalement. Si dans ce dernier cas, le feu par quelque accident, ne prenoit pas bien & s'éteignoit, il faudroit décharger tout le four, & perdre un tems considérable de tous les journaliers: ainsi, la prudence exige de l'allumer, lorsque le bois est recouvert seulement de deux à trois pieds de hauteur par les charges. Pour l'allumer, on jette dans le cendrier une botte de paille que l'on y charge de quelques morceaux de bois sec: on observe de choisir celle des gueules, sur laquelle le vent souffle le plus directement. Si le vent étoit trop violent, on boucheroit celles des autres gueules, par lesquelles la flamme sortiroit du cendrier. En quelques minutes, le bois qui est sur le grillage se trouve enflammé: lorsqu'il l'est suffisamment, & que la fumée commence à sortir par le sommet du four, on bouche toutes les gueules avec des pierres & de la terre ou des gazons, afin que le feu ne s'éleve pas trop vite, & c'est alors que l'on continue les charges jusqu'au sommet du four.

Il seroit sans comparaison plus commode au *chaufournier*, que ces gueules fussent garnies chacune d'une porte de tôle. Il est souvent nécessaire de les ouvrir ou fermer pour bien conduire le feu, & rendre la calcination égale dans toutes les parties du four: mais comme il faut du tems, & quelques peines pour arranger & déplacer cet amas de pierres & de gazons, dont on se sert ordinairement, les ouvriers conviennent qu'ils se les épargnent quelquefois mal à propos; au lieu que des portes de fer avec registres, comme à nos poëles d'appartemens, leur donneroient le moyen de gouverner le feu avec la plus grande facilité. J'en ai fait faire de telles en faveur d'un vieux *chaufournier*, praticien de quarante ans, qui m'en a remercié plusieurs fois, comme d'un grand présent.

Les gueules par lesquelles on tire toute la chaux du four, à mesure qu'elle est faite, sont sujettes à de fréquentes dégradations. Leur cintre, qui n'est porté que sur une seule barre, se brise à force d'être heurté

par le manche d'une pelle que l'on enfonce dans la chaux, comme un levier pour la faire tomber dans le cendrier: leurs pieds droits s'écornent & se détruisent par les coups fréquens de la même pelle qui ramasse la chaux. Il faudroit dans le cas d'une exploitation suivie plusieurs années, que les gueules fussent garnies d'un châssis de fer, qui en les défendant, serviroit de battée à la porte de tôle.

Il ne suffit pas toujours, pour opérer l'égalité du feu dans tout le cercle du four, de bien ménager le courant de l'air ou tirage par le cendrier. Il se rencontre dans le massif des pierres, sur-tout auprès des parois du four, des endroits où le feu ne pénètre pas comme ailleurs; ce qui vient en partie de ce que la pierre, en tombant des mannes, se trouve plus entassée dans quelques points que dans d'autres, & moins garnie de houille dans ses joints. Ces endroits sont remarquables à la surface du four par la couleur des pierres, qui ne sont pas imprégnées de suie, comme celles sous lesquelles le feu a fait plus de progrès. Il faut y donner un peu de jour, pour que le feu s'y porte davantage. C'est à quoi sert la lance, *fig 6, pl. II du Chaufournier, Suppl.* Le *chaufournier* dresse la lance sur sa pointe, & en l'agitant la fait entrer & pénétrer à travers les pierres de toute sa longueur: il la retire & la replonge plusieurs fois de suite dans le même trou, pour y former un petit canal, & en pratique plusieurs semblables dans le voisinage, s'il le juge nécessaire. Il n'en faut pas davantage pour déterminer le feu vers ces parties, & rétablir l'égalité. Ces coups de lances sont fort rarement nécessaires ailleurs qu'auprès des parois de l'entonnoir, & m'ont fait juger que les fours moins évafés sont plus favorables que ceux qui le sont davantage, dans ces premiers le feu devant atteindre plus aisément toute la circonférence.

Lorsque le feu approche du haut du four, il faut en garantir l'orifice par des abri-vents de planches de quatre à cinq pieds de hauteur pour les petits fours, & un peu plus élevés pour les grands. On les dresse entre quelques piquets; on les change de place, selon que le vent tourne, & on les abat chaque fois qu'il faut recharger le four. Il n'y a pas d'autre opération à faire à ce four, jusqu'à ce que le feu soit parvenu à l'orifice supérieur, & ait enflammé le dernier lit de houille sous la dernière charge de pierres, en sorte que l'on envoie la flamme, ce qui arrive le troisième ou quatrième jour, suivant la grandeur du four, & que le vent a été plus ou moins favorable par sa médiocrité.

De l'extraction de la chaux, & des recharges du four. Le feu, à mesure qu'il s'éleve, abandonne le bas du four, dont il a consumé toute la houille, & qui se refroidit totalement. Alors le *chaufournier* jette une bonne charbonnée sur la surface de son four, & commence ensuite à tirer par le cendrier la chaux qui est faite.

Il y auroit de l'inconvénient à déranger le pied du four avant que le feu fût arrivé jusqu'au sommet, la chute ou l'affaissement des pierres seroit pénétrer & tomber entre leurs joints les charbonnées du sommet qui ne seroient pas encore enflammées: il se trouveroit par-là des espaces de pierres dépourvus de houille, & d'autres, qui en seroient surchargés.

C'est par cette raison qu'il faut jeter une charbonnée avant de tirer la chaux faite: le feu, quoiqu'il se montre autour de l'axe à la surface supérieure du four, n'est ordinairement pas encore si élevé près la circonférence; il faut y fournir de la houille pour remplacer celle qui tombera plus bas, pendant le mouvement que vont faire toutes les pierres dont le four est chargé.

Pour tirer la chaux, le *chaufournier* arrache les barreaux volans du grillage: la chaux tombe aussi-tôt

dans le cendrier ; ou si elle reste suspendue dans le four , il l'aide à tomber avec le manche de sa pelle : il l'enleve à la pelle par toutes les gueules l'une après l'autre. Ces ouvriers prétendent que s'ils tiroient la chaux par une seule gueule , il n'y auroit qu'un côté du four qui se vuideroit de la chaux faite , & que les pierres du four ne s'affaisseroient pas également ; au lieu qu'en tirant par toutes les gueules , la masse entière descend uniformément sans se déranger. Ceci me paroît vrai dans les fours de Tournai , qui sont beaucoup plus grands qu'ailleurs , & dont le pied est autrement disposé ; mais j'ai souvent observé comment se fait cet affaissement dans les fours coniques de la Flandre , pendant l'extraction de la chaux : comme l'entonnoir n'a qu'environ vingt-quatre pouces d'orifice par le bas , ce sont toujours les pierres les plus voisines de son axe qui tombent le plus vite & sur un diamètre à-peu-près égal à cet orifice inférieur , par quelque gueule que l'on décharge le four ; en sorte qu'il se forme toujours à la surface supérieure un encuvement de huit à dix pouces plus profond auprès de l'axe , que vers les bords , sur un affaissement total de dix-huit pouces réduits : en même tems toutes les autres pierres de la surface voisine des bords se retournent & font un mouvement comme pour rouler vers l'axe. Cela est arrivé de même & devoit être , lorsque j'ai fait tirer la chaux par une seule gueule. Leur multiplicité est donc utile par la facilité qu'elle donne pour gouverner le feu selon les vents , & sur-tout pour déposer la chaux à couvert , tout autour d'un grand four ; mais une seule gueule suffiroit pour tirer la chaux.

Le *chaufournier* continue à tirer la chaux , jusqu'à ce qu'il la voie tomber mêlée de feu : c'est à cet indice qu'il reconnoît ordinairement la quantité de chaux faite , qu'il peut enlever de son four : le feu ne pourroit par aucun moyen rétrograder vers le bas , dont toute la houille est consumée & le phlogistique dissipé : la pierre d'en-bas est donc , ou totalement calcinée , ou hors d'état de l'être mieux à cette place , lorsque le feu l'a abandonnée ; on peut la retirer. Cependant quand il a fait un grand vent & de durée , le feu peut être monté trop rapidement & avoir abandonné le pied du four sur une si grande hauteur , qu'il y auroit de l'inconvénient à en retirer toute la chaux qui se trouve refroidie. Alors la première qui est encore enflammée , s'approchant fort près de l'orifice inférieur où le tirage de l'air froid fait son impulsion la plus violente , seroit aussi trop tôt abandonnée par le feu ; la houille qui l'accompagne seroit consumée trop vite : le feu continuant à monter rapidement , une grande partie de la pierre ne seroit pas bien calcinée , comme il arrive aux premières que l'on tire de ce four. Le *chaufournier* qui connoît le produit ordinaire de son four & les accidens de l'air , n'en retire donc alors que ce qui leur est proportionné , & a soin de mouiller sa houille si le feu va trop vite.

Le vuide que laisse au sommet du four la chaux tirée par les gueules , se remplit aussi-tôt par de nouvelles charges & charbonnées ; mais il faut en réparer auparavant la surface inégale. Il y jette d'abord une charbonnée ; puis il enfonce sa lance de quelques pieds le long des parois du four , & en la saisissant par son oeil , il s'en sert comme d'un levier avec lequel il fait effort contre le bord du four pour soulever & retourner les pierres , qui par ce moyen se rapprochent de l'axe & recombent l'encuvement qui s'y étoit formé. Ces efforts de la lance exigent un point d'appui solide aux bords de l'entonnoir qui doit avoir été , par cette raison , couronné de bonnes & fortes pierres , pour n'être pas détruit en peu de jours. Il fait la même manœuvre tout autour , & rejette même vers l'axe avec une pelle les pierres de

la bordure , pour réformer le bombage au lieu d'encuvement ; après quoi il répète la charbonnée & les charges de pierres alternatives jusqu'au sommet du four , comme le premier jour.

Lorsque le tems est calme , & par-là très-favorable à l'égalité de la calcination dans toutes les parties du four , le feu s'évase davantage , & se déclare encore plutôt aux bords que vers l'axe du four : alors , au lieu de bombage , on charge les bords de quelques pouces plus haut que le milieu.

Depuis le moment où l'on tire la première chaux , ce sont toujours les mêmes mouvemens à recommencer , tant que le four reste allumé ; c'est-à-dire , tant que dure la consommation de la chaux , que l'on foutire journellement , à mesure qu'elle se fabrique , comme on le pratique aux fourneaux , où l'on sépare les métaux de leur minéral : aussi les *chaufourniers* appellent-ils ces fours à chaux , *fours coulans*. On voit que l'opération a pour but ici , comme dans les fourneaux à briques , de faire séjourner un certain degré de chaleur dans chaque partie du four pendant un tems suffisant ; & qu'il faut que le feu par son intensité , ou par sa durée , soit proportionné à la résistance de la pierre qui se calcine plus ou moins facilement , selon son volume & sa dureté ; que le *chaufournier* a souvent à vaincre les obstacles des vents , de la pluie , & même de la houille , qui tendent tous à déranger l'équilibre nécessaire dans son four. C'est à quoi sont relatifs tous ces procédés , qui sont les mêmes , ou à peu-près , pour tous les fours que j'ai vus de ce genre , & dont je ne détaillerai pas les petites différences.

Du chommage de ces fours allumés. Dans le cas d'une exploitation ordinaire , on ne travaille à ces fours à chaux , ni la nuit , ni les dimanches & fêtes. On en tire tous les jours la chaux , le matin & le soir , & quand le four est rechargé , il n'y a plus rien à y faire. Mais lorsque l'on doit passer un jour entier sans en tirer , il faut disposer le four de façon à empêcher le feu de monter aussi vite qu'à l'ordinaire. Cette précaution consiste à jeter au centre de sa surface une charbonnée de deux ou trois pouces d'épaisseur & de deux pieds de diamètre , que le *chaufournier* entasse en la piétinant , quelquefois en la mouillant , & qu'il recouvre d'un lit de même épaisseur , formé des plus menus éclats de pierres : ensuite il ferme toutes les gueules du four. L'ancien *chaufournier* , dont j'ai parlé , m'a dit à cette occasion , qu'ayant été obligé quelquefois de suspendre son travail , soit pour attendre de la pierre à chaux ou de la houille , dont il manquoit , soit par quelque autre raison , il avoit ralenti son feu , au point d'être douze jours entiers sans toucher au four , & sans autre accident que d'avoir tout au plus quelques pieds cubes de pierres mal calcinées. Il faut alors fermer de même les gueules du four , & faire sur le total de sa surface , ce que l'on fait seulement autour de l'axe pour le chommage d'un seul four ; c'est-à-dire , ne laisser subsister pour le feu , que le moins d'évaporation possible sans l'éteindre.

Lorsque les barreaux volans du grillage au pied du four ont été une fois enlevés pour l'extraction de la chaux , il n'est plus nécessaire de réformer ce grillage , que tous les huit ou quinze jours , pour nettoyer le cendrier : hors ce cas , la chaux porte sur le fond du cendrier sans aucun inconvénient. Quand il faut remettre ces barreaux en place , le *chaufournier* les chasse à coups de masse à travers la chaux par une des gueules , jusqu'à ce qu'il les ait assez enfoncés , pour être sûr qu'ils porteront sur la traverse E de l'orifice du four , ou jusqu'à ce qu'ils sortent par la gueule opposée , fig. 5 , même planche ; & dès qu'il a nettoyé le cendrier , il arrache de

nouveaux ces barreaux. Cet usage est meilleur que celui de construire, comme à Valenciennes & ailleurs, un grillage dormant, qui gêne souvent la chute de la chaux, plie sous le fardeau des pierres, & occasionne des dégradations au four.

De la cendrée. Le cendrier s'engorge de tems en tems par les cendres de la houille qui s'y amassent, sur-tout dans les intervalles entre les gueules, & empêchent la chute de la chaux. Le *chaufournier* met soigneusement ces cendres à part : elles sont mêlées de beaucoup de menus morceaux de chaux, qui, avec les sels fixes de la houille, les rendent propres à faire un excellent mortier suffisamment connu sous le nom de *cendrée*. Comme on ne veut point en perdre, on se sert aux grands fours d'une pelle percée de trous à passer le bout du doigt, pour tirer la chaux du four, & on en fait tomber toute la cendrée sur un tas particulier, avant de mettre la chaux dans les mannes pour la transporter. Cette cendrée est estimée pour enduire les citernes, les caves, &c. même quoiqu'elle provienne de fours où la chaux faite de pierres blanches est de peu de qualité, au lieu que les cendres des fours à chaux où l'on brûle du bois, ont été reconnues ne rien valoir dans la bâtisse. Il sort des fours à la houille à-peu-près une mesure de cendrée contre deux mesures de chaux; & elle se vend en plusieurs endroits, au moins moitié du prix de la chaux.

Des déchets sur la chaux de ces fours. Les *chaufourniers* domestiques, qui ne travaillent pas pour vendre la chaux, ont encore soin de trier au sortir du four tous les morceaux qui contiennent de la pierre non calcinée; l'habitude la leur fait connoître à l'œil, & jamais ils ne s'y méprennent au poids. Ils les amassent auprès du four, les arrosent d'un peu d'eau, & en retirent tous les noyaux pour les remettre au four. La plupart d'entre eux rejettent aussi comme déchet, les roches du four, qu'ils appellent la *chaux brûlée*. Dans la chaux qui se vend, on laisse toutes ces non-valeurs, ainsi que celles dont le fabricant même auroit peine à se garantir, qui sont les veines de bouffin, ou autres matières non calcinables, qui sont souvent mêlées avec la pierre, & qu'il seroit quelquefois trop coûteux d'en vouloir séparer.

Par ce moyen, il n'y a pas de déchet pour les *chaufourniers* marchands sur la pierre dure qu'ils convertissent en chaux : la toise de cette pierre leur rend au moins une toise de chaux en menus morceaux. Le déchet tombe en entier sur les gens qui l'achètent, & est proportionné à la bonne foi du *chaufournier* qui peut y avoir épargné plus ou moins la houille & ses soins. Quand on la fait faire sous ses yeux sur les carrières, en choisissant toutes pierres vives & bien nettes, & avec une économie bien entendue, il n'y a non plus aucun déchet : partout ailleurs, & en passant par les mains de commis, on doit compter sur une diminution de la pierre, que j'estime d'un vingtième à un quinzième sur toutes les espèces de pierres dures que j'ai vu calciner.

Du rendement, ou produit de ces fours en chaux. Lorsqu'un tel four est bien allumé, que la houille est égale ou homogène, & de bonne qualité, il peut, par un tems favorable, produire chaque jour en chaux de pierre dure jusqu'à la moitié de la pierre dont il est chargé : quelquefois son produit ne va qu'au tiers; & si la houille est de peu de force, il rend encore moins. Un four de 600 pieds cubes peut donc fournir communément 1620 pieds cubes de chaux par semaine de six jours de travail, & expédie beaucoup plus qu'aucun de ceux à grande flamme.

J'ai remarqué que les fours coniques du pays de Liege, dont l'entonnoir a ordinairement quarante à quarante-cinq pouces de diamètre par le bas, con-

sommement plus de houille que ceux de la Flandre, & ne rendent par jour, réduction faite, qu'un cinquième de ce qu'ils contiennent. Cette observation, jointe à la nécessité fréquente de gouverner le tirage ou courant d'air du four, me fait croire qu'ils sont mieux construits lorsque cet orifice inférieur n'a qu'environ vingt-quatre pouces de diamètre.

Des hommes nécessaires à ces fours. Un seul *chaufournier* avec douze ou quinze hommes, peut conduire à la fois trois de ces plus grands fours, dont il ne fait que les charbonnées, & commande toutes les autres manœuvres; mais il faut que la pierre ait été toute brisée, ou qu'il y occupe encore douze ou quinze enfans, & il lui faut sur chaque four au moins 100 mannes toujours pleines de pierres, pour que rien ne languisse. Trois hommes suffisent en tout pour un petit four bourgeois.

Consumation de la houille pour ces fours. La proportion réduite entre la pierre dure & la houille nécessaire pour la convertir en chaux, me paroît être de 60 à 65 pieds cubes de houille par toise cube de pierres du toisé des carrières. Malgré l'obscurité que tous les *chaufourniers* tâchent de répandre sur cette consommation, j'ai reconnu que certaines pierres exigeoient jusqu'au tiers de leur cube d'une même houille, dont d'autres pierres ne demandoient qu'un sixième, quoique ces deux extrêmes m'aient paru rares. Dans les houilleries du pays de Liege & du Hainaut, on distingue deux qualités de houille, dont la moindre se nomme *houille à chaux* & à *briques* : mais différentes épreuves me font penser que la houille la plus active n'est pas dangereuse au succès de la chaux comme elle l'est dans les fourneaux à briques. Les essais de sa qualité peuvent se faire d'autant plus sûrement dans chaque province par les *chaufourniers*, qu'il me paroît n'y avoir rien à craindre dans ce four de la part d'un excès de feu, comme on le verra plus bas.

De la dépense pour fabriquer la chaux dans ces fours. Les prix courans en 1765, aux fours à chaux du Boulonnois, sont :

Pour une toise cube de pierre tirée de la carrière,	4 liv. 10 s.
Pour la briser en éclats,	6 liv.
Pour la brouetter au four,	1 liv.
Pour 66 pieds cubes au plus de houille, à 7 sols,	23 liv. 2 s.
Pour la main-d'œuvre de la calcination,	9 liv.

Total pour une toise cube de pierres calcinées. 43 liv. 12 s.

En supposant qu'elle ne produisît que 200 pieds cubes de bonne chaux triée, elle reviendroit à 4 sols le pied cube.

Cette chaux fabriquée à Gravelines, Dunkerque & Bergues, avec les mêmes matières, y coûte environ 10 sols le pied cube, sans y comprendre la construction ou le loyer des fours; & comme les bois n'y sont pas au-dessous de 35 liv. la corde, mais souvent plus chers, elle y reviendroit au moins à 20 sols le pied, si on la fabriquoit à la grande flamme.

Charge & conduite de ces fours en pierres tendres. Si c'est en pierres tendres que l'on charge ces fours, on peut en général les calciner en plus gros morceaux que la pierre dure, & faire les charges plus épaisses. Il se rencontre des carrières dont la pierre, quoique tendre, résiste beaucoup à la calcination, lorsqu'elle est restée long-tems à l'air, & sur-tout au soleil. Les *chaufourniers*, bien moins curieux de savoir si la chaux n'en seroit pas meilleure que d'y dépenser moins de houille, ont soin de la mettre au four tout le plutôt qu'ils peuvent après son extraction de la carrière; ou bien ils l'arrosent, ainsi que

le charbon, s'ils ont été obligés de la laisser sécher. Ces fours chargés en pierres tendres, débitent davantage, conformément moins de houille par rapport au volume de la pierre, & exigent moins de monde pour leur service.

Leur rendement. Le moins que l'on en tire en vingt-quatre heures, va à la moitié de leur charge. J'en ai suivi quelques-uns qui contenoient chacun 540 pieds cubes, & qui rendoient régulièrement 320 pieds cubes de chaux vive par jour de douze à treize heures de travail. On les pouffoit, quand on le vouloit, à en rendre 400 pieds par jour. Il suffit pour cela, si le tems est favorable, d'en tirer un peu plus par le pied du four à chaque fois qu'on le décharge; ou de prolonger le travail à environ quinze heures, afin de décharger le four trois fois par jour, au lieu de deux, & il n'en coûte pas plus de houille: si le tems est pluvieux, ou qu'il fasse beaucoup de vent, il suffit de faire les charbonnées un peu plus fortes; car il se consomme plus de houille à tous les fours à chaux par le vent & quand il pleut, que par un tems serein & calme. On peut pousser de même le rendement de ces fours en chaux de pierres dures, quand on est pressé.

Leur consommation en houille. La pierre tendre de la Flandre maritime me paroît exiger 40 à 45 pieds cubes de la houille du Boulonnois, par toise cube pour sa calcination. Les différens rapports que j'ai eus du Hainaut, font monter cette proportion entre 50 & 52 pieds cubes de houille des fosses de Condé, quoique celle-ci soit généralement reconnue beaucoup meilleure & de moindre consommation pour les forges que celle du Boulonnois. Mais il est bon de remarquer que la pierre tendre diminue dans le four beaucoup plus que la pierre dure: il s'en rencontre que l'on estime perdre jusqu'à un cinquième de son volume, en sorte qu'il ne faut pas beaucoup moins de houille pour fabriquer une toise cube de chaux de pierres tendres, que pour une toise cube de chaux de pierres dures. On estime même en quelques endroits qu'il faut pour l'une & pour l'autre également un quart de houille, ou 54 pieds par toise de chaux.

Leur nombre d'ouvriers. L'un des fours de 540 pieds cubes que j'ai suivis, étoit exploité chaque année, pendant huit mois par trois hommes, y compris le *chaufournier*, & ils coupoient toute la pierre avec des marteaux à tranche, en éclats de la largeur des deux mains au plus, tout le plus mince qu'ils pouvoient. La carrière sur laquelle étoit le four, étoit exploitée par quatre autres ouvriers qui en tiroient au bourriquet, de plus de 30 pieds de profondeur, toute la pierre nécessaire pour le four; ces mêmes quatre carriers aidoient encore à charger toutes les voitures qui venoient enlever la chaux.

On fait quelquefois à ces fours de la chaux de pierres dures & tendres mêlées ensemble, & on les sépare au sortir du four; les *chaufourniers* disent que cela ne réussit pas toujours: il est aisé de juger qu'il en est de ces différentes qualités de pierres, comme je l'ai remarqué de celles d'une même espèce & de différens volumes.

Il arrive quelquefois dans les chaufours que l'on en retire de la chaux, que l'on nomme *brûlée*; c'est une pierre dure qui ne s'éteint ni à l'humidité de l'air, ni par celle de l'eau, & qui ne sauroit opérer la concrétion du mortier. Cela vient ou de ce qu'il s'est trouvé dans le four des matières vitrifiables, ou de ce que des parties salines du bois se sont unies avec la pierre, ou de ce que le feu a été trop poussé. Cependant on ne remarque point que le feu de houille, quelque soutenu qu'il soit, produise cet effet; mais on brûle plus ordinairement la chaux en ne l'éteignant pas avec une quantité suffisante d'eau. Six pouces cubes de chaux vive, en pierre, exigent dix-huit

pouces cubes d'eau, & forment un total, en pâte, d'environ dix-huit pouces; l'eau que l'on ajoutera de plus, furnagera. Si la chaux vive est laissée trop long-tems à l'air, avant d'être éteinte, ou qu'elle soit charriée de trop loin, elle fuse ou se réduit en poussière, & perd son gluten. La meilleure méthode, lorsque cela est praticable, seroit d'éteindre la chaux près des fours, & fort promptement. Dans les tems d'orage, la chaux fuse plus vite à l'air, sans doute à cause de son humidité. La chaux une fois bien éteinte se conserve long-tems, mais elle doit être couverte.

La chaux ainsi éteinte peut recevoir plus ou moins de sable, de ciment, de pouzzolane, suivant la nature de ces matières, ou selon la destination du mortier que l'on en forme. La chaux reçoit moins des matières plus poreuses, comme briques ou tuiles pilées, ciment, terrasse de Hollande qui est une pierre argilleuse cuite, ou une sorte de tuf calcaire & calciné.

Si l'on veut que le mortier coule & remplisse les vuides de la maçonnerie, il faut plus de chaux & d'eau dans le mortier. Les maçonneries en briques qui doivent résister à l'eau, demandent aussi plus de chaux & un mortier plus clair. Avec les pierres dures, hors de l'eau, le mortier peut être plus épais avec moins de chaux. L'expérience locale apprend aux ouvriers les proportions qu'ils doivent suivre, & qui dépendent beaucoup de la nature de la chaux.

Plus on bat, boule, remue, agite en tout sens le mortier, plus la chaux qui y est devient liquide; mieux elle s'unit avec le sable, & moins aussi il y faut d'eau. C'est ce travail qui fait le bon mortier. Les anciens ne mettoient point d'eau dans le mortier.

Les sables les plus purs font le meilleur mortier; les sables terreux demandent moins de chaux & font le plus mauvais ouvrage.

Si l'on fait du mortier avec la chaux & de la tuile ou des briques pilées, que l'on choisisse les mieux cuites & celles qui n'ont pas été à la pluie. La pouzzolane n'est qu'une calcination des terres par les volcans.

Les matières qui aspirent l'humidité du mortier, lui font perdre son gluten. C'est par cette raison qu'il faut faire tremper les briques, mouiller certaines pierres, inonder ou bien laver un vieux mur que l'on veut replâtrer, avant que d'y appliquer le mortier. (B. C.)

* § CHAUL, (Géogr.) & CIAUL sont la même ville des Indes. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

C'est, sans contredit, une des principales villes de la côte de Malabar, par sa grandeur & son commerce. Son port est de difficile entrée, mais très-sûr, & à l'abri des gros tems. Les Portugais s'emparèrent de cette ville en 1507, & la possèdent encore aujourd'hui. Son territoire est riche en diverses marchandises, sur-tout en soie, supérieure à celle de la Chine: aussi on vient l'y chercher de tous les côtés de l'Inde. Il y a une autre ville du même nom dans la même contrée de l'Inde que les Portugais ont laissée aux Indiens: celle-ci, plus ancienne que l'autre *Chaul*, est à deux lieues de la mer, sans en être moins propre au commerce, parce qu'elle est arrosée de deux rivières qui, en portant la fertilité dans les terres, servent au transport des marchandises. Les habitans y sont fort industrieux: ils font des coffres, des boîtes, des étuis & des cabinets façon de la Chine, très-riches & artistement travaillés. (C.)

§ CHAUNI, (Géogr.) petite ville de Picardie sur l'Oise, à trois lieues de Noyon & de la Fère. Elle a une châtellenie royale, & une coutume particulière. C'est la patrie du célèbre Vitasse, professeur en Sorbonne, théologien profond, & distingué autant par sa piété que par sa science; de Jean

Dapuy, ancien recteur de l'université, professeur pendant près de 50 ans; & de Bonaventure Racine, prêtre si connu par son *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. (C.)

CHAUSSE, (L'ORDRE DE LA) ou DE LA CALZA à Venise, ordre militaire institué de tems immémorial; on dit qu'il est aussi ancien que la fondation de la république.

Cet ordre, qui se nomme de la *Chaussée de Saint-Marc*, n'a ni statuts, ni constitutions, & les chevaliers ne font aucun vœu: de jeunes nobles Vénitiens le composent; ils se vouent volontairement à combattre pour la foi & la république.

L'ordre de la *Chaussée de Saint-Marc* fut renouvelé en 1562.

La marque de cette chevalerie est une espee de botine d'or émaillée de diverses couleurs, & ornée de pierreries, le talon émaillé de sable. *Pl. XXVII, fig. 87. (G. D. L. T.)*

CHAUSSER, v. a. (*Musiq.*) J'ai trouvé quelquefois *chausser les voix à leur point*, pour dire composer ou disposer une piece de musique, ensorte que chaque voix puisse chanter sa partie sans sortir de son diapason naturel. (F. D. C.)

CHAUSSETRAPE, s. f. *mures ferreus*, (terme de *Blason*.) meuble d'armoiries qui représente un instrument de fer garni de quatre pointes disposées en triangle, de maniere qu'en le jettant à terre, une se trouve debout.

Les *chaussetrapes* servent à la guerre pour blesser les chevaux des ennemis; on en seme sur les brèches ou dans les champs où la cavalerie doit passer, afin de ralentir sa marche.

Destrappes à Paris; *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois chaussetrapes de sable.*

Berault de Villiers aussi à Paris; *d'azur semé de chaussetrapes d'or, au léopard lionné de même brochant.* (G. D. L. T.)

§ **CHAUSSIN**, (*Géogr.*) petite ville de Bourgogne près du Doubs, avec mépart, marquisat & bailliage seigneurial.

Le château soutint, en 1636, un siege de quatre jours contre l'armée de Galas, qui fit pendre le brave commandant, & mit le feu à la ville.

Un ancien terrier porte que les habitans étoient obligés de battre les fossés pendant le sommeil du seigneur & de la dame, de peur que les coassemens des grenouilles ne les interrompissent.

On battoit monnoie à *Chaussin* en 1422, sous le duc Philippe le Bon. (C.)

CHAUX, Voyez AIR FIXE, *Supplément*, CAUSTICITÉ, & CAUSTICUM, *Suppl.*

CHAUX METALLIQUE, V. CALCINATION, *Suppl.*

* **CHAUX AIGRE**, (terme de *Chaufournier*.) celle qui ne foisonne pas, & qui n'est pas grasse. Voyez FOISONNEMENT & CHAUX GRASSE, dans ce *Suppl.*

CHAUX APRE, (terme de *Chaufournier*.) *chaux* faite avec la pierre noire & coquilliere des environs de Metz, Thionville & Bitsche en Lorraine: c'est l'espece de *chaux* qui se durcit le plus vite & le plus fort; mais elle n'est pas de garde: il faut l'employer sept ou huit jours au plus tard après qu'elle a été fabriquée.

CHAUX BRULÉE, (terme de *Maçon*.) *chaux* éteinte avec moins d'eau qu'il ne lui en falloir pour la bien dissoudre. A parler exactement, ce procédé ne produit rien autre chose que de faire fuser précipitamment une partie de la *chaux*, de laquelle il fait évaporer la vertu: au lieu que cette précieuse vapeur quelle qu'elle puisse être, semble retenue & comme amalgamée dans une pâte de *chaux* éteinte avec une quantité d'eau suffisante.

Les *chaufourniers* appellent aussi improprement *chaux brûlée* les roches du four qu'ils disent ne se

point éteindre à l'eau, & y furnager en morceaux, &c. préjugés d'ouvriers, comme l'a prouvé M. Fourcroy de Ramecourt par plusieurs expériences que l'on peut voir dans la description qu'il a faite de l'art du *Chaufournier*.

CHAUX COULÉE, *chaux* que l'on a éteinte dans un bassin de bois, & fait couler dans une fosse pour en séparer les parties non calcinées. Cette préparation de la *chaux* est estimée des architectes; mais je ne fais si l'abondance d'eau nécessaire pour faire couler la *chaux* en lait, & qui excède de beaucoup la portion que la nature lui a proportionnée, ne pourroit pas dissoudre une partie de sa vertu, qui ensuite s'imbiberoit dans les terres de la fosse avec cette eau surabondante, & feroit autant d'enlevé à la solidité des mortiers. Cette question mériteroit des expériences.

CHAUX ÉTOUFFÉE, (terme de *Maçon*.) *chaux* que l'on a éteinte avec de l'eau, après l'avoir couverte d'une couche de sable qui, en laissant arriver l'eau sur la *chaux*, empêche la fumée de la *chaux* de s'évaporer pendant son extinction. Les architectes font grand cas de cette façon d'éteindre la *chaux*.

CHAUX GARDÉE. Comme la *chaux* ne se garde point vive, parce qu'elle tombe toujours en poussiere en peu de tems à l'humidité de l'air, & qu'alors elle est éteinte, la *chaux gardée* est de la *chaux* éteinte avec de l'eau, & que l'on a conservée en pâte dans des fosses bien recouvertes contre les gelées.

CHAUX GRASSE; on appelle ainsi la *chaux* en pâte qui ne laisse appercevoir aucuns grains ou grumeaux, & qui ressemble à du beurre par sa finesse. La *chaux aigre* est celle qui contient dans sa pâte soit des graviers non calcinables, soit des grains de pierres qui n'ont pas été assez poussés de feu, ou qui n'ont pas eu le temps de fuser en pâte. C'est pour cela que la *chaux coulée*, de toutes les especes qui se coulent, est plus grasse que celle de même espece qui ne l'a pas été. Voyez ci-dessus **CHAUX COULÉE**.

CHAUX RETOURNÉE: c'est une préparation particulière que l'on donne à la *chaux* âpre de Lorraine pour l'employer. M. de Cormontaigne, mort en 1752, maréchal de camp, directeur des fortifications dans les évêchés, & l'un des plus savans ingénieurs ordinaires que le roi ait jamais eus, dit dans un mémoire particulier sur les mines: « Il n'y a point de » pays au monde qui ait de si bonne *chaux* que Metz, » où elle a la qualité de durcir encore plus vite dans » l'eau qu'à l'air. On fait par mille expériences qu'il » suffit de mêler cette *chaux* avec de gros gravier » au lieu de sable ordinaire, sans y jeter d'eau, » mais se contentant de retourner plusieurs fois la » *chaux* & le gravier à sec pour les bien mêler en- » semble, ce que l'on nomme dans le pays de la » *chaux retournée*. On la jette en cet état le plus dou- » cement que l'on peut dans l'eau (de la riviere) » derriere une haie de charpente, pour empêcher » qu'elle ne soit tourmentée & délavée par le flot ou » le courant. Elle y durcit en moins d'un an comme » le plus fort rocher, quoiqu'on n'y ait mêlé ni » (autres) pierres, ni moëllons, mais cela fait des » mâçonneries très-coûteuses. Pour les rendre un » peu moins cheres, on jette dans ces coffres alter- » nativement une brouette de *chaux retournée*, & » une brouette de moëllons ». Sans autre précaution, ce mélange prend de même, & réussit à former le rocher.

CHEBEK, s. m. (*Marine*.) terme par lequel on désigne un bâtiment à voile & à rames, qu'on arme en guerre contre les petits corsaires, & dont on se sert aussi pour transporter des munitions. On voit beaucoup de *chebeks* sur la Méditerranée. (+)

CHEDDER, (*Géogr.*) grand & riche village d'Angleterre, dans la province de Sommerfet, sur les

monts de Mendip, fertiles en pâturages excellens : il est remarquable par la grosseur & la bonté des piéces de fromage que l'on y fait, & que l'on y débite avec un succès soutenu depuis long-tems. L'on estime aussi d'une façon particulière le cidre qui s'y prépare ; & les curieux vont toujours voir avec empressement dans son voisinage, un fente de rochers, haute de quelques cens piéds, & de laquelle sort une eau si abondante, qu'elle fait mouvoir les rouages de plusieurs moulins. (D. G.)

§ CHEF, f. m. *scuti caput*, (terme de Blason.) piéce honorable dont la hauteur est de deux septièmes de la largeur de l'écu, & qui occupe sa partie supérieure. Il représente le casque de l'homme de guerre ou de l'ancien chevalier. Voyez pl. I. fig. 2 de Blason, dans ce Suppl.

Il y a des chefs unis, d'autres chargés de diverses piéces.

Chef abaissé, est celui qui se trouve sous un autre chef.

Chef bandé, celui qui est divisé en six parties par cinq lignes diagonales, dans le sens des bandes de deux émaux alternativement.

Chef chargé, celui sur lequel on voit un ou plusieurs meubles.

Chef cousu, celui qui est de métal ou de couleur, lorsque le champ est pareillement de métal ou de couleur.

Chef denché, celui qui a au long du bord inférieur des dents en manière d'une scie.

Chef échiqueté, celui qui est divisé en deux ou trois rangs ou tires de carreaux.

Chef émanché, celui qui se termine en sa partie inférieure en plusieurs pointes triangulaires à la manière des manches des anciens.

Chef engrêlé, celui qui a des dents, mais dont les cavités sont arrondies.

Chef losangé, celui qui est divisé en losanges.

Chef retrait, celui qui n'a en hauteur que la moitié de sa proportion ordinaire.

Chef soutenu, celui qui n'ayant que les deux tiers de sa proportion, l'autre tiers est occupé par une divise posée dessous qui semble le soutenir.

Ce terme vient du mot *chef*, qui, en vieux Gaulois, a signifié la tête de l'homme, & est dérivé du Latin *caput*, en la même signification, tiré, selon Nicot, du Grec κεφαλη, *ceph.*

Agrain des Ubas, d'Elze, en Languedoc ; d'azur au chef d'or.

De Quelenec en Bretagne ; d'hermine au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or.

Bocfosel de la Maison-forte de Montgontier en Dauphiné ; d'or au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux tires.

De Fougeres d'Oin en Berry ; d'azur au chef losangé d'or & de gueules. (G. D. L. T.)

* § CHELMINAR.... Dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences*, &c. au lieu de *Gratias de Sylva*, lisez *Garcias de Sylva Figueroa* ; & au lieu de *Lebrun*, lisez le *Bruyn*.

* CHEMINÉE-POËLE, (Physique.) Nous devons à M. de Montalembert l'ingénieuse invention de pouvoir convertir à volonté une cheminée en poêle, & par ce moyen, naturaliser en France les poêles d'Allemagne & de Russie, sans ôter à nos appartemens l'usage & la décoration de nos cheminées. Les avantages des cheminées-poêles dont nous allons donner la construction d'après l'inventeur, sont d'abord une grande économie sur le bois, une chaleur plus égale & plus commode quand on s'en sert comme de poêle, la facilité d'avoir à volonté ou une cheminée ou un poêle ; puis l'avantage d'échauffer plusieurs appartemens, soit de plein-pied, soit à différens étages ; & la commodité de faire passer la

chaleur sous les planchers d'un ou de plusieurs appartemens, de façon qu'on ait les piéds sur un poêle, sans avoir rien à craindre pour le feu.

Pour faire un poêle d'une cheminée, on partage la longueur de celle-ci en trois parties par des languettes qui montent jusqu'au haut du plafond de la chambre, & qui forment trois tuyaux séparés ; celui du milieu s'élargit un peu vers le bas pour former le foyer de la cheminée, qui est ouvert à l'ordinaire, & occupe le milieu du chambranle ; les deux autres tuyaux sont fermés jusqu'en bas, & communiquent entr'eux par une ouverture pratiquée sous le foyer ; la partie de l'ouverture du chambranle, qui est fermée par les deux tuyaux, est décorée par des ornemens qui cadrent avec ceux des portes, & ces portes ferment, quand on veut, le foyer. Seulement on pratique au bas des portes une petite ouverture pour servir d'œil au poêle quand la cheminée en fait la fonction. Voy. la planche III. de nos planches de Physique, dans ce Supplément.

Des trois tuyaux qui partagent la longueur de la cheminée, un des collatéraux est fermé par-dessus en maçonnerie, mais il communique avec celui du milieu, parce que la languette qui l'en sépare, ne va pas jusqu'en-haut : cette ouverture est fermée par une soupape ou volet de tôle qu'on ouvre ou ferme à volonté du dedans de la chambre, parce que son axe traverse le devant de la cheminée, & reçoit en dehors une dent un peu allongée qui le fait tourner en tirant un cordon ; mais cette soupape est double ; & lorsqu'une de ses parties ferme la communication avec le tuyau latéral, celui du milieu se trouve ouvert : l'autre tuyau latéral est fermé en-dessus par une soupape simple qui le recouvre comme une trape, & qu'on peut ouvrir, comme l'autre, du dedans de la chambre avec un cordon : alors la cheminée est purement cheminée, & on peut y faire du feu dont la fumée montera directement ; elle ne diffère en cet état d'une autre cheminée, qu'en ce qu'elle est environ de moitié plus petite.

Mais dès qu'on voudra faire de cette cheminée un poêle, on ouvrira la communication entre le tuyau du milieu & le collatéral, ce qui ne se peut faire, sans fermer par-dessus celui du milieu, ces fermetures étant les deux moitiés de la même soupape, dont l'une ne peut se hausser, sans que l'autre s'abaisse ; ces effets s'opéreront en tirant simplement le cordon : un semblable mouvement de l'autre cordon fera lever la soupape de l'autre tuyau collatéral, qui se trouvera, par ce moyen, le seul ouvert, & on fermera les portes de la cheminée. Alors la fumée & la vapeur chaude ne trouvant plus d'issue par le haut du tuyau du milieu, entreront dans le tuyau latéral qui communique avec lui ; & comme ce tuyau est fermé par le haut, elles descendront par ce tuyau, passeront par-dessous le foyer ; & étant entrées dans l'autre tuyau latéral, elles remonteront pour s'échapper par le haut de ce dernier, & pour lors elles échaufferont considérablement les parois de ces tuyaux, qui répandront dans la chambre une chaleur douce & agréable, qu'on entretiendra en fermant la soupape du dernier tuyau latéral, dès que le bois sera converti en braise, pour obliger les vapeurs chaudes à pénétrer ces mêmes parois.

Les poêles de cette espèce n'ont pas besoin d'être entretenus toute la journée comme les poêles ordinaires ; qu'ils soient échauffés au plus deux fois le jour, la chambre sera entretenue dans une température convenable : on doit pour cela employer du bois sec, cassé assez menu pour faire un feu clair ; les morceaux seront à-peu-près égaux pour se réduire en même tems en charbon ; autrement le courant d'air consumeroit la première braise, tandis que les morceaux les plus gros acheveroient de se

brûler, & l'on perdroit une partie considérable de la chaleur.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que d'échauffer une seule chambre; mais il est évident que si l'on a plusieurs cheminées les unes au-dessus des autres, ou adossées les unes aux autres, on peut y pratiquer des tuyaux, qui, communiquant avec ceux de la première, recevront d'elle un degré de chaleur presque égale, & que même ces communications peuvent être ouvertes latéralement; de sorte qu'un même feu peut échauffer à gauche, à droite, dessus ou dessous; il sera seulement nécessaire dans ce cas qu'il soit plus grand; d'où il suit qu'en disposant artificiellement les tuyaux de cheminée d'une maison qu'on bâtit, on pourroit à la lettre en échauffer toutes les chambres par un ou deux feux allumés au rez-de-chauffée, & dont les locataires paieroient en commun la dépense qui seroit même en ce cas assez médiocre.

Toutes ces communications pourroient être interrompues à volonté par des soupapes placées dans les tuyaux aux endroits convenables; mais une attention que l'on doit avoir, c'est que ces soupapes joignent exactement, pour ne pas laisser perdre une partie de la chaleur.

On pourroit craindre que la fumée, retenue dans tous ces dédales, n'y produisît une grande quantité de suie, qui d'un côté en diminueroit la capacité, & de l'autre seroit dangereuse si elle venoit à s'allumer; mais on n'a rien à craindre de ce côté-là. M. de Montalembert s'est assuré, en pratiquant des ouvertures par où il pouvoit voir dans ces tuyaux, que la fumée y couroit avec une rapidité si singulière, que l'on ne doit craindre aucun dépôt de sa part, du moins pendant un fort long-tems, & il seroit aisé d'y ménager des ouvertures fermées d'une pierre ou d'un volet de fer, par lesquelles on pourroit, en cas de besoin, les nettoyer; il sera seulement nécessaire que le feu soit assez vif pour que la fumée ne se refroidisse pas aux extrémités du tuyau, jusqu'à se résoudre en eau, parce qu'en ce cas, non-seulement elle n'échaufferoit plus, mais encore elle gâteroit en très-peu de tems toute la maçonnerie.

La figure 1. représente l'élevation d'une cheminée, vue en face, dans laquelle on a pratiqué un poêle en y conservant une cheminée *A*, qu'on peut fermer par le moyen de deux battans *D* & *E*, dont l'un est représenté ouvert, & l'autre fermé. Lorsque les deux portes sont ouvertes, c'est une cheminée ordinaire qui devient poêle lorsqu'on les ferme. On en voit en partie la structure intérieure, au moyen de la briquerie *FG*.

La fig. 2 est une coupe de la même cheminée sur la ligne *EF* du plan fig. 3. On y voit l'âtre ou foyer *RR*, élevé sur le petit massif *GH*, brisé en *T*, & exprimé par les mêmes lettres dans le plan; cette cheminée ayant quatre pieds dans œuvre, on en prend vingt-deux pouces pour la largeur de la petite cheminée à construire dans la grande. On élève sur le fond *RR* les deux côtés *LL* en briques de quatre pouces d'épaisseur, & l'on forme la voûte *M*, dont la naissance est à douze ou quinze pouces du bas du foyer; l'on y pratique dans le fond une ouverture *M* pour le passage de la fumée, d'un pied de large sur environ neuf pouces; sur les deux jambages de cette voûte, on élève aussi les deux languettes *N*, n^o. 1, *N*, n^o. 2, la languette *N* 2 montant jusqu'au diaphragme *PP*, qui traverse & ferme totalement la cheminée. Le détail de ce diaphragme est exprimé fig. 4. On y voit les soupapes, n^o. 1 & 2, représentées, fig. 2, sous les mêmes numéros. La languette *N* 1 doit se terminer à un pied environ au-dessous du diaphragme *P*, pour laisser un libre passage à la fumée lorsque la soupape double n^o. 1 est fermée; cette

soupape est composée de deux plateaux *h* & *q*; le plateau supérieur *h* est destiné à fermer l'ouverture *a*, l'inférieur *q* à fermer l'ouverture *d*; ces deux ouvertures ne peuvent jamais être fermées ensemble, puisque la soupape double est d'une seule pièce mobile sur son axe *ki* fig. 4, & lorsque la partie *h* est abattue pour fermer l'ouverture *a*, cette soupape perd la situation ponctuée *f*, & laisse par conséquent un libre passage à la fumée par l'ouverture *d*; le mérite de la construction de cette soupape consiste à conserver la chaleur dans les tuyaux latéraux, tandis que celui du milieu est ouvert: il faut avoir attention de faire faire la partie *h* plus pesante que celle *q*, afin que la première puisse entraîner la dernière par son propre poids, lorsqu'on lui aura laissé la liberté de retomber. La soupape n^o. 2 étant simple, ne demande aucune explication. Quant à la façon de faire mouvoir ces soupapes, on sent qu'en supposant qu'on ait adapté à l'extrémité de chacun de leur axe, un levier plus ou moins grand, selon la pesanteur de la soupape, tel qu'on les voit en *r* & *s*, fig. 5, & plaçant un double levier *tu* pour renvoi au coin du tuyau de la cheminée, on pourra ouvrir & fermer ces soupapes avec les cordons *xx*, *yy*, & ces différens mouvemens étant, s'il étoit nécessaire, encastrés dans l'épaisseur de la languette de la cheminée, n'auroient aucune faille, & ne s'opposeroient en aucune façon aux ornemens: il faut avoir attention de placer un obstacle derrière la soupape n^o. 2, qui ne lui permette pas de s'ouvrir jusqu'à la ligne verticale, afin qu'elle puisse retomber par son propre poids en lâchant le cordon *yy*, qui doit rester accroché, ainsi que celui *xx*, tout le tems qu'on voudra tenir les soupapes ouvertes.

La fig. 3 est le plan de la cheminée; *GH* & *IK* sont deux massifs de briques de quatre pouces, laissant sept pouces d'intervalle dans l'objet de soutenir des briques de huit pouces de longueur, placés de façon à laisser en dessous deux passages à la fumée. Lorsqu'on en veut faire la dépense, & qu'on est à portée d'avoir des plaques de fonte de fer, on en place une de toute la largeur *LM*, & l'on supprime les deux petits massifs de brique *GH* & *IK*. Il est même indispensable de se servir de ces plaques toutes les fois qu'on veut que l'âtre de la cheminée soit au niveau du plancher, & qu'il a peu d'épaisseur; alors on y remédie en plaçant des plaques dessus & dessous.

La fig. 4 représente le châssis de fer *oooo*, qui doit être de la longueur & de la largeur du tuyau de la cheminée, scellé par ses quatre extrémités *oooo*, & soutenu dans sa grande dimension par plusieurs pattes de fer scellées dans le mur & dans le parement de la cheminée. La partie *m* doit être couverte à demeure & exactement fermée avec des tuiles, briques ou pierres de taille, ou même avec une double tôle, comme les soupapes. Les axes *ki*, *fg* de ces soupapes doivent traverser le parement de la cheminée pour recevoir à leur extrémité les mouvemens de renvoi répondans aux cordons.

La fig. 5 est une vue en face des différens mouvemens nécessaires au jeu des soupapes; l'on y voit qu'au moyen du mouvement de renvoi de la double soupape n^o. 1, elle peut se mouvoir avec la même facilité que la soupape simple n^o. 2; il suffira, pour les faire mouvoir, de deux cordons tels qu'on est en usage d'en avoir pour les sonnettes.

La fig. 6 représente l'élevation d'une cheminée-poêle, dont les portes *A* & *B* s'ouvrent en coulisses, passent derrière chaque jambage, & vont jusqu'à l'extrémité des deux parties *C* & *D*, pratiquées en saillie à côté de la cheminée. Ces parties saillantes *C* & *D* sont le plus ordinairement du même marbre du chambranle, mais elles peuvent être aussi de menuiserie; alors, dans cette construction, la cheminée reste ouverte de

la grandeur EF: ces portes ayant des roulettes haut & bas, sont très-faciles à faire mouvoir; elles ont une très-grande solidité, & autant de propreté qu'on en desire: il y en a de fort riches par les dorures d'or moulu & les bas-reliefs dont elles sont décorées. *Histoire & Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris, année 1763.*

CHEMINON, (*Géogr. Hist. Litt.*) village de Champagne, diocèse de Châlons, élection de Vitri, entre Vitri & Bar-le-Duc, sur la Brunelle: il est remarquable par une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée richement au XII^e. siècle par Hugues, comte de Champagne, confirmée par Pascal II. en 1117, & par Callixte II. en 1120.

C'est la patrie de Pierre-César Richelet, avocat, poète, critique & littérateur, mort à Paris en 1698, âgé de 67 ans, & inhumé à saint Sulpice. Son *Dictionnaire François*, dont les meilleures éditions sont à Genève 1723, en 3 vol. in-folio, & à Paris 1759, ont rendu son nom célèbre; l'édition de Paris est due aux soins du savant abbé Gouget.

Son *Dictionnaire de rimes* a été mis dans un nouvel ordre par M. Berthelin en 1751, in-8°. Piqué d'une aventure disgracieuse qui lui étoit arrivée à Grenoble, il se retira à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son *Dictionnaire François*, dans laquelle il dit: *Que les Normands seroient les plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit point de Dauphinois. Voyez le Parn. Fr. p. 470. (C.)*

§ CHÊNE, (*Botanique.*) en Latin *quercus*, en Anglois *oak*; en Allemand *eichenbaum*.

Caractère générique.

Le même arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles. Les premières sont groupées lâchement sur un filet commun en forme de chatons: elles sont formées d'un calice divisé en quatre ou cinq parties, & d'un grand nombre d'étamines.

Les fleurs femelles sont assises sur les branches (selon M. Duhamel elles se trouvent aussi sur le chaton); elles sont apétales & composées d'un petit embryon ovale qui supporte un seul style à cinq pointes. Le calice n'en est point découpé. C'est une seule pièce demi-sphérique, rigide & épaisse qui couvre presque entièrement la fleur: il devient ensuite une coupe raboteuse qui soutient un fruit coriacé, sphérique ou oblong.

Especies.

1. Chêne à feuilles vernales, oblongues, pourvues de pédicules, plus larges vers le bout, à dentelures aiguës, à angles obtus & à glands assis sur les branches. *Chêne commun.*

Quercus foliis deciduis, oblongis, superne latioribus, sinubus acutioribus, angulis obtusis, petiolatis, glandibus sessilibus. Mill.

Common oak.

2. Chêne à feuilles vernales, oblongues, obtuses, échanquées en ailes, à pédicules très-courts, & à glands attachés à des pédicules fort longs.

Quercus foliis deciduis, oblongis, obtusis, pinnato-sinuatis, petiolis brevissimis, pediculis glandorum longissimis. Mill.

Oak with a fruit growing upon long foot-stalks, &c.

3. Chêne à feuilles hivernales, oblongues, échanquées & obtuses; à glands portés par de longs pédicules.

Quercus foliis oblongis, sinuatis, obtusis, perennantibus; pediculis glandorum longissimis. Mill.

Broad-leav'd ever-green oak.

4. Chêne à feuilles oblongues & assises; à dentelures, obtuses, terminées par des filets pointus & à gros glands,

Quercus foliis oblongis obtusè-sinuatis, setaceo-mucronatis, sessilibus; glandibus majoribus. Mill.

Oak with bristly leaves, and larger acorns.

5. Chêne à feuilles oblongues, échanquées en ailes, velues par dessous; à glands assis dont la coupe est velue.

Quercus foliis oblongis, pinnato-sinuatis, subtus tomentosis; glandibus sessilibus, calicibus tomentosis. Mill.

Oak with downy leaves on their under-side, &c.

6. Chêne nain, à feuilles oblongues, à dentelures obtuses; à fruits assis & en trochets.

Quercus humilis, foliis oblongis obtusè-dentatis; fructibus sessilibus conglomeratis.

Dwarf oak.

7. Chêne à feuilles oblongues, échanquées en ailes en forme de lyre, à échancreures transversales & aiguës, légèrement velues par dessous. *Chêne de Bourgogne.*

Quercus foliis oblongis, lyrato-pinnatifidis; laciniis transversis acutis, subtus tomentosis. Linn. *Sp. pl.*

Burgundy oak.

8. Chêne à feuilles échanquées en ailes & unies; à fruits assis. *Chêne à glands doux.*

Quercus foliis pinnato-sinuatis, levibus; fructibus sessilibus. Prod. *Leyd.*

Cut leav'd Italian oak.

9. Chêne à feuilles oblongues, ovales, unies, à dentelures renversées. *Villani des Grecs modernes.*

Quercus foliis ovato-oblongis, glabris, serrato-repandis. Linn. *Sp. pl.*

Oak with reflexed indentures to the leaves, &c.

10. Chêne à feuilles échanquées & obtuses, terminées par des filets aigus.

Quercus foliis obtusè-sinuatis, setaceo-mucronatis. Linn. *Sp. pl.*

Virginian oak.

11. Chêne à feuilles presque ovales, pointues par les deux bouts; à sinuosités découpées en dentelures rondes & égales. *Chêne à feuilles de châtaignier.*

Quercus foliis obovatis, utrinque acuminatis, sinuato-serratis, denticulatis, rotundatis, uniformibus. Hort. *Cliff.*

American chesnut-leaved oak.

12. Chêne à feuilles en forme de coin, dont les anciennes ont trois lobes. *Chêne noir d'Amérique.*

Quercus foliis cuneiformibus obsolete-trilobis.

Black oak.

13. Chêne dont la feuille a des sinuosités obtuses, & des angles aigus, terminés par des pointes, & dont les bords sont entiers. *Chêne rouge de Virginie.*

Quercus foliorum sinibus obtusis, angulis acutis seta-terminatis, margine integerrimo, &c. Hort. *Cliff.*

Scarlet oak of Virginia.

14. Chêne à feuilles découpées en ailes obliques, à plusieurs échancreures, dont les sinuosités & les angles sont pointus. *Chêne blanc de Virginie.*

Quercus foliis obliquè-pinnatifidis, sinibus angulifque obtusis. Linn. *Sp. pl.*

White oak of Virginia.

15. Chêne à feuilles étroites, terminées en lance, entières & unies. *Chêne à feuilles de faule.*

Quercus foliis lineari-lanceolatis, integerrimis, glabris. Mill.

Willow leav'd oak.

16. Chêne à feuilles oblongues, ovales & entières, velues par dessous. *Le chêne verd à feuilles étroites.*

Quercus foliis oblongo-ovatis, subtus tomentosis, integerrimis. Prod. *Leyd.*

Narrow leav'd ever green oak.

17. Chêne à feuilles oblongues, ovales, à sinuosités épineuses,

épineuses, velues par-dessous, à glands pourvus de pédicules. *Chêne verd à feuilles de houx.*

Quercus foliis oblongo-ovatis, sinuato-spinosis, subtus tomentosis; glandibus pedunculatis. Sauv. Monsp.

Holly leav'd ever-green oak.

18. *Chêne à feuilles ovales, indivisées & unies; à dentelures épineuses. Chêne verd appelé kermès.*

Quercus foliis ovatis indivisis, spinoso-dentatis, glabris. Prod. Leyd.

Kermes oak.

19. *Chêne toujours verd, à feuilles ovales, terminées en lance, & attachées à des pédicules. Chêne de vie d'Amérique.*

Quercus foliis lanceolato-ovatis, integerrimis, petiolatis, semper virentibus. Mill.

Live oak in America.

20. *Chêne à feuilles ovales, oblongues, indivisées, dentelées, velues par-dessous; à écorce gercée & fongueuse. Chêne-liege.*

Quercus foliis ovato-oblongis, indivisis, serratis, subtus tomentosis, cortice rimoso, fungoso. Hort. Cliff.

Cork-tree.

Il est fait mention, à l'article CHÊNE du *Dict. rais. des Sciences*, &c. de quarante especes de ce genre; peut-être que plusieurs ne sont que des variétés ou des doubles emplois: la maniere obscure dont elles sont désignées, ne peut aider à les faire reconnoître. Nous nous sommes bornés à transcrire, d'après Miller, les especes bien constatées qui se trouvent en Angleterre dans les jardins. Je fais cependant que depuis quelques années les Anglois en cultivent trois ou quatre nouvelles, mais qui ne me sont pas assez connues, pour que j'aie osé les rapporter ici.

J'ai quelques individus d'un *chêne verd* à feuilles larges, unies par-dessous. Je crois être fondé à croire que c'est notre n°. 3 & l'*esculus* de Pline, le *chêne* de la forêt de Dodone, & peut-être celui dont les anciens Pélasges mangeoient les glands.

Le n°. 8 porte des glands doux propres à la nourriture des hommes & des troupeaux: il méritoit par-là, aussi-bien que le châtaignier, d'être cultivé dans les pays où la plupart des habitans de la campagne étant sans propriété, ne peuvent vivre qu'en partageant avec le peu de bêtes qu'on leur souffre, les fruits des forêts & des déserts.

J'éleve dans un de mes bosquets un *chêne panaché* qui est charmant: sa feuille est marbrée d'un blanc pur, d'un verd-glaucue, & de deux autres nuances de verd. Je le multiplie en le greffant sur le *chêne commun*: c'est la méthode dont je me sers pour toutes les especes rares de ce genre, comme pour les *chênes verds*, les *kermès* & les *lieges*, lorsque je ne puis en avoir les glands.

Le *chêne* peut se greffer en ente au mois d'avril; mais cette opération réussit très-rarement, & il faut ébourgeonner sans cesse au-dessous de l'ente pour obliger la sève à y monter: je m'y suis pris de toutes les manieres pour l'écussonner en œil dormant, sans avoir jamais pu en venir à bout; peut-être que l'écusson à la pousse reprendroit mieux; mais la greffe en approche est infaillible. Au mois d'avril on peut enlever de la pépinière un ou plusieurs *chêneaux* en motte, & les mettre dans des paniers qu'on enterrera obliquement auprès du sujet. Si dans une pépinière, on est parvenu à obtenir quelques bonnes entes sur une rangée de jeunes *chêneaux*, on peut successivement greffer en approche toute la rangée. Les *chênes* à feuilles pérennes greffés sur ceux à feuillage vernal, ne laissent pas de conserver leur verdure pendant l'hiver. C'est une grande preuve que la greffe sert plutôt à fixer les especes & les variétés, qu'à les modifier.

On croit généralement que le *chêne* survit rare-

Tome II.

ment à la transplantation; cette opinion vient de ce qu'on a toujours pris dans les forêts des sujets mal enracinés. Lorsqu'on a enlevé dans les bois des *chêneaux* de deux ou trois ans, & qu'on les a cultivés pendant six ou sept années en pépinière, on peut pour lors les transplanter avec sûreté; ils seront pourvus d'un bel empâtement de racines. Il convient de ne leur rien retrancher par la tête, mais comme un très-grand nombre de branches nuirait à la reprise, il faudra prendre la précaution d'élaguer ces jeunes arbres jusqu'à la fleche à la fin de juillet de l'année qui précédera leur transplantation qui doit se faire au printems quelque tems avant la pousse.

Le *chêne* de Provence est de la première qualité pour son bois, celui de Lorraine & d'Allemagne est réputé bois tendre. Notre espece n°. 14 est la meilleure de celles qui croissent en Amérique: le bois en est dur & de bon usage; & comme ses progrès sont en France plus rapides d'un tiers que ceux du *chêne commun*, je crois qu'on ne sauroit trop la multiplier.

Le *chêne* n°. 9 est le villani des Grecs modernes; ses glands servent à la teinture: à l'égard des autres especes, la plupart ne sont que curieuses. Les *chênes* à feuilles pérennes, c'est-à-dire, le n°. 3 & le n°. 19, peuvent orner les bosquets d'automne & d'hiver; ceux qui ne se dépouillent que fort tard, comme le *chêne* à feuilles de faule, contribueront à la décoration des bosquets d'été, dont le *chêne panaché* fera un des plus grands ornemens.

Dans nos contrées septentrionales, je ne puis conseiller de planter dans les bosquets d'hiver un grand nombre de *lieges* ni de *chênes verds* proprement dits, ou *ilex*. Quoiqu'on puisse faire, leurs feuilles jaunissent & tombent, lorsque le froid a régné quelque tems, & sur-tout lorsqu'il est tombé beaucoup de neige: leur verd sombre d'ailleurs n'est pas d'un grand effet; encore moins peut-on espérer d'élever ces arbres pour leur bois ou leur écorce, la crue en est trop lente & trop incertaine dans nos climats froids.

Le *chêne kermès* forme de jolis buissons: le verd de son feuillage est agréable: on peut en jeter quelques pieds dans les bosquets d'hiver. Il est assez dur: au reste il mérite la peine d'être abrité jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine force.

Dans nos provinces méridionales, ces *chênes* se multiplient sans plus de façons que ceux à feuillage vernal; mais au nord de la France, il faut user de plusieurs précautions: je vais rendre compte de la méthode que j'ai employée.

L'important est d'avoir dans nos provinces du sud un correspondant exact qui prenne la peine d'arracher les glands aussi-tôt qu'ils sont mûrs, c'est-à-dire, en septembre ou octobre, de les bien choisir, & de les envoyer dans des boîtes emplies de fable fin & sec. Il faut les semer dès qu'ils sont arrivés, ou du moins les mettre en attendant dans un mélange de bonne terre humide où ils ne perdront pas de tems.

Plantez ces glands à deux pouces les uns des autres dans de petites caisses emplies de terre légère & substantielle que vous mettrez sur une couche tempérée. Le printems suivant, transplantez chaque arbutte dans un petit pot, & faites-les passer successivement dans de plus grands à mesure qu'ils grandiront. La caisse & ensuite les pots doivent passer les six premiers hivers sous une caisse vitrée, pour lors vous tirerez ces *chênes* des pots au milieu d'avril, & les planterez où ils doivent demeurer.

Si vous avez fait germer au préalable vos glands dans la terre, vous aurez soin, en les en retirant, de rompre le bout de la racine, pour éviter l'allongement du pivot. De cette maniere vous les

Ccc

transplanterez plus aisément & plus sûrement l'année suivante.

Les *chênes* d'Amérique se sement en caisse ou en pleine terre, suivant la quantité de glands qu'on peut se procurer. Ils arrivent à Londres en décembre. Si on ne les envoie pas sur le champ, qu'on ne les empaquette pas dans du fable fin & sec, & qu'ils soient trop long-tems en route, comme il arrive ordinairement, vous aurez le désagrément de les recevoir secs ou germés. C'est ce qui rend la collection des *chênes* d'une très-grande difficulté. Nous allons donner, d'après Miller, une légère idée de chaque espèce de notre catalogue.

Le *chêne n° 1* est le *chêne* commun. Il croît dans toute l'Europe, mais on n'en rencontre plus au-delà du royaume de Suède en allant vers le pôle.

Le *n° 2* se trouve en Angleterre dans les provinces de Kent & de Suffex, & vient aussi naturellement en plusieurs endroits de la France : son bois passe pour être meilleur que celui de la première espèce.

Le *chêne n° 3* vient de lui-même sur l'Apennin, en Suabe & en Portugal. Les feuilles sont fort larges ; les glands naissent quelquefois trois à trois.

La quatrième espèce se rencontre dans plusieurs provinces de la France : c'est un grand & bel arbre : les glands en sont plus gros que ceux des espèces précédentes.

La cinquième est indigène de l'Italie & du midi de la France : les feuilles sont plus courtes & plus larges que celles du *chêne* commun. Les glands sont rassemblés par bouquets.

L'espèce *n° 6* ne forme qu'un buisson. Les glands sont petits & rassemblés en troquets, & les galles viennent deux à deux ou trois à trois. Elle est originaire d'Italie & des provinces méridionales de la France.

La septième espèce est naturelle de Bourgogne. Les glands sont petits, & leur coupe est épineuse. Ses feuilles le distinguent assez des autres *chênes*.

La huitième habite l'Italie & l'Espagne ; les jeunes branches sont rougeâtres : la coupe des glands qui sont alongés & menus, est un peu hérissée.

La neuvième nous vient du Levant. C'est un des plus beaux *chênes* du monde. Il étend au loin ses branches, & s'élève aussi haut que le *chêne* commun : ses feuilles oblongues & épaisses sont d'un verd-pâle par-dessus, & un peu cotonneuses par-dessous. Son écorce est grise, marquée de tâches brunes. Les glands sont presque entièrement recouverts par des coupes écaillées : quelques-uns sont aussi gros qu'une pomme moyenne.

L'espèce *n° 10* tire son origine de la Virginie & de quelqu'autre contrée de l'Amérique septentrionale où elle forme un grand arbre. Son écorce est grise & polie ; celle des jeunes branches est d'une couleur plus obscure : ses feuilles longues & larges sont d'un verd brillant, & ne tombent souvent que vers Noël. Elles ne changent de couleur que très-peu de tems avant leur chute ; les glands en sont un peu plus longs, mais pas si larges que ceux du *chêne* commun.

Le *chêne n° 11* a été découvert dans l'Amérique septentrionale : on croit qu'il y en a deux variétés : l'une produit un arbre de moyenne taille ; l'autre est le plus grand *chêne* qui croisse dans cette partie du nouveau monde. Son bois n'est pas d'un grain fin, mais il est de bon service. L'écorce en est grise & écaillée ; ses feuilles ressemblent à celles du châtaignier, & sont d'un verd-pâle ; les glands sont gros, mais leur coupe est fort petite.

L'espèce *n° 12* s'empare des terres ingrates de la plupart des contrées de l'Amérique septentrionale : ses feuilles sont fort larges au bout, où elles sont échanquées en trois lobes ; elles s'étrécissent vers le

pédicule qui est court ; elles sont polies & d'un verd luisant. Cet arbre ne devient jamais grand, & n'est d'aucun usage. Les glands sont plus petits que ceux du *chêne* commun, & ont de petites coupes.

Le *n° 13* est une des productions de l'Amérique septentrionale, & s'appelle *chêne rouge*, parce que ses feuilles deviennent d'un rouge éclatant avant de tomber. On a supposé deux espèces de *chênes* rouges, mais ce ne sont que des variétés féminales. Le bois est doux, spongieux, & n'est de nulle durée.

Le *chêne n° 14* est aussi une découverte qui a été faite dans l'Amérique septentrionale, où l'on préfère son bois pour la charpente à celui de tous les autres, parce qu'il est le plus durable. L'écorce en est grisâtre ; les feuilles d'un verd-gai sont longues & larges : ses glands ressemblent à ceux du *chêne* commun.

C'est dans ces mêmes contrées que la nature a placé le *n° 15*, dont l'on distingue deux espèces : l'une se nomme le *chêne à feuilles de saule de montagne*, & vient dans les terres maigres ; les glands en sont petits, mais ils ont des coupes assez larges : l'autre croît dans des sols riches & humides ; ses feuilles sont plus longues & plus étroites.

La seizième espèce est le *chêne verd* ou *ilex* ; il varie extrêmement par la semence.

Le *n° 17*, que quelques-uns ne regardent que comme une variété, paroît être néanmoins une véritable espèce : ses feuilles ressemblent à celles du houx.

La dix-huitième est le *chêne verd* sur lequel on recueille le kermès ou grain d'écarlate, qui n'est autre chose qu'un insecte qui attaque cet arbre, qui est habitant de la Provence & du Languedoc, où il est nommé *avaux*. Il ne s'élève guère qu'à douze ou quatorze pieds.

L'espèce *n° 19* est un des végétaux que produisent la Caroline & la Virginie ; elle s'élève dans son pays natal à la hauteur de quarante pieds ; ses feuilles d'un verd-obscur & d'une consistance épaisse, sont entières, ovales & terminées en lance : elles conservent leur verdure toute l'année. Ses glands minces & alongés ont de petites coupes, ils sont très-doux. Les habitans les amassent pour les manger l'hiver : on en tire une huile peu inférieure à celle d'amandes douces ; le bois en est dur, grossier & raboteux.

La dernière espèce est le liège : on en connoît plusieurs variétés. Une à feuilles larges, & une à feuilles étroites qui ne perdent point leurs feuilles : il y en a deux autres variétés qui se dépouillent en automne. La première est la plus commune. Les feuilles demeurent sur l'arbre jusqu'au milieu de mai, alors elles tombent toutes, & l'arbre est presque nu pendant quelque tems. Ses glands ressemblent beaucoup à ceux du *chêne* commun.

L'écorce extérieure de cette espèce de *chêne* est le liège. On l'enlève tous les huit ou dix ans, mais il reste une écorce intérieure qui sustente le corps ligneux ; tant s'en faut que l'écorcement soit nuisible à ces arbres, que ceux qu'on n'y soumet pas, ne passent guère cinquante ou soixante ans, tandis que ceux qui subissent cette opération vivent cent cinquante ans & plus, sains & vigoureux. Le liège des jeunes arbres est poreux, & n'est pas de grande utilité. Cependant il est nécessaire de l'enlever, lorsqu'ils sont âgés de douze ou quinze ans. Au bout de huit ou dix ans, il faut l'enlever de nouveau. Cette seconde dépouille n'est pas encore de grand usage, la troisième fois elle sera bonne, & deviendra toujours meilleure à mesure que l'arbre vieillira. Cet écorcement se fait en juillet entre les deux feves avec un instrument semblable à celui dont on se sert pour écorcer les ormes.

Nous bornerons ici ces détails, parce que l'article CHÈNE du *Dictionnaire raisonné des Sciences, &c.* renferme d'excellentes instructions pour la culture en grand de cet arbre précieux. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CHÈNE, f. m. *Quercus, us.* (terme de Blason.) meuble de l'écu qui représente le chêne: il se distingue des autres arbres par les glands dont il est chargé.

On dit du *chêne fruité*, lorsque les glands sont d'un émail différent.

Le *chêne* est le symbole de la force & de la puissance; les anciens honoroient cet arbre, ils faisoient des couronnes de ses branches, & les mettoient sur les têtes de ceux qui avoient sauvé la vie à des citoyens.

On donnoit aussi des couronnes de feuilles de *chêne* aux soldats pour les récompenser de leurs actions éclatantes. (G. D. L. T.)

CHÈNE, (Myth.) cet arbre étoit consacré à Jupiter: c'est pourquoi lorsqu'un *chêne* étoit frappé de la foudre, c'étoit un mauvais augure. Il étoit aussi consacré à Rhéa ou Cybele. Les Gaulois avoient une si grande vénération pour le *chêne*, qu'on peut dire qu'ils en faisoient en même tems, & leur temple & leur dieu. « La statue de leur Jupiter, dit Maxime de Tyr, n'étoit qu'un *chêne* fort élevé ». (+.)

CHÈNE DE CHARLES II, (Astron.) constellation méridionale, introduite par M. Halley, en mémoire du *chêne royal*, sur lequel se retira Charles II, lorsqu'il eut été défait à Worcester, le 3 septembre 1651: voici ce qu'en raconte le célèbre M. Humes, dans son *Histoire de la maison des Stuarts*.

Le roi s'étant échappé de Worcester, à six heures du soir, fit environ vingt-six milles sans s'arrêter, accompagné de cinquante ou de soixante de ses plus fideles amis: ensuite l'intérêt de sa sûreté personnelle lui fit prendre le parti de quitter ses compagnons, sans leur avoir communiqué ses desseins; & se livrant à la conduite du comte de Derby, il se rendit sur les confins du Stafforshire à Boscobel, métairie écartée, dont un nommé Penderell étoit le fermier. Charles ne fit pas de difficulté de s'ouvrir à lui; cet homme avoit des sentimens fort au-dessus de sa condition, quoique la peine de mort fût prononcée contre ceux qui donneroient une retraite au roi, & qu'on eût promis une grosse récompense à ceux qui le trahiroient, il promit & fut garder une fidélité inviolable. Ses freres, au nombre de quatre & gens d'honneur comme lui, prêterent leur assistance: ils firent prendre à Charles des habits tels que les leurs, ils le menerent dans un bois voisin, & lui mettant une hache entre les mains, ils feignirent de l'employer à faire leur provision de fagots; pendant quelques nuits le roi n'eut d'autre lit que de la paille, & sa nourriture fut celle qui se trouva dans la ferme. Pour se cacher mieux, il monta sur un grand *chêne*, dont les feuilles & les branches lui servirent d'asyle pendant vingt-quatre heures; il vit passer sous ses pieds plusieurs soldats, tous employés à chercher le roi, & qui la plupart témoignoient une extrême envie de le saisir. Cet arbre reçut ensuite le nom de *chêne royal*, & fut regardé long-tems par tous les habitans du pays avec une extrême vénération.

On trouve aussi dans le *Journal des Savans*, du 23 novembre 1676, l'extrait d'un livre anglois, intitulé *Boscobel*, du nom d'une des deux maisons qui servirent de retraite à Charles II; ce livre a été traduit en françois, on y trouve la figure des deux maisons & celle de ce fameux *chêne*, qu'on regardoit comme un prodige, & qui étoit si gros & si touffu, que vingt hommes auroient pu s'y cacher.

M. l'abbé de la Caille se plaignoit de ce que M. Halley avoit pris des étoiles de la constellation du

navire pour former la constellation de son protecteur (Voyez le *Journal du voyage* de M. de la Caille 1763, in-12); mais le monarque & l'astronome méritoient que cette constellation fût conservée, & j'ai représenté sur mon globe céleste, gravé en 1773, ce même *chêne*, situé contre le vaisseau, & passant sur toutes les étoiles que M. Halley lui avoit assignées, elles sont au nombre de vingt-quatre dans le catalogue des étoiles australes de M. Halley; la principale est une étoile de seconde grandeur, qui avoit au commencement de 1678, 6^s, 27^d, 25' de longitude, & 72^d, 15' de latitude australe: cette constellation s'étend depuis 6^s, 13^d jusqu'à 7^s, 6^d de longitude, & depuis 51^d jusqu'à 72^d de latitude; cet intervalle renferme un grand nombre d'autres étoiles du navire, dans le catalogue du *Cælum australe* de M. de la Caille. (M. DE LA LANDE.)

§ CHENILLE, (Hist. nat. Zoolog. Insectologie.) On a lieu, à ce qu'il me semble, de soupçonner que plusieurs especes de *chenilles*, & peut-être même toutes celles dont les papillons sont phalènes, peuvent provenir d'œufs non fécondés, c'est-à-dire, d'œufs pondus sans accouplement. Je crois du moins en avoir donné d'assez fortes raisons dans un Mémoire qui va être inséré dans le troisieme volume des *nouveaux Mémoires de l'académie de Berlin*; & si les amateurs de l'Histoire naturelle y font quelque attention, je me flatte qu'ils s'ouvriront un vaste champ à des remarques nouvelles & curieuses. En renvoyant donc le lecteur au Mémoire dont je viens de parler, je me contenterai ici d'indiquer brièvement quelques faits, sur lesquels j'appuie principalement ma conjecture.

La premiere observation qui m'en a donné l'idée, me fut communiquée il y a huit ou neuf ans par M. Basler, professeur en langue hébraïque à Basle; ayant nourri pendant quelques jours la *chenille* qui donne le papillon *paquet de feuilles seches*, il en avoit obtenu un papillon femelle, qui toujours isolé dans un verre, pondit sur une feuille de papier une grande quantité d'œufs. M. Basler avoit mis ce papier sans dessein sur le poêle de sa chambre, & il n'y songeoit plus; mais au mois de novembre, lorsqu'on commença de chauffer la chambre, il s'aperçut par hazard que des œufs de son papillon il étoit sorti un grand nombre de *chenilles* qui étoient encore en vie; il en fut bien surpris, sachant que la mere ayant toujours été seule, n'avoit pu recevoir l'approche d'aucun mâle.

Je ne pensois plus à cette observation, lorsque j'en fis une semblable: j'avois nourri la *chenille* du poirier, représentée par les figures 1 & 3, planche XVIII du premier volume du grand ouvrage de M. de Reaumur sur les insectes; toujours seule dans une petite boîte elle y fit sa coque, & après que j'eus perdu la boîte de vue pendant quelque tems, j'y trouvai au bout de ce tems une petite famille de *chenilles*, qui ne pouvoient être provenues que d'un papillon mort, que je reconnoissois pour celui de la *chenille* que j'avois nourrie dans la boîte.

Ces deux phénomènes ont excité ma curiosité; ne pouvant presque plus douter de la faculté de certains papillons, de pondre des œufs féconds sans accouplement, faculté que je crois pouvoir nommer *monogénèse*, j'ai cherché à en connoître un plus grand nombre, soit par moi-même, soit en trouvant dans les auteurs qui ont écrit sur les *chenilles*, des observations pareilles à celles que je viens de rapporter.

Je n'ai pas été assez heureux que de voir arriver chez moi ce que je souhaitois; j'ai eu, par exemple, le même papillon *paquet de feuilles seches* femelle, il s'est délivré de tous ses œufs, mais ces œufs se sont desséchés, & la même chose a eu lieu chez M. Basler,

lorsqu'il s'attendoit à voir son observation se réitérer.

J'ai attendu avec impatience ce que produiroient quelques-unes des belles chenilles à broffes jaunâtres & raies orangées, que je voyois à leur grandeur devoir toutes donner des papillons femelles; il me paroiffoit que si un papillon au monde pouvoit être hermaphrodite, ce devoit être cette lourde masse privée d'ailes, & incapable même, à cause de sa plénitude, de faire quelques pas. Je fus donc fort attentif à observer ceux qui naquirent de mes chenilles, mais tout ce que je vis, c'est qu'après s'être défendu, pour ainsi dire, pendant quelques jours de pondre, il leur échappa peu-à-peu quelques œufs, & qu'à la fin comme ne pouvant plus les retenir, ils laissèrent partir la plus grande partie de leurs œufs à la fois, & moururent en en gardant néanmoins chacun une quantité plus ou moins grande dans le corps; quant aux œufs même ils se sont tous desséchés.

Le même papillon cependant m'a fourni un fait des plus satisfaisans que j'ai eu, en revanche, le plaisir de trouver dans les ouvrages d'histoire naturelle. M. de Réaumur, dans le septième Mémoire de son second volume, page 320, *édit. in-4°*, cite Goedart comme ayant vu éclore des chenilles d'œufs pondus par un de ces papillons qui ne s'étoit point accouplé. Il est vrai que MM. de Réaumur & Swammerdam révoquent ce fait en doute; qu'ils se moquent de Goedart & de Lister qui l'ont rapporté comme un prodige & comme ayant eu lieu réellement; qu'ils tâchent d'expliquer l'illusion? M. Roefel, dans son beau *Recueil d'insectes, in-4°*, imprimé en Allemand, à Nuremberg, & enrichi de si belles planches enluminées, paroît également convaincu de l'impossibilité de la monogénése dont il est question.

Voici pourtant encore deux observations qui me semblent décider, au contraire, absolument en sa faveur; c'est M. Pallas, actuellement professeur & membre de l'académie impériale des Sciences de Pétersbourg, qui les rapporte dans les *Nova acta Physico-medica academiae naturae curiosorum*, an. 1767, n°. 87; il décrit deux especes de teignes, dont il a vu fréquemment les papillons femelles pondre des œufs féconds sans s'être accouplés: il est à remarquer que le papillon de la première espece ressemble beaucoup à celui de la chenille à broffes, tenant seulement encore plus de la figure du reptile; qu'il ne paroît pareillement se délivrer de ses œufs que malgré lui, & qu'il meurt souvent en les gardant tous dans le corps. Chez la seconde espece ce phénomène arrive, suivant M. Pallas, beaucoup plus sûrement; & M. de Réaumur l'a observé pareillement, & en a parlé à la page 151 de son troisième volume. Il est surprenant après cela que M. de Réaumur n'ait pas ajouté plus de foi à l'observation de Goedart, d'autant qu'il conseille beaucoup dans un autre endroit, de répéter & de retourner en toutes façons les expériences de Malpighi, sur la maniere dont se fait la fécondation des œufs des papillons: il est surprenant aussi qu'on ne trouve pas à lire un plus grand nombre d'exemples d'observations semblables; il est probable qu'il faut un concours particulier de circonstances pour les produire; & peut-être, c'est une conjecture que je crois avoir déjà été avancée, peut-être qu'une même fécondation sert pour deux ou trois générations, ou pour un plus grand nombre; quoi qu'il en soit, il me semble que la matiere mérite qu'on l'approfondisse, & qu'on ne regrette pas la perte des couleurs du papillon; autre cause qui peut avoir mis obstacle à des observations plus fréquentes du phénomène dont il s'agit: les essais qu'on fera ne feront peut-être infructueux qu'avec les papillons diurnes; car à l'égard de ceux-ci je ne

fache pas d'exemple seulement qu'ils aient pondu des œufs sans avoir eu commerce avec un mâle.

Au reste, quelqu'un de ma connoissance qui n'a pas voulu croire qu'un papillon puisse produire des œufs féconds sans accouplement, a convenu du moins qu'il y en a d'hermaphrodites pour les couleurs; autre point qui invite à des recherches ultérieures: il a vu un papillon de la chenille à oreilles qui avoit d'un côté les ailes comme les mâles, & de l'autre comme les femelles; & il m'a dit avoir entendu parler d'autres exemples de pareils jeux de la nature. (J. B.)

CHENILLE, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) le coquillage gravé sous ce nom très-impropre, au vol. XXIII, planche LXXV, n°. 15, n'est point une espece de buccin, comme il a été indiqué: nous en renvoyons la description à l'article POPEL, qui est le vrai nom de ce coquillage, chez les Negres, habitans du Sénégal, où nous l'avons observé & dessiné avec son animal. (M. ADANSON.)

CHEOPS ou CHEMNIS, (*Hist. des Egyptiens.*) fut le premier roi de la vingt-unième dynastie; ce prince sans frein dans ses desirs, & sans pudeur dans ses actions, fut également l'ennemi des dieux & des hommes. Tyran des peuples, il se rendit encore plus odieux par ses impiétés que par ses vexations. Il ne vit dans ses sujets prosternés & tremblans que les vils instrumens de ses caprices & de ses extravagances; il leur fut défendu de travailler pour d'autres que pour lui: il les employoit dans les carrieres de l'Arabie pour en tirer les pierres qui servirent à bâtir une des pyramides, dont on voit encore les débris dans le désert d'Afrique sur la pointe d'un rocher. Son élévation étoit environ de cent pieds au-dessus du niveau de la plaine: les Egyptiens furent moins offensés des travaux auxquels ils furent assujettis, que des outrages faits à leurs dieux. Cheops ordonna de fermer leurs temples, & tous les sacrifices furent abolis: ce scandale auroit dû soulever un peuple superstitieux, mais les Egyptiens étoient trop avilis pour punir l'auteur de leur dégradation; ce prince sacrilege, après avoir vécu abhorré, mourut tranquillement sur le trône dont il avoit souillé la majesté. (T-N.)

* § CHERNIPS, (*Mythol.*) « eau lustrale dans laquelle on avoit éteint ce qui restoit des charbons » d'un sacrifice fait par le feu, & qui servoit ensuite » à abluer ceux qui se proposoient d'approcher des » autels & du sacrifice ». Ce mot *chernips* est purement grec; tous les dictionnaires grecs marquent qu'il signifie en général: *Aqua quâ abluuntur manus ante cibum; sumitur & pro lavacro & ipsâ manuum ablutione apud Thucyd. & pro ipso vase apud Athen.* Voyez Henri Etienne, Scapula, Suicer, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* CHERONÉE, (*Géogr.*) ville de Grece, dans la Béotie, la même qui est appelée CHERONDE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. par une erreur typographique.

CHERU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 19, planche IX, sous ce nom & sous celui de *katou tsjeroc*, & *cattu tsjeru*. Les Brame les appellent *rana bibo*, les Portugais *uvas d'inferno*, & les Hollandois *dulla pruymen*.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 70 pieds à 80 pieds, ayant un tronc cylindrique de trois pieds environ de diametre sur 15 à 20 pieds de hauteur, couronné par une cime ovoïde très-agréable à voir, formée par nombre de branches cylindriques épaisses, longues, écartées d'abord sous un angle de 30 degrés, puis de 45 degrés, à bois blanc dense, recouvert d'une écorce verte d'abord,

ensuite cendrée dehors, brune intérieurement, comme laineuse ou fongueuse.

Sa racine est blanche, recouverte d'une écorce brune.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement autour des branches, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de huit à neuf pouces, deux fois & demie à trois fois moins larges, entières, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées sur les deux faces d'une côte longitudinale épaisse, ramifiée des deux côtés de quatorze à quinze paires de nervures alternes, presque opposées, portées sur un pédicule cylindrique, huit à dix fois plus court, attachées autour des branches, à des distances d'un à deux pouces, & écarté sous un angle ouvert à peine de 45 degrés.

Chaque branche est terminée par un corymbe, formé de neuf à dix épis, aussi longs que les feuilles, arqués en bas, velus, verdâtres, portant chacun dans leur moitié supérieure environ vingt fleurs blanches, ouvertes en étoile, de trois lignes de diamètre, portées sur un péduncule une fois plus long, & écarté sous un angle de 45 degrés d'ouverture.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale complète, posée sur l'ovaire; elle consiste en un ovaire petit, ovoïde, long de deux lignes, presque une fois moins large, couronné par un calice à cinq feuilles petites, une fois plus courtes, triangulaires équilatérales, pendantes, persistentes; en une corolle à cinq pétales blancs, triangulaires équilatéraux, très-velus ou laineux, ouverts horizontalement en étoile, & en dix étamines de même longueur, blanches à anthers rouges, dont cinq relevées droit, & cinq épanouies horizontalement; à leur centre s'élève un style couronné par un stigmate fort court.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, assez semblable au raisin, appelé *boumastos* par les Grecs, longue d'un pouce un tiers, d'un tiers moins large, d'abord verte & velue, ensuite bleu-noir, lisse, à chair brune intérieurement, succulente, visqueuse, à une loge, contenant un osselet ovoïde, long de neuf lignes, presque une fois moins large, à amande blanchâtre, semblable à une aveline.

Culture. Le *cheru* croît au Malabar, dans les terres montueuses, au bord des forêts & des rivières: il vit jusqu'à deux cens ans, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits. On le cultive communément dans les jardins semés en riz & en autres grains pour en écarter les oiseaux par sa qualité venimeuse.

Qualités. Toutes ses parties blessées répandent un suc rougeâtre visqueux, d'une odeur fort désagréable, très-âcre, brûlant & caustique, comme celui de la renouée, & qui se sèche en larmes noires au soleil: ses fruits & ses fleurs ont la même saveur & la même causticité, & son amande a un peu d'âcreté & d'amertume. Ses fleurs ne paroissent pas avoir d'odeur sensible lorsqu'on les flaire séparément, mais leur corymbe entier en répand une assez agréable.

Usages. Cet arbre est en général pernicieux, & il y a des Indiens dont le corps devient enflé par un simple attouchement de ses parties; mais cette enflure se dissipe facilement par un liniment simple de lait de beurre ou d'huile.

Les Malabares font de son bois des especes de bateaux ou de pirogues, qu'ils appellent *mansjous*. Les peintres mêlent avec la chaux le suc rouge-brun qui coule de son écorce & de ses fruits, pour peindre d'une couleur ineffaçable leurs toiles de coton. La décoction de ses fruits dans le lait doux, se boit pour la gale, la lepre, les vertiges, les migraines causées par le froid, les coliques & autres affections produites par des humeurs pituiteuses. Le suc exprimé de

son fruit & de son écorce, s'applique sur les dents, & il en dissipe la douleur en cautérisant & en brûlant le nerf; il cautérise de même & excite des vésicules à la peau sur laquelle on l'applique pour ouvrir les tumeurs froides & indolentes.

Deuxieme espece. BIBO.

Les Brames appellent du nom de *bibo* une autre plante, appelée *tsjeero* par les Malabares, qui ne differe du *cheru* qu'en ce que ses fruits sont parfaitement spheriques & noirâtres.

Remarque. Le *cheru* forme, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des onagres où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 84. (M. ADANSON.)

* § CHESIADÉ, surnom donné à Diane, soit du mont *Chesias* dans l'île de Samos, soit de la ville de *Chezio* en Ionie. Il n'y a point de mont *Chesias* dans l'île de Samos, mais un fleuve de ce nom. Voyez les *Notes* du P. Hardouin sur Plin. Au lieu de *Chezio* en Ionie, il falloit dire *Chestum*. *Lettres sur l'Encyclop.*

CHEVAL, (*Myth.*) cet animal étoit consacré à Mars comme au dieu des combats. La vue d'un cheval étoit un présage de guerre, parce que le cheval est un animal belliqueux. Enée eut à peine pris terre en Italie, que pour premier présage il vit quatre chevaux blancs paissant dans la prairie, aussitôt Anchise s'écrie: O terre étrangere, tu nous promets la guerre! Les Perses, les Arméniens, les Massagetes immoloient des chevaux au soleil. Les Sueves, anciens peuples de la Germanie nourrisent à frais communs, dit Tacite, dans des bois sacrés, des chevaux blancs, dont ils tirent des présages; personne ne peut y toucher en aucune maniere: le seul prêtre avec le prince de la nation les attachent à un chariot sacré, les accompagnent, & observent leurs hennissements & leurs frémissements. Il n'est point de présage auquel non-seulement le peuple, mais les principaux de la nation & les prêtres ajoutent plus de foi. (+)

CHEVAL de Troye, (*Myth.*) les Grecs, dit Virgile, lassés d'un siege qui duroit depuis dix années, sans espérance d'en voir la fin, eurent recours à un stratagème. Ils s'aviserent de construire, suivant les leçons de Pallas, un cheval énorme, haut comme une montagne, composé de planches de sapin artificiellement jointes ensemble; & ayant enfermé dans ses vastes flancs un grand nombre de guerriers, ils publierent que c'étoit une offrande qu'ils consacroient à Minerve pour obtenir un heureux retour, & pour remplacer le Palladium de Troye, qu'ils avoient enlevé. Les Troyens donnerent dans le piège, & croyant que ce cheval n'avoit été fait d'une grandeur si prodigieuse, qu'afin qu'il ne pût entrer par les portes de leur ville, ils en abattirent une partie des murailles, & placerent au milieu de Troye la funeste machine. Lorsque la nuit fut venue, les Grecs qui étoient cachés dans les flancs du cheval de bois, en sortirent par le moyen d'un cable & introduisirent dans les murs de Troye toute l'armée ennemie. « Cette fiction qui nous paroît aujourd'hui si folle, dit M. l'abbé des Fontaines, étoit appuyée sur une vieille tradition, & sur la crédulité des anciens peuples. La plupart des poètes Grecs la supposent. Plutarque, dans la vie de Romulus, assure que l'on célébroit une fête à Rome en commémoration de cet événement, & que pour cela on immoloit un cheval au dieu Mars ». Pausanias croit que ce cheval étoit un espece de bélier, qu'Épée imagina pour battre les murs de Troye, & qu'on y fit une large breche par laquelle l'armée entra de nuit dans la ville. En effet Plin date l'usage du bélier, du siege de Troye, & regarde

cet instrument de guerre comme le fondement de la fiction du *cheval* de bois. Ajouterai-je une autre conjoncture, aussi vraisemblable que celle de Pausanias, que des Grecs s'étoient cachés dans une caverne voisine de la ville; & ayant profité du sommeil des gardes, ils entrèrent la nuit par la breche qui avoit été faite pour le *cheval*, & introduisirent ensuite l'armée? (+)

§ CHEVAL, (*Astron.*) *equuleus, equus minor*, &c. constellation qu'on appelle communément *petit cheval*; pour la distinguer de Pegase qui est le grand *cheval*; on n'en voit sur les cartes que la moitié, comme si le reste du corps étoit caché dans les nuages. Suivant la mythologie, ce *cheval* est celui que Mercure avoit donné à Castor & qui se nommoit *Cyllarus*, Virg. *Georg. III, 90*; ou celui dont Saturne prit la forme lorsqu'il fut surpris avec *Phyllira*, fille de l'Océan. Mais comme tous les dieux & tous les héros de l'antiquité ont fait usage du *cheval*, on a donné à cette constellation une multitude d'origines différentes, sur lesquelles on ne sauroit rien statuer. Voyez *Cæsius, Cælum Astronomico-poëticum*.

Elle ne contient que six étoiles dont la plus belle α , est marquée de troisième grandeur dans Flamsteed, & de quatrième grandeur dans le catalogue de M. de la Caille. Sa longitude au commencement de 1750, étoit de $10^{\circ} 19^{\prime} 37'' 54'''$, & sa latitude de $20^{\circ} 8' 56''$ boréale. (M. DE LA LANDE.)

CHEVAL, f. m. *equus, i*, (terme de Blason.) animal qui paroît de profil dans l'écu. On nomme *gai* celui qui sans bride & sans licol, semble se promener; *cabré*, celui qui est levé sur ses deux pieds de derrière; *courant* celui dont les quatre jambes sont étendues en l'air; *animé*, celui qui a l'œil d'un autre émail que son corps; *effaré*, quand il est levé sur ses jambes de derrière, & presque droit; *bardé*, *houffé* & *caparaçonné*, se dit d'un *cheval* qui a tous ses harnois.

Le *cheval* est regardé comme le plus beau & le plus utile de tous les animaux; il sert à l'homme en tems de paix & en tems de guerre.

Le *cheval* a les qualités de plusieurs animaux: il a le courage du lion, l'œil de l'aigle, la force du bœuf, la vitesse du cerf, l'agilité du renard.

Un *cheval* bien dressé, est docile, adroit, courageux, il ne s'épouvante point du bruit du canon, s'élance sur l'ennemi dans les batailles sans craindre les dangers, se précipite sur les épées, les bayonnettes, les armes à feu & dans les flammes; aussi a-t-il été pris pour l'hieroglyphe de la valeur & de l'impétuosité.

Chevalier de Ferneux en Bresse; de *sable au cavalier armé de toutes pieces, tenant un badelaire de la main dextre & son bouclier de la senestre; le cheval bardé, houffé & caparaçonné, le tout d'argent.*

La Croix de Chevieres en Dauphiné; d'*azur la tête de cheval d'or, animé de gueules; au chef cousu de même, chargé de trois croissettes d'argent.* Voyez dans le *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. planche V, fig. 277, 278, 279 de l'art Heraldique.* (G. D. L. T.)

CHEVAUX *course de*, (*Histoire anc.*) les courses de chevaux furent autrefois très-célebres dans les jeux olympiques. Nous devons à M. l'abbé Gédoyn des recherches très-intéressantes sur cette matière. Il s'est appliqué à rechercher l'origine & le progrès des courses de chevaux, & en combien de manières elles se diversifioient. Nous allons en donner ici un extrait.

Origine & progrès des courses de chevaux. Les Curetes ou Dactyles, à qui Rhéa avoit confié l'éducation de Jupiter, étoient cinq freres. Quand ils eurent rempli leur ministère, ils quitterent le mont

Ida pour venir à Elide. Hercule, qui étoit l'aîné, leur proposa un jour de s'exercer à la course, & de voir qui d'entr'eux remporteroit le prix. Ce prix devoit être d'une couronne d'olivier; car lui-même avoit apporté du plant d'olivier en Grece, & cet arbre n'y étoit déjà plus rare. Comme toutes les choses humaines ont des foibles commencemens, ce fut-là l'origine de ces jeux qui devinrent ensuite si célèbres, & pour qui les Grecs se montrèrent si passionnés. D'autres disent que Jupiter, après avoir triomphé des Titans, institua lui-même ces jeux à Olympie, & qu'Apollon y remporta le prix de la course. L'une & l'autre tradition étoit également accréditée parmi les Eléens du tems de Pausanias. Il est hors de doute que ces premières courses se firent à pied, & que l'on n'y vit ni chevaux, ni char, le *cheval* alors n'étoit point un animal domestique; on n'avoit pas encore trouvé l'art de le dompter & de le faire servir à l'usage de l'homme, ce qui nous fait souvenir de cette fable, qu'Horace a mise en vers, dont voici une traduction: *Le cerf, plus fort dans le combat que le cheval, chassoit celui-ci des pâturages. Las de se voir toujours maltraité, le cheval implora le secours de l'homme, & se laissa mettre un frein. Mais après qu'il eut triomphé de son ennemi par la force, il ne put se délivrer ni du frein ni du cavalier.*

Cette fable enseigne plus d'une vérité. Nous nous contenterons de celle qui fait à notre sujet, favoir, que le *cheval* a été long-tems un animal sauvage. Il ne faut pas s'en étonner; la nécessité, mere de l'invention, ne s'étoit pas encore fait sentir à cet égard. Dans les premiers tems, la terre ni peuplée ni défrichée, n'offroit aux yeux que des vastes solitudes & des forêts immenses, dont les arbres étoient aussi anciens qu'elle. D'un côté, les bêtes féroces, dont ces forêts étoient remplies, de l'autre, ces hommes sanguinaires, qui dans tous les tems ont compté pour rien la vie d'autrui, rendoient les chemins très-dangereux. Hercule & Thésée n'avoient point encore purgé leur pays de divers monstres qui l'infestoient. On étoit donc peu tenté de voyager; chacun se tenoit dans le lieu où il étoit né, uniquement occupé à cultiver l'héritage de ses peres. On labouroit la terre avec des bœufs; on ne connoissoit que l'âne pour bête de somme; cet animal dur à la fatigue & facile à nourrir, étoit alors autant en estime qu'il est en mépris aujourd'hui. On ne s'avoit point de souhaiter une monture ou plus honorable ou meilleure, parce que celle-là suffisoit. Le luxe & la délicatesse n'avoient point fait à l'homme une infinité de besoins imaginaires. Les besoins naturels étoient les seuls que l'on se mit en peine de satisfaire, & le sentiment général étoit celui-là même, qu'un de nos poètes a exprimé si bien dans ces vers:

*Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
Et qui de leur toison voit filer ses habits,
Qui ne fait d'autre mer que la Marne ou la Seine,
Et croit que tout finit ou finit son domaine!*

Mais bientôt les mœurs changèrent, & d'autres mœurs amenèrent d'autres usages.

Cinquante ans après le déluge de Deucalion, qui affligea la Grece du tems de Moïse, Clyménus, un des descendans d'Hercule Idéen, vint de Crete en Elide, y régna & donna le spectacle d'une course dans Olympie. Endymion, fils d'Æthlius, chassa Clyménus de l'Elide, s'empara du trône, & proposa à ses propres enfans le royaume pour prix du même exercice. Ces deux courses, comme les premières, furent encore des courses à pied; mais, quelque tems après, on vit paroître en Grece un jeune héros plein de courage & de vertu, c'étoit Bellérophon. Il trouva le secret de dompter ce *cheval*, qui depuis a été si fameux sous le nom de

Pégase ; & il s'en servit utilement à combattre un monstre terrible, qu'il tua enfin à coups de fleche. La fable dit que Minerve elle-même avoit dompté le Pégase en lui mettant un mors; ce qui fit donner à la déesse le nom de *Minerve-Chalinitis*, du mot grec *χαλιός*, qui signifie un frein. Il est aisé de voir que cette fable ne signifie autre chose, sinon que Bellérophon, par son adresse & sa dextérité, s'étoit rendu maître de ce fongueux animal.

Bellérophon, fils de Glaucus & petit-fils de Sisyphé, descendoit de Deucalion par six degrés de génération, & vivoit du tems qu'Aod exerçoit la judicature en Judée. On peut inférer de-là, que l'usage de monter à cheval ne commença en Grece que l'an du monde 2650, treize à quatorze cens ans avant l'ere chrétienne. Nous disons en Grece; car il est certain qu'en Egypte on se servoit de chevaux long-tems auparavant. Le Pharaon qui fut englouti dans la mer Rouge, en poursuivant les Israélites, traînoit après lui une nombreuse cavalerie & beaucoup de chariots. Les Israélites, qui avoient fait un long séjour en Egypte, ne pouvoient non plus ignorer l'art de tirer du service d'un animal aussi utile que le cheval.

Nous ne nous arrêtons point à une ancienne tradition, qui avoit cours en Grece, que Neptune, disputant avec Minerve à qui seroit aux hommes le présent le plus utile, frappa la terre de son trident, & en fit sortir un beau cheval d'où il prit le surnom de *Hippius*; surnom dont on pourroit rendre d'autres raisons. On chercheroit en vain un sens allégorique dans cette fable. Quelques-uns prétendent que le cheval est le symbole de la navigation; mais apparemment, ils ignorent que Pamphus, poète plus ancien qu'Homère, dit formellement que les hommes sont redevables à Neptune, & du cheval & de ces tours flottantes que nous appellons des vaisseaux. Il distingue ces deux choses, loin de les confondre & de faire l'une le symbole de l'autre. Selon M. l'abbé Gédoyne, c'étoit en effet une espece de tradition, que les Athéniens prenoient plaisir à débiter, parce qu'elle flattoit leur vanité; & le vulgaire toujours crédule pouvoit y ajouter foi, comme à mille autres absurdités. Les poètes, qui faisoient le merveilleux par tout où ils le trouvent, n'ont pas manqué de faire honneur à Neptune de ce cheval créé, pour ainsi dire, par lui pour le service de l'homme:

*Tuque ô cui prima frementem
Fudit equum magno tellus percussa tridenti,*

dit Virgile en invoquant ce dieu au commencement de ses *Georgiques*. En quoi il ne fait que rendre Homère son grand modele, qui dans le vingt-troisième livre de l'*Illiade*, nous peint Ménélaüs adressant ces paroles à Antiloque: *Jurez par Neptune, la main sur vos chevaux, jurez que vous n'avez point employé la fraude pour me devancer.* Pourquoi Ménélaüs exige-t-il qu'Antiloque jure par Neptune? C'est que dans l'idée des Grecs, Neptune étoit le dieu de la chevalerie comme le dieu des mers. Mais les historiens, plus amateurs du vrai que du merveilleux, ont laissé ce conte aux poètes & aux mythologues, & n'ont point fait ce dieu auteur de l'art de monter à cheval.

Revenons donc à Bellérophon. Son combat contre un monstre se passa en Lycie, où Proetus l'avoit envoyé à dessein de l'y faire périr. Le bruit de ces deux aventures ne tarda pas à se répandre de tous côtés; & aussi-tôt ce fut parmi les princes & les héros de la Grece à qui auroit des chevaux; on prit soin d'en nourrir; les haras de l'Epire, ceux d'Argos & de Mycenes l'emportèrent sur tous les autres.

Les Thessaliens, peuples voisins de la Grece & de la Macédoine, acquirent dès-lors la réputation d'être fort bons cavaliers; ils combattoient à cheval con-

tre des taureaux sauvages, ce qui leur fit donner le nom de *Centaures*. Les Lapites, autre peuple de Thessalie, excellent en même tems à faire non-seulement des mors, mais des caparaçons, & à bien manier un cheval, comme Virgile nous l'apprend. Pline est d'accord avec lui, à cette différence près, qu'il attribue à Bellérophon ce que Virgile, en qualité de poète, a mieux aimé attribuer à Neptune.

Ce fut à-peu-près dans cette conjoncture, & environ trente ans après Endymion, que Pélops fit célébrer les jeux olympiques en l'honneur de Jupiter, & comme le remarque Pausanias, avec plus de pompe & d'éclat que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs. Ce Prince venoit de remporter une victoire signalée sur Oenomaüs à cette fameuse course de chars, dont le prix n'étoit rien moins que le royaume de Pise, & la plus belle princesse qu'il y eût alors; ainsi, l'on peut croire avec assez de fondement, qu'aux jeux de Pélops, outre une course à pied qui étoit ordinaire, il y eut des courses de chevaux & de chars. Mais il paroît que les chevaux furent encore rares & précieux; & de-là ces fables qui sont si répandues dans les anciens mythologues, que Jupiter, ayant enlevé Ganymede, pour consoler Tros, pere du jeune échanson, lui donna des chevaux d'une beauté merveilleuse; que Neptune fit aussi présent à Coprée du fameux cheval Arion, qui de Coprée passa à Hercule, & d'Hercule à Adraсте, à qui il sauva la vie; qu'au mariage de Thétis & de Pélée, les dieux qui avoient honoré la noce de leur présence, voulant signaler leur libéralité, Neptune donna pour sa part à Pélée, deux magnifiques chevaux, dont on nous a conservé les noms; qu'aux jeux funebres de Patrocle, Ménélaüs attela avec son cheval Podarge, une cavale d'Agamemnon, la superbe Æthé, qui tiroit son origine des chevaux donnés à Tros par Jupiter même. Tout cela marque assez qu'un beau cheval étoit alors quelque chose d'extraordinaire & d'un grand prix.

Il est naturel d'observer ici que, comme une découverte mène souvent à une autre, l'usage des chars fut connu en Grece presqu'en même tems que celui des chevaux. Cicéron en attribue l'invention à Minerve, Eschyle à Prométhée, Théon le Scholiaste d'Aratus à un certain Trochilus; l'opinion la plus commune en donne l'honneur à Erichonius, & c'est celle que Virgile a suivie. Les chars de ces tems-là étoient si légers, que quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuse. De-là l'expression du poète:

Rapidisque rotis infestere victor.

Et celle d'Horace:

Metaque fervidis evitata rotis.

Après Pélops, Amythaon fils de Créthéus, & cousin germain d'Endymion, donna les jeux olympiques aux Grecs; après lui, Pélias & Nélée les donnerent à frais communs; Augée les fit aussi célébrer, & ensuite Hercule fils d'Amphitryon, quand il eut conquis l'Elide. On ne peut pas douter qu'à toutes ces représentations il n'y eût de courses de chevaux & de chars, sur-tout à la dernière, puisqu'Iolas, le compagnon volontaire des travaux d'Hercule, & son fidele écuyer, y remporta le prix de la course des chars, & fut couronné de la main d'Hercule même, dont il avoit emprunté les cavales; car, en ce tems-là, dit Pausanias, on ne faisoit pas de façon d'emprunter les chevaux qui étoient en réputation de vitesse. Iasius Arcadien eut le prix de la course des chevaux de selle dans ces mêmes jeux. Par ce détail tiré de Pausanias, comme du seul auteur qui nous ait conservé la mémoire de ces faits, nous

voyons qu'en Elide, depuis Pélops contemporain de Bellérophon, chaque roi à son avènement donnoit les jeux au peuple, & que les courses de *chevaux* & les courses de chars, faisoient toujours partie du spectacle.

Cela dura jusqu'au regne d'Oxylus qui, par un bizarre effet de la superstition grecque, devenu roi des Eléens, de simple particulier qu'il étoit, ne négligea pas non plus une coutume que ses prédécesseurs avoient constamment observée; mais après lui, les jeux olympiques furent interrompus pendant l'espace de trois cens cinquante ans, & ces divers combats, qui en formoient le spectacle, ne se maintinrent tout au plus qu'aux funérailles des princes & des héros de la Grece. C'est d'après cet usage qu'Homère les a dépeints dans le vingt-troisième livre de l'Iliade, où nous voyons des athletes de toute espece ouvrir par une course de chars, & disputer ensuite le prix de la lutte, du ceste, de l'arc, du disque, & d'un combat singulier avec l'épée & le bouclier. Cinquante ans avant le siege de Troye, Nestor avoit disputé le prix d'une course de chars contre le fils d'Actor; & environ cinquante ans encore auparavant à la pompe funebre d'Azan, fils d'Arcas, Etolus poussant ses *chevaux* à toute bride, renversa par terre Apis, qui fut si dangereusement blessé, qu'il en mourut; ainsi les courses, & de *chevaux* & de chars, avoient été introduites dans les funérailles dès les premiers tems; car, Etolus étoit fils d'Endymion, & vivoit en même tems que Bellérophon, qui est l'époque de l'usage des *chevaux* pour les Grecs. On ne peut remonter plus haut; & tout ce que les poètes ont dit de contraire à ce sentiment, doit être regardé comme fabuleux: par exemple, que dans la guerre des Dieux avec les Titans, Minerve poussa son char contre Encélade, d'où elle prit le surnom de *Minerve-Hippia*; car, pour le Neptune-Hippius, & la raison que l'on en donne, nous avons déjà dit ce qu'il en falloit penser.

Enfin, quatre cens huit ans après la prise de Troye, selon le P. Pétau, & vingt-trois ans après la fondation de Rome, Iphitus, un des descendans d'Oxylus, sur la foi de l'oracle de Delphes, rétablit les jeux Olympiques. Ce fut pour lors que ces jeux prirent une forme régulière, que l'on eut soin de les policer par de bonnes loix, & que leur célébration étant devenue exactement périodique, les Grecs commencerent à compter par olympiades. Alors, non-seulement on institua de palestres ou gymnases, & des maîtres d'exercices, mais on créa des juges ou directeurs sous le nom d'*hellanodices*, dont la fonction étoit de présider aux jeux, d'y maintenir l'ordre & la discipline, & d'adjuger le prix à celui qui l'avoit mérité.

Mais, après une si longue discontinuation, dit Pausanias, on avoit presque perdu la mémoire des différens exercices qui avoient été autrefois en usage. On se les rappella peu-à-peu; & à mesure que l'on se souvenoit de quelqu'un, on l'ajoutoit à ceux qui étoient déjà retrouvés. On commença par la course à pied comme par celui qui étoit le plus naturel & le plus ancien. On rétablit ensuite la lutte, le pentathlon, le ceste, le pancrace, & enfin les courses des chars & les courses des *chevaux*; c'est ce que nous apprend cet historien. On seroit tenté de croire que ce qui fit différer le rétablissement de plusieurs de ces jeux, ce ne fut pas tant l'oubli où ils étoient tombés, que le défaut d'exercices & le manque de combattans. Car, le nom & la forme de la plupart des combats athlétiques s'étoient au moins conservés dans les écrits des poètes & des historiens; mais il ne s'étoit point formé d'athletes. A l'égard des courses de chars & de *chevaux*, outre cette raison, on peut en soupçonner une autre; c'est que

les *chevaux* n'étoient pas encore bien communs en Grece. Toutes sortes de personnes étoient admises à disputer le prix des jeux olympiques; mais toutes sortes de personnes n'avoient pas de *chevaux*. Ce qui le persuade, c'est que les Grecs alors n'étoient point accoutumés à entretenir de la cavalerie, du moins suivant le poème d'Homère, où il n'en est point fait mention. Quoi qu'il en soit, il est certain que la course des chars ne fut ramenée dans les jeux olympiques qu'en la vingt-cinquième olympiade, plus de cent ans après le rétablissement de ces jeux; & la course des *chevaux* de selle ne fut renouvelée qu'en la vingt-huitième.

En combien de manieres se diversifioient les courses de *chevaux*? Pindare, dont la muse étoit consacrée à la gloire de ceux que l'on proclamait vainqueurs aux jeux de la Grece; & Pausanias, qui nous a laissé un assez ample détail de leurs victoires, distinguent tous deux des courses de *chevaux* de plusieurs especes. 1°. On couroit avec des *chevaux* de selle; & remporter le prix à cette sorte de combat, étoit ce que les Grecs appelloient *νικᾶν ἵππω κέλῃτι*, ou simplement *νικᾶν κέλῃτι*. La première ode du poète lyrique est en l'honneur de Hiéron, tyran de Syracuse, vainqueur à la course de *chevaux* de selle. L'interprete de Pindare & celui de Pausanias ont rendu ce mot par *equo defulorio*: il ne signifie point cela; *κέλῃς* est un cheval de selle. Eustache l'exprime ainsi *ἵππος ἄζυξ*, καὶ κατὰ μόνος ἀλαυόμενος, un cheval fait, non pour l'attelage, mais pour aller seul. 2°. On couroit avec des poulains montés comme des *chevaux* de selle; cette espece de course fut ou instituée ou rétablie en la cent vingt-huitième olympiade; & Tlepoleme de Lycie y remporta le prix. La troisième sorte étoit ce que l'on appelloit le Calpé; elle consistoit, selon Pausanias, à courre avec deux jumens, dont on montoit l'une, & l'on menoit l'autre en main. Sur la fin de la course on se jettoit à terre, on prenoit les deux jumens par leurs mors, & l'on achevoit ainsi la carrière.

Si les trois sortes de courses, dont nous avons parlé, avoient chacune leurs différences, elles avoient aussi plusieurs choses qui leur étoient communes; premièrement elles se faisoient toutes trois sans étrières, dont l'invention est fort postérieure à ces tems-là; secondement, dans toutes, les enfans étoient admis à disputer le prix de même que les hommes. Le fait est certain pour les deux premières; à l'égard de la troisième, on ne sauroit l'assurer faute de preuves.

On sera peut-être curieux de savoir - à quel âge le Grecs admettoient les enfans aux combats athlétiques; c'étoit depuis douze ans jusqu'à seize & dix-sept. En voici la preuve, tirée du seul historien qui puisse nous instruire sur cette matiere comme sur beaucoup d'autres. « Phérias d'Egine, dit Pausanias, » en la soixante-dix-huitième olympiade, ayant » paru trop jeune & trop foible pour soutenir le » combat, n'y fut pas admis; mais, l'olympiade » suivante, il remporta le prix sur la jeunesse, Hyl- » lus de Rhodes fut rejeté par une raison contraire; » à l'âge de dix-huit ans, il se présenta pour com- » battre dans la classe des enfans; on le jugea trop » âgé, il combattit dans la classe des hommes & » fut couronné». Cependant Platon, dans sa *République*, semble distinguer trois sortes de combattans: les enfans, les jeunes gens qui avoient atteint l'âge de puberté, & les hommes faits. Apparemment que cela étoit ainsi de son tems; mais Pausanias, qui parle du sien, ne fait mention que de deux classes.

Enfin, à toute ces courses, avant que d'achever la carrière, il falloit tourner autour d'une borne plantée dans un endroit si serré, si périlleux, que quiconque n'étoit pas fort adroit, couroit risque de tomber

tomber de cheval, & de perdre la victoire. J'ai cru un tems, dit M. l'abbé Gédoyne, que la nécessité de tourner ainsi autour d'une borne, n'étoit que pour les courses de chars; mais, la lecture de Pausanias m'a détrompé, j'en puis citer un passage qui décide la question: « la cavale de Phidolas de Corinthe mérite bien, dit-il, que j'en parle; les Corinthiens la nomment *Aura*. Son maître étant tombé dès le commencement de la course, cette cavale courut toujours comme si elle avoit été conduite, tourna à l'entour de la borne avec la même adresse, redoubla de force & de courage au bruit de la trompette, passa toutes les autres; & comme si elle avoit senti qu'elle gagnoit la victoire, elle vint s'arrêter devant les juges ou directeurs des jeux. Phidolas, proclamé vainqueur, obtint des Eléens d'ériger un monument où lui & sa cavale fussent représentés ».

On voit par ce passage, que sur la fin des courses les trompettes jouoient des fanfares pour animer les combattans; mais, ce que l'on en peut conclure encore, c'est que le lieu où on couroit à cheval, étoit différent du jeu où l'on couroit en chars. La même borne en effet ne pouvoit pas être également périlleuse pour les courses de chevaux & pour les courses de chars; un cheval passe où un char ne sauroit passer. Il y avoit donc un lieu affecté à chaque genre de course; le stade servoit pour les courses à pied, l'hippodrome servoit pour les courses de chevaux, & il y avoit une lice particulière pour les courses de chars. On jugera aisément que l'hippodrome devoit être beaucoup plus long que le stade; car, il n'étoit pas juste d'affujettir les hommes & les chevaux à fournir la même carrière. Aussi Pausanias, dit-il positivement que l'hippodrome d'Olympie avoit deux stades de long. (+)

CHEVAUX DU CIRQUE, (Hist. anc.) Il paroît par les inscriptions qui nous restent, qu'on faisoit autant d'honneur aux chevaux qui couroient dans le cirque, qu'aux auriges qui les conduisoient. On leur érigeoit des monumens; on les gravoit sur des pierres précieuses avec la palme, marque de leur victoire à la course. On gravoit sur de grandes tables de marbre leurs noms, leur pays, la couleur de leur poil.

Dans certaines inscriptions, les différentes couleurs de chevaux sont marquées sur chacun, & ces couleurs sont telles: *albus*, blanc; *cinereus*, cendré; *badius*, bai; *rusus*, roux; *maurus*, maure; *fulvus*, fauve; *pullus*, noirâtre; *caesus* ou *caesus*. Ces couleurs se trouvent souvent mêlées, *rusus-caesus*, *niger-caesus*. La patrie des chevaux est encore marquée dans certaines inscriptions. L'Afrique en fournissoit plus que tous les autres pays: il y en avoit d'Espagne, des Gaules, de Mauritanie, de Lacédémone. (+)

CHEVAUX du soleil, (Myth.) Ovide les nomme *Eois*, *Pyrois*, *Aeton* & *Phlégon*, noms grecs dont l'étymologie marque la qualité. Ils sont nommés ailleurs *Erythois* ou le rouge, *Aeton* ou le lumineux, *Lamos* ou le resplendissant, & *Philogeüs* qui aime la terre. Le premier désigne le lever du soleil dont les rayons sont alors rougeâtres; *Aeton* marque le tems où ces mêmes rayons, sortis de l'atmosphère sont plus clairs, vers les neuf ou dix heures du matin; *Lamos* figure le midi où la lumière du soleil est dans toute sa force; & *Philogeüs* représente son coucher, lorsqu'il semble s'approcher de la terre. (+)

CHEVAUX de Mars, (Myth.) Servius les nomme *Emos* & *Phobos*, la crainte & la terreur. Mais, dans Homère, ce sont-là les noms des cochers de Mars, & non de ses chevaux. (+)

CHEVAUX de Laomédon, (Myth.) Hercule offrit à Laomédon de délivrer Hésione sa fille, moyen-

nant un attelage de chevaux, que ce prince lui promit. Ces chevaux, disent les poètes, étoient si légers, qu'ils marchoient sur les eaux. (+)

CHEVAUX d'Enée, (Myth.) Ils étoient, dit Homère, de la race de ceux que Jupiter donna à Tros, lorsqu'il lui enleva son fils Ganymède. Anchise, à l'insçu de Laomédon, eut de la race de ces chevaux, ayant fait mettre dans le haras du roi ses plus belles jumens, dont il vit naître six chevaux dans son palais. Ils étoient parfaitement bien dressés pour les batailles, & savoient répandre la terreur & la fuite dans tous les rangs. (+)

CHEVAUX d'Achille, (Myth.) Ils étoient immortels, dit Homère, ayant été engendrés par le Zéphyre & par la harpye Podarge, & se nommoient *Balios* & *Xante*. (+)

CHEVALET, en terme de Marine, est une machine avec un rouleau mobile, qui sert à passer les cables d'un lieu à un autre. (+)

CHEVALET, en terme d'Artificier, est un poteau que l'on plante en terre, ou qui est soutenu sur terre par trois ou quatre arcbutans: il est traversé tout en haut par une barre de fer plate & sur tranche, sur laquelle on place les fusées l'une après l'autre pour les tirer. (+)

CHEVALET du peintre, (Astr.) constellation méridionale, qui contient 25 étoiles dans le *Cælum australe* de M. de la Caille, dont la plus belle a n'est que de cinquième grandeur; son ascension droite pour 1750 est $11^{\circ} 38' 58''$ avec $30^{\circ} 43' 3''$ de déclinaison méridionale. (M. DE LA LANDE.)

CHEVILLE, (Luth.) Dans les instrumens à cordes, on appelle chevilles les morceaux de bois ou de métal sur lesquels on roule les cordes, & qui servent à les accorder. (F. D. C.)

CHEVILLE de fer, (Construction des vais.) Pour un vaisseau de cent trente-quatre pieds de long de l'étrave à l'étambord, on doit donner aux chevilles de fer destinées à être mises dans le gros, un pouce d'épais, & trois quarts de pouce pour celles qui sont employées au-dessus. On met huit chevilles de fer à chaque écart de la quille, & on en fait passer dans l'étrave quatre ou cinq, ou davantage. A l'assemblage de la quille & de l'étambord, il y en doit avoir six qui passent au travers de la quille, du contre-étambord & de l'étambord. (+)

CHEVILLE ouvrière, (Charon.) c'est le clou à tête grosse & aplatie, moyennant lequel on unit l'avant-train au corps d'une voiture ou de l'affût d'une pièce. (+)

CHEVILLE de pompe, (Marine.) C'est une cheville de fer mobile, qui sert à assembler la bringuebale avec la verge de pompe. *Cheville de potence de pompe*, ce sont certaines chevilles de fer qui passent dans les deux branches de la pompe, & dont l'usage est de tenir les bringuebales. Elles ont environ un pied de longueur. *Chevilles à boucle*, ce sont des chevilles de fer, à la tête desquelles il y a une boucle. *Chevilles à grille & à boucle*, ce sont des chevilles de fer en bois. *Chevilles à croc*, ce sont celles qui ont des crocs & qui sont aux côtés des sabords, pour y amarrer les canons; elles sont aussi de fer. *Chevilles à tête de diamant ou à tête ronde*, ce sont des chevilles de fer, dont la tête ne sauroit entrer dans le bois du vaisseau, à cause de sa grosseur. *Chevilles à tête perdue*, ce sont d'autres chevilles dont la tête entre dans le bois. *Chevilles à boucle & à goupilles*, pour aider à faire venir les pièces d'un vaisseau, lorsqu'on les pose, dont les Hollandois se servent au lieu d'antoin. Il y a encore des chevilles à goupilles, des chevilles de cadènes de haubans, des chevilles de bois pour lier les membres du vaisseau, & sur-tout le bordage & le ferrage. (+)

CHEVILLE d'affût, (Artill.) C'est une cheville de fer qui fait la liaison de tout l'affût du canon qu'elle

traverse. Il y en a où sont des boucles de fer, qu'on appelle *chevilles à oreilles*. Il y a aussi des *chevilles* de fer à charger le canon, qui sont des morceaux de fer plus longs que larges, dont on charge les canons pour mieux couper les manœuvres des vaisseaux ennemis. (+)

CHEVILLE, en terme de *Charpente*, est une mesure dont on se sert pour le toisé des bois. Elle a un pouce carré de base, & six pieds de hauteur. Il en faut soixante-douze pour faire une solive, c'est-à-dire, pour former la valeur de trois pieds cubes. Dans le toisé des fortifications, on se sert plus ordinairement de la façon de mesurer par solive que par *cheville*. (+)

CHEVILLE, (*Anat.*) partie du corps humain qui a quelque ressemblance ou quelque analogie avec une *cheville* de charpente. (+)

CHEVILLES de *Gagliardi*, (*Anat.*) ce sont de petits clous osseux qui, suivant *Gagliardi*, célèbre anatomiste Italien qui a imaginé leur existence, traversent les lames les plus compactes des os, & les retiennent assujetties & collées les unes aux autres. Suivant ce hardi faiseur d'hypothèses, les uns ont des têtes comme de véritables clous, d'autres n'en ont pas; il y en a enfin qui sont rivés à leur pointe. Il paroît que ce système est appuyé sur l'imagination de son inventeur, & non sur l'observation, puisque ces prétendues *chevilles* n'ont pas été aperçues par les anatomistes éclairés qui sont venus depuis. (+)

CHEVILLES, (*terme de Tonnelier.*) billes de bois blanc, souvent d'aune, fendues à la grosseur d'environ trois quarts de pouce en carré. On en fait une grande consommation dans les pays de vignobles, pour retenir les barres du fond des futailles. (+)

CHEVREAU, (*Astron.*) La constellation du cocher renferme aussi les *chevreaux*, que l'on représente portés sur le bras gauche du cocher; ils sont formés par trois étoiles ϵ , ζ & η , qui font un triangle isocèle dont l'angle supérieur est fort aigu. Ce triangle situé à trois degrés au midi de la chevre, sert même à reconnoître cette belle étoile.

Les poètes disent que ces *chevreaux* avoient été nourris du même lait que Jupiter. Autrefois le lever des *chevreaux* étoit suivi d'ouragans, ce qui a fait dire :

*Quantus ab occasu veniens pluvialibus hædis
Verberat imber humum. Virg. IX. 668.
Non ulli tutum est hædis surgentibus æquor.*

On verra la manière de les reconnoître au mot CONSTELLATION, *Suppl.* (M. DE LA LANDE.)

§ CHEVRE-FEUILLE, (*Botanique.*) en Latin, *capri-folium*, *periclymenum*, *lonicera*, Linn. en Anglois, *honeysuckle*, en Allemand, *geisblat*.

Caractère générique.

Le calice est découpé en cinq parties; la fleur est un tube monopétal, divisé par les bords en cinq segments renversés; cinq étamines en forme d'âlène, & presque aussi longues que le pétale, environnent l'embryon qui devient une baie succulente à deux cellules, dont chacune contient une semence arrondie; les fleurs naissent plusieurs ensemble, mais les fruits ne sont pas joints deux à deux, comme dans les *chamæcerises* & les *xilostéons*.

Nous avons réuni ici les *caprifolium* & les *periclymenum* que M. Duhamel a séparés; ces deux genres ne diffèrent entre eux que par les découpures de la fleur, qui sont égales dans le *periclymenum*.

Especies.

1. *Chevre-feuille* entièrement perfolié, toujours vert, à fleurs terminales à trochets. *Periclymenum* de Virginie. *Chevre-feuille* écarlaté, &c.

Periclymenum floribus capitatis, terminalibus; foliis omnibus connatis semper virentibus. Mill.

Trumpet honeysuckle.

2. *Chevre-feuille* à têtes écailleuses, ovales, terminales, & dont toutes les feuilles sont détachées. *Chevre-feuille* d'Allemagne.

Peryclimenum capitulis ovatis, imbricatis, terminalibus; foliis omnibus distinctis. Mill.

German honeysuckle.

3. *Chevre-feuille* à fleurs verticillées, terminales & assises, dont les feuilles supérieures environnent la tige. *Chevre-feuille* d'Italie.

Peryclimenum floribus verticillatis, terminalibus; sessilibus; foliis summis connato-perfoliatis. Hort. Cliff.

Italian honeysuckle.

4. *Chevre-feuille* à fleurs en grappes terminales, à feuilles velues détachées, & à branches très-menues. *Chevre-feuille* des bois.

Peryclimenum floribus corymbosis, terminalibus; foliis hirsutis, distinctis; viminibus tenuioribus. Mill.

English honeysuckle woodbine.

5. *Chevre-feuille* à fleurs verticillées, assises & terminales; à feuilles unies hivernales, environnant la tige. *Chevre-feuille* toujours vert.

Peryclimenum floribus verticillatis, terminalibus; sessilibus; foliis connato-perfoliatis semper virentibus, glabris. Mill.

Ever-green honeysuckle.

Chevre-feuilles délicats.

6. *Chevre-feuille* à longues grappes de fleurs latérales, opposées & pendantes; à feuilles entières figurées en lance. *Chevre-feuille* de la Jamaïque.

Peryclimenum racemis lateralibus oppositis; floribus pendulis; foliis lanceolatis integerrimis. Mill.

Jamaica honeysuckle.

7. *Chevre-feuille* à bouquet terminal; à feuilles ovales verticillées & pourvues de pédicules.

Peryclimenum corymbis terminalibus; foliis ovatis, verticillatis, petiolatis. Mill.

Honeysuckle of Jamaica with leaves growing in whorls, &c.

8. *Chevre-feuille* à bouquet terminal; à feuilles ovales aiguës. *Chevre-feuille* du Chili.

Peryclimenum corymbis terminalibus; foliis ovatis, acutis.

Chili's or Carthagen's honeysuckle.

Tous les *chevre-feuilles* se multiplient aisément: si l'on en fait des marcottes en septembre, elles auront d'excellentes racines l'automne suivante: les branches même de l'année, si on les couche en terre au mois de Juillet, seront suffisamment enracinées au bout de trois mois; ils réussissent fort bien aussi de boutures; il faut choisir du bois de l'année, qu'on coupera au-dessous du nœud qui l'unit au bois de l'année précédente; on enfoncera les boutures de la moitié de leur hauteur, dans une terre convenablement préparée, contre une haie, une charmille ou un mur, à l'exposition du levant. Cette opération doit se faire en octobre ou en février; mais elle m'a passablement réussi en mars & au commencement d'avril. On peut aussi reproduire les *chevre-feuilles* par les semis, suivant la méthode détaillée à l'article CHAMÆCERISE. Ce moyen peut être utile pour les espèces rares dont on ne pourroit se procurer que les baies.

La plupart de ces arbustes sarmenteux produisent un grand nombre de bouquets de fleurs d'un aspect agréable, & dont l'odeur exquise rend la promenade délicieuse dans les belles matinées & les fraîches soirées de l'été: qu'on les prodigue donc dans les jardins; c'est dans ces lieux charmans qu'on doit rassembler les plus doux présents de la nature; c'est-là

que les plaisirs qu'elle accorde n'ont point un excès dangereux. Que nos regards parcourent les tapis émaillés, & se reposent sous les dais de verdure; la gaieté ouvre notre ame aux sentimens de bienveillance, & donne du jeu aux organes de la vie: qu'on respire un air frais chargé de parfums; c'est un baume pour le sang, & une fête pour les poumons; & l'on ne fait peut-être pas assez combien un air chargé de particules balsamiques, est précieux pour la santé, devient dans bien des cas un remède sûr & puissant; que l'odorat agacé & séduit puisse quelquefois éveiller la volupté; elle est douce & innocente, quand elle repose sur les gazons; c'est sur les riches carreaux qu'elle devient dangereuse; c'est dans un nuage d'ambre qu'elle cache la perfidie & le repentir, & non pas à la campagne sous les berceaux des *chevre-feuilles* fleuris, à moins qu'on ne l'y ait amenée de la ville.

Ces arbrisseaux peuvent être variés à l'infini par les formes; qu'ils traînent par terre, & couvrent comme d'un tapis les lieux négligés des bosquets; que leurs souples rameaux soient courbés ailleurs en cintres légers; ici ils couronneront en réseaux le haut d'une charmille; là ils s'entrelaceront parmi la feuillée d'un massif; plus loin ils serpenteront autour du tronc d'un arbre, s'élançant parmi ses branches, & retomberont en guirlandes; dans un parterre ils prendront sous le ciseau la forme d'un vase, d'un pilastre ou d'un buisson; & ils plairont sous tous ces aspects.

Ce n'est pas leur souplesse seule qui fait leur mérite; la diversité piquante qui regne entre les espèces & variétés de ce genre, les rend aussi très-précieuses; celles-ci portent des fleurs blanches; celles-là d'un jaune-pâle; d'autres sont couvertes de bouquets d'une couleur de chair des plus agréables; il en est qui n'ont point d'odeur, mais qui nous dédomagent par leurs fleurs d'une vive écarlate, doublées d'un oranger éclatant; les uns annoncent le printemps par leurs épis colorés; d'autres couronnent l'été de leurs guirlandes; plusieurs fleurissent jusqu'à trois fois, & sont encore en octobre parés de bouquets odorans: tous verdoyent dès la fin de l'hiver. Il s'en trouve une espèce dont le feuillage résiste à la gelée, & dont les fleurs même bravent souvent la saison des frimats: il n'y a pas, jusqu'au dessein de leurs feuilles, qui n'offre des variétés; quelques-unes sont découpées comme celles du chêne; parmi celles-ci on en voit qui sont brodées d'un compartiment de lignes jaunes; d'autres sont panachées de blanc; les unes sont molles, légères & d'un vert gai; les autres sont larges, étoffées, & d'un vert rembruni; & il n'est pas une de ces espèces & variétés qui ne puisse contribuer à l'agrément des jardins.

Nous allons donner une idée de chacune d'elles, en joignant nos propres observations à celles de Miller.

La première espèce a deux variétés qui sont peut-être des espèces distinctes: la plus anciennement connue, qui nous est venue de Virginie, a des pousses plus vigoureuses, des feuilles d'un vert plus clair; les bouquets de ses fleurs sont plus étoffés & d'une couleur plus foncée que dans la nouvelle qui est venue de la Caroline; toutes deux ressemblent aux *chevre-feuilles* communs, mais les premiers en sont plus minces, & il n'y a que le *chevre-feuille* des bois qui les ait encore plus grêles; ils sont polis & d'une couleur purpurine; les feuilles ont la forme d'un oblong renversé, & environnent la branche; elles sont d'un vert brillant par-dessus, & d'un vert pâle par-dessous; les fleurs naissent par bouquets au bout des rameaux; ce sont de longs tubes évafés dans leur partie supérieure, & dont les bords sont découpés en cinq segmens de grandeur presque égale, ce qui avoit engagé Tournefort à en faire un genre appelé

Tome II.

periclymenum, dénomination que nous avons étendue aux *chevre-feuilles*. Le dehors de ces fleurs est d'une couleur d'écarlate brillante, & le dedans d'un jaune vif: ces espèces fleurissent depuis la fin de juin jusqu'en automne; elles ne peuvent se supporter d'elles-mêmes; encore bien qu'on les aide par la tonte, il faut absolument les soutenir.

La seconde espèce est le *chevre-feuille* commun d'Hollande ou d'Allemagne; il diffère de celui des bois appelé en Anglois *woodbine*, en ce que ses branches sont beaucoup plus fortes & moins volubiles: les feuilles sont distinctes & attachées par des pédicules très-courts; les fleurs naissent en bouquets au bout des branches, de l'aisselle de certains feuillets dont la réunion forme une tête écailleuse & ovale, quand la fleur est tombée: ces fleurs sont rougeâtres en dehors & jaunâtres en-dedans, & d'une odeur très-gracieuse. Ce *chevre-feuille* fleurit en juin, juillet & août. Il y en a deux variétés dont l'une s'appelle en Anglois, *long blowing honeysuckle*, & l'autre *late red honeysuckle*.

La troisième espèce est appelée communément *chevre-feuille d'Italie*. On en connoît deux ou trois variétés; l'une est le *chevre-feuille* précoce, dont les fleurs blanches s'épanouissent en mai; ses branches sont menues & couvertes d'une écorce légère & verdâtre; ses feuilles sont ovales & assises, mais les plus proches du bout des branches les environnent, de sorte qu'elles semblent percer les feuilles. Les fleurs naissent en bouquets verticillés au bout des rameaux; elles sont blanches, très-odoriférantes, mais d'une courte durée; au bout d'une quinzaine de jours elles tombent, & les feuilles même paroissent dès ce moment flétries & malades.

L'autre variété est le *chevre-feuille d'Italie* à fleurs jaunes, qui fleurit immédiatement après le blanc; ses feuilles sont d'un vert plus foncé, & ses jeunes branches d'une couleur plus obscure.

La quatrième espèce est le *chevre-feuille* des bois; c'est celui de tous qui s'entortille le mieux après les supports, sans qu'il ait besoin d'être aidé pour grimper: ses branches sont grêles & velues; ses feuilles sont oblongues, opposées, détachées, & légèrement garnies de poils.

Il y en a deux variétés principales; l'une à fleur blanche, l'autre à fleur d'un jaune rougeâtre; ces fleurs s'épanouissent en juillet, & durent jusqu'à la fin de l'automne; l'odeur en est plus suave encore que celles des autres; il y en a trois autres variétés; l'une à feuilles panachées, l'autre à feuilles festonnées, & la troisième à feuilles festonnées & agréablement panachées de lignes jaunes & régulières qui suivent les contours des festons.

On croit que la cinquième espèce nous vient de l'Amérique septentrionale; elle a des branches vigoureuses, couvertes d'une écorce purpurine, & embrassées par les feuilles qui conservent leur verdure pendant tout l'hiver; les fleurs sont rassemblées en bouquets au bout des branches; souvent deux ou trois de ces bouquets naissent les uns des autres en guirlandes; ces fleurs sont d'un rouge brillant en-dehors, & d'un jaune vif en-dedans, & répandent une odeur aromatique très-forte; elles s'épanouissent depuis le mois de juin, jusqu'à ce qu'un froid extrême arrête leurs progrès; cette espèce est la plus estimable de toutes.

La sixième porte, comme le groseiller, des grappes de fleurs qui pendent autour du nœud des branches; elles sont petites, d'un jaune-verdâtre, & remplacées par des baies d'un blanc éclatant, ce qui a fait appeler ce *chevre-feuille* en Amérique, *snow berry bush*, buisson à baies de neige.

La septième croît d'elle-même dans plusieurs îles

D d d ij

des Indes orientales; les fleurs naissent en bouquets arrondis au bout des branches; elles sont en-dehors d'un rouge de corail foncé, & d'un rouge-pâle en-dedans. Le docteur Houston a rencontré cette espèce à la Jamaïque.

La huitième est naturelle du Chili. Le père Feuillée l'a découverte auprès de la ville de la Conception; après lui le docteur Houston l'a trouvée à une petite distance de Carthagène, dans la nouvelle Espagne; ses feuilles sont opposées & épaisses; ses fleurs sont d'un rouge-foncé, & naissent par bouquets au bout des branches; elles sont découpées par les bords en quatre parties, & remplacées par des baies ovales, semblables à de petites olives; on se sert des branches de cet arbruste pour teindre en noir, dans les Indes orientales Espagnoles; cette couleur est très-fixe & résiste parfaitement au débouilli; on mêle les morceaux découpés des branches de cette espèce avec une plante appelée *pangue*, & une terre noire nommée *robbo*; on fait bouillir le tout ensemble jusqu'à une consistance convenable.

Ces trois espèces viennent des pays chauds, & sont, comme tous les autres *chevre-feuilles*, attaqués par les cantharides; elles se multiplient de graines qu'on doit semer dans des pots plongés dans une couche d'une chaleur modérée: l'hiver on mettra ces pots dans une serre chaude; la graine ne leve ordinairement que la seconde année: quand les plantes auront acquis un peu de force, on pourra les exposer à l'air dans un lieu abrité, pendant les deux mois ou deux mois & demi les plus chauds de l'été; on leur fera passer le reste du tems dans une serre sous un degré de chaud tempéré; elles y feront des progrès rapides, & fleuriront en automne.

Selon Tournefort (*Hist. des pl. des environs de Paris*), le sel du *chevre-feuille* approche du sel ammoniac, mais il est uni avec de l'huile fétide & de la terre: les feuilles rougissent peu le papier bleu, les racines le rougissent davantage; la décoction de ses feuilles fortifie les femmes qui sont en travail; on en fait boire trois onces mêlées avec une once d'eau de fleur d'orange. Rondelet, dans ces occasions, ordonnoit l'eau de *chevre-feuille* avec la semence de lavande. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CHEVRETTE D'AMBOINE, f. f. (*Hist. nat. Insectolog.*) Coyett a fait graver & enluminer sous ce nom, aux n. 224 & 230 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, deux individus, l'un mâle, fig. 230, l'autre femelle, fig. 224, d'une espèce de crevette ou de salicot, qui diffère de celle de l'Europe, & par la grandeur & par la couleur.

Le mâle est un peu plus court & plus large que la femelle; il n'a pas entièrement deux pouces de longueur; il est composé de huit articulations terminées par une queue à trois lames; il a huit antennes détachées à la tête, assez longues, & dix pattes dont les deux antérieures sont en pince.

Son corps est vert, entouré de quatre anneaux rouges, & marqué de cinq points noirs, dont deux sur le corcelet, & les trois autres sur chacun des anneaux antérieurs de la queue, les trois lames de la queue rouges, & les pattes jaunes annelées de bleu. La femelle a six points noirs, un sur chacun des anneaux de la queue, excepté les deux antépénultièmes; ses pattes sont rouges, & sa queue a quatre lames, dont deux antérieures rouges, & les deux inférieures vertes.

Remarque. La crevette a été confondue avec le crabe *cancer*, par M. Linné, quoique cet auteur eût pu savoir qu'Aristote & les anciens l'appelloient du nom de *crangon*; & comme ce genre est assez différent du *cancer*, & qu'il contient plusieurs espèces, nous avons cru lui devoir fixer une place dans la famille

des crabes ou des araignées où il se range naturellement. (M. ADANSON.)

§ CHEVRON, f. m. (*terme de Blason.*) une des sept pièces honorables; elle est pointue en haut & a deux branches qui s'étendent vers les angles du bas de l'écu; chaque branche a deux parties des sept de la largeur de l'écu.

Il y a un ou plusieurs chevrons dans un écu; tel nombre qu'il y en ait, ils se posent toujours l'un au-dessus de l'autre; celui qui se trouve le plus haut est le premier, & le plus bas est le dernier.

Chevron abaissé, est celui dont la pointe se termine au centre de l'écu.

Chevron alésé, celui dont l'extrémité des branches ne touche point les bords de l'écu.

Chevron brisé, celui dont la pointe séparée en haut, paroît fendue, sans que les branches soient entièrement détachées.

Chevron couché, celui dont la pointe est tournée vers un des flancs de l'écu; on doit spécifier en blasonnant si cette pointe se trouve à dextre ou à senestre.

Chevron écimé, celui dont la pointe est coupée.

Chevron failli, celui dont une branche est séparée en deux; en blasonnant, on doit dire si c'est à dextre ou à senestre que le chevron est failli.

Chevron ondé, celui dont les branches sont en ondes.

Chevron parti, celui qui a ses branches de deux émaux différens.

Chevron ployé, quand les branches ont leurs superficies creusées en portion de cercle.

Chevron renversé, lorsqu'il a sa pointe au bas de l'écu, & ses branches vers les angles en chef.

Il y a des chevrons componnés, échiquetés, losangés, &c. Voyez chacun de ces termes en l'ordre alphabétique.

Selon certains auteurs, le chevron représente l'éperon du chevalier; selon d'autres, c'est la représentation d'une lice de barrière.

Le chevron est le symbole de la constance & de la fermeté.

Brossin de Meré en Touraine; d'argent au chevron d'azur.

Ayrault de Saint-Thenis, de Chemins en Anjou; d'azur à deux chevrons d'or.

Tenarre de Montmain à Paris; d'azur à trois chevrons d'or. Voyez le *Recueil des planches de Blason*, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. pl. IV, fig. 196, & dans ce *Supplément*, pl. II, fig. 16 & 17. (G. D. L. T.)

§ CHEVRONNÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un écu divisé en six parties dans le sens des chevrons de deux émaux alternés; ces six parties sont formées par dix lignes diagonales qui se joignent deux à deux, cinq en barres à dextre, autant en bandes à senestre.

Proportions. La première pointe est à $\frac{1}{2}$ partie de distance des 7 de la largeur de l'écu, vers le milieu en haut; deux parties $\frac{1}{2}$ des sept de la même largeur, font la distance de l'extrémité des deux premières lignes partant des angles du haut de l'écu; les branches des espaces chevrons ayant chacune une partie $\frac{1}{4}$ en se réglant sur les deux premières lignes, donnent les dimensions du chevrons.

Si le chevrons étoit de plus de six pièces, comme de huit ou de dix, il faudroit en nommer le nombre en blasonnant.

Il y a aussi des pals & autres pièces de l'écu, qui quelquefois sont chevrons.

Les termes *chevron* & *chevronné* ont pris leurs noms des chevrons des édifices, à cause de leurs ressemblances; ces derniers chevrons ont été nommés *capet* & *capreolus*, en la même signification, selon Perault, traducteur de Vitruve.

Aché de Marbeuf, à Evreux en Normandie; *chevronné d'or & de gueules*.

De Ploëuc en Bretagne; *chevronné d'hermine & de gueules*. Voyez les planches de Blason dans ce Suppl. pl. III, fig. 24. (G. D. L. T.)

CHEVROTIN, f. m. (Hist. nat. Quadruped.) nom aussi impropre que celui de *chevrotain*, que quelques naturalistes modernes ont donné à deux genres d'animaux différens de la famille des gazelles, tous deux particuliers à l'Afrique.

Le premier, dont on voit la figure au volume XXIII, planche V, n°. 2, s'appelle *memina* à l'île de Ceylan: c'est le plus petit de tous les animaux connus qui ont quelque rapport avec les gazelles. Il n'a point de cornes.

Le second a la même forme, & des larmiers très-profonds au-dessous des yeux, mais il est un peu plus grand, à-peu-près comme un fort lievre. Il a les cornes droites & peu sensiblement annelées; on en voit une corne gravée au n°. 3 de la planche V du volume XXIII. Il se nomme *gèiei* au Sénégal, où ces deux animaux sont très-communs. Nous en promettons une histoire & des figures détaillées plus complètes dans notre *Traité universel des animaux*. (M. ADANSON.)

CHEVROTTER, v. n. (Musiq.) c'est au lieu de battre nettement & alternativement du gosier les deux sons qui forment la cadence ou le trill (voyez ces mots), en battre un seul à coups précipités, comme plusieurs doubles croches détachées & à l'unisson; ce qui se fait en forçant du poumon l'air contre la glotte fermée, qui sert alors de soupape: en sorte qu'elle s'ouvre par secousses pour livrer passage à cet air, & se referme à chaque instant par une mécanique semblable à celle du tremblant de l'orgue. Le chevrottement est la désagréable ressource de ceux qui n'ayant aucun trill, en cherchant l'imitation grossière; mais l'oreille ne peut supporter cette substitution, & un seul chevrottement au milieu du plus beau chant du monde, suffit pour le rendre insupportable & ridicule. (S)

* § CHIAVASSO, (Géogr.) & CHIVAS ou CHIVASSO sont une seule & même ville du Piémont. Lettres sur l'Encyclopédie.

CHICORÉE, f. f. (Hist. nat. Conchyliolog.) Le coquillage ainsi nommé, & dont on voit la figure au volume XXIII, planche LXX, n°. 9, n'est pas une espèce de buccin, & ce nom même de *chicorée* n'est pas des mieux appliqués à un coquillage, puisqu'il appartient déjà à une plante qui est assez recherchée pour nos salades.

C'est une espèce de pourpre, autant par l'animal que par la forme de sa coquille, qui a une ouverture ronde, terminée en haut par un canal aussi long qu'elle. Toutes les pourpres dont la coquille a des inégalités en forme de pointes, ont été appelées du nom de *murex* ou *rocher* par les modernes. Celle-ci en est donc une espèce: ses inégalités sont applaties & comme frisées à la manière des feuilles de la *chicorée*, ce qui semble justifier ce nom qui lui a été donné, mais qui ne peut lui rester que comme adjectif, parce qu'il appartient essentiellement & comme substantif à la plante appelée *chicorée*. Cette coquille est belle & rare; elle porte trois rangs longitudinaux de ces feuillages, qui sont minces & découpés avec une grande délicatesse.

Le fond de cette coquille est brun; ses ramages sont noirs. Le dedans de l'ouverture est d'un beau blanc bordé d'une couleur de rose très-agréable.

Remarque. La pourpre, *purpura*, forme un genre de coquillage très-fécond en espèces, qui se range dans la première section de la famille des limaçons operculés, qui ont un canal au manteau & à la coquille pour servir de conduit à la respiration. Voyez à cet égard notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, imprimée en 1757. (M. ADANSON.)

CHIEN, f. m. (terme de Blason.) animal domestique; on en voit peu dans les armoiries, si ce n'est de l'espèce nommée *levriers*. Voyez pl. VI, fig. 284 de l'Art Hérald. Dict. rais. des Sciences, &c.

Il paroît dans l'écu paliant.

Le chien est le symbole de la fidélité, de l'obéissance & de la soumission.

Dupleffis de Beyejanot en Bretagne; d'argent au chien d'azur.

Brachet de Maflaurent en Limosin; d'azur à deux chiens braques d'argent. (G. D. L. T.)

CHIENS DE CHASSE, (Astron.) les levriers, *cannes venatici*, ou *asterio* & *chara*, constellation boréale introduite par Hévélius dans son *Firmamentum Sobiescianum* (qui parut en 1690) pour comprendre les étoiles informes qui se trouvent entre la grande ourse & le bouvier; il explique lui-même dans son *Prodromus*, page 114, la raison de cette dénomination. Le bouvier ayant été représenté quelquefois comme un chasseur qui poursuit l'ourse à la chasse, & qui élève les bras comme s'il excitoit ses chiens de la voix & de la main, il a paru naturel de placer les chiens à côté de lui. Le nom d'*asterio*, fort connu des poètes, convenoit spécialement à une figure qui renferme plusieurs petites étoiles; l'autre a été appelée *chara*, comme la chienne favorite du chasseur. Parmi les étoiles que renferme cette constellation, il y en a deux sous la queue de la grande ourse, qui étoient connues des anciens; Hévélius en observa & en détermina 21 qui étoient nouvelles pour les astronomes. Flamsteed, dans son grand catalogue britannique, en a mis 24; sa principale est de seconde ou troisième grandeur; elle avoit, en 1690 5^s 20^d 13' 22" de longitude, & 40° 7' 18" de latitude boréale: c'est celle que M. Halley appelloit *le cœur de Charles II*, à l'honneur du roi, fondateur de l'observatoire royal d'Angleterre, & de la société royale de Londres. Flamsteed n'a point adopté les dénominations de M. Halley, mais on les trouve sur les planisphères de Senex, sur ceux de M. Robert de Vaugondy & sur mon globe céleste, gravé en 1773, & sur le planisphère qui est dans les figures du Dict. rais. des Sciences, &c. tome V, Astr. pl. VIII. (M. DE LA LANDE.)

CHIEN-FOU, (Comm.) drogue médicinale qui vient de la Chine. Les Japonais s'en servent beaucoup, & en font grand cas. Elle fait ordinairement une partie de la cargaison des jonques Chinoises qui vont au Japon. Elle s'achète à Canton 7 taels & 8 mas le pic, & se vend au Japon 40 taels, ce qui est plus de 500 pour cent de profit. (+)

CHIETSE VISCH, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) c'est-à-dire, toile peinte; poisson des îles Moluques, ainsi nommé par les Hollandois & par Coyett, qui en a fait graver & enluminer une très-bonne figure au n°. 239 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps extrêmement court & presque rond très-comprimé par les côtés, pointu par les deux extrémités; la tête & la bouche petites; les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales petites, placées au-dessous des deux pectorales qui sont médiocres & carrées; une dorsale très-longue, comme fendue en deux; une dernière l'anus, & une à la queue, qui est échancrée à

son extrémité. De ces nageoires deux sont épineuses, favoir, la dorsale, dont les sept rayons antérieurs sont en épine, & celle de l'anús, qui a ses quatre rayons antérieurs épineux.

Son corps est bleu, avec cinq raies longitudinales de chaque côté d'un bleu plus foncé, & deux grandes taches noires, une sur le dos, & l'autre sur la nageoire anale. Ses nageoires sont vertes, excepté la membrane des rayons antérieurs épineux de la dorsale & de l'anale qui est jaune; celle de la queue est bordée de jaune, & terminée par cinq points noirs. Sa tête est jaune en-dessus & sur les côtés, avec une tache rouge. Ses yeux ont la prunelle blanche, entourée d'un iris jaune.

Remarque. Le *chietse visch* est, comme l'on peut juger, une espece du genre du befaan, qui se range naturellement dans la famille des spares, où nous Pavons placé dans notre *Histoire générale des poissons.* (M. ADANSON.)

CHIGNON DU COU, (*Anat.*) c'est la partie postérieure du cou. Elle est très-sensible, & recouverte par les cheveux qui tombent dessus en très-grande quantité. Les dames ont coutume en France de dégager leur cou de cette forêt de cheveux qui le cachent, & pour cela elles les relevent en plusieurs plis symétriquement peignés & masqués sur le derriere de la tête. Elles appellent cela leur *chignon*. Cette méthode de retrousser les cheveux leur donne un air coquet & plus piquant, mais est peu salutaire. Le cou étant à découvert, la moëlle épiniere est plus exposée aux impressions de l'air & du froid. Peut-être est-ce là la cause des rhumes de cerveau que nos dames hument, pour ainsi dire, au premier instant qu'elles entrent dans un air moins échauffé que celui de leurs appartemens. (+)

CHILDEBERT, VI^e. roi de France, **THIERRI I,** **CLODOMIR I,** **CLOTAIRE I.** Aussi-tôt après la mort de Clovis, leur pere, ces princes partagerent ses états: ils en firent quatre lots, qu'ils tirerent au sort, suivant l'usage: le lot le plus fort échut à Thierry, qui le conserva sans contradiction, quoiqu'il fût né d'une femme à laquelle les historiens ne donnent d'autre titre que celui de concubine. Outre le pays au-delà de la Meuse, que l'on nomma *Austrasie* ou *Austrasie*, par opposition à celui d'en-deçà, qui prit le nom de *Neustrie*, il eut quatre villes considérables, Cambrai, Laon, Rheims & Châlons-sur-Marne. Clodomir eut le Senonois, l'Auxerrois, l'Orléanois, la Touraine, le Mans & l'Anjou; le siege de sa domination fut fixé à Orléans, & son royaume prit le nom de cette ville. Clotaire eut le Soissonnois, l'Amiénois, & tout ce qui est au-delà de la Somme, entre la Meuse & l'Océan; son siege fut fixé à Soissons. *Childebert* eut le reste de la monarchie, c'est-à-dire, Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui est depuis ce pays, entre la Somme & la Seine, jusqu'à l'Océan, avec les villes & le territoire de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Sées, de Lisieux, de Coutances, de Rennes, de Vannes & de Nantes: il tint son siege à Paris. Comme cette ville est devenue dans la suite la capitale de la monarchie, les historiens ont donné à ce prince le titre de roi de France, exclusivement à ses freres, quoiqu'ils y eussent au moins autant de droit que lui. On fit un partage particulier de l'Aquitaine: l'égalité n'y fut point observée: Thierry eut encore la portion la plus forte; on lui donna l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, le pays des Albigeois & d'Uzès: ce pays étoit dû à sa valeur, il l'avoit conquis sous le regne de son pere. Ses freres partagerent le reste de cette province en portions à-peu-près égales.

Les quatre premieres années de ce regne ne furent agitées par aucune tempête. Les historiens de ce tems qui n'estimoient que les exploits militaires,

n'ont pas daigné nous entretenir des exercices auxquels ils se livrerent. Un prince Danois, nommé *Cochiliac*, vint troubler leur repos: cet aventurier fit une descente sur les terres de France, dont il réclamoit l'empire, comme étant descendu de Clodion: ses premiers pas furent marqués par la flamme & par le pillage. Théodebert, fils de Thierry, marcha contre lui, le défît & le tua comme il remontoit sur sa flotte: une guerre plus mémorable réunit le royaume de Bourgogne à la monarchie, elle dura depuis l'an 523 jusqu'en 531. Tous les princes de la maison de Bourgogne y périrent, non pas tous les armes à la main. Les premiers siecles de notre histoire sont remplis d'atrocités, à peine concevables dans le nôtre. Clodomir devenu maître de la personne de Sigismond & de la famille de ce prince, les fit tous précipiter dans un puits: le barbare ne recueillit point le fruit de cette cruauté, il périt lui-même, dit-on, par la perfidie de Thierry, comme il poursuivoit Gondemar, frere de Sigismond. Sa famille fut traitée à-peu-près comme il avoit traité celle du roi de Bourgogne, de trois fils qu'il avoit, deux furent égorgés; le troisieme échappé au couteau de Clotaire, chercha son salut dans l'obscurité: ce prince se consacra au culte des autels; c'est lui que l'on invoque sous le nom de *Saint Cloud*. Qui croiroit que ce même Clotaire épousa Gondinque, veuve de Clodomir, dont il massacra les enfans? Jamais prince ne fut moins réglé dans ses passions: il porta l'abus du mariage, au point, qu'ayant déjà Gondinque & Ingonde, il épousa Aregonde, sœur de cette dernière, dont il eut des enfans; ces traits font connoître la licence de ses mœurs. Le roi d'Austrasie faisoit des préparatifs pour porter la guerre au-delà du Rhin, contre Hermenfroi, roi de Thuringe; il réclamoit le prix des secours qu'il lui avoit fournis contre Balderic, son frere: Hermenfroi fut vaincu & précipité du haut des murs de Tolbiac, où il étoit venu trouver Thierry pour conférer sur les moyens de rétablir la paix. La Thuringe réduite en province, fut le fruit de cette perfidie: Clotaire avoit puissamment secondé Thierry dans cette guerre, il eut pour récompense tous les trésors qui se trouverent dans le palais d'Hermenfroi: il n'avoit pris les armes qu'à cette condition. Thierry eût bien voulu ne pas l'accomplir, on dit même qu'il forma le projet de l'assassiner pour s'en dispenser: jamais l'ambition ne fit commettre plus de crimes. Tandis que le roi d'Austrasie précipitoit du haut des murs de Tolbiac un ennemi déformé, & qu'il prenoit des mesures pour faire assassiner le roi de Soissons, le roi de Paris cherchoit un prétexte pour les dépouiller l'un & l'autre: & sur une prétendue nouvelle que Thierry étoit mort, il avoit fait une irruption dans l'Auvergne, qui s'étoit soumise à sa domination: cette hostilité ne resta pas impunie, plusieurs seigneurs ressentirent les effets de la colere du prince que leur défection avoit offensé. Un aventurier marchant sur les traces de *Cochiliac*, réclama le royaume d'Austrasie, comme prince du sang royal: cet aventurier s'appelloit *Munderic*: ses prétentions furent appuyées, il soutint même une guerre réguliere. Le roi ne le vit pas de sang-froid, il le poursuivit avec chaleur & le resserra dans Vitri en Parthois; mais les longueurs d'un siege étoient incompatibles avec son impatience, il le fit assassiner. Ce fut après cet assassinat que fut consommé le massacre des fils de Clodomir par Clotaire & *Childebert*. Il est probable que Thierry fut admis au partage de leurs dépouilles; le Maine que posséderent ses descendans, & son inaction après le meurtre de ses neveux, justifient cette conjecture, il mourut peu de tems après. Théodebert, son fils, lui succéda. Il étoit âgé de 55 ans, dont il avoit régné 23. Ce prince, dit un moderne, n'eut rien de médiocre, ni vices, ni vertus;

grand roi, méchant homme, jamais, ajoute-t-il, monarque ne gouverna avec plus d'autorité, jamais politique ne respecta moins les droits de l'humanité. Je ne vois pas quelle grande vertu cet écrivain lui suppose. Thierry fut un grand général; du courage & des talens suffirent pour l'être, mais il faut des vertus pour mériter le titre de grand roi, & c'est déshonorer la politique que de la confondre avec la plus infigne perfidie. Théodebert, son fils, se mit aussi-tôt en possession de ses états, malgré les efforts de Clotaire & de *Childebert*, qui se réunirent à dessein de l'en dépouiller; ils s'étoient déjà présentés aux peuples pour en recevoir le serment de fidélité, ce qui suffisoit alors pour avoir l'empire. Les François, sous la première & sous la seconde race, étoient libres de leur suffrage, pourvu qu'ils se donnassent à un prince du sang royal, & celui qui se présentoit le premier étoit toujours sûr de l'obtenir, s'il étoit assez puissant pour se faire craindre. Jusqu'ici les François ne s'étoient encore signalés que dans les Gaules: ils saisirent avec empressement l'occasion de se faire connoître au-delà des Pyrénées. Les orthodoxes d'Espagne faisoient des plaintes continuelles contre les Visigoths Ariens. Ce fut sur ce prétexte que *Childebert* & Clotaire leur déclarèrent la guerre: ici les historiens de France & d'Espagne sont partagés, ceux-ci prétendent que les François furent battus & contrainits de marchander à prix d'argent le passage des Pyrénées. Les autres prétendent que leur entrée en Espagne fut signalée par d'éclatantes victoires, qu'ils soumirent l'Aragon & mirent le siège devant Sarragosse; mais certaines particularités, dont nos historiens accompagnent leur récit, nous le rendent fort suspect. Suivant eux, Clotaire & *Childebert* alloient entrer dans Sarragosse, lorsque les Visigoths parurent en procession sur les remparts; les deux rois, ajoutent-ils, furent tellement touchés de cette pompe religieuse, qu'ils ordonnerent de cesser l'assaut, & se contenterent de la tunique de Saint Vincent que leur donnerent les assiégés. Cette particularité est-elle croyable dans Clotaire? ce monarque qui avoit massacré ses propres neveux, qui s'étoit souillé de plusieurs incestes, portoit-il si loin son respect pour les choses saintes? cependant Théodebert & Théodebalde, l'un fils, l'autre arrière-fils de Thierry, lui avoient successivement succédé au royaume d'Austrasie, & avoient montré des qualités dignes du trône, où ils n'avoient fait que paroître; une mort prématurée les avoit enlevés l'un & l'autre. Clotaire dont nous avons fait connoître le peu de scrupule dans ses alliances, qui avoit épousé la veuve de son frere & la sœur de sa femme, épousa encore sans remords la femme de Théodebalde, son arrière-neveu: l'ambition & non pas l'amour prévida à ce nouveau mariage, ou plutôt à ce nouvel inceste: Clotaire le consommé pour s'assurer la possession de l'Austrasie dont il s'étoit emparé, & dont il ne vouloit faire aucune part à *Childebert*: celui-ci n'osant réclamer les loix du partage, se vengea de l'injustice de son frere en semant le trouble dans son royaume; il excita ses sujets & ses enfans à la révolte. Les Saxons déployèrent le premier étendard de la guerre civile, ils la soutinrent avec courage & non sans quelques succès: ils furent tantôt vainqueurs & tantôt vaincus; Clotaire fut même contraint de leur accorder la paix à des conditions modérées. *Childebert* mourut au milieu de cette guerre que sa vengeance secrète avoit allumée: il ne laissoit point d'enfans mâles; Ultrogote, sa femme, fut exilée aussi-tôt après sa mort, ainsi que ses deux filles Chrodeberge & Clodezinde. Ce prince étoit aussi méchant que ses freres; & s'il commit moins de crimes, ce fut en lui impuissance du vice & non pas amour de la vertu: ce fut lui qui conseilla le meurtre

des enfans de Clodomir, ses neveux; ses cendres reposent dans l'église de Saint Germain-des-prés où son tombeau se voit encore. Cependant l'incendie que Clotaire venoit d'éteindre dans la Saxe, se rallumoit dans la Bretagne; Chramne, l'aîné de ses fils, & celui qu'il avoit le plus tendrement aimé, paroissoit à la tête des rebelles: le roi en tira une vengeance effrayante; la Bretagne fut ravagée, Chramne fut vaincu, fait prisonnier, & lié sur un banc: ce fut dans cette posture qu'il périt au milieu des flammes: un repentir amer suivit bientôt le supplice du rebelle, & s'empara du cœur du monarque. Clotaire éprouva qu'on ne viole point impunément les droits de la nature, & qu'un pere ne sauroit être barbare envers ses fils, sans éprouver ses vengeances. Une fièvre violente, excitée par les regrets de la mort de Chramne, le conduisit au tombeau dans la soixantième année de son âge: son regne fut d'environ cinquante-un ans; son ame fut déchirée de remords, il détestoit sur-tout son orgueil; sa maladie lui en fit sentir le néant: « que ce Dieu du ciel, disoit-il, dans » son lit de mort, est puissant, voyez comment il » traite les rois de la terre ». On a remarqué qu'il mourut précisément un an après, le même jour & à la même heure qu'il avoit fait brûler Chramne. Cherebert, Gontrand, Sigibert & Chilperic, ses fils, conduisirent son corps dans la plus grande pompe, de Compiègne où il mourut, à Croui, près de Soissons, où il fut inhumé, dans l'église de Saint Médard qui lui doit sa fondation. Outre les quatre princes que nous venons de nommer, Clotaire eut une fille, nommée *Clodozinde*, qui fut mariée à Alboin, roi des Lombards: quelques écrivains lui donnent une seconde fille, nommée *Blitilde*, dont ils font descendre les rois de la seconde race. (M-Y.)

CHILDEBERT III, XVII^e roi de France, frere & successeur de Clovis III (*premiere race*) naquit vers l'an 683 de Thierry IV & de Crotilde: il monta sur le trône en 695, âgé d'environ onze à douze ans. La puissance souveraine étoit alors entre les mains des maires du palais. Les rois, dégradés par ces ambitieux ministres, ne conserverent plus qu'un vain titre. Le jeune monarque fut relégué, à l'exemple de son pere & de son frere, dans une maison de plaisance, où Pepin lui procura tout ce qui pouvoit contribuer à ses plaisirs, & rien de ce qui pouvoit l'instruire, ou lui inspirer des sentimens dignes de son rang. Ce ministre, qui ne songeoit qu'à égayer sa jeunesse, lui fit croire qu'il étoit indigne d'un roi de France de descendre dans les détails du gouvernement; que son sang étoit trop précieux, pour qu'il dût s'exposer au danger des guerres; & qu'enfin, il étoit dangereux de paroître trop souvent en public, que l'on s'exposoit à diminuer la vénération du peuple & des grands. Ces lâches conseils, plus conformes au génie des Asiatiques, qu'à celui des Européens, furent adoptés par un prince sans expérience, & dont le cœur trop facile étoit susceptible de toutes les impressions. Il ne faut donc pas s'étonner, dit un moderne, que *Childebert* ait vécu, sans avoir seulement pensé qu'il dût agir ni qu'il dût faire autre chose, que de se montrer le premier jour de mars aux grands seigneurs, pour en recevoir des présens accoutumés. Tel fut l'usage constant sous la première & sous la seconde races; jamais les grands n'approchoient du trône, sans faire quelqu'offrande au souverain. Ce tribut volontaire, qui faisoit honneur & au monarque & au sujet, formoit un trésor, sous la direction du grand-chambellan & de la reine, d'où l'on tiroit les présens pour les princes étrangers, ou pour les militaires qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat. On ne voit pas, disent les écrivains du tems, que pendant les dix-sept années qu'il porta le titre

de roi, il se soit passé la moindre chose par où l'on puisse conjecturer qu'il ait soupçonné l'état de servitude où le retenoit Pepin, ni qu'il ait fait le plus léger effort pour s'en affranchir. J'ose cependant croire que *Childebert* fit quelque action louable, & qu'il ne fut pas toujours assoupi dans le sein des voluptés, puisqu'il conserva le titre de juste, contre lequel, s'il ne l'eût pas mérité, tous les historiens, dont la plupart furent les esclaves de Pepin, n'auroient pas manqué de réclamer. Son regne fut fécond en événemens militaires; mais comme on doit tout le succès à Pepin, on ne peut les séparer de l'histoire de ce ministre. Les François se disposoient à entrer en Allemagne, lorsque l'on reçut les premières nouvelles de sa mort. Elle arriva le 15 avril 711; il fut inhumé près de Clovis III son frere, dans l'église de S. Etienne de Choisi-sur-l'Oise, au-dessus de Compiègne, où il étoit tombé malade. Il laissoit un fils nommé *Dagobert*, dont Pepin, suivant sa politique, dégrada les sentimens, pour le tenir dans sa dépendance. (M-Y.)

CHILDERIC I, quatrième roi de France, (*Hist. de France.*) succéda à Mérouée, son pere, l'an 458: ce prince aimable & voluptueux fut forcé de s'exiler, pour se soustraire au ressentiment de la nation, dont il avoit violé les mœurs, en corrompant les femmes par la force ou par l'attrait de la séduction. On ne fait si cette révolution fut l'ouvrage d'une délibération réfléchie ou d'un soulèvement subit, ce qu'il n'étoit pas indifférent de connoître. Les passions de *Childeric* ne le quitterent point pendant son exil, il fouilla la couche de Bazin, roi de Thuringe, qui l'avoit reçu à sa cour. Cependant la fidélité de Viomade, son ministre ou son favori, qui l'avoit déjà délivré de la captivité où l'avoient retenu les Huns, après qu'ils eurent chassé Mérouée, son pere, du territoire de Cologne, prépara le retour de *Childeric*: son rétablissement ne se fit pas sans effusion de sang; la nation s'étoit soumise à Gilon, prince qui avoit autant de valeur que d'expérience dans l'art militaire; *Childeric* courut de grands dangers, sur-tout devant Paris dont il fit le siege. Il étoit à peine paisible possesseur de ses états, que l'on vit arriver la femme du roi de Thuringe, qui venoit lui offrir des faveurs dont il s'étoit montré jaloux lorsqu'il étoit à la cour du roi, son mari. « Si je connoissois, lui dit cette princesse, un homme plus généreux que toi, j'irois le trouver, fût-il aux extrémités de la terre ». *Childeric* la reçut, & ce fut de leur union que naquit Clovis, qui porta si haut la gloire du nom François, & qui fut vraiment le fondateur de notre monarchie. La valeur de *Childeric*, qui l'avoit si bien servi contre Gilon, fut encore justifiée par plusieurs victoires sur les Saxons qui menaçoient Angers, & sur les Alains nouvellement établis sur les bords de la Loire: ceux-ci subirent le joug des François, qui se mirent dès-lors en possession de l'Anjou & de l'Orléanois. On ne fait dans quelle ville *Childeric* établit le siege de sa domination, peut-être n'eut-il point d'endroit déterminé. Son tombeau fut découvert à Tournai dans le dernier siècle; on le reconnut à un anneau d'or, sur lequel son nom étoit gravé en lettres romaines, autour de son effigie. Cet anneau se voit à la bibliothèque du roi, avec les autres curiosités que renfermoit son tombeau: *Childeric* est représenté avec une longue chevelure & tenant un javelot de la main droite. Le squelette de son cheval, que l'on avoit enterré avec lui, suivant l'usage des Francs, étoit peu endommagé: on trouva parmi les ossemens du cheval une petite tête de bœuf, d'or massif, avec une quantité prodigieuse d'abeilles de même métal, & couvertes d'émail en plusieurs endroits. La mort de *Childeric* se rapporte à l'an 481, il avoit environ quarante-cinq

ans, dont il avoit régné vingt-trois à vingt-quatre; on ne lui connoît que quatre enfans, Clovis qui lui succéda, & trois filles, Audefleda, Abosleda & Lantilde.

CHILDERIC II, quatorzième roi de France, (*première race.*) naquit l'an 652, de Clovis II & de Batilde: il vécut sous la tutelle & sous l'empire de Batilde, sa mere, jusqu'au tems de la retraite de cette princesse, dans le monastere de Chelles, où elle entra en religion. Il avoit été couronné roi d'Austrasie; mais on fait que les princes de la première race, depuis Dagobert I, n'offrirent que des fantômes de royauté; aucun ne parvint à un âge mûr, sans doute par la perfidie des maires du palais, qui furent leurs tyrans plutôt que leurs ministres. *Childeric II*, qui n'étoit pas d'un caractère propre à répondre aux soins de sainte Batilde sa mere, devint l'esclave de Vulfoade; ce maire le trouva tel qu'il le pouvoit desirer: on lui donna pour conseil un évêque d'Autun, appelé Leger, dont Vulfoade lui fit un devoir de suivre les avis. Cependant la méfintelligence qui se mit entre ces deux ministres, détermina le roi à tenter de secouer le joug sous lequel ils le tenoient; il relégua même Leger, son conseil, au couvent de Luxeul, mais il ne lui fut pas aussi facile de rompre le joug de son maire; ce fut en partie par l'instigation de ce ministre qu'il maltraita plusieurs seigneurs; un d'entr'eux, nommé Bodillon, l'assassina, pour se venger de ce qu'il l'avoit fait fustiger: la reine Belichilde, sa femme, ne fut point épargnée, ainsi que Dagobert, son fils, tous trois périrent dans la même heure, dans le même massacre. Vulfoade auroit eu le même sort, s'il ne s'étoit point soustrait par la fuite, aux coups des assassins.

Le corps de *Childeric II*, & celui de Belichilde, furent portés dans l'abbaye de Saint Germain-des-prés: un auteur a prétendu qu'ils furent inhumés à Rouen, dans l'église de Saint Pierre, aujourd'hui Saint Ouen; mais en creusant les fondemens d'un bâtiment qu'on vouloit élever dans l'église de Saint Germain-des-prés, en 1656, on découvrit deux tombeaux de pierre qui se joignoient, que de judicieux critiques ont pris pour celui de ce prince & de sa femme. Dans le premier on trouva le corps d'un homme, avec quelques restes d'ornemens royaux, & cette inscription *Childr. rex*; le second contenoit le corps d'une femme & celui d'un enfant.

Childeric avoit régné onze ans, & il en avoit environ vingt-trois: outre son fils qui périt avec lui, l'histoire lui en donne un autre, appelé *Daniel*; c'est le même qui régna dans la suite sous le nom de *Chilperic II*.

CHILDERIC III, vingt-unième roi de France (*troisième race.*) le nom de *Childeric* n'est point heureux dans notre histoire; le premier fut exilé ou plutôt chassé du trône; le second fut assassiné; le troisième, après avoir joué le plus triste rôle, ou plutôt après n'en avoir joué aucun, fut dégradé & déposé par les intrigues du pape Zacharie & de Pepin-le-bref qui monta sur le trône; cette étonnante révolution se fit sans aucune effusion de sang. *Childeric*, après avoir eu les cheveux coupés, entra dans un monastere que l'histoire ne nomme pas; quelques-uns le plainirent, aucun n'osa murmurer: Pepin étouffa toutes les voix par la terreur, ou les ferma par des largesses. *Childeric* fut sur le trône depuis l'an 743 jusqu'à l'an 752: on ne fait de qui il étoit fils; les uns ont prétendu qu'il étoit fils de Clotaire III; d'autres lui donnent pour pere Dagobert II; une troisième opinion est, qu'il étoit fils de Thiéri de Chelles; mais les meilleurs critiques assurent qu'il descendoit de *Childeric II*, par *Daniel*; qui régna sous le nom de *Chilperic II*. Il fut surnommé *l'imbécile*, sans doute, par une suite de la tyrannie

de Pepin, qui n'aura pas manqué de flétrir la mémoire d'un prince dont il avoit osé prendre la place : ce fut un des moyens qu'il mit en usage pour assurer la couronne à sa postérité. (M-Y.)

CHILPERIC, fils & successeur de Clovis, (*Histoire de France.*) régna comme roi de Soissons, depuis l'an 561 jusqu'en 570; &, depuis cette dernière époque jusqu'en 584, comme roi de Soissons & de Neustrie. Voyez CHERIBERT.

CHILPERIC II, XIX^e. roi de France, successeur de Dagobert III, fils de Childeric II. Ce prince avoit quarante-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Il y fut appelé par la fidélité de Rinfroi, maire du palais, qui le tira de l'obscurité du cloître, où il languissoit depuis son extrême enfance : il y étoit connu sous le nom de *Daniel*. Ce monarque, suivant la judicieuse remarque d'un moderne, ne doit point être rangé dans la classe des rois fainéans. Il eut toujours les armes à la main; & il est à croire que, s'il eût eu un ennemi moins redoutable & moins dangereux que Charles Martel, il seroit parvenu à tirer les princes de sa race, de l'ավilissement & du mépris où ils étoient tombés depuis la mort de Dagobert I. Il soutint plusieurs combats contre Charles Martel : mais c'étoit vainement qu'il prétendoit tenter la fortune des armes contre un aussi grand général : il fut vaincu & forcé de mendier un asyle chez Eudes, duc d'Aquitaine, qui l'avoit assisté dans ses guerres, moins comme sujet que comme allié : Charles Martel ne le laissa pas long-tems dans cette retraite; il l'envoya redemander à Eudes qui ne put se dispenser de le lui livrer. Charles Martel eût bien voulu être roi : il en avoit bien la puissance; mais ce titre manquoit à son ambition. Les François ne paroissent pas disposés à le lui donner; il continua de gouverner sous le titre de maire du palais; & voyant que c'étoit inutilement qu'il laissoit le trône vacant, que la nation ne l'invitoit point à s'y asseoir, il y plaça *Chilperic II*, qu'il venoit d'en faire descendre; mais il ne lui rendit que le sceptre, & s'en réserva toute l'autorité. *Chilperic II* régna encore deux ans après ce rétablissement : il mourut à Noyon, & y reçut les honneurs funebres : l'histoire n'a pas daigné s'occuper de sa vie privée : elle ne dit rien de ses vertus ni de ses vices. (M-Y.)

CHINDASUINTE, roi des Visigoths, (*Histoire d'Esp.*) Communément la tyrannie succede à l'usurpation; car, ce n'est guere que par la terreur des supplices & l'atrocité des vengeances, qu'un usurpateur peut contenir ses sujets indignés, & se maintenir sur le trône, où la force & l'injustice l'ont élevé. *Chindasuinte* pourtant, quoiqu'il eût, en quelque sorte, usurpé la couronne des Visigoths, se fit aimer & respecter; on ne lui reprocha que l'ambition outrée & les moyens trop violens qui lui avoient acquis le sceptre. Son prédécesseur Tulga, fils du bon Chintila, mécontenta la nation par sa foiblesse, son inexpérience, sa douceur & sa grande jeunesse. Le peuple murmura; & les grands, toujours avides de changemens & de révolutions, s'assemblerent & décidèrent que, pour éviter les malheurs que l'incapacité du prince pourroit causer, il étoit nécessaire de le détrôner, & de confier le sceptre à des mains plus habiles. Cette résolution prise, les grands se choisirent pour souverain, *Chindasuinte*, l'un des plus vieux d'entre eux, & qui leur paroissoit aussi le plus capable de tenir les rênes du gouvernement. Plein de reconnoissance, *Chindasuinte*, qui vraisemblablement avoit puissamment influé sur la délibération des grands, se hâta d'aller, suivi de ses partisans, attaquer & précipiter du trône le malheureux Tulga, auquel il fit en même tems couper les cheveux; ce qui, suivant les loix Visigothes, excluait pour toujours de la royauté. A

Tome II.

la fuite de cet acte de violence, *Chindasuinte* prit, sans opposition, la couronne, dans le mois de mai 642; mais peu de jours après, les anciens partisans de Chintila & ceux de Tulga son fils, se soulevèrent, allumerent le feu de la guerre civile, & exciterent des séditions en plusieurs villes du royaume.

Le roi, malgré son âge avancé, rassembla promptement une armée, en prit lui-même le commandement, marcha contre les rebelles, les battit toutes les fois qu'ils osèrent se présenter, & obligea, par la terreur de ses armes, les factieux & tous les habitans d'Espagne à le reconnoître pour leur souverain. Tandis qu'il étoit occupé à réprimer ce soulèvement, Ardabaste, jeune aventurier, que la plupart des historiens ont regardé comme le fils du roi Athanagilde, arriva en Espagne. *Chindasuinte* lui fit l'accueil le plus distingué, lui donna sa confiance, & peu de tems après, lui fit épouser l'une de ses plus proches parentes. Ardabaste se montra digne de la haute considération qu'avoit pour lui son bienfaiteur; ses rares qualités, sa valeur & l'affabilité de son caractère le rendirent agréable à la nation; il fit plus : & par l'estime qu'il avoit lui-même pour *Chindasuinte*, il parvint à détruire l'idée peu avantageuse que le peuple avoit de son roi qui, à son usurpation près, étoit, à tous égards, digne du rang qu'il occupoit. Aussi-tôt que le calme fut rétabli dans le royaume, *Chindasuinte* convoqua & tint à Toledé un concile, dans lequel furent faits & publiés plusieurs réglemens concernant les affaires de l'état. Par l'un des canons de ce concile les évêques prononcèrent l'excommunication contre tous ceux qui, révoltés contre l'autorité du roi, imploreroient, pour soutenir leur rébellion, le secours des étrangers. Il ne paroît pas que, les premières dissensions terminées, le regne de *Chindasuinte* ait été agité par aucun trouble; ce monarque se fit chérir & respecter par sa sagesse, sa douceur & sa bienfaisance. Les Visigoths lui furent si fort attachés, que, dans la septième année de son regne, les grands consentirent qu'il s'associât son fils *Recesuinte*, qui fut élu le 22 juin 649. Alors *Chindasuinte*, accablé sous le poids des années, remit, pour ne plus les reprendre, les rênes du gouvernement à son fils, & ne songea plus qu'à goûter les douceurs d'une vie paisible & retirée; il répandit encore beaucoup de bienfaits, fonda le monastere de S. Romain d'Orniska, soulagea les pauvres par les abondantes aumônes qu'il leur fit distribuer, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le premier octobre 652, dans la onzième année de son regne. Les historiens de son tems, & ceux qui leur ont succédé, disent unanimement qu'il fut homme de lettres autant qu'on pouvoit l'être alors; qu'il cultiva les sciences, chérit les savans, & qu'il envoya Tajus ou Tajon, évêque de Sarragosse, homme très-éclairé, à Rome, pour y chercher les ouvrages du pape Grégoire-le-grand, qu'on n'avoit pu encore se procurer en Espagne. Cette députation fait tout au moins autant d'honneur à *Chindasuinte* qu'eût pu lui en faire la plus éclatante victoire. (L. C.)

§ CHINOIS (*de la Littérature des*). L'on a recherché quelles étoient les causes qui avoient retardé le progrès des sciences à la Chine, & on a pensé que c'étoit le peu d'encouragement qu'on y a toujours eu pour les cultiver. Le seul moyen qu'aient les Chinois pour s'avancer, est l'étude des loix & de la morale. C'est par-là qu'on devient mandarin de lettres, qu'on acquiert des distinctions honorables, en attendant des emplois lucratifs : au contraire, la carrière des autres sciences est des plus bornées. Quoique l'astronomie soit cultivée par les loix de l'empire, qu'il y ait même un tribunal, ou une sorte d'académie pour en conserver le dépôt, il n'y a qu'un

E e e

petit nombre de places à y remplir, & de médiocres avantages à en espérer. C'est ce qui écarte de l'étude de ces sciences ceux qui seroient doués d'un esprit propre à les perfectionner, & qui seroient portés à s'y adonner.

Je conviens que cette raison peut contribuer à l'état de langueur où sont les sciences à la Chine; mais elle me paroît insuffisante. Est-ce donc que chez les Grecs à qui les sciences doivent tant, l'étude de la nature & de la philosophie fut jamais le chemin de la fortune? Le fut-elle jamais chez-nous qui les cultivons avec tant de succès? A la vérité il y a plus de récompense à attendre maintenant, qu'il n'y en avoit dans l'antiquité. Depuis quelques siècles, la plupart des princes de l'Europe concourent par leurs bienfaits à l'avancement des sciences & des lettres. Mais que sont ces avantages en comparaison de ceux qu'offrent plusieurs autres professions de la société, comme le barreau, la médecine, le commerce, &c. professions dont l'opulence est souvent l'agréable perspective? Le nombre des gens de lettres ou des savans que des bienfaits accumulés, ou des circonstances particulières, ont mis dans une situation équivalente, est si petit, qu'on ne peut refuser à ceux qui se jettent dans cette carrière, le mérite du désintéressement, & même du mépris des richesses.

Il faut donc recourir à d'autres raisons que le peu d'encouragement des sciences à la Chine, afin d'expliquer pourquoi leurs progrès ont été si lents. Nous ne craignons point de le dire, c'est principalement faute de ce génie inventeur qui distingua particulièrement les Grecs dans l'antiquité, & qui semble être propre depuis quelque tems aux Européens. Si ce génie se fût souvent montré à la Chine, il y auroit eu, comme en Europe, des hommes qui négligeant la fortune, contens presque du pur nécessaire, auroient donné tous leurs soins à perfectionner les sciences.

Une autre raison de la lenteur des progrès des sciences chez les Chinois, est le respect extrême qu'ils ont pour leurs ancêtres. Rien n'est si juste que ce sentiment, & la nature l'a employé dans tous les cœurs bien nés. Mais porté trop loin, il dégénère dans une sorte de vénération qui ne permet plus d'oser faire un pas au-delà de ceux qui ont déjà été faits, & qui est le poison des sciences: on les a vu s'arrêter tout court aussi-tôt que trop d'attachement pour l'antiquité, ou pour quelque philosophe n'a plus permis de mettre à la balance ses sentimens, & de s'en écarter. (+)

CHINTILA, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espag.*) Ce prince fut zélé pour la religion; il ne fit rien sans consulter les évêques de son royaume; il paroît par quelques loix qu'il publia & fit confirmer par les prélats assemblés en concile, qu'il aimait la justice, le bon ordre, & ne négligea rien pour rendre ses peuples heureux: voilà tout ce qu'on fait de ce souverain, ou plutôt tout ce qu'il est possible de conjecturer d'après le petit nombre de faits que les annalistes de son tems ont jugé à propos de nous transmettre: ils nous apprennent que le roi Sisenand étant mort dans le mois de mars 636, il s'éleva quelques différends entre les électeurs, qui ne se réunirent que dans le mois suivant, en faveur de *Chintila* qui fut élu & proclamé avec acclamation. Le nouveau monarque se hâta d'assembler un concile à Tolède pour y régler les affaires de l'état & celles de l'Eglise. Cette assemblée s'occupait fort peu de la discipline ecclésiastique, mais beaucoup du gouvernement civil; il faut croire qu'alors les conciles tenoient lieu de conseil d'état. Par l'un des canons qui furent faits & publiés, les évêques déclarerent excommunié quiconque manqueroit à la fidélité promise au souve-

rain. Par un autre, la même peine d'excommunication fut prononcée contre tout sujet ambitieux qui, n'ayant point les connoissances, ni les talens nécessaires pour gouverner, ou qui n'étant point Goth d'origine, tenteroit de s'élever au trône. On lit dans un autre canon que tous ceux qui pendant la vie du prince, chercheront à s'instruire, par la voie des maléfices ou autrement, du tems de sa mort, & qui feront des vœux à cet effet, dans l'espoir de lui succéder, seront excommuniés; ainsi que ceux qui maudiront le monarque, ou qui jetteront quelque fort sur lui. On lit avec plus de plaisir deux canons faits dans ce concile, & qui supposent, soit dans *Chintila*, soit dans les évêques les vues les plus sages: par l'un il est statué que les sujets, dont les services auront été récompensés par le roi, jouiront paisiblement des bienfaits qu'ils auront reçus, afin que l'agrément de leur situation excite les autres citoyens à se rendre également utiles. Le dernier canon de ce concile paroît avoir été proposé par le souverain, & il honore bien sa mémoire; par ce canon, il fut réglé que désormais les rois des Visigoths auroient le droit de faire grace aux criminels, même condamnés, ou de modifier les peines prononcées, toutes les fois qu'ils le jugeoient à propos. Ainsi *Chintila*, dans un siècle peu éclairé, eut la gloire de connoître & de se faire accorder le privilège le plus brillant & le plus précieux de la royauté. Environ deux années après, le roi des Visigoths publia un édit qui ne nous paroît pas répondre à la haute idée que le concile de Tolède nous avoit donnée de sa profonde sagesse. Par cet édit le roi *Chintila* ordonna l'expulsion totale des Juifs de ses états, & cela, parce qu'il veut que tous ses sujets professent le catholicisme. Les auteurs de l'*Hist. universelle*, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, tome XXVIII, pag. 52, disent que l'on ignore si les Juifs avoient donné lieu par quelque action particulière à cette rigueur. Il nous semble que cette observation n'est pas bien réfléchie: car il est évident que si les Juifs s'étoient attiré ce châtimement par quelque action particulière, *Chintila* auroit eu grand soin d'en faire mention dans son édit; puisque dans tous les tems, on n'a jamais manqué à justifier les mauvais traitemens exercés contre cette nation, par les crimes vrais ou faux qu'on leur a imputés. D'ailleurs, *Chintila* annonçant, par son édit, qu'il n'expulseroit les Juifs de ses états, que parce qu'il veut que tous ses sujets professent la religion chrétienne, il est évident que cette expulsion fut uniquement l'effet du zèle outré du prince & de son fanatisme. Cet édit fut rigoureusement exécuté, & quand il ne resta plus de Juifs dans le royaume des Visigoths, il y eut à Tolède un nouveau concile, qui, à la suite de quelques réglemens concernant les affaires de l'état, finit par faire des remerciemens au roi sur sa conduite édifiante, & sur sa pieuse rigueur envers les Juifs: les évêques assemblés lui rendirent grâces au nom de toute la hiérarchie ecclésiastique, & le recommanderent à la protection divine. *Chintila* continua, dit-on, de gouverner encore quelque tems, avec autant de modération que d'équité, & il mourut vers le commencement de l'année 640, au grand regret des Visigoths qui sous son regne, avoient joui d'une profonde paix. (L. C.)

CHIONANTHUS, (*Botanique.*) en Anglois, *the fringe or snow-drop tree.*

Caractère générique.

Le calice est d'une seule pièce échancrée en quatre parties; sa fleur monopétale est divisée en quatre segmens étroits & parallèles, dont le bout est obtus, & qui ressemblent parfaitement aux jantes d'une roue; au fond de la fleur se trouvent

deux courtes étamines, terminées par des sommets figurés en cœur; l'embryon est ovale & surmonté d'un style dont l'extrémité est divisée en trois: il devient une baie oblongue & succulente qui contient un noyau frié; il se rencontre quelquefois des fleurs à cinq pétales & à trois étamines.

Especies.

1. *Chionanthus* à pédicules triples supportant trois fleurs.

Chionanthus à feuilles de laurier-cerise. *Chionanthus* de Virginie.

Chionanthus pedunculis trifidis, trifloris. Linn. *Sp. pl.*

2. *Chionanthus* à feuilles de fustel.

Chionanthus cotini folio. Chionanthus Zeylanica. *Catal. Leyd.*

Des individus de cette dernière espèce nous ont été envoyés de Hollande; mais ils ne répondent pas à la phrase sous laquelle elle est désignée: ils semblent différer du n°. 1 par la feuille qui est plus mince & plus pointue. Au bout de trois ans, parvenus à la hauteur d'environ deux pieds & demi, ces arbrustes ont fleuri dans nos bosquets en juin; ils étoient alors couverts de leurs fleurs blanches & produisoient un effet gracieux & très-remarquable. L'été de 1772 ils ont fructifié; nous avons laissé les baies sur les branches jusqu'à la mi-décembre: elles sont devenues noires & prètoient sous le doigt; d'où nous jugeons qu'elles ont acquis une parfaite maturité; nous les avons semées sans délai: cette espèce de bonne fortune nous évitera désormais la peine de faire venir d'Angleterre ces graines, qui y arrivent d'Amérique déjà fort altérées; nous en avons semé plusieurs fois dont l'amande étoit jaune, parce que l'huile s'en étoit rancie; aussi n'avons-nous pu en obtenir un seul individu. Si l'on en fait venir de Londres, il faut recommander qu'on les envoie dans de petites boîtes emplies de terre légère & humectée, afin qu'elles ne se corrompent pas & qu'elles ne perdent point de tems pour la germination: sans doute que l'expérience apprendra aux marchands grainetiers de cette capitale, à recommander les mêmes précautions à leurs correspondans d'Amérique. Le noyau est fort dur, & nous ne serions pas étonnés si les baies que nous avons semées aussi-tôt après la maturité, demuroient deux ans en terre avant de paroître; du moins est-il certain que le peu de semences de l'Amérique qui parviennent ici saines & entières, ont besoin de tout ce tems pour germer.

Aussi-tôt donc qu'elles sont arrivées (& c'est en France au plutôt à la fin de février), il faut les semer dans des caisses emplies d'une terre fraîche & onctueuse: enterrez ces caisses contre un mur exposé au levant, couvrez-le même du soleil vers le milieu du jour: en automne, à l'approche du froid, vous mettrez ces caisses sous des chassis vitrés pour y passer l'hiver; au mois d'avril vous les enterrez dans une couche tempérée & ombragée: les petits arbres seront transplantés le printemps suivant, chacun dans un petit pot, & successivement dans de plus grands: ils doivent passer les trois premiers hivers sous des abris, ensuite on pourra les planter en motte aux lieux de leur destination, ils supporteront le plus grand froid de la France septentrionale.

Si l'on avoit ces graines dans une certaine quantité, on pourroit en semer en pleine terre à l'exposition du levant; les soins que nous recommandons étant toujours de rigueur, & convenant aux plantes rares dont on n'a pas assez de graines pour courir les risques de l'événement.

Miller, dit que le *chionanthus* n°. 1. croît de lui-

Tome II,

même sur le bord des ruisseaux dans la Caroline méridionale, où il s'éleve à la hauteur de dix pieds. Il ajoute qu'il fleurit mal, & qu'il ne fructifie pas en Angleterre. Si celui dont nous venons de parler étoit de la même espèce, il en résulteroit qu'il fleurit & fructifie très-bien dans la France septentrionale.

On peut le multiplier de marcottes, mais elles ne prennent racine que la seconde année, & demandent d'être arrosées continuellement; qu'on les fasse en juin de jeunes branches, avec une petite coche dans leur partie inférieure, qu'on les couvre de mousse, qu'on les ombrage légèrement, & qu'on les arrose quelquefois, on pourra s'en promettre du succès. Je crois que les boutures faites en juillet pourroient réussir. Je fais qu'on greffe cet arbruste sur le frêne, mais il ne profite guère, & ce moyen ne convient qu'aux marchands de plantes qui se soucient peu de ce qu'elles deviennent quand une fois ils s'en sont défaits.

Les *chionanthus* aiment un sol léger, onctueux, humide & profond, & une exposition tempérée; lorsque la sécheresse a duré quelque tems, il faut les secourir par des arrosemens, & mettre de la mousse autour de leurs pieds & les ombrager légèrement. L'été de 1772 en a fait périr plusieurs dans les bosquets de M. Duhamel du Monceau. Les feuilles de cet arbruste sont fort larges: elles ressemblent à celles du laurier-cerise, mais elles sont bien moins épaisses: comme elles sont belles & que ses fleurs sont d'un effet très-agréable, il doit être employé dans les bosquets de la fin du printemps si le sol lui convient, sinon il faut le planter par encaissement dans l'espace qu'on lui destine, en mêlant convenablement les terres. Nous conseillons, dans ce cas, un tiers de la terre locale, un tiers sablon gras, un tiers terreau consommé, & par le dessus une bonne quantité de terreau végétal pris dans les forêts; le tout de la profondeur de trois ou quatre pieds au moins. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

CHIONE, (*Myth.*) fille de Dédalion, fut aimée tout à la fois d'Apollon & de Mercure, qui, dans le même jour, la firent mère de chacun un fils. Celui de Mercure fut nommé *Autolycus*, & celui d'Apollon *Philammon*. *Chione*, orgueilleuse d'avoir su plaire à deux dieux, osa préférer sa beauté à celle de Diane qui la tua d'un coup de fleche. (+)

* § CHIRBI, (*Géogr.*) on ne connoît point d'îles de ce nom, c'est peut-être l'île *Zerbi* qu'on a voulu désigner. *Lettres sur l'Encyclopédie. Voyez ZERBI, (Géogr.) Suppl.*

CHITARRONE, (*Luth.*) espèce de théorbe fort usité à Rome pendant les seizième & dix-septième siècles. C'étoit un instrument très-long, ayant environ six pieds; mais comme c'étoit le manche qui en faisoit la longueur, & que le corps même de l'instrument étoit beaucoup plus petit que celui du théorbe, on s'en servoit plus aisément. Le *chitarrone* n'avoit ordinairement que six cordes sur le manche, & tout autant au-delà pour les basses. *Voy. cet instrument, fig. 6, planche I, de Luth. Suppl. (F. D. C.)*

CHITERNA, (*Luth.*) espèce de guitare à quatre ou cinq rangs de cordes; cet instrument est plat comme la pandore. On le voit représenté, *fig. 7, planche I, de Luth. Suppl. (F. D. C.)*

CHITONÉE, (*Musique des anc.*) nom d'un air de flûte & d'une danse particulière à Diane chez le Syracusains. (*F. D. C.*)

* § CHLOIES, fêtes qu'on célébroit à Athènes dans lesquelles on immoloit un bœuf à Cérès. *Pausanias* dit que cette dénomination avoit quelque chose de mystérieux. *Pausanias* dit qu'il y avoit à Trezene un temple dédié à Cérès-Chloé, ce qui signifie, selon

E e e ij

M. Gedoyn, « Cérés verdoyante, furnom qui con- » vient assez à la déesse des moissons ». *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CHOCOLATIERE f. f. (*Econom. domest.*) es- pece de pot qui sert à préparer le mets liquide nommé *chocolat*.

On fait des *chocolatieres* d'argent, de cuivre éta- mé, de fer blanc & de terre. Ces dernières ne va- lent rien, parce qu'étant une fois échauffées, elles entretiennent long-tems une forte ébullition, sujette à faire sortir dehors ce qu'il y a de plus exquis dans le chocolat. Celles d'argent ou de cuivre ont sou- vent le défaut d'être bombées vers le bas, ce qui fait qu'une partie considérable de la matière échappe à l'action du moulinet. La forme de cône tronqué est celle qui convient au vaisseau où on prépare ce mets. Les *chocolatieres* de fer blanc battu coûtent peu, sont faciles à nettoyer, & d'un assez bon service quand le fond est de fer double.

Le couvercle d'une *chocolatiere* est percé au milieu pour livrer passage au manche du moulinet. Ce mou- linet est communément aujourd'hui un assemblage de plusieurs piéces de buis ou autre bois dur, faites à-peu-près en S, & dont les extrémités forment par leur arrangement quelques étages de parties saillan- tes entremêlées de cavités. Le centre de cette sorte de rouet est enfilé verticalement par un bâton qui est d'environ dix pouces plus haut que la *chocola- tiere*, afin de pouvoir être librement agité entre deux mains ouvertes.

Au défaut de moulinet, on peut fendre en croix le bas d'un bâton de diamétre convenable, & y faire entrer deux petits ais minces qui se traver- sent. (+)

CHODORLAHOMOR, (*Hist. sac.*) roi des Eliméens ou Elamites, descendu d'Elam, fils de Sem, étoit un célèbre conquérant, qui avoit étendu ses conquêtes jusqu'à la mer Morte, & à qui les rois des cinq villes de ce canton, appelé *Pentapole*, payoient tribut. Ces petits rois ayant voulu seconner ce joug, il revint les assujettir de nouveau, suivi de trois au- tres rois, ses alliés. Il défit leur armée confédérée, & fit un grand nombre de prisonniers, parmi les- quels se trouva Loth, neveu d'Abraham. Ce patriar- che ayant appris ce malheur, fit prendre les armes à trois cens dix-huit de ses domestiques, atteignit *Chodorlahomor*, tailla son armée en piéces, & déli- vra Loth. An du monde 2092. *Gen. xiv. 1.* (+)

§ CHŒUR, f. m. (*Belles-Lettres, Poësie dramati- que.*) Si l'on en croit les admirateurs de l'antiquité, la tragédie a fait une perte considérable en renon- çant à l'usage du *chœur*. Mais, 1°. sur le théâtre an- cien il étoit souvent déplacé: 2°. lors même qu'il y étoit employé le plus à propos, ses inconvéniens balançoient au moins ses avantages: 3°. Quand mê- me il seroit vrai qu'il convenoit au genre de la tra- gédie ancienne, il n'en seroit pas moins incompatible avec le système tout différent de la tragédie moder- ne, & avec la nouvelle forme de nos théâtres.

D'abord le *chœur* étant devenu, d'acteur principal qu'il étoit sur le chariot de Thespis, un personnage subalterne, un simple confident de la scène tragique, on se fit une habitude de l'y voir, & cette habitude le mit en possession du théâtre: le *chœur* chantoit, les Grecs vouloient de la musique: le *chœur* représen- toit le peuple, & le peuple aimoit à se voir dans la confidence des grands: le *chœur* faisoit décora- tion, & on l'employoit à remplir le vuide d'un théâtre immense.

Rien de plus convenable, de plus touchant & de plus beau que de voir dans la tragédie des *Perfes*, les vieillards choisis par Xercès pour gouverner en son absence, attendre, avec inquiétude, le succès de la bataille de Salamines; environner le courrier

qui en porte la nouvelle; interrompre par des gé- miffemens & par des cris le récit de ce grand dé- fastre.

Rien de plus terrible que le *chœur* des *Euménides* dans la tragédie de ce nom. On dit que l'effroi qu'il causa fut tel que dans l'amphithéâtre les femmes enceintes avortèrent. Depuis cet accident, le *chœur* qui étoit composé de cinquante personnes, fut réduit à quinze & puis à douze, moins à la vérité pour affoiblir l'impression du spectacle que pour en dimi- nuer les frais.

Rien de plus naturel & de plus pathétique, que d'entendre, dans la tragédie d'*Œdipe*, ce roi environné des enfans des Thébains, conduits par le grand prê- tre, ouvrir la scène par ces mots: « Infortunés » enfans, tendre race de l'antique Cadmus, quel fu- » jet de tristesse vous rassemble en ces lieux? que » veulent dire ces bandelettes, ces branches, ces » symboles de supplians?..... Quelle crainte, » quelle calamité, quel malheur présent ou futur » vous réunit aux pieds des autels? Parlez, me » voici prêt à vous secourir: je serois insensible » si je n'étois ému d'un spectacle si touchant ».

Et le grand-prêtre lui répondre: « Vous voyez; » grand roi, cette troupe inclinée au pied de nos » autels. Voici des enfans qui se soutiennent à peine, » des sacrificateurs courbés sous le poids des an- » nées, & des jeunes hommes choisis. Pour moi je » suis le grand-prêtre du souverain des dieux. Le » reste du peuple orné de couronnes est dispersé » dans la place; les uns entourent les deux tem- » ples de Pallas; les autres sont autour des autels » d'Apollon sur les bords du fleuve. La cause d'une » si vive douleur ne vous est pas inconnue. Hélas! » Thebes presque enlevée dans un océan de maux » peut à peine lever la tête au-dessus des abymes » profonds qui l'environnent. Déjà la terre a vu » périr les moissons naissantes, & les tendres trou- » peaux. Les enfans expirent dans le sein de leurs » meres. Un dieu ennemi, un feu dévorant, une » peste cruelle ravage la ville & enleve les habi- » tans. Le noir Pluton, enrichi de nos pertes, se rit » de nos gémissemens & de nos pleurs. Tournés » vers les autels de votre palais, nous vous invo- » quons, sinon comme un dieu, du moins comme » le plus grand des hommes, seul capable de sou- » lager nos maux, & d'appaîser la colère du ciel ».

Quelquefois aussi un dialogue plus pressé du *chœur* avec le personnage en action, étoit naturel & touchant, comme on le voit dans *Philoctète*.

Mais s'il y a dans le théâtre Grec quelques exem- ples de cet heureux emploi du *chœur*, combien de fois ne l'y voit-on pas inutile, oiseux, importun & contre toute vraisemblance? Quelle apparence que Phedre confie sa honte aux femmes de Trezene? De quel secours est à l'innocence d'Hyppolite ce *chœur* de femmes, ce témoin muet, qui le voyant condamné par son pere, se contente de faire cette froide réflexion: « Qui des mortels peut-on ap- » peller heureux, quand on voit la fortune de nos » rois sujette à une si triste révolution? » Quoi de plus froid encore & de plus à contre-tems, que cette première partie du *chœur* qui suit la scène où Phedre a pris la résolution de mourir?

« Que ne suis-je sur un rocher élevé, & changé » en oiseau! à la faveur de mes aîles je passerois sur » la mer Adriatique, & sur les rives du Pô, où les » infortunées sœurs de Phaëton répandent des lar- » mes d'ambre.

» J'irois aux riches jardins des Hespérides, nym- » phes dont la douce voix charme les oreilles, dans » ces climats où Neptune ne laisse plus le passage » libre aux navigateurs: car il a pour terme le » ciel soutenu par Atlas. Là coulent toujours du

» palais de Jupiter les bienheureuses sources de
» l'ambrosie. Là un terrain toujours fécond en cé-
» lestes richesses, produit ce qui fait la félicité des
» dieux ».

Il s'agit bien de passer sur les rives du Pô ou dans
le jardin des Hespérides ! Il s'agit de secourir Phèdre
réduite au désespoir, ou de sauver l'innocent Hypo-
polite.

En pareil cas notre vieux poète Hardi faisoit dire
au *chœur*, se parlant à lui-même :

*O couards ! ô chetifs ! ô lâches que nous som-
mes !*

Indignes de tenir un rang parmi les hommes !

Endurer, spectateurs, tel opprobre commis !

Les deux grands inconveniens de l'usage continuel
du *chœur* dans la tragédie ancienne étoient, l'un
d'exiger nécessairement pour le lieu de la scène un
endroit public, comme un temple, un portique,
une place où le peuple fût censé pouvoir accourir ;
l'autre, de rendre indispensable par sa présence
l'unité de lieu & de tems ; & de là une gêne conti-
nuelle dans le choix des sujets & dans la disposition
de la fable, ou une foule d'in vraisemblances dans
la composition & dans l'exécution. Voyez ENTRAC-
TE, UNITÉ, Supplément.

Ce qu'il eût fallu faire du *chœur*, sur le théâtre
ancien, pour l'employer avec avantage, c'eût été
de l'introduire toutes les fois qu'il auroit pu contri-
buer au pathétique ou à la pompe du spectacle, &
de s'en délivrer toutes les fois qu'il étoit déplacé,
inutile ou gênant.

Mais si par la nature de l'action théâtrale qui étoit
communément une calamité publique, ou du moins
quelqu'événement qui ne pouvoit être caché, une
foule de confidens y pouvoient être mis en scène ; si
la simplicité de la fable, la pompe du spectacle & la
nécessité de remplir un théâtre immense, qui sans
cela auroit paru désert, demandoient quelquefois la
présence du *chœur* ; il n'en est pas de même dans un
genre de tragédie où ce n'est plus, ni un arrêt de la
destinée, ni un oracle, ni la volonté d'un dieu qui
conduit l'action théâtrale & qui produit l'événement,
mais le jeu des passions humaines, qui, dans leurs
mouvemens intimes & cachés, ont peu de confidens,
& souffriroient peu de témoins.

Quoiqu'il ne soit pas vrai, comme on l'a dit, que
la tragédie fût un spectacle religieux chez les Grecs,
il est vrai du moins que les opinions religieuses s'y
mêloient sans cesse, ainsi que les cérémonies du
culte ; & c'est ce qui rendoit majestueuse pour eux,
cette espèce de procession du *chœur*, qui sur trois
files se promenoit en cadence dans l'intervalle des
scènes, tournant à gauche, & puis à droite, chan-
tant la strophe & l'anti-strophe, puis s'arrêtant &
chantant l'épode, le tout pour exprimer, dit-on,
les mouvemens du ciel & l'immobilité de la terre.
Mais certainement rien de semblable ne convient au
théâtre de Cinna, de Britannicus, de Zaire.

Nos premiers poètes tragiques, en imitant les
Grecs, ne manquèrent pas d'adopter le *chœur*, &
jusqu'au tems de Hardi le *chœur* étoit chanté. Cet
accord des voix étoit connu sur nos premiers théâ-
tres dans ce qu'on appelloit *mystères* : le Père Éternel
parloit à trois voix, un dessus, une haute-contre &
une basse, à l'unisson. Hardi se réduisit à faire parler le
chœur par l'organe d'un coryphée : dans le Coriolan
de ce poète, le *chœur* dialogue avec le sénat, & dit
de suite jusqu'à quarante vers. Dès-lors il ne fut plus
question du *chœur* en intermède, jusqu'à l'*Athalie* de
Racine, pièce unique dans son genre & absolument
hors de pair.

M. de Voltaire, dans son *Edipe*, a voulu depuis
mettre le *chœur* en scène : jamais il ne fut mieux

placé ; & l'extrême difficulté de l'exécution l'a ce-
pendant fait supprimer. Depuis on s'est borné, com-
me Hardi, lorsque l'action exige une assemblée, à
faire parler un ou deux personnages au nom de tous :
c'est la seule espèce de *chœur* qu'admette la scène
Françoise ; & dans les sujets mêmes, soit anciens,
soit modernes, dont le spectacle demande le plus de
pompe & d'appareil, comme les deux *Iphigénies*,
Mahomet & *Sémiramis*, un théâtre où l'action se
passe immédiatement sous nos yeux, rend presque
impossible le concert & l'accord d'une multitude as-
semblée qui parleroit en même tems. Il est vrai qu'en
la faisant chanter comme les Grecs, la difficulté se-
roit moindre ; mais le chant du *chœur* entremêlé avec
une déclamation simple, fera toujours pour nos
oreilles une disparate & une invraisemblance, qui
dans le genre sérieux & grave nuiroit trop à l'il-
lusion.

Dans ce qu'on appelle chez les Grecs la comédie
ancienne, comme ce n'étoit communément qu'une
satyre politique, le *chœur* étoit très-bien placé : il
représentait le peuple, ou une classe de citoyens,
tantôt allégoriquement, comme dans les *oiseaux* &
dans les *guêpes* ; tantôt au naturel, comme dans les
Acharniens, les *Harangues*, les *Chevaliers* ; & le
poète l'employoit ou à faire la satyre de la républi-
que, ou à sa propre défense & à son apologie. C'est
ainsi que dans les *Acharniens*, le *chœur*, traitant le
peuple d'enfant & de dupe, lui reproche son imbécil-
lité à se laisser séduire par des louanges, tandis
qu'Aristophane a seul osé lui dire la vérité en plein
théâtre au péril de sa vie. « Laissez-le faire, ajoute
» le *chœur*, il n'a en vue que le bien, & il le pro-
» curera de toutes ses forces, non par de basses adu-
» lations & des souplesses artificieuses, mais par de
» salutaires avis ». La comédie du second & du troi-
sième âge changea de caractère & le *chœur* lui fut in-
terdit. (M. MARMONTEL.)

CHŒUR d'Opéra. Que vingt personnes parlent en-
semble, leurs articulations se mêlent, le son de leurs
voix se confondent, & l'on n'entend qu'un bruit
confus. Mais dans un chant dont toutes les articula-
tions & les intonations sont prescrites & mesurées,
vingt voix d'accord n'en feront qu'une, & de leur
concert peuvent résulter de grands effets, soit du côté
de l'harmonie, soit du côté de l'expression.

Je vais plus loin. Dans un spectacle où il est reçu
que la parole sera chantée, le *chœur* a sa vraisem-
blance comme le récitatif, & cette vraisemblance
est la même que celle du duo, du trio, du quatuor,
&c. Mais ce que j'ai dit du duo françois, je le dis de
même du *chœur* : en s'éloignant de la nature, il a
perdu de ses avantages. (Voyez DUO.)

Il arrive souvent dans la réalité qu'un peuple en-
tier pousse le même cri, qu'une foule de monde dit à
la fois la même chose ; & comme on accorde tou-
jours quelque liberté à l'imitation, le *chœur*, en
imitant ce cri, ce langage unanime d'une multitude
assemblée, peut se donner quelque licence : l'art &
le goût consistent à pressentir jusqu'où l'extension
peut aller. Or c'en est trop, que de faire tenir en-
semble à tout un peuple un long discours suivi &
dans les mêmes termes ; à moins que ce ne soit un
discours appris comme une hymne ; & tel peut être
supposé, par exemple, le *chœur*, *Brillant soleil* dans
l'acte des Incas ; le *chœur* de Thésis & Pélée, *O
destin quelle puissance ! le chœur* de Jephthé, *Le ciel,
l'enfer, la terre & l'onde*, & tout ce qui se chante dans
des solemnités.

Il faut donc distinguer dans l'hypothèse théâtrale,
le *chœur* appris, & le *chœur* impromptu. Le premier
peut paroître composé avec art, sans détruire la vrai-
semblance ; mais dans l'autre l'on ne doit voir que
l'unanimité fortuite & momentanée des sentimens

dont une multitude est émue à la fois. Plus ces sentimens seront vifs & rapides, plus l'expression en sera simple, naturelle & concise; plus il sera vraisemblable que tout un peuple ait dit la même chose en même tems.

Cependant une des plus grandes beautés du *chœur* c'est le dessein: ce dessein demande quelque étendue pour se développer, & quelque suite pour se donner de la rondeur & de l'ensemble: le moyen de décrire un cercle harmonieux en imitant des cris, des mots entrecoupés? Voilà sans doute la difficulté, mais aussi le secret de l'art; & ce secret se réduit du côté du poète à dialoguer le *chœur*, comme j'ai déjà dit de former le duo. Que les différentes parties se séparent & se rejoignent; que tantôt elles se contraignent & que tantôt elles s'accordent; que deux, trois voix, une voix seule de tems en tems se fasse entendre, qu'une partie lui réponde, qu'une autre partie la soutienne, & qu'enfin toutes se ramènent à un sentiment unanime, ou se choquent dans un combat de deux sentimens opposés; voilà le *chœur* qui devient une scene étendue & développée, & qui, dans son imitation, a toute la vérité de la nature, avec cette seule différence que d'un tumulte populaire on aura fait un chant & un concert harmonieux.

En critiquant les *chœurs* de l'opéra François, on a cité ce morceau de poésie rythmique que nous a conservé Lampride, où est exprimé le cri de fureur & de joie du peuple Romain à la mort de l'empereur Comode; & on a dit: *Que les gens de goût décident entre ce chœur & les chœurs d'opéra*; mais on n'a mis en comparaison que deux mauvais *chœurs* de Quinault; & ces deux exemples ne prouvent pas que nos *chœurs* soient toujours mauvais. Celui de Lampride, au style près, dont la bassesse est dégoûtante, seroit pathétique sans doute; mais rien n'empêche que dans nos opéras on n'en compose sur ce modèle. Et pourquoi ne pas rappeler ceux de Castor, celui d'Alceste, *Alceste est morte!* Celui de Jephthé, celui de Coromis, celui des Incas, & nombre d'autres qui ont leur beauté, & qui produisent leur effet? On auroit encore eu de l'avantage à leur opposer celui de Lampride, mais on n'auroit pas eu le plaisir de dire que l'un étoit sublime, & que les autres étoient plats. La vérité simple est que l'action, le dialogue, le pathétique feront toujours très-favorables à la forme du *chœur*, & que le genre de notre opéra y donne lieu, toutes les fois que la situation est passionnée & qu'elle intéresse une multitude: c'est au poète à saisir le moment, c'est au musicien à le seconder. *Voy. AIR, CHANT, DUO, LYRIQUE, RÉCITATIF, Supplément. (M. MARMONTEL.)*

CHOQUANT, **TE**, adj. (*Beaux Arts.*) Ce terme, dans l'usage ordinaire, sert à désigner une chose qui blesse les notions morales. Nous l'emploierons ici pour exprimer une idée très-importante dans la théorie des beaux-arts; c'est qu'on apperçoit quelquefois dans les ouvrages de l'art des défauts qui blessent les regles fondamentales de l'art. Ces défauts sont *choquans*, parce qu'on ne peut pas ne les point appercevoir, & qu'on ne devoit pas s'y attendre.

Ainsi, par exemple, dans un bâtiment, une colonne qui seroit hors de son à-plomb, un plancher qui ne seroit pas de niveau, nous choqueroient. Donc aussi en général tout ce qui est opposé à la nature d'une chose, est *choquant* lorsqu'on l'y apperçoit; mais il arrive plus souvent qu'on ne pense, qu'un artiste perde de vue la nature de son objet, & que dans cette distraction il y joigne hardiment des incongruités; c'est ce qu'on remarque sur-tout assez fréquemment en architecture. Même d'habiles artistes oublient quelquefois la véritable nature ou la qualité originnaire de certaines parties; de là vient que sou-

vent ce qui devoit être entier est brisé, ce qui devoit être droit est courbe, ce qui devoit être fort est foible: on voit des frontons brisés, des entablemens tronqués, des colonnes & des pilastres qui ne soutiennent rien, ou qui ne portent sur rien; c'est principalement dans les ornemens d'architecture qu'on trouve des défauts de ce genre; on transforme souvent l'architrave des cheminées en deux volutes opposées qui ne se réunissent au milieu que par une coquille ou quelque autre colifichet; on appuie ainsi des masses entières sur des testons.

Les architectes ne sont pas les seuls qui tombent dans ce défaut: il y a du *choquant* dans tous les arts. Les peintres rassemblent souvent une foule de personnages dans un espace où il est évidemment impossible qu'ils puissent tenir; ils placent des jours aux endroits où aucune lumière ne sauroit pénétrer; ils dessinent des figures dans des attitudes qu'elles n'ont pu prendre: toute faute contre la perspective est *choquante*, parce qu'elle viole des regles nécessaires & immuables.

Les ouvrages dramatiques ne fournissent que trop d'exemples de défauts qui choquent. Plaute transporte quelquefois le spectateur d'Athènes à Rome, ou plutôt le place dans ces deux villes à la fois; souvent un acteur est en même tems le personnage qu'il doit représenter, & le comédien qu'il est en effet: il est *choquant* d'entendre publier à haute voix des secrets qui ne doivent être révélés à personne, ou de voir un acteur, dans un monologue où il est censé être seul, adresser la parole à tous les spectateurs.

Le *choquant* est un des défauts les plus essentiels, en ce qu'il détruit totalement l'illusion; cette illusion qui pour l'ordinaire est la principale source du bon effet qu'un ouvrage produit: il blesse tellement l'imagination, qu'on est obligé de détourner la vue de dessus l'objet qui choque, de même qu'une seule plaisanterie peut jeter du ridicule sur une scene sérieuse, un seul trait *choquant* peut détruire l'effet d'une piece qui d'ailleurs seroit excellente.

Les habiles artistes ne tombent jamais dans ce défaut que par inadvertence; ainsi ils peuvent aisément l'éviter, en consultant la nature sur chaque partie de leur ouvrage; mais si l'on ne s'attache qu'à l'effet du tout-ensemble, & qu'on néglige les parties de détail, il est facile de commettre des fautes qui choquent les personnes attentives à la nature & aux propriétés de ces parties. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

CHOREION, (*Musiq. des anc.*) nom d'un air de danse des anciens, suivant Meursius. (*F. D. C.*)

CHORI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbre du Malabar assez bien gravé par VanRheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 83, pl. XL, sous le nom de *mallam toddali*, qui signifie *toddali des montagnes*. Les Brames l'appellent *cheri* & *cheri beri*; les Malabares, *dudhali*, selon Zanoni; les Portugais, *tarilla d'agoa*, & les Hollandois, *narren pluymen*, selon Zanoni.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 20 à 25 pieds; son tronc est cylindrique droit, haut de cinq à six pieds, sur un pied & demi à deux pieds de diamètre, couronné par une cime sphérique, composé de branches alternes menues, longues, disposées circulairement, ouvertes sous un angle de 45 degrés, à bois blanc solide, recouvert d'une écorce d'abord verte & velue, ensuite brune-lisse.

Sa racine est blanchâtre, recouverte d'une écorce rougeâtre.

Les feuilles sont alternes, disposées parallèlement sur un même plan, au nombre de six à dix sur chaque branche, fort serrées à des distances d'un pouce environ, écartées, sous un angle ouvert de 60 à 70 degrés; elles sont elliptiques, obtuses à leur base,

pointues à leur extrémité, longues de trois à cinq pouces, une fois & demie moins larges, marquées d'une centaine de petites dentelures sur chacun de leurs bords, velues, rudes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées de trois à quatre côtes principales, dont la plus grosse ne les coupe pas précisément au milieu, la moitié supérieure étant plus large, & portées sur un pédicule cylindrique velu, fort court.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe trois à quatre fois plus court qu'elles, composé de dix à douze fleurs vertes, de deux lignes au plus de longueur, portées sur un pédicule cylindrique de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & consiste en un calice verd, fermé, ne produisant point, enveloppant les étamines, & un ovaire sphéroïde, couronné par deux styles coniques aussi longs que la fleur, sortant au-dehors, & épanouis horizontalement comme deux cornes veloutées de points blancs.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde, verdâtre, à chair succulente, à une loge contenant un osselet rougeâtre, lisse, à une amande blanche de même forme.

Culture. Le *chori* croît au Malabar sur les montagnes, au bord des rivières, sur-tout auprès de Cambotto; il porte des fruits pendant 60 ans, & ils mûrissent communément en septembre & octobre.

Qualités. Toutes ses parties & même ses fruits ont une saveur âcre, amère, astringente, & une odeur aromatique douce, assez agréable.

Usages. Sa racine, son écorce, ses feuilles & ses fruits passent dans l'Inde pour le spécifique de l'épilepsie, de la phrénésie & semblables maladies du cerveau.

Remarque. Le *chori* est un genre particulier de plante qui semble tenir le milieu entre le micacoulier, *celtis*, & le *bucephalen*, dans la troisième section de la famille des châtaigniers. Voyez nos Familles des plantes, volume II, pag. 377. (M. ADANSON.)

CHORION, (*Musiq.*) nom de la musique grecque qui se chantoit en l'honneur de la mère des dieux, & qui, dit-on, fut inventée par Olympe Phrygien. (S)

§ CHORION. (*Anatomie.*) Ajoutez à sa description trop abrégée dans le Diction. rais. des Sciences: Les anatomistes appliquent différemment ce nom; on s'en servoit anciennement pour désigner la membrane la plus extérieure de l'œuf du quadrupède; cette même membrane qui s'attache à l'uterus, dont toute la surface est chevelue dans l'œuf encore tendre, & dont la partie supérieure se distingue peu à-peu de l'inférieure. La partie du *chorion* qui s'attache naturellement entre les orifices des trompes, prend beaucoup plus d'accroissement dans la femme, & devient une masse épaisse qui prend le nom de *placenta*. Le reste de la surface extérieure de la première enveloppe du fœtus, devient un tissu spongieux, mollet, comme réticulaire, avec des enfoncements: cette membrane s'attache légèrement à toute la surface intérieure de l'uterus: c'est une véritable membrane, elle a des vaisseaux qui communiquent avec ceux de l'uterus; macérée dans l'eau, elle se résout en filets branchus qui communiquent par des filets transversaux; la face intérieure du *chorion* est unie à la membrane moyenne par une fine cellulose; elle se trouve dans tous les quadrupèdes.

Un grand anatomiste moderne regarde la membrane que nous venons de décrire comme la lame extérieure du véritable *chorion*, & prend pour ce *chorion* la membrane moyenne dont nous avons parlé à l'occasion de l'amnios; mais les anciens ont certainement regardé le *chorion* comme la membrane, dont une partie dégénère en *placenta*, la même qui

s'attache à l'uterus: dans le cheval tout le *chorion* se change en *placenta*.

M. Hunter, excellent anatomiste Anglois, a fait une découverte très-considérable sur le *chorion*. La membrane interne de l'uterus se gonfle dans les derniers mois de la grossesse; elle devient plus épaisse & plus vasculaire; elle s'attache au *placenta*, en couvre la convexité & en forme une écorce vasculaire qui communique avec le *placenta* d'un côté, & avec l'uterus de l'autre; elle s'attache de même à toute la surface extérieure du *chorion*, & s'y unit très-exactement. Nous avons vu très-souvent des lambeaux attachés à l'uterus, dans le tems que le reste de cette membrane est parti avec le fœtus. (H. D. G.)

CHORIQUE, (*Musiq. instr. des anc.*) nom d'une sorte de flûte dont on accompagnoit les dithyrambes. (F. D. C.)

CHORODIDASCALE, (*Hist. anc. Mus.*) maître du chœur, qui bat la mesure, qui conduit la danse & le chant; les Latins l'appelloient *præcentor*. C'est ainsi qu'Horace est le *præcentor* dans le poème séculaire qui devoit être chanté par de jeunes garçons & de jeunes filles,

*Virginum primæ, puerique claris
Patribus orti
Lesbium servate pedem, meique
Pollicis ictum.* (+)

§ CHOROÏDE, (*Anatomie. Physiologie.*) Il est tout-à-fait hors d'usage d'appeller *choroïde* la membrane intérieure qui couvre le cerveau.

Les plexus *choroïdes* sont essentiels à la fonction du cerveau; les poissons en sont pourvus.

Une production de la pie-mère mérite d'être décrite ici: c'est un voile qui vient du lobe postérieur du cerveau; il entre dans les ventricules antérieurs, sa figure est triangulaire, il couvre les éminences que l'on appelle *nates* & *testes*, il pose sur la glande pinéale & sur les couches optiques; il avance jusqu'à l'endroit où se séparent les piliers antérieurs de la voûte; ses bords se continuent avec le paquet vasculaire de la pie-mère, qu'on appelle *plexus choroïde*. Ce voile que nous avons décrit est d'une grande beauté, quand il a été injecté avec succès.

Additions à l'article de la membrane CHOROÏDE.

Elle se trouve dans toutes les classes d'animaux; & peut-être même dans les insectes: la couleur noire paroît d'une nécessité absolue pour l'organe de la vision: dans l'homme elle est simple, & ce seroit faire violence à la nature d'en faire deux membranes, n'y ayant aucune cellulose entr'elles.

Dans les animaux elles sont plus séparables, & dans le poisson ce sont deux membranes entièrement différentes, & il y a un intervalle considérable entre la naissance de la *choroïde* & celle de la membrane noire, qui tient la place de la ruyfschienne.

Elle naît de la circonférence de la lame criblée; qui couvre l'entrée du nerf optique; elle est attachée par une cellulose fine à la lame brune interne de la sclérotique.

Elle est entièrement couverte d'un velouté très-fin, qui augmente à mesure que la *choroïde* approche de la cornée, & qui devient à la fin un anneau tout-à-fait cellulaire, qui est attaché à la sclérotique.

Cette cellulose paroît plus distinctement dans les vieillards, & la *choroïde* paroît alors plus pâle.

La surface antérieure de la *choroïde* se continue avec l'iris, & la postérieure plus évidemment encore avec la couronne ciliaire: on a douté de cette continuité, mais elle est évidente dans les poissons; comme l'iris y a deux lames distinctes, l'extérieure est continue à la *choroïde* argentée, & la membrane noire qui

répond à la ruyfchienne, se continue à l'uvée. Les poissons n'ont point de couronne ciliaire.

On a cru avoir découvert en France une membrane produite par la *choroïde*, qui sort de l'anneau cellulaire, & qui recouvre la face postérieure de la cornée : on a même cru reconnoître que cette membrane se continue derrière l'uvée, avec la capsule du cristallin, dont elle a l'élasticité. Dans l'homme cette lame postérieure ne peut pas être séparée.

La lame postérieure de la *choroïde* est couverte d'un réseau vasculaire d'une grande beauté, dont les mailles sont à-peu-près quadrangulaires : la ruyfchienne des poissons a un muscle circulaire, gélatineux, d'un beau rouge, qui paroît devoir la raccourcir.

Les vaisseaux verticaux de la *choroïde*, sont quatre jusqu'à six veines qui percent la sclérotique, se divisent en près de douze petits troncs, & sont comme des arbrisseaux qui entrent dans le milieu de la *choroïde*; elles fournissent des veines à l'iris.

Les veines ciliaires longues de la *choroïde*, compagnes des nerfs longs, sont très-petites, & se divisent à de très-grands angles dans l'anneau ciliaire cellulaire.

Les veines ciliaires antérieures naissent des branches musculaires, se rendent dans le même anneau, & s'y divisent également sous de très-grands angles.

Les veines de la *choroïde* naissent de la veine ophthalmique qui s'ouvre dans le réservoir à côté de la felle, & antérieurement dans la veine angulaire. (H. D. G.)

CHOROSTOW, (Géogr.) ville de la petite Pologne, dans le palatinat proprement dit de Podolie. (D. G.)

CHORUS, (Mus.) faire *chorus*, c'est répéter en chœur, à l'unisson, ce qui vient d'être chanté à voix seule. (S)

CHORUS, (Luth.) instrument à vent & à bocal, qui se séparoit en deux branches au-dessous de l'embouchure, lesquelles se rejoignoient après avoir fait une anse un peu au-dessus du pavillon. Voyez la fig. 8 de la pl. I de Luth. Suppl.

Le *chorus*, aussi bien que le *tympanum* de Saint-Jérôme, la *trompette*, l'*orgue*, la *syringe* & le *cymbalum* de Saint-Jérôme, est tiré du *Theatrum instrumentorum* de Præstorius, habile musicien Allemand, qui fit imprimer cet ouvrage en 1620, & qui lui-même avoit tiré les figures & les descriptions de ces instrumens qui me paroissent très-inconnues d'un ouvrage Allemand imprimé à Bâle en 1511, & traduit du Latin, probablement en Allemand, par Sebastian Wirdung, prêtre à Amberg. (F. D. C.)

CHOTTÉ, adj. (Agric.) se dit du bled qui a été passé à l'eau de chaux, pour être semé ensuite. Dix boisseaux en font communément douze, étant *chottés*. La manière de chotter est de mettre le froment dans des mannes, que l'on plonge dans de l'eau de chaux, lorsqu'elle est encore chaude, où on les laisse quelques instans, en écumant les grains qui surnagent pendant qu'on remue ce qui est dans la manne : la plupart de ces grains ne germeroient pas, & ne sont bons que pour être donnés aux volailles, après qu'on les a passés à l'eau claire. D'autres arrosent le grain en tas avec cette eau, ou répandent dessus de la chaux en poudre, & les remuent bien. Mais ces méthodes ne sont pas à beaucoup près aussi utiles.

Du bled passé à la chaux, leve bien, étant semé un an après. (+)

CHOUN, (Myth.) divinité adorée autrefois dans le Pérou, avant l'établissement de l'empire des Incas. Les anciens Péruviens racontaient, au rapport de Coréal, « qu'il vint chez eux, des parties septentrionales du monde, un homme extraordinaire

qu'ils nommoient *Choun*; que ce *Choun* avoit un corps sans os & sans muscles; qu'il abaïffoit les montagnes, combloit les vallées, & se faisoit un chemin par des lieux inaccessibles. Ce *Choun* créa les premiers habitans du Pérou, & leur assigna pour leur subsistance, les herbes & les fruits sauvages des champs. Ils racontaient encore que ce premier fondateur du Pérou, ayant été offensé par quelques habitans du plat-pays, convertit en sables arides une partie de la terre qui auparavant étoit fort fertile; arrêta la pluie, dessécha les plantes; mais ensuite ému de compassion, il ouvrit les fontaines, & fit couler les rivières ». (+)

CHOUWER, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé sous ce nom & sous celui de *chouwer lacki*, au n^o. 148 de la première partie du *Recueil des poissons d'Amboine*, par Coyett.

Il a le corps extrêmement court, très-comprimé par les côtés, comme arrondi, mais pointu aux deux extrémités, la tête, la bouche & les écailles petites, les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales petites, placées sous le milieu du ventre, bien loin derrière les pectorales qui sont petites, triangulaires; une dorsale très-longue, comme fendue vers son milieu, & plus basse devant que derrière; une derrière l'anus triangulaire, un peu plus longue que profonde, & une à la queue, grande & fourchue jusqu'au milieu de sa longueur: de ces nageoires, il y en a une qui est épineuse, savoir, la dorsale dont les treize rayons antérieurs sont simples.

Son corps est rouge dessus & verdâtre dessous; sa nageoire dorsale a les rayons antérieurs épineux, noirâtres; ses yeux ont la prunelle noire, entourée d'un iris bleu, cerclé de rouge.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer d'Amboine autour des rochers; il y vit de petits poissons qu'il surprend en alongeant sa bouche qui est composée d'osselets cartilagineux, larges, très-minces, & qui se déploie en filet comme celle du bédrieger.

Remarque. Le *chouwer* forme un genre particulier de poisson, qui se range dans la famille des carpes. (M. ADANSON.)

CHRESTUS, f. m. (Hist. anc.) chef d'une faction de Juifs, qui causa un tumulte dans Rome, sous l'empereur Claude, comme nous l'apprend Suetone in *vita Claud. Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Romæ expulit*. C'est mal-à-propos que Ufferius, Vitzius & d'autres ont appliqué ceci à Jésus-Christ, mort dix-huit ans auparavant, sous Tibère, & d'ailleurs connu des Romains sous le nom de *Christus*, Tacite, *annal. XV*. L'expulsion dont Suetone parle, regarda simplement les Juifs, comme Saint Luc l'atteste expressément, *Act. XVIII, 2*.

Il est vrai que notre Sauveur fut souvent appelé le *Chrest*, & que ce nom même fut donné aux chrétiens. Mais Lactance nous apprend que ce fut par un effet de l'ignorance de quelques personnes & par leur peu d'exacritude dans la prononciation, *Instit. IV, 7*. Peut-être aussi affecte-t-on de prononcer *χριστός* comme *χρηστός*, qui signifie *utile, bon, bienfaisant*, ce qui fit dire à Tertullien, en s'adressant aux païens, *Apol. c. 3*: « Vous ne connoissez pas bien notre nom qui signifie *douceur & bonté*. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocens, Justin, *Apol. III*. » Il se peut aussi que ce changement de nom fût un effet de la malice de quelques auteurs Païens, croyant par-là jeter du ridicule sur la personne de Jésus-Christ. Lucien, in *Philopat. (C. C.)*

* § CHRIST, ... Dans cet article, on lit *Lequint* pour le *Quien*, par une erreur typographique.

CHRISTIANSHAAB,

CHRISTIANSHAAB, (*Géogr.*) nom donné par les Danois, à l'un des établissemens qu'ils ont formés sur les côtes occidentales du Groenland, le long du détroit de Davis. Il est au 69 degré de latitude septentrionale, dans la baie appelée *Discobucht*; & ils y ont une colonie & des missionnaires. Les relations de l'an 1752 portent que ceux-ci ont un siege encore plus septentrional dans la contrée, savoir à *Klaushavn*, à quatre milles au-delà de *Christianshaab*. (*D. G.*)

CHRISTIANSHOLM, (*Géogr.*) comté de Danemarck, dans l'île de Laaland: il appartient à la famille de Rabe, & renferme un château où les princes de Laaland faisoient autrefois leur résidence: son ancien nom étoit *Aalholm*. (*D. G.*)

CHRISTIANSOE, (*Géogr.*) très-petite île de la mer Baltique, au voisinage de celle de Bornholm, dépendante du Danemarck; ce n'est qu'un amas de rochers, couronné d'une forteresse, construite en 1684, sous le regne de Christian V, qui fit frapper des médailles à cette occasion. (*D. G.*)

CHRISTIANSŒDE, (*Géogr.*) comté de Danemarck, dans l'île de Laaland: il appartient aux comtes de Reventlau: il portoit autrefois le nom de *Christiansbourg*. (*D. G.*)

CHRISTIERN I. surnommé **LE RICHE**, roi de Danemarck (*Histoire de Danemarck.*) Christophe III. avoit réuni sur sa tête les trois couronnes de Danemarck, de Suede & de Norwege; il mourut sans enfans. Les troubles inséparables d'une élection, donnerent à Charles Canutson (*voyez ce mot.*) grand maréchal de Suede, le tems de se faire proclamer dans sa patrie. Les Danois se hâterent d'offrir la couronne au sage Adolphe, duc de Slewigh, fils de Gerard, comte de Holstein: il la refusa, & dit aux députés qu'ils ne pouvoient mieux la placer que sur la tête de *Christiern*, second fils de Théodoric, comte d'Oldenbourg.

Le sénat, par déférence pour le comte, lui fit demander lequel de ses enfans il vouloit élever sur le trône. « J'ai trois fils, répondit le vieillard, l'un est esclave de toutes ses passions, & s'endort au sein de la mollesse; l'autre est un caractère féroce, la guerre est son élément, il ne connoît d'autre gloire que celle de gagner des batailles: mais *Christiern*, objet de mes soins les plus tendres, joint aux talens du héros, les vertus de l'honnête-homme; ce n'est qu'à regret qu'il prend les armes, il s'en sert avec gloire & les quitte avec plaisir; que le sénat choisisse entre ces trois princes ». Le choix fut bientôt fait; *Christiern* fut nommé; tous les ordres de l'état allèrent à sa rencontre; il reçut des mains de l'archevêque Yvon Pétendant du royaume, & fut proclamé roi de Danemarck & de Norwege en 1448.

Cependant Charles fait une irruption dans l'île de Gotland, asyle que Christophe III. avoit laissé, par compassion, au malheureux Eric X. chassé de ses états. *Christiern* fait représenter à Charles que cette île est un domaine du Danemarck, que Valdemar III. l'avoit subjuguée les armes à la main. Charles, pour toute réponse, fait entreprendre le siege de Wisby. Eric se défend quelque tems dans la citadelle: une flotte Danoise paroît, on négocie, on se sépare, on se bat, la négociation est encore renouée & rompue; enfin *Christiern* arrive en personne à la tête d'une armée: ennemi du carnage, il offre aux Suédois une retraite assurée, s'ils veulent renoncer à leurs prétentions sur cette île. Ses propositions furent rejetées; ce refus devint le signal du combat. *Christiern* fut vainqueur, dix-huit cens Suédois périrent dans cette action, le reste rendit les armes; *Christiern* traita les prisonniers avec beaucoup de douceur, les renvoya sans exiger de rançons & les combla de présents; il leur fit entendre qu'il les traitoit, non comme ses ennemis, mais comme ses sujets; que d'après

l'union de Calmar, il avoit des droits incontestables sur la couronne de Suede, mais qu'ayant la guerre en horreur, il aimoit mieux conquérir ce royaume par ses bienfaits que par ses armes.

Ce prince revint triomphant, mais il apprit à son retour que Charles venoit d'être couronné en Norwege par un parti puissant. Il demanda une assemblée des deux nations à Hemlstat, & s'y trouva en personne: douze députés Suédois s'y rendirent; Charles leur avoit ordonné, si l'on mettoit en question ses droits sur la Suede & la Norwege, de ne prendre d'autres arbitres que l'empereur, le pape ou la guerre: mais *Christiern* seut les convaincre par la force de ses raisonnemens, & les persuader par le charme de son éloquence; ils lui promirent de lui faire restituer la couronne de Norwege, & de faire jouer tous les ressorts possibles pour déposer Charles, & ne lui laisser que le titre de vice-roi en Suede. Ce prince irrité traita leur foiblesse de trahison, & voulut les punir; ils trouverent à la cour de *Christiern* un asyle contre sa vengeance.

On n'en vint pas d'abord à une guerre ouverte, on fit de part & d'autre des courses fréquentes sur les terres de son ennemi: *Christiern* & le sénat choisirent ce parti comme le plus modéré; ils se trompoient, ces courses occasionnent des ravages déplorables; le pays qui y est exposé ne devient pas un champ de bataille, mais un théâtre consacré au brigandage, aux assassinats & à tous les crimes, & le laboureur seul y périt, victime forcée des querelles des rois; mais dans une guerre ouverte & réglée, le soldat seul meurt dans les dangers, où il s'est engagé librement pour les intérêts de son chef: en effet, dans ces irruptions où l'on ne fit pas un siege dans les formes, où il ne se livra pas un seul combat, la Suede & le Danemarck perdirent plus d'habitans qu'ils n'auroient perdu de soldats dans dix batailles rangées. On en vint enfin à des opérations plus combinées; une flotte Danoise assiégea Stockholm, tandis que *Christiern*, à la tête d'une armée, pénétra dans la Gothie occidentale, se montra à la fois généreux & terrible, répandant par-tout l'effroi & les largesses, foumettant, l'épée à la main, ce qui avoit résisté à ses bienfaits: il entra dans Lodefe, fut proclamé roi, partit pour de nouvelles expéditions, & perdit, dans sa retraite, une partie de son armée. Charles profita de ses malheurs & de son absence, & la Gothie se rangea de nouveau sous ses loix.

Cependant la Norwege étoit en proie aux factions: les partisans de *Christiern* l'appelloient; & s'il se fût montré dans ces circonstances, il auroit été couronné: mais il songeoit plutôt à foumettre la Suede, sûr que la conquête de ce royaume entraîneroit celle de la Norwege. Pour rendre odieux son ennemi, il le forçoit, par des manœuvres savantes, à cantonner ses troupes dans les villages; & l'averfion que les paysans avoient pour ces hôtes incommodes, retomboit nécessairement sur Charles lui-même. Elfsbourg emporté d'assaut, Denholm fortifié pour défendre la Scanie contre les courses des Suédois, l'île d'Oellan conquise, la ville de Borkholm forcée, & le trésor que Charles avoit caché dans cette place, tombé entre les mains de *Christiern*, commencerent la décadence de Charles, la perte de la Finlande accéléra sa chute, & la révolte de Jean Salsat, archevêque d'Upsal, porta le dernier coup à sa fortune. Assiégré dans Stockholm par ce prélat guerrier, il s'enfuit, & abandonna son trône à l'heureux *Christiern* qui y monta avec une pompe jusqu'alors ignorée, rétablit les privileges des différens ordres de l'état, caressa l'orgueil du clergé, partagea avec la noblesse le fardeau du gouvernement, se rendit accessible au peuple, diminua les impôts, combla de bienfaits ses partisans, pardonna à tous ses enne-

mis, & commença son regne sous les plus heureux auspices en 1458. La Norwege se hâta de lui offrir la couronne, qu'il reçut à Drontheim la même année. La mort d'Adolphe, son oncle, lui donna de nouveaux états; & malgré les prétentions de plusieurs princes, il réunit à son domaine le duché de Slewich, & les comtés de Holstein & de Stormarie. La ville de Hambourg se trouvoit enclavée dans la dernière de ces seigneuries; les magistrats, encore jaloux de leur antique liberté, ne rendirent au roi qu'un hommage verbal: il s'en contenta, sûr de les forcer, quand il le voudroit, à une soumission plus authentique.

Les vertus & la gloire de *Christiern* sembloient s'accroître avec sa puissance: respecté de ses voisins, il fut l'arbitre des différends qui s'éleverent entre les villes de Schwerin, de Lubec & de Lunebourg. *Christiern* n'agit point comme la plupart des monarques, que de petits princes prennent pour juges entr'eux, & qui terminent la querelle en s'emparant de l'objet contesté; son équité lui mérita la confiance de toute l'Allemagne: il lui restoit encore une somme considérable à payer aux princes qui lui avoient cédé les comtés de Holstein & de Stormarie; il alloit mettre un impôt sur ses états pour acquitter cette dette, lorsqu'il apprit que Marius Fregen, légat du pape, avoit vendu des indulgences en Suede, sous le prétexte de faire la guerre aux Turcs avec le produit de cette vente. La somme étoit proportionnée à la sottise du peuple, & le prélat alloit emporter du Nord des richesses immenses. *Christiern*, qui ne pouvoit concevoir que Dieu vendit ses grâces à prix d'argent, pour aller faire la guerre à des hommes qu'il avoit créés, se saisit de cet argent, acquitta la dette de l'état, & la Suede eut des indulgences gratis.

La puissance des villes anféatiques donnoit de l'ombrage à *Christiern*; la splendeur de leur commerce excitoit la jalousie de ses peuples: il forma une ligue de plusieurs princes Allemands pour accabler ces républiques sitôt qu'elles oseroient troubler le repos du Nord, & ce traité fut si secret, que les républiques le soupçonnerent à peine. La sagesse de *Christiern* qui avoit éclaté dans tant d'opérations politiques, échoua cependant contre le parti de Charles. Les amis du prince détroné, résolurent de perdre l'archevêque d'Upsal dans l'esprit de *Christiern*, afin de perdre *Christiern* lui-même dans l'esprit du peuple. Ils lui peignirent l'archevêque comme un perfide qui machinoit sourdement pour replacer Charles sur le trône, ou peut-être pour y monter lui-même. Le roi donna dans le piège; l'archevêque fut arrêté & conduit en Danemarck: aussitôt les accusateurs du prélat devinrent ses défenseurs; ils persuaderent au peuple, que par ce coup d'état, *Christiern* avoit violé ses sermens, attenté aux privilèges du clergé, que la cause de Jean Salstat devenoit celle de la nation, qu'il falloit rappeler Charles. Il reparut en effet, fut couronné de nouveau, & dut cette révolution aux victoires que Kaill, évêque de Linkoping, & neveu de l'archevêque, remporta sur les troupes Danoises.

Christiern crut qu'il étoit tems encore de réparer sa faute: il rendit la liberté à l'archevêque. Celui-ci, plus fier de donner & d'ôter, au gré de son caprice, la couronne de Suede, que s'il l'eût portée lui-même, passe dans ce royaume, change en un moment le système politique, fait une révolution dans les esprits, rassemble une armée, met celle de Charles en fuite, le force lui-même à déclarer en plein sénat qu'il renonce à toutes ses prétentions sur le trône, le relegue en Finlande, fait nommer un administrateur, & s'empare de l'autorité presque toute entière. *Christiern* reconnut alors qu'en délivrant l'archevêque, il n'avoit pas été moins imprudent, qu'en le chargeant de fers. Le rusé prélat, pour fermer à ce

prince l'entrée de la Suede, l'occupoit ailleurs; & par de sourdes menées, excitoit contre lui Gerard, comte d'Oldenbourg, frere du roi. Celui-ci accumula révoltes sur révoltes, outrages sur outrages, entra dans le Holstein à main armée, souleva la Frise, demanda pardon à son frere, l'obtint, & abusa de sa clémence pour commettre de nouvelles hostilités. *Christiern* toujours en guerre contre ce prince ne pouvoit saisir un moment pour reparoître en Suede; tandis qu'il étoit aux prises avec son frere, l'archevêque mourut, & Charles fut rappelé & couronné une troisième fois par son parti.

Dès que Jean Salstat eut fermé les yeux, Gerard rentra dans le devoir; *Christiern* fit reconnoître Jean son fils pour son successeur: passa en Suede à la tête d'une armée, rencontra celle de Charles près d'Elfsbourg, & remporta une victoire signalée: s'il avoit poursuivi les fuyards, Charles tomboit du trône une troisième fois, mais *Christiern* préféra le repos de la Suede à ses propres intérêts, mit bas les armes, & ne prenant plus la guerre, mais l'équité, pour juge entre Charles & lui, indiqua une assemblée à Lubec, où leurs droits respectifs devoient être discutés par les députés des deux nations. On s'assembla en tumulte, on disputa avec passion, on ne conclut rien, & l'on se sépara plus ennemis que jamais.

Cependant Charles mourut; alors *Christiern* reparut sur la scene, bloqua le port de Stockholm avec une flotte nombreuse, ne put empêcher l'élection de Stréen-Sture, administrateur, mit ses troupes à terre, fut attaqué dans son camp, combattit en soldat, & fut blessé. On le rapporta sur son vaisseau; ses troupes soutinrent le choc quelque tems: mais enfin accablées par la multitude, elles regagnerent la flotte en désordre, & *Christiern* retourna en Danemarck. Il s'occupa des soins du gouvernement, & sans paroître regretter la couronne qu'il avoit perdue, songea à se montrer digne de celle qu'il avoit conservée. Le pape voulut l'engager à quitter ses états pour faire la guerre aux Turcs; il rejetta cette proposition avec mépris: mais ce prince qui savoit défendre son cœur de la fureur épidémique des croisades, se laissa surprendre par la manie des pèlerinages; il alla à Rome visiter le tombeau des apôtres, & en rapporta une bulle, par laquelle sa sainteté daignoit lui permettre d'établir une académie dans ses états. Il étoit singulier de voir un monarque sage & puissant faire un voyage de cinq cens lieues pour demander à l'évêque de Rome la permission d'éclairer son peuple, ou plutôt rien n'étoit singulier dans ce siècle barbare. Ce fut à Copenhague que ce corps académique fut établi en 1474, sous le nom d'université. Le mariage de Jean, prince héréditaire de Danemarck, avec Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe, donna lieu à des fêtes pompeuses, qui acquirent encore plus de célébrité par l'institution de l'ordre de l'Elephant. Le reste de la vie de *Christiern* ne fut qu'une suite d'opérations politiques; la Dythmarie rangée sous son obéissance sans effusion de sang, l'union de Calmar rétablie, & le trône de Suede promis à Jean son fils, les dettes de l'état acquittées, l'ordre remis dans les finances, la naissance d'un petit-fils, qu'on nomma *Christiern*, consolèrent sa vieillesse de tant de malheurs dont sa vie avoit été traversée, & qu'il ne méritoit pas; il mourut en 1481.

Christiern I. est le chef de l'auguste maison qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck: il prétendoit descendre du célèbre Vitikind, chef des Saxons. Mais il n'avoit pas besoin de cette origine, ou chimérique, ou réelle, pour être un des plus grands princes de son tems: excellent capitaine, s'il ne fut pas conquérant, c'est qu'il eut horreur de l'être; s'il fit des fautes en politique, ce fut sa candeur qui les lui fit commettre. Le Danemarck fut heureux sous son regne, même au milieu des guerres qu'il soutint;

& les Suédois, en refusant de le reconnoître, se firent plus de maux à eux-mêmes, qu'ils ne lui en causèrent. On lui reproche de n'avoir pas cultivé les lettres; il les aima du moins, & fut favoriser leurs progrès. Il laissa trois enfans; Jean, qui lui succéda; Frédéric, duc de Slewigh & de Holstein, qui dans la suite parvint au trône; & Marguerite, qui épousa Jacques IV. roi d'Ecosse. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN II, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck: il étoit fils du roi Jean. La nation se hâta de le proclamer héritier de la couronne. L'état étant devenu son patrimoine, il songea dès-lors à l'affermir, & en reculer les bornes. La Norwege s'étoit soulevée en 1504; Streen-Sture, administrateur de Suede, s'efforçoit d'établir la domination Suédoise dans cette contrée; *Christiern* parut; Suédois & Norwégiens, tout s'enfuit; la férocité de son caractère ne tarda pas à éclater; les rebelles furent traités avec la dernière rigueur, & la crainte de manquer en Norwege, de sujets & de soldats, fut peut être un des motifs qui arrêterent sa vengeance; de là il passa en Suede, où il remporta quelques avantages; enfin Jean étant mort en 1513, *Christiern* lui succéda. La nation éblouie par les premiers succès de ce prince, se promettoit un roi qui rétablirait l'union de Calmar sur de nouveaux fondemens, & rendrait les armes Danoises redoutables au reste de l'Europe. *Christiern* occupé d'abord des détails du gouvernement fit venir de Hollande d'habiles jardiniers à qui il donna l'île d'Amag à cultiver. Résolu de soumettre la Suede, il fit entrer le légat Arcenboldi dans ses intérêts, & négocia dans les mêmes vues avec la ville de Lubec. Ce prince ne veilloit pas avec moins d'attention sur sa cour & sur ses ministres. Fobourg accusé de malversation, fut arrêté & pendu peu tems après. C'étoit le ministre Toberu qui fut le juge de ce malheureux; mais bientôt soupçonné lui-même d'avoir empoisonné Colombule, maîtresse du roi, il fut mis en prison & traîné devant le tribunal des sénateurs. Ceux-ci eurent le courage de le trouver innocent, & de déplaire au roi qui avoit juré sa perte; ce prince appella un ramas de payfans qu'il paya pour être aussi cruels que lui, & qui le condamnerent à mort; en vain la reine & toutes les dames de la cour se jetterent aux pieds du roi pour obtenir sa grace; ce prince fut inflexible, l'arrêt fut exécuté, & la nation témoin de ce spectacle, trembla pour l'avenir, & se repentit d'avoir couronné *Christiern*.

La haine du peuple parut peu l'inquiéter: il osa même braver le clergé, s'emparer de quelques domaines de l'église, faire arrêter l'évêque d'Odense, & attirer des docteurs évangéliques dans ses états pour y prêcher la religion réformée. De nouveaux impôts aigrirent les esprits; *Christiern* les irrita davantage encore en nommant son barbier à l'archevêché de Landen. Il n'eut pas plutôt placé sa vile créature sur ce siege si respecté dans le Nord, que de concert avec le prélat, il s'empara de quelques domaines du chapitre. Esclave de Sigebrite, il commit toutes les violences que cette femme audacieuse lui dictoit, il lui en laissa tout le fruit, & ne s'en reserva pour lui-même que la honte. Les esprits étoient tellement indisposés, que *Christiern* auroit dû sentir qu'il s'exposoit à perdre le Danemarck, s'il le quittoit pour conquérir la Suede. Ses troupes entrèrent dans la Scanie; elles y porterent le ravage & la mort; avant de saccager une ville, on faisoit afficher la bulle du pape qui autorisoit ces horreurs, comme si *Christiern* n'eût été que le ministre des fureurs de la cour de Rome.

Bientôt il passa lui-même en Suede, assiégea la ville de Stockholm, & força la veuve de l'administrateur à capituler. Cette femme, au-dessus de son sexe

Tome II.

par son courage, avoit mieux défendu la place que les plus vieux généraux; & jamais *Christiern* ne s'en fût rendu maître, si tous les habitans l'avoient secondée; il entra donc dans Stockholm, y fut couronné, & repassa en Danemarck. Ce fut là que dans un calme sombre & terrible il médita sa vengeance. Les perfides conseils de ses lâches favoris échauffèrent son ressentiment par degrés; il partit enfin l'an 1520, & reparut à Stockholm, cachant sous un air ouvert & affable le projet odieux qu'il rouloit dans son ame. D'abord on veut lui parler des fautes qu'avoit commises l'archevêque d'Upsal: il répond avec une modestie affectée, qu'il ne veut point porter un regard audacieux sur les affaires de l'église, & que c'est aux commissaires nommés par le pape à juger ce prélat.

Cependant il invite la veuve de l'administrateur & tous les sénateurs à une fête pompeuse: ils y courent en foule; *Christiern* les caresse, mais au milieu des transports de joie où toute l'assemblée se livre, le visage du roi change de couleur, ses yeux s'allument, son ame féroce se montre sans voile, il fait arrêter les sénateurs, on les traîne à l'échafaud, plus de soixante & dix magistrats périrent; bientôt les consuls eurent le sort des sénateurs, les soldats devenus bourreaux, se répandirent dans les rues, pillant, brûlant, massacrant, & firent de la ville un champ de bataille. La veuve devoit être noyée, mais l'avare *Christiern* espéra qu'elle racheteroit sa vie en lui découvrant les trésors que son époux avoit laissés, il la condamna à une prison perpétuelle, tous les Suédois frémissaient, & les Danois étoient frappés d'horreur, l'Europe étoit indignée, on prétend que la cour de Rome approuva tout ce que *Christiern* avoit fait.

Il retourna en Danemarck, amenant avec lui Gustave Eric-Son, que sa fureur avoit épargné. Sur son chemin, il fit noyer des religieux qui avoient caché leurs provisions pour les dérober à l'avidité des soldats. La mere & la sœur de Gustave furent traitées avec barbarie; tout trembloit autour du roi, il porta en Zélande la terreur qui l'accompagnoit. La crise étoit trop violente pour durer long-tems; & l'instant où la servitude d'un peuple devient plus dure, est quelquefois celui où il touche au moment de recouvrer sa liberté; *Christiern* assembla les états pour leur communiquer les projets de guerre qu'il méditoit; mais l'assemblée, au lieu de s'occuper de l'exécution de ses ordres, lui déclara qu'elle renonçoit à l'obéissance qu'elle lui avoit jurée; que par ses cruautés accumulées il avoit perdu tous ses droits sur le trône, & que le Danemarck alloit se choisir un nouveau maître. Le plus furieux des hommes devint alors le plus foible. En horreur à son peuple, abandonné par ses favoris, menacé par ses gardes mêmes, il se hâta de piller le trésor royal, & s'enfuit avec sa famille; il essuya une tempête, & après avoir long-tems lutté contre les vents, aborda dans les Pays-Bas l'an 1523 au mois d'avril; il traversa l'Allemagne & alla chercher un asyle à la cour de l'empereur son beau-frere.

Si *Christiern* n'eût été que malheureux, toute l'Europe se seroit intéressée en sa faveur; mais il étoit coupable, & il ne trouva que des protecteurs politiques qui cherchoient à lui rendre ses états pour les partager avec lui. L'électeur de Brandebourg fut de ce nombre; il fit de grands préparatifs qui n'eurent que de foibles effets. *Christiern* offrit à Gustave de lui céder le trône de Suede, s'il vouloit lui aider à remonter sur celui de Danemarck; mais Gustave s'étoit déjà ligué avec Frédéric, successeur de *Christiern*, contre cet ennemi commun. L'empereur son beau-frere, qui d'abord avoit paru épouser sa querelle avec beaucoup de chaleur, s'étoit refroidi tout-à-coup, parce qu'il craignoit d'attirer dans l'Empire

F ff ij

toutes les forces du Nord. La gouvernante des Pays-Bas paroïsoit seule sensible aux malheurs de ce prince; elle lui prêta trente vaisseaux; il mit à la voile; mais il sembloit destiné à être le jouet des vents. Un orage engloutit dix de ses vaisseaux & dispersa le reste, il fut trop heureux d'aborder dans le port de Bahus: cependant il trouva un parti en Norwege, & fit quelques conquêtes. Les Dalécarliens l'appelloient dans leur province; mais la nature toujours obstinée à le persécuter, lui opposa des neiges sur son passage; il ne put y pénétrer, & crut s'en dédommager par la prise d'Aggherus, mais il fut contraint de lever le siege de cette place.

Turéjohanson s'étoit attaché à la mauvaise fortune de ce prince, parce qu'il n'en pouvoit trouver une meilleure. Odieux à Gustave, qui l'accusoit d'avoir trahi ses intérêts, sa conduite donna les mêmes soupçons à *Christiern*. Les malheureux sont toujours défians. Bientôt on accusa *Christiern* lui-même de l'avoir fait assassiner. Si ce crime est réel, ce fut du moins le dernier qu'il commit; abandonné par ses soldats, il se livra de lui-même aux généraux Danois; conduit à Copenhague par l'évêque d'Odensée, il y fut arrêté & renfermé dans le château Sunderbourg l'an 1532.

Sa prison fut long-temps étroite & rigoureuse. La nation ne l'y oublia point; quelques provinces se souleverent en sa faveur; on vit même se former une ligue de plusieurs princes voisins; mais la prudence de *Christiern III*, qui avoit succédé à Frédéric, fut dissiper tous ces orages. Il força *Christiern* à renoncer à tous ses droits sur le Danemarck, la Suede & tous ses anciens domaines; alors il le fit transférer à Callembourg; il lui laissa dans cette retraite une ombre de liberté, & vint même l'y voir. *Christiern* y mourut l'an 1558, âgé de 78 ans. Le surnom de cruel qu'on lui donna eût été peut-être un supplice assez grand pour ses crimes, si la mort ne lui eût pas épargné l'horreur de s'entendre nommer ainsi. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN III, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck. Les états-généraux avoient promis à Frédéric I de placer sa couronne sur la tête de l'un de ses enfans, mais il leur avoit laissé le choix de son successeur dans sa famille, soit qu'il voulût par cette conduite exciter les jeunes princes à se rendre tous dignes des suffrages de la nation, soit qu'il n'osât exiger qu'elle réglât son penchant sur le sien. Cette disposition si sage en apparence, alluma la discorde dans la famille royale & dans l'état. Le roi laissoit deux enfans de son premier mariage, *Christiern* & Dorothee I, & du second trois fils & trois filles, Jean, Adolphe & Frédéric, Elisabeth, Anne & Dorothee II. De tous ces princes, *Christiern III* étoit seul dans l'âge de régner. Il avoit déjà gouverné avec sagesse les duchés de Slewigh & de Holstein; on vantoit par-tout sa bienfaisance & son courage; l'expérience avoit en lui devancé les années; mais il avoit protégé le luthéranisme qui commençoit à faire des progrès rapides dans le royaume. Le clergé se déclara contre lui; une partie des évêques se rangea du parti de Jean, enfant de huit ans; l'autre appelloit au trône *Christiern II*, tyran détrôné, qui languissoit dans les fers, & dont le cœur n'étoit point changé même par la mauvaise fortune. Tels furent les concurrens qui partagerent les suffrages des états-généraux assemblés à Copenhague en 1533. La noblesse dont le crédit, à la faveur des nouvelles opinions, commençoit à balancer celui du clergé, formoit en faveur du duc *Christiern* un parti puissant. L'élection avoit été différée jusqu'à l'année suivante, parce que la ville de Lubec qui aspirait à l'empire de la mer Baltique, & qui méditoit la chute de Gustave, roi de Suede, avoit associé à ses

desseins ambitieux plusieurs provinces du Danemarck. Le duc qui cherchoit à se faire de Gustave un protecteur contre *Christiern II*, assiégea la ville de Lubec. Ce fut pendant ce siege que les états de Jutland, de Holstein & de Fionie proclamèrent *Christiern III*. Il vint recevoir la couronne à Horsens. Il promit de consacrer au bonheur & à la gloire de l'état son repos, ses richesses & son sang; de conserver les privileges de tous les ordres de l'état; & de maintenir avec autant de zèle les possessions de ses sujets que les siennes; il députa ensuite vers Gustave pour l'engager dans ses intérêts; tout concouroit à assurer le succès de cette négociation, la haine trop juste que Gustave portoit à *Christiern II*, son persécuteur, que Christophe, comte d'Oldenbourg, vouloit rétablir sur le trône, & ses ressentimens contre la république de Lubec qui avoit juré sa perte. Gustave arma en faveur de *Christiern III*: la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, fit aussi de grands préparatifs contre la ville de Lubec, dont le commerce balançoit celui de la Hollande. Cette ligue engagea le comte d'Oldenbourg, la ville de Lubec & le clergé de Danemarck à confirmer, par de nouveaux sermens, celle qu'ils avoient formée contre *Christiern III*. Le comte avoit déjà soumis la Zélande, il étoit entré dans Roschild sans coup férir, l'archevêque d'Upsal avoit reçu de ses mains l'évêché de cette ville, les portes de Copenhague lui avoient été ouvertes après un siege peu meurtrier; ses bienfaits lui avoient conquis la ville de Malmoe, & la Fionie trembloit sous ses loix; ses succès effrayèrent le nouveau roi; pour avoir un ennemi de moins à combattre, il ménagea une treve entre la république de Lubec & les habitans du Holstein; la fortune changea, le Jutland se soumit, Albourg fut emporté d'assaut, le comte d'Oldenbourg, qui étoit trop sage pour ne pas se défier de la rapidité de ses propres succès, demanda une entrevue: elle fut sans effet, parce que *Christiern III* ne vouloit rien céder à *Christiern II*, & que le comte ne vouloit laisser à *Christiern III* que le Holstein & le Jutland.

On ne songea donc plus qu'à pousser la guerre avec plus de chaleur. Le parti de *Christiern* étoit peu nombreux; mais il étoit plutôt composé d'amis attachés à sa personne, que de partisans attachés à sa fortune. Avec cette troupe d'élite, il fit dans la Fionie une irruption subite, tailla en pieces les troupes du comte entre Middelfart & Odensée: cette victoire ne lui coûta que la peine de paroître, & les habitans d'Odensée lui rendirent hommage. Ces succès rangerent à son parti la noblesse de Norwege; tranquilles spectateurs des troubles du Danemarck, les habitans de cette contrée attendoient que le sort des armes leur eût choisi un maître pour le choisir eux-mêmes. Tandis qu'ils proclamoient *Christiern III*, ce prince assiégeoit Copenhague; il quitta le siege pour se rendre à Stockholm presque sans suite, non comme un roi qui va négocier avec son égal, mais comme un ami qui va embrasser son ami. Les historiens Danois prétendent que Gustave, abusant de sa confiance, voulut attenter à sa liberté, & que *Christiern* lui échappa; les Suédois soutiennent que Gustave le combla de présens, le reçut avec honneur, & le renvoya de même. Si l'on consulte le caractère de Gustave, pour prononcer entre ces deux relations, celle des Suédois mérite la préférence. Quoi qu'il en soit, *Christiern* pressa le siege de Copenhague, engagea Menard de Ham à se jeter sur les terres de l'empereur qui méditoit la conquête des trois royaumes, vengea l'affront fait à ses députés par l'archevêque de Drontheim, qui s'étoit fait proclamer roi de Norwege au nom de l'électeur Palatin, négocia avec la république de Lubec, fit sa paix avec elle sans la participation de Gustave, offrit une

amnistie aux habitans de Copenhague, & fut employer si à propos la politique, la clémence, les armes, les caresses, les menaces, que les habitans de la capitale assiégée résolurent enfin de lui ouvrir leurs portes en 1536; il y entra en triomphe, mais la joie que lui causoit cette révolution fut troublée par le spectacle que lui offroit cette ville malheureuse: la maladie & la famine avoient moissonné la fleur des citoyens; les rues étoient jonchées de cadavres étendus sans sépulture, parce qu'on manquoit de bras pour les enterrer: les carrefours portoient encore les marques sanglantes des combats que les bourgeois & la garnison s'étoient livrés; des quartiers entiers n'étoient que des monceaux de ruines dévorées par les flammes: *Christiern* ne voyoit sur son passage que des squelettes affamés, qui soulevoient à peine leurs bras pour lui demander du pain. Le roi fit distribuer des vivres au peuple, & des secours aux malades, pardonna au duc Albert de Meklenbourg, au comte Christophe d'Oldenbourg, au consul de Munster & à tous ses ennemis qui s'étoient renfermés dans la capitale & l'avoient si long-tems défendue malgré les habitans même. Sa clémence lui gagna tous les cœurs; le clergé seul qui voyoit sa décadence assurée, par l'élevation de ce prince, lui opposa encore une résistance qui prouvoit moins sa force que son désespoir. *Christiern*, du consentement des états, fit déposer, arrêter les évêques, réunit leur bien au fisc, autorisa la prédication de la religion évangélique, envoya une flotte dans le Nord, conquit la Norvege sans effusion de sang, & chassa du Danemarck tous les moines catholiques.

Délivré des inquiétudes que le clergé lui avoit données, il se fit médiateur entre la Suede & la ville de Lubec, assoupit par une treve les longs démêlés de ces deux puissances, fit à Brunswick, avec quelques princes Allemands, une alliance dont le but étoit la destruction de la religion catholique dans le Nord; rétablit l'académie de Copenhague, & prit des voies si sûres & si douces pour mettre la dernière main à la révolution, qui étoit son ouvrage, qu'en 1539 tout étoit paisible dans le Danemarck.

Le calme ne fit que s'affermir de plus en plus sous son regne. Le peuple s'accoutumoit sans effort à préférer des erreurs douces aux vérités, dont la défense lui avoit coûté tant de sang; on cessa de s'égorger pour des dogmes; les sectes ne devinrent plus des armées, & les querelles théologiques, reléguées dans les écoles, ne troublèrent plus le gouvernement. *Christiern* fut cependant alarmé des préparatifs de guerre que formoit l'électeur Palatin; ce prince s'avança en effet vers le Holstein, mais il ne fit que paroître, & s'enfuit devant des paysans qui osèrent lui présenter le combat. L'empereur paroissoit vouloir venger l'affront d'un prince son allié & son vassal; Charles-Quint repaissoit encore son ambition du projet chimérique de la monarchie universelle. L'intérêt de la religion éteinte dans le Nord, les prétentions de l'électeur qu'il devoit soutenir, lui offroient plus de prétextes qu'il n'en demandoit pour conquérir trois couronnes. Mais une flotte qui croisa dans les mers d'Allemagne, l'alliance renouvelée entre la Suede & le Danemarck, les différends de *Christiern* & des ducs de Poméranie terminés par les voies politiques, une ligue bien cimentée avec les Hollandois à qui on accorda la liberté de la navigation dans la mer Baltique, la vue d'une armée nombreuse toujours cantonnée sur les frontières du Danemarck, tant d'obstacles à vaincre effrayèrent l'empereur, il renoua les négociations entamées, & la paix fut signée à Spire. La principale condition fut que *Christiern III* n'accorderoit aucun secours aux ennemis de sa

majesté impériale. On n'oublia pas le malheureux *Christiern II* qui gémissoit au fond d'une prison, & n'étoit plaint que de lui-même. *Christiern III* eut une entrevue avec lui, & fit embellir le séjour de Callembourg où ce prince détrôné passa le reste de sa vie dans l'obscurité.

Christiern auroit goûté sur le trône un bonheur sans mélange, si le chagrin de voir la couronne de Suede devenue héréditaire dans la famille de Gustave, n'avoit pas empoisonné ses plaisirs. Par là l'union de Calmar étoit détruite, & *Christiern* perdoit toute espérance de monter sur le trône de Suede. Mais en perdant ses droits, ce prince n'abandonna pas ses prétentions, & pour apprendre à toute l'Europe qu'il désavouoit la conduite des états généraux de Suede, il arbora trois couronnes dans son écu. Gustave s'en plaignit & ne fut point écouté.

Les troubles d'Islande, dernier effort de la religion romaine expirante dans cette île, se calmerent à la vue d'une flotte que *Christiern* y envoya. La ville de Hambourg montra plus d'audace. Les droits qu'elle exigeoit gênoient la navigation sur l'Elbe; *Christiern* demanda, pour les vaisseaux Danois, une exemption de péage; mais lorsqu'il vit qu'on ne pouvoit l'obtenir que les armes à la main, il ne crut pas que ce privilege dût s'acheter au prix du sang des hommes. Loin d'envahir, à l'exemple de ses ancêtres, les états de ses voisins, il rejetta l'hommage de la ville de Revel; les habitans assiégés par les Moscovites députerent vers lui pour le prier de leur donner des loix & des secours, & de recevoir leur serment de fidélité. *Christiern* répondit qu'accablé d'infirmités, le fardeau du gouvernement que le Ciel lui avoit confié commençoit même à excéder ses forces, que sa foiblesse l'avoit contraint de remettre sur la tête de son fils Frédéric la couronne de Norvege, & qu'il ne pouvoit accepter le don de leur foi. Les députés (chose singulière) s'en retournerent sans pouvoir trouver de maître. *Christiern* au milieu des occupations pacifiques qui partageoient ses momens, descendit tranquillement au tombeau au milieu de sa famille éplorée & de son peuple consterné. Ce fut le premier Janvier 1559, que le Danemarck perdit un de ses meilleurs princes. Il fit la paix par goût, & la guerre par nécessité. Il négocioit avec sagesse & presque sans ruse; son caractère étoit simple, bon & vrai; brave, mais attachant peu de prix à la bravoure, sa gloire étoit de maintenir les loix & de rendre ses peuples heureux. Il est vrai qu'il détruisit dans le Nord l'église romaine; mais on ne peut en accuser que l'ambition de ses ministres qui depuis tant de siècles avoient envahi la plus belle partie du Danemarck, qui tant de fois souleverent le peuple contre ses souverains, soufflerent dans toutes les provinces l'esprit de discorde & d'indépendance, balancerent & souvent renverserent l'autorité suprême, & qui auroient fini par exterminer les rois du Nord, si ces rois ne les avoient pas exterminés eux-mêmes. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN IV, (*Histoire de Danemarck.*) roi de Danemarck. Il n'avoit que onze ans, lorsqu'il succéda à Frédéric II. son pere. Quatre régens prirent en main les rênes du gouvernement, tandis que des maîtres habiles veilloient à l'éducation du jeune roi. Il étudia les langues des nations, leurs intérêts, leurs mœurs; on fit marcher d'un pas égal la culture du corps & celle de l'esprit. Il devint léger, adroit, robuste, & dans les exercices effaça tous ses courtisans. Il fut couronné l'an 1596; commença à gouverner par lui-même; s'allia avec l'électeur de Brandebourg, en épousant Anne-Catherine sa fille; refusa d'entrer dans la guerre de la Hollande contre l'Espagne, & conserva ses états dans une paix profonde, tandis qu'une partie de l'Europe étoit en feu. Il éluda

adroitement les pièges que lui tendoit le roi de Suede, pour réveiller les anciennes querelles qui avoient coûté tant de sang aux deux nations. Tout étoit si calme dans le Danemarck, que *Christiern* crut pouvoir suivre le penchant de son cœur qui l'entraînoit vers l'Angleterre. Il aimoit tendrement sa sœur, que Jacques I. avoit épousée : son absence ne fut point funeste à ses sujets, ni à lui-même ; il retrouva les affaires dans le même ordre où il les avoit laissées.

Ce prince suivoit toujours son plan pacifique, lorsque la jalousie des Suédois, par des procédés trop durs, réveilla celle des Danois, assoupie par l'humeur tranquille de leur prince. *Christiern* essaya d'étouffer ces germes de discorde : on convint d'une conférence à Wismar ; mais les plaisirs de Calmar arrêterent les ambassadeurs Danois, & leur incontinence fut la cause d'une guerre. Les Suédois choqués, manquèrent aux égards qu'ils devoient à *Christiern*. Ce prince ne garda plus de ménagement envers le roi de Suede ; les esprits s'aigrirent, s'échauffèrent par degrés, la guerre fut déclarée, *Christiern* entra dans Calmar l'épée à la main ; mais le château fit une vigoureuse résistance. Soit horreur de la guerre, soit goût pour l'administration intérieure, *Christiern* rentra en Danemarck, & laissa le commandement de son armée à Lucas Krabbe, qui fut tué peu de tems après dans un combat. *Christiandtsaft* fut pris par stratagème ; la flotte Suédoise fut battue, & la fortune se décida pour les Danois ; ils firent plusieurs conquêtes importantes, sortirent vainqueurs de quelques rencontres meurtrières. Charles IX. irrité, envoya un cartel à *Christiern*. Ce prince y répondit par des injures. Il disoit, entr'autres choses, qu'il s'apercevoit bien que les jours caniculaires n'étoient pas encore passés pour Charles IX. & qu'ils opéroient dans sa tête avec toute leur force. Il disoit ensuite : il vaudroit mieux que tu fusses renfermé dans un poêle chaud, que de te battre avec nous. Cependant le sort des armes ne tarda pas à changer : la maladie commença la destruction des Danois ; la faim rendit encore leur situation plus affreuse, & toute l'armée se dissipa. Sur ces entrefaites, Gustave-Adolphe monta sur le trône de Suede, & peu de tems après, la paix fut conclue avec le Danemarck. *Christiern* fut contraint de rendre Calmar, l'île d'Oëland & le fort de Risby. Bientôt la levée des impôts sur le détroit du Sund, excita un nouvel orage ; mais la prudence de *Christiern* fut le conjurer. La république de Lubec d'une part ; de l'autre, celle des Provinces-Unies se plaignoient des entraves que ces impôts mettoient à leur commerce. *Christiern* refusa d'abord de les supprimer ; mais l'empereur ayant pris le parti des républiques, le prince Danois sentit qu'une nouvelle guerre dévoreroit plus de richesses en un an, que la levée de ces impôts ne pouvoit lui en produire en dix ans ; il les supprima. Cet amour du repos public, l'engagea à se lier étroitement avec Gustave-Adolphe ; il eut une entrevue avec ce jeune héros, & le cœur fut de moitié dans leurs entretiens.

L'Allemagne étoit alors en proie à toutes les fureurs de la guerre. L'électeur Palatin & plusieurs autres princes, soulevés contre l'empereur, avoient été proscrits, dépouillés de leurs domaines, & mis au ban de l'Empire. *Christiern* essaya d'abord d'appaïser le monarque ; mais ayant employé, sans succès, les voies politiques, il résolut d'embrasser, les armes à la main, la défense de ces illustres malheureux. Il marcha donc à la tête de son armée ; ne fit pas une opération un peu importante, sans faire auparavant offrir la paix à l'empereur ; défendit, sous les peines les plus sévères, de troubler les travaux du paysan : ses soldats furent par-tout les protecteurs de leurs hôtes, & ne laisserent aucune trace de leurs passages. Une guerre entreprise par un motif si beau,

conduite avec tant de modération, méritoit un succès plus heureux ; les Danois furent vaincus en plusieurs rencontres ; enfin, après avoir si long-tems offert la paix à ses ennemis, il fut contraint de recevoir lui-même en 1629, les conditions qu'ils voulurent lui imposer. La plus dure étoit la cession des îles de Fremeren, & une partie de celles de Warde & de Sulde, que le roi fut forcé d'abandonner aux maisons de Slewigh & de Holstein Gottorp.

A peine délivré d'une guerre aussi ruineuse, il ne songea qu'à en réparer les ravages. La ville de Gluckstad avoit été dépeuplée & presque détruite par un siège long & meurtrier : il résolut d'en relever les ruines, de la rendre riche, belle & florissante ; ce fut dans cette vue qu'il ordonna que tous les vaisseaux qui navigeroient sur l'Elbe paieroient une somme considérable. La ville de Hambourg murmura de cette imposition, qui gênoit son commerce. *Christiern* répondit à ses murmures par des menaces : les esprits s'aigrirent & la guerre fut déclarée ; elle dura peu de tems, & ne fut pas meurtrière. La ville de Hambourg la termina, en payant au roi cent mille rixdals. De nouveaux traités avec la Suede & la Hollande rendirent la puissance Danoise plus redoutable que jamais : ce fut cependant en vain que *Christiern* offrit sa médiation pour terminer les différends trop célèbres de Gustave-Adolphe & de l'empereur. Ce prince n'avoit pas, pour un médiateur qu'il avoit vaincu plus d'une fois, tout le respect que la vertu de *Christiern* inspiroit au reste de l'Europe. Sa gloire avoit rempli tout le Nord, elle avoit pénétré jusqu'au fond de la Moscovie, & le czar lui envoya des ambassadeurs pour lui demander son amitié. Cependant ce même Gustave-Adolphe, dont *Christiern* avoit recherché l'alliance avec tant d'empressement, ne put cacher long-tems cette jalousie innée, que les services du prince Danois n'avoient pu étouffer dans son cœur. Des intérêts très-légers firent naître une guerre cruelle : les forces navales des deux partis se mirent en mer. *Christiern* descendit dans l'île de Fremeren, fut attaqué par la flotte Suédoise pendant le débarquement, reçut deux blessures à la tête, continua de combattre & de donner des ordres. Après s'être assuré de sa conquête, il retourna à Copenhague ; mais ses généraux, en son absence, ne montrèrent qu'une mollesse honteuse ; l'amiral Ghed, défié par la flotte Suédoise, refusa le combat. *Christiern* déclara que, puisque ce général n'avoit osé exposer sa tête aux champs d'honneur, il méritoit de la perdre sur un échafaud ; il fut décollé en 1644. Un nouvel échec que les armes du roi reçurent sur la mer, irrita tellement ce prince contre la Suede, qu'oubliant qu'il s'étoit destiné à être le pacificateur de l'Europe, il forma une ligue avec la Pologne pour accabler les Suédois, de concert avec cette république. Mais ce premier ressentiment fut bientôt calmé ; la paix fut conclue : & comme le sort des armes n'avoit point été favorable à *Christiern*, ses ennemis furent les maîtres des conditions. Il mourut en 1648, après un regne de soixante ans.

Ce prince étoit né pour faire l'ornement & le bonheur du genre humain. S'il avoit eu des voisins moins inquiets, ses états auroient joui, pendant toute sa vie, d'un repos inaltérable. Brave soldat, général peu expérimenté, il fut souvent battu ; mais il montra du moins que s'il haïssoit la guerre, ce n'étoit point par la crainte d'exposer ses jours. Il protégea les savans, & sur-tout le célèbre Tycho-Brahé, qui éclaira le Nord, & fut philosophe dans une contrée où jusqu'alors on n'avoit vu que des sophistes. (M. DE SACY.)

CHRISTIERN V. (*Histoire de Danemarck.*) étoit fils de Frédéric III. roi de Danemarck. Dès sa plus tendre enfance il montra un goût décidé pour les

armes; au siège de Copenhague il fit éclater un courage bien rare dans l'enfance, où les organes, trop foibles, sont puissamment remués par tout objet terrible: on l'eût pris pour un soldat dans la mêlée, pour un capitaine dans le conseil. Il voyagea, rapporta dans sa patrie une connoissance profonde des mœurs, des intérêts & des loix des nations voisines, & une passion violente pour Charlotte-Emilie, princesse de Hesse-Cassel. Frédéric ne s'opposa point à un penchant si légitime; *Christiern* épousa la princesse, le 10 mai 1667. Frédéric étant mort en 1670, *Christiern* monta sur le trône: il trouvoit un peuple abattu, des finances épuisées, des ministres aydes, les traces encore récentes des guerres que Frédéric avoit soutenues, enfin la Suede toujours prête à prendre les armes contre le Danemarck. Il vouloit se mettre en état de défense, & se proposoit même d'aller porter le fer & le feu jusques chez ses ennemis; mais le peuple devenu audacieux, par l'impuissance même d'obéir, lui refusa des subsides qu'il ne pouvoit payer; d'ailleurs l'ancienne querelle des ducs de Holstein & des rois de Danemarck, au sujet du comté d'Oldenbourg, se réveilla. La Suede promettoit secrètement son appui aux ennemis de *Christiern*. Celui-ci fut si adroitement se tirer de ce différend, dont les suites pouvoient être funestes, que le duc de Holstein Gottorp, & le duc de Holstein Ploen demeurèrent seuls en butte à leur animosité réciproque. Le roi parvint à les réconcilier; mais malgré l'alliance jurée par ces princes, *Christiern* qui se défoit de leurs promesses, avant de se mettre en marche contre les Suédois, voulut s'assurer de leurs principales forteresses, de peur que pendant son absence, ils ne fissent une irruption dans le Danemarck. La guerre fut déclarée; la Hollande envoya une flotte dans le Nord, elle se joignit à celle de Suede; les princes de Brandebourg, de Lunebourg, de Munster unirent leurs forces à celles de *Christiern*, pour accabler une puissance que tant de succès avoient rendue formidable au reste de l'Europe. Le célèbre Tromp se signala dans cette expédition, & le roi lui donna l'ordre de l'Elephant. Ce prince descendit en Scanie, entra dans Helsingbourg sans coup férir, emporta Landskroon de vive force, s'empara de Christiandstat, revint à Copenhague, reparut à la tête de son armée, vint camper entre Sorenstorp & Stanky, & présenta la bataille aux Suédois: elle fut très-meurtrière, on fit de grandes fautes, de beaux exploits, des évolutions savantes; chacune des deux armées fut battue à une extrémité, tandis qu'elle triomphoit à l'autre, & les deux partis s'attribuerent la victoire. *Christiern* revint à Copenhague pour faire de nouvelles levées, & se mettre en état de remporter des succès moins contestés: il envoya aussi des ministres plénipotentiaires au congrès de Nimegue, résolu de combattre & de négocier, de faire à la fois la paix & la guerre. Tandis que ses ambassadeurs se querelloient avec ceux d'Espagne sur le cérémonial, il investit Malmoe; il alloit se rendre maître de cette place, mais un pont s'étant écroulé sous la multitude des assaillans, qui furent noyés, le reste perdit courage; & *Christiern* qui savoit combien il est dangereux de rebuter le soldat, leva le siège. Il crut qu'une victoire réparerait, avec éclat, le léger échec que ses armes venoient de recevoir: ce fut près de Landskroon, en 1677, que se donna cette bataille, où les rois de Suede & de Danemarck firent tous deux de prodiges de courage & de génie, capables d'étonner les plus grands capitaines; ils n'avoient point de poste fixé, que celui où le péril étoit plus grand. *Christiern* se précipita plusieurs fois au milieu des Suédois, tua plusieurs officiers de sa main, chercha par-tout son ennemi, & ne put le joindre. Le combat ne cessa

que lorsque les combattans épuisés de fatigues, accablés par la chaleur, n'eurent plus la force de se servir de leurs armes. L'armée Danoise se retira en bon ordre, & sa retraite laissa aux Suédois le champ de bataille, & le préjugé de la victoire plus important quelquefois que la victoire même.

Cependant les troupes qui étoient descendues dans l'île de Rugen, furent écrasées par les Suédois. Le reste de la campagne ne fut pas plus heureux; les Danois recevoient échec sur échec, la nation étoit découragée, les soldats se traînoient aux combats, avec cette défiance qui présage la défaite; le roi seul étoit toujours le même. On négocioit toujours à Nimegue: le roi de Suede croyoit que les disgrâces que les Danois avoient essuyées le rendroient maître des conditions; mais *Christiern* jura de périr, plutôt que de faire une paix honteuse. Les hostilités continuèrent, mais avec moins de violence; une flotte Suédoise fut battue par les Danois, quelques provinces, quelques îles, furent subjuguées sans coup férir. Ces pertes rendirent le roi de Suede moins difficile sur les conditions du traité; il fut signé en 1679, par la médiation de la France, & ce fut en considération de Sa Majesté Très-Chrétienne, que *Christiern* consentit à rendre à son ennemi tout ce que ce prince possédoit avant la guerre. Il fit même alliance avec ce prince, mais bientôt il tourna ses armes contre la ville de Hambourg. On négocia long-tems sans fruit, & ce différend fut encore terminé par l'entremise de Louis XIV & des princes de Brunswik. Le mariage de la princesse Ulrique-Eléonor avec le roi de Suede, dissipa les alarmes que donnoient aux deux nations les ressentimens de leurs princes, qu'ils croyoient mal étouffés; mais bientôt les prétentions de *Christiern* sur le Holstein, menacerent le Nord d'un nouvel embrasement. Dans un voyage qu'il fit par mer pour assurer le succès de son entreprise, il fut sur le point de faire naufrage; on le vit calme dans le péril, encourager les matelots effrayés, remplacer le pilote, & montrer moins d'inquiétude pour lui-même que pour ses compagnons.

Ce prince n'avoit point perdu ses vues sur Hambourg; ses querelles toujours renaissantes avec le duc de Holstein Gottorp; ses négociations avec la cour de France, un peu lente à le seconder, ne l'empêcherent pas de former une tentative sur Hambourg: il assiégea cette ville avec des troupes qui auroient à peine suffi pour la défendre. Forcé à la retraite, moins par la puissance de ses ennemis, que par la foiblesse de ses troupes, il termina le siège par une capitulation, également gênante, & pour lui-même, & pour les habitans. Mais il avoit en vue une proie plus belle; c'étoient les états du duc de Holstein, dont il s'empara. Cette espece d'usurpation souleva toute l'Europe: le traité d'Altena apaisa ces différends si longs & si funestes; & *Christiern* restitua, avec regret, des biens qu'il avoit conquis sans effort. Ce prince ne put jamais étouffer dans son cœur les ressentimens qu'il avoit conçus contre le duc; il lui suscita des affaires épineuses; & si la jalousie que la puissance Danoise excitoit parmi ses voisins n'avoit donné des protecteurs au duc, *Christiern* l'auroit accablé. Enfin, sa mort arrivée en 1699, calma les alarmes dont ses projets avoient rempli tout le Nord de l'Europe. Il étoit brave, & n'affectoit point de montrer son courage: il jouoit avec le péril lorsqu'il y étoit engagé, & ne le cherchoit pas: sa douceur étoit naturelle, & n'avoit rien d'apprêté: il respecta la religion, sans être l'esclave des prêtres: dirigea toutes les démarches de ses ambassadeurs; mais on lui reproche d'avoir quelquefois sacrifié à la splendeur extérieure de son royaume, les soins du gouvernement intérieur. (M. DE SACY.)

CHRISTINE, (*Histoire de Pologne.*) reine de

Pologne ; fille de l'empereur Henri IV , & sœur de Henri V. Elle épousa Uladislas , fils de Boleslas III , roi de Pologne. L'ambition de cette princesse fit les malheurs de son époux : elle alluma dans son cœur cette passion de dominer dont elle étoit dévorée ; lui peignit ses freres Boleslas , Miceslas , Henri , comme des rivaux dangereux , qui lui refuseroient bientôt l'hommage qu'ils lui avoient promis , s'érigeroient en souverains dans leurs appanages , & se ligueroient pour l'accabler & partager sa dépouille : elle ajouta que le seul moyen de prévenir les maux qui menaçoient la Pologne , étoit de s'emparer des domaines de ces princes. Uladislas , prince foible , esclave du premier courtisan qui s'emparoit de sa confiance , suivit ce conseil funeste , leva des troupes , assiégea ses freres dans Posen , fut vaincu & s'enfuit en Allemagne. La reine engagea l'empereur Conrad à secourir son époux ; mais bientôt abandonnée par ce prince , elle trouva dans Frédéric Barberousse , son successeur , un allié moins inconstant. Ce monarque entra dans la Pologne à main armée , & força Boleslas , qui avoit été couronné , à recevoir son frere. Uladislas se préparoit à rentrer dans sa patrie , mais la mort l'arrêta en chemin. Il mourut méprisé de ses sujets , abandonné de ses amis , victime de sa complaisance pour sa femme. Elle fut reléguée en Allemagne , & passa le reste de sa vie dans une obscurité plus cruelle , pour cette ame orgueilleuse , que la mort même. Peu de vertus rachetoient ses défauts ; & ses talens n'égalent pas son ambition : son caractère étoit féroce ; elle ne sentit jamais ni reconnaissance pour ses partisans , ni pitié pour ses ennemis : elle avoit fait crever les yeux & couper la langue à un seigneur Polonois qui osa défendre , devant Uladislas & la nation , la cause des princes opprimés. (M. DE SACY.)

CHRISTINE , (*Histoire de Suede.*) avoit épousé l'administrateur Stréen-Sture , qui souleva la Suede contre le roi Jean en 1487. Après la mort de son époux , elle s'empara de la scene qu'il avoit occupée pendant trente-trois ans ; elle avoit hérité de ses talens , de son courage & non pas de sa perfidie. Elle trouva tous les esprits disposés à recevoir la domination Danoise : on parloit même de convoquer une assemblée où Jean devoit être reconnu. La veuve de l'administrateur s'y opposa , forma un parti dans Stockholm , gagna le peuple par ses discours & quelques sénateurs par ses largesses. Cependant Christiern II , successeur de Jean , fut couronné dans une assemblée d'états ; maître du sénat , vainqueur de la noblesse , soutenu par le clergé , il se flatta de triompher aisément d'une femme , & somma *Christine* de remettre entre ses mains la capitale où elle s'étoit renfermée. « Je ne reconnoîtrai jamais , dit-elle , pour mon souverain , l'ennemi de ma patrie & de ma famille : » cette assemblée dont les suffrages l'ont couronné » n'étoit qu'un ramas de rebelles & de traîtres : je » défendrai Stockholm , & s'il n'y a plus que moi & » mes amis de Suédois , nous le ferons du moins jusqu'au dernier soupir ». Le siege fut formé & poussé avec vigueur. *Christine* se défendit de même , se montra dans toutes les attaques , & fit tout ce qu'on auroit pu attendre d'un général consommé dans l'art de la guerre. Mais l'épuisement des vivres ne lui permit pas de soutenir ce caractère de fierté qu'elle avoit fait éclater d'abord. Le peuple murmuroit , le sénat étoit découragé ; Christiern II offroit une capitulation honorable. Enfin , vaincue par les cris d'un peuple mutiné , & par les instances des sénateurs , elle signa avec horreur en 1520 , une capitulation qui lui conservoit le rang & les biens dont elle avoit joui du vivant de son époux.

Christiern n'avoit osé violer sur le champ un traité dont il avoit lui-même dicté les articles. Mais peu de

tems après il cita la veuve de l'administrateur devant des commissaires nommés par le sénat pour y rendre compte de la conduite de son époux. Il étoit aisé de le justifier comme patriote , & même comme rebelle : mais comment pallier tant de perfidies , un serment de fidélité prononcé & violé presque au même instant , une trêve de trente ans refusée quand toute la Suede la demandoit , ses révoltes accumulées malgré tous les traités où il reconnoissoit Jean pour son souverain ? *Christine* mania cette cause avec tant d'art qu'elle auroit séduit ses juges , si la haine ne les avoit pas rendus clairvoyans. Elle citoit surtout une ordonnance des états , dont son époux , disoit-elle , avoit fait le plan de sa conduite. Mais une loi quelle qu'elle puisse être , ne peut justifier des parjures. Elle eut le sort que son époux seul avoit mérité , & fut arrêtée. Tous ses amis périrent sur l'échafaud ; mais Christiern qui craignoit que le peuple ne se soulevât en faveur de cette infortunée , ordonna à l'amiral Norbi de la noyer secrètement ; ce seigneur fit par ambition ce qu'un autre eût fait par humanité ; il espéroit qu'en sauvant les jours de *Christine* , la reconnaissance l'engageroit à lui donner la main , & que le seul titre de son époux suffiroit pour lui former un parti dans la Suede ; il représenta à Christiern , qu'en la perdant il perdoit tous les trésors que Stréen-Sture avoit amassés , qu'elle seule pouvoit lui découvrir le lieu où ils étoient cachés. Christiern suivit ce conseil , laissa la vie à *Christine* , s'empara de ses richesses , & lui ôta la liberté qu'elle ne recouvra jamais. (M. DE SACY.)

CHRISTINE , (*Histoire de Danemarck & de Suede.*) reine de Danemarck , de Suede & de Norwege , étoit fille d'Ernest , électeur de Saxe ; elle naquit en 1461 , & en 1477 elle épousa Jean , fils de Christiern I , roi de Danemarck. Ce mariage également désiré par la nation & par les deux époux , fut célébré avec une pompe jusqu'alors inouïe dans le Nord. Après la mort de Christiern , Jean réunit sur sa tête les trois couronnes , de Danemarck , de Suede & de Norwege ; mais l'administrateur Stréen-Sture , ayant formé contre ce prince un parti dans la Suede , perdit & gagna des batailles : dans le cours de ses prospérités il vint mettre le siege devant Stockholm. La reine y commandoit : elle donna des ordres si sages , veilla avec tant de soin à leur exécution , que l'administrateur étoit prêt d'abandonner son entreprise , lorsque des traîtres l'introduisirent dans la ville ; les magistrats signerent une capitulation honteuse , & le peuple parut complice de sa perfidie. On prétend que la reine , dans le premier mouvement de son indignation , fit mettre le feu à la ville par ses soldats : elle se retira avec eux dans le château , où elle se vit assiégée & par Stréen-Sture & par la populace de Stockholm que le spectacle de l'incendie animoit à la vengeance. Elle soutint avec un courage au-dessus de son sexe , & les périls & les fatigues du siege : présente aux travaux comme aux combats , elle échauffoit par sa présence l'ardeur du soldat. Bientôt les vivres furent épuisés ; on fut réduit à manger les chevaux , la reine donna l'exemple , & dès-lors ce mets fut trouvé délicieux. Mais pour persuader aux assiégés que tout étoit en abondance dans la citadelle , elle avoit fait conserver un porc des plus gras qu'on faisoit courir continuellement sur les remparts.

Elle demeura plus d'un an dans cette affreuse situation , pressée par la faim & par les Suédois ; abandonnée par Jean , qui dans les bras d'une maîtresse , oubloit son épouse , ses devoirs , la Suede & sa gloire. Stréen-Sture fit donner un assaut général , ses troupes furent repoussées , mais elles laisserent une partie de la garnison étendue sur la breche , le reste prêt à expirer de faim , menaçoit de se rendre s'il falloit soutenir un second assaut : la reine se vit forcée de

de capituler. Les principaux articles du traité étoient qu'elle auroit la liberté de retourner en Danemarck & que ses soldats auroient la vie sauve.

La reine sortit donc en 1502; mais au mépris de la capitulation, elle se vit entourée de gardes, & conduite au monastere de Wadstene, où elle passa un an dans une retraite obscure & peu digne d'elle. Enfin, le légat du pape, les députés de la ville de Lubec, & plus que tout le reste, la crainte de voir le roi de Danemarck venir à main armée redemander son épouse, engagerent l'administrateur à lui rendre la liberté; il la conduisit lui-même jusqu'aux frontieres de la Hallandie. Le peuple, la noblesse s'empressoient sur son passage, tous admiroient l'héroïne du Nord, elle rentra en Danemarck, y fut reçue avec des acclamations, pardonna à son époux l'abandon où il l'avoit laissée, consacra le reste de sa vie à fonder des monasteres, & laissa à Copenhague des monumens de sa piété, comme elle en avoit laissé à Stockholm de son courage. (M. DE SACY.)

CHRISTINE, (*Histoire de Suede.*) reine de Suede, fille de Gustave-Adolphe, née le 18 décembre 1626.

Gustave, vainqueur des trois puissances qui avoient si souvent tenté d'envahir ses états, jouissoit enfin du fruit des vertus & des exploits qui lui avoient mérité le titre de *grand*, rien ne manquoit à sa gloire que le bonheur d'en transmettre l'éclat à un héritier digne de lui. Les astrologues, selon l'usage, ne manquèrent point de prédire que la reine accoucheroit d'un fils: la reine accoucha d'une fille; *n'importe dit Gustave, cette fille me vaudra bien un garçon.* On ne parle point des prodiges qui accompagnerent la naissance de la jeune princesse, parce qu'à présent on ne voit plus rien de prodigieux que dans la crédulité de ses superstitieux contemporains. *Christine* reçut une aussi bonne éducation que si elle n'eût pas été destinée à régner; son pere en avoit tracé le plan lui-même, & ses ordres après sa mort, furent suivis, comme s'il n'eût pas été roi.

Le héros percé d'une fleche lancée par un bras inconnu, venoit de périr dans le sein de la victoire, à la bataille de Lutzen, & sa mort alloit renouveler les horreurs de l'anarchie: une fille de six ans étoit toute la ressource de l'état menacé de toutes parts. Le Danemarck fier de ses anciennes prétentions au trône de Suede, depuis la fameuse union de Calmar en 1395; la Pologne toujours indignée d'une paix qu'on lui avoit fait accepter les armes à la main; la Moscovie, jalouse de rentrer dans les provinces qu'on lui avoit arrachées, plus jalouse d'en conquérir de nouvelles; tous se préparoient à se disputer une couronne qui paroïssoit devoir appartenir à celui qui auroit le bonheur de s'en emparer. Les états de Suede s'assemblerent; le maréchal de la diete ose proposer de couronner la jeune princesse. Un paysan s'avance, & demande: *Quelle est cette fille de Gustave? qu'on nous la montre, nous ne la connaissons pas.* Le land-maréchal court chercher *Christine*, la prend dans ses bras & la souleve au milieu de l'assemblée. Le paysan s'approche & s'écrie les larmes aux yeux: *Oui c'est lui-même, voilà le nez, les yeux & le front du grand Gustave: nous la voulons pour notre souveraine.* Au moment même mille cris d'applaudissement s'élevent, tandis que les grands du royaume prosternés aux pieds de l'auguste enfant, le reconnoissent pour roi & font déposer sur les marches du trône, les trophées enlevés aux ennemis à la fatale journée de Lutzen.

Christine élevée sous les yeux des hommes éclairés qui présidoient à son éducation, commençoit à se livrer sur le trône, à ce goût passionné pour l'étude qui devoit un jour lui inspirer le projet singulier

Tome II.

d'en descendre. Fiere de ses connoissances dans tous les genres, avide d'en acquérir de nouvelles, la reine entourée de statues, de manuscrits, de médailles, cherchoit à s'attacher les grands hommes dont l'Europe se glorifioit alors. Grotius, le compatriote, l'ami, le défenseur du vertueux Barneveld, dont on venoit de trancher la tête à soixante-douze ans, pour avoir eu l'honneur de défendre sa patrie contre l'usurpation du prince d'Orange, Grotius échappé des prisons, vint apporter à Stockholm, des talens, des vertus & une réputation qui, à Rotterdam, ne l'eussent point sauvé de l'échafaud. Pascal qui dans Paris venoit de perfectionner la roulette, cherchoit dans le Nord des approbateurs de son ouvrage; il écrivit à la reine qui, pour le malheur de la Physique & des Mathématiques, eut celui de ne pouvoir l'attirer à sa cour; car il est à présumer que Pascal en Suede, se feroit livré à d'autres occupations que celles qui l'absorberent tout le reste de sa vie. Descartes dont les ouvrages étoient ignorés en France, persécutés en Hollande & admirés en Suede, se laissa persuader d'y aller jouir des honneurs dont il se sentoit digne. C'étoit un spectacle peu commun, de voir une jeune reine se lever tous les jours à cinq heures du matin, pour converser avec un philosophe sur des questions de métaphysique. Jalouse de l'admiration des savans à l'âge où son sexe soupçonne à peine qu'il en existe, elle entretenoit une correspondance suivie avec Saumaïse, le plus érudit, comme le plus orgueilleux des pédans; avec Vossius le Théologien; avec Godeau, homme de vertu & de mérite, qu'un bon mot fit évêque, & dont nous avons des milliers de vers qu'on lisoit alors. Parmi les lettres de *Christine* on doit sur-tout remarquer celle où elle offroit à Scudéri, d'accepter la dédicace de son *Alaric* en y joignant un présent considérable, pourvu qu'il effaçât de son poème, l'éloge de M. de la Gardie, qu'une indiscretion venoit de perdre dans l'esprit de la reine. Scudéri eut le courage de répondre: *qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié:* on fait que l'immortel auteur des *Georgiques* eut la foiblesse d'effacer de son poème le nom de Gallus son ami; que l'empereur venoit de disgracier. Un procédé si différent fait desirer ou que le poème de Scudéri ne soit pas si détestable, ou que celui de Virgile ne soit pas un chef-d'œuvre.

Peu contente des lumieres que donnoit l'éducation d'Athenes, *Christine* y joignoit les exercices fatigans de celle de Sparte; de là son aversion pour tous les petits ouvrages de main; de là son inclination pour les plaisirs de la chasse & les travaux de la guerre. Son antipathie pour tout ce que disent & font les femmes étoit si violente, qu'elle disoit souvent que la nature s'étoit méprise en la faisant femme; en affectant les vertus de notre sexe, elle renonçoit volontiers aux graces du sien. La paix conclue avec les Danois permettoit à la Suede de rassembler toutes ses forces contre les Impériaux dont la puissance menaçante alarmoit tous les princes de l'Europe. Torstenson le maître & l'ami de Turenne, contribuoit par l'éclat de ses victoires, comme le chancelier Salvius par la sagesse de ses négociations, à rendre *Christine* l'arbitre d'une paix générale, que desiroient également toutes les puissances belligérantes; cette fameuse paix de Westphalie fut enfin signée au mois d'octobre 1648. Innocent X fut seul mécontent. Ce pape n'avoit pas prévu qu'en voulant maintenir l'équilibre entre les puissances de l'Europe, il étoit impossible d'affoiblir la maison d'Autriche qu'il n'aimoit pas, sans agrandir les protestans qu'il aimoit encore moins. Il crut se venger en faisant afficher à Vienne une bulle, par laquelle il refusoit à *Christine* le titre de reine de

Ggg

Suede, pour la punir d'avoir tant contribué à cette paix, dont il tiroit si peu d'avantage. Un siecle plutôt, cette bulle eût ranimé la guerre, l'empereur la fit arracher & l'on n'en parla plus.

La France étoit alors agitée par les troubles de la fronde; Mazarin qui à force d'audace, de génie & de richesse, s'étoit rendu le maître du roi, dont il caressoit les foiblesses, de la reine qu'il flattoit par l'ombre d'une autorité qu'elle n'avoit plus, & de l'état que Condé mécontent refusoit de sauver une seconde fois, assembloit des armées que le parlement décrétoit de prise-de-corps, contre celles des princes qui, effacés par la splendeur d'un prêtre Italien, s'indignoient de ne jouer à la cour que des rôles subalternes. Mazarin donnoit des batailles, le parlement rendoit des arrêts, & le peuple faisoit des chansons. Cette guerre qui n'étoit que ridicule, pouvant devenir funeste, alarma *Christine* qui craignoit peut-être que la fin de l'orage ne vint troubler la sérénité de ses états, & lui enlever ce repos philosophique dont elle jouissoit avec tant de délicés, dans le sein des arts & des sciences qu'elle avoit appelés dans son palais. Elle alloit négocier avec le parlement, lorsque son exil à Pontoise fit renaître la paix, les bons mots & l'oubli de tout ce qui venoit de se passer.

Christine à la tête d'un peuple devenu redoutable par la rapidité de ses victoires, adorée du sénat qu'elle charmoit, autant par la sagesse de ses conseils, que par l'étendue de ses connoissances, jouissoit des hommages des jeunes souverains de l'Europe, qui briguoient à l'envi la main d'une princesse qui pouvoit disposer d'une couronne que sa fierté ne vouloit point partager. En vain l'assemblée des états renouvelloit ses sollicitations pour qu'elle daignât se choisir un mari. *J'aime mieux, dit-elle, vous donner un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement; ne me forcez point à me marier, il pourroit aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste.* En conséquence elle fit confirmer par le sénat l'élection de Charles-Gustave, son cousin, qui reçut à genoux la couronne de ses mains, & qui jamais n'osa la porter devant elle. Cependant la reine dont le goût pour les sciences étoit devenu la passion dominante, commençoit à lui sacrifier les intérêts d'une nation qu'elle avoit rendue florissante; le peuple murmuroit en voyant les finances de l'état épuisées à acheter des bibliothèques, des manuscrits, des statues, &c. L'ambassadeur d'Angleterre se plaignoit de ne voir à ses audiences que des grammairiens. Dès-lors *Christine*, qu'on ne contrarioit point impunément, forma le projet de renoncer à la royauté. La crainte politique d'affoiblir l'éclat d'un regne dont elle ne pouvoit plus augmenter la gloire; la nécessité de donner à son royaume épuisé par la prodigalité de ses bienfaits, un maître qui, sans devenir le sien, en rétablit le désordre; le plaisir orgueilleux d'étonner les souverains de l'Europe, par une démarche dont la singularité flattoit son amour-propre; le desir, tous les jours plus violent, de s'arracher au gouvernement des affaires dont l'uniformité ennuyoit, pour jouir dans le sein des beaux arts, de la liberté qu'elle préféroit à tout. Tels étoient les motifs du parti dangereux qu'elle alloit prendre.

Cependant l'intérêt de la nation, les fréquentes remontrances des états, le conseil du sage d'Oxenstiern, qui dans la démarche de la reine, ne vit que le repentir qu'elle en auroit un jour; tout s'opposoit à l'accomplissement de ses desirs; *Christine* flattée, tourmentée, complimentée, ennuyée, fit craindre pour sa tête & même pour sa vie. Les obstacles qu'elle éprouvoit à descendre du trône, la plongèrent dans cette mélancolie de l'âme qui dévore

l'ambitieux desespéré de ne pouvoir y monter. Cette femme, singulière jusques dans ses expressions, s'écrioit en montrant ses ministres: *Quand me délivrera-t-on de ces gens-là, ils sont pour moi le diable?*

Il vint enfin, ce jour si long-tems désiré: la ville d'Upsal fut choisie pour l'assemblée générale des états; *Christine* précédée par la foule d'un peuple gémissant de perdre une jeune souveraine qui pouvoit rendre florissante la nation que son pere avoit rendue formidable; environnée du cortège nombreux des ambassadeurs, des ministres étrangers, qui, accoutumés à présider au couronnement des princes, alloient pour la première fois, être les témoins d'une cérémonie bien différente; *Christine* parée de tous les ornemens de la royauté, se rendit à sept heures du matin dans la grande salle du château, pendant que les cris du peuple s'élevoient autour des murailles du palais; les orateurs des trois ordres renouvelèrent toute l'ardeur de leurs anciennes remontrances. Celui des payfans s'approcha de la reine, prit sa main & la tenant à genoux, la baisa plusieurs fois sans prononcer un seul mot; il se releva ensuite, & s'effuyant les yeux avec son mouchoir, il sortit brusquement du château. *Christine* sensible un moment au plaisir de se voir si tendrement regrettée, trouva qu'il étoit beau de triompher de cette sensibilité qui touchoit à la foiblesse: usant donc encore de l'autorité à laquelle elle alloit renoncer, elle déclara aux états assemblés, «que son dessein n'étoit pas de leur proposer un projet qu'ils pouvoient examiner, mais de leur donner un ordre qu'elle vouloit qu'ils respectassent. Elle ajouta, quand vous joindriez une couronne à celle que je dépose, je ne continuerois pas mon regne une minute au-delà du terme que j'ai fixé»; alors, ayant fait lire à haute voix par un sénateur l'acte par lequel elle renonçait au trône & déchargeoit ses peuples du serment de fidélité, elle le signa. Les grands du royaume s'avancèrent en silence pour recevoir les ornemens royaux dont *Christine* avoit voulu se parer, & le comte Pierre Brahe ayant refusé d'ôter la couronne de dessus la tête de la reine, elle l'enleva elle-même, sans que la moindre émotion parût sur son visage, que toute l'assemblée contemploit.

Christine soulagée, ce semble, du fardeau qu'elle venoit de déposer, descendit en deshabilité de satin blanc jusqu'à la première marche de son trône, & là déployant cette éloquence qu'elle avoit cultivée avec tant d'ardeur, elle fit aux états une harangue si touchante, qu'une partie des spectateurs fut attendrie jusqu'aux larmes; plusieurs, ajoute l'historien de sa vie, se jetterent sur son manteau royal & le déchirerent, voulant conserver quelque chose d'une reine si tendrement aimée; & voilà comme l'amour qu'inspirent les souverains, devient une passion forte qui, comme toutes les autres, se change en fanatisme.

Christine voulut que le jour de son abdication fût célébré par des fêtes, avec toute la magnificence que sa passion pour les arts avoit introduite dans le royaume; impatiente de jouir enfin de cette liberté à laquelle elle venoit de tout sacrifier, elle renvoya ses femmes, prit des habits d'homme & partit d'Upsal, après un grand festin entre onze heures & minuit, en disant aux quatre gentilshommes qui l'accompagnoient: mon rôle est joué, partons, je ne veux point voir régner un autre dans des lieux où j'étois souveraine.

Arrêtons-nous un moment à cette époque, la plus célèbre de la vie de notre héroïne; parmi ceux qui ont gouverné les hommes, on en compte plusieurs qui ont renoncé à la souveraine puissance. Sylla chez les Romains par orgueil, Charles-Quint chez les Espagnols par foiblesse, Victor-Amédée en Savoie, par caprice, ont donné à l'univers le spectacle d'un souverain qui veut cesser de l'être; mais

Christine est la seule qui s'y soit déterminée par un motif honorable aux yeux de la raison, s'il est vrai cependant qu'il soit permis à un souverain de sacrifier ses sujets qu'il rend heureux, au désir si naturel de l'être soi-même. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que tous ceux qui se sont décidés à cette démarche par des motifs si différens, se sont tous réunis dans le repentir qu'ils ont eu de l'avoir fait. La réponse de Sylla, qui au moment qu'il se dépouilloit de la dictature, fut outragé par un Plébéien; les soupirs de Charles-Quint devenu ridicule & vil dans le fond d'un cloître; les regrets du vieux Victor désespéré de n'avoir plus de couronne à présenter à sa maîtresse; les regards que *Christine* laissa quelquefois échapper vers le trône de Suède, tout semble avertir le philosophe de tenir en réserve, l'admiration qu'il est tenté de prodiguer à des actions qui, sublimes en apparence, ne sont souvent que des faillies de caractère que le repentir dément.

Libre enfin des préjugés de son âge, de son sexe & de son rang, *Christine* voyageoit dans les états voisins de ceux qu'elle venoit d'abandonner, recueillant sans émotion, sur son passage, les éloges & les censures qu'on faisoit de son abdication: *montrant sur cela*, dit M. d'Alembert, *une philosophie supérieure à celle même qui l'avoit portée à cette abdication.*

Christine décidée à fixer son séjour en Italie, le centre des arts & par conséquent celui du bonheur pour cette reine sçavante, songeoit à abjurer le protestantisme, dans l'espérance de trouver auprès du pape le secours qu'elle prévint que la Suède lui refuseroit un jour. Les Jésuites qui s'étoient emparé de la conversion de cette princesse, triomphoient, comme si son suffrage eût ajouté beaucoup aux démonstrations de la vérité de notre religion; les protestans Suédois étoient consternés, comme si assistant à la messe à deux cens lieues de son pays, la reine alloit renverser le royaume: & *Christine* en abjurant à Bruxelles, fourioit de la joie des uns & de la douleur des autres.

Le cardinal Mazarin la fit complimenter, & sans doute pour ne point effaroucher la dévotion naissante de la princesse, fit partir pour Bruxelles des troupes de comédiens François & Italiens. Les festins, les bals, les parties de chasse, les tournois, rien ne fut épargné. Elle ne craignoit point de se livrer à toute la dissipation des fêtes les plus tumultueuses, croyant peut-être qu'une conduite plus sévère eût été un reste du protestantisme auquel elle venoit si solennellement de renoncer. Elle prolongea son séjour à Bruxelles, dans l'espérance d'entretenir le grand Condé, le seul homme de l'Europe qui, par l'éclat de sa réputation fût digne alors d'exciter sa jalousie. Condé de son côté, desiroit de contempler cette femme étonnante: *Il faut voir de près*, disoit-il, *cette princesse qui abandonne si facilement la couronne pour laquelle nous combattons nous autres, & après laquelle nous courons toute notre vie sans pouvoir l'atteindre.*

Cependant *Christine*, au sein des plaisirs qui l'entouroient, tournoit en soupirant, ses regards vers l'Italie où toutes les merveilles de l'antiquité l'attendoient. Innocent X, fameux autrefois par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius & alors odieux par son ingratitude envers les Barberins auxquels il devoit la tiare, étoit mort le 6 Janvier 1655. Le cardinal Chigi venoit de lui succéder, sous le nom d'*Alexandre VIII*. *Christine* dont il étoit l'admirateur & l'ami, tressailloit de joie en pensant qu'elle alloit trouver à Rome toutes les facilités de se livrer à l'étude des chefs-d'œuvre dont elle alloit être environnée. Elle partit enfin, passa par Inspruk où on lui persuada de renouveler dans la cathédrale de cette ville sa profession de foi catholique: elle y

Tomé II.

consentit volontiers. Toute la pompe & toute la gaieté des fêtes publiques brillèrent d'un nouvel éclat, & *Christine* fut persuadée, dit-on, que changer de religion étoit la chose du monde la plus divertissante.

Le jour même de cet acte religieux, on la pria d'assister à une comédie, elle répondit: *Il est bien juste qu'on me donne ce soir la comédie, après vous avoir donné moi-même une farce ce matin.*

Convenons cependant que M. Chevreau qui rapporte ce fait, auroit bien dû s'en défier. « Certainement, dit M. Lacombe, la reine ne fut pas si imprudente, que de tourner en ridicule une action qu'elle avoit tant d'intérêt de faire regarder comme sincère par les avantages qu'elle en espéroit ». La reine dont le voyage en Italie n'étoit qu'un long triomphe, avançoit vers la capitale où elle fit son entrée le 19 décembre, aux acclamations d'un peuple immense. Elle descendit au palais & baïsa les mains du pape qui naturellement, disoit-on, auroit dû baiser les siennes. Entourée de sçavans célèbres, d'artistes supérieurs qu'elle étonnoit par l'étendue de ses connoissances, *Christine* employoit tous ses momens à visiter les monumens publics, les églises, les académies, les cabinets des curieux, les collections de tableaux, &c. dans ce premier enchantement d'une jouissance qu'elle avoit si ardemment désirée, *Christine* heureuse & libre au sein des beaux arts, ne regrettoit par l'éclat du rang qu'elle avoit sacrifié. Le moment de l'ivresse étoit arrivé, celui du repentir ne l'étoit pas encore. Parmi les personnes sensibles au mérite de la jeune reine, le cardinal Colona eut, dit-on, l'audace de l'aimer, l'imprudence de le lui déclarer, & le ridicule d'en être plaisanté. *Christine* sourit à la passion de son éminence, & lui déclara qu'elle n'étoit point venue à Rome pour être scandalisée.

Une fois femme en sa vie, elle eut la foiblesse d'être trop sensible à quelques propos que tinrent des Espagnols jaloux de l'attachement qu'elle paroïssoit témoigner aux Italiens. Elle demanda justice, l'obtint, & se repentit de l'avoir obtenue. Le dépit secret d'avoir préféré la satisfaction de se venger à la gloire d'un pardon généreux qui pouvoit l'honorer à ses yeux, la fit rougir, & dès-lors elle prit la résolution d'abandonner un pays témoin de sa foiblesse pour se rendre en France, où la singularité de toutes ses démarches devoit lui mériter de nouveaux éloges & de nouvelles censures. Elle reçut dans ce royaume tous les honneurs qu'on rendit autrefois à Charles-Quint. La cour s'empressa de voir par curiosité une femme dont le caractère avoit du moins l'attrait piquant de la nouveauté; mais la plupart des courtisans ne remarquerent en elle que la singularité de ses habillemens, à-peu-près comme le marquis de Polainville, qui à Londres donnoit pour le résultat de ses observations, que les Anglois avoient l'air un peu étranger. *Christine* de son côté, ennuyée du cérémonial de la cour, demandoit pourquoi les dames montroient tant d'ardeur à la baiser: *est-ce*, disoit-elle, *parce que je ressemble à un homme?*

L'époque la plus remarquable de son séjour en France, & que nous aurions supprimée si nous n'étions que les panégyristes de cette princesse, est la mort du marquis de Monaldeschi, son grand écuyer. Ce seigneur qu'on soupçonne avoir été l'amant favorisé de *Christine*, eut l'imprudence ou le malheur d'humilier sa fierté en écrivant à une femme qu'il lui préféroit, des lettres où la reine étoit indignement outragée. *Christine* surprit ces lettres fatales, & parut sans soupçon jusqu'au moment fixé pour en tirer vengeance. Elle manda Monaldeschi dans la galerie des cerfs à Fontainebleau, où elle logeoit; il vint, & la porte se ferma avec

Ggg ij

précipitation. Un religieux & trois hommes l'épée à la main occupoient le fond de la galerie. La reine assise étoit seule au milieu. Après avoir fixé le marquis en silence, elle tire de sa poche les originaux écrits de la main même de Monaldeschi, & lui demande d'un ton froid, *connoissez-vous ces papiers ?* Monaldeschi pâlisant, tombe à genoux, embrasse la robe de la reine, & fond en larmes. *Christine* se leve, se tourne vers le religieux, & lui dit d'un ton tranquille : *Mon pere, je vous laisse cet homme, préparez-le à la mort, & ayez soin de son ame.* Elle sortit, & quelques momens après, les trois personnes commises pour l'exécution, le firent périr en lui enfonçant leurs épées dans la gorge. Cette scene sanglante dans une cour où les plaisirs de la galanterie contribuoient à la douceur des mœurs, rendit *Christine* odieuse. Il se trouva cependant des jurisconsultes qui ne craignirent pas de se déshonorer en entassant des citations pour prouver qu'une Suédoise en pays étranger avoit le droit de se venger par un assassinat. Aujourd'hui nous croyons que ces jurisconsultes méritoient d'être renfermés avec les fers. *Christine* à qui la France qu'elle venoit de révolter par un meurtre, ne pouvoit qu'être désagréable, résolut de se choisir une retraite en Angleterre. Cette île n'étoit pas alors le séjour de la philosophie; Cromwel y régnoit, & ce sombre tyran qui n'étoit monté sur le trône que par un ricide, ne pouvoit pas estimer une reine qui étoit descendue du sien par des motifs qu'un ambitieux doit mépriser. La fille de Gustave, forcée de retourner en Italie, où ses revenus n'étoient pas payés, devenue simple citoyenne de Rome, obligée de vivre des bienfaits du pape qu'elle n'estimoit plus, oubliée de la Suede où elle avoit régné avec tant d'éclat, négligée du prince qu'elle avoit elle-même couronné, la fille de Gustave se voyoit réduite à l'humiliation de la demande, & souvent à la honte du refus. Alors s'accomplit la célèbre prédiction du chancelier d'Oxinstiern : alors, dit l'historien Nani, *Christine* s'aperçut qu'une reine sans états étoit une divinité sans temple, dont le culte est promptement abandonné. N'ayant plus que la ressource d'engager ses meubles & d'emprunter sur ses billets, elle envoya son secrétaire d'Avifon au roi de Suede, qui ; avant de lui délivrer les revenus de la reine, exigea qu'il abjurât le catholicisme qu'il avoit embrassé à l'exemple de sa souveraine. *Revenez*, lui écrivit *Christine*, *mais revenez sans avoir rien fait de bas. Quand il ne me resteroit qu'un morceau de pain à manger, je le partagerai avec vous ; mais si la crainte vous ébranle au point de vous faire manquer à votre devoir, soyez persuadé que je vous punirai de cette lâcheté, & que toute la puissance du roi de Suede ne m'empêchera point de vous donner la mort, même entre ses bras, si vous vous y réfugiez.*

Une circonstance intéressante vint changer toutes les affaires. Charles-Gustave mourut, laissant son fils au berceau, un royaume illustré & ruiné par des victoires. *Christine* guidée sans doute par un desir secret de remonter au trône, revint en Suede, mais elle revint catholique ; & le souvenir des maux que le despotisme de la cour de Rome avoit causés dans le Nord, l'emporta sur celui des bienfaits dont la reine avoit comblé son peuple. On lui défendit l'exercice de sa religion ; elle s'en plaignit avec aigreur. Ce procédé lui fit sentir combien il est dur de ne pouvoir pas porter chez l'étranger son culte & ses opinions. Elle voulut obtenir pour tous les protestans d'Allemagne cette liberté dont elle étoit si jalouse pour elle-même ; mais elle échoua dans cette négociation. Elle se vengea des électeurs en convertissant par ses discours & sur-tout par ses présens plusieurs luthériens à la foi catholique ; elle

retourna à Rome, où ce genre de gloire apostolique étoit mieux accueilli qu'ailleurs. Elle s'y reposa au sein des arts & des sciences : heureuse si le desir d'influer sur les affaires de l'Europe n'eût pas troublé le calme de sa vie ! elle voulut rendre des services importans à la république de Venise, qui ne daigna pas s'en appercevoir ; elle voulut de même être utile au pape auprès du roi de France, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, venoit de lui enlever Avignon comme on ôte une poupée à un enfant mutin qu'on veut châtier. La république de Hambourg refusoit à son banquier le titre de résident dont elle l'avoit décoré. Le desir de se rapprocher de sa patrie lui fit choisir pour son séjour cette ville même où elle venoit d'essuyer un outrage. L'amour des lettres l'y suivit ; mais moins elle étoit éloignée du trône dont elle étoit descendue, plus l'envie d'y remonter s'accroissoit dans son cœur. Un jour la médaille frappée au sujet de son abdication tomba sous ses mains, elle la rejetta avec dépit. Pour se consoler, elle joua les rôles de reine dans des tragédies & dans des opera ; mais ces amusemens décevoient son ambition sans la satisfaire. Elle reparut encore en Suede ; mais son attachement à la religion catholique lui fit essuyer de nouveaux affronts ; elle répondit comme Turenne : *Je suis catholique, mais mon épée est calviniste.* Il fallut retourner à Hambourg. Alexandre VII venoit de mourir, Clement IX lui avoit succédé. *Christine* voulut donner des fêtes au sujet de cette exaltation : il y eut une émeute, la reine fit battre les plus mutins, & leur donna ensuite de l'argent pour se faire guérir des blessures qu'ils avoient reçues. Le pape lui rendit ces fêtes lorsqu'elle reparut à Rome en 1669. Jean Casimir, roi de Pologne, venoit d'abdiquer comme elle, & ne pouvant recouvrer son sceptre, elle voulut en acquérir un autre. Malgré les intrigues de la reine & le crédit du pape, un vieux respect pour le sang des Jagellon plaça sur le trône Michel Koribut Wiefnowski le 19 Juin 1669. Elle voulut au moins au congrès de Nimegue, se faire céder les provinces conquises pendant son règne, comme le fruit de son courage : on daigna à peine entendre ses demandes. Après la mort de Clement X, cette princesse qui ne pouvoit obtenir une couronne pour elle-même, voulut donner une tiare au cardinal Conti : son sort étoit de tenter toujours, & de ne réussir jamais. Le cardinal Odeschachi fut proclamé, & *Christine* ne donna point de fêtes pour cette exaltation.

Plus heureuse dans le choix de ses plaisirs que dans celui de ses affaires, elle caressoit la jeune Dacier, consoloit Molinos dans sa captivité, accueillit le comte de Wasanan, fils naturel d'Uladislas VII, abandonné par la France & par la Pologne, encourageoit les talens du poëte Vincenso Filicaia, entretenoit une correspondance avec Bayle, & tâchoit d'adoucir la persécution que les huguenots essuyoiient en France. Bayle & Vossius entreprirent l'histoire de sa vie, qu'ils abandonnerent tous deux aussi-tôt que cette reine eut les yeux fermés, ce qui prouve que leur plume étoit plutôt conduite par la reconnaissance que par l'amour de la vérité. La reine retourna en Italie, fut témoin à Rome des querelles de l'ambassadeur de France & du pape, s'en attira une à elle-même, & unit ses intérêts à ceux du marquis de Lavardin, insulté comme elle. Elle ne parloit du pape qu'avec un souverain mépris. *Je suis ici, disoit-elle, comme autrefois César entre les mains des pirates. Je les menace, & ils me craignent : s'il est pape, ajoutoit-elle, je le ferai souvenir que je suis reine.* Ne pouvant plus influer sur les événemens qui changeoient la face de l'Europe, elle tâcha au moins de les prédire. Rarement l'issue démentoit ses prophéties, parce qu'elle avoit plus pensé en sa vie qu'elle

n'avoit agi : de nouveaux projets l'occupoient lorsqu'une fièvre maligne l'enleva le 19 avril 1689, dans la soixante-troisième année de son âge. Elle mourut en reine & en philosophe. Tant qu'elle fut sur le trône, elle s'en montra digne : le peuple qui ne murmuroit pas du tems que d'autres princes perdoient dans les plaisirs, lui faisoit un crime de celui qu'elle consacroit à l'étude. Son abdication eût été regardée comme le dernier effort d'un courage vraiment philosophique, si elle n'avoit pas eu la foiblesse de s'en repentir. L'ambition fut son supplice, & versa une amertume cruelle sur ses plaisirs ; les soupçons, l'inquiétude, les bizarreries de caractère, les traits de hauteur qu'on lui reproche, furent des effets de ce dépit qu'elle s'efforçoit en vain de concentrer dans son cœur. En Suede, on la croyoit catholique, à Rome, protestante ; Bayle soutint qu'elle n'étoit ni l'une ni l'autre, & peut-être lui seul fut la juger. (*Cet article est de M. DE BILLEMONT.*)

CHRISTOPHE I, (*Hist. de Danemarck.*) roi de Danemarck, étoit fils de Valdemar II, surnommé le victorieux. Né avec une ambition démesurée, il n'avoit pas vu sans dépit deux de ses freres, Eric & Abel, se succéder au trône, & la nation promettre à ce dernier d'y placer sa postérité après lui. Abel étant mort d'une manière tragique & trop digne de sa tyrannie en 1252, *Christophe* à force de cabales & d'intrigues, écarta son neveu, & fit oublier à la noblesse le serment solennel qui l'obligeoit à mettre la couronne sur la tête d'Abel (*V. ce mot, Suppl.*). Il se déclara tuteur du jeune prince & de ses freres, & sous ce titre dangereux, s'empara même des appanages qu'on ne pouvoit leur refuser. Son usurpation rencontra quelques obstacles. Le brave Meldorp refusa de lui livrer les villes où il commandoit au nom des princes dépossédés. *Christophe* rassembla une armée, marcha contre lui, & l'investit dans Skielfor. Meldorp sortit à la tête de sa garnison, pénétra dans les retranchemens des royalistes, y porta la terreur & la mort. L'armée s'enfuit, le roi fut entraîné dans sa déroute ; il alla chercher un asyle dans Copenhague, mais l'évêque de Roschild lui en ferma la porte. *Christophe* furieux, fait de nouvelles levées, & marche dans la Zélande que son ennemi ravageoit. Meldorp s'enfuit à son aspect : les villes qu'il avoit défendues portèrent la peine de sa révolte, elles furent démantelées ; & leurs garnisons massacrées sans pitié, furent ensevelies sous les ruines des remparts.

Un châtement si terrible n'effraya point les partisans du jeune Valdemar, prétendant au trône, à qui *Christophe* n'avoit pas même accordé le duché de Slewich, qu'un ancien usage conservoit au premier prince du sang. Celui-ci trouva dans le Danemarck des amis attachés à sa fortune, & hors des frontieres des alliés intéressés à fomenter les divisions intestines de ce royaume. Meldorp arma les Lubekois en sa faveur. Ceux-ci monterent sur une flotte nombreuse, descendirent sur les côtes, mirent tout à feu & à sang, leverent de fortes contributions, remporterent un butin immense, & le seul fruit que Valdemar retira de cette expédition, fut de ravager des états qu'il ne put conquérir. Bientôt l'incendie augmente, la ligue se grossit de jour en jour, & devient générale dans le Nord. Les rois de Suede & de Norwege, les comtes de Holstein, les margraves de Brandebourg, font dans le Danemarck des irruptions combinées : les uns dévastent les côtes, d'autres pénètrent jusqu'au centre du royaume, le reste bloque les ports. Mais aucun de ces princes ne montra plus d'acharnement que le roi de Norwege : par-tout où il passoit, il laissoit des traces de sa fureur ; il gagna une bataille, rasa des villes, brûla les moissons & parut se faire un jeu de toutes ces horreurs. Valdemar devoit sentir que des alliés si puissans combat-

toient moins pour lui que pour eux-mêmes, & que si, avec leur secours, il étoit parvenu à chasser *Christophe* de son patrimoine, il auroit eu à combattre ensuite six usurpateurs au lieu d'un.

Christophe cependant contemploit ces maux avec un flegme qui lui laissoit entrevoir les moyens de les réparer. Tranquille au milieu de ces orages, il faisoit désigner Eric son fils, âgé de trois ans, pour son successeur, tandis que le sceptre échappoit de ses mains. Sa constance laissa ses ennemis, il fut les diviser d'intérêt, & se fit offrir la médiation des princes de Vandalie & du duc de Poméranie : on négocia. *Christophe* convint de rendre les appanages de ses neveux lorsqu'ils seroient parvenus à leur majorité ; & ces princes renoncèrent à leurs prétentions au trône.

Le roi s'étoit promis après ce traité de jouir d'un calme profond ; mais il eut bientôt sur les bras un ennemi plus dangereux que tous ses concurrens : c'étoit Ethuanfen, archevêque de Lunden. Ce prélat ambitieux reconnut le pape pour son souverain, afin de n'en reconnoître aucun ; changea au gré de son caprice les loix ecclésiastiques du royaume, traita de sacrileges les ordonnances qui mettoient des bornes à l'ambition du clergé, échauffa les murmures du peuple trop chargé d'impôts, & le rassembla sous l'étendard de la révolte. *Christophe* qui avoit résisté à six princes ligués contre lui, fut contraint de céder à un évêque, & renonça aux subsides que le désordre des finances avoit rendus nécessaires. Le prélat, devenu puissant par la foiblesse du monarque, assembla un concile dans le Juthland. Ce fut là que l'on fit cette constitution bizarre, par laquelle il est réglé « que le royaume tombera en interdit » toutes les fois qu'un évêque aura été offensé par un particulier, & que le roi sera soupçonné complice de cette insulte, ou qu'il ne l'aura pas vengé » à la première plainte de l'évêque outragé ». Ainsi le culte divin cessoit, Dieu n'avoit plus d'adorateurs publics, les secours de la religion étoient refusés aux mourans ; & il ne tenoit pas aux évêques que ces malheureux, pendant l'interdit, ne tombassent en enfer, pour venger un évêque offensé. Telle étoit la décision d'un ramas de factieux qu'on appella concile. Le pape Alexandre n'eut pas honte de revêtir cet acte ridicule du sceau de son autorité ; mais on ne peut trop louer le zèle des Dominicains qui le rejetterent avec mépris.

Christophe, dans une assemblée d'états, voulut punir l'audacieux auteur de cette constitution ; mais il ne put même obtenir qu'on le forçât à se justifier sur tant de crimes accumulés. Le roi fut contraint de dévorer son ressentiment & de remettre sa vengeance à des tems plus heureux. Dans une seconde assemblée, l'archevêque se montra, non avec l'air d'un coupable qui vient chercher sa grace, mais avec l'audace d'un rebelle qui vient déclarer la guerre à son maître : il dit à haute voix qu'il n'obéissoit qu'au pape, & le dit impunément. Ainsi lorsque le roi étoit outragé par un évêque, il n'osoit châtier le coupable. L'archevêque souleva tout son diocèse, les maisons royales furent livrées au pillage, & tous les seigneurs attachés au roi cherchèrent leur salut dans la fuite.

Le prélat donnoit un cours d'autant plus libre à ses fureurs, qu'il voyoit *Christophe* menacé par Haquin, roi de Norwege, qui exigeoit des sommes immenses comme une indemnité des ravages que les Danois avoient commis sur ses terres sous le regne d'Abel. Haquin parut en effet à la vue de Copenhague, avec trois cens voiles. *Christophe*, ou frappé de terreur, ou subjugué par l'équité des demandes de son ennemi, fit porter sur ses vaisseaux les sommes qu'il avoit exigées. Haquin crut en avoir fait assez pour ses intérêts, en ayant assez fait pour sa gloire ; il rendit à

Christophe les trésors qu'il lui offroit, y ajouta des présens magnifiques, lui jura une amitié inviolable, & retourna en Norwege, laissant *Christophe* & les Danois dans cet étonnement délicieux que causent les belles actions.

Il sembloit que la retraite de Haquin dût renverser les projets ambitieux de l'archevêque; mais l'appui que lui prêtoient les comtes de Holstein, lui inspira tant de fierté, qu'il rejetta même la médiation du régent de Suede que *Christophe* avoit lâchement acceptée pour négocier avec son sujet. Il osa défendre aux évêques d'assister au couronnement du jeune Eric, qu'on préparoit: aucun d'eux en effet n'osa poser le diadème sur sa tête. *Christophe* se vit contraint de recourir à la trahison, ressource des princes foibles. Il corrompit un frere de l'archevêque qui se saisit de sa perionne, & l'enferma dans une forteresse: d'autres prélats subirent le même châtement; mais deux autres échappés aux poursuites du régent, du fond de leur retraite lancerent les foudres de l'église, animerent la cour de Rome contre *Christophe*, & souleverent quelques vassaux; enfin, ce prince dont tant de malheurs avoient par degrés abâtardi le courage, eut la foiblesse d'en appeler au pape, & de le prendre pour juge entre les évêques & lui.

Cependant Haquin, & Birger, régent de Suede, exposés comme *Christophe* aux usurpations des prélats & aux outrages de la cour de Rome, sentirent que sa cause étoit la cause commune des rois, déjà ils accouroient pour le venger; mais le bruit de sa mort les arrêta en 1259. Des auteurs contemporains & qui vivoient à la cour de *Christophe*, prétendent qu'un prêtre nommé *Arnefast* l'empoisonna dans une hostie. La mort de Henri, empereur, semble donner quelque vraisemblance à cet exécutable attentat. Il fut empoisonné de la même manière en 1313, par Bernardin, frere prêcheur. *Pontifice nequaquam dolente*, dit l'auteur de *la Chronique des Slaves*.

Les prélats traitoient *Christophe* d'usurpateur, ils objectoient que malgré l'incertitude des loix sur l'ordre de la succession, la nation avoit juré dans une assemblée des états, de remettre le sceptre dans les mains du fils aîné d'Abel. Mais dans une autre assemblée, Valdemar & ses freres avoient renoncé à tous leurs droits sur le trône, & depuis cette époque, *Christophe* ne les avoit plus troublés dans la possession de leurs appanages. Il montra beaucoup de fermeté contre les premiers coups de la fortune; mais on conçoit peu d'estime pour un roi qui brave ses égaux, & tremble devant des prêtres. Eric V son fils, lui succéda. (M. DE SACY.)

CHRISTOPHE II, (*Hist. de Danemarck*.) roi de Danemarck, fils d'Eric VII & frere d'Eric VIII.

C'étoit un prince inquiet, turbulent, ambitieux, plus féroce que brave, plus fourbe que politique, aspirant au trône, moins pour gouverner l'état que pour n'avoir point d'égaux, hafardant les promesses dans la nécessité comme les méchans prodiguent les vœux dans le péril, comptant la vie des hommes pour rien & la sienne pour peu de chose; il eût fait moins de maux sans doute à sa patrie, si, placé sur le trône par sa naissance & par le suffrage de la nation, il n'eût point rencontré de rivaux. Il étoit en bas-âge, ainsi qu'Eric VI, lorsqu'Eric V fut assassiné. *Christophe* au couronnement de son frere en 1286, laissa déjà appercevoir le germe de cette haine qui causa tant de malheurs dans la suite; elle éclatoit jusques dans les jeux de l'enfance, il se plaisoit à empoisonner tous les plaisirs de son frere, à lui disputer le pas dans les cérémonies, ou s'il le lui cédoit, cet hommage ironique étoit plus insultant que la révolte même; enfin quand Eric parvenu à sa majo-

rité eut prit les rênes du gouvernement, *Christophe* ne dissimula plus ses desseins. La haine qu'il portoit au roi avoit déjà développé ses talens pour les intrigues. Des courtisans intéressés à fomentier les divisions de la famille royale, monstres aimables dont la jeunesse des princes est toujours assiégée, avoient nourri par leurs perfides conseils l'ambition & le dépit du jeune *Christophe*. Son premier acte d'indépendance fut de fermer au roi la porte de Callunbourg, ville de son appanage. Eric s'en plaignit, & *Christophe* fit périr l'officier qui avoit exécuté ses ordres au mépris de ceux du roi; exemple terrible qui apprend aux courtisans qu'en se prêtant aux injustices de leurs maîtres, ils ont pour ennemis & celui qu'ils offensent & celui qu'ils servent. Eric paya les excuses politiques de son frere en lui donnant l'Esthonie pour six ans, & la Hallande méridionale à perpétuité. Ces bienfaits donnoient au roi un nouvel empire sur son frere, & cet empire augmentoit la haine de *Christophe*. Celui-ci flatta les mécontents, donna à ceux qui ne l'étoient pas des prétextes pour le devenir, & fit à son frere autant d'ennemis de tous les sujets qu'il lui avoit si généreusement cédés. Eric révoqua à regret ses donations. *Christophe* saisit cette occasion de satisfaire son inimitié. Il s'enfuit en Suede en 1308: les deux freres remplirent le nord de manifestes semés de plaintes ameres; mais celles d'Eric étoient fondées sur des faits que la nation n'ignoroit pas, & celles du prince fugitif n'étoient que des reproches vagues qui ne décéloient que sa fureur. Les trois ducs de Suede, Eric, Valdemar & Birger, étoient trop occupés à se nuire les uns aux autres pour épouser des querelles étrangères; ils se firent médiateurs entre les deux freres, Eric oublia les torts de *Christophe*, & lui rendit la Hallande méridionale. *Christophe* disparut une seconde fois; se retira en Poméranie, & forma contre son frere une ligue de plusieurs princes. La guerre s'alluma avant même d'être déclarée. *Christophe* secondé par ses puissans alliés, entra dans le Danemarck & ravagea plus ou moins les provinces, à proportion du zele plus ou moins actif qu'elles avoient témoigné pour son frere. Ce rebelle imprudent oubloit qu'il pouvoit régner un jour. En traitant ainsi les Danois, il justifioit leurs révoltes futures, puisqu'il leur apprenoit que la fidélité qu'ils conservoient à leur souverain étoit un crime à ses yeux. Les Scaniens essayèrent plus de maux que le reste de la nation, parce qu'ils avoient montré plus d'attachement pour Eric. *Christophe* laissa aussi en Fionie des monumens de sa fureur & du patriotisme de cette province. Les richesses renfermées dans la ville de Swendbourg devinrent la proie du soldat. Ainsi *Christophe*, par un délire inconcevable, livroit aux étrangers les richesses d'un pays sur lequel il prétendoit régner. Il régna en effet, & la mort de son frere mit le comble à ses vœux le 13 novembre 1319.

Il ne fut pas reconnu sans obstacle; & pour ne point parler de la cabale du duc de Slewigh, prétendant au trône, & de quelques autres chefs, le parti le plus considérable qu'il y eût contre lui en Danemarck, étoit celui qu'il avoit formé lui-même par toutes les hostilités qu'il avoit commises. Les Danois sentoient bien que c'étoit choisir pour maître leur plus grand ennemi; mais ils prévoyoit aussi qu'en ne le couronnant pas, ils alloient perpétuer une guerre qui avoit déjà ébranlé l'état jusques dans ses fondemens. Ils reçurent donc *Christophe* comme le fléau le moins funeste que le ciel pût leur envoyer; mais en le recevant, ils tâcherent de lui lier les mains, & lui imposèrent les loix les plus dures. Par ce traité, les ecclésiastiques rentroient dans leurs privilèges, & en obtenoient de nouveaux: on assuroit à la noblesse une liberté qui ressembloit beaucoup à

l'indépendance ; on augmentoit la puissance des grands par de nouveaux domaines ; enfin, dans cette négociation on n'oublia que le peuple qu'on laissa dans l'oppression où il gémissoit. *Christophe*, qui n'étoit point avare de sermens, jura d'observer tous les articles de ce traité. Mais la nation qui ne s'oubloit pas elle-même, présenta aussi ses remontrances par la voix des communes. Le nouveau roi promit d'alléger le fardeau des impôts, de favoriser la circulation du commerce, de veiller à l'administration de la justice, d'encourager l'agriculture ; il promit enfin tout ce qu'un bon roi exécute sans rien promettre.

A ces conditions *Christophe* fut proclamé à la diette de Vibourg, ainsi que son fils Eric, le 25 janvier 1320 ; mais ils ne furent couronnés qu'au retour de l'archevêque de Lunden qui étoit allé se plaindre au pape de ce qu'Eric lui avoit ôté l'île de Bornholm. *Christophe* la lui restitua, pour mettre la cour de Rome & le clergé dans ses intérêts. La cérémonie se fit sans trouble, mais non pas sans une inquiétude secrète de la part des assistans.

Christophe qui sentoît que son affermissement sur le trône, dépendoit plus des grands & des princes voisins que du peuple, se fortifia par deux puissantes alliances, l'une avec Louis, margrave de Brandebourg, fils de l'empereur Louis de Bavière ; l'autre avec Gerard, comte de Holstein. Il donna Rugen, Barth, Grimm & Lozits à Witislas, duc de Poméranie ; & Rostoch à Henri, prince de Meklenbourg, à qui Eric Menved l'avoit engagé ; car les rois de Danemarck, lorsque leurs finances ne suffisoient pas aux besoins de l'état ou à leurs plaisirs, engageoient pour quelques années une portion de leur domaine à des hommes puissans qui leur prêtoient des sommes considérables, & jouissoient des revenus des seigneuries aliénées jusqu'au terme fixé par la convention. Mais lorsque le prince étoit foible & le sujet puissant, la restitution éprouvoit de grandes difficultés. L'église toujours zélée pour le bien de l'état, montroit un empressement généreux à prêter de l'argent aux rois sur de pareils gages, & c'est par cette voie sur-tout qu'elle s'étoit tellement enrichie dans le Danemarck, qu'elle a possédé très-long-tems la plus belle & la plus grande partie de ce royaume.

Tant de bienfaits répandus sans choix & avec profusion, tant de revenus dont *Christophe* s'étoit privé, le forcerent à violer sa promesse solennelle & à établir des impôts. Tant que le peuple seul en fut chargé, il gémit en silence : le roi les étendit sur la noblesse, & elle en murmura ; enfin il voulut y soumettre l'église, & la révolte fut décidée. L'archevêque de Lunden menaça *Christophe* de le déposer. Celui-ci entra à main armée dans les biens qu'il avoit engagés ; c'étoit réparer une imprudence par une autre. Bientôt tout le royaume fut en armes, la Zélande en peu de tems devint un désert, la Scanie un théâtre d'horreurs, le reste du royaume un champ de bataille, & les Danois s'égorgeoient les uns les autres, pour punir leur roi de leur avoir manqué de parole.

Sur ces entrefaites, Eric, duc de Slewigh, paya tribut à la nature ; il laissoit son duché à Valdemar son fils, enfant trop foible pour se défendre lui-même, & qui dans des circonstances si critiques ne pouvoit pas choisir un défenseur qui ne fût son ennemi. *Christophe* se déclara son tuteur. Gérard de Rendsbourg prit le même titre. Tous deux soutinrent à main armée les prétentions qu'ils avoient à la tutelle, & ravagèrent le patrimoine de Valdemar, sous prétexte de le lui conserver. On sent assez que, si leur dessein eût été d'administrer avec sagesse les biens de leur pupille, pour les lui rendre au terme de sa majorité, le titre de tuteur n'auroit pas allumé entr'eux une jalousie aussi vive. *Christophe* investit Gottorp ; Gérard

parut, & lui présenta la bataille. Le roi fut vaincu & voulut chercher un asyle au centre de ses états ; mais il n'y rencontra que des amis chancellans, la noblesse armée contre lui, le clergé accumulant outrages sur outrages, & le peuple, instrument de ses propres malheurs, servant avec fureur les intérêts des grands. On le déclara déchu de tout droit au gouvernement : à cette révolution succéda une anarchie plus funeste cent fois que le despotisme même ; & le peuple se donna mille tyrans, en déposant un roi.

La haine des rebelles s'étendit jusques sur le jeune & innocent Eric qui, en combattant pour son pere, ne faisoit que remplir ses devoirs de sujet & de fils. Trahi par ses soldats, il fut jetté dans un cachot. *Christophe* en le perdant, perdit tout espoir ; il avoit cru que les graces de ce prince, ses vertus, son courage calmeroient la révolte, & qu'il seroit médiateur entre son peuple & lui. Il s'enfuit, va mendier des secours chez ses alliés, revient, & apprend que son ennemi Gérard de Rendsbourg vient d'être proclamé généralissime & régent du royaume. Bientôt il est enfermé dans Vordembourg par Gérard lui-même, obtient la liberté de se retirer en Allemagne, descend dans l'île de Falster, y est assiégé encore, promet de se confiner à Rostoch, & n'observe pas mieux cette seconde capitulation que la première. Les états se crurent autorisés alors à mettre le sceptre dans les mains du jeune Valdemar ; il fut proclamé, & les grands qui dans cette assemblée dictoient tous les suffrages, ne les réunirent en sa faveur que parce que sa foiblesse, favorable à leur ambition, leur laissoit l'espoir de régner sous son nom. Tous les seigneurs dépossédés rentrèrent aussi-tôt dans leurs domaines ; mais cette révolution même fit naître entr'eux des différends dont *Christophe* fut profiter. Il fit semer en Danemarck des lettres pathétiques, où il peignoit son repentir avec des traits si touchans, qu'ils faisoient naître les mêmes remords dans les cœurs les plus endurcis. Le peuple ouvroit les yeux & commençoit à s'apercevoir que la protection simulée que les grands lui accordoient, étoit une oppression véritable. Il se fait tout-à coup une révolution dans les esprits : on croiroit même qu'il s'en est fait une dans le cœur de *Christophe*. Ce n'est plus ce prince terrible jusques dans son infortune, songeant à se venger lors même qu'il ne pouvoit se défendre ; il paroît à la tête d'une petite armée, portant l'épée dans une main, dans l'autre une amnistie générale pour ses ennemis. Cette clémence politique attire & le peuple toujours prompt à rentrer dans les bornes du devoir comme à en sortir, & le clergé jaloux de la puissance des administrateurs du royaume. Eric est arraché de sa prison ; mais bientôt ceux même qui l'avoient délivré s'assurent de sa personne. Les Danois sont battus par Gérard près de Gottorp. Cependant *Christophe* soumet la Scanie sans effusion de sang, & voit son parti se grossir de jour en jour. Le vertige qui suit le bonheur lui fait oublier des ménagemens nécessaires dans sa situation ; il fait arrêter un évêque, le pape, d'après la constitution de Vedel (*V. ci-dev. CHRISTOPHE I.*), lance un interdit sur le royaume ; mais le bruit des armes, le choc des cabales, le flux & reflux des révolutions qui se succédoient si rapidement, ne permettoient guere de s'apercevoir des foudres du Vatican.

Cependant *Christophe* engageoit de nouveaux domaines à ses alliés, pour payer leurs services & conserver leur amitié. Gerard se vit abandonné de tous ses partisans ; il ne lui restoit dans sa mauvaise fortune, que la ressource de persuader au peuple, que n'ayant combattu que pour le bien public, le malheur ayant rendu *Christophe* plus digne du trône, & la nation paroissant l'y voir remonter avec plaisir,

il se retiroit fatisfait lui-même d'avoir sacrifié son repos pendant tant d'années à celui du Danemarck. La paix se conclut à Rypen le 25 février 1330 : *Christophe* reçut de nouveau les sermens & les hommages de la nation. Comme *Valdemar* n'étoit qu'un fantôme de roi, on le déposa aussi facilement qu'on l'avoit proclamé : on lui laissa le duché de *Slevigh* ; & *Gérard* emporta toutes les richesses qu'il avoit amassées pendant son administration. Tel fut le terme de tant de révolutions : le bien public en fut le prétexte, les grands en recueillirent le fruit, & le peuple en fut la victime.

Christophe devoit demeurer enfin tranquille sur ce trône, dont la conquête lui avoit coûté tant de travaux : mais l'amour de la vengeance l'égara, il épousa la querelle de *Jean*, comte de *Holstein*, contre *Gerard* ; il marcha contre ce dernier, les deux armées se rencontrèrent, les Danois furent taillés en pièces, & *Christophe* perdit dans ce jour son fils *Eric*, une partie de son royaume, & la fleur de la noblesse. Les *Scaniens* se révolterent aussi-tôt, & offrirent leurs hommages à *Magnus*, roi de *Suede*. Celui-ci écrivit au pape pour le prier de lui confirmer la possession de la *Scanie* & de tout ce qu'il pourroit conquérir. *Benoit* fut assez modeste pour répondre qu'il ne pouvoit disposer des états de *Christophe* avant de l'avoir cité à son tribunal. Celui-ci, abandonné, trahi, méprisé par tous ses sujets, se vit traîné par eux de cachots en cachots, livré à *Jean* son frere, qui lui rendit la liberté. Il n'en jouit pas long-tems, la mort l'enleva le 15 juillet 1333 ; moins injuste, moins cruel, moins faux sur la fin de sa vie, il sembloit que son cœur se fût épuré à l'école du malheur ; mais les leçons qu'il avoit reçues de la fortune, avoient coûté plus cher à ses sujets qu'à lui-même. Sa mort fut suivie d'un interregne de sept ans. (*M. DE SACY.*)

CHRISTOPHE III, dit de *Baviere*, (*Histoire de Danemarck.*) duc de *Baviere*, comte Palatin du *Rhin*, puis roi de *Danemarck*, enfin roi de *Suede* & de *Norwege*. Il étoit fils de *Jean*, duc de *Baviere*, & de *Catherine*, sœur d'*Eric X*, roi de *Danemarck*. Ce dernier étoit un prince foible, imprudent, jouet de ses courtisans, de ses sujets, de ses ennemis ; il voulut posséder trois royaumes, & n'en put conserver un. Aux premiers revers qu'il essuya en *Suede*, en *Norwege*, en *Danemarck*, il s'enfuit de ses états avec autant de secret & de précipitation, qu'un criminel s'échappe d'un cachot : il se retira dans l'île de *Gotland*, où pendant dix ans il observa beaucoup & n'entreprit rien, pleura lâchement ses malheurs, & n'osa tenter le moindre effort pour les réparer. Les Danois lui manderent, en 1440, que sa foiblesse le rendoit indigne du trône, qu'il leur falloit un roi qui n'abandonnât point le timon de l'état au milieu des secousses dont il étoit agité, qu'ils avoient jetté les yeux sur *Christophe*, que lui seul paroïsoit digne, d'après l'union de *Calmar*, de régner sur trois vastes empires ; & que la *Norwege*, la *Suede* & le *Danemarck*, d'un consentement unanime, lui offroient la triple couronne. *Christophe* avoit les talens d'un général, ceux d'un négociateur, ceux d'un ministre, & par-dessus-tout, celui de cacher, sous une modération apparente, l'excessive ambition dont il étoit dévoré. Il se rendit aux instances des états, d'un air si bien composé, qu'il leur persuada qu'il faisoit à leur bonheur le sacrifice de sa tranquillité.

Il ne prit d'abord que le titre modeste de protecteur de la patrie ; & se garda bien de donner ses premiers soins à l'établissement de cette monarchie universelle qu'il s'étoit promise dans le Nord. Il commença par rétablir en *Danemarck* les loix presque oubliées, appaiser les querelles des seigneurs, diminuer les impôts, & rendre enfin à ses états, le

calme, dont les troubles passés leur faisoient encore mieux sentir le prix. Il eut soin de ne pas laisser ignorer aux Suédois la révolution heureuse qu'il venoit d'opérer en *Danemarck*. Ceux-ci, comme il l'avoit prévu, vinrent d'un mouvement libre lui offrir la couronne. *Christophe* ne rencontra en *Danemarck* qu'un seul concurrent ; c'étoit le maréchal *Canutson*, qui depuis fut roi, sous le nom de *Charles VIII* (*V. ci-dev. ce mot.*) : mais le prince qui avoit étudié le caractère de ce ministre, crut qu'il préféreroit la possession tranquille de quelques domaines assurés, à la perspective éloignée d'une couronne incertaine. Il acheta, par le don de quelques terres, le consentement du maréchal, & parut généreux en lui ôtant le gouvernement & le rang dont il jouissoit. *Christophe* craignoit plus la haine de *Canutson*, qu'il ne desiroit son amitié : il chercha donc à caresser ses passions favorites, flatta son orgueil, satisfit son avarice, & le roi devint le courtisan du ministre. Le caractère de *Christophe*, susceptible de mille formes différentes, se plioit sans peine à ce rôle humiliant : il s'en dédommageoit par le mépris souverain qu'il conservoit dans son cœur pour le maréchal. Ces soins minutieux, en apparence, mais très-importans à sa fortune, ne lui faisoient pas perdre de vue le dernier objet de son ambition, la couronne de *Norwege*. Les états de cette contrée conservoient pour *Eric X*, un attachement qu'il méritoit peu : ils avoient résolu de s'opposer à l'élection de *Christophe* ; mais celui-ci avoit au milieu d'eux des agens secrets, d'autant plus sûrs du succès de leurs menées, qu'ils paroïsoient être ses ennemis les plus décidés. A force d'intrigues, ils firent députer un évêque, partisan de *Christophe*, à l'assemblée des trois états : ceux de *Norwege* le chargerent de réclamer contre l'élection de *Christophe* ; il fit tout le contraire, & déclara qu'il apportoit le suffrage de la nation qu'il représentoit.

Mais tandis qu'on couronnoit *Christophe* en *Suede*, le *Jutland* se soulevoit en faveur de l'indolent *Eric*. *Henri Tagond*, sénateur Danois, partisan du prince détroné, rassembla vingt-cinq mille paysans, donna bataille aux royalistes, les mit en fuite, présenta le combat au roi lui-même qui étoit accouru, fut vaincu, tomba entre les mains des vainqueurs, & expira sur la roue, ainsi que ses principaux complices ; quelques rebelles implorèrent la clémence du roi qui leur donna la vie, le reste retranché sur une colline fut enveloppé & taillé en pièces. *Stockholm* reçut *Christophe* avec des acclamations de joie ; il y fit l'entrée la plus pompeuse. *Canutson* étoit à côté de lui : espece de distinction qui ressembloit un peu à la coutume des Romains, de traîner les esclaves attachés au char du triomphateur. *Christophe* ne démentit point le caractère héroïque qu'il avoit montré jusqu'à ce jour. *Eric* caché dans l'île de *Gotland*, se vengeoit par des moyens peu glorieux ; il envoyoit des pirates croiser entre le *Danemarck* & la *Suede*, & tâchoit du moins de ruiner des peuples qu'il n'osoit combattre. On excita *Christophe* à s'emparer de l'île de *Gotland* : « mon oncle, dit-il, est assez malheureux, laissons-le du moins en paix dans son asyle ». Enfin, pressé par les instances de ses sujets, il descend dans cette île ; & satisfait d'avoir fait trembler *Eric*, repasse la mer, son vaisseau se brise contre des écueils : à peine échappé du naufrage, il court à *Anflo* en *Norwege*, où il se fait couronner. C'est ainsi que le protecteur de la patrie devint successivement roi de *Danemarck*, de *Suede* & de *Norwege*.

Ce qu'il y a sans doute de plus beau & peut être de plus étonnant dans une révolution si générale, c'est qu'elle coûta peu de sang, & que *Christophe* referra son ambition dans les bornes que la nature avoit mises à ses états : il ne songea plus à conquérir.

Des soins pacifiques occuperent le reste de son regne. Il grossit ses trésors par la vente des fiefs que l'acheteur ne pouvoit posséder que jusqu'à ce qu'un gentilhomme plus riche en offrît un prix plus considérable. Il valoit mieux sans doute mettre sur l'ambition des nobles cet impôt déguisé, que d'appauvrir réellement l'état, en cherchant à l'enrichir de la subsistance du peuple.

Christophe établit dans les villes & dans les campagnes, une police jusqu'alors inconnue, fit payer les dixmes aux ecclésiastiques. D'après son règlement, un tiers de ce tribut appartenoit à l'évêque, un tiers au curé, un tiers à l'église paroissiale. Le roi favorisoit ainsi le clergé, parce qu'il le craignoit ; & le clergé ne troubla point l'état, parce qu'il craignoit *Christophe*. Cette inquiétude réciproque assura le bonheur des Danois. Ils payoient un dixieme à l'église, un dixieme au roi, & se trouvoient heureux, en achetant à ce prix leur tranquillité. Il confirma les privilèges accordés aux différentes villes du royaume, & combla des mêmes faveurs plusieurs villes Anstéatiques : leur puissance lui donnoit de l'ombrage, il eût voulu les opprimer ; mais il sentoit toutes les difficultés d'une pareille entreprise. Tous les princes voisins étoient intéressés à protéger des villes qui servoient de frein à l'ambition des rois de Danemarck. Ainsi *Christophe*, désespérant d'asservir ces petits peuples libres, aima mieux s'en faire des alliés, & il y réussit. Tant de bonté pour les étrangers avoit attiré dans le Danemarck une foule de ces hommes indifférens sur le choix de leur patrie, qui n'en connoissent d'autre que le pays où la fortune les appelle. Il leur avoit donné des fiefs, & les admettoit même aux charges publiques. Les Danois murmurerent, & *Christophe* congédia les étrangers. Il continuoit à réprimer les abus, à établir de sages loix pour le commerce & l'agriculture, lorsque la mort l'enleva en 1448.

On prétend qu'en mourant il exhorta les seigneurs de sa cour à lui choisir un successeur qui achevât ce qu'il n'avoit pu lui-même entreprendre, la ruine de la ville de Lubec. Il ajouta même que la guerre qu'il méditoit contre cette république étoit l'objet des soins économiques qu'il n'avoit point suspendus pendant tout son regne, & que les trésors qu'il laissoit devoient servir à envahir ceux des Lubékois.

Christophe avoit épousé Dorothee, fille du margrave Jean de Brandebourg. Pontanus assure intrépidement que ce roi du nord avoit cherché une femme au fond de l'Egypte, que le Soudan avoit consenti à lui donner sa fille ; il cite même la lettre du prince Musulman, qu'il nomme *Balthazar*. Mais c'étoit Amurat qui régnoit alors, & dans un siècle de barbarie, Amurat plus barbare que son siècle même, ignoroit peut-être qu'il existoit un *Christophe* à plus de mille lieues de ses états.

Tout le Nord regretta ce prince. Jusqu'alors on n'avoit vu que des rois belliqueux armés ou contre leurs voisins ou contre leurs sujets même. Celui-ci n'avoit fait la guerre qu'aux vices de son tems & aux abus anciens. Ceux qui connoissent les hommes, conviendront que tant de victoires remportées sur les préjugés nationaux n'étoient pas moins difficiles que celles que ses prédécesseurs avoient remportées sur les Vandales & les autres nations voisines. Si le nom de héros est le partage des princes qui détruisent le genre humain, quel nom réserve-t-on à celui qui l'éclaire & le rend heureux ? (*M. DE SACY.*)

CHROME, (*Musiq.*) On appelloit quelquefois *chrome* ce qu'on appelle ordinairement *dieze* : dans ce sens, on disoit *chrome simple*, *chrome double*, *chrome triple*, ce qui revient à *dieze enharmonique mineur*, *dieze chromatique*, & *dieze enharmonique majeur*.

Tome II.

Voyez **DIEZIS**, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences, &c.* (*F. D. C.*)

CHROTTA, (*Musiq. inst.*) espece d'instrument anciennement usité par les Anglois, qui le nommoient *crowde*. Du Cange veut que ce fût une espece de flûte ou une crotale. (*F. D. C.*)

* § **CHTONIES**, « fêtes que les Hermioniens célébroient en l'honneur de Cérés, à laquelle on immoloit plusieurs vaches. Ce sacrifice ne se passoit jamais sans un prodige, c'est que du même coup dont la premiere vache étoit renversée, toutes les autres toboient du même côté ». Quand les quatre genisses, dit Pausanias dans ses *Corinthiaques*, sont auprès du temple, on l'ouvre, on en fait entrer une, & l'on ferme aussi-tôt la porte ; en même tems quatre matrones qui sont en-dedans assomment la victime & l'égorgent ; elles rouvrent ensuite la porte pour laisser entrer la seconde victime, & de même pour la troisieme & pour la quatrieme, qui sont ainsi égorgées les unes après les autres par ces matrones. Si on les en croit, les trois dernieres victimes tombent toujours du même côté que la premiere, & cela se dit comme un prodige. Pausanias n'a garde de dire que *du même coup dont la premiere vache étoit renversée, toutes les autres toboient du même côté*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CHUNDA, s. m. (*Hist. nat. Botan.*) espece de *solanum*, morelle du Malabar, très-bien gravé avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II. *planc. XXXVII. p. 69.* Les Brames l'appellent *dolari*. C'est le *solanum spinosum Malabaricum* de Jean Commelin.

C'est une plante annuelle qui s'éleve sous la forme d'un buisson sphéroïde de trois pieds de diametre ; à racine ligneuse brune, de six lignes environ de diametre, longue de quatre à cinq pouces, ramifiée ; à tige cylindrique, moëlleuse au centre, ramifiée, à six pouces au-dessus de son origine, en plusieurs branches alternes ouvertes sous un angle de 45 degrés, rouge-obscur, veloutées, couvertes de poils épais étoilés, & hérissées d'épines coniques droites vertes, longues de trois lignes, une fois moins larges, semées à des distances de six lignes environ.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement au nombre de cinq à sept le long des branches, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, marquées de deux à trois ondes sur leurs bords, couvertes de poils épais, comme les tiges, verd-foncé dessus, plus claires dessous, relevées d'une côte épaisse ramifiée de trois paires de nervures rougeâtres semées de quelques épines coniques comme celles des tiges, & portées sur un pédicule cylindrique une à deux fois plus court qu'elles, hérissé de poils & d'épines comme les tiges.

Sur le côté de l'aisselle des feuilles supérieures sort une fleur une fois plus courte qu'elles, bleu-clair, ouverte en étoile d'un bon pouce de diametre, & portée sous un angle de 45 degrés, sur un péduncule de cette longueur, un peu renflé vers son extrémité & sans épines.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, régulière, posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd d'une seule piece, à tube court évasé persistant, à cinq divisions triangulaires, ouvertes inégalement, une à deux fois plus longues que larges, semées de quelques épines ; en une corolle bleu-clair, monopétale, presque une fois plus longue que le calice, à tube court évasé horizontalement, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq divisions égales triangulaires, une fois plus larges que longues. A la base de ce tube sont attachées cinq étamines une fois plus courtes que la corolle, à antheres longues presque sessiles jaunes, rapprochées

H h h

en un cône qui enveloppe entièrement l'ovaire. Celui-ci est sphéroïde, porté sur un disque jaune avec lequel il fait corps, & surmonté par un style médiocre cylindrique, couronné par un stigmaté hémisphérique, velouté & traversé par un sillon.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde d'un pouce de diamètre, lisse, d'abord verte dessous & blanche dessus, ensuite jaune-clair, à chair verte, succulente, ne s'ouvrant point, partagée en deux loges qui contiennent chacune une centaine de graines lenticulaires, d'une ligne de diamètre, blanches d'abord, ensuite jaunes, attachées verticalement par-dessous leur tranchant, & implantées dans la chair du placenta qui est attaché au centre du fruit dont il remplit la plus grande partie.

Culture. Le *chunda* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Toute la plante a une odeur sauvage & une saveur légèrement âcre, sur-tout dans ses fruits.

Usages. Sa racine pilée & bue dans le vin à la dose de deux onces, purge les humeurs pituiteuses; à moindre dose, elle se boit dans le vin pour arrêter le vomissement. Sa décoction & celle de toutes les autres parties se boit dans les fièvres causées par l'abondance du phlegme & des humeurs, pour aider la digestion, & on y joint le miel pour la toux & la pesanteur d'estomac. (M. ADANSON.)

* § CHUPMESSATHITES, . . . secte de Mahométans qui croient que J. C. est Dieu, le vrai Messie. . . Ce mot en langue Turque signifie protecteur des Chrétiens. . .

1°. Il faut écrire *Chupmessahites*, & non pas *Chupmessathites*.

2°. C'est le mot *Chupmessahi* qui signifie protecteur des Chrétiens. Voyez les Notes de Béspier sur Ricaut. Lettres sur l'Encyclopédie.

CHUS, (*Hist. sacr.*) premier fils de Cham, & pere de Nembrod, fut le fondateur des Ethiopiens ou des Abyssins, dont le pays est désigné dans l'Écriture par le nom de terre de *Chus*. Nous ne connoissons dans les livres saints qu'un seul homme du nom de *Chus*; mais on trouve plusieurs pays qui portent ce nom, soit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit, soit qu'il y ait eu quelqu'autre *Chus* qui ne nous soit pas connu. Les interpretes traduisent ordinairement *Chus* par l'Éthiopie; mais il y a plusieurs passages où cette traduction ne peut avoir lieu. *Chus* sur le Géhon ne peut être traduit par l'Éthiopie, parce qu'il faudroit que le Géhon signifiat le Nil, & que ce dernier fleuve est fort éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour que l'on puisse dire qu'il sortoit, comme eux, du paradis terrestre; ainsi *Chus* sur le Géhon n'est autre que l'ancien pays des Scythes sur l'Araxe. La terre de *Chus* dans l'Arabie pétrée, frontiere de l'Égypte, d'où Tharaca & Zara firent irruption dans la Judée, ne peut non plus être entendu par l'Éthiopie. Ainsi voilà deux pays de *Chus* marqués dans l'Écriture, que les interpretes confondent avec l'Éthiopie proprement dite, qui est au midi de l'Égypte. (+)

CHUSAI, (*Hist. sacr.*) l'un des plus fideles serviteurs de David, qui, ayant appris la révolte d'Absalon, alla trouver le roi, la tête couverte de poussiere, & les habits déchirés. David l'ayant engagé de seindre d'entrer dans le parti d'Absalon, pour pénétrer ses desseins, & s'opposer aux conseils d'Achitophel, *Chusai* alla à Jérusalem, gagna la confiance de ce prince rebelle, & détourna par sa prudence le conseil que lui donnoit Achitophel de poursuivre David, qu'il fit avertir de ce qui se tramoit contre lui. Ce service fut le salut de ce malheureux roi, qui passa promptement le Jourdain pour se mettre en sûreté. An du monde 2981. (+)

CHUSAN, *Rafathaim*, (*Hist. sacr.*) Ethiopien,

roi de Mésopotamie, fit la guerre aux Israélites, & les réduisit en servitude: Dieu le permettoit ainsi pour les punir de leur idolâtrie. Ils demurerent dans cet esclavage huit ans, à la fin desquels, Dieu touché de leur repentir, se servit d'Othoniel pour les remettre en liberté. An du monde 2593. (+)

CHUSI, (*Hist. sacr.*) officier de David, qui porta à ce prince la nouvelle de la mort d'Absalon. C'étoit encore le nom du pere de Sophonie le prophete. Saül est ainsi appelé à cause de sa méchanceté & de l'acharnement avec lequel il poursuivoit David. *Chusi*, qui signifie *Ethiopien*, peut désigner un homme méchant. (+)

CHUTE, (*Musiq.*) agrément du chant & des instrumens, qui ne differe de l'accent qu'en ce qu'il se fait d'une note à une autre plus haute ou plus basse: on marquoit ci-devant cet agrément par un petit crochet. Voyez la marque & l'effet de la chute, fig. 5, pl. VIII de Mus. Suppl.

D'Anglebert divise la chute,

1°. En chute sur une note, qui est celle ci-dessus.

2°. En chute sur deux notes. Voyez sa marque & son effet, fig. 6. planche VIII de Musiq. Suppl.

3°. En double chute à un tierce. Voyez la marque & l'effet, fig. 1, pl. IX de Musiq. Suppl.

4°. Enfin, en double chute sur une note seule. Voyez la marque & l'effet, fig. 2, même pl.

Les chutes, n°. 2 & 3, ne peuvent servir que sur le clavecin ou sur l'orgue, & dans quelques cas sur les instrumens à corde, car les notes dont la queue est en bas, & qu'on a exprès faites plus grosses, doivent être tenues tout le tems de leur valeur, pendant qu'on acheve la chute.

Mais Loulié, dans ses *Elémens de Musique*, décrit ainsi cet agrément: « La chute est une inflexion de la » voix, d'un son fort ordinaire à un petit son plus bas. »

Voyez pl. IX de Musiq. Suppl. la marque & l'effet de la chute, suivant Loulié, & remarquez que la dernière mesure que j'ai exprès marquée d'un *a*, paroît la seule où la liaison soit bien placée, & que peut-être il y a une faute d'impression aux autres, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que n'ayant pas pu avoir les traités originaux, j'ai copié ces exemples d'un ouvrage Allemand qui ajoute qu'à ne consulter que le mot, la chute de Loulié paroît plus conforme au nom que les autres. La marque de cet agrément n'est plus d'usage; on le note tout du long quand on le veut (F. D. C.)

CHUTÉENS, (*Hist. Sacr.*) peuples de Perse qu'Asarrhaddon envoya dans la Samarie en la place des dix tribus qu'il avoit transportées en Assyrie. On croit qu'ils étoient ainsi nommés, parce qu'ils furent tirés d'une province nommée *Chuta*, à cause du fleuve Chut. L'Écriture remarque que les *Chutéens* étant arrivés dans ce nouveau pays, continuerent à y adorer les Dieux qu'ils adoroient au-delà de l'Euphrate; Or il arriva qu'au commencement qu'ils habiterent là, ils ne révèrent point l'Éternel, & l'Éternel envoya contre eux des lions qui les dévoreroient. 2. Rois XVII. 25. Le roi d'Assyrie instruit de la cause de cette punition, manda un des prêtres du Dieu d'Israël pour leur enseigner le culte du Seigneur. C'étoit sans doute un des prêtres qui avoient servi les veaux d'or; car tous ceux de la race d'Aaron, depuis le schisme des dix tribus, s'étoient réunis au royaume de Juda, pour servir dans le temple de Jérusalem. La crainte rendit ces peuples dociles aux instructions qu'on leur donna; mais croyant pouvoir allier leurs anciennes superstitions avec la loi de Moïse, qu'on les forçoit d'embrasser, ils adopterent le culte du Dieu d'Israël, sans renoncer à celui de leurs idoles; & par un mélange monstrueux, ils partagerent leurs adorations entre le Dieu, créateur de l'univers, & de viles & impuissantes créatures. Ces peuples au tems d'Eldras,

pratiquoient encore ce culte mêlé ; ils avoient des temples consacrés aux fausses divinités ; mais ils n'en avoient pas encore élevé au Dieu d'Israël, puisque du tems de Zorobabel, lorsqu'on travailloit à rebâtir le temple de Jérusalem, ils témoignèrent beaucoup d'empressement pour être associés à l'ouvrage. Ce ne fut qu'au tems d'Alexandre le Grand, qu'ils bâtirent un temple au Seigneur sur la montagne de Garizim, où ils faisoient le service de Dieu comme à Jérusalem. Ils prétendoient l'opposer au temple de cette dernière ville, ce que les Juifs ne pouvoient souffrir ; & de là venoit principalement l'antipathie entre les Juifs & les Samaritains. (+)

CHWASTOW, (Géogr.) ville peu considérable de la petite Pologne, dans le Palatinat de Kiow. (D. G.)

§ CHYLIFERE, adj. (Anatomie.) Voyez à l'art. VAISSEAUX chylifères, les découvertes importantes faites depuis quelques années sur ces vaisseaux.

CHYNDONAX, (Hist. anc.) c'est le nom d'un de ces pontifes appelés chez les Gaulois Grand Druides, ou chef des Druides. Son tombeau fut découvert auprès de Dijon, en 1598. On y trouva une pierre ronde & creuse qui contenoit un vase de verre orné de plusieurs peintures. Autour de cette pierre, on lisoit en grec l'inscription suivante :

Μίθρης ἐν ὄργαδι, χῶμα τὸ σῶμα κάλυπται Χυndonάκος, ἱερέων ἀρχηγῆς : δυσσεβῆς ἀπίχθη, λυσίσι νόων ὀρώσει.

« Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, chef des prêtres. Impie, éloigne-toi, les (Dieux) libérateurs veillent auprès de ma cendre ».

Le bocage de Mithra, dont parle cette épitaphe, étoit consacré à Apollon que les Gaulois appelloient Mithra, lorsqu'ils le confidéroient comme le soleil. (+)

C I

* CI, adv. (Gramm.) abréviation de *ici*, par exemple, *celui-ci*.

* § CIACOLA, (Géogr.) « ville & royaume d'Asie dans l'Inde, au-delà du Gange, dépendant du royaume de Golconde sur le golfe de Bengale ». Le royaume de Golconde est en-deçà du Gange, & on ne trouve ni ville ni royaume de Ciacola dans les bons géographes. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

CIBIN, (Géogr.) rivière du royaume de Hongrie, dans la Transylvanie & dans la partie de la province Saxonne, que l'on appelle *Altland*. Elle se jette dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanstad, qu'elle fait appeler en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szebeny*. (D. G.)

§ CIERGE DU PEROU, f. m. (Hist. nat. Botan.) On a gravé la figure de deux especes de cette plante, au vol. XXIII, pl. XCV, n^o. 1 & 2 : celle de la première figure est indiquée par les botanistes, sous le nom de *cereus Peruvianus*, *tabernæ icon*, cierge du Pérou. M. Linné le désigne dans son *Systema naturæ*, édition 12 imprimée en 1767, pag. 338, sous le nom de *cactus Peruvianus*, *erectus*, *longus*, *suboblongularis*, *angulis obtusis*.

On peut définir cette espece, une plante grasse, vivace, qui s'éleve droit depuis la hauteur de huit pieds, où elle commence à fleurir jusqu'à celle de 30 pieds, sous la forme d'une tige heptagone de six à sept pouces de diamètre, couronnée par un faisceau de branches de même forme, anguleuses de même, à sinuosités très-profondes, sans feuilles apparentes, verd-noirâtres, semé sur ses angles seulement de petits faisceaux composés chacun de dix épines longues de quatre à cinq lignes rayonnantes, rouges d'abord à pointe jaune, ensuite violet-noires,

Tome II,

au milieu desquelles est un duvet blanc qui environne une petite feuille conique charnue & insensible. Sa tige en vieillissant perd ses angles & ses épines, & devient jaune de bois.

La seconde espece figurée au n^o. 2 de la même pl. est le cierge rampant à fleur rouge & petit fruit sphérique.

Remarques. Nous ne pouvons nous dispenser de faire observer ici que le nom de *cactus* que M. Linné donne au cierge, étant le nom grec de l'artichaut, selon Théophraste, doit être absolument rejeté pour conserver à cette plante de l'Amérique & inconnue des Grecs, celui de *cereus* que les modernes lui ont unanimement donné.

Le cierge étant une plante grasse à fleur posée sur l'ovaire, se range naturellement dans la première section de la famille des pourpiers où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, pag. 242. (M. ADANSON.)

* § CIFUENTES, (Géogr.) ville d'Espagne. Ce n'est qu'un village. Voyez la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ CIGALE, f. f. (Hist. nat. Insectolog.) l'espece qui a été gravée au n^o. 1 de la pl. LXXIX du XXIII^e volume, vient de Cayenne ; elle est plus petite que celle de la Chine, que celle du Sénégal, que celle de la Provence & du Languedoc ; elle n'a que quatorze lignes de longueur, mesurée du front au bout des ailes, & trois lignes de largeur à son corcelet. (M. ADANSON.)

§ CILIAIRE, couronne ciliaire, (Anatomie.) C'est la face intérieure de la choroïde continuée ; elle est orbiculaire, mais un peu plus étroite vers le grand angle ; il s'éleve sur cette face, avant que l'iris se sépare de la face antérieure, des plis qui s'élevent peu-à-peu, & dont deux jusqu'à quatre concourent pour faire un filet de la couronne ; ces plis ont une cellulose entre les deux lames dont ils sont composés : une membrane fine les unit ; il se forme de ces mêmes plis un anneau qui pose sur la couronne muqueuse ; ils abandonnent la choroïde à l'origine de l'uvée, passent le petit vallon entre le cristallin & le vitré, posent sur sa face antérieure, & finissent sans s'y attacher.

La couronne ciliaire ne tient au cristallin que par la mucosité d'un brun-foncé, dont elle abreuvée aussi bien que l'uvée. Dans un œil conservé, cette mucosité se fond, rend l'humeur aqueuse noirâtre, & le cristallin, privé de son appui, roule & perd sa place.

Les poissons n'ont pas de couronne ciliaire : ils ont à sa place une cloche qui part de la choroïde, & qui s'attache au cristallin par un filet ; d'autres poissons ont une anse qui part de la même membrane, & soutient le cristallin.

Chaque filet de cette couronne est double ; il se replie sur le cristallin, & fait une anse : toute la surface de ces filets est couverte d'une villosité vasculaire de la plus grande beauté : les troncs sont supportés par la convexité du filet : dans le porc, ce réseau est percé à mailles quarrées, & formé par une cellulose blanchâtre : ces mailles quarrées se retrouvent dans le canard sauvage.

Il n'y a certainement rien qui annonce une structure musculaire dans la couronne ciliaire d'aucun animal, le microscope ne découvre qu'une villosité qu'on peut injecter. (H. D. G.)

CILIAIRES (arteres). Voyez CAROTIDE, dans ce Suppl.

CILIAIRES (veines). Voyez CHOROÏDE, dans ce Suppl.

CIMBERS, (Géogr.) lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tirol, au quartier de l'Adige : c'est un des plus habités du vallon

H h h ij

de Fleimbs, & l'un de ceux où passèrent & séjournerent autrefois les *Cimbres*, lors de leur expédition en Italie. (D. G.)

§ CIMETIERE, f. m. (*Médecine.*) L'on donne ce nom à un espace de terrain, entouré de murs plus ou moins élevés, dans lequel on enterre les morts.

La putréfaction s'empare de nos corps dès qu'ils cessent d'être animés par le principe vital.

Ce mouvement intestin détruit leur tissu, & par lui les cadavres deviennent autant de foyers d'où s'exhalent des miasmes délétères capables de produire les plus funestes effets, en infectant l'air que nous respirons & qui nous environne. Voyez AIR & PUTRIDITÉ, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

C'est pour prévenir les suites de cette infection qu'on donne la sépulture aux morts. Si des motifs particuliers ont fait abandonner l'usage de les brûler, & ont fait prendre le parti de rendre nos corps à la terre d'où ils sont sortis, on ne les soustrait pas à la putréfaction en les lui confiant. La couche terreuse, qui les recouvre, rend seulement cette putréfaction plus lente; & comme la terre est perméable, les émanations cadavéreuses la percent & se mêlent nécessairement à l'air qui touche la surface des lieux consacrés à l'inhumation. L'infection, qui en résulte, est infiniment moins grande qu'elle ne le seroit, si les cadavres pourrissoient à l'air libre, mais elle peut avoir assez d'intensité pour devenir pernicieuse, & l'on ne doit pas perdre de vue cette vérité, lorsqu'il est question de construire un *cimetière*.

Faire en sorte que l'air n'y soit jamais assez infecté pour être dangereux, ou que l'infection, lorsque son intensité est inévitable, ne puisse y causer aucun funeste accident; voilà ce que l'on doit se proposer. Par quels moyens réussira-t-on à empêcher que cette infection n'acquière une intensité redoutable? C'est ce qu'on découvrira en se rendant raison de l'effet de la terre sur les émanations cadavéreuses, de la formation des vapeurs qui résultent du mélange de ces émanations avec l'air, & de l'action de l'air sur ces vapeurs.

Quoique la terre soit perméable, & que dans les *cimetières* le feu central, de concert avec la fermentation putride, fasse exhaler de son sein les substances volatiles qu'elle renferme, il est certain que, par leur densité, les parties intégrantes de la terre gênent cette exhalation, & qu'agissant comme un filtre, elles subtilisent les écoulemens cadavéreux en s'opposant à l'émanation des molécules animales les plus grossières.

Mais il est également certain que les substances, qui sont volatilisées, partant de tous les points de la surface des cadavres, s'échappent dans différentes directions, & sortent de terre sous des angles plus ou moins aigus, de manière que si plusieurs cadavres sont rapprochés les uns des autres, les rayons d'écoulement se réuniront nécessairement.

Il suit de-là que les exhalations cadavéreuses auront d'autant moins de densité, que les cadavres seront plus profondément enfouis, mais que pouvant en acquérir par leur réunion, elles seront encore d'autant moins denses, qu'il y aura plus de distance entre ces foyers putrides.

Ces émanations au sortir de terre se mêlent à l'air sous forme de vapeurs, & celles-ci sont d'autant plus sensibles, qu'elles ont plus de densité.

L'air est-il sec & tient-il en dissolution peu de molécules aqueuses, il absorbe avec facilité les émanations cadavéreuses, & les dissout si complètement, que leur division, portée aussi loin qu'il est possible, les fait échapper aux sens. Elles se condensent & deviennent sensibles si l'air est humide, & elles le sont même d'autant plus, que ce fluide étant plus

chargé d'eau, l'union de ses molécules avec celles des émanations se fait plus difficilement.

Le volume de l'air influe également sur le peu de densité des vapeurs. C'est en cédant à la force attractive des molécules aériennes & en se logeant dans leurs interstices que les corpuscules, exhalés du sein de la terre, forment ces vapeurs. Les molécules aériennes sont-elles très-nombreuses, en égard aux corpuscules exposés à leur activité, elles se les partagent & les divisent de sorte que, répandus dans une masse considérable, ceux-ci ne s'unissent à celles-là qu'un à un, & les vapeurs raréfiées affectent faiblement les sens. Le contraire arrive, si la masse aérienne est moins volumineuse, chaque molécule d'air est forcée de se charger de plusieurs corpuscules cadavéreux, & la densité des vapeurs est d'autant plus grande, que le volume d'air est moindre.

Mais c'est dans les couches inférieures que se fait d'abord cette union & la pesanteur des substances qui pénètrent ces couches, faisant continuellement obstacle à leur élévation, leur dispersion dans un grand volume d'air ne peut avoir lieu qu'autant que les couches supérieures ou collatérales viendront successivement prendre la place des inférieures. Si l'air est stagnant & immobile, les couches inférieures seront bientôt saturées des corpuscules exhalés, & les vapeurs qui résulteront de cette dissolution, acquerront une densité considérable.

Ce ne seroit pas assez que l'air des couches inférieures fût quelquefois renouvelé, il faudra encore que l'agitation de la masse aérienne, capable de produire cet effet, soit continuelle, ou du moins très-fréquente.

Les vapeurs réunies & condensées par la durée de la stagnation des couches inférieures, ne seroient pas assez promptement divisées par le mouvement momentané qui leur seroit communiqué, & ces vapeurs, poussées alors en masse, pourroient devenir d'autant plus pernicieuses, que ce mouvement seroit plus subit & plus rapide.

Cet inconvénient sera cependant bien souvent inévitable, parce que l'humidité, occasionnée par les pluies, donnera nécessairement de la densité aux vapeurs, en s'opposant à leur dissolution; parce que la raréfaction, causée par la chaleur, nécessitera cette densité, en rendant l'air immobile & stagnant; parce qu'enfin la réunion de ces différentes causes condensera ces vapeurs. Ainsi l'air des *cimetières*, par l'effet des pluies & de la chaleur, ou par leur concours, deviendra souvent capable d'infecter ceux qui le respireront, soit dans le lieu même, soit dans le voisinage, suivant la direction & la véhémence des vents.

Enterrement profondément les cadavres, & mettre entr'eux une distance considérable; placer les *cimetières* dans des endroits où l'air soit le moins humide qu'il est possible, & jouisse d'une liberté qui puisse favoriser le mouvement de toutes ses couches; voilà donc les moyens d'empêcher que les écoulemens cadavéreux ne forment des vapeurs d'une densité dangereuse, & que l'air dans les *cimetières* ne soit jamais assez infecté pour être pernicieux.

Mais comme cette infection est souvent inévitable, il faut encore que les *cimetières* soient situées de façon que les vapeurs infectes qu'ils fournissent ne puissent être portées sur des lieux habités, qu'ils en soient assez éloignés pour qu'elles aient le tems d'être dissoutes avant d'y arriver, & que la nature des vents, capables de les charrier, favorise leur dissolution.

A quelle profondeur faut-il enterrer les morts? Quel espace doit-on assigner à chaque sépulture? La solution de ces problèmes est encore nécessaire pour pouvoir déterminer les conditions que doit

avoir un *cimetière*, afin que la destruction des morts ne nuise pas aux vivans.

Il est impossible de calculer l'action des couches terreuses sur les écoulemens cadavéreux, & la réfraction des rayons que formeront ces écoulemens en sortant de terre. Heureusement que l'exactitude mathématique n'est point nécessaire en cette occasion, & qu'on peut se permettre des suppositions, pourvu que les observations les autorisent.

Or, il est constant que les couches terreuses subtilisent les émanations, & que celles-ci sont d'autant moins denses, que les autres sont plus épaisses & plus compactes. L'expérience a démontré qu'une couche de terrain d'un pied & même de deux pieds d'épaisseur, laissoit aux émanations assez de densité pour se rendre sensibles par leur fétidité.

Il est également constant qu'en traversant un milieu dense, le rayons de matière, quelle qu'elle soit, s'approchent de la perpendiculaire; & qu'en passant d'un milieu dense dans un qui l'est moins, ils s'en éloignent d'autant plus que la différence des densités est plus considérable.

Il suit de-là : premièrement, qu'il faut au moins recouvrir les cadavres de trois ou quatre pieds de terre, & même de beaucoup plus, si la nature du sol le permet, pour diminuer autant qu'il est possible la densité des écoulemens cadavéreux.

Secondement, que si en traversant la couche terreuse, les rayons d'écoulemens, partis des différens points du cadavre, se rapprochent de la perpendiculaire, de manière à devenir presque parallèles entr'eux au sortir de la terre, lorsque cette couche a quatre pieds d'épaisseur, ils s'en éloignent dans l'air à raison du peu de densité relative de ce milieu, & divergent de façon que l'on peut, sans crainte d'exagération, supposer que la ligne, tirée du sommet du rayon sur le terrain, tomberoit alors à trois ou quatre pieds; qu'ainsi les écoulemens des cadavres, qui ne seroient distans que de deux, trois, quatre, même de six & sept pieds, se confondroient les uns avec les autres. Que pour prévenir les inconvéniens qui résulteroient de ce mélange, il faudroit mettre entre chaque cadavre un intervalle de sept à huit pieds, & consacrer à la sépulture de chacun d'eux un espace de terrain proportionné. Mais les émanations qui se feront des pieds & de la tête étant beaucoup moins considérables que les autres, il ne sera pas nécessaire que l'intervalle soit par-tout égal, & l'on pourra le réduire à la moitié pour les côtés de la tête & des pieds.

Dès lors en donnant à chaque cadavre six pieds de longueur & deux pieds & demi de largeur, & y ajoutant deux pieds du côté de la tête & autant du côté des pieds, en ajoutant pareillement à leur largeur quatre pieds de chaque côté, on aura un espace carré de dix pieds d'une face, & de dix pieds & demi de l'autre, dont la surface sera de cent cinq pieds carrés. Réduire cette surface à la moitié, ce seroit probablement faire une réduction trop forte; mais, en s'y astreignant pour réparer autant qu'il sera possible l'erreur où pourroit exposer une évaluation trop forte de la divergence des rayons d'écoulemens, il restera pour certain que l'on doit évaluer au moins à une surface de cinquante-deux pieds & demi carrés, le terrain nécessaire pour la sépulture de chaque cadavre.

Cela posé, quelle doit être l'étendue du *cimetière*? La réponse à cette question sortira des remarques à faire sur le nombre des morts, qu'année commune on fera dans le cas d'y déposer, & sur le tems que dure la destruction complète des cadavres.

Si les émanations cadavéreuses sont capables de produire les plus funestes effets, en perçant en détail une couche de terrain de trois à quatre pieds

d'épaisseur, elles le seroient beaucoup plus encore, si, en ouvrant la terre avant qu'elles n'eussent été épuisées, on les expoisoit à sortir en masse. Le malheur arrivé à Montpellier en 1744 à l'ouverture d'un caveau sépulcral de l'église Notre-Dame, & raconté par M. Haguenot, professeur en médecine de l'université de cette ville (a); la mort récente du fossoyeur, qui dans le *cimetière* de Montmorenci, au rapport de M. Cotte, prêtre de l'Oratoire, a été causée le mois de janvier dernier par la vapeur qui sortit d'un cadavre inhumé depuis treize mois, & près duquel il ouvroit une nouvelle fosse (b), sont des faits qui rendent le danger trop sensible pour ne pas engager à prendre à ce sujet les plus grandes précautions.

M. Petit, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & anatomiste, m'a assuré qu'ayant été souvent dans le cas d'enfouir dans son jardin des dépouilles des cadavres qui avoient servi à ses dissections, il avoit reconnu que ces parties animales n'étoient détruites qu'au bout de trois à quatre ans. M. Cotte, que j'ai déjà cité plus haut, m'écrivoit que depuis sept ans qu'il est chargé à Montmorenci des fonctions pastorales, il a fait constamment la même remarque. Ce n'est donc qu'après quatre ans qu'on peut rouvrir sans inquiétude de nouvelles fosses, & pour qu'un *cimetière* soit le moins dangereux qu'il est possible, il faut donc qu'il ait quatre fois autant d'étendue qu'en exigeroit le nombre des morts année commune; & comme il est nécessaire de consacrer à l'inhumation de chacun d'eux un espace de cinquante-deux pieds & demi carrés, il faudroit pour quarante cadavres un terrain qui eût deux mille cent pieds carrés de surface: mais, eu égard à la nécessité de rester quatre ans sans ouvrir les mêmes fosses, un *cimetière* destiné pour la desserte d'une paroisse sur laquelle année commune il mourroit quarante personnes, doit avoir huit à dix mille pieds carrés de surface, mais jamais moins de huit mille quatre cens.

Dès qu'il est donc évident que les *cimetières* pourroient devenir des foyers d'une putridité dangereuse, si leur étendue n'étoit pas proportionnée au nombre des cadavres qu'on y enterreroit, & à la durée de leur destruction, si les morts n'y étoient pas enfouis de quatre pieds au moins, si l'humidité s'y opposoit à la dissolution des écoulemens cadavéreux, si l'air ne s'y renouvelloit pas avec facilité, & si les vapeurs, formées par le mélange de ces écoulemens dans l'air, pouvoient être portées en masse sur des lieux habités, il faut qu'on regarde comme un devoir indispensable d'obliger les fossoyeurs à donner aux fosses au moins quatre pieds de profondeur, à fouler la terre avec les pieds pour la rendre compacte, & à ne jamais rouvrir des fosses anciennes avant quatre ans. Il faut que le terrain destiné pour les sépultures, ait beaucoup de profondeur, qu'il ne soit point humide, que son étendue soit proportionnée au nombre des morts, & quatre fois plus grande que ne l'exige l'espace ordinaire pour l'inhumation de chaque cadavre; que tous les vents, mais surtout ceux du nord & de l'est y abordent avec facilités, qu'aucun arbre ne s'y oppose au jeu de l'air, que les murs, dont on l'entoure, n'aient que très-peu d'élévation, & que les *cimetières* soient toujours hors des lieux habités, & situés au nord & à l'est, parce que ces vents, ordinairement secs & froids, & paroissant souffler de bas en haut, élèvent

(a) Le mémoire dans lequel M. Haguenot a consigné cet événement, a été lu dans une séance publique de la société littéraire de Montpellier, le 23 Décembre 1746, & imprimé en 1747 chez Martel.

(b) Voyez les *Observations physiques* de M. l'abbé Rozier, année 1773, vol. I, p. 102.

Les vapeurs & les disperlent, tandis que ceux du sud & de l'ouest, presque toujours humides & chauds, les rabaisent, s'opposent à leur dissolution & à leur dispersion, & peuvent les porter en masse sur les lieux voisins.

La situation des *cimetieres* hors des villes a été de tout tems, chez les peuples policés, un effet de leur attention à écarter tout ce qui pouvoit altérer la santé des hommes. Les Grecs & les Romains en avoient fait une loi expresse; & cette loi, souvent renouvelée par les empereurs, même du bas empire, fut long-tems suivie par les chrétiens. Ils porteroient le respect pour cette loi jusqu'à ne pas permettre qu'on construisît des églises dans les endroits où des morts avoient été enterrés; on peut voir à ce sujet les *Lettres* de saint Grégoire & la *Collection* des conciles par les peres Labbe & Hardouin. Ce ne fut que dans le commencement du *xv^e* siecle que l'usage d'enterrer dans les villes commença à s'introduire, & si cet abus s'est tellement multiplié, qu'il est devenu presqu'universel, qu'on s'est même oublié jusqu'à profaner les temples, jusqu'à fouiller le sanctuaire par des sépultures, il faut espérer que les cris de l'humanité, qui de toutes parts s'élevent contre cet abus, le feront cesser, & que devenus plus sensibles au bonheur de la société qu'à de vains honneurs que la raison réproûve, nous verrons cesser l'usage d'enterrer dans les églises & dans les villes, & former des *cimetieres* d'après les vues que l'on vient d'exposer. (M. M.)

* CIMMÉRIENS, (*Géogr. anc.*) Homere dit qu'Ulyffe alla au pays des *Cimmériens*. Quel est ce pays? Un savant Anglois, George Carleton, prétend que par les pays des *Cimmériens*, il faut entendre l'Angleterre: pour le prouver, il établit ces trois principes; 1°. que les Scythes venant d'Asie, chasserent les *Cimmériens* ou Cimbres de leurs pays, & qu'il y en eut qui passerent en Angleterre; 2°. que ces peuples étoient fort adonnés à la magie; 3°. que Pline & César ont dit que les anciens Bretons avoient les mêmes inclinations. Cela étant, Homere qui avoit dessein de conduire son héros dans les enfers, ne pouvoit rien inventer de plus à propos que de le faire aller chez ces peuples qui, par leur art magique, pouvoient lui fournir les moyens de faire ce voyage: les avis que Circé donne à Ulyffe, sont très-propres à confirmer cette conjecture; elle lui dit qu'il faut qu'il voyage sur l'Océan, & qu'il se serve du vent nommé *Boeias*, c'est-à-dire, à-peu-près de celui que nous nommons *nord-est*, & qui est tout propre pour voguer de l'Italie vers le détroit de Gibraltar. Homere dit ensuite qu'Ulyffe ayant navigué sur l'Océan occidental, il arriva à une ville des Cimbres, habitée par des anciens peuples, & couverte de perpétuels nuages, sans que les rayons du soleil y pénètrent jamais: il s'agit de savoir qui il faut entendre par ces peuples. Il est vrai que les Cimbres se sont établis en plusieurs endroits de l'Europe; mais on ne peut entendre ni ceux d'Espagne, ni ceux des Gaules, parce que pour aller d'Italie en Espagne ou dans les Gaules, il n'est pas nécessaire d'entrer dans l'Océan: on dira peut-être qu'on peut entendre par ces Cimbres, ceux qui se sont établis dans quelques endroits d'Allemagne: mais quelle apparence qu'Ulyffe venant d'Italie, ait passé devant les îles Britanniques, pour aller en Allemagne, sans s'y arrêter, puisqu'il pouvoit y trouver ce qu'il cherchoit; d'ailleurs il y a dans Homere deux circonstances qui semblent prouver que par les Cimbres dont il parle, il faut entendre ceux qui s'établirent en Angleterre. 1°. Il est dit que ces peuples habitoient à (*) l'extrémité de l'Océan, ce que ce poëte dit par rapport au lieu d'où étoit

(*) οἱς πειράται ὠκεανῶν.

parti Ulyffe, & qui convient fort bien à la situation de l'Angleterre; 2°. en second lieu Homere dit que ces peuples sont couverts de perpétuels nuages, ce qui convient encore parfaitement à l'Angleterre, qui ne jouit que de très-peu de jours clairs & serens: c'est de là que le savant dont nous parlons, croit qu'est venu le proverbe, *tenebræ Cimmeriæ*, pour dire des ténèbres épaisses: Eustathe qui accuse Homere de s'être trompé en plaçant les *Cimmériens* à l'Occident, au lieu de les placer vers le Nord, se trompe lui-même, & juge des choses du tems d'Homere, par ce qui étoit de son tems.

Il y a encore une difficulté sur ce sujet dans le même poëte: il dit dans le *livre XI* de l'*Odyssée*, qu'Ulyffe s'en retourna sur le fleuve Océan. Hérodote n'a pu comprendre ce que c'étoit que ce fleuve, & il avoue qu'il n'en connoît aucun de ce nom.

Voici la conjecture de notre auteur sur ce sujet: il suppose d'abord que l'Angleterre & les pays voisins n'étoient connus des anciens que par les relations des marchands Grecs qui, pour faire leur négoce, pénétoient dans l'Océan, le plus avant qu'ils pouvoient, & qui ont établi des colonies en Espagne & dans les Gaules: c'est de ces marchands qu'Homere & Hérodote ont appris tout ce qu'ils ont écrit de ces peuples: on fait qu'ils avoient passé les colonnes d'Hercule, & qu'ils avoient pénétré jusqu'en Angleterre; mais en côtoyant toujours le rivage, selon l'ancienne maniere de naviguer; or ces marchands pouvoient avoir rapporté qu'entre le pays des *Cimmériens* Anglois & celui des Celtes, l'Océan se rétrécissoit si fort, qu'à peine avoit-il la largeur d'un grand fleuve: cela étoit vrai, sur-tout dans ce tems-là, puisqu'on est très-persuadé que la mer a depuis gagné beaucoup sur la terre, & que le canal d'Angleterre est beaucoup plus large aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois: c'est ce canal, à-peu-près de la largeur d'un fleuve, qu'Homere appelle le *fleuve Océan*: un endroit des *Commentaires de César* peut appuyer cette conjecture; après avoir parlé d'Angleterre, il ajoute: *Neque enim temerè præter mercatores illd adit quisquam: neque iis ipsis quidquam, præter oram maritimam atque eas regiones quæ sunt contra Galliam, notum est.* Il n'y a guere que des marchands qui ne connoissent que la côte, & ces pays qui sont vis-à-vis de la Gaule.

On remarque, en passant, que les peuples qu'Hérodote nomme *Κύβρας*, peuvent bien être les mêmes que ceux de la province de Kent, c'est-à-dire, ceux qui habitent sur la Manche, vis-à-vis des côtes de France, & que César nomme *Cantios*.

CINAMOME, f. m. (*Comm.*) ce sont les jeunes pousses de l'arbre cannellier, qui donnent le vrai *cinamome*, tel que nous le recevons de nos jours, & les vieilles branches sont celles qui donnent la casse, qui est plus dure & ligneuse, dont les anciens faisoient usage, & que nous rejettons à présent. Il est vrai qu'il y a aussi d'autres sortes de cannelliers, & une espece entr'autres, qui donne la casse, que les anciens, sans doute, recevoient des Arabes, & dont ils faisoient usage; mais ils sont tous du même genre.

Le *cinamome*, qui est donc la cannelle d'aujourd'hui, qui ne vient, comme il a toujours fait, que d'un seul endroit des Indes, & seulement des jeunes branches de l'arbre qui le porte, étoit beaucoup plus rare & plus précieux dans les anciens tems; les grands seigneurs d'alors, qui le recherchoient & le retenoient en le conservant dans des tonneaux, pour leurs usages les plus somptueux, le rendoient encore plus cher, & d'un prix au-dessus de la portée du commun. C'est ce qui donnoit lieu de se servir souvent des différentes especes de casse ligneuse, qui étoient les moindres cannelles, parce qu'elle étoit plus

commune dans les lieux des Indes, où elle croissoit, & qu'elle étoit moins recherchée des princes.

Aujourd'hui que les circonstances sont changées & devenues plus favorables pour avoir la meilleure cannelle, qui est le vrai *cinamome*, ce dont nos botanistes modernes habiles sont convaincus, nous pouvons dire le contraire des anciens, que nous la connoissons beaucoup mieux que la casse ligneuse qu'on apporçoit si communément autrefois. Les Hollandois ont soin de faire toujours trier la casse, dans leurs magasins de Colombo, à l'île de Ceylan, lorsque par accident ou par mégarde, il s'en trouve de mêlée avec la bonne cannelle, ensuite de la récolte. Ce triage se fait en présence de plusieurs personnes, établies sous serment pour cela, lesquelles veillent à ce que les ouvriers ou autres n'en glissent à l'écart pour en faire du profit. Cette cannelle de rebut ou casse, qui est la plus grossière, la plus épaisse & la plus astringente, parce qu'elle vient de quelques branches de cannellier un peu trop vieilles, que les écorceurs ou sépareurs de cannelle ont dépouillées mal-à-propos, est toujours brûlée avec soin sous les yeux des surveillans, & autres officiers inspecteurs de la cannelle. Or celle qu'on brûle n'est autre chose qu'une espèce de celle que les anciens appelloient *cassia lignea*. D'où nous devons conclure que nous la voyons plus rarement, & que nous la connoissons moins que le *cinamome*. Voyez CANNELLE, *Dict. rais. des Sciences*. (+)

CINGULUM, (*Géogr. anc.*) ancienne ville d'Italie dans le *Picenum*, bâtie aux dépens de Labienus, un des premiers lieutenans de César, dans les Gaules. Avant Labienus, c'étoit un petit bourg d'où la famille de Labienus étoit originaire; sa situation sur une montagne escarpée, près de la rivière de Musone, lui avoit fait donner le nom de *Cingula Saxa*; suivant Silius Italicus, dans son *Poème de la deuxième guerre Punique*. Labienus employa une partie de ses richesses acquises dans les Gaules, à augmenter l'enceinte de *Cingulum*, à y faire construire des maisons, & à la clore de murs & d'ouvrages capables d'en défendre l'entrée: ce lieu devint alors une ville considérable, dont Labienus fut le fondateur: Pline en nomme les habitans *Cingulani*; Frontin fait mention de leur territoire, *Cingulanus ager*: Paul Merula, célèbre cosmographe, assure avoir vu une médaille d'argent de Labienus, frappée à l'occasion de la fondation de cette ville de *Cingulum*, dans le cabinet de l'illustre Horlæus son ami; mais les bons connoisseurs regardent cette médaille comme fautive & supposée.

Cette ville est aujourd'hui Cingoli, dans la marche d'Ancone sur le Musone, à neuf milles de Jesi & de San-Severino, & à 12 d'Osimo, dans l'état de l'Eglise. Voyez *Mém. Acad. inscrip. tom. XIX, in-12 pag. 160. (C.)*

CINNYRE, (*Musiq. instr. des Hébr.*) Voyez KIN-NOR, (*Musiq. instr. des Hébr.*) *Suppl. (F. D. C.)*

* § CIRCENSES, jeux *circenses*. . . « L'empereur Adrien institua, l'an 874 de la fondation de Rome, de nouveaux jeux du cirque, qui furent nommés jeux *Plébéiens*; mais les auteurs qui nous en apprennent le nom, n'expliquent point s'ils étoient composés d'exercices différens des jeux ordinaires ».

1°. L'empereur Adrien n'institua point de nouveaux jeux du cirque, mais il ordonna que ces jeux seroient célébrés à perpétuité, le XI des calendes de mai. Voy. *Hist. Aug. ex Nummis*, par le P. Hardouin, in-fol. pag. 700.

2°. On peut voir dans Spartien quels furent les exercices des jeux d'Adrien.

3°. il y avoit des jeux *Plébéiens* avant l'empire d'Adrien. Voy. *Bulengerus de ludis circensibus*, &c.

4°. Dans l'art. CIRQUE, on dit que le cirque d'Adrien fut ainsi appelé de l'empereur Adrien qui le fit construire. Vaillant, dans ses *Médailles d'Adrien*, assure qu'il n'y a pas un seul historien qui ait fait mention d'un cirque construit par cet empereur. *Lett. sur l'Encycl.*

CIRCOLOMEZZO, (*Musiq.*) On appelloit dans la musique des siècles précédens *circolomezzo*, un agrément du chant ou diminution de quatre notes de même valeur, qui alloient par degrés conjoints, en formant à-peu-près la figure d'un demi-cercle, d'où cet agrément a tiré son nom: il y avoit deux sortes de *circolomezzo*, l'un en montant, & l'autre en descendant. Voy. fig. 7 & 8, pl. VIII de *Musiq. Suppl.* Aujourd'hui le compositeur note lui-même cette figure, s'il la veut. (*F. D. C.*)

CIRCONLOCUTION, f. f. (*Belles-Lettres.*) C'est une courte définition qui s'emploie à désigner la chose qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas nommer.

Ce monstre à voix humaine, aigle, femme & lion.
(Vol.)

*Cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux.*
(Breueuf.)

*Rudis indigestaque moles,
Et malè junctarum discordia semina rerum.*
(Ovid.)

La *circonlocution* annonce la pauvreté d'une langue, mais elle y supplée avec avantage, & fait elle-même la richesse du style, par les idées qu'elle rassemble ou qu'elle réveille en passant; elle contribue aussi quelquefois à l'élégance & à la noblesse, en évitant le voisinage des idées basses ou rebutantes que le terme propre rappellerait. Voyez dans *Sémiramis*, comme l'idée des médicamens est ennoblie:

*Ces végétaux puissans qu'en Perse on voit éclore,
Bienfaits nés dans son sein de l'astre qu'elle adore.*

On emploie souvent la *circonlocution* à la place des termes que l'habitude & le préjugé ont avilis: qu'Ænone eût dit à Phedre: *Il y a trois jours que vous n'avez bu ni mangé*; cela seroit ignoble.

*Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.*

Voilà comment la même idée est ennoblie par un détour: c'est le besoin qui a inventé la *circonlocution*.

Indiclisque in rebus egestas.

Et il en est des ornemens du style comme de ceux de l'architecture.

*Quodque olim usus inops reperit, nunc ipsa voluptas
Postulat.*

Ainsi la *circonlocution*, qui fut d'abord un signe de pauvreté dans une langue, est devenue dans la suite un ornement de luxe dont on a souvent abusé.

Le grand usage de la *circonlocution* est dans les choses de délicatesse, de finesse ou de décence; car ces trois caractères de la pensée tiennent aux soins qu'on a de la voiler à demi par une expression mystérieuse, & d'éviter par un détour la trop grande clarté du mot juste & précis. Voyez FINESSE, DÉLICATESSE, DÉCENCE, ESPRIT, &c. *Dict. rais. des Sciences*, &c. & *Suppl. (M. MARMONTEL.)*

CIRCONVOLUTION, f. f. terme de *Plain-chant*. C'est une sorte de périélese qui se fait en insérant entre la pénultième & la dernière note de l'intonation d'une pièce de chant, trois autres notes; savoir, une au-dessus & deux au-dessous de la dernière note, lesquelles se lient avec elle & forment un contour de tierce avant que d'y arriver; comme si vous avez ces trois notes *mi fa mi* pour terminer l'intonation,

vous y interpolerez par *circonvolution* ces trois autres, *fa re re*, & vous aurez alors votre intonation terminée de cette sorte, *mi fa fa re re mi*, &c. Voyez PÉRIÉLESE. (*Musiq.*) *Suppl.* (S)

CIRCULATION du sang dans le cœur du fœtus, (*Physiologie.*) Nous ajouterons ici quelques observations sur la *circulation* qui a lieu dans le cœur du fœtus.

Le fœtus, comme nous avons dit ailleurs, n'a dans les premiers mois de son existence qu'une oreillette, c'est la gauche; la droite est alors très-petite, le sang passe avec trop de facilité par le trou ovale, qui est extrêmement ouvert à cet âge.

Cette observation suffit pour décider la fameuse question qui a partagé l'académie. Si l'oreillette droite est extrêmement petite dans les premiers tems du fœtus, le sang de la veine cave n'y reste donc pas; s'il s'y arrêtoit, il dilateroit proportionnellement cette oreillette: à cet âge, il est donc évident que le sang passe de droite à gauche; pour qu'il renversât sa direction, & qu'il allât de gauche à droite, il faudroit que M. Mery fût trouver une raison qui causât une révolution aussi étonnante, & il seroit impossible de la trouver, le poumon restant compact & opposant au sang la même résistance pendant tout le tems de la grossesse, & ne devenant plus accessible au sang que par la respiration.

Il y a plus; de nouvelles recherches ont démontré que le ventricule droit est invisible & par conséquent très-petit pendant près d'un tiers de l'incubation: le sang de la veine cave ne s'y porte donc pas, & l'oreillette & le ventricule gauche ne recevraient point de sang du-tout, s'il n'en passoit par le trou ovale depuis l'oreillette droite: le poumon, pendant tout ce tems, est invisible & ne reçoit que des vaisseaux invisibles comme lui.

Il reste à trouver une réponse à la seule objection valable que faisoit M. Mery. Dans le fœtus adulte & parfait, l'artere pulmonaire est plus grande que l'aorte au sortir du cœur; elle reçoit donc plus de sang: or si le sang de l'oreillette droite passoit par le trou ovale à l'oreillette gauche, le ventricule gauche seroit plus grand; s'il est plus petit, c'est parce que l'oreillette gauche renvoie une partie de son sang à la droite; le ventricule gauche en reçoit d'autant moins de sang, & l'aorte est nécessairement d'un plus petit diamètre.

On a voulu répondre à cette objection, en niant le fait & en avançant que l'aorte est plus ample que l'artere pulmonaire dans le fœtus prêt à naître.

On ne devoit pas nier un fait avéré, & qui d'ailleurs concourt à établir l'opinion reçue: dans le fœtus prêt à naître, l'oreillette droite & le ventricule de ce côté est développé; il est pour le moins aussi grand que celui du côté gauche; mais le sang que reçoit le ventricule droit, ne parvient qu'en partie à l'aorte: l'artere pulmonaire donne à la vérité des branches au poumon; le sang que ces branches y portent passe par le poumon, & revient au ventricule gauche, mais ce sang n'est pas la moitié de celui que l'orifice de l'artere pulmonaire a reçu; son tronc qui, sous le nom de *conduit artériel*, s'ouvre dans l'aorte sous la grande arcade, est plus grand que les deux arteres qui vont au poumon: sa lumière est à la somme des lumières de ces deux branches, comme 1849 à 1348: l'aorte ne doit donc pas être plus grande que dans l'adulte, puisqu'elle ne reçoit qu'une partie du sang de l'artere pulmonaire, & que dans l'adulte, elle reçoit ce sang en entier.

Mais l'aorte reçoit cependant le sang qui passe par le trou ovale, & dans l'adulte, il ne le reçoit pas: cette objection n'est d'aucun poids. Dans l'adulte, tout le sang de l'oreillette & du ventricule droit,

passe à l'aorte: il est indifférent pour le calcul de la lumière de cette artere, que ce sang y vienne par le poumon ou par le trou ovale.

Pour le fœtus toute la question se réduit à des mesures: si le trou ovale est aussi grand que le conduit artériel, l'aorte doit être égale à l'artere pulmonaire; celle-ci perd la quantité qui passe par le trou ovale, & l'aorte perd la quantité qui passe par le conduit artériel; or ces quantités sont égales.

Mais si le conduit artériel est plus ample que le trou ovale, l'aorte doit être plus petite que l'artere pulmonaire: l'aorte gagne à la vérité sur l'artere pulmonaire le sang qui passe par le trou ovale, mais elle perd une quantité plus considérable, qui passe par le conduit artériel: or le conduit artériel est beaucoup plus ample que ne l'est l'ouverture du trou ovale, il la surpasse dans la proportion de 525 à 249.

La suite nécessaire de cette différence entre les gains de l'aorte & ses pertes, c'est qu'elle doit être plus petite que l'artere pulmonaire. (*H. D. G.*)

CIRCULATION de la mere au fœtus. C'est une des questions les plus difficiles de la physiologie: il est vrai qu'en gros cette *circulation* est démontrée: le fœtus qui va naître est à celui qui vient d'être conçu comme dix livres à une très-petite partie d'un grain: tout ce que le fœtus pèse de plus, il l'a reçu de sa mere, & n'a pu le recevoir que d'elle.

Mais la difficulté est de connoître les routes par lesquelles cette nourriture parvient de l'utérus au fœtus: comme le placenta & le chorion touchent seuls l'utérus, c'est par l'une de ces parties, ou par l'une & l'autre, que l'aliment doit venir de la mere au fœtus.

La matiere fluide injectée dans l'utérus, passe certainement dans le placenta; elle a passé, quoique rarement, jusques dans le fœtus: les arteres de l'utérus & de sa membrane intérieure, attachée au placenta, s'ouvrent dans cette partie de l'arriere-faix; elles naissent dans le sang; des veines du placenta y pompent ce sang épanché; d'autres veines qui appartiennent à l'utérus, y reprennent une partie du sang des cellules.

Il y a deux *circulations* dans l'utérus & deux dans le placenta: les arteres de l'utérus communiquent avec ses veines, mais d'autres de ces arteres communiquent avec le placenta, en déposant leur sang dans ses cellules, & d'autres veines de l'utérus repompent une partie du sang de ces mêmes cellules.

Dans le placenta, les branches des arteres ombilicales communiquent avec les veines du même nom, & des veines du placenta repompent le sang de la mere, que les arteres de l'utérus ont déposé dans les cellules du placenta.

Il y a tout lieu de croire, malgré les objections de quelques modernes, que cette circulation de la mere au fœtus, & du fœtus à la mere, fait passer de l'un des deux à l'autre, du véritable sang.

Non-seulement le sang coule en abondance, quand le fœtus & le placenta se détachent de l'utérus; mais on a vu, & plusieurs fois, le fœtus perdre tout son sang par les hémorrhagies de la mere, & la mere perdre le sien, quand le placenta est resté dans l'utérus, & qu'on a négligé de lier le cordon. Il ne paroît pas qu'on puisse expliquer autrement la vie des fœtus assez nombreux, qui ont crû & qui sont parvenus à leur maturité, sans avoir de cœur: cet accroissement suppose un moteur que l'on ne peut trouver que dans la mere.

Un autre chemin par lequel le sang de la mere communique avec le fœtus, c'est le chorion: la membrane interne de l'utérus, remplie de vaisseaux rouges, s'unit au chorion, & ses vaisseaux communiquent avec ceux du chorion. (*H. D. G.*)

§ CIRE, (*Histoire naturelle.*) De quelque poids que doive être, en fait d'histoire naturelle, l'autorité de M. de Reaumur, tout ce qu'il a dit sur l'origine de la *cire* est regardé comme erroné par divers auteurs, qui opposent aux observations alléguées par M. de Reaumur des difficultés & des observations contraires. D'abord on a peine à concevoir comment la *cire* qui, selon lui, se façonne dans le second estomac, peut en ressortir sans entraîner avec elle ce qui se trouveroit de miel dans le premier estomac, & sans s'altérer & se jaunir par ce mélange. L'objection qu'on tire de ce que la *cire* donne à l'analyse des principes plus analogues à ceux des matières animales, qu'à ceux qui composent les matières végétales, nous paroît très-foible : mais voici des faits qu'on donne pour avoir été vérifiés par plusieurs observations. M. Hombostel passe pour les avoir annoncés le premier dans la *Bibliothèque de Hambourg* ; & plusieurs amateurs d'abeilles en Allemagne, ont dit les avoir vérifiés par leurs observations. Selon eux, la *cire* est une matière animale qui sort du corps des abeilles par une sécrétion analogue à celle de la transpiration, ou plutôt à celle de la *cire* des oreilles des grands animaux : les écailles du ventre se couvrent dans le tems du grand travail, & dans ceux où les abeilles ont une nourriture abondante, d'une couche mince de *cire* qui en transude, & qui forme ainsi sous le ventre six lames blanches & très-minces, que les abeilles enlèvent avec beaucoup de célérité. Voyez sur cela les *Mémoires de la société de Luface* en allemand, & *Schirach, Sachsfischer Bienenvatter*, &c. (D.)

CIRE, (*Comm. Manuf. Arts & métiers.*) Dans les fabriques des ciriers on appelle *cire brute*, la *cire* jaune, telle que la font les abeilles, qui est formée de *cire* blanche, & d'une substance colorante, laquelle donnant à la *cire* plus d'onctuosité, est regardée des naturalistes comme une huile grasse, moins fixe que la *cire* à certains égards. C'est cette même *cire* que l'on nomme souvent *cire vierge*. Entre les gâteaux nouvellement faits, il y en a de très-blancs, & d'autres d'un jaune clair & ambré, & cela dans une même ruche & dans la même saison. Tous jaunissent avec le tems ; & ceux qui sont placés au haut de la ruche, deviennent d'un brun noirâtre ; c'est ce qu'on appelle *cire maurine* ou *mauresque*. Mais ces *cires* de différentes couleurs peuvent, pour l'ordinaire, devenir également blanches en demeurant exposées à l'air avec certaines précautions. Lors de la récolte du miel, on les pétrit donc toutes ensemble.

Il y a néanmoins certaines *cires* qui ne blanchissent jamais parfaitement ; ce que l'on croit pouvoir attribuer à la qualité des poussieres des étamines que les abeilles ont travaillées : telle est sur-tout la *cire* que de petites abeilles sauvages des Antilles de l'Amérique font dans des creux d'arbres, qui est très-noire, & que l'on n'a pas encore su blanchir : telle est souvent encore la *cire* des pays où il y a beaucoup de vignes.

Une ruche bien remplie de rayons, mais dont l'essaim, quoique beau, n'a qu'un an, peut donner seize ou dix-huit onces de *cire*. Si on ne fait cette récolte qu'au bout de deux ou trois ans, le nombre des rayons demeurant toujours le même, on ne laisse pas d'en retirer deux livres, ou même un peu plus, vraisemblablement parce que la partie jaune est devenue plus abondante. Au reste, on ne doit compter pour le produit moyen, que sur douze onces de *cire* par ruche.

La couleur brune ou noirâtre que les anciens rayons acquièrent dans nos ruches par le séjour du miel & du couvain dans les alvéoles, se dissipant aisément, elle ne doit faire aucune diminution sur le prix de la *cire* ; mais il n'en est pas de même de celles

dont le jaune est adhérent à cause de la qualité des plantes qui l'ont fourni aux abeilles.

En général, on estime la *cire* qui vient des pays où il croît du farrafin, ou de ceux qui sont remplis de landes garnies de genêts, bruyeres, génévriers, &c. & on n'estime pas les *cires* recueillies dans les pays des grands vignobles.

Le plus sûr est de constater par des épreuves faciles à exécuter, la disposition que les *cires* ont à blanchir, & celles qui peuvent acquérir le plus beau blanc. Une de ces épreuves consiste à racler des pains de *cire* jaune avec un couteau pour en détacher des feuilletés très-minces, qu'ensuite on expose à l'air en forme de petits flocons : les personnes expérimentées jugent bien-tôt par le changement de couleur, quelle peut être la qualité de ces *cires*.

La *cire* s'attendrit à la chaleur, jusqu'à se fondre ; & au contraire, elle se durcit au froid, & devient presque friable. En brûlant, elle fournit une flamme claire, sans presque donner de fumée, & sans répandre de mauvaise odeur, si on ne l'a pas alliée de graisse.

En plusieurs endroits, on appelle *marc de mouches*, ce qui reste dans les sacs après qu'on en a exprimé la *cire* par la presse. Les chirurgiens se servent de ce marc dans les maladies des nerfs. Les maréchaux l'emploient aussi pour les chevaux.

Les chirurgiens se servent encore dans les mêmes maladies, du propolis ou *cire* rouge, qui est une espèce de mastic dont se servent les abeilles pour boucher les fentes & trous de leurs ruches.

Purification de la cire. 1°. On la démielle, soit en faisant tremper pendant quelques jours dans de l'eau claire la pâte qui n'a pas été épuisée de miel à la presse ; soit en la brisant en petits morceaux, & l'étendant sur des draps près des ruches, afin que les abeilles, suçant tout le miel qui étoit resté, réduisent toute la *cire* en parcelles aussi fines que du son. Ceux qui s'en tiennent à cette seconde pratique, disent que la *cire* qui a trempé dans l'eau demeure toujours plus grasse que l'autre. Peut-être qu'effectivement l'eau la prive de cette substance sucrée & mielleuse que l'esprit de vin sépare même d'un rayon récemment formé par les abeilles, & dans lequel il n'y a pas encore de miel ; car on remarque que la privation de cette partie étrangère, rend la *cire* plus comode à manier.

2°. Ayant empli d'eau jusqu'au tiers une chaudière de cuivre, on attend que cette eau soit près de bouillir, pour y jeter peu-à-peu autant de pâte de *cire* qu'il en faut, pour que la chaudière ne se trouve pleine que jusqu'aux deux tiers. On y entretient un feu modéré ; on remue avec une spatule de bois, afin que la *cire* ne s'attache pas aux bords de la chaudière où elle pourroit brûler, & l'eau bouillante la fait fondre. Quand elle est entièrement fondue, on la verse avec l'eau dans des sacs de toile forte & claire, que l'on met aussi-tôt en presse pour exprimer la *cire*, qui est reçue dans de nouvelle eau chaude, afin que la crasse se précipite. Cette première fonte ne suffit pas toujours pour fournir toute la *cire* que la pâte doit rendre : on recommence alors le procédé sur le marc, après l'avoir laissé quelques jours achever de se démieller dans l'eau ; car on a éprouvé que ce lavage fait que l'on obtient plus de *cire* ; mais si cette dernière se trouve plus grasse que l'autre, il convient de les tenir séparées. Voyez la planche de la purification de la *cire* dans ce Supplément.

Dans les différentes fusions que l'on donne à la *cire*, on est très-attentif à ne lui laisser prendre que le degré de cuisson convenable, au-delà duquel elle devient trop sèche, cassante, & contracte une couleur brune que le soleil & la rosée n'effacent point : c'est pourquoi les fabricans préfèrent la *cire*

jaune en gros pains, qui sont ordinairement moins cuits, & plus onctueux que les petits. Ainsi, à chaque fonte, on diminue le degré de feu; encore ne réussit-on pas à empêcher que la *cire* ne brunisse toujours un peu. Dans quelques blanchifieries, où on fait de la *cire* commune, on se fert volontiers de la *cire* trop sèche, parce qu'on l'achète à plus bas prix, & qu'elle est plus susceptible d'alliage de suif.

On sophistique quelquefois les gros pains de *cire* jaune avec de la graisse ou du beurre; telle est une bonne partie de la *cire* de Barbarie. Mais les connoisseurs savent bien discerner celle qui est pure, en la mâchant; par exemple, si en séparant les dents après avoir mordu la *cire*, on entend un petit bruit ou craquement sec, on juge qu'elle n'est pas alliée de graisse: d'ailleurs, la graisse se fait sentir au goût dans la *cire* sophistiquée; les connoisseurs ont encore d'autres indices que la grande habitude leur a rendus familiers. On sophistique aussi la *cire* jaune avec de la térébenthine & des résines, mais alors elle tient aux dents.

La *cire* pure en pain doit avoir une odeur mielleuse qui ne soit pas désagréable, être onctueuse, sans être grasse, ni gluante, & sa couleur est plus ou moins jaune suivant les plantes ou les abeilles l'ont recueillie. L'odeur des cires varie assez sensiblement, pour que les connoisseurs puissent distinguer la province d'où on les a apportées.

Quand une pâte de *cire* est très-chargée de *cire* brute, elle est d'un jaune foncé. Le séjour dans l'eau fait que la *cire* prend une teinte plus claire lorsqu'elle est fondue.

La superficie de la *cire* jaune en pain devient d'un blanc sale, en demeurant long-tems à l'air; mais cela n'en diminue point le prix.

Les menuisiers & les ébénistes emploient la *cire* jaune pour donner du lustre à leurs ouvrages, aussi bien que les frotteurs des planchers d'appartemens. On en fait de la bougie filée, petite ou grosse; soit pour la marine, parce que le suif devient trop coulant dans les pays chauds; soit pour certains chapitres d'éclésiastiques, & des cierges dont on se sert à l'église dans certains rits. Cette *cire* est encore employée à des sceaux de chancellerie, à des onguens, cérats & mastics.

Blanchiment de la cire. On commence par la rompre en plusieurs morceaux, afin que la fusion en soit plus facile, & que n'ayant pas besoin d'un grand feu, elle soit moins exposée à roussir dans la chaudière. Cette chaudière doit être bien étamée, la *cire* produisant aisément du verd-de-gris. On y met ensemble une quantité de *cire* proportionnée à la grandeur de la toile où on doit l'arranger; puis on verse dans la chaudière quatre à cinq pintes d'eau par cent pesant de *cire*, on allume le feu dessous, & on laisse fondre la *cire* doucement.

Dans la plupart des petites fabriques, on mêle avec la *cire* dans cette première fonte une certaine quantité de graisse, dont la dose varie suivant la qualité de la *cire*, ou même suivant la cupidité du fabricant. Quand on ne règle l'alliage que sur la qualité de la *cire*, on en met plus à celle que les paysans ont rendue trop sèche à force de la cuire, qu'à celle qui est encore onctueuse. Il y a aussi des cires incapables de jamais devenir bien blanches: telles sont plusieurs des cires du Nord, & presque toutes celles des pays de grands vignobles. En y mêlant du suif de mouton, on leur donne un œil de blanc qui tient le milieu entre ceux de la *cire* & du suif: elles ont alors fort peu de transparence, sont grasses au toucher, se consument plus vite que les autres, & répandent une mauvaise odeur; mais elles sont à meilleur marché, & il en faut de cette espèce pour contenter tous les acheteurs.

Ces cires sont plus passables, quand on a l'attention de ne les allier que de graisse bien ferme, telle que celle qui se trouve autour des rognons de mouton ou de bouc.

Quand le tout est presque fondu, on remue & brasse avec une spatule de bois jusqu'à ce que la *cire* soit, non-seulement en fusion parfaite, mais encore suffisamment chaude & assez fluide pour bien déposer. Ce degré de chaleur varie, suivant les pays ou provinces où la *cire* a été formée: il n'y a que la grande habitude qui puisse le faire connoître; & on s'en aperçoit moins à l'œil, qu'à la résistance que la *cire* fait à la main.

Quand elle est à ce degré de fluidité & de chaleur, on ouvre un robinet placé au bas de la chaudière; la *cire* tombe pêle-mêle avec l'eau dans une cuve que l'on couvre & enveloppe bien d'une épaisse couverture, afin d'entretenir la fusion pendant tout le tems nécessaire, pour que l'eau & les corps étrangers qui sont mêlés avec la *cire*, se précipitent au-dessous de la cannelle de la cuve: deux ou trois heures, plus ou moins, selon la capacité de la cuve, suffisent pour former ce dépôt & bien clarifier la *cire*.

Après quoi on la grêle ou rubanne, c'est-à-dire, qu'on la laisse couler par la cannelle dans une passoire, sous laquelle est une plaque de cuivre étamé ou de fer blanc, relevée de bords sur trois de ses côtés, & dentelées par l'autre, pour que la *cire* tombe parallèle en forme de nappe dans un vaisseau oblong, nommé *gréloir*, que l'on entretient chaud. La forme de ce vaisseau est arbitraire; mais son fond est toujours percé d'une rangée de petits trous à un demi-pouce les uns des autres, & qui sont de calibre à laisser passer un grain de froment. La *cire* s'en échappe par filets, qui étant reçus à la surface d'un cylindre, humectée continuellement par sa rotation à travers de l'eau froide, s'y condensent & s'applatissent, puis immédiatement se rassemblent en forme de rubans à la superficie de l'eau d'une grande baignoire. On conçoit facilement que la *cire* ainsi purifiée, ne présentant ensuite à l'action de la rosée & du soleil, qu'une étendue presque privée de solidité, aura un grand avantage pour devenir blanche en peu de tems; mais il y a des blanchisseurs qui veulent que les rubans ne soient que médiocrement minces, sans quoi, disent-ils le soleil les attendrit & ils mottent; enfin les cires alliées doivent être rubannées, & constamment plus épaisses que les autres.

La cuve, en coulant continuellement pendant environ une heure & demie, peut fournir un millier de *cire*.

Quand on travaille une *cire* alliée de beaucoup de suif, qui par conséquent n'ayant point de corps, surnage en forme de son grossier, au lieu de se mettre en rubans, on la ramasse avec une pelle percée de plusieurs trous, ou avec une fourche dont les branches sont garnies d'osier; quelquefois même on est obligé de se servir d'un tamis.

Les rubans de *cire* enlevés avec dextérité au moyen d'une fourche particulière, & déposés dans une manne, sont aussi-tôt portés sur la toile, qui est tendue sur un châssis solide, & garnie d'une bordure haute, bien assujettie, ainsi qu'elle, afin que le vent ne dérange rien. Il est important que cette toile soit abritée des vents du sud & de l'ouest, par quelque bâtiment élevé, ou par des arbres. On étend les rubans le plus également qu'il est possible. La *cire* reste ainsi exposée à l'air plus ou moins de jours, suivant sa qualité, & selon le tems qu'il fait. Au bout de douze, quinze, vingt jours, ou même davantage, à proportion que le soleil a paru, & que la *cire* a de disposition à blanchir, on retourne les rubans sens dessus-dessous, afin que le peu de couleur jaune qui y reste, se trouve exposée à l'action de l'air, & que

ces endroits blanchissent comme les autres. Quelques jours après on les remue avec la fourche ; on examine bien s'il y a encore du jaune , afin de le mettre en-dessus , & on les laisse trois ou quatre jours à l'air , ayant l'attention de les remuer plusieurs fois dans l'intervalle s'il fait très-chaud , pour empêcher que la *cire* ne se gaze ou s'égaye , c'est-à-dire , s'échauffe , s'applatisse , & que les rubans ne forment des mottes en se collant les uns aux autres. Au reste , on ne peut rien indiquer de fixe sur la durée de chacune de ces opérations , elle doit varier selon les circonstances. La seule règle générale est de retourner & régaler , c'est-à-dire , remuer plus tôt ou plus tard , suivant le degré de blancheur que la *cire* acquiert. Tous ces remuemens & régalemens se font dans le haut du jour , afin que les rubans ne se rompent point.

Pour ce qui est des *cires* alliées de suif , on est obligé de les arroser souvent sur les toiles , afin de les empêcher de fondre : & on les retourne & régale à la fraîcheur du matin , avant que la rosée soit dissipée.

Quand on est content du premier degré de blancheur , on porte la *cire* au magasin pour la mettre en gros tas , comme l'on amoncelle du sable. Elle demeure un mois ou six semaines en cet état , où elle fermente , & forme une masse assez solide pour qu'on soit obligé de se servir de pioche quand on veut la retirer. Cette fermentation la dispose à prendre un plus beau blanc dans le regréage , que si on la regréait au sortir de la toile.

En Provence , & particulièrement à Marseille , on ne blanchit pas la *cire* sur des toiles , mais sur des banquettes de brique , qui ont la même forme que les bâtis de charpente ci-dessus , qui soutiennent les toiles. Pour éviter que la brique échauffée ne fasse fondre la *cire* , on l'arrose souvent ; & ces banquettes ayant une pente douce , & étant trouées par un bout , l'eau n'y séjourne qu'autant qu'il faut pour rafraîchir. Quelques-uns même établissent un petit filet d'eau qui , traversant continuellement la longueur des banquettes , y forme une nappe très-mince. On couvre ces *cires* avec des filets , afin qu'elles soient à l'abri des coups de vent.

On pourroit , avec les mêmes précautions pour rafraîchir , se servir de tables de pierre. Ces ouvrages solides obvient à la nécessité de renouveler fréquemment les toiles ; ce qui est une dépense considérable.

Le regréage est une répétition des procédés ci-dessus , pour donner à cette *cire* une nouvelle fluidité , la faire déposer , la gréler , &c.

A cette fois , on commence par mettre l'eau dans la chaudière ; puis on allume le feu ; on y jette la *cire* peu-à-peu , & comme en saupoudrant , pendant qu'un ouvrier brasse sans cesse. Quand la chaudière est pleine , & la *cire* à demi-fondue réduite en une espèce de bouillie , on augmente un peu le feu , & on continue de brasser , jusqu'à ce qu'étant entièrement liquide , elle puisse passer dans la cuve & y déposer. Dans quelques manufactures , avant de couler , on met dans la chaudière soit de l'alun , soit du cristal minéral , soit de la crème de tartre , qui paroît convenir davantage que les autres sels , pour que la *cire* se clarifie mieux : quatre onces de crème de tartre suffisent sur un quintal de matière ; & ces sels ne doivent pas être regardés comme des sophistications. On gouverne la *cire* dans la cuve comme la première fois ; on l'y laisse cependant moins long-tems. Puis on observe ce qui a été dit ci-dessus pour la mettre en rubans , l'arranger & gouverner sur les toiles , & la remettre encore en tas dans le magasin.

Après quoi on lui donne une troisième fonte , de la même manière que la précédente. Quelques blanchisseurs y ajoutent alors trois à quatre pintes de lait sur un millier de *cire* : ce qui occasionne dans la

Tome II.

cuve un dépôt ou déchet plus considérable d'environ deux livres par cent de *cire* , que lorsqu'on n'en met pas ; mais il paroît que la *cire* en est mieux purifiée ; ainsi on ne peut regarder cette autre pratique comme une sophistication. Pendant que le dépôt se forme , on emplit d'eau la baignoire ; on y met les planches à pains ou à mouler , destinés à mettre la *cire* en petits pains : ensuite on les arrange toutes mouillées sur des chassis ou pieds de table , & on établit sous la canelle de la cuve une passoire , à travers laquelle la *cire* tombe , soit dans les éculons , soit dans un coffre de cuivre carré long , dont les côtés sont garnis de cendre chaude sur la longueur. Lorsqu'il y a dans ce coffre une certaine quantité de *cire* , on ouvre le robinet pour emplir des vaisseaux à bec , nommés *éculons* , dont la forme varie , & que l'on va sur le champ vider dans les moules. On relève ces moules à mesure que la *cire* y est congelée , & on les met dans une baignoire pleine d'eau , où les pains se détachent d'eux-mêmes & furnagent , & on les enlève avec un tamis foncé de ficelle , pour les porter sur les toiles. Ils y demeurent exposés à l'air , rangés les uns à côtés des autres , pendant trois ou quatre jours , ou même davantage , selon que le tems est serein ou couvert ; après quoi on a soin de les enlever bien séchement , & les ferrer dans des armoires , ou dans des tonneaux garnis de papier , afin d'empêcher les ordures de s'attacher à la *cire* , & la garantir du contact de l'air qui la jauneroit.

Elle est alors parfaitement clarifiée & blanche. Ce sont ces pains que les ciriers refondent pour faire de la bougie , des cierges , &c. Voyez BOUGIE & CIERGES , Dictionnaire raisonné des Sciences , &c. Voyez-y aussi les planches qui concernent le blanchiment des *cires* & l'art du Cirier. (+)

* Ustensiles nécessaires pour la purification & le blanchissement de la *cire*. On ne trouve dans les planches du Dict. rais. des Sciences , &c. que quelques-uns de ces ustensiles : savoir ,

La chaudière de cuivre à fondre la *cire* , AAA , (pl. I.)

La cuve ou gueulebée , qui est une futaille enfoncée seulement par le bout d'en-bas B & C , avec sa canelle de bois K & sa lancette G.

L'entonnoir de cuivre étamé , fig. 5 , n^o. 2 , & le pot aussi de cuivre étamé , fig. 5 , n^o. 3 , (pl. II.)

La spatule nommée *palon* pour brasser la *cire* pendant qu'elle fond dans les chaudières , fig. 4 , même planche.

L'éculon de cuivre étamé , nommé mal-à-propos l'écuillon , fig. 5 , même planche. C'est un vaisseau de cuivre étamé en-dedans , d'une forme ronde par le derrière , & plate sur le devant , avec une anse de chaque côté , servant à remplir les planches ou moules à pains. Cet éculon a deux becs : quelquefois on ne lui en fait qu'un.

Le coffre à éculer , pl. III , fig. 7. Il est de cuivre , & sert de réservoir pour fournir de la *cire* aux ouvriers qui viennent remplir leurs éculons.

Les chassis pour éculer KL & RS , pl. I.

Les planches à pains , R , S , pl. II.

Les baignoires pour refroidir subitement la *cire* fondue , D , E , pl. I & II.

La greloire (ou le greloir) garnie de toutes ses pièces , pour greler ou rubanner la *cire* , c'est-à-dire , pour la réduire en forme de ruban étroit , semblable au ruban nommé *faveur* par les marchandes de modes , fig. 8 , pl. III ; 2, 2 la greloire ; 3, 4 la plaque ; 5 la passoire ; a b c c la chevrette pour mettre la greloire au-dessus du tour.

Le tour ou cylindre de bois établi sur la baignoire , qu'on fait tourner pour rubanner la *cire* , H , H , planche II.

Les quarrés ou assemblages de charpente qui servent à tendre les toiles, *pl. I, fig. 1, 2, 3.*

La main de bois, *pl. II, fig. 3*, pour retourner les pains de *cire* étendus sur les toiles.

Enfin les mannes pour transporter les *cires*, *fig. 2 & 3, pl. II.*

Mais outre ces ustensiles, il y en a encore quelques autres qui ont été oubliées dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. & qu'il est à propos de suppléer ici.

La spatule de fer *A*, (*planche de la purification & du blanchissage de la cire dans ce Suppl.*) ou de cuivre, qui sert à faire retomber dans la chaudière la *cire* qui pourroit être restée sur les bords, & à gratter la *cire* figée par-tout où il s'en trouve.

Des seaux de bois *B*, pour transporter l'eau dont on remplit la chaudière.

La brouette *C* pour transporter les mannes aux toiles.

La fourche *D* à trois branches, pour retirer des baignoires la *cire* rubannée. Sa longueur est de quatre pieds, & l'écartement de ses branches ou fourchons, de six pouces. On la garnit d'osier dans les manufactures où l'on travaille des *cires* fort alliées.

Un tamis de crin ordinaire *E*, pour retirer de dessus l'eau des baignoires, les parcelles de *cire* que la fourche n'a pu enlever.

La pelle à rejeter *F*: c'est une longue pelle à four, qui sert à repousser ou lever les *cires* de dessus les toiles.

Le rabot *G*, fait d'un acoinçon de futaille, emmanché au bout d'un bâton, pour retirer la *cire* du milieu des toiles vers les bords, quand on veut la lever.

Le fauchet ou rateau de bois *H*, à deux rangs de dents, pour étendre la *cire* quand les toiles ont été doublées.

Une petite fourche *I* pour régaler sur les toiles les *cires* rubannées.

Une burette *K*, dont on se sert dans les petites manufactures pour éculer.

§ *CIRE*, (*Médecine.*) *Usage de la cire dans la médecine.* La *cire* est une des drogues dont la Matière médicale fait le plus d'usage. C'est une substance huileuse qui suinte des feuilles des plantes, qui adhère à leur surface, & que les abeilles enlèvent par le frottement de leurs pattes, pour former leurs gâteaux.

On peut retirer de la lavande & du romarin de la *cire* pure, & on peut appercevoir cette substance sur les feuilles de ces plantes, à l'aide du microscope. C'est ce qui fait voir l'erreur de ceux qui croient qu'on ne peut retirer de la *cire* que des étamines ou des pétales de la fleur.

L'eau de la reine d'Hongrie, dont le principal ingrédient est la lavande, a une odeur bien marquée de *cire*: ce qui prouve clairement que la *cire* est une substance végétale, & non point une animale.

La chymie ne fait d'autre opération sur la *cire*, que de séparer son huile de son phlegme & de son sel. Cette huile qui vient à la première distillation, & se congèle au col de la retorte, est appelée *beurre de cire*, & au moyen de la cohobation, on la réduit en huile belle & coulante.

Le moyen employé à sa préparation, est de couper la *cire* par petits morceaux, de la faire fondre doucement dans une retorte de verre, jusqu'à ce que le vaisseau soit à moitié plein, de le remplir ensuite avec du sable bien sec: on lute un récipient, & on distille à la chaleur du bain de sable par un feu gradué. Il s'élève d'abord un esprit acide d'une fort mauvaise odeur & d'un mauvais goût, ensuite en augmentant le feu, il sort un corps huileux, comme du beurre qui se congèle au froid, & qui paroît ordinairement blanc: on doit remarquer en passant que tous les sels des corps mêlés sont naturellement acides,

l'alkali n'étant qu'une altération du sel naturel par le feu.

Il n'y a point de terre dans la *cire*, de manière que si on la distille seule dans une retorte, elle ne perdra rien de sa substance dans la distillation. On lui adjoint donc du sable, du bol ou des cendres, afin qu'étant étendue & rarefiée, ses principes soient séparés plus aisément.

L'huile ou le beurre de *cire* a cela de singulier, qu'elle ne perd rien par les distillations répétées: elle devient seulement plus fine & plus limpide, sans déposer aucune feces. Les autres huiles au contraire deviennent constamment plus épaisses, & laissent toujours des particules de terre dans la cohobation.

La consistance solide de la *cire* vient d'un mélange proportionné d'eau, de sel volatil & d'huile. Sa solidité se détruit donc selon que ces principes souffrent une séparation. On peut observer cela dans les rectifications; car dans chaque distillation il se sépare une quantité considérable d'eau, & l'huile devient plus claire.

De 32 onces de *cire*, on tire dans la première distillation justement le même poids de liqueur; savoir, 12 onces d'esprit phlegmatique acide, & 20 onces de beurre.

De cette manière la *cire*, dans son état concret, est une humeur onctueuse qui sort des pores des végétaux, & logée en petite quantité sur la surface de leurs feuilles, où le soleil l'épaissit, & où les abeilles la ramassent pour leur usage particulier. Ces insectes la transportent dans leurs ruches avec leurs pattes, sans la faire passer dans leurs corps, comme ils font du miel. Semblable au camphre, elle ne laisse point de feces dans la distillation, mais elle est tout-à-fait volatile, & se blanchit en la faisant bouillir dans plusieurs eaux.

On découvre, en examinant avec attention, une espèce de camphre sur les feuilles de sauge & de thym: de-là le soulagement que procurent quelquefois ces végétaux, lorsqu'on les applique en cataplasme sur les parties affectées de goutte, lors de la douleur.

Il est évident que les végétaux contiennent des baumes ou des huiles que la distillation peut leur enlever, sans que les parties qui entrent en leur composition soient séparées tout-à-fait; c'est ce qui nous instruit plus particulièrement de la nature du camphre. D'un autre côté, ces huiles peuvent être contenues dans les végétaux, de différentes façons.

Quant aux usages médicaux, le beurre de *cire* fait un onguent extrêmement doux & anodin, émollient & relâchant, très-agréable aux nerfs, & il est d'une grande utilité, lorsqu'on l'emploie en onction sur des membres qui sont contractés. C'est un très-bon liniment pour les hémorrhoides, dont il calme les douleurs d'une manière prompte & surprenante.

L'huile de *cire* a de plus une vertu singulière pour la cure des tendons contractés, & pour rendre aux parties retirées & desséchées leur flexibilité naturelle. On l'emploie avec succès pour résoudre les engelures, pour les coliques néphrétiques, les ulcères dans les reins & dans la vessie, la rétention d'urine, & lorsqu'il s'agit d'atténuer les phlegmes. La dose est depuis deux gouttes jusqu'à dix dans du vin blanc, ou dans quelqu'eau distillée. (+)

§ *CIRE À CACHERER*, *CIRE D'ESPAGNE*, (*Arts & Mét.*) On trouve dans le vaste recueil des planches du *Dict. rais. des Sciences*, &c. tome III, deux planches qui présentent à l'œil des diverses opérations de la fabrique de cette *cire*. Comme elles ne sont point annoncées dans le texte, il étoit nécessaire de les annoncer ici; mais leur explication est assez détaillée pour n'y pas revenir.

CIRIER, f. m. (*Arts & Mét.*) est celui qui s'attache particulièrement au commerce de la *cire*, à

faire des cierges, des bougies & autres ouvrages en cire. On trouvera la description de l'art du *cirier* aux mots CIRE, BOUGIE, CIERGE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. & dans ce *Suppl.*

§ CIRIER, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) On voit au n^o. 1 de la planche 99 du 23^e. volume du *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. la figure d'une branche du *cirier* de l'Amérique septentrionale, & sur-tout de la Louisiane, chargée de ses fruits qui donnent la cire. Plukenet en avoit publié, en 1691, deux figures, l'une d'un individu à fleurs mâles, l'autre d'un individu à fleurs femelles, à la planche XLVIII de sa *Phytographie*, n^o. 8 & 9; le mâle n^o. 8, sous le nom de *myrtus Brabantiæ accedens Africana, baccis carens, conifera, ex America etiam insulâ Bermudensi allata, ubi laurus odora vulgè nuncupatur*; & la femelle n^o. 9, sous celui de *myrtus Brabantiæ similis Caroliniensis, baccifera, fructu racemoso sessili monopylene, forte ambulon Scaligeri ex insulâ aruchet & lychno chrodryophoros. Almag. page 260.* Catesbi en a publié aussi sous le même nom une figure enluminée à la planche XIII & LXIX du volume de son *Histoire naturelle de la Caroline*. En 1767, M. Linné, à la page 651 de la dernière édition de son *Systema naturæ*, l'appelle *myrica 2 cerifera, foliis lanceolatis subserratis, caule arborecente*.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds seulement, sous la forme d'un buisson sphéroïde à branches menues, longues, assez rares, & écartées.

Ses feuilles sont alternes, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois pouces, trois à cinq fois moins larges, marquées de trois à cinq dentelures de chaque côté seulement vers leur extrémité, relevées en-dessous d'une côte ramifiée en cinq à six paires de nervures alternes & portées presque horizontalement sur un pédicule cylindrique fixé à dix fois plus court qu'elles.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur des pieds ou des individus différens. Dans les uns & les autres, c'est une espèce d'épi ovoïde sessile, sortant de l'aisselle de chaque feuille, quatre à six fois plus court qu'elle, composé de vingt à trente fleurs sessiles.

Chaque fleur consiste en une écaille sans corolle, contenant dans les mâles depuis deux jusqu'à six anthers réunies par leurs filets en une colonne cylindrique. Dans les fleurs femelles, au lieu des étamines, c'est un ovaire sphéroïde, surmonté de deux styles veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire devient, en mûrissant, une espèce de baie sphérique verte d'abord, ensuite gris-cendré, d'une ligne un tiers de diamètre, à chair semblable à une graisse gris-verdâtre, ferme, écailleuse, peu liée, luisante, friable, à une loge contenant une seule graine en osselet sphéroïde verdâtre.

Culture. Le *cirier* croît communément dans l'Amérique septentrionale, aux îles Bermudes, mais plus particulièrement à la Louisiane, dans les plaines humides & marécageuses, où l'eau séjourne & pourrit pour ainsi dire sans écoulement.

Qualités. Cet arbrisseau répand une odeur aromatique assez agréable.

Usages. Les naturels de la Caroline ne brûlent pas d'autre bougie que celle qu'ils tirent de son fruit. Un *cirier* bien chargé de fruits en porte environ sept livres, dont six pour sa graine, & une pour sa chair, qui rend environ un quarteron en cire. Pour détacher cette cire de la graine qu'elle enveloppe, il suffit de faire bouillir ces fruits dans l'eau; alors elle se fond, & surnage à la surface de l'eau, d'où on la retire au moyen d'une cuiller. On la nettoie ensuite en la faisant passer à travers un linge, puis on la fait fondre de nouveau pour la mettre en pain. La cire

qui s'éleve la première pendant l'ébullition, est jaune; celle qui vient ensuite est verte: elle a une odeur aromatique douce, assez agréable. Elle est plus sèche, plus friable & plus transparente que la cire des abeilles. La bougie que l'on en fait est d'abord plus blanche que celle de la cire des abeilles; mais ensuite elle jaunit, & finit par devenir grise-terne & comme moisie; elle est plus cassante, elle éclaire moins, & sera toujours d'un service inférieur chez les nations qui ont l'usage ordinaire de la bougie de cire d'abeilles & de la chandelle de suif ou de graisses animales.

Remarque. On ne peut voir sans une certaine peine la confusion que M. Linné répand sur les diverses parties de la botanique, en s'efforçant de changer tous les noms anciens; & le gale en est un exemple bien sensible: ce nom est celui que les Ecoffois donnent à l'espèce d'Europe, & M. Linné a jugé à propos de lui substituer le nom de *myrica*, que les Grecs donnent au tamaris.

Le gale est un genre de plante qui se range naturellement dans la seconde section de la famille des pistachiers, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 345. (M. ADANSON.)

Il y a deux espèces de *cirier* très-curieuses: l'une croît à la Louisiane, où on l'appelle *arbre de cire*; & l'autre espèce, qui est petite, croît dans la Caroline & dans l'Acadie, où on trouve de semblables arbrisseaux; ils sont plus petits. Il y en a aussi dans le Canada, sur la frontière de l'Acadie: on les y nomme *lauriers sauvages*. Ils ont encore une autre marque qui sert à les distinguer de ceux de la Louisiane: c'est que leurs feuilles sont plus larges, & profondément dentelées. Miller en indique cinq espèces, MM. Van-Hazen sept, & M. Linné cinq.

Quoique ces arbrisseaux soient aquatiques, ils ne laissent pas de bien venir dans des terrains secs, à l'ombre d'autres arbres, comme au soleil & dans les pays chauds, ainsi que dans les froids. Ils profitent cependant mieux dans des climats chauds: & l'on remarque qu'au-dessus du trente-neuvième degré de latitude, ils ne sont pas aussi beaux que dans une latitude moindre.

On assure qu'à la Caroline & à la Louisiane ils se multiplient aisément de drageons enracinés. Les bonnes graines venues de l'Amérique levent très-bien en France & même en Suisse. Il faut les semer dès qu'elles sont arrivées, dans des terrines ou dans des caisses: la graine ne leve que l'année suivante. On laisse les pots dans le jardin en bonne exposition, on les couvre un peu de paille contre la rigueur du froid. Lorsque le printemps est venu, on les met en couche pour faire lever la graine. On transplante ensuite les plantes dans un terrain humide, où elles supportent le froid le plus rigoureux de nos hivers. C'est ainsi que la culture s'en fait en Suisse. Les fleuristes François renferment les jeunes arbres dans les orangeries, car nos hivers leur sont très-nuisibles. Quand les tiges sont un peu grosses, on ne risque rien de les mettre en pleine terre dans un lieu humide, avec la précaution seulement de les couvrir d'un peu de litière pendant le froid. Quand ils y ont passé quelques années, on peut compter qu'ils y subsisteront, & se naturaliseront avec le sol & le climat. Il y en a eu ainsi en Angleterre & à Trianon, qui étoient chargés de fleurs & de fruits.

Celui de l'Acadie ne craint pas le froid. Celui de la Louisiane soutient assez bien nos hivers lorsque, laissant sa tête se former en tête de saule, on l'ébranche avant l'hiver pour couvrir tout le haut avec de la litière.

Au reste, ces arbrisseaux ne rapportent presque point jusqu'à ce qu'ils aient cinq ans; mais ensuite leur produit va toujours en augmentant: en sorte qu'après quelques années, chacun d'eux peut fournir 25 à 30 livres de graine. Les martinets, qui sont

en grand nombre à la Louisiane, en mangent beaucoup : c'est ce qui fait qu'au lieu de trente livres, on n'en recueille guere que sept à huit.

Le principal usage du *cirier*, est l'espece de cire que l'on recueille de ses baies. Sept à huit livres rendent environ une livre de cire.

Quand la cire est enlevée, on apperçoit à leur surface une couche d'une matiere qui est couleur de lacque : l'eau chaude ne la dissout point, l'esprit-de-vin en extrait une teinture, & l'on croit qu'elle pourroit être de quelque utilité pour les arts.

Maniere de tirer la cire des baies. Les ayant fait bouillir dans de l'eau, il furnage une liqueur grasse qui se fige, & qu'on recueille jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Avant que la liqueur se refroidisse, on ôte les baies & leurs queues avec une écumoire. Ce qui a furnagé est d'un gris-vert. Les bougies que l'on en fait ne rendent qu'une lumiere sombre & triste. Au reste cette cire blanchit plus vite que la cire des abeilles.

Depuis quelque tems on a perfectionné cette méthode, & l'on a réussi à faire que cette cire fût d'abord blanche ou jaunâtre. Ce nouveau procédé consiste à mettre premièrement les baies & leurs queues dans une chaudiere, où on les couvre entièrement d'eau bouillante. Au bout de quelques minutes, on tire cette eau dans un bacquet, où la cire se fige en refroidissant, & est d'un jaune-pâle; mais six ou sept jours d'exposition au ferein suffisent pour la blanchir entièrement. L'ayant ramassée, on rejette l'eau sur les baies, & on les fait bouillir à discrétion jusqu'à ce que l'on juge que toute la cire soit dissoute. Cette cire est beaucoup plus verte que si l'on n'eût pas retiré celle qui est jaune.

Si l'on met avec la seconde cire qui est grossiere & verte, à-peu-près un tiers de suif, & qu'on les jette dans une chaudiere qu'on remplit d'eau très-chaude & presque bouillante, au bout de vingt minutes qu'on retire l'eau, ce suif a pris avec la cire une consistance presqu'égalé à celle de la cire pure, mais est très-vert. Les bougies qu'on en fait éclairent aussi bien que la chandelle, & durent le double.

On attribue la grande verdeur de la seconde cire au noyau que l'ébullition attendrit assez pour qu'il teigne la matiere grasse. M. le Page croit que la queue y contribue aussi, & il conseille de la séparer avant d'exposer les baies à aucun procédé.

La cire de ces baies, de quelque maniere qu'on la tire, est seche, & se réduit aisément entre les doigts en poudre grasse. C'est pourquoi les bougies que l'on en fait durent beaucoup plus que celles de la cire des abeilles. Aussi les préfere-t-on dans les îles où la chaleur du climat amollit nos bougies, en sorte qu'elles coulent comme des chandelles. D'ailleurs ces bougies de la Louisiane répandent une odeur d'anis en brûlant.

M. Duhamel a mêlé un peu de cire ordinaire, & une petite portion de suif, avec la cire résineuse de l'arbre dont nous parlons, & en a fait faire des bougies qui ont un peu blanchi sur le pré, beaucoup moins cependant que la cire. Elles ont aussi donné une odeur agréable.

Les égouttures de la cire d'arbre, sur-tout de celle qui n'est pas verte, ne tachent point les étoffes. On les enleve par écailles, & en frottant, elles s'en vont comme de la boue seche.

L'eau qui a bouilli avec cette substance résineuse, est fort astringente : elle arrête les diarrhées; & l'on dit qu'en faisant fondre du suif dans cette eau, il acquiert presqu'autant de consistance que la cire.

Pour blanchir la cire d'arbre, il y a des curieux qui l'exposent en plein air, suspendue en pastilles de deux à trois lignes d'épaisseur. Elle blanchit ainsi parfaitement, mais cette pratique est longue.

Une autre, plus aisée & plus expéditive, est de hacher la cire en petits morceaux vers la fin de mars, la mettre dans des vases de terre bien unis, & l'exposer de la sorte au soleil à l'abri du vent & de la pluie. En fondant à cette chaleur, la cire devient en état d'être mise en pastilles d'environ un demi-pouce d'épaisseur : moins elles sont épaisses, plutôt elles blanchissent. On les laisse alors exposées au ferein, & le lendemain on les retourne pour qu'elles fondent de nouveau. Ce procédé se recommence dix à douze fois, après quoi cette cire est passablement blanche, & l'on se contente ordinairement de l'employer en cet état. Il y a lieu de présumer qu'en continuant cette pratique, on ameneroit la cire au point de la plus grande blancheur.

On en fait de la bougie après l'avoir fait fondre au bain-marie, en sorte qu'elle ne chauffe pas trop, car elle jauniroit; on la coule dans les moules à travers un linge bien fin, sur lequel on met encore quelquefois un peu de coton bien cardé, afin de la purifier entièrement : car moins elle est pure, & plus la lumiere qu'elle jette est sombre. Quand la bougie est tirée des moules, on acheve de la blanchir en la tenant suspendue en plein air & au soleil, ayant attention de ne la laisser adossée contre quoi que ce soit, sinon elle fondroit. On la retourne tous les jours, pendant environ un mois, afin qu'elle blanchisse également de tous côtés. Plus on la laisse long-tems dans cette position, plus elle devient blanche & belle. Il faut observer que le soleil auquel on l'expose ne soit pas trop ardent.

Cette cire, mêlée avec un tiers de suif, toute compensation faite, peut donner une lumiere dont la dépense ne fera que double de la chandelle : & ces bougies brûlent une fois moins vite que les chandelles ordinaires. Ainsi il n'en coûteroit pas réellement plus pour les unes que pour les autres.

Les arbres de cire peuvent être cultivés en quelques pays, sur-tout dans les méridionaux. M. Duhamel en a vu en Angleterre & à Trianon qui étoient chargés de fleurs & de fruits : & il est probable qu'en semant des graines de cet arbre dans des caisses placées dans des orangeries jusqu'à ce que les plantes fussent fortes, & les accoutumant peu-à-peu à notre climat, on réussiroit à les établir dans des pays plus froids; car il y a diverses especes de plantes qu'on trouve dans les pays chauds & dans les parties froides de la zone tempérée. Telle est l'épine blanche & une espece de piment royal, arbuiste odoriférant qui se trouve en Espagne, en Canada, en France, en Portugal & en Suede. Or on trouve des *ciriers* à l'ombre des autres arbres; on en voit qui sont exposés au soleil, d'autres dans des lieux aquatiques, d'autres dans des terrains secs. Enfin on en trouve indifféremment dans les pays chauds & dans les pays froids.

Il croît aussi à la Chine une espece d'arbre de cire, mais qui y est très-rare : on l'y nomme *pe-la chu*. (+)

CIRKNITZ ou **ZIRKNITZA**, (*Géogr.*) bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la partie du duché de Carniole, appelée la *moyenne* ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environnent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de *Cirknitz*, en langue Carnienne, *Zirknis-ku-Jeseru*, remarquable par des singularités dont on s'étonne de loin, & dont on profite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-élevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, de son côté, & tout à la

ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt églises. Sa profondeur en général, & indépendamment de celle des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois îles & une presqu'île, dont les agréments champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée présente. L'une de ces îles se nomme *Vornek*, & renferme un village avec un temple; les deux autres, appellées *Velka-Goritzza* & *Mala-Goritzza*, sont uniquement plantées d'arbres. *Dorvoschez* ou *Dorvoschek*, c'est le nom de la presqu'île, semble toucher à *Vornek*, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élèvent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre. La description que l'on donne ici est tirée des œuvres du célèbre D. Busching: l'on fait combien peu l'on erre en géographie, quand on suit les pas d'un tel guide. Ce savant homme nous dit que le lac de *Cirknitz*, si fameux par des dessèchemens, qui sont quelquefois que dans le courant d'une année l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y sème & moissonne du millet, & l'on y chasse au fauve & au gibier, que ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; qu'il est des tems où son dessèchement n'arrive que de loin en loin, de trois en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomène a lieu deux & jusques à trois fois dans un an. Que, soit en été, soit en hiver, mais plus communément en été, dans les mois de juin & de juillet, cet écoulement ne s'opère jamais que par une certaine suite de jours secs. Que deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant effort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais que sujet à des écoulemens inopinés, qui dévancent le tems où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest, alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dix-huit, qui forment ses débouchés extraordinaires. Que de ces 18 creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonnoirs, & comme contribuant le plus à son dessèchement, vu que dans les tems d'écoulemens réglés, ils se vident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de 25, tout le fond du lac est à sec. Qu'au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & que là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Que le droit d'y pêcher appartient à six seigneuries des environs; savoir, à celles de Haasberg, de Steegberg, d'Auersberg, de Laas, de Schneberg & du monastère de Sittick: que la seigneurie de Haasberg cède le sien à la chartreuse de Freudenthal; & que moins les dessèchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. Que l'entonnoir nommé *Ribes-Cajama* s'allonge obliquement en forme de caverne souterraine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise: que les creux nommés *Narte* & *Piauze* ne sont jamais entièrement à sec, mais demeurent fangeux, & deviennent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sangsues & des poissons échappés aux filets des pêcheurs. Cette dernière circonstance est remarquable; elle explique naturellement la difficulté qui pourroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt

repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constamment humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles reviennent à fourdir. M. Busching dit encore que s'il arrive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est alors que ses merveilles se déploient, c'est alors que l'herbe y croît en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la cueille, & que préparant ensuite le terrain avec la charrue, l'on y sème du millet; mais que toutes les années ne sont pas également favorables à cette double récolte, les eaux se retirant quelquefois trop tard pour que l'on ait le tems de semer; & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le tems de moissonner. Qu'enfin dans les années où l'absence des eaux est de quelque durée, la métamorphose du lac est complète, en ce que la place est alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chasseurs de la contrée. Relativement au retour des eaux du lac de *Cirknitz*, l'illustre géographe fait observer que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vitesse ou la lenteur de ce retour: pleut-il beaucoup, & le tonnerre se fait-il entendre en même tems avec un bruit dont la terre tremble; alors de toutes les crevasses du lac, sans exception, jaillissent à gros bouillons des eaux qui, dans 20 à 24 heures, en ont absolument rempli le bassin: la pluie au contraire n'est-elle que petite ou modérée, les nues ne sont-elles que médiocrement épaisses, ou foiblement agitées, alors ce n'est que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux sortant de terre, viennent de nouveau former le lac: & un fait constant dans l'un & dans l'autre des cas, c'est que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la surface incessamment couverte d'oies sauvages, de canards sauvages, & de plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des singularités de ce lac, c'est la multitude de canards gras, sans plumes, aveugles & tout noirs, que les ouvertures appellées *Sekadulze* & *Urainajamma* dégorgent en automne avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage: ces deux ouvertures sont au midi du lac, & un peu au-dessus de son niveau; elles ont chacune à leur entrée une toise de largeur & une toise de hauteur, & l'on peut en tems sec se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez loin: en tems humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonnerres, il faut les fuir; le lac n'a pas de bouches aussi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jettent, & sur-tout par l'impétuosité qui les accompagne; les flots sortant de leurs cavernes, s'élancent à cinq toises loin de l'entrée, & se précipitant au fond du lac, font tout le bruit & produisent toute l'écume des plus grandes cataractes: c'est donc par ces deux bouches que viennent alors au jour ces canards extraordinaires; ils naissent comme au sein du fracas, & se montrent d'abord sous l'appareil le plus hideux; mais bientôt leur nudité disparaît avec leurs ténèbres, & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz* s'élèvent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes. (D. G.)

CIRLE ou ZIRL, (Géogr.) village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tyrol, au quartier du haut Innthal, seigneurie de Hertenberg. C'est dans son voisinage que s'élève le roc escarpé appelé *Martinswand*, au sommet duquel les chroniques du xv^e siècle nous disent que l'empereur Maximilien I poursuivant un chamois, se trouva fort imprudemment grimpé, sans savoir comment en

descendre : elles ajoutent que pour se tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vint prendre ce prince par la main, & le ramener au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconnaissance de ce secours furnaturel, Maximilien fit ériger sur la place une croix de 40 pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer en grandeur naturelle les statues de l'apôtre S. Jean & de la vierge Marie. Quelque fabuleuses que paroissent la plupart des circonstances de cet événement, les auteurs du grand théâtre historique n'ont pas dédaigné d'en donner la représentation dans les figures de leur ouvrage, (D. G.)

CIRITA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Brames donnent ce nom & celui de *cirita-mari* ou de *negunda* à un arbrisseau du Malabar, très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V. planche XLIX. page 97. Les Portugais l'appellent *nochil*, les Hollandois *water-kuys-boom* ; Rai dans son *Historia generalis plantarum*, page 1573, & J. Commelin l'appellent *bacifera Malabarica fructu oblongo tetracocco calyculato*.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six pieds, sous la forme d'un buisson sphéroïde, composé de nombre de branches alternes & opposées cylindriques, à écorce d'abord purpurine, luisante, ensuite cendrée.

Sa racine est ramifiée à bois blanc, recouvert d'une écorce jaunâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux & trois à trois, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, entières, lisses, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée de trois à cinq paires de nervures alternes, & portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique très-court, attaché aux branches à des distances d'un à deux pouces.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un corimbe une fois plus long qu'elles, composé de deux à cinq fleurs blanches, longues d'un pouce & demi à deux pouces, sessiles au haut d'un péduncule commun une fois plus court qu'elles, mince & purpurin.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, irrégulière dans sa corolle & ses étamines, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd-purpurin, persistant, conique, renversé, d'une seule pièce, oblong, couronné de cinq dents ; en une corolle blanche, monopétale à tube très-long, très-menu, partagé en cinq divisions, deux à trois fois plus courtes que lui, elliptiques, obtuses, concaves, presque égales, une fois plus longues que larges ; & en quatre étamines une fois plus longues qu'elles, presque égales, rapprochées par paires, à anthers jaunâtres arquées. L'ovaire est porté sur un petit disque jaunâtre, élevé sur le fond du calice, & surmonté d'un style cylindrique, rougeâtre, terminé par deux stigmates coniques à la hauteur des étamines.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ovoïde, longue de cinq à six lignes, d'un tiers moins large, verte d'abord, ensuite purpurine, luisante, marquée de quatre sillons & à quatre loges, se séparant en quatre quartiers, dont chacun forme une espèce de pepin, obtus au sommet, pointu en bas, une fois plus long que large, convexe par le dos, à deux côtés plats, couverts de chair pâteuse, cendré-verdâtre & contenant une amande blanche, longue de trois lignes, deux à trois fois moins large, verticale, attachée par sa partie inférieure.

Culture. Le *cirita* croît au Malabar, sur-tout autour de Cochin, de Porca & de Paroe, dans les terres humides qui bordent les rivières, & au Sénégal, sur la côte maritime dans des terres sablonneuses, vois-

nes de l'île de Gorée. Il est toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amère, un peu âcre & une odeur forte.

Usages. Ses feuilles séchées & pulvérisées se donnent tous les jours à petites doses dans l'eau de riz, infusées avec le sucre, pour guérir les maladies vénériennes. Ces mêmes feuilles cuites & pilées avec un jaune d'œuf forment un cataplasme qui s'applique utilement sur les bubons vénériens. La décoction de ses racines & de ses feuilles se prend en bain dans la manie, la phrénésie & semblables affections de la tête. L'huile dans laquelle on a fait cuire sa racine, s'emploie en liniment pour frotter les parties attaquées de la goutte.

Remarques. Le *cirita* n'a encore été déterminé par aucun botaniste. Van-Rheede s'est trompé en lui attribuant cinq étamines au lieu de quatre. Il forme un genre nouveau voisin du *volkameria* dans la famille des verveines. Voyez nos Familles des plantes, volume II. page 200. (M. ADANSON.)

§ **CIRON**, f. m. (*Hist. nat. Insectolog.*) supprimez à cet article la citation qui y est faite, planche XXIII. n°. 9. du Dictionnaire rais. des Sciences, &c. d'une figure qui n'y existe pas. (M. ADANSON.)

CIRQUINÇON, f. m. (*Hist. nat. quadruped.*) espèce de taton, dont l'origine est devenue comme douteuse depuis que M. de Buffon a travaillé sur l'histoire des animaux de ce genre, dont il attribue l'origine à l'Amérique. Belon est le premier qui ait parlé de cet animal, dont il pouvoit avoir vu deux espèces vivantes dans son voyage en Turquie, savoir le *cirquinçon* & l'armadillo, qui tous deux y sont apportés du pays du Sénégal, comme il le fait assez entendre en disant « & pour ce que l'animal dont nous avons » ci-devant parlé, qu'on nomme *taton*, s'est trouvé » entre leurs mains, lequel toutefois est apporté de » la Guinée & de la Terre-Neuve, dont les anciens » n'en ont point parlé, néanmoins nous a semblé » bon d'en bailler le portrait ». *Observations de Belon*, Paris 1555, page 211. fig. page 204. Mais la figure qu'il donne n'est pas celle du *cirquinçon* ; c'est celle de l'armadillo à treize bandes. Le pere d'Abbeville dans ses *Missions au Maragnon*, imprimées en 1614, page 248, l'appelle *taton ouinchium*. Grow, dans son *Museum regium societatis Londinensis*, publié en 1681, le nomme *the westhe headed armadillo*, pages 19 & 20. C'est le *tatu mustelinus* de Ray, dans son *Synopsis quadrupedum*, page 235. Le *cataphractus scuto unico cingulis octodecim . . . armadillo* de M. Brisson, *Règne animal*, publié en 1756, page 37 ; & le *Dasypus unicenetus tegmine tripartito pedibus pentadactylis*, de M. Linné, dans son *Systema natura*, édition 12, imprimé en 1766, page 53.

Il a le corps long de dix pouces depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue ; la tête de trois pouces, la queue de sept, les jambes de deux à trois pouces de hauteur, les oreilles longues d'un pouce, le devant de la tête large & plat, les yeux petits ; ses quatre pieds ont chacun cinq doigts, de grands ongles longs aux trois doigts du milieu, & des ongles plus courts aux deux autres.

Son corps est entièrement couvert d'écailles, comme dans les autres espèces de tatons ; mais ces écailles sont séparées d'une manière différente. L'armure du cou forme un collier d'une seule pièce formée de petites écailles quarrées. Celle des épaules forme un bouclier d'une seule pièce & composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles quarrées, contiguës & unies fermement les unes aux autres. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert par dix-huit bandes ou anneaux mobiles unis ensemble par une membrane souple ; les premiers de ces anneaux les plus voisins de

des épaules sont les plus larges, & composés d'écaillés quarrées oblongues; les postérieurs sont faits de pièces dont les unes sont quarrées & les autres rondes; enfin l'extrémité de l'armure du corps près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits quarrés: sa moitié postérieure jusqu'à l'extrémité qui est pointue, est couverte d'écaillés irrégulières. Sa poitrine, son ventre, & ses oreilles sont nues comme dans les autres espèces. Les parties génitales du mâle sont grandes & très-apparentes au dehors.

Mœurs. Le *cirquinçon* est commun au Sénégal dans le pays de Zequinchor ou Sirkinjon près de Gambie, d'où il a vraisemblablement tiré son nom, comme l'autre espèce, qui est particulière au Cap-Verd, a donné son nom espagnol *armadillo* à la pointe la plus avancée de ce cap; car il n'est pas aussi certain que le tatou ouinchum vu au Maragnon par le père d'Abbeville, soit le *cirquinçon* d'Afrique, qu'il est certain que c'est celui décrit & figuré d'abord par Belon, ensuite par Grew & Ray. Au reste, il seroit encore possible que ce même animal se trouvât au Brésil & en même tems au pays de Gambie, dont le climat, le terrain & les productions en tout genre sont si analogues. Nous avons vu cette espèce de tatou & l'armadille dans ces pays du Sénégal, & nous avons que nous sommes très-étonnés que M. de Buffon, qui d'ailleurs a mis beaucoup d'exactitude dans ses recherches, ait voulu, malgré l'autorité de Belon & celle du rédacteur de Seba, l'attribuer à l'Amérique exclusivement, fondé sur ce que le plus grand nombre des espèces de tatou se trouve en Amérique, sur ce que ces animaux étoient inconnus avant la découverte de cette partie du monde, enfin sur ce qu'aucun voyageur moderne (excepté Belon & nous) ne dit en avoir trouvé en Asie, ni en Afrique.

Les terrains qu'habite le *cirquinçon* au Sénégal sont argilleux & pierreux, sur des côtes peu éloignés des eaux & des forêts. Il y creuse, comme le lapin, des terriers très-profonds, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa subsistance; il y reste même enfermé dans un sommeil léthargique pendant les mois de décembre, Janvier, février, mars & avril, qui sont les mois d'hiver & de sécheresse au Sénégal, pendant lesquels il sort très-rarement.

Le *cirquinçon* marche assez vite à pieds alternes, mais sans pouvoir courir, ni grimper sur les arbres, ni sauter à pieds joints, semblable en cela au hérisson, dont il a d'ailleurs toutes les autres facultés, de sorte que pour échapper à la poursuite de ses ennemis, il est forcé de se retirer dans son terrier dont il s'éloigne fort peu, ou de s'en creuser un nouveau quand il en est trop éloigné. Mais quoiqu'il fouille la terre aussi promptement que la taupe, on l'atteint souvent, & si on le prend par la queue avant qu'il s'y soit entièrement enfoncé, il s'y cramponne avec une telle force que rien ne peut vaincre sa résistance, & que souvent on lui casse la queue sans en amener le corps. Dans ces cas, pour les prendre sans les mutiler, les Negres enfoncent leur couteau ou un bâton au-devant de leur tête pour les empêcher de pénétrer plus avant, & les enlèvent en dégradant la terre qui les environne.

Cet animal, quoique couvert d'un têt écailleux & extrêmement dur, est d'une sensibilité étonnante au moindre contact; alors il se contracte en rond, & forme une espèce de boule au moyen de sa cuirasse, dans la cavité de laquelle sa tête & sa queue se trouvent logées en remplissant les fentes qu'elle laisse sous le ventre. Dans cet état, il ne craint que l'homme ou le singe, qui peuvent l'emporter ou le rouler comme une boule, ce qui à la fin l'étour-

Tome II.

dit au point qu'il est obligé de se développer. Lorsqu'il est une fois au fond de son terrier, il est rare que la fumée ou l'eau, dont on le remplit, le fasse sortir; il résiste à ces deux agens, & les chiens n'ont aucune prise sur son têt lorsqu'il est une fois roulé en boule. Le seul moyen de lui faire la chasse avec avantage, est de le surprendre avec des lévriers, qui, dès qu'ils le voient hors de son trou, le devançant, l'empêchent d'y rentrer, & le harcelent pour le faire plier en boule & donner au chasseur le tems de l'enlever. On ne le force à s'ouvrir qu'en l'approchant du feu, ou en le tenant long-tems plongé sous l'eau, ou en le roulant vigoureusement comme une boule sur un terrain pierreux ou très-dur.

Le *cirquinçon* multiplie beaucoup dans certains cantons; mais il n'est pas probable que la femelle produise quatre petits chaque mois, comme Gummilla le dit, page 225, de celui de l'Orenoque, puisqu'il dort la plus grande partie de l'hiver. Les serpens se retirent souvent dans leurs terriers avec eux pendant cette saison. Ses excréments sont moulés en petites crottes ovoïdes, pointues, roussâtres, à-peu près comme celles du hérisson.

Qualités. Cet animal est très-gras, sur-tout au commencement de l'hiver & de son repos léthargique. Il a, comme le hérisson, la chair blanche, tendue & empreinte d'une légère odeur de musc.

Usages. Les Negres mangent le *cirquinçon* au Sénégal, comme le tatou se mange en Amérique. Quelques-uns se servent de son têt antérieur comme des tasses de coco pour boire. Ils en prennent intérieurement la poudre, comme celle de l'os de l'oreille du lamantin, pour s'exciter les sueurs dans les maladies vénériennes. Les Américains prétendent que l'os de la hanche du tatou, ainsi pulvérisé, a la même vertu, & que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds: il pourroit entrer dans ces derniers effets un peu de merveilleux. Ils emploient son têt à divers autres usages; ils le peignent de diverses couleurs, ils en font des corbeilles, des boîtes, & autres petits vaisseaux aussi légers que solides.

Remarques. Le *cirquinçon* ou *sirkinjon* est, comme l'on voit, une espèce de tatou, qui forme un genre particulier d'animal dans la famille des hérissons, dont il a la plupart des mœurs & des facultés.

Les gens lettrés & autres savans nous demandent tous les jours pourquoi nos naturalistes modernes changent les noms reçus de tous les êtres, pourquoi le tatou & le *cirquinçon*, si connus sous ce nom depuis plus de 200 ans, ont reçu, par MM. Klein & Brisson, le nom grec de *cataphractus*, qui appartient à un poisson, & par M. Linné celui de *dasyypus*, que les Grecs donnent depuis Aristote au lapin, *cuniculus*. (M. ADANSON:)

§ CISTE, (Botanique.) en Latin *cistus*, en Anglois *rock-rose*, en Allemand *cistenroeslein*.

Caractère générique.

Un calice formé de cinq feuilles inégales soutient cinq pétales, minces, larges, étendus & arrondis. Au milieu se trouve une houpe d'étamines déliées à sommets sphériques: elles entourent un embryon arrondi qui supporte un style obtus terminé en trompe. Cet embryon devient une capsule tantôt à cinq, tantôt à dix cellules, où est renfermé un grand nombre de semences très-menues.

M. Linnæus a séparé de ce genre le *ledum*, parce qu'il n'a que dix étamines.

Especies.

1. *Ciste* en arbrisseau à feuilles ovales, assises, velues & rigides des deux côtés, à fleurs terminales.

Cistus arborescens, foliis ovatis, sessilibus, utrinque villosis, rugosis, floribus terminalibus. Mill.

K k k



Rock-rose with oval leaves, &c.

2. Ciste en arbrisseau à feuilles assises, velues & rigides des deux côtés, dont les inférieures, jointes par leur base, sont ovales, & les supérieures figurées en lance.

Cistus arborescens, foliis sessilibus, utrinque villosis, rugosis, inferioribus, ovatis basi connatis, summis lanceolatis. Hort. Cliff.

Rock-rose with the under leaves oval and joined at their base, but the upper spear shaped, &c.

3. Ciste en arbrisseau à feuilles ovales en lance, jointes par leur base, velues, rigides, & dont le pédicule des fleurs est très-long.

Cistus arborescens, foliis ovato-lanceolatis, basi connatis, hirsutis, rugosis, pedunculis florum longioribus. Mill.

Rock-rose with longer foot stalks to the flowers, &c.

4. Ciste en arbrisseau à feuilles ovales, obtuses, velues, nerveuses & âpres par-dessous, à grandes fleurs.

Cistus arborescens foliis ovatis, obtusis, villosis, subtus nervosis, rugosis, floribus amplioribus. Mill.

Rock-rose with oval obtuse leaves, nervous and rough on their under side, &c.

5. Ciste, arbrisseau, velu, à feuilles en lance, d'un vert décidé, jointes par leur base, à fleurs assises, latérales & terminales, à calices aigus.

Cistus arborescens, villosus, foliis lanceolatis, viridibus, basi connatis, floribus alaribus, & terminalibus sessilibus, calicibus acutis. Mill.

Hairy rock-rose with green spear-shaped leaves, &c.

6. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, unies par-dessus, à pétioles joints par leur base en forme de gaines.

Cistus arborescens foliis lanceolatis supra lævibus, petiolis basi coalitis vaginantibus. Hort. Cliff.

Rock-rose with spear-shaped leaves, &c.

7. Ciste arbrisseau à feuilles oblongues, velues, blanches & cotonneuses, jointes par leur base, douces & unies en-dessus, mais nerveuses par-dessous.

Cistus arborescens foliis oblongis, tomentosis, incanis, basi connatis, supra lævibus, infernè nervosis.

Rock-rose with hairy leaves, &c.

8. Ciste buissonnant, à rameaux divergens, à feuilles ovales, pétiolées, & dont le pédicule des fleurs est nud.

Cistus frutescens, ramis patulis, foliis ovatis, petiolatis, hirsutis, pedunculis nudis. Mill.

Shrubby rock-rose, &c.

9. Ciste, arbrisseau à feuilles ovales en lance, velues, onduées par les bords, à fleurs terminales.

Cistus arborescens, foliis ovato-lanceolatis, hirsutis, margine undulatis, floribus terminalibus. Mill.

Rock-rose with leaves waved on their borders, &c.

10. Ciste buissonnant à feuilles très-étroites en lance, velues, assises & à fleurs terminales.

Cistus fruticosus, foliis lineari-lanceolatis, hirsutis, sessilibus, floribus terminalibus. Mill.

Shrubby rock-rose with narrow leaves, &c.

11. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, unies par-dessus, à pétioles joints par leur base en forme de gaines.

Cistus arborescens, foliis lanceolatis, supra lævibus, petiolis basi coalitis, vaginantibus. Linn. Sp. pl.

Rock-rose with spear shaped leaves.

12. Ciste à feuilles oblongues, cordiformes, unies, à très-longes pétioles & à tige ligneuse.

Cistus foliis oblongo-cordatis, glabris, petiolis longioribus, caule fruticoso.

Rock-rose with heart-shaped leaves, &c.

13. Ciste, arbrisseau à feuilles en lance, assises, velues des deux côtés, à trois nervures & à aisselles nues.

Cistus arborescens, foliis lanceolatis, sessilibus, utrinque villosis, trinerviis, alis nudis. Hort. Cliff.

Rock-rose with three nerv'd hairy leaves, &c.

14. Ciste, arbrisseau à feuilles très-étroites en lance, blanches par-dessous, à trois nervures, à pétioles arrondis.

Cistus arborescens, foliis lineari-lanceolatis, subtus incanis, trinerviis, petalis subrotundis. Mill.

Rock-rose with narrow spear shaped leaves, &c.

15. Ciste à feuilles en lance, unies par-dessus, blanches par-dessous, à trois nervures, onduées par les bords, à tiges ligneuses.

Cistus foliis lanceolatis supernè glabris, infernè incanis, trinerviis, margine undulatis, caule fruticoso. Mill.

Rock-rose with spear shaped leaves wav'd on their borders, &c.

16. Ciste, arbrisseau à feuilles cordiformes, unies, pointues & soutenues par des pétioles.

Cistus arborescens foliis cordatis, lævibus, acuminatis. Linn. Sp. pl.

Rock-rose with heart-shaped pointed leaves.

17. Ciste à feuilles ovales, blanches, dont les inférieures ont des pétioles, & les supérieures sont jointes par leur base, à tige ligneuse.

Cistus foliis ovatis, incanis, infernè petiolatis, supernè coalitis, caule fruticoso. Mill.

Yellow flowering rock-rose, &c.

18. Ciste à feuilles en lance très-étroites, blanches, assises, à fleurs en grappes, à tige ligneuse.

Cistus foliis lineari-lanceolatis, incanis, sessilibus, floribus racemosis, caule fruticoso.

Rock-rose with flowers growing in clusters.

Miller dit qu'en Angleterre, tous ces cistes, à l'exception du dernier, peuvent résister en plein air, au froid des hivers communs : nous avons trouvé à cet égard une grande différence dans le climat des Evêchés. Nous avons eu les cistes, n°. 1 & n°. 9. en pleine terre, à une excellente exposition pendant deux ans, & le troisième hiver, qui n'étoit pas fort rigoureux, les a entièrement détruits.

Les cistes, n°. 2, n°. 7 & n°. 10, ont passé l'hiver de 1772 en pleine terre, à une bonne exposition parée de tous les vents par des bosquets d'arbres verts; ils étoient encore assez verts en mars, mais la neige de ce mois, & les gelées tardives ont achevé de les ruiner : nous avons essayé de les couvrir avec des pailles; mais à moins qu'on ne leur donne beaucoup d'air, ils se pourrissent sous ces couvertures : la privation d'air les contrarie fort aussi, quand on les place dans les orangeries, & sur-tout dans les ferres qui ne sont pas éclairées; mais ils réussissent parfaitement sous les chassis vitrés.

Les especes n°. 12, n°. 14, & n°. 15, qui sont les plus belles, sont aussi celles qui résistent le mieux en plein air. Le n°. 14 s'appelle ordinairement ciste à feuilles de peuplier; j'en ai un pied qui, depuis quatre ans, n'a pas encore souffert sensiblement, & qui fait assez de progrès.

Une coque bien mûre de chaque espece de ciste; suffit presque toujours pour les multiplier en abondance, par la prodigieuse quantité de semences qu'elle contient. Faites votre semis en mars dans des caisses emplies de terre légère; vos graines germeront au bout de quinze jours. Les petits cistes auront cinq ou six pouces de haut pour le mois de juillet: alors vous en transplanterez la plus grande partie, chacun dans un petit pot; vous les placerez dans un lieu légèrement ombragé jusqu'à la parfaite reprise, & les arroserez de tems à autre. Ces pots doivent passer l'hiver dans une caisse vitrée, aussi-bien que les cistes qui sont restés dans la petite caisse, & qu'on plantera vers la mi-avril avec les mêmes précautions. Le troisième printems on pourra

en lever quelques-uns de chaque espèce avec leurs mottes, pour les fixer en pleine terre, à de bons abris; mais il est bon d'en laisser quelques individus en réserve dans des pots que l'on enterrera l'été dans les bosquets parmi d'autres arbrisseaux, avec lesquels ils formeront une variété très-agréable.

Les phrases donnent une idée suffisante du feuillage des *cistes* & de leur port; nous allons les faire connoître par d'autres particularités.

Le premier s'éleve à trois ou quatre pieds de haut, & forme un buisson touffu; sa fleur est assez grande & de couleur de pourpre. Le second porte de plus grandes fleurs, & d'un pourpre plus pâle. Celles du troisième sont attachées à de plus longs pédicules: elles sont plus petites & d'un pourpre plus foncé. Les fleurs du quatrième sont très-grandes & d'un pourpre très-clair.

La cinquième espèce s'éleve moins que les précédentes: elle est très-rameuse. De chaque nœud part une branche menue qui porte une seule fleur semblable à celles du n°. 1, & les branches principales sont terminées par trois ou quatre fleurs assises, c'est-à-dire, sans pédicules.

Le n°. 6 parvient à la hauteur de cinq ou six pieds; les fleurs naissent au bout des branches & sont semblables à celles du n°. 4. Le n°. 7 a des branches droites, velues & blanchâtres; les fleurs sont grandes & d'un pourpre brillant. Le n°. 8 n'atteint jamais qu'à la hauteur de deux pieds, il a des branches menues & divergentes; les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles: elles sont blanches & un peu moins grandes que celles des espèces précédentes.

Le n°. 9 croît de lui-même en Corfè & dans les îles de l'Archipel. C'est le *ciste* ladanifère; il s'éleve à trois ou quatre pieds de haut; les fleurs naissent à l'extrémité des branches; elles sont d'un pourpre foncé & à peu-près de la largeur d'une rose simple.

Le n°. 10 ne s'éleve guère qu'à la hauteur de quatre pieds; ses feuilles sont étroites, d'un verd obscur, légèrement velues, glutineuses, ainsi que les tiges, & marquées par-dessus d'un long sillon formé par la côte inférieure qui la partage & qui saille en-dessous; les fleurs sont d'une couleur de soufre pâle.

La onzième espèce parvient à cinq ou six pieds de haut; les fleurs naissent à l'extrémité des branches, sur des pédicules longs & nus, qui se divisent en petits pédicules, supportant chacun une grande fleur blanche, dont le calice est velu; les feuilles sont très-glutineuses dans les jours chauds.

Le *ciste*, n°. 12, s'éleve à quatre ou cinq pieds sur des branches, dont l'écorce est brune & unie; les feuilles ont de longs pédicules & sont unies des deux côtés; les fleurs naissent à l'extrémité des branches; elles sont blanches & ont d'assez longs pétiotes.

Le n°. 13 n'atteint qu'à la hauteur de trois ou quatre pieds; les feuilles sont en lance d'un verd très-obscur: pendant le chaud il en exsude une substance glutineuse & suave; les fleurs sont blanches & naissent plusieurs ensemble à l'extrémité des branches sur de longs pédicules nus.

Le n°. 14 s'éleve sur une tige ligneuse à cinq ou six pieds; les branches sont unies & couvertes d'une écorce brun-rouge, garnies de feuilles en lance, étroites, blanchâtres en dessous, & d'un verd obscur en dessus, à trois nervures; les fleurs naissent à l'extrémité des branches sur de petits pétiotes: elles sont composées de cinq pétales très-larges, arrondis, marqués à leur base d'une grande tache de couleur de pourpre; il exsude de cette plante une substance glutineuse & très-aromatique qui parfume l'air au loin. Il y a une variété de cette espèce dont la fleur est entièrement blanche.

La quinzième espèce s'éleve aussi haut que la pré-

Tome II,

cedente: elle n'en diffère que par ses feuilles qui sont plus courtes, plus larges, plus blanches par-dessous, plus rapprochées, & d'une consistance épaisse, par les branches latérales qui sont plus courtes, par les fleurs qui sont plus grandes, & la substance glutineuse qui est plus abondante sur toute la plante.

Le n°. 16 parvient à la hauteur de six ou sept pieds; les feuilles sont larges, cordiformes, minces & d'un verd clair; les fleurs sont blanches, & deviennent de couleur de soufre pâle en se fanant.

Le n°. 17 s'éleve sur un tronc droit & rameux à quatre ou cinq pieds, & forme un buisson touffu; les branches sont cannelées & velues; les pédicules des fleurs qui naissent au bout des branches, ont un pied de long, & donnent naissance à deux ou quatre petits pédicules latéraux qui soutiennent chacun trois ou quatre fleurs attachées par de petits pétiotes; les fleurs sont grandes & d'un jaune brillant, mais elles ne durent guère que deux ou trois heures.

La dernière espèce atteint ordinairement à la hauteur de trois ou quatre pieds; les feuilles sont étroites, figurées en lance & velues: de l'aisselle des feuilles sortent des branches menues garnies de deux ou trois paires de petites feuilles, qui sont terminées par des grappes de fleurs d'un soufre sale. Cette espèce veut toujours être conservée dans les terres, & ne peut soutenir la rigueur de la mauvaise saison.

On vient de voir dans cette belle famille la plus charmante variété: il seroit très-agréable de la rassembler en masse dans quelques parties des bosquets d'été; leurs fleurs paroissent au mois d'août; elles sont ordinairement fanées le soir, mais elles se succèdent long-tems; elles s'épanouissent dès le grand matin: c'est un vrai plaisir que d'aller contempler alors le brillant hommage qu'elles rendent au soleil levant, en étendant leurs larges pétales chargés de globules de rosée: ces pétales sont d'une consistance si légère, que dans certaines espèces ils conservent toujours les plis dont ils ont contracté l'habitude, étant renfermés dans le bouton.

Les *cistes* à feuilles de peuplier, c'est-à-dire les n°. 14 & 15, peuvent figurer dans les bosquets d'hiver: ceux à feuilles blanches & quelques autres y ajouteroient de la variété, s'ils pouvoient braver la mauvaise saison; tous ont un feuillage hivernal. Quelques espèces, qui ne fructifient pas dans les climats froids, peuvent être multipliées de boutures faites en été dans des pots sur des couches ombragées.

Il nous reste à parler de la manière dont on recueille le ladanum dans les îles de l'Archipel sur le *ciste* n°. 9. On a un instrument semblable à un rateau sans dents, appelé *ergastiri*, d'où pendent plusieurs lanieres de cuir verd que l'on passe doucement sur les buissons de ce *ciste*: la substance glutineuse, mais liquide, s'attache à ses lanieres, & on la racle d'après avec un couteau. Cet ouvrage est très-pénible, il se fait dans les jours caniculaires sur les montagnes, dans un climat brûlant. Aussi n'y a-t-il que les moines Grecs qui s'en chargent.

Le ladanum ou labdanum se recueille encore, en raclant d'après la barbe des chevres cette substance qui s'y est attachée, tandis qu'elles broutoient les *cistes*. Ce ladanum est fort impur.

En Espagne on fait bouillir les feuilles des *cistes* dans l'eau, le ladanum y surnage, & on l'enleve avec des cuillers; celui-ci est moins bon que les autres. On se sert peu du ladanum intérieurement; cependant ses teintures extraites par le moyen de l'esprit de vin bien rectifié, peuvent se donner de vingt à trente gouttes, comme céphalique, fortifiant, stomachique. L'usage externe du ladanum en

K k k ij

masse est plus commun; il entre dans les emplâtres fortifiants & nutritifs, & dans les pastilles odorantes; sa résine fait partie de la thériaque céleste. Le Codex de Paris fait entrer cette gomme-résine dans le baume histérique, l'emplâtre contre les hernies, & l'emplâtre stomacal. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CISTRE, (*Musiq. instr. des anc.*) instrument de musique des Egyptiens, dont on peut voir les différentes sortes fig. 4, 5, 6 de la planche I. de *Luth. instrumens anciens & étrangers de différentes sortes dans le Dict. rais. des Sciences*, &c.

Sous le mot *cistre*, Furetiere met la description suivante. « C'est un instrument à cordes fort usité en Italie: il a presque la figure du luth, mais son manche est plus long, & divisé en dix-huit touches. Il a quatre rangs de cordes qui ont chacun trois cordes à l'unisson, à la réserve du second rang qui n'en a que deux. Ses cordes sont ordinairement de laiton, & se touchent avec un petit bout de plume comme celles de la mandore. Son chevalet est auprès de la rose, & ses cordes sont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le *peigne*. Ses touches sont de petites lames de laiton fort déliées. Il y a aussi des *cistres* à six rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été l'inventeur du chant avec le *cistre*. » (F. D. C.)

CITAMBEL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de nénuphar du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II. pl. XXVII. page 53. Les Brame l'appellent *casturi camalla*, & J. Commelin, dans ses *Notes*, la désigne sous le nom de *nymphæa Malabarica minor folio serrato*.

Elle differe du nénuphar commun & de l'ambel par les caracteres suivans. 1°. Elle est plus petite, haute seulement d'un pied. 2°. Ses feuilles sont arrondies, entieres, sans dentelures, longues de trois pouces & demi, d'un quart moins larges, fendues jusqu'au tiers à leur origine, & portées sur un pédicule cylindrique trois fois plus court, & d'une ligne & demie de diametre. 3°. Ses fleurs sont d'abord rouges, ensuite violettes, puis bleues, ouvertes en étoile de deux pouces de diametre, & composées de seize feuilles disposées sur quatre rangs, dont les quatre extérieures sont presque une fois plus grandes que les autres, triangulaires, deux fois plus longues que larges, & imitant un calice; le pédicule qui les porte est aussi long que celui des feuilles.

Culture. Cette plante est commune au Malabar comme au Sénégal, dans les mares d'eau d'un pied de profondeur qui restent sur les sables pendant la saison des pluies.

Usages. La décoction de ses fleurs pilées se boit dans les difficultés d'uriner; en y joignant du sucre, elle arrête le vomissement, adoucit l'âcreté de la toux. Ses graines se mangent avec le sucre.

Remarques. Jean Commelin se trompe quand il dit que les feuilles du *citambel* sont dentelées. Cette plante, étant du genre du nénuphar, doit se ranger avec lui dans la famille des aristoloches qui est la onzieme de nos *Familles des plantes*, volume II. page 76. (M. ADANSON.)

CIT-AMERDU, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom que les Malabares donnent à une espece de *cocculus*, très-bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VII. planche XXI. page 39. Les Brame l'appellent *amerdu-valli*.

D'une racine ligneuse, cylindrique, longue de deux à trois pieds, sur un pouce de diametre, brune, s'éleve une tige cylindrique longue de 30 à 60 pieds du diametre d'un pouce, flexible, s'entortillant autour des arbres; à bois blanc, jaunâtre, peu épais, plein

de moëlle aux deux tiers de son centre, recouvert d'une écorce verte, d'abord veloutée de poils blancs, ensuite cendrée extérieurement & verte au-dedans, peu ramifiée.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des tiges, taillées en cœur de deux à quatre pouces de diametre en tout sens, entieres, mais échancrées d'un sixieme à leur origine, minces, molles, veloutées finement, & relevées en-dessous de cinq côtes rayonnantes, & portées horizontalement ou pendantes sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures sort un épi égal à leur longueur, composé de 40 à 50 fleurs, verd-blanchâtres, ouvertes en étoile de deux lignes & demie de diametre, portées sur un pédicule cylindrique deux fois plus court.

Ces fleurs sont toutes mâles sur certains individus, & femelles sur d'autres où elles sont posées au-dessous d'un disque qui supporte l'ovaire. Elles consistent en un calice verd à six feuilles, en une corolle blanchâtre plus petite à six pétales, & en six étamines blanchâtres plus courtes à antheres jaunes. Les femelles n'ont pas d'étamines, ni même d'apparence de filets, mais trois ovaires pédiculés ou portés chacun sur un disque cylindrique, & couronnés par un style cylindrique qui part du sommet de leur côté intérieur, & velouté à son extrémité.

Chaque ovaire devient, en mûrissant, une baie ovoïde, obtuse, longue de cinq lignes, de moitié moins large, écartée horizontalement, verte d'abord, ensuite jaune, puis rouge de corail, luisante, charnue, visqueuse, à une loge contenant un osselet ovoïde un peu échancré en rein d'un côté, long de quatre lignes, une fois moins large, ridé, mince, tendre, fragile, blanc d'abord, ensuite noirâtre, à amande blanche.

Culture. Le *cit-amerdu* se trouve au Malabar autour de Warapoli & de Mouta & au Sénégal, dans les terres argilleuses, brûlées & pierreuses. Il est toujours couvert de feuilles, de fleurs & de fruits.

Sa racine ou ses branches, même dépouillées de feuilles, suspendues en l'air, croissent, comme font les plantes grasses, fleurissent & fructifient.

Qualités. Ses fleurs n'ont point d'odeur.

Usages. Sa décoction se boit dans les fievres ardentes, la goutte & la jaunisse. Son suc, uni à celui du coluppa & du tiru-tali, fournit avec le lait, un bain antispasmodique. Ses jeunes feuilles pilées avec celles de l'émaciam & le lait, s'emploient en liniment pour les phlegmons & les érysipeles. Son suc, uni à celui du mulunti, du tsjerapulla & de l'ulinja, est un puissant maturatif & un vulnéraire excellent pour guérir les ulcères. Le suc exprimé de ses tiges, dépouillées de leur écorce, cuit avec du lait & de l'eau, puis évaporé à siccité, & mêlé avec l'huile des feuilles d'enfermo, fournit un liniment souverain dans les douleurs de la goutte; bu avec le sucre ou le poivre long, il dissipe la cachexie, la pituite & les humeurs goutteuses.

Remarques. Le *cit-amerdu* est une espece du *cocculus* des boutiques, appelé *coques du Levant*, & forme un genre particulier voisin du *menispermum* dans la famille des anones qui est notre 46°; & il est étonnant que M. Linné, qui doit avoir vu fleurir le *menispermum*, l'ait confondu avec lui, & qu'il ait attribué seize étamines à ses fleurs stériles, & huit aux fleurs fertiles, tandis que toutes n'en ont que six; enfin qu'il l'ait placée dans la disecie dodécandrie, puisque ses fleurs sont toutes hermaphrodites avec des étamines & des ovaires, mais de maniere qu'il en avorte un grand nombre. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II. page 364. (M. ADANSON.)

CITEAUX ou CISTEAUX, (*Hist. des ordres relig.*)

Cisterium ou *Cistericum*, *Cistellence monasterium*, célèbre abbaye, chef d'ordre en Bourgogne, dans le Dijonnois, diocèse de Châlons, bailliage de Nuits, fondée par saint Robert, abbé de Moleme, des libéralités de Rainal, vicomte de Beaune, & d'Eudes, duc de Bourgogne.

Cet ordre a donné quatre papes à l'église, Eugene III, Grégoire VIII, Célestin IV, Benoît XII, & quantité de cardinaux & de prélats.

L'abbé de *Cîteaux* a la juridiction ordinaire sur les quatre premières abbayes appelées *les quatre filles*, qui sont la Ferté-sur-Grone dans le diocèse de Châlons; Pontigni dans celui d'Auxerre; Clairvaux & Morimont dans celui de Langres. Les quatre abbés sont les premiers peres de l'ordre.

L'abbé de *Cîteaux* est le chef & supérieur général de tous les monasteres de son ordre, qui étoient, avant la prétendue réforme, au nombre de 1800 d'hommes & de 1400 de filles, & aussi des ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara, & de Monteze en Espagne, d'Avis & de Christ en Portugal. Il a droit de convoquer le chapitre général de son ordre à *Cîteaux*: il y préside, & dans l'intervalle il en a tout le pouvoir. Il est conseiller né du parlement de Bourgogne.

La bibliotheque renferme plusieurs manuscrits précieux, celui entr'autres d'une Bible portée au concile de Trente par l'abbé Louis de Bessey, qui servit à en donner une bonne édition.

L'église, très-belle, est ornée de tombeaux d'évêques, d'abbés, de grands seigneurs. On distingue ceux de Gui de Rochefort, chancelier de France sous Charles VIII. & Louis XII, de Philippe Pol, gouverneur de Bourgogne, de quatre sires de Vergi, de deux seigneurs de Mont-Saint-Jean, trois de Vienne. Sous le portail on voit le tombeau du fondateur de l'abbaye & des autres ducs de la première race ses successeurs; enfin on compte trente princes ou princesses de Bourgogne inhumés à *Cîteaux*. Le cœur du pape Calixte II, mort en 1126, est derrière l'autel.

Alain, surnommé le *docteur universel*, fut inhumé à *Cîteaux* en 1294.

Innocent IV. n'étant que cardinal de Fiesque, fut l'ami de l'empereur Frédéric; devenu pape, il fut son mortel ennemi, & suivit les traces de l'orgueilleux Grégoire IX; obligé de fuir la colere de l'empereur, il se retira à Genes sa patrie: étant averti que le roi saint Louis devoit se rendre à *Cîteaux*, ce pape écrivit au chapitre général une lettre étudiée, par laquelle il prioit tous les abbés qui s'y trouvoient de conjurer le roi à mains jointes & à genoux, de le prendre, suivant l'ancienne coutume de France, sous sa protection, & de le défendre contre Frédéric qu'il nommoit *fils de satan*: de plus il leur insinuoit qu'ils lui feroient plaisir, s'il engageoient le roi à le recevoir dans ses états.

Louis s'avançoit en effet vers *Cîteaux*. Tous les abbés & la communauté, qui étoit de 500 moines, ayant appris son arrivée, allerent processionnellement au-devant de lui pour le recevoir & le conduire à leur monastere. Le roi ayant été introduit dans le chapitre, après s'y être assis au milieu des abbés & des seigneurs, se recommanda aux prieres des religieux; alors tous à genoux, les mains jointes & avec larmes, lui firent la priere que le pape leur avoit prescrite.

Le roi s'étant mis à genoux devant eux (que les rois sont grands lorsque la piété les engage à se rabaisser!), leur dit: « Si je puis, sans blesser l'honneur de ma dignité, me prêter à ce que vous me demandez, je défendrai le pape contre l'empereur Frédéric, & je lui donnerai même, pendant son exil, un asyle dans mes états, pourvu que mes barons me

le conseillent, parce qu'un roi de France ne peut se dispenser de suivre leurs avis ». (Parole remarquable.)

Louis assembla donc les seigneurs de son royaume pour les consulter: ceux-ci, bien convaincus que la cour de Rome est toujours à charge à ses hôtes, répondirent qu'ils ne souffriroient point que le pape vint s'établir dans le royaume. C'est ainsi que sous le gouvernement d'un prince jeune & pieux, la sagesse & la prudence vigilante des grands, conserve au roi la splendeur de la majesté sans aucun mélange de l'éclat d'une puissance étrangere, & assure à l'état sa tranquillité.

Conformément à l'avis des seigneurs, le roi fit entendre au pape qu'il ne devoit pas compter sur la France. Tout le monde craignoit de le posséder; il avoit aussi demandé en même tems au roi d'Aragon la permission de venir en ses états: cette permission lui fut également refusée: dans son embarras, le pape songea à l'Angleterre, où il ne fut pas plus heureux: « Dieu nous garde de la présence du pape, répondirent les barons, il ne viendrait lui-même que pour piller les biens de l'église & du royaume ».

On raconte que le pontife s'écria dans un transport de colere: « Il faut venir à bout de l'empereur, ou nous accommoder avec lui; après avoir écrasé ou adouci ce grand dragon, nous foulerons aux pieds sans crainte les petits serpens ».

Ainsi Innocent, refusé par-tout, se détermina à venir à Lyon, ville neutre, dont l'archevêque étoit seigneur: c'est là où il tint un grand concile, où il excommunia Frédéric; coup d'éclat qui eut de terribles suites. *Histoire des entreprises du Clergé, seconde partie, page 10, 12, 1767.*

Boileau, étant à la fuite de Louis XIV. au voyage que ce prince fit à Strasbourg, passa à *Cîteaux*, où les moines le reçurent avec beaucoup de distinction. Quand ils lui eurent fait voir leur couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât donc le lieu où logeoit la mollesse, comme il l'avoit avancé dans son lutrin.

« Montrez-la-moi vous-mêmes, mes peres, leur répondit-il en riant, car c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin. » *Récréat. litt. Lyon, 1765, en 4 vol. in-folio.*

On voit à *Cîteaux* une Bible corrigée par les soins de saint Etienne troisième abbé; précieux monument du zele que ce saint abbé avoit, afin que les religieux pussent la science du salut dans les sources les plus pures. Cet exemplaire corrigé de la Bible est de 1109. Il assembla les abbés & prieurs de l'ordre en 1119. (déjà 12 abbayes.)

C'est le second chapitre général. Il y forma des statuts appelés *Charta Charitatis*, approuvés par une bulle du pape Calixte II, datée de Saulieu en 1119. Avant sa mort, arrivée en 1134, il établit 100 monasteres, 13 par ses mains, le reste par celles de ses disciples. Il choisit, avec le chapitre, Gui pour lui succéder: c'étoit un hypocrite qui fut déposé un mois après, & Rainald, disciple de saint Bernard, mis à sa place.

La *Charte de Charité* est un ouvrage digne de la piété de saint Etienne & des premiers abbés de *Cîteaux*. Cet écrit ne respire que la charité, prescrit les moyens de la conserver, & réunit entr'eux tous les monasteres pour n'en faire qu'un corps sous un même chef.

Le chapitre, composé de 10 abbés, approuva cette chartre de 30 articles, adressée à tous les abbés. En 1226 il y avoit déjà plus de 60 abbayes en France, puisque Louis VIII, dans son testament, fait des legs à 60 maisons de l'ordre de *Cîteaux*.

Je me souviens, dit l'abbé d'Olivet dans une lettre de 1732 à M. le président Bouhier, d'avoir lu

que l'ordre de *Cîteaux*, assemblé capitulairement au *xiv.* siècle, fit un statut, par lequel il fut ordonné que, vu le grand nombre de leurs religieux qui avoient été inscrits au catalogue des saints, ils n'en feroient plus canoniser, & cela : *Ne multitudine sancti vilescerent in ordine.* Préface de la *Vie du pere Vincent Caraffe*, imprimée à Lyon en 1652.

« C'est par le même motif, observe l'abbé des Fontaines, tome *V.* de ses Jugemens, page 235, qu'un saint fut supplié autrefois en Italie de ne plus faire de miracles ». (C.)

CITHARISTIQUE, f. f. (*Musique.*) genre de musique & de poésie, approprié à l'accompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de *lyrique*. (S)

CITHAROÏDE, (*Musique des anc.*) chanson qu'on accompagnoit de la cithare, ou même un air propre à cet instrument. (F. D. C.)

CITHÉRON, (*Mythol.*) roi de Platée en Béotie, passoit pour l'homme le plus sage de son tems : il trouva le moyen de réconcilier Jupiter & Junon. Cette déesse, piquée de quelques galanteries de son mari, voulut rompre entièrement avec lui par un divorce public. *Cithéron*, consulté sur les moyens de faire revenir la déesse, conseilla à Jupiter de faire semblant de vouloir s'engager dans un nouveau mariage : le conseil fut suivi & réussit parfaitement. (+)

CITIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brames appellent de ce nom & de celui de *citia cuvadi*, une plante du Malabar, assez bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, au volume *VIII*, planche *LIX*, page 117 de son *Hortus Malabaricus*. J. Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *beta folio Malabarica*, *semine lappaceo*. Les habitans de Ceylan la nomment *waal-karal habo*; c'est le *centaurium ciliare minus*, *circea foliis firmioribus spicatis floribus à maderaspatan*, gravé en petit par Plukenet, au n^o. 2, de la planche *LXXXII* de sa *Phytographie*; le *stachyarpagophora* de Vaillant; le *Blitum scandens fructu lappaceo*, gravé par M. Burmann, pl. *XVIII*, n^o. 1, de son *Thesaurus Zeylanicus*; & *Pachyranthes 4 lappacea*, *caule fruticoso diffuso*, *spicâ interruptâ*, *flosculis lateralibus utrinque fasciculo setarum ancinato*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition. 12, imprimée en 1767, page 186.

Cette plante est vivace, à racine ligneuse, de quatre lignes de diametre, & forme un buisson ovoïde pointu, haut de trois pieds, une fois moins large, à tige ramifiée de bas en-haut de branches opposées en croix, cylindriques, verd-rougeâtres aux nœuds, luisantes, assez ferrées, écartées sous un angle de trente degrés au plus d'ouverture.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, entières, pointues aux deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, presque deux fois moins larges, assez épaisses, mais molles, lisses, luisantes, rougeâtres d'abord, ensuite verd-brunes, relevées des deux côtés d'une côte longitudinale rougeâtre, ramifiée de six à huit paires de nervures alternes, & portées presque horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique, fix à huit fois plus court qu'elles.

Chaque branche est terminée par un épi, une à trois fois plus long qu'elles, portant quinze à quarante paquets de fleurs sessiles, verd-rougeâtres, sphériques, de trois à quatre lignes de diametre, disposées d'une manière fort lâche sur toute sa longueur, & accompagnées chacune d'une écaille caduque, une fois plus courte qu'elles; chaque paquet est composé de trois fleurs ouvertes, en étoile verte, de quatre lignes de diametre; lorsqu'il n'est qu'en bouton il est d'abord rouge, ensuite verd.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, in-

complète, à étamines réunies, & posée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice de sept à huit feuilles elliptiques, pointues, concaves, vertes, une fois plus longues que larges, dont deux extérieures sont ciliées de crochets en hameçons rougeâtres, sans corolle, & en cinq étamines rouges, réunies par la moitié inférieure de leurs filets en une membrane cylindrique qui environne & touche immédiatement un petit ovaire sphéroïde, terminé par un style & un stigmate tronqué, velu.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, verdâtre, longue d'une ligne & demie, membraneuse à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant une seule graine lenticulaire lisse, brun-noire, luisante, attachée verticalement au fond de la capsule; chaque capsule est enveloppée & cachée entièrement par le calice, dont les crochets en hameçon sont écartés, de manière qu'ils forment de petites têtes, semblables à celles de la bardane, *lappa*, & qui s'accrochent aux poils & laines des animaux qui les touchent, ce qui fait appeller cette plante du nom de coufin.

Culture. Le *citia* croît au Malabar & au Sénégal, dans les terrains sablonneux.

Qualités. Il n'a ni faveur, ni odeur.

Usages. Sa racine pilée dans le petit lait s'applique sur les hémorrhoides : sa poudre se prend dans les coliques intestinales.

Remarques. Cette plante est une espèce du pupal, & doit former un genre différent du cadelari, du scherubula & de l'ouret du Sénégal, toutes plantes que M. Linné a confondues sous le nom d'*achyranthes*, nom de nouvelle fabrique, qui ne s'entend guere, mais par lequel cet auteur a voulu désigner une plante pailleuse ou à paillettes & écailles, toutes idées qui ne se présentent point en voyant cette plante, à laquelle nous avons cru devoir laisser son nom de pays.

Le pupal forme un genre particulier dans la première section de la famille des amarantes, près du cadelari, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 268.

La figure de M. Burmann marque sur la tige de cette plante, au-dessous de l'épi de fleurs, des épines en crochets pendans en bas, qui n'y existent nullement, & qu'il faut supprimer. (M. ADANSON.)

CITOCI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brames appellent de ce nom & de celui d'*undi*, une espèce de *calaba* du Malabar, très-bien gravé, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, planche *XXXIX*, page 81, sous le nom de *tsjerou ponna*, c'est-à-dire, petit ponna. Les Portugais l'appellent *ponnaca pequeno*; les Hollandois *eleyne geete gom appelen*. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, le confond avec le *kina* de Ceylan. M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737, le distingue du *kina*, le regarde comme le *hinkina* de Ceylan, qu'il croit être le *cornus Malabarica foliis nymphææ* de Rai. *Hist. plantarum*, page 1537; le *calaba citri folio splendente* de Plumier, *novorum generum*, page 39, planche *XVIII*, & le *kalophyllodendron indicum folio & fructu minore* de Vaillant, *Mémoires de l'académie*, année 1722, page 283, & en donne une bonne figure, mais incomplète, planche *LX*, page 130, sous la dénomination nouvelle d'*inophyllum flore quadrifido*. *Inophyllum* signifie feuille striée parallèlement & d'une manière ferrée comme des fibres musculaires. M. Linné, dans son *Species plantarum*, imprimé en 1753, page 514, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 362, adopte fidèlement toutes les citations de M. Burmann, & désigne cette plante par le nom de *calophyllum*, 2 *calaba*, *foliis ovatis obtusis*.

Le *citoëli* est un arbre qui s'éleve à la hauteur de 80 à 90 pieds, à tronc cylindrique de douze pieds de diamètre, sur 30 à 40 pieds de longueur, couronné par une cime sphérique, composée de nombre de branches alternes, cylindriques, courtes, épaisses, écartées sous un angle de 45 degrés d'abord, ensuite ouvertes horizontalement, à bois rougeâtre très-dur, recouvert d'une écorce épaisse lisse, d'abord verte, ensuite noirâtre.

Sa racine a le bois brun, recouvert d'une écorce jaune dedans, & rougeâtre au-dehors.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, obtuses à leur extrémité, pointues à leur origine, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, entières, épaisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, jaune doré dans leur contour, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, des deux côtés de laquelle partent 30 à 40 paires de nervures, comme opposées, attachées d'abord sous un angle de 45 degrés d'ouverture, ensuite horizontalement sans aucun pédicule, à des distances d'un pouce au plus, au nombre de deux à quatre paires au plus sur chaque branche : chaque paire est accompagnée de deux grandes stipules concaves elliptiques qui tombent au moment de leur épanouissement.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort un épi opposé aussi long qu'elles, composé dans sa moitié supérieure de trois ou quatre paires de fleurs opposées, avec une impaire terminale, blanches, ouvertes en étoile, de six à sept lignes de diamètre, & portées horizontalement sur un pédicule menu de cette longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, caduque, polipétale, régulière, à étamines très-nombreuses, & posée autour de l'ovaire ; elle consiste en un calice à quatre feuilles & quatre pétales blancs orbiculaires ou hémisphériques concaves, & en cent étamines une fois plus courtes, vertes, à anthers jaunes, rapprochées en une tête sphérique, enveloppant & cachant l'ovaire qui est petit, sphérique, surmonté d'un style blanc, égal aux étamines, & terminé par un stigmate sphérique.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, obtuse, assez semblable à une cornouille, longue de sept à huit lignes, de moitié moins large, lisse, verte d'abord, ensuite rougeâtre, à chair ferme, en écorce, à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant un osselet ou noyau dur, ovoïde, pointu par un bout, long de cinq lignes, & presque de moitié moins large, à amande blanc-jaunâtre.

Culture. Le *citoëli* croît au Malabar, sur-tout auprès d'Arogatti, dans les terres sablonneuses ; il est toujours verd, vit très-long-tems, & porte pendant plus de trois cens ans une fois par an, savoir, en août & septembre.

Qualités. Sa racine a une odeur forte & une saveur astringente ; ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs une odeur sauvage sans saveur ; ses baies une douce acidité, & ses amandes une saveur douce d'abord, ensuite amère. L'écorce de ses racines, de ses branches & de son fruit, blessée, rend une liqueur visqueuse, tenace, jaune, citrine, qui se coagule bientôt en résine.

Usages. Ses baies se mangent & sont très-astringentes ; de ses amandes séchées, on tire par expression, une huile qui se brûle dans les lampes ; ses autres parties ne sont d'aucun usage en médecine.

Remarques. D'après cette description bien circonstanciée du *citoëli*, il est facile de voir combien J. Commelin, M. Burmann & M. Linné, se sont éloignés de la vérité, en confondant cet arbre ; le premier, avec le *kina* de Ceylan, & les derniers avec le *hinkina* de Ceylan & le *calaba* de l'Amérique.

D'abord le *kina* ou *kine*, apporté de Ceylan par Hermann, n'est pas, comme le pense J. Commelin, la même espèce que le *citoëli* ; car, selon M. Burmann, ce *kina* est la même chose que le *bintangor*, gravé par Rumphe, à la planche LXXI, page 216, du volume II de son *Herbarium Amboinicum*, & que le *ponna*, gravé à la planche XXXVIII, du volume IV de l'*Hortus Malabaricus*. Or, le *bintangor* a, 1°. les feuilles obtuses aux deux extrémités, mais davantage à leur origine, longues de huit pouces, une fois moins larges, de plus de cent paires de nervures, & portées sur un pédicule cylindrique, dix à douze fois plus court qu'elles ; 2°. ses épis de fleurs sont une fois plus courts que les feuilles ; 3°. ses fruits sont sphériques, de deux pouces de diamètre, jaunes, à noyau sphérique, à une pointe d'onze à treize lignes de diamètre, jaunâtre.

Le *ponna* du Malabar ne lui est pas plus semblable, & diffère encore du *bintangor*, comme une autre espèce ; car, 1°. ses feuilles, quoique de même grandeur que celles du *bintangor*, sont ordinairement plus larges à proportion, c'est-à-dire, à peine de moitié plus longues que larges, plus étroites à leur origine qu'à l'extrémité ; 2°. ses épis de fleurs sont égaux à la longueur des feuilles ; 3°. ses fruits sont sphériques, d'un pouce & demi de diamètre, roussâtres, à noyau sphérique, blanchâtre, avec une pointe, mais de huit à dix lignes de diamètre.

Si le *arbor indica mali medicæ amplioribus foliis Maderaspatana*, forté *ponna seu ponnamaram horti Malabarici*, volume IV, tabula 38, *cujus lachryma resinosa an sit species guttæ gambi queritur* à J. Commelino in notis, gravé par Plukenet, dans sa *Phytographie*, planche CXLVII, n°. 3, sans fleurs & sans fruits, est exactement dessiné ; quoique Plukenet & M. Linné le croient la même espèce que le *ponna*, il sera encore d'une autre espèce qui en différera 1°. par ses branches quarrées. 2°. par ses feuilles également pointues aux deux bouts, & une fois & demie à deux fois plus longues que larges.

Le *hinkina* de Ceylan, que M. Burmann compare au *citoëli*, en diffère beaucoup. 1°. Ses feuilles sont également pointues aux deux extrémités, de moitié seulement plus longues que larges, striées de cent paires de nervures & portées sur un pédicule cylindrique, cinq à huit fois plus court qu'elles. 2°. Ses épis de fleurs sont une fois plus courts que les feuilles. 3°. Ses branches sont quarrées.

Enfin, le *calaba* de l'Amérique, gravé par Sloane, à la planche CC, n°. 1 de son *Histoire de la Jamaïque*, sous le nom de *Terebinthus folio singulari non alato, rotundo, succulento, flore tetrapetalo pallidè luteo, fructu majore monopyreno*, ne lui ressemble pas davantage ; car, 1°. ses feuilles, quoique de même forme & de même nombre de nervures, disposées de même, ont depuis trois jusqu'à six pouces de longueur, & un pédicule cylindrique huit à dix fois plus court ; 2°. ses fleurs sont jaunes ; 3°. ses fruits ont l'osselet sphéroïde, de six à sept lignes de diamètre & jaunâtre.

Le *citoëli* est donc une espèce particulière de *calaba*, différente de toutes celles avec lesquelles les botanistes l'ont confondue ; & les noms modernes *kalophyllodendron*, *calophyllum*, & *inophyllum*, doivent être supprimés comme superflus, cette plante ayant, comme ses congénères, un nom de pays plus simple, plus facile à prononcer, & sous lequel elles sont mieux connues que par les botanistes de l'Europe, qui n'en ont jamais vu que des morceaux ou des esquisses très-imparfaites. Le *calaba* se range naturellement dans la famille des cistes où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 446. (M. ADANSON.)

CITOLE, (Luth.) espèce d'instrument de musique,

dont le son doit être fort agréable ; puisque Guillaume Guiart, poëte du XIII^e. siecle, dit,

Qui le roi de France à cele erre
Enveloppa si de paroles
Plus douces que sons de citoles. (F. D. C.)

CITROENVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, assez bien gravé sous ce nom, par Ruysch, planche VI, n^o. 7, page 11 de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*. Coyett l'avoit fait graver & enluminer plus de quinze ans auparavant, au n^o. 179 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom de *citron de la côte d'Alforeese*.

Ces deux auteurs lui ont attribué des nageoires ventrales qui sont de trop ; il a le corps sphéroïde, pointu aux deux extrémités, long de deux à trois pieds, du poids de quinze à vingt livres, hérissé de cinquante à soixante épines coniques, longues, droites ; la tête & les yeux petits ; la bouche conique pointue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, savoir, deux pectorales médiocres, rondes ; une dorsale extrêmement longue, régnañt le long du dos, plus basse devant que derrière, une derrière l'anús fort longue ; celle de la queue triangulaire tronquée. De ces nageoires il n'y a que celle du dos qui soit épineuse dans ses neuf premiers rayons.

Son corps est jaune-citron, entouré de six lignes bleues circulaires, entre lesquelles on voit de chaque côté un rang de cinq épines bleues coniques ; les nageoires sont vertes, excepté la dorsale, dont la partie antérieure épineuse a sa membrane rouge ; la tête est pareillement rouge, le bec jaune, la prunelle des yeux noire, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer d'Amboine, autour de la côte d'Alforeese, mais il n'y est pas commun.

Usages. Il a le goût de l'aloë : on le fume ordinairement comme du saumon, & on le mange.

Remarque. Le *citroenvisch* approche beaucoup du *coffre orbis*, mais il en diffère assez par la longueur de sa nageoire dorsale pour en être distingué. (M. ADANSON.)

CITRONVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) Ruysch a fait graver encore sous ce nom, au n^o. 8 de la VI^e. planche de sa *collection nouvelle des poissons d'Amboine*, un autre poisson des mêmes mers, qui diffère du précédent, en ce que, 1^o. son corps n'a pas d'épines ; 2^o. sa nageoire dorsale est plus haute devant que derrière, & n'a que deux épines à sa partie antérieure ; 3^o. sa nageoire anale a deux épines au-devant ; 4^o. sa queue est fourchue jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; 5^o. son corps est jaune, marqué de chaque côté de trois bandes obliques bleuâtres, bordées de verd.

Remarque. Ce poisson fait encore un genre différent du précédent dans la même famille des coffres. (M. ADANSON.)

CITTA NUOVA, (*Géogr.*) ville d'Italie sur la côte d'Istrie : elle appartient aux Vénitiens. Il y a un évêché suffragant d'Aquilée. Le mauvais air qui y regne est cause qu'elle est mal peuplée.

Il y a encore une autre ville du même nom avec le titre de duché, dans l'Etat de l'Eglise, marche d'Ancone, sur le golfe de Venise : elle appartient à la maison Césarine.

CITVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, assez bien gravé, par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 14, planche VIII, fig. 1. Coyett en avoit fait graver & enluminer une très-bonne figure, au n^o. 169 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom Hollandois *chietsevisch*

ou la toile peinte, du mot *chiet* ou *cits*, qui signifie *toile peinte* des Indes.

Il a le corps elliptique, pointu aux deux extrémités, extrêmement comprimé par les côtés, une fois plus long que profond ; la tête & la bouche petites, les yeux médiocrement grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales menues, longues, placées au-dessous des pectorales qui sont rondes & médiocres ; une dorsale fort longue fendue en deux, plus basse devant que derrière ; une derrière l'anús assez longue, & une à la queue arrondie. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale qui a un rayon antérieur simple, & l'anale dont deux rayons antérieurs sont en épine.

Son corps est jaune, entouré de dix bandes circulaires rouges, & bordé de bleu en-dessus & en-dessous ; sa tête est entourée d'un cercle bleu ; ses nageoires sont vertes, à l'exception de la dorsale qui est noire, pointillée de blanc, avec son rayon épineux bleu & sa membrane jaune, & celle de l'anús qui a à son milieu un demi-cercle jaune, & un bleu entourés d'un demi-cercle rouge. Les deux rayons épineux de cette dernière nageoire sont pareillement bleus.

Mœurs. Ce poisson est très-rare & se pêche dans la mer d'Amboine seulement, autour de l'île des trois Freres.

Usages. Il est fort bon à manger ; mais comme il n'est pas fort commun, on l'envoie par curiosité, à cause de la beauté de ses couleurs, à Batavia & ailleurs, dans des vases de porcelaine, mais il résiste difficilement à la longueur du voyage.

Remarque. Le *citvisch* a tous les caractères généraux & principaux du douwing, dont il est une espèce, & dont le genre appartient à la famille des scars.

Quoique son nom se rapporte entièrement à celui du poisson que nous avons décrit sous le nom de *chietsevisch*, ces deux poissons ne doivent pas être confondus ; non seulement ils ne sont pas de même espèce, comme on en peut juger par les six ou sept caractères de différences que nous avons mis en caractère italique pour les rendre plus sensibles ; ils doivent même former deux genres différents, comme nous l'avons indiqué, vu la forme de leur queue qui est échançrée dans le premier, & arrondie dans celui-ci. (M. ADANSON.)

§ **CIVETTE**, f. f. (*Hist. nat. Quadrupede.*) On voit une très-bonne figure de cet animal, au n^o. 1 de la planche XII du *Recueil des planches d'histoire du XXIII^e. volume*, & non pas à la planche VI, comme il a été annoncé dans la description de ce quadrupede.

Il a été confondu jusqu'ici avec le zibet par tous les naturalistes, au point que M. Linné le désigne encore dans son *Systema natura*, édition 12, imprimé en 1766, page 65, sous le nom commun de *viverra zibetha*, *caudâ annulatâ*, *dorso cinereo nigroque undatim variegato*. Mais quoique ces deux animaux donnent également ce parfum odoriférant, il y a entr'eux des différences assez grandes pour les faire regarder comme deux espèces distinctes. 1^o. La civette ne se trouve qu'en Afrique, & plus communément en Ethiopie & au Sénégal, où on l'appelle *kankan* ; au lieu que le zibet est particulier à l'Asie, où les Arabes l'appellent *zebed* ou *zebet*, d'où s'est formé le nom de *zibet*. 2^o. Elle a le corps plus court ou plus épais à proportion, le poil plus long, plus rude sur le dos, où il s'étend & se redresse comme une crinière, & sur la queue qui approche assez de celle d'un renard ou plutôt d'un épagneul, ou d'un chat angora, pendant que le zibet a ces poils plus courts, plus doux, plus égaux en longueur. 3^o. Sa queue égale à peine la longueur de son dos jusqu'aux épaules, au lieu que

que celle du zibet est un peu plus longue. 4°. Ses oreilles sont plus petites, exactement arrondies en demi-cercle, celles du zibet étant en pointe & presque une fois plus longues que larges. 5°. Les taches noires sont plus grandes & moins nombreuses dans la civette; la queue n'est pas sensiblement annelée; sa face a une grande tache noire dont les bords entourent les yeux; son cou a une grande tache noire en cravatte, & ses pattes sont toutes noires. Dans le zibet, au contraire, les pattes, au moins celles de devant, sont mouchetées de noir; la queue est unie & annelée de six à sept taches noires, comme celles de la genette, mais à bout blanc; le cou moucheté de noir, & les joues noires seulement vers le dessous du menton.

Remarque. Nous remarquerons ici, avec M. de Buffon, (*Histoire naturelle*, édition in-12 de 1769, volume VIII, page 344), combien la combinaison des caractères & des rapports de la civette a coûté à M. Linné, & combien ce naturaliste a été embarrassé pour placer cet animal dans sa *Méthode*, qu'il appelle *Système naturel*, puisqu'il a varié à son sujet à chaque édition de cet ouvrage; car, 1°. du genre du blaireau, *meles*, où étoit la civette, dans la quatrième & la sixième édition, elle a passé dans celui des furets *viverra*. D'abord elle étoit seule avec le blaireau dans l'édition quatrième; ensuite elle fut réunie avec le blaireau & l'ichneumon dans la sixième édition; dans la dixième édition elle fut séparée du blaireau & réunie avec l'ichneumon, la mouffette, le putois rayé & la genette; enfin dans la douzième & dernière édition, publiée en 1766, page 65, elle se trouve réunie, non-seulement avec ces quatre derniers animaux, mais encore avec les *coati*. 2°. Le blaireau qui étoit seul de son genre avec la civette, édition quatrième; & avec l'ichneumon, & la civette, édition sixième, se trouve édition dix & douze avec l'ours, l'ours blanc de Groenland, le louveteau de la baie d'Hudson, & le raton ou racoon d'Amérique. 3°. L'auteur a changé l'acception reçue du mot *viverra*, dont il fait un nom générique pour cinq animaux, parmi lesquels on croiroit devoir trouver au moins le vrai *viverra*, c'est-à-dire, le furet, qui ne s'y trouve pas, & qu'il faut aller chercher dans le genre des belettes, au n°. 8, page 48, sous le nom de *furo*. Nous ne citons, avec M. de Buffon, ces disparates de nomenclature & ces associations bizarres d'animaux, que pour faire sentir combien ces prétendus genres sont peu fixes, & aussi arbitraires que les méthodes qui leur servent de fondement.

En rassemblant sans préjugés, sans prévention pour aucun système, tous les caractères qui se remarquent dans la civette & le zibet, on voit d'abord qu'ils ne peuvent être associés avec les animaux qui n'ont pas de poche à musc, ni la queue longue, ni les cinq doigts à la même hauteur, tels que le furet, la fouine, la belette, le putois, l'hermine, la martre; & que parmi ceux qui ont comme eux le pouce à la même hauteur que les quatre autres doigts, il n'y a que le blaireau, le *coati* & l'ours qui aient quelques rapports, mais la queue de ces animaux est plus courte, ils n'ont point de poche à musc. La genette du Sénégal ou la fossane de Madagascar, est le seul quadrupède connu jusqu'ici qui, ayant la queue longue, ait en même tems une poche à musc, près des parties génitales, & par conséquent des rapports intimes avec la civette; mais cet animal en diffère, en ce qu'il a le pouce de ses jambes placé un peu plus haut que les quatre autres doigts. La civette forme donc un genre particulier d'animal, voisin de la genette ou de la fossane, dans la famille que j'appellerai la famille des lions ou des chats. (M. ADANSON.)

CIVITA-TURCHINO, (*Antiq. d'Italie.*) est une

Tome II.

montagne de forme oblongue, à trois milles au nord de Corneto. Le sommet s'étend comme une seule plaine continuée. Quantité de médailles, de statues & d'inscriptions, qu'on y a trouvées en différens tems, ont fait conjecturer que c'étoit dans cet endroit qu'avoit été autrefois la ville puissante & célèbre, à laquelle les Tarquins donnerent leur nom. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une plaine labourée. Vers le sud-est s'élève une autre montagne au niveau de *Civita-Turchino*, qui l'unit à Corneto: le sommet en est également plat, & forme une étendue de trois à quatre milles de longueur. Il est couvert de plusieurs centaines de petites élévations faites de main d'hommes; les habitans les appellent en leur langue *Monti-Rotti*. On en a ouvert environ une douzaine à différentes reprises; & on a trouvé dans chacune des appartemens souterrains, taillés dans le roc vif. Ces appartemens varioient pour la forme & les dimensions. Tantôt c'étoit une grande chambre d'entrée, au bout de laquelle on trouvoit un très-petit cabinet; tantôt la première pièce n'étoit qu'une espèce de vestibule, d'où l'on entroit dans une seconde beaucoup plus grande. Quelquefois le souterrain ne consistoit que dans une seule pièce soutenue par une colonne, autour de laquelle on tournoit par une ouverture de vingt à trente pieds. Quant à l'entrée de ces souterrains, c'étoit toujours une porte de cinq pieds de hauteur, sur deux pieds & demi de largeur. Quelques-uns ne reçoivent de jour que par l'entrée: d'autres en reçoivent encore de la voûte par une petite ouverture conique ou pyramidale: plusieurs ont une espèce d'amphithéâtre, ou petit parapet qui regne tout autour de la muraille, & qui est une partie du rocher ainsi taillé. Quant aux antiquités qu'on y trouve, ce sont pour la plupart des vases de différentes formes: on en a trouvé quelques-uns dans des cercueils avec des ossemens de morts: du reste, les appartemens souterrains sont plus ou moins ornés de peintures & d'inscriptions. Il y en a trois sur-tout dont la partie supérieure des murs est chargée tout autour d'un double rang d'inscriptions étrusques, avec des peintures au-dessous, & plus bas une sorte d'ornement qui tient lieu d'architrave. On n'y a point encore découvert de bas-reliefs. Les peintures sont à fresques, & la manière est à-peu-près celle qu'on remarque communément sur les vases étrusques, quoique certains morceaux semblent de beaucoup supérieurs à tout ce qu'on a vu jusques ici de la peinture étrusque. Le dessin en général est léger, mais bien conçu, & propre à montrer que l'artiste étoit capable de donner des ouvrages plus finis (*Voyez nos planches d'antiquités, dans ce Suppl. pl. IV*). Il jugeoit sans doute que plus de délicatesse seroit en pure perte dans un lieu souterrain si peu éclairé. On fait que chez les Romains, dans l'âge de leur gloire, les artistes employés à ces sortes d'ouvrages funéraires, destinés à rester ensevelis dans l'obscurité d'un tombeau, se contentoient d'exprimer fortement leur pensée dans une ébauche légère, sans se donner la peine d'y mettre la dernière main. Si l'on ouvroit les souterrains sans nombre qu'il y a depuis *Civita-Turchino* jusqu'à Corneto, il est vraisemblable qu'on y trouveroit une très-grande variété de monumens, peintures, inscriptions & autres, dont on pourroit composer un ouvrage aussi amusant qu'utile, qui ne sauroit manquer d'être bien reçu des sçavans & du monde curieux. Il répandroit beaucoup de jour sur l'antiquité, les arts & l'histoire d'une nation trop peu connue aujourd'hui. Il est peut-être étonnant que ce vaste trésor d'antiquités soit presque ignoré, même à Rome. M. Jankins, à qui l'on doit ces détails abrégés, est le premier & le seul Anglois qui ait eu la curiosité de l'aller voir.

Transactions philosophiques de la société de Londres.

LII

§ CLAIRIERE ou CLARIERE, (*Æcon. Rust.*) endroit d'un bois qui est dégarni d'arbres.

Quelques attentions qu'on apporte à bien faire les semis, il se rencontre toujours des places vuides, dans lesquelles le peu d'arbres qui y subsiste se montre languissant. Nous avons indiqué, dans l'article BOIS, le moyen d'y remédier dans les endroits aquatiques. Mais il arrive souvent qu'on ne fait à quoi attribuer les *clairieres* : alors le mieux est d'y planter de distance en distance, & sans ordre, des bouleaux, marfaux, ou jons marins, qui, par leur ombre, favoriseront l'accroissement des chênes ou des châtaigniers dont on aura répandu la graine.

Un autre moyen est d'en interdire l'entrée au bétail : car il s'éleve dans les *clairieres*, d'un bois même défensable, de jeunes arbres de semence, qui, par la suite, rempliroient le vague ; & ces petits arbres encore tendres, ne sont que trop aisément foulés ou broutés par le bétail, qui fait que les *clairieres* subsistent sans pouvoir se repeupler.

On peut encore observer que les baliveaux qu'on a laissé parvenir à une grosseur suffisante pour former de grosses pieces de charpente, sont périr autour d'eux beaucoup de fouches ; ensorte que ces gros baliveaux étant abattus, il ne reste plus au milieu d'une grande *clairiere* qu'une grosse fouché usée, qui ne peut donner que de très-foibles productions. Consultez l'article BALIVEAU, *Dict. rais. des Sciences*, &c. (+)

CLAIR-OBSCUR, (*Peinture.*) Pour bien comprendre ce qu'on entend par ce terme composé de deux idées qui contrastent, il faut observer que, pour former un tout harmonique, les jours & les ombres, les couleurs claires & les couleurs obscures, doivent mutuellement se prêter du relief, & se tempérer. L'effet du tout ensemble, & l'harmonie du tableau, ne résultent pas toujours de l'exacte expression de la lumière & des ombres ; il est quelquefois besoin, ou d'affoiblir la force des jours par l'obscurité des couleurs locales, ou d'éclaircir les ombres par la clarté de ces mêmes couleurs.

L'intelligence parfaite du *clair-obscur*, qui fait une partie considérable de l'art du coloris, consiste donc dans l'habileté à choisir les couleurs locales, claires ou sombres, les plus propres à renforcer ou à mitiger selon le besoin, les jours & les ombres naturelles : vue dans un même jour, une couleur claire semble plus éclairée qu'une couleur sombre ; & réciproquement celle-ci apperçue dans l'ombre, semble plus obscure que ne le paroît la couleur claire dans la même position. De-là, il est aisé de comprendre comment le peintre, après avoir exactement distribué les jours & les ombres, selon le degré & la direction de la lumière incidente, peut, sans manquer à la vérité, au moyen des couleurs locales, donner du relief aux objets qui se trouvent dans l'ombre la plus forte, & adoucir l'éclat de ceux qui sont placés dans le plus grand jour, toutes les fois que l'harmonie & l'effet de l'ensemble l'exigeront. Si un objet qui, naturellement ne peut recevoir la lumière d'aucun endroit, doit néanmoins paroître éclairé, on lui assigne une couleur claire ; si l'objet est placé dans un trop grand jour, on tempère cet éclat, en donnant à l'objet une couleur plus sombre. Il ne faut donc pas confondre, comme on l'a souvent fait, le *clair* & l'*obscur*, qui dépend des jours & des ombres, avec le *clair-obscur*, qui ne dépend que des couleurs locales, quoique ces deux choses très-différentes peuvent produire un même effet (*Voyez ci-après COULEURS LOCALES.*). L'harmonie & l'effet de l'ensemble dépendent principalement de la distribution de la lumière & des

ombres, & c'est un des grands objets de l'étude du peintre, mais il ne doit pas s'y borner ; il doit encore observer ce que le choix des couleurs locales peut ajouter à l'effet, la lumière & les ombres restant les mêmes. Pour faciliter cette étude, il pourroit, à l'aide de divers manequins, faire d'abord l'ordonnance de ses groupes, & la distribution des jours, & observer ensuite la différence dans l'effet de l'ensemble que produiront les diverses couleurs des draperies qu'il y appliquera successivement.

Ce n'est pas au reste que nous voulions conseiller au peintre d'interrompre son ouvrage, pour découvrir le meilleur effet, par ces essais peines & mécaniques. De pareils arrangemens ne serviroient qu'à éteindre le feu de l'imagination, d'où dépend l'excellence de l'ouvrage. C'est dans les heures d'étude qu'il doit faire ces combinaisons, & se rappeler l'exemple de Leonard de Vinci, à qui rien de ce qui pouvoit enrichir son art par de nouvelles observations, n'étoit ni trop minutieux, ni trop pénible. Que l'artiste ne se livre qu'à son génie lorsqu'il est question de travailler ; mais que dans ses études, il n'épargne ni soins, ni essais, ni recherches ; que tout s'y fasse avec poids, mesures & réflexions. De cette manière, le génie acquerra un grand nombre d'idées utiles, qui le guideront dans l'exécution.

Un habile connoisseur (M. de Hagedorn), dont nous suivons ici les idées, a fait une remarque, qui, toute paradoxale qu'elle puisse paroître, ne laisse pas d'être exactement vraie, c'est que le graveur même peut tirer parti du *clair-obscur*, quoiqu'il semble qu'il n'ait d'autre ressource que celle des jours & des ombres. Ce savant homme a observé que les graveurs qui ont travaillé sous la direction de Rubens, sont les premiers qui aient trouvé le secret de cet artifice. Aussi leurs chefs-d'œuvre sont-ils une nouvelle époque dans l'art de la gravure. Aujourd'hui on voit paroître des estampes où le burin semble égaler le pinceau dans l'art du *clair-obscur*. Il seroit à souhaiter que les maîtres de l'art voulussent développer en détail, par quel maniement diversifié du burin ils parviennent à exprimer des couleurs locales, tantôt claires, tantôt sombres, tantôt douces, tantôt tranchantes. Le simple connoisseur, quelque habile qu'il soit, ne sauroit jamais découvrir distinctement les règles de ce procédé, s'il n'a d'autre secours que l'étude des meilleurs morceaux dans ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ CLAQUEBOIS, (*Luth.*) Voyez la figure du *claquebois* au n°. 13 de la planche I. de *Luth.* seconde suite, *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est apparemment par une faute d'impression qu'on a nommé cette figure *régale*. (F. D. C.)

§ CLARINÉ, ÉE, (*terme de Blason.*) se dit du bœuf, de la vache, du mouton, de la brebis, du mulet, du chameau, & de quelques autres animaux qui ont une clochette attachée au col.

Clarinées, se dit aussi des têtes de ces animaux détachées de leurs corps, lorsqu'elles ont des sonnettes.

Ce terme vient de *clarine*, qui est une petite clochette qu'on met au col des bestiaux qui paissent dans les forêts, pour les reconnoître au bruit, si on les perd de vue ; cette *clarine* est ainsi nommée, parce qu'elle a un son fort clair.

De Vignes de Puilaroque au bas Montauban ; d'or à une vache de gueules, *clarinée d'argent*, passant sur une terrasse de sinople.

Grimaud de Béesques en Dauphiné ; d'azur à trois têtes de chameaux d'or, *clarinées d'argent*. (G. D. L. T.)

§ CLARINETTE, (*Luth.*) La *clarinette* est un

nous démêlons clairement ce qui constitue leur genre ou leur espèce : un bâtiment est pour nous un objet distinct, lorsque nous y apercevons clairement les caractères particuliers d'un temple, ou d'une maison, ou d'une grange : si le terme substantif *distinction* étoit plus généralement reçu dans le sens qu'il auroit ici, nous l'emploierions préférablement à celui de *clarté* qui lui est réellement subordonné, puisqu'à parler avec précision, la distinction du tout résulte de la *clarté* des parties ; pour éviter l'ambiguïté, nous nommerons *clarté distincte* celle dont nous parlons dans cet article, & qui est opposée à la confusion, laissant le terme simple de *clarté* pour exprimer l'opposé de l'*obscurité*.

C'est donc par la *clarté* distincte d'un objet qu'on reconnoît ce qu'il est ou ce qu'il représente : il y entre toujours quelque chose de relatif ; si, par exemple, je vois dans un tableau un objet que je reconnois être un bâtiment, sans pouvoir dire néanmoins quelle espèce de bâtiment c'est, un tel objet sera distinct ou confus, selon la nature du tableau qui doit ou me présenter simplement un bâtiment quelconque, ou un bâtiment d'une espèce déterminée.

Remarquons donc en général que dans les ouvrages de l'art, chaque objet doit avoir le degré de *clarté* que sa connexion avec le tout exige, afin qu'il soit reconnu avec précision pour ce qu'il doit représenter : les tableaux sont de tous les ouvrages de l'art les plus propres à expliquer notre pensée ; dans un tableau historique, les principaux personnages doivent être si distinctement peints, qu'on puisse apercevoir clairement tout ce qui contribue à les faire reconnoître pour ceux qu'ils représentent, & cela dans la situation d'esprit & dans l'attitude que l'action suppose : les personnages subalternes, au contraire, seront encore assez clairement représentés, quand même on ne pourra pas connoître précisément ni qui ils sont, ni ce qu'ils sentent dans le moment de l'action ; il peut même suffire au but du peintre qu'on puisse reconnoître clairement de certains personnages, qu'ils surviennent à l'action, ou qu'ils se retirent, quoique d'ailleurs on ne distingue clairement ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils font.

Quand Homère décrit un combat, il choisit un petit nombre de personnages, & ce sont toujours de ses principaux héros qu'il nous fait voir de si près, que nous distinguons clairement toutes leurs attitudes & tous leurs mouvemens : il ne nous montre d'autres personnages que dans le lointain ; il se contente de nous laisser voir qu'ils secondent vaillamment les premiers combattans ; enfin, il en place des troisièmes si loin de notre vue, que tout ce que nous pouvons en distinguer, c'est qu'ils assistent au combat, sans voir précisément ce qu'ils y font : chaque personnage se trouve ainsi dans le jour où il doit être, pour que la scène entière fasse un tableau distinct & bien terminé.

L'orateur en use de même : il ne développe distinctement que les principaux chefs, en sorte que toutes les notions qui doivent y entrer, soient clairement exposées : les idées accessoires ne reçoivent que le degré de développement & de *clarté* que leur importance exige : c'est aussi là l'unique moyen de rendre distinct un tout qui est composé de plusieurs parties différentes ; & l'on peut hardiment avancer le paradoxe, que c'est la confusion des parties isolées qui produit la *clarté* distincte de l'ensemble. Un paysage ne sauroit représenter une véritable contrée, à moins que chaque objet du tableau ne diminue en *clarté*, à proportion de son éloignement ; car c'est cette diminution de *clarté* distincte qui produit le sentiment des lointains, & il seroit absurde de regarder comme un défaut la confusion d'un objet trop éloi-

gné pour être représenté distinctement ; il est assez distinct dans un tel éloignement, s'il est visible.

Ainsi la *clarté* de l'ensemble exige nécessairement que les parties principales soient distinguées des accessoires, & que chaque objet particulier soit mis dans un jour proportionné à son importance : de cette manière, le tout acquerra la *clarté* distincte qu'il doit avoir.

Dans les arts de la parole, les ouvrages de quelque étendue, les narrations, les descriptions, les dissertations acquièrent cette *clarté* distincte, par une division exacte des divers objets, par l'ordre dans lequel ils se succèdent, & par la traçation détaillée des objets principaux. En particulier, l'art des transitions y peut contribuer, en marquant clairement la fin d'un article capital, le commencement du suivant, & l'idée moyenne qui les lie : les auteurs François excellent en général dans la *clarté* de la diction, & peuvent être proposés ici comme les meilleurs modèles ; mais il n'est pas aisé de donner des règles fixes sur la manière de diviser un sujet & d'en arranger les parties, pour que l'ensemble devienne clair & distinct : les maîtres de l'art oratoire ne nous donnent aucune lumière là-dessus ; leurs observations se bornent à l'art d'exprimer clairement chaque pensée isolée, & roulent principalement sur l'espèce de *clarté* qui résulte du choix des expressions, ce qui n'est pas l'article le plus difficile. Les recherches générales sur la distribution des pensées & sur la manière de les disposer, manquent encore totalement à la théorie des arts de la parole ; & cependant ces deux points sont peut-être ce qu'il importe le plus à l'orateur, au poète épique & au dramatique de savoir bien saisir.

La règle la plus générale & aussi la plus importante qu'on puisse proposer au poète & à l'orateur, sur ce sujet, c'est de n'entreprendre aucun plan avant de bien connoître tous les matériaux qu'ils veulent employer dans leur ouvrage ; qu'à force de méditer leur sujet, il leur soit si familier, qu'ils puissent en saisir l'ensemble d'un coup-d'œil. Celui qui aura vu si souvent, & en tant d'occasions différentes, une personne, qu'il pourra sans peine s'en rappeler tous les traits, les gestes, les mouvemens, est infiniment plus en état de bien décrire cette personne, qu'il ne l'étoit à la première vue : il en est de même de tout autre objet de nos perceptions : le témoin d'un événement, qui se l'est souvent rappelé depuis, qui en a chaque circonstance bien présente à l'esprit, est plus capable qu'aucun autre d'en faire un récit assez clair, pour que ceux qui l'entendent aient une idée distincte de cet événement ; quand une fois on possède bien son sujet, que tous les matériaux nécessaires sont rassemblés, il ne faut plus à l'artiste qu'un bon discernement, pour faire la distribution & l'ordonnance ; ce second point étant réglé, il ne lui reste qu'à bien méditer chaque chef principal séparément, & cette opération le conduira au troisième point requis pour la *clarté*, savoir, l'exposition distincte des notions capitales.

En général, l'ordonnance que les plus grands peintres ont suivie dans leurs meilleurs ouvrages, leur art de distribuer les figures & de les grouper, la science d'éclaircir & de faire sortir les principaux groupes : voilà les modèles du poète & de l'orateur, pour ce qui concerne la *clarté* qui doit régner dans leurs écrits. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

CLARTÉ DU DISCOURS, (*Littér.*) c'est, comme on vient de le voir, la qualité par laquelle un discours est propre à donner à ceux qui le lisent ou l'entendent, la vraie connoissance de ce que l'auteur vouloit leur faire penser. Tout ce donc qui empêche

de bien saisir la pensée précise de l'auteur, est dans son discours un défaut essentiel contre la *clarté*.

Diverses causes nuisent à la *clarté* du discours; 1°. le sujet même qui souvent est hors de la portée des lecteurs, & qui, pour être bien entendu, suppose chez ceux à qui on l'adresse, des connoissances préliminaires qui leur manquent absolument. Ainsi des ouvrages de philosophie sont obscurs pour ceux qui n'ont pas étudié les principes de cette vaste science; & cependant il n'est souvent pas possible, dans un ouvrage qui n'est pas élémentaire, d'expliquer tout ce qui n'est pas familier à tout le monde. Se plaindre de l'obscurité des discours de cette espece, c'est souvent se plaindre de sa propre ignorance.

2°. L'emploi des termes de l'art, des expressions scientifiques, sont souvent aussi une source d'obscurité, même pour des lecteurs intelligens qui auroient été très-capables de comprendre le sens de chaque pensée, & d'en sentir la vérité, si l'auteur s'étoit servi des termes communs & des expressions ordinaires.

C'est souvent une affectation déplacée chez certains auteurs, que l'usage des termes d'art & d'expressions scientifiques, auxquelles ils pouvoient aisément substituer des termes & des expressions d'usage ordinaire, que chaque lecteur un peu éclairé & qui fait sa langue, comprend aisément. Souvent c'est un jeu de la charlatannerie des lettrés, ou des artistes, que l'emploi de ces termes barbares & étrangers, auxquels répondent parfaitement des mots communs, & auxquels peuvent suppléer des phrases ordinaires.

3°. La trop grande brièveté est souvent un obstacle à la *clarté*. Quelquefois un auteur familiarisé avec un sujet qu'il étudie depuis long-tems, veut épargner du tems & de la peine, prévenir l'ennui qu'inspirent les détails nécessaires à l'intelligence d'un sujet, à une personne qui les fait trop bien; il suppose que ces détails, ces idées intermédiaires qui lient le principe à la conséquence, sont aussi familiers à ses lecteurs qu'à lui-même, & sur ce prétexte, il se dispense de les donner, & le lecteur qui ne voit pas la liaison des idées, ne comprend plus ce qu'il lit. Les hommes profondément savans, sont sujets à être obscurs dans leurs discours par cette raison. Cependant celui qui veut instruire, devroit se souvenir que lui-même au commencement, n'est passé d'une idée à une autre éloignée, qu'en saisissant le fil des idées moyennes qui en forment la liaison. Abréger un discours, est ordinairement retrancher ces détails, ces idées moyennes, ces liaisons inutiles aux gens fort intelligens, mais essentiellement nécessaires aux lecteurs ordinaires. En forte que souvent abréger, c'est diminuer la *clarté* d'un discours.

4°. Le défaut de méthode est une autre source d'obscurité dans le discours. Ne pas offrir les idées dans leur rapport réel, dans leur vraie dépendance, c'est presque toujours jeter de la confusion dans l'esprit, & rendre impossible l'intelligence de ce qu'on dit.

5°. Le défaut de *clarté* du discours vient souvent du défaut de *clarté* dans les conceptions, & de distinction dans les idées de celui qui parle. Il est bien rare que celui qui conçoit bien ce qu'il veut dire, qui comprend bien ce qu'il doit exprimer, qui en a une idée nette, ne l'offre pas de même, quand il en fait le sujet de son discours.

6°. Le défaut de style produit ordinairement un défaut de *clarté* dans le discours. Des transpositions défavorées par la nature de la langue, des phrases trop longues, des parenthèses inférées mal-à-propos, ou trop considérables, qui interrompent la peinture de la pensée, des termes relatifs trop peu caractérisés ou mal placés, l'ignorance de la propriété des termes, en un mot, toute faute contre les regles

de la langue, expose le discours au danger d'être obscur.

7°. Le trop grand desir de montrer de l'esprit, est si souvent une source d'obscurité, que l'on seroit tenté de dire à tout écrivain qui prend la plume: oubliez que vous pouvez avoir de l'esprit, pour ne vous souvenir que de la nécessité d'avoir beaucoup de bon sens, & de l'obligation où vous êtes de vous faire bien comprendre. Ce desir démontré de l'esprit produit l'affectation du style, l'emploi des termes figurés & des expressions recherchées & non naturelles, qui font prendre la pensée d'un auteur dans un tout autre sens que celui qu'il avoit en vue.

La premiere qualité de tout discours, c'est d'être clair; la seconde, c'est d'être vrai. (G. M.)

CLASSIQUE (AUTEUR), *Art de la parole*. On nomme auteurs classiques ceux qui peuvent servir de modele par la beauté & l'excellence du style. Tout auteur qui pense solidement & qui fait s'exprimer d'une maniere à plaire aux personnes de goût, appartient à cette classe: on ne doit chercher des auteurs classiques que chez les nations où la raison est parvenue à un haut degré de culture, où la vie sociale & le commerce des hommes ont porté l'entendement & le bon goût fort au-dessus des sens grossiers: ce n'est que là que les hommes commencent à trouver du plaisir dans des objets intellectuels & dans des sentimens délicats; alors ceux qui sont doués d'un jugement & d'un goût plus exquis, se trouvent encouragés à considérer avec plus d'attention des objets qui ne tiennent pas immédiatement aux sens; ils découvrent des rapports plus déliés, que le vulgaire n'apperçoit pas: un nouveau champ de plaisirs pour la société se présente à leurs regards, & l'infinité variété des objets rend cette source inépuisable: le monde intellectuel, les pensées, les sentimens, forment pour eux une nouvelle nature, un autre univers fécond en événemens intéressans, en heureuses combinaisons, en vues riantes, & incomparablement plus riche en plaisirs que la nature grossiere qui n'agit que sur les sens extérieurs: celui qui a trouvé les avenues de ce monde invisible, porte avec foi tout ce qu'il faut pour une conversation agréable & des récréations honnêtes; il développe dans le commerce de la vie plusieurs scenes de ce monde-là: il s'attire l'attention, & un goût plus délicat commence à se répandre de tous côtés; on apprend à estimer des choses que jusqu'alors on n'avoit pas même apperçues. On regarde ceux qui ont découvert ces nouvelles sources de plaisirs honnêtes, comme les bienfaiteurs respectables de la société; l'honneur qu'on leur rend, redouble leurs efforts; ils font de nouvelles observations sur le monde moral, & apportent tous leurs soins à communiquer leurs recherches aux autres, de la maniere la plus parfaite: le bon ton, la raison, le goût s'introduisent dans les sociétés choisies: les auteurs commencent à paroître, & leurs ouvrages deviennent classiques pour la postérité, parce qu'ils sont puisés dans la nature même, dans la source inaltérable du beau & du bon.

On est tenté de croire que l'homme n'a reçu qu'un degré déterminé de sagacité, pour pénétrer dans la nature des objets moraux, qu'il ne sauroit aller plus loin, & que dans chaque nation les meilleures têtes ont atteint ce degré-là. Nous voyons du moins que les écrits des hommes de génie de tous les siècles & de toutes les nations, plaisent par-tout où la raison est déjà parvenue à-peu-près à ce dernier degré de culture: ce sont-là les vrais auteurs classiques pour toutes les nations de la terre.

Mais chez un peuple dont la raison n'est pas encore cultivée au plus haut point, le meilleur auteur qui s'y formera, sera applaudi, plaira, deviendra célèbre parmi ses contemporains, &

cependant ne sera jamais *auteur classique* : ce droit n'appartient qu'aux meilleurs écrivains de la nation la plus éclairée & la plus polie.

La simple culture de l'entendement, qui ne s'attache qu'aux abstractions & à l'analyse des idées, ne forme point d'*auteur classique* ; il n'y en a pas un seul parmi les scolastiques. Une nation qui ne s'attacherait qu'aux sciences exactes, n'en produirait aucun, & n'en ferait pas moins de progrès dans ces sciences-là. L'entendement *classique*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne s'occupe pas d'abstractions ; il n'analyse point les diverses parties de l'objet ; il fait l'énoncer dans toute son étendue avec énergie & simplicité ; c'est un tableau bien fait qu'il présente à l'imagination : ce sont plutôt des observations fines, qui supposent un coup-d'œil perçant, que des raisonnemens exacts fondés sur le développement des idées : le penseur abstrait dit peu en beaucoup de paroles, parce qu'il n'a en vue que le plus haut degré de certitude : le penseur *classique* dit beaucoup de choses en peu de mots ; il exprime par une simple réflexion ou par une courte sentence, le résultat d'une longue & profonde méditation.

L'esprit d'observation, cette première qualité d'un *auteur classique* ne s'acquiert point par des études abstraites, & ne se forme pas au fond d'un cabinet ; c'est dans le grand monde, au milieu des affaires, & par le commerce des hommes qui sont eux-mêmes doués de ce talent, qu'il se perfectionne : la société, celle sur-tout qui s'occupe de grands objets, où toutes les facultés de l'entendement sont mises en action & se déploient avec rapidité, où il faut d'un coup-d'œil embrasser une multitude de considérations, & penser solidement sans avoir le tems de réfléchir avec méthode ; cette société est la véritable école où l'esprit acquiert la force, le courage mâle & l'assurance qui forment un *auteur classique* ; il n'y a qu'un heureux génie qui puisse réussir sans ce secours, & à qui la lecture des bons auteurs puisse tenir lieu de tout le reste.

On remarque qu'en tout pays le nombre des poètes *classiques* l'a emporté sur celui des bons profaneurs ; la raison en est aisée à trouver : le sentiment & l'imagination se développent long-tems avant l'entendement & l'esprit d'observation. Ainsi ces premières facultés se perfectionnent plutôt chez une nation que les talens qui supposent la perfection du jugement : de là vient, comme Cicéron l'a déjà observé, qu'il est plus aisé de trouver un grand poète qu'un grand orateur ; *Multò tamen pauciores oratores quàm poëtæ boni reperientur. De orat. lib. I. (Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.)*

CLAUDIA, (*Hist. Rom.*) vestale, fut accusée d'avoir laissé éteindre le feu sacré. Pendant qu'on instruisoit son procès, on prétend que la déesse Vesta fit un miracle pour manifester son innocence. L'on avoit fait venir de Phrigie le simulacre de la mère des dieux. Le vaisseau chargé de cette précieuse relique resta à sec sur le rivage. La consternation fut générale, on craignit que ce ne fût une punition de la déesse, offensée de ce qu'on l'avoit tirée d'un temple où elle avoit de nombreux adorateurs. *Claudia*, dit-on, attachâ le vaisseau à sa ceinture, & le traîna sans effort jusqu'au milieu de Rome. Ce prodige prétendu confondit ses calomnieux, & elle fut déclarée innocente.

CLAUDIA, sœur de Claudius Pulcher, eut tout l'orgueil qu'on reprochoit à sa famille. Un jour qu'elle traversoit les rues de Rome montée sur son char, elle fut arrêtée par l'affluence du peuple qui l'obligea de ralentir sa marche. Sensible à cette espèce d'affront, elle s'écria : « Je voudrais que mon frère fût encore en vie, & qu'il perdît une seconde bataille navale pour débarrasser Rome de cette canaille

dont elle est surchargée ». Ce souhait fut regardé comme une imprécation contre la patrie. *Claudia* subit la peine décernée contre les crimes de leze-majesté : ce fut le premier exemple de la punition de ce crime, qui dans la suite fit perdre la vie à tant de citoyens innocens. (T-N.)

CLAUDIUS-NÉRON, (*Hist. Romaine.*) étoit fils de Drusus, dont Livie étoit enceinte, lorsqu'Auguste la fit passer dans son lit. Il naquit à Lyon sous le consulat de Jules-Antoine & de Fabius l'Africain. Il étoit à peine sorti du berceau qu'il perdit son père. Il étoit si mal organisé, que sa mère Antonie avoit coutume de dire qu'il étoit l'ouvrage bizarre de la nature en délire. Caligula, qui pouvoit l'envelopper dans le meurtre du reste de sa famille, crut ne pouvoir mieux punir les Romains, qu'en leur donnant un pareil empereur. Son éducation fut fort négligée, parce qu'on la crut impuissante à corriger les vices de la nature. Auguste lui déféra les honneurs consulaires, mais il ne lui permit pas d'en remplir les fonctions. Privé des dignités auxquelles il étoit appelé par sa naissance, il se retira à la campagne, où confondu avec des hommes agrestes & sans mœurs, il se livra aux excès de la plus sale débauche, & sur-tout au jeu des dez. Quoiqu'il n'eût aucune des vertus qui attirent le respect, on lui rendit en public tous les honneurs qu'on déféroit aux enfans des Césars, & à force d'être plaint, il parvint à être aimé. Auguste, en mourant, le recommanda aux armées, au peuple & au sénat. Il lui légua une somme considérable pour soutenir sa dignité dans la vie privée. Son neveu Caligula le choisit pour collègue dans son consulat ; mais il ne lui laissa que l'ombre du pouvoir dont il se réserva la réalité. Ce neveu insolent l'admettoit à sa table, moins pour lui faire honneur, que pour s'amuser de son imbécillité. Après la mort de Caligula, il se cacha dans des monceaux de tapisserie ; il fut découvert par un soldat, qui le mena au camp pour y attendre son sort. Le sénat, qui ne vouloit plus d'empereur, se trouva partagé dans ses opinions. La lenteur de ses délibérations impatienta le peuple, qui exigea de donner promptement un chef à l'empire : il fallut descendre aux vœux de la multitude. *Claudius*, qui n'attendoit que la mort, fut proclamé empereur. L'armée lui prêta serment de fidélité. Il promit à chaque soldat quinze sesterces ; & ce fut depuis l'exemple de cette libéralité, que l'empire devint la proie de celui qui savoit mieux payer. Quoiqu'il fût trop foible pour soutenir un si grand poids, il fit à son avènement plusieurs actes de bienfaisance qui lui concilièrent les cœurs. Il abolit la mémoire de toutes les violences commises pendant les deux jours qui avoient précédé son élévation. Il ne punit que les tribuns & les centeniers qui avoient trempé leurs mains dans le sang de Caligula. Sa piété envers ses parens lui fit encore beaucoup d'honneur. Plein de respect pour la mémoire d'Auguste, il ne voulut jurer que par son nom, & lui fit rendre les honneurs divins. Il eut la même piété pour son aïeule Livie, à laquelle il déféra le titre d'*Augusta*, qu'elle avoit eu la modestie de refuser de son vivant. Il fit célébrer des jeux en mémoire de son père, de sa mère & de son frère. Il donna des couronnes de victoire à ceux qui remportèrent le prix dans les combats livrés pour l'honneur de sa famille. Pour lui, il conserva la simplicité de sa vie privée, & refusa presque tous les honneurs qu'on voulut lui déférer. Il célébra sans éclat les noces de sa fille, & la naissance d'un de ses neveux. Aucun exilé ne fut rappelé que par l'autorité du sénat. Cet empereur imbécille & sans talent pour gouverner, se concilia tellement tous les cœurs, que sur un faux bruit de sa mort, le peuple, furieux, fut sur le point d'exterminer tout l'ordre des chevaliers, & de traiter le sénat de

parricide. L'émeute ne fut calmée qu'après qu'on fut assuré qu'il n'avoit effuyé aucun danger. Quoiqu'il ne fit rien de reprehensible, il avoit trop d'incapacité dans les affaires pour ne pas tomber dans le mépris des ames fieres & élevées, qui ne pouvoient se résoudre à obéir à un pareil maître. On découvroit chaque jour dans son palais des sénateurs & des chevaliers armés de poignards pour lui ôter la vie. Il s'éleva une révolte dans la Dalmatie, qui fut éteinte aussi-tôt qu'allumée. Il exerça cinq consulats avec une parfaite intégrité. Fidele à la loi, il ne se décida que par elle, & n'usa de son pouvoir que pour mitiger les peines & les amendes; mais quelquefois il rendoit des jugemens si bizarres, qu'il devenoit l'objet des dérisions du public. Par exemple, ayant ordonné d'effacer les placards qui notoient un fameux adultere, il ajouta à condition toutefois que la rature n'empêchera point de lire la condamnation. Quelques mouvemens séditioneux l'appellerent en Angleterre, où il ne trouva pas de rebelles à punir. Quoiqu'il n'eût point tiré l'épée, il ambitionna les honneurs du triomphe; & à son retour à Rome, il étala dans sa marche les dépouilles d'un ennemi imaginaire. Sa femme Messaline, montée sur un magnifique charriot, l'accompagna dans sa pompe triomphale. On fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouva monter à près de neuf millions. Le nombre des sénateurs étoit extrêmement diminué. Les proscriptions avoient éteint les plus illustres familles, & l'on ne voyoit presque plus aucun des descendans de ceux que Romulus & Brutus avoient créés. Il en retrancha un grand nombre, dont la vénalité & les mœurs étoient décriées; & ce vuide fut rempli par des hommes d'une probité éprouvée. Ce fut en reconnoissance de ce bienfait, que le consul Vipsanius proposa de lui déferer le titre de pere de la patrie: mais Claudius l'ayant repris de flatterie, fut assez modeste pour rejeter ce nom. Messaline donnoit au milieu de Rome le scandale de la prostitution: sans frein & sans pudeur dans ses impudicités, elle varioit sans cesse ses débauches pour empêcher ses desirs de s'éteindre. Elle profita d'un voyage de son mari à Ostie pour se marier avec Silius, chevalier Romain. Ce mariage effronté s'accomplit avec la plus grande pompe. On consulta les auspices, on offrit des sacrifices, on fit un banquet somptueux; & les deux nouveaux époux furent conduits avec cérémonie dans la couche nuptiale. Claudius, instruit de ce scandale, fut dans la nécessité de le punir. Messaline ne put se dissimuler le danger qui la menaçoit. Elle apprit le retour de Claudius dans le tems qu'elle célébroit la fête des vendanges, suivie d'une troupe de bacchantes couvertes de peaux de tigres & de pantheres. Elle paroissoit au milieu de cette troupe, le cothurne aux pieds, le thirse à la main, & à ses côtés Silius, entortillé de lierre & bondissant avec des ménades. Des ruisseaux de vin couloient de tous côtés, & l'ivresse du vin & de la joie étoit générale. Messaline voyant fondre sur elle la tempête du côté d'Ostie, se retira dans les jardins de Lucullus, se flattant de fléchir par ses larmes & de feintes carresses, un époux qu'elle avoit tant de fois outragé. Elle employa le ministère de la plus ancienne des vestales. Elle lui confia ses enfans & la pria de les conduire à leur pere. Elle traversa Rome sans avoir d'autre escorte que la populace, qui l'accabla de son mépris. Claudius refusa de la voir & de l'entendre. Il se rendit au camp, où les soldats demanderent la punition des coupables. Tous ceux qui étoient attachés à Messaline furent condamnés à la mort. Silius, son amant adultere, sollicita son supplice, & il fut exécuté le premier. Tant de sang répandu sembloit avoir satisfait le stupide Claudius; Messaline ne cessoit de lui écrire, tantôt avec ten-

dressé & tantôt avec menace. Narcisse qui prévoyoit sa ruine, s'il ne la prevenoit, détermina Claudius à consentir à sa mort. Il s'avance à la tête de ses satellites vers les jardins de Lucullus: à leur vue, Messaline effarée se saisit d'un poignard pour s'en frapper; mais sa main tremblante fut sans force, & pendant qu'elle hésite, un tribun lui plongea son épée dans le corps. Sa mere, qu'elle avoit dédaignée dans sa grandeur, fut à ses côtés jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir, & ce fut elle qui prit soint de sa sépulture. Claudius en reçut la nouvelle à table, sans donner aucune marque de joie ni de tristesse. Il vit avec la même indifférence ses enfans pleurer leur mere, & ses accusateurs s'en réjouir.

Après la mort de Messaline, toutes les beautés de Rome briguerent l'honneur de la remplacer dans son lit. Ce n'étoit point le vœu de l'amour, toutes n'écoutoient que l'ambition. Agrippine fut préférée; & comme elle étoit niece de l'empereur, cette union parut incestueuse. Claudius, fier de s'être élevé au-dessus des loix, se rendit au sénat, où ces sortes de mariages furent autorisés. Rome, depuis ce moment, devint l'esclave d'une femme aussi ambitieuse qu'impudique, qui fit plier les hommes & les loix sous ses volontés. Quelques actions de clémence lui concilierent d'abord l'affection des Romains. Sénèque, rappelé de son exil pour lui confier l'éducation de Néron, fut revêtu de la prêture. Elle se servit de son esprit pour applanir les obstacles qui sembloient éloigner son fils de l'empire. Cette mere, aveuglée par sa tendresse, sacrifia son bonheur à son ambition. Elle fit épouser Octavie à Néron, honneur qui le rendit égal en tout à Britannicus. Ses desseins furent favorisés par l'intrigue des courtisans, qui, complices de la mort de Messaline, avoient à redouter le ressentiment de son fils s'il parvenoit à l'empire. Agrippine, devenue l'arbitre des destinées publiques & particulieres, fit chasser de Rome & de l'Italie celles qui pouvoient lui disputer le sceptre de la beauté. Pallas, favori de Claudius, avoit été l'artisan de son mariage avec Agrippine qui en fit l'instrument de son ambition. Néron, adopté par ses conseils, jouit dès ce moment des prérogatives attachées à l'héritier de l'empire. Britannicus négligé, fit éclater son mécontentement, qu'on attribua aux conseils de ses serviteurs qui tous furent punis par l'exil ou la mort. On leur substitua des espions qui rendirent un compte infidele des démarches les plus innocentes de ce prince infortuné. Le succès des complots d'Agrippine dépendoit des dispositions de l'armée. Elle fit donner le commandement des cohortes prétoriennes à Burrhus, capitaine estimé, qui n'oublia jamais qu'elle étoit sa bienfaitrice. Cette femme, enivrée de sa grandeur, se faisoit porter sur un char jusques dans le capitolé, privilege dont les seuls ministres des dieux avoient joui jusqu'alors: mais c'étoit pour la premiere fois que les Romains respectoient dans la même personne, la mere, la soeur, la fille & la femme d'un empereur. Il s'éleva des séditions dont Claudius fut sur le point d'être la victime. L'Italie fut frappée du fléau de la stérilité. On imputa à sa négligence les maux que l'on avoit soufferts, & ceux dont on étoit menacé. Le péril qu'il courut dans les émeutes populaires, lui fit chercher les moyens d'entretenir l'abondance dans la capitale. Il encouragea, par des récompenses, des négocians à tirer des grains des pays étrangers: il promit des dédommagemens à ceux qui essuyeroient des pertes ou des naufrages. Il fournit des vaisseaux & de l'argent pour cette entreprise. La loi qui défendoit de se marier après soixante ans fut abolie; il fut permis à tout âge de donner des citoyens à l'état. Il offrit ensuite au champ de Mars le spectacle d'un combat naval. Plusieurs arrêts furent lancés contre

les astrologues & les devins ; mais de si fages loix restèrent sans exécution. *Claudius* ne prêtoit que son nom à tout ce qui étoit ordonné dans Rome & les provinces. Toute la réalité du pouvoir résidoit dans Narcisse & Pallas, hommes nouveaux qui commandoient aux descendans d'un peuples de rois. Narcisse, rebuté par l'impérieuse Agrippine, se repentit d'avoir perdu Messaline. Il se jeta dans le parti de Britannicus qu'il promit de servir contre son concurrent à l'empire. La cour étoit agitée de factions, lorsque *Claudius* tombé malade, se fit transporter à Sinuesse, où il se flattoit que la pureté des eaux & de l'air lui rendroit ses forces. Agrippine profita de son éloignement de Rome où elle étoit environnée de spectateurs ; elle crut qu'un lieu solitaire étoit favorable à l'exécution de ses horribles desseins. Elle fut long-tems incertaine sur les moyens de se débarrasser de *Claudius*. Elle craignoit qu'en lui donnant un poison lent, elle ne lui laissât le tems de réfléchir d'avoir préféré Néron à son propre fils. D'un autre côté, il étoit à craindre qu'en usant de trop de précipitation, elle ne prît point assez de mesures pour voiler son crime. Enfin elle eut recours au ministère d'une fameuse empoisonneuse, qui lui fournit un poison subtil qu'elle fit servir à son mari dans un plat de champignons. *Claudius*, dont les organes étoient usés à force de débauches, résista à la violence du poison, qui ne fit que le provoquer au vomissement. Agrippine, tremblante, eut recours à Xénophon, médecin de l'empereur, qui depuis long-tems lui prostituoit le secours de son art. Ce médecin, sous prétexte de faciliter le vomissement, lui enfonça dans le gosier une plume empoisonnée dont il mourut. Agrippine tint pendant quelque tems sa mort cachée pour assurer le trône à Néron. Elle affecta la plus vive douleur pour mieux tromper Britannicus & ses sœurs. Quand elle eut pris ses sûretés, elle fit ouvrir les portes du palais, & Néron, accompagné de Burrhus à la tête des cohortes prétoriennes, fut conduit au camp, où, après avoir fait des largesses aux soldats, il fut proclamé empereur. *Claudius* fut plus méprisé pour sa stupidité que pour ses vices : ce n'est pas qu'il n'eût un fonds de cruauté, & ce caractère sanguinaire se manifestoit dans le plaisir qu'il prenoit à voir donner la question aux coupables. Il assistoit aux supplices, & sur-tout à celui des parricides. Il aimoit à voir la figure & le mouvement de visage de ceux qui expiroient, & jamais il ne manquoit de se trouver à l'heure de midi au combat des gladiateurs contre les bêtes sauvages. Cet empereur, qui se plaisoit à voir couler le sang, étoit le plus lâche de tous les hommes. Il fut empoisonné à la soixante & quatrième année de son âge, & à la quatorzième de son regne. Le peuple & le sénat eurent la lâcheté de le mettre au nombre des dieux. Cet honneur fut aboli par Néron & rétabli par Vespasien. (T-N.)

CLAUDIUS (FLAVIUS), *Hist. Romaine*, second du nom, parvint à l'empire après la mort de Gallien l'an 669. A son avènement à l'empire, il trouva toutes les frontieres envahies & désolées par les barbares. Il marcha contre les Sarmates, les Getes, les Scythes & les Quades, dont il fit un horrible carnage dans différens combats. Quoique toujours victorieux, & qu'il ne dût ses succès qu'à ses talens pour la guerre, ils s'acquittent encore plus de gloire par la sagesse de son administration, qui rendit à la république sa tranquillité & son éclat. Le sénat, par reconnoissance, lui consacra une statue d'or dans le capitol. On prétend qu'il étoit fils de l'empereur Gordien, dont il avoit le caractère doux & bienfaisant : Gallien, par amour pour la république, l'avoit désigné son successeur en mourant ; il lui avoit même envoyé tous les ornemens de la dignité impériale : le peuple,

le sénat & l'armée ne contesterent point cette nomination, & tous se féliciterent dans la suite d'obéir à un empereur qui ne s'occupoit que du soin de perpétuer la félicité publique. Il ne gouverna que deux ans. *Claudius*, sentant sa fin approcher, voulut encore être le bienfaiteur de la postérité en recommandant Aurélien au sénat & à l'armée. Cette recommandation lui valut l'empire, & l'on respecta les volontés de *Claudius* jusque dans son tombeau. Il laissa un frere nommé *Quintillus Aurelius*, que le sénat proclama César Auguste ; mais ce fut un fantôme passager sur le trône. Aurelien, à la tête des légions, marcha vers Rome pour y faire valoir ses droits. *Quintillus* se sentant trop foible pour lui résister, s'ouvrit les veines, & mourut dix-sept jours après qu'il eut été déclaré César. *Claudius* fit renaître les beaux jours de Trajan, dont il eut la modération & l'équité. Une femme persuadée de sa droiture, l'aborda en lui disant : Prince, un officier nommé *Claude* s'est approprié mon champ sous le regne de Gallien. Je n'ai que ce bien pour subsister ; puisque vous êtes empereur, usez de votre autorité pour me le faire restituer. *Claude* reconnut qu'il étoit l'officier dont cette femme parloit ; il lui répondit avec bonté : Votre bien vous sera rendu, il est juste que *Claude* empereur restitue ce que *Claude* particulier a usurpé. (T-N.)

CLAUDIUS PULCHER ne doit sa célébrité qu'à ses défaites & à son mépris pour la religion dominante. C'étoit un de ces hommes qui, foulant aux pieds l'absurde idolâtrie, n'avoient pas assez de lumière pour rendre gloire au seul Dieu vivant & véritable. Il perdit une bataille navale en Sicile contre les Cathaginois. Il voulut avoir sa revanche avec Asdrubal, qu'il se flattoit de surprendre à l'embouchure du port de Trepani. Les aruspices, dit-on, voulurent le détourner de cette entreprise, en lui représentant que les présages étoient sinistres. Il les tourna en ridicule, & persista dans sa résolution. Comme il fortoit de Rome, le chef des aruspices se présenta sur son passage, & lui montra la cage où les poulets sacrés étoient renfermés ; & comme on lui fit connoître qu'ils ne vouloient pas manger, ce qui étoit un mauvais présage, il les prit & les jeta dans le Tibre, en disant : Puisqu'ils ne veulent pas manger, il faut les faire boire. Les prêtres scandalisés vomirent des imprécations contre lui. Leurs prédications furent accomplies. Sa flotte fut engloutie sous les eaux. Le peuple superstitieux attribua ce désordre à son mépris pour la religion. Le sénat, pour satisfaire la multitude & l'ordre des prêtres, dégrada *Claudius* de toutes ses dignités. Il fut condamné à une amende, & forcé de nommer lui-même un dictateur. *Claudius*, qui méprisoit autant ses concitoyens que les dieux, nomma un certain *Glaucia*, espece d'imbécille qui étoit l'objet des dérisions publiques. Ce choix redoubla l'horreur que les Romains avoient pour lui. *Claudius* se consola dans la retraite & les plaisirs de sa dégradation & de son infamie. Il étoit riche, il ne manqua point d'amis, ou plutôt de complices. (T-N.)

CLAUDIUS (PUBLIUS) eut l'orgueil & les vices de ses ancêtres sans avoir aucune de leurs vertus. Son courage audacieux le mit à la tête de tous les tumultes populaires qui préparoient la ruine de la république. Amant de toutes les femmes, il n'aimoit à les subjuguier que pour insulter à leur foiblesse. *Pompeia*, femme de César, alluma sa passion. Il s'introduisit secrètement chez elle déguisé en joueuse d'instrument. Ayant été découvert, il fut saisi & cité au tribunal des loix pour être jugé & puni. Cicéron, qui fut son accusateur, lança contre lui tous les foudres de son éloquence ; mais les juges retenus par le crédit de sa famille, & peut-être corrompus par ses largesses,

largesses, le renvoyerent absous. S'étant fait élire tribun par sa faction, il abusa du crédit de sa place pour condamner Cicéron à l'exil. Il réduisit en cendres la maison & les métairies de cet orateur. Il mit à l'encan tous ses biens, mais il ne se trouva personne pour les acheter. *Claudius*, flétri par la débauche, fut tué par Milon, dont l'orateur Romain prit la défense. La harangue qu'il prononça est un chef-d'œuvre de l'éloquence & du raisonnement; mais elle n'empêcha point que Milon ne fût exilé à Marseille. Le nom de ce *Claudius* ne seroit jamais sorti de l'oubli, si l'éloquence de Cicéron n'eût immortalisé ses vices. (T-N.)

CLAUDIUS (APPIUS), décemvir, s'est rendu honorablement célèbre par sa passion pour Virginie, jeune Romaine, contre laquelle il exerça toutes sortes de violences. Cette innocente victime de la brutalité fit avertir son pere des attentats faits à sa pudicité. Ce vertueux vieillard, chef de cohorte, quitte sur le champ l'armée, & suivi de quatre cens hommes qui partageoient son outrage, il se rend à Rome pour arracher la fille des bras de son corrupteur. Il obtient la permission de la voir; ils s'embrassent & confondent leurs larmes. Il lui montre ensuite un couteau, & lui dit: Ma chere Virginie, voilà ce qui me reste pour venger ton honneur & le mien. Il lui enfonce à l'instant le couteau dans le sein. Il se dérobe à la fureur de la multitude, rempli d'horreur & d'admiration. Virginius rejoint l'armée, qu'il trouve disposée à le venger de son ravisseur. Elle s'approche de Rome, & campe sur le mont Aventin. Le peuple soulevé se joint à l'armée. *Claudius* est traîné ignominieusement dans un cachot, où il prévint la honte de son supplice en se donnant la mort. Ce crime fit abolir les décemvirs, qui avoient tyrannisé Rome sous le titre de protecteurs de la liberté publique. (T-N.)

CLAVECIN À ROUE, (Luth.) j'appelle ainsi un *clavecin*, dont probablement l'inventeur a tiré l'idée de la vielle.

Comme le *clavecin* ordinaire n'a ni tenue, ni *piano*, ni *forte*, ou du moins, point de différens degrés de *piano* & de *forte*, plusieurs personnes ont cherché à remédier à ces défauts. Ces recherches ont mené un bourgeois de Nuremberg, nommé *Jean Hayden*, qui vivoit au commencement du dix-septieme siecle, à l'invention de l'instrument suivant: cependant Galilée & d'autres auteurs prétendent que cette invention est plus ancienne.

Le *clavecin à roue* est, quant au corps, exactement semblable au *clavecin* ordinaire; mais au lieu de sautereaux il a cinq ou six roues d'acier, sur chacune desquelles est collée une bande de parchemin bien unie; on frotte ce parchemin de colophane comme les archets, ou, ce qui vaut mieux, avec de l'huile d'aspic, où l'on a fait dissoudre de la colophane: ces roues d'acier sont mises en mouvement par une grande roue qui est dans le corps de l'instrument & par quelques cylindres. Le musicien fait aller lui-même la grande roue avec le pied, comme celle du rouet, ou bien un homme la fait aller avec la main.

Les cordes sont toutes d'acier, celles qui donnent les sons les plus graves sont environnées de parchemin, en sorte que les plus grosses sont à-peu-près comme les cordes d'une contre-basse. Les cordes qui donnent les sons aigus, ne sont point garnis de parchemin.

Toutes ces cordes sont tendues comme dans un *clavecin* ordinaire, mais chacune passe de plus dans un petit anneau qui tient à la touche correspondante, en sorte que quand on baisse cette touche, la corde vient frotter la roue, & produit un son semblable à celui du violon ou plutôt de la vielle; il est clair que tant qu'on tient la touche baissée, la corde frotte

Tome II.

& le ton a de la tenue; il est encore également clair qu'en appuyant plus ou moins fort, on peut produire le *piano*, le *forte* & le *crescendo*.

J'ai vu un instrument de ce genre à Berlin; celui qui l'avoit construit, avoit substitué des cordes de boyaux, aux cordes d'acier, & une espee d'archet aux roues couvertes de parchemin: cet archet étoit une large bande formée par un assemblage de nombre de crins de cheval, noués à un bout; cette bande de crins qui formoit un anneau, passoit sur deux cylindres, en sorte que quand ces derniers tournoient, la bande de crins marchoit continuellement comme un archet, mais toujours dans le même sens; ce qu'il y avoit de plus ingénieux, c'étoit la maniere dont le facteur de cet instrument avoit évité le choc que devoit naturellement produire les nœuds des crins en passant sur les cordes; car il avoit arrangé ces nœuds en sorte qu'ils faisoient une ligne oblique & par conséquent ne passoient que successivement sous les cordes, de maniere que quand un de ces nœuds passoit sous les cordes, le mauvais effet qu'il auroit pu produire étoit étouffé par le son que produisoient tous les autres crins entiers.

A une des extrêmités de l'archet, étoit un petit sachet de mouffeline ou de quelqu'autre tissu clair, plein de colophane, qui frottoit continuellement les crins.

Cet instrument, aussi bien que tous ceux de cette espee, produit un son rude & dur, comme quand on racle du violon, il seroit cependant à souhaiter que quelqu'un pût lui ôter ce défaut. (F. D. C.)

CLAVECIN BRISÉ, (Luth.) *clavecin* qui se démonte & remonte fort aisément, en sorte qu'on peut le porter en voyage. (F. D. C.)

CLAVECIN VERTICAL, (Luth.) en Italien *cembalo verticale*, en Latin *clavici therium*, espee de *clavecin* que quelques uns appellent mal-à-propos *pantalon*. Voyez PANTALON, (Luth.) Supplément. Le *clavecin vertical* n'est autre chose qu'un *clavecin* dont le corps un peu plus étroit que celui d'un *clavecin* ordinaire, est vertical au lieu d'être horizontal, & prend par conséquent beaucoup moins de place. comme ici les sautereaux ne sont pas verticaux, & ne peuvent pas retomber d'eux-mêmes, ils sont repoussés par un fil élastique. Voyez fig. 8, planche I. de Luth. Suppl. (F. D. C.)

CLAVICORDE, (Luth.) voyez CLARICORDE. (Luth.) Dictionnaire raisonné des Sciences, &c.

Cet instrument tire son origine du monocorde, & probablement le nom de monocorde qu'on lui donne, n'est que ce premier corrompu. La preuve que le *clavicorde* tire son origine du monocorde, c'est qu'on avoit des monocordes où au lieu de transporter le chevalet, il y avoit des sautereaux à chaque division; de plus, les premiers *clavicordes* n'avoient qu'une seule & même corde pour tous les tons qui n'entroient pas dans le même accord, & alors l'harmonie étoit fort bornée; ils n'avoient d'autre feinte que le *si b* dans chaque octave, & en tout seulement vingt touches.

Ordinairement les tons graves du *clavicorde* ont un son de chauderon, & les aigus n'en ont point du tout, ce qui provient du trop, ou trop peu de longueur des cordes; le *clavicorde* ne peut guere avoir que tout au plus trois octaves, dont le son soit agréable.

Cet instrument vaut beaucoup mieux pour les commençans, que le *clavecin*; 1°. Parce qu'il est plus aisé à toucher. 2°. Parce que comme il est capable de *piano*, de *forte*, & même de tenue, quand on fait bien le menager, on peut s'accoutumer à donner de l'expression à son jeu. Un célèbre musicien Allemand nommé *Bach*, présentement directeur de la musique de la ville de Hambourg, ne juge d'un

M m m

joueur de clavecin qu'après l'avoir entendu toucher du *clavicorde*. (F. D. C.)

§ CLAVICULE, (Chirurgie.) *Nouveau moyen de favoriser la curation des maladies de la clavicule, lorsqu'elles sont compliquées de fracture ou de luxation.* L'Anatomie nous apprend que trois muscles très-forts s'attachent en partie à la *clavicule*, savoir, le deltoïde, le grand pectoral, & le sterno-mastoidien: que leurs actions suivent toujours une direction contraire lorsque la *clavicule* est cassée, ou desarticulée, parce qu'elle ne peut plus leur servir de point d'appui.

Ces muscles donc se rapprochent de leur insertion en déterminant l'épaule en avant, pendant que le malade d'un autre côté a beaucoup de difficulté à relever le bras. Cela posé, il suit que ce dérangement occasionne pour l'ordinaire le gonflement avec la compression de la trachée-artère, de la jugulaire, de la foulavière & de la plus grande partie de la huitième paire des nerfs; d'où la difficulté de respirer, la rougeur des yeux, les étourdissemens, l'anxiété, avec dépravation de l'action du bras & de l'épaule, &c.

Les parties étant ainsi lésées, il n'est pas douteux qu'on doit chercher à y remédier le plutôt possible, en les remettant dans leur situation ordinaire; mais comme cette partie est très-exposée à être cassée ou luxée, il est constant que ces maladies peuvent être compliquées de quelque accident fâcheux.

Aujourd'hui la difficulté n'est pas de réduire la *clavicule*, tous les moyens employés jusqu'à présent sont consacrés dans les traités des maladies des os, & remplissent parfaitement leurs vues; le point le plus embarrassant dans la curation de ces maladies, est de maintenir les parties réduites dans leur situation naturelle pour en obtenir le plus convenablement la réunion.

Il m'a paru toujours très-difficile de remplir cet objet, lorsque sur-tout la luxation ou la fracture est compliquée de plaie d'arme à feu, ou de toute autre nature qui exige des pansemens fréquens. Dans ces cas l'on juge bien que la guérison qui en résulte est toujours imparfaite, parce que l'on est malheureusement forcé, faute de moyen pour contraindre les parties, sur-tout à l'armée, d'abandonner la guérison au soin de la nature en recommandant au malade d'éviter les épaules le plus en arrière qu'il peut pour n'être pas estropié: l'on sent parfaitement que la guérison du malade ne sauroit vaincre à chaque instant la résistance des muscles & la disposition où ils sont continuellement de porter l'épaule en avant.

C'est pour éviter de pareils inconvéniens, que j'ai simplifié leur traitement en substituant un moyen plus sûr que ceux qui sont décrits par les auteurs, & en même tems plus facile à exécuter par-tout & en quelque lieu que l'on puisse être, qui enfin a l'avantage de contenir les parties toujours en situation, en laissant en même tems la liberté des pansemens indispensables dans le cas de plaie, de tumeur, ou d'abcès.

Pour réduire la *clavicule*, ou la remettre lorsqu'elle est fracturée, l'on se munit de deux bourlets d'un pouce de diamètre, faits d'une peau mince quelconque, ou à son défaut de bazin ou de toile, rempli de crin, de laine, ou de quelque autre matière. Le tour de ces bourlets excédera la rondeur des épaules, d'environ une ligne seulement dans toute leur circonférence, parce qu'ils s'affaissent.

Les choses ainsi préparées, on les passe dans chaque bras pour les fixer environ sur l'extrémité des *clavicules* & autour de l'articulation des épaules; alors l'on passe une courroie garnie d'une boucle; par-dessous les bourlets, vis-à-vis le derrière des épaules, pour les rapprocher pendant le tems que l'aide-chirurgien évale leurs extrémités pour faire

la réduction des parties lésées. L'on doit concevoir maintenant que c'est par le moyen de son action qu'on serre en raison de l'espece de la luxation ou de la fracture que l'on a à réduire.

Il est évident que par cette méthode, l'on contraint les parties de manière qu'on n'a plus rien à appréhender, ni pour le déplacement, ni pour la situation très-pénible du malade pendant toute la guérison. Par cette méthode aussi, l'on peut ferrer en raison que les bourlets s'affaissent afin de tenir les parties dans le même état qu'on le desire; lorsque les bourlets font des impressions à la peau jusqu'à déterminer des écorchures, l'on y remédie facilement en glissant une ou plusieurs petites presses de l'épaisseur de trois ou quatre lignes sous le bourlet, & à côté de l'endroit écorché. Par cet expédient, l'on a l'avantage de soulager la peau du malade & de panser avec facilité les endroits écorchés avec quelque petite pommade adoucissante, ou desiccative, puisqu'il résulte de cette manœuvre qu'on n'est pas forcé de discontinuer le traitement, comme dans les autres méthodes, lorsque les bandes écorchent & coupent les parties de la peau sur lesquelles elles posent.

Les choses étant ainsi disposées, un aide applique son genou contre le dos du malade entre les épaules qu'il prend avec les mains pour les évaser en dehors, tandis qu'avec le genou, il pousse le corps en avant, d'où résulte l'extension & la contre-extension, que l'on fait plus ou moins forte, suivant l'intention de l'opérateur avant de remettre les pièces rompues & détachées dans leur situation respective. L'on sent parfaitement que les choses étant ainsi assujetties, il n'est plus question que d'appliquer les topiques convenables avec un appareil très-léger & le plus simple possible, sans aucunement déranger les parties luxées ou fracturées.

Par cette méthode, 1°. L'on n'aura plus besoin de bandage roulé ni d'appareil compliqué. 2°. On n'aura plus à craindre le chevauchement des bouts de l'os, parce que les parties sont toujours en extension égale. 3°. L'on verra chaque jour les progrès des pansemens, & les bandages ne seront plus sujets à se relâcher, ou les compresses à glisser. 4°. S'il y a des opérations à pratiquer, on les fera avec toute l'aisance possible, & la chaleur & les démangeaisons qui sont presque insoutenables pendant le traitement seront calmés facilement par les moyens connus pour les combattre.

De plus en supposant qu'on n'eût point sous la main la matière propre à faire les bourlets, comme après une affaire, ou une retraite, à l'armée, l'on se sert de quelque corps que ce soit en attendant qu'on puisse mieux faire; le grand point est de ne pas perdre de vue l'évasion des épaules & le moyen de les retenir ainsi que nous l'avons expliqué. Par exemple, dans un cas pressant, l'on a deux mouchoirs pour faire des bourlets, & des jarretières pour ferrer en guise de courroie, ou bien l'on coupe la chemise du malade pour en former les trois pièces nécessaires, afin de pouvoir commodément transporter, ou faire marcher son blessé sans courir aucun danger. Il est certain que c'est par cette manœuvre que j'ai maintenu des parties extrêmement maltraitées, & que je suis parvenu à guérir des malades plus sûrement que par les autres méthodes. (Cet article est de M. CHABROL, chirurgien-major du corps du génie, associé, correspondant du collège royal de chirurgie de Nancy, détaché à l'école royale du corps du génie à Mezieres.)

CLAVIER, f. m. (Musiq.) portée générale ou somme des sons de tout le système qui résulte de la position relative de trois clefs. Cette position donne une étendue de douze lignes, & par conséquent de vingt-quatre degrés ou de trois octaves & une quarte.

Tout ce qui excède en haut ou en bas cet espace, ne peut se noter qu'à l'aide d'une ou plusieurs lignes postiches ou accidentelles, ajoutées aux cinq qui composent la portée d'une clef. Voyez *pl. A. fig. 5, Dict. rais. des Sciences, &c.* l'étendue générale du *clavier*.

Les notes ou touches diatoniques du *clavier*, lesquelles sont toujours constantes, s'expriment par des lettres de l'alphabet, à la différence des notes de la gamme, qui étant mobiles & relatives à la modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. Voyez *GAMME & SOLFIER, Dict. rais. des Sciences, &c.*

Chaque octave du *clavier* comprend treize sons, sept diatoniques & cinq chromatiques, représentés sur le *clavier* instrumental par autant de touches. Voyez *pl. I, fig. 1.* Autrefois ces treize touches répondoient à quinze cordes; sçavoir, une de plus entre le *re* dièse & le *mi* naturel, l'autre entre le *sol* dièse & le *la*, & ces deux cordes qui formoient des intervalles enharmoniques, & qu'on faisoit sonner à volonté au moyen de deux touches brisées, furent regardées alors comme la perfection du système; mais, en vertu de nos règles de modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en auroit fallu mettre par-tout. Voyez *CLEF, PORTÉE. (Musique) Dictionnaire rais. des Sciences, &c. (S)*

§ *CLECHÉE*, adj. f. (*terme de Blason.*) se dit d'une croix vuide dont chaque branche s'élargit à l'extrémité & fait paroître trois angles rentrants intérieurement & autant d'angles faillans au dehors, lesquels sont terminés par de petits boutons.

Cette croix est ainsi nommée, de ce que ces branches figurées de la sorte, imitent les anneaux des clefs des anciens. Voyez *planche IV, de l'art Héraldique fig. 188. Dict. rais. des Sciences, &c.*

La maison de Venasque que le pere Menestrier donne pour exemple au terme *clechée*, est éteinte depuis plus de deux siècles & fondue dans une branche de la maison de Thesan à Avignon, que l'on nomme *Thesan-Venasque*.

Theard de Cotieres à Paris; de gueules à la croix vuide, clechée, pommetée & alésée d'or. (*G. D. L. T.*)

CLEF, f. f. *clavis, is*, (*terme de Blason.*) meuble qui entre dans plusieurs écus.

Une clef seule se pose en pal, le panneton en haut tourné à dextre; si elle étoit dans une autre position, il faudroit l'exprimer en blasonnant.

Deux clefs sont adossées, ou affrontées, ou en sautier.

Trois clefs, deux & une.

La clef désigne la sûreté.

D'Antin de Saint-Pé-de-Hon en Bigorre, d'or à une clef de sable, couronnée d'une couronne ducal de même.

Chevalier de la Coindardiere du Tais, de Saulx en Poitou, de gueules à trois clefs d'or. François, chevalier de Saulx, occupa le premier le siege épiscopal d'Alais, érigé par bulle d'Innocent XII, datée du 16 mai 1694; les lettres-patentes du roi pour cette érection, sont du mois de Juin suivant; sa majesté avoit choisi François, chevalier de Saulx, à cause de son talent merveilleux pour la conversion des hérétiques dans ce tems de troubles des Cevenes, qui continuoit encore, & ne finit qu'en 1701. (*G. D. L. T.*)

CLEF PETITE, (*Musiq.*) on appelloit quelquefois ainsi la clef de *fa* posée sur la troisième ligne, & *clef grande*, la même clef posée sur la quatrième ligne. Aujourd'hui qu'on ne se sert plus que de la clef de *fa* sur la quatrième ligne, ces dénominations sont hors d'usage. (*F. D. C.*)

* § *CLEFS*, (*Architecture navale.*) pieces de bois

Tome II.

qu'on établit dans les mailles des varangues & des couples, de distance en distance pour l'affermissement des fonds du vaisseau; les clefs qu'on met dans les mailles des varangues, sont différemment travaillées que celles qu'on met entre les mailles des couples; les premières doivent avoir pour hauteur verticale, celle depuis le dessus de la contre-quille jusqu'au bord supérieur des varangues, moins cependant l'épaisseur ou hauteur verticale de l'arrête de la carlingue entre les varangues; elles ont pour largeur horizontale celle de la contre-quille, & elles occupent tout le vuide d'une varangue à l'autre. On fait à ces clefs une coupure dans la partie qui est sur la contre-quille pour faire écouler les eaux au canal des anguilliers, & delà à l'archipompe: cette coupure se fait ainsi dans toute la largeur de la clef; on donne à cette coupure deux pouces de hauteur & deux pouces & demi de longueur dans les plus gros vaisseaux, & à proportion dans les inférieurs.

Dès que toutes les clefs des varangues sont prêtes, on les présente & on les chasse ensemble & avec force dans les mailles.

Les clefs qu'on met entre les mailles des couples pour leur procurer un pareil affermissement, sont établies de distance en distance, depuis la bauguiere du premier pont jusqu'aux varangues. Elles ont pour longueur deux fois l'épaisseur des membres & on ne doit leur donner pour épaisseur que l'espace du vuide ou la maille comprise entre chaque couple; on leur laisse quelquefois sur la partie intérieure des membres du vaisseau, un rebord d'un pouce ou deux, suivant la dimension des membres du vaisseau, & cette arrête s'empatte de deux côtés sur un des membres de deux couples voisins qu'on entaille à cet effet; on chasse également & ensemble toutes ces clefs. (*Instruction Élémentaire & raisonnée sur la construction pratique des vaisseaux*, par M. Duranti de Lironcourt.

CLÉLIE, (*Histoire Rom.*) fut une des dames Romaines données en otage à Porfenna qui, protecteur des Tarquins, exigeoit à main armée leur rétablissement; sa fierté fut indignée d'être dans la dépendance d'un roi, tandis que Rome libre, n'obéissoit qu'à ses loix: elle ne crut pas manquer à la foi des traités en sortant d'une espece d'esclavage qui bleffoit la dignité du nom Romain; l'armée des Toscans étoit campée sur les bords du Tibre, & l'on veilloit avec soin à la garde des otages. Clélie assemble toutes les dames Romaines qui partageoient sa destinée; on l'écoute avec transport: elle se met à leur tête & traversant le camp sans être reconnue, elle s'élance dans le fleuve avec ses compagnes qu'elle rend à leur famille. Rome applaudit à cette généreuse résolution: mais fidelle au traité, elle les renvoie à Porfenna qui les redemande pour tirer vengeance de leur parjure. Clélie qui croyoit en avoir fait assez pour sa gloire, retourna sans crainte dans le camp d'un ennemi qui avoit droit de la punir. Sa confiance désarma le monarque Toscan qui, saisi d'admiration, avoua que l'action de Clélie avoit quelque chose de plus héroïque que le fanatisme de Mutius-Scevola, & la témérité désespérée d'Horatius-Coclès. Les Romains lui érigerent une statue équestre sur la voie Sacrée. C'est le premier monument de cette espece qu'on ait élevé aux femmes. Les mœurs étoient promptes à s'alarmer. On avoit cru jusqu'alors qu'il y avoit de l'indécence dans le spectacle d'une femme à cheval. (*T-N.*)

§ *CLÉMATITE*, (*Botanique.*) en Latin, *clematitis*; en Anglois, *virgin's bower*; en Allemand, *Wal-drebe*.

Caractere générique.

La fleur est dépourvue de calice, & formée de
M m m ij

quatre ou cinq pétales oblongs : parmi nombre d'étamines chargées de sommets obliques, se trouvent quantité de pistils, dont les styles s'allongent à mesure que les embryons se forment & grossissent. Ceux-ci sont comprimés & deviennent ensuite des semences plates, terminées par les styles qui ressemblent à des plumes, & se recourbent en différens sens : ces semences, avec leurs aigrettes groupées sur un axe commun, forment une espèce de boule qui paroît être de duvet.

Especies.

1. Clématite à feuilles conjuguées, à folioles cordiformes grimpanes.

Clematis foliis pinnatis, foliolis cordatis, scandentibus. Hort. Cliff.

Common climber call'd viorna or traveller's joy.

2. Clématite à trois feuilles, à folioles cordiformes, aiguës, dentelées & grimpanes.

Clematis foliis ternatis, foliolis cordatis, acutis, dentatis, scandentibus. Hort. Cliff.

Broad leav'd Canada climber having three leaves.

3. Clématite à feuilles inférieures conjuguées & échancrées, & à feuilles supérieures simples, entières & figurées en lance.

Clematis foliis inferioribus pinnatis, laciniatis, summis simplicibus, integerrimis, lanceolatis. Hort. Cliff.

Creeping climber.

4. Clématite à mains grimpanes. Clématite d'Espagne.

Clematis cirrhis scandens. Hort. Cliff.

Clematis with climbing tendrils.

5. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à folioles ovales & entières.

Clematis foliis compositis decompositisque, foliolis ovatis integerrimis. Hort. Cliff.

Single blue Virgin's bower.

6. Clématite à feuilles ternées, à trois folioles ovales, à dents aiguës & grimpanes.

Clematis foliis ternatis ternatisque, foliolis ovatis, acutè ferratis scandentibus. Mill.

Clematis with trifoliate leaves which have three oval lobes.

7. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à folioles en trois.

Clematis foliis compositis, decompositisque, foliolis quibusdam trifidis. Flor. Virg. 62.

Creeping purple climber with coriaceous petals with flower.

8. Clématite à feuilles composées, à folioles échancrées, anguleuses, à lobes & formées en coin.

Clematis foliis compositis, foliolis incis, angulatis, lobatis cuneiformibus. Linn. Sp. pl. 434.

Eastern climber.

9. Clématite à feuilles composées & à feuilles simplement conjuguées, à folioles ternées, dentelées.

Clematis foliis compositis & decompositis, foliolis ternatis, ferratis. Gmel.

Climber with saw'd and trifoliate lobes, &c.

10. Clématite à feuilles simples & ternées, à folioles ou entières ou à trois lobes.

Clematis foliis simplicibus ternatisque, foliolis integris trilobisve. Linn. Sp. pl. 543.

Climber with single and trifoliate leaves.

11. Clématite à feuilles conjuguées, à folioles ovales terminées en lance & entières, à tige droite. Clématite herbacée à fleurs blanches.

Clematis foliis pinnatis, foliolis ovato-lanceolatis, integerrimis; caule erecto. Hort. Cliff.

Upright white climber.

12. Clématite à feuilles simples, ovales, terminées en lance. Clématite herbacée à fleur bleue.

Clematis foliis simplicibus ovato-lanceolatis. Hort. Cliff.

Upright blue climber.

Dans le nombre des clématites sarmenteuses, les unes s'élevent au moyen de leurs mains, & s'attachent aux arbres ou aux buissons qui se trouvent à leur portée; les autres poussent des branches grêles & tombantes qui s'entrelacent dans les rameaux des haies. C'est ainsi que la nature y forme ces berceaux tout couverts de fleurs blanches ou bleues, qui procurent au voyageur fatigué une ombre agréable: d'où vient que les Anglois ont donné à cette plante le nom de *traveller's joy*.

L'espèce n°. 5 est fort agréable par ses fleurs; mais sa variété à fleurs doubles est une des plus belles décorations des bosquets. Voyez l'article CLÉMATITE Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. On cultive encore en Angleterre les variétés suivantes de cette espèce: la clématite à fleur pourpre simple; la clématite à fleur rouge simple, & celle à fleur pourpre double.

Ces variétés mêlées ensemble dans les bosquets d'été, offrent un coup d'œil ravissant. On peut les conduire par des supports dans tous les sens qu'on voudra; elles peuvent servir à couvrir des berceaux, des tonnelles, des cintres, &c. Mais de tous les effets le plus pittoresque est de faire couler leurs souples rameaux sur les branches des grands arbrustes & des arbres voisins: ils y serpenteront au loin en réseaux fleuris, & retomberont quelquefois en guirlandes. Les pétales nombreux des espèces doubles qui tombent & se renouvellent long-tems, joncheront la terre sous ces plafonds légers où les rayons du soleil feront adoucis sans être interceptés, & feront briller le bord éclairé des fleurs. Cet endroit d'un bosquet sera le plus souvent visité par l'homme sensible aux beautés de la nature, dans un tems où par-tout ailleurs sa parure est moins belle, c'est-à-dire, dans les mois de juillet, août & le commencement de septembre. Cette espèce & ses variétés ne peuvent se multiplier que par les marcottes. Elles demandent une extrême attention.

Au mois de juillet, choisissez les branches inférieures les plus récentes, les plus grêles & les plus souples; courbez-les d'une main légère, pour ne pas les rompre; l'épiderme s'éclate aisément; mais ces gerçures ne feront que faciliter le développement des racines. Couchez doucement ces branches dans de petites cavités faites dans la terre, que je suppose avoir été d'abord remuée, & ne les y enfoncez que de deux pouces au plus; recouvrez-les ensuite avec la terre locale mêlée de terreau consommé, & appliquez de la mousse par-dessus. Cela fait, relevez le bout de la branche enterrée, & la liez contre un bâton avec du scirpe. La seconde automne ces marcottes feront suffisamment pourvues de racines, & pourront être placées dans les lieux qu'elles doivent orner.

Nous avons commencé par la cinquième espèce, qui nous a paru la plus importante, tant par elle-même que par ses variétés. Nous allons maintenant faire connoître en peu de mots chacune des autres.

La première croît d'elle-même en Allemagne & en France; elle donne en juin des fleurs blanches d'un ton verdâtre, & dont l'odeur n'est pas désagréable. Ses rameaux entrelacés dans les branches des haies composent une masse fleurie très-gracieuse.

La seconde espèce est indigène de l'Amérique septentrionale. Elle diffère de la première en ce que les folioles sont plus larges, & ne se trouvent qu'au nombre de trois sur le pédicule principal.

Le n°. 3 porte des fleurs blanches, & vient naturellement en Italie & dans la France méridionale.

La quatrième tire son origine du Portugal & de

l'Espagne. Ses folioles dentées font tantôt seules, tantôt à deux, & souvent à trois sur le maître pédicule. Elle est toujours verte, & pourvue de mains qui lui servent à s'attacher aux supports voisins. Elle se charge à la fin de décembre ou au commencement de janvier, de grandes fleurs d'une couleur herbacée, qui naissent aux côtés des branches.

La sixième habite les Alpes & les autres montagnes d'Italie. Elle ne s'éleve qu'à trois ou quatre pieds de haut sur les supports qu'elle accroche. Ses feuilles sont composées de neuf folioles rangées par trois sur chaque pédicule du second ordre. Ses fleurs sont blanches, & forment des joints des rameaux comme celles de l'espece n°. 1.

La septième est naturelle de la Virginie & de la Caroline. Ses feuilles sont formées de neuf folioles disposées trois par trois, comme dans l'espece précédente; mais dans celle-ci, les folioles sont à-peu-près cordiformes. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles de chaque côté de la branche; elles sont composées de quatre pétales épais, pourpre en-dehors, & bleus en-dedans.

La huitième est originaire du Levant. Ses fleurs d'un jaune verdâtre, naissent à l'aisselle des feuilles, & les pétales sont recourbés en arriere.

Le n°. 9 nous vient de Tartarie. Les joints des branches sont éloignés entr'eux; chacun donne naissance à deux feuilles composées chacune de neuf folioles dentelées & aiguës, disposées trois par trois. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, & naissent chacune séparément à l'aisselle des feuilles, sur de longs pédicules nus. Elles sont composées de quatre pétales étroits & figurés en lance, qui s'étendent horizontalement comme une croix.

La dixième se trouve en Caroline: elle est pourvue de vrilles qui, en s'accrochant à ce qui l'environne, empêchent ses rameaux de tomber. Les feuilles naissent opposées deux à deux à chaque joint; quelquefois elles sont solitaires, & plus souvent elles sont par trois. Quelques-unes des folioles sont divisées en trois lobes. Les fleurs sortent une à une des côtés des branches, & sont portées par de courts pédicules: au-dessous se trouvent une ou deux paires de folioles qui sont oblongues & aiguës. Les fleurs ont quatre pétales, épais comme ceux de l'espece n°. 7, & de couleur pourpre; l'intérieur en est filonné.

Toutes ces especes peuvent se multiplier en juillet, par des marcotes faites avec des branches nouvelles. On peut les reproduire par leurs graines, mais elles ne germent que la seconde année, & les sujets qui en proviennent fleurissent bien plus tard que ceux élevés par le premier moyen.

La *clématite* d'Espagne, qui est le n°. 4, est assez délicate; il faut la planter à une bonne exposition, & en avoir toujours une couple de jeunes pieds dans la serre. Dans les bosquets d'automne & d'hiver, on peut en former de petits portiques qui contribueront à leur décoration. Ses grandes fleurs, quoiqu'assez ternes, brilleront dans les sombres jours d'octobre, ou n'auront du moins alors rien qui les efface.

Notre espece n°. 11 croît dans la France méridionale, en Italie, en Autriche & dans plusieurs parties de l'Allemagne. Sa racine est pérenne, mais ses tiges sont annuelles. Elle se soutient d'elle-même, & s'éleve à environ cinq pieds de haut. Les fleurs naissent en grands panicules lâches au bout des branches, & consistent en quatre pétales blancs qui s'étendent horizontalement.

L'espece n°. 12 s'éleve sur plusieurs tiges droites à la hauteur de cinq ou six pieds. C'est une plante vivace, dont le bas des tiges subsiste quelquefois. Les fleurs sont solitaires, & terminent les branches: elles sont grandes, s'inclinent avec grace, & sont

composées de quatre grands pétales d'un très-beau bleu, & d'une houe blanche d'étamines foyeuses. Cette plante est fort belle, & mérite d'être employée dans les plates-bandes des bosquets d'été. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

CLÉOMENE I. du nom, (*Hist. de Lacédémone.*) Deux rois Spartiates ont porté le nom de *Cléomene*; le premier étoit fils d'Anaxandride, dont il fut l'héritier au trône, sans en avoir eu les talens & la générosité. Dans les premiers jours de son regne, il tourna ses armes contre l'Argolide, qu'il se proposa plutôt de dévaster que de conquérir. Guerrier sans principe & sans générosité, il exerça les plus affreuses cruautés contre les Argiens. Ces peuples, après leur défaite, se réfugièrent dans une épaisse forêt, où ils furent bientôt investis: *Cléomene* ne vouloit leur accorder aucune capitulation; & dans le tems qu'ils imploroient sa clémence, il fit mettre le feu à la forêt, où tous ces infortunés furent la proie des flammes. Quoique *Cléomene*, sans génie & sans vertu, fût regardé comme un imbécile furieux qui, dans certains momens, avoit la férocité d'une bête sauvage, il eut la gloire d'affranchir Athene du joug des Pisistratides; mais après en avoir été le libérateur, il voulut en régler la destinée: sept cens des principales familles furent bannies. La tyrannie, à peine détruite, fut remplacée par une plus humiliante. Un certain Isagoras, flétri par ses crimes & ses débauches, avoit su plaire à *Cléomene*; cet homme vil & sans capacité, voulut tout régler dans le sénat & dans les assemblées du peuple. Les dignités furent le prix de la corruption, & les plus vertueux citoyens furent pros crits. Les Athéniens, dont les uns étoient opprimés & les autres craignoient de l'être, s'assemblerent tumultuairement; toute la ville retentit du bruit des armes. Un peuple ne fait jamais sa force que quand il sort de l'oppression. *Cléomene* effrayé, se réfugia dans la citadelle, où les cris des partisans d'Isagoras qu'on égorge, lui font craindre une même destinée. Les Athéniens, moins cruels que lui, consentirent à lui faciliter une retraite.

Dès qu'il se vit en fureté, il arma pour se venger de ceux qui l'avoient réduit à trembler. Il entre dans l'Attique qu'il ravage, après avoir égorgé tous les habitans qui tombent entre ses mains. Athenes du haut de ses remparts apperçoit les flammes qui dévorent ses moissons; les habitans menacés de vivre esclaves, prennent les armes, résolus de mourir libres. Les deux armées étoient en présence, lorsque les alliés de Lacédémone se reprocherent de verser un sang innocent pour assouvir les vengeances d'un forcené. Ils se retirèrent sans combattre, & Démocrate, collègue de *Cléomene*, suivit leur exemple. Cette défection engagea les Ephores à porter une loi qui défendoit aux deux rois de Sparte de se trouver ensemble dans la même armée, pour éviter les haines qui naissent du partage du pouvoir. *Cléomene* abandonné de ses alliés & de son collègue, étoit trop borné & trop présomptueux pour prévoir le danger: il combattit & fut vaincu. Sa défaite, qui devoit l'humilier, ne fit qu'aigrir ses fureurs; il suscita des ennemis aux Athéniens dans toutes les contrées de la Grece; & prodigue dans ses largesses, il fit parler la prêtresse de Delphes, qui prédit à toutes les villes une oppression assurée, si elles ne mettoient des bornes à la puissance d'Athenes. Mais une saine politique triompha des menaces de la superstition, & les Grecs pour la première fois crurent être plus éclairés sur leurs propres intérêts, qu'une prêtresse fourbe & vénale.

Aristagore, gouverneur de Milet, mécontent de la cour de Perse, se transporta à Sparte, pour y représenter qu'il étoit déshonorant pour un peuple aussi belliqueux de laisser l'Ionie sous la domination de

Darius, & il découvrit les moyens de l'arracher à ses anciens maîtres. Il eut de fréquens entretiens avec *Cléomene* qui, étonné de la distance de Sparte à Suze, rejetta ses propositions. Il crut que ses présens seroient plus puissans que ses raisons, & il lui offrit jusqu'à cinquante talens pour l'engager à tenter cette conquête. Gorgo, fille de *Cléomene*, étonnée d'une offre si éblouissante, s'écria : « Mon pere, renvoyez promptement cet étranger, c'est un usurpateur qui vous séduira ». Aristagore rebuté à Sparte, fut favorablement écouté des Athéniens. Cette conjuration étouffée dans sa naissance, fournit un prétexte à Darius de tourner ses armes contre la Grece. Les habitans d'Egine étoient les plus exposés à ses vengeances ; ils crurent devoir les prévenir par une prompte soumission : *Cléomene* se transporta dans leur île pour les punir d'avoir donné un exemple qui pourroit entraîner les autres villes menacées. Crius, un des principaux de ces insulaires, eut l'audace de lui dire que, s'il osoit maltraiter le dernier des citoyens, il le feroit repentir de sa témérité. *Cléomene* se retira en menaçant Crius, dont la hardiesse étoit excitée par Démarate, autre roi de Lacédémone, qui traversonnoit secrètement les desseins de son collègue. *Cléomene* instruit de son infidélité, le cita devant le peuple pour se justifier. Outre le crime de trahison, il lui imputoit encore d'être le fruit d'un adultere, & que sa naissance prématurée avoit donné occasion à son pere de dire qu'il n'étoit pas son fils. La pythonisse fut consultée, & sa réponse fut conforme aux desirs de *Cléomene*, qui l'avoit séduite par la magnificence de ses présens. Démarate fut dégradé, & sa couronne fut mise sur la tête de Léotichide. Mais quelque tems après, sa fourberie avec la Pythonisse fut découverte ; il fut regardé comme un profanateur qui avoit abusé de la religion pour corrompre ses ministres. Le peuple demandoit hautement sa mort pour venger les dieux outragés ; & ce fut pour se soustraire à ses fureurs qu'il se retira chez les Thesaliens, dont il fut exciter la compassion. Ces peuples séduits se réunirent aux Arcadiens, pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres. Les Spartiates, occupés dans une guerre importante, craignirent de se faire de nouveaux ennemis. Ils consentirent à le faire rentrer dans ses prérogatives, mais il n'en jouit pas long-temps ; il tomba dans une démence furieuse qui obligea de l'enfermer : un jour qu'il étoit resté avec un seul de ses gardes, il lui arracha son épée qu'il se passa à travers du corps, l'an 492 avant Jésus-Christ. (T-N.)

CLEOMENE II, (*Hist. de Lacédémone.*), fils de Léonida, fut son successeur au trône de Sparte. Son pere, dévoré d'avarice, lui avoit fait épouser Agiat, après la mort d'Agis son premier mari. Cette union formée par l'intérêt parut nécessaire à sa politique ; car outre que la jeune veuve étoit la plus opulente de la Laconie, elle étoit la seule qui pût calmer les haines des factions qui déchiroient l'état. L'exemple d'un pere avare & voluptueux n'avoit point corrompu la trempe du cœur de son fils. *Cléomene* fut fortifié dans ses heureux penchans par sa vertueuse épouse ; le récit qu'elle lui faisoit du désintéressement d'Agis, le remplit d'admiration pour ce roi citoyen. Dès ce moment, il résolut de faire revivre l'ancienne discipline de Lycurgue & d'exécuter ce que l'autre avoit malheureusement essayé. Ceux qu'il choisit pour être les dépositaires de son secret en furent les censeurs ; il craignoit d'être trahi par des amis infidèles, & dès ce moment, il résolut de ne prendre plus de conseil que de lui-même : il n'avoit encore rien exécuté de grand, & il ne pouvoit inspirer cette confiance nécessaire aux artisans des grandes révolutions. La guerre qu'Aratus porta dans l'Arcadie, lui fournit une occasion de dévelop-

per ses talens pour la guerre. Il se mit à la tête de l'armée qui réprima l'invasion des Achéens dans l'Arcadie. Ce jeune prince, grand capitaine sans le secours de l'expérience, triompha de l'habileté d'Aratus, dont la vie n'avoit été jusqu'alors qu'un enchaînement de victoires. *Cléomene* fut arrêté dans le cours de ses prospérités par les intrigues d'une faction qui aima mieux souscrire aux conditions d'une paix déshonorante, que de supporter le poids d'une guerre glorieuse. Ce fut pour se fortifier contre cette faction turbulente, qu'il rappella Archidamas, frere d'Agis, pour le faire asseoir sur le trône avec lui : mais ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang d'Agis, craignoient les justes vengeances de son frere, & ce fut pour les prévenir qu'ils le firent assassiner.

Cléomene touché de la destinée de son ami, n'en fut que plus ardent à poursuivre ses desseins. Les ames vénales furent gagnées par ses présens, & les gens de bien, qui forment toujours le plus petit nombre, lui promirent leur assistance. Sa mere Cratésilée épuisa ses immenses trésors pour lui acheter des partisans. Les Ephores dont l'avarice fut satisfaite, confierent à lui seul le soin de continuer la guerre. Quoique tous les jours de son commandement fussent marqués par de brillans succès, il excita moins l'admiration que les soupçons d'un peuple prompt à s'alarmer sur son indépendance. Tandis qu'il triomphoit au-dehors, ses plus dangereux ennemis, renfermés dans Sparte, le peignoient comme un ambitieux trop familiarisé avec le commandement, pour se contenir dans les bornes de ses devoirs. Ces bruits calomnieux parvinrent jusqu'à lui, & ce fut pour les dissiper qu'il revint à Sparte, où étudiant le caractère de ceux qui étoient le plus acharnés à lui nuire, il eut la politique de les emmener avec lui à l'armée, pour les avoir sous ses ordres : mais ces hommes, nourris dans les factions, furent aussi mauvais soldats qu'ils étoient sujets indociles ; ils ne purent supporter les fatigues du camp, & on fut obligé de les licentier. Dès qu'il fut débarassé de ce fardeau inutile, il n'eut dans son armée ni rebelles, ni murmureurs. Les ennemis furent battus & dispersés ; mais quand sa patrie n'eut plus rien à craindre, il eut tout à redouter pour lui. Les Ephores & leurs complices éblouis de sa gloire, en ternirent l'éclat par des imputations calomnieuses ; il crut devoir les en punir : il marche vers Sparte, & ses mouvemens sont si secrets & si bien concertés, qu'il y est entré avant qu'on soupçonne qu'il soit en marche. Les Ephores, artisans de tous les troubles, furent les victimes sur qui tomberent les premiers coups : quatre furent égorgés, au milieu de la débauche de la table qu'il se proposoit de proférer ; dix de leurs convives furent enveloppés dans leur ruine. Agésilas qui étoit le plus coupable, sauva sa vie en contrefaisant le mort. Cette scene sanglante lui parut nécessaire pour n'avoir pas la même destinée qu'Agis qui avoit été la victime de sa modération & de sa clémence. Mais le sang de l'innocent ne coula point avec celui du coupable. Les chaires des Ephores furent enlevées du forum, & leur pouvoir fut aboli. Cet acte du pouvoir arbitraire étoit un attentat contre la sûreté du citoyen. *Cléomene* fit assembler le peuple pour lui faire entendre sa justification ; il s'appuya sur la nécessité qui est la premiere des loix, & sur l'exemple de Lycurgue qui dans les mêmes circonstances en avoit donné l'exemple. Son éloquence ébranla les esprits, & il acheva de les subjuguier, en déclarant qu'il n'avoit d'autre but que de délivrer Sparte des perturbateurs qui s'opposoient à l'abolition des dettes & au partage des terres. Ces motifs furent justifiés par le sacrifice qu'il fit de tous ses biens. Son

beau-pere Mégeston & tous ses amis suivirent cet exemple de modération. L'ancienne discipline fut rétablie dans toute sa vigueur. Personne ne fut dispensé de se trouver aux repas publics, & la milice Spartiate tombée dans le relâchement redevint aussi redoutable aux ennemis que dans les tems de sa première splendeur. Les Achéens humiliés par des défaites multipliées, se dépouillèrent de leur fierté insultante, & s'abaissèrent à demander la paix à Cléomene. Il ne leur imposa d'autre condition que d'être déclaré le chef de leur ligue. Ces peuples charmés de sa modération, furent flattés de le voir marcher à leur tête.

Aratus dépouillé d'un titre qu'il avoit porté avec gloire, ne put souffrir d'être supplanté par ce jeune rival. Il intéresse les Macédoniens dans sa cause, & leur ouvre les barrières de la Grèce. Une guerre nouvelle se rallume: Cléomene en soutint tout le poids avec des forces dont l'inégalité ne servit qu'à mieux développer la supériorité de ses talens. Ses premiers succès annonçoient de plus éclatans, lorsqu'il fut trahi par un de ses principaux officiers, que l'or d'Antigone, roi de Macédoine, avoit corrompu. Six mille Spartiates périrent près de Sillastie, dans des embûches où le traître Damotelès les avoit conduits. Cléomene qui n'étoit qu'à plaindre, rentra dans Sparte qui fut assez ingrate pour lui reprocher son malheur. Il ne put se résoudre à souffrir les outrages d'un peuple dont il étoit le bienfaiteur; il se retira en Egypte, auprès de Ptolomée Evergete, dont l'amitié lui faisoit espérer un dédommagement de ses disgrâces. La mort inopinée de ce monarque l'exposa à la censure d'une jeune cour plongée dans le luxe & la mollesse. Cléomene qui avoit l'austérité d'un Spartiate, étoit trop fier pour dissimuler: il exhala ses mépris contre les courtisans efféminés qui le regardoient comme un lion féroce qui venoit s'introduire parmi un troupeau d'agneaux doux & dociles. Il se vengea de leurs dédains, par les sarcasmes les plus amers. Il en fut puni par la prison. C'étoit le plus grand outrage qu'on pût faire à un Spartiate qui regardoit la vie comme un opprobre, dès qu'il cessoit d'être libre. Il rompt les portes de sa prison, & suivi de douze Spartiates, compagnons de son infortune, il se repand dans les rues d'Alexandrie, où n'écouant que son désespoir, il oublie qu'il est presque seul au milieu d'une multitude armée. Malgré la fureur dont il est enivré, il n'étend ses vengeance que sur les auteurs de sa détention: c'étoit un spectacle d'héroïsme & d'extravagance, de voir treize forcenés s'ériger en arbitres de la ville la plus peuplée du monde. Cléomene devenu plus calme, est étonné de se voir entouré de victimes qu'il vient d'immoler. Il se transporte dans la place publique où le peuple s'étoit rassemblé; il lui promet de se mettre à sa tête pour le rétablir dans la jouissance de ses privilèges. Les Egyptiens familiarisés avec leurs chaînes, furent insensibles à ses promesses. Cléomene indigné de leur insensibilité, s'écrie: *peuple lâche & stérile, tu ne mérites que d'être gouverné par des femmes.* Il tire son épée & invite ses compagnons à suivre son exemple, & tous en l'imitant tombent expirans sur leurs épées. La liberté & la splendeur de Sparte s'éclipserent avec lui; cette ville eut encore des habitans, mais on n'y compta plus de citoyens. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Hist. des Egyptiens.*), Cléopatre, fille d'Antiochus, roi de Syrie, fut mariée à Ptolomée Epiphane. Cette union ne produisit pas les effets que son pere en avoit espéré pour son aggrandissement; devenue reine d'Egypte, elle en embrassa vivement les intérêts: ce fut par ses conseils qu'Epiphane sollicita les Romains de porter la guerre en Syrie. Après la mort de son mari, elle prit la tutelle de son fils Philometor, qui n'étoit âgé que de six

ans. Son administration prudente garantit l'Egypte des guerres & des révoltes; tandis que tous les peuples jouissoient du retour de la prospérité, une mort prématurée l'enleva à la nation. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Histoire des Egyptiens.*) sœur & femme de Philometor, en eut un fils qu'elle voulut placer sur le trône. L'Egypte fut déchirée par deux factions rivales. Les uns vouloient un jeune roi, pour pouvoir gouverner sous son nom; les autres craignoient que leur patrie ne fut frappée par de nouvelles calamités, si l'on déferoit le sceptre à des mains trop foibles pour le porter: l'ambassadeur Romain, choisi pour arbitre, décida que Phiscon épouserait Cléopatre, dont le fils seroit déclaré héritier du royaume: le jour des nœces fut un jour de deuil. Le jeune prince fut égorgé par l'ordre de Phiscon dans les bras de sa mere. Cléopatre répudiée eut encore l'humiliation de se voir remplacée par la fille qu'elle avoit eue de Philometor, que le tyran avoit violée avant de lui donner le titre d'épouse. Son malheur arma l'Egypte pour elle: les statues de Phiscon furent renversées, & Cléopatre fut proclamée reine dans Alexandrie. Le tyran dénaturé ne crut pouvoir mieux se venger, qu'en faisant égorger un fils qu'il avoit eu d'elle, dont il lui envoya la tête avec ordre de la faire servir sur sa table, le jour du festin qu'elle préparoit pour célébrer son anniversaire: ensuite il leva une armée, & vainqueur par ses lieutenans, il oblige Cléopatre à quitter l'Egypte, & à se réfugier auprès de Démétrius qui avoit épousé sa fille, à qui elle promit la couronne d'Egypte, pour l'intéresser à sa vengeance. Le monarque, ébloui par l'éclat de cette promesse, étoit aussi détesté dans ses états, que Phiscon l'étoit dans les siens; il fut assassiné dans Tyr, avant d'avoir exercé ses vengeance. Cléopatre, privée de son appui, se réfugia auprès de sa fille, montée au trône de Syrie depuis la mort de son mari: elle y vécut obscure & sans considération, dévorée de la soif de la vengeance qu'elle ne pouvoit assouvir. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Histoire des Egyptiens.*) femme de Phiscon, fut élevée sur le trône d'Egypte, conformément au testament de son époux, à condition qu'elle partageroit son sceptre avec celui de ses fils qu'elle croiroit le plus digne de le porter. Son penchant la décida pour le plus jeune, qui s'appelloit Alexandre, dont le caractère flexible promettoit qu'il lui abandonneroit la plénitude du pouvoir. Les Egyptiens, ne consultant que le droit de la nature, lui dièrent un autre choix, & la forcerent de s'associer l'aîné, qui prit le surnom de Soter. L'opposition de leur caractère fut une semence de troubles domestiques: la mere, gouvernée par ses ministres, voulut envahir toute l'autorité: le fils, honteux de n'être qu'un fantôme couronné, persécuta les ministres qui vouloient l'asservir. La rivalité du pouvoir aigrit les haines. Cléopatre, pour se débarrasser d'un collègue importun, lui supposa le crime d'avoir voulu l'assassiner. Des eunuques tout sanglans se présentèrent dans la place publique, & dirent au peuple assemblé qu'ils n'avoient été maltraités que pour avoir défendu la mere contre un fils parricide: cette imposture eut un plein succès. Soter, devenu un objet d'exécration, ne déroba sa vie à la fureur du peuple que par la fuite. Cléopatre, inflexible dans sa haine, ne cessa de poursuivre son fils, qui, après avoir essuyé beaucoup de revers, redevint assez puissant pour la punir; mais il n'en fut que plus tendre & plus soumis: fatigué du fardeau des affaires, il se reprocha la honte de tourner ses armes contre sa mere: elle n'eut pour lui que les sentimens d'une marâtre; & constante dans sa haine, elle ne put lui pardonner d'avoir autant de modération dans la prospérité, qu'elle avoit d'orgueil dans les revers.

Alexandre, qui profitoit des crimes de sa mere, & qui, par la dégradation de son frere, avoit été replacé sur le trône, crut avoir tout à redouter d'une femme familiarisée avec les atrocités; si s'imposa un exil volontaire; & tandis que *Cléopatre* se félicite de régner sans partage, le peuple lui impose la loi de se choisir un collègue: Alexandre est rappelé; & sûr de la faveur du peuple, il ne se borne plus à jouir de l'ombre du pouvoir, il en veut la réalité: sa mere achete des assassins, pour se débarrasser de son collègue, qui la prévient & la fait mourir. (T-N.)

CLÉOPATRE, (*Histoire des Egyptiens.*) Ptolomée Aulete, sentant sa fin approcher, désigna pour lui succéder son fils Ptolomée, surnommé le jeune *Denis* & sa fille aînée, connue sous le nom de *Cléopatre*. Le sénat Romain, qui fut établi pour tuteur, déféra cet honneur à Pompée qui, trop occupé de ses propres affaires, confia l'administration de l'Egypte aux soins d'Archillas & de l'eunuque Photin, ministres qui avoient des talens, & à qui il ne manquoit que des mœurs. *Cléopatre*, qui avoit autant d'élevation dans l'esprit que son cœur avoit de foiblesse, laissa Archillas & Photin jouir d'un vain titre, & s'arrogea tout le pouvoir. Leur vanité humiliée calomnia cette princesse; ils publierent que, voulant jouir du trône sans partage, elle tenoit son frere dans une dépendance avilissante: le peuple prit les armes, & *Cléopatre*, pour se soustraire à ses fureurs, se retira en Syrie, où elle leva une armée. Elle se préparoit à faire une invasion dans l'Egypte, lorsque Pompée, vaincu à la journée de Pharsale, alla chercher un asyle chez un peuple qu'elle avoit droit de punir. L'assassinat de cet illustre Romain fut vengé par son propre ennemi. César voulant encore être le pacificateur de l'Egypte, ordonna à Ptolomée & à *Cléopatre*, de licentier leurs armées, & de venir discuter leurs droits à son tribunal, sous prétexte que, représentant le peuple Romain qu'Aulete avoit établi tuteur de ses enfans, il pouvoit s'ériger en arbitre, sans violer les droits de leur indépendance. *Cléopatre* pleine de confiance dans le pouvoir de ses charmes, se persuada que sa beauté seroit plus éloquente que les plaidoyers des orateurs. Elle se rend secrètement à Alexandrie; &, à la faveur des ténèbres, elle pénètre, sans être reconnue, dans l'appartement de César. Elle étoit trop tendre & trop belle, pour ne pas intéresser la reconnaissance de son juge. César étoit trop galant, pour ne pas rendre hommage à sa beauté: il fit appeler Ptolomée qu'il invita à se réconcilier avec son épouse: le prince, scandalisé de la trouver dans la maison d'un homme qui avoit la réputation d'être le mari de toutes les femmes, en parut moins disposé à la reprendre; &, voulant se venger de sa décision, il dépose son diadème, & le met en pieces aux yeux d'une multitude qu'il avoit fait assembler pour être le témoin de sa dégradation. Le peuple d'Alexandrie, touché de son malheur, court aux armes, & investit le palais de César qui, sans s'émouvoir, se montre aux séditieux: il prend un ton d'autorité, & leur parle en maître qui dicte des loix: il fait lire le testament d'Aulete, & en prescrit l'exécution. Le peuple calmé applaudit à sa décision, & *Cléopatre* est associée à son frere dans le gouvernement.

Cette émotion fut suivie d'une autre plus dangereuse. Achilles qui craignoit d'être puni par *Cléopatre*, se met à la tête d'une soldatesque familiarisée avec tous les crimes. César, assiégé dans Alexandrie, eut besoin de toutes les ressources de son génie pour enfanter une armée. Les artisans & les esclaves furent métamorphosés en soldats. On combattit sur terre & sur le Nil: la fortune ne trahit jamais César; & toujours vainqueur, il se délassa de ses fatigues

dans les bras de l'amour. *Cléopatre* lui donna un fils qui porta le nom de *Césarion*, & qu'Auguste eut l'inhumanité de faire égorger: l'amour qu'elle avoit inspiré à César, étoit si violent, qu'il forma le dessein d'établir une loi qui permettroit à tout citoyen Romain, d'épouser autant de femmes qu'il lui plairoit, pour avoir lui-même le privilege d'associer à son lit son amante. Il remonta le Nil avec elle; & elle l'eut accompagné dans l'expédition qu'il méditoit contre l'Ethiopie, si son armée n'eût murmuré d'aller porter la guerre dans ces climats brûlans.

Cléopatre, favorisée de César, fut assurée de l'impunité de tous les crimes: le jeune Ptolomée, qu'on lui avoit associé au gouvernement, alarma son ambition: il fut empoisonné par l'ordre de cette sœur barbare, qui jouit paisiblement d'un trône dont son fratricide auroit dû l'exclure. Après que César eut été assassiné, *Cléopatre*, incertaine & flottante, favorisa successivement les deux partis. La journée de Philippe décida du sort de Rome & des rois ses alliés: Antoine passa dans l'Asie, & *Cléopatre* fut citée à son tribunal, pour se justifier de ce que les gouverneurs de la Phénicie qui étoit soumise à l'Egypte, avoient fourni du secours aux ennemis du Triumvirat. Duellius, qui fut envoyé en Egypte, fut si ébloui de l'éclat de sa beauté, qu'il lui prédit qu'elle auroit bientôt son juge à ses genoux: elle partit pour la Cilicie: son vaisseau, chargé de richesses, étoit aussi magnifique que sa suite étoit voluptueuse: la poupe étoit d'or, les rames d'argent, & les voiles de pourpre: le son des flûtes, des guitares, & de tous les instrumens propres à inspirer de douces langueurs, frappoit les oreilles, & réveilloit les sens. La reine étoit parée de tous les attributs de Vénus. Des enfans représentoient de petits Cupidons, & de jeunes filles les Graces. L'odeur des différens parfums qu'on brûloit, se répandoit sur tout le rivage: le bruit se répandit que Vénus arrivoit à Tarse, pour avoir une entrevue avec Bacchus; elle avoit vingt-cinq ans; l'expérience qu'elle avoit déjà faite du pouvoir de ses charmes lui fit espérer un triomphe nouveau.

Antoine, âgé de quarante ans, avoit encore tout le feu des passions. Il l'envoya complimenter, & la fit inviter à souper; mais elle le fit prier de se rendre lui-même au rivage, où elle avoit fait préparer, sous une magnifique tente un festin, où elle étala un luxe & une élégance dont les Romains, accoutumés à la délicatesse, n'avoient pas même une idée. Antoine n'oublia rien pour la surpasser le lendemain; mais il s'avoua vaincu: ils devinrent bientôt amans: leurs cœurs également dominés par l'amour & l'ambition, entretenirent leurs feux, par le raffinement de toutes les voluptés: aux plaisirs de la table succédoient ceux de l'amour. Antoine lui ayant contesté la possibilité de dépenser un million dans un seul festin, elle ne fit servir que des mets ordinaires; & sur la fin du repas, on lui présenta un vase rempli de vinaigre, dans lequel elle fit dissoudre une perle estimée un million de notre monnoie, & elle l'avalait. Chaque jour elle donne un nouvel exemple de ses profusions: si elle invite son amant à un festin, elle lui fait présent des vases & coupes d'or qui brillent sur la table: les applaudissemens qu'elle reçoit la jettent dans de nouvelles prodigalités, & elle est aussi follement magnifique envers tous les officiers Romains, qu'envers son amant.

Après quelques jours passés dans une ivresse continuelle de plaisirs, ils quittent Tarse, pour aller goûter les délices d'Alexandrie: tandis qu'ils s'assoupissent dans des voluptés voisines de la débauche, le sénat ordonne à Antoine de marcher contre les Parthes: il part, & son amante trouve bientôt le secret d'adoucir les maux de l'absence. Sans frein dans ses penchans, elle s'abandonne aux hommes les plus vils;

vils; ils lui paroissent assez nobles, dès qu'ils sont assez robustes. Plusieurs acheterent, au prix de leur vie, le plaisir d'une nuit; & cette reine lascive, par un reste de honte, se débarrassoit, par un assassinat, des complices de son incontinence. Antoine triomphant, vint chercher le prix de ses conquêtes dans l'Egypte. Le roi d'Arménie, chargé de chaînes, fut traîné dans les rues d'Alexandrie; & Cléopâtre eut la gloire de voir à ses pieds un monarque, dont le vainqueur étoit son captif. Enivrée de sa prospérité, elle aspire à l'empire du monde: son amant lui en fait la promesse, & il ordonne la cérémonie de son couronnement. Au jour indiqué, il monte sur un trône, le front ceint d'un diadème, & portant dans sa main un sceptre d'or. Cléopâtre assise à sa droite, est proclamée reine d'Egypte, de Chypre, de Lybie, & de la Célé-Syrie, conjointement avec son fils Césarion. Les trônes du reste du monde furent partagés entre les fils qu'elle avoit eus d'Antoine, & ils prirent le titre de rois des rois. Ce spectacle scandaleux souleva tous les Romains: Octave fait des préparatifs pour venger l'affront fait au nom Romain. Antoine lui oppose des forces nombreuses. Il se rend à Ephèse, où il fut suivi de Cléopâtre: les vieux soldats furent indignés de voir leur chef dominé par une femme qui étoit dans le camp le luxe d'une cour voluptueuse. Ce fut à Samos que Cléopâtre jouit de la plénitude de sa gloire: tous les rois qui s'y trouverent, ne parurent que ses sujets. Dès que la saison permit de commencer les hostilités, on en vint aux mains près du rivage d'Actium. A peine l'action étoit commencée, que Cléopâtre, effrayée du bruit des armes, prit la fuite. Antoine, infidèle à la gloire, ne consulte que les intérêts de son amour: il suit l'exemple de son amante, & abandonne la victoire à son rival. Cléopâtre rassembla dans Alexandrie les débris de sa grandeur: devenue inquiète & soupçonneuse, elle immole, à une politique timide, tous ceux qui pouvoient allumer des séditions. Antoine trahi par son armée de terre, vient rejoindre son amante qu'il trouve entourée de victimes; il lui devint indifférent dès qu'il fut malheureux; & cette reine, dont l'ambition tenoit toutes ses autres passions asservies, forma le dessein de lui substituer son vainqueur: elle envoie secrètement à Octave une couronne & un sceptre d'or, pour lui faire connoître que tous les droits de la souveraineté résidoient en lui. Il lui promet l'impunité, pourvu qu'elle fit mourir Antoine: tandis que Cléopâtre négocie sa paix avec Octave, elle redouble ses caresses à son crédule amant, dont l'anniversaire fut célébré, avec une magnificence que l'état présent auroit dû proscrire. Au milieu de toutes ces fêtes, elle continuoit ses négociations avec César; & bientôt son amiral avec sa flotte passa du côté de César. Après cet éclat, elle avoit tout à craindre du ressentiment de son époux outragé & trahi: ce fut pour en prévenir le juste ressentiment qu'elle se retira dans le tombeau des rois, ses ancêtres, où elle fit transporter ses trésors. Le bruit de sa mort se répandit dans Alexandrie, & Antoine ne pouvant se résoudre à lui survivre, se fit donner la mort par un de ses affranchis: tandis qu'il respire encore, il apprend que son épouse est vivante: il ordonne à ses esclaves de le transporter dans le tombeau où elle s'est réfugiée. Cléopâtre qui craignoit une trahison, défendit d'ouvrir les portes, & se servit de cordes pour le guider en-haut: leur réunion fut touchante: Antoine tout sanglant & respirant à peine, tourne ses yeux mourans vers elle, & paroît mourir sans regret, puisqu'il meurt dans ses bras: tandis qu'ils confondent leurs larmes, & qu'elle nettoie sa plaie, il expire dans ses bras.

L'ambition de César étoit de se saisir de Cléopâtre vivante. Proculeus, à la faveur d'une échelle, eut

Tome II.

l'adresse de s'introduire dans le tombeau: dès qu'il l'aperçut, elle tira son poignard pour s'en percer le sein: il le lui arrache, en lui disant: Princesse, c'est outrager César, que de lui ravir la gloire d'étendre sur vous sa générosité. La première grace qu'elle demanda fut d'ensevelir le corps d'Antoine; & elle s'en acquitta avec une magnificence qui rappella son ancienne splendeur: la fièvre dont elle fut attaquée lui fournit un prétexte de s'abstenir de manger, & de prendre des potions qui pouvoient la délivrer du fardeau de la vie. On pénétra son dessein, & César lui fit dire qu'elle devoit vivre pour ses enfans. Il alla lui rendre une visite, où elle le reçut couchée sur un lit, avec une simplicité étudiée & plus séduisante que les ajustemens les plus recherchés. Le désordre de ses cheveux, ses regards tristes & languissans sembloient promettre un nouveau triomphe à l'amour: sa voix exprimoit toutes les passions; & en décelant les mouvemens de son ame, les transmettoit dans le cœur de celui qui pouvoit l'entendre: ses yeux aidés de la magie de sa voix touchante communiquoient un feu, dont elle paroissoit elle-même embrasée: dès qu'elle aperçut son vainqueur: Recevez, lui dit-elle, mon hommage: je fus autrefois souveraine; c'est à vous que la victoire & les dieux ont déferé ce titre: tandis qu'elle parloit, ses regards mendoient ceux de César, qui n'osoit les fixer sur elle: son insensibilité la rendit furieuse; elle se jeta une seconde fois à ses genoux, en lui disant: Je déteste la vie, & ma gloire me défend de la conserver. César en la quittant lui fit les plus flatteuses promesses; & quelque tems après, il chargea le jeune Dolabella de lui annoncer de se tenir prête à partir avec ses enfans dans trois jours. A cette nouvelle, elle se représenta toute l'horreur de sa destinée; & se transportant dans le tombeau d'Antoine, elle l'apostropha comme s'il eût été vivant. Après qu'elle eut arrosé le tombeau de ses larmes, elle se fit servir un magnifique repas; ensuite elle écrivit à César, pour lui demander la faveur d'être ensevelie avec son cher Antoine: elle se revêtit de ses plus riches habits, comme si elle eût dû assister à une fête; & se jettant sur son lit, elle demanda une corbeille de fruits qu'un paysan venoit de lui apporter. Il y avoit un aspic caché sous les feuilles: elle se fit une incision au bras, & présenta sa plaie à lécher à l'animal, dont la morsure fit circuler le poison dans ses veines, & lui procura une mort prompte & sans douleur: telles furent la vie & la mort de cette reine célèbre, qui éprouva l'ivresse de l'amour & les tourmens de l'ambition, qui allia le goût des arts à celui des voluptés, & la délicatesse à la débauche. Le tems destructeur de la beauté sembla respecter ses traits, & l'expérience lui prêta des armes pour subjuguier les cœurs les plus rebelles. Quoique tendre & sensible, elle étoit sans frein dans ses vengeances, & prodigue envers ses amans: elle versoit sans remords le sang des rivaux de son ambition. (T-N.)

CLÉOPHAS, (*Hist. Ecclési.*) frère de S. Joseph, & fils comme lui de Jacob, épousa Marie, sœur de la Sainte-Vierge, & se trouva ainsi oncle de Jésus-Christ; il ne comprit bien le mystère de la croix, que lorsque Jésus ressuscité lui apparut sur le chemin d'Emmaüs où il alloit avec son fils Siméon; alors ses yeux s'ouvrirent, & il crut. Il avoit encore trois autres fils, Joseph, Jacques le mineur & Judas, autrement Thadée.

* § CLEPSIAMBE... *Instrument de musique ancien dont on ne connoît que le nom.* Hesychius & les Lexicographes Grecs disent que *clepsiambe* est le nom de certaines chansons dans Alcman. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CLEPSIANGOS, (*Musiq. instr. des anc.*) Athénée dit qu'Aristoxène mettoit le *clepsiangos*, au nombre

N n n

des instrumens étrangers aux Grecs, aussi bien que le phœnix, le pectis, la magade, la sambuque, le trigone, le scindapsé & l'ennéacorde. Je pense que le *clepsiangos* & le *clepsiambe* pourroient bien être le même instrument. (F. D. C.)

CLEPSYDRE, (*Musiq. instr. des anc.*) On trouve dans Athénée (*Libro IV Deipnosoph.*), qu'il y avoit un instrument de musique à tuyaux, appelé *clepsydre*, inventé par Cléfibius, barbier de profession, mais savant dans l'art de construire des instrumens hydrauliques, & qui même a laissé un traité sur cet art. Voici la description qu'Athénée donne du *clepsydre*.

« Cet instrument, assez semblable par sa figure à un autel rond, doit être mis, non au nombre des instrumens à corde qu'on pinçoit, mais au nombre des instrumens à tuyaux; les orifices des tuyaux étoient tournés vers l'eau, en sorte que quand on l'agitoit, le vent que cette eau produisoit, faisoit rendre un son doux aux tuyaux: il y avoit des especes de balanciers qui passaient au-delà de l'instrument ».

Il paroît par cette description que c'étoit une véritable orgue hydraulique. Athénée conclut sa description par dire: « Voilà, Oulpian! tout ce que je peux » dire de l'orgue hydraulique; » mais cela ne prouve rien, car les Grecs appelloient les instrumens en général *orgues*, *organa*. (F. D. C.)

CLERI, (*Géogr.*) petite ville de l'Orléanois, élection de Beaugenci sur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calvinistes profanèrent, & que le chapitre a rétabli magnifiquement. « On voit, disoit la Fontaine, dans une de ses lettres, en 1663, ce prince à genoux sur son tombeau, quatre enfans aux quatre coins; ce seroient quatre anges, si on ne leur avoit point arraché les ailes: le bon apôtre de roi fait là le saint-homme, & est bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liege.

*Je lui trouvai la mine d'un matois;
Aussi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourroit être en quelque point suivie.*

A ses genoux sont ses heures & son chapelet, la main de justice, son sceptre, son chapeau & la *Notre-Dame*. Je ne fais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt *Tristan*: le tout, d'un marbre blanc, m'a semblé de bonne main ». (C.)

§ CLERMONT en Auvergne, (*Géogr.*) *Claromons*, *Claromontum*, capitale de l'Auvergne; elle fut appelée *urbs Arverna*, ou *Arvernorum*, ensuite *Augustonemetum* ou *Augustonomosum*, à quatre lieues de Gergoria, qu'assiégea César: cette ville & la province furent réunies à la couronne par Philippe Auguste, en 1212, ayant été confisquées sur le comte Guy.

C'est dans cette ville riche & peuplée que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la première croisade. Saint Austremonne, dont les reliques reposent à Mofac, est regardé comme l'apôtre du pays. Depuis ce Saint jusqu'à M. de la Garlaye, on compte 93 évêques, dont 25 sont reconnus pour saints.

Etienne Aubert, Limosin, évêque de *Clermont* en 1341, devint pape, sous le nom d'Innocent IV, en 1352; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont aussi fait honneur au siège épiscopal de *Clermont*; mais sur-tout le célèbre J. B. Massillon de l'Oratoire, mort en 1742.

Clermont se glorifie d'avoir été le berceau de Savaron, d'Audigier, de Blaise Pascal & de Domat.

Il y a dans cette ville trois collégiales, un beau college, une société littéraire établie en 1741 & l'abbaye de Saint-Alyre, mise en commende en 1764.

On y remarque une fontaine, dont les eaux qui se pétrifient ont formé à vingt pas de la source, un petit pont de pierre incrustée. (C.)

§ CLERMONT en Beauvoisis, (*Géogr.*) ville sur la Breche, à cinq lieues de Beauvais & cinq de Senlis; c'est la capitale d'un comté que Philippe Auguste acquit en 1219. Saint Louis le donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon, laquelle a possédé ce comté jusqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués & réunis à la couronne.

La dévotion à Saint Jengou ou Gengoux (*Gengulfus*), patron des bons maris, attire à *Clermont* un grand concours de peuple, au mois de Mai.

Près de *Clermont*, est Worthy, érigé en duché-pairie, sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques, duc de Berwick. (C.)

* § CLES, (*Géogr.*) ville de la Suisse. Il faut écrire CLÉES, & ce n'est qu'un méchant petit bourg. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

CLETHRA, (*Botanique*.) cet arbrisseau n'a point de nom particulier dans les autres langues.

Caractère générique.

La fleur consiste en un calice de cinq feuilles ovales, creusées en cueilleron, en dix étamines environnées de cinq pétales allongés, & en un pistil composé d'un embryon arrondi, & d'un style terminé par un stigmate divisé en quatre. L'embryon devient une capsule oblongue à trois loges, emplie de petites semences anguleuses.

On ne connoît encore qu'une espèce de ce genre:

Cléthra, Gron. *Fl. Virg.* 43.

Le *cléthra* est indigène de la Virginie & de la Caroline, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix pieds; il y croît dans les terres humides, & le long des ruisseaux dont il fait l'ornement. Il faudroit le placer dans des positions semblables, pour le voir végéter aussi vigoureusement dans nos jardins; mais du moins qu'on lui choisisse les parties les plus humides & les plus fertiles des bosquets d'été, dont il fera une des plus belles décorations; ses rameaux sont droits & convergens, presque tous terminés par de longs épis de fleurs blanches, d'une odeur très-gracieuse, qui s'épanouissent dès le commencement de juillet, & se succèdent quelquefois jusqu'en septembre. Ses feuilles sont oblongues, assez fermes, relevées en-dessus de nervures rapprochées & saillantes, & placées alternativement sur les branches; celles-ci sont recouvertes d'une écorce mince & rougeâtre; comme elles sont très-cassantes, il faut mettre ces arbrustes à l'abri des grands vents.

Du reste, ils résistent fort bien au froid de nos climats septentrionaux, lorsqu'ils ont acquis une certaine force; seulement il convient de plaquer de la mousse à leur pied pendant les chaleurs, pour prévenir le dessèchement de la terre; & de la menue litière, durant le tems froid, pour parer à la gelée. Si l'hiver étoit rigoureux, on pourroit les environner de paillassons ou de grandes branches de pins, dont on les couvrirait en berceau.

Ce charmant arbruste se multiplie de marcottes, qu'on doit faire en avril ou en juillet, suivant la méthode détaillée aux articles ALATERNE & CLÉMATITE: la seconde automne, si elles ont été bien soignées, elles feront suffisamment pourvues de racines; mais on fera mieux d'attendre jusqu'à la troisième, pour les enlever; alors on pourra les planter à demeure, ou les cultiver encore quelque tems en pépinière, dans quelque bonne partie d'un potager fermé.

En vain j'ai essayé jusqu'à présent d'en faire des boutures; celles même que j'ai mises sur couche, n'ont pas réussi; mais on ne peut rien établir sur un petit nombre de faits, & il ne faut quelquefois

Pour obtenir un bon succès, qu'une attention simple qu'on apprendra en variant les expériences, selon les saisons, les terres, les positions, les soins, le choix des rameaux, leur coupe, les abris, &c. Une seule de ces circonstances est souvent décisive.

J'ai aussi tenté de me servir de la graine, mais celle que j'ai semée avoit été recueillie en France; apparemment qu'elle n'avoit pas mûri; car vue à la loupe, elle paroïssoit maigre & ridée; aussi n'a-t-elle pas germé: il peut arriver cependant que cet arbruste mieux naturalisé dans notre climat, & profitant d'une température favorable, nous donne un jour de bonnes semences: je n'en ai pas encore employé de celles qui se recueillent en Angleterre, ni de celles qu'on y apporte d'Amérique. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

CLICH, (*Art milit. Armes.*) c'est le nom d'un sabre à l'usage des Turcs; il est marqué C, dans la planche XIII, *art milit. armes & machines de guerre*, dans ce *Suppl.* (V)

CLIMAX, (*Musiq.*) On a transporté dans quelques écrits ce mot de la rhétorique à la musique, & on lui fait signifier:

1°. Un trait de chant où les deux parties vont par tierce en montant & descendant diatoniquement.

2°. Un trait de chant qui est répété plusieurs fois de suite, & toujours un ton plus haut; dans ce cas, c'est exactement une *rosalie*. Voyez ROSALIE, (*Musiq.*) *Suppl.*

3°. Enfin, une sorte de canon. Voyez CANON, (*Musiq.*) *Suppl.* (F. D. C.)

CLIO, (*Myth.*) la première des muses, est regardée comme l'inventrice de la guitare; on la représente tenant une guitare d'une main, & de l'autre un plectre, au lieu d'archet. Comme on l'a fait aussi présider à l'histoire, on lui donne quelquefois la trompette à une main, & à l'autre un livre d'histoire. son nom signifie gloire, renommée. Elle osa un jour faire des remontrances à Vénus, sur son intrigue avec Adonis. La déesse la punit, en lui inspirant les faiblesses de l'amour, & elle devint mere. (+)

* § « CLISSA, (*Géogr.*) forteresse de Dalmatie » appartenant aux Turcs ». C'est une erreur, Clissa appartient aux Vénitiens. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CLOCA, (*Musiq. des anc.*) surnom d'un nome propre aux joueurs de flûtes, comme le rapporte Pollux, *Onomast. liv. IV, chap. x.* (F. D. C.)

CLOCHE, f. f. *campana*, *a*, (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries qui représente une cloche.

On nomme le battant, *batail*, d'où on a fait *bataillé*; on ne nomme le *batail* en blasonnant, que lorsqu'il est d'un autre émail que la cloche. Voyez BATAILLÉE.

Trimond de Puimichel, à Aix en Provence; d'azur à la cloche d'argent, accompagnée en chef d'une croix tressée d'or. (G. D. L. T.)

CLODION ou CLOGION, II^e roi de France, (*Hist. de France.*) ce prince est surnommé le chevelu ou de la grande quantité de ses cheveux, ou de ce qu'il les laissoit croître par-tout également, contre l'usage des princes Francs qui, suivant la remarque de Sidonius, ne les laissoient croître que sur les côtés, & se rasoient le derrière de la tête. Les Francs, sous son règne, prirent Tournai, Cambrai, & réduisirent tout le pays jusqu'à la Somme. Aétius leur livra plusieurs combats, où l'art militaire & la discipline des légions Romaines triomphèrent de la valeur & de l'intrépidité des Francs. Cependant Aétius conçut une si haute idée de cette nation, que, quoique vainqueur, il rechercha la paix. Il préféra l'alliance & l'amitié des François à la gloire de les forcer d'abandonner leurs conquêtes. Ils restèrent paisibles possesseurs de Cambrai & de Tournai, ainsi que du territoire de ces villes: il paroît même qu'ils possé-

Tome II.

dèrent quelques places dans l'Artois. La mort de Clodion se rapporte à l'an 447, après un règne de vingt ans: on croit qu'elle fut occasionnée par la douleur que lui causa celle de son fils aîné. Cette opinion atteste sa sensibilité & fait l'éloge de son cœur. L'histoire varie sur le nom & sur le nombre de ses enfants: les uns prétendent qu'il en eut deux qu'ils nomment Clodebaut & Clodomir; d'autres lui en donnent trois, Renaut, Auberon & Reynacaire: c'est de cet Auberon que l'on fait descendre Pepin, premier roi de la seconde race. On ne sauroit rien dire de positif à cet égard; & grâce à l'obscurité des chroniques de ces tems, on ne fait si Mèrouée qui fut son successeur, étoit son fils: le nom de sa femme est ignoré. (M-Y.)

CLONISSE, f. f. (*Hist. nat. Conchyliolog.*) espèce de came, ainsi nommée à Marseille; *arsella* à Gènes; *armilla* en Espagne; *peloris* & *chametrachea* chez les Grecs; *chama aspera* chez les Latins, selon Belon, qui en a fait graver une figure assez médiocre, dans son ouvrage de *aquatilibus*, imprimé en 1553. En 1554 Rondelet l'a fait graver, *testaceorum*, page 26, sous le nom de *conchula rugata* ou coquille ridée; & Rumphe, en 1705, dans son *Museum*, page 260, planche XLVIII, figure 5, sous le nom de *chama wyfs-schulp dicta*. Klein, dans son *Tentamen*, imprimé en 1753, page 146, spec. 2, lui donne différentes désignations, sous le nom de *cricomphalos Lusitana albo cortice tecta, quam subminius citreus purpureus & palearis color distinguunt, bonanni*; il l'appelle encore *quadrans plicata*, page 155, espèce 5. J'en ai fait graver trois figures avec l'animal, dans mon *Histoire naturelle du Sénégal*, publiée en 1757, page 216, planche XVI, figure 1. Les Vénitiens l'appellent *biverone*, *piverone* ou *piperone*; les habitans de Rimini, Ravenne & Ancone, autrefois *poverajos*, selon Belon; & aujourd'hui *paveraccia*, selon M. Plancus; & les naturels du Sénégal *bouckch*.

Coquille. La coquille de la *clonisse* est épaisse, presque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue; elle est convexe, fort renflée, & d'une profondeur presque une fois moindre que sa longueur: sa surface est relevée d'une quarantaine de cannelures transversales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & disparaissent à mesure qu'elles approchent du sommet; là elles semblent quelquefois traversées par d'autres cannelures longitudinales presque insensibles.

Les deux battans sont exactement semblables, assez tranchans, mais épais sur leurs bords, qui sont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Ils portent chacun, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche presque son voisin par les côtés; au-dessous de ce sommet on voit une petite cavité aplatie en forme de cœur, ronde dans les coquilles plus renflées, une fois plus longue que large dans celles qui sont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Le ligament qui joint les battans, sort entièrement au-dehors où il paroît convexe; il est deux fois plus court que la largeur de la coquille, & placé au-dessus du sommet auquel il vient se terminer; il semble qu'il quitte plus facilement le battant droit que le gauche: ces deux battans sont applatis & comme creusés obliquement autour de lui.

Deux grosses dents à-peu-près triangulaires, obtuses & fort proches l'une de l'autre, forment la charnière du battant droit; elles ont deux cavités sur leurs côtés, & une troisième entr'elles, qui reçoivent les trois dents du battant gauche.

Sur la surface interne de chaque battant, on voit

Nnn ij

vers ses extrémités, les attaches de deux gros muscles ronds, dont le supérieur est fort peu plus grand que l'inférieur; un trait demi-circulaire, tracé vers leur milieu, marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans.

Le périoste, s'il y en a un sur la face extérieure, n'est pas sensible.

Cette coquille est quelquefois blanche au-dehors comme au-dedans, mais pour l'ordinaire sa surface extérieure est de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans sa longueur par trois bandes fauves, ou couvertes de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin.

Variétés. Les variétés qu'on observe dans cette coquille, sont si nombreuses & si considérables, que je n'aurois osé entreprendre de les fixer, si je n'en eusse observé plusieurs fois les animaux qui se sont trouvés parfaitement semblables dans toutes. Ces variétés consistent, non-seulement dans sa forme, mais encore dans le nombre de ses cannelures; les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire. Dans les premières, le sommet s'applatit, & il devient pointu dans les derniers; il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur surpasse quelquefois la moitié de leur longueur, mais elle n'est jamais moindre; leur sommet est toujours placé au-dessous du milieu de leur largeur.

A l'égard des cannelures, les jeunes coquilles les ont ordinairement lisses, & beaucoup moins nombreuses que les vieilles; il s'en trouve même dans lesquelles on n'en compte que sept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes, ces cannelures se terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament, comme dans la came que d'Argenville a fait graver à la lettre *B* de la *plaque XXIV* de sa *Conchyliologie*, & que je n'ai pas citée à cause de l'étrange courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne diffère pas sensiblement de la nôtre. La comparaison que j'ai faite du *paveraccia* de Rimini, envoyée par M. Janus Plancus, m'a confirmé dans le soupçon où j'étois que la *clonisse* de Belon & de Rondelet pourroit bien être la came observée au Sénégal, & elle ne m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La *clonisse* de Rimini, est de celles que j'ai dit approcher de la forme triangulaire, qui sont moins renflées, dont les cannelures sont lisses, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

Animal. La coquille de la came n'est pas toujours ouverte ou béante, comme semble l'exprimer son nom; l'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à son gré, comme font toutes les autres bivalves, dont les battans ferment exactement; lorsqu'elle est entrouverte, on aperçoit son manteau, comme une membrane fort mince divisée dans toute sa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant; leurs bords sont légèrement ondés ou crenelés, & s'étendent sur ceux de la coquille sans sortir au-dehors.

De l'extrémité supérieure du manteau sortent deux trachées, en forme de tuyaux charnus cylindriques, dont la longueur égale la sixième partie de celle de la coquille. Ces tuyaux sont aussi éloignés du sommet de la coquille que du milieu de sa circonférence, & joints ensemble presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée, en forme de crête; ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger ou de grossir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes, le tuyau postérieur est le plus grand; sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau; il est couronné à son extrémité par une mem-

brane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindriques tronqués à leur extrémité; ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en-dehors.

Le tuyau antérieur n'a pas plus de longueur que de largeur; son extrémité ne porte point de membrane, elle est seulement couronnée d'environ soixante filets semblables, dont trente sont alternes plus courts; tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, sont mobiles & jouent selon la volonté de l'animal, sans doute pour déterminer certains corps à envelopper leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer; le tuyau postérieur rend les excréments avec l'eau que le tuyau antérieur a pompée.

Le pied de l'animal prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorsqu'il se tient tranquille, il paroît ordinairement sous la forme d'un croissant, dont la largeur est presque égale à celle de la coquille; l'animal s'en sert, non pour marcher en rampant, mais pour pousser en avant son corps avec sa coquille.

La couleur du corps de la *clonisse* est blanchâtre; la frange de ses tuyaux, & l'espece de crête qui les unit ensemble, sont rougeâtres.

Mœurs. Ce coquillage est fort commun sur toute la côte du Cap-Verd, il se tient enfoncé verticalement dans les sables, les deux tuyaux restant toujours au-dessus pour communiquer avec l'eau.

Usages. Les Negres en mangent la chair cuite sur les charbons ou sous les cendres; elle est fort bonne, très-délicate & très-saine.

Remarques. La came est, comme l'on fait, un genre de coquillage qui se range naturellement dans la famille des bivalves où nous l'avons placé. Voyez notre *Histoire naturelle du Sénégal*, page 216. (M. ADANSON.)

CLOS, (*Agric.*) espace enfermé d'une clôture, & cultivé; terrain que le propriétaire est en droit de tenir fermé, sans qu'il soit permis à d'autres d'y envoyer, en aucun tems, pâturer leurs bestiaux. Ce terme s'emploie sur-tout par opposition aux terres assujetties au parcours, & que le propriétaire est obligé de laisser ouvertes au bétail de la communauté, après la première récolte si ce sont des prés, & si ce sont des champs, pendant qu'ils sont en jachère. Voyez COMMUNES, JACHERES, PARCOURS, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Dans les pays où les terres sont assujetties au parcours, on se délivre de cette servitude & on obtient le droit de clôture, en payant à la communauté une portion de la valeur du fond, quelquefois le sixième denier. Dans le canton de Berne, suivant les dernières ordonnances, on paie le vingtième denier. Il est surprenant que cette servitude se soit conservée si long-tems, parmi des peuples qui jouissent d'ailleurs de la plus grande liberté; cependant l'on n'est véritablement libre, par rapport à ses fonds, que lorsqu'on a sur eux une propriété entière & exclusive.

Les avantages de la clôture des prés sont sensibles. 1°. On ne peut arroser, dans les tems convenables, les prés sur lesquels on n'a pas ce droit. 2°. On ne peut y établir des prairies artificielles. 3°. On ne peut les ouvrir lorsque la nécessité l'exigeroit. 4°. On n'y fait pas les améliorations dont ils sont susceptibles, lorsqu'on n'en doit pas tirer tout le profit. 5°. Si on avoit seul le droit de pâture, on n'y mettroit le bétail qu'en tems sec & lorsqu'il ne faudroit pas l'arroser, & on n'y enverroit que peu de bêtes à la fois. 6°. On ne fauroit, sans clôture, planter les arbres qui conviendroient au terrain.

La clôture des champs ne seroit pas moins favorable à l'agriculture. 1°. La terre ameublée par les premiers labours n'est plus exposée à être pètrie,

foulée & durcie par les nombreux troupeaux dont on la charge, quelque tems qu'il fasse. 2°. On pourroit tirer parti des champs l'année de repos, en y semant certains grains, des légumes, &c. 3°. On les amélioreroit par la culture alternative. 4°. On laboureroit de la façon la plus convenable à la nature du terrain, & l'on ne seroit plus forcé de s'affujettir à l'usage, souvent très-déraisonnable. 5°. Dans les pays où l'on manque de foin & où l'on a besoin de fumier, on établiroit des herbages artificiels ou des prés naturels, suivant la nature du terrain.

La clôture des bois, sur-tout pendant qu'ils sont jeunes, est aussi d'une absolue nécessité : dès qu'on a fait un taillis, ou que la forêt est coupée à net, on ne doit y permettre l'entrée au bétail, que lorsque les jeunes plantes sont assez hautes, pour que les bêtes ne puissent atteindre & brouter les jeunes crues ou plier les arbres. Si la coupe se fait en jardinant, & qu'on se propose de laisser le terrain en bois, il faut en exclure le bétail qui brouteroit infailliblement les jeunes plantes. D'ailleurs la clôture des bois est le seul moyen d'en prévenir les déprédations, & d'établir des bois par la transplantation.

Enfin les montagnes, que l'on fait pâturer, & où l'on ne sème point, devroient être fermées, sans cela la propriété est incomplète, & le terrain foulé & ravagé ne peut entretenir qu'une moindre quantité de bestiaux. Les bois n'y sauroient croître, & le produit, à tous égards, en est diminué.

Il résulte donc que les terres qui ne sont point fermées, produisent moins, ce qui fait une diminution réelle & fort considérable de la richesse nationale. La valeur des fonds est par conséquent diminuée aussi pour le propriétaire. Le souverain, le seigneur, ou tous ceux qui tirent les dixmes, les censés, ou le prix des lods & ventes, perdent par la diminution de la valeur du fonds ou celle de son produit. Dans les pays où il y a des taxes sur les terres, elles doivent être moindres, ou le cultivateur est surchargé, & ne peut plus faire les avances nécessaires pour la meilleure culture. En un mot, il n'est personne qui ne perde, & aucun ne gagne par cette défense de clôture. La permission achetée pour certains terrains, de le fermer, multiplie trop les haies & les clôtures, au lieu qu'une permission ou un ordre général les rendroient moins nécessaires. Il seroit donc de l'intérêt général du souverain & des propriétaires, que tous les domaines fussent libres & fermés, que les héritages grands ou petits fussent réunis, arrondis & à clos; & si le souverain paroïssoit d'abord faire quelque sacrifice en faveur des propriétaires, il en seroit amplement dédommagé par l'augmentation de la valeur des fonds & par celle des productions. (B. C.)

CLOTAIRE II, dixième roi de France, (*Hist. de France.*) naquit en 584, de Chilperic, son prédécesseur, & de la fameuse Fredegonde. Ce prince n'avoit que quatre mois lorsqu'il perdit son père, qui mourut assassiné : il fut élevé sous la tutelle de Fredegonde & de Gontran, roi de Bourgogne, son oncle paternel. Le commencement de son règne fut agité par une infinité d'orages; Childebert, roi d'Austrasie, son cousin, aspirait à le dépouiller, sous prétexte de venger la mort de Sigebert I, son père, que Fredegonde avoit fait assassiner; il entroit dans sa treizième année lorsqu'il fut abandonné à lui-même, par la mort de sa mère, princesse plus capable que digne de régner : il avoit perdu, plusieurs années auparavant, Gontran, son principal appui, après elle. Childebert, son ennemi, avoit transmis sa haine contre lui à Théodebert II & à Thierrri, ses fils, qui lui avoient succédé, l'un dans ses états d'Austrasie, l'autre dans ceux de Bourgogne : Clotaire n'eût pu se soutenir sur le trône, si ces deux princes, ligués pour

l'en faire descendre, fussent toujours restés unis. Plusieurs batailles qu'il foutint contr'eux, l'avoient mis à deux doigts de sa perte : heureusement pour lui la division se mit entr'eux, & ils employèrent à se détruire, les armées qu'ils avoient levées à dessein d'opérer sa ruine. Théodebert, vaincu par son frere, fut assassiné peu de tems après sa défaite, & Thierrri n'eut pas le tems de jouir de sa victoire; ce prince mourut de dissenterie l'année d'après. Clotaire se rendit maître de toute la monarchie, mais il abusa cruellement de sa puissance : moins roi que tyran, il fit attacher Brunehaud à la queue d'un cheval indompté. Telle fut la fin d'une princesse, fille, femme & mere d'une infinité de rois : de quatre enfans que laissoit Thierrri, le barbare en massacra deux, il confina le troisième dans un cloître; le quatrième chercha son salut dans l'obscurité, & se cacha si bien, que l'histoire n'a pu nous apprendre quelle fût sa destinée.

Clotaire gouverna avec une extrême foiblesse; & si l'on fait consister la puissance dans l'autorité, jamais prince n'en eut moins que lui; il fut toujours subordonné à ses ministres, qui tous tranchèrent du monarque. Ce fut sous son règne que les maires du palais jetterent les fondemens de cette énorme puissance qui tint celle des rois à la chaîne, & finit par l'anéantir. Radon qui l'étoit d'Austrasie, obtint de ne pouvoir être destitué; cette inamovibilité s'étendit aux possesseurs des grandes charges de l'état, & dès-lors le trône chancela sous les légitimes maîtres.

Clotaire II mourut en 628, & fut enterré dans l'église de Saint Germain-des-prés; il étoit âgé de 45 ans; son règne égaloit presque son âge. On peut, dit l'auteur de l'*Abrégé Chronologique*, remarquer trois choses sur ce prince : il est le troisième roi qui ait réuni toute la monarchie; il est le second du nom; & par une destinée attachée à ce nom, ayant eu pour partage le royaume de Soissons, le moins considérable de tous, il réunit tous les autres, ainsi qu'avoit fait Clotaire I, son aieul. Il avoit eu trois femmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde : il laissa deux enfans, Dagobert qui lui succéda, & Charibert qui eut une partie de l'Aquitaine, mais plutôt comme appanage que comme royaume.

De tous les historiens qui ont traité de l'histoire de Clotaire II, aucun n'en a parlé avec plus de vérité que M. Velly; voici le tableau qu'en fait cet excellent écrivain : « c'est en vain, dit-il, que les historiens de son tems, ou trop esclaves, ou trop comblés de ses bienfaits, représentent ce monarque comme un prince juste & débonnaire; ses actions nous le peignent sous d'autres couleurs; l'usurpation du trône de Thierrri, le massacre des petits-fils de Brunehaud, la mort cruelle de cette reine, celle de Boson, celle de Godin, fils de Garnier : tout prouve qu'il n'avoit ni cette inflexible équité, ni cette incroyable douceur que lui donnent ses panégyristes... ce sont des taches si contraires à l'esprit d'équité, aux loix de l'honneur, aux maximes du christianisme, qu'il est impossible de les excuser. Il est honteux pour l'humanité, que le siècle de Clotaire II n'y ait vu ni injustice, ni cruauté; au reste, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été un prince vaillant & brave; habile dans l'art de gouverner, populaire, affable, charitable pour les pauvres, libéral envers les églises, zélé pour l'observation des saints canons, ami & protecteur ardent de tous les serviteurs de Dieu... c'est à lui que nous devons le code des loix Allemandes; elles furent rédigées & mises par écrit dans un parlement de trente-trois évêques, & de trente-quatre ducs assemblés sous ses ordres : il avoit l'esprit orné, aimoit les belles-lettres, se piquoit de politesse & de galanterie; sa complaisance pour le beau sexe alloit à l'excès; on lui reproche son extrême passion pour la chasse ».

CLOTAIRE III, treizieme roi de France, (*premiere race.*) fils & successeur de Clovis II, fut couronné en 655 : il étoit âgé de cinq ans ou environ. Il vécut sous la tutelle & sous l'empire de Batilde, sa mere, & d'Erchinoalde ou Archambault, maire du palais; quoiqu'il eût deux freres, Childeric II & Thierry II, qui, suivant l'usage, devoient être admis au partage de la monarchie, il la posséda toute entiere, il régna seul, ou plutôt il fut seul sur le trône jusqu'en 660 : ce fut à cette époque qu'il remit à Childeric II, son frere, le sceptre d'Austrasie; il se contenta de celui de Neustrie & de Bourgogne qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui se rapporte à l'an 668. Il reçut les honneurs funebres au monastere de Chelles, où la reine Batilde s'étoit consacrée : son regne n'est marqué par aucun événement mémorable; & l'histoire ne nous a point révélé quelle fut sa vie privée: il avoit dix-neuf à vingt ans lorsqu'il mourut, & ce n'est pas à cet âge que l'on peut avoir fait de grandes choses. D'ailleurs les rois de la premiere race, depuis Dagobert I, ne furent point destinés à jouer un rôle bien intéressant. Thierry II, son frere, qui jusqu'alors avoit vécu obscur, lui succéda, par les soins d'Ebroïn; mais la haine qu'on portoit à ce ministre rejaillit sur lui, & le roi en fut la victime; on le confina dans l'abbaye de Saint Denis, d'où il ne sortit que long-tems après. (*M-Y.*)

§ **CLOU**, (*Arts méch.*) Une observation essentielle à faire pour les personnes qui emploient les clous, c'est qu'avant d'en acheter de grosses parties, il faut les essayer; car on en fait de métal, si aigre ou cassant, que sur cent clous qu'on emploie, il s'en cassera peut-être plus d'un quart; & quoique la perte ne soit pas considérable, rien ne chagrine plus un ouvrier qui perd son tems & une partie de sa marchandise. Cet ouvrier a calculé, par exemple, que dans une garniture qu'il fait, il lui faut mille clous, & qu'il doit rester une heure pour les employer; il fait son marché suivant cela, mais il se trouve trompé, si les clous ne sont pas bons; car il mettra un quart de tems de plus, & emploiera un quart plus de marchandise, outre que son ouvrage deviendra defectueux, parce que les pointes de clous qui se sont cassés, ne lui permettront plus de les placer dans des endroits nécessaires; cela découragera l'ouvrier avec raison. Ce détail n'est point inutile, parce que si c'est un homme de métier qui lise ce paragraphe, il espérera que les marchands qui font ce commerce de clouterie en gros, profiteront de l'avis qu'on leur donne ici, qu'ils essayeront les clous avant que d'en conclure les marchés, & qu'ils observeront qu'ils soient faits d'une matiere capable de soutenir le coup de marteau. Si l'on se donne ces soins pendant quelque tems, & qu'on rebute tous ceux qui ne seront pas de bonne qualité, les fondeurs de ces clous se conformeront nécessairement aux regles requises pour faire de bonne marchandise, en employant de bonne matiere, qui ait un corps suffisant, pour les usages auxquels elle est destinée. Cette matiere doit être composée de cent livres de laiton très-doux, & de trois livres d'étain ou environ, suivant la prudence de l'ouvrier, le tout fondu & moulé proprement & sans soufflure. Pour les éviter, & pour que les fondeurs aient soin de bien sécher leurs chassis, avant que d'y couler la matiere fondue, il faut qu'ils observent encore d'y laisser des évents convenables, & que la matiere soit fondue liquide comme de l'eau. On voit qu'au moyen de quelque légère attention, on peut se mettre à l'abri de tant de friponneries qui se commettent journellement dans ce genre de commerce.

Il en est de même de toutes les autres qualités de clous; ainsi un marchand qui fait le commerce de ceux de fer, doit examiner soigneusement la qualité

du fer, avec lequel ils sont fabriqués, qui doit être fibreux, & par une suite nécessaire doux & très-flexible. En cassant quelques clous on connoît si les fers avec lesquels ils ont été faits sont de la qualité qu'ils doivent être. S'il paroît à la cassure de ces clous des grains & des lames, le fer a été mauvais, & les clous le seront par conséquent, & très-fragiles; si au contraire on a de la peine à les casser, & qu'il paroisse sur leur cassure un grain fibreux, pareil à celui qu'auroit un morceau de bois qu'on auroit cassé en le forçant des deux mains, cet indice démontrera la bonté du fer & celle des clous.

Les inconveniens qui résultent de l'emploi de cette mauvaise marchandise sont innombrables; on n'a qu'à réfléchir sur les différens usages auxquels elle est employée, & à l'importance des travaux qu'on ne peut perfectionner sans le secours des clous, pour convenir de la vérité de ce qu'on vient de dire. (+)

§ **CLOUÉ**, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) Voyez la planche V, fig. 224, de l'Art Héraldique, dans le Dictionnaire rais des Sciences, &c.

CLOVIS-le-Grand, cinquieme roi de France, (*Histoire de France.*) naquit vers l'an 468 de Childeric son prédécesseur, & de la reine de Thuringe qui, n'ayant pu vaincre sa passion avoit quitté le roi Bazin son mari, & étoit venue trouver ce prince en France. Si l'on en croit Fredegaire, Childeric eut un songe qui présageoit la grandeur de ce fils, & les malheurs de sa postérité. Les cinq premieres années du regne de Clovis furent employées à des exercices conformes à son inclination : il fomentoit le courage de ses soldats, les accoutumoit à la fatigue, & s'y endurcissoit lui-même : il donnoit fréquemment des jeux publics; & c'étoit des courses de chevaux, des combats d'homme à homme, & contre des bêtes féroces : il leur monroit sans cesse l'image de la guerre, à laquelle il avoit consacré son regne. Ses états étoient trop bornés pour un cœur aussi ambitieux que le sien : il ne vouloit souffrir dans les Gaules aucune puissance rivale de la sienne, & il aspiroit à en chasser, ou à assujettir les Romains, les Visigoths & les Bourguignons, qui en partageoient l'empire avec lui. Ses premiers regards se tournerent vers les Romains; soit que sa fierté fût flattée de se mesurer avec les anciens rois du monde, soit que sa politique fût intéressée à les chasser, plein de confiance dans ses talens, dans la valeur & l'intrépidité de son armée, il envoya sommer Siagrius, lieutenant de l'empire Romain dans les Gaules, de convenir du jour & du lieu d'une bataille. Les François furent long-tems fideles à cet usage, qu'ils apportèrent de la Germanie, qui fut le berceau de leur nation : ils dédaignoient toutes les ruses de guerre, & n'estimoient que les victoires où la valeur avoit présidé. Vainqueur de Siagrius qui accepta le défi, Clovis poursuivit ce général; & n'ayant pu l'atteindre, il envoya des ambassadeurs à Toulouse, sommer Alaric, roi des Visigoths, auprès de qui il s'étoit réfugié, de le lui livrer, & lui déclarer la guerre en cas de refus. Alaric ne voulant point s'exposer à son ressentiment, lui envoya le général vaincu, malgré les droits de l'hospitalité qu'irendoient sa personne sacrée. Siagrius avoit pour pere ce Gilon qui avoit occupé le trône de France pendant l'exil de Chilperic; Clovis lui fit trancher la tête, & l'immola ainsi à sa sûreté & à son ressentiment. Cependant ce qui prouve que cette rigueur étoit autant dans sa politique que dans son humeur, ce fut sa clémence envers les Gaulois & les Romains qui avoient obéi à Siagrius; il leur laissa à tous leur religion, leur pays, leurs coutumes, leurs loix, & ne voulut d'autre prix de sa victoire, que la gloire de leur commander. Cette douceur affectée attachait ces peuples à sa domination : & il n'eut pas besoin d'une autre magie pour les maintenir

sous sa puissance. Les Romains avoient trop d'embarras en Italie pour songer à reconquérir ce qu'ils avoient perdu dans les Gaules. L'entière soumission du Soissonnois, fruit de la victoire des François sur Siagrius, fut suivie de la guerre de Thuringe : une invasion, vraie ou supposée, sur les terres des Francs au-delà du Rhin, en fut la cause ou le prétexte. *Clovis* accusoit les Thuringiens d'avoir exercé sur ses sujets les plus monstrueuses cruautés : ses armes furent secondées par le plus heureux succès ; tout fut mis à feu & à sang dans la Thuringe, & ce royaume alloit être réduit en province sujette, lorsque l'illustre Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, désarma *Clovis*, & l'engagea à se contenter d'un tribut annuel. Une paix de plusieurs années succéda à ce traité ; les premiers mois furent consacrés aux nœces de *Clovis* avec Clotilde. Cette princesse, niece de Gondebaut, roi de Bourgogne, jouissoit d'une réputation qui séduisit le monarque François : Clotilde étoit belle, spirituelle, & joignoit à ces heureuses qualités toutes les graces & toutes les vertus de son sexe. Il est cependant à croire que le mérite de Clotilde, tout grand qu'il étoit, ne fut pas l'unique motif qui détermina *Clovis* à cette alliance : & ce n'est pas trop présumer de la politique de ce conquérant, que de penser qu'il regarda ce mariage comme un titre qui l'autorisoit à dépouiller Gondebaut du royaume de Bourgogne. Chilperic, pere de Clotilde, avoit péri par l'ordre de Gondebaut, & sa qualité de gendre sembloit exiger qu'il fût son vengeur. La nouvelle épouse avoit été élevée dans le sein de la religion : elle multiplia ses efforts pour déterminer *Clovis* à se plier au joug de la foi. Ses premières tentatives furent infructueuses : le monarque permit cependant que ses enfans fussent levés sur les fonts ; mais la mort d'Inguiomet, son aîné, qui mourut peu de tems après la cérémonie, & la maladie de son second, qui fut aux portes du tombeau, s'opposèrent aux vœux ardents de cette princesse, ils ne furent accomplis qu'après la bataille de Tolbiac contre les Allemands. On prétend que *Clovis*, sur le point de perdre cette fameuse bataille, & fatigué d'invoquer inutilement ses dieux, se tourna vers celui des Chrétiens, qui couronna ses efforts. Les historiens lui prêtent une assez longue priere, que, suivant eux, il fit en présence de son armée : mais c'eût été une indiscretion incompatible avec le caractère d'un aussi grand général ; ce n'étoit pas en montrant son désespoir & en parlant d'abandonner les dieux de sa nation qu'il pouvoit se flatter de ranimer le courage de ses soldats, qui tous étoient idolâtres. Si, comme l'ajoutent ces écrivains, il parvint à exciter de cette sorte l'ardeur des Francs, cette ardeur doit être regardée comme un miracle. La déroute des Allemands & des Sueves, leurs alliés, fut complete, leur pays fut ravagé ; & tous les habitans auroient été chassés ou exterminés, si le même Théodoric, qui avoit déjà obtenu la grace des Thuringiens, ne fût parvenu à calmer le ressentiment de *Clovis*. Les vaincus se soumirent, le roi leur permit le libre exercice de leur religion, & leur conserva leurs loix ; mais il se réserva le droit de confirmer l'élection de leurs souverains, auxquels il fut défendu de prendre le titre de roi, mais seulement celui de duc. Cette conquête, qui ne coûta aux François qu'une seule campagne, donne une haute idée de leur valeur. Les Sueves seuls avoient été long-tems le désespoir des Romains : César avoit même regardé comme fort glorieux d'avoir pu mettre le pied dans leur pays. *Clovis* à son retour se montra fidele au vœu qu'il avoit fait d'embrasser le christianisme : il reçut le baptême par le ministère de S. Remi qui dans cette auguste cérémonie lui parla avec une magnanimité singuliere. « Sicambre, dit ce prélat en lui adressant la parole, autrefois si fier, si farouche, &

que la grace rend aujourd'hui si humble, si soumis, plie le col, adore ce que tu as brûlé, & brûle ce que tu as adoré ». Remi eût parlé avec plus d'exactitude, s'il eût recommandé à *Clovis* d'adorer ce qu'il est impossible de brûler ; mais la religion lui pardonne en faveur du saint enthousiasme qui l'animoit. L'exemple de *Clovis* fut suivi par une infinité de François qui demanderent le baptême. La conversion de ce monarque ne nuisit point à ses desseins : elle servit au contraire à en accélérer l'exécution. L'Eglise étoit infectée de plusieurs sectes : le roi des Visigoths & celui des Bourguignons étoient Ariens ; & leur hérésie excitoit la haine des orthodoxes, qui formoient le parti le plus puissant, tous devoient se déclarer en sa faveur contre les sectaires. Tout le clergé catholique, même celui de Rome, s'empressa de lui donner des marques d'estime & d'amour. Le pape, ou plutôt l'évêque de Rome, suivant le style en usage alors, lui parloit sans cesse d'un dieu qui devoit donner à ses armes les succès les plus éclatans : il l'invoquoit dès-lors comme le protecteur de son église. « Très-cher, très-glorieux, très-illustre fils, lui disoit-il, donnez cette satisfaction à votre sainte mere : soyez pour elle une colonne de fer ; continuez, afin que le tout-puissant protege votre personne & votre royaume, qu'il ordonne à ses anges de vous guider dans toutes vos entreprises, & qu'il vous donne la victoire ». Une semblable épître eût été capable d'opérer la conversion de *Clovis*. Il ne tarda pas à entreprendre une nouvelle guerre ; il chercha tous les prétextes pour attaquer Gondebaut, dont les états avoient allumé sa cupidité : les souverains en manquent rarement. Gondebaut n'avoit qu'une petite partie de la Bourgogne ; Godigisile, son frere, en partageoit l'empire avec lui. Ces deux freres nourrissoient l'un contre l'autre une secreete inimitié : cette inimitié, plus puissante sur Godigisile que les nœuds du sang, le détermina à solliciter le roi de France d'entrer en Bourgogne ; ce qui fut bientôt exécuté. Gondebaut n'ayant pu arrêter l'impétuosité François, fut vaincu & poursuivi jusques dans Avignon : il ne conserva ses états qu'en s'affujettissant à un tribut. *Clovis* avoit conjuré sa ruine ; il ne se fût pas contenté de ce tribut ; il fit dans la suite plusieurs tentatives pour le perdre, & il eût réussi dans ce projet sans Théodoric qui ne vouloit pas l'avoir pour voisin. La soumission des villesArmoriques, c'est-à-dire, de la Bretagne, suivit l'expédition de Bourgogne : il ne fut plus permis aux Bretons d'avoir des rois pour les gouverner, mais seulement des ducs ; ainsi tous les peuples établis dans les Gaules, étoient ou sujets, ou tributaires de notre monarchie. Les Visigoths seuls avoient conservé leur indépendance. Alaric ayant jugé à propos de priver un évêque de son siege, *Clovis* affecta un saint zele, & feignit de croire qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre la défense de l'évêque dépossédé. Alaric craignoit d'entrer en lice avec ce monarque : ses sujets abâtardis par le calme d'une longue paix, n'étoient pas en état de se mesurer avec les François : il eut recours à la négociation ; mais il éprouva qu'un prince armé par la politique, est implacable. *Clovis* l'accusa d'avoir voulu l'assassiner : il étoit bien plus capable de lui supposer ce crime qu'Alaric ne l'étoit de le commettre. Rien ne put calmer l'indignation feinte ou véritable du monarque François. Théodoric, qui régnoit avec tant de gloire en Italie, & dont le roi des Visigoths avoit épousé la fille, lui écrivit les lettres les plus pressantes, qui toutes furent infructueuses. Les François en partant pour cette expédition, firent un vœu qui étoit ordinaire aux Cattes, l'une des principales tiges de leur nation ; c'étoit de ne se couper les cheveux & la barbe que sur les dépouilles sanglantes des Visigoths. *Clovis*

qui ne laissoit échapper aucune occasion de se rendre agréable aux orthodoxes, fit vœu de bâtir une église dans Paris, sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. On publia les plus expresse défenses de commettre aucunes violences contre les personnes dévouées au culte des autels: on n'a point d'exemple de la discipline qui fut exercée dans cette guerre; Clovis tua de sa propre main un soldat pour avoir pris un peu de foin sur terre ennemie. Les orthodoxes intéressés aux prospérités de ses armes, érigèrent en miracle tous les événemens de cette campagne: une biche, sans doute effrayée par le bruit de la multitude, traverse la Vienne à l'instant que l'armée se préparoit à passer cette riviere; c'étoit une biche envoyée par le ciel pour leur indiquer un gué: l'air paroissoit enflammé du côté de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers; c'étoit une marque de la protection du saint qui avoit conjuré la ruine des Visigoths, parce qu'ils étoient Ariens. Cependant Clovis avançoit toujours, précédé par le bruit de ces miracles qui probablement ne furent pas les seuls. Alaric ne se dissimuloit point son infériorité devant des troupes continuellement exercées & aguerries par une infinité de combats & de victoires. Il eût bien voulu tirer la guerre en longueur: il faisoit une retraite vers l'Auvergne; mais ayant été forcé de s'arrêter dans les plaines de Vouillé, son armée fut taillée en piece, & lui-même périt de la main de Clovis, après avoir fait la plus belle défense. La soumission de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci, de l'Auvergne, du Poitou, de la Saintonge & du Bourdelois, fut le fruit de cette victoire; il ne resta plus aux Visigoths de leur domination, en deçà des Pyrenées, que la ville & le territoire de Narbonne, où ils proclamèrent Gesalic, fils du feu roi. Clovis dans tout le cours de son regne, qui ne fut qu'un enchaînement de guerres, n'éprouva qu'une seule défaite; & ce fut Ibbas, général de Théodoric, qui eut la gloire de la lui faire essuyer.

Clovis reçut à Tours des ambassadeurs de l'empereur d'Orient: ils venoient le féliciter de la part de leur maître, sur la gloire de son regne. Anastase lui envoyoit les ornemens de patrice, & des lettres qui l'invitoient à en prendre le titre; on lui donna dès lors les noms pompeux de *consul* & d'*auguste*. C'est ainsi que les empereurs, trop foibles pour dominer dans les Gaules, ne négligeoient rien pour y conserver un reste de respect pour leur dignité, en y faisant revivre les mêmes titres qu'avoient portés ceux qui les avoient gouvernés dans le tems de son plus grand état.

Jusqu'ici Clovis a figuré en prince auquel on ne peut reprocher qu'un excès d'ambition. Maintenant il va paroître en allié barbare & sans foi, en parent dénaturé. Les Francois étoient encore divisés en plusieurs tribus: Clovis étoit bien le général commun de toute la nation; mais il n'étoit pas l'unique roi. Regnacaire régnoit dans le Cambresis; Sigebert dans Cologne; Riguiomer, dans le Mans; Cararic, dans une partie de la Flandre: plusieurs autres parens de Clovis possédoient, en pleine souveraineté, d'autres états moins considérables. Clovis avoit vécu jusqu'alors dans la plus grande intimité avec tous ces princes; il en avoit tiré de puissans secours; la résolution fut formée de les sacrifier à la grandeur de ses fils. Il engagea le fils de Sigebert à l'assassiner, & le fit assassiner lui-même lorsqu'il eut consommé cet horrible parricide. Devenu maître, par trahison, de la personne de Cararic, il l'obligea de se faire prêtre lui & son fils, & les fit aussitôt massacrer, sur le soupçon qu'ils méditoient une vengeance. Il entra ensuite dans le royaume de Cambrai, où Regnacaire lui fut livré, pieds & poings liés, par des traîtres qu'il avoit corrompus. « As-tu fait ce

tort à ta race, dit-il en apostrophant ce prince, de te laisser ainsi lier comme un esclave, & ne devois-tu pas prévenir cette honte par une mort honorable? Il n'avoit pas fini ces mots qu'il lui ouvrit le crâne d'un coup de hache. « Et toi, ajouta-t-il en se tournant vers Riquier, frere de ce prince, si tu avois défendu ton frere on ne l'auroit pas lié de cette sorte ». Il lui fendit également la tête. Riguiomer & tous les autres princes qui avoient quelques prétentions au titre de roi, périrent par ces lâches moyens. Voilà quelles furent les principales actions de Clovis, premier roi chrétien: la religion s'honoreroit plus d'avoir fait sa conquête s'il se fût montré moins féroce & moins barbare, & l'on auroit plus de foi aux miracles dont les historiens ont cru devoir embellir son histoire. On a demandé la raison pourquoi ce prince commit plus de crimes après sa conversion qu'auparavant? Si l'on fait attention qu'ils étoient moins un effet de son caractère que de sa politique, on pourroit croire que cette raison vient de ce qu'il n'avoit point encore les mêmes motifs. Peut-être cependant la religion mal-entendue y eut-elle quelque part: le christianisme annonce un dieu qui punit; mais un dieu qui pardonne. Un seul mot d'un de ses ministres suffit pour effacer les souillures de la vie la plus longue & la plus criminelle, mais seulement à ceux qui sont touchés d'un sincere repentir. L'idolâtrie n'offroit pas cette consolation; un païen pouvoit trembler dans sa vieillesse, dans la crainte d'être puni pour des crimes commis dans son enfance. Clovis mourut l'an 511, âgé de quarante-cinq ans, dont il avoit régné trente: il laissoit six enfans, deux de sa premiere femme, Thierris, qui fut roi d'Austrasie; & Theudichilde qui fut mariée au roi de Vofnes, nation Saxonne, qui subsistoit alors & qui ne subsiste plus. De ceux qui lui donna Clotilde, sa seconde femme, quatre lui survécurent, Clodomir, Childeberr, Clotaire & Clotilde. Son corps fut porté dans la nouvelle église qu'il avoit fait bâtir pour accomplir le vœu qu'il fit en partant pour la guerre contre les Visigoths. On lui doit plusieurs fondations pieuses: il les fit pour diminuer l'horreur que la postérité pouvoit concevoir de ses crimes. (M-Y.)

CLOVIS II, douzieme roi de France, fils & successeur de Dagobert I. Voyez SIGEBERT II. (*Hist. de France.*) *Supplément.*

CLOVIS III, seizieme roi de France, fils & successeur de Thierris II, occupa le trône depuis l'an 691 jusqu'en 695, qui fut l'époque de sa mort. Pepin ne l'y plaça que parce qu'il voyoit encore du danger à s'y placer lui-même; mais il ne lui laissa que l'ombre de la royauté, dont il se réserva toutes les prérogatives. Il lui étoit d'autant plus facile de se revêtir de ses dépouilles, que le jeune monarque n'étoit point en état de les défendre: il avoit dix à onze ans lorsqu'il parvint au trône, & quatorze à quinze lorsqu'il mourut. Voyez PEPIN (*Histoire de France.*) *Supplément.* (M-Y.)

CLUNY, (*Géogr. Hist. Ecclési.*) *Cluniacum* sur la Grône, ville du Mâconnois: ce n'étoit qu'un village lorsque Bernon, abbé de Gigni, y fonda une célèbre abbaye en 910, des libéralités de Guillaume I, duc d'Aquitaine.

L'église est une des plus vastes du royaume, ayant 600 pieds de long sur 120 de large, & une double croisée.

Hugues I, duc de Bourgogne, petit-fils de Robert, roi de France, y prit l'habit de religieux, & contribua beaucoup à la construction de ce grand vaisseau, entrepris par saint Hugues, & consacré par le pape Innocent II.

Cette abbaye a donné quatre papes, Urbain II, Grégoire VII, Pascal II & Urbain V. Gélase II, fuyant la persécution de l'empereur Henri IV, se réfugia

réfugia à Cluny & y mourut ; on voit encore son tombeau dans l'église ; Guy de Bourgogne , archevêque de Vienne , y fut élu pape sous le nom de Calixte II en 1119.

Innocent IV se trouva à Cluny en 1242, après la célébration du premier concile général de Lyon, accompagné de deux patriarches, de douze cardinaux, de trois archevêques, de quinze évêques & de plusieurs abbés : le roi saint Louis, la reine Blanche, son frere le duc d'Artois & sa sœur, l'empereur de Constantinople, les princes d'Aragon & de Castille, le duc de Bourgogne, six comtes & quantité de grands seigneurs, s'y trouverent en même tems avec une suite nombreuse, sans que les religieux, au nombre de plus de 500, quittaient aucun des lieux réguliers.

Le trésor fut pillé jusqu'à trois fois du tems des guerres de religion, les reliques brûlées & les châffes emportées par les huguenots ; l'inventaire du dernier pillage fait au château de Hourdon, monte à plus de deux millions.

La bibliotheque, fort curieuse en manuscrits qui alloient à 1800 volumes, fut dispersée. Le cœur de M. de Turenne est dans une boîte d'or au trésor, déposé par le cardinal de Bouillon son neveu, abbé de Cluny.

Cette abbaye, premier chef d'ordre de la regle de saint Benoît, a porté au loin son nom & sa splendeur, & a eu dans sa dépendance plus de 2000 monasteres. Ses premiers abbés, Bernon, Odon, Aimar, Mayeul, Odillon, Hugues, Pierre le Vénérable, se sont distingués par leur savoir & leur sainteté. Le premier abbé commendataire fut Jean, cardinal de Lorraine, en 1529..... Le commerce de la ville, qui a trois paroisses, est en gants très-estimés, en fils, en toiles & en cuir. (C.)

C M

CMIELNISKI (BOGDAN), *Histoire moderne. Hist. des Cosaques*, hetman ou chef des Cosaques, naquit dans l'obscurité ; son élévation fut la récompense de ses services. Il avoit porté les armes comme simple soldat. Son courage l'avoit fait distinguer de la foule, sa fortune fut rapide : à peine une belle action étoit-elle payée par un grade un peu relevé, qu'il en faisoit une seconde pour mériter un grade plus considérable. C'est ainsi qu'accumulant toujours par ses services les dettes que sa patrie contractoit avec lui, il parvint au rang de capitaine. Son ambition n'étoit point encore satisfaite, il vouloit commander à ses compatriotes. Ce peuple superstitieux & barbare étoit plongé dans la plus profonde ignorance, & de tous les arts cultivés en Europe, ne connoissoit que celui de la guerre. *Cmielniski* lia connoissance avec quelques savans, polit ses mœurs par le commerce des lettres, & acquit bientôt, par son éloquence, un ascendant irrésistible sur l'esprit de ses compatriotes. Il étudia ensuite les intérêts des états voisins, le génie des peuples, les intrigues des cours ; & devint en peu de tems aussi capable de représenter sa nation dans une diette, que de la commander dans un jour de combat. A la mort de Sigismond III, on l'envoya en Pologne, où il fut bientôt gagner les bonnes grâces du nouveau roi, pénétra ses desseins sur la Tartarie, & lui proposa des vues si sages sur cette entreprise, que ce prince ne crut pas en devoir confier l'exécution à d'autres mains. Déjà tout étoit prêt pour cette expédition, lorsqu'un événement imprévu fit évanouir toutes les espérances du cosaque. La noblesse refusa de marcher. Les puissances qui devoient contribuer à la destruction des Tartares, ne purent fournir les secours qu'on attendoit d'elles. L'appareil de guerre qui couvroit la Pologne disparut en un instant, & les troupes furent licenciées.

Tom. II.

Cmielniski retourna donc dans sa patrie. Ce n'étoit ni par amitié pour Uladislas, ni par zèle pour la république, qu'il étoit entré dans le projet de cette expédition, il n'avoit d'autre dessein que de se rendre redoutable & puissant. Indifférent sur le choix de ses ennemis, égorgeant les hommes sans les haïr, Tartare ou Polonois, tout lui étoit égal, pourvu qu'il eût les armes à la main. Depuis son départ de Pologne, il cherchoit un prétexte pour rompre avec cette puissance avec le même empressement qu'il avoit marqué pour la servir. Mais trop foible par lui-même pour tenir tête à la république, il se fortifia de l'alliance des Russes soumis à la Pologne : ces peuples abrutis par un long esclavage, portoient avec peine le joug Polonois, prêts à le secouer dès qu'ils trouveroient un chef pour la révolte. La noblesse suivoit pour eux le système politique adopté en Pologne, les tenoit dans un esclavage rigoureux, consommoit dans la paix le fruit de leurs travaux, & prodiguoit leur sang dans la guerre ; *Cmielniski* leur promit de les délivrer d'une domination odieuse, de les faire rentrer sous l'obéissance du Czar, ou de leur laisser choisir tel chef & telle forme de gouvernement qu'il leur plairoit. Ces magnifiques promesses tirèrent les Russes de la profonde léthargie où ils étoient plongés. D'un autre côté, *Cmielniski* représentoit aux Cosaques que la protection que la république leur avoit accordée n'étoit qu'une tyrannie déguisée ; qu'elle se servoit d'eux pour défendre ses frontieres contre les Tartares ; qu'après tant de services importants, lorsqu'ils s'étoient vus attaqués eux-mêmes par leurs voisins, la reconnoissance des Polonois avoit toujours été ou trop foible, ou trop lente, qu'enfin ils étoient assez puissans pour vivre sans protecteurs & sans maîtres. Ces discours firent sur l'esprit des Cosaques le même effet qu'ils avoient fait sur celui des Russes, tout se fouleva.

Tandis qu'en Pologne on délibéroit sur cet événement, qu'on publioit un ban, qu'on se disputoit sur le nombre des troupes & le partage du commandement, le Cosaque alloit chercher un appui dans cette même Tartarie où il avoit d'abord voulu porter la guerre. Le général Potoski se hâta de prévenir les effets de cette alliance. Mais il commit une faute essentielle. La république avoit conservé quatre mille Cosaques attachés à son service. Il en forma l'avant-garde de son armée. Il avoit eu soin de leur faire jurer qu'ils mourroient fideles à la Pologne. Mais ce serment ne devoit point rassurer un républicain expérimenté qui devoit savoir combien un Cosaque est peu esclave de sa parole, & combien un homme libre aime sa patrie. Deux mille de ces soldats s'embarquerent sur le Boristène. A peine eurent-ils perdu de vue le camp de Potoski, qu'ils jetterent les enseignes Polonoises dans le fleuve, & se rangerent sous celles de leurs compatriotes. *Cmielniski* courut au-devant de ceux qui côtoyoient la rive, les fit rougir de porter les armes pour les oppresseurs de leur pays, les ramena à son camp, & tailla en pieces quinze cens Polonois qui les accompagnoient.

Potoski sentit, mais trop tard, la faute qu'il avoit commise. Il lui restoit à peine cinq mille soldats ; l'armée de *Cmielniski* étoit de quarante mille hommes, & grossissoit tous les jours. Potoski, trop foible pour tenir tête à tant d'ennemis, fut contraint de rentrer en Pologne. Son armée précipitoit sa marche au milieu de ses chariots, qui protégeoient ses flancs par un double rempart. Elle s'enfonça dans une forêt épaisse, dont le fond marécageux rendoit la route aussi dangereuse que difficile. Les chariots ne servoient qu'à redoubler le désordre. Les rangs étoient rompus à chaque pas. La forêt retentissoit de cris mêlés au bruit des coups de haches. Chacun songeoit à son salut, personne ne s'occupoit de celui

Q O O

de l'armée. Au milieu de ce tumulte, les Cosaques & les Tartares, dont les chevaux étoient accoutumés à gravir dans les lieux les plus inaccessibles, pénétrèrent dans le bois. Les Polonois, épuisés de fatigues, se laissent égorger sans résistance; ceux à qui il reste assez de force pour fuir, s'engagent dans les marais & y demeurent ensevelis. Plusieurs rendent les armes. Les Tartares, occupés au pillage, leur donnent la vie, moins par pitié que par indifférence. Ce fut près de Corsum que se passa cette boucherie.

L'alarme & l'épouvante passèrent jusques aux frontières opposées de la Pologne. On s'attendoit à chaque instant à voir le vainqueur aux portes de Varsovie, lorsqu'on reçut une lettre de *Cmielniski* adressée au roi. Il lui représentoit que la tyrannie de la noblesse, & les exactions des fermiers du domaine, avoient forcé la nation à prendre les armes; qu'elle étoit prête à se soumettre s'il vouloit lui rendre ses privilèges & sa liberté; que la dernière action devoit apprendre aux Polonois qu'il étoit dangereux d'opprimer un peuple guerrier, & que tant que ceux-ci seroient justes, les Cosaques seroient fideles. *Uladiflas* n'étoit plus lorsque cette lettre arriva. Il venoit de terminer en Lithuanie une carrière assez belle pour ne lui pas faire regretter la vie. Il étoit à craindre que pendant le trouble d'une élection *Cmielniski* ne vint apporter le fer & le feu au milieu de la diette. On choisit, pour le fléchir, *Adam Kisiel*, palatin de *Biraclaw*, attaché, comme lui, au rite Grec. Ce seigneur étoit chargé par la république de promettre aux Cosaques le rétablissement de leurs privilèges, une domination plus douce, une protection plus réelle. *Cmielniski* attendit ce député à *Brialakerkiew*. Il congédia les Tartares, & renvoya une partie de ses troupes. Mais il ordonna aux premiers de ne pas s'éloigner, afin qu'il pût compter sur leur secours au cas qu'il fût attaqué. Les autres, sous la conduite de *Czivosos*, se répandirent dans la Podolie & dans la Russie, où ils commirent des ravages affreux.

Cmielniski se hâta d'écrire à la république pour désavouer la conduite de ce général, & promit même de le livrer, ainsi que ses principaux complices, à la vengeance des états. Le nombre des rebelles grossissoit tous les jours. Les paysans de Podolie ne trouvant plus de quoi subsister dans leurs chaumières, ou renversées ou brûlées, s'unirent aux Cosaques pour réparer leur fortune. Cette armée, de plus de cent mille brigands, menaçoit le Pologne. Le duc de *Wifnowics* passa le *Boristène* à la tête de quelques troupes; *Janus Tikewics*, palatin de *Kiovie*, & *Ossinoki*, lieutenant général de Lithuanie, ne tardèrent pas à se joindre à lui; une noble émulation les animoit, la diette étoit assemblée pour élire le successeur d'*Uladiflas*; une victoire remportée sur les Cosaques devoit un titre pour obtenir les suffrages; mais malgré leurs efforts, ils ne purent attirer les rebelles au combat. Ils se bornèrent à observer leurs mouvemens. *Cmielniski* ne resta pas plus long-tems oisif, il vint se joindre à *Czivosos*. La nouvelle de son arrivée répandit la terreur dans l'armée Polonoise; elle se retira lâchement. *Cmielniski* en fut témoin; mais ne sachant à quel motif attribuer la fuite des ennemis, il craignit que ce ne fût une ruse de guerre, & négligea de les poursuivre.

Cmielniski tourna ses pas vers *Léopold*. Cette ville, mal fortifiée, sans vivres & sans garnison, étoit l'entrepôt des richesses du Levant. Le château fut bientôt emporté, la ville étoit déjà demantelée, l'ennemi s'appretoit à donner l'assaut: les assiégés proposèrent aux Cosaques une somme considérable: on marchanda long-tems: ceux-ci exagéroient leur misère; *Cmielniski* exagéroit leurs richesses: enfin la ville fut rachetée. *Cmielniski* s'avança vers *Zamoscié*;

la noblesse Russe, chassée de ses châteaux par les paysans unis aux Cosaques, s'étoit jettée dans cette place. Ces vassaux rebelles pressoient le siège avec une ardeur que redouloit le souvenir des outrages & de la tyrannie des nobles. Ceux-ci sentirent bien qu'ils n'avoient aucun quartier à attendre. Ils se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils forcèrent les ennemis à lever le siège. *Cmielniski*, pour fermer à la noblesse le chemin de la Russie, alla y cantonner ses troupes. L'hiver vint suspendre les opérations de la guerre. La république demanda la paix d'un ton suppliant. Le Cosaque la refusa avec hauteur.

Enfin après bien des débats, la diette proclama *Jean Casimir* roi de Pologne. Ce prince, après avoir inutilement tenté auprès du Cosaque les voies de douceur & d'accommodement, envoya contre eux *André Firlei*. Celui-ci attaqua les Cosaques dans leurs quartiers, s'empara de quelques places, & par ces succès, rétablit la réputation des armes Polonoises. Le kam des Tartares venoit de se joindre à *Cmielniski*; ce ne fut pas sans dépit que ce général vit un allié si puissant marcher de front avec lui, & s'associer à son expédition. Il affecta cependant la plus parfaite intelligence avec le kam. Depuis plusieurs siècles on n'avoit vu une armée si nombreuse; elle étoit de plus de trois cents mille hommes; sa marche couvroit une province entière: elle investit le camp Polonois. *Firlei* ne fut point effrayé par l'appareil menaçant des troupes ennemies: il n'avoit que neuf mille hommes à opposer à cette multitude: Il s'étoit retiré sous les murs de *Sbaras*, & y avoit fait un amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche: « Mes amis, dit-il à ses soldats, ne soyez point étonnés du nombre de nos ennemis, ils sont plus faciles à vaincre qu'à compter, ils ne combattent que par l'espoir du pillage, ils ne trouveront parmi nous que l'indigence, l'amour de la gloire & de la liberté. Leur multitude même doit nous rassurer. Notre camp occupe si peu de place, que les trois quarts de leurs forces leur deviennent inutiles. Voyez comme leurs rangs sont mal gardés, nulle harmonie dans leurs mouvemens, nulle discipline dans leur camp. Enfin quand tous ces motifs ne devoient pas ranimer votre courage, vous êtes Polonois, & il s'agit du salut de votre patrie ». On l'interrompit par des cris, & chacun jura de mourir les armes à la main, plutôt que de fuir ou de se rendre.

Le 13 juillet 1649, les assiégeans parurent sous les armes au point du jour. Le kam lui-même étoit à la tête des Tartares, *Cmielniski* s'étoit placé au premier rang des Cosaques: *Firlei* rangea ses Polonois le long des retranchemens, & choisit pour lui le poste le plus périlleux: ce fut de son côté que l'attaque commença, il la soutint avec vigueur; mais à l'avantage du nombre, les ennemis joignoient celui du terrain. Malgré l'inébranlable fermeté du général Polonois, le retranchement fut forcé, abandonné, repris plusieurs fois; les assaillans avoient à chaque moment des troupes fraîches pour remplacer celles qui avoient combattu. Ils ne laissoient point respirer les Polonois; ceux-ci épuisés de fatigues, la plupart percés de coups, ne dormoient, ne mangeoient que les armes à la main; mais leur courage s'accroissoit avec le péril, & les alliés les trouverent plus fermes dans les dernières attaques que dans les premières. *Cmielniski* vit bien qu'il falloit un siège dans les formes, & fit ouvrir la tranchée; les travaux furent bientôt poussés jusqu'aux pieds des retranchemens. Le nombre des Polonois, diminué par tant d'attaques, ne pouvoit plus suffire à garder un espace si vaste, il fallut élever des retranchemens plus étroits derrière les premiers, & détruire ceux-ci pour ne pas laisser aux ennemis

l'avantage de s'y loger. La famine faisoit des ravages affreux dans Sbaras & dans l'armée, le soldat disputoit au bourgeois les plus vils alimens. Le partage d'une proie dégoûtante divisoit des hommes rassemblés par l'héroïsme le plus pur.

Telle étoit l'affreuse situation des Polonois, lorsqu'on apprit l'arrivée du roi. Il s'avançoit à la tête de vingt mille hommes rassemblés à la hâte, mal armés, mal payés, mais à qui l'exemple des assiégés apprenoit à ne rien craindre. Casimir, après avoir fait faire à son armée une marche forcée, campa près de Sborow. Le kam & *Cmielniski* ne l'attendirent pas dans leurs lignes, mais ils coururent à sa rencontre avec soixante mille Tartares & quatre-vingts mille Cosaques. L'armée de la république n'étoit pas encore rangée en bataille, qu'une partie des Tartares & des Cosaques vint fondre sur les Polonois, tandis que le reste les prenoit en queue; après une vigoureuse résistance, l'avant-garde fut enfoncée, les Tartares pénétrèrent dans les vuides, tout fut pris ou massacré. La victoire penchoit en faveur des alliés, lorsque le castellan de Sandomir se jeta sur les Tartares & les prit en flanc. Cette diversion donna le tems à l'avant-garde de se rétablir & au reste de l'armée de se déployer.

Cmielniski marcha de front contre le corps de bataille. Casimir étoit au centre, & donnoit à ses soldats l'exemple du courage. Le choc fut terrible; les Polonois fermes à leurs postes, encouragés par la vue de leur roi, ne laisserent prendre sur eux aucun avantage; il n'en étoit pas de même aux ailes, la gauche écrasée, culbutée par la cavalerie Tartare, menaçoit d'entraîner dans sa défaite la ruine de toute l'armée, Casimir y vola: sa présence rétablit le combat. Telle étoit la situation des deux armées lorsque la nuit survint, chacun la passa à son poste couvert de ses armes. Casimir exhortoit ses soldats, les combloit d'éloges, & leur promettoit de nouveaux triomphes: cependant malgré la fiere contenance qu'il affectoit, il n'étoit pas tranquille. Le kam lui donnoit peu d'inquiétudes, mais il craignoit *Cmielniski* & ses Cosaques. Il essaya de le détacher de l'alliance des Tartares. Il lui fit tenir une lettre, dans laquelle il lui rappelloit les bienfaits d'Uladislas & les anciens traités qui unissoient les Polonois & les Cosaques; il lui dévoiloit ensuite les projets ambitieux du kam, que *Cmielniski* connoissoit mieux que lui; enfin il l'exhortoit à quitter ce ramas de Tartares qui laissoient aux Cosaques tous les périls de la guerre, & en recueilloient tout le fruit.

Le roi attendoit avec impatience la réponse de *Cmielniski*. Mais lorsque le jour parut, il vit les Cosaques & les Tartares rangés en bataille. Il se prépara à les recevoir. L'événement de cette journée fut le même que celui de la veille. Les Polonois en eurent tout l'honneur, puisqu'ils ne furent pas vaincus. Les Tartares & les Cosaques rentrèrent dans leur camp. La division étoit prête à naître entre les généraux. *Cmielniski* soupçonnoit la fidélité du kam. Celui-ci, au lieu des conquêtes aisées qu'il s'étoit promises, ne trouvoit par-tout qu'une résistance opiniâtre. Il écrivit au roi de Pologne pour lui offrir la paix. *Cmielniski*, craignant d'être abandonné seul à la fureur des Polonois, demanda un accommodement. Il l'obtint à des conditions très-dures: il fut obligé à venir se jeter aux genoux de Casimir, le prier d'oublier sa révolte & de lui pardonner. Il est vrai que le roi, sensible à son repentir, le déclara chef de la milice Cosaque. Les députés de la république lui présentèrent la queue de cheval & l'étendard, marque de l'autorité dans laquelle il étoit confirmé.

Tandis qu'on négocioit dans le camp de Sborow, on combattoit sous les murs de Sbaras. La nouvelle

Tome II.

de la paix n'y avoit point encore été portée. Le kam & *Cmielniski* avoient retardé le départ des courriers pour donner à leurs troupes le tems d'exterminer les Polonois. Ceux-ci se défendoient avec une constance inébranlable; ils étoient réduits aux plus cruelles extrémités, & ne parloient pas encore de se rendre. Enfin ils reçurent une lettre de *Cmielniski*. Ce général profitant de leur ignorance, leur mandoit que s'ils vouloient lui payer un somme considérable, il donneroit à ses troupes le signal de la retraite. Les habitans demandèrent quelques jours pour contribuer. Pendant ce délai le traité fut publié: on reconnut l'artifice de *Cmielniski*, & il fut obligé de se retirer.

Ce général n'avoit point oublié l'affront qu'il avoit reçu à Sborow, ni la démarche humiliante que la perfidie de son allié l'avoit forcé de faire; il négocia secrètement avec la Porte; il obtint la protection de l'empereur ennemi né de la république. Bientôt la guerre fut rallumée. L'armée Polonoise s'avança vers le Boristène. *Cmielniski*, par des diversions faites à propos, fut la diviser, & remporta quelques avantages; mais enfin il fut vaincu, & s'enfuit. On croyoit les Cosaques domptés par cette victoire, mais *Cmielniski* reparut à leur tête; il fut plus malheureux encore que dans la campagne précédente. Cependant la république, lassée d'une guerre qui minoit sourdement ses forces, donna la paix aux Cosaques, pardonna à leur chef qu'elle devoit punir, & rétablit les anciens traités.

Cmielniski trouva une mort digne de lui dans un combat qu'il livra aux Polonois, & où il disputa la victoire jusqu'au dernier soupir. Tels sont les principaux traits de la vie de cet homme célèbre, qui eut la gloire de mettre la Pologne à deux doigts de sa perte. Il charmoit les loisirs que lui laissoient les intervalles de ses expéditions par des festins, où il s'abandonnoit à la débauche la plus crapuleuse. Bazile, prince de Moldavie, dont la fille avoit épousé un des fils de *Cmielniski*, ayant été chassé de ses états, vint un jour implorer le secours de son allié. Le chef des Cosaques étoit alors au milieu des plaisirs & de la bonne chère. Il fallut que le prince de Moldavie attendît une semaine entière pour trouver le moment favorable de l'entretenir. Enfin il obtint une audience, & fit au Cosaque une peinture touchante & pathétique de ses malheurs. Pour toute réponse *Cmielniski* se saisit d'une large coupe pleine de vin, & s'adressant à Bazile, il l'invite à la vuidier, en l'assurant qu'elle contient un sûr remède contre tous ses chagrins. Le prince de Moldavie se retira indigné, en disant: *J'avois cru jusqu'ici que les Cosaques étoient des hommes, mais je ne vois que trop maintenant, qu'on a raison de dire que ce sont, ou des hommes changés en ours, ou des ours changés en hommes.* (M. DE SACY.)

C N

CNÉPH, (*Myth.*) c'est l'être suprême dans le système des Egyptiens: ce premier être existoit avant la formation du monde; & de sa bouche sortit l'œuf primitif, dont les autres êtres étoient émanés. On le représentoit sous la figure d'un homme qui tenoit un sceptre à la main, ayant la tête couverte d'un plumage magnifique, qui marquoit sa souveraineté sur toutes choses, & à la bouche un œuf, symbole du monde qu'il avoit formé. Ou bien, on prenoit la figure d'un serpent replié en rond, tenant sa queue dans sa bouche, pour nous apprendre qu'il n'a ni commencement, ni fin. (+)

CNISME, (*Musiq. des anc.*) danse & air de danse des Grecs, qu'on exécutoit sur la flûte. (F. D. C.)

000 ij

C O

* § COADJUTEUR.... Le pere Thomassin dit que les coadjuteurs étoient en usage dès les premiers siècles de l'église; on trouve en effet que dès l'an 55, saint Lin fut fait coadjuteur de saint Pierre, & qu'en 95 Evariste le fut du pape Anaclet. Ce qu'on dit ici sur saint Lin est douteux, & sur saint Evariste encore plus, puisqu'il n'y a point eu de saint Anaclet pape. Saint Evariste succéda à saint Clément. Anaclet est le même que Clet, prédécesseur de saint Clément. Voyez Papebroch, Pearson, Coutant, &c. Lettres sur l'Encyclopédie.

COAITA, f. m. (*Hist. naturelle, quadrup.*) nom que les habitans du Brésil donnent à une sorte de singe, dont on voit la figure très-bien gravée au volume XXIII, planche XXII, n°. 1. M. de Buffon en avoit publié le premier une excellente au volume XII de son *Histoire naturelle*, page 301, de l'édition in-12. Barreze, dans son *Histoire naturelle de la France équinoxiale*, page 150, la désignoit sous le nom de *cercopithecus major niger faciem humanam referens, quoad Guianensibus*. Nous en vîmes un qui fut montré vivant au public à Paris en 1754, sous le nom de *bezebud*, que M. Brisson lui a conservé en y ajoutant la dénomination de *cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, cauda inferius versus apicem pilis destituta*. Règne animal, quadrupède, imprimé en 1756, page 211. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, page 489, l'appelle, *simia fusca major palmis retradaçtylis, caudâ prehensili ad apicem subius nudâ*. Enfin, M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1766, page 37, la désigne sous le nom de *simia 14 paniscus, caudata imberbis atra, caudâ prehensili, palmis retradaçtylis*. On l'appelle *chamek* au Pérou.

Le *coaita* est si peu proportionné, & si effilé du corps & des jambes, qu'on lui donne aussi le nom de *singe-araignée*, selon Edwards, *Glanures*, page 222. La longueur de son corps depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue est de seize pouces; celle de sa queue de vingt-quatre pouces; celle de ses quatre jambes, depuis leur origine jusqu'au bout des ongles trente pouces; sa largeur aux épaules est de quatre pouces.

Il a cinq doigts aux pieds de derrière & quatre seulement aux pieds de devant, qui n'ont qu'une apparence de pouce; la queue prenante comme une main, c'est-à-dire, aplatie, nue & se roulant à son extrémité, d'un quart plus longue que le corps & la tête pris ensemble; les oreilles nues, faites comme celles de l'homme; la cloison des narines très épaisse, & les narines ouvertes, non pas au-dessous, mais aux côtés du nez; les fesses sans callosités couvertes de poils comme les sapajous; le reste du corps couvert d'un poil rude, hérissé, long de deux à trois pouces, excepté les oreilles, la face & les mains qui sont nues, ainsi que le tiers de la queue vers son extrémité & dans sa face inférieure dont la peau est filonnée comme celle d'une main. Il n'a pas d'abajoues, & sa femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique non plus que les sapajous.

Pour l'ordinaire, cet animal a le poil & la peau noires, la face tournée, la prunelle des yeux noire entourée d'un iris brun bordé de jaune; néanmoins on en voit qui ont le poil blanc-jaunâtre sous la gorge, le ventre & le dedans des jambes roux sur les côtés, brun-noir sur la partie postérieure du dos, & la face noire comme le reste du corps.

Mœurs. Le *coaita* noir ou le *chamek* qui est plus petit, est commun au Pérou; le *coaita* blanc sous le ventre est originaire de la Guiane & du Brésil. Ces animaux sont intelligens & se familiarisent au point

de devenir très-careffans. Ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident & se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec elle qu'avec les mains ou les pieds, & qu'elle ajoute beaucoup à leur adresse naturelle. La nature semble les avoir dédommagés par là du cinquième doigt ou du pouce qui manque à leurs mains. On assure qu'ils pêchent & prennent du poisson avec cette longue queue, & cela ne doit pas paroître plus extraordinaire que de les voir prendre avec elle un autre animal, l'approcher d'eux, ou s'en servir pour porter leur nourriture à la bouche. Il est certain qu'ils faillent d'un arbre à un autre en s'entortillant la queue autour d'une branche pour se balancer, & lorsque l'arbre est trop éloigné pour qu'ils puissent y atteindre d'un saut, ou lorsqu'il s'agit de traverser un ruisseau, ils s'attachent à la queue les uns des autres & font par ce moyen une espèce de chaîne, puis le plus bas de tous s'élance avec assez de force pour faire un grand balancement qui l'approche d'une branche qu'il saisit, soutenant & tirant tous les autres jusqu'à ce qu'ils soient parvenus attachés ainsi à la queue les uns des autres.

Facultés. Ces animaux ne produisent qu'un ou deux petits comme toutes les espèces de singes, & ils les portent toujours sur leur dos.

Nourriture. Les fruits sont leur nourriture ordinaire; néanmoins ils mangent du poisson, des vers, des insectes, & même des coquillages & des huîtres dont ils ont l'adresse de casser l'écaille pour les manger; car Dampierre, volume IV, page 288 de ses voyages, dit les avoir vu à l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, descendre sur le rivage lorsque la mer étoit basse, & cueillir des huîtres qu'ils ouvroient en les mettant les unes après les autres sur une pierre, & les frappant avec un autre pierre jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux pour en avaler l'animal.

Qualités. Quoique très-maigres pour l'ordinaire, ils deviennent très-gras dans le tems de l'abondance & de la maturité des fruits; alors leur chair est fort bonne à manger.

Remarques. Le *coaita* ne doit donc pas être confondu avec les singes proprement dits, comme ont fait jusqu'ici tous les Zoologistes. Il ne doit pas même être réuni avec les sapajous, comme a fait M. de Buffon, mais former un genre particulier d'animal dans la famille des singes. (M. ADANSON.)

COASE, f. m. (*Hist. nat. quadrupede.*) nom sous lequel M. de Buffon a décrit & fait graver au vol. II, de son *Histoire naturelle*, édition in-12, page 228, pl. XXII, n°. 1. un animal envoyé à M. l'abbé Aubry, sous le nom de *pekan*, enfant du diable, ou chat sauvage de Virginie. C'est, suivant lui, le *squashe* décrit par Dampierre au volume III de son *Voyage*, p. 302, gravé par Seba, volume I, planche XLII, figure 1, page 68, sous le nom de *quasje* de Surinam; & par Hernandez, sous le nom Mexicain *ysquiepatl*, page 332 de son *Histoire naturelle du Mexique*, enfin cité par M. Brisson, sous le nom de *blaireau du Mexique*, *Quadrupedes*, page 255.

Le *coase* décrit par M. de Buffon est un petit animal approchant de la civette pour la forme, c'est-à-dire, qui a le corps médiocrement allongé; les jambes assez courtes, les oreilles rondes, le museau pointu, la queue épaisse sans être touffue, aussi longue que la moitié du corps & couverte de poils doux assez longs comme sur le reste du corps: il n'a que quatre ongles aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; il est d'une couleur brune assez uniforme.

Le *quasje* de Surinam décrit & gravé par Seba page 68, planche XLII, fig. 1 de son premier volume a au contraire la forme d'un coati, c'est-à-dire,

le corps moins allongé, plus haut monté sur ses jambes, les oreilles courtes, mais pointues, le poil court & presque ras, cinq doigts à chaque pied, tous à la même hauteur, le corps brun en-dessus, jaune sous le ventre, la queue plus longue que la moitié du corps, marquée alternativement de quatorze anneaux bruns & quatorze anneaux jaunâtres.

En comparant ces deux animaux, il est facile de voir qu'ils sont très-différens & qu'on ne doit point les confondre ensemble; que le quasje de Surinam, est une espece de coati peu différente du coati noirâtre, décrit & gravé au volume VIII, planche IV, page 80 & 86 de l'*Histoire naturelle*, in-12, de M. de Buffon, & que son *coase* qui, avec l'hyene & le surikate, est le seul animal de la famille des chiens ou des lions, qui n'ait que quatre ongles aux pieds de devant, doit faire un genre particulier voisin de ces animaux. Il differe du surikate en ce qu'il a cinq doigts aux pieds postérieurs, où le surikate n'en a que quatre, & de l'hyene en ce qu'il a le corps plus allongé, plus bas monté sur ses jambes, les oreilles plus courtes & la queue plus longue.

Remarque. Nous avons fait graver au vol. XXVI, planche I de la *Collection d'Histoire naturelle*, la figure de ces deux animaux pour en faire mieux sentir la différence, en conservant au premier le nom de *coase* que M. de Buffon lui a donné, comme étant un animal inconnu aux Zoologistes qui l'ont précédé. (M. ADANSON.)

COBELLA, f. m. (*Hist. nat. Serpentolog.*) nom que les Hollandois donnent à un petit serpent de l'Amérique, dont Seba a fait graver le mâle au n°. 5, & la femelle au n°. 6, de la *seconde planche du second volume* de son *Thesaurus*, imprimé en 1735, sous la dénomination de *serpentes cobellas dictæ Americanae*, page 4. M. Linné dans son *Systema naturæ*, édition 12 imprimée en 1766, page 378, l'appelle *colubar 204 cobella, scuti abdominalibus 150, & squamarum caudalium paribus 54*, & il le confond avec le *coluber 32, scuti abdominalibus 151 & squamarum caudalium paribus 51*, décrit par M. Gronovius, dans son *Museum ichthyologicum, partie II*, imprimée en 1756, page 65.

Cet animal n'a guere plus de dix à douze pouces de longueur, sur quatre lignes de largeur; sa tête est assez courte & obtuse dans la femelle, & relevée d'une bosse considérable sur le derriere dans le mâle; sa bouche a aussi l'ouverture un peu plus grande que celle du mâle; tout le dessus de son corps est couvert de petites écailles quadrangulaires arrondies, disposées en quinconce, pendant que le dessous depuis la tête jusqu'à l'anus est couvert de 150 grandes écailles transversales, demi-circulaires, & que le dessous de la queue depuis l'anus jusqu'à son extrémité est couvert de 54 paires, c'est-à-dire, de deux rangs chacun de 54 écailles hexagones.

Le fonds de sa couleur est cendré-rougeâtre, marbré ou plutôt traversé par 60 à 70 anneaux blanchâtres, comme entrecoupés ou partagés en demi-anneaux dans le mâle; on remarque une tache oblique de couleur plombée derriere chaque œil.

Remarques. En comparant à ce serpent celui de M. Gronovius que M. Linné croit être le même, on y apperçoit de grandes différences. 1°. Sa tête est ovoïde, plus allongée & sans bosse. 2°. Le nombre des écailles est différent, puisqu'il y en a 151 sous le ventre & seulement 51 paires sous la queue. 3°. Il est noir sur le dos avec des demi-anneaux blancs, & blanc dessous avec des bandes transversales noires.

Ces deux animaux sont donc différens, & comme ils ont la tête courte comme la vipere, ils pourroient bien être du même genre & non de celui de la couleuvre qui, comme l'on fait, n'est pas malfaisante. Il se trouve à Surinam. (M. ADANSON.)

COBLIN, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé sous ce nom, & sous ceux de *lema* & *pesque-cavallo*, par Coyett au n°. 87, de la *premiere partie* de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps médiocrement allongé, à-peu-près comme le muge ou cabot, mais moins comprimé, plus cylindrique, menu vers la queue, très-épais du côté de la tête qui est grande ainsi que la bouche, les yeux & les écailles petites.

Ses nageoires sont au nombre de huit, toutes molles sans épines; savoir deux ventrales, petites, sous le ventre, assez loin derriere les pectorales qui sont aussi petites, deux dorsales dont l'antérieure médiocre triangulaire, & la postérieure basse très-longue; une derriere l'anus aussi basse & fort longue, enfin une à la queue échancrée jusqu'au tiers de sa longueur.

Tout son corps est bleu-pâle, excepté vers le dos qui est un peu verdâtre. La prunelle de ses yeux est noire entourée d'un iris rougeâtre.

Mœurs. Le coblin se pêche dans la mer d'Amboine.

Remarque. Ce poisson doit faire un genre particulier dans la famille des muges ou cabots, *mugiles*. (M. ADANSON.)

COBRA-CAPELLA, f. m. (*Hist. nat. Serpentolog.*) serpent aussi peu connu qu'il est souvent cité dans les dictionnaires. Les Portugais le nomment ainsi & *cobra de capello*, ou comme l'écrivent quelques-uns, *cobre de capello*, à cause d'un renflement considérable qu'il a au cou, dont la peau s'élève à volonté, de manière qu'il forme une espece de chapeau sous lequel la tête peut se cacher.

Neuf especes très-bien gravées dans le *Thesaurus rerum naturalium* de Seba, ont ce caractère & portent le nom de *cobra-capello*, chez les Portugais. M. Linné les a toutes comprises comme autant de variétés, sous le nom de *coluber 253 naja, scuti abdominalibus 193, & squamarum caudalium paribus 60*, dans son *Museum ad. fr. p. 30, planche XXI, fig. 1*, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1766, page 382; mais toutes ces especes sont fort différentes; nous les allons caractériser en peu de mots en commençant par ceux qui n'ont qu'une seule couleur.

Premiere espece. HERETIMANDEL.

La plus grande espece de ce genre se trouve au Malabar, où les Indiens l'appellent *heretimandel*. Seba en a fait graver une bonne figure au volume II de son *Thesaurus rerum naturalium*, imprimé en 1735, p. 99, pl. XCIV, fig. 1.

Son corps a environ quatre pieds de longueur sur vingt-une lignes de largeur au milieu du corps & vingt-sept lignes au renflement du cou; sa tête est courte, triangulaire, à peine d'un quart plus longue que large, très-obtuse & arrondie à son extrémité; son cou se renfle immédiatement à son origine près de la tête en un ovale de quatre pouces de longueur.

Les écailles du dessus de son corps sont quadrangulaires, arrondies, disposées en quinconce; celles qui couvrent le dessous du ventre, de la tête à l'anus, sont quarrées transversales au nombre de 200, & celles qui couvrent le dessous de la queue, depuis l'anus jusqu'à son extrémité, sont au nombre de 50 paires chacune de 50 écailles hexagones; ses yeux sont petits.

Tout son corps est cendré-jaune en-dessus, cendré-blanc en-dessous, & peint sur le renflement de son cou d'une tache jaune bordée de roux, figurée en lunette, dont les deux anneaux sont tournés du côté de la tête.

Mœurs. Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*,

volume IV, page 116, dit que la morsure de l'heretimandel est mortelle, mais seulement à la langue, que les chairs commencent d'abord par se sphaceler, que la gangrene gagne les chairs qui se détachent & tombent successivement en faisant souffrir le malade les douleurs les plus cruelles, jusqu'au dernier moment de leur vie. Ce même auteur nous apprend encore que les Malabars ont un remède souverain de tous ces accidens, dans les feuilles de l'arbre qu'ils appellent *bestram*, dont ils boivent la décoction dans l'eau avec le fruit salé, c'est-à-dire, mariné du mangier.

Il habite les lieux humides, voisins des eaux, tels que ceux plantés en papayers & bananiers. Il vit de grenouilles, fauterelles & autres insectes. Irrité il renfle son cou & rend un sifflement comparable à celui de la grenouille.

Deuxieme espece. CABELO.

Kœmpfer, dans ses *Amanitates*, page 567, donne la figure d'une autre espece que les Portugais de Siam appellent *cabelo*, & que Seba a fait graver planche LXXXIX, n°. 1. du second volume de son *Thesaurus*, sous le nom de *serpens noja Siamensis cum conspicillo*, seu *cobra de capello vel cabelo dictus*.

Il a le corps long de trois pieds & demi, large de seize lignes au milieu, de vingt-quatre lignes au renflement du cou; la tête d'un tiers plus longue que large; les yeux sont grands, étincellans; les dents antérieures sont petites, couvertes par les levres, les postérieures sont longues, recourbées en arriere de maniere qu'elles lâchent difficilement ce qu'elles ont une fois accroché.

Les écailles du dessus de son corps sont petites, rhomboïdales ou en lozanges pointus; celles qui recouvrent le dessous du ventre, de la tête à l'anus, sont carrées, longues, transversales au nombre de 250, & la queue en a environ 80 paires.

La couleur de son corps est cendré-rouge dessous, brun ou roux-noir dessus, avec une lunette sur le cou, jaune, bordée de roux.

Mœurs. Le *cabelo* est commun à Siam.

Troisieme espece. DIADEMA.

Il y a à Macassar une autre espece de *cobra-capella* appelée *diadema* par Seba, & gravée au n°. 1. de la planche XLIV du premier volume de son *Thesaurus* imprimé en 1734, page 71, sous le nom de *cobra de capella ex India orientali*, seu *serpens diademate vel perspicillo faciem hominis representante insignita*.

Il a le corps long de deux pieds & demi, large de dix lignes au milieu, de vingt lignes au renflement du cou qui est presque rond, la tête aussi large que longue, les yeux grands, & les écailles du dessus du corps elliptiques arrondies.

Il est blanchâtre en dessous, cendré-jaune en-dessus & marqué d'une lunette noire qui differe des autres en ce que les anneaux ne sont pas fermés, & qu'ils entourent en partie seulement deux points noirs qui imitent deux yeux, & que le tout opposé à un autre point noir qui imite la bouche & deux traits sur le côtés, de sorte qu'en total, cette lunette représente les traits principaux de la face humaine.

Quatrieme espece. CONSPICILLUM.

On peut désigner par le nom de *conspicillum* ou lunette, la quatrieme espece qui a été gravée par Seba au second volume de son *Thesaurus*, pl. LXXXIX, n°. 2, sous le nom de *serpens cum conspicillo minor*.

Il a le corps long d'un pied un quart, large de quatre lignes au milieu, & de neuf lignes au cou qui est enflé en ovale.

Sa couleur est un roux-brun ou foncé.

Mœurs. Il est particulier aux îles Muluques sur-tout à Macassar.

Remarque. Il differe peu du *cabelo* du n°. 2.

Cinquieme espece. COBRA DE CAPELLO.

Le vrai *cobra de capello* des Portugais a été gravé par Seba à la pl. XC, n°. 1 & 2, de son volume II page 96, sous le nom de *serpens Indicus coronatus diademate*, seu *conspicillo insignitus Lusitanis cobras de capello dictus*.

Son corps est long de quatre pieds, large de douze à quatorze lignes à son milieu, de vingt-quatre à vingt-six lignes à son cou qui est renflé en ovale; sa tête est beaucoup plus obtuse, comme tronquée, aussi large que longue, & sa queue se termine tout-à-coup en une pointe conique moins allongée.

Les écailles du dessus de son corps sont longues elliptiques.

Il est cendré-clair en-dessous, jaune-rouffâtre en-dessus, & marqué d'une lunette jaune bordée de brun. La femelle n'a point cette lunette, & elle est un peu plus petite que le mâle.

Sixieme espece. NAJA.

Les habitans de Ceylan appellent du nom de *naja* & de celui de *naghaja*, l'espece dont Seba a donné deux figures, l'une du mâle, l'autre de la femelle, au volume II de son *Thesaurus*, pl. XCVII, fig. 1 & 2, page 102, sous le nom de *serpens Indicus nojas seu Lusitanis cobra de capello dictus maximus, conspicillo notatus mas n°. 1, & femella sine perspicillo, n°. 2.*

Il a trois pieds de longueur sur vingt lignes de largeur au milieu du corps, & trente-six lignes au cou qui est renflé en cœur; sa tête est arrondie, moins obtuse que dans le *cobra de capella*, à-peu-près comme celle de l'heretimandel; ses dents antérieures sont intenses.

Les écailles du dessus du corps sont elliptiques, obtuses; celles du dessous entre la tête & la queue sont au nombre de 160 transversales, & la queue en a en-dessous 80 paires.

Il est jaune en-dessous, cendré-jaune en-dessus, avec une lunette formée de deux lignes noirâtres, paralleles, qui entourent deux points noirs, de maniere qu'en total, cette lunette représente assez-bien une face de chat.

Mœurs. Ce serpent est naturel à l'île de Ceylan.

Septieme espece.

Le serpent que Seba a fait graver au même volume II, planche XCVII, n°. 1, page 103, sous la dénomination de *serpens Ceylanica conspicillo notata seu cobra de capello*, est encore de ce genre.

Il n'a guere qu'un pied de longueur sur six lignes de largeur au milieu du corps, & huit lignes au renflement de son cou qui est ovale; sa tête n'a pas plus de longueur que de largeur, elle est anguleuse, inégale.

Sa couleur générale est un brun-clair, marqué de quelques anneaux plus clairs; la lunette de son cou est jaune & les anneaux de la lunette sont remplis par une grande tache noire.

Mœurs. Cette espece se trouve à l'île de Ceylan comme le *naja*.

Huitieme espece.

Seba en a fait graver une huitieme espece, volume II, planche LXXXIX, n°. 4, page 96, sous le nom de *serpens Brasiliensis cum conspicillo cordis oculati formam habente*.

Il a un pied & demi de longueur sur cinq lignes de largeur au milieu du corps, & dix lignes au renflement du cou qui est ovale; sa tête est ovoïde de moitié plus longue que large.

Son corps est jaunâtre dessous, roux en-dessus,

annelé d'une vingtaine de cercles larges, rouge-bruns, & marqué sur le renflement du cou d'une lunette en cœur, blanchâtre, avec quatre points noirs.

Mœurs. Ce serpent est commun au Brésil.

Neuvieme espece.

La neuvieme & derniere espece vient des Indes; Seba en a fait graver une bonne figure sous le nom de *serpens Indicus cum conspicillo lepide circulatus*. *Theſaur. vol. II, planche XCVII, n°. 3, page 95.*

Son corps a un pied un quart de longueur, sur quatre lignes de largeur à son milieu, & sept lignes à son cou qui a un renflement ovale.

Il est cendré-jaune, annelé de 45 à 50 anneaux rouge-brun, distribués de maniere que deux plus larges font l'alternative avec trois plus étroits.

Remarques. Si ces neuf especes sont différentes, M. Linné a eu tort de les confondre toutes, & encore plus de leur donner le nom de la couleuvre, *coluber*, qui n'est point malfaisante; s'il est vrai, comme on n'en peut douter, qu'elles ne soient aussi venimeuses ou plus venimeuses encore que la vipere. Leur cou renflé plus que tout le reste du corps, est un caractere bien suffisant pour en faire un genre particulier qui ne se borne pas aux neuf especes que Seba a fait graver.

On lit dans un dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, à l'article *cobre de capello*, que cet animal gonfle sa joue, que l'espece qui se trouve à Ceylan, s'appelle *cobra de neustria*, enfin que tous les serpens qui ont comme celui-ci sur la tête, une couronne en figure de lunette, sont de la famille du serpent à lunette. La vérité nous oblige de dire que la *neustria* n'est point à Ceylan, mais en Hollande; que le *cobra capella* n'enfle point sa joue, que la lunette n'est pas sur sa tête, & qu'il y a beaucoup d'autres serpens qui ont une pareille tache en lunette & qui ne sont pas de ce genre. Le public nous fauroit mauvais gré de ne pas arrêter de pareilles erreurs dès leur origine. (M. ADANSON.)

COCAGNE, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) la guede ou vouede dont on tire la couleur bleue, appelée *pastel*, se réduit d'abord en petits pains que l'on nomme *cocagne*, d'où vient le nom de pays *cocagne* qu'on donne aux pays où l'on cultive cette plante. On leur donne aussi le nom de *cocs*. Voyez COCS, GUEDE & PASTEL. (M. ADANSON.)

COCHEMAR, (*Med.*) est un sentiment de pesanteur sur la poitrine, qu'on éprouve en dormant, & qui fatigue autant que pourroit le faire un grand fardeau, & allarme encore plus par l'idée des phantômes & autres chimeres qui l'accompagnent ordinairement; mais cette oppression & ces frayeurs se dissipent par le réveil, si ce n'est qu'elles laissent quelquefois la palpitation du cœur & beaucoup de lassitude.

Il tire son nom du Grec *επι* & de *αλλοματ*, *supra insilio*, je saute dessus: parce que celui qui en est attaqué, s'imagine qu'il a un animal sur la poitrine.

Themison lui a donné le nom de *pingalion*, à cause de la suffocation qui l'accompagne; il l'a aussi appelé *pnigamon*, c'est l'épibole d'Aurelianus; c'est comme si l'on disoit *jetté dessus*. En effet, on trouve des personnes qui rêvent qu'un poids qu'ils ont sur eux les suffoque. *Dioscoride* l'appelle *πνιγμων*, *υπο επιαντον*; *Pline*, *ludibria fanni*: car les Romains accordoient aux faunes, ce que ceux de notre pays donnent aux esprits mal-faisans qui errent pendant la nuit, comme les anciens ont fait aux démons, aux incubes & aux succubes. On appelle encore cette maladie *incube* & *succube*; à Lyon elle porte le nom de *chauchevicille*; d'autres, comme *Galien*, lui conservent la dénomination d'*épilepsie nocturne*, d'*asthme nocturne*, &c.

C'est un genre de maladie périodique pendant la nuit, ou qui attaque en dormant; ses symptômes principaux sont une forte anhelation, accompagnée de l'insomnie d'un certain corps qui comprime la poitrine.

Cette maladie attaque sur-tout ceux qui dorment à la renverse; elle se manifeste par une respiration plaintive, tremblante, douteuse; le malade est aussitôt éveillé, le sommeil & la maladie s'évanouissent alors.

L'ame, dit Hippocrate, veille & fait toutes les fonctions du corps, pendant que l'homme dort: le *cochemar* en fournit la preuve. Car, de même que l'ame avertie quand on dort, de l'acrimonie de la semence qui est dans les vésicules, examinant cette sensation, elle l'unit à celles qui ont de l'affinité avec elle, ou qui sont accoutumées à l'accompagner, & en conséquence desirant d'assouvir sa cupidité, elle met en érection la verge & termine l'acte vénérien; ainsi dès qu'il y a quelque obstacle dans les organes de la respiration qui lui fait résistance, l'imagination erre aisément, & elle voit à cette sensation l'idée, soit d'un démon qui saute, d'un chat ou d'un chien, qui presse la poitrine, ou d'une vieille mal-faisante qui étouffe, d'où il arrive que celui qui rêve étant tourmenté par la crainte, s'agite, sue, & se plaint autant qu'un sommeil profond le lui permet. Quand le sommeil est interrompu, celui qui est attaqué de *cochemar* reconnoît son erreur & ne tarde pas à se rétablir.

Dans ce cas, l'obstacle qui s'oppose au mouvement de la poitrine, détermine le sommeil; mais il est certain qu'un sommeil anticipé détermine quelquefois la suffocation; & je me souviens d'avoir rêvé plusieurs fois étant jeune, qu'un chat montoit dans mon lit, & que je ne me sentoissuffoqué que lorsque je m'imaginois que le chat montoit de mes pieds vers ma poitrine. C'étoit le songe qui déterminoit la suffocation, & non la suffocation qui déterminoit le songe, comme on le croit vulgairement. Après cette observation, il suit que l'imagination, sans aucun vice corporel dans la poitrine, suffit pour occasionner une dyspnée très-considérable avec fièvre, sueur, angoisse beaucoup plus grandes que si la cause que nous imaginons, existoit réellement en nous.

Ce qui est digne de remarque, c'est que nous avons coutume de reprocher aux personnes qui nous tiennent long-tems en suspens, & en même tems fort attentifs par les circonlocutions d'un discours qui nous annonce quelque cas grave: nous avons, dis-je, coutume de leur reprocher qu'ils nous donnent un *cochemar*; parce que l'attention trop forte que prête notre ame, arrête tellement en nous pour quelque tems, la respiration, que nous respirons ensuite avec beaucoup de peine & de difficulté, quand nous relâchons notre poitrine & que l'attention diminue.

Le *cochemar* pléthorique, c'est celui qui se fait sentir à ceux qui dorment à la renverse; il peut être aussi causé par la chaleur du lit, par le poids des couvertures, sur-tout si le vent du midi souffle, & par la pléthore, quand on fait trop bonne chere, ou que l'on a souffert la suppression d'un écoulement sanguin; car il n'y a rien de plus ordinaire que de voir dans ces circonstances, le sang se porter au cerveau, & exciter des songes qui, dans les uns, produiront la panopobie; dans ceux-ci une gonorrhée lascive; dans ceux-là, le *cochemar*, sur-tout si le sang demeure stagnant dans les poumons, à cause de leur relâchement précédent.

On prévient cette espece de *cochemar* par la saignée, en mangeant peu, en se passant de souper, en se couchant sur le côté, & en tenant sa tête plus élevée.

Le *cochemar* stomachique est celui qui est déterminé par le poids du ventricule gonflé par les alimens qui ne sont pas encore digérés, & qui est appuyé contre le diaphragme; le cerveau étant engorgé par un chile grossier & abondant, qui épaissit le sang. Ceux qui en sont attaqués, ont la bouche mauvaise, des hoquets, des nausées, la tête pesante. Cette maladie attaque les gourmands qui vont de la table au lit, & particulièrement s'ils se couchent à la renverse, & la tête placée horizontalement. Les enfans y sont plus sujets que les adultes; elle est funeste particulièrement aux gourmands: quant à l'objet du songe, il varie en raison des mœurs du malade.

Car si les domestiques ont fait devant un enfant ou devant une personne d'un esprit foible, ces contes ineptes que les vieilles femmes rapportent des esprits malins, des loups-garous, & des faunes, cet enfant ou cette personne rêvent qu'ils sont opprimés & foulés aux pieds par ces monstres, ou qu'ils affouvièrent leurs passions. Ceux qui, quand ils veilloient, craignoient quelque chose de semblable des chats, des singes, ou d'autres animaux méchans, doivent rêver que ces animaux les attaquent.

Le traitement exige l'émétique, les cathartiques, une nourriture médiocre. Le malade doit s'abstenir de souper, de boire du vin, de manger de la viande de lievre, de boire des liqueurs spiritueuses; & si les forces digestives de l'estomac s'affoiblissent, les stomachiques amers, le quinquina, la rhubarbe, l'aloës sont propres à les ranimer.

Cette espece provenant de l'ivresse & de la gourmandise, & sur-tout après avoir beaucoup mangé le soir, est la plus ordinaire de toutes: & selon le différent caractère du malade, les insomnies & le siege des symptômes varient. L'homme lubrique rêve à l'acte vénérien. Timée rapporte qu'un soldat croyoit dans son sommeil, que son ennemi l'étrangloit. Un de mes amis s'imaginait être ferré & comprimé entre les murs d'un escalier trop étroit; d'autres font des rêves d'une autre espece, mais ces affections sont passageres, & ne demandent que le secours de la prophylactique.

Le *cochemar* est souvent l'effet d'un hydrocéphale. Après des terreurs nocturnes & des attaques d'incube, mourut un jeune homme mélancolique, sujet aux vertiges, foible de la tête & de la vue. A l'ouverture de son cadavre, on trouva les veines du cerveau de couleur noire; le cerveau étoit inondé de pus; le sinus gauche de ce viscere étoit gonflé de pourriture & de mucus, le malade penchoit toujours la tête du côté gauche. Bonet rapporte encore deux autres observations au sujet des personnes attaquées de *cochemar*, dans le cerveau desquelles les sinus étoient distendus par de l'eau. C'est-là ce qui a fait naître l'opinion que le siege du *cochemar* étoit dans le quatrième sinus du cerveau, dans lequel la sérosité coulant lorsque la tête étoit renversée, occasionnoit cette maladie; mais je pense que ce principe du *cochemar* est très-rare; il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver de la sérosité dans les sinus du cerveau. Un académicien d'Oxford avoit une hydroplisie de poitrine & une incube en même tems; il n'est pas difficile de reconnoître dans ce cas les signes de cette espece. Les hydragogues, les sétons, & les diurétiques conviennent; mais Lower qui soupçonne toujours un hydrocéphale, quand un malade a le *cochemar*, nous paroît beaucoup s'écarter du vrai.

Le *cochemar* vermineux a son siege dans le ventricule même, parce qu'un enfant dans l'estomac duquel les vers rampent, peut facilement rêver qu'il y a dans la région épigastrique quelque chose qui l'épouvante; or une forte terreur jette dans un vrai *cochemar* causé par une idée pareille, & ceux qui

font tout d'un coup frappés d'une pareille terreur, sont suffoqués. L'indication curative n'est pas difficile à développer.

Le *cochemar* tertianaire est marqué par la peur, & un certain symptôme surprenant, imitant en partie l'incube, & en partie l'épilepsie, revenant le troisième soir, & continuant depuis neuf heures jusqu'à onze.

Une demoiselle de neuf ans étoit saisie tous les trois jours, d'un paroxysme semblable à la fièvre; c'est-à-dire, que tout son ventre & sa poitrine se resserroient avec une difficulté de respirer, ses yeux restoient ouverts, ils étoient continuellement fixés vers le même lieu; ce qu'elle faisoit avec les mains, elle l'empoignoit fortement pour respirer avec plus de facilité, elle ne répondoit pas aux questions qu'on lui faisoit, elle paroissoit cependant ne pas perdre la tête; elle veilloit, elle étoit fort triste, son ventre s'élevoit, sa poitrine se resserroit, sa respiration étoit gênée, ses anhélationes étoient fréquentes, elle ne pouvoit parler, tant elle étoit oppressée.

Le *cochemar* est ordinaire aux hypocondriaques & aux mélancoliques. Tel étoit, je crois, ce sacrificateur qui ne reconnoissant pas son erreur, se persuadoit fortement qu'une vieille qu'il connoissoit, venoit le voir pendant la nuit, & qu'il étoit ferré entre ses bras, jusqu'à être suffoqué. On peut voir dans Forestus, *livre X*, cette histoire assez curieuse, & une autre qui y a du rapport. Dans cette espece, l'émétique ne convient point du tout, particulièrement s'il y a hystérie, & si les intestins sont secs & flasques. Les vents peuvent presser le diaphragme & causer le délire dans un cerveau qui y est déjà porté chez les hommes timides, & qui ne sont pas trop à eux; ce délire commence la nuit, & continue pendant le jour. On traite cette espece, par les anti-épileptiques, particulièrement avec la semence de pivoine, d'anis, & par le cinnabre.

Le *cochemar* ne présente pas toujours de tristes fantômes à l'esprit. J. R. Fortis traita une demoiselle qui avoit des rêves fort agréables; mais elle s'éveilloit avec un sentiment de pesanteur dans la poitrine; sa voix & sa respiration étoient interceptées, elle ressentoit une grande anxiété, sa face étoit baignée de larmes, sa tête appesantie. Craanen rapporte un cas semblable arrivé à un homme. Heurnius & Forestus rapportent la même chose d'eux-mêmes.

Un certain Silimacus raconte qu'autrefois à Rome, plusieurs personnes périrent de cette passion, comme d'une maladie contagieuse; Cælius Aurelianus dit la même chose du *cochemar*, qu'il place parmi les passions tardives: mais cette espece n'est pas assez certaine.

Cette maladie, lorsqu'elle n'est ni fréquente ni violente, n'est pas dangereuse; mais dans le cas contraire, elle peut annoncer, sur-tout aux jeunes gens, l'épilepsie: on a même vu quelquefois que la folie en avoit été précédée; pour les vieillards, on doit la regarder comme un des avant-coureurs de l'apoplexie: on peut cependant en être suffoqué sur le champ; & nous en avons des exemples pour tous les âges: on a vu encore à Rome le *cochemar* épidémique, & tout aussi meurtrier que la peste. L'inspection anatomique ne nous apprend presque rien sur la nature de cette maladie: si l'on a trouvé dans quelques-uns de l'eau, dans les ventricules du cerveau, ou des suppurations dans différentes parties de ce viscere, ce sont des accidens étrangers, qui ne paroissent avoir aucun rapport avec l'incube. On a cependant vu dans quelques-uns le cœur d'une grosseur énorme; & ce vice paroît avoir beaucoup de rapport avec la maladie dont nous parlons. En

En général, la sobriété est le point le plus essentiel du traitement, & c'est communément tout ce qu'on a à faire: quelques-uns s'en délivrent en évitant de se coucher sur le dos; j'en ai cependant vu auxquels cette situation étoit la plus favorable. La saignée y est souvent utile, sur-tout s'il y a des signes de pléthore. On ne fauroit se passer des purgatifs, & même quelquefois des émétiques: on en vient ensuite aux délayans, aux tempérans & aux apéritifs, aux stomachiques, tant amers qu'absorbans & fortifiants, aux céphaliques & aux anti-spasmodiques. Les remèdes particuliers dont on a fait le plus d'usage, après les délayans & les légers apéritifs les plus connus, sont parmi les stomachiques, la fumeterre, le quinquina, la gentiane, l'aloès, le corail & les autres absorbans. Les céphaliques les plus recommandés sont le stœchas, le romarin, la mélisse, la sauge & la bétoine, les semences & la racine de pivoine, le succin: il faut ajouter les martiaux, le tartre vitriolé, les eaux minérales, tant froides que chaudes, &c. Cependant les cas où il est permis d'user de toutes ces choses, sont assez rares; mais on n'est jamais dispensé de garder un régime convenable, & c'est peut-être ce qu'on a de mieux à faire.

(T.)

COCHÈNE, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) en Latin, *forbus aucuparia*, ou sorbier des oiseleurs, sorbier sauvage; c'est le sorbus proprement dit de Brunfels, l'*aucupalis* de Camerarius, le *fraxinea* de Hugues, l'*ornus* de Ruelle, & le *sorbus aucuparia foliis pinnatis utrinque glabris* de M. Linné dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1767, page 347.

Il diffère du cormier, ou *sorbus legitima* de Clusius, en ce que 1°. il est plus petit, s'élevant à peine à vingt pieds de hauteur. 2°. Ses jeunes branches, & les pédicules de ses feuilles sont rouges & lisses. 3°. Ses feuilles sont moins velues, ou même lisses. 4°. Les corymbes de ses fleurs sont plus grands, chargés d'un plus grand nombre de fleurs. 5°. Ses fleurs n'ont que trois à quatre styles, & plus communément trois. 6°. Ses fruits sont des baies jaunes, rougeâtres ou orangées, à trois ou quatre loges cartilagineuses, comme celles de la pomme, contenant chacune deux pepins.

Culture. Il croît naturellement dans les climats froids de l'Europe.

Usages. Comme ses fruits sont particulièrement recherchés par les oiseaux, les oiseleurs en font un grand usage pour les piper.

Remarque. Le cochène & le sorbier ou cormier font un genre particulier de plante qui tient le milieu entre le pommier *malus*, & l'alisier *crategus*, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 296. (M. ADANSON.)

* COCHENILLE, (*Hist. nat.*) Description de la cochenille, tant du mâle que de la femelle. Lettre de M. Ellis, extraite des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*. Malgré les curieuses recherches des naturalistes sur la nature & l'économie de l'insecte de la cochenille, dit M. Ellis, l'histoire de cet animal estimable m'ayant paru fort imparfaite, sur-tout pour ce qui regarde le mâle dont la description nous manquoit, j'ai cherché tous les moyens de perfectionner cette partie de l'entomologie.

Je savois que cet insecte se trouvoit en abondance sur le figuier des Indes (appelé *cactus opuntia* par Linnæus), dans la Caroline méridionale & dans la Géorgie, de même que sur le *cactus coccinellifer* du même auteur qui croît au Mexique, d'où il a été apporté à la Jamaïque. J'écrivis au docteur Alexandre Garden, de Charles-Town dans la Caroline, de m'envoyer quelques branches du figuier des Indes chargées de ces insectes, ce qu'il fit en 1757. Ce qu'il

Tome II,

m'envoya étoit plein de nids de ces petits animaux, & j'eus le plaisir de les observer dans leurs différens états, depuis l'instant où ils éclosent & se promènent sur les branches de cet arbre, jusqu'à celui où ils se fixent & s'enveloppent dans un cocon qu'ils filent autour d'eux, comme les vers-à-soie.

Je le fis voir à la société royale, & ensuite à la société pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce, dans la vue d'en introduire & cultiver l'espèce dans nos colonies: projet que cette dernière compagnie tâcha d'avancer par des récompenses proposées; mais le manque de bras en a empêché jusqu'ici l'exécution.

La femelle de la cochenille a été très-bien décrite par M. de Réaumur, par le docteur Brown, & en dernier lieu, par M. Linnæus, dans son *Système du regne animal*, sous le nom de *coccus cacti coccinelliferi*. M. Rolander lui en avoit envoyé de vivantes de Surinam, dans l'année 1756; mais ni Réaumur, ni Brown, ni Linnæus n'ont vu le mâle.

M. Linnæus place cet insecte parmi les hémiptères, c'est-à-dire, ceux qui n'ont que des moitiés d'ailes, & il ne comprend pas seulement dans cet ordre tous les insectes dont les fourreaux ne recouvrent que la moitié des ailes, mais aussi ceux dont un seul sexe est ailé, & c'est ce qui distingue particulièrement le genre des *coccus* ou cochenilles: *rostrum pectorale, abdomen pone setosum, alæ duæ, tantum masculis*; ou, comme il s'exprime dans la dixième & dernière édition de son *Système naturel*, *alæ duæ erectæ masculis, femina aptera*.

J'examinai avec soin ce que m'avoit envoyé le docteur Garden, & dans la grande quantité d'insectes que j'avois, je trouvai trois à quatre petites mouches mortes qui avoient chacune deux ailes blanches. Je les humectai d'esprit-de-vin affaibli, puis je les examinai au microscope: leur corps étoit d'un rouge-clair, ce qui acheva de me persuader que j'avois trouvé le vrai mâle de la cochenille. Pour confirmer cette découverte, je la communiquai au docteur Garden, en lui envoyant un dessin de l'insecte tel que je l'avois vu, & le priant de vouloir bien me faire part de ce qu'il savoit de l'économie de ces animacules, & de m'envoyer quelques mâles recueillis par lui-même. Il eut la bonté de m'en envoyer de la dernière ponte, avec les observations suivantes.

« Au mois d'août 1759, je pris un mâle & l'examinai dans votre microscope à eau. Les mâles sont difficiles à trouver, parce qu'il n'y a peut-être qu'un au plus contre deux cens femelles ou davantage. Le mâle est actif & bien fait, mince & grêle, en comparaison de la femelle qui est beaucoup plus grosse, mal proportionnée, lente, engourdie & très-paresseuse. En général, elles deviennent si grosses & si épaisses, que leurs yeux & leur bouche paroissent enfoncés & comme cachés dans les replis ou les rides de leur peau. Leurs antennes même & leurs jambes sont presque à moitié recouvertes par cette enflure qui les empêche d'en remuer facilement les diverses articulations, & leur permet encore moins de se mouvoir elles-mêmes.

La tête du mâle est très-distincte du col qui est beaucoup plus étroit que la tête, & beaucoup plus encore que le reste du corps. Le thorax est de forme elliptique un peu plus long que le col & la tête ensemble, & aplati par en-bas. Du front sortent deux antennes beaucoup plus grandes que celles des femelles, l'insecte peut les mouvoir de côté & d'autre avec une extrême agilité. Ces antennes sont articulées, & de chaque articulation sortent quatre soies disposées par paires de chaque côté.

Il a trois pattes de chaque côté, & chacune est formée de trois pièces; il les meut avec une extrême

P P P

vitesse. De l'extrémité postérieure de son corps s'allongent deux grandes soies ou poils, quatre ou cinq fois aussi longs que l'insecte entier. Il porte deux ailes plantées sur la partie supérieure du thorax qui s'abaissent horizontalement comme celles des mouches ordinaires, lorsqu'il marche ou se repose. Ces ailes sont de forme oblongue, & diminuent subitement de largeur, au point de leur insertion au corps de l'animal, de sorte qu'elles sont là comme étranglées. Elles sont plus longues que le corps de l'animal, & en outre, fortifiées de deux longs nerfs, dont l'un décourt tout autour de l'aile dont il forme le bord extérieur, l'autre un peu moins gros est intérieur & parallèle au premier: il semble interrompu vers la sommité des ailes. Le corps du mâle est d'un rouge plus clair que le corps de la femelle, & beaucoup moins épais.

Cette description du docteur Garden est tout-à-fait conforme à ce que le microscope m'a fait voir de cet insecte, tant pour le mâle que pour la femelle. Je dois ajouter seulement que la femelle a sous la poitrine vers le milieu une espèce de trompe allongée, fourchue, que Linnæus appelle son bec, & qu'il regarde comme sa bouche. Cette trompe ne sert pas seulement à l'animal pour se nourrir, c'est encore avec les deux filamens qui la terminent en forme de fourche, qu'elle file le cocon blanc & délicat, où elle reste dans son état d'engourdissement, & pendant le tems de sa portée jusqu'à ce qu'elle mette bas ses petits.

Dans son état d'engourdissement, elle est tellement enflée que ses pieds & ses antennes, ainsi que sa trompe qui ne croissent plus, quoique son corps grossisse, sont si disproportionnés, si petits, si enfoncés, qu'il faut avoir de bons yeux pour les reconnaître à la simple vue, sans le secours du microscope; autrement elle a autant l'air d'une graine que d'un animal.

C'est ce qui a fait si long-tems douter si la cochenille étoit un animal ou une production végétale. Mais si les curieux, au lieu de s'arrêter à disputer, avoient pris la peine de cueillir eux-mêmes quelques prétendues graines de cochenille, de les laisser pendant vingt-quatre jours dans de l'eau chaude, & les observer ensuite avec attention, ils auroient reconnu que l'enflure considérablement diminuée laissoit voir les pattes, les antennes & la trompe de l'animal. La trompe est sur-tout remarquable pour les deux poils ou filamens déliés qui la terminent, & dont l'animal se sert pour lisser son cocon à-peu-près comme le vers-à-soie, qui file toujours le sien avec deux fils qui s'unissent ensemble au sortir de son corps, avec une colle naturelle à l'animal.

Si la femelle, dans son état de grosseur, un peu humectée d'eau, est ouverte sur un morceau de verre, avec une lancette très-fine, on voit sortir de son corps un grand nombre d'œufs, avec une fourmillière de petits vivans qui en sortent incontinent, ce qui semble indiquer que les œufs de la cochenille éclosent en sortant du corps de l'animal.

Dès que la femelle est délivrée de sa nombreuse ponte, elle meurt & n'est plus qu'une coque ou pellicule desséchée: aussi on a grand soin au Mexique de cueillir la cochenille avant la ponte, pour ne pas perdre cette superbe écarlate si estimée dans le monde.

Je joindrai ici les caractères de cet insecte, tant du mâle que de la femelle, en latin, selon la méthode systématique de Linnæus qui l'a placé entre les insectes hémiptères, comme je l'ai dit ci-dessus.

MAS ALATUS. Corpus magnitudine pulicis, glabrum rubrum.

Caput globosum.

Antennæ moniliformes, thorace paulò longiores, decem articulatae.

Collum protractum.

Thorax ovatus posticè truncatus.

Abdomen thorace paulò longius, posticè angustatum, segmentis decem, ultimo appendice subulato brevi terminato.

Setæ caudales duæ, capillares, corpore quadruplo longiores.

Alæ oblongæ, abdomine longiores, apice rotundatæ, basi angustatæ, thoracis ante medium insertæ.

Pedes sex subæquales.

FEMINA APTERA. Corpus magnitudine seminis viduæ, ovatum, rubrum, rugosum.

Antennæ breves articulatae.

Pedes sex in junioribus inserti, sed in adultis intrarugas conditi, uti & artus reliqui.

Thorax glaber, supra convexus, rugosus, subtus planiusculus, abdomine duplò longior.

Rostrum vel os punctum subulatum è medio pectoris, segmenta abdominis in junioribus margine pilosâ.

Voyez la figure du mâle & celle de la femelle vues dans différens états, de grandeur naturelle, & grossies au microscope, à la planche III d'Histoire naturelle, dans ce Supplément.

COCHENILLE DE POLOGNE, s. f. (*Hist. nat. Insectolog.*) appelée *zchinbitz* par Cernar sur Dioscoride, livre IV, chap. xxxjx. C'est la progallinsecte de la graine d'écarlate, décrite par Réaumur, volume IV, mémoire II, page 111: le kermès des racines, de Geoffroy, *insect. vol. I*, page 304; & le *coccus 17 Polonicus radices scleranthi perennis*, de M. Linné, *syst. nat. édit. 12* de 1766, page 741. Breyn, en 1731, en a donné l'histoire dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, ainsi que le docteur Bernhard de Bernitz: *observ. 104*.

Le mâle de cet animal, qu'on peut appeler comme les Polonois, *zschinbitz* ou *zchinbitz*, diffère beaucoup de sa femelle. Il est vingt fois plus petit, & a sur le dos deux ailes blanches, relevées verticalement, & marquées chacune d'un petit trait rouge vermillon. La femelle a le corps sphéroïde, sans ailes, de deux lignes environ de diamètre: tous deux ont le corps mou, comme ridé ou marqué de onze anneaux, six pattes, deux yeux, deux antennes sétacées; la tête terminée par une trompe très-fine, couchée entre les pattes le long du ventre, & l'anus bordé de nombre de filets blancs, semblables à une laine, qui se multiplie au tems de la ponte, au point que la femelle en est toute couverte; ce qui n'arrive point au mâle. La femelle est ovipare, quoique M. de Réaumur l'ait cru vivipare.

Mœurs. Le *zchinbitz* se trouve sous terre aux racines de la plante, appelée *knawel* par les Allemands; & par nous, *alchimilla gramineo folio majore flore*; par Tournefort, & *scleranthus 2 perennis, calycibus fructus clausis*, par M. Linné. *Syst. nat. édit. 12*, page 306.

Il se nourrit du suc qu'il pompe des racines de cette plante avec sa trompe: on l'a observé aussi, mais en petit nombre sur d'autres plantes, sur le *knawel* annuel, & sur la *potentille*; & je le découvris il y a nombre d'années au pied du *gnaphalium*, pied de chat, en juillet au haut des collines situées au nord-ouest de Montmorenci. Mais cet animal ne se trouve pas dans tous les lieux où croissent ces plantes: il affecte particulièrement le *knawel* vivace; & les seuls pays où il soit abondant, sont le palatinat de Kiovie, l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie & la Lithuanie en Pologne, dans les terres désertes & sablonneuses. Je suis, au moins que je sache, le premier & le seul qui l'ait trouvé aux environs de Paris, & cela sur le pied de chat des collines sablonneuses, graveleuses & filiceuses de Montmorenci; & il n'a point encore été aperçu sur le *knawel* vivace, qui ne se trouve au plus près de Paris, que dans les

fables, entre la Marlaye & la montagne qui est sur le chemin de Gouvieux, & en allant de Chantilly à Saint-Leu d'Esserens, & dans les fables de Fontainebleau.

Récolte. La Pologne est donc le seul pays où l'on puisse en faire une récolte, & où l'on en fasse réellement une; mais elle manque absolument lorsque l'été a été pluvieux & froid. Le zchinbitz, dont M. Volf a bien voulu me donner la collection la plus suivie avec toutes ses métamorphoses, n'a pris son parfait accroissement, & n'est plein de son suc purpurin, qu'après le solstice d'été; c'est-à-dire, dans le mois de juillet. Comme je le trouvai aussi par hasard aux environs de Montmorenci.

Alors les Polonois s'arment d'une espece de houlette à manche court, l'enfoncent d'une main sous la plante du knawel, qu'ils tiennent de l'autre pour l'enlever de terre; puis ils en détachent l'insecte, & remettent la plante dans le même trou, pour ne pas perdre les œufs de la cochenille, qui doivent fournir la récolte de l'année suivante: cette manœuvre se pratique avec autant d'adresse que de célérité.

Le zchinbitz ainsi cueilli se passe à un crible fait exprès pour le séparer de sa terre; & afin qu'il ne prenne ni moisissure ni fermentation qui lui ôte de sa qualité, on l'arrose de vinaigre, & quelquefois d'eau la plus froide; ce qui suffit pour le faire mourir: alors on le porte dans un lieu chaud, ou bien on l'expose au soleil pour le faire sécher: cette exsiccation doit être faite lentement, faute de quoi la beauté de leur couleur s'altérerait.

Quelquefois ils séparent ces petits insectes de leur enveloppe, en les pressant doucement avec le bout des doigts pour en former de petits pains ronds. Une compression trop forte en exprimeroit le suc; & ce seroit une perte réelle, qu'on évite en y prêtant attention: ces pains sont beaucoup plus estimés par les teinturiers, que l'insecte séché en grains détachés.

La récolte du zchinbitz est affirmée aux Juifs par les Polonois Palatins de l'Ukraine, qui la font faire par leurs serfs ou leurs vassaux.

Usages. Les Juifs vont vendre cette teinture aux Turcs & aux Arméniens, qui l'emploient à teindre la laine, la soie, le cuir, le maroquin & la queue de leurs chevaux. Les femmes Turques en tirent la teinture avec le vin ou le jus de citron, & en font un usage journalier pour se rougir l'extrémité des mains & des pieds d'une belle couleur de chair. Les Hollandois achetoient autrefois le zchinbitz fort cher, & l'employoient par moitié avec la cochenille pour teindre les draps en écarlate. De la teinture de cet insecte extraite par le jus de citron ou une lessive d'alun, on peut avec la craie faire une laque pour les peintres, qui, par l'addition d'un peu de gomme arabique, égale en beauté la laque de Florence. Enfin, le suc exprimé de cet insecte, se conserve pour les mêmes usages médicaux que le kermès; & à Varsovie, on le substitue au kermès dans la confection de l'alkermès.

Nous ferons une observation sur ces propriétés & usages, qui sont extraits de la dissertation du docteur Bernitz; c'est que, soit que ces propriétés soient exagérées, soit que le zchinbitz envoyé de Dantzick à M. de Réaumur & à M. Hellot, fût mal préparé ou trop vieux, & comme éventé: ces académiciens ne purent, en le traitant à la manière du kermès & de la cochenille, en tirer autre chose que des demi-teintes, des couleurs foibles de lila, ou chair, ou cramois, plus ou moins vives, & jamais des écarlates. D'ailleurs, comme cette cochenille de Pologne ne rend pas la cinquième partie de la teinture que rend celle du Mexique, & qu'elle coûte par-là beaucoup plus cher que la plus belle cochenille, le commerce

Tome II,

de cette drogue est extrêmement diminué; & on ne fait plus usage de la cochenille de grain dans les villes où les teintures ont acquis une certaine perfection.

Remarques. Il est dit dans un dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, art. *cochenille de Pologne*, ou *kermès du Nord*, que cet insecte se trouve à la racine d'une espece de *renouée* ou de *centinode Polygonum*; mais c'est une erreur: le knawel est certainement bien éloigné d'avoir aucun rapport avec la renouée: celle-ci est une plante de la famille des perficaires & de l'oseille, au lieu que le knawel vient naturellement dans la famille des garous, où nous l'avons placé. *Voy. nos Familles des plantes, vol. II, p. 283.*

La cochenille forme un genre particulier dans la famille des cigales.

Ce petit animal & tant d'autres, dont la recherche paroît méprisable aux yeux du vulgaire, prouve par son utilité, le cas qu'on doit faire de nos recherches qui, tôt ou tard, tournent au bien de la société. (M. ADANSON.)

COCHLITES, f. m. (*Hist. naturelle Conchyliog.*) On lit dans le dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, que les Lithologistes distinguent par ce nom toutes les coquilles univalves, fossiles, dont la division est la même que celle des coquillages univalves vivans. Mais cette assertion est une erreur: les naturalistes ont restreint ce nom aux coquilles fossiles, univalves seulement, qui sont de forme arrondie, & dont la bouche est demi-ronde, à-peu-près comme celle du limaçon ordinaire, appelée *cochlea*. Telles sont les deux qui sont gravées sous le n°. 7 de la planche I. de la collection de *Minéralogie*, volume XXIII. (M. ADANSON.)

COCHON D'EAU. Voyez ci-devant CABIAI.

COCHON DE MER. Voyez MARSOVIN, *Suppl.*

§ **COCOTIER**, la citation de la figure de cet arbre n'est pas exacte; au lieu de planche XXVII, figure 1, lisez planche XCVII, figure 3.

§ **CODAGA PALA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau du Malabar très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, au volume I. de son *Hortus Malabaricus*, imprimé en 1678, page 85, planche XLVIII. Les Brames l'appellent *ategocudo*, & Jean Commelin dans ses notes, *arbor Malabarica lactescens jasmini flore odoro, siliquis oblongis*. C'est le *nerium Indicum siliquis angustis erectis longis geminis*, gravé par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737, page 167, planche LXXVII: le *conessi* des actes d'Edimbourg, volume III, page 32; & le *nerium 3 antidyfentericum, foliis ovatis acuminatis petiolatis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 90.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six à dix pieds: son tronc est haut de trois à quatre pieds sur un pied de diamètre, & couronné par une tête sphérique, composée de nombre de branches alternes, courtes, épaisses, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce d'abord rousse ou brune, ensuite cendrée comme celle du tronc.

Sa racine est fort longue, peu enfoncée sous terre, & traçante presque horizontalement, recouverte d'une écorce brun-rouge.

Les feuilles sont opposées deux à deux, au nombre de deux à quatre paires sur chaque branche, non pas en croix, mais sur un même plan, de manière que le feuillage en est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois & demie moins larges, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée de six à douze paires de nervures alternes, & portées horizontalement sur une pédicule cylindrique, extrêmement court à des distances de deux pouces les uns des autres.

P p p ij



L'extrémité de chaque rameau est terminée par un corymbe une fois plus court que les feuilles, composé de dix à vingt fleurs blanches, longues d'un pouce & demi, portées sur un pédicule cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, régulière, posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule pièce, à cinq dents persistantes; en une corolle monopétale à tube cylindrique, partagé en cinq divisions aussi longues que lui, elliptiques obtuses, une fois plus longues que larges, ouvertes en étoile, tournées obliquement de côté, épaisses. Le sommet du tube est orné intérieurement de cinq étamines petites qui ne le débordent pas. Du fond du calice s'élève un disque jaune, court, portant deux ovaires cylindriques, appliqués l'un contre l'autre, réunis à leur extrémité par un style cylindrique, couronné par deux stigmâtes hémisphériques veloutés.

Ces deux ovaires, en mûrissant, deviennent deux filiques ovoïdes, pointues aux deux bouts, de six à sept pouces, c'est-à-dire comme les feuilles, douze à quinze fois moins larges, vertes, à une loge, s'ouvrant longitudinalement sur leur face intérieure, en une valve ou battant, qui porte sur ses bords un placenta longitudinal cylindrique, couvert par une cinquantaine de graines elliptiques, verd-brunes, longues de trois lignes, une fois moins larges, attachées, pendantes, & couronnées par un faisceau de poils argentins, sessiles, une fois plus longs qu'elles.

Culture. Le *codaga* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Toute la plante blessée rend un suc laiteux. Elle a une saveur amère & peu forte: ses fleurs répandent une odeur forte, & très-agréable.

Usages. L'écorce de cette plante, sur-tout de sa racine, est un spécifique renommé dans l'Inde pour toute forte de flux de ventre, soit dysentérique, soit hémorrhoidal, soit hémorrhoidal. Pour cela, il suffit de la piler & de la boire dans du lait aigre. Sa décoction dans l'eau se boit aussi dans les contusions avec épanchement de sang. La même décoction dans l'eau de riz s'emploie en liniment au cou dans la squinancie, pour les tumeurs & les douleurs de la goutte. En gargarisme, elle apaise les douleurs des dents, en faisant périr les vers qui y séjournent. La décoction de ses graines se donne dans les fièvres ardentes, dans les chaleurs du foie, dans la goutte, & pour tuer les vers.

Remarques. Quelques rapports que le Walidda de Ceylan, gravé par M. Burmann, à la planche LXXVII. de son *Thesaurus Zeylanicus*, sous le nom de *nerium filiquis angustis erutis longis geminis*, semble avoir au premier abord avec le *codaga*, nous ne pouvons penser, comme M. Burmann, que ces deux plantes soient de la même espèce ni du même genre. Il en diffère non-seulement par ses feuilles, dont le pédicule est plus long, par ses fleurs qui ont dix petites lames rapprochées en cône au haut du tube comme le *nerium*, par ses filiques qui sont élevées droites, non pendantes, plus longues que les feuilles, & par son écorce qui est noirâtre. Ainsi le *codaga* est un genre particulier; & M. Linné, qui s'en est rapporté à M. Burmann, a induit en erreur tous les auteurs qui sont venus après lui, & qui ont rangé le *codaga* dans le genre du laurier-rose, sous le nom de *nerium antidysentericum*. Le *codaga* vient naturellement dans la famille des apocins où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II. page 172. (M. ADANSON.)

CODAGEN, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, assez bien gravée, mais avec peu de détails, par Van-Rheede, dans son

Hortus Malabaricus, volume X, pl. XLVI, page 91. Rumphe en a donné aussi une figure plus complète dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. V, page 455, planche CLXIX, n°. 2, sous le nom de *pes equinus pancaga*. Hermann dans son *Paradisus Batavus*, page 238, en a donné aussi une figure passable, sous la dénomination de *valerianella Zeylanica palustris, repens, hederæ terrestris folio, ad radicem florida*. Plukenet l'a fait aussi graver, planche CVI. n°. 5 de sa *Phytographie*, sous la désignation de *ranunculo, affinis umbelliferis accedens chelidonii minoris folio Zeylanica minor*. C'est le *hydrocotyle 4 Asiatica, foliis reniformibus æqualiter crenatis* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 202. Les Bames l'appellent *ecapani* & *undiri*: les Malays *pancaga*: les Hollandois, *paarde voetjes*: les Portugais *folho rabasso*: les habitans de Ternate *cloditi manoora*, ou *cloditi masru*; c'est-à-dire poudre contre les vers: ceux d'Amboine *assotelina laun*, c'est-à-dire feuille en oreille de chien, ou *alaun ribute*; c'est-à-dire feuille en entonnoir: ceux de Loehoe *aylaun capepuli*: ceux de Banda *bissi mattan*: ceux de Baleya *paydeh*.

C'est une plante vivace à tige cylindrique d'une ligne un quart de diamètre, rampante sur la terre à la longueur de deux à quatre pieds, verte, & en partie rouffâtre, charnue, aqueuse, semée de quelques poils, jettant par intervalles de quatre à six pouces un faisceau de cinq à dix racines blanchâtres, longues d'un pouce & demi au plus, & au-dessus de ce faisceau une feuille en demi-lune, comparable à celle du lierre terrestre.

Chamæclema, échançrée d'un quart à son origine, d'un pouce à un pouce & demi de largeur, d'un quart moins large, verd-claire, mince, lisse, relevée au-dessous de sept nervures rayonnantes, semée de quelques poils, marquée de son contour de vingt-quatre dents, triangulaires, inégales, & portées sur un pédicule cylindrique, sillonné en-dessus, long de cinq à six pouces, relevé en-haut verticalement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un bourgeon de trois ou quatre autres feuilles semblables, mais plus petites, & une ombelle sessile à deux étages, dont chacun est accompagné d'une enveloppe à quatre feuilles assez larges: l'ombelle universelle a trois ou quatre branches, & chaque ombelle partielle est d'une à trois fleurs sessiles, rouges, violettes, d'une ligne & demie de diamètre, ouverte horizontalement.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale, posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice à cinq denticules, en cinq pétales, en cœur, violets, & en cinq étamines de même longueur, posées sur l'ovaire qui est en cœur comprimé, couronné par deux styles cylindriques, divergens, tronqués, terminés par un stigmate formé de petits poils, épais, coniques.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule orbiculaire, ou en cœur très-comprimé, d'une ligne & demie de longueur, pointue en bas, non distincte des graines; car elle se sépare en deux graines de même forme, cendrées.

Culture. Le *codagen* croît naturellement au Malabar, dans les terres argilleuses, humides, & aux îles Moluques, le long des haies: on le cultive aussi dans des terrains semblables.

Qualités. Toute la plante a une saveur saline, très-âcre & piquante.

Usages. Ses feuilles se mangent quelquefois cuites avec les autres herbages acides, en manière d'épinard, pour réveiller l'appétit. Celle qui croît dans des terrains secs, exposés au soleil, se mange plus volontiers.

Cette plante est le vulnéraire déterfif & astringent, le plus puissant qui soit connu dans l'Inde. On

fait amortir ses feuilles au feu, & on les applique communément ainsi sur les blessures de peu de conséquence, mais pour les blessures considérables, surtout celles des pieds, on exprime de ses racines le suc que l'on fait couler dans les plaies, qu'on recouvre ensuite avec une feuille. On fait manger aussi ces feuilles pilées avec les feuilles d'une douzaine d'autres plantes, âcres, acides & ameres, telles que le *langasa*, le *sonbou*, le *boaya*, le *basilic sulassi*, le *micka*, &c. Le suc exprimé de ses feuilles se coule dans les oreilles purulentes : il se donne aux enfans pour les coliques contre les vers : avec le lait aigri, il arrête la dysenterie : sa décoction se boit dans les douleurs néphrétiques, les fièvres ardentes, l'hydro-pisie & la migraine.

Remarque. Il ne paroît pas qu'il y ait la moindre différence entre le *codagen* du Malabar, & le *pancaga* de Ceylan; & c'est peut-être par oubli que Rumphe n'a pas fait mention des poils que Van-Rheede a observés sur cette plante. Au reste, le *codagen* est certainement une espèce d'*hydrocotyle*, & vient dans la cinquième section de la famille des ombellifères, où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 100. (M. ADANSON.)

CODDAM PULLI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les Malabares donnent à un grand arbre, très-bien gravé, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume I, page 41, planche XXIV. Les Malabares l'appellent encore *ota pulli*, & les Brames *darambo*. C'est le *ghoraka ghokatu* de Ceylan; le *carcapuli* d'Acosta, & le *cambogia gutta* de M. Linné, *Systema naturæ*, édition 12, page 361.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 60 à 70 pieds; son tronc est droit, cylindrique, élevé de douze à quinze pieds, sur trois à quatre pieds de diamètre, & couronné par une cime sphéroïde épaisse, composée de branches opposées, deux à deux, en croix, cylindriques, écartées d'abord sous un angle de trente degrés, ensuite horizontalement, à bois blanc, recouvert d'une écorce noirâtre extérieurement, rouge au-dessous, & blanc-jaune au-dedans.

Sa racine est grosse, piquant droit sous terre, & ramifiée en nombre de grosses branches qui s'étendent horizontalement à une grande distance.

Les feuilles sont au nombre de deux à quatre sur chaque branche, opposées, en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois à une fois & demie moins larges, entières, épaisses, fermes, luisantes, verd-brunes dessus, claires dessous, relevées en-dessous d'une côte sans nervures, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, six à huit fois plus court qu'elles.

Les branches sont terminées chacune par une fleur incarnate, sessile, ouverte en étoile, de quatre à cinq lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale complète, posée au-dessous de l'ovaire & caduque; elle consiste en un calice à quatre feuilles elliptiques, concaves, une fois plus longues que larges, épaisses, verd-jaunes; en une corolle à quatre pétales semblables, rouge-jaunâtres, & en huit à dix étamines blanches à anthers rouges, placées au-dessous d'un disque, sur lequel est élevé un ovaire sphéroïde à huit ou dix angles, couronné par quatre ou cinq stigmates en rayons rampans, ou plutôt par un stigmate hémisphérique, marqué de quatre à cinq fillons.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde de trois pouces de diamètre d'abord, verte, ensuite jaune plus blanchâtre, relevée de huit à dix côtes arrondies & marquées d'autant de fillons correspondans à autant de loges & de cloisons membraneuses, à chair blanche, contenant chacune une graine

en fève elliptique, comprimée, bleu-noiré, longue d'un pouce, une fois & demie moins large, & attachée verticalement par le milieu de sa longueur au placenta qui s'éleve comme un axe au centre du fruit.

Culture. Le *coddam pulli* croît au Malabar dans les terres sablonneuses; il fleurit & fructifie une fois l'an en mars.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur acide assez douce; ses fleurs sont sans odeur. Lorsqu'on fait une incision à l'écorce de ses racines & de son tronc, il en coule une liqueur blanche très-visqueuse, sans odeur, qui en séchant forme cette gomme résine, appelée *gomme-gutte*, jaune-safran, opaque, sans odeur, laissant une légère âcreté dans le gosier.

Usages. Son fruit se mange crud, & les Malabares l'emploient sec en poudre dans leurs alimens, comme un astringent favorable dans les flux de ventre bilieux.

La gomme-gutte est un purgatif que les Indiens prennent dissous dans l'huile de lin, en buvant l'eau dans laquelle ils en ont fait infuser dix à seize grains pendant une nuit.

Cette gomme-résine leur sert encore plus pour la peinture en miniature & pour les lavis.

Remarques. Si l'on en croit J. Commelin dans ses notes, il ne faut pas confondre la gomme-gutte du *coddam pulli*, avec la gomme-gutte commune, que Bontius, chapitre 58 de son *Histoire des Indes*, dit que l'on retire d'une plante, appelée par les Indiens *lonam cambodja*, parce qu'elle croît dans la province de *Cambodja*, voisine de la Chine, plante que le même Bontius dit être très-approchante du tithymale. En effet, la qualité purgative que l'on attribue à la gomme-gutte, doit appartenir à un tithymale, & conséquemment au *lonam cambodja*; & il est probable que le *coddam pulli* n'est pas une espèce de gomme-gutte, ou au moins la craie gomme-gutte; puisque Van-Rheede n'en dit mot, & que Hermann, en écrivant en 1677 de Columbo, dans l'Isle de Ceylan, à J. Commelin, lui mande que le *ghoraka* de Ceylan, qui est le *coddam pulli* du Malabar, ou le *carcapuli* d'Acosta, & le *canna ghoraka*, c'est-à-dire, le *ghoraka* doux & non acide, qui est le *carcapuli* de Linscot, sont deux plantes très-différentes, quoique Caspar Bauhin les ait confondues, & que toutes deux rendent une gomme-gutte, mais que celle du *kanna-ghoraka* est supérieure à celle du *ghoraka* ou du *coddam pulli*. Voici comment cet auteur & Grimm décrivent cette seconde espèce.

Deuxième espèce. KANNA-GHORAKA.

Le *kanna-ghoraka*, appelé encore par les habitans de Ceylan *kanna-koraka*, & *kanna-kurka*, *kanna-wakoraka*, *karnaykoraka* & *gæthagoraka*, c'est-à-dire, *goraka* doux, diffère du *ghoraka* ou du *coddam pulli* par les caractères suivans; 1°. c'est un arbre de moyenne grandeur, d'un aspect très-agréable; 2°. ses feuilles sont rondes ou orbiculaires, vertes & grasses; 3°. ses fleurs n'ont que quatre étamines; 4°. ses fruits sont sphériques, de la forme & grosseur d'une cerise, à quatre loges & quatre graines, & à chair douce non acide.

Cet arbre croît communément autour de la ville de Columbo, dans l'île de Ceylan.

Il rend, par les blessures qu'on fait à son écorce, un suc jaune qui se condense en une gomme d'une qualité supérieure à celle de la première espèce.

Remarques. Van-Rheede est le seul auteur qui ait décrit en botaniste & dessiné le *coddam pulli*, & on ne voit pas trop sur quelle autorité M. Linné attribue à cette plante plus de douze étamines, des fleurs verticillées, & par conséquent pourquoi il la place

dans sa classe treizieme de la polyandrie. Pour nous, en examinant attentivement ses divers caracteres, nous la jugeons faire un genre particulier, voisin de la Carambole, dans la famille des jujubiers. Voyez nos *Familles des plantes*, volume 2, page 304. (M. ADANSON.)

CODDA PANA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) palmier des plus singuliers du Malabar, dont Van-Rheede a fait graver une figure assez complete, au volume III de son *Hortus Malabaricus*, planches I à XII. Les Malabares l'appellent encore *tenga panna*; les Brame *kare tela*; les Cingalois de Ceylan *tala talagas*, *talagaijo* & *tallipot*; & les Portugais *arvore dos sombreiros*. J. Commelin dans ses notes l'appelle, *palma montana Malabarica folio magno complicato acute flore albo racemoso, fructo rotundo*. M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 729, lui donne le nom de *corypha 1 umbraculosa, frondibus pinnato-palmatis, plicatis, filoque interjectis*, & le confond avec le *faribus*, gravé par Rumphe, au volume I. de son *Herbarium Amboinicum*, planche VIII.

C'est un arbre dont le tronc s'éleve droit à la hauteur de soixante à soixante-dix pieds, sous la forme d'un cylindre égal de deux pieds environ de diametre, lisse, luisant, couronné par un faisceau de huit à dix feuilles en parasol qui lui forment une tête sphérique de quarante pieds de diametre.

Ces feuilles ne sont dans toute leur grandeur, que lorsque l'arbre a acquis toute sa hauteur de soixante à soixante-dix pieds, c'est-à-dire, à trente-cinq ou trente-six ans; alors elles forment chacune un éventail de quinze pieds environ de largeur, sur vingt pieds de longueur, composé de cinquante à soixante plis séparés à son milieu en deux rangs chacun de vingt-cinq à trente par une côte fort mince, le long de laquelle elles sont comme ailées, étant séparées les unes des autres seulement à leur extrémité jusqu'au quart de leur longueur, où elles laissent échapper un filet qui faisoit leur union. Le pédicule qui porte chaque feuille est égal à leur longueur, creusé en demi-cylindre, convexe en-dehors, concave en-dedans, dentelé sur ses bords de dents montantes, plus large à son extrémité supérieure, qui est triangulaire pointue, & formant à son origine une gaine non pas entiere, mais fendue entièrement d'un côté. Les feuilles qui précédent cet accroissement entier de l'arbre, & celles qui le suivent sont beaucoup plus petites; celles-ci commencent même à tomber successivement, sans être remplacées par de nouvelles.

Ce n'est que dans ce tems, vers l'âge de trente-cinq à trente-six ans, que cet arbre commence à porter fleurs & fruits. Il n'en porte qu'une seule fois, & dépérit ensuite peu-à-peu, alors il produit ses fleurs, mais d'une maniere des plus singulieres. Du sommet de son tronc au milieu de ses feuilles, s'éleve à la hauteur de trente pieds, comme une autre tige droite, conique, couverte entièrement par une trentaine d'écailles imbriquées très-ferrées, dont chacune renferme une gaine elliptique comprimée, obtuse, presque deux fois plus longue que large, entiere comme une gaine de couteau, percée par le dos vers son extrémité d'un trou par où sort un épi de vingt pieds de longueur, écarté sous un angle de 60 à 70 degrés d'ouverture, entièrement couvert de six à quinze écailles cylindriques, engainées les unes dans les autres, fendues d'un seul côté sur toute leur longueur, contenant chacune un régime en panicule, de deux à trois pieds de longueur, composé d'une cinquantaine d'épis pédunculés cylindriques, pendans, longs de six à neuf pouces, portant chacun deux cens fleurs sessiles, blanchâtres, rapprochées quatre à quatre par petits paquets. Chaque

gaine contient donc environ quinze régimes & plus de cent cinquante mille fleurs.

Chaque fleur est hermaphrodite, placée autour de l'ovaire. Elle consiste en un calice à trois divisions, selon Van-Rheede; mais à six, dont trois extérieures plus petites, ouvertes sous un angle de 45 degrés en étoile de quatre lignes de diametre, en six étamines d'un quart plus longues, & en un ovaire sphérique deux fois plus petit, couronné par un style, dont le stigmate forme un fillon velouté sur sa face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique d'un pouce & demi de diametre, lisse, verte, à chair succulente, grasse, un peu amere, de deux lignes de diametre, à une loge, contenant un osselet blanchâtre, lisse, mince, à amande blanche, charnue, ferme, susceptible de poli comme l'ivoire, d'un pouce de diametre, ayant à son centre une petite cavité de trois lignes de diametre.

Culture. Le *codda pana* croît au Malabar, sur-tout dans la province de Mangarti, Tirijonc, Katour, & autres lieux, sur les montagnes entre les rochers. On le voit aussi à Ceylan, dans les provinces de Meuda, Cortu, Agras, & près de Baoudhou-Malac, c'est-à-dire, du Pic-d'Adam. Il fleurit indifféremment dans tous les tems de l'année, mais particulièrement au mois d'Août. Ses fruits sont environ quatorze mois à mûrir, & dès-lors il commence à périr & à se détruire peu-à-peu.

Usages. C'est des feuilles de cet arbre que sont composés les livres des Malabares. Ils écrivent dessus en y traçant, avec un filet de fer, des caracteres qui, pénétrant leur épiderme supérieur, deviennent ineffaçables. Ces mêmes feuilles leur servent de parapluies & de parasols, capables de couvrir vingt personnes; ils en couvrent aussi leurs maisons. Les noyaux, ou plutôt les amandes de ses fruits, se tournent & se polissent pour faire des colliers qui, peints en rouge, imitent beaucoup le corail. Le suc exprimé des branches de ses régimes, est un vomitif qui se donne aux personnes que les morsures des serpens venimeux ont fait tomber dans le vertige & le délire. La gaine de ses fleurs, encore tendre, rend, lorsqu'on la casse, une liqueur qui, séchée au soleil, devient une espece de gomme émétique, que les femmes grosses emploient ordinairement pour faire sortir l'enfant mort, & dont d'autres abusent quelquefois pour se procurer l'avortement.

Remarques. Le *codda pana* differe vraisemblablement comme genre, & au moins comme espece du *faribus* de Rumphe, que M. Linné a confondu avec lui, sous le nom de *corypha*; & nous pensons que ce nom nouveau de *corypha*, qui n'a aucune origine, doit céder à celui de *codda pana*, sous lequel la plante que nous venons de décrire est si connue dans l'Inde. Le *codda pana* fait un genre particulier dans la famille des palmiers. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 25. (M. ADANSON.)

* § CODE POPYRIEN Dans cet article, au lieu d'Antoine-Augustin Juste-Lipse, lisez Antoine-Augustin, Juste-Lipse, car ce sont des auteurs différens; & au lieu d'Etienne-Vincent, lisez Etienne Vinant.

CODI AVANACU, f. m. (*Histoire naturelle. Botanique.*) plante du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, p. 63, pl. XXXIV, sous ce nom, & sous celui de *cadi avanacu*. Les Brame l'appellent *boin erando* & *boi erando*. C'est le *tragia 4 chamalæa, foliis lanceolato-obtusis integerrimis* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, page 619, qui le confond avec le *chamæolæa foliis linearibus, flosculis spicatis, echinato*

ruāu, gravé par M. Burmann, dans son *Theſaurus Zeylanicus*, planche XXV, page 39.

C'est un ſous-arbriffeau, qui croît ſous la forme d'un buiſſon ovoïde de deux à trois pieds de longueur, ſur une largeur une fois moindre, à racine fibreuſe, brune, portant une tige très-courte, cylindrique, de trois lignes de diamètre, partagée dès ſon origine en quatre à cinq branches cylindriques, écartées ſous un angle de 20 à 30 degrés, verd-claires, menues, à bois blanc, ayant un cœur tendre, verd, charnu au centre.

Les feuilles ſont alternes elliptiques, étroites, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces, cinq à ſix fois moins larges, molles, unies, vertes deſſus, pâles deſſous, marquées ſur chacun de leurs bords d'une centaine de dentelures aiguës, ſemblables à des crénelures très-ferrées, relevées en-deſſous d'une côte longitudinale, & attachées ſous un angle de 45 degrés d'ouverture, ſans pédicule aux tiges, à des intervalles égaux, à-peu-près à la moitié de leur longueur.

Les fleurs mâles ſont ſéparées des femelles ſur le même pied, de manière que les mâles forment un épi dans l'aiffelle des feuilles ſupérieures, pendant que les femelles ſont ſolitaires à l'aiffelle des feuilles inférieures. L'épi des fleurs mâles eſt cinq à ſix fois plus court que les feuilles, c'eſt-à-dire, long de trois à quatre lignes, couvert dans ſa moitié ſupérieure par dix à douze fleurs ſeſſiles, verd-jaunâtres, contiguës. Chaque fleur mâle eſt caduque, & conſiſte en un calice verd-jaune à trois feuilles, & en trois étamines courtes diſtinctes; & les fleurs femelles n'ont qu'un calice à cinq feuilles perſiſtantes, & un ovaire ſphéroïde, porté ſur un diſque orbiculaire aſſez court, & terminé par trois ſtigmates cylindriques, marqué d'un ſillon cylindrique ſur leur face intérieure.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule ſphéroïde de quatre lignes de diamètre, ſemblable en petit à celle du ricin, c'eſt-à-dire, à trois angles arrondis, portant chacun trois rangs longitudinaux de petites épines molles, à trois loges, s'ouvrant en trois valves, & contenant chacune une graine ovoïde, cendré-brune, longue de deux lignes, preſqu'une fois moins large, à amande blanche.

Culture. Le *codi avanacu* croît au Malabar, dans les terrains ſablonneux & pierreux. Il fleurit toute l'année, mais plus abondamment dans les tems pluvieux.

Uſages. Son ſuc ſe boit dans le vin pour arrêter le flux de ventre; & cuit dans l'huile, pour réparer les forces. On en tire une huile dont on frotte la tête pour diſſiper les vertiges & fortifier le cerveau.

Remarques. Quelque reſſemblance apparente que la plante gravée par M. Burmann, ſous le nom de *chamalea*, ait avec le *codi avanacu*, il y a tant de différences réelles qui ne peuvent ſ'attribuer à une négligence, que nous ne pouvons guere les confondre enſemble. Voici les différences qui ſe remarquent dans l'eſpece de l'île de Ceylan; 1°. ſa racine eſt noirâtre; 2°. la plante n'a pas un pied de hauteur; 3°. ſa tige n'eſt pas ramifiée dès ſon origine; 4°. les feuilles ſont plus étroites, huit à dix fois moins larges que longues, dentelées plus finement encoré, plus obtuſes, attachées horizontalement ſur un pédicule cylindrique égal à leur largeur; 5°. les capſules ont à-peine trois lignes de diamètre.

Si tant de différences peuvent ſ'attribuer à une négligence de la part des auteurs, il ne faut plus compter ſur la moindre certitude dans nos connoiſſances; mais ſi on rend juſtice à l'exaſtitude du travail de Van-Rheede & de M. Burmann; ſi d'ailleurs on conſidère que ces deux plantes ſont de deux climats différens, on ne pourra guere les confondre,

comme a fait M. Linné: on les diſtinguera au contraire en deux eſpeces, qui paroiffent appartenir au genre du *ſchorigenam* du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des tithymales, où nous l'avons placé. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 354. (M. ADANSON.)*

CODIGI, f. m. (*Hiſtoire naturelle. Botanique.*) plante du Malabar, très-bien gravée, avec la plupart de ſes détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. IX, planche LXV, page 127, ſous le nom Malabare *ſoneri ila*. Les Brames l'appellent *codiji*. Jean Commelin, dans ſes notes ſur cet ouvrage, l'appelle *pulmonaria folio maculato Indica ſimilis, floribus tripetalis roſaceo-ſaturis*.

C'eſt une herbe annuelle qui s'éleve ſous la forme d'un petit buiſſon ſphérique de ſix pouces environ de diamètre. Sur une racine conique, verticale, de trois pouces de longueur, ſur deux lignes de diamètre, peu ramifiée, ligneuſe, s'éleve droit une tige cylindrique d'une ligne & demie de diamètre, de quatre pouces environ de hauteur, à trois ou quatre branches alternes, relevées verticalement contre la tige, blanchâtres comme elle, charnues, aqueuſes, hériffées de longs poils.

Cinq à ſix feuilles alternes, diſpoſées circulairement, garniſſent cette tige. Elles ſont elliptiques, arrondies à leur extrémité inférieure, qui eſt légèrement échançrée, pointues à l'extrémité antérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, entières, rouge-violettes, excepté à leur milieu, qui eſt verd-brun, hériffées de poils longs, qui ſortent chacun d'une ſoſſette ronde, blanche, relevées en-deſſous d'une côte ramifiée en ſept à huit paires de nervures alternes, exportées horizontalement d'abord, enſuite pendantes ſous un angle de 45 degrés, ſur un pédicule cylindrique blanchâtre, fillonné en-deſſus.

Du bout de chaque branche & de l'aiffelle de chaque feuille, ſort une ombelle en corymbe une fois plus courte qu'elles, compoſée de cinq à ſept fleurs roſes, ouvertes en étoile de cinq à ſept lignes de diamètre, & portées ſous un angle de 45 degrés ſur un pédicule cylindrique, rougeâtre, une à deux fois plus court qu'elles.

Chaque fleur eſt hermaphrodite, monopétale, régulière, poſée ſur l'ovaire. Elle conſiſte en un ovaire ovoïde, hériffé de poils, long d'une ligne & demie, de moitié moins large, ſurmonté d'un calice à trois dents horizontales, d'une corolle monopétale, rouge de roſe, à tube très-menu, très-court, à trois grandes diviſions elliptiques, pointues aux deux bouts, de moitié plus longues que larges, épanouies horizontalement, & en trois étamines aſſiſſi longues qu'elles, élevées droit, rouges, antachées au haut du tube, & terminées par des antheres jaunes triangulaires, pointues. Du ſommet de l'ovaire au centre de la fleur, s'éleve un ſtyle rouge, terminé par un ſtigmatte ſimple tronqué velu.

L'ovaire, en mûriſſant, devient une capſule ovoïde, qui paroît être à une loge remplie de quantité de ſemences menues.

Culture. Le *codiji* croît au Malabar dans les terres ſablonneuſes. Il eſt annuel.

Remarque. Cette plante n'a encore été déterminée par aucun botaniſte, & elle forme un genre particulier dans la famille des campanules. *Voyez nos Familles des plantes, vol. II, page 134. (M. ADANSON.)*

CODIVI, f. m. (*Hiſtoire naturelle. Botanique.*) & *codivi vaſſi*, nom que les Brames donnent à une plante du Malabar, aſſez bien gravée, mais avec peu de détails, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, volume X, planche XXIV, page 47, ſous le nom de *kaipa tſjira*. J. Commelin, dans ſes

notes sur cet ouvrage, l'appelle *rubia sylvestris floribus pentapetalis*.

Sur une racine vivace, verticale, longue de cinq à six pouces, sur trois lignes de diamètre, assez ramifiée, ligneuse, blanchâtre, s'éleve un buisson de six à sept pouces de diamètre, composé d'une vingtaine de tiges cylindriques ramifiées, chacune en quatre ou cinq branches alternes, ouvertes presque horizontalement, cylindriques, vertes, d'une demi-ligne au plus de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, accompagnées souvent de deux folioles une fois plus petites, & de deux stipules membraneuses. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges, entières, molles, aqueuses, lisses, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, sans ramifications, attachées horizontalement sans pédicule le long des branches à des distances égales à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent une à trois fleurs opposées blanchâtres, égales à elles, y compris le péduncule qui les porte.

Chaque fleur est hermaphrodite, polipétale, incomplète, posée autour de l'ovaire, & s'ouvre en hémisphère de trois lignes au plus de diamètre. Elle consiste en un calice verd extérieurement, blanchâtre intérieurement, à cinq feuilles elliptiques concaves, deux fois plus longues que larges, persistantes, en une corolle à cinq pétales blancs, en cinq étamines opposées au calice, de même longueur, à anthers blanches, & en un ovaire sphéroïde blanchâtre, portant un style partagé en trois stigmates cylindriques simples & veloutés à leur extrémité, qui est tronquée.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, longue de près de deux lignes, presque une fois moins large, verd-blanchâtre, à une loge, s'ouvrant en trois valves, & contenant plusieurs petites graines ovoïdes, noirâtres, attachées autour d'un placenta en colonne centrale.

Culture. Le *codivi* est vivace; il croît au Malabar dans les fables.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amère.

Usages. Son suc, tiré par expression, se boit avec le gingembre, le poivre & le sel contre les douleurs du bas-ventre.

Remarques. Jean Commelin n'a pas rencontré fort juste en comparant cette plante aux rubiacées ou aparines. On voit qu'elle forme un genre particulier voisin du *pharnaceum* dans la famille des espargnetes, *spargula*, qui est notre 38. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 272. (M. ADANSON.)

CODON, (*Musique instrumentale des anciens.*) Ce mot, qui dans le sens propre signifie une cloche, signifie aussi la partie inférieure des flûtes des anciens. Cette partie étoit ordinairement de corne de veau; & on la nommoit *codon*, à cause de sa ressemblance à une cloche. Voyez *FLUTE* (*Musiq. instr. des anciens.*) *Supplément.* (F. D. C.)

CODUVO, f. m. (*Histoire naturelle. Botanique.*) Les Brames appellent de ce nom, & de celui de *coduvo nani* & *rana nimba*, un arbre du Malabar, fort bien gravé, avec la plupart de ses détails, par VanRheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, planche XIII, page 29. Les Portugais l'appellent *limao coroado*; & les Hollandois, *wilde limoenen*.

Il s'éleve à la hauteur de soixante-dix à quatre-vingts pieds. Son tronc est cylindrique, haut de quinze à vingt pieds, sur deux à trois pieds de diamètre, couronné par une cime ovoïde, une fois plus longue que large, formée par nombre de branches alternes, cylindriques, médiocrement longues, écartées sous un angle de 45 degrés d'ouverture, à bois

jaune, plein de moëlle fongueuse, & recouverte d'une écorce épaisse, cendrée.

Sa racine est jaune, à écorce brune.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, & alternes, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, une fois moins larges, entières, ondées, comme crépues, relevées en-dessus d'une côte longitudinale, ramifiée en cinq à sept paires de grosses nervures, & portées horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles, à des distances égales à leur longueur.

Au-dessous de chaque feuille on voit sortir une petite épine conique, droite, brune, luisante, simple, quelquefois ramifiée, horizontale, longue de deux à quatre lignes.

Chaque branche est terminée par un corymbe de deux à six fleurs sessiles, verd-jaunes, ouvertes en étoile de sept lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, complète, régulière, posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice verd, à cinq petites dents triangulaires, en cinq pétales verd-jaunes, triangulaires, ou en cœur, épanouis horizontalement, deux à trois fois plus long que le calice, & en huit à dix étamines blanches, une fois plus courtes, relevées en cône. Au-dessus de cette fleur est l'ovaire ovoïde, obtus, long de trois lignes, de moitié moins large, terminé en-dessus par un style blanc, cylindrique, couronné par un stigmate simple, cylindrique, tronqué & velouté.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ovoïde, obtuse, comme arrondie, longue d'un pouce & demi, d'un tiers moins large, couronnée par son calice, verd-noire d'abord, piquetée de blanc, ensuite jaune d'or, citron, marquée extérieurement de huit à dix côtes à chair blanche, aqueuse, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent chacune quinze à vingt pepins elliptiques, obtus, blanchâtres, luisans, longs d'une ligne & demie, de moitié moins larges, enveloppés dans une membrane comme ceux du grenadier, ou de la fleur de passion, & distribués sur deux rangs.

Culture. Le *coduvo* croît au Malabar, sur-tout vers les provinces de Para-Karo & Kaimaal, dans les terres sablonneuses & pierreuses. Il fleurit une fois tous les ans, savoir, en octobre & en novembre, & porte ses fruits à maturité en décembre & janvier.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre sont amères & aromatiques. Ses fleurs répandent une odeur suave & comme amère. Ses fruits ont une acidité vineuse.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles a une vertu errhine ou sternutatoire, propre à purger la tête de ses humeurs. Ce même suc se boit avec le poivre-long, le gingembre & le sucre pour appaiser la toux, & dissiper les affections du poumon, qui doivent leur origine à une cause froide. La décoction de ses feuilles dans l'eau, forme un bain qui dissipe souvent la lassitude & les douleurs des membres.

Remarques. Le *coduvo* est un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des onagres, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 85. (M. ADANSON.)

COENDOU, f. m. (*Histoire naturelle. Quadrup.*) Voyez ci-après **CUANDU**.

§ CŒLIAQUE, (*Anatomie. Physiologie.*) nom d'une artère très-considérable du bas-ventre, & qu'il est nécessaire de mieux connoître.

C'est une des premières branches de l'aorte abdominale; elle naît dans le passage même de cette grande artère entre les piliers du diaphragme, un peu à gauche, & elle descend en avant &

à droite. Il est très-rare qu'elle ait une origine commune avec l'artere mésentérique supérieure ; mais il est assez commun que la phrénique gauche, & même la phrénique droite en sortent presque à sa naissance. Son tronc est très-court ; elle se partage après avoir fait un chemin de peu de lignes, en trois branches, dont la première, c'est la coronaire, sort quelquefois du tronc avant ses compagnes. Mais il est plus commun que la *cœliaque* se partage en même tems en trois troncs principaux, la coronaire, la splénique & l'hépatique. D'autres fois les trois troncs font deux hépatiques & la splénique.

La coronaire, qui provient quelquefois de l'aorte, joint l'extrémité gauche de la petite courbure de l'estomac, & descend vers la partie antérieure du bas-ventre. Elle donne quelquefois la phrénique gauche, ou les deux phréniques, & une pancréatique, qui fait une anastomose avec la mésentérique ; mais elle donne plus constamment une œsophagienne, qui remonte dans la poitrine & communique avec les œsophagiennes thorachiques.

Elle donne au même endroit une coronaire, qui fait véritablement une couronne imparfaite autour de l'œsophage, à l'endroit où il s'unit à l'estomac. Cette branche donne des arteres à l'œsophage, & d'autres au cul-de-sac de l'estomac ; & ces dernières s'unissent au splénique.

Elle fournit des arteres aux deux plans de ce réservoir ; elle se partage, & forme deux & même trois branches assez semblables entr'elles, une antérieure, une postérieure, & une moyenne.

Chacune de ces branches fait dans la petite courbure de l'estomac une arcade avec les branches de l'hépatique ; de petites branches vont aux deux plans & s'unissent avec les autres gastroépiploïques & spléniques.

Le reste de la coronaire se réfléchit autour du petit lobe du foie, entre dans la fosse du conduit veineux, & se partage entre le diaphragme & le foie.

Cette branche est ordinairement peu considérable, & d'autres fois elle égale la grande hépatique.

La splénique naît rarement de l'aorte, & le plus souvent de la *cœliaque*, après qu'elle a donné la coronaire. Elle se porte à gauche en suivant le bord supérieur du pancréas : en serpentant avec des courbures répétées, elle atteint la face cave de la rate, remonte avec l'épiploon gastrohépatique, & s'enfoncé par de nombreuses branches dans ce viscere.

Elle donne cependant ou dans le pancréas, ou de la plus inférieure des branches spléniques, une artere qui s'attache à la grande arcade de l'estomac & se porte à droit dans l'épiploon, un peu sous son attache, c'est la gastroépiploïque gauche ; ses branches remontent d'un côté dans les deux plans de l'estomac, & descendent de l'autre dans les deux feuillets de l'épiploon. Les premières de ces branches vont s'unir à celles de la coronaire, & les dernières font des réseaux d'une grande beauté entre les lobes de l'épiploon & s'unissent avec les épiploïques du côté droit. Le tronc de la gastroépiploïque s'ouvre directement dans le tronc de l'artere droite du même nom. La même artere donne quelques filets au pancréas, au mésentéron, à la rate.

Dans la face concave de la rate même, il naît des arteres spléniques quatre ou cinq branches qui vont au cul-de-sac de l'estomac, & communiquent avec les coronaires & les branches des gastroépiploïques gauches. Ce sont les vaisseaux courts. Quelques uns de leurs rameaux vont à l'œsophage, à son ligament gauche, au diaphragme, au pancréas & au mésentéron.

Il est assez ordinaire à la splénique de donner depuis le milieu du pancréas une & même deux arteres considérables au plan postérieur de l'estomac

sous l'œsophage. On les nomme *gastriques postérieures*.

Mais il naît constamment plusieurs branches pancréatiques de toute la longueur du tronc splénique. Une de ces branches, produite quelquefois par l'aorte, passe assez fréquemment derrière le pilore, & se distribue au pancréas & au duodenum en faisant des arcades avec les pyloriques, & les branches de la mésentérique. On a vu la splénique donner une branche considérable au mésentéron transversal, & cette branche communique avec les arteres mésentériques.

L'artere hépatique est le véritable tronc de la *cœliaque* ; elle s'avance à droite, & contre la partie antérieure du bas-ventre, par un sillon du lobule de spigel, & le long de la petite arcade de l'estomac.

Arrivée au pylore, elle y donne l'artere pancréatico-duodenale, qui est considérable. Cette artere donne près de son origine une branche à l'estomac, qu'on nomme la *coronaire droite*, qui fait une arcade avec la coronaire gauche. En remontant à droite, le long de la petite courbure de l'estomac, elle donne des rameaux au petit épiploon & aux deux plans de l'estomac.

Le tronc de la pancréatico-duodenale passe derrière le pylore : elle donne les deux pyloriques, la supérieure & antérieure, unie à la gastroépiploïque & à la pilorique inférieure, qui naît bientôt après, & qui donne également des branches à l'estomac & au duodenum. La branche de la pancréatico-duodenale, qui mérite principalement ce nom, fait un arc autour du duodenum ; elle donne une branche assez considérable au pancréas, qui fait des anastomoses avec la splénique, la coronaire & la mésentérique, & fournit quelques petites branches à l'épiploon & au mésentéron transversal ; mais le tronc fait une arcade avec la duodenale supérieure & plusieurs autres communications ; elle donne quelques filets au péritoine près des reins.

Le reste du tronc de l'artere, dont nous parlons, porte le nom de *gastroépiploïque droite*, & suit l'épiploon à quelque distance de la grande arcade de l'estomac ; ses branches montent d'un côté aux deux plans de l'estomac, & font des réseaux avec la coronaire ; & de l'autre, ils se répandent aux deux feuillets du grand épiploon & à l'épiploon colique, où elles font d'autres réseaux & entre eux-mêmes, & avec les branches de la gastroépiploïque gauche. Quelques autres branches vont à l'épiploon gastrohépatique & aux conduits biliaires.

La gastroépiploïque droite s'ouvre à la fin dans sa compagne du côté gauche, née de la lienale. Cette anastomose est quelquefois très-considérable, elle l'est moins dans d'autres sujets.

L'hépatique se divise bientôt après avoir donné cette branche. La branche hépatique gauche est attachée à la veine-porte, vers son bord gauche & devant elle : elle donne assez souvent une coronaire gauche : elle envoie au même endroit une petite branche à l'épiploon hépatogastrique, & à la fosse du conduit veineux, & bientôt après elle produit la duodenale supérieure, qui se contourne autour du duodenum par sa face postérieure, qui traverse le canal cholédoque, qui donne des branches à ce conduit, au duodenum & au pancréas, & finit par une double arcade, qu'elle fait en remontant avec la duodenale gauche dont nous venons de parler, & en descendant avec la mésentérique.

Le tronc de l'hépatique suit la branche gauche de la veine-porte dans la fosse transversale, & finit par trois branches qui vont avec quelques variétés au lobe de spigel, au lobe anonyme, & au lobe gauche. Quelques branches superficielles communiquent avec celles de l'épigastrique & de la mammaire dans

le ligament suspensoire & avec la phrénique. Quelques petits filets vont au ligament gauche & à la rate.

L'artere hépatique droite arrivée au valon, que l'on nomme les *portes*, remonte en se portant à droite & se plonge dans le foie. Elle donne quelques branches aux vaisseaux biliaires & quelquefois une pylorique: elle se partage une seconde fois, & sa branche antérieure donne la cystique, dont le tronc est le plus souvent l'origine commune des deux artères cystiques. Il y en a une supérieure, peu visible, qui se rend au foie & à la partie de la vésicule du fiel, qui est attachée à ce viscère: cette artère a de nombreuses communications avec les branches de l'hépatique. L'autre branche de la cystique est inférieure, elle se partage comme la précédente dans le foie & dans la vésicule.

Le reste de la branche antérieure de l'artere hépatique se rend au lobe droit & à l'anonyme.

La branche postérieure est presque toujours couverte par la veine-porte: elle donne une branche au lobe de Spiegel, une autre au lobe anonyme: plusieurs petites branches qui font sur la surface du foie des réseaux plus considérables que dans aucun autre viscère. Les gros troncs se perdent dans le foie.

Cette branche droite est très-petite dans les sujets dans lesquels l'hépatique droite que fournit la mésentérique est considérable. (H. G. D.)

* § COEQUE, ... C'est ainsi que s'appelle le roi des Cafres-Chococas. 1°. Les Chococas sont une nation des Hottentots. 2°. Les chefs des Hottentots s'appellent *konques* & non pas *coeques*. Voyez Kolbe, Description du cap de Bonne-Espérance. Lettres sur l'Encyclopédie.

COERLIN, (Géogr.) ville & bailliage d'Allemagne, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la rivière de Perfante, munie d'un château, & pourvue d'une prévôté. L'on y travaille beaucoup en laines. (D. G.)

COESSEIN, (Géogr.) c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne; il est en Franconie dans la principauté de Bareith. (D. G.)

COESSLIN, (Géogr.) ancienne ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. On la nommoit autrefois *Cossalitz* & *Cossalin*. Elle est située sur la rivière de Nisebeck, laquelle va tomber dans le lac de Jasmund, au pied du mont Chollen. Les évêques de Camin y faisoient leur résidence avant la réformation. C'est aujourd'hui le siège d'une prévôté luthérienne, d'un consistoire, & d'une cour de justice affectée à la Poméranie ultérieure. Le grand incendie qu'elle essuya l'an 1718, engagea le roi de Prusse à la faire rebâtir solidement & régulièrement; & les bienfaits de ce prince à cette occasion, portèrent ses habitans à lui ériger une statue de pierre, au milieu de leur grande place publique. (D. G.)

COETHEN, (Géogr.) ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la petite rivière de Zittau. C'est là que résident les princes d'Anhalt qui prennent le surnom de *Coethen*, & qui forment une des quatre branches principales de cette illustre maison. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne: elle étoit déjà fort connue du tems d'Henri l'Oiseleur, dans le x^e siècle. Elle est composée de plusieurs parties que l'on agrandit & que l'on embellit tous les jours. Les luthériens & les réformés y ont chacun séparément une église, une école publique, & une maison d'orphelins, &

ils y ont un hôpital en commun. Les arts & métiers y prospèrent, & l'on y établit en 1617 une société qui prit le surnom de *fructifiance*. Le terroir de *Coethen* & de ses dépendances est un des plus fertiles de l'Allemagne: il y a un bailliage d'où ressortissent au-delà de cinquante villages, tous riches en grains. Il se tint dans cette ville, l'an 1569, une assemblée de tous les ecclésiastiques de la principauté d'Anhalt. (D. G.)

§ CŒUR, (Anatomie. Physiologie.) Il y a plusieurs choses à ajouter à cet article; il y en a pour la partie anatomique; il y en a sur-tout pour la partie physiologique.

Tous les animaux doués de vaisseaux des deux espèces, ont un *cœur*, une cavité musculaire dans laquelle les veines répandent leur sang, & qui pousse ce sang dans les artères. Il n'est pas décidé que les autres animaux aient un *cœur*: on trouve dans la chenille, la mouche, le scarabée, & dans la plus grande partie des insectes, un vaisseau cylindrique, mais que des brides resserrent d'espace en espace: le sang se porte dans ce vaisseau de la queue à la tête dans la crysalide, & de la tête à la queue dans le papillon. Mais comme les animaux exposés au microscope & à l'industrie de M. Lyonnet, n'ont point paru avoir de vaisseaux, & que bien sûrement il n'en sort pas de ce *cœur*, il ne paroît pas mériter un nom que nous sommes accoutumés de donner uniquement à l'organe moteur des humeurs animales. Pour le polype, & plusieurs autres animaux de la classe marine, même considérablement plus grands que les petits poissons, comme l'holothurium, il paroît assez décidé qu'ils n'ont rien d'analogue au *cœur*. Le *cœur* n'est donc pas le caractère distinctif de l'animal; c'est l'intestin qui constitue l'essence de cette classe d'êtres vivans.

La situation du *cœur* de l'homme diffère de celle du *cœur* de tous les quadrupèdes: & cette différence tient exactement à sa démarche droite. La pointe du *cœur* touche le cartilage de la cinquième côte à gauche, ou la sixième aux confins de sa partie osseuse & du cartilage. Il change de place avec la respiration; il descend considérablement avec le diaphragme dans l'inspiration, & s'élève dans l'expiration. C'est en vain qu'on a cru que ce déplacement n'avoit pas lieu, il est évident dans les animaux; on a vu le *cœur* varier & porter sa pointe à droite; nous avons vu le *cœur* remplir presque toute la poitrine: & il est arrivé que des enfans l'ont apporté au monde entièrement à découvert, suspendu devant la poitrine comme une médaille.

Il est à observer que l'oreillette droite ne diffère du sinus, que comme une partie peut différer d'une autre partie du même tout. La partie de ce vestibule du *cœur*, la plus à droite & la plus postérieure, est lisse; le reste est traversé comme le *cœur* de bandes musculaires; c'est ce qui fait la diversité du sinus & de l'oreillette. Cette observation est nécessaire, pour qu'on n'ajoute pas aux diverses époques du mouvement du sang une époque superflue. Le sang, dit-on, vient des veines dans le sinus, du sinus dans l'oreillette, de celle-ci dans le ventricule: mais dans le fait il vient des veines, & dans le sinus, & dans l'oreillette en même tems; & du sinus & de l'oreillette, en même tems dans le ventricule.

On n'est pas d'accord sur la capacité des ventricules du *cœur*. Voilà ce que l'expérience nous a appris: le ventricule droit est très-petit dans le commencement du fœtus; sa formation est postérieure à celle du ventricule gauche; il égale ce ventricule vers la fin de la grossesse. Après que les canaux particuliers du fœtus ont été fermés, le ventricule droit cède peu-à-peu au sang des veines caves; il devient

plus mince & plus grand; & nous l'avons vu constamment plus ample dans l'adulte. Peut-être la résistance du poumon y contribue-t-elle : dans l'homme adulte plusieurs causes, les travaux de toute espece, les efforts, les mouvemens même de la promenade, & sur-tout la montée rend le passage du sang par le poumon plus difficile, & le sang arrêté dans le ventricule & dans l'oreillette droite, dilate ces cavités. Il est assez difficile d'assigner la proportion précise d'un ventricule à l'autre; mais elle est bien de cinq à trois.

Il est assez connu de nos jours, que les valvules veineuses des ventricules ne sont en effet qu'un anneau membraneux, dont les extrémités flottantes sont alternativement plus longues & plus courtes. Ce n'est qu'à l'aide de l'imagination qu'on a fait trois valvules, & qu'on les a appelées à trois pointes. La pointe de ces valvules est très-obtuse, & elles sont inégales. La portion antérieure & supérieure de l'anneau valvulus, est de beaucoup la plus grande : c'est elle qui sépare l'embrasure du ventricule, qui mene à l'artere pulmonaire de l'embrasure qui reçoit l'oreillette. Elle ne sert pas uniquement à empêcher le retour du sang veineux qui voudroit refluer du ventricule à l'oreillette : elle couvre l'entrée de l'artere pulmonaire, lorsqu'elle a été épanouie par le sang de l'oreillette, & elle en ferme le passage dans la dilatation du cœur. Dans le ventricule gauche, la plus grande des deux valvules fait la même fonction par rapport à l'aorte.

La seconde valvule du ventricule droit est beaucoup plus étroite; elle occupe le tranchant du cœur. La troisième répond à la cloison mitoyenne; elle est souvent sans muscle papillaire.

Les quatre tendons des orifices du cœur ne ressemblent à des tendons que par leur couleur bleuâtre; ce ne sont que des cellulosités calleuses.

Les deux grandes arteres sont effectivement un peu plus amples, à l'endroit où elles viennent d'être entièrement dégagées des chairs du cœur. L'objet cependant n'est pas considérable, & paroît dépendre de l'impulsion oblique du sang; car ces sinus, comme on a bien voulu les appeler, n'existent ni dans le fœtus, ni dans le nouveau né.

Les nerfs du cœur sont extrêmement nombreux : presque tous sont d'une mollesse & d'une rougeur particulière, & à leur origine, & à leur passage autour des grandes arteres du cœur, & dans le cœur même. Nous tenterons d'en donner une description qui est vraie, mais qui peut-être n'est pas complete encore.

Le nerf supérieur du cœur naît du côté droit du grand ganglion cervical supérieur, dans lequel se réunissent le nerf intercostal, né de la branche ptérygoïdienne de la cinquieme paire & de la sixieme, avec laquelle le premier & le second & le troisième cervical, le neuvieme & le huitieme du cerveau se réunissent. Le nerf que ce ganglion produit, se joint à d'autres branches singulièrement molles du même ganglion mêlées avec des branches du tronc pharyngien & du tronc laryngien, de la huitieme paire. Le nerf supérieur du cœur formé de cette maniere, & quelquefois, mais moins souvent, par d'autres branches, descend le long de la grande thyroïdienne, donne plusieurs branches aux muscles inférieurs du pharynx & du larynx; il communique avec le nerf recurrent; il reçoit quelques filets du ganglion cervical moyen, placé sur le muscle droit antérieur de la tête, & formé par l'intercostal, le phrénique & quelques nerfs cervicaux; il fait avec ces filets un plexus, orné quelquefois d'un ganglion; les branches de ce plexus passent devant l'aorte, donnent des filets au grand nerf cardiaque, & se terminent avec les branches de

Tome II.

l'artere coronaire droite, après avoir reçu des filets de la huitieme paire.

D'autres branches du ganglion cervical moyen s'unissent avec des filets considérables du ganglion cervical inférieur, gros ganglion partagé presque toujours en deux, & qui avec ses propres filets embrasse l'artere souclaviere droite, en formant plusieurs ances autour d'elle. Les nerfs cardiaques moyens provenus de ces deux ganglions, passent entre l'artere pulmonaire droite & l'aorte, & se portent à l'oreillette droite & au cœur avec l'artere coronaire droite.

Des branches de ce tronc se portent devant la branche gauche de la trachée-artere : ils forment le plexus cardiaque avec leurs pareils du côté gauche. De ces nerfs, les uns suivent l'artere coronaire & le sinus gauche; d'autres, plus profonds encore, vont au sinus gauche, à la veine cave, & à la face plane du cœur.

La troisième classe des nerfs du cœur, naît du ganglion cervical inférieur & du tronc intercostal. Il en part quelques filets qui, s'unissant avec des branches du recurrent & du huitieme, vont au poumon; mais le plus grand nombre se porte au bronche droit, s'unit avec les nerfs moyens du cœur, fait un plexus à la droite du conduit artériel, & finit au cœur, comme nous venons de le dire en parlant des nerfs moyens; nous appellerons ces nerfs inférieurs.

Du côté gauche, le nerf supérieur du cœur a la même origine que nous avons décrite en parlant du côté droit. Les branches de ce nerf suivent l'artere coronaire gauche, à la droite (où ils se mêlent avec leurs pareils du côté droit) & à la cloison mitoyenne. D'autres filets se réunissent au plexus cardiaque placé devant le bronche.

Les nerfs moyens, nés des trois ganglions cervicaux, composent le grand plexus cardiaque, placé devant la branche gauche de la trachée. De ce plexus, une partie des branches passe devant l'artere pulmonaire & derriere elle, & se rend au cœur avec l'artere coronaire droite & au ventricule de ce côté; d'autres passent derriere l'aorte, s'unissent avec des branches du côté droit, & se partagent. Quelques filets vont à l'artere coronaire droite, d'autres à la gauche, & ceux-ci suivent la branche antérieure de cette artere, & se rendent à la face supérieure du cœur; d'autres suivent la branche postérieure de cette même artere, & se distribuent à la face plane du cœur & à l'oreillette gauche, dont ils suivent la racine. D'autres filets encore vont au poumon gauche; d'autres filets, différens de ceux que nous avons décrits, & plus postérieurs, vont avec l'artere gauche au ventricule de ce côté. Les plus postérieurs de tous passent derriere l'artere pulmonaire, & vont au sinus gauche & à la face plane du cœur, où ils se mêlent avec quelques branches du nerf supérieur, & avec quelques filets du recurrent.

Le nerf gauche de la huitieme paire donne des filets au plexus cardiaque, aux nerfs superficiels du cœur, nés du nerf supérieur, & d'autres aux nerfs les plus profonds, qui se rendent au sinus gauche.

Les deux arteres coronaires naissent de l'aorte au-delà de ses valvules, & même au-delà d'un cercle calleux de cette grande artere, qui passe par l'extrémité la plus supérieure des valvules. Elles ne peuvent donc pas être couvertes par les valvules; & elles reçoivent le sang de l'aorte dans le même moment que les autres arteres du corps humain. Nous avons vu bien des fois le jet de sang d'une artere coronaire blessée, s'élever plus haut pendant la contraction du cœur, & s'abaisser dans sa dilatation. L'opinion contraire est née de l'idée erronée que les arteres coronaires sortent des sinus des valvules

Q q q ij

de l'aorte, & que ces valvules étendues, par l'onde de sang qui sort du cœur, couvrent nécessairement ces artères.

Une autre erreur dans la description de ces artères, c'est la couronne que l'on leur attribue, en supposant que l'artere droite atteint la gauche, & s'y infère directement par son tronc. Cette structure doit avoir existé, puisque Ruysch l'a fait dessiner; mais nous ne l'avons jamais vue dans de nombreuses recherches.

Les troncs des veines coronaires ne suivent pas les artères. La principale s'ouvre au côté gauche du trou ovale: elle a dans son embouchure une valvule considérable: elle en a même quelquefois plusieurs: elle accompagne à-peu-près la branche antérieure de l'artere coronaire gauche.

La veine moyenne, branche principale de ce tronc, suit dans toute sa longueur la cloison mitoyenne des ventricules, dans la face plate du cœur. La veine du sinus droit s'ouvre, ou dans l'embouchure de la grande coronaire, ou bien dans la veine moyenne. Elle suit la racine du sinus droit, & vient jusqu'au tranchant du cœur.

Les veines innominées occupent la face antérieure & la partie inférieure du ventricule droit. Il y en a trois ou quatre qui s'ouvrent dans la racine de l'oreillette droite. La plus grande est la plus voisine du tranchant du cœur.

Plusieurs petites veines s'ouvrent dans le sinus droit: il y en a une qui fait avec d'autres veines un cercle parfait autour du cœur: il y a aussi des veines dont l'ouverture est dans le sinus gauche. Il y a plus, les deux ventricules & les deux oreillettes sont pleines de petites embouchures veineuses; par lesquelles on peut faire suinter le mercure ou l'eau colorée, & même l'air. Ces petites veines reçoivent ces liqueurs, quand on les injecte dans les artères; & plus aisément encore, quand on se sert des veines pour y faire parvenir la liqueur.

Le mouvement du cœur est de la plus grande importance dans le corps animal. C'est le véritable moteur des humeurs, & l'auteur de la vie.

Ce mouvement commence par la veine cave: elle se contracte avec force dans les animaux à sang froid, & elle pousse le sang dont elle est remplie, dans l'oreillette unique. Dans l'animal mourant, une partie de ce sang est repoussé dans les veines jugulaires, ou dans la veine cave abdominale.

De la veine cave le sang est reçu dans l'oreillette; il la dilate, la gonfle, & redresse tous les petits lobes qui la terminent à la manière d'une crête de coq. Bientôt après l'oreillette se met en contraction; elle devient en même tems plus courte & plus étroite; elle pâlit, & son sang passe dans le ventricule droit. Une partie est repoussée dans la veine cave, dans l'animal mourant & affoibli.

Le ventricule, après avoir été dilaté par le sang de l'oreillette, se contracte: il se raccourcit dans tous les animaux; & si quelques anatomistes ont cru voir qu'il s'allonge, ils ont écrit d'après une observation imparfaite; il devient plus court dans les anguilles mêmes. La situation particulière de l'oreillette peut en imposer: il a pu faire croire que le cœur s'allonge; mais il est sûr qu'il devient plus court. La pointe se courbe pour se rapprocher de la base; & celle-ci fait quelque chemin pour se rapprocher de la pointe. En même tems les parois extérieures du ventricule se rapprochent de la cloison: il se rétrécit donc dans toutes ses dimensions, & il pousse son sang dans l'artere pulmonaire.

Les quatre veines pulmonaires battent dans le même moment que les deux caves; elles remplissent le sinus & l'oreillette gauche, qui se contractent à leur tour pareillement dans le même tems que l'oreil-

lette droite; & le ventricule gauche se contracte au même moment que celui du côté droit.

Dans un animal vigoureux dont le cœur est assez transparent pour laisser distinguer l'onde de sang dont il est rempli, dans le poulet enfermé dans l'œuf, & dans la grenouille, la veine cave, l'oreillette & le ventricule se désemplissent entièrement, & deviennent blancs dans leur systole. Dans l'animal à sang chaud, le cœur ne se vuide pas avec la même perfection: comme leur sang est visqueux, les obstacles que lui oppose le poumon, & le froid qui le fait, le privent de sa fluidité, & très-souvent il reste dans les ventricules un peu de sang caillé.

La diastole de la veine, de l'oreillette & du ventricule, suit l'évacuation de ces cavités. Dans cet état, toutes ces parties se relâchent, & le moment après sont remplies de nouveau par le sang que leur fournissent les branches des veines, la veine cave & l'oreillette.

Cette alternative de contraction & de détente suit un ordre constant dans ces trois cavités. Dans le premier moment, la veine cave & la veine pulmonaire se vident en même tems dans chaque oreillette. Le moment ensuite, les deux oreillettes se contractent & se vident. La contraction du ventricule tombe dans le même moment, dans lequel les veines caves & pulmonaires se contractent, & la contraction des oreillettes tombe dans le moment où les veines se remplissent.

Cet ordre s'observe très-exactement dans l'animal bien constitué; dans le poulet enfermé dans l'œuf. Dans les quadrupèdes à sang froid, le spectacle est plus net, parce qu'il n'y a qu'une veine, une oreillette & un ventricule, & que toutes ces cavités ont des membranes transparentes. Dans les animaux à sang chaud, on a souvent plus de peine à découvrir cet ordre. C'est cependant lui qui regne, tant que le mouvement du cœur est dans son ordre naturel.

Les approches de la mort troublent cet ordre de plusieurs manières. L'oreillette droite reçoit le sang de toutes les parties du corps, que le resserrement universel des vaisseaux, causé par le froid, effet de la mort, renvoie dans les parties intérieures, où la chaleur se conserve plus long-tems. C'est donc l'oreillette droite qui est irritée, même après la mort; aussi est-ce la veine cave & cette oreillette qui conservent le plus long-tems le mouvement dans l'animal prêt à mourir. Mais comme l'oreillette est irritée par chaque onde de sang, & qu'elle a de la peine à se vider dans le ventricule du cœur affaibli, qui n'est plus en état de se désemplir dans le poumon, devenu incapable de transmettre le sang de ses artères à ses veines, cette oreillette bat plusieurs fois avant qu'elle puisse pousser dans son ventricule une quantité de sang suffisante pour y exciter une systole. Une seule contraction du ventricule droit succède par conséquent à plusieurs contractions de l'oreillette. Pour l'oreillette gauche & son ventricule, leur mouvement cesse avant celui des cavités droites du cœur, parce que le poumon affaibli ne transmet plus de sang, & n'en pousse plus dans l'oreillette gauche. Dans l'ordre naturel, la veine cave conserve donc le plus constamment le mouvement, ensuite l'oreillette droite, puis le ventricule, & le mouvement des cavités gauches cesse le premier.

Dans les derniers momens de la vie, la confusion se met dans le mouvement du cœur. On a vu la contraction de l'oreillette droite se faire dans le même moment avec celle du ventricule: on a vu les ventricules se contracter sans les oreillettes; mais tous ces désordres ne prouvent rien contre l'ordre de la nature, dans lequel le mouvement des oreillettes précède immédiatement celui des ventricules.

Dans le poulet enfermè dans l'œuf, cette succession est très-visible.

Tous les mouvemens du cœur se font avec une promptitude & une vivacité extraordinaires dans un homme qui se porte bien. Sans entrer dans des calculs tels que ceux de Keil, de Jurin ou de Hales, il est aisé de se convaincre de la force étonnante de cet organe. A toutes les pulsations du cœur, toutes les artères du corps humain s'élevent, elles dilatent chaque partie, & tout le corps sans exception. Le cœur est le seul moteur de ce sang; car en liant l'aorte, ou en arrachant le cœur, on supprime tout d'un coup le mouvement du sang dans tous ses viscères. Le cœur surmonte donc le poids de l'atmosphère, qui presse sur toute la surface du corps, & dont le poids qui pese sur quinze pieds de surface, ne peut être de moins que de quinze fois trente-trois pieds d'eau, ou de trente & quelques mille livres. Ce n'est pas tout, qu'on place une personne sur un genou, ce poids, souvent fort agréable, est élevé à chaque pulsation & descend de même: ce sont cent livres & au-delà d'élevées par une seule artère, qui ne reçoit qu'une petite partie de sang sorti du cœur, & dont la dilatation n'est aussi qu'une petite partie de l'effort que fait le cœur, puisque dans le même moment qui dilate l'artère crurale, il dilate aussi toutes les autres artères du corps humain. Il est étonnant, qu'un aussi petit organe produise un mouvement de cette force; mais on doit s'accoutumer à ces merveilles, quand on a vu les muscles de la mâchoire inférieure casser des noyaux, qui demandent trois cens livres pour être écrasés: & qu'on se rappelle la force prodigieuse des convulsions. Nous avons vu plus d'une fois plusieurs personnes robustes hors d'état de contenir la force des muscles irrités, qui courboient le corps en arc, & retiroient d'un côté la tête, & de l'autre les pieds. En un mot, le cœur produit des mouvemens d'une force infiniment supérieure à ce que l'on pourroit attendre du poids de ses fibres. Cette force est l'effet de l'irritation, qui paroît mettre en mouvement un fluide moteur; & l'on fait de quoi est capable le fluide électrique, l'air enfermè dans le nitre échauffé, & la chaux fulminante de l'or. Les effets de l'irritation sont comme ceux de la poudre à canon, hors de toute proportion aux causes visibles, dont elles paroissent être les effets.

La prérogative de produire avec constance un mouvement très-vif, étoit bien nécessaire dans le cœur. Il est sans contredit le grand moteur de la machine animale. On a voulu lui aggréger des associés, la force contractive des artères, l'oscillation des petits vaisseaux capillaires, l'air, la chaleur. Aucune de ces puissances ne soulage le cœur dans sa fonction.

La force contractive des artères est réelle; elle est musculaire dans les grandes artères. On a même quelque preuve de leur irritabilité: on les a vu se contracter par l'irritation de l'étincelle électrique. Les petites artères ne paroissent pas irritables; il est sûr qu'elles ne le sont absolument pas dans les animaux à sang froid, à peine y pourroit-on démontrer la force commune à toutes les membranes de l'animal. Mais la force des artères n'aide pas le cœur, quand elle seroit toute musculaire: elle résiste effectivement à l'impulsion du cœur; elle absorbe la pression latérale, & ne rend au sang que ce que cette pression a enlevé au cœur sans y ajouter la moindre chose.

Quels que soient les doutes des auteurs sur la nature du pouls, & quelles que soient les objections qu'on a faites contre la dilatation des artères dans la diastole du pouls, il est sûr que les artères rentrent par la systole dans l'état dont elles sont sorties par la diastole, & que par conséquent la perte du mouve-

ment du cœur, employée à les dilater, se répare exactement par leur contraction, & que ces deux mouvemens se détruisant mutuellement, le sang conserve la vitesse qu'il auroit dans un canal immobile. Nous parlerons au reste à sa place de ces objections que l'expérience ne nous permet pas de trouver solides. Nous savons bien qu'il n'est pas toujours facile de reconnoître la dilatation de l'artère; c'est de cette classe qu'ont été les observations de l'auteur, dont nous différons; mais dans d'autres animaux & dans les brebis sur-tout, nous avons vu bien certainement & la dilatation de l'artère & la contraction. Elle est très-visible encore dans le bulbe de l'aorte des poissons & des grenouilles, & dans l'artère liée.

L'oscillation des vaisseaux capillaires feroit absolument le même effet que celle des artères. La dilatation du vaisseau feroit perdre au mouvement du sang ce que la contraction lui rendroit. Mais cette oscillation n'est qu'une hypothèse, que les faits ne nous permettent pas d'admettre. Aucun microscope n'a aperçu encore ce mouvement; & dans les animaux à sang froid, les artères incisées ne montrent pas même une force contractive, puisque la fente faite avec la lancette, ne s'augmente pas par le retirement des lèvres de la blessure.

La chaleur, en raréfiant le sang, lui donneroit un espece de mouvement; mais comme la chaleur agit également dans toutes les directions, elle retarderoit autant le sang qu'elle l'accéléroeroit, parce qu'elle repousseroit le sang vers le cœur avec la même force qu'elle le feroit avancer vers les extrémités. Nous ne disconvenons pas cependant qu'elle ne serve de stimulus au cœur, en y faisant parvenir avec plus de vitesse le sang des oreillettes, & sur-tout en accélérant la respiration, vraie force motrice, qui est excitée par la chaleur. Mais les animaux à sang froid, ces terribles requins, ces dangereux crocodiles, vivent avec un sang dont la chaleur ne diffère que très-peu de celle de l'eau, & le cœur dans cette chaleur modique, suffit à entretenir la circulation. La chaleur est d'ailleurs l'effet du mouvement du sang & non la cause. Un homme tiré de l'eau est sans chaleur, sans pouls; on irrite son cœur par des frictions, des remèdes âcres, des lavemens, qui rappellent le mouvement péristaltique de l'air même, que l'on fait passer dans son poumon: le cœur recommence à battre, le sang se remet en mouvement, & bientôt il a rétabli une chaleur égale à 96 degrés de Fahrenheit dans un air plus froid de 60 degrés, & sans le secours de la chaleur.

La respiration a sans doute de l'influence sur le mouvement du sang. L'inspiration ouvre un accès facile au sang du ventricule droit; l'expiration exprime le sang du poumon & le renvoie au ventricule gauche: le sang veineux est d'ailleurs ou accéléré ou retardé, selon la diversité des périodes de la respiration; attiré en quelque manière dans l'inspiration, repoussé dans l'expiration. Mais ces cas particuliers n'influent pas sur la généralité du mouvement du sang. On ne s'aperçoit point au pouls que l'inspiration accélère le sang, ni que l'expiration le retarde. Les quatre pulsations qui répondent à une respiration complète, sont égales entr'elles, quoique les deux premières répondent à l'inspiration, & les deux autres à l'expiration; & les animaux à sang froid vivent, & leur sang circule sans aucune respiration. Le diaphragme est encore moins le moteur de la machine animale: il n'est charnu que dans les quadrupèdes, & n'a point de mouvement à lui dans les oiseaux & dans les poissons; il agit même très-faiblement dans les femmes.

Le mouvement du cœur s'aperçoit d'ailleurs avec évidence dans les artères & même dans les veines

de l'animal. Tant que l'animal est vigoureux, le mouvement paroît uniforme. Mais quand l'animal a perdu de ses forces, on apperçoit aisément dans chaque diastole du cœur, que le sang n'avance pas, qu'il recule même : & dans la systole, cette petite onde de sang, qui étoit suspendue, fait un pas & s'avance vers les vaisseaux capillaires. Dans les veines cette accélération du sang qui répond à la contraction du cœur, est moins manifeste. Nous l'avons vu cependant, & de très-bons auteurs (a) l'ont vu. Et quelle autre cause pourroit donner du mouvement au sang veineux des animaux à sang froid, puisque les artères y sont immobiles, & que ces animaux ne respirent point ?

Les vaisseaux des genres inférieurs sont difficiles à appercevoir, & le microscope même ne les découvre que rarement. Il est cependant avéré sur d'autres fondemens, que le cœur est le moteur des humeurs invisibles de ces vaisseaux, de ceux de la transpiration insensible, de ceux qui séparent les humeurs transparentes de l'œil, ou qui composent avec le tissu cellulaire les viscères. Une seconde preuve, que tous ces vaisseaux invisibles tirent leurs humeurs & leur mouvement du cœur, c'est l'injection. Cette manœuvre n'est autre chose qu'un cœur artificiel, qui supplée à l'impuissance de celui que la nature a fourni. C'est un moteur qui pousse dans l'artère une liqueur dont lui seul produit le mouvement. L'injection remplit une bonne partie des vaisseaux invisibles, dont les humeurs sont plus fines que le sang : elle fait passer l'huile de thérebenthine dans l'humeur aqueuse : elle remplit les vaisseaux de la capsule du cristallin & de la lame vasculaire de la rétine : elle ouvre à l'eau un passage dans les ureteres, dans les canaux de la bile. Il nous paroît bien naturel que dans l'animal vivant le cœur fasse ce que le siphon fait dans le cadavre, & que lui, & lui seul, pousse le sang par ces petits canaux, comme le siphon seul les y fait passer.

Il y a cependant des liqueurs dont le mouvement ne paroît pas dépendre du cœur. Tel est le mouvement par lequel la graisse fait du chemin par le tissu cellulaire, & qu'elle rentre dans le sang : que la lymphe atténuée & épanchée dans le même tissu rentre dans les vaisseaux lymphatiques : que le lait se rend de la graisse du contour de la mamelle jusqu'au mamelon : que le chyle est pompé : en un mot, les mouvemens veineux des matieres contenues dans des cavités grandes & petites, & le mouvement des corps & des humeurs, qui sont du chemin dans le tissu cellulaire. L'un & l'autre paroît en partie l'effet de la force contractive des lames & des filets cellulaires, ou des muscles voisins ; & en partie tenir à l'attraction des vaisseaux capillaires, qui attirent les humeurs, comme le font les tuyaux de verre du même nom.

Les causes du mouvement du cœur ne sont pas entièrement connues ; on approche cependant du vrai ; on a travaillé à écarter les opinions erronées & les expériences mal faites.

La cause immédiate du mouvement du cœur n'est point obscure ; ce sont les fibres charnues du cœur. Quelqu'obscure que soit leur direction, elle est en général oblique, & elles descendent de la base à la pointe. Leur mouvement approche donc ces deux extrémités en raison inverse de leur résistance. Le raccourcissement du cœur & une légère courbure de la pointe en est l'effet. Mais comme ces fibres forment avec la cloison du cœur deux ventricules, & que la cloison est la partie la plus solide du cœur, elle sert de point fixe à ses fibres qui, pour former l'un & l'autre ventricule, forment des arcs, dont la corde

(a) Spallanzani, Leder, Muller.

est la cloison. Elles abaissent ces arcs en agissant ; elles se rapprochent de la ligne droite, & en s'applanissant elles réduisent exactement à rien chaque section du ventricule : c'est elles qui ont la principale part au vuide parfait, qui succede dans l'état naturel au sang exprimé par les forces que nous venons de nommer.

Les oreillettes ont de même & des arcades charnues, qui en s'applanissant rétrécissent la cavité, & des fibres droites, qui de la base de l'oreillette s'élevent à sa pointe, & qui la raccourcissent en même tems. Nous avons vu & les fibres & leur jeu.

Ce n'est pas la partie difficile du problème, que nous venons de proposer. Il reste à découvrir la source de ce mouvement si violent, & en même tems si constant & si répété, qui est exécuté par les fibres charnues du cœur.

Les physiologistes répondoient autrefois bien vite à cette question. Les uns trouvoient dans l'ame une source inépuisable de mouvement, qui en communiquoit à la nature immobile par elle-même, la portion nécessaire pour ses desseins, & la force suffisante pour faire passer le sang dans les artères.

Cette hypothèse n'explique rien. Nous cherchons la cause physique dont les fibres du cœur sont animées. Mais il y a contre la puissance de l'ame des témoignages directs. Plusieurs animaux ont été soumis à l'expérience ; on leur a arraché le cœur. Ceux dont le sang est froid, ont vécu & long-tems vécu après cette cruelle opération. Ils ont regardé, ils ont sauté, marché & donné toutes les marques de volonté dont ils étoient capables. L'ame de l'homme même continue ses fonctions, après qu'on lui a arraché le cœur. Un des malheureux qui avoient trempé dans la conspiration des poudres, a continué de prier ; un autre a contemplé ; un autre encore a proféré quelques paroles, & a regardé son cœur que le bourreau lui avoit arraché, & qu'il tenoit à la main.

On ne voit point que les maladies du cœur affectent l'ame. Nous avons vu un jeune homme avoir le cœur rongé par des ulcères & couvert de pétrifications : le pouls étoit irrégulier, la circulation souffroit ; mais l'ame n'étoit point gênée dans ses fonctions.

Il y a plus. Le cœur d'un animal à sang froid, soustrait à l'empire de l'ame, arraché à l'animal, bat pendant plusieurs heures d'un mouvement régulier de systole & de diastole. Il y a donc dans le cœur une source de mouvement qu'il ne tient pas de l'ame, & que même le corps de l'animal ne lui fournit pas.

Cette expérience prévient contre l'hypothèse commune. Presque tous les auteurs attribuent aux nerfs cette force avec laquelle le cœur se meut. C'est un muscle, disent-ils, & le mouvement musculaire vient des nerfs. Il y a même des auteurs qui ont cru voir que l'irritation des nerfs cardiaques accélère & rétablit le mouvement du cœur ; que l'irritation du cerveau ou de la moëlle de l'épine a le même pouvoir ; & que la ligature de la huitième paire tue sur le champ un animal & supprime le mouvement de son cœur.

Quoique l'analogie nous mène à cette hypothèse, l'expérience nous en éloigne. Non seulement le cœur arraché continue de se mouvoir, mais la ligature des nerfs de la huitième paire, celle des nerfs intercostaux, celle même des uns & des autres de ces nerfs & leur entière destruction n'affectent point le mouvement du cœur. La destruction totale du cerveau, celle du cervelet, celle de la moëlle de l'épine ne supprime pas non plus ce mouvement ; l'irritation des nerfs de la huitième paire, celle des intercostaux, de la moëlle de l'épine & des nerfs cardiaques même, n'altère pas le mouvement du cœur,

ne l'accélère & ne le rétablit pas, quand il a été interrompu; le cœur continue de battre & le point saillant se meut avec la même régularité, quand on a détruit la bulle du cerveau.

Nous n'abuserons point de ces expériences: nous nous souviendrons également que des nerfs nombreux ne sont pas donnés au cœur sans utilité; nous n'excluons pas ces nerfs du rang des causes du mouvement du cœur; mais nous croyons conclure avec équité, de ces expériences, qu'outre la force nerveuse, il y a dans le cœur une source de mouvement qui ne dépend pas du cerveau, & qui n'arrive pas au cœur par les nerfs.

Les faits ont découvert dans les muscles & dans le cœur une puissance, qu'on appelle *irritabilité*, qui ne dépend pas des nerfs, qui règne dans les animaux dépourvus de cerveau, de tête & de nerfs, & qui paroît résider dans la fibre musculaire elle-même; cette force mouvante est excitée par presque tous les stimulus, la chaleur, l'air, le feu, l'étincelle électrique; le muscle & le cœur rentrent en mouvement après un plein repos, lorsqu'on y pousse l'air, l'eau chaude ou du sang chaud; car c'est la surface intérieure du cœur qui sent le plus vivement la force des stimulus, & ce sont des fluides sans âcreté qui irritent le mieux.

L'avantage que le cœur a sur tous les autres muscles, c'est la force de l'irritabilité, & la constance de cette force. Le cœur survit de beaucoup aux intestins & aux muscles dans les animaux à sang froid; nous l'avons vu battre pendant vingt-quatre heures dans la grenouille après qu'aucun autre muscle ne se contractoit, quelque irritation qu'on employât; dans le poulet enfermé dans l'œuf, le cœur bat malgré le froid mortel de l'animal, malgré celui de l'eau qui environne l'œuf; dans les premiers jours de l'incubation le cœur est animé d'une force très-vive, & les autres muscles sont absolument sans irritabilité, les intestins & l'estomac n'en donnent même aucune marque.

Dans l'animal à sang chaud, la supériorité du cœur n'est pas tout-à-fait la même, la graisse dont il est couvert se fige par le froid, & le cœur lui-même se durcit & perd son irritabilité; il lui faut pour conserver cette qualité, de la chaleur & de l'humidité; les intestins conservent quelquefois leur irritabilité aussi long-temps que le cœur, & nous les avons vu les conserver plus long-tems; parce qu'on les a découverts plus tard que le cœur, & qu'ils ont conservé plus de chaleur; mais en général dans ces animaux même, le cœur reste irritable, quand tout autre muscle ne l'est plus. Nous avons vu battre l'oreillette droite d'un chien, cinq heures entières après la mort absolue de l'animal; le cœur arraché surpasse de beaucoup les autres muscles dans la constance de ses mouvemens; les intestins arrachés s'agitent pendant quelques minutes, les muscles palpitent de loin en loin, sans aucun mouvement régulier qui subsiste uniquement dans le cœur; dans le poulet le mouvement est revenu au cœur irrité vingt-six heures après la mort de l'animal. Les morceaux même du cœur divisé en petites parties, continuent de se mouvoir; le cœur des jeunes animaux est plus irritable, & le cœur du poulet l'est au suprême degré.

D'où vient cette supériorité dans le mouvement du cœur? Elle ne dépend pas de sa sensibilité; il en a peu, ses nerfs sont nombreux sans être grands. Penserait-on aux réseaux que forment les fibres & les muscles du cœur, & par lesquels cet organe diffère des autres muscles, dont les fibres ne s'unissent jamais entre elles? On ne voit pas dans cette structure une cause suffisante d'une plus forte irritabilité.

La figure cavée du cœur donne au sang qui l'irrite, la facilité d'en toucher une grande surface; la mem-

brane qui revêt cette cavité est extrêmement mince, & le sang touche presque à nu les fibres musculaires. Il est possible que les nerfs plus à découvert sentent plus vivement l'impression du sang; les muscles creux ont un avantage dont ne jouissent pas les muscles longs; ceux-ci ne sont irrités que par les esprits animaux, & ceux-là ont pour stimulus les liquides qui remplissent leur cavité; il est sûr du moins que le cœur arraché du corps d'une grenouille, & qui a perdu presque tout son mouvement, le reprend lorsqu'on le remplit d'air, & que dans cet état il continue pendant plusieurs heures de pousser alternativement le sang dans l'oreillette & de l'en recevoir. Il est sûr encore que le cœur bien vidé perd le mouvement, c'est une expérience que nous avons faite bien de fois, & variée de bien des manières. Ayant remarqué que le cœur & l'oreillette du côté droit conservent plus long-temps le mouvement, que le cœur & l'oreillette du côté gauche, nous avons tenté de renverser l'ordre de la nature, & nous y avons réussi, en ôtant aux cavités du côté droit le sang qui les irritoit; l'expérience n'est pas bien aisée à faire, elle nous a réussi cependant; il faut pour ôter le mouvement au ventricule droit & à l'oreillette, ouvrir l'artère pulmonaire & lier la veine cave, & de l'autre côté lier l'aorte, ouvrir la veine pulmonaire; dès-lors les cavités du côté droit restant parfaitement vuides, ce sont celles du côté gauche dont le mouvement continue le plus long-tems; on a ouvert la ligature de la veine cave, & rendu du sang au ventricule: il ne battoit plus pendant qu'il étoit vide, rempli de sang il a recommencé de battre, & avec plus de force à mesure que le sang le remplissoit plus parfaitement.

L'air poussé dans le canal thorachique ou bien dans un des grands troncs veineux du cœur, rappelle le mouvement que le sang a perdu. La saignée affoiblit le cœur, & le faut du sang d'une artère s'abaisse, à mesure que l'animal a perdu de son sang.

En suivant ces expériences & en les comparant avec les phénomènes du cœur dans l'animal vivant, il paroît que cette constance à se mouvoir, si admirée dans le cœur, a pour cause principale l'application perpétuelle du stimulus; en effet on voit dans le poulet la veine battre & se vider, le sang passer dans le ventricule encore unique, celui-ci se contracter aussitôt, se vider & donner son sang au bulbe de l'aorte, qui se contracte de même à l'attouchement du sang; dans la grenouille cette suite de mouvement est la même, & par-tout la partie du cœur ou de l'oreillette qui est remplie de sang, se contracte, & celle qui s'est vidée perd le mouvement; de là cette supériorité dans la durée des battemens de la veine cave, de l'oreillette droite, & du ventricule droit; phénomène que nous ne rappellons pas. Le mouvement subsiste le mieux dans les parties qui reçoivent le plus long-tems du sang.

Nous avons parlé du mouvement du cœur, parlons de son repos; tout muscle qui a été irrité, se contracte, mais après un certain tems, l'impression de l'irritation ayant cessé, le muscle se relâche, s'amolli & s'allonge, le cœur en fait de même; dès qu'il est vuide, il perd le mouvement, s'allonge, se flétrit & reste immobile, jusqu'à ce qu'une onde de sang successivement accumulée soit devenue suffisante pour le contracter; de là les longs intervalles entre les pulsations de l'animal qui se meurt.

Comme le cœur reste irritable dans le corps de l'animal qui se porte bien, il ne lui faut qu'un nouvel aiguillon pour rentrer en mouvement, & son action est une alternative réglée de mouvemens produits par l'irritation, & de relâchemens qui suivent son inaction.

Dans un animal mourant l'irritabilité diminue peu,

à-peu, il ne suffit plus de l'irriter; cette irritation ne produit plus son effet qu'après un intervalle de tems, parce que l'irritabilité affoiblie ne se réveille que par la durée de l'application du stimulus.

Bientôt après, le cœur durcit, la graisse se prend, & les irritations ne produisent plus que des mouvemens imparfaits. Nous regardons la destruction de l'irritabilité du cœur comme le véritable terme de la vie, & comme la mort complete; cet état naît beaucoup plus vite dans l'animal à sang chaud, & plus tard dans l'animal à sang froid. (H. D. G.)

CŒUR, f. m. *cor, dis*, (terme de Blason.) meuble de l'écu, qui représente le cœur de l'homme.

Le cœur est le symbole de la force, de la vigueur, du courage & de l'intrépidité.

Lacour de Basseroi, de Maltot, diocèse de Bayeux, d'azur à trois cœurs d'or. (G. D. L. T.)

§ CŒUR DE CHARLES, (Astron.) c'est le nom d'une petite constellation boréale; elle est marquée sous ce nom dans le planisphere en deux feuilles, gravé en Angleterre, & appelé communément *planisphere de Senex*, quoiqu'on y voie le nom de Harris comme rédacteur, & celui de Bowles comme marchand. Cette constellation se trouve aussi marquée sous le même nom dans le planisphere, gravé à Paris par les soins de M. Robert de Vaugondy. Elle n'est remarquable que par une étoile de seconde grandeur, située sous la queue de la grande ourse, du côté de la chevelure de Bérenice & de la queue du lion. Cette étoile est appelée dans le Catalogue de Ticho-Brahé, *informis inter caudam hujus & leonis*. Dans le Catalogue britannique, publié en 1712, par M. Halley, sur les observations de Flamsteed, elle est appelée *clara sub caudâ informis*, en sorte qu'on n'avoit pas encore donné à cette étoile le nom qu'on lui donne actuellement en Angleterre. Dans l'édition de 1725, donnée par Flamsteed lui-même, elle est comprise dans la constellation des chiens de chasse, introduite par Hevelius; *in annullo armillæ charæ informis sub caudâ urfi*. Dans les grandes cartes célestes de Flamsteed, elle est en effet située sur le collier d'un des chiens, sans aucune figure de cœur. Cette dénomination de cœur de Charles, a probablement été introduite par Halley, ainsi que le chêne de Charles II, par respect pour la mémoire d'un prince fondateur de l'académie & de l'observatoire d'Angleterre. La principale étoile avoit en 1690 5°, 2', 13", 22" de longitude, & 40°, 7', 18" de latitude boréale. (M. DE LA LANDE.)

CŒUR DE BŒUF, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) espece d'anona, nommée aussi *petit corosol* à Cayenne. Les habitans de la Guiane l'appellent *alalationa*, & les Portugais *guanabo pintavo*. C'est le *guanabanus fructu turbinato minori luteo*, de Barrere.

Cet arbre differe beaucoup du cœur de bœuf des îles Antilles, dont le fruit a jusqu'à six pouces de diametre, & pese jusqu'à sept ou huit livres. Le sien a pareillement la forme d'un cœur, mais seulement de trois à quatre pouces de diametre. Il est jaune dehors & dedans, composé de l'assemblage d'un grand nombre d'ovaires rapprochés dont les extrémités forment des tubercules qui lui donnent l'air d'une pomme de pin. Ses pepins sont châtain-clair.

Culture. Cet arbre est nain comme un arbrisseau, & se plante en forme de haie avec le médicinier, *curcas*, autour des plantations. Il fructifie deux fois l'an.

Qualités. Son fruit a un goût légèrement acide & parfumé.

Usages. Les habitans de Cayenne mangent ce fruit. Il est rafraîchissant en apparence, mais très-échauffant ensuite & astringent; il excite l'appétit & arrête le cours de ventre.

Sa racine est aromatique, elle se prend en poudre

par le nez comme du tabac, ou par la bouche dans l'épilepsie.

Remarques. Il est dit dans le dictionnaire intitulé, *Didionnaire d'Histoire naturelle*, à l'article *cœur de bœuf*: 1°. que cet arbre a causé beaucoup de controverses chez les auteurs Botaniques; 2°. que son fruit est gros comme un melon mediocre; 3°. qu'il a la chair fort blanche; 4°. que les semences sont noirâtres; 5°. que les Malaisiens (on veut dire les Malays) s'en servent en place de légumes. Ces cinq assertions sont également fautive.

L'anone est, comme l'on fait, un genre de plante aromatique qui se range naturellement dans la famille qui porte son nom, & qui est notre quarante-fixieme. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 365. (M. ADANSON.)

CŒUR DE BŒUF, f. m. (Hist. nat. Conchyliolog.) nom que quelques écrivains ont aussi donné à une espece de coquillage bivalve, qu'ils nomment en latin, *bucardium*; parce que les deux battans sont sifrenflés, si bombés qu'ils imitent un cœur; on voit deux de ces coquilles parmi les fossiles qui ont été gravés au volume XXIII, planche V. n°. 3, sous le nom de *bucardites*. (M. ADANSON.)

CŒUR DE SAINT-THOMAS, f. m. (Hist. natur. Botaniq.) *cor sancti Thomæ*, ou *cor divi Thomæ*; c'est la feve d'une gouffe articulée d'une plante rampante qui croît à l'île de Saint-Thomas sur la côte d'Afrique. Cette plante n'est pas une espece d'acacia comme il est dit dans le dictionnaire intitulé, *Didionnaire d'Histoire naturelle*; mais une espece d'entada, dont les feuilles sont pinnées sur deux rangs, par paires & terminées par une vrille à deux branches, les fleurs en épi terminal, le calice de la fleur à tube évasé à cinq dents, la corole à cinq pétales menus longs, les étamines au nombre de dix.

L'entada forme un genre particulier de plante voisine de la sensitive *mimosa*, dans la premiere section de la famille des plantes légumineuses, où nous l'avons placée. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 318. (M. ADANSON.)

CŒUR DE VENUS, f. m. (Hist. nat. Conchyl.) coquillage bivalve des Indes, à battans parfaitement égaux, fermant très-exactement, comprimés ou aplatis, non pas par le dos, mais par leurs côtés, au contraire de la plupart des autres coquillages bivalves, de maniere qu'ils représentent un cœur de deux pouces & demi de longueur des sommets à l'extrémité opposée, un peu moins large, relevée sur chaque face de quinze à seize cannelures, relevées de dentelures, dont celles du bord qui est saillant & tranchant, sont plus grandes.

Cette coquille est entièrement blanche, mince & assez transparente.

Remarque. C'est un espece de pectoncle; on en voit la figure au volume XXIII, planche LXXIII, n°. 9. (M. ADANSON.)

COFFER DE NASSELAU, f. m. (Hist. nat. Ichthyolog.) poisson des îles Moluques, assez bien gravé, & enluminé sous ce nom, par Coyett, au n°. 73, de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Son corps est elliptique très-comprimé par les côtés, pointu vers la queue, arrondi vers la tête, une fois plus long que profond; il a la tête grosse & courte, la bouche grande, les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; sçavoir, deux ventrales au-dessous des deux pectorales qui sont petites arrondies, une dorsale fort longue, plus basse devant que derriere, une derriere l'anus fort peu plus longue que profonde, & une à la queue échancrée en croissant.

La couleur de son corps est brune, celle de ses nageoires verte; sa tête est jaune bordée de bleu derriere,

derrière, avec deux taches bleues sur le front; la prunelle des yeux est noire bordée d'un iris rougeâtre.

Remarque. Ce poisson est, comme l'on voit, une espèce de spare. (M. ADANSON.)

COFFER-VISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) on nomme encore de ce nom aux îles Moluques, une autre espèce de spare, assez bien gravée & enluminée par Coyett, au n^o. 117 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il ne diffère du coffre de nasselaw que par les caractères suivans; 1^o. Sa nageoire dorsale a dans sa partie antérieure deux rayons épineux, & celle de l'anus un rayon pareil. 2^o. Son corps est brun-noir; sa tête a trois taches bleues sur le front, & dix taches rondes bleues sur chaque face; sa queue est jaune, avec sept taches bleues de chaque côté; les rayons épineux de ses nageoires sont bleues, & la membrane qui unit ces rayons épineux est rougeâtre. (M. ADANSON.)

COFFRE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson ainsi nommé à cause de la forme & de la solidité de sa peau qui, soit fraîche, soit sèche, est renflée & se soutient comme un coffre.

Celui qui est figuré au volume XXIII, n^o. 1, de la pl. LVI, a le corps triangulaire, aplati en-dessous, & aigu sur le dos, long de dix pouces environ & une fois moins large, marqué de compartimens hexagones au lieu d'écaillés; sa tête & son corps ne sont qu'une seule pièce, mais sa queue a seule une peau tendre qui l'unit à cette espèce de coffre, il a la bouche très-petite, les yeux grands, le devant de la tête armé de deux pointes latérales présentées côte à côte horizontalement en avant, & le dessous de son ventre deux pareilles parallèles tournées en arrière, deux autres enfin au bout du coffre vers l'origine de la queue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes molles, rondes & petites; savoir, deux pectorales triangulaires, une au bout du coffre du dos, une derrière l'anus sous la dorsale & une à la queue.

Mœurs. Ce poisson vit dans la mer des Antilles autour des rochers.

Qualités. Sa chair est blanche, tendre & succulente.

Usages. Les Nègres le font cuire pour le manger, lorsqu'il est cuit; la manière ordinaire de le vider est de le tirer par la queue, alors toutes les chairs suivent comme lorsqu'on tire un limaçon de sa coquille.

Remarques. Ce poisson est du genre de ceux qu'on nomme en latin *orbis*; on lit dans le dictionnaire qui a pour titre *Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Poisson-coffre*, que cet animal est couvert depuis la tête jusqu'à la queue d'une écaille assez mince, sèche & très-dure; mais cette prétendue écaille n'est qu'une peau coriace & presque cartilagineuse, grenue & chagrinée par des tubercules en compartimens qui tiennent lieu d'écaillés. (M. ADANSON.)

§ COGNAC, (*Géogr.*) *Campiniacum*, *Copriniacum* ou *Conniacum*, la seconde ville de l'Angoumois du diocèse de Saintes; Gerard, archevêque de Bordeaux, y tint un concile en 1238.

La situation en est charmante & rien n'est plus riant que le paysage dont elle est environnée. Elle est célèbre par la naissance de François I, & par ses eaux-de-vie. C'est la patrie de l'abbé de Villiers, auteur des poèmes *Sur l'amitié* & *Sur l'art de prêcher*.

Cognac est sur la Charente, à quatre lieues de Saintes, à sept d'Angoulême, & à deux de Jarnac. (C.)

§ COIGNASSIER, (*Botanique.*) en Latin *cydonia*; en Anglois, *quince-tree*; en Allemand, *Quittenbaum*.

Caractère générique.

Le calice de la fleur est permanent, d'une seule

Table II.

pièce & divisé en cinq par les bords: il soutient cinq grands pétales arrondis, creusés en cuilleron & disposés en rose; il renferme l'embryon qui supporte cinq styles déliés & environ une vingtaine d'étamines dont les sommets sont divisés en quatre parties: cet embryon devient un fruit charnu & velu, tantôt pyramidal, tantôt arrondi, selon les espèces; ce fruit est divisé en cinq cellules, dans lesquelles il se trouve un ou deux pepins figurés en larmes: il est terminé par un ombilic formé des vestiges du calice.

Espèce.

1. *Coignassier* à feuilles oblongues, velues par-dessous, à fruit oblong, alongé vers la base. Coin-poire. *Coignassier* ordinaire à feuilles moyennes.

Cydonia foliis ovato-oblongis, subtus tomentosis, pomis oblongis, basi productis.

Quince-tree with oblong oval leaves, &c. Pear quince.

2. *Coignassier* à fruit oblong & imberbe; en Provence, coudounier.

Cydonia fructu oblongo, leviori. Inst. rei herb.

Il ne se trouve pas dans Miller.

3. *Coignassier* à feuilles ovales, velues par-dessous, à fruit rond ou coignier.

Cydonia foliis ovatis, subtus tomentosis, pomis rotundioribus; cydonia fructu brevior & rotundior. Inst. rei herb.

Apple-quince.

4. *Coignassier* à feuilles ovale-renversées, très-larges & à gros fruit; *coignassier* de Portugal.

Cydonia foliis obverse ovatis, latissimis, fructu maximo. Hort. Col. Cydonia latifolia lusitanica. Inst. rei herb.

La vertu stomachique & astringente des coings, le mucilage de leurs pepins si propre à garantir les malades long-tems alités des effets du frottement, la forme agréable de ces fruits, le duvet doré dont ils sont couverts, sur-tout leur grosseur prodigieuse & leur parfum si gracieux dans les confitures & les ratafias, assurent aux *coignassiers* une place distinguée parmi les fruitiers; mais ce qui rend ces arbres plus estimables encore, c'est leur proche parenté avec la famille des poiriers; peut-être ne sommes-nous redevables de nos plus belles espèces de poires qu'aux alliances contractées entre les deux genres; le volume, la figure de ces fruits, le jaune dont il se peignent, font du moins soupçonner qu'ils tirent en partie leur origine du *coignassier*; & ce n'est pas encore tout ce que nous lui devons; qu'on lui confie les greffes des meilleurs poiriers, sa sève modérée va réfréner les faillies de la leur, ils en deviendront plus dociles à la taille & au palissage; par là, on les réduit à une stature médiocre, on en forme des demi-vents, des espaliers, des quenouilles, des buissons, & sous toutes ces formes ils font d'un plus prompt & plus grand rapport que ceux greffés sur franc; le fruit en est aussi plus gros & d'une pâte plus douce.

C'est dommage que tous les poiriers ne s'accoutument pas également de ce sujet qui ne convient guère qu'aux poires fondantes, & ne réussit parfaitement que dans les terres fraîches. Plusieurs poires d'hiver, celles qui ont des dispositions à se crevasser n'y font que peu de progrès. Il est des espèces qui ne peuvent subsister de sa sève; de ce nombre sont entr'autres, quelques-unes de celles connues sous le nom de *bergamotte*; leur forme arrondie donne lieu de penser qu'elles tiennent de très-près aux poiriers sauvages & aux nelfiers (*Voyez ci-après FRUCTIFICATION*), & qu'elles n'ont que très-peu d'analogie avec le *coignassier*; il est cependant un moyen de tromper leur aversion pour cet arbre; il faut d'abord modifier

R r r

fa seve, en y greffant du beurré, ou de la virgouleuse qui y reprennent très-aisément; c'est sur le bois provenu de ces greffes qu'on posera les écussons ou les suoins de ces poiriers insociables; par cette médiation on les réconciliera avec le *coignassier*; ce sujet intermédiaire est en jardinage ce que les intermedes sont en chymie: Eh! quelle chymie plus belle que celle de la végétation? N'oublions pas de prévenir qu'un autre moyen de tenir nains ces poiriers, c'est de les greffer sur épines, sur nefflier & sur azérolier.

Mais il est d'autres especes dont la seve impétueuse ne peut sympathiser avec la lenteur de la plupart des *coignassiers*; d'après cette observation, je ne doute nullement que ceux-là ne puissent réussir sur celui de Portugal; sa supériorité de vigueur sur les autres especes de son genre, se fait assez remarquer dans l'excès des dimensions de toutes ses parties. On trouveroit encore un grand avantage dans l'alliance de ces poiriers avec cet arbre, c'est que leurs poires participant de la grosseur de son fruit, excéderoient de beaucoup leur volume naturel.

En général il faut choisir préférablement les *coignassiers* à feuilles larges, pour y placer les greffes des poiriers, c'est le moyen de grossir les fruits. On doit de même donner la préférence aux poiriers, neffliers, azéroliers à gros fruit, dans les cas indiqués pour le choix de ces sujets; si l'on avoit cependant pour objet d'avoir des arbres très-bas, il conviendrait de préférer le *coignassier* à feuilles étroites, qui est le moins élevé & le moins vigoureux de tous, & l'épine blanche ou quelqu'autre espece plus basse de ce genre, dans le cas où l'on auroit des raisons pour y avoir recours.

De savoir si en greffant un arbre sur lui-même, on abonnit son fruit, & jusqu'à quel point ces opérations multipliées produiroient de bons effets, c'est ce que nous examinerons à l'article GREFFE.

On se fert ordinairement des n^o. 1 & 3, dans les pépinières pour y greffer les poiriers destinés à former des basses-tiges ou des demi-vents.

L'espece n^o. 3, ne nous est pas connue, & nous ne garantissons pas son existence.

Le *coignassier* fleurit à la fin de mai; ses larges fleurs d'un blanc animé, naissent solitaires sur les rameaux & ressortent merveilleusement sur les touffes verdoyantes où elles sont comme parfumées, elles se succèdent encore quelquefois dans le commencement de Juin; cet arbre peut donc servir à l'ornement des bosquets du printems; comme il a une habitude de mal porter ses branches, qui met l'art en défaut, il convient de le jetter en masse dans les fonds des parties les plus négligées & les plus agrestes.

Donnons encore quelqu'attention au *coignassier* de Portugal: nous n'avons parlé que du secours qu'il prête au poirier, occupons-nous des avantages qu'il nous procure par lui-même. Qu'on le greffe sur quelque espece de poirier à gros fruit, le sien en sera plus gros & meilleur; il prend très-bien sur les autres especes de son genre, & en général il est d'autant plus utile de le multiplier par la greffe, que par ce moyen on obtient plutôt & en plus grande quantité ses superbes fruits dont le parfum est plus gracieux que celui des autres coins, & qui par la cuisson se colorent du plus beau pourpre; on peut aussi multiplier cet arbre de marcottes & de boutures; ce sont les voies qu'il faut choisir pour se procurer des sujets propres à porter les greffes des poiriers: les marcottes ne s'enracinent pas aussi aisément que celles des autres especes; il convient de les coucher en automne, d'y faire une coche & de les couvrir d'un peu de litiere; ses boutures sont aussi un peu rebelles, & il faut les traiter avec une partie des ménage-

mens indiqués à l'article BOUTURE, *Suppl.* trop d'ombre & d'humidité leur nuisent infiniment.

On multiplie ordinairement les *coignassiers*, en en formant des meres, c'est-à-dire, qu'on recoupe de jeunes sujets près de terre, & qu'on élève un petit monticule autour des branches qu'ils ont poussées d'une automne à l'autre: ces especes de marcottes prennent suffisamment de racines. Qu'on plante en automne les boutures des *coignassiers* ordinaires dans une terre fraîche, couverte de litiere à l'exposition du levant, elles réussiront très-bien. Les sujets obtenus par ce moyen, sont préférables à ceux qu'on tire des meres, en ce qu'ils sont pourvus de racine tout autour de l'aire de la coupure; au lieu que ceux-là n'en ont que d'un côté. J'ai semé avec succès des pepins de coins; mais outre qu'il est difficile d'en rassembler en assez grande quantité pour subvenir aux besoins d'une pépiniere, cette voie est longue & ne procure pas des arbres plus droits que ceux provenus des boutures.

On plante les jeunes *coignassiers* en pépiniere depuis la fin d'octobre jusqu'à la fin de mars dans une terre fraîche & effondrée, où on les espace d'un pied & demi ou deux pieds dans des rangées distantes de deux ou trois. La seconde année on les élague en juin, on les écussonne tout le mois d'août & partie de septembre, se réservant d'enter au mois d'avril suivant les sujets où l'écusson a manqué.

Les poiriers greffés sur *coignassiers* ne demandent pas un sol aussi profond que les poiriers sur franc; ils réussissent assez-bien par-tout, pourvu qu'on varie leur taille suivant les différentes qualités du terroir.

A l'égard des *coignassiers* non-greffés qu'on élève pour leurs fruits, si on les plante près des eaux, ils en donneront davantage & de plus gros; dans une terre sèche les fruits seront plus précoces & plus parfumés. La taille que demandent ces arbres, consiste uniquement à les délivrer des branches gourmandes, sur-tout des plus ambitieuses qui s'élevent au-dessus de la touffe; il faut aussi les décharger du trop de bois qui les rendroit confus, ce qui leur est commun avec tous les fruitiers. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

§ COIN, (*Art militaire.*) Les Grecs avoient deux sortes de coins; l'un dont on faisoit usage dans la cavalerie; & l'autre dans l'infanterie. Les Scythes & les Thraces rangeoient leurs escadrons en forme de coin. Les Macédoniens suivoient aussi la même méthode: ils la tenoient de Philippe, qui passe pour en être l'inventeur.

Le coin étoit proprement la moitié du losange (*Voyez ce mot & la fig. 10 de nos planch. milit. tactique des Grecs dans ce Suppl.*), & formoit une espece de triangle. On observoit, en le formant, la même proportion que dans le losange; il n'y avoit qu'un seul cavalier à la tête, trois au premier rang, cinq au suivant, &c. ainsi successivement jusqu'au dernier. A cette disposition, on en opposoit une autre qu'on appelloit la *tenaille*, parce que sa figure ressemble à la lettre V: elle se formoit d'un corps de soldats bien ferrés, qui recevoient le coin, & l'enfermoient des deux côtés.

Aguthias rapporte que, dans la bataille du Cassin, toute l'armée des Francs étoit ordonnée en maniere de coin. Elle formoit, dit-il, une masse épaisse, condensée, toute couverte de boucliers, & qui, diminuant insensiblement depuis sa base, ne présentoit plus enfin, par sa partie antérieure, qu'un front assez étroit. Ses ailes qui s'allongeoient en arriere, comme deux jambes, étoient composées de files étroites, unies & ferrées dans toute leur profondeur; & s'écartant peu-à-peu l'une de l'autre, finissoient par laisser entre elles un fort grand intervalle; de sorte qu'on y voyoit à découvert les épaules opposées des soldats; car ceux des deux ailes se

tournoient mutuellement le dos en combattant, parce que, n'ayant point d'armure qui les couvrit dans cette partie, elle se trouvoit en quelque façon défendue par leur double opposition. (V.)

COIPA, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Brame d'une plante du Malabar, fort bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume X, planche LXVII, page 133, sous le nom de *pee-coipa*.

C'est une herbe à racine vivace, blanchâtre, ligneuse & fibreuse, longue de six pouces sur trois lignes de diamètre, couronnée par six à huit tiges cylindriques lisses, étendues sur la terre comme autant de rayons, rougeâtres, d'une ligne au plus de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux, non pas en croix, mais sur un même plan, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pouce, deux à trois fois moins larges, entières, épaisses, un peu ondées, communément vertes, quelquefois rougeâtres, lisses, luisantes, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, sans nervures, & attachées horizontalement aux branches, sans aucun pédicule: les deux feuilles terminales sont souvent alternes, ou au moins y en a-t-il quelquefois une alterne dans celles qui doivent porter une tête de fleurs.

Chaque branche est terminée par une tête sphérique, quelquefois sessile entre deux feuilles opposées; mais pour l'ordinaire portée sur un péduncule cylindrique, égal à sa longueur, qui est de cinq à six lignes, composée de quinze à vingt fleurs, blanc-rougeâtres, sessiles, contiguës, lisses, luisantes, longues de trois lignes au plus, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés.

Chaque fleur est hermaphrodite incomplète, posée autour de l'ovaire. Elle consiste en un calice à huit feuilles, roux-pâles, dont deux extérieures sont pliées; en cinq étamines droites réunies en cylindre par le bas de leurs filets, à antheres rouges, entourant un ovaire sphérique, verd-blanchâtre, terminé par un style blanchâtre, à deux ou trois stigmates.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphéroïde, membraneuse, blanche, longue d'une ligne, à une loge ne s'ouvrant point, & contenant une graine lenticulaire, noire, luisante, attachée verticalement à sa partie inférieure.

Culture. Le *coipa* croît au Malabar dans les forêts.

Qualités. Son goût est herbacé.

Usages. Les Malabares l'emploient seulement pilée dans le lait de vache, avec le beurre & le fantal, pour en frotter les tempes dans les délires.

Remarque. Il est facile de voir par ces caractères, que cette plante, qui n'a encore été déterminée ni classée par aucun botaniste, appartient au genre du *coluppa*, qui se range naturellement dans la famille des amarantes, où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles*, volume II, page 268. (M. ADANSON.)

COITADE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, très-bien gravé & enluminé sous ce nom, par Coyett, au n°. 39 de la première partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps extrêmement court, très-comprimé par les côtés, pointu vers la tête, à peine de moitié plus long que large, la tête, la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir deux ventrales très-petites, menues, placées au-dessous des deux pectorales, qui sont carrées, médiocrement longues, une dorsale fort longue, plus basse devant que derrière, & une derrière l'anus, un peu plus longue que profonde: celle de la queue est tronquée comme carrée: de ces nageoires deux sont

Tome II.

épineuses; savoir la dorsale, dont les huit rayons antérieurs sont simples, piquans, & l'anale qui en a deux pareillement piquans.

La couleur de son corps est jaune, marqué de deux bandes rouges, longitudinales sur chaque côté, & trois bandes vertes, dont une sur le dos, une sous le ventre, & une sur le milieu de chaque côté: la tête est brune, les nageoires pectorales sont vertes, celles du ventre & de la queue jaunes, celle du dos & de l'anus rouges, excepté les rayons épineux, qui sont réunis par une membrane verte & rouge: la prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris rouge.

Mœurs. Le *coitade* se pêche communément dans la mer d'Amboine, autour des rochers.

Remarque. Ce poisson est une espèce du *douwing* qui forme un genre particulier dans la famille des sbares. (M. ADANSON.)

COJER, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nom que les habitans des Moluques donnent à un poisson qui a été fort bien gravé & enluminé par Coyett, sous le nom de *cojer laudt*, au n°. 54 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps elliptique, assez court, très-comprimé par les côtés, pointu vers la queue, obtus vers la tête, & presque une fois plus long que profond; la tête grande; la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir deux ventrales petites au-dessous des pectorales qui sont triangulaires, une dorsale assez longue, assez égale en hauteur devant & derrière, une derrière l'anus, un peu plus longue que profonde, & une à la queue, fourchue jusques vers le milieu de sa longueur.

La couleur de son corps est bleue sous le ventre, jaune sur le dos, & les côtés qui ont chacun deux lignes bleues obliques, & neuf autres lignes qui s'étendent comme autant de rayons autour des yeux: ses nageoires sont jaunes, la prunelle des yeux est blanche, entourée d'un iris rouge.

Mœurs. Le *cojer* est commun autour des rochers dans la mer d'Amboine.

Remarque. Ce poisson forme un genre particulier dans la famille des sbares. (M. ADANSON.)

§ COLANGES ou COULANGES-LES-VINEUSES. (*Géogr.*) *Colonia-vinosæ*, petite ville de l'Auxerrois, une des meilleures terres du comté d'Auxerre. Dès le douzième siècle, la nomination de la cure appartenoit à l'abbessé de S. Julien. Au commencement du treizième siècle, les comtes de Joigny en étoient seigneurs. Le comte Jean expliqua les privilèges des habitans en 1279.

Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon, qui en étoit seigneur en 1377, y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de S. Cyr, de Mailli-la-Ville en 1697.

Le château carré fut bâti en 1371: c'étoit un bel ouvrage, qui depuis a été rasé, il y a un peu plus d'un siècle.

L'église paroissiale, tombée en 1731, a été rebâtie à neuf: elle est belle, vaste & très-claire; elle fut consacrée par M. de Caylus en 1742, sous le vocable de S. Pelegrin, l'apôtre de l'Auxerrois.

Deux écoles gratuites, l'une pour les garçons, & l'autre pour les filles, & une filature de coton, ont été établies par le zèle bienfaisant du curé actuel.

Le territoire ne produit pas du bled pour six semaines; mais il est très-abondant en vin; Henri IV en faisoit usage; il y a 1110 arpens de vignes qui peuvent donner par an, communément 7 à 8000 feuillettes: on y compte 340 feux, & environ 1000 communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois, entre autres le 11 mai 1676.

R r r ij

Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau, mais inutilement : enfin, en 1705 M. d'Agueffeu, procureur-général, depuis chancelier, qui en étoit feigneur, y envoya Couplet, ingénieur, qui a trouvé le secret de fournir cette ville d'une eau qui coule continuellement : en reconnoissance, on fit graver cette inscription :

*Non erat antè fluens populis sicutibus unda :
Ast dedit æternas arte Cupletus aquas.*

La devise représente un Moïse, qui tire de l'eau d'un rocher, entouré de ceps de vignes, avec ces mots, *utile dulci*.

Coulanges a donné deux évêques à l'église de Nevers, tous les deux Jacobins, Maurice de Coulanges en 1382, & Philippe Froment son neveu, en 1394. C'est à François Rousseau, né à Coulanges que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. Romual le muet, provincial des freres de la charité, habile mathématicien, mort en 1739, étoit aussi de Coulanges. (C.)

COLASSO, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante du Malabar, ainsi nommée par les Brames, & très-bien gravée avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, planche XLV, page 87, sous le nom de *bahel schulli* qui lui est commun avec une autre plante qui a été décrite sous ce nom. J. Commelin dans ses notes l'appelle *genista*, *spinosa major*, *longioribus*, *aculeis*; & M. Linné, *baleria* 1 *longifolia*, *spinis verticillorum senis*, *foliis ensiformibus longissimis scabris*; *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 424.

C'est un sous-arbrisseau, dont la racine ligneuse, blanchâtre, longue de cinq à six pouces, sur cinq à six lignes de diamètre, très-ramifiée à son origine, jette une tige ramifiée dès son origine, en deux à trois branches alternes, longues d'un pied & demi à deux pieds, sur trois lignes de diamètre, écartées sous un angle de 30 à 40 degrés au plus, quarrées, comprimées & sillonnées alternativement de deux côtés opposés sur chaque articulation, vertes & rougeâtres, semées de poils longs, blanchâtres, à bois blanc, à centre charnu, verdâtre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pouce & demi à deux pouces, quatre ou cinq fois moins larges, onnées sur leurs bords, légèrement rudes par les poils longs, blanchâtres, dont elles sont semées, verd-rougeâtres, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, blanchâtre, ramifiée de quelques nervures peu sensibles, & attachées sans pédicule aux tiges horizontalement ou pendantes, & courbées en-bas en demi-cercle.

De l'aisselle de chaque paire de feuilles, il sort quelquefois deux ou quatre autres feuilles, qui sont les bourgeons ou commencement d'autres petites branches, & toujours six épines opposées trois à trois, coniques, fort peu plus courtes qu'elles, brunes, ligneuses, très-dures, un peu courbées en-bas.

De la même aisselle de chaque feuille sortent encore huit fleurs sessiles, violet-bleuâtres ou purpurines, égales aux épines.

Chaque fleur est hermaphrodite, monopétale, complète, irrégulière, posée autour d'un disque un peu au dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice, persistant à quatre feuilles triangulaires, étroites, pointues, verd-rougeâtres, quatre à cinq fois plus longues que larges, une fois plus courtes que la corolle qui est monopétale, à tube court, partagé en deux levres écartées presque horizontalement, dont la supérieure a deux divisions, & l'inférieure trois divisions : quatre étamines blanchâtres, épaisses, rapprochées deux à deux, & à anthers bleues,

s'élevant du haut du tube, & vont se cacher sous la levre supérieure de la corolle : l'ovaire s'éleve du dessus d'un disque jaunâtre, qui fait corps avec lui : il est ovoïde, verd-clair, & porte un style blanchâtre, aussi long que les étamines, terminé par deux stigmates hémisphériques.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, pointue à l'extrémité, longue de six lignes, deux à trois fois moins large, d'abord verte, ensuite roussâtre, enveloppée par le calice qui est un peu plus long, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux valves partagées par leur milieu, en une cloison longitudinale : chaque loge contient trois à quatre graines, elliptiques, brunes, longues d'une ligne, d'un tiers moins larges, attachées verticalement par leur partie inférieure.

Culture. Le colasso croît au Malabar dans les terres sablonneuses, mais argilleuses en même tems, qui retiennent l'eau.

Variétés. Il y en a une variété, que Van-Rheede dit être une autre espèce, dont les tiges & les feuilles sont verd-claires, & non rougeâtres, & les fleurs blanches tirant sur le bleu.

Usages. La décoction de sa racine se boit dans la rétention d'urine, la pierre & les hydropisies : pilée avec l'eau, elle sert à bafiner le corps, lorsqu'il est plein d'humeurs : ses feuilles en décoction & marinées au vinaigre, sont aussi un puissant diurétique : la poudre de ses feuilles se boit avec l'huile exprimée des fleurs du figuier d'enfer, pour dissiper les tumeurs des parties génitales.

Remarques. Le colasso est donc différent du *barleria*, qui a cinq feuilles au calice, & la corolle à cinq divisions presque égales sans levres : il fait avec le *coletta* un genre de plante particulier, qui se range naturellement auprès de la *ruellia* & de l'*acante*, dans la troisième section de la famille des personées, où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 210. (M. ADANSON.)

COLDINGHAM, (*Géogr.*) petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse : elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appelle *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de-là se trouve sur la mer du nord le cap saint Ebbe, vulgairement nommé par corruption *saint Tabbes*. (D. G.)

COLDSTREAM, (*Géogr.*) ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse : elle n'est remarquable que pour avoir eu un grand monastere avant la réformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honneur de donner son nom à l'un des corps militaires qui composent la garde du roi de la Grande-Bretagne. (D. G.)

COLEOPTERES, f. m. pl. (*Hist. nat. Insectol.*) *coleoptera*. On donne ce nom à l'une des divisions de la classe des insectes qui comprend ceux qu'on désignoit autrefois par le nom commun de *scarabées*, lequel est propre à un genre. Les insectes de cette famille ont dans leur état parfait le corps couvert par deux étuis, *elytra*, soit séparés, ce qui est le plus ordinaire, soit réunis, sous lesquels sont cachées deux ailes membraneuses ; & leur bouche est armée de deux ferres ou mâchoires posées dans un même plan horizontal & mobile, l'une contre l'autre latéralement.

Le corps de ces insectes se divise en trois parties principales, la tête, le corcelet, & le ventre ou la partie postérieure : la tête porte des antennes, outre lesquelles on observe deux antennules ou barbillons posés près de la bouche ; il n'y a que les deux grands yeux à réseau, excepté dans quelques insectes que M. Geoffroi joint à cette section : les jambes sont

ordinairement au nombre de six, deux attachées au corcelet, & les autres à la partie antérieure du ventre, qu'on pourroit regarder comme un second corcelet; elles sont formées de quatre parties, la cuisse, la jambe & le pied ou tarfe formé de quelques articulations & terminé par des crochets. Les ailes & les élytres sont attachés sur le dos à la même partie qui porte les quatre dernières jambes; les ailes sont membraneuses, plus grandes que les étuis, sous lesquels elles se rangent en se repliant dans leur milieu; elles manquent à quelques especes: les étuis mobiles dans la plupart comme des ailes, sont pour l'ordinaire de consistance écailleuse: dans quelques especes, ils sont réunis en un seul, sur lequel s'observe une suture semblable à celle que forment en se touchant ceux qui sont séparés. On a donné le nom d'*écusson*, *scutellum*, à une piece triangulaire qui se voit sur quelques *coleopteres*, placée entre les étuis, dont la base touche le corcelet.

M. Linné borne cette section aux insectes à étuis crustacés, & en fait trente genres. M. Geoffroi la divise en trois articles, dont le premier comprend ceux qui ont des étuis durs qui couvrent tout le corps; le second dont les étuis, aussi crustacés, ne couvrent le corps qu'à moitié, & le troisième ceux dont les étuis sont mous & flexibles, peu différens des ailes: le nombre des pieces des tarses lui fournit les subdivisions de ces articles; il subdivise les deux premiers chacun en quatre ordres, selon que les insectes qu'il y rapporte ont, 1°. cinq pieces aux tarses de toutes les jambes; 2°. quatre articulations à tous les tarses; 3°. trois articles à tous les tarses; 4°. cinq articles aux tarses des deux premières paires & quatre à la dernière. Les insectes à étuis mous sont rangés en trois ordres de cinq, deux, & trois pieces aux tarses. Il nous paroît que cette méthode a des avantages sur celle de M. Linné. Mais nous observerons que les insectes que M. Geoffroi range dans le dernier article, savoir, les blattes, le grillon, la mante, la fauterelle, différent à bien des égards des autres *coleopteres*, & tiennent aux autres familles d'insectes, sur-tout aux hémipteres, par plus de caractères: outre la souplesse des étuis, & les petits yeux lisses, leurs métamorphoses incomplètes & la ressemblance presqu'entière de la larve & de la nymphe avec l'insecte parfait, semblent leur assigner place parmi les hémipteres, dont ils ne différent que par la bouche; peut-être aussi vaudroit-il mieux en faire un ordre moyen entre celui des *coleopteres* & les hémipteres. Quoi qu'il en soit, ce qui nous reste à dire ne regarde que les *coleopteres* de M. Linné, ou les deux premières divisions de Geoffroi.

Ces insectes passent par trois états, & subissent des métamorphoses assez complètes. Tous naissent d'un œuf, & dans leur premier état, ils ont la forme d'un vers à six jambes & à tête écailleuse, munie de fortes mâchoires latérales, & chargée de deux gros yeux: leur corps est oblong & cylindrique, blanc ou de couleur sale, divisé ordinairement en treize anneaux sur lesquels on voit dix-huit stigmates; la plupart sont lourds & vivent dans la terre ou dans le bois, d'autres dans l'eau; ils changent plusieurs fois de peau dans ce premier état: leurs nymphes sont de celles dans lesquelles on apperçoit distinctement toutes les parties de l'animal parfait: nues, délicates, presqu'immobiles, & sans coque, elles sont au commencement blanchâtres, elles prennent ensuite une couleur plus foncée, & quand l'insecte parfait a acquis toute sa consistance, il se dépouille de l'enveloppe de nymphe, en tirant toutes ses parties de la pellicule mince qui les couvroit, comme la main sort d'un gant. (D.)

COLERAIN, (Géogr.) ville d'Irlande, avec titre de baronnie, dans la province d'Ulster, & dans

le comté de Londonderry, sur la riviere de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan septentrional. Cette ville est assez grande & assez bien située pour faire un commerce considérable; on ne la dit cependant pas riche: elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. Long. 10, 35. lat. 55, 10. (D. G.)

§ COLERE, COURROUX, EMPORTEMENT, (Gramm. Synonymes.) Le courroux est la marque extérieure de la colere, l'emportement en est l'excès. (O)

COLETTA, f. f. (Hist. nat. Botaniq.) plante du Malabar fort bien gravée, avec la plupart de ses détails, sous ce nom, & sous celui de *coletta veetla*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX, planche XLI, page 77. Les Brames l'appellent *gontua*, & les Cinghales, habitans de Ceylan, *kathu karo hiti*. C'est le *eryngium Ceylanicum febrifugum*, *floribus luteis* d'Hermann; & le *barleria 3 prionitis*, *spinis axillaribus pedatis quaternis*, *foliis integerrimis lanceolato-ovatis* de M. Linné, dans son *Systema natura*, edit. 12, imprimée en 1767, p. 425.

Sur une racine noirâtre, très-ramifiée & fibreuse, elle s'éleve sous la forme d'un buisson ovoïde, pointu, haut de trois à quatre pieds, une fois moins large, ramifié dès son origine en dix à douze paires de branches opposées en croix, cylindriques, verd-luisantes, de deux à quatre lignes de diametre, écartées sous un angle de soixante degrés environ d'ouverture.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à six pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entières, légèrement ondées, épaisses, molles, lisses, luisantes, verd-brunes, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée en cinq à huit paires de nervures alternes, & attachées horizontalement sur les branches, à des distances une à deux fois plus courtes qu'elles, sur un pédicule demi-cylindrique, plat en-dessus, comme ailé ou bordé sur les côtés.

De l'aisselle de chaque feuille sortent deux à trois épines réunies à leur origine, de sorte qu'il y en a quatre à six à chaque paire de feuilles. Elles sont coniques, vertes, droites, horizontales, égales à leur pédicule. Des mêmes aisselles sortent encore une à deux fleurs sessiles, jaunâtres, une fois plus courtes que les feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite complète, monopétale irrégulière, posée autour d'un disque au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice persistant, à quatre feuilles inégales, dont deux plus étroites, une fois plus court que la corolle qui est jaune-rougeâtre, à tube médiocre, à deux levres aussi longues que lui, dont la supérieure a une division plus courte & l'inférieure quatre divisions roulées en-dessous. Du bas du tube s'élevent quatre étamines à antheres jaunes triangulaires, dont deux aussi longues que la corolle, & deux plus courtes cachées sous la levre supérieure. L'ovaire part du fond du calice attaché à un disque applati qui fait corps avec lui, & porte un style cylindrique, terminé par un stigmate ovoïde.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule elliptique ou en fer de lance, très-comprimée, pointue aux deux bouts, longue de huit lignes, deux fois moins large, ligneuse, élastique, très-dure, blanche, à peau verte, striée, à deux loges s'ouvrant élastiquement en deux valves comprimées par les côtés, séparées en deux par une cloison longitudinale qui porte à ses bords un petit crochet. Chaque loge contient une seule graine lenticulaire, mais plate d'un côté & convexe de l'autre, de deux lignes de diametre, blanc-roussâtre, lisse, luisante.

Culture. La *coletta* croît au Malabar dans les terres sablonneuses humides.

Qualités. Toute la plante est amère ; ses fleurs sont sans odeur.

Usages. Les Malabares mâchent ses feuilles avec l'arak, au défaut des feuilles du betel. Le suc qu'on en exprime est souverain contre les aphtes & les vents qui gonflent le bas-ventre.

Remarques. La *coletta*, comme l'on voit, n'est pas un panicaut *eryngium*, comme l'a pensé Hermann. Elle n'est pas non plus une espèce de *barleria*, comme l'a cru M. Linné, puisqu'elle n'a pas comme lui cinq feuilles au calice, ni cinq divisions presque égales à la corolle. Il fait donc avec le *colasso* un genre particulier, voisin de l'acante & de la *ruellia*, dans la seconde section de la famille des perfonées. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 210. (M. ADANSON.)*

COLGIAC, (*arme Turque.*) Les Turcs appellent ainsi un bracelet avec son gantelet de fer marqué *D*, dans la *planche XIII, Art milit. armes & machines de guerre, dans ce Suppl. (V.)*

COLIBRI, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) il ne faut pas confondre, comme l'on a fait dans le dictionnaire, qui a pour titre, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, le *colibri* avec l'oiseau mouche, qui forme un genre d'oiseau très-différent, sur-tout par son bec qui est droit, moins allongé à proportion, aplati en-dessus & en dessous, un peu renflé par le bout & non pas arqué comme celui du *colibri*.

Le *colibri* qui est gravé au *volume XXIII, planche XLII, n° 2*, est particulier à l'île de Cayenne ; il y est représenté de grandeur naturelle ; ses couleurs sont changeantes, celle qui domine sur le dos est un beau noir qui paroît violet sous certains aspects, & celle du dessous du corps est un violet purpurin, changeant en verdâtre comme le cou de pigeon.

Sa langue est composée de deux tuyaux cylindriques, par lesquels il pompe le suc mielleux des fleurs ; il a la queue quarrée, composée de dix plumes aussi longues que les ailes lorsqu'elles sont pliées ; ses pieds sont triangulaires, de manière que leur partie postérieure est aiguë & tranchante.

Remarque. Le *colibri* forme un genre d'oiseau particulier dans la famille des grimpeaux, & il diffère seulement du grimpeau, en ce que le grimpeau a le bec plus court, la langue simple sans tuyau, & la queue composée de douze plumes. (*M. ADANSON.*)

COLINIL, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous ce nom avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, volume I, planche LV, page 103* ; les Brames l'appellent *schera-punca*, & J. Commelin dans ses notes, *polygala Indica minor siliquis recurvis*.

C'est un sous-arbrisseau qui s'éleve sous la forme d'un buisson sphéroïde, de 2 à 3 pieds de diamètre, à racine blanchâtre, ligneuse, ramifiée, à écorce jaunâtre, portant une souche cylindrique de deux à trois pouces de diamètre, fort courte, ramifiée dès son origine en plusieurs branches cylindriques, menues, d'une à deux lignes de diamètre, écartées sous un angle de 45 degrés, à bois blanc, dur, recouvert d'une écorce verte intérieurement, cendrée au dehors.

Les feuilles sont alternes composées, pinnées sur un double rang, longues de deux pouces à deux pouces & demi, une fois moins larges, composées des trois à cinq paires avec une impaire, de folioles elliptiques, plus longues à leur extrémité antérieure qui a une pointe, longues de 8 à 9 lignes, deux fois moins larges, ternes, vertes dessus, bleuâtres dessous, relevées d'une côte longitudinale, & rangées horizontalement sur un pédicule commun, une fois plus court qu'elles & accompagné à son origine de deux stipules caduques.

Chaque branche est terminée par un épi une à deux fois plus court que les feuilles, composé dans sa moitié supérieure de quatre à sept fleurs sessiles, rouge-pâles, de trois lignes de diamètre, accompagnées d'une petite écaille triangulaire.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, complète, irrégulière, disposée au-dessous de l'ovaire ; elle consiste en un calice verd, hémisphérique, petit, à cinq dents persistantes ; en une corolle quatre ou cinq fois plus longue, aussi longue que large, & en une corolle à quatre pétales, dont le supérieur qui forme l'étendard, & les deux ailes latérales sont rouge-pâles, & l'inférieur qui forme la nacelle est verd-blanchâtre ; les étamines sont au nombre de dix réunies en deux faisceaux, dont un de neuf filets formant un tuyau fendu en dessus dans toute sa longueur, & le dixième couché sur cette fente ; de ces filets, cinq sont alternativement plus courts, & tous portent une anthere jaune ; du centre du calice s'éleve un disque en pédicule cylindrique loin des étamines, qui porte un ovaire aplati, allongé, terminé par un style cylindrique blanc, avec un stigmate ovoïde, velu, jaunâtre, placé sur son côté supérieur.

L'ovaire en mûrissant devient un légume en fable, très-comprimé par les côtés, long d'un pouce & demi à deux pouces, six à huit fois moins profond, courbé en haut vers l'extrémité supérieure & en bas à l'extrémité inférieure, verte d'abord, ensuite rouge-brune, partagée intérieurement en six à huit loges, & s'ouvrant par l'extrémité supérieure en deux valves élastiques ; chaque loge contient une graine ovoïde-oblongue, taillée en rein, longue de deux lignes & demie, une fois à une fois & demie moins large, verte d'abord, ensuite noirâtre, attachée horizontalement, pendante aux bords supérieurs des valves.

Culture. Le *colinil* croît au Malabar dans les terres sablonneuses : il fleurit deux fois l'an ; savoir dans la saison de la sécheresse & dans celle des pluies.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur légèrement âcre & amère ; ses gouffes, lorsqu'elles sont encore jeunes ou vertes, sont sujettes à être piquées par des insectes du genre du *cosson*.

Usage. Le suc qu'on en tire par expression, s'unit avec le miel pour en frotter les pustules de la bouche.

Remarque. Le *colinil* forme un genre de plante particulier qui se range naturellement auprès du *sesban* & du *securidaca* dans la quatrième section de la famille des légumineuses où nous l'avons placé. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 327*, & il diffère infiniment du *polygala* auquel J. Commelin l'a comparé. (*M. ADANSON.*)

COLIQUE, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom que quelques auteurs donnent très-improprement & sans aucun fondement à l'espèce de coquillage que l'on appelle communément *cauris* ou *monnoye de Guinée* : c'est une espèce de pucelage, *cypræa*, & non pas une espèce de porcelaine, *porcellana* ; comme le dit le dictionnaire intitulé, *Dictionnaire d'histoire naturelle.* (*M. ADANSON.*)

COLL, (*Géogr.*) île dépendante de l'Ecosse, du nombre des *Westernes*, jadis les *Hébrides* : elle n'est séparée de celle de Tyre-Y qui est à son midi, que par un canal assez étroit : & l'on observe que la nature fit ces deux îles particulièrement l'une pour l'autre, en ce qu'il naît plus de filles que de garçons dans Tyre-Y, & plus de garçons que de filles dans *Coll*. Cette dernière, un peu plus grande que la première, a dix milles du pays en longueur, & deux en largeur : elle est généralement fertile, & ses côtes abondent en *stockfish*. Des protestans seuls l'habitent, & elle appartient à l'une des branches de la famille de *maclean*. (*D. G.*)

COLLADI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) les Brames nomment ainsi & *tambido-baio*, les Portugais *favas-orelheira*, les Hollandois *oorhangers*; un arbre du Malabar que Van-Rheede a fait fort bien graver, sous le nom de *katou-konnas*, c'est-à-dire casse sauvage, au volume VI de son *Hortus Malabaricus*, planche XII. page 21; c'est le *mimosa 4 bigemina*, *inermis*, *foliis bigeminis amplis acuminatis*, de M. Linné dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1767, page 676.

Cet arbre s'éleve à 70 pieds ou 80 pieds de hauteur; son tronc a 15 ou 20 pieds de haut sur trois à quatre pieds de diametre; il est couronné par une cime sphérique, composée de nombre de branches alternes, serrées, écartées d'abord sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement à bois rouge au centre, brun à l'aubier, recouvert d'une écorce rouge.

Sa racine est très-longue, traçante, rouge dans son bois & dans son écorce.

Ses feuilles sont pinnées simplement, composées d'une à deux paires de feuilles elliptiques pointues aux deux bouts, longues de trois à cinq pouces, deux fois moins larges, entières, minces, fermes, luisantes, brunes en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de huit à dix paires de nervures alternes, attachées vers le bout d'un pédicule commun cylindrique, presque une fois plus court qu'elles.

Les jeunes branches sont terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, partagée dans sa moitié supérieure en huit à dix branches alternes, écartées sous un angle de 45 degrés, portant chacune quatre ou cinq têtes, composées de cinq à six fleurs sessiles, blanchâtres, longues de quatre à cinq lignes.

Chaque fleur est hermaphrodite complete, monopétale, régulière, disposée au-dessous de l'ovaire; elle consiste en un calice verd, caduc, à tube court, partagé en cinq dents, en une corolle monopétale blanche une fois plus longue, à cinq divisions retroussées en-dessous, & en vingt-cinq étamines une fois plus longues, réunies à leur origine & rapprochées en un faisceau; du centre de la fleur s'éleve un disque en pédicule cylindrique, assez éloigné des étamines, portant un ovaire elliptique, applati, long, terminé par un style cylindrique, tronqué & couronné par un stigmate velu.

L'ovaire en mûrissant devient un légume elliptique, long de cinq à six pouces, sept à huit fois moins large, roulé en deux tours de spirale, entouré de deux grosses nervures velues, vertes extérieurement, jaune-rougeâtre au-dedans, membraneux, sec, s'ouvrant en deux valves, partagés intérieurement en dix à douze loges qui contiennent chacune une graine lenticulaire de six lignes de diametre, noire, lisse, luisante, à amande verte, recouverte de deux pellicules.

Culture. Le *colladi* croît au Malabar dans les terres sablonneuses & pierreuses, sur-tout autour de Parou & de Repolin; il est toujours verd & toujours chargé de fleurs & de fruits.

Qualités. Ses fleurs sont sans odeur; ses autres parties sont sans saveur, mais répandent une odeur forte & ingrate.

Usages. La décoction de ses feuilles, ou même son écorce réduite en pâte avec le sucre, guérit la lepre & empêche les cheveux de blanchir.

Remarque. Quoique cet arbre ait beaucoup de rapports avec l'acacia, il est évident qu'il doit former un genre particulier dans la famille des légumineuses, & qu'il ne doit point être confondu avec lui; & encore moins avec la sensitive, *mimosa*, comme a fait M. Linné qui n'a pas fait assez d'attention que le calice de la sensitive est partagé en 15 dents,

que ses étamines ne passent pas le nombre de huit, & que son légume se sépare par articles. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 318. (M. ADANSON.)

COLLATÉRALES, *arteres*, (*Anat.*) ce sont trois rameaux qui naissent de l'artere brachiale, un peu au-dessus du pli du bras. Le premier de ces rameaux fournit des ramifications au muscle enconé interne, descend sur le condyle interne de l'os du bras, & communique là avec des arteres de l'avant-bras. C'est l'artere *collatérale interne*. Le second rameau naît de même, jette une artériole qui fournit du sang, derriere le condyle interne, aux muscles voisins, & va communiquer avec une branche de l'artere cubitale qui embrasse le pli du bras, & qui se nomme *collatérale externe*. Le troisieme rameau est un produit semblable de l'artere brachiale, lequel passe aussi devant le même condyle, & communique de la même maniere avec l'artere cubitale, par un rameau de cette artere qui remonte de l'avant-bras. C'est par le moyen de ces anastomoses des *arteres collatérales*, que les parties qui sont au-dessus du bras peuvent recevoir du sang & se nourrir, après qu'on y a fait l'opération de l'anévrisme. (+)

* § COLLE-FORTE, (*Arts mécaniques*, *Comm.*) La maniere de faire la colle-forte est indiquée d'une maniere si succinte & si incomplète dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. que nous croyons devoir y suppléer, & détailler davantage les procédés de cet art d'après M. Duhamel, dont les descriptions sont si exactes, si méthodiques & si claires.

La colle-forte est une dissolution des parties animales membraneuses, cartilagineuses & tendineuses qui se fait dans l'eau. On desseche ensuite cette dissolution, pour en faire des tablettes qui se conservent sans se corrompre. Les pieds, les peaux, les nerfs, les oreilles de bœufs, de veaux, de moutons font d'excellente colle-forte. On se sert le plus communément des rognures de cuirs, ou de peaux de ces animaux, que l'on mêle ordinairement avec moitié d'oreillons de bœuf, & ce mélange préparé de la maniere que nous l'allons dire, fournit environ un tiers de son poids de bonne colle-forte. Par exemple, mille livres de rognures avec cinq cens livres d'oreillons, doivent donner entre cinq & six cens livres de colle; & en variant les doses de ce mélange, on donne une différente qualité à la colle.

On met tremper séparément chaque matiere dans de grands cuveaux remplis d'eau, vingt-quatre heures suffiroient pour des peaux fraîches: il en faut davantage pour les peaux seches, & beaucoup plus encore pour les vieux cuirs, ayant soin de les remuer de tems en tems, soit avec une fourche ou avec une pelle. Quand ces matieres sont bien pénétrées d'eau, on les retire des cuveaux & on en charge des civieres grillées, plus étroites par le fond que par le haut: ces civieres sont faites avec des barreaux ou paumelles qui sont reçues dans un fort bâti de charonnage ou de menuiserie (*Voyez fig. 1*, COLLE-FORTE, *Suppl.*). Ces cuirs s'égouttent dans ces civieres, ensuite on les lave à la riviere, ou dans un grand réservoir d'eau, aux bords duquel on établit des cages à jour telles que les représente la *fig. 2*, que l'on plonge dans l'eau & qu'on en retire à volonté au moyen d'un chassis qui forme une bascule. Tandis que la cage où l'on met les morceaux de cuirs, trempe dans l'eau, comme en *A* & *B* même *fig.* on les remue fortement avec un bouloir, *fig. 3*, ou un barateau, *fig. 4*. De tems en tems, on abaisse la queue de la bascule, pour faire sortir la cage de l'eau, comme en *C*, *fig. 2*, afin que les cuirs s'égouttent, & que l'eau sale en forte. Puis, on les replonge de nouveau & on les remue, répétant cette manoeuvre jusqu'à ce qu'ils soient bien nettoyés, ce que l'on

reconnoît lorsque l'eau qui en sort est claire. Les oreilles sur-tout qui conservent ordinairement plus de saletés, ont besoin d'un lavage multiplié.

Après le lavage, on porte les cuirs dans des cuveaux cerclés de fer, pour les y faire tremper dans une eau de chaux plus ou moins foible. On se sert toujours des civieres grillées pour porter les cuirs; & pour les manier, l'on se sert du barateau ou d'une fourche. Les cuirs ordinaires trempent dans une eau de chaux assez foible, qu'on renouvelle tous les quinze jours avec un seau ou deux de nouvelle eau de chaux, & l'on retourne de tems en tems les cuirs qui sont en trempe. Mais pour les peaux qui ont été passées à l'alun & au suif, ainsi que les matieres qui contiennent de la graisse, du sang, de la sinovie, des parties charnues & du poil, il faut les mettre dans une forte eau de chaux, & les y tenir plus long-tems que les autres; & pour que la chaux puisse plus commodément dissoudre les parties charnues & sanguinolentes, lorsqu'on les retire des cuveaux, toutes blanches de chaux, on les conserve à sec dans des fosses, ou en tas sous des hangars, souvent pendant un hiver entier, parce que dans cet état elles ne sont pas sujettes à s'altérer; puis, on les retrempe dans des cuveaux pleins d'eau, où on les remue fortement. On les lave à la riviere, & elles sont en état d'être mises dans la chaudiere.

Jusqu'ici on a lavé, trempé, brassé les diverses matieres séparément: il est tems de les assortir. On les mêle en doses convenables, puis on leur donne un dernier lavage; on les passe même sous la presse, *fig. 5*, si l'on croit à propos d'exprimer une partie de l'eau dont elles se sont imbibées, de peur qu'elle ne rendît la colle trop claire, ou trop difficile à s'épaissir. Alors on les met dans une chaudiere de cuivre, *fig. 6*, montée sur un fourneau de maçonnerie. On la remplit jusqu'au-dessus des bords, & l'on met au fond de la chaudiere une grille de bois forte, pour empêcher que les matieres ne s'y attachent & ne brûlent. Il y a des faiseurs de colle qui n'ajoutent point d'eau dans la chaudiere à celle que les matieres ont prise dans la trempe, prétendant qu'elles en ont assez pris. D'autres y en mettent un peu, sur-tout si les matieres sont dures & seches, parce que la trempe ne leur en a pas donné une quantité suffisante: c'est à l'intelligence du fabriquant à régler la quantité d'eau nécessaire pour obtenir la meilleure colle.

On allume sous la chaudiere d'abord un petit feu pour fondre les matieres peu-à-peu & sans les brûler; on augmente ce feu par degrés jusqu'à faire bouillir la colle: les uns diminuent le feu à mesure que la colle se fait, & la laissent se faire sans remuer; d'autres, quand une partie des peaux est fondue, brassent & remuent vigoureusement avec le palon ou bouloir, ce qu'ils répètent de tems en tems jusqu'à ce que la colle soit faite: on reconnoît qu'elle l'est, lorsqu'étant refroidie elle forme une gelée passablement épaisse; alors il est tems de la retirer. Cette opération dure de douze à quinze heures, selon le degré de feu; mais il est à propos d'aller lentement, & il vaut mieux diminuer le feu à mesure que les matieres fondent, ou qu'il y en a une partie de fondue, que d'en précipiter la fusion par un feu violent. Il est tems de vuidier la chaudiere, lorsqu'en mettant un peu de colle fondue sur une assiette ou dans une coque d'œuf, on s'apperçoit qu'en se refroidissant elle prend la consistance requise. Pour cela, on établit sur une cuve de bois cerclée de fer, qui doit être auprès de la chaudiere, une cage de bois semblable à la civiere, *fig. 1*, & qui en prend le nom. Elle doit occuper tout le diametre de la cuve: on met au fond de la cage de la paille, ou mieux encore une toile de crin, & avec une grande cuiller de cuivre rouge, *fig. 7*, nommée *casin*, on vuide la chau-

diere dans la civiere établie sur la cuve. Cette opération se fait promptement pour ne pas laisser à la colle le tems de perdre sa fluidité en se refroidissant. Il se forme au fond de la civiere un marc ou dépôt, nommé le *sumier de la colle*, qu'on y laisse long-tems s'égoutter, afin de ne rien perdre. Ce marc égoutté & desséché à l'air, se met sous la chaudiere pour entretenir le feu, ce qui produit une économie sur le bois.

La colle passée & tombée dans la cuve s'y dépure par précipitation; pour entretenir la colle liquide le plus long-tems qu'il est possible, & faciliter la dépuracion, on a soin que les portes & les fenêtres de l'atelier où sont les chaudiere & les cuves, soient bien fermées; quelques-uns même y ont un pöcle. Il faut environ quatre à cinq heures pour que la colle se dépure. Quand on juge qu'elle s'est suffisamment dépurée, on la tire encore chaude de la cuve, on la porte promptement & on la verse dans des auges ou boîtes de bois, *fig. 8*, qu'on a auparavant bien mouillées, & égouttées lorsqu'on y met la colle. La cuve, *fig. 9*, où la colle s'est clarifiée par précipitation, est percée à différentes hauteurs, & il y a des robinets de bois à chaque trou; le plus bas est à un pouce & demi du fond. La liqueur qui vient par le robinet le plus élevé, fournit la plus belle colle; on a seulement attention de ne pas tirer tout ce qui peut venir par ce robinet, parce qu'à la fin il viendrait un peu de graisse qui, nageant sur la colle, lui donneroit un œil désagréable. Cependant on tire la liqueur par les différens robinets, tant qu'elle vient claire. Celle qui coule par le dernier n'a pas autant de transparence, mais elle n'en est pas moins bonne. S'il se trouve un peu de graisse figée à la surface des boîtes, ou du marc au fond, on retranche ces matieres lorsqu'on coupe la colle en tablettes.

On laisse la colle pendant vingt-quatre heures ou environ, se refroidir & s'épaissir dans les boîtes, les tenant sous un hangard à l'abri de la pluie & du soleil; à mesure qu'elle perd de son humidité, elle diminue de volume. Quoiqu'on ait mouillé les boîtes, la colle y adhère; pour l'en détacher, on prend de grands couteaux à deux tranchans, qu'on trempe dans de l'eau, & dont on passe la lame entre la colle & le parois des boîtes. Quand on a fait le tour des boîtes avec le couteau, on coupe avec le même instrument la colle figée, en cinq morceaux, dans le sens de la largeur de la boîte, ce qui donne cinq morceaux ou parallepipèdes, suivant le moule ou calibre, *fig. 10*, dont on se sert pour cet effet, afin de couper les morceaux égaux: la longueur du calibre est la largeur de la boîte, & sa largeur le cinquieme de la longueur de la boîte. Il s'agit à présent d'enlever de l'auge ces parallepipèdes. Les ouvriers adroits les enlèvent avec la main, avec la précaution de verser un peu d'eau sur la colle avant que de l'en détacher avec le couteau. D'autres se servent d'une palette légère de bois, qu'ils glissent subtilement sous chaque parallepipède, en commençant par un du milieu. Ils l'enlèvent ainsi sur cette palette, & font ensuite la même chose à l'égard des autres. Chaque morceau étant ainsi enlevé se met sur une planche, à un bout de laquelle il s'en élève une autre perpendiculairement. Celle-ci sert d'adossoir, c'est-à-dire, qu'une des faces du parallepipède étant posée sur la planche horizontale, un de ses côtés longs s'appuie contre la planche verticale; & tenant des deux mains une espee de scie, *fig. 11*, montée d'un gros fil de fer *ed* tendu par un écrou & une lame mince de cuivre *aa*, il tire à lui cet instrument dans une position horizontale, & coupe ainsi la colle en tranches ou feuilles. Voyez *fig. 12*. Celui de dessous étant ordinairement chargé de quelques saletés qui se sont précipitées, & celui de

de dessus de quelques gouttes de graisse figée, on les retranche pour remettre dans la chaudiere avec de nouvelles matieres. Les autres feuillets se portent à la sécherie qui est un hangard couvert par-dessus, & garni de rideaux des côtés. Sous ce hangard sont des poteaux qui portent de longues chevilles sur lesquelles on pose des chassis de menuiserie, où sont cloués des filets semblables à ceux des pêcheurs : c'est sur ces filets qu'on pose les feuilles de colle pour les faire sécher. On les arrange aussi près les uns des autres qu'il est possible, sans se toucher. Voyez fig. 13. S'il pleut, ou que l'on craigne que le soleil ne donne sur la colle, on ferme les rideaux du hangard. La pluie déformeroit ces tablettes encore molles, & la chaleur du soleil les feroit fondre & tomber en gouttes. On a soin de les retourner de tems en tems sur les filets, pendant qu'elles sechent, sans quoi elles s'y attacheroient si fortement, qu'on ne pourroit plus les en ôter sans déchirer les filets. Lorsqu'elles sont à demi seches, on perce chaque feuillet à un des bouts, pour y passer une ficelle qui sert à les pendre dans les magasins. Il faut plus ou moins de tems pour sécher la colle, suivant la température de l'air. Dix jours d'un tems sec & d'un vent modéré suffisent, & quinze jours dans un tems humide ne sont pas assez. Lorsque les tablettes sont presque seches, on leur donne un coup-d'œil séduisant, en les mouillant un peu & les frottant avec un linge neuf. Cette opération leur donne du poli & de la transparence.

La belle colle n'a point de taches obscures, ni d'odeur; les cassures en sont brillantes comme si c'étoit un morceau de glace. Pour l'éprouver, on en met un morceau tremper dans l'eau pendant trois ou quatre jours; il doit se gonfler beaucoup, mais ne se pas dissoudre, & se dessécher ensuite sans avoir perdu de son poids.

COLLE DE POISSON. Voyez ICHTYOCOLLE, dans ce Supplément.

COLLE DE PARCHEMIN. Pour la faire, on met deux ou trois livres de rognures ou ratures de parchemin dans un seau d'eau. On les fait bouillir dans un chauderon jusqu'à réduction de moitié; on passe ensuite le tout à travers une toile peu ferrée, puis on laisse la liqueur refroidir.

COLLE pour fortifier le papier & en réparer les défauts. On la prépare souvent avec la fleur de farine détremée dans de l'eau bouillante, sur laquelle on a jetté quelques gouttes de vinaigre.

Une meilleure préparation est celle qui se fait avec la mie de pain levé, détremée dans de l'eau bouillante, & passée par l'étamine. Cette colle doit être employée le lendemain, ni plutôt, ni plus tard; ensuite on bat le papier avec le marteau; on y passe une seconde fois de la colle, on le met en presse pour le lissier & l'unir, & on l'étend à coups de marteau.

Ces préparations sont tirées de Plin, & relatives au papier d'Egypte. Mais ce papier a de si grandes ressemblances avec le nôtre, que ce qui convient à l'un peut également servir pour tous les deux.

On nous apporte d'Allemagne des livres imprimés sur du papier fluant & qui n'est pas collé; on peut coller ces feuilles imprimées avec de la colle de gants & de l'alun, avant que de les faire relier, cela en corrige le défaut.

COLLE DE FARINE. C'est la colle commune dont se servent les relieurs de livres, & une infinité d'ouvriers.

On met dans un chauderon de la farine, qu'on délaie peu-à-peu en y versant de l'eau successivement & remuant toujours: quand ce mélange est en consistance de bouillie, on le met sur le feu; on ajoute de l'eau jusques vers les deux tiers du chauderon. D'abord que la colle commence à fumer, on remue

sans cesse, mais doucement, avec un bâton; on y ajoute de l'eau par degrés à mesure qu'elle s'épaissit. Quand elle a suffisamment bouilli, & que le chauderon est presque plein d'une pâte fort liquide, on la retire du feu.

La farine qu'on y emploie est tantôt celle de froment, tantôt celle de seigle. On prétend que la farine de farrafin vaut mieux que les précédentes. Souvent on se sert de farine folle, que les boulangers ou les meuniers balaient dans leur bluterie, dont on ne peut pas faire du pain.

M. de la Lande dit que pour faire la colle de cette farine folle, on consomme deux seaux de farine pour trois seaux d'eau: il faut une bien moindre quantité de bonne farine, quand on l'emploie à cet usage; d'ailleurs, la farine folle donne toujours une colle noire.

Les cartonniers se servent encore d'autres matieres pour faire leur colle. La plus commune est tirée des ateliers de peaussiers ou de corroyeurs. Ils nomment *percemure* ce que les corroyeurs enlèvent de dessus les cuirs de bœufs; *poissonure*, la ratissure des peaux de moutons, & *parure*, la ratissure des peaux d'agneaux passées en mégie, qui se travaillent ensuite chez les peaussiers. La parure est blanche, frisée, légère, douce, & donne une colle très-fluide qui se durcit beaucoup en refroidissant, & qui conserve toujours sa blancheur. On met dans une chaudiere de cuivre trois seaux de parure sur cinq seaux d'eau: lorsqu'au bout d'une demi-heure la chaudiere commence à bouillir, il ne faut guere plus d'un quart-d'heure pour que la colle soit faite; on la remue continuellement avec un vieux balai de bouleau bien recoupé & ébarbé. Plus on la laisse bouillir, plus elle devient fluide; mais on ne cherche pas à la laisser bouillir plus qu'il n'est nécessaire, le bois que l'on consommeroit & le déchet que subiroit la colle, seroient des frais en pure perte. Pendant la cuisson, on ajoute deux ou trois seaux d'eau, à mesure que la colle diminue.

On fait la colle d'amidon avec deux boisseaux & demi de bon amidon, & six boisseaux & demi de la meilleure fleur de farine qui consomment soixante-dix seaux d'eau. (+)

§ COLLE, (Géogr.) ville d'Italie au grand duché de Toscane..... Colle, ville d'Italie en Toscane.... *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. tom. III, p. 627.* C'est la même ville dont on eu a tort de faire deux articles. (C.)

COLLEGUE, f. m. compagnon en même magistrature, ou emploi quelconque: c'est dans le premier sens que les consuls Romains s'appelloient *collegues*; & ce n'est que dans le second que les ministres dans la même église, les professeurs dans la même université, s'appellent *collegues*.

On appelle *collegues généraux* dans l'ordre des Minimes, ceux qui composent le conseil du général & qui assistent dans le gouvernement de son ordre. Il y a aussi des *collegues provinciaux* qui sont auprès des provinciaux, ce que les *collegues généraux* sont auprès du général. (+)

COLLIMATION, *ligne de collimation*, (Astron.) est celle par laquelle on vise à un objet, par les deux pinnules d'un graphometre. Dans une lunette c'est la ligne qui passe par le centre des verres, ou l'axe optique de la lunette. La ligne de *collimation* doit être parallèle à la ligne de foi, c'est-à-dire, à la ligne qui passe par le centre de l'instrument & par le point de l'index qui marque la division. On dit la *ligne de foi* pour dire la *ligne de collimation*, parce que ces deux lignes étant parallèles entr'elles & peu distantes l'une de l'autre, elles se dirigent au même point du ciel. (M. DE LA LANDE.)

* § COLLINA ou COLLATINA, *déesse qui*

présidoit aux montagnes & aux vallées. C'étoit Val-lonia qui présidoit aux vallées & non pas Collina. Voyez S. Augustin dans la Cité de Dieu, Giraldi in syntag. Deorum, &c. Lettres sur l'Encyclopédie.

* § COLLO, (Géogr.) ville & port d'Afrique sur les côtes de Barbarie, au royaume de Tunis. Ce n'est qu'un village. Voyez la Martiniere, au mot Col. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLLOBIS, (Musiq. des anc.) nome des Grecs pour la cithare. (F. D. C.)

COLMONT, (Géogr.) très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Liège, au pays de Tongres: il est connu par les dévastations qu'il essuya l'an 1170 & l'an 1489. (D. G.)

COLN, (Géogr.) ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancastre: elle fait un grand trafic des grains & d'autres provisions de bouche; & on déterra, il y a quelques années, dans ses environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. Long. 15. 35. lat. 53. 45. (D. G.)

§ COLNE, (Géogr.) rivière d'Angleterre qui coule dans les provinces de Hertford & du Buckingham, & tombe dans la Tamise entre Windsor & Hampton-Court. (D. G.)

* § COLÆNA, (Mytholog.) surnom de Diane ainsi appelée d'un temple qu'elle avoit dans l'Asie mineure près de la mer de Coloum; lisez près du marais Coloe, jadis le marais Gygee, à quarante stades de la ville de Sardes en Lydie. Voyez Strabon, & les Notes de madame Dacier sur le second livre de l'Iliade. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLOMB (SAINT) Géogr. ville d'Angleterre dans la province de Cornouailles, au sommet d'une colline peu éloignée de la mer. L'on n'y compte que 130 maisons, & la plupart assez mal bâties; mais les rues en sont larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour gros & menu bétail, & pour étoffes de laine. L'on trouve dans son voisinage les vestiges d'un ancien camp Danois. Long. 12. 12. lat. 50. 30. (D. G.)

COLOMB (Saint) Géogr. petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull, dans la mer occidentale d'Ecosse. On lui donne deux milles du pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appellent l'Colm-Kill; elle a aussi porté le nom de Jona. C'est dans cette île, qu'au VI. siècle Colomb ou Colomban, saint homme Irlandois, célèbre par l'austérité de ses mœurs, & par la pureté de sa doctrine, fit un certain séjour, & jeta les fondemens d'un séminaire qui s'est long-tems soutenu, & qui fournissoit les îles Britanniques d'une multitude de religieux & de prêtres, d'autant plus respectés qu'ils étoient moins connus; car cette île fut de tout tems par sa situation une patrie de solitaires qui ne pouvoient sortir de là sans apporter avec eux un air de nouveauté, très-équivalent à celui qu'eux-mêmes devoient trouver dans le monde. Sodor, dont les évêques de Man portent le titre, est le nom du diocèse moderne de cette île. La religion protestante est celle qu'on y professe. (D. G.)

COLOMBE, (Astron.) constellation méridionale, située au-dessous du lievre & du grand chien, introduite vers le commencement du XVII. siècle, lorsque les navigateurs commencèrent à observer les étoiles australes & à leur donner des noms: on prétendit placer la colombe de Noé à côté du vaisseau que l'on considéra comme l'arche de Noé. Elle est représentée dans les Cartes de Bayer avec neuf étoiles, sans autre explication que celle-ci: recentioribus columba. Dans le Catalogue de Flamsteed, elle contient dix étoiles; dans celui de M. de la Caille, elle en renferme un bien plus grand nombre. La principale appelée α avoit en 1750, 82^d 39' 13" d'ascension

droite, & 34^d 13' 21" de déclinaison; d'où il suit qu'on peut très-bien la voir en Europe, puisqu'elle passe au méridien près de 7 degrés au-dessus de l'horizon de Paris. (M. DE LA LANDE.)

§ COLOMBE (L'ORDRE DE LA), ou DU SAINT-ESPRIT, fut institué par Jean premier, roi de Ségovie, en 1319.

Cet ordre s'éteignit peu de tems après la mort de l'instituteur.

Le collier étoit composé des rayons du soleil, droits & ondoyés, les pointes en-bas, & posés sur une double chaîne où étoit attachée une colombe volante & descendante, le tout d'or; la colombe étoit émaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules. Voyez Dict. rais. des Sciences, &c. planche XXVI, fig. 70 du Blason. (G. D. L. T.)

* § COLOMBES, (Mythol.) «Il est fait mention de deux colombes fameuses: l'une se rendit à Dodone où elle donna la vertu de rendre des oracles à un chêne de prédilection; l'autre s'en alla en Lybie, où elle se plaça entre les cornes d'un bélier, d'où elle publia ses prophéties: celle-ci étoit blanche, l'autre étoit d'or. La colombe d'or qui donnoit le don de prophétie aux arbres, ne le perdit pas pour cela, elle étoit perchée sur un chêne, on la consultoit, &c.»

Il est vrai que Philostrate a dit dans ses tableaux que la colombe de Dodone étoit dorée; mais Vigenere a fort bien remarqué dans ses notes sur Philostrate, que dorée est une épithète qui ne signifie autre chose que belle ou agréable; c'est pourquoi, ajoute Vigenere, on lit dans Virgile Vénus dorée, & dans Pindare les voluptés dorées. On fait d'ailleurs par Hérodote & par les Mythologues, que ces prétendues colombes étoient de vieilles femmes. Voyez la Mythologie de M. Barnier, les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, &c. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ COLON, (Anatomie.) L'intestin colon est très-ample dans l'homme adulte; sa structure est la même que dans quelques grands animaux herbivores, comme l'éléphant & le cheval. Les carnivores ont cet intestin beaucoup plus court & plus simple. Dans l'homme même, il ne mérite le nom de gros intestin que dans l'adulte; dans le fœtus, il est plutôt plus étroit que l'ileon. On sent que cette grosseur dépend de la quantité des alimens: le fœtus n'avale qu'une eau qui laisse très-peu de parties excrémenteuses; les animaux herbivores ont besoin de beaucoup plus d'alimens, parce que ces alimens nourrissent moins. Les animaux ruminans ressemblent moins à l'homme, parce que l'action répétée de leur estomac divise mieux ce qu'ils mangent.

Le colon produit dans l'homme un épiploon qui lui est propre, & qui mérite le nom de colique. Il termine à droite l'épiploon gastro-hépatique, & ses deux feuilletts naissent de la tunique extérieure du colon.

Il produit ensuite un grand nombre d'épiploons; presque toujours en paires, qui lui sont particuliers. Ce sont des sacs creux, formés d'une membrane fine, repliée sur elle-même, & dont les deux lames naissent du colon. On peut les enfler en soufflant le mésocolon, dans un enfant maigre; ils paroissent alors divisés en lobes & terminés par des bosses: ils sont également la continuation de la membrane externe du colon.

Le caractère le plus particulier du colon, ce sont les ligamens; ils ne paroissent pas dans le fœtus, mais l'éléphant, le cheval, le castor, le lievre, le singe en sont pourvus. Peu-à-peu il paroît sur la surface du colon des bandes de fibres longues & parallèles, plus épaisses & plus nombreuses que dans le reste de l'intestin; elles sont effectivement charnues: leur origine est à l'appendice vermiculaire, leur fin au rectum.

Ces ligamens font au nombre de trois dans l'homme, & même dans le cheval, le finge, & dans la classe des souris & des lievres.

Le premier & le plus connu des ligamens pourroit être nommé le *découvert*, il est en même tems le plus large. Le second est enveloppé de l'épiploon, principalement dans le *colon* transversal; on l'appelle l'*épiploïque*: on le voit à nud dans le *colon* gauche. Le troisième & le moins formé, se trouve à l'attache du mésocolon, dont on lui donne le nom.

Ces ligamens se terminent dans le rectum, en s'épanouissant sur toute sa surface. Quelquefois il n'y en a que deux dans le *colon* gauche: ils sont charnus & irritables. Leur contraction supérieure à celle des autres fibres du *colon*, raccourcit peu-à-peu les trois raies de cet intestin, auxquelles ces fibres sont attachées. Ces raies demeurant droites, & les espaces libres entre deux raies étant moins raccourcis, elles s'élevent en bosse & forment des arcs dont la convexité regarde en-dehors, & dont les extrémités de la corde aboutissent aux deux ligamens voisins. L'intestin paroît donc composé de trois cellules presque hémisphériques, appliquées à trois lignes fixes qui sont les ligamens. Ces hémisphères disparaissent, quand on a incisé les ligamens. Quand on a ouvert l'intestin, on découvre vis-à-vis de la naissance de chaque bosse un repli fait par la tunique nerveuse & par la veloutée qui déborde dans la cavité; ces plis ont été appelés du nom de *valvules*. Il y a souvent de l'irrégularité dans ces replis, & le nombre de trois n'est pas toujours exact.

Les cellules retardent le passage de la masse des excréments, ils lui donnent une figure sphérique dans le cheval. Le *colon* a des rides rameuses irrégulières, dont plusieurs répondent à une même cellule.

Toute cette structure ne se trouve que dans l'homme adulte, & les cellules n'existent pas dans le fœtus. Voyez l'article VALVULE du *colon*, au mot VALVULE, dans ce Supplément. (H. D. G.)

* § COLONATE, (Mythol.) surnom de Bacchus ainsi nommé du temple qu'il avoit à Colone en Lucanie. Ce temple de Bacchus étoit situé sur une éminence appelée *Colonna*, auprès de Lacédémone en Laconie, dans le Péloponèse. La Lucanie étoit en Italie. Lettres sur l'Encyclopédie.

COLONNE, f. f. *columna*, *a*, (terme de Blason.) meuble qui représente une colonne d'architecture; la colonne est toujours de proportion Toscane dans les armoiries, c'est-à-dire qu'elle a sept diamètres de hauteur; on la pose sur un soubassement ou socle d'un diamètre, ce qui lui donne en total huit diamètres de haut.

On ne nomme point le chapiteau, la base, ni le socle, que lorsqu'il se trouve d'un autre émail que le fût.

La colonne est l'hiéroglyphe de la solidité & de la fermeté. Dans les édifices, elle annonce la magnificence, étant proportionnée suivant les préceptes de l'art.

Colonne d'Ornano à Aubenas en Vivarais; de gueules, à une colonne d'argent, une couronne d'or antique posée sur le chapiteau.

Le nom & les armes de Colonne viennent, selon la tradition, de ce que l'un de leurs ancêtres apporta à Rome la sainte colonne de la Judée.

De Lionne de Cleveson en Dauphiné; de gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau, la base & le socle d'or. Voyez Dict. rais. des Sciences, &c. la planche IX. fig. 471 de l'art Héraldique. (G. D. L. T.)

* COLONNE TORSE, (Architecture.) A l'article TORSE, dans le Dict. rais. des Sciences, &c. on parle des différentes especes de colonnes torsées; mais on ne traite ni de l'usage de ces colonnes ni de la maniere

de les tracer. Pour y suppléer, nous remarquerons d'abord que les colonnes étant faites pour soutenir un fardeau, la raison veut qu'on leur donne toute la force qu'elles peuvent avoir, & qu'ainsi il semble que ce soit un défaut & une inconvénience en architecture de les affoiblir par des retours qui les éloignent encore de la perpendiculaire. Cette réflexion est juste. Aussi ces colonnes de pur ornement ne doivent point s'employer dans de grandes constructions, & dans les endroits qui demandent de la solidité, mais seulement dans les lieux de distinction, comme les autels, les tombeaux, les salons, &c. parce qu'alors ces colonnes n'ayant point de gros fardeaux à porter, on peut donner davantage à la décoration, & faire moins d'attention à la solidité.

Les colonnes torsées sont tournées en vis avec six contours ou circonvolutions. Voici la maniere de les tracer. On commence par tracer une colonne ordinaire lisse, lui donnant les proportions qu'elle doit avoir, comme si elle ne devoit pas être torsée. Telle est la colonne *A B C D*, fig. 7 de la planche II d'Architecture, dans ce Suppl. Tirez ensuite l'axe *E F* que vous diviserez en vingt-quatre parties égales. Tirez sur chacune de ces parties des perpendiculaires à l'axe *E F* qui seront toutes parallèles entre elles, étant autant de diamètres de la colonne, comme les lignes *G H, I K*. Divisez la moitié de chacune de ces lignes, telles que *L M & L N*, en quatre parties égales aux points 1, 2, 3 & 4. Alors une pointe du compas sera au point 1, & l'ouvrant jusqu'au point *D*, on tracera l'arc *D O*. Après cette première opération, divisez la ligne *Q R* en quatre parties égales; vous en prendrez trois pour une ouverture de compas: prolongez la même ligne *Q R* de trois de ces parties, & du point *S* extrémité de cette prolongation portez l'autre branche du compas en *O*, & tracez l'arc *O P*. Vous continuerez ainsi à tracer le reste du contour de la colonne, tant en dedans qu'en dehors de chaque côté. Comme les diamètres de la colonne suivent ses proportions, les parties égales de chaque division les suivront aussi, & vous aurez des contours qui seront dans le même rapport, ce qui doit être pour que la vis de la colonne soit dans les règles de l'art. Ce trait servira à tailler l'épure qui doit guider le ciseau des appareilleurs.

COLONNE DE CUSSY, (Antiq.) on admire en Bourgogne un des plus beaux monumens de l'antiquité, unique en France & peut-être dans le monde; c'est la colonne de Cussy, dont le P. Montfaucon attribue faussement la découverte à M. Moreau de Mautour. Le docteur Saumaise qui y fit un voyage en 1629, connut le prix de ce bel ouvrage; après en avoir examiné le dessein, la structure & les figures, il jugea que cette colonne avoit été élevée en mémoire de la victoire que César gagna sur les Suisses, à quatre ou cinq lieues de Bibracte. M. le conseiller de la Mare la fit dessiner par le célèbre Jean Dubois. Samson la marque dans la carte du diocèse d'Autun, qu'il donna en 1659. D. Martin en a inséré le plan dans sa Religion des Gaulois; & M. Rollin en a fait mention dans l'Histoire ancienne. M. Pafumot, savant professeur de Physique à Auxerre, & connu par ses doctes recherches sur les voies Romaines, a long-tems étudié cet antique, qu'il a dessiné, & qu'il doit donner au public avec une dissertation. En attendant j'ai cru pouvoir donner la description qu'en a faite M. Thomassin, fameux ingénieur, aussi habile dans la connoissance des antiquités, qu'il l'étoit peu en hydraulique, comme le prouvent ses ouvrages sur le projet du canal de Bourgogne. (Voyez mon Histoire manuscrite du canal de jonction des mers par le centre du royaume); j'ajouterai plusieurs remarques à la description de ce beau monument.

Cussy-la-colonne, ainsi nommé pour le distinguer

de plusieurs autres villages de même nom; dans la province est une paroisse du bailliage de Beaune, à trois lieues ouest-nord-ouest de Beaune, cinq d'Autun, & à un quart du village d'Ivry, où passent en été les voitures de Paris à Lyon.

A deux portées de fusil de *Cussy*, tirant droit au nord, dans un fond assez ouvert, au pied des chaumes d'Auvenet, connues par le gibier & les plantes curieuses qu'on y trouve, & par la voie Romaine qui traverse ce canton, on voit une *colonne* de pierres en plusieurs assises: elle a deux pieds trois pouces & demi de diamètre par le bas, & elle est élevée sur un double piedestal. Voyez *planche I & II, colonne de Cussy*, dans nos *planches d'antiquités. Suppl.*

Il ne reste de ce monument que les deux piedestaux, & environ les deux tiers de la hauteur de la *colonne*; le reste y manque, savoir, le chapiteau & l'entablement.

Le premier piedestal n'est qu'un soubassement, il a sept pieds de hauteur, compris sa base, qui n'est qu'un champfrain, sans moulure & sans corniche, qui se termine en gorge; il fait un plan carré, ayant cependant les angles en pans-coupés & les faces concaves; sa corniche est un plinthe de sept pouces d'épaisseur, faisant le même plan que le dessous, & sur lequel posé le second piedestal, qui est celui de la *colonne*. Dans le Pere Montfaucon, les trous ronds qui sont marqués sur ce plinthe, sont imaginaires, il n'y en a point sur le lieu.

Le second piedestal est différent du soubassement, en ce qu'il fait un plan octogone parfait; c'est-à-dire, qu'il a huit faces égales, sur lesquelles il y a de belles figures en demi-reliefs, qui représentent des divinités, & dont on verra l'explication plus bas; il n'a point de base, & il a quatre pieds neuf pouces de hauteur, compris sa corniche, qui se termine aussi en gorge, & qui est très-belle; on y voit trois modillons sur chaque face avec des roses entre-deux.

Sur ce piedestal s'élève la *colonne*, dont la base qui est attique est d'une très-belle proportion, le reste du fût de la *colonne* compris. La base est de treize pieds trois pouces de hauteur, faisant presque les deux tiers de sa hauteur entière. Celle de tout l'édifice est à présent de vingt-cinq pieds sept pouces, non compris le chapiteau & l'entablement qui manquent. Le P. Montfaucon n'est pas exact, en portant la hauteur à vingt-huit pieds. Le P. Lempereur, Jésuite, dit, dans les *Dissertations*, imprimées chez Cot, Paris 1706, que les gens de *Cussy* assuroient de son tems, que la *colonne* étoit une fois aussi haute lorsqu'elle étoit entière; mais c'est une erreur, les proportions ne permettent pas de le croire.

Le fût entier de la *colonne* étoit orné de sculpture, à en juger par ce qui reste; le bas est une espèce de mosaïque qui a trois pieds deux pouces de hauteur dessus la base; cette mosaïque est composée de plusieurs petites bandelettes d'un pouce de largeur qui se croisent en rampant autour de la *colonne*, & dont les vuides forment de grands losanges, remplis par de beaux fleurons; le reste de la *colonne* est chargé de plusieurs feuilles d'eau, la pointe en bas: on en compte encore seize étages. Toute cette partie de l'édifice est mal représentée dans le plan qu'en donne le P. Montfaucon, *Suppl. t. II, page 224*; les bandelettes formant les losanges n'y sont point exprimées, & il prend les feuilles d'eau pour de petites écailles, ce qui fait un mauvais effet.

Tout ce monument est construit d'une fort belle pierre rouffâtre qui a pu être polie comme du marbre; chaque assise est d'une seule pierre, elles sont toutes posées à sec, c'est-à-dire, sans mortier ni

ciment, manière de bâtir volontiers observée par les anciens dans les bâtimens de conséquence. Le P. Lempereur dit que ces assises étoient retenues par des crampons d'airain qui ont été enlevés par un seigneur de *Cussy*.

M. Thomassin avoit toujours regardé cette *colonne* comme étant d'ordre Corinthien par son renflement, qui est toujours au tiers de sa hauteur par en bas; car ce tiers se trouve ici de peu plus de deux diamètres & demi du bas de la *colonne*: cette conjecture se vérifia par la découverte qu'il fit en septembre 1724, de la partie supérieure du chapiteau de cette *colonne*, qui est à la grange d'Auvenet, métairie à une lieue de la *colonne*, où un seigneur de *Cussy* la fit transporter pour faire une mardelle au puits de cette métairie. M. Thomassin trompé par la mauvaise description du prétendu chapiteau, donnée par le P. Lempereur & par la ridicule anecdote qu'on en débitoit dans le pays, avoit négligé d'aller visiter cette pierre; mais s'y étant trouvé par hazard, il fut surpris d'y voir la figure du chapiteau Corinthien; en ayant pris les dimensions, il trouva que cette mardelle ne pouvoit venir que de la *colonne de Cussy*: même goût de travail & même pierre. Suivant le diamètre du bas de la *colonne*, ce chapiteau devoit avoir trente-deux pouces de hauteur; il étoit apparemment de deux assises, car la partie supérieure, la seule qui se trouve, n'a que vingt pouces, celle du dessous devoit en avoir douze de hauteur; & selon toutes les apparences elle portoit les premières feuilles du chapiteau, mais on n'en voit plus aucuns vestiges.

Ce chapiteau déplacé n'est pas moins symbolique que le piedestal de la *colonne*; au lieu des roses du tailloir on y voit sur chacune des quatre faces une tête de divinité payenne, auxquelles on a donné une grosseur considérable pour les mieux faire distinguer d'en-bas de la *colonne*, en sorte qu'elles occupent une bonne partie des faces du chapiteau, ce qui a empêché d'y mettre des volutes, des ygettes, des colicoles, &c. ce sont seulement de grandes feuilles d'acanthé qui garnissent le reste de chaque face du chapiteau, dont les revers du sommet qui se recourbent sous les angles du taillant, font l'effet des volutes. On voit dans Vignole des exemples de pareils symboles sur des chapiteaux Corinthiens anciens, où au lieu de roses du tailloir, ce sont des têtes de divinités, quoiqu'elles ne soient pas d'une proportion si grosse que celle du chapiteau en question. L'une de ces têtes est environnée de rayons & n'a point de barbe, ce qui la fait aisément reconnoître pour celle d'Apollon; l'autre tête ayant une barbe fort touffue & un air majestueux, sembleroit être celle de Jupiter; la troisième tête, quoiqu'assez effacée, est aussi d'un homme barbu: elle est fruste & porte quelque chose qui peut donner l'idée d'une dépouille de lion & annoncer Hercule; pour la dernière tête il n'y reste que la place, & l'on n'y peut rien distinguer: les trois autres sont belles & de grand goût.

Il est aisé de se convaincre que cette pierre, que M. Thomassin assure être le chapiteau de la *colonne* (elle n'est point sur le dessin), a été portée à Auvenet pour en faire la mardelle du puits, puisque le diamètre du puits est plus grand que celui de l'ouverture de la pierre, qui n'a pas permis d'en faire une plus grande. Suivant la tradition du pays, la métairie d'Auvenet appartenoit autrefois à un seigneur de la Rochepot & de *Cussy*, sans goût pour les belles choses, qui détruisit, il y a plus d'un siècle, ce qui manque de cette *colonne*, pour en prendre des matériaux à bâtir; on lui a du moins l'obligation de ne pas l'avoir entièrement détruite. Le P. Lempereur, qui tient le fait des gens du lieu, dit que

ce seigneur méritoit bien d'être nommé, & qu'on fit son éloge; c'est en effet cette stupide ignorance qui a occasionné la destruction des plus beaux momens de l'antiquité, dont on employoit à de nouvelles constructions les matériaux tout préparés.

Il y a une autre grande pierre dans le cimetière de Cussy, qu'on peut voir sur le plan, & qu'on donne ordinairement pour le chapiteau de la colonne, mais il est aisé de voir que c'est une erreur dans laquelle ont donné les P. Lempereur & D. Montfaucon; le premier dit que cette pierre a huit pieds de diamètre, & qu'elle a la forme d'un parasol à l'antique, avec des compones d'espace en espace, au nombre de dix; le second en donne le plan comme étant celui du couronnement de la colonne; dans le fait cette pierre est octogone, ayant sept pieds un pouce d'un angle extérieur à l'autre, & dix-neuf pouces d'épaisseur. Il est vraisemblable qu'elle portoit sur huit petits piliers ou colonnes, qui avec les ceintres qui sont à chacune des huit faces, formoient autant d'arcades, & qu'elle servoit de couronnement à un mausolée; car il n'y a ni structure ni caractère qui puisse en donner connoissance. Il y a au milieu de cette pierre un trou rond d'un demi-pouce d'épaisseur & de quatorze pouces de diamètre, qui annonce qu'elle étoit encore soutenue dans son milieu, ou par une colonne plus grosse que les autres, ou par une grande urne qui renfermoit des cendres, mais jamais elle n'a pu servir de chapiteau à la colonne de Cussy.

Pour revenir à cette colonne, les figures de son piedestal sont des especes de niches peu enfoncées, terminées alternativement, les unes en pointe, les autres en ceintres surbaissés (ce qui n'est point distingué dans le plan du P. Montfaucon), ces figures étant prises dans l'épaisseur de la pierre ont peu de relief.

La première qui regarde le midi, représente Minerve; son casque & sa chouette la font aisément connoître.

La seconde tournant à droite est Junon, habillée en matrone, qui tient de la droite une patere qu'elle semble présenter à son paon, & de la gauche une *hasta pura*, qui est une pique sans fer, marque de sa divinité.

La troisième est un jeune homme presque nud, qui a le pied gauche monté sur une pierre ou sur un cippe, & la main droite élevée; il est difficile d'expliquer cette figure, parce que les symboles en sont presque entièrement effacés: cependant M. Thomassin croit avoir aperçu un foudre à sa main droite; en ce cas ce seroit un Jupiter sans barbe, ainsi qu'il est représenté sur quelque médaille, avec la légende *Jovi crescenti*.

La quatrième figure est un homme, tenant sous son bras gauche un poulet, auquel il donne à manger dans une patere qu'il tient de la main droite, au lieu d'un casque, ce qui acheve de le faire connoître pour un augure.

La cinquième figure représente un jeune Bacchus, appuyé sur son bâton, qui pouvoit être un thyrsé; il est orné de la dépouille d'un tigre, & il a un jeune mâtin à ses pieds.

La sixième semble annoncer une divinité marine; c'est une femme presque nue, appuyée de la main droite sur un timon ou gouvernail de navire, & soutenant de la gauche une urne renversée, qui répand de l'eau jusqu'en-bas.

La septième est un Hercule, appuyé de la droite sur sa clave ou massue, & tenant de la gauche la dépouille du lion; ce n'est point un Hercule Gaulois, dont il n'a pas les symboles.

La huitième & dernière figure est un captif qui a l'air abattu & les mains liées; il n'est couvert que

d'une simple tunique, ceinte par le milieu du corps, & qui ne le couvre que depuis les épaules jusqu'aux genoux, ayant les bras & les jambes découvertes. Cet habit ne désigne ni un Romain, ni un Gaulois, car les Gaulois portoient leurs habillemens fort longs avec de grandes manches: seroit-ce l'habit d'un Helvétien? en ce cas la conjecture du grand Saumaise seroit pleinement vérifiée. M. Thomassin le soupçonne aussi, & il ajoute que la beauté de ces figures ne permet pas de douter qu'elles ne soient du haut empire, vers Auguste ou Tibère au plus tard.

On voit que la description de ce beau monument est assez différente de celle qu'en donne le P. Montfaucon, & même de la figure ci-jointe qui m'a été communiquée par un ami; mais j'ai cru devoir préférer ce qu'en ont dit d'habiles gens qui ont examiné cette colonne avec attention, à des dessins souvent altérés par les dessinateurs. Le P. Lempereur ne donne aucune description de ces figures: il dit qu'elles ont souffert des injures de l'air, qu'on y distingue seulement un homme qui a le doigt sur la bouche (c'est apparemment l'attitude de la Minerve qui lui a fait faire cette bévue), & un autre en habit sacerdotal: on croiroit que ce jésuite n'a parlé aussi légèrement de ce monument que parce qu'il ne l'a pas vu.

Je vais ajouter quelques éclaircissimens pris dans une lettre écrite le 15 Octobre 1753, à M. Lardillon, par M. Tisserand, ancien curé de Crugé & de Savigny, mort fort âgé en 1760; il étoit allé visiter la colonne avec M. Parisot de Crugey, maître des requêtes, qui y fit faire des fouilles en 1703.

Selon M. Tisserand, la base de la colonne qui est d'une seule pierre, est de quinze à seize pieds de circonférence: elle a été posée, comme on le reconnoît par les fouilles, sur un fondement de courroy ou mastic, dans lequel on avoit jetté à pierres perdues du laverin en pointe.

Dans la fouille du côté du levant, on trouva à un pied de profondeur, les ossemens de trois corps, la tête contre la colonne, & chaque ossement dans sa place, avec six médailles, dont trois de petit bronze, & trois de moyen bronze, toutes représentant Antonin le pieux, dont le nom étoit dans la légende, c'étoit apparemment pour payer le droit de Caron. En creusant au couchant, on trouva encore des ossemens & des médailles d'Antonin le pieux: on fit aussi creuser sous la colonne même, en sorte qu'on passoit par-dessous, mais on n'y trouva rien. Le nouvel historien de Beaune dit que dans les différentes fouilles on n'eut pas l'attention de soulever les deux grandes pierres qui portent la colonne, & forment un carré de six pieds de chaque face, ce qui les a fait surbaissier au milieu où elles se joignent, en sorte qu'il est à craindre que cette inattention ne cause un jour la ruine de ce monument: il rapporte aussi qu'on a trouvé par la suite, aux environs de cette colonne, des médailles d'Auguste & d'autres empereurs. M. Tisserand, qui étoit présent à ces fouilles, & qui les place en 1703 & non en 1716, comme l'historien de Beaune, ne fait point mention de ces pierres carrées qui servent de fondation à la colonne.

Lors de la visite de M. Parisot de Crugey, on l'assura que dans le bois voisin, appelé *la Pompéienne*, à deux cens pas de la colonne, en montant le côteau qui conduit aux chaumes d'Auvenet, on trouvoit beaucoup de corps humains & des tombeaux, de distance en distance, avec leurs couvercles, qui sembloient être les cercueils des chefs, parce que sur le même alignement on trouvoit des corps de soldats, ayant seulement des pierres rangées pour couvrir la tête; la plupart de ces tombeaux avoient été enlevés par les payfans pour en faire des auges. M. Parisot s'y étant fait conduire, on en trouva un entier,

dont on avoit seulement cassé un coin du couvercle pour y fouiller, on y trouva des ossemens, une boucle de ceinturon, & des armes rongées par la rouille.

En quel tems & à quelle occasion la *colonne de Cussy* a-t-elle été élevée? voilà ce qui exerce les savans depuis long-tems, parce qu'il n'y a aucune inscription apparente qui puisse donner des éclaircissemens sur cette question.

Le P. Lempereur met cette *colonne* au rang des tombeaux qu'on élevoit sur les cendres des princes; ce qui sembleroit donner quelque lieu de croire que cette *colonne* est un tombeau, c'est qu'elle n'est qu'à cent pas de l'ancienne voie Romaine, qui conduisoit de Besançon à Autun, & que l'usage étoit alors de placer les sépulcrés le long des voies publiques: on fait d'ailleurs qu'on élevoit ces sortes de monumens sur les tombeaux. C'est ainsi, dit le P. Lempereur, que les cendres de Trajan furent enfermées sous la *colonne* qui porte son nom, & celles de Marcien dans un vase de pierre qui étoit au-dessus de la sienne. Voyez les *Voyages* de Spon, liv. I, page 225; il pense en conséquence que la *colonne de Cussy* a été érigée à la mémoire de quelque prince Gaulois; il n'en apporte aucune preuve, & le peu qu'il dit de ce monument est si pitoyable, qu'on ne doit pas s'y arrêter. Les divinités qui l'ornent sont plus Romaines que Gauloises, & l'ouvrage est d'ailleurs des plus beaux jours de Rome; ce n'est pas non plus un mausolée, puisque l'on n'a trouvé sous la *colonne* ni urne, ni ossemens, &c.

Le P. Montfaucon, *loco citato*, regarde cet édifice comme un monument de la dévotion des Gaulois; l'interprétation qu'il donne des figures se rapporte toute à cette idée: le captif est peut-être une de ces divinités enchaînées, dont il est fait mention dans la Mythologie, &c.; le nombre de huit, qui forme celui de ces divinités, est mystérieux; elles sont placées d'ailleurs de manière qu'on en a toujours une en face, de quelque côté que l'on aborde la *colonne*, &c. &c. On voit que cette explication forcée n'a rien de satisfaisant; ainsi je ne m'y arrêterai pas, outre que l'observation générale, qu'il n'y a aucune divinité Gauloise parmi ces figures, suffit pour faire rejeter l'interprétation du savant religieux.

Il ne reste donc que l'opinion du grand Saumaïse, qui, après avoir bien examiné cette *colonne*, la regarde comme un trophée élevé en mémoire de la célèbre victoire de César sur les Helvétiens; c'est aussi le sentiment de MM. Tisserand & Thomassin, qui pensent que ce monument a été élevé par Auguste ou par Antonin le pieux, qui étoit Gaulois d'origine, en l'honneur de César & de la victoire qu'il remporta dans ce lieu même sur les Helvétiens: on ne peut douter, en lisant les commentaires de César, que ce ne soit là le lieu où ce général Romain les battit; les tombeaux & les ossemens qui sont sur la colline en si grande quantité, annoncent qu'il y a eu là un combat. M. Cotin, curé de Monceaux, à une demi-lieue de la *colonne*, assure M. Thomassin, qu'en faisant rétablir son jardin, il trouva les ossemens de plus de trente corps morts, dans une aussi petite étendue, & que les cadavres étoient aussi fréquens dans le reste de la campagne des environs de Cussy.

Les Romains enterrés au pied de la *colonne*, du tems d'Antonin le pieux, marquent seulement l'usage où étoit ce peuple de se faire enterrer auprès des monumens érigés en l'honneur de leur république. On ne sauroit attribuer cet édifice aux Gaulois, ils y auroient mêlé quelques-unes de leurs divinités; quant aux médailles d'Antonin-le-pieux, on ne peut en tirer aucune conséquence pour le tems auquel a été élevée la *colonne*, puisqu'on trouve dans le même lieu des médailles de ses prédécesseurs & de ses

successeurs: M. Thomassin en avoit d'Auguste & d'Adrien, trouvées dans un endroit peu éloigné de la *colonne*.

Le même auteur applique les figures symboliques de ce monument à la victoire de César; il prétend que l'augure qui suit Minerve, Junon & Jupiter, marque un vœu fait à ces trois divinités pour leur offrir des sacrifices, en reconnaissance de la victoire qu'il en espéroit; que Bacchus qui suit l'augure annonce qu'elle a été remportée dans un pays de vignoble; que la nymphe qui tient un gouvernail, marque que c'est après le passage de la Sône; l'Hercule désigne César & sa valeur; & le captif prouve la défaite entière d'un peuple en cet endroit-là, &c. &c.

M. Moreau de Mautour, savant antiquaire de l'académie des Inscriptions, né à Beaune, donna, vers le même tems, une dissertation, imprimée au Mercure de juin 1726, dans laquelle il prend aussi la *colonne de Cussy* pour un trophée militaire, mais il interprete différemment les symboles; il prend le captif pour Saturne, enchaîné par son pere; Bacchus pour le chasseur Adonis; la nymphe pour une Vénus marine, &c. &c.

Et comme il avoit vu plusieurs médailles du bas-empire, trouvées aux environs de la *colonne*, qui représentoient Gallien, Claude le Gothique & Tetricus, il pense que ce monument a été élevé en l'honneur de la victoire remportée par Tetricus, l'an 267, sur les troupes du parti de Claude, après laquelle Tetricus s'empara d'Autun, dont il avoit formé le siege, qui dura sept mois, selon Eumenes.

L'antiquaire parle, dans cette dissertation, des recherches de M. Parisot de Crugy, faites sous la *colonne* en 1703, & rapporte aussi une autre fouille antérieure, faite en 1700 par M. Joly, seigneur d'Ecuitigny, & M. Morelet, qui trouverent beaucoup d'ossemens, de médailles, & des figures de bronze de quatorze pouces de hauteur, que le savant académicien croit être des dieux Lares.

L'historien de Beaune qui parle de cette fouille, faite en 1700 par MM. Morelet & d'Ecuitigny, dit qu'elle fut faite au midi de la *colonne*, & qu'on trouva à trois pied en terre six petites statues de pierre blanche, au col desquelles pendoit le symbole de Priape, avec quelques médailles du bas-empire; ces statues sont-elles les mêmes que celle que M. de Mautour prenoit pour des dieux Lares?

Les médailles du bas-empire, trouvées aux environs de la *colonne*, ont donné lieu à quelques antiquaires de fixer l'érection de ce monument sur la fin du troisieme siecle. On voit, par une note manuscrite de M. le président Bouhier, que M. Hagenbach, savant professeur à Zurich, lui écrivit, le premier septembre 1723, qu'il croyoit que la *colonne de Cussy* avoit été érigée pour monument de la victoire remportée par Maximien Hercules sur les Bagaudes.

Mais on a déjà remarqué qu'on y trouve également des médailles des premiers empereurs, & que l'ouvrage de la *colonne* est des plus beaux jours de Rome; M. Thomassin assure même que la beauté des figures ne permet pas d'en retarder l'érection plus bas que Tibere; c'est aussi le sentiment de M. Halée Gandelot, qui vient de donner la *nouvelle Histoire de Beaune*; il croit que cette *colonne* a été élevée par Auguste, en mémoire de la célèbre victoire remportée sur les Suisses par César, son pere adoptif; & il ajoute que la médaille qui en fixe l'époque doit se trouver entre la première & la seconde pierre de l'édifice.

Ce sentiment doit acquérir d'autant plus de créance, que c'étoit celui du grand Saumaïse & de MM. Tisserand & Thomassin qui avoient examiné la *colonne* avec soin. La dissertation que M. Pasumot doit bientôt faire paroître, sur un monument qu'il a

étudié pendant plusieurs années, levera toutes nos incertitudes. (M. BEGUILLET.)

COLOR, f. m. (*Histoire naturelle. Ichthyologie.*) poisson des îles Moluques, fort bien gravé & enluminé sous ce nom, & sous celui de *color soursounam*, par Coyett, au n°. 106, de la première partie de son *Recueil d'Histoire naturelle*.

Il a le corps elliptique, court, extrêmement comprimé par les côtés, pointu vers la queue, arrondi vers la tête, couvert de petites écailles; la tête, la bouche & les yeux petits.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales, petites, sous le milieu du ventre, loin derrière les pectorales, qui sont triangulaires; une dorsale triangulaire, plus longue que profonde, à rayons antérieurs, plus courts; une derrière l'anus, de même forme & grandeur; enfin une arrondie à la queue.

La moitié antérieure du corps est rouge, avec une tache bleue sur la tête; la moitié postérieure noire, à queue rouge; les nageoires pectorales & ventrales sont jaunes; celle du dos & celle de l'anus sont bleues. La prunelle de l'œil est blanche, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Le *color* est commun dans la mer d'Amboine, autour des rochers.

Remarques. Ce poisson forme, avec celui qu'on nomme *ekor* dans le même pays, un genre particulier, qui se range naturellement dans la famille des carpes, où nous l'avons placé dans notre *Ichthyolog.* (M. ADANSON.)

§ COLORIS, (*Peinture.*) c'est la partie de la peinture par laquelle on donne à chaque objet la couleur qui lui convient, pour que le tout imite exactement la nature. On entend encore sous le terme de *coloris* en peinture, l'assemblage des diverses couleurs d'un tableau considéré par rapport à l'effet de l'ensemble.

C'est par le *coloris* que la peinture se distingue du simple dessin & de l'estampe. Si la nature n'avoit qu'une couleur pour tous les objets, comme la gravure en taille douce, elle seroit sans doute privée d'une partie considérable de sa beauté. Il y a dans les couleurs un attrait qui souvent ne le cède guère à celui qui résulte de la beauté des formes. Rien dans la nature inanimée n'égale la beauté d'un soleil couchant, ou le gracieux d'une aurore riante. Même dans la nature animée, les charmes des couleurs qui brillent sur le visage d'une belle jeunesse, ne le cède point aux appas de la figure. Tous les effets qui résultent des formes, sont aussi produits par les couleurs, & peut-être avec la même énergie. La pâleur mortelle réveille la compassion; & certaines couleurs qui révoltent par leur desharmonie, sont très-capables d'exciter l'horreur.

Ceux qui n'admirent que le dessin, sont peu de cas du *coloris*, méconnoissent la beauté qui réside dans les couleurs, & oublient que dans les ouvrages de l'art, c'est l'illusion qui produit le plus haut degré d'énergie; or il n'y a point d'illusion où la vérité n'est pas parfaitement représentée, & par conséquent en fait d'objets visibles, la perfection du *coloris* est un article très-essentiel pour atteindre au grand but de l'art. On est frappé à la vue du Laocoon de marbre: cet aspect excite en nous divers sentimens très-vifs. Mais que ne seroit-ce pas, si ce groupe commençoit à s'animer? Si nous appercevions la pâleur d'une angoisse mortelle sur le visage & sur toutes les chairs, les traces du sang sur la peau, l'écume venimeuse du serpent, colée sur le bandeau du malheureux prêtre; c'est alors seulement que l'impression seroit à son plus haut degré, & qu'il nous sembleroit entendre les pénibles accens d'une respiration suffoquée. La Niobé de marbre excite la

plus forte compassion; mais qu'on y ajoute le *coloris* de l'effroi, des yeux hagards, fixes & mornes, personne ne pourra soutenir l'aspect d'un pareil tableau. L'Apollon du Belvedere est actuellement d'une beauté ravissante: qu'on conçoive l'effet qu'il pourroit produire, si à tout ce qu'il a d'attrayant se joignoit encore le *coloris* d'une divine jeunesse, & l'éclat éblouissant du pere de la lumière. Convenons donc que le *coloris* parfait a un prix indépendant de la beauté des formes, & qu'il constitue une partie aussi essentielle de l'art du peintre, que le dessin.

Mais en quoi consiste cette perfection du *coloris*? & par quelle voie, par quelle étude le peintre parvient-il à la posséder? C'est peut-être là le problème le plus difficile de l'art. Le Titien lui-même auroit sans doute été embarrassé à exprimer ce qu'il sentoît sur la beauté & l'énergie du *coloris*. Puisqu'il est déjà si mal-aisé de déterminer en quoi consiste la beauté dans les formes, quoique l'on ait diverses notions distinctes sur les figures, comment seroit-il possible de décrire la beauté qui résulte du mélange & de l'harmonie des couleurs, sur lesquelles on ne peut avoir que des notions confuses? Les proportions du corps humain, pour me servir des expressions d'un grand connoisseur (M. de Hagedorn) nous sont beaucoup moins inconnues que les phénomènes de la nature qui sont constamment sous nos yeux, & que les effets de la lumière relativement à la peinture. Qu'on ne demande point comment les couleurs impriment dans l'ame l'amour, la volupté, une douce langueur, une délicieuse extase: on peut le sentir, mais on ne sauroit l'exprimer.

C'est ce qui rend l'étude du *coloris* si difficile. Je ne parle point encore de l'art d'appliquer les couleurs, mais de celui d'exercer l'œil à bien sentir leur beauté: car quiconque n'a pas ce sentiment du beau à l'égard des couleurs, maniât-il toute sa vie le pinceau, ne sera jamais ni un Titien ni un Corregge; aussi peu, qu'à force de s'exercer au dessin, l'on peut devenir un Raphaël, si l'on ne sent pas la beauté qui réside dans les formes. Pour s'élever au-dessus du simple dessinateur, pour devenir peintre, il faut donc commencer par accoutumer l'œil à sentir la beauté du *coloris*.

C'est à l'école de la nature que l'artiste doit recourir; il y verra, sous toutes les formes possibles, les plus parfaits modèles dans tous les genres du beau. C'est dans cette école qu'il pourra se former un coup d'œil sûr & pénétrant, comme le dessinateur Grec se formoit le sien dans les gymnases, dans les jeux publics & dans les fêtes solennelles, à force d'avoir sous ses yeux la belle nature diversifiée en mille manières. Dans ces heureuses contrées où la nature semble rajeunie, où elle est inépuisable en beautés de divers genres, un amateur de belles vues, qui aux différentes heures du jour, & dans toutes les saisons de l'année, les cherchera d'un œil empressé & contemplatif, tantôt dans un vallon solitaire, tantôt sur le haut d'une colline, d'où il pourra découvrir au loin une infinie variété d'objets distingués par l'éclat des couleurs, se livrera d'abord aux douces impressions de ce ravissant spectacle; il commencera par sentir; mais en examinant de plus près la cause du sentiment qu'il éprouve, il reconnoitra enfin que du simple mélange des couleurs résulte une espèce particulière de beauté qui ne le cède point aux beautés d'une nature différente.

Des observations souvent répétées lui feront enfin démêler une partie des raisons qui rendent ces sensations si délicieuses. Il remarquera que les mêmes objets, apperçus d'un même point de vue, forment tantôt le spectacle le plus ravissant, & d'autres fois n'ont rien qui l'émeuve, quoique les mêmes

couleurs semblent fixées aux mêmes places : il découvrira deux causes de cette disparité, l'une dans l'espece de lumière que les objets lui renvoient, & l'autre dans la manière que ces objets la reçoivent.

La plus grande beauté de la lumière réside dans la source même d'où la lumière émane ; mais les organes de notre œil sont trop foibles pour soutenir l'éclat de cette beauté ; semblable aux divinités, elle éblouiroit les mortels, si elle se présentoit sans voile. Quand l'air est trop pur, les rayons du soleil répandent une lumière trop forte sur les objets, & les ombres en deviennent trop tranchantes. D'un autre côté, quand toute l'atmosphère est enveloppée d'un épais nuage, l'éclat de la lumière en est totalement éteint, & les couleurs naturelles perdent toute leur force. Une contrée n'est jamais plus riante à la vue, que lorsqu'elle est immédiatement éclairée par les rayons du soleil modérément amortis dans les vapeurs de l'air, & que l'obscurité des ombres est adoucie par les rayons que l'azur du ciel y réfléchit. Cette observation enseigne au peintre, qu'une des principales causes de la beauté du *coloris*, est le ton gracieux d'une lumière adoucie. Elle lui enseigne encore que le tableau entier de la scène qui s'offre à ses regards, & chaque grande partie de cette scène tire la beauté de son *coloris* de deux jours principaux, l'un qui est la lumière immédiate du soleil, mais bien tempérée ; & l'autre le reflet d'un ciel serain qui répand sur les ombres une douceur agréable & variée.

Notre observateur découvrira une seconde cause principale de la beauté du *coloris* dans la direction des rayons qui éclairent les objets de la scène ; telle contrée qui, à certaine heure du jour, se représente à l'œil comme le tableau le plus riant, paroît sans beauté quelques heures après, bien que le ciel conserve la même sérénité. Un petit nombre d'observations sur ce phénomène, feront connoître au peintre différentes sources du beau dans le *coloris*. Il apprendra qu'un objet paroît dans sa plus grande beauté, lorsque la lumière incidente le divise en deux grandes masses bien proportionnées, l'une claire, & l'autre obscure. Il sentira que l'œil ne se repose avec plaisir sur une contrée, que lorsque les diverses couleurs qu'il y aperçoit, en tant qu'elles sont claires & obscures, ne sont pas éparpillées au hasard & sans ordre, mais qu'elles sont distribuées en deux groupes principaux, en sorte que le clair soit opposé à l'obscur. Cette remarque le conduira à la connoissance générale des effets du clair-obscur & des masses (Voyez les articles CLAIR-OBSCUR, &c. Suppl.) d'où il parviendra à reconnoître des mystères plus profondément cachés sur la beauté du *coloris*.

En comparant ces deux masses opposées, il s'apercevra qu'elles disputent entr'elles de la préférence, tant sur la beauté que sur la variété. Le clair le charmera par le riant & le gracieux de ses belles couleurs, & par l'harmonie de leur distribution ; l'obscur le touchera par une beauté plus mâle, par la variété des couleurs & par leur feu ; il admirera le singulier mélange des parties brillantes avec des parties sombres. Au milieu d'une infinité de couleurs sans nom, diversifiées & multipliées encore par mille reflets différens, il sera vivement frappé des éclairs qui contrastent çà & là avec l'obscurité du fond d'où ils semblent partir ; il sentira que c'est là ce qui donne de la vie à l'ensemble, & qui en rend l'effet assuré.

Muni de ces notions sur la beauté du *coloris*, l'artiste passe de la contemplation de la nature à celle de l'art. Il observe comment les grands maîtres des écoles Vénitiennes & Flamandes ont su transporter sur le bois & la toile les beautés de la nature par un heureux choix de couleurs bien assorties ; il admire

chez l'un la vérité portée au plus haut degré, & chez l'autre la beauté du *coloris* élevée même au-delà du vrai jusqu'à l'idéal. Il commence alors à rechercher par quels moyens ces peintres sont parvenus à produire cet effet magique. C'est alors qu'il reconnoît qu'un *coloris* parfait demande un aussi grand génie, qu'en suppose le dessin correct des formes, que la peinture est bien moins l'ouvrage d'une main exercée, qu'elle n'est la production d'un heureux génie, d'un esprit éclairé par des observations fines, & des recherches profondes, & d'un goût épuré qui saisit toujours le bon, & choisit toujours le meilleur.

Après que le peintre aura formé son goût à l'égard de la vérité & de la beauté du *coloris*, par l'observation de la nature & des ouvrages de l'art, il se servira encore de ce double secours pour apprendre l'art difficile de colorier. A l'imitation de Léonard de Vinci, il observera d'un œil éclairé par le génie & la sagacité, chaque effet particulier des couleurs dans la nature ; & ce qui après les observations restera encore douteux ou indécis, il s'en assurera par des essais & des expériences faites à dessein.

D'abord il recherche avec attention comment ce qu'on nomme l'effet est produit uniquement au moyen des jours & des ombres ; il considère ensuite comment à l'aide des couleurs claires & obscures on produit un effet analogue au premier, qui résulteroit de la lumière & de l'ombre. Il se forme un recueil des observations que la nature lui fournit là-dessus, & il l'augmente de ses propres essais ; ensuite il remarque les cas où il arrive qu'un corps éclairé, opposé à un fond obscur, ou un corps obscur placé sur un fond clair, produit l'effet singulier, & presque magique, d'éloigner les objets, & de les repousser en arrière.

Enfin il observe en général les modifications & la dégradation des couleurs à mesure que l'œil s'en éloigne davantage ; comment chaque corps dans son éloignement successif reçoit de plus en plus la teinte de la couleur de l'air ; & comment enfin des corps de couleurs tout-à-fait différentes, vus de grandes distances, prennent tous la couleur commune d'une perspective aérienne ? C'est un phénomène pittoresque essentiel à observer.

La recherche des causes qui produisent l'harmonie de couleurs, n'exige pas une étude moins longue ni moins profonde. Notre peintre apprendra à les découvrir, s'il observe bien comment un objet, à l'aide de sa lumière ou de sa couleur, semble s'avancer hors du reste de la masse, & s'en détache de manière à ne pouvoir être confondu ni réuni avec les autres objets : dès-là il commencera à sentir comment par un effet contraire, divers objets peuvent se perdre dans une seule masse ; & il comprendra pourquoi il faut en tel endroit un jour ou une couleur plus vive, & en tel autre, une lumière ou une couleur plus tempérée.

La plus grande difficulté sera d'acquérir une connoissance exacte de l'affoiblissement successif des couleurs propres de chaque objet, depuis le point le plus éclairé jusqu'à l'ombre la plus forte. La science des demi-teintes (Voyez DEMI-TEINTES, Suppl.) est peut-être ce que l'art du *coloris* a de plus difficile. Ce n'est qu'à force d'observer avec de bons yeux la nature & les ouvrages des maîtres de l'art, qu'on peut se flatter d'y réussir.

A ces études se joint enfin celle des reflets. Ce sont les reflets qui produisent le plus haut degré de vérité, accompagné la plus grande variété. Cette partie, au reste, n'a dans la théorie que peu de difficultés ; mais elle est d'un détail pénible dans l'exécution.

L'homme étant l'objet le plus intéressant, les personnages sont aussi le sujet principal de la peinture, & la partie du *coloris* qui les concerne, exige une étude particulière de la part du peintre (*Voyez ci-devant CARNATION.*). Heureusement on a dans cette partie les plus excellents modèles. Le Titien a porté l'art des carnations au plus haut degré de beauté, même de la beauté idéale, & l'on peut dire sans exagérer, qu'il a surpassé en cela la nature elle-même. Van-Dyck s'est contenté de la représenter dans toute sa perfection. Ces deux grands maîtres sont en ce genre des oracles que le coloriste ne sauroit trop consulter.

Quand on réfléchit qu'à toutes ces connoissances que le *coloris* exige, il faut encore y ajouter celle des couleurs matérielles, de leur manipulation, de leurs mélanges, de leur constance, ou de leur altération successive, choses qui, de même que le maniement du pinceau, ne s'apprennent que par un long usage, on ne sera plus surpris qu'il soit si rare de voir un peintre excellent dans le *coloris* (*Voyez ci-après COULEURS.*). C'est ici où la maxime d'Apelle, *nulla dies sine linea*, est plus indispensable que par-tout ailleurs, & où l'art est le plus inépuisable. Le célèbre Pesne, l'un des meilleurs coloristes de nos jours, bien que septuagénaire, s'appliquoit très-souvent encore avec tout l'empressement & l'étude d'un commençant, pour acquérir un plus haut degré de perfection dans la partie du *coloris*.

Les caractères d'un *coloris* parfait ne se ressemblent pas nécessairement. Le Titien, le Corregge & le Giorgion, ont porté le *coloris* jusqu'au beau idéal. Van-Dyck, & divers peintres Flamands, assez connus, ont un *coloris* de la plus grande vérité. Rubens a même prêté encore à la nature quelque chose du feu de son génie; il y a dans ses meilleurs tableaux un *coloris* qui étonne. Claude Gillot, Nicolas Berghem, Cornelius Poelenbourg, & divers autres peintres de paysages, se sont distingués pour le gracieux de leur *coloris*. Celui de Rembrand est enchanteur: & bien qu'on n'ait point de nom pour le désigner, il fait cependant un genre à part, digne d'être remarqué. Il y a encore un *coloris* sévère & sérieux, qu'on pourroit nommer le *coloris solide*: il n'a presque point de couleurs claires; c'est un brun clair, avec un agréable mélange de bleu, de verdâtre & de beau rouge: à en juger sur une simple copie, le meilleur modèle en ce genre de *coloris*, est un tableau du Titien dans l'église de Santa-Maria della Salute à Venise, dont le sujet est la descente du Saint Esprit sur les Apôtres.

Il seroit à souhaiter qu'on pût donner une classification plus complète des divers genres de *coloris*. Les noms sont d'une grande ressource, lorsqu'on ne peut pas mettre l'objet même sous les yeux. On voudroit souvent indiquer au peintre le genre de *coloris* qui convient à tel sujet; mais ce genre n'a point de nom fixe: la simple dénomination ne rendroit pas sans doute l'artiste plus habile, mais elle serviroit à diriger son habileté du côté le plus avantageux. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

* § COLOSWAR ou ALAUSEMBOURG, (*Géogr.*) lisez CLAUSEMBOURG; Coloswar & ClausemboURG étant la même ville, il étoit inutile d'en faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § COLTIS, s. m. (*COLTIE*, dans le *Dict. rais. des Sciences, Arts & Mériers.*) *Architect. navale.*

« Le *coltis* est le premier couple de l'avant du vaisseau; il porte ordinairement sur le haut du brion, & plus souvent il est avancé sur l'élanement de l'étrave, afin qu'il donne plus d'appui aux alonges d'écubiers; cependant la position & la coupe du *coltis* sont soumises au travail du construc-

teur: car on ne pourroit présenter que des principes trop généraux pour la coupe des façons de l'avant du vaisseau, dans lesquelles est comprise & influe essentiellement la coupe du *coltis* & même sa position.

« Le couple du *coltis* n'est pas établi perpendiculairement comme les autres couples, sa situation est oblique, en sorte qu'il fait avec la quille un angle d'environ vingt degrés. Ce dévoiement lui procure plus de stabilité & diminue l'équerage des couples de cette partie du vaisseau.

« La grande sortie de l'alonge de revers du *coltis* donne plus de saillie & de solidité aux bossoirs, plus de facilité pour l'abordage dans un combat, plus d'aisance pour la manœuvre du gaillard-d'avant, & sert enfin à rejeter en dehors les lames qui, sans cette résistance se briseroient sur le gaillard-d'avant. Les couples de remplissage placés en arrière du *coltis*, participent beaucoup de ses contours ». *Instruction élémentaire & raisonnée sur la construction pratique des vaisseaux, par M. Duranti de Lironcourt.*

COLOMBO, s. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) nom que les habitans d'Amboine donnent à un poisson qui a été passablement gravé par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine, pl. XIX; n.º. 20, page 39.*

Il a le corps cylindrique, pointu aux deux extrémités, trois fois plus long que large, la tête médiocrement longue, les yeux petits, le museau allongé en cylindre, de manière que la mâchoire supérieure est beaucoup plus longue que l'inférieure.

Ses nageoires sont au nombre de sept; savoir, deux ventrales petites, placées sous le milieu du ventre, loin derrière les pectorales qui sont quadrées; une dorsale étendue de la tête à la queue, un peu plus haute devant que derrière; une derrière l'anus assez longue, enfin une à la queue creusée en arc jusqu'au quart de sa longueur.

Son corps est jaune marqué de neuf anneaux noirs; sa queue a de chaque côté quatre lignes longitudinales noires; sa mâchoire supérieure a aussi deux anneaux noirs.

Mœurs. Le *colombo* est commun aux îles Moluques, sur-tout autour de Ceram sur les côtes couvertes de vase.

Qualités. Il a la chair insipide, & si molle qu'elle tombe en putréfaction, sans pouvoir sécher, comme il arrive aux autres poissons lorsqu'on les expose au soleil.

Remarque. Ce poisson forme un genre particulier dans la famille des carpes. (*M. ADANSON.*)

COLUPPA, s. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous ce nom par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus, volume X, planche XI, page 21*; J. Commelin dans ses *Notes*, sur cet ouvrage, l'appelle *persicario folio, repens Malabarica, flore globoso albescens*. M. Linné dans son *Species plantarum*, imprimé en 1753, page 225, l'appelle *gomphrena 7 sessilis, caule repente, foliis lanceolatis sessilibus, capitulis oblongis sessilibus aphyllis*; & il le confond avec *Pamaranthus humilis foliis oppositis, flosculis in alis glomeratis*. Burmann. *Thes. Zeyl. tab. IV, fig. 2.*

C'est une plante vivace à tige cylindrique, longue de 3 à 4 pieds, sur trois à quatre lignes de diamètre, rampante, ramifiée de quelques branches alternes, élevées d'un demi-pied, vertes, jettant de chaque nœud un faisceau de quinze à vingt racines capillaires, blanches d'abord, ensuite rougeâtres, longues d'un pouce.

La racine principale est cylindrique longue de trois à six pouces, sur cinq à six lignes de diamètre.

Les feuilles sont opposées deux à deux, disposées

parallement sur le même plan, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, trois à quatre fois moins larges, entières, épaisses, molles, attachées horizontalement aux tiges, sans aucun pédicule, à des distances égales à leur longueur.

Des aisselles alternes de chaque paire de feuilles, fort une tête sphérique sessile, de quatre lignes de diamètre, composée de vingt à trente fleurs sessiles contiguës, imbriquées, très-ferrées, blanchâtres, à centre verd, longues d'une ligne, ouvertes sous un angle de 45 degrés.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale incomplète, posée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice à huit feuilles, dont cinq intérieures assez égales, triangulaires, concaves, pointues, une à deux fois plus longues que larges, blanchâtres, persistantes; en trois étamines à antheres jaunes, réunies en bas par leurs filets, en une membrane courte; du centre du calice s'élève un ovaire sphérique, terminé par un style cylindrique, couronné par un stigmate cylindrique, tronqué, velu.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule lenticulaire comprimée en forme de cœur, membraneuse, blanc-jaunâtre, à une loge, ne s'ouvrant point & contenant une graine lenticulaire d'une demi-ligne de diamètre, d'abord rousse, ensuite bleue-terne, ayant sur ses bords un petit tubercule blanchâtre, transparent, par lequel elle est attachée droite, élevée au fond de la capsule.

Culture. Le *coluppa* croît au Malabar dans les terres humides & aqueuses, où elle rampe au fond de l'eau, en élevant ses branches un peu au-dessus de la surface.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur, ni odeur, à moins qu'elle ne croisse sur des terrains salins de la côte maritime; alors elle prend un goût de sel.

Usages. Les Malabares la pilent & l'appliquent en cataplasme sur la tête pour dissiper la migraine; son suc exprimé se boit dans l'eau tiède, dans les coliques venteuses; sa racine pilée & mêlée avec le cumin & le sucre, se prend avec le lait ou l'eau de coco pour réparer les forces.

Remarques. Le *coluppa* du Malabar n'est donc pas la même plante que le *mugunu-venna* de Ceylan, figurée par M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, planche IV, figure 2, sous le nom d'*amaranthus*, &c. qui a cinq étamines & cinq denticules entr'elles. Ce n'est pas non plus une espèce de *gomprena*, c'est-à-dire, de *wadapu*, comme l'a pensé M. Linné, mais un genre particulier qui vient naturellement dans la famille des amarantes où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 269. (M. ADANSON.)

* § COLYBES, (*Hist. Eccles.*) « mais Synaxari en fixe l'origine » *Dict. rais. des Sciences*, tom. III. On a pris ici le nom *Synaxaire* pour un nom d'homme, un nom d'auteur; mais le *Synaxaire* Grec est un recueil de la vie des saints, en abrégé.

§ COMANA, (*Géogr.*) ville d'Amérique *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. tome III, p. 662. & CUMANA, ville d'Amérique, tome IV, page 567, sont la même ville, dont il ne falloit pas faire deux articles. (C.)

COMARCIOS, (*Musique des anc.*) air ou nome de flûte des Grecs. Voyez FLÛTE. (*Litter.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

* COMASQUE, (*Géogr.*) le *Comasque* qui tire son nom de la ville de Côme, *Comensis ager*, est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac appelé par les Romains *larius lacus*, a dans sa longueur qui est du nord au sud, environ quinze lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur.

COMATI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Brame d'un arbre du Malabar, assez bien gravé, avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 63, planche XXXII, sous le nom de *watta-tali*; les Portugais l'appellent *folhas da minta*, & les Hollandois *loog-boom*.

Cet arbre s'élève à la hauteur de vingt-cinq pieds environ; son tronc en a six à huit, sur un pied à deux pieds de diamètre, & est couronné par une cime sphérique composée de branches peu nombreuses, alternes, épaisses, courtes, cylindriques, écartées d'abord sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement, dont le bois est blanc, dense, moëlleux au centre à moëlle jaune, recouverte d'une écorce épaisse, brune.

Sa racine est brune.

Ses feuilles sont alternes, rassemblées au nombre de dix à douze, fort ferrées vers le bout des branches, taillées à-peu-près comme celles du peuplier blanc en forme de cœur arrondi, un peu échancré à leur origine, avec une petite pointe à l'extrémité posée, de trois à quatre pouces de longueur, fort peu moins larges, marquées de sept à huit ondes ou dentelures obtuses de chaque côté de leurs bords, lisses, luisantes, verd-claires dessus, plus foncées dessous où elles sont velues, relevées de trois côtes principales & portées d'abord, relevées sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement, & pendantes sur un péduncule cylindrique de moitié plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi une fois plus court qu'elle, composé d'une vingtaine de fleurs sessiles assez ferrées, verd-jaunes, ouvertes en étoile, de quatre à cinq lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale incomplète, régulière, disposée autour de l'ovaire; elle consiste en un calice persistant à deux feuilles, sans corolle, en vingt à trente étamines à antheres jaunes, & en un ovaire sphérique d'une ligne de diamètre, couronné par deux stigmates cylindriques, longs, épanouis horizontalement, blanchâtres, veloutés, ou hérissés en aigrette en dessus.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique de quatre lignes de diamètre, verd-jaune, à chair épaisse, d'une demi-ligne au plus, à une loge, ne s'ouvrant point, contenant un osselet de même forme de trois lignes de diamètre, verdâtre; cet ovaire est communément accompagné sur le côté d'un appendice en tubercule velouté, qui a l'air d'une seconde loge avortée.

Culture. Cet arbre croît en plusieurs endroits de la côte du Malabar, sur-tout auprès de Cranganor; il est toujours verd, il fleurit & fructifie une fois l'an; ses fruits sont mûrs en janvier & février.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre sont sans saveur & sans odeur; les racines seules ont une saveur saline & mucilagineuse.

Usages. Ses feuilles pilées avec le tabac verd & l'infusion de riz, s'appliquent avec succès sur les ulcères invétérés & vermineux; la décoction de ces mêmes feuilles dans l'eau se prend en bain dans les fièvres froides; ses fleurs & ses fruits pilés mis en nouet, & cuits dans le lait de femme, fournissent un sternutatoire qui guérit, dit-on, les fièvres froides.

Remarque. Le *comati* fait donc un genre particulier de plante, voisin du micacoulier, *celtis*, dans la famille des châtaigniers où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, p. 377. (M. ADANSON.)

§ COMBAT, (*Art militaire.*) on distingue deux sortes de combats: les uns généraux, qu'on nomme *batailles*, où les troupes de deux armées qui se

choquent agissent toutes, ou en grande partie de part & d'autre; les autres particuliers, où l'action se passe, tantôt entre les avant-gardes de deux armées, tantôt entre l'avant-garde de l'une & l'arrière-garde de l'autre, tantôt entre leurs détachemens; tels sont les escarmouches, l'attaque ou la défense d'un poste, d'un retranchement, d'un pont, d'un fourrage, d'un convoi, les embuscades, les surprises, les rencontres imprévues: mais ces deux sortes de combats ne diffèrent que par le nombre des troupes qu'on y emploie, ou qui s'y trouvent; & les règles générales à observer dans l'une comme dans l'autre sont les mêmes. Nous renverrons donc les lecteurs aux articles BATAILLE & ORDRE-DE-BATAILLE, dont les détails sont également relatifs à l'article COMBAT. Voyez aussi ESCARMOUCHE, EMBUSCADE, SURPRISE, FOURRAGE, CONVOI, RETRAITE, *Dict. rais.* &c.

« Un général, dit le Marquis de Feuquieres, peut avoir différentes vues pour engager un combat particulier; mais il ne doit jamais en venir là malgré lui, ni sans sçavoir bien précisément quelle est la force du corps ennemi qu'il veut combattre, afin de le faire attaquer par un corps si supérieur, que l'événement n'en puisse point être balancé »; car, ajoute cet auteur, « sa réputation, & la confiance des troupes en sa conduite, dépendent tousjours de la manière dont il les engage dans des affaires particulières, qui coûtent souvent beaucoup, quand elles ne sont pas entreprises avec prudence & connoissance ».

Cette maxime est, on ne peut pas plus sage; mais il faut avouer qu'un commandant en chef d'une armée, qui ne sauroit pas s'en écarter quelquefois, courroit risque de ne pas faire grand'chose: nous avons quantité d'exemples où à nombre égal & même inférieur, un général a attaqué & battu un corps d'ennemis, soit parce qu'il en avoit bien examiné la position, qu'il a su profiter des défauts qu'il y avoit remarqués, ou de la négligence de son adversaire à occuper certains postes essentiels pour sa sûreté, soit parce qu'il connoissoit le caractère timide de ce dernier, ou le peu d'expérience ou de fermeté de ses troupes, soit par ses talens supérieurs & la confiance que les troupes avoient en lui, soit enfin parce qu'avec une capacité ordinaire, il étoit entreprenant, hardi, & qu'il voyoit des moyens de réussir où un autre n'eût trouvé que des obstacles. Le maréchal de Villars disoit qu'il falloit quelquefois suppléer au manque de force par la hardiesse.

« Un corps peu considérable, dit l'auteur que j'ai cité ci-devant, quoiqu'il se croie à portée de l'armée de laquelle il a été détaché, ne doit jamais s'opiniâtrer à se tenir trop près de l'ennemi, qui est en plaine & qui marche avec toute son armée, à moins que ce corps n'ait un bon défilé devant lui; sans quoi cette présomption le fait toujours battre ». Voyez dans les mémoires de cet auteur les réflexions qu'il fait sur les combats particuliers donnés par des armées entières, à dessein d'engager des affaires générales. *Tome II, chapitre LXIII, (M. D. L. R.)*

§ COMBINAISONS, (*Calcul.*) On ne fera peut-être pas fâché de lire l'écrit suivant de M. de Mairan, sur le nombre considérable de manières différentes dont certains mots françois peuvent être écrits.

Manieres différentes d'écrire le mot HAINAUT en françois, dans la supposition que l'h ne s'aspire pas.

- 1°. Par h, ou sans h 2 man.
- 2°. e, ee, ei, ai, ey, ou ay 6
- Dont le produit est 2x6, & donne 12 man.
- 3°. Ensuite avec n, ou nn 2
- Produit. . 12x2 & donne 24 man.

Tome II.

4°. Dans le cas d'un seul n, il peut être procédé de f, ou x, ce qui se combine avec la moitié du dernier produit, & donne 24 à ajouter audit produit, somme 48 man.

5°. Dans les deux cas de n, ou nn, il peut y avoir après, ou n'y avoir pas un h. 2

Produit. . 48x2, & donne 96 man.

6°. Dans tous les cas précédens on peut finir le mot par o, au ou eau, sans consonne, ce qui fait 3 cas qui se combinent, &c. ci 3

Produit. . 96x3, & donne 288 man.

7°. Enfin on peut terminer ce mot par ces consonnes s, t, l, ls, x, lt, th, lth; cela fait 8 nouveaux cas, qui par leur combinaison, avec les précédens donnent le produit. 288x8, ou . . . 2304 man.

Le mot *Hainaut* peut donc être écrit de 2304 différentes manières sans qu'un François le prononce différemment.

COMBUSTION, (*Chymie. Physique.*) Quelques substances ne contiennent, avec le phlogistique, qu'une matière trop pesante, pour qu'il puisse élever une quantité capable de produire la flamme en retardant sa volatilité, & lui donnant un corps visible, c'est ce qu'on peut appeler proprement calcination; d'autres substances à raison d'une combinaison plus intime, d'une moindre densité ou d'une quantité plus considérable de phlogistique, perdent en brûlant une partie sensible des matières dans lesquelles il étoit engagé, & le terme de combustion paroît leur convenir davantage: cette distinction est la fondée sur l'impossibilité d'enflammer le phlogistique pur; il y a donc combustion, quand on fait détonner les métaux avec le nitre, & même lorsqu'on expose simplement au feu le régule d'antimoine & le zinc: dans la première opération, le phlogistique du métal enlève quelques parties salines; dans la seconde la terre métallique fuit & marque le courant du phlogistique par une fumée épaisse, ou par une flamme.

La condition qui fait le principe de cette distinction, peut changer par le seul procédé, & c'est ce qui arrive par rapport au foie de soufre: exposé à un feu violent, il brûle avec fumée & flamme, parce que le phlogistique enlève en très-peu de tems beaucoup de parties salines; exposé à un feu très-moderé, il se calcine seulement, parce qu'il ne perd que peu de parties salines, & pendant un tems assez long, pour que la somme de chaque instant ne puisse produire un effet visible.

Dela différence des résultats dans les expériences sur la calcination des corps les plus fixes. Voyez CALCINATION & PHLOGISTIQUE. *Suppl.*

L'air est nécessaire à la combustion; mais ce n'est pas comme aliment. Voyez AIR. *Suppl.* Il ne sert qu'à entretenir le mouvement oscillatoire, & dès qu'il devient ou trop rare ou trop dense, il cesse également de favoriser la combustion, parce qu'il lui faut un fluide qui cede & réagisse continuellement. Cette première vérité reconnue, on peut, à l'aide d'un seul principe mécanique, donner une explication satisfaisante du charbon, qui n'éprouve aucune altération, aucun déchet quand on l'expose en vaisseaux clos au feu le plus violent: ce principe est que l'effort de dilatation dans un espace borné équivaut à densité. Plus il passe de feu dans l'intérieur du vaisseau, plus l'air qu'il contient tend à se raréfier; cet effort étant continu & sans intervalle, comme la cause qui le produit, il ne laisse à l'air qu'une force constante de compression en tout sens, il cesse d'être élastique par la trop grande tension

Ttt ij



de son ressort, & cette tension continue a une puissance égale, soit à la plus grande densité, soit à l'action d'une pesanteur équivalente. L'expérience confirme cette théorie, 1°. en ce qu'un charbon allumé s'éteint sur le champ dans l'esprit de vin, quoique ce fluide soit inflammable, parce qu'il est trop dense pour céder au mouvement igné; 2°. en ce que le charbon se consume sensiblement, si l'on adapte au vaisseau un tuyau long & étroit, par où l'air nouveau ne peut rentrer, mais qui permet seulement l'expansion de celui qui est renfermé; 3°. en ce que la calcination, qui se fait en vaisseaux fermés, est en proportion de leur capacité; 4°. enfin en ce que le charbon se consume & fait une perte considérable, si la réunion des deux vaisseaux qui le renferment se fait sous le récipient de la machine pneumatique après avoir pompé l'air. (*cet article est de M. DE MORVAU.*)

§ COME, (*Géogr.*) cette ville est située à la pointe méridionale du lac de Côme, & passe pour une des plus peuplées & des mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanez. Son évêque est suffragant d'Aquilée; ses habitans sont réputés les meilleurs soldats de l'Italie. On dit que le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les récompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. C'est la patrie du poëte comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & du pape Innocent XI.

* § COMÉDIE, (*Histoire ancienne.*) « Les anciens eurent les comédies Atellanes, ainsi nommées d'*Atella*, maintenant *Aversa* dans la Campanie ». Atella étoit à plusieurs milles d'*Aversa*; d'ailleurs il est fort douteux que les Atellanes aient tiré leur nom d'*Atella* de la Campanie. Voyez la Martiniere au mot *ATELLA*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ COMÉDIE, (*Art dramatique.*) Si sans s'attacher ni à la nature de la comédie grecque, ni aux différentes formes de la comédie moderne, on veut se faire la notion la plus générale de ce qui peut être compris sous ce nom, on définira la comédie en disant que c'est la représentation d'une action qui amuse & instruit le spectateur, tant par la variété des événemens, que par le caractère, les mœurs, & la conduite des personnages. On entend souvent dire que le but de la comédie est de tourner en ridicule les folies des hommes; mais cela n'est vrai ni de la comédie ancienne, ni de celle d'aujourd'hui. Combien ne voit-on pas de bonnes comédies, qui sont très-amusantes, & qui néanmoins n'ont point ce but là? Dans plusieurs piéces de Plaute, ce qu'elles ont de risible roule plutôt sur les idées comiques, & quelquefois gigantesques du poëte, que sur le sujet même: & si l'on rassemble les traits les plus amusans de Terence, on trouvera que cet excellent comique n'a eu que bien rarement en vue de jouer les ridicules. Ce peut être là un des objets de la comédie, souvent elle a amusé les spectateurs au dépens des fous, ou des personnes que le poëte n'aimoit pas; mais cet objet n'est pas essentiel à la bonne comédie:

Non satis est risu diducere rictum

Auditoris: & est quædam tamen hic quoque virtus.

(*Horat: Serm. l. X.*)

Toute action mise sur la scene, qui peut amuser agréablement des personnes d'esprit & de goût, sans remuer le sentiment avec trop de véhémence, ni exciter fortement des passions sérieuses, est une bonne comédie. Plus ensuite l'auteur aura su traiter cette action d'une manière fine, spirituelle, &

infructueuse, plus sa piéce sera estimée des connoisseurs.

Pour déterminer donc avec plus de précision le caractère & la nature de la comédie, il faut examiner attentivement ce qu'il peut y avoir d'amusant, d'intéressant, & d'instructif dans les actions, les mœurs, le caractère & la conduite des hommes, sans remuer trop fortement le cœur.

Aristote a donné de la comédie une idée conforme à ce qu'elle étoit de son tems; selon lui c'est la représentation de ce qu'il y a de ridicule, de reprehensible, ou de bizarre dans le caractère & dans les actions des hommes. Nous disons que c'est plutôt la représentation de ce que la vie civile, les caractères, les mœurs & les actions ont d'amusant & de réjouissant. Chacun fait par expérience que des actions raisonnables & vertueuses, des mœurs conformes à la nature, des caractères exempts de ridicule & de bifarerie, peuvent plaire sur le théâtre; nous voyons que la comédie romaine a déjà su employer des sujets un peu nobles. La vie civile présente plus d'une face sous laquelle on la voit avec plaisir. La nature toute pure peut même déjà fournir des mœurs & des actions qui nous amusent. Comment ne trouverions-nous pas plus d'intérêt encore à voir agir les hommes dans l'immense variété des conjonctures de la vie? Tout tableau moral qui nous présente l'homme dans son véritable caractère, toute scene qui exprime bien les sentimens, les pensées, les projets & les entreprises des hommes, sont pour le spectateur qui pense, un coup d'œil agréable. Pourquoi interdire au peintre des mœurs, tout sujet qui ne sera pas risible; pourquoi verrions-nous avec moins de plaisir le côté aimable & raisonnable de l'homme, que ses défauts & ses ridicules?

Il est très-utile sans doute d'exposer les folies des hommes dans leur vrai jour; mais seroit-il moins utile de mettre sous nos yeux des exemples de procédés honnêtes, de sentimens nobles, de droiture, de toutes les vertus civiles; en sorte que ces exemples nous touchent, nous attendrissent, & fassent sur nous une impression durable? Et qu'on ne craigne pas que le beau & l'honnête soient moins propres à donner du plaisir, que le ridicule; nous voyons au contraire que Plaute & Moliere n'excellent nulle part davantage que dans le sérieux. Ainsi sans rien retrancher de son prix à la comédie satyrique & enjouée, ne fermons pas nos théâtres à la comédie qui nous amuse par des tableaux plus nobles, & qui au lieu de nous faire rire des foiblesses de l'humanité, nous réjouit par la vue de ses perfections.

Ne nous laissons pas alarmer par les inquiétudes de quelques critiques, qui semblent craindre que l'introduction du genre sérieux ne confondit les limites qu'on a mises entre la comédie & la tragédie, & ne produisît un ambigu monstrueux. La nature ne connoît point ces limites, aussi peu que la critique pourroit en assigner entre le haut & le bas, le grand & le petit, la chanson & l'ode, aussi peu a-t-elle droit d'en mettre entre le tragique & le comique; ils ne diffèrent point en essence, ce n'est que le degré qui les distingue.

La regle fondamentale qu'Aristophane semble s'être proposée étoit, de railler & d'exciter des éclats de rire, & du mépris. Celle du poëte comique doit être, de peindre des mœurs & de dessiner des caractères qui puissent intéresser le spectateur judicieux & sensible. En conséquence de cette regle, le premier soin du comique sera d'observer attentivement les mœurs des hommes de tout état, afin de mettre de la vérité & de la force dans ses portraits. Il cherchera à corriger, par une fine raillerie, les défauts qu'il aura observés; il placera dans un jour attrayant ce qu'il aura remarqué de beau & de noble, & ses tableaux nous

feront sentir d'un côté ce que les mœurs ont d'aisé, d'aimable, de grand & d'élevé, & de l'autre ce qu'elles ont de ridicule, de gêné, de bas, de rampant & de méprisable. Nous nous verrons nous-mêmes, & nos contemporains, dans un point de vue qui nous permettra d'apprécier nos mœurs avec impartialité.

Le poète comique fera ensuite une étude très-particulière des divers caractères des hommes. Il observera comment ces caractères sont encore modifiés par le genre de vie, les liaisons extérieures, les égards, les devoirs & autres circonstances. Pour exciter notre attention, il fera contraster ensemble les caractères, les devoirs, les passions & les situations; il nous présentera souvent le combat de la raison & du penchant; il démasquera à nos yeux le fourbe & l'hypocrite, & nous les montrera sous leurs véritables traits; il placera l'honnête homme dans les diverses situations critiques de la vie, & il aura soin de le mettre dans un jour qui nous pénètre d'estime & d'affection pour lui. Tous ces objets sont très-intéressants par eux-mêmes, & peuvent le devenir infiniment davantage par l'art du poète; il trouvera encore une source très-abondante de tableaux intéressans dans les divers accidens de la vie humaine, & dans la manière différente dont les divers caractères en sont affectés.

La grande diversité des sujets comiques doit nécessairement produire des *comédies* de plusieurs espèces différentes. Il ne seroit pas inutile de déterminer plus précisément ces espèces, & de rechercher le caractère distinctif qui convient à chacune.

Une de ces espèces, c'est la *comédie* de caractère, qui s'occupe principalement à développer un caractère particulier, & à le dessiner correctement; nous en avons déjà plusieurs de cette espèce, comme l'*Avare*, le *Glorieux*, le *Menteur*, &c. mais il y a encore un très-grand nombre de caractères, qui quoiqu'intéressans n'ont point été traités. Et comme les nuances des caractères varient à l'infini, on peut dire que cette espèce seule seroit déjà inépuisable.

On a fait pour les peintres en histoire un recueil des sujets les plus intéressans, tirés ou des historiens, ou des poètes, ou des romanciers; il seroit bien plus important de former, pour le théâtre un pareil recueil des caractères remarquables qui n'ont point encore été mis sur la scène.

Dans les *comédies* de ce genre, il faut faire choix d'une action qui place le personnage principal dans des circonstances opposées à son caractère. Il faut, comme l'observe M. Diderot, que le Misanthrope soit amoureux d'une coquette, & Harpagon d'une fille qui est dans l'indigence. La plupart des critiques exigent que le poète comique fasse contraster les caractères pour donner plus de saillie au caractère qu'il veut peindre. Mais l'auteur que je viens de citer, remarque, avec beaucoup de sagacité, que le contraste doit être, non dans les différens caractères, mais dans les situations. Il est très-essentiel dans les pièces de ce genre, qu'il n'y ait qu'un seul caractère principal, auquel tout le reste soit subordonné, c'est là ce qui constitue l'unité du sujet, qui est beaucoup plus essentielle que celle du tems ou du lieu. Le plan d'une telle *comédie* seroit, de placer un homme dans une situation qui fût exactement en conflit avec son caractère dominant; dès-lors il faut ou que le caractère plie sous l'effort des circonstances, ou que par des actions conformes au caractère, les circonstances prennent une tournure qui se prête au caractère; en un mot, ou la situation ou le caractère doivent enfin avoir le dessus.

Il est aisé de voir qu'un tel plan bien conduit doit intéresser pendant toute la durée de l'action, & que

les personnages subalternes peuvent encore y répandre une grande variété d'idées. Le *Tartuffe* de Molière tient un peu de ce plan; mais son *Avare* fuit un plan tout différent, aussi est-il fort inférieur au *Tartuffe*. Car d'amener à chaque instant une nouvelle situation, qui ne résulte point de l'action principale, uniquement pour la mettre en opposition avec le caractère, c'est coudre des scènes détachées pour en former une *comédie*. Le poète pêche toujours contre l'unité d'action, dès qu'il suppose des événemens qui ne sont pas une suite naturelle de la position des choses dans l'action principale, quoique ces événemens répondent exactement au caractère de ses personnages; car c'est écarter le spectateur de l'action qui seule doit l'occuper. Ainsi dans l'*Eunuque* de Terence, la première scène du troisième acte a ce défaut; elle est très-propre à bien caractériser Thraçon, mais elle ne tient point à l'action.

Le but des *comédies* de caractère peut être, ou simplement d'amuser par la biffarerie du caractère, ou d'inspirer du mépris & de l'aversion pour les caractères haïssables, ou de montrer ceux qui sont bons & nobles, sous un jour propre à les faire aimer. Il est donc aisé de voir que cette première espèce de *comédie* est susceptible d'une grande variété.

La seconde espèce est la *comédie* des mœurs. Elle a pour objet de mettre sous les yeux du spectateur un tableau frappant & vrai des usages ou du genre de vie particulier, que les hommes d'un certain état ou condition ont généralement adoptés. Ce sera, par exemple le tableau de la cour, celui des mœurs des gens opulens, celui d'une nation entière. Les *comédies* de toutes les espèces représentent à la vérité des mœurs; mais cette espèce particulière fait son objet principal de tracer les mœurs d'un genre de vie déterminé. C'est ainsi que Gay, dans son opéra des *Beggars*, ou des *Gueux*, qui a eu tant de succès en Angleterre, donne le tableau des mœurs de l'état le plus vil dans la société, celui des mendiens. Les spectacles satyriques des Grecs étoient des *comédies* de ce genre: on y représentoit les mœurs des satyres.

Cette espèce de *comédie* admet une grande variété de caractères, & elle est susceptible de beaucoup d'agrémens. Les mœurs des diverses nations, & des différens états de la vie civile font un des plus agréables & des plus intéressans objets de nos réflexions. Il y a des mœurs ridicules, il y en a de détestables; mais il y en a aussi d'ingénues & d'aimables: il y en a même dont la description enchante. On peut, sans faire de grands efforts d'esprit, imaginer une action propre à bien peindre les mœurs qu'on se propose de représenter. Il n'est pas besoin de détailler ici l'avantage que de pareils tableaux peuvent produire, indépendamment du plaisir qu'ils donnent. Chacun sent, pour ne citer que ce seul exemple, de quelle utilité il seroit de représenter sur la scène les mœurs & le sort de cette classe de personnes perdues, que Hogarth a si bien dessinées dans ses estampes, connues sous le nom de *Harlots-Progress*. Terence avoit déjà senti cet avantage, & l'a admirablement bien exprimé dans les vers que nous croyons devoir rappeler ici.

*Id vero est, quod ego mihi puto palmarium
Me reperisse, quomodo adolescentulus
Meretricum ingenia & mores posset notare:
Mature ut eam cognorit, perpetuo oderit
Quæ dum foris sunt, nihil videtur mundius,
Nec magis compositum quidquam, nec magis
elegans*

*Quæ cum amatore suo cum cœnant, liguriunt.
Harum videre ingluviem, sordes, inopiam,
Quam inhonestæ solæ sint domi, atque avidæ cibi;*

*Quo pacto ex jure hesterno, panem atrum verrent:
Nosse omnia hæc, salus est adolescentulis.*

Eunuch. act. V. sc. 4.

Mais pour retirer cet important avantage de la *comédie*, il faudroit sans doute que le poète & les acteurs excellassent également dans l'art de peindre; dans cette supposition, on croit pouvoir dire que de tous les spectacles dramatiques, la *comédie* des mœurs seroit la plus utile.

Une troisième espece de *comédie* seroit celle qui s'attacheroit à représenter une situation particulière & intéressante. Celle d'un pere malheureux, d'un homme réduit à l'indigence, ou aussi la situation plus particulière à laquelle peut conduire telle ou telle action bonne ou mauvaise.

Il ne semble pas difficile d'inventer une action qui donne lieu au poète de mettre dans tout son jour la situation qu'il aura choisie. Des *comédies* dans ce goût formeroient un tableau vivant des biens & des maux de la vie humaine.

La moindre espece de toutes, c'est la *comédie* d'intrigue; l'action n'en est établie ni sur le caractère, ni sur la situation des personnages; elle n'intéresse que par la singularité des événemens, & le merveilleux de l'intrigue, & des incidens, une suite variée d'aventures extraordinaires, inattendues, souvent romanesques, qui se succèdent coup sur coup, & qui font croître l'embarras, sont très-propres à soutenir l'attention du spectateur jusqu'au moment où l'action se termine par un dénouement imprévu. Ce genre est le plus facile de tous; il exige plus d'imagination que de jugement. Il ne faut même qu'un degré d'imagination assez médiocre, pour trouver une foule d'incidens, qui en se croisant réciproquement, mettent obstacle à des desseins prêts à s'accomplir, donnent lieu à des intrigues bizarres, & retardent ainsi l'action pendant quelques actes. Les *comédies* de cette espece ne sont néanmoins pas à rebûter; elles servent à l'amusement & à la diversité; elles sont d'ailleurs propres à fournir de très-jolies scènes à tiroir.

Ce petit nombre de remarques peut suffire, pour montrer quel vaste champ est ouvert au poète comique, & quels sont les avantages & les plaisirs variés qu'on peut retirer de cette seule branche des beaux arts.

Toutes ces remarques ne roulent encore que sur le sujet général de la *comédie*. En examinant la chose de plus près, il se trouvera peut-être que le prix de la *comédie* dépend moins du sujet, que de la manière de le traiter. De la meilleure piece qui ait jamais été mise sur la scène, on pourroit aisément faire une piece détestable sans rien changer, ni au sujet, ni même à l'ordonnance, & à la plupart des situations. Tout comme un traducteur mal-adroit feroit de l'*Illiade* une maussade épopée; ou comme un mauvais peintre feroit d'un des meilleurs tableaux de Raphaël, une copie insupportable aux yeux des connoisseurs.

Il résulte delà que l'invention, le plan & l'ordonnance du sujet ne sont encore que la moindre partie de l'ouvrage; ce n'est que la charpente d'une *comédie*. Il lui faut sans doute un corps, & ce corps doit avoir une forme agréable, & des membres bien proportionnés. Mais il lui faut principalement de la vie, une ame qui pense, & qui ait du sentiment. Or cette vie se manifeste par le dialogue, par la manière dont les personnages expriment ce qui se passe en eux, par des impressions exactement conformes à la nature des circonstances. Un spectateur intelligent fréquente le spectacle, bien moins pour y voir des événemens remarquables, ou des situations singulieres qu'il imagineroit lui-même en cent manières

res tout aussi amusantes, que pour observer l'effet que ces événemens ou ces situations font sur des hommes d'un certain génie, ou d'un certain caractère. Il se plaît à remarquer l'attitude, les gestes, la physionomie, les discours & la contenance entière d'une personne dont l'ame doit être agitée par telle ou telle passion.

De là naissent les principales règles que le poète comique doit suivre dans son travail. La première, & la plus importante, c'est que ces personnages suivent exactement la nature dans leurs discours & dans leurs actions. Il faut que dans tout spectacle dramatique, le spectateur puisse oublier que ce n'est qu'une production de l'art qu'il a sous les yeux; il ne goûte parfaitement le plaisir du spectacle qu'autant qu'il ne voit ni le poète, ni l'acteur. Aussitôt qu'il apperçoit quelque chose qui n'est pas dans l'ordre de la nature, il sort de son agréable illusion, il se retrouve au théâtre; le spectacle fait place à la critique; toutes les impressions se dissipent à l'instant, parce que le spectateur sent que d'un monde réel qu'il pensoit observer, il a passé dans un monde imaginaire.

Si le simple doute, sur la réalité de ce que le spectacle nous montre, suffit déjà pour produire un si mauvais effet, que sera-ce lorsqu'on y remarquera des choses qui sont manifestement opposées à la nature? Le spectateur en sera indigné, & il n'aura pas tort. Voilà pourquoi on n'aime point à voir des personnages affecter de la gaieté, lorsqu'ils n'ont aucun sujet de rire; & qu'on se dépite contre le poète qui veut emporter de force ce que nous ne pouvons accorder qu'à l'adresse. Qu'un auteur ait eu en certaines rencontres une heureuse saillie, une pensée ingénieuse, un sentiment vif & délicat, cela est très-bien; mais pourquoi faut-il qu'il mette ces belles choses dans la bouche d'un de ces personnages, qui par son caractère, ou par sa situation actuelle, ne devroit point les dire? Qu'y a-t-il, par exemple, de plus insipide que cette froide plaisanterie que Plaute met dans la bouche d'un amant affligé de la perte de sa maîtresse?

Ita mihi in pectore & in corde facit amor incendium

Ni lacrumæ os defendant, jam ardeat credo caput.

Chaque discours, chaque mot qui n'a pas un rapport sensible & naturel au caractère & à la situation de la personne qui parle, blesse un auditeur intelligent.

Il ne suffit pas même que les pensées, les sentimens, les actions soient naturelles, la manière de les exprimer doit l'être encore; il faut que l'acteur, sur la scène, s'exprime précisément comme celui qu'il représente a dû s'énoncer. Un seul terme trop haut, trop recherché, ou qui assortit mal au caractère du personnage, gâte toute une scène; si le ton du dialogue n'est pas naturel, la piece entière sera froide. C'est l'un des points les plus difficiles de l'art dramatique. Peu de personnes même, dans les conversations ordinaires, savent rendre le dialogue intéressant. La plupart manquent dans leur manière de s'énoncer, ou de brièveté ou de précision, ou d'énergie; leur discours est languissant, ou vague, ou sans force. Le poète qui sent ces défauts, & qui voudroit mieux faire, tombe souvent dans l'excès opposé; il donne dans le sublime, le précieux, le méthodique, & s'écarte du vrai. Horace a rassemblé dans les vers que nous allons citer, tout ce qu'on peut prescrire d'essentiel sur le style & le ton de la *comédie*.

*Est brevitæ opus, ut currat sententia neu se
Impediat verbis lassas onerantibus aures.
Et sermone opus est modicum tristi, sæpe jocoso*

*Defendite vicem modo rhetoris, atque poëta,
Interdum urbani, parcentis viribus, atque
Extepuantis eas consulto.*

Sermon. l. XX.

Si la comédie exige que tout y soit naturel, elle ne demande pas moins que tout y soit intéressant. Malheur au poëte comique qui fera bâiller une seule fois les spectateurs. Il n'est cependant pas possible que l'action soit dans tous les momens de sa durée également vive & également digne d'attention. Il y a nécessairement des scenes peu importantes, des personnages subalternes, de petits incidens qui n'influent que foiblement sur l'action principale. Tous ces accessoires néanmoins doivent intéresser chacun d'eux à sa maniere.

On sait comment s'y prennent les poëtes médiocres, les bons même lorsque quelquefois ils s'oublent, pour répandre de l'intérêt sur ces petits détails. Ils imaginent quelques scenes épisodiques qui ne tiennent point au sujet; ils donnent aux personnages subalternes des caractères burlesques, pour amuser le spectateur par leurs faillies pendant que l'action languit. De-là la plupart de ces scenes toujours au fond très-insipides, entre les valets & les suivantes qui s'épuisent en plaisanteries. De-là les caractères d'arlequin, de scaramouche, &c. qu'on retrouve dans tant de comédies, quoique leurs habits n'y paroissent pas. Il ne suffit pas pour excuser le poëte de dire que ces scenes détachées sont dans la nature, que les domestiques en ont souvent de telles, tandis que leurs maîtres s'occupent des plus grands intérêts, & que ceux-ci au milieu de l'action principale sont quelquefois interrompus par des affaires étrangères. L'auteur n'en est pas plus autorisé à faire entrer ces épisodes dans son plan; on ne lui demande pas de nous montrer les choses de la maniere commune dont elles arrivent tous les jours, avec tout l'accompagnement qui peut s'y trouver, mais on exige de lui qu'il les représente de la maniere qu'elles ont pu se passer, & qu'elles ont dû le faire pour produire sur un spectateur intelligent & de bon goût le plaisir le plus vif & la satisfaction la plus complete.

Ces défauts de recourir aux scenes épisodiques, ou à des remplissages languissans, pour cacher le vuide de l'action, sont pour l'ordinaire la suite d'un manque de jugement ou de talent comique dans l'auteur de la piece. Pour réussir dans ce genre, il faut plus qu'en tout autre un grand fond d'idées & d'imagination. Si en développant l'action dans l'ordre naturel, il ne s'offre rien à l'esprit du poëte que ce qui se présenteroit à l'esprit de tout le monde, si son intelligence ne pénètre pas plus avant dans l'intérieur de son sujet, que jusqu'où le simple bon sens peut aller sans effort; si les objets ne font sur son imagination & sur son cœur, que des impressions ordinaires & communes, il peut en épargner le détail aux spectateurs. Ceux-ci s'attendent à voir sur la scene des personnages qui dans toutes les conjonctures, les situations, les circonstances se distinguent du commun des hommes par leur raison, leur esprit, ou leurs sentimens, & qui par ce moyen paroissent dignes de nous intéresser. De tels personnages sont toujours sûrs de plaire; on les voit, on les écoute avec satisfaction; & bien que leurs occupations actuelles n'ait rien d'intéressant, leur maniere de penser & de sentir répand de l'intérêt sur la scene la moins importante. L'intelligence, l'esprit, l'humeur joviale, le caractère sont des choses qui excitent notre attention, même dans les événemens de la vie les plus communs. Les moindres actions d'un homme singulier amusent, & chaque mot d'un homme distingué par son esprit ou par ses lumieres, fait une impression agréable. Ainsi les scenes accessoires, pourvu

qu'elles tiennent réellement à l'action, peuvent très-bien soutenir l'attention des spectateurs. Il est même possible de donner de l'importance à des scenes qui au fond ne sont placées que pour remplir le vuide de l'action, lorsque celle-ci est arrêtée par quelque cause inévitable. On peut employer ces scenes à faire raisonner un ou plusieurs personnages sur ce qui a précédé, sur la position actuelle des choses, sur ce qui va suivre, ou sur le caractère des autres acteurs. C'est-là le lieu propre à placer des réflexions lumineuses sur ce que la piece contient de moral & d'instructif; mais il faut que le poëte soit assez judicieux pour mettre dans la bouche de ses personnages, au lieu de pensées triviales & communes, des remarques fines, & d'une application bien juste qui, répandant un nouveau jour sur les vérités morales & philosophiques, & leur donnant un plus haut degré d'énergie, puissent les graver dans l'esprit & le cœur d'une maniere forte & ineffaçable. C'est dans ces scenes-là que les belles maximes, les sentences mémorables, que les bons juges regardent comme l'objet le plus intéressant de la poésie, sont véritablement à leur place. Il y a en effet très-peu de ces vérités pratiques, qu'il importe tant à l'homme d'avoir constamment présentes à l'esprit, qu'un poëte comique ne puisse développer d'une maniere également frappante & convaincante, dans des scenes de l'espece dont nous parlons. Quoique peu vives, ces scenes deviennent très-intéressantes pour des spectateurs qui cherchent quelque chose de plus que le simple amusement des yeux & de l'imagination. Ce n'est que dans le bas comique où l'on ne sauroit supporter des scenes vuides d'action.

La comédie est beaucoup plus propre que la tragédie à donner des scenes instructives. Les événemens tragiques sont hors du cours ordinaire de la nature, au lieu qu'il se présente tous les jours des cas où l'heureux succès dépend du bon sens, de la prudence, de la modération, de la connoissance du monde, de la droiture ou de quelque vertu particulière, & où l'opposé de ces qualités produit le désordre & l'embarras. Il n'y a point d'homme qui, par ses liaisons civiles & morales, ne puisse à tout moment se trouver dans des conjonctures où son procédé envers les autres, & sa façon de penser en général, aient une influence sensible sur son sort. Si notre corps est chaque jour exposé à divers accidens, notre état moral ne l'est pas moins. Pouvons-nous un seul moment nous promettre de n'avoir ni procès, ni insultes, ni disputes, de ne nous point faire d'ennemis, ou de n'être pas la dupe d'autrui? Tantôt pour nous épargner des embarras & des chagrins, la prudence exige que nous sachions plier, tantôt que nous ayons une fermeté convenable, & que nous sachions même contrecarrer des personnes que nous n'osons ni ne voulons offenser. Tantôt il s'agit de nous calmer nous-mêmes, tantôt de calmer les autres; ici c'est à nous à faire entendre raison à une personne préoccupée, là c'est à nous à écouter les avis d'autrui, & à les peser avec impartialité; un jour nous sommes appelés à pacifier les querelles des autres; le lendemain nous devons nous laisser réconcilier. *Veniam dare petereque vicissim*, c'est la plus fréquente occupation de la vie sociale.

Qui seroit l'homme assez dépourvu de raison, on pourroit dire assez brutal, pour ne pas desirer d'avoir sous les yeux des modeles exacts & bien définis, qui lui indiquent d'une maniere lumineuse ce qui lui convient de faire & d'éviter en mille rencontres d'où dépendent sa tranquillité, son honneur, souvent tout le bonheur de sa vie? Ce seroit vainement qu'il voudroit consulter les traités de morale, ces ouvrages, quelque excellens qu'ils soient, s'énoncent d'une maniere trop générale; l'application

de leurs préceptes, au cas particulier qui se présente, n'est ni sûre ni facile. Il n'y a que le théâtre comique qui, pour toutes les scènes de la vie humaine, puisse fournir les vrais modèles du bon & du mauvais; d'un procédé raisonnable & d'un procédé fou; d'ailleurs les cas y sont déterminés par des circonstances si précises, que le spectateur n'y apprend pas simplement ce qu'il doit faire, mais encore comment il doit le faire; la comédie ne se borne pas à un jugement spéculatif, elle joint le jugement pratique, qui est le seul utile dans la vie.

Personne ne doutera que ces importans objets dont nous venons de parler, ne soient les véritables sujets dont la comédie devoit s'occuper. C'est à l'intelligence & au génie du poète comique à les traiter de manière qu'ils deviennent très-instructifs, & par conséquent très-intéressans pour tout homme qui aime à réfléchir; mais comme d'après cette notion la comédie ne seroit que la philosophie pratique mise en action, il est clair que pour y travailler avec succès, les talens du poète doivent être accompagnés des connoissances du vrai philosophe moral; c'est ici qu'on peut dire avec Horace :

... Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis....

Le génie poétique dénué d'autres secours, seroit d'une foible ressource, si l'auteur ne fait pas embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la vie civile, s'il n'a pas assez approfondi la nature humaine, s'il ne connoît pas tous les replis du cœur de l'homme, s'il n'a pas le don d'apprécier la sagesse, la vertu, l'honnêteté, sous quelque forme qu'elles paroissent; & s'il n'a pas encore démêlé les sources morales & psychologiques d'où découlent les travers, les folies & les sottises des hommes, il ne fera jamais un excellent poète comique.

Faut-il s'étonner après cela que ce talent soit si rare? Il n'y a que les meilleures têtes de la nation qui puissent exceller dans ce genre. Nous ne parlons pas ici du génie, car le génie seul, sans une grande expérience du monde, ne sauroit donner tout ce que le théâtre comique exige; il demande des connoissances qu'on n'acquiert point dans la retraite d'un cabinet. Pour les acquérir, il faut avoir vu les hommes sous leurs diverses relations mutuelles, avoir observé leurs actions & leurs mouvemens en mille rencontres, & avoir été soi-même acteur avec eux. Sans cette connoissance pratique, on auroit étudié toute la vie les règles du théâtre, qu'on ne pourroit pas composer une scène vraiment bonne. Les règles ne sont utiles qu'à celui qui a sa provision de matériaux, & qui n'est plus occupé qu'à leur donner une forme régulière.

Après ce que nous avons dit jusqu'ici sur la nature de la comédie, il seroit très-superflu de traiter au long de son utilité. Il est évident qu'elle ne le cède en importance à aucun autre genre de poésie. Si la comédie n'est encore nulle part tout ce qu'elle devoit être, on ne peut l'attribuer qu'à la négligence de ceux qui ont en leur main le sort des beaux arts, & qui ne sentent pas assez l'importance de cette heureuse invention pour égayer & instruire les hommes. On envisage le théâtre comme un amusement: c'en est un, la chose est hors de doute; mais puisque sans rien diminuer de l'amusement qu'il procure, il pourroit avoir une puissante influence sur les mœurs, qu'il serviroit à étendre l'empire de la raison, & les sentimens de l'honnêteté, à reprimer les folies, & à corriger les vices des hommes, ne pas en tirer un parti si utile, c'est imiter cet empereur romain, qui menoit à grands frais une belle armée dans les Gaules, pour ne l'occuper qu'à ramasser des coquillages.

Quant à l'origine de la comédie, on n'a pas de relations bien sûres du lieu & du tems de cette invention. Les Athéniens se l'attribuoient; mais Aristote a déjà observé qu'on n'avoit pas des mémoires aussi certains sur l'origine de la comédie, qu'on en avoit à l'égard de la tragédie. Il nous apprend qu'Epicharme & Phormys, tous deux Siciliens, avoient été les premiers à introduire dans la comédie une action suivie & déterminée. C'est à leur imitation que Cratès, Athénien, qui n'a précédé Aristophane que de quelques années, composa des pièces comiques d'une forme régulière. Jusqu'alors ce n'avoit été apparemment qu'un simple divertissement de fêtes Bacchantes, comme presque tous les peuples libres en ont eu dans tous les tems. Il est vraisemblable que ces divertissemens dans lesquels on se permettoit, comme on le fait encore aujourd'hui en divers lieux, d'attaquer par des brocards & des injures tous les passans, ont donné la première idée de la comédie. C'est au moins la plus ancienne forme sous laquelle elle parut à Athènes; Aristophane reproche aux poètes comiques qui l'avoient précédé, & même à ses contemporains de faire consister leurs comédies en pures bouffonneries, & en farces propres à faire rire les enfans. Il se peut encore que la comédie tire sa première origine des fêtes que le peuple faisoit après la récolte de la moisson; & des satyres personnelles qu'on y toléroit, pour laisser un cours libre à la gaieté grossière des moissonneurs qui souvent n'épargnoient pas leurs propres maîtres.

La comédie proprement dite eut successivement trois formes différentes à Athènes. L'ancienne comédie s'y introduisit vers la quatre-vingt-deuxième olympiade. Horace ne nous nomme que trois poètes qui se soient distingués dans ce genre: Eupolis, Cratinus, & Aristophane. Il ne nous reste que des pièces de ce dernier, & en petit nombre; mais elles suffisent pour donner une idée de ce premier genre. L'action y roule sur des événemens réels, arrivés dans le tems même, les personnages y sont désignés par leur véritable nom, & les masques imitoient même leurs traits, aussi exactement que la chose pouvoit se faire. On y jouoit des personnes actuellement vivantes, & qui souvent étoient présentes au spectacle. La pièce entière n'étoit qu'une satyre continuelle. Quiconque avoit fait une sottise mémorable, soit dans le maniment de la chose publique, soit dans les affaires particulières, ou qui avoit le malheur de déplaire au poète, étoit bafoué en plein théâtre, & exposé à la risée de la populace. Le gouvernement, les institutions politiques, la religion même n'étoient point épargnés. Horace nous a tracé le caractère de l'ancienne comédie dans les vers suivans :

Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poeta
Atque alii quorum comœdia prisca virorum est,
Si quis erat dignus describi, quod malus aut fur,
Quod mœchus foret, aut sicarius aut alioqui
Famosus, multa cum libertate notabant.

Serm. l. VI.

Ainsi le fond de cette comédie rouloit sur des railleries mordantes du caractère & de la conduite des Athéniens, on ne s'y attachoit à aucune forme régulière dans l'ordonnance du sujet. Souvent celui-ci étoit allégorique: on y introduisoit en forme de personnages des nuées, des grenouilles, des oiseaux, des guêpes, &c.

On a de la peine à concevoir aujourd'hui qu'une licence si effrénée ait jamais pu être tolérée; mal en prendroit dans notre siècle au poète dramatique qui auroit l'insolence de traduire sur la scène le moindre des citoyens. Il est sur-tout difficile

de comprendre qu'Aristophane ait osé impunément insulter sa nation entiere par les railleries les plus ameres, & offenser par conséquent tous ses spectateurs. On a cru que cette impunité étoit due au penchant décidé des Athéniens pour les railleries ingénieuses, penchant qui les portoit à tout pardonner pourvu qu'on les fit rire. Le pere Brumoi a pensé que c'étoit par politique qu'on accordoit cette licence aux poëtes, & que les principaux chefs de la république aimoient bien que le peuple plaifantât sur leur administration, pour l'empêcher de l'examiner trop sérieusement. Mais ces explications ne semblent pas assez satisfaisantes, & elles sont en partie fausses; car si le peuple d'Athenes avoit approuvé les satyres personnelles, il ne les auroit pas réprimées par un édit public; & l'on voit à quel point il étoit sensible à la licence des poëtes qui attaquoient le gouvernement, puisqu'il fit condamner à mort Anaximandride pour un seul vers satyrique, moins offensant que ce qu'Aristophane avoit dit en mille endroits de ses *comédies* impunément. Anaximandride n'avoit fait que parodier ce vers d'Euripide :

"Η φύσις ἐβάλεθ' ἢ νόμον εὐδὲν μέλει.

Tout son crime étoit d'avoir substitué dans ce vers *πόλις* à *φύσις*, le gouvernement politique à la nature, & d'avoir dit par-là :

Le magistrat l'a voulu, il ne se soucie point des loix.

Si Aristophane a eu plus de liberté, c'est que de son tems la *comédie* jouissoit encore du droit attaché à sa premiere forme. Cette licence faisoit alors partie de la fête pour laquelle la *comédie* étoit composée; hors de ce tems-là, & loin du théâtre, Aristophane n'eût pas osé faire le plaifant: c'est parce qu'il étoit autorisé ou par la loi, ou du moins par un ancien usage, qu'il fallut dans la suite un édit exprès pour prohiber de pareilles licences sur la scene.

L'édit dont nous venons de parler introduisit à Athenes la *comédie* moyenne. Le gouvernement devenu aristocratique défendit de traduire sur la scene des personnes actuellement vivantes. Ainsi on donnoit des événemens vrais sous des noms déguisés ou supposés, à cela près cette *comédie* n'étoit pas moins mordante que l'ancienne; on y représentoit les actions & les personnes avec tant de vérité, qu'on ne pouvoit guere s'y tromper. Aristophane & d'autres qui continuerent à composer après la publication de l'édit, furent l'éluder par cette ruse, & n'en furent pas moins licentieux: il fallut un second édit pour réformer ce nouvel abus.

La *comédie* prit alors sa troisième forme chez les Grecs: c'est celle qu'on nomma la *nouvelle comédie*. Elle n'osa plus prendre son sujet dans un événement véritable & récent. L'action & les personnages devoient être d'invention, comme il le sont aujourd'hui; & parce que la fiction a beaucoup moins d'attraits que la réalité, les poëtes durent suppléer au défaut d'intérêt, par des intrigues ingénieuses, & une exécution plus travaillée; ce n'est qu'alors que la *comédie* devint véritablement un ouvrage de l'art, astreint à un plan, & à des regles fixes. Ménandre, parmi les Grecs, fut celui qui acquit la plus grande gloire dans ce nouveau genre, & qui à ce qu'on a lieu de croire, donna en effet d'excellentes pieces au théâtre: les fragmens qui nous en restent augmentent nos regrets, & inspirent la plus haute idée pour l'auteur.

Il paroît que dans la Grece propre, Athenes seule a eu la véritable *comédie*; on ignore jusqu'à quel tems elle s'y soutint. Elle ne s'introduisit à Rome que

Tome II.

long-tems après, dans la cent trente-cinquieme olympiade, l'an de Rome 514; on l'y fit aussi servir aux fêtes sacrées, & on l'employa, au rapport de Tite-Live, comme un moyen propre à appaiser la colere des dieux. *Ludi scenici inter alia caelestis iræ placamina instituti dicuntur.* Les Romains l'avoient reçue des Etrusques. *Primi scenici ex Hetruria acciti*; mais on ne fait ni d'où, ni à quelle occasion la *comédie* avoit passé en Etrurie. Les premiers poëtes comiques chez les Romains furent Livius Andronicus, Naconis, & ensuite Ennius, ils étoient à la fois auteurs & acteurs: la forme de leurs *comédies* n'est pas connue. Au jugement de Cicéron, les pieces de Livius ne foutenoient pas une seconde lecture: *Livianæ fabulæ non satis dignæ quæ iterum legantur.* A Ennius succéderent Plaute & Cæcilius, qui de même que Térence après eux, prirent leurs *comédies* du théâtre des Grecs: ces pieces n'étoient pour la plupart qu'une traduction libre des *comédies* grecques de la nouvelle forme. Sous le regne d'Auguste, le poëte Afranius devint célèbre pour ses *comédies*, mais il n'en est parvenu aucune jusqu'à nous: il différoit de Térence, en ce qu'il avoit choisi des personnages Romains.

La *comédie* romaine étoit distinguée en diverses especes, d'après la condition & l'habillement des personnages. Quand ceux-ci remplissoient les premiers emplois de l'état, la *comédie* étoit nommée *prætextata*, ou *trabeata*; étoit-ce des particuliers d'un rang distingué, elle se nommoit *togata*; enfin on l'appelloit *tabernaria*, quand les personnages étoient pris d'entre le commun du peuple; celle-ci se subdivisoit encore en deux especes, l'*atellana* & la *palliata*: cette dernière du *pallium* ou du manteau à la grecque, & l'autre de la ville d'Atella en Italie.

On n'a rien de bien certain sur l'origine de la *comédie* moderne; il est probable que durant les siècles du moyen âge il se conserva toujours en Italie quelque reste de la *comédie* romaine, qui se rapprocha petit à petit de l'ancienne forme, lorsque le goût commença à renaître. Il n'est pas impossible néanmoins que la *comédie* ait pris naissance chez quelques nations modernes, de la même maniere qu'autrefois chez les Grecs, sans aucune imitation; quoi qu'il en soit, ce n'est pas la peine de faire de longues recherches sur l'origine & les progrès de la *comédie* moderne avant le seizieme siècle, puisqu'on fait que ce siècle-là n'avoit que de misérables farces, sans goût ni régularité. Il faut cependant observer que déjà sous le pontificat de Léon X, le célèbre Machiavel composa quelques *comédies* où l'on retrouve des vestiges de l'esprit de Térence. Une piece françoise de plus ancienne date encore, dans le genre du bas-comique, c'est l'*Avocat Patelin*, qu'on donne encore aujourd'hui au théâtre françois. Ce n'est qu'au siècle passé que la *comédie* reprit une forme supportable; ce ne fut d'abord que par des tours d'intrigues, des incidens bizarres, des travestissemens, des reconnoissances, & des aventures nocturnes qu'elle plut: les poëtes Espagnols brillèrent sur-tout dans ce genre; mais vers le milieu du dernier siècle la *comédie* parut sous une meilleure forme, & avec la dignité qui lui convient. Moliere en France mit des pieces sur la scene, qui s'y soutiendront aussi long-tems que le spectacle comique subsistera. Notre siècle a produit les *comédies* du genre sérieux, touchant, & qui donne dans le tragique; mais il semble que même dans ce haut comique, on n'est pas encore revenu du préjugé qui regarde la *comédie* comme un spectacle burlesque, puisque dans les pieces les plus sérieuses on retrouve des valets bouffons, & des suivantes qui les agacent. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. S U L Z E R.*)

V V V

§ COMETES, (*Astron.*) Le retour de la comete de 1682, observée en 1759, a donné le dernier degré de certitude & d'évidence à la théorie qui se trouve expliquée dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. sa période s'est trouvée à la vérité plus longue que la précédente d'environ 600 jours; mais il est prouvé que les attractions seules de jupiter & de saturene pouvoient produire une aussi grande différence. Je proposai en 1757 à M. Clairaut de lui calculer une table des distances de la comete à jupiter & à saturene depuis 1531 jusqu'à 1759, avec les angles de commutation & les forces attractives de ces deux planettes sur la comete, afin qu'il y appliquât sa théorie du problème des trois corps, & que nous pussions voir si cette attraction devoit accélérer ou retarder le retour de la comete qu'on attendoit pour 1757 ou 1759. Ce travail immense eut tout le succès que nous en espérons, comme je l'ai expliqué fort au long dans l'*histoire* & dans les *mémoires* de l'académie pour 1769. M. Clairaut trouva que la révolution de la comete devoit être de 611 jours plus grande que celle de 1607 à 1682, dont 100 jours pour l'action de saturene, & 511 pour l'effet de jupiter. Suivant ces premiers calculs, elle devoit passer dans son périhélie au milieu d'avril (*Voyez ma Théorie des cometes*, à la suite des *Tables de Halley*, 1759, page 110.). Elle y passa le 13 mars; & malgré l'immensité des calculs que nous fîmes M. Clairaut & moi, les quantités négligées produisirent un mois d'erreur dans la prédiction; mais M. Clairaut l'avoit prévu, & il a fait voir ensuite que l'erreur se réduisoit à 22 jours, & qu'il y auroit des moyens de pousser l'approximation assez loin, pour rendre l'erreur encore moindre, à moins que d'autres attractions ne se joignent à celles de jupiter & de saturene. Les recherches de M. Clairaut sur cette matiere, se trouvent en abrégé dans une piece qui a remporté le prix de l'académie à Pétersbourg en 1762, & plus en détail dans sa *Théorie du mouvement des cometes*, (in-8, 1760, 241. pag. A Paris, chez Lambert.) On trouvera aussi de très-belles recherches de M. d'Alembert, sur le même sujet, dans le second volume de ses *Opuscules Mathématiques*, pag. 97 & suivantes & dans la piece de M. Albert Euler, qui a remporté en 1762 le prix proposé par l'académie de Pétersbourg, concurremment avec M. Clairaut.

Il y a encore deux cometes dont la période paroît connue, & dont on espere le retour; celle de 1531 & 1661 qu'on attend pour 1789 ou 1790; celle de 1264 & de 1556, qu'on attend pour 1848. Au sujet de cette dernière, on peut voir les *Mém. de l'Acad.* 1760, pag. 192. La grande comete de 1680, suivant M. Halley, devoit reparoître en 2254. Il croit que c'est celle qui parut du tems de César; dans ce cas-là ce seroit aussi celle dont parle Homere (*Iliad. IV. 75.*) & elle auroit paru 619 ans avant J. C. Si cette comete de 1680 acheve sept révolutions en 4028 ans, elle a dû passer près de nous 2349 ans avant J. C., & peut servir à ceux qui veulent expliquer physiquement le déluge, comme M. Whiston, (*New theory of the earth*, page 186.). Mais il y a des doutes sur celle-ci. *Voyez* à ce sujet ma *Théorie des cometes*, page 92. Quoi qu'il en soit de cette dernière, il est évident par le retour de la comete de 1682, que les cometes sont périodiques, & que leurs orbites sont elliptiques, de même que celles des planettes.

Ainsi les cometes peuvent se calculer par les mêmes regles que les planettes, en cherchant leurs anomalies, leurs excentricités, leurs rayons vecteurs, & leurs longitudes géocentriques. Mais, comme les ellipses des cometes sont très-allongées, & que nous n'en voyons que la partie inférieure qui approche

de beaucoup d'un segment de parabole, tous les astronomes se servent de la parabole, dont le calcul est beaucoup plus simple, & qui donne à-peu-près les mêmes résultats. Nous allons expliquer les principales regles du mouvement parabolique des cometes, en renvoyant seulement pour les démonstrations à notre *Astronomie*, liv. XIX.

Supposons une comete qui tourne dans une parabole, dont le foyer ou le centre d'attraction soit au centre S du soleil, (*Suppl. Astron. fig. 8.*), & que cette parabole PD ait une distance périhélie SP , égale à la distance moyenne du soleil à la terre, ou au rayon du cercle PA , que la terre est supposée décrire quand on néglige l'excentricité de son orbite. La vitesse de la comete en P est à celle de la terre dans son cercle, à pareille distance, comme la racine de deux est à l'unité, environ comme sept est à cinq; tel est le rapport des aires ou des surfaces décrites qui ont lieu perpétuellement dans la parabole & dans le cercle.

Les aires étant proportionnelles au tems, suivant la loi générale & universelle des mouvemens planétaires, on a toujours pour un tems donné l'aire parabolique PSD , aussi-tôt qu'on fait le tems que la comete a employé à aller du périhélie P au point D de sa parabole.

Connoissant le tems qui répond à 90° d'anomalie vraie, ou à l'angle droit PSR , on trouve le tems qui répond à une autre anomalie quelconque, ou à un autre angle PSD ; car nommant t la tangente de la moitié de l'anomalie vraie, il suffit de multiplier le quart de $t^2 + 3t$ par le tems qui répond à 90° , pour avoir le tems qui répond à l'angle proposé. Par ce moyen qui est fort simple, on construit des tables, où pour chaque jour on marque l'anomalie vraie correspondante, & l'on divise en jours de grandes figures, où l'on marque la situation d'une comete sur son orbite, comme on le voit sur la parabole PRD , pour 10 jours, 20, 30, &c. de distance au périhélie.

Par conséquent on trouve le passage d'une comete à son périhélie, lorsqu'on connoît le jour où elle étoit en un point D de sa parabole, & l'angle PSD d'anomalie vraie; ainsi dès qu'on connoît l'anomalie d'une comete pour un jour donné, il est aisé d'en conclure quel jour elle a passé par son périhélie, & nous en ferons bientôt usage dans la détermination de ces orbites.

Le rayon vecteur SD de la comete, ou sa distance au soleil, est égale à la distance périhélie SP , divisée par le carré du cosinus, de la moitié de l'anomalie vraie, ou de l'angle PSD , par une autre propriété de la parabole. Ainsi, quand pour un tems donné l'on a trouvé l'anomalie vraie d'une comete dans son orbite, on a le rayon vecteur SD , en divisant la distance périhélie SP , par le carré du cosinus, de la moitié de cette anomalie, & si l'on a un rayon vecteur SD avec l'anomalie correspondant PSD , on peut également trouver la distance périhélie SP de cette même comete.

Enfin il y a une dernière propriété de la parabole, qui est d'un grand usage dans la détermination des orbites des cometes. Quand on connoît deux rayons vecteurs d'une parabole, avec l'angle compris, on peut trouver la distance périhélie, & les deux anomalies qui répondent aux rayons vecteurs. En faisant cette proportion, la somme des racines des rayons vecteurs est à leur différence, comme la contangente de la demi-somme des demi-anomalies vraies est à la tangente de leur demi-différence. Quand on a la somme & la différence, il est aisé d'avoir chacune des anomalies vraies, & de trouver, par le tems qui leur répond, le moment du passage par le périhélie, en même tems que le lieu du périhélie

de la *comete*. Au moyen des théorèmes précédens, on peut trouver une parabole qui satisfasse à deux longitudes d'une *comete* observée de la terre, & c'est en quoi consiste le problème important de la détermination des orbites des *cometes*, que j'ai expliquées fort au long dans mon *Astronomie*. Supposons que la terre soit en T à une distance TS du soleil, & qu'elle voie le lieu de la *comete* réduit à l'écliptique sur un rayon TD , en sorte que l'angle STD soit l'angle d'élongation, ou la différence entre la longitude du soleil, & celle de la *comete*. On ne connoît dans le triangle $TS D$ qu'un côté & un angle; on est obligé de faire une supposition ou une hypothese sur la valeur du côté SD , distance accourcie de la *comete* au soleil; d'après cette supposition arbitraire, si l'on veut, mais qui sera vérifiée ou réformée par la suite du calcul, on cherche l'angle au soleil, sous la commutation $TS D$, en résolvant le triangle $TS D$, & l'on a la longitude héliocentrique de la *comete*; on en conclut sa latitude héliocentrique, sa distance vraie, ou le rayon vecteur. On fait la même chose pour une seconde observation, & l'on a deux longitudes héliocentriques comptées sur l'orbite de la *comete*, & par conséquent l'angle des deux rayons vecteurs, qui est nécessairement la somme ou la différence de deux anomalies vraies; on en conclura chacune des deux anomalies par la regle précédente, & par conséquent le lieu du périhélie P , la distance périhélie SP , & le tems qui répond à ces deux anomalies dans l'hypothese qu'on a faite sur la distance SD de la *comete* au soleil. Si l'intervalle de tems trouvé par le moyen de ces deux anomalies n'est pas d'accord avec l'intervalle donné des deux observations, c'est une preuve qu'une des deux distances au soleil, qui ont été supposées, doit être changée: on en conservera une, & l'on fera varier l'autre par diverses suppositions, jusqu'à ce qu'à la fin du calcul on trouve un intervalle de tems égal à celui des deux observations; alors on aura une parabole qui satisfait à toutes deux dans la premiere hypothese faite sur la distance de la *comete* au soleil.

Mais il ne suffit pas d'avoir une parabole qui satisfasse à l'intervalle de deux observations, car il y en a une infinité; & à chaque hypothese qu'on aura faite sur la premiere distance SD de la *comete* au soleil, on trouvera par les diverses suppositions de la seconde distance, ou de la distance au soleil, dans la seconde observation, une parabole qui satisfera aux deux mêmes observations. La difficulté qui reste est de se déterminer par une troisieme observation, c'est-à-dire, de faire un choix entre toutes ces paraboles qui représentent les deux premieres observations, mais dont une seule s'accorde avec la troisieme.

Quand on a trois observations d'une *comete*, on peut déterminer son orbite au moyen des théorèmes précédens; car l'on est en état de trouver quelle est la parabole qui satisfait à trois observations, quand on en a plusieurs qui satisfont à deux de ces observations. On choisit d'abord deux longitudes & deux latitudes géocentriques observées. On cherche des paraboles qui puissent satisfaire à ces deux observations: quand on a deux ou trois paraboles, c'est-à-dire, deux ou trois hypotheses qui s'accordent également bien avec les deux observations, on calcule dans chacune de ces trois hypotheses le lieu de la *comete* au tems de la troisieme observation, en cherchant le lieu du périhélie, la distance aphélie, le rayon vecteur, la longitude héliocentrique, & enfin la longitude géocentrique au tems de la troisieme observation, comme pour les planetes. Celle des différentes hypotheses, qui s'accorde le mieux avec la longitude de la troisieme observation, est la

Tome II.

meilleure, & une simple proportion suffit quelquefois pour trouver une autre hypothese qui satisfasse exactement à toutes les trois observations. Cette methode indirecte & de fausse position, me paroît plus simple & plus commode que les methodes plus directes & plus élégantes, données par MM. Euler, Fontaine, &c. &c. J'en ai donné les détails, les préceptes, & les exemples dans le *XIX* livre de mon *Astronomie*; je ne pouvois donner ici que l'esprit de la methode.

C'est par des essais à-peu-près semblables, mais bien plus longs sans doute, que M. Halley détermina par les anciennes observations vingt-quatre paraboles ou orbites cométaires, y compris celle de 1698. M. Bradley, M. Maraldi, M. de la Caille, M. Struyck, M. Pingré, & moi, en avons calculé plusieurs autres, en sorte que le nombre s'est accru jusqu'à 61, y compris celle de 1772; mais je ne compte que pour une seule toutes les apparitions de celles dont les périodes sont connues.

Les élémens d'une *comete* sont les six articles qui déterminent la situation & la grandeur de l'orbite qu'elle décrit, & qui établissent sa théorie, c'est-à-dire, le lieu du nœud vu du soleil, l'inclinaison, le lieu du périhélie, la distance périhélie, & le tems moyen du passage par le périhélie qui tient lieu d'époque; enfin la direction de son mouvement qui peut être directe ou rétrograde: j'ai donné une grande table de tous les élémens pour les 61 *cometes* connues dans mon *Astronomie*.

Ce calcul fondé sur l'hypothese parabolique donne assez exactement la distance périhélie SP d'une *comete* au soleil, & le tems où elle y a passé. Quand on voit ensuite que deux *cometes* ont eu la même distance périhélie & les mêmes élémens, on en conclut que c'est une seule & même *comete*; la différence des deux passages au périhélie donne la durée de sa révolution. Ainsi la *comete* de 1682 passa par son périhélie le 14 septembre, & l'on en a vu en 1759 une qui, suivant la même orbite, a passé par son périhélie le 12 mars; la différence est de 76 ans & demi, c'est la durée de sa révolution.

Connoissant la durée de sa révolution, on trouve la distance moyenne au soleil par la loi de Kepler, que les quarrés des tems sont comme les cubes des distances; on connoît donc le grand axe de l'ellipse que la *comete* a réellement parcourue, de même que la distance périhélie, & par conséquent l'excentricité: on en conclut facilement son anomalie moyenne & ensuite son anomalie vraie & son rayon vecteur, par les methodes que nous avons expliquées pour les planetes; ainsi l'on calcule le lieu d'une *comete* de la même maniere.

Une seule apparition d'une *comete* observée pendant quelques mois, pourroit suffire à la rigueur pour déterminer cette ellipse toute entiere, & par conséquent pour connoître la distance moyenne & la révolution, & prédire le retour de la *comete*; mais la partie PD que nous pouvons appercevoir de la terre, est si petite en comparaison de la partie de l'orbite qui échappe à notre vue, que les erreurs inévitables de nos observations produiroient des erreurs énormes dans de semblables prédictions. Il est inutile de les entreprendre, ni de chercher le retour d'une *comete*, si ce n'est quand on l'a déjà vu deux fois.

Quoique nous ne connoissions encore (en 1773) que soixante & une *cometes*, il est évident qu'il y en a un bien plus grand nombre dans le système solaire. Il n'y a pas un siecle qu'on observe les *cometes* avec soin; or leurs périodes sont certainement plus longues: voilà pourquoi il n'y en a qu'une seule qu'on ait vu deux fois depuis un siecle. Depuis quinze ans qu'on observe les *cometes* avec encore plus d'attention, & qu'il y a plus d'astronomes attentifs, on en

V V V ij

a vu jusqu'à quinze, il peut donc se faire qu'il y en ait plus de trois cens.

Whiston, M. de Buffon, M. de Maupertuis, &c. avoient déjà remarqué que les *cometes* pourroient se rencontrer, ou rencontrer la terre, & y produire les plus étranges révolutions; mais on n'avoit fait à cet égard que des conjectures vagues. J'ai voulu examiner parmi les *cometes* déjà connues, s'il y en avoit qui naturellement pussent rencontrer la terre, ou en approcher de maniere à nous mettre en danger: j'ai trouvé qu'il y en avoit huit dont les orbites passent très-près de celle de la terre; & si nous ne connoissons que la cinquieme partie des *cometes*, il peut y en avoir plus de quarante dans ce cas-là. Les dérangemens que les attractions étrangères produisent sur le mouvement des *cometes*, suffisent pour rapprocher leurs nœuds de la route de la terre, & par conséquent pour faire concourir les circonférences de leurs orbites avec la nôtre; dans ce cas-là, chacune de ces *cometes* pourroit venir choquer la terre, ou du moins en passer si près que la mer en seroit soulevée, comme elle l'est tous les jours par le soleil & par la lune, & qu'une partie de la terre pourroit en être submergée: c'est l'objet d'un mémoire que j'ai publié cette année, & qui a pour titre: *Réflexions sur les cometes qui peuvent approcher de la terre*, à Paris, chez Gibert. Ces calculs qui avoient été annoncés dans quelques conversations, occasionnerent dans Paris la terreur & les bruits les plus étranges; on prétendoit que j'avois prédit la fin du monde, & il a fallu que mon mémoire fût publié pour dissiper les bruits populaires. J'ai fait voir dans cet écrit que, quoique ces rencontres de planetes soient très-possibles, elles supposent tant de circonstances réunies, qu'on ne sauroit en faire un objet de terreur.

J'ai d'ailleurs observé que la terre parcourant six cens mille lieues par jour dans son orbite, elle ne pouvoit être au plus qu'une heure de tems exposée à l'attraction d'une *comete*, & qu'il étoit difficile qu'en si peu de tems les eaux pussent s'élever à une bien grande hauteur. Cependant, il me paroît que si l'on cherche une cause physique & naturelle des révolutions anciennes de notre globe, dont on trouve des traces dans le sein de la terre, comme au sommet des montagnes, on la peut trouver dans les approches de quelques-unes de ces *cometes*. (M. DE LA LANDE.)

On a vu dans l'article COMETE, du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Méiers*, que ces corps sont des planetes qui tendent à décrire autour du soleil des ellipses fort alongées, qu'on peut même regarder la partie de leurs orbites où nous les pouvons observer, comme une partie de parabole, & déterminer dans cette hypothese le lieu de son périhélie, sa distance du soleil à ce lieu & la position de l'orbite. Le tems d'une révolution périodique est le seul élément qu'on ne puisse déduire d'une seule apparition, parce que l'ellipse décrite par la *comete*, ne differe d'une parabole, dans toute la partie où l'on peut l'observer, que d'une quantité qui échappe aux observateurs; ainsi, tout ce qu'on peut déterminer dans ce cas, c'est un tems en-deçà duquel il est impossible que la *comete* reparoisse.

Ainsi, le premier problème qu'on se doit proposer, c'est de déterminer par les observations l'orbite d'une *comete*, supposée parabolique; & le second est de s'assurer si une seule apparition ne peut point faire déterminer l'orbite elliptique, ou du moins servir à en déterminer les limites.

Comme la parabole, dont le foyer est au soleil, n'a que quatre élémens à déterminer, savoir, son parametre, l'angle que fait avec l'écliptique le plan de la parabole, l'intersection de ce plan avec une ligne prise sur l'écliptique, & l'angle que fait l'axe

de la parabole avec cette intersection ou toute autre ligne donnée de position; si on rapporte l'équation d'une parabole quelconque sur un plan quelconque à l'écliptique & à une ligne donnée sur l'écliptique, il suffira de substituer dans cette équation trois valeurs observées des coordonnées, ce qui donne trois équations pour déterminer les quatre inconnues; ensuite se servant de l'équation que fournit la proportionnalité des aires & des tems, on aura, en substituant les valeurs observées, quatre équations pour déterminer les quatre inconnues.

Si on cherchoit ainsi à résoudre directement le problème, on trouveroit bientôt que les quatre inconnues dépendent d'équations trop élevées pour que cette méthode puisse être employée; aussi les géometres se font-ils occupés d'en chercher de plus commodes. Newton a proposé de regarder d'abord l'orbite comme rectiligne, ce qui est assez exact lorsque les observations sont voisines; Cassini même, guidé par l'observation seule, avoit cru trouver que les *cometes* se mouvoient en ligne droite; on se sert ensuite de cette premiere approximation pour trouver les autres. Halley a perfectionné la méthode de son maître; le pere Boscovitz a publié deux dissertations, dont l'objet est de rendre cette méthode plus usuelle & plus sûre. M. Fontaine & M. Euler ont aussi travaillé sur cette matiere; & M. Leixell, digne élève de cet homme illustre, vient, d'après ses idées & ses vues, de donner un ouvrage particulier & très-étendu sur ce sujet.

Il seroit étranger au but de cet ouvrage d'entrer ici dans des discussions sur le mérite de ces différentes méthodes; toutes sont très-ingénieuses, mais leur principal mérite doit être leur utilité pratique, & il n'y a que le tems qui puisse en décider; je dis le tems, parce que les astronomes, accoutumés à certaines méthodes, se déterminent difficilement à en adopter d'autres; en effet, il n'y a qu'une longue habitude qui rende praticables des opérations aussi longues & aussi compliquées que celles qu'exige maintenant l'astronomie.

Le second problème a été examiné par plusieurs géometres Italiens, & ils ont prétendu avoir trouvé que l'apparition qu'ils avoient calculée, suffisoit seule pour déterminer l'orbite elliptique: il est aisé de voir qu'alors il faut quatre observations.

Lorsque la même *comete* a paru deux fois, & qu'on connoît la distance de tems qui s'est écoulée entre ses deux passages au périhélie, on peut en déduire l'excentricité de son orbite elliptique & la calculer.

Il peut arriver que ces planetes soient dérangées dans leur cours par l'attraction d'une planete ou par celle d'une autre *comete*.

Halley, en calculant dans une ellipse le mouvement de la *comete* de 1682, avoit remarqué que le tems de son retour pouvoit être retardé par l'action de jupiter & par celle de saturene. Il calcula l'altération qui pouvoit être produite par jupiter, l'évalua à un an environ, & annonça par conséquent que la demi-période seroit à-peu-près de 76 ans environ, il laissoit quelque latitude, soit à cause de l'action de saturene, à laquelle il n'avoit point eu égard, soit à cause de l'inexactitude de son calcul pour celle de jupiter; & cette inexactitude qu'il attribua au peu de soin avec lequel il a fait ses calculs, venoit en grande partie de l'insuffisance de sa méthode.

M. Clairault, en étendant aux *cometes* la méthode qu'il a donnée pour les équations de l'orbite lunaire, l'a appliquée à cette même *comete* de 1682; il s'est trouvé trente-trois jours d'erreur entre le retour au périhélie, & le tems que sa théorie donnoit; cette erreur, qui est d'un dix-huitieme, puisque la quantité qu'on cherche est la différence des deux périodes, vient en partie de la nature du problème

qui est telle qu'on ne peut calculer cette différence, qu'en calculant les deux révolutions, en sorte qu'une petite erreur, répandue sur tout cet espace, en produit une très-sensible.

Les théories que M. d'Alembert & M. Albert Euler ont aussi données des perturbations de *cometes*, n'ont été appliquées en détail à aucune *comete*; ainsi on ne peut en juger encore que comme de méthodes analytiques, dignes du nom de ceux qui les ont proposées.

Nous verrons à l'article PROBLÈME des trois corps, dans ce Supplément, que pourvu que nous ayons une quantité incomparablement plus petite qu'une autre, tant que cette incomparabilité aura lieu, le rapport de ces deux qualités pourra être regardé comme très-petit, & ses puissances négligées en comparaison du tems ou de l'arc parcouru.

Pour appliquer cela aux *cometes*, nous distinguerons plusieurs cas dans leurs perturbations; le premier où la force perturbatrice sera incomparablement plus petite que la forme principale; alors on emploiera la supposition de l'orbite à-peu-près elliptique par toute la partie de son orbite où la *comete* est dans ce cas.

2°. Le cas où l'effet de la force perturbatrice d'une planète sur une *comete*, est beaucoup plus grand que celui de la planète principale, & ce cas, comme l'a observé M. d'Alembert, est celui d'un satellite; on supposera donc que l'orbite de la *comete*, rapportée à la planète, est à-peu-près elliptique. Le troisième cas est celui qui échappe aux deux autres; dans le dernier cas, si la planète ou la *comete* perturbatrice sont d'une masse incomparablement plus petite que le soleil, elles retomberont dans le premier cas, tant que leur distance ne sera pas incomparable avec celle du soleil; donc lorsqu'elles ne seront plus dans ce cas, leurs distances au soleil pourront être regardées comme égales à très-peu-près; & par conséquent la solution du problème des trois corps pourra encore s'appliquer à ce cas.

Il ne reste plus qu'à observer que les arbitraires nécessaires à la solution du problème des trois corps, devant varier ici par chaque partie de l'orbite qui exige une méthode différente; & toutes ces parties ne pouvant pas être observées, il en résulte que la détermination de ces arbitraires devient très-difficile & très-incertaine; dans ce cas, il faut déterminer les arbitraires de la partie où ces observations ne peuvent se faire par les valeurs approchées que donne la solution de la partie précédente, & cette comparaison doit se faire dans la partie qu'on peut regarder comme commune aux deux solutions. (o)

COMETE, f. f. *cometa*, æ, (terme de Blason.) meuble d'armoiries, représentation d'une *comete*, qui est un corps céleste & lumineux.

La *comete* paroît dans l'écu en forme d'étoile à huit rais, dont un inférieur à fenestre, s'étend en bande ondoyante, & se termine en pointe, ce qui forme une espèce de queue qui, pour être dans une proportion convenable, doit avoir trois fois la longueur des autres rais.

Commeau de la Serné, en Bourgogne, d'azur à la fasce d'or, accompagné de trois *cometes* d'argent. (G. D. L. T.)

* § COMITTAN, (Géogr.) « ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ». Cette ville est appelée *Comillan* sur les cartes de M. de Lisle. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ COMMA, (Musiq.) Si quelqu'un prenoit pour rapport du diamètre à la circonférence du cercle, les différentes approximations qui en ont été données, il pourroit dire que ce rapport est à la fois $\frac{7}{22}$, $\frac{106}{333}$, $\frac{113}{311}$, &c. : de même on pourroit dire que le rapport de la diagonale au côté du carré, est $\frac{3}{2}$,

$\frac{7}{5}$, $\frac{17}{12}$, $\frac{41}{29}$, $\frac{99}{70}$, &c. quoique dans le fait il ne soit que $\sqrt{2}$. D'après cette réflexion, M. de Boisgelou, conseiller au grand conseil de Paris, & habile géomètre, mort en 1764, a imaginé que le rapport d'un intervalle devoit être incommensurable, lorsque les musiciens lui assignoient plusieurs expressions, dont la différence est ce qu'on appelle un *comma*. En effet, pour déterminer les rapports de tous les intervalles, on part de la supposition, que ceux de la tierce majeure & de la quinte sont connus par expérience, & dans chaque calcul; on combine ces deux rapports concurremment: cependant chacun des deux doit dépendre de l'autre: il ne faut recourir à l'expérience que pour en connoître un, & le second doit être tiré du premier par le calcul: de même que quand on a mesuré le diamètre d'un cercle, on connoît suffisamment sa circonférence, dont la mesure actuelle ne donneroit qu'une approximation. Je prends donc pour connu le rapport de la tierce majeure, dont la justesse est la moins douteuse, & je nomme celui de la quinte :: $n : 1$. Je parcours toutes les notes par ordre de quinte, & je forme la table suivante :

b b b b b b b
fa, ut, sol, re, la, mi, si, fa, ut, sol,
re, la, mi, si, fa, ut, sol, re, la, mi, si,
dont les notes auront respectivement pour valeurs
8 7 6 5 4 3 2 1 0
numériques $n, n, n, n, n, n, n, n, n,$
-1 -2 -3 -4 -5 -6 -7 -8 -9 -10 -11 -12
 $n, n, n, n, n, n, n, n, n, n, n, n,$
ensuite pour ramener tous ces sons à une même

octave, je considère que *ut*, par exemple, dont la valeur est n , est à la quatrième octave de l'*ut* qui suit immédiatement l'*ut* naturel, donc la valeur de cet *ut* est $2n$. Par cette méthode, je construis la table suivante :

* b * b * b *
ut, ut, re, re, re, mi, mi, mi, fa, fa, fa,
sol, sol, sol, la, la, la, si, si, si, ut, ut,
dont les notes ont respectivement pour valeurs nu-
0 0 4-7 -3 5 1-2 5-9 -2 3 2-4
mériques $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n,$
6-11 -5 8 -11 3-6 -4 6 0-1 4-8 -3 4 1-3
 $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n,$
5-10 -2 2 -5 6-12 -5 7 -1 0
 $2n, 2n, 2n, 2n, 2n, 2n.$ Il ne faut donc plus que déterminer n : pour y parvenir je fais :: 5 :

4 le rapport de la tierce majeure, & j'ai $2n : 2n ::$

5 : 4; donc $n = 5$ & $n = \sqrt[4]{5}$. Or $\sqrt[4]{5}$ a dû naturellement être confondue avec $\frac{3}{2}$ qui en est une approximation très-forte. Il est aisé maintenant d'avoir le rapport numérique d'un intervalle quelconque: si dans son expression l'exposant de n est une puissance de 4, le rapport est juste & commensurable; si l'exposant est tout autre nombre, le rapport est incommensurable, & il faut substituer $\frac{3}{2}$ à n comme approximation. Ainsi le rapport de la tierce mineure

est :: 4 : n ou :: 4 $n : n$, c'est-à-dire :: 4 $n : 5$. Si on substitue $\frac{3}{2}$ à n , le premier rapport devient :: 32 : 27, & le second :: 6 : 5; ce sont ces deux approximations qui ont été prises pour des valeurs réelles.

Le rapport de la seconde mineure est :: 2 : n :: 2 : 5
 $n :: 2n : n :: 2n : 2$ 5. L'approximation du rap-
port :: 2 : 5 n est :: 16 : 15, & celle de :: 2 $n : 25$

est :: 27 : 25. Ce sont ces deux rapports qui ont été donnés pour vrais. Le rapport de la seconde majeure

est :: $n : 2 :: n : 2 n :: 5 : 2 n$. Par la substitution de $\frac{2}{4}$ à $\frac{2}{2}$ le rapport :: $n : 2$ devient :: 9 : 8, & le rapport ::

$5 : 2 n$ devient :: 10 : 9 qu'on reconnoît pour les deux qui ont été trouvés. M. de Boisgelou appuyoit cette théorie sur une foule d'autres preuves qu'il seroit trop long d'insérer ici. Remarquons qu'un intervalle est diatonique, si dans son expression l'exposant de n est depuis 0 jusqu'à 6 ; chromatique, si l'exposant est depuis 6 jusqu'à 12 ; enharmonique, depuis 12 jusqu'à 18. Si l'exposant de n est précisément 6, l'intervalle est à la fois diatonique & chromatique ; c'est le passage de l'un à l'autre : si l'exposant est 12, l'intervalle est à la fois chromatique & enharmonique. (G. C.)

COMMENCEMENT, (*Beaux-Arts.*) Aristote a fait la remarque qu'en tout objet qui forme un beau tout, il y a un commencement & une fin : le commencement, selon lui, est ce qui dans l'objet précède tout le reste, & que rien ne doit précéder ; ainsi le commencement des événemens qui forment l'action de l'Illiade, c'est la dispute entre Achille & Agamemnon ; car tous les événemens qui vont suivre, sont une suite de cette dispute : tout ce qui l'a précédé, au contraire, n'appartient point à l'action : elle est parfaitement intelligible, quand on ignoreroit tout ce qui s'est passé avant ce commencement.

C'est donc le commencement qui sert à donner aux choses une liaison, & qui rend raison de leur existence. Un ouvrage de goût, pour être parfait, doit avoir un commencement bien marqué. Si Homere nous eût chanté les événemens de l'Illiade, sans nous instruire du sujet qui avoit engagé Achille à quitter l'armée & à s'irriter contre les Atrides, une partie principale de l'action nous manqueroit ; mais ce commencement posé nous explique tout le reste : nous avons une notion complete du sujet que le poëte a voulu chanter ; nous en voyons le commencement, le progrès & la fin, & ce coup d'œil nous satisfait.

Il résulte de là que le poëte épique qui met en récit, ou le dramatique, qui met en action un événement complet, doit être attentif à mettre distinctement sous nos yeux le commencement de l'action ; mais la maniere de le faire n'est pas indifférente, pour que l'effet soit le meilleur possible, la chose mérite d'être développée avec quelque détail.

Le commencement étant ce qu'il y a de premier dans un sujet, l'action ne doit pas débiter par des choses qui l'ont précédé, ce seroit une abondance vicieuse, l'imagination seroit occupée mal-à-propos par des hors-d'œuvre : c'est une faute dans laquelle Euripide est tombé quelquefois. Hécube, dans la tragédie qui porte son nom, ouvre la scène par des lamentations auxquelles le spectateur ne comprend rien, parce qu'il ignore encore quel est précisément le malheur qui menace cette reine, & qui doit faire le sujet de la piece. Le véritable commencement de l'action, c'est la résolution que les Grecs ont formée d'immoler la fille de la reine sur le tombeau d'Achille. C'étoit par-là que le poëte devoit débiter : toutes les plaintes d'Hécube sur ses malheurs précédens ne font rien au sujet. On remarque le même défaut dans l'Phigénie en Tauride : la princesse paroît sur le théâtre avant d'avoir appris l'arrivée de Pylade & d'Oreste ; & cependant l'action ne commence que par l'arrivée de ces deux princes. De tels débuts sont réellement détachés de l'action, & détruisent l'unité de l'ensemble.

Un autre défaut à éviter dans le poëme épique &

dans le dramatique, c'est de faire remonter le commencement de l'action trop haut. Il seroit ridicule, dit Horace, de partir de l'œuf d'où Hélène étoit sortie pour raconter la guerre de Troie. Ce n'est pas là la cause immédiate de cette guerre : le poëte doit se hâter de venir au fait, & débiter par ce qui est le commencement prochain de l'action ; de longs détours ennui le lecteur judicieux, & rendent l'ouvrage imparfait.

Tous les événemens de l'univers tiennent sans doute les uns aux autres ; & dans la rigueur métaphysique, aucun événement détaché de l'histoire générale, ne forme un tout absolu ou isolé : mais c'est à l'art du poëte à arranger son plan de maniere que l'action paroisse être un tout complet ; pour cet effet, il doit choisir un commencement qui contente notre curiosité, en sorte que nous n'ayons rien à demander au-delà. Quand le poëte se défie de la fécondité de son imagination, il prend l'action de plus loin, afin que la multitude des événemens supplée au défaut de l'invention. Peut-être Homere auroit commencé l'Enéide par l'arrivée de son héros en Italie. Virgile a cru avoir besoin de placer le commencement plus haut. Un poëte moins fertile en ressources que Klopstock, n'eût osé commencer la Messinde par la dernière entrée du Messie dans Jérusalem.

Le poëte a donc la liberté de placer le commencement plus ou moins loin du dénouement de l'action ; mais ce commencement doit toujours être bien marqué, complet, & indissolublement lié à l'action ; plus il sera proche de la fin, plus l'action est concentrée, & mieux on en découvre l'ensemble d'un seul coup d'œil. Si au contraire, le commencement est fort éloigné de la fin, l'ouvrage en acquiert trop d'étendue, ou bien il se forme des vuides dans l'action, elle languit, & l'effet qu'elle devoit produire, perd de sa vivacité.

Le drame exige nécessairement que le commencement ne soit pas éloigné de la fin de l'action. Si le poëte manque à cette regle, il est réduit ou à ne donner que le squelette d'une action décharnée & sans suc, ou à placer la meilleure partie des événemens derrière la scène ; dans l'un & l'autre cas, il ne lui est pas possible de bien développer le caractère de ses personnages. Les anciens ont été pour l'ordinaire très-exacts à suivre ce précepte : de-là vient que les caractères sont si bien exprimés dans leurs pieces dramatiques. Nous pouvons aussi les proposer aux dramatiques modernes, comme des modèles dans l'art de marquer avec précision le commencement de la piece. La première scène, chez les anciens, expose ordinairement avec tant de netteté le commencement de l'action, que l'on est instruit dès l'entrée du sujet qui fera l'action, & du caractère des principaux acteurs : c'est ce qui manque souvent aux pieces modernes ; on est long-tems à savoir sur quoi l'action doit précisément rouler. Pour sentir cette différence, on n'a qu'à comparer le début de l'Œdipe de Sophocle, avec le commencement de l'Œdipe de M. de Voltaire.

En musique, chaque piece doit commencer de maniere que l'oreille sente que rien n'a dû précéder : l'harmonie doit être complete, & la marche sans interruption : autant qu'il est possible, il faut que la première période annonce déjà le caractère de toute la piece. Il y a néanmoins des cas où cette regle souffre des exceptions : quand par exemple une ariette succede à un récitatif, il peut arriver très-souvent que le même sentiment continue ; & alors l'ariette n'a point de commencement décidé.

La danse exige de même un commencement fixe. Il n'est pas agréable de penser qu'on ne voit que la suite d'un mouvement qui a dû précéder. Nos ballets pèchent souvent contre cette regle : les danseurs

fontent hors des coulisses de manière à nous faire croire que les pas qu'ils vont faire, tiennent à une action commencée hors de la portée de notre vue. En général, tout ouvrage de goût doit avoir un commencement qui prévienne en nous l'inquiétude de savoir ce qui a pu précéder ce que nous voyons ou ce que nous entendons. Lorsque cette question s'éleve naturellement dans notre esprit, c'est une preuve évidente qu'on ne nous a pas présenté un tout, mais seulement le fragment d'un tout.

Hermogene, dans son *Traité de l'Invention* (liv. II, chap. I.) observe, à la vérité, qu'il y a de la grossièreté & de la mal-adresse d'entrer de plein saut en matière dans une pièce d'éloquence : mais il faut remarquer que dans un discours d'apparat, où l'on va traiter un sujet avec quelque étendue, ce n'est pas l'exorde, mais la proposition, qui constitue le véritable commencement de l'ouvrage.

Dans les productions des arts du Dessin & de la Sculpture, où l'ouvrage entier se présente à la fois, il semble qu'on n'y sauroit distinguer ni commencement ni fin. Il faut cependant de toute nécessité y concevoir quelque chose d'analogue à ces deux notions, pour que ces ouvrages soient des tous isolés & entièrement déterminés. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

COMMINGES, (*Géogr.*) petite contrée de la Gascogne, de dix-huit lieues de long, sur six de large. *Convinnæ* de *convinnæ*, parce que les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de plusieurs brigands Espagnols que Pompée fit descendre des Pyrénées & obligea de demeurer ensemble, & formerent une ville qui fut nommée *Convinnæ*. (Hadrien de Vallois, *Monumenta Gall.*)

La situation de cette ville sur une hauteur la fit appeler par les Gaulois *Lugdunum Convinnarum*.

Strabon & Ptolomée la nomment *Convinnarum urbs Lugdunum*, & la mettent aux pieds des Pyrénées. L'itinéraire d'Antonin la place entre Acques & Seiches, à quarante-deux milles de Lescar, & 69 de Toulouse : à la fin cette ville a pris le nom du pays dont elle étoit la capitale : les Notices lui donnent le quatrième rang parmi les douze villes de la Novempopulanie : elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran ; ce qui fit que les évêques se retirèrent à Saint-Bertrand, bâtie par l'évêque de ce nom.

Le siège épiscopal de la métropole d'Auch est ancien, puisqu'on voit l'évêque Suavis souscrire au concile d'Agde en 506 ; & Profidius au deuxième concile d'Orléans, & Amélius au cinquième.

Ce comté fut réuni à la couronne en 1548. Le principal commerce du pays est en bestiaux & en mulets. Le *haut-Comminges* jouit du privilège de *lies* & *passelies* avec les Espagnols. Le *bas-Comminges* est fertile en bleds & autres grains, qu'on fait descendre à Toulouse. (C.)

* § COMMISE, Dans cet article au lieu de *Stravius*, lisez *Struvius*.

COMMUNE, (*Histoire Romaine.*) Lucius-Aurelius *Commode*, après la mort de son père Antonin le philosophe, fut proclamé empereur l'an 161 de Jésus-Christ. Son éducation confiée à des maîtres sages & éclairés, sa physionomie intéressante, sa taille majestueuse, annonçoient qu'il étoit né pour commander aux hommes. Cet espoir fut bientôt évanoui : le nouvel empereur eut tous les vices de Caligula, de Néron & de Domitien, dont il surpassa les atrocités. La perversité de ses penchans fit croire qu'il ne pouvoit être le fils d'Antonin, & que d'une source aussi pure il ne pouvoit sortir des eaux empoisonnées. La vie licentieuse de sa mère accrédita tous ces bruits ; & quand on représentoit ses débordemens à l'empereur, il avoit coutume de répondre :

« Je ne puis faire divorce avec elle sans lui rendre sa dot ». Le sacrifice eût été pénible, puisque l'empire avoit fait sa dot. C'est dans le choix de leurs ministres, que les maîtres de la terre manifestent leurs penchans & leur discernement : *Commode* les tira de la classe des esclaves, complices de ses débauches. La comparaison qu'on faisoit de ses vices avec les vertus de son père, le fit rougir de sa naissance ; & dans l'ivresse de son orgueil insensé, il prit le nom d'*Hercule*, fils du Jupiter. Il se monroit dans les rues & les places de Rome, vêtu d'une peau de lion, s'élançant sur les passans, qu'il frappoit avec sa massue, sous prétexte de détruire les monstres. Il se faisoit un amusement barbare de faire assembler les malades & les estropiés dans la place publique, où après leur avoir fait lier les jambes, il leur donnoit des éponges pour les lui jeter à la tête : ensuite il se précipitoit sur eux & les exterminoit à coups de massue, pour les punir d'avoir offensé la majesté de l'empire dans sa personne.

Tandis qu'il abandonnoit les soins de l'empire à Perennis, esclave Pannonien, qu'il avoit fait préfet du Prétoire, il se monroit sur l'arène, confondu avec les gladiateurs : c'étoit, sur-tout à tirer de l'arc qu'il faisoit éclater son adresse. Un jour il fit lâcher cent lions qu'il tua tous de cent fleches, qu'il avoit prises pour donner au peuple le spectacle de son talent : une autre fois il fit lâcher cent autruches, à qui il coupa la tête avec des fleches faites en forme de croissant. Cette adresse devint souvent fatale aux spectateurs dont il fit souvent un grand carnage dans l'amphithéâtre. Il oublioit quelquefois qu'il étoit *Hercule*, & alors il se monroit avec tous les attributs de *Mercur* ou d'*Apollon*. On le vit plusieurs fois combattre nud l'épée à la main contre des gladiateurs ; & comme ils avoient soin de l'épargner, il se contentoit de les blesser sans les tuer : c'étoit la seule espèce d'hommes qui excitât sa pitié. Un jeune Romain de distinction, le rencontrant dans un lieu obscur, lui montra un poignard, en lui disant : « voilà ce que le sénat t'envoie ». Tout tyran est sans courage. *Commode* effrayé, conçut contre les sénateurs une haine qui se convertit en fureur : il supposa des conjurations pour avoir droit de les punir. Rome devint une arène arrosée du sang des plus vertueux citoyens. Ce monstre entouré de victimes, s'abandonnoit encore à toutes les brutalités de l'amour : trois cens femmes & autant de jeunes garçons, furent destinés à servir à l'infamie de ses débauches ; & ses propres sœurs ne se déroberent à la mort que par une incestueuse prostitution. Il avoit commis trop d'atrocités pour se dissimuler qu'il étoit haï : il regarda tous les hommes comme ses ennemis ; & n'osant plus se fier à personne pour se faire raser, il se brûloit lui-même la barbe.

C'étoit une ancienne coutume que le sénat, au renouvellement de l'année, accompagnât l'empereur dans la place publique où il harangoit le peuple. Ce prince, qui préféroit le plaisir barbare de terrasser les lions & les tigres à la gloire de régir un empire, se rendit la veille à l'amphithéâtre des gladiateurs, où s'étant retiré dans sa chambre, il écrivit la liste des censeurs de son administration, dont il prononça l'arrêt de mort. Il s'ouvrit de son dessein à *Martia* sa concubine, qui avoit un empire absolu sur lui ; il exigeoit même qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'à l'impératrice, excepté qu'on ne portoit point devant elle le feu sacré. Cette femme, qui avoit partagé l'opprobre de son lit, ne voulut point être associée à ses assassinats : elle forma une conjuration avec *Lætus* & *Electus*, qui présentèrent au tyran un breuvage empoisonné ; & voyant que la mort étoit trop lente, ils l'étranglèrent à l'âge de trente-deux ans, dont il en avoit régné treize. Sa mémoire

inspira tant d'horreur, qu'après sa mort il fut déclaré ennemi du genre humain. (T-N.)

* § COMMODEVES, (Mythologie.) surnom de quelques divinités champêtres. On lit COMMODAVES dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. c'est une faute typographique.

COMMODU, f. m. (Histoire naturelle. Botaniq.) Les Brames appellent de ce nom une plante du Malabar que Van-Rheede a fort bien gravée, avec la plupart de ses détails, dans son *Hortus Malabarius*, volume II, planche XXVIII, page 55, sous le nom de *nedel ambel*. C'est le *nymphea minoris affinis Indica*, flore albo piloso de Jean Commelin; & le *menyanthes 2 Indica*, foliis cordatis subcrenatis petiolis floriferis, corollis internè pilosis de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édit. 12, imprimé en 1767, p. 152.

D'une racine en tubercule rond, accompagnée d'un autre petit tubercule destiné à la propagation, & environné en-dessus d'un faisceau de vingt à quarante fibres capillaires, cylindriques, fistuleuses, blanches, longues de deux pouces, s'élève un faisceau de huit à dix pédicules cylindriques, long d'un pied, de trois lignes de diamètre, fistuleux, terminés chacun par une feuille orbiculaire de trois à six pouces de diamètre, entière, verd-clair, entaillée à son origine jusqu'au quart de sa longueur, légèrement pavoisée, c'est-à-dire, attachée au pédicule un peu au-delà de l'échancrure, lisse, luisante, mince, relevée en-dessous de six côtes rayonnantes & flottantes sur l'eau.

Au sommet du pédicule, à un pouce environ de la feuille, on voit une petite fente d'où sort une ombelle de neuf à dix fleurs blanches, longues d'un pouce un quart, ouvertes en cloche d'un pouce un quart de diamètre, portées chacune sur un pédicule cylindrique, trois ou quatre fois plus court, & une fois plus court que les feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite, complète, monopétale, régulière, disposée autour d'un disque un peu au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice verd-clair, à cinq feuilles persistantes, triangulaires, trois à quatre fois plus courtes que la corolle, dont le tube est très-court, blanc, partagé en cinq divisions triangulaires, deux à trois fois plus longues que larges, très-velues, arquées en demi-cercle. Du bas du tube de la corolle s'élèvent dix étamines dont cinq alternes avec ses divisions sont au niveau du bord du tube, & cinq opposées à elles sont une fois plus courtes. Au fond du calice on aperçoit un petit disque, portant un ovaire conique verd, couronné par un style à quatre stigmates sphériques.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule conique, longue de quatre lignes, une fois moins large, à une loge, s'ouvrant par le haut en deux valves, & contenant une vingtaine de graines ovoïdes, longues de deux tiers de ligne, de moitié moins larges, blanches d'abord, ensuite jaunes, luisantes.

Culture. Le *commodu* croît au Malabar dans les mares des terres sablonneuses & argilleuses.

Qualités. Toute la plante a une saveur amère.

Usages. Pilée & cuite avec le beurre, elle se donne intérieurement contre les morsures du serpent appelé *cobra capella*.

Remarques. Cette plante a beaucoup de rapports avec le menyante; elle en diffère cependant en ce que 1°. le menyante a les feuilles digitées; 2°. ses fleurs sont en épi; 3°. le tube de la corolle est plus long à proportion; 4°. ses étamines sont au nombre de cinq seulement; 5°. enfin ses stigmates sont au nombre de deux lames seulement.

D'où il suit qu'elle doit former un genre particulier, & que M. Linné, au lieu de la confondre avec le menyante qui est dans sa classe de la pentandrie, c'est-à-dire, des plantes à cinq étamines, auroit dû,

suivant ses principes, la placer dans la classe de la décandrie, c'est-à-dire, des plantes qui ont dix étamines.

Le *commodu* doit donc être placé auprès du menyante dans la seconde section de la famille des apocins. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, pages 171 & 502. (M. ADANSON.)

§ COMMOTION, (Chirurgie.) l'expérience adoptée pour expliquer l'effet de la *commotion* au cerveau, a répandu beaucoup de confusion en chirurgie sur cette matière; car il est certain que les praticiens qui ont écrit sur les lésions de la tête, ont toujours confondu dans l'histoire de leurs observations, la *commotion*, avec le contre-coup.

Cependant la différence en est bien certaine par rapport à leurs effets; étoient-ils instruits également de l'événement mécanique du choc des corps, ou ne l'étoient-ils pas? cela ne fait rien à la question; mais il est certain que l'expérience qu'ils avoient adoptée pour expliquer cette action, n'est point celle-là.

M. de la Faye (*Opérat. de chirurgie*, page 490.), pour faire concevoir l'idée qu'on doit s'en former, dit, « si l'on prend par un bout une planche mince, » comme celle dont l'on fait les tonneaux, & qu'on » frappe avec force quelque corps dur, si elle ne se » casse point, une bonne partie du mouvement passe » dans les mains qui la tiennent & y cause un engourdissement fort douloureux; mais si elle se » casse, les mains ne ressentent point le coup, ou » ne le ressentent qu'à proportion qu'elle est plus » ou moins brisée; » delà, il en conclut, que plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus la *commotion* est grande, & vice versa. Mais en faisant l'application de cette expérience à la matière qu'on traite, on sentira aisément qu'elle ne produit qu'un contre-coup. Par exemple, qu'une planche égale en force ou solidité dans tous ses points, A, tombe ou soit frappée violemment sur une masse plus dure B, elle doit nécessairement se réfléchir dans l'instant de la percussion, comme on le voit dans la figure 1, planche II, de *Physique*, dans ce *Suppl.* suivant la ponctuation E, qui décrit une courbe vers C; parce que dans un corps également solide, ce mouvement ne sauroit arriver, que l'extrémité D, A, qui regarde vers D, ne décrive une courbe de réflexion parallèle, si la planche ne se casse pas dans l'instant du choc; c'est donc la surface du corps A, par sa courbure de réflexion, qui frappe pour produire le contre-coup dans la main; le coup contond, rompt ou déchire, c'est-là son propre; la *commotion* au contraire secoue, ébranle & produit des vibrations indéterminées, qui sont aussi le propre ou le signe caractéristique de la *commotion*.

C'est ce qu'il falloit démontrer pour faire sentir qu'il ne s'agit dans l'expérience de M. de la Faye d'un contre-coup, puisqu'il résulte un engourdissement fort douloureux imprimé aux mains qui tiennent la planche, sur-tout dans l'idée où nous sommes que par ce mot, l'on ne conçoit d'autre action qu'un choc à la partie opposée où se termine la percussion, ou bien dans une partie où les fibres ne sont point capables de se prêter au changement de figure qu'exige l'action du choc.

L'on doit entendre par *commotion*, un ébranlement avec une agitation confuse & indéterminée, produite par la continuité d'un mouvement quelconque, jusqu'aux plus petites parties d'un corps qui en est frappé, sans néanmoins le contondre, le diviser ou le rompre.

La confusion & l'indétermination d'ébranlement sont son caractère distinctif, toujours en raison de l'homogénéité des parties dures & molles qui la reçoivent; elle n'arrive donc au cerveau que par la transmission du mouvement jusqu'aux plus petites ramifications

ramifications des nerfs qui adherent à ce viscere, parce que l'inertie de la capacité offensée ne sauroit s'opposer d'une maniere victorieuse à l'impression du mouvement qu'elle a reçu, à moins que la force avec laquelle elle résisteroit au choc ne fût proportionnée à sa masse; c'est ce qu'on pourroit apprécier & donner à entendre par un fait bien naturel & aisé à concevoir: par exemple, si quelqu'un jettoit une pierre contre un arbre de médiocre grosseur, il est certain qu'elle causeroit une émotion par son choc, qui passeroit sensiblement jusqu'aux plus petites branches de l'arbre, parce que sa résistance trop foible n'ayant pu s'opposer à la force qui l'a sollicité à se mouvoir, le coup a déterminé plus ou moins d'émotion ou de vibrations consécutives, jusqu'à ce que le mouvement se soit réellement consommé pour laisser l'arbre dans son premier état de repos.

Il en arriveroit de même par rapport aux fluides exposés à nos sens; car si un corps étoit poussé dans un volume d'eau déterminé, la percussion de ce corps produiroit un déplacement des particules du fluide, de maniere que toutes en seroient successivement agitées; & il est constant que cette agitation, déterminée par l'effet de la percussion, ne reprendroit qu'après un certain tems son premier état de repos, que cette confusion de mouvement ne cesseroit aussi qu'à proportion qu'il se perdrait, pour laisser le fluide dans son premier état de tranquillité.

Si nous comparions maintenant la tête & l'épine vertébrale au tronc d'un arbre, dont les extrémités du corps seroient comme les branches, nous pourrions rendre sensible l'explication des effets que pourroit produire la percussion sur l'économie animale, c'est-à-dire, jusqu'où elle produiroit quelque dérangement dans l'ordre de la circulation.

Il est donc évident que lorsque l'impression d'un corps arrive sur une partie sensible, elle la tend ou elle la rompt, d'où il résulte une sensation qui n'est plus simple, mais compliquée & douloureuse; alors les organes des sens qui sont frappés par ce corps, étant irrités suivant les divers degrés de la flexibilité de la partie frappée, il doit en résulter que les chocs impriment un mouvement proportionné à la force qui les fait agir, & à la nature foible ou forte de l'organe qui le reçoit. L'on voit par-là que l'action que nous rapportons à la *commotion*, est tout-à-fait différente du contre-coup, parce que le propre de ce dernier est de contondre, de rompre ou de diviser; au lieu que dans la *commotion* il n'y a ni fracture ni contre-coup.

Lorsque la percussion se fait sentir sur une étendue peu élastique, elle rompt la partie qui la reçoit, ou bien si la partie résiste trop, le coup est intérieur & se porte quelquefois fort avant; mais si le corps choquant agit sur une large surface, cette impression ne trouble réellement nos solides que par une impulsion semblable à une agitation confuse & indéterminée, laquelle est aussi spécifiquement le propre de la *commotion*. Ainsi, ces principes posés, examinons ce que doit produire un coup appliqué sur la tête, afin de concevoir la révolution qu'éprouvent nos fluides dans leurs diamètres.

Toute la tête est ébranlée à l'instant du coup, les liqueurs souffrent aussi un mouvement inverse, qui continue tant qu'elles trouvent des vaisseaux de communication; la *commotion* qui arrive à l'instant au cerveau, l'oblige à s'abaisser en quelque sorte, & à s'éloigner de la dure-mere; les vaisseaux qui l'unissoient (pour ainsi dire), avec ceux de la pie-mere, se gorgent plus ou moins, mais ne se rompent pas, sans cela il y auroit contre-coup; il s'en suit non-seulement la stagnation des liqueurs dans ces vaisseaux, mais même dans ceux du cerveau, qui produit engorgement; cette compression alors

Tome II.

est accompagnée de symptômes qui ne sont plus équivoques; le malade sans connoissance & sans mouvement, touche bientôt à sa fin, s'il n'est secouru promptement.

L'on sent très-bien que les causes qui peuvent déterminer de semblables maladies, ne manqueroient pas d'arriver, d'après la pression subite & violente de l'air contre nos solides, soit que cela fût occasionné par l'explosion de la poudre ou du tonnerre, soit encore que cela arrivât par la chute d'une botte de paille ou de foin, d'un matelas ou d'un lit de plume, ou bien encore par la résistance d'un volume d'eau assez considérable qui offrirait une surface plane, dans laquelle l'on se précipiteroit d'assez haut la tête la première; car c'est pour s'en garantir que les nageurs ont l'attention de joindre les mains au dessus de la tête pour fendre la colonne d'eau. Il n'arriveroit pas non plus d'accident à celui qui seroit tombé sur ses pieds, sur ses genoux ou sur ses fesses, si la colonne vertébrale n'eût point frappé l'occipital, & déterminé l'ébranlement sur une large surface du crâne.

Il n'y a point de doute que ce ne soit à l'impression de semblables mouvemens qu'on doit attribuer l'effet de la *commotion*, parce que les solides n'ayant pu être divisés, il s'est engendré (pour ainsi dire) des mouvemens isochrones, qui ont successivement ébranlé tous les organes des sensations, pour produire les dérangemens que nous avons expliqués précédemment. De plus, les nerfs qui sortent par les trous symétriques de la base du crâne, ne recevant pas moins les mêmes impressions & sensations qui, comme nous l'avons remarqué, passent jusqu'aux plus petites extrémités de l'arbre frappé, il doit consécutivement en résulter que l'ébranlement que les nerfs ont souffert, ainsi que les ganglions spheno-palatins, découverts par M. Meckel [a], d'où sortent les rameaux de la cinquieme paire, pour former l'intercostal avec ses communications, peuvent nous fournir matière à l'explication des accidens les plus urgens qui arrivent par l'effet de la *commotion*: nous devons donc considérer les nerfs, lorsqu'ils sortent du cerveau, ainsi que leurs ganglions, comme autant de divisions de branches de ramifications ou de filets de nerfs qui partent d'un même tronc, afin que nous rendions raison des mouvemens sympathiques qui arrivent à l'économie animale, dans l'instant où quelque partie est affectée par la percussion de quelque corps, lorsqu'elle est capable de produire des dérangemens.

Nous voyons, d'après tous ces raisonnemens, que les exemples que nous fournissons tous les effets de la percussion, nous font juger, avec beaucoup de certitude, qu'ils ne sauroient arriver dans aucunes parties de la tête, que le jeu de l'hydraulique, qui s'exerçoit auparavant, n'en soit dérangé; car tous les fluides, pour ainsi dire, refoulés dans leurs diamètres, n'ayant pas le tems de céder librement à l'ébranlement déterminé, & de vider les lieux du cerveau comprimé, une partie du fluide par son reflux précipité, s'infiltré & s'extravase dans la substance des parties, pour produire par la stagnation des liqueurs, le coma, le carus, l'apoplexie, la paralysie, l'oppression, les sievres irrégulieres, les syncopes, les douleurs fixes & poignantes dans les parties où cet ébranlement se fait sentir.

Lorsque dans l'instant du choc il arrive le saignement du nez, des yeux, de la bouche & des oreilles, avec le vomissement ou l'issue involontaire des déjections; ces accidens sont les effets de l'effervescence ou du mouvement inverse, & pour ainsi dire tumultueux de nos liqueurs; c'est pourquoi,

(a) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, Tom. V, p. 44.

dans ces symptômes, les saignées font d'une grande ressource, puis-que souvent, d'après la complexion du malade, l'on tire du sang de deux en deux heures, pour arrêter & s'opposer à l'effet du mouvement inversé du sang : c'est aussi dans ces cas, que consécutivement l'on a mis en usage l'application des ventouses, des setons, des vésicatoires, des topiques, des douches, des bains & des purgatifs, pour débarrasser le cerveau d'un reste d'engorgement que les saignées n'avoient pu obtenir dans la cure de la *commotion*.

Mais s'il arrive, malgré ces moyens, que le dérangement de l'économie animale persiste avec perte de connoissance, délire, assoupissement, agitation involontaire, douleur fixe & poignante, & une irrégularité constante dans le pouls, on peut prononcer avec certitude que ces accidens consécutifs sont des symptômes certains d'une maladie par contre-coup, parce que sûrement les parties qui auront reçu l'effet de la percussion auront souffert, dans l'instant du choc, une contusion violente, qui aura occasionné la rupture des parties solides, ou la division de quelques vaisseaux qui aura produit un épanchement de sang, ou un abcès dans quelqu'endroit du cerveau, auquel cas il faudroit très-promptement avoir recours à l'opération du trépan. *Voyez TRÉPAN, Dict. rais. des Sciences, &c. (cet article est de M. CHABROL, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du roi, chirurgien-major du corps de Génie, associé correspondant du collège royal de Chirurgie de Nancy, détaché à l'école royale du corps du Génie à Metziers.)*

COMMUN (LE), *Beaux-Arts.* c'est ce qui ne se distingue par aucun degré sensible de beauté ou de perfection des autres objets du même genre, ou ce qui n'a que le degré médiocre de perfection, qui est *commun* à la plupart des choses de la même espèce. Le *commun* est par conséquent en toutes choses, ce qu'on voit le plus ordinairement; par cette raison il nous touche peu, & n'a point d'énergie esthétique. Des pensées *communes*, des peintures ordinaires de la nature ou des mœurs, des évènements de tous les jours, ne sont pas des sujets propres aux ouvrages de l'art. Aussi les critiques recommandent-ils à l'artiste de choisir un sujet noble, grand, & s'il se peut neuf, & d'éviter le trivial & le *commun*.

Mais une chose peut être *commune* en deux manières, ou par sa nature, ou par ses dehors, c'est-à-dire, en fait d'arts, par la façon dont elle est représentée. Une pensée relevée peut être exprimée d'une manière *commune*; & une pensée *commune* peut être relevée par la noblesse de l'expression.

On ne doit pas exclure des arts tout sujet *commun*; il est souvent nécessaire à compléter l'ensemble. Dans un tableau historique, dans une tragédie, dans une épopée, tous les objets ne peuvent pas être également nobles. Il suffit que le *commun* n'y entre qu'autant qu'il est nécessaire, qu'il n'y domine jamais, & qu'on l'évite le plus qu'on pourra, puisqu'il ne contribue point au plaisir.

Il y a des ouvrages qui, par le choix du sujet sont *communs*, mais qui deviennent grands & excellents par la manière de le traiter. Tels sont les tableaux historiques d'un Rembrandt, d'un Teniers, d'un Gerard Dou, & de plusieurs peintres Hollandois, dont on fait néanmoins un grand cas. Tel est encore le Thersite d'Homère, sujet bas & *commun*, mais qu'on tolère entre tant de héros, parce que le poète a su le peindre de main de maître.

Dans tous ces cas, ce n'est pas l'objet qui plaît, c'est l'habileté de l'artiste qui donne du plaisir; mais comme cette habileté n'est pas précisément le but

direct des beaux-arts, le plaisir qu'on trouve à de pareils ouvrages n'empêche pas que le *commun* ne soit blâmable. On regrette avec raison, à la vue de ces productions, que l'artiste n'ait pas consacré ses précieux talens à des objets plus dignes d'être perpétués.

Le défaut opposé, c'est d'être trop scrupuleux à admettre le *commun*, lorsqu'il sert à la liaison de l'ensemble. S'imaginer qu'il n'est jamais permis de baisser le ton dans ce qui n'est qu'accessoire, c'est le moyen d'être souvent guindé, gêné & enflé. Lorsqu'il faut employer des choses *communes*, le plus sûr est de les représenter dans leur air naturel. Il est plus ridicule d'étaler avec pompe un objet *commun*, que d'exprimer bassement un sujet relevé. La meilleure règle à suivre ici, c'est de ne placer l'objet *commun* que dans un jour médiocre, & de ne le présenter que sous des couleurs peu vives; qu'il ne soit que faiblement aperçu, & qu'il n'ait rien qui puisse trop long-tems fixer l'attention. Un simple particulier peut aisément se glisser à la suite d'un grand, en se mêlant dans la foule; mais sa présence choqueroit s'il marchoit de front au milieu des principaux seigneurs, ou qu'il se distinguât dans la foule par la richesse de ses habits. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

* § COMMUNAUTÉS ecclésiastiques... dans cet article, au lieu de *Vuspe*, lisez *Ruspe*.

COMNENE (ISAAC), *Hist. du Bas-Empire*, d'une des plus illustres familles de l'Empire, fut placé sur le trône de Constantinople en 1059, par une faction qui obligea Michel-le-vieux à en descendre pour embrasser la vie monastique. Le patriarche de Constantinople qui avoit eu le plus de part à cette révolution, fit la triste expérience que l'ambitieux qui profite de la trahison en punit souvent l'auteur: au lieu de jouir de la considération & du crédit dont il s'étoit flatté, il fut chassé de son siège & envoyé en exil avec toute sa famille. *Comnene*, également fait pour la guerre & les affaires, avoit l'âme élevée & capable d'embrasser tous les objets. Les envieux de sa gloire ne lui contestoient point d'être le plus grand capitaine de son siècle; mais l'éclat de ses vertus fut un peu obscurci par un orgueil altier qui le fit détester par ceux même qui étoient forcés de l'admirer. Tous les historiens font l'éloge de sa chasteté; ils racontent qu'étant éloigné de l'impératrice, il fut attaqué d'une maladie occasionnée par son tempérament trop brûlant: les médecins qu'il consulta décidèrent qu'il ne pouvoit sauver sa vie que par un commerce charnel avec une femme, ou qu'en se soumettant à une mutilation douloureuse qui le mettroit dans l'impuissance d'avoir des enfans. Il consentit à cesser d'être homme en disant: *Faites l'opération, sans la chasteté l'on ne peut entrer dans le royaume du Ciel; mais l'on peut y arriver sans avoir des enfans.* Ce prince politique se rendit odieux aux moines, qu'il dépouilla de leurs richesses superflues pour les réduire au nécessaire pour vivre dans l'état de pauvreté qu'ils avoient embrassé. Il ne fit ni rebelles, ni murmureurs, parce que ses mœurs, conformes aux maximes évangéliques, ne donnoit aucune prise à la censure. L'ambition l'avoit placé sur un trône usurpé, il en eut des remords qui empoisonnerent le reste de sa vie. Ce fut pour expier sa faute, qu'il forma le projet d'embrasser la vie monastique: une colique dont il fut attaqué en chassant, hâta l'exécution de ce projet. Il offrit la couronne à son frère qui eut assez de modération pour la refuser. Il fixa son choix sur Constantin Ducas, à qui il recommanda sa famille avant de poser la pourpre, dont il revêtit lui-même son successeur. Dès qu'il eut fait son abdication, il se retira dans un monastère où il donna l'exemple de toutes les

vertus évangéliques. Sa femme & sa fille se firent religieuses. Il mourut peu de tems après.

COMNENE (ALEXIS), fils de l'empereur Isaac, étoit âgé de trente-sept ans, lorsqu'après l'abdication forcée de Nicephore le botoniate, il parvint à l'empire. Il signala les premiers jours de son regne par des victoires sur les Turcs; mais il ne fut pas aussi heureux contre les Normands qui, sous la conduite de Robert Guiscard, duc de la Pouille, lui enleverent plusieurs villes considérables. Tandis qu'il étoit acharné contre cette race de conquérans, les Tartares & les Comans faisoient des courses jusqu'aux portes de Constantinople. Les Turcs établissoient leur domination dans l'Orient, & aussi puissans sur mer que sur terre, ils se promettoient l'empire du monde. Alexis trop foible contre tant d'ennemis, implora l'assistance des princes d'Occident. Le pape Urbain II publia une croisade, & trois cens mille hommes marcherent vers la Palestine. Des alliés si nombreux parurent plus redoutables à Alexis que ses anciens ennemis. Leur conduite impérieuse fit connoître qu'ils étoient venus moins pour défendre les Grecs que pour les opprimer. Cette multitude sans frein & sans discipline, désola tous les lieux de son passage, & quiconque osa se plaindre, fut traité en ennemi. Ils avoient promis de rendre aux Grecs les villes qu'ils enleveroient aux infideles; mais ces conquérans parjures violerent la sainteté de leur serment. Les principaux seigneurs d'Occident s'érigerent en princes indépendans, & l'empire des Grecs ne fut plus qu'un trône mutilé, qu'ils avoient dépouillé de ses rameaux.

Alexis, aussi humilié de leur hauteur insultante que de leurs parjures, employa la force & les artifices pour s'opposer à leurs usurpations. Les croisés qui avoient tout enfreint, se plainquirent de la perfidie des Grecs qui ne vouloient pas être leurs esclaves. Les Grecs, à leur tour, firent, pour se justifier, un tableau affreux, mais ressemblant, des brigandages des Occidentaux qui, la croix sur leurs habits, violoient les femmes & massacroient les enfans. Alexis, accablé également par ses alliés & les infideles, ne put être que malheureux dans la guerre; mais on ne put lui contester les talens d'un prince véritablement né pour occuper le trône. Son malheur fut de naître dans un siècle où il y avoit plus de férocité que de grandeur d'ame, plus de perfidie que de candeur. Il fit éclater sa bienfaisance & son amour pour l'humanité, par la sagesse de ses établissemens: il fonda des hospices où les orphelins de l'un & l'autre sexe étoient élevés aux dépens du trésor public. Indulgent pour les coupables, il eut tant d'horreur pour les supplices, qu'il laissa souvent la licence impunie. Sa clémence fut taxée de foiblesse par un peuple familiarisé avec les empoisonnemens & les assassinats. Cette humanité qui fait plutôt l'éloge de son cœur que de sa politique, est la seule foiblesse que l'histoire puisse lui reprocher. Ce prince, ami des savans & savant lui-même, en eût été le protecteur, si les dépenses de la guerre n'eussent épuisé ses trésors. Il tomba dans une maladie de langueur qui l'emporta dans sa soixante & dixième année: il avoit régné trente-trois ans.

COMNENE (CALO-JEAN), fils d'Alexis, lui succéda en 1116. Irene sa mere, qui avoit des sentimens de prédilection, employa de criminelles intrigues pour placer sur le trône son gendre Nicephore Briene. Cette mere dénaturée paya des assassins qui furent découverts avant d'exécuter leur crime. On prétend que Nicephore pressé par ses remords, s'opposa lui-même à cette atrocité dont il auroit retiré tout le fruit. Cette modération le fit tomber dans le mépris de sa femme qui étoit plus ambitieuse que lui. Calo-jean, héritier de la clémence de son pere,

Tome II.

fut assez maître de lui pour ne punir les conspirateurs que par la confiscation de leurs biens: il crut que les méchans étoient suffisamment châtiés, quand ils étoient réduits à l'impuissance de nuire. Il eut ensuite des guerres à soutenir contre les Turcs, les Perses, les Serviens & les Patzinaces, qu'il vainquit dans plusieurs combats sans pouvoir les détruire. Des ennemis plus redoutables profiterent de ses embarras pour l'attaquer. Les François ligués avec les Vénitiens, lui enleverent les îles de Samos, d'Andros, de Rhodes & de Lesbos. Ce prince qui avoit trop d'ennemis pour faire la guerre avec gloire, avoit toute la capacité d'un grand capitaine, comme il en avoit la valeur: sa passion pour la chasse lui devint funeste. Un jour qu'il poursuivoit un cerf dans une forêt de Cilicie, une fleche empoisonnée lui perça la main: les médecins furent d'avis de la couper, & ils lui assurerent que c'étoit le seul moyen de conserver sa vie: Calo-jean leur répondit avec une intrépidité tranquille, qu'il préféroit la mort à cette mutilation, & qu'il ne convenoit pas à un empereur de tenir d'une seule main les rênes du gouvernement. Le poison fit de prompts ravages. Alors sentant sa fin approcher, il fit venir ses officiers, & nomma en leur présence pour son successeur le plus jeune de ses fils, en disant: que si ses freres avoient sur lui le privilege d'aînesse, il leur étoit supérieur en courage & en capacité pour les affaires. Ce choix dicté par son amour pour ses sujets, fut généralement applaudi, & fut le dernier de ses bienfaits. Il mourut en 1143, âgé de soixante & six ans: ce fut le plus grand empereur de la maison des Comnènes. Les Occidentaux, accoutumés à défigurer les traits des princes Grecs, ont respecté sa mémoire.

COMNENE (MANUEL ou EMMANUEL), étoit le plus jeune des fils de Calo-jean, dont quelques-uns prétendent qu'il étoit le frere. Les heureux penchans qu'il manifesta dans son enfance, déterminerent son pere à le choisir pour son successeur. Conrad, empereur d'Allemagne, rechercha son alliance contre Roger, roi de Sicile, leur ennemi commun. Ce prince Normand détruisoit la domination Allemande dans l'Italie, tandis que ses flottes ravageoient toutes les côtes de la Grece. Conrad & Manuel réunirent ensuite leurs forces pour chasser les Musulmans de la Palestine. Ils eurent d'abord quelques succès, mais la jalousie du commandement en fit d'implacables ennemis. Manuel qui étoit au milieu de ses états, ne vouloit point avoir un maître dans son allié. Conrad qui avoit des forces supérieures, ne reconnoissoit point d'égal: il eut bientôt à se repentir de cette hauteur imprudente. Son armée pressée par la famine, n'avoit d'autres ressources que dans la générosité de Manuel, il fallut se dépouiller de son orgueil & descendre à la priere. Le prince Grec, pour se venger des humiliations qu'il avoit essuyées, parut compatir au malheur de son allié: il lui fournit des farines mêlées de plâtre, dont le soldat se rassasia avec avidité. Ce secours meurtrier fit périr plus de la moitié de l'armée Allemande. Cette perfidie l'a rendu odieux à tous les peuples d'Occident; mais les Grecs le justifient par la nécessité de se délivrer de ses hôtes altiers qui le tenoient dans l'abaissement. La politique lui conseilloit de les affoiblir pour n'être pas leur esclave. Il usa quelque tems après de la même perfidie envers les François qui croyoient avoir droit d'enlever les femmes, & de maltraiter les maris dans tous les lieux dont ils étoient les maîtres. Les lieutenans de Roger, roi de Sicile, étendirent leurs conquêtes jusques sous les murs de Constantinople. Ils lançoient par dérision des fleches d'or & d'argent dans les jardins de l'empereur. Les Vénitiens lui envoyèrent des ambassadeurs pour régler d'anciennes

Xxx ij

prétentions. Manuel, sans respect pour leur caractère, les fit mettre en prison : cet attentat ne resta point impuni. Les Vénitiens portèrent le fer & la flamme dans ses états, & il n'obtint la paix qu'en se soumettant à leur payer un tribut annuel. Ce prince qu'on ne pourroit justifier de perfidie, si ce crime n'eût pas été celui de son siècle barbare, mena sur le trône la vie d'un moine austère. Sa crédulité superstitieuse étouffa en lui le germe des talens & du génie. Il eut cette foi morte & stérile qui rétrécit l'esprit sans exciter à la vertu. Il mourut dans son lit, après un regne de trente-huit ans.

COMNENE (ALEXIS), fils de Manuel, n'avoit que douze ans, lorsque la mort de son pere le rendit possesseur de l'empire. Sa tutelle fut confiée à Andronic *Comnene*, son parent, qui n'usa de ce titre que pour dépouiller son pupille. Ce prince ambitieux se fit d'abord associer à l'empire : ce premier pas l'enhardit à commettre un plus grand crime. Quelque tems après, il fit massacrer le jeune prince dont le corps fut jeté dans la mer, afin qu'il ne restât sur la terre aucun vestige de cette atrocité. Il ne régna que trois ans.

COMNENE (ANDRONIC), fils d'Isaac & neveu de Calo-jean, monta sur le trône de Constantinople après la mort du jeune Alexis, qu'il avoit fait empoisonner. Guillaume, roi de Sicile, lui déclara la guerre sous prétexte de venger le meurtre du prince infortuné. Andronic, après un mélange de succès & de revers, fut vaincu & fait prisonnier. Le vainqueur, avant de l'envoyer au supplice, lui fit effuyer les plus cruels outrages. Il ordonna de lui crever un œil & de lui laisser l'autre, afin qu'il fût le spectateur des humiliations auxquelles il étoit condamné. Ce raffinement de cruauté déshonore son ennemi qui le fit promener dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, la tête tournée en arrière, tenant dans sa main la queue de l'animal pour lui servir de sceptre ; & au lieu de diadème, on ceignit son front d'une botte d'ail. Les femmes insultant à son malheur, vomissoient contre lui les plus horribles imprécations ; les enfans lui jetoient les plus sales ordures au visage. Son plus grand supplice fut de n'exciter aucun sentiment de pitié. Il fut ensuite étranglé. Le peuple furieux mit son cadavre en pièces. Les femmes furent les plus acharnées à lui porter des coups. Il n'étoit que dans la seconde année de son regne qui fut encore trop long pour le bonheur des peuples. La famille des *Comnènes* fut éteinte par sa mort. (T-N.)

COMODI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Brame nomment ainsi une plante du Malabar que Van-Rheede a fait graver, avec la plupart de ses détails, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, planche LI, page 79, sous le nom de *nir carambu* ; c'est le *jussiaea repens*, *floribus pentapetalis decandris*, *pedunculis folio longioribus* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 297.

C'est une plante vivace, à tige cylindrique, rampante, de trois à quatre pieds de longueur sur trois à trois lignes & demie de diamètre, ramifiée en nombre de branches alternes, cylindriques, simples, relevées, fongueuses, fistuleuses, lisses, luisantes, verd-blanchâtres du côté exposé à l'ombre, & rougeâtres du côté exposé au soleil.

Au-dessous de chaque branche sort un faisceau de racines fibreuses, blanchâtres & rougeâtres, aqueuses & fistuleuses, longues d'un pouce, accompagnées de trois ou quatre tubercules ovoïdes, longs d'un à deux pouces, deux à six fois moins larges.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des tiges elliptiques, obtuses à l'extrémité, pointues à leur origine, une à deux fois plus longues que larges, entières, tendres,

verd-brunes, luisantes, relevées en-dessous d'une côte ramifiée de trois à quatre paires de nervures alternes, & attachées aux tiges sans pédicule, sous un angle de quarante-cinq degrés, à des distances égales, à-peu-près à la moitié de leur longueur.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures fort une fleur une fois plus longue qu'elles, y compris le péduncule qui les porte & qui est presque égal à leur longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale complète, régulière, posée au-dessus de l'ovaire. Elle consiste en un ovaire cylindrique, long de huit à neuf lignes, deux à trois fois moins large ; en un calice verd, à cinq feuilles triangulaires ; en une corolle trois fois plus longue, à cinq pétales orbiculaires blancs, à racine jaune, ouverte en étoile d'un pouce un quart de diamètre, & en dix étamines aussi courtes, verd-claires, à anthers jaunes. Le style de l'ovaire s'élève un peu plus haut que les étamines, & est terminé par un stigmate cubique jaune, marqué de cinq sillons rayonnans en étoile.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde, longue d'un pouce, deux fois moins large, à cinq loges, ne s'ouvrant point, & contenant un grand nombre de graines ovoïdes, longues d'une ligne, blanchâtres.

Culture. Le *comodi* croît au Malabar, au bord des rivières, à une petite profondeur sous les eaux.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Remarque. Le *comodi* fait un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des onagres, où nous l'avons placé. *Voyez nos Familles des plantes*, vol. II, pag. 85. (M. ADANSON.)

COMPAIR, adj. (*Musiq.*) corrélatif de lui-même. Les tons *compairs* dans le plain-chant, sont l'authentique & le plagal qui lui correspond. Ainsi le premier ton est *compair* avec le second, le troisième avec le quatrième, & ainsi de suite : chaque ton pair est *compair* avec l'impair qui le précède. *Voyez TONS DE L'ÉGLISE*, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S)

§ COMPARAISON, f. f. (*Belles-Lettres.*) Dans la *comparaison* tantôt l'on ne voit l'objet qu'à travers l'image qui l'enveloppe, tantôt l'objet sensible par lui-même se répète comme dans un miroir.

La première espèce est ce qu'on appelle *métaphore* ou *allégorie* ; la seconde est plus proprement similitude ou *comparaison*.

Le mérite de la *comparaison* est dans un rapport imprévu & frappant. *Les hommes ont peur de la mort*, dit Bacon, *comme les enfans ont peur des ténèbres* (a). La fleur de la jeunesse Athénienne ayant péri au siège de Syracuse, Périclès comparoit cette perte à celle que feroit l'année si on lui ôtoit le printemps.

L'intention la plus commune dans l'emploi des *comparaisons* est de rendre l'objet plus sensible.

Lucain veut exprimer le respect qu'avoit Rome pour la vieilleffe de Pompée : il le compare à un vieux chêne chargé d'offrandes & de trophées. « Il ne tient plus à la terre que par de foibles racines, son poids seul l'y attache encore ; c'est de son bois, non de son feuillage, qu'il couvre les lieux d'alentour ; mais quoiqu'il soit prêt à tomber sous le premier effort des vents, quoiqu'il s'élève autour de lui des forêts d'arbres dont la jeunesse est dans toute sa vigueur, c'est encore lui seul qu'on révere ».

Le Tasse avoit à peindre l'effet des charmes d'Armide, quoiqu'à demi voilés, sur l'ame des guerriers qui la virent paroître dans le camp de Godefroy.

(a) Lucrece l'avoit dit avant lui :

*Nam veluti pueri trepidant, atque omnia cæcis
In tenebris metuunt ; sic nos in luce timemus,
Interdum nihil quæ sunt metuenda magis quam
Quæ pueri in tenebris pavitant, fugiuntque futura.*

*Come per aqua o per cristallo intero
 Trapassa il raggio, e non divide, o parte;
 Per dentro il chiaro manto osa il pensiero
 Si penetrar, nella vitata parte.
 Ivi si spazia, ivi contempla il vero.*

Si la comparaison peint vivement son objet, c'est assez : il n'est pas besoin qu'elle le relève. Ainsi cette comparaison de Moïse est sublime, quoiqu'au dessous de son objet : *sicut aquila provocans ad volandum pullos suos & super eos volitans, expandit alas suas (Deus) & assumpsit eum (Jacob) atque portavit in humeris suis*. Ainsi, pourvu que les fourmis & les abeilles nous donnent une juste idée de la diligence des Troyens & de l'industrie des Tyriens, on n'a plus rien à demander à Virgile. Tout ce qu'on peut exiger, c'est que les images soient nobles, c'est-à-dire, que l'opinion commune n'y ait point attaché l'idée fastidieuse de bassesse. Mais l'opinion change d'un siècle à l'autre, & à cet égard le siècle présent n'a pas droit de juger les siècles passés. Si l'on a raison de reprocher à Homère & à Virgile d'avoir comparé Ajax & Turnus à un âne, ce n'est donc pas à cause de la bassesse de ces images; car ces poètes savoient mieux que nous si elles étoient viles aux yeux des Grecs & des Romains, & leur choix fait du moins présumer qu'elles ne l'étoient pas. Mais ce qu'on ne peut désavouer, c'est que l'obstination de l'âne ne peint qu'à demi l'acharnement d'Ajax. Ce que l'ardeur d'un guerrier a de fier, d'impétueux, de terrible, n'y est point exprimé: voilà par où la comparaison est défectueuse. L'intention du poète, en employant une image, n'est remplie que lorsque tout son objet s'y fait voir, au moins dans ce qu'il a de relatif aux sentimens qu'il veut exciter: or, les sentimens qui naissent de la peinture des combats sont l'étonnement, la pitié, la crainte. Il est donc décidé par la nature même, & indépendamment de l'opinion, que les images du lion, du tigre, de l'aigle ou du vautour, rendent mieux l'action d'un guerrier au milieu du carnage, que celle de l'âne qui ne peint qu'une patiente stupidité. Je dis la même chose de la comparaison d'Amate avec un sabot que fouette un enfant: j'y vois la rapidité du mouvement, mais ce n'est point assez; & l'égaré de Didon est bien mieux rendu par l'image de la biche que le chasseur a blessée, & qui courant dans les forêts, emporte le trait mortel avec elle.

C'est la plénitude de l'idée qui fait la beauté de la comparaison; & en supposant même que le poète ne voulût que rendre son objet plus sensible, la comparaison qui l'embrasse le mieux est celle qu'il doit préférer. Je fais qu'il n'est pas besoin que l'image présente toutes les faces de l'objet, mais la face qu'elle présente doit se peindre vivement à l'esprit; & c'est l'affaiblir que d'en retrancher ce qui en fait la force ou la grace.

Une épreuve sûre de la bonté ou du vice des comparaisons, c'est de cacher le premier terme, & de demander à ses juges à quoi ressemble le second. Si le rapport est juste & sensible, il se présentera naturellement. Qu'on donne à lire à un homme intelligent ces beaux vers de l'Énéide:

*Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis,
 Tandem liber equus, campoque potitus aperto;
 Aut ille in pastus, armenta que tendit equarum;
 Aut assuetus aquæ, perfundi flumine noto
 Emicat, arrectisque fremit cervicibus alte
 Luxurians, luduntque jubæ per colla, per armos.*

ou ces beaux vers de la Henriade:

*Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage,
 Au bruit de la trompette animant son courage,*

*Dans les champs de la Thrace, un coursier
 orgueilleux,
 Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
 Levant les erins mouvans de sa tête superbe,
 Impatient du frein, vole & bondit sur l'herbe.*

ou ceux du même poème:

*Tels au fond des forêts précipitant leurs pas,
 Ces animaux hardis, nourris pour les combats,
 Fiers esclaves de l'homme, & nés pour le carnage;
 Pressent un sanglier, en raniment la rage:
 Ignorant le danger, aveugles, furieux,
 Le cor excite au loin leur instinct belliqueux:*

on n'aura pas besoin de lui dire que ce coursier est un jeune héros, & que ces chiens sont des combattans réunis contre un ennemi terrible.

Il est difficile qu'un objet vil & bas ait une parfaite ressemblance avec un objet important & noble; & l'analogie de l'un à l'autre est une preuve que si l'image a été avilie par le caprice de l'opinion, c'est une tache passagère que le bon sens effacera. Par exemple, le chien n'est pas chez nous un animal assez noble pour l'épopée: M. de Voltaire, en ne le nommant pas, a ménagé notre délicatesse; mais il l'a peint avec des traits qui le vengent de ce mépris, & qui l'ennoblissent à nos yeux mêmes. C'est ainsi qu'on doit en user toutes les fois que l'avilissement est injuste; car alors le préjugé s'attache aux mots, & on l'évite en les évitant.

Nous n'avons vu encore dans la comparaison qu'un miroir simple & fidèle; mais souvent elle embellit, relève, agrandit son objet. Telle est dans une ode d'Horace la comparaison de Drusus avec l'oiseau qui porte la foudre. Telle est dans la Pharsale la comparaison de l'ame de César avec la foudre elle-même.

*Magnamque cadens, magnamque revertens
 Dat stragem latè, sparsosque recolligit ignes.*

Quelquefois aussi l'intention du poète est de rava-ler ce qu'il peint, comme dans cette comparaison si nouvelle & si juste des Seize avec le limon qui s'éleve du fond des eaux.

*Ainsi, lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux,
 De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,
 Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
 S'éleve en bouillonnant sur la face des ondes.*

Mais alors, & cet exemple en est la preuve, l'objet est vil & l'image est noble: cela dépend du choix des mots; car la noblesse des termes est indépendante de l'idée. C'est l'usage qui la donne ou qui la refuse à son gré: témoins la boue & le limon qu'il a reçus dans le style héroïque. En cela l'usage n'a d'autre règle que son caprice, & c'est lui qu'il faut consulter.

Enfin, la comparaison s'emploie quelquefois à rassembler en un tableau circonscrit & frappant, une collection d'idées abstraites, que l'esprit, sans cet artifice, auroit de la peine à saisir. Ainsi, Bayle compare le peuple aux flots de la mer, & les passions des grands aux vents qui les soulèvent. Ainsi Fléchier, dans l'Éloge de Turenne, dit, en s'adressant à Dieu: « Comme il s'éleve du fond des vallées » des vapeurs grossières, dont se forme la foudre » qui tombe sur les montagnes; il sort du cœur des » peuples des iniquités, dont vous déchargez le » châtiment sur la tête de ceux qui les gouvernent » ou qui les défendent ».

De même, Lucain, pour exprimer l'inclination des peuples à suivre Pompée, quoiqu'épouvantés des progrès de César, se sert de l'image des flots qui obéissent encore au premier vent qui les a poussés, quoiqu'un vent opposé se leve, & regne dans les airs.

*Ut cum mare possidet auster
 Flatibus horrifonis, hunc æquora tota sequuntur.
 Si rursus tellus pulsu laxata tridentis
 Æoli, tumidis immittat fluctibus Eurum;
 Quamvis ic̄ta novo, ventum tenere priorem
 Æquora; nubiferoque polus cum cesserit austro,
 Vindicat unda notum.*

Que ceux qui refusent à Lucain le nom de poète, nous disent si cette façon d'exprimer une réflexion politique est d'un simple historien.

Dans la *comparaison*, c'est le plus souvent une idée, un sentiment, une vérité abstraite qu'on veut rendre sensible par une image. Mais il arrive aussi quelquefois que la *comparaison* est inverse, je veux dire qu'elle emploie le terme abstrait pour mieux peindre l'objet sensible. Ainsi dans une *ode au printemps*, on lui dit: « Ton sourire fait fleurir la rose qui, *belle* » comme les joues de l'innocence, répand une odeur embaumée ». On voit là une image commune rendue nouvelle, délicate & piquante, par le renversement du rapport usité.

Il est de l'essence de la *comparaison* de circonscire son objet: tout ce qui en excède l'image est superflu, & par conséquent nuisible au dessein du poète. La *comparaison* finit où finissent les rapports. Homère, emporté par le talent & le plaisir d'imiter la nature, oublioit souvent que le tableau qu'il peignoit avec feu, n'étoit placé qu'autant qu'il étoit relatif; & dans la chaleur de la composition, il l'achevoit comme absolu & intéressant par lui-même. C'est un beau défaut, si l'on veut, mais c'en est un grand que d'introduire dans un récit des circonstances & des détails qui n'ont aucun trait à la chose. Le bon sens est la première qualité du génie, & l'à-propos la première loi du bon sens: aussi, quoiqu'on ait excusé la surabondance des *comparaisons* d'Homère, aucun des poètes célèbres ne l'a imitée, non pas même dans l'Ode qui de sa nature est plus vagabonde que le Poème épique.

Au reste, la *comparaison* est elle-même une excursion du génie du poète, & cette excursion n'est pas également naturelle dans tous les genres. Plus l'ame est occupée de son objet direct, moins elle regarde autour d'elle; plus le mouvement qui l'emporte est rapide, plus il est impatient des obstacles & des détours; enfin, plus le sentiment a de chaleur & de force, plus il maîtrise l'imagination & l'empêche de s'égarer. Il s'enfuit que la narration tranquille admet des *comparaisons* fréquentes, développées, étendues & prises de loin; qu'à mesure qu'elle s'anime elle en veut moins, les veut plus concises, & aperçues de plus près; que dans le pathétique, elles ne doivent être qu'indiquées par un trait rapide; & que, s'il s'en présente quelques-unes dans la véhémence de la passion, un seul mot les doit exprimer.

Quant aux sources de la *comparaison*, elle est prise communément dans la réalité des choses, mais quelquefois aussi dans l'opinion & dans l'hypothèse du merveilleux. Ainsi M. de Voltaire compare les ligueurs aux géants: ainsi après avoir dit du vertueux Mornai,

*Jamais l'air de la cour, & son souffle infecté,
 N'altéra de son cœur l'austère pureté.*

il ajoute:

*Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
 Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée,
 Un crystal toujours pur & des flots toujours clairs,
 Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.*

Finissons cet article par la plus belle & la plus touchante *comparaison* qu'il soit possible de transférer à la mémoire des hommes; elle est de notre

bon roi Henri IV. Il s'agissoit de prendre d'assaut la ville de Paris, il ne le voulut pas, & voici sa réponse: « Je suis, disoit-il, le vrai pere de mon peuple, je ressemble à cette vraie mere, dans Salomon, » j'aurois quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné. (M. MARMONTEL.)

* § COMPITALES, fêtes instituées en l'honneur des dieux Lares.... Les jours n'en étoient pas fixes, c'étoit cependant toujours en janvier. On voit dans Cicéron que cette fête fut célébrée de son tems au mois de décembre; mais elle se célébroit ordinairement au mois de mai, comme le prouve le calendrier, & c'est sous le mois de mai qu'Ovide en fait mention dans ses fastes. Voyez encore les notes de Dempster sur Rosin, & celles de M. l'abbé Mongault sur la troisième Lettre du deuxième Livre à Atticus. Les esclaves offroient des balles de laine, lisez des pelottes de laine. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ COMPOSÉ, ÉE, (terme de Blason.) croix composée. Voyez dans le Recueil des planches de l'Art Héraldique, Dict. rais. des Sciences, &c. la planche III, fig. 166.

COMPOSÉ, ÉE, adj. (Musiq.) ce mot a trois sens en musique; deux par rapport aux intervalles, & un par rapport à la mesure.

1°. Tout intervalle qui passe l'étendue de l'octave est un intervalle composé, parce qu'en retranchant l'octave on simplifie l'intervalle sans le changer. Ainsi la neuvième, la dixième, la douzième sont des intervalles composés; le premier, de la seconde & de l'octave; le deuxième, de la tierce & de l'octave; le troisième, de la quinte & de l'octave, &c.

2°. Tout intervalle qu'on peut diviser musicalement en deux intervalles, peut encore être considéré comme composé. Ainsi la quinte est composée de deux tierces, la tierce de deux secondes, la seconde majeure de deux demi-tons; mais le demi-ton n'est point composé, parce qu'on ne peut plus le diviser ni sur le clavier, ni par notes. C'est le sens du discours qui, des deux précédentes acceptions, doit déterminer celle selon laquelle un intervalle est dit composé.

3°. On appelle mesures composées toutes celles qui sont désignées par deux chiffres. Voyez MESURE, (Musiq.) Dict. rais. des Sciences, &c. (S)

COMPOSÉE, maladie, (Méd.) on appelle maladie composée, celle à la formation de laquelle diverses affections simples concourent ensemble, de manière qu'elles n'en font qu'une. La maladie composée a donc, dans ce cas, autant de parties qu'il y a d'affections simples qui ont concouru à sa naissance; elle prend leur nature. En les connoissant, on la connoît elle-même, & aucune d'elles ne peut être changée ou détruite, sans qu'il arrive aussi changement dans la nature de la maladie qu'elles composent.

On peut donc, en général, considérer ici trois espèces de compositions, suivant que les différens vices ou des solides ou des fluides, concourent ensemble & entr'eux, ou avec les parties solides & fluides; mais il y a un si grand nombre d'espèces de l'un & l'autre genre, qu'il est à peine possible de trouver la quantité des combinaisons possibles, & d'exposer avec ordre les maladies qui naissent de chacune.

De plus, on ne connoît pas assez clairement les caractères des maladies: cette matière est encore un grand sujet de dispute & de discussion; de sorte qu'on se tireroit difficilement d'embarras, en voulant employer la doctrine synthétique.

Il est donc plus sensé de tirer l'ordre convenable au traitement de cette question, de la partie la plus évidente de l'état morbifique, & que les sens font découvrir. C'est ainsi qu'on peut, par une méthode régulière, établir les caractères certains, par lesquels

les différentes maladies se rapportent réciproquement, ou différent les unes des autres. C'est ainsi qu'on peut connoître leurs classes, leurs especes & différences; en sorte qu'on les distingue plus aisément dans la pratique, & qu'on évite la confusion & l'occasion de disputer; aussi considère-t-on plutôt les maladies composées comme le concours divers d'autant de symptômes, & on les renvoie avec raison, à la manière des gens à système, à cette partie spéciale de la pathologie qui traite en particulier des symptômes. (G.)

COMPOSER, (Musiq.) inventer de la musique nouvelle, selon les règles de l'art. (S)

COMPOSITEUR, (Musiq.) Me permettra-t-on d'ajouter quelque chose à l'article COMPOSITEUR, (Musiq.) *Dict. rais. des Sciences*, &c. & à celui COMPOSITION, auquel il renvoie? je ne me flatte pas de dire du neuf: sans doute on trouvera dans différens articles de M. Rousseau, tout ce que je pourrai mettre ici, mais je crois bien faire de rassembler le tout sous un seul point de vue.

Aujourd'hui les compositeurs se contentent de faire la routine de la composition & médiocrement les langues; mais est-ce tout ce qu'ils devroient posséder? Un compositeur n'aura-t-il pas une expression beaucoup plus énergique, si sachant la théorie de l'harmonie il fait la raisonner? Qu'on me passe cette façon de parler, & non faire succéder un accord à un autre, parce qu'on a toujours fait ainsi. Si le compositeur n'est pas bon déclamateur, comment notera-t-il une bonne déclamation? & comment sa musique aura-t-elle de l'expression, si elle ne contient pas une bonne déclamation?

Le compositeur ne doit-il pas encore être versé dans la lecture des poètes anciens & modernes? Comment sans cela pourra-t-il connoître le caractère particulier de chacun de ceux qu'il fait parler? Comment pourra-t-il faire d'Achille l'homme d'Horace:

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer?

Saura-t-il sans cette lecture bien peindre Agamemnon disputant dans un duo avec Achille au sujet d'Iphigénie? Donner au premier une colère plus majestueuse, des retours de tendresse bientôt étouffés par l'imprudente fureur d'Achille? Non, il leur fera froidement chanter l'un après l'autre le même motif.

Le compositeur doit encore donner en général un ton plus noble, plus touchant au premier personnage de sa pièce, & il doit dégrader le ton à mesure que les sujets sont moins intéressans: & qu'on ne dise pas que cela ne se peut; un des bons opéra de Hasse bien exécuté fera sentir toutes ces nuances.

Voilà ce qu'un compositeur devroit être, si le goût des spectateurs & du théâtre lyrique en général n'étoit pas gâté; mais aujourd'hui qu'il ne s'agit pas seulement de bien faire, mais encore de ramener le bon goût, & la vraie expression sur le théâtre, il faut qu'un compositeur soit de plus un vrai Stoïcien, & qu'il oppose une fermeté inébranlable aux clameurs des croquesols & des acteurs médiocres qui veulent sauver leur peu d'âme à l'aide d'un chant léger & gracieux, mais qui ne dit rien. (F. D. C.)

§ COMPOSITION, (Musiq.) dans une composition l'auteur a pour sujet le son physiquement considéré, & pour objet le seul plaisir de l'oreille, ou bien il s'élève à la musique imitative & cherche à émouvoir ses auditeurs par des effets moraux. Au premier égard il suffit qu'il cherche de beaux sons & des accords agréables; mais au second, il doit considérer la musique par ses rapports aux accens de la voix humaine, & par les conformités possibles entre les sons harmoniquement combinés & les objets imitables. On trouvera, dans l'article OPÉRA,

quelques idées sur les moyens d'élever & d'enoblir l'art, en faisant de la musique une langue plus éloquente que le discours même. (S)

COMPOSITION des corps, (Chym.) La composition chymique n'est autre chose que l'union & la combinaison de plusieurs substances de nature différente, dont il résulte un corps composé. C'est cette union de parties de différente nature, de laquelle il résulte un corps d'une nature mixte, que Becker & Stahl ont nommé *mixtion*, & qu'on peut nommer *combinaison* ou *composition chymique*, pour éviter l'équivoque des termes de *mixte* & de *mixtion*, par lesquels on pourroit entendre un simple mélange, une simple interposition de parties, & qui donneroit une idée très-fausse de la composition chymique, dans laquelle il doit y avoir de plus une adhérence mutuelle entre les substances qui se combinent.

Les substances que les chymistes regardent comme simples, ou les principes primitifs, en se combinant ensemble, forment les premiers composés auxquels Becker & Stahl donnent, par excellence, le nom de *mixtes*. Les mêmes chymistes donnent le nom de *composés* à ceux qui résultent de l'union de ces premiers mixtes.

En suivant toujours ces combinaisons de plus en plus compliquées, on trouve les corps plus composés, qu'ils ont nommés *décomposés* & *surdécomposés*.

Cette distribution de différentes especes de corps plus ou moins composés, est elle-même très-juste & très-conforme à ce que démontre l'expérience. Mais il paroît que les dénominations que Becker & Stahl leur ont données manquent d'exactitude & de clarté, faute d'être univoques.

Il semble donc qu'il est beaucoup plus simple & plus clair de désigner ces différentes classes de corps par des nombres qui puissent indiquer leur degré de composition: on peut les nommer, par exemple, *composés du premier*, *du second*, *du troisième*, *du quatrième degré*, &c. ainsi que M. Macquer le propose dans ses *Cours*. (+)

* COMPURGATEUR, f. m. (Jurisprudence.)

Dans l'ancienne jurisprudence civile & criminelle, un accusé étoit reçu à se purger par serment de l'imputation formée contre lui, toutes les fois que la notoriété du fait ne présentait pas la preuve la plus claire & la plus directe; & s'il déclaroit par serment son innocence, il étoit absous. Cet usage étoit propre à assurer à la fraude le secret & l'impunité, en rendant la tentation du parjure si puissante, qu'il n'étoit pas aisé d'y résister. On éprouva bientôt les dangereux effets d'une semblable coutume; pour y remédier, les loix ordonnerent que les sermens seroient administrés avec un appareil imposant & propre à inspirer aux hommes une crainte salutaire de se parjurer; ce moyen fut d'un foible secours, on se familiarisa bientôt avec ces cérémonies qui en imposent d'abord à l'imagination, mais dont l'effet s'affoiblit insensiblement par l'habitude. Ceux qui ne craignoient pas d'outrager la vérité, ne pouvoient être long-tems retenus par l'appareil d'un serment: alors on exigea que l'accusé comparût avec un certain nombre d'hommes libres, ses voisins ou ses parens qui, pour donner plus de poids à son serment, jurassent eux-mêmes qu'ils croyoient que l'accusé disoit vrai: ces especes de témoins furent appelés *compurgateurs*, leur nombre varioit selon l'importance de l'objet qui étoit en litige, ou la nature du crime dont un homme étoit accusé: dans certains cas, il ne falloit pas moins que le concours de trois cens de ces témoins auxiliaires pour faire absoudre l'accusé. Cette nouvelle formalité d'appeler des *compurgateurs*, n'offrit encore qu'une ressource plus apparente que réelle contre le mensonge & le parjure; dans ces siècles d'ignorance où l'on n'avoit pas des

idées bien saines de morale, un accusé trouvoit sans beaucoup de peine parmi ceux qui lui étoient attachés par les liens du sang ou de l'amitié, des gens prêts à le servir contre leur conscience & aux dépens de la vérité.

§ COMTES DE LYON (*l'Ordre des*), institué par le roi en vertu des lettres-patentes de sa majesté données à Versailles au mois de mars 1745, registrées au parlement le 7 avril suivant.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillées de blanc, bordées d'or; quatre fleurs-de-lys d'or dans les angles aigus; quatre couronnes de comtes, d'or, à neuf perles d'argent sur les angles obtus; au centre est l'image de saint Jean-Baptiste, posée sur une terrasse de synople, avec cette légende, *Prima sedes Galliarum*; au revers de la croix est la représentation du martyr saint Etienne, avec la légende *Ecclesiae comitum Lugduni*. Voy. la planche XXIII, figure 7, de l'art *Héraldique*. *Dict. rais. des Sciences*, &c. (G. D. L. T.)

COMUS, (*Musiq. des anc.*) nom d'un air de danse des anciens. (F. D. C.)

CONANI-FRANC, f. m. (*Histoire nat. Botaniq.*) ou *konani* ou *konami*, nom que les Caraïbes donnent à un arbrisseau que les habitans de Cayenne appellent *feuille à enivrer*. Barrere l'a indiqué dans son *Catalogue des plantes de la France équinoxiale* page 50, sous la dénomination d'*Eupatorium arborescens venenatum, floribus albis glomeratis*.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds; il a les feuilles opposées entières, les têtes ou enveloppes de fleurs rassemblées aux aisselles des feuilles, l'enveloppe des fleurs simple, composée de cinq à sept feuilles larges, & radiée, c'est-à-dire, contenant au centre plusieurs fleurs hermaphrodites blanches à fleurons de quatre à cinq dents & quatre à cinq étamines, & dans son contour plusieurs fleurs femelles demi-fleuronnées, blanches, aussi à trois dents, sans étamines, toutes portées sur un ovaire couronné d'un calice à deux ou trois soies, & séparées les unes des autres par des écailles larges qui remplissent le fond de l'enveloppe ou du calice commun.

Culture. Le *conani* croît communément au bord des rivières à Cayenne, d'où sa graine est portée dans les jardins qui en font pour l'ordinaire remplis.

Qualités. Cette plante a une saveur piquante & amère, qui la rend venimeuse pour les poissons.

Usages. Les Caraïbes profitent de cette propriété pour enivrer les poissons; pour cet effet ils en pilent la feuille sur une pierre ou dans un trou, puis la jettent dans l'eau dormante; si l'eau est courante, ils font vers les bords du rivage un trou dans lequel ils agitent le marc jusqu'à ce que l'eau en devienne savonneuse. Le poisson qui vient à nager dans cette eau en est enivré ou plutôt affecté au point que sa vessie d'air ne pouvant plus renouveler l'air, ni le pousser au-dehors, il surnage & meurt bientôt après: ce poison n'a d'effet que sur le poisson, sans que les hommes en soient absolument incommodés, & ils mangent ces poissons avec autant de délices que ceux qui sont pris aux filets.

Remarques. Dans le Para on trouve une autre espèce de *conani* dont l'effet est trois fois plus lent & qui au rapport de M. Préfontaine a été apporté par les habitans du Para chez les sauvages Maillés, habitans des pays noyés d'Yapoe.

Le dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, confond ces diverses sortes de *conani*.

Le *conani* n'a encore été rapporté par aucun auteur à sa famille naturelle, & il nous a paru par l'examen que nous avons fait de cette plante qu'elle est une espèce d'*ukakou* dont le genre vient naturellement près du *bidens* dans la dixième section de

la famille des plantes composées, où nous l'avons placée. Voyez nos *Famille des plantes*, volume II, page 131. (M. ADANSON.)

§ CONARION, (*Anatomie*.) glande pinéale des modernes. Ajoutez à cet article trop abrégé: Cette glande est corticale, elle a cependant de la blancheur à sa base; elle est placée obliquement de haut en bas & de derrière en devant, & recouverte d'un voile vasculaire, formé par la pie-mère: elle pose sur les éminences jumelles antérieures.

Les petits filets médullaires, par lesquels cette glande tient au cerveau, ne sont pas toujours aisés à voir; ils se terminent à la ligne blanche des couches optiques, & aux couches elles-mêmes: ils sont plus gros dans les quadrupèdes.

Cette glande prétendue est certainement une petite appendice du cerveau, elle est corticale, elle fournit de la moëlle: la glande pituitaire est une autre glande de cette espèce, la moëlle qu'elle produit, est appelée *entonnoir*: dans les poissons la dernière de ces glandes donne des branches très-visibles aux nerfs olfactifs.

Descartes a cru que la glande pinéale seule, étoit impaire dans le cerveau; la pituitaire lui étoit apparemment inconnue, & il n'a pas pensé au corps calleux, à la voûte, aux deux commissures.

Elle ne sauroit être le siège du principe vital, elle manque à plusieurs quadrupèdes, aux oiseaux & à une partie des poissons: l'homme, d'autres quadrupèdes, & d'autres poissons en sont pourvus: une partie du corps animal, qui ne se trouve que dans une partie des animaux même les plus composés, ne sauroit être regardée comme une organe essentiel à la vie.

La glande pinéale est sujette à plusieurs maladies; elle s'endurcit assez souvent, & on y trouve de petites pierres. M. Mekel & M. Gun s'accordent à remarquer que ces concrétions sont fort communes dans les fous. Elle s'abreuve aussi d'eau & devient hydropique. (M. le Baron DE HALLER.)

CONCERT SPIRITUEL, f. m. (*Belles-Lettres. Poësie*.) nous appellons ainsi un spectacle où l'on n'entend que des symphonies & que des chants religieux, & qui dans certains jours consacrés à la piété, tient lieu des spectacles profanes; il répond à ce qu'on appelle en Italie *oratorio*; mais il s'en faut bien que la musique vocale y soit portée au même degré de beauté.

Comme ce sont les musiciens eux-mêmes qui, servilement attachés à leur ancienne coutume, prennent comme au hasard, un des psaumes ou des cantiques, & sans se donner d'autre liberté que de l'abrégé quelquefois, le mettent en chant tout de suite, & le divisent tant bien que mal en récitatif, en duo & en chœur, il arrive que sur les versets qui n'ont point de caractères, ils sont obligés de mettre un chant qui ne dit rien, ou dit tout autre chose; c'est ainsi qu'après ce début si sublime *cæli enarrant*, vient ce verset, *non sunt loquela*, sur lequel Mondonville a mis précisément le babil de deux comères; c'est ainsi qu'à côté de ces grandes images, à *facie domini mota est terra, mare vidit & fugit*, le même musicien a fait sauter dans une ariette les montagnes & les collines, en jouant sur les mots, *exultaverunt sicut arietes, & sicut agni ovium*.

L'on sent combien ce faux goût est éloigné du caractère simple & majestueux d'un cantique.

Quel génie & quel art n'a-t-il pas fallu à Pergolèse pour varier le *Stabat*? Encore dans ce morceau unique tout n'est-il pas d'une égale beauté; la plus belle prose de l'église, le *Dies iræ*, qui devroit être l'objet de l'émulation de tous les grands musiciens, auroit besoin lui-même d'être abrégé pour être mis en musique; les deux cantiques de

Moïse tout sublimes qu'ils sont, demanderoient qu'on fit un choix de leurs traits les plus analogues à l'expression musicale. Dans tous les pseaumes de David, il n'y en a peut-être pas un qui, d'un bout à l'autre, soit susceptible des beautés du chant, & des contrastes qui rendent ces beautés plus sensibles & plus frappantes.

Il feroit donc à souhaiter d'abord qu'on abandonnât l'usage de mettre en musique un pseaume tel qu'il se présente, & qu'on se donnât la liberté de choisir, non - seulement dans un même pseaume, mais dans tous les pseaumes, & si l'on vouloit même, dans tout le texte des livres saints, des versets analogues à une idée principale, & assortis entre eux pour former une belle suite de chants; ces versets pris çà & là & raccordés avec intelligence, composeroient un riche mélange de sentimens & d'images, qui donneroient à la musique de la couleur & du caractère, & le moyen de varier ses formes & de disposer à son gré l'ordonnance de ses tableaux.

La difficulté se réduit à vaincre l'habitude & peut-être l'opinion; mais pourquoi ne feroit-on pas dans un motet ce qu'on a fait dans les sermons, dans les prières de l'église, où de divers passages de l'écriture rapportés à un même objet, on a formé un sens analogue & suivi?

Mais une difficulté plus grande pour le musicien, c'est d'élever son ame à la hauteur de celle du prophete, de se remplir, s'il est possible, du même esprit qui l'animoit, & de faire parler à la musique un langage sublime, un langage divin. C'est là que tous les charmes de la mélodie, toute la pompe de la déclamation, toute la puissance de l'harmonie, dans les peintures de tous les genres, doivent se déployer avec magnificence: un beau motet doit être un ouvrage inspiré, & le musicien qui compose de jolis chants & des chœurs légers sur les paroles de David, me semble profaner sa harpe.

Au lieu du moyen que je propose, pour former des chants religieux dignes de leur objet, on a imaginé en Italie de faire de petits drames pieux, qui n'étant pas représentés, mais seulement exécutés en concert, sont affranchis par là de toutes les contraintes de la scène: ces drames sont en petit ce que sont en grand sur nos théâtres, Athalie, Esther & Jephté: on les appelle *oratorio*; & Métastase en a donné des modèles admirables, dont le plus célèbre est, avec raison, le sacrifice d'Abraham.

On a fait au concert spirituel de Paris quelques foibles essais dans ce genre; mais à présent que la musique va prendre en France un plus grand essor, & qu'on fait mieux ce qu'elle demande pour être touchante & sublime, il y a tout lieu de croire qu'elle fera dans le sacré les mêmes progrès que dans le profane. Voyez LYRIQUE. &c. Supplément. (M. MARMONTEL.)

§ CONCHES, (Géogr.) petite ville dans le pays d'Onche; lisez d'Ouche. Cette ville nommée en latin *Concha*, est à quatre lieues d'Evreux & treize de Rouen; il y a une riche abbaye de Benedictins fondée au onzième siècle, un bailliage, vicomté & élection qui comprend cent soixante-deux paroisses: on y fait un commerce assez considérable en grains, en barres de fer, clous, alènes, marmites, pots, &c. (C.)

CONCHOLEPAS, f. m. (Hist. nat. Conchyliog.) espece de lépas ou de coquillage univalve, ainsi nommé parce que sa coquille ressemble en quelque sorte à une valve de ces pectoncles, ou mieux encore de ces arches de Noé, dont le côté voisin du sommet est applati; mais ce qui fait reconnoître cette coquille, & ce qui la distingue des coquilles bivalves, c'est qu'elle n'a point ces denticules qui

forment la charniere au bord de ce côté qui est applati. Ce coquillage approche beaucoup des ormiers ou oreilles de mer dont il semble faire la liaison avec le genre du lépas. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, publiée en 1757. (M. ADANSON.)

CONCOMBRE MARIN, f. m. (Histoire nat. Zoophyte.) Le livre intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, dit que cet animal est un poisson; mais ce que tous les naturalistes connoissent sous le nom de poisson a du sang, de la chair, des arêtes, & comme des membres ou des nageoires; cet animal est à proprement parler un zoophyte, c'est-à-dire, un animal-planté de la famille des holothuries qui n'ont ni sang coloré, ni arêtes, ni aucuns membres.

Le nom de *concombre marin*, *cucumis marinus*, que lui a donné Rondelet, lui vient à cause de sa forme qui représente un de ces concombres appellés *cornichons* que l'on confit au vinaigre; cette comparaison toute grossiere qu'elle paroît au premier abord donne cependant une idée assez juste de cet animal; car il ressemble à une pyramide renversée, pointue à son extrémité inférieure, arrondie en-dessus, relevée sur toute sa longueur de cinq côtes semées de tubercules.

Mœurs. Cet animal est commun sur le rivage dans la mer Méditerranée, où il reste enfoncé verticalement jusqu'aux trois quarts de sa longueur, la pointe en bas, ses tubercules servant à le retenir.

Qualités. C'est encore une erreur que de dire, comme l'auteur du dictionnaire intitulé *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, que cet animal a la couleur & l'odeur du concombre; il est d'un blanc sale tant qu'il est vivant, & son odeur est saline, fort approchant de celle des plantes marines qu'on appelle *varoes* ou *fucus*. (M. ADANSON.)

§ CONCORDE (L'ORDRE DE LA), fut institué par Ernest, margrave de Brandebourg en 1660.

Les chevaliers ont une croix d'or à huit pointes pommetées & émaillées de blanc; à chaque angle il y a deux C, entrelacés en sautoir; au centre de cette croix est une médaille d'or, émaillée, & deux rameaux d'olivier adossés, dont les extrémités supérieures & inférieures passent dans deux couronnes aussi d'olivier, avec ce mot à l'entour, *concordant*; une couronne électorale sur les deux pointes d'en haut, & un ruban orangé; au revers de la croix est le nom du margrave de Brandebourg, & la date de l'institution. Voyez la pl. XXIV, fig. 21 de l'Art Hérald. *Dict. rais. des Sciences*, &c. (G. D. L. T.)

CONCOURS, (Musique.) assemblée de musiciens & de connoisseurs autorisés, dans laquelle une place vacante de maître de musique ou d'organiste est emportée, à la pluralité des suffrages, par celui qui a fait le meilleur motet, ou qui s'est distingué par la meilleure exécution.

Le concours étoit en usage autrefois dans la plupart des cathédrales; mais dans ces tems malheureux où l'esprit d'intrigue s'est emparé de tous les états, il est naturel que le concours s'abolisse insensiblement, & qu'on lui substitue des moyens plus aisés de donner à la faveur ou à l'intérêt, le prix qu'on doit au talent & au mérite. (S)

§ CONDÉ-SUR-ITON, (Géogr.) *Condati*, *Condeum*, bourg de Normandie, à six lieues d'Evreux, dans le voisinage de Breteuil & de Damville, donné à l'évêque d'Evreux, par Richard I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avant de partir pour la Terre-Sainte. On croit que ce Condé est celui que l'itinéraire d'Antonin marque, entre *Noviomagum* & *Durocasses*: voici un fait qui honore l'humanité.

Un malheureux, poursuivi pour paiement de

loyer de maison, de la part d'un huissier qui en étoit propriétaire, étoit sur le point de se voir enlever sa moisson par son avide créancier; l'affaire portée devant un juge compatissant, fut décidée par cette sentence: «parties ouïes, nous avons accordé acte des offres faites par le débiteur, de la somme de 36 livres». L'avocat de l'huissier soutient qu'il n'y a point d'offres; le juge ajoute tout de suite, & de ce qu'il a présentement payé ladite somme... en même temps il tire de sa poche 36 liv. qu'il met sur le bureau pour le paiement de l'huissier, & sauve ainsi un malheureux prêt à périr. Cet excès de générosité surprit beaucoup; on le doit au bailli de Condé, l'une des justices de l'évêque d'Evreux, connu par d'autres actions semblables qui mériteroient aussi d'être publiées. *Mercur de France, octobre 1773. (C.)*

CONDÉ-SUR-NOIREAU, (*Géogr.*) *Condatum*, *Condetum* & *Conditum ad Norallum*, gros bourg fort peuplé en Basse-Normandie, chef-lieu d'un doyenné rural, diocèse de Bayeux, élection de Vire, avec mairie & châellenie, une des plus considérables de la province: il s'y tient six foires par an; le commerce consiste en cuirs, draps & coutellerie; hôpital fondé au XII^e siècle, par N. Turgot: le terrain assez stérile ne produit que du bled noir, du seigle & de l'avoine. Les Protestans y ont eu un temple qui fut démoli en 1680.

Le bourg de Condé a eu l'honneur de recevoir saint Louis, en 1256; c'est la patrie d'Enguerrand Signard, confesseur de Charles, duc de Bourgogne, & depuis évêque d'Autun, mort en 1485: ce bourg qui est à cinq lieues de Falaise & de Vire, & quatre de Tinchebray, appartient à M. le comte de Matignon. (C.)

CONDÉ en Lorraine, (*Géogr.*) *Condaum*, châellenie en Lorraine, sur la Moselle; c'étoit autrefois un des plus beaux châteaux du pays, bâti par l'évêque de Metz, Philippe de Florence, en 1264. Il fut engagé par l'évêque Adhemar de Monteil, à Edouard, comte de Bar, en 1328; il fut dans la suite uni au bailliage de saint Mihel. En 1473, George de Bade, évêque de Metz, vendit au duc de Bourgogne la faculté de rachat, réservée à ses prédécesseurs sur Condé, vingt mille florins du Rhin. Les ducs de Lorraine, depuis 1561, ont joui paisiblement de cette châellenie. (C.)

§ CONDOM, (*Géogr.*) *Condomium Vasconum*, ville de Gascogne, capitale du Condomois, avec évêché érigé en 1317 par Jean XXII; cette ville est grande, peu peuplée, & pauvre, faute de commerce; elle fut prise & ravagée en 1569 par Gabriel de Montgomery, chef des Protestans; c'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France, de Blaise de Montluc, dont nous avons d'excellens mémoires historiques; du P. Gaichils de l'Oratoire, théologal de Soissons, mort en 1731, dont les *Maximes sur la chaire* furent si estimées lorsqu'elles parurent en 1737, qu'on les attribua à M. Massillon; & de M. Sabathier, auteur d'un *Dictionnaire classique des antiquités*, in-8°, & de plusieurs autres bons ouvrages.

MM. de l'Oratoire y ont le collège & la pension où a été élevé M. de Montazet, illustre archevêque de Lyon: le grand Bossuet a été évêque de Condom.

Le chapitre ne fut sécularisé qu'en 1549, à la requête de Henri II & de l'évêque Charles de Pisseleur.

Le diocèse qui contient cent quarante paroisses & quatre-vingts annexes, est un démembrement de celui d'Agen, au-delà de la Garonne, & suffragant de Bordeaux. (C.)

CONDOMA, f. m. (*Hist. nat. Quadruped.*) animal dont on n'a encore vu en Europe que la tête, armée de ses cornes. Les habitans naturels du cap

de Bonne-Espérance lui donnent le nom de *condoma*; Kolbe en fait une description au volume III de sa *Description du Cap de Bonne-Espérance*, page 42, sous le nom de *chevre sauvage*, nom qui paroît lui convenir davantage que celui de *strepiceros*, que lui donne Caius, dans l'ouvrage de Gesner, de *quadrupedibus*, page 295; car, selon la remarque de M. de Buffon, à l'article de cet animal, édition in-12 de 1769, volume X, page 403, le *strepiceros* de Pline & des anciens est l'antilope, que nous regardons comme un animal approchant de la gazelle, quoique formant un genre particulier.

Le *condoma* est un animal de la taille d'un grand cerf, à jambes fort longues, mais bien proportionnées, à tête armée de deux grandes cornes creuses, applaties, portant deux arêtes longitudinales, l'une en-dessus, l'autre en-dessous, & quelques rugosités comme les cornes du bouc, & non pas des anneaux; longues de deux pieds à leur extrémité, droites, mais fléchies de deux tours de spirale: il porte au menton une barbe grise & fort longue; sa queue est médiocrement longue & atteint jusqu'aux genoux.

Son poil, suivant Kolbe, est blanc sous le ventre, gris sur le reste du corps, semé de quelques petites taches rouges, & coupé par une raie blanche qui s'étend le long du dos, depuis la tête jusqu'à la queue; trois autres raies blanches coupent celle-ci en travers; la première au bas du cou, dont elle fait le tour; la seconde derrière les jambes de devant; & la troisième devant les jambes de derrière, en faisant le tour du corps. Le massacre que j'ai vu cette année (1772), chez M. de Mory, caissier de la compagnie des Indes, à qui il avoit été apporté, comme venant de l'Amérique, avoit le front couvert de poils courts, roux, avec une raie blanche en chevron brisé, dont la pointe regardoit l'occiput.

Mœurs. Le *condoma* habite les montagnes du cap de Bonne-Espérance, où il paroît être assez rare, vu la petite quantité des massacres qui en sont parvenus jusqu'ici en Europe, malgré leur grande beauté, & qui se sont trouvés dans le garde-meuble de Sa Majesté.

Remarques. Le *condoma* approche, comme l'on voit, du bouc par ses cornes applaties & creuses, & par la barbe qu'il porte au menton; mais il en diffère, en ce que ces cornes portent deux arêtes, & qu'elles sont droites & fléchies seulement sans être roulées en spirale. Par ces divers caractères, cet animal se rapproche du *gib*, que nous avons observé au Sénégal, & dont on voit la figure gravée au volume XXIII, planche IV, n^o. 2; il a encore la livrée comme le *gib*, & on peut regarder ces deux animaux comme formant un genre particulier, voisin du bouc, *hircus*, qui se range naturellement dans la famille à laquelle je donne le nom de *Famille des bœufs*. (M. ADANSON.)

CONDORI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) on connoît sous ce nom, dans l'Inde, depuis la Chine jusqu'au Malabar, en y comprenant les îles Moluques, trois sortes d'arbres, qui sont très-précieux aux habitans de ces pays, parce que leurs graines, qui sont d'un beau rouge de corail, leur servent de poids pour peser l'argent. Caractérisons ces trois espèces.

Première espèce. CONDORI.

Le vrai *condori*, ainsi appelé par les Malays, & *ischongbidji* par les Chinois, & gravé par Rumphe, sous le nom de *corallaria parvifolia secunda*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 174, planche CIX, figure A, est un grand arbre qui s'éleve à la hauteur de soixante-dix pieds; son tronc a douze ou vingt pieds de hauteur, sur quatre à cinq pieds de diamètre, il est couronné par une cime ovoïde d'un aspect agréable, une fois plus longue que large,

formée par un petit nombre de branches alternes, assez longues, cylindriques, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, disposées circulairement, à bois blanc d'abord, ensuite brun, à aubier blanc, couvert d'une écorce cendrée lisse.

Les feuilles sont alternes, longues de huit à neuf pouces, de moitié moins larges, pinnées sur deux rangs, dont le premier est de trois à quatre paires de divisions, chacune de cinq à six paires de folioles, avec une impaire; chaque foliole est elliptique, pointue à ses deux extrémités, longue d'un pouce & demi à deux pouces, presque une fois moins large, entière, lisse, formée, luisante, d'un verd glauque ou bleuâtre, relevée en-dessous d'une côte longitudinale qui traverse son milieu en deux parties inégales, & qui jette de chaque côté trois nervures alternes, & portée presque horizontalement sur un pédicule cylindrique extrêmement court; ces feuilles ont tous les soirs, au coucher du soleil, un mouvement par lequel elles se plient, c'est-à-dire, se ferment, les unes en-dessus, les autres en-dessous, pour s'épanouir de nouveau le lendemain au lever du soleil.

Les branches sont terminées par une panicule à deux branches en épi, aussi longues que les feuilles, dont chaque épi porte environ vingt-cinq fleurs, blanches d'abord, ensuite jaunâtres, ouvertes en étoile, de quatre à cinq lignes de diamètre, portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, complète, polypétale, irrégulière, légumineuse, posée au-dessous de l'ovaire, loin du disque qui le supporte. Elle consiste en un calice persistant, à tube cylindrique, court, divisé en cinq dents, en une corolle une fois plus longue, de cinq pétales assez égaux & réguliers, elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, d'abord blancs, ensuite jaunâtres, & en dix étamines distinctes un peu plus longues, à anthères jaunes. Du fond du calice s'élève un petit disque en pédicule cylindrique, portant un ovaire elliptique comprimé, terminé par un disque, couronné par un stigmate ovoïde, placé sur un de ses côtés.

L'ovaire en mûrissant devient un légume elliptique très-plat, courbé en forme de fabre, long de trois pouces, quatre à cinq fois moins large, d'abord verd, ensuite noirâtre extérieurement, jaune intérieurement, s'ouvrant en deux valves ou battans qui se roulent en une à deux spirales, partagée en cinq à six loges, qui contiennent chacune une graine lenticulaire, semblable à celle du lupin, ou de la grandeur de l'ongle du petit doigt, c'est-à-dire, de cinq lignes environ de diamètre, lisse, luisante, d'un rouge de corail, plus foncé dans son contour, qui est tracé par une ligne circulaire qui y forme une espèce d'anneau, blanc-jaunâtre intérieurement, attachée d'un côté par un petit trait au bord supérieur du légume, & tombant facilement sur la terre qui en est souvent couverte.

Culture. Le *condori* croît communément dans les provinces méridionales de la Chine, sur-tout à Camchia-Hayting, & dans l'île d'Aymyu; dans les plaines maritimes, au bord des forêts. Dès que ses graines tombent sur la terre, elles germent & s'élèvent en petits arbrisseaux, qui commencent à fleurir dès la quatrième année: le tems de leur fleuraison est le mois de septembre.

Qualités. Toute la plante a une saveur douce & légumineuse.

Usages. Ses graines, qui portent proprement le nom de *condori*, servent, comme nous l'avons dit, dans toute l'Inde, de poids pour peser l'argent, parce qu'elles sont plus égales en gravité qu'aucune autre graine de plante: dix de ces grains pèsent un taël, c'est-à-dire, dix gros ou une once un quart.

Tome II.

Deuxieme espece. AYLARU.

Les habitans d'Amboine appellent du nom d'*aylaru* & *aylalu*, & les Malays *zagapohon*, une seconde espèce de *condori* très-bien gravée, avec une petite partie de ses détails, par Rumphe, sous le nom de *corallaria parvifolia prima*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 173, planche CIX, fig. 1, qui ne diffère de la première qu'en ce que, 1°. c'est un arbre un peu moins grand, de soixante pieds au plus de hauteur; 2°. ses folioles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, une fois & demie à deux fois plus longues que larges; 3°. la panicule des fleurs est partagée en quatre branches en épi; 4°. les légumes ont huit pouces de longueur, sur douze à quinze fois moins de largeur, & douze à quinze loges; 5°. ses graines n'ont que quatre lignes & demie de diamètre.

Culture. L'*aylaru* croît, mais en petite quantité; à l'île d'Amboine, sur le rivage maritime; on le plante, à cause de sa forme élégante & de son ombre agréable, autour des maisons, dans les terrains sablonneux où il croît fort vite, en s'étendant beaucoup; il conserve une verdure plus vigoureuse, & ses graines écarlate qui se montrent au milieu de ses légumes ouverts, présentent un coup-d'œil agréable.

Usages. Les orfèvres de ces îles d'Amboine emploient ces graines au défaut de celles de l'abrus, pour souder l'or avec les autres métaux, quoique sa vertu soit beaucoup moindre pour cet effet.

Ces graines pèsent moitié moins que celles du *condori*, & il en faut quinze pour égaler le poids de dix *condori*.

Troisieme espece. GONSII.

Le *gonsii* ou *gunsii*, ou *gunschi* des Brames, que les Portugais appellent *mangelins*, & les Hollandois *manjelyns* & *wegg-boonen*, a été fort bien gravé par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VI, planche XIV, page 25, sous le nom de *mandsjadi* ou *mantsjadi*; c'est l'*adenanthera paronina foliis utrinque glabris* de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 294.

Cette troisième espèce diffère des deux précédentes par les caractères suivans, 1°. l'arbre qu'elle forme est plus grand, c'est-à-dire, de quatre-vingts pieds de hauteur environ; 2°. son bois a le cœur rouge; 3°. ses feuilles ont douze à quatorze pouces de longueur & une fois moins de largeur: elles ont quatre à cinq paires d'ailes, chacune à trois ou six paires de folioles elliptiques, obtuses aux deux extrémités, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, minces, molles, verd-foncé dessus, clair dessous; 4°. l'épi des fleurs sort de l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, est une fois plus court qu'elles, & porte quarante à cinquante fleurs, dont les étamines sont à peine égales en longueur à la corolle; 5°. les légumes ont huit à neuf pouces de longueur sur une largeur huit à neuf fois moindre, & douze à seize loges; 6°. ses graines n'ont que quatre lignes de diamètre.

Culture. Le *gonsii* se trouve communément au Malabar, sur-tout autour de Mangatti, Cochin, Berkenkour, dans les terres sablonneuses: il est toujours verd, il ne commence à porter fleurs qu'à la vingtième année seulement après celle où il a été semé; il fleurit en septembre, & ses fruits sont mûrs en décembre & janvier; il vit long-tems, & même au-delà de deux cens ans.

Qualités. Ses feuilles ont une saveur de fève, mais légèrement amère; ses graines ont le goût de fève.

Usages. Son bois est employé journellement à divers usages à cause de sa dureté; le bas peuple du

Y y ij

Malabar en mange les graines cuites ou pilées. Ces graines pèsent encore moins que celles d'Amboine ; les orfèvres s'en servent pour peser les ouvrages d'argent, ils les emploient aussi humectées dans l'eau & pilées avec le borax pour recoller les morceaux brisés des vases de prix. Ses feuilles pilées fournissent une boisson qui apaise les douleurs des lombes.

Remarques. Le condori est si connu & si en usage dans toute l'Inde, qu'il m'a paru superflu d'employer le nouveau nom d'*adenanthera*, c'est-à-dire, *anthere glanduleuse*, que M. Linné a tenté de lui substituer en confondant ces trois espèces, qui, comme l'on voit, sont très-différentes. Ces trois plantes forment un genre particulier, qui se range naturellement dans la première section de la famille des légumineuses où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 318. (M. ADANSON.)

§ CONDUCTEUR, (*Physiq.*) On met dans la classe des corps conducteurs, ceux au travers desquels le fluide électrique peut passer facilement ; je dis facilement, car il est des corps qui paroissent d'abord empêcher entièrement le passage de ce fluide, ou ne le point transmettre à un autre corps, & qui cependant, dans de certaines circonstances, deviennent de bons conducteurs : tels sont la glace, le charbon de bois & de pierre, dont M. Priestley a fait voir le pouvoir conducteur. Le même répétant les expériences de M. Kinnorsley sur le sujet dont nous parlons, nous a fait voir que tous les corps fort chauds sont dans ce cas-là, sans en excepter l'air & le verre même.

Nous remarquerons encore que tous les corps qu'on regarde comme conducteurs, ne sont pas également parfaits : les meilleurs sont les métaux ; & les meilleurs entre ceux-ci, sont ceux qui sont les plus purs ou les mieux raffinés. Suivant les expériences de M. Wilke, le plomb est dans ce genre le plus mauvais des conducteurs. M. Priestley a trouvé par de bonnes expériences, avec quel degré de facilité le feu électrique fond les métaux, & voici l'ordre qu'il a constamment observé. Le fer est celui qui fond le plus facilement, ensuite le laiton, le cuivre, l'argent & l'or ; de-là il suit que l'or est le plus parfait des conducteurs, pourvu que le métal le plus difficile à fondre soit le meilleur conducteur. Quant au pouvoir conducteur de l'eau & du terrain, on a aussi là-dessus de très-belles expériences, faites en Angleterre en 1747, dont M. Watson nous a donné l'histoire. On trouvera d'ailleurs nombre d'autres expériences sur le même sujet dans l'*Histoire de l'électricité* par M. Priestley. (P. B.)

CONDUCTEUR DE LA FOUDRE, (*Physiq.*) c'est le nom qu'on a donné à des verges de métal érigées sur des bâtimens, ou dans les environs, afin de les garantir des coups de la foudre.

On n'avoit d'abord eu d'autre dessein, en érigeant ces verges métalliques, que celui de connoître l'électricité naturelle des nuages : mais le célèbre Franklin pensa bientôt qu'on pouvoit se servir de ce moyen là, pour préserver les édifices des dangereux effets de la foudre. En effet, nous voyons que la plupart des bâtimens, qui ont eu des verges de métal, érigées suivant les préceptes de cet ingénieux physicien, ont été préservés de tout accident causé par la foudre. C'est ce qui paroît bien clairement par les observations rapportées dans les *Transactions Philosophiques*, sur les effets de la foudre : tout ce qu'on a observé à cet égard, indique une loi constante, qui est le fondement de l'art que Franklin a trouvé, & l'on peut dire que ces observations lui servent de démonstration. Voici en quoi cette loi consiste, & ce qu'on a observé.

La foudre ne fait point de mal, ou au moins fort

peu, à ces édifices, ou à la partie des édifices à laquelle répondent des verges de métal ; & d'autant moins de mal, que les verges sont plus épaisses, & que la chaîne ou la suite des corps métalliques est mieux établie, comme nous allons le dire ; elle fait au contraire du dommage dans les endroits où cette suite est interrompue, & à proportion de la force du coup.

Toutes les expériences & toutes les observations nous montrent que les verges de métal qui sont un peu élevées, attirent à elles de très-loin le feu électrique ou la foudre. Cependant il ne faut pas s'imaginer, comme quelques personnes l'ont fait, qu'on puisse attirer tout le feu électrique des nuages, au moyen de ces verges érigées sur de hautes tours, en sorte qu'on puisse dissiper un orage, & tellement garantir les environs du lieu où il y a de ces verges, qu'ils n'aient plus à craindre ni grêle ni tonnerre. Il faut avouer que cet art ne nous est point encore connu, & que nous le désirons encore ; car les nuages sont quelquefois si fort chargés de feu électrique, & ce feu a une telle violence, qu'il paroît que mille pointes érigées avec des conducteurs très-étendus, ne suffiroient pas pour dissiper l'orage & l'empêcher de nuire. Il ne faut donc pas se promettre de trop grands avantages de ces recherches, qui d'ailleurs sont très-belles & déjà très-utiles, & qui méritent ainsi toute l'attention des physiciens.

Cependant si tout le monde cherchoit à se mettre à couvert des risques & des dangers communs auxquels on est exposé, & si, pour cela, on faisoit en sorte que ce torrent immense de matière électrique prit son cours par ces conducteurs que la nature même nous offre, savoir, les sommets des montagnes & des grands arbres, & qu'on cherchât à rétablir ainsi l'équilibre, il arriveroit peut-être qu'en même tems que chacun travailleroit de son côté pour sa sûreté propre, on parviendroit enfin à découvrir l'art de se garantir généralement.

Ainsi pour préserver sa maison des ravages que la foudre y peut faire, il faut ériger une verge de fer pointue par un bout, qui surpasse le sommet de l'édifice de quatre ou cinq pieds ; car la foudre traversant l'espace qui est entre les nuages & la verge, est comme un cylindre de feu très-dense, qui se fraie un chemin à travers les airs, en les écartant ainsi que les vapeurs humides, qui brûlent, qui renverse ou qui ébranle tous les corps qui lui résistent : c'est ce qui paroît bien clairement par les effets de la foudre que Franklin a observés en Amérique, de même que par les observations que j'ai eu occasion de faire à Milan depuis peu. Il convient donc de placer ces verges le plus haut qu'on pourra, & il ne sera pas inutile de dorer trois ou quatre pouces de l'extrémité pointue, afin de la préserver de la rouille.

On est ordinairement embarrassé, lorsqu'on veut isoler la verge de fer au moyen de quelques corps électriques, tels que le vers ou les résines ; c'est-à-dire, la séparer du bâtiment, en sorte qu'elle ne tienne qu'à des corps de ce genre, parce qu'il est alors difficile de l'affermir comme il faut. Mais cet arrangement qui n'est pas aisé à exécuter, n'est utile qu'à ceux qui veulent observer l'électricité des nuages, & n'est pas nécessaire, quand on n'a dessein que de préserver l'édifice. C'est pourquoi il faut dans ce cas-là, faire porter la verge sur quelque pierre bien assurée, ou sur un tuyau de cheminée, où on l'affermira à l'aide de quelques bras de fer scellés dans le mur avec du plomb. Si on établit ensuite une bonne communication entre cette verge & la terre, avec du fil d'archal, il seroit aussi ridicule de craindre les effets de la foudre sur un tel bâtiment, que d'avoir peur d'être entraîné par un fleuve rapide, lorsque le

qui sur lequel on est, & qui borde le fleuve; est parfaitement solide.

On a aussi cherché à découvrir à quelle distance horizontale les verges de Franklin peuvent attirer la foudre, afin de connoître les dangers auxquels les personnes ou les bâtimens voisins peuvent encore être exposés; mais nous sommes encore à cet égard dépourvus d'observations exactes, & je doute fort qu'on puisse venir à bout de déterminer cela avec quelque précision, parce que l'équilibre qui regne entre le feu électrique répandu dans les nuages & la terre, peut être dérangé d'une infinité de manières différentes, suivant les diverses circonstances.

Je crois aussi que les différentes couches de la terre ne sont pas également propres à transmettre le feu électrique, & à le répandre également par-tout. Il y a même des expériences qui nous indiquent assez clairement, qu'au-dessous de la surface de la terre, on trouve des lits qui se chargent ou se déchargent plus facilement du feu électrique les uns que les autres; d'autres au contraire plus difficilement. De-là vient que certaines régions sont souvent plus frappées de la foudre que d'autres; & il peut arriver que si on n'a pas égard à ces diverses circonstances, l'art de préserver les édifices deviendra non-seulement inutile, mais même dangereux.

Cependant il n'est pas impossible de venir à bout de ces difficultés, & de parvenir à se mettre à couvert de tout danger, en prenant de bonnes précautions. On fait, par une multitude d'expériences, qu'après les métaux, l'eau & les lits de terre humide sont les meilleurs conducteurs du feu électrique, & qu'ils sont très-propres à le répandre également par-tout. Tous les édifices qu'on a cherché à préserver ainsi de la foudre, tant en Europe que dans les colonies Angloises d'Amérique, l'ont été parfaitement. Ce qu'il y a de plus remarquable à cet égard, c'est ce qui a été fait au temple de S. Paul à Londres; voyez les *Transactions Philosophiques*, année 1769, n°. 21, & ce que le célèbre Félix Fontana a fait exécuter depuis peu aux magasins à poudre de Florence.

Maintenant que nous avons un détail de plusieurs effets de la foudre, & que nous avons encore l'expérience de nombre de bâtimens préservés de ses coups par ces verges; il ne nous sera pas difficile de tirer de-là les meilleures règles qu'on doit suivre, lorsqu'on veut exécuter cet appareil.

1°. On érigea, comme nous l'avons déjà dit, dans l'endroit le plus élevé de l'édifice, une verge de fer pointue; si c'est un vaste bâtiment avec des ailes, ou des corps de logis qui s'étendent fort loin, comme à la distance de cent pieds & plus, il convient alors d'en ériger plusieurs dans les endroits les plus élevés.

2°. Il faut que toutes ces verges communiquent entr'elles par un fil d'archal, qui ira de l'une à l'autre depuis leur extrémité inférieure. Au reste, il n'importe pas que ce fil d'archal soit suspendu en l'air, ou qu'il repose sur les cheminées, ou sur la couverture de l'édifice, pourvu seulement que ce ne soit pas sur du bois. Cette communication d'une verge à l'autre est très-utile, premièrement, pour faciliter l'écoulement du feu électrique, depuis les nuages jusqu'à la terre; ensuite pour prévenir les inconvéniens qui naîtroient, s'il n'y avoit qu'un seul fil d'archal, & qu'il vint à casser.

3°. On fera ensuite descendre un fil d'archal depuis le bas de la verge, en suivant la pente du toit, & on le laissera tomber jusqu'à terre, depuis le bord du toit. Si le dessus du mur avoit une corniche de bois, ou quelque chose d'approchant qui fût aussi en bois, il convient alors d'éloigner le fil

d'archal du mur, à l'aide d'un bras de fer qui le portera en avant.

4°. Il faut que les verges métalliques aient plus d'un demi-pouce d'épaisseur, & que les fils d'archal aient au moins trois lignes. Nous savons par nombres de relations, que ces fils trop minces ont été fondus & dispersés par la foudre, qui endommage alors beaucoup les bâtimens. C'est pourquoi il ne faut pas économiser le métal; d'ailleurs la dépense que l'on fait est bien compensée par la sûreté qu'on trouve avec cet appareil, & par sa plus grande durée.

5°. Le fil de métal doit exactement toucher la barre, & y être fortement appliqué avec des vis ou des rivures: car on a des exemples récents en Amérique, dans la Caroline méridionale, que les fils qui ne tenoient les uns aux autres que par des crochets, ou qui étoient composés d'anneaux, comme une chaîne, étoient facilement fondus & dispersés par la foudre.

6°. Il faut faire en sorte que les fils qui vont depuis la verge jusqu'à terre, passent dans les angles saillans de l'édifice. Le même appareil sert de cette façon à préserver le bâtiment des coups de foudre, qui pourroient le frapper par les côtés.

7°. Les fils d'archal doivent augmenter en épaisseur, à mesure qu'ils approchent de terre, & le bout qui les termine doit avoir la même épaisseur que la verge. On les fixera à quelque pierre sous terre, & on les prolongera jusqu'à ce qu'ils atteignent une couche de terre humide; ou ce qui vaut encore mieux, jusqu'à quelque eau courante, si cela se peut. On aura soin cependant d'éloigner leur extrémité de deux ou trois pieds des fondemens de l'édifice. Si on observe tout ce que nous venons de prescrire en établissant cet appareil, on peut être assuré qu'il dissipera très-bien le feu de la foudre, & qu'on sera parfaitement à l'abri de ses coups. (P. B.)

CONDUITS LAITEUX, (*Anat.*) canaux membraneux, étroits à leur origine, larges dans leur milieu, qui accompagnent principalement la masse blanche des mamelles, & se rétrécissent derechef en allant au mamelon, vers lequel ils forment une espèce de communication. Ce sont, à proprement parler, les tuyaux excréteurs des glandes, qui composent les mamelles, & filtrent le lait. Non-seulement ces canaux fournissent le suc laiteux à l'enfant quand il tette, mais encore ils en sont les réservoirs quand il ne tette pas. Ils se terminent dans le mamelon; là, leurs orifices sont ouverts & fort étroits, & il y a des auteurs qui prétendent y trouver des valvules qui retiennent le lait. D'autres regardent, comme suffisant pour cet usage, la constriction spontanée des orifices, & rejettent les valvules.

Ces tuyaux en traversant la papille, ne sont pas droits; on observe au contraire qu'ils sont ployés en zigzag; ce qui fait que quand la papille n'est point gonflée, le lait ne peut s'échapper. Les différens plis servent de valvules. Toutefois quand on presse fortement la racine du mamelon, les vaisseaux se redressent, & la liqueur peut couler. Cela arrive, lorsqu'en conséquence du chatouillement que la langue de l'enfant y excite en tétant, le tissu spongieux de la papille s'enfle. Alors les plis disparaissent, les tuyaux deviennent droits, & le lait sort de leur cavité.

Ces tuyaux, avant d'arriver au mamelon, s'anastomosent en plusieurs endroits. Par ce moyen le lait, quand il est arrêté dans quelques vaisseaux obstrués, peut passer par des voies détournées.

Cette importante observation est due à M. Nuck. Les conduits laiteux composent la plus grande partie

du mamelon, auquel ils aboutissent; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait une substance spongieuse interposée entre les conduits. (+)

CONEPATE, f. m. (*Hist. nat. quadruped.*) animal quadrupède du Mexique, décrit & figuré sous ce nom, par Hernandez, dans son *Histoire du Mexique*, page 332, sous le nom de *conepatl*. Catesbi en a fait graver & enluminer une bonne figure, sous le nom de *putois d'Amérique*, dans son *Histoire naturelle de la Caroline*, vol. II. page & planche LXII. M. Brisson, dans son *Regne animal des quadrupèdes*, imprimé en 1756, page 250, le désigne par le nom de *putois rayé*; *mustela nigra, canis in dorso albis, ... putorius striatus*. Enfin M. de Buffon en a fait graver deux bonnes figures, au volume II, page 228 de son *Histoire naturelle*, édition in-12, imprimé en 1770, sous le nom de *conepate*. C'est, selon lui, le *tepemanitla* que Fernandez décrit dans son *Histoire de la Nouvelle Espagne*, page 6, n°. 16.

Cet animal ressemble assez au putois par la grandeur, mais il a le corps plus ramassé, le museau plus effilé, à-peu-près comme celui du rat, ou de la souris; l'œil très-vif. Sa queue, qui est fournie de longs poils, hérissés comme ceux du renard, atteint jusqu'à sa tête, c'est-à-dire, qu'elle est aussi longue que son corps, sur lequel elle se relève en arc, à-peu-près comme celle de l'écreuil. Ses doigts sont au nombre de cinq à chaque pied, & vraisemblablement tous à la même hauteur.

Il a sur son poil à fond noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue.

Variétés. Il paroît que cet animal éprouve quelques variétés dans ses couleurs. Celui qu'on appelle vulgairement *scunck*, dans la Nouvelle Yorck, & que les Anglois qui sont dans ce pays nomment *polekat*, & les Suédois *fiskatte*, est quelquefois tout blanc, & pour l'ordinaire noir, avec trois bandes blanches. Il a la grosseur & la forme de la marte, & les yeux étincelans la nuit. C'est, selon M. de Buffon, cet animal que le pere Charlevoix appelle *enfant du diable*, *bête puante*. *Histoire de la Nouvelle France*, volume III, page 333. Il a le poil gris avec deux raies blanches, formant un ovale sur le dos.

Mœurs. Le *conepate* fait ses petits également dans des terriers, & dans des creux d'arbres. Les oiseaux sont sa nourriture ordinaire; il brise leurs œufs & mange leurs petits. S'il entre dans un poulailler, il y porte le ravage; il vit aussi d'insectes & de fruits sauvages.

Cet animal ne répand aucune odeur pendant qu'il est tranquille, mais lorsqu'il est chassé, soit par les hommes, soit par les chiens, il court tant qu'il peut, ou grimpe sur un arbre, & lorsqu'il est trop pressé, il commence d'abord comme les chats par hériffer son poil, & rehausser son corps de manière à le rendre plus étrange par sa rondeur, & plus terrible par sa grandeur extraordinaire. Si cet air menaçant ne suffit pas pour épouvanter son ennemi, il emploie un moyen infallible; il lui présente le derrière, & lui lance tantôt de l'urine infecte, tantôt une vapeur qui sort de quelques conduits secrets, & qui font l'une & l'autre d'une odeur si forte, que l'air en est empesté, au point qu'elle suffoque, & que les chiens sont obligés de lâcher prise: il y en a cependant qui enfoncent le nez dans la terre pour renouveler leurs attaques jusqu'à ce qu'ils aient tué le puant; mais rarement par la fuite se soucient-ils de poursuivre un gibier si désagréable qui les fait souffrir pendant quatre ou cinq heures. Tous les animaux qui se trouvent dans l'atmosphère de cette vapeur, éprouvent la même sensation; les bœufs & les vaches beuglent en courant de toutes leurs forces:

Kalm nous apprend qu'un de ces puants, aperçut la nuit dans une cave à ses yeux étincelans, par une femme qui le tua, remplit la cave d'une odeur telle, que non-seulement cette femme en fut malade pendant quelques jours, mais encore que le pain, la viande, & les autres provisions qu'on conservoit dans ce souterrain, furent tellement infectés, qu'on n'en put rien conserver, & qu'il fallut tout jeter dehors. Une goutte de son urine qui jailliroit dans les yeux, éteindroit la vue: lorsqu'il en tombe sur les habits, elle leur imprime une odeur si forte, qu'il est très-difficile de la faire passer; il faut plus d'un mois pour l'enlever entièrement d'une étoffe.

Usages. On apprivoise quelquefois ces animaux quand ils sont encore jeunes: ils suivent leur maître comme les animaux domestiques, & conservent leur vivacité en devenant doux. Comme ils ne lâchent leur urine & leur odeur infecte que lorsqu'on les presse, ou qu'on les bat, ou que la peur ou l'intérêt de leur conservation les forcent à avoir recours à ce moyen de défense, ils ne sont pas incommodés.

Sa chair est délicate & d'un très-bon goût, approchant de celui du cochon de lait. Aussi les Américains en tuent-ils quelquefois; mais ils ont la précaution de les vider aussi-tôt, ou d'en séparer la vessie, afin que la chair ne prenne pas l'odeur de l'urine. Ils en emploient la peau à faire des bourfes. Les Européens n'en font aucun cas à cause de son épaisseur & de la longueur de son poil.

Remarques. Le *conepate* a, comme l'on voit, beaucoup de rapport avec le putois, par la grandeur, la forme & l'odeur, & il en seroit une espèce, s'il avoit comme lui le cinquième doigt ou le pouce plus haut que les autres doigts; mais comme tous les auteurs qui l'ont décrit ou figuré, se taisent sur ce caractère plus essentiel qu'ils ne l'ont cru, & que leurs figures les placent tous à la même hauteur, nous pensons qu'il pourroit faire un genre d'animal particulier, voisin du putois & de la civette, dans la famille que j'appelle la *famille des chats ou des lions*. (M. ADANSON.)

* § CONFESSION. Au Concile de Rimini les évêques catholiques blâmoient les dates dans une confession de foi, & soutenoient que l'Eglise ne datoit point.... Voici le fait. Les Ariens présentèrent aux évêques catholiques une formule ou confession de foi, qui portoit en tête, le 22 mai 359, sous le consulat de.... & ils vouloient qu'on se contentât de cette formule, sans avoir égard aux précédens conciles, & à toutes les autres formules. Les évêques orthodoxes reconnurent facilement par l'inscription ou date, que c'étoit la dernière formule de Sirmich qui étoit mauvaise. Ils la rejetterent & se moquerent avec raison de l'inscription: *Inscriptionem quæ præfixa erat fidei supra recitata magnopere deriserunt*, dit Socrate dans son *Histoire Ecclésiastique*, livre II, chapitre 37. Il suffit de lire ce chapitre de Socrate, & le traité de *Synodis* de S. Athanase, pour être convaincu qu'on tire une conséquence générale d'un fait particulier mal-entendu. Si la confession de foi présentée aux peres de Rimini, eût été orthodoxe, ils l'eussent certainement reçue, quoique datée. On pourroit citer ici plusieurs confessions de foi très-autorisées, qui portent date. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CONFIDENT, TE, subst. (*Poëse Dramatique.*) Dans la tragédie ancienne il y avoit deux sortes de confidens; les uns publics, les autres intimes. Par la nature de l'action théâtrale, qui étoit communément une calamité ou quelque événement politique, une foule de témoins y pouvoient être mis en scène; souvent même la simplicité de la fable, la pompe du

spectacle, & , comme je l'ai dit, la nécessité de remplir un théâtre immense, qui sans cela auroit paru désert, sollicitoient ce concours de témoins; & c'est ce qui formoit le chœur. Mais le chœur n'étoit pas seulement occupé à remplir l'intervalle des actes par ses chants & sa pantomime, il étoit confident de la scène, & alors un seul de ses personnages parloit au nom de tous.

Son emploi le plus important étoit de former l'intérêt. Frappé de ce qu'il avoit vu, il entretenoit, par ses réflexions & par ses chants passionnés, l'émotion des spectateurs; il résumoit la moralité de l'action théâtrale, & la gravoit dans les esprits; ami des bons, ennemi des méchants, il consolait les malheureux, victimes de leur imprudence, ou jouets de la destinée. Le chœur avoit donc son avantage, comme témoin, ou nécessaire, ou vraisemblable; mais comme confident intime, il étoit souvent déplacé. Il est dans les mœurs de tous les pays & de tous les tems, d'avoir un ami, ou un homme affidé à qui l'on se confie; mais il ne sera jamais vraisemblable qu'on prenne un peuple pour confident de ses secrets les plus intimes, de ses crimes les plus cachés, comme dans l'Oreste & la Phèdre. Il n'est pas plus naturel de voir une troupe de gens témoins des complots les plus noirs, & des crimes les plus atroces, ne jamais s'opposer à rien, & se lamenter sans agir.

Le partage étoit fait naturellement, & de lui-même, si Euripide eût voulu l'observer, entre la nourrice de Phèdre & le chœur des femmes de Trézène: celles-ci devoient être confidentes de l'égarement, de la douleur & des remords de Phèdre, sans en savoir la cause; mais la honte de sa passion, la noirceur de son imposture, ne devoient être révélées qu'à sa nourrice: c'est une distinction que les Grecs n'ont jamais faite avec assez de soin.

Notre théâtre, en renonçant à l'usage du chœur, a conservé les confidentes intimes, mais il en a porté l'abus jusqu'à un excès ridicule.

On aura de la peine à croire que jusqu'aux premières pièces de Corneille, les nourrices dans le tragique, comme les servantes dans le comique, étoient toujours le même personnage, sous le nom d'Alifon, & qu'Alifon étoit un homme avec un masque & des habits de femme.

Depuis Corneille, le personnage des confidentes, comme celui des confidentes, a été décentement rempli; mais si les grands poètes ont su y attacher de l'importance & de l'intérêt, comme au personnage de Néarque dans Polieucte, d'Exupère dans Héraclius, de Pylade dans Andromaque, d'Acomat dans Bajazet, de Narcisse dans Britannicus, d'Énone dans Phèdre, d'Omar dans Mahomet, &c.; ils ont aussi quelquefois eux-mêmes trop négligé ces rôles subalternes; & cette négligence est de tous leurs exemples le plus fidèlement suivi.

Dans la tragédie, comme dans les vieux romans, presque pas un héros ne paroît sans un confident à sa suite, & ce confident est communément aussi dénué d'esprit que d'intérêt: il ne fait presque jamais que penser, ni que dire: rien de plus froid que ses réflexions, rien de plus mal reçu que ses avis. Comme le héros doit toujours avoir raison, le confident a toujours tort, & l'un brille aux dépens de l'autre. Le plus souvent le confident ne hazarde quelques mots que pour donner lieu à la réplique, & pour empêcher que la scène ne soit un trop long monologue; tantôt il fait d'avance tout ce qu'on lui apprend, tantôt il n'a aucun intérêt à le savoir; sans passions & sans influence, il écoute pour écouter; & on n'a d'autre raison de l'instruire de ce qui se passe, que le besoin d'en instruire le spectateur.

Mais c'est bien pis lorsque le confident se mêle de se passionner: ses surprises, ses alarmes, ses exclamations: Quoi feigneur!..... Mais feigneur!..... O ciel, est-il possible!... deviennent encore plus ridicules par le ton faux & l'action gauche qu'il y met. En général plus une action est vive & pleine, moins elle admet de confidentes. Voyez ci-dessus CHŒUR. (M. MARMONTEL.)

CONFIGURATION, (Astron.) situation des planètes les unes par rapport aux autres, se dit principalement des satellites de Jupiter, que l'on ne pourroit distinguer l'un de l'autre, sans le secours d'une figure où leurs situations respectives sont marquées; on la trouve pour tous les jours dans la *Connaissance des tems*, dans le *Nautical almanac*, & dans les *Ephémérides de Vienne*.

Pour former ces configurations, on se contente de calculer, une fois le mois, les longitudes des satellites vues de Jupiter, par le moyen des tables qui se trouvent dans M. Cassini, & dans mon *Exposition du calcul astronomique*: le reste se fait par le moyen d'un instrument de l'invention de M. Cassini, que nous appelons *jovilabe*, & qui est représenté dans nos *pl. d'Astronomie*, fig. 5. *Suppl.* On y voit d'abord l'écliptique divisée en douze signes: une alidade transparente, que l'on fait ordinairement de corne, & qui est représentée par *ACB*, tourne autour du centre *C*; elle se place sur le point *A*, où répond la longitude géocentrique de Jupiter, connue par une éphéméride, & s'arrête au moyen d'une pince marquée en *D*. La figure suppose, par exemple, la longitude de Jupiter de $9^{\circ} 22'$ pour le premier mai 1759. Les quatre cercles intérieurs sont des cercles de carton qui doivent être mobiles autour du centre *C*; ils représentent les orbites des quatre satellites, divisées en jours, par les tables dont nous venons de parler. On calcule par ces mêmes tables la longitude jovicentrique de chacun des quatre satellites, pour le premier jour du mois; on trouve, par exemple, pour le premier mai 1759, les longitudes suivantes, $0^{\circ} 24'$ pour le 4^e satellite; $2^{\circ} 25'$ pour le 3^e; $3^{\circ} 11'$ pour le 2^e, & $10^{\circ} 13'$ pour le premier; on place le chiffre 1 de chaque cercle vis-à-vis de cette longitude calculée; le chiffre 1 de l'orbite du 4^e satellite répond à $0^{\circ} 24'$, &c.; alors la situation du point 1 par rapport à l'alidade *ACB*, fait voir la situation apparente de chaque satellite par rapport à Jupiter, le premier du mois, pour un observateur qui est situé sur le prolongement de l'alidade *ACB* toujours dirigée vers la terre. La situation des points marqués 2 sur chacune des quatre orbites, fait voir la position des quatre satellites le 2 à pareille heure; il en est de même à tous les autres jours du mois. Par ce moyen l'on formera la configuration des quatre satellites, telle qu'on la voit sur la ligne *EF*, au bas de la figure 5, où Jupiter est supposé en *I*; le point 4 de l'orbite du troisième satellite étant de huit lignes à droite de l'alidade *AB*, m'apprend que je dois placer le troisième satellite huit lignes à gauche de Jupiter, sur la ligne des bandes *EF*, c'est-à-dire, sur le prolongement d'une ligne obscure que l'on aperçoit dans le milieu du disque de Jupiter: elle est dirigée sensiblement dans le sens de l'équateur de Jupiter, V. ROTATION, *Suppl.* & dans le plan des orbites des quatre satellites, qui, par conséquent, ne quittent jamais, si ce n'est d'une très-petite quantité, la ligne droite parallèle aux bandes de Jupiter: l'on figurera ainsi Jupiter accompagné de ses quatre satellites, à-peu-près tel qu'il paroît dans une lunette de quinze pieds, qui renverse les objets. Les cercles sont disposés pour une figure redressée.

Les satellites 1 & 3 sont au-dessous de la ligne des bandes, parce qu'à cause de l'inclinaison des orbites, les satellites paroissent un peu vers le nord dans un des demi-cercles de leur révolution: tant que le satellite est entre $10^{\circ} 15'$ & $4^{\circ} 15'$ de longitude,

ou au-deffous de la ligne des nœuds *NN*, que nous avons marquée sur le jovilabe, il paroît toujours un peu plus septentrional que l'orbite de jupiter, & cela d'autant plus, qu'il est plus éloigné des points *N*, ou de la ligne *NN*.

Le chiffre qui indique le fatellite sur la ligne de *configuration*, se met entre jupiter & le point qui marque la place du fatellite, quand on voit sur le jovilabe que le fatellite se rapproche de jupiter, comme dans notre figure: au contraire on met le chiffre au-delà du point, quand le fatellite s'éloigne de jupiter.

On comprendra la raison de ces *configurations*, en considérant que la ligne *CA* marque le rayon qui va de notre œil au centre de jupiter; la ligne *CB* marque le rayon qui va de jupiter à la terre: ainsi les fatellites nous paroîtront plus ou moins éloignés de jupiter, suivant qu'ils seront plus ou moins éloignés de l'alidade *BCA*, sur laquelle nous voyons toujours le centre de jupiter; il n'importe point qu'ils soient plus ou moins avancés le long de cette ligne *CA*; il ne s'agit que de leur distance à l'alidade ou à la ligne. On marque dans les *configurations* les tems où chaque fatellite paroît sur le disque de jupiter, ou se trouve caché derriere le disque; cela est facile, parce que la largeur de l'alidade est égale à celle de jupiter lui-même: ainsi quand le point est sous l'alidade, on juge que le fatellite est derriere jupiter, ou qu'il paroît sur son disque.

On trouvera dans la seconde édition de mon *Astronomie*, un semblable instrument pour faire la *configuration* des fatellites de saturene; mais on en fait si rarement usage, & on les voit si difficilement, qu'il seroit inutile d'en placer ici la description. (*M. DE LA LANDE.*)

CONFOLANS, CONFOULENS, (*Géogr.*) *Confluents*, petite ville du Poitou, sur la Vienne, aux confins de la Marche, chef-lieu d'une élection établie par Edit de 1714 & composée de 70 paroisses, patrie d'Antoine D. Rivet de la Grange, s'avant Bénédictin, mort au Mans en 1749. Nous lui devons neuf volumes in-4° de *l'Histoire littéraire de France*.

D. Taillandier, son successeur, lui a consacré un éloge bien mérité dans le *IX* tome de *l'Histoire Litt.* Voyez *Bibl. des auteurs du Poitou*, tome *V*, p. 1-18, & D. le Cerf, *Bibl. des auteurs de la Congrégation de S. Maur.* (*C.*)

CONFORGNIEN, (*Géogr.*) village du Morvan, recette d'Autun, bailliage de Saulieu, en Bourgogne. Cette terre a été dans la maison de Clugny plus de trois siècles. Henri de Clugny, pere de Guillaume évêque de Poitiers, en étoit seigneur en 1426. Gerson nous apprend que Hugues de Clugny, baron de *Conforgien*, fut fait chevalier par Louis XI en 1479. Son fils, filleul de Louis XII, fut fait chevalier par ce bon roi, à la bataille d'Agnadel, en 1509: mais Guillaume de Clugny s'est le plus distingué sous le nom de *baron de Conforgien*. Il eut part aux combats & à la gloire de Henri IV, & fut blessé au siege de Poitiers en 1569.

Les Genevois l'ayant demandé au roi pour leur général, contre le duc de Savoye, en 1590, il défit ses troupes, tua de sa main leur commandant, le baron de Faure, & conserva la liberté de Geneve. Son armure fut conservée, comme un monument de valeur, dans l'arsenal de la république, où on en montre encore aujourd'hui les pieces. Le château de *Conforgien*, sous les Clugny & les Jaucourt, seroit de retraite aux Calvinistes des environs, jusqu'en 1685. (*C.*)

CONFORMATION, (*Méd.*) ce terme s'applique à la maniere dont le corps de l'homme est conformé, & désigne par conséquent sa structure, les

proportions qu'observent entr'elles les parties qui le composent.

Il se trouve une si grande justesse dans les proportions du corps humain, que c'est sur cela qu'est fondée toute la science des mécaniques. De-là sont venues les mesures de poulie, de palme, de coudée, de pas, &c.

La tête avec le col fait la sixieme partie du corps; la mesure de la face est la longueur de la paulme de la main. La hauteur du front fait la grandeur du nez. La grandeur du nez fait celle de l'oreille.

Le corps, quand il n'est ni trop gras ni trop maigre, a de hauteur cinq fois sa largeur.

La distance qu'il y a du moyen doigt d'un main jusqu'au même doigt de l'autre main, les bras étendus en croix, est la hauteur du corps.

Dix fois la longueur de la main fait encore la hauteur du corps.

Le centre de la figure humaine se trouve juste à la jointure antérieure des os pubis. De ce point le corps se divise en deux parties égales, dont chacune comprend un cercle parfait. Le centre du cercle supérieur se trouve à l'endroit qui répond à la base du cœur, & le centre du cercle inférieur se trouve vis-à-vis la jointure du genou.

La même symmétrie se rencontre aussi dans les bras étendus: car si l'on met la pointe du compas sur le pli des bras, & que l'on porte l'autre pointe à l'extrémité du grand doigt de la main, on décrit un cercle, dont le diametre va jusqu'au milieu de la poitrine, entre les deux clavicules; enforte que les bras étendus comprennent deux cercles parfaits qui viennent se toucher entre les deux clavicules.

La symmétrie des os de la main de l'enfant, est dans la même proportion relative, que lorsqu'il est parvenu à un âge parfait: de sorte qu'à mesure qu'il croît, cette même partie porte toujours la dixieme partie de la hauteur de son corps, ce qui n'arrive pas dans les autres os du corps; car excepté ceux du pied, ils varient tous suivant les divers accroissemens.

Dans l'homme fait, la partie supérieure du corps est plus courte que l'inférieure. Le contraire se remarque dans les enfans. Ils ont la partie supérieure plus longue.

Une autre différence entre l'enfant & l'homme fait, c'est que l'homme fait a depuis la jointure des épaules jusqu'au coude, & depuis le coude jusqu'au haut du pouce, aussi bien que depuis l'extrémité d'une épaule à l'autre, la mesure de deux têtes, au lieu que l'enfant n'a que la mesure d'une tête. Une autre différence encore, c'est que la tête d'un enfant d'un an, n'est qu'un cinquieme de la hauteur de son corps, & que la largeur de ses épaules est égale à la longueur de sa tête, au lieu que dans l'homme fait, la tête est d'une huitieme partie du corps, & que la largeur des épaules est deux fois plus grande que la longueur de la tête.

Le poing fermé, tant des personnes faites que des enfans, contient en sa rondeur la longueur du pied.

La *conformation* des parties du corps, lorsqu'on les considère seules & en elles-mêmes, est un autre genre de proportion.

La tête, pour être bien proportionnée en soi, doit être plutôt un peu grosse que petite, d'une forme ovale, plate par les côtés, médiocrement avancée en devant & en arriere.

Le visage doit être plus long que large & avoir du relief. Chez les anciens les visages longs étoient regardés comme les plus beaux, c'est ce qui se voit par les statues antiques. Le visage de Notre Seigneur est représenté fort long dans tous les anciens tableaux.

Le front doit être bossu, mais très-peu.

Les

Les sourcils doivent chacun former une arcade & être suffisamment garnis de poils.

Les paupières doivent être bordées de poils doux & languets.

Les yeux doivent être grands & bien fendus.

Les joues pleines, fermes & rondelettes.

La bouche petite.

Les lèvres médiocrement avancées, & leurs bords bien vermeils.

Les oreilles petites & bien plaquées.

Le menton un peu arrondi.

Le col dégagé des épaules.

Les épaules plates & bien couchées.

La poitrine large, ample & élevée par-devant en forme de hotte.

Les bras ronds & charnus, un peu plats en-dehors, & allant en grossissant depuis le poignet jusqu'àuprès de la jointure du coude.

Les mains un peu grasses & longues, les doigts grêles & dégagés, avec de petites fossettes au bas de chaque doigt sur le dessus de la main quand elle est ouverte, & de petites bosses au-dedans de la main.

La *conformation* du ventre est d'être élevé aux femmes & moins élevé aux hommes. Il en est de même de ce qu'on appelle la *croupe*.

Les cuisses & les jambes sont aussi plus grosses aux femmes qu'aux hommes.

La taille est plus fine aux femmes & les hanches sont plus avancées; les hommes l'ont plus longue que les femmes.

Les jambes, tant aux hommes qu'aux femmes, doivent être médiocrement longues, & garnies d'un gras qui n'ait point trop de faille; les femmes cependant les ont ordinairement plus grosses que les hommes, ce qui n'est pas une perfection.

Les pieds doivent être menus & dégagés, mais d'une longueur médiocre.

La nature varie beaucoup dans la *conformation* de chacune de ces parties; & pour commencer par la tête, il y en a de pointues & pyramidales: on en voit de carrées, de rondes, d'ovales, de larges, d'étroites, de grosses, de petites; il y en a de plus plates par derrière, & de celles-là les unes sont tout-à-fait plates, les autres le sont seulement en haut, les autres plates en bas seulement; & d'autres enfin plates en haut & en bas, mais de manière que cet aplatissement est interrompu par une rondeur horizontale, en sorte que ce sont deux aplatissements l'un sur l'autre.

Les fronts sont ou grands, ou petits, ou convexes, ou plats, ou creux, & parmi les convexes on en voit de bossus en forme de calebasses. Il y a des fronts carrés, il y en a de bicornus, de larges, d'étroits, de longs, de courts: il y en a qui ont une éminence de chaque côté, aux uns plus apparente, aux autres moins.

Les sourcils sont ou droits, ou en arcade, ou longs, ou courts, ou minces, ou épais, ou unis, ou raboteux. Ils sont ou presque joints l'un à l'autre, ou médiocrement séparés, ou très-séparés.

Les nez ne sont pas moins différens entr'eux. Il y en a de longs, de courts, d'enfoncés & de saillans. Il y en a de rabattus jusques sur la levre supérieure, & quelquefois presque jusques sur l'inférieure, comme s'ils alloient entrer dans la bouche. Il y en a de droits, de bossus, de ronds & d'aigus. On en voit de plats par-dessus comme une règle, de gros au milieu, de gros par le bout, de déliés proche les sourcils, de déliés par en-bas, & gros par en-haut. Quelques-uns sont un peu aplatis sur le haut comme un cachet. D'autres sont raboteux en cet endroit comme feroit une petite plaque inégalement élevée par les bords. Il en est de relevés plus haut ou plus bas que le milieu, de relevés sur le milieu ou aquilins, de

Tome II.

retrouffés en pied de marmite, de recourbés en bec de corbin, & de plats ou camus.

Les nez varient aussi beaucoup par rapport aux narines; car elles sont ou évafées, ou étroites, ou entre deux. Il y en a de hautes, de basses, de retrouffées, de rabattues. On en voit dont le dessus, au lieu d'être de niveau avec la colonne du nez, est ceintré en forme d'arcade, & laisse voir presque tout le dedans de la cloison du nez.

Les yeux sont ou petits, ou grands, ou médiocres. Ils sont ou enfoncés, ou à fleur de tête, ou comme sortant de la tête, ou tenant le milieu entre ces deux excès. Ils sont ou gris, ou bleus, roux, noirs, &c.

Les paupières sont ou sans cils, ou revêtues de cils, & ces cils sont, ou longs, ou courts, ou tousus, ou clairsemés.

La bouche est ou grande, ou petite, ou médiocre, elle est ou saillante, ou enfoncée.

Les lèvres sont ou relevées, ou plates, ou entre deux. On en voit d'égalés, en sorte que l'une n'avance point sur l'autre; d'inégales, en sorte que la supérieure déborde sur l'inférieure, ou l'inférieure sur la supérieure. Il y a des lèvres renversées en-dehors, d'autres rabattues en-dedans. Il y en a de grosses & de menues.

Les joues sont ou pleines, ou creuses, ou joufflues, fermes, mollasses, &c. La pommette des joues est ou médiocrement, ou excessivement saillante.

Le menton est ou long, ou court; retiré en arrière, avancé en-devant, de niveau avec la levre inférieure. Il est avec un petit creux au bout, ou sans ce creux. On le voit quelquefois pointu ou rond. La pointe en est ou relevée en forme de menton de bouis, ou simplement pointue.

Les oreilles sont ou larges, ou étroites, ou médiocres, ou saillantes, ou plaquées, ou grosses, ou déliées.

Le col est long ou court, massif ou grêle.

La poitrine est ample ou étroite, plate ou relevée.

Les épaules sont couchées en arrière, ou voûtées, larges ou étroites.

La taille est ou grosse & ramassée, fine & déliée, ou courte ou longue.

Les hanches sont ou élevées, ou déprimées.

Le derrière est avancé ou rabattu.

Les jambes sont grêles ou massives, longues ou courtes, ou d'une masse médiocre: sur quoi il est à remarquer que, lorsque le col est long, les jambes & les oreilles sont longues aussi.

Les pieds sont longs ou courts, gros ou menus, larges d'assiette, ou droits, ou entre deux.

De ces différentes *conformations*, tant pour la tête que pour le reste du corps, il n'en est aucune qui ne soit dans l'ordre de la nature par rapport aux autres parties, & qui n'ait avec ces mêmes parties une proportion nécessaire. Si, par exemple, une personne est d'une taille grosse & courte, la même forme se remarquera dans chacun de ses membres, on lui trouvera les bras courts & gros, les mains larges & grosses, les doigts courts & gros. Une personne qui sera grande & déliée aura les membres longs & menus; celle qui sera d'une taille médiocre, les aura pareillement médiocres.

De tous les hommes, il est bien rare d'en trouver deux qui se ressemblent entièrement pour le visage, ou pour la stature, ou la voix. Chaque visage est formé de sorte que, quelque laid qu'il paroisse, pourvu qu'il ne soit point défiguré par quelque accident, on ne sauroit, sans le rendre difforme, y rien changer pour le rendre plus beau, parce que dans sa laideur même, la nature a observé une symétrie si exacte, qu'on ne peut raisonnablement y rien trouver à redire. Si, par exemple, on prétendoit alonger le nez d'un camus, on ne feroit rien que de

Zzz

difforme, parce que ce nez étant alongé, n'auroit plus de symmétrie avec les autres parties du visage, lesquelles étant d'une certaine grandeur & ayant certaines élévations ou certains enfoncemens, demandent que le nez leur soit proportionné. Ainsi, selon certaines regles très-parfaites, un camus doit être tel, &, selon ces regles, c'est un visage régulier, qui deviendroit monstrueux, si on lui faisoit le nez aquilin.

Ceci fait voir qu'on ne doit jamais regarder dans un homme comme des défauts réels, les défauts apparens de son corps, parce que souvent ce qu'on croit un défaut, est une perfection au jugement de la vérité.

Quand la nature forme un visage, elle y garde des mesures qui ne sauroient composer qu'un tout très-parfait par rapport aux desseins qu'elle a. Que les hommes en jugent ce qu'il leur plaira : que les François, par exemple, méprisent le nez camus & les petits yeux, que les Chinois les estiment, ce sont des bisarreries de l'esprit humain; mais si l'on en revient aux principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme il y a divers ordres dans l'architecture. Ainsi la nature ayant gardé ses regles, le visage le plus laid à nos yeux est aussi parfait & régulier dans son espece, que celui qui nous paroît le plus beau.

Il est vrai que la nature s'écarte quelquefois essentiellement des regles qu'elle semble se prescrire, & dès-lors il peut bien en résulter des difformités réelles. Dans la formation de l'homme, par exemple, il lui arrive quelquefois de s'arrêter dans sa carrière, & l'on voit des extrémités qui n'ont point pu se développer entièrement. Il en est de même de toutes les autres parties.

Au reste tous les peuples ne s'accordent pas sur ce qui fait la beauté du corps. Les Tartares, selon le *Voyage* du sieur Aubry de la Mottraye, en Europe, ne trouvent pas qu'une personne soit belle, si elle n'a les yeux petits & enfoncés, le nez large & plat, le visage écrasé, la taille ramassée, sur-tout pour les femmes.

Chez les Maures, les nez les plus à l'uni du visage sont les plus beaux; les plus grosses levres passent aussi pour les mieux faites.

C'est une beauté aux dames de la Chine d'avoir le pied plus petit que le naturel; & pour cela, quand une fille a passé trois ans, on lui rabat les orteils sous la plante du pied; on lui applique ensuite une eau qui consume les chairs, & on enveloppe le pied de plusieurs bandages, jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. Les femmes se ressentent toute leur vie d'une telle opération, & elles peuvent à peine marcher. Les souliers proportionnés à leurs pieds, sont si courts & si étroits, qu'ils le seroient trop pour un enfant de deux ans.

Les dames de la Chine se piquent aussi d'avoir de petits yeux; mais en récompense elles aiment à avoir de grandes oreilles, bien larges & bien pendantes. Cette prétendue perfection est tellement du goût des Chinois, qu'une fille en qui elle ne se rencontre pas, trouve difficilement à se marier. *Voyez le Voyage autour du monde* par M. le Gentil.

Il y a des peuples (ce sont les Gordiens) où c'est un si grand mérite d'avoir un gros ventre, que quand ils choisissent un roi, ils prennent garde sur-tout qu'il soit extrêmement ventru.

Il y en a d'autres (ce sont les Spartes) au contraire, où l'on n'estime que les gens maigres & décharnés. (P.)

CONFORMATION externe des os, (Anat.) on entend par-là tout ce qu'on peut y remarquer sans les casser, comme le volume, la figure, les différen-

tes parties externes, & la couleur des pieces offeuses. (P.)

CONGÉDIER, (Vénéri.) voyez ABANDONNER.

§ CONGÉLATION, (Physique.) La congélation de l'eau distillée offre des phénomènes singuliers, qui indiquent que la distillation produit un changement notable dans la manière avec laquelle les particules d'eau & d'air sont entrêlacées. M. de Castillon, professeur à Berlin, se trouva avoir par hasard deux bouteilles d'eau dans un laboratoire, où il faisoit quelques expériences: elles gelerent toutes deux pendant l'hiver; mais il fut surpris de voir les figures qui s'étoient formées dans la glace de la bouteille d'eau distillée, tandis que l'autre n'offroit rien de singulier.

On voyoit au milieu de la glace, un gros noyau solide & uni, qui avoit à-peu-près la figure d'une massue; de ce noyau partoient des filets par étages, qui s'étendoient de tous côtés, qui étoient régulièrement inclinés, & suivoient assez exactement la convexité du fond de la bouteille; ils étoient entremêlés de petits globules d'air. Il y avoit dans le même endroit d'autres vases ouverts qui contenoient les uns de l'eau forte, les autres différentes solutions qui répandoient une odeur assez forte, en sorte qu'on ne pouvoit pas douter que nombre de particules ne s'en détachassent & ne flottassent dans l'air. Il crut que ces particules avoient peut-être pénétré l'eau distillée qui étoit depuis long-tems dans ce laboratoire, ou que ce mélange s'étoit fait à mesure que la glace se formoit, & que cette figure singulière venoit de-là. Pour connoître quelle de ces suppositions avoit lieu, il prit ces deux bouteilles, il les porta dans un appartement chaud, afin de faire fondre cette glace; il exposa ensuite l'une & l'autre bouteille au froid, pour faire geler l'eau derechef, mais dans un endroit où il n'y avoit aucune exhalaison: il trouva toujours la même figure singulière dans la congélation de l'eau distillée, tandis que l'autre avec l'eau commune n'avoit toujours rien de particulier. Il restoit à savoir si le mélange ne s'étoit pas fait à la longue, puisqu'on voyoit clairement par cette expérience, qu'il ne s'étoit pas fait dans le tems de la congélation. Il prit pour cet effet de l'eau commune nouvellement distillée, qu'il fit geler, & il trouva que la congélation de cette eau donnoit une figure assez semblable à celle qui s'étoit formée dans la congélation de l'eau distillée depuis long-tems, cependant avec cette différence: les filets de même que les globules, qui se trouvoient dans la glace de l'eau nouvellement distillée, étoient plus considérables que dans la plus vieille. Ces filets dans la dernière de ces congélations, paroissoient partir d'un centre, & non pas d'un axe comme dans la première. Enfin le noyau étoit très-petit dans la congélation de l'eau nouvellement distillée, au lieu qu'il étoit considérable dans l'autre.

Ces différences engagerent M. J. de Castillon, à examiner la nature des eaux qu'il avoit fait geler, & voici quel en fut le résultat. Il trouva que l'eau nouvellement distillée étoit un peu plus pesante que celle qui l'étoit depuis long-tems, & celle-ci un peu plus pesante que l'eau commune; parce que la première renferme sous un même volume plus de particules d'eau & moins de particules d'air que les deux suivantes. Et quoique l'eau distillée contienne moins d'air que l'eau commune, elle donne cependant une glace qui a un plus grand nombre de bulles d'air que l'autre; parce que la distillation réduisant l'eau en vapeurs, dégage les particules d'air, de celles d'eau, & c'est sans doute la cause de ces singulieres congélations. Il observe encore qu'il ne suffit pas de faire simplement bouillir de l'eau, pour produire une telle glace; parce que ce degré de chaleur, quoique assez violent, ne sépare point encore l'air de l'eau; il faut pour cela la

réduire en vapeurs par la distillation. Voyez les *Mémoires de l'académie des sciences de Berlin*, pour l'année 1762. (+)

CONING, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) Les habitants des Moluques donnent ce nom & celui de *luc-esje-coning* à un poisson qui a été fort bien gravé & enluminé par Coyett, au n^o. 157 de la première partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps elliptique, médiocrement allongé, & comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, deux fois plus long que profond, la tête, les yeux & la bouche grandes.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir deux ventrales, médiocres, arrondies, placées au-dessous des deux pectorales, qui sont aussi grandes, arrondies; une dorsale fort longue, comme fendue en deux, plus basse devant que derrière; une derrière l'anus triangulaire, obtuse, un peu plus profonde que longue, & une à la queue arrondie. De ces nageoires deux sont épineuses, savoir, la dorsale, dont les onze premiers rayons sont simples; & celle de l'anus, dont le premier rayon antérieur est simple.

Son corps est blanc-jaunâtre, tigré de taches rondes, petites, jaunes plus foncées, comme dorées, & semées de chaque côté de quatorze taches en lignes circulaires, noires, inégales & sans ordre. Les rayons épineux de la nageoire dorsale sont noirs; la prunelle des yeux est blanc-fale ou jaunâtre, entourée d'un iris verdâtre.

Mœurs. Le coning se pêche dans la mer d'Amboine, vers les rivages limoneux & vaseux.

Remarque. Ce poisson forme avec l'anniko un genre particulier dans la famille des scæres où nous l'avons placé. (M. ADANSON.)

CONINGINNE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson des îles Moluques, passablement dessiné & enluminé sous ce nom, par Coyett, au n^o. 150 de la première partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Il a le corps court, elliptique, très-comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, une fois plus long que profond; la tête, la bouche & les yeux petits; les écailles petites, couvrant la tête ainsi que le corps.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales petites, pointues, situées au-dessous des deux pectorales qui sont médiocres; une dorsale assez longue, plus haute devant que derrière; une derrière l'anus presque aussi longue, plus basse devant que derrière, & une à la queue, fourchue jusqu'au milieu de sa longueur.

Son corps est violet, avec une ligne noire sur le milieu de chacun de ses côtés. Sa tête & ses nageoires sont jaunes; la prunelle de ses yeux est rouge, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Le coninginne est commun dans la mer d'Amboine, autour des rochers.

Remarque. Il forme avec le paning un genre de poisson particulier dans la famille des spæres. (M. ADANSON.)

CONJOINTES, (*Musique.*) tetracorde de conjointes. Voyez SYNMEMENON. (*Musique des anc.*) *Dict. rais. des Sciences, &c.* (S)

§ CONJONCTIVE, (*Anatomie.*) la conjonctive est produite par la peau du visage, tant des sourcils que des joues; cette peau se continue de chaque côté sur la paupière, & en forme la lame extérieure ou cutanée; arrivée au bord libre ou au tranchant de la paupière, cette même peau revient sur elle-même, mais elle change de nature & devient très-délicate; elle est blanche, mais remplie d'une infinité de vaisseaux rouges; elle remonte à la paupière supérieure jusqu'à son origine du bord de l'orbite, elle en redescend ensuite devant l'œil, & devant la sclérotique & la cornée, pour se continuer avec la

Tome II.

peau devenue la lame intérieure de la paupière qui est redescendue au bord de l'orbite, & qui en remonte devant l'œil.

L'épiderme accompagne cette production de la peau, elle couvre aussi bien que la conjonctive la cornée transparente, & les serpens en déposant leurs dépouilles, y laissent le masque cuticulaire, qui avoit couvert leur cornée.

La conjonctive étant la peau même, & n'étant recouverte que d'une épiderme très-fine, est d'une sensibilité extrême; c'est à elle qu'appartient le sentiment qu'on a cru trouver à la cornée. (H. D. G.)

§ CONIQUE, (*Géom.*) section conique, quelques auteurs semblent attribuer à Platon la découverte remarquable des sections coniques. Il y a quelques mots dans un écrit d'Ératosthène, qui pourroient la faire adjuger à Ménéchme; *Neque Menechmeos necessè erit in cono secare ternarios*, dit-il, en parlant de ces courbes. Mais comme on sait que ce géomètre platonicien employa les sections coniques à la résolution du problème des deux moyennes dont parle Ératosthène dans cette pièce, il est à présumer que c'est là tout ce qu'il a voulu dire par ces mots. Nous ne concluons donc rien de là en faveur de Ménéchme; nous nous bornerons à remarquer qu'on voit dans le Lycée des traces d'une connoissance assez approfondie des sections coniques. Les deux solutions que le géomètre dont nous venons de parler, donna du problème des deux moyennes proportionnelles, en font la preuve. Car l'une emploie deux paraboles, l'autre une parabole combinée avec une hyperbole entre les asymptotes. Cette dernière montre même qu'on avoit fait à cette époque quelque chose de plus que les premiers pas dans cette théorie. (+)

CONNETTI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Les Brames appellent de ce nom, & de celui de *tilo-carandi*, une plante que les Portugais nomment *grabosa-ovada*, les Hollandois *heykeylen*, & qui a été assez bien gravée avec la plupart de ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume VII, page 67, planche XXXV, sous le nom de *nuren-kelengu* & *nurun-kelengu*.

C'est une plante vivace à racine en navet longue de près d'un pied sur deux à trois pouces de diamètre, d'où sort une tige cylindrique de deux à trois lignes de diamètre, longue de quinze à vingt pieds, grimpante, hérissée de quelques épines très-rares coniques, longues d'une ligne & demie, courbée en bas.

Les feuilles sont alternes, digitées, composées de cinq folioles elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de trois à six pouces, deux fois moins larges, entières, minces, tendres, verd-brunes, ternes dessus, lisses, luisantes dessous, relevées d'une côte ramifiée en quatre à cinq paires de nervures alternes blanches, & portées rayonnantes au sommet d'un pédicule cylindrique une fois plus court, garni de quelques épines.

De l'aisselle de chacune de ces feuilles sort un tubercule charnu, ovoïde, verdâtre, obtus à son origine, pointu à son extrémité supérieure, sessile, long d'un pouce à un pouce & demi, de moitié moins large.

De la même aisselle sort aussi un épi presque aussi long que les feuilles, portant sur toute sa longueur une vingtaine de fleurs jaunes d'abord, ensuite noirâtres, longues d'une ligne, portées sur un péduncule cylindrique égal à elles. Il paroît qu'il y a des fleurs mâles séparées des femelles sur des pieds différens; mais Van-Rheede n'en dit mot & les laisse soupçonner hermaphrodites.

Chaque fleur est incomplète & posée sur l'ovaire, elle consiste en un calice jaune d'abord, ensuite noirâtre, cylindrique, persistant, en un tube long d'une

Zzz ij

ligne, partagé à son extrémité en cinq denticules, porté sur un ovaire ovoïde à trois angles.

Cet ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde verte, longue de neuf à dix lignes, une fois moins large, triangulaire à trois loges fongueuses, épaisses d'une ligne, se séparant & contenant chacune une graine elliptique, semblable à une graine de melon, longue de six lignes, deux fois moins large, coupée à son extrémité d'une fente, par laquelle elle est attachée droite au fond de la capsule.

Culture. Le *connetti* croît au Malabar, sur-tout auprès d'Angi-Caimal; il est toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits; il se multiplie de graines, mais plus promptement par les tubercules qui sont aux aisselles de ses feuilles.

Usage. Les Malabares ne font d'autre usage de cette plante que d'en manger les tubercules.

Remarque. Cette plante qui n'a été déterminée jusqu'ici par aucun botaniste, nous paroît se rapprocher du *tamus* & du *jan-raya* & former un genre particulier dans la famille des aristoloches. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 76. (M. ADANSON.)

CONNEXE, (*Musique.*) terme de plain-chant. Voy. MIXTE, (*Musiq.*) *Suppl.*

CONNOISSANCE DES TEMS, (*Astronomie.*) titre que porte l'ancienne éphéméride des mouvements célestes, ou almanach que publie chaque année l'Académie des sciences de Paris, pour l'usage des astronomes & des navigateurs. Ce titre a pu faire croire à ceux qui n'avoient pas consulté l'ouvrage, qu'on y annonçoit le beau tems ou la pluie; mais il ne s'agit dans cet ouvrage que des tems considérés astronomiquement, & par rapport aux mouvements célestes qui en font la mesure.

Ce livre qui a été le modèle de tous les almanachs, & qui sert encore à faire tous ceux de la France, fut publié pour la première fois en 1679 avec ce titre: *La connoissance des tems ou Calendrier & éphémérides du lever & du coucher du soleil, de la lune & des autres planetes, avec les éclipses pour l'année 1679, calculés sur Paris, & la maniere de s'en servir pour les autres élévations, avec plusieurs autres tables & traités d'astronomie & de physique, & des éphémérides de toutes les planetes, en figures.* A Paris, chez J. B. Coignard, imprimeur du roi, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or. C'étoit un très-petit in-12, composé de 60 pages; il étoit dédié au roi de France, qui en avoit approuvé le projet. On lit dans un avis qui est en tête, qu'il fut hasardé fort avant dans l'année, à l'occasion du voyage du roi; (car on avoit résolu de ne le commencer qu'en 1680) & que l'on travailloit à calculer des éphémérides d'une méthode toute nouvelle qui devoient commencer l'année suivante.

Dans ce premier volume, on voit d'abord un calendrier, lever & coucher du soleil & de la lune, avec le jour de ses phases & de ses grands abaiffemens ou élévations sur l'horizon: pour le soleil, le premier instant qu'un de ses bords paroît, ou que le dernier disparaît, eu égard aux réfractions; pour la lune, l'instant où elle paroît toute entière en touchant l'horizon, eu égard aux réfractions & aux parallaxes: 2°. une autre table de leur lever & coucher, pour Calais, Paris, Lyon, Marseille, qui puisse servir à le trouver pour tous les autres pays: 3°. les phases de la lune pour toute l'année: 4°. des figures d'éclipses pour plusieurs momens de leur durée: 5°. une table du passage de la lune par le méridien, l'ascension droite du soleil & l'équation de l'horloge, ou ce dont elle doit avancer ou retarder, par rapport à un cadran solaire sur lequel elle aura été mise le 16 Juin ou le 23 décembre, avec des usages pour trouver l'heure sur les cadrans so-

laires au moyen de la lune, en y ajoutant son passage au méridien, & pour connoître les marées, en supposant que la mer se trouve haute à Brest, constamment deux heures après le passage de la lune par la méridienne; à Calais, à quatre heures & demie; à Saint-Malo six heures après; à Dieppe, neuf heures; à Rouen & Honfleur, onze heures.

6°. Le moyen de trouver par vingt étoiles qui passent dans le même fil à plomb que la polaire, l'heure qu'il est, en ajoutant l'ascension droite du soleil à l'heure marquée sur une planche qui se voit dans le livre. L'auteur observe qu'en changeant la latitude du lieu de cinq degrés, on ne trouve que deux minutes de défaut dans cette opération. L'on y voit une explication sur le mouvement des pendules avec une autre petite table; les entrées du soleil dans tous les signes du zodiaque; on y parle de la maniere dont les planetes seront vues pendant toute l'année; des latitudes & différence de longitudes de vingt-trois villes de France; les plus longs jours & les plus longues nuits pour différentes élévations de pôle; enfin, des observations sur le barometre & les vents, faites pendant l'année 1678.

M. Picard, l'un des plus célèbres astronomes de l'académie de Paris, étoit l'auteur anonyme de cet ouvrage; dès l'année suivante il l'augmenta de plusieurs tables & de plusieurs remarques intéressantes. Dans celui de 1681, il annonça l'apparition de la comete, avec des réflexions très-philosophiques à ce sujet; dans celui de 1682, il annonça les nouvelles opérations de la figure de la terre: enfin ce livre ne cessa de s'augmenter chaque année, soit entre les mains du premier auteur, soit dans celle de M. le Febvre qui fut chargé de cet ouvrage en 1685; M. Lieutaud lui succéda en 1702, il y mit en 1729 la liste de l'académie des sciences; M. Godin lui succéda en 1730; M. Maraldi commença l'année 1735, & a fini en 1759. J'ai commencé en 1760 à être chargé de cet ouvrage par ordre du roi, & sur le choix de l'académie; dès ce moment, j'en changeai la forme en entier, pour y rassembler tout ce que les astronomes pouvoient desirer de plus nouveau & de plus intéressant, pour leurs observations & leurs calculs, & tout ce que les navigateurs pouvoient desirer pour être à portée de trouver la longitude en mer par le moyen de la lune, & je continuerai sur le même plan, tant que je serai chargé de ce travail. Mais en 1767, le bureau de longitudes d'Angleterre fit calculer par un grand nombre d'astronomes réunis sous la direction de l'astronome royal, M. Maskelyne, un ouvrage beaucoup plus étendu, intitulé *The nautical almanac and astronomical ephemeris for the year 1767.* Cet ouvrage destiné spécialement à la navigation, n'a point empêché la continuation de la *connoissance des tems*, nécessaire pour la ville de Paris, & dans laquelle je continue d'ailleurs de mettre des tables nouvelles chaque année, pour l'usage des astronomes. Le P. Hell, habile astronome de Vienne en Autriche, a fait depuis 1757, un ouvrage de même espece, intitulé *Ephemerides astronomicae*, qui contient aussi beaucoup de calculs faits pour la latitude de Vienne en Autriche, & qui est beaucoup plus important encore, par un grand nombre d'observations astronomiques, faites dans différens pays de la terre, par tous les astronomes avec qui il est en correspondance. Ce peut être un inconvénient pour les progrès de l'astronomie, que des ouvrages de cette espece soient calculés séparément par tant de personnes, dont le tems seroit employé plus utilement à calculer des observations ou des tables. Nous parlerons au mot EPHÉMÉRIDE, de deux autres ouvrages qui se publient tous les dix ans à Paris & à Bologne en Italie, & qui font encore un double emploi du

même genre: cela prouve du moins que le goût de l'astronomie se répand, & il en résultera sans doute de nouveaux secours, d'une espece encore plus utile pour le progrès de cette science. (M. DE LA LANDE.)

CONNOISSANCE DU PAYS, (*Art Milit.*) Il n'est pas possible d'établir un projet général ou particulier de campagne, ni de l'exécuter sans avoir une *connoissance* exacte du pays qu'on se propose d'attaquer ou de défendre: elle est nécessaire, non-seulement au prince & à son conseil, & aux généraux qui doivent être chargés de la conduite des armées, mais encore aux officiers principaux & particuliers qui sont employés sous les ordres de ces derniers, pour pouvoir participer aux opérations de la campagne, & s'acquitter des expéditions qui leur seront confiées.

Cette *connoissance*, une des plus essentielles de l'art militaire, est générale ou particulière, c'est-à-dire, géographique ou topographique. La première consiste à savoir la situation, l'étendue, la division de états & de leurs provinces; leur climat, leur population, leur fertilité, les rivières qui les traversent, les montagnes, les forêts, les plaines qui s'y trouvent, leur force, le nombre & l'importance des places qui les défendent, &c. La deuxième comprend le détail d'une portion de pays, d'une frontière, du cours d'une rivière, d'une place, d'un poste & de leurs environs, &c. L'une sert à former le plan général d'une campagne; l'autre à en régler le plan particulier & à en conduire les opérations. Voyez les articles CAMPAGNE, CARTE, CARTE-MILITAIRE, *Suppl.*

La *connoissance du pays* peut s'acquérir par le secours de la géographie, des cartes-militaires, des mémoires des généraux, & des officiers d'état-major: mais il vaut encore mieux, toutes les fois qu'on le peut, voyager dans les pays où l'on doit faire la guerre; voir & examiner soi-même tous les objets qui méritent attention. Gustave-Adolphe ayant projeté de porter la guerre en Allemagne, parcourut tous les pays, déguisé, pour examiner l'état de l'Empire, ses forces, ses places, & généralement tout ce qu'il lui importoit de connoître avant de former ses entreprises. On sait que M. de Catinat se déguisa en charbonnier pour entrer dans Luxembourg & reconnoître l'état de cette place.

Quand on fait la guerre dans un pays dont on n'a que des cartes, ou des mémoires, & qu'il est important d'avoir une *connoissance* exacte de quelque partie occupée par l'ennemi, on attire à soi par de l'argent ou des promesses, quelque arpenteur, chasseur, ou autre personnage qui connoisse bien le terrain, & on le consulte pour sçavoir si l'on peut compter sur les détails qu'on en a: quelquefois on a des espions qui sont en état de lever un camp, une place, un poste, & dont on tire de grands services. J'en ai vu un dans la dernière guerre que nous avons fait en Allemagne, qui rapportoit des cartes du pays, sur lesquelles il avoit figuré la position de l'armée ennemie, & marqué tous les postes qu'elle occupoit. En 1756 le plan de Wesel fut levé par un espion de cette espece.

En un mot, on peut dire que la *connoissance du pays* est le fondement de toutes les opérations de la guerre, & que très-souvent elle décide des événements. Combien l'histoire, même celle de nos jours, ne fournit-elle pas d'exemples d'entreprises manquées, de batailles perdues, d'armées surprises, dispersées & détruites, qui prouvent de la manière la plus forte & la plus sensible, qu'on ne sauroit faire une étude trop particulière du pays où l'on doit porter la guerre? (M. D. L. R.)

§ CONQUE ANATIFERE, f. f. (*Hist. nat. Con-*

chyliolog.) Nous ne perpétuerons pas ici l'erreur de quelques modernes qui comprennent sous ce nom, non pas trois familles, mais trois genres de coquillages multivalves; savoir, les glands de mer, *balanus*, les *conques anatiferes*, *concha anatifera*, & les pouffe-pieds. Nous n'adoptons pas non plus l'explication absurde qu'ils donnent de l'idée que les anciens attachoient au nom de *conque anatifere* qui, à proprement parler, veut dire *conque* ou *coquillage* portant un canard. Quelques auteurs ont écrit que la bernacle, ou barnacle ou bernache, qui est notre coquillage en question, tire son origine du bois pourri des vaisseaux; & cela a au moins quelque apparence de vraisemblance: des écrivains peu instruits en histoire naturelle, ont identifié ce nom de *bernacle* avec celui du *cravant*, qui est un canard marin: de là l'origine de l'erreur populaire que quelques auteurs ont adoptée, en disant que les oiseaux de la mer font leur nid dans des plantes marines & dans des amas de coquilles; que prêts à pondre, ces oiseaux becquettent l'animal renfermé dans ces coquilles, les forcent d'en sortir, & mettent leurs œufs à sa place; enfin, que quand les petits sont assez forts, ils rompent leur prison pour prendre leur vol. Il est honteux pour le siècle savant où nous vivons de voir de pareilles absurdités répétées & confiées tant de fois à l'impression, & désagréable pour nous d'être forcés de les relever.

La *conque anatifere* représentée au vol. XXIII, n^o. 7 & 8 de la pl. LXXIV, est la plus commune de celles qui tapissent les rochers maritimes du Cap-verd, & que les negres appellent *soulen ndao*. C'est une espece de tuyau cylindrique verd-noirâtre, long de quatre à cinq pouces sur un pouce de diamètre, coriace, chagriné extérieurement, plein d'une chair jaune molle comme une crème qui se mange, & couronné par une espece de chapiteau conique comprimé, composé de trente pieces de coquilles triangulaires imbriquées, c'est-à-dire, se recouvrant les unes les autres. Ces pieces de coquille forment par leur assemblage deux especes de plans qui, en s'entrouvrant par des intervalles égaux de seconde en seconde, à-peu-près comme le battement du pouls, laissent sortir & rentrer successivement deux faisceaux chacun de six paires de cornes, ou plutôt de bras articulés velus, arqués sur leur face antérieure, & se mouvant ensemble sur une base commune. C'est à cette base qu'est fixée la bouche: elle est composée de quatre lames & accompagnée d'une langue velue qui, se portant en avant avec les bras articulés, & rentrant, occasionnent dans l'eau un courant qui amène à la bouche les animalcules qui doivent nourrir cet animal.

Le pouffe-pied gravé au n^o. 9 de la même planche est commun dans l'Océan. Il diffère de la *conque anatifere* précédente, en ce que son corps charnu est beaucoup plus court, & qu'il n'est couronné que par cinq pieces de coquilles, lisses, luisantes & taillées presque carrément. Elle est attachée communément sur des ceratophytes & sur d'autres productions marines pierreuses.

Remarques. La *conque anatifere* est fixée aux rochers ou sur d'autres corps solides par sa partie inférieure; elle n'a qu'une seule ouverture par sa partie supérieure; enfin elle a, comme l'on a vu, des membres ou des parties articulées; elle diffère donc en cela de tout ce qu'on appelle communément *coquillages*, dont le caractère essentiel est d'avoir le corps charnu sans aucune sorte d'articulation & recouvert d'une coquille. Ce n'est donc pas un coquillage proprement dit: on ne peut donc pas le placer dans la famille des coquillages multivalves; on peut encore moins les comparer à l'huitre, comme le font quelques écrivains modernes.

Ce genre d'animal appartient à la classe nombreuse des vers, & vient dans une famille particulière à laquelle je donne le nom de famille des poussepieds, dont on verra le détail dans mon *Histoire générale de ces animaux*. (M. ADANSON.)

CONQUE DE VÉNUS ORIENTALE, f. f. (*Hist. nat. Conchyliolog.*) espèce de came & non pas de pectoncle, commun dans la Méditerranée. C'est une coquille à-peu-près lenticulaire, de deux pouces & demi dans sa plus grande largeur, assez épaisse, lisse, très-luisante, d'un brun-rougeâtre ou incarnat, plus foncé vers le côté du ligament, autour duquel elle forme une tache elliptique. On en voit une figure au volume XXIII, planche LXXIII, au n°. 5. (M. ADANSON.)

CONQUE DE VÉNUS OCCIDENTALE, f. f. (*Hist. nat. Conchyliolog.*) Voici encore une espèce de came qui a été confondue mal-à-propos avec les pectoncles. Elle a deux pouces & plus dans sa plus grande largeur; sa surface est relevée d'environ quarante cannelures transversales, dont vingt intermédiaires sont terminées par une pointe longue de six à neuf lignes, & forment autour du ligament une enceinte elliptique légèrement bombée, & que l'on compare communément à la vulve d'une femme, & qui lui a valu son nom de *conque de Venus*, comme à la précédente. Outre ce rang extérieur d'épines, on en voit un autre intérieur d'épines plus petites, longues d'une à deux lignes qui entourent de plus près le ligament. Cette enceinte bombée que l'on nomme improprement *le devant de la coquille*, est le dos de la coquille qui se présente verticalement en-haut, pendant que la partie inférieure de la coquille est enfoncée dans le sable.

Sa couleur est rouge-violet assez agréable.

Ce coquillage vient communément de Saint-Domingue, où il est assez rare. On peut voir la description & l'histoire de son animal, dans l'*Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, que je publiai en 1757, page 220, planche XVI. (M. ADANSON.)

CONQUE, (*Musiq. inst. des anc.*) Les anciens se servoient de cette coquille au lieu de trompette, comme il est clair par une quantité de passages des poètes. (F. D. C.)

CONRAD ou CONRARD I, (*Hist. d'Allemagne.*) premier roi de Germanie. Ce prince ne dut son élévation qu'à ses vertus: il étoit fils de Conrad de Fridzard, que le sédition Albert, à qui Louis l'Enfant fit trancher la tête, avoit tué dans un combat l'an 905. L'origine de la famille des Conrad est incertaine, & ce seroit en vain que pour la découvrir on prétendroit sonder l'abyme des tems. Elle étoit illustre au commencement du dixième siècle. L'oncle de Conrad remplit le siège de Wurtzbourg en Franconie, & son père, sous le titre de comte, gouverna la plus grande partie de cette province. Il est à croire qu'il s'étoit montré digne de son rang, puisque Louis l'Enfant vengea sa mort par le supplice d'Albert. L'Allemagne encore dite *Germanie*, étoit réunie aux Gaules depuis plusieurs siècles; & comme cette contrée obéissoit aux descendants de Pepin, il restoit à la mort de Louis l'Enfant un rejeton de cette illustre tige. Les Germains, suivant l'usage constamment pratiqué jusqu'alors, devoient y attacher le sceptre: mais les grands s'éloignèrent d'une coutume que le tems sembloit avoir rendue sacrée, & refusèrent de couronner Charles-le-simple. Ce n'est pas que ce prince fût indigne de régner, comme quelques modernes n'ont pas craint de le dire d'après des historiens, vils flatteurs dont la haine ou l'intérêt avoit égaré la raison & corrompu la critique. Ils n'avoient d'autre motif que le désir de jouir sans troubles des privilèges qu'ils avoient usurpés, & dont ils pouvoient craindre d'être dépouillés par un

roi légitime; d'ailleurs, l'ambition des grands, en rendant le trône électif, devoit être flattée de pouvoir un jour s'y asseoir, eux ou leurs descendants. Ce fut à Worms que se tint cette fameuse assemblée, où les nobles & les prélats abjurant pour jamais la postérité des Pepin, se choisirent non pas un maître, mais seulement un chef qui devoit les maintenir dans leurs usurpations & les défendre. L'assemblée étoit partagée en deux factions, l'une composée des états de la Saxe qui pour lors s'étendoit de la rive droite du Rhin jusqu'aux limites qu'elle conserve encore aujourd'hui à l'Orient; au midi elle se confinoit à la Franconie; la mer Baltique, l'Eder & la mer d'Allemagne la fermoient au nord: l'autre faction étoit composée des états de Bavière, de Suabe & de Franconie. Les autres peuples qui composent le corps Germanique, n'étoient encore que tributaires; & leurs chaînes s'étendoient ou se resserroient suivant que les empereurs ou les rois de Germanie montroient plus ou moins de fermeté. Les suffrages des deux factions se réunirent en faveur d'Oton, duc de Saxe; sa naissance, ses talens & ses vertus le rendoient digne de cet honneur. Il fut le seul qui refusa d'applaudir au choix de ses compatriotes. Ce généreux duc répondit aux états que son âge trop avancé ne lui permettoit pas de porter une couronne dont le poids avoit accablé ses prédécesseurs. Il avoit un fils déjà fameux par son courage; mais ce sage vieillard, trop ami de l'humanité pour s'aveugler sur le mérite de ses enfans, ne lui crut pas assez de maturité de raison pour lui confier un dépôt dont il n'avoit pas osé se charger lui-même. Il conseilla aux états de choisir Conrad, comme le plus capable de les gouverner. Le suffrage d'un duc assez grand pour refuser une couronne, entraîna tous les autres. Conrad fut à peine élu, qu'il songea aux moyens de manifester sa reconnaissance envers Oton. Il l'honora de la confiance la plus intime, & lui donna la première part dans ses conseils: mais Oton mourut trop tôt pour le bonheur de Conrad & celui de la Germanie. Ce duc vraiment digne du trône où sa modestie ne lui permit pas de monter, eut à peine reçu les honneurs de la sépulture, que Henri son fils lui succéda dans le duché de Saxe, leva l'étendard de la révolte. Le mécontentement du rebelle fut occasionné par le refus que fit le roi de lui donner l'investiture de la Westphalie, & de la Thuringe. Ces deux provinces faisoient bien partie de la Saxe, mais elles avoient toujours eu des ducs & des comtes particuliers. Le refus de Conrad étoit fondé sur une sage politique qui ne permettoit pas de former un duché capable lui seul de balancer les forces de la royauté. Burchard, duc de Suabe, & Arnoul de Bavière, appuyèrent les prétentions de Henri, & mirent en campagne une armée. Suivant le tableau généalogique des ducs de Bavière, composé par Tritème, cet Arnoul étoit fils de l'empereur de ce nom, & d'Agnès, fille d'un empereur d'Orient. Le feu de la guerre étoit prêt d'embrâser toutes les provinces de la Germanie; & Conrad en étoit d'autant plus au désespoir qu'il auroit désiré joindre la Lorraine à sa couronne. Ses libéralités intéressées avoient attaché à son parti plusieurs seigneurs de ce royaume, & il pouvoit se flatter du succès le plus entier, lorsqu'il fut obligé de revenir sur ses pas pour prévenir les ravages d'une guerre civile. Il usa d'abord de menaces dont se jouèrent les rebelles. Forcé de venger par la force des armes son autorité méprisée, il fit, avant d'en venir à ces extrémités, plusieurs démarches pacifiques qui toutes furent aussi impuissantes que ses menaces. Pour dernière ressource, il engagea Hatton, archevêque de Mayence, à s'assurer de la personne de Henri, dans un repas où le prélat devoit l'inviter: mais le duc pressentit le

piege, & eut assez de bonheur pour échapper au stratagème. La guerre fut déclarée, mais *Conrad* qui vouloit ménager le sang des peuples, la changea bientôt en intrigue. Il engagea le duc de Suabe à quitter le parti de Henri qui n'avoit aucun motif réel de plainte. Arnoul fut obligé de retourner en Baviere pour la défendre contre les courses des Hongrois, que l'amour du pillage y avoit attirés : mais tous ces ménagemens ne firent que suspendre les ravages d'un feu qu'il desiroit éteindre. Arnoul n'eut pas plutôt délivré ses états des Hongrois qui furent vaincus dans une bataille, qu'il força le roi à se mesurer avec lui. *Conrad*, vainqueur de ce duc rebelle, le força de fuir hors du royaume ; & l'ayant dépouillé de son duché, il en donna l'investiture à son frere Ebrard ou Evrard. Arnoul ne supporta pas aisément cette disgrâce. Son orgueil offensé ne lui permettant pas de mettre des bornes à son ressentiment, il alla chercher des vengeurs parmi ces mêmes Hongrois qu'il avoit vaincus peu de tems avant sa dégradation. Ces barbares, contents de trouver cette occasion pour satisfaire leur cupidité naturelle, marcherent à sa suite, & mirent tout à feu & à sang dans l'intérieur du royaume. Evrard, attaqué par Arnoul qui commandoit ces peuples farouches, ne put se soutenir en Baviere. Le roi son frere, que Henri traversoit sans cesse, fut non seulement obligé de lui retirer son duché, & de le rendre à son ancien possesseur, mais encore de payer aux Hongrois le tribut auquel ils avoient soumis Louis l'Enfant. Ces troubles n'étoient pas les seuls qui agitaient son regne. Burchard avoit à peine quitté le parti de Henri, qu'il avoit embrassé celui de Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjuranne, ennemi né des rois de Germanie, qui prétendoient à juste titre que l'hommage lui étoit dû de sa part. Ces désordres multipliés abrégèrent les jours de *Conrad* : obligé de passer sans cesse d'une extrémité à l'autre de ses états, il n'avoit pu prendre le repos nécessaire pour se rétablir d'une maladie occasionnée par une blessure qu'il avoit reçue dans un combat contre Arnoul. L'histoire ne sauroit trop vanter la magnanimité de ce prince ; se sentant près de mourir, il ne parut occupé que des maux qui désoloient son royaume. Son ressentiment se tut devant l'intérêt de ses peuples, & lorsqu'il pouvoit donner le sceptre à Evrard son frere, il l'envoya à Henri, cet implacable ennemi qui n'avoit cessé de troubler son regne. Ce prince sage & digne d'une meilleure destinée, mourut vers l'an 919, après environ sept années de regne. Les historiens d'Allemagne lui donnent, ainsi qu'à Louis l'Enfant, & à Henri I, le titre d'empereur qu'ils ne posséderent jamais. Oton-le-grand fut le premier qui le porta depuis la mort d'Arnoul ; & si cette qualité se trouve sur quelques monumens, c'est qu'ils l'adoptèrent comme préférable à celui de roi. Ce prince mourut sans postérité, & ce fut de Werner de Rothembourg son frere, que descendirent les empereurs de la maison de Franconie. L'histoire a conservé une dispense de mariage accordée par *Conrad*, contre le gré des évêques. Ses prédécesseurs dont l'autorité étoit plus légitime & mieux affermie, ont peut-être joui de ce droit, dont les pontifes Romains sont les tranquilles & uniques possesseurs. (M-Y.)

CONRAD II, surnommé le *Salique* ou l'*ancien*, (*Hist. d'Allemagne.*) duc de Franconie, septieme roi ou empereur de Germanie, douzieme empereur d'Occident depuis Charlemagne, étoit fils d'Adélaïde de Franconie, & de Henri, duc de cette province, qui descendoit en ligne directe de Werner, comte de Rothembourg, frere de Conrad I. Il étoit sans doute glorieux pour ce prince d'avoir été désigné empereur par Henri-le-boiteux, son prédécesseur ;

pendant, comme ce n'étoit pas-là un titre suffisant, tous les grands d'Allemagne s'assemblerent, & examinerent s'il n'y en avoit aucun parmi eux qui fût plus digne de régner. Conrad le jeune son cousin, soutenu du crédit d'Ernest, duc de Suabe, & de Frédéric, duc de la haute-Lorraine, balança long-tems les suffrages ; mais enfin l'archevêque de Mayence ayant nommé *Conrad* l'ancien, fut suivi du plus grand nombre. Cette élection dura six semaines, pendant lesquelles l'impératrice Cunegonde, veuve de Henri II, gouverna l'état comme régente, sans cependant en avoir le titre. L'archevêque de Mayence fit les cérémonies du sacre, après quoi toute l'Allemagne représentée par les six ordres de la noblesse, appellés *les six boucliers militaires*, & par les députés des villes, prêterent serment au nouveau monarque dans la plus solennelle assemblée qui fut jamais. Il est incertain si ces derniers furent admis ; mais il est constant qu'il n'étoit point encore question des sept électeurs. *Conrad II* éprouva de la part des Italiens les mêmes contradictions que ses prédécesseurs. Les rois Germains firent une grande faute, après avoir tant de fois subjugué ces peuples, de leur laisser leur gouvernement & leurs loix, au lieu de les incorporer avec leurs autres sujets, en déclarant leur royaume province de l'empire. Cet assujettissement d'aller prendre la couronne des Lombards à Milan ou à Pavie, sembloit attacher le droit de régner à cette cérémonie. Charlemagne avoit introduit cet usage dont il n'avoit pas prévu les conséquences. Ses successeurs qui tant de fois avoient manqué d'en être la victime, auroient dû le réformer. Ce vice subsista jusqu'à Henri III. Ce prince politique fit prendre à son fils le titre de roi des Romains, qui sembloit assurer sa domination sur l'Italie. Les Italiens, après la mort de Henri II, s'étoient cru libres de tributs & d'hommages envers les Allemands. Ils s'arrogèrent même le droit de disposer de l'empire. Leurs députés l'offrirent à Robert, roi de France, qui fut assez sage pour le rejeter ; il vit que ce titre ne serviroit qu'à l'engager dans une guerre funeste. Guillaume, duc de Guienne, pair de France, se disposoit à profiter de ce refus, & songeoit à prendre la couronne pour lui-même, lorsque Jean XX & l'archevêque de Milan, toujours fideles au système d'avoir deux maîtres pour les opposer l'un à l'autre, inviterent *Conrad* à se rendre en Italie. Le roi faisoit ses préparatifs pour aller justifier ses droits, & comme le séjour d'Italie avoit été funeste à plusieurs de ses prédécesseurs, il voulut assurer la couronne à son fils qu'il fit élire & proclamer roi avant son départ. Il lui fallut encore appaiser des troubles domestiques excités par Ernest, duc de Suabe son gendre, *Conrad* son cousin, Frédéric son beau-frere, & Adalberon, marquis de Thuringe. Ce fut pour arrêter ces désordres, que *Conrad* fit publier cette loi qui met au ban de l'empire quiconque trouble la paix publique. La peine au ban étoit une espece d'excommunication civile. Voici quelle en étoit la formule. « Nous déclarons ta femme veuve, tes enfans » orphelins, & nous t'envoyons au nom du diable » aux quatre coins du monde ». Ce fut après avoir fait publier cette loi, que l'empereur se rendit en Italie. Il étoit accompagné de Canut, roi de Danemarck, & de Rodolphe III, roi de Bourgogne, qui tous deux assisterent à la cérémonie de son sacre, à Rome, le 26 mars 1027. De retour en Germanie, *Conrad* convoqua une diete solennelle où les rebelles furent jugés. Tous étoient ses parens ou ses alliés ; aussi eurent-ils part à son indulgence. Frédéric & *Conrad* obtinrent leur pardon, & furent traités avec beaucoup de douceur. Adalberon & Ernest, comme les plus coupables, furent punis, l'un par l'exil & l'autre par la captivité. L'empereur

pardonna à Ernest peu de tems après ; mais l'ingrat n'en profita que pour exciter une guerre civile dans laquelle il périt, non sans donner des marques d'une grande valeur, & d'une grande capacité. La mort du rebelle ayant rétabli le calme en Germanie, l'empereur prit la défense d'un prince voisin injustement dépouillé. C'étoit Oton que Mieslau son frere, roi de Pologne, avoit contraint de se réfugier en Allemagne. L'empereur lui fournit des secours dont ce prince fut profiter. Oton pressa son frere avec tant de vigueur, qu'il le força de se retirer auprès d'Udalric, duc de Bohême. Ce duc, au mépris des droits de l'hospitalité, écrivit à l'empereur, lui offrant de lui livrer le roi vaincu. Le généreux *Conrad II.* eut horreur de cette trahison : il envoya sur le champ la lettre du perfide à Mieslau lui-même, lui conseillant de chercher un autre asyle. Le Polonois, sensible à cette générosité, se rendit auprès de l'empereur qui le rétablit, après l'avoir réconcilié avec son frere. Cet événement fait sans doute honneur au regne de *Conrad II.* ; mais je dois observer qu'on ne trouve rien de semblable dans les histoires de Pologne, écrites par des auteurs accrédités.

La guerre de Hongrie suivit celle de Pologne : la succession du duché de Baviere, ouverte par la mort de Henri, en étoit le motif. Le roi de Hongrie (Etienne), parent par sa mere, la réclamoit au préjudice d'un fils du duc défunt ; mais ce fut en vain qu'il voulut suppléer par la force au vice de ses titres. Le fils obtint la préférence, & l'empereur, après la mort du roi Etienne, eut assez de crédit pour faire mettre sur le trône de Hongrie le prince Pierre qui consentit à être son vassal & son tributaire.

La Bourgogne entièrement réunie à l'Allemagne, est une des époques les plus heureuses du regne de *Conrad II.* Rodolphe III. en avoit disposé par testament, en 1016, en faveur de l'empereur Henri II. L'impératrice Giselle sa niece, se servit de l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, & l'engagea à faire la même disposition en faveur de *Conrad II.* son mari. On ne fait si ce royaume fut réuni à la couronne d'Allemagne, ou s'il fut possédé par *Conrad* & par ses successeurs, comme un royaume particulier & héréditaire dans leur famille. Quoi qu'il en soit, ce prince se fit couronner à Pazerne, malgré la réclamation d'Odon ou d'Eudes, comte de Champagne, qui prétendoit avoir des titres pour l'en exclure. Ce comte perdit la vie dans une bataille.

L'Italie en proie à de nouvelles guerres, exigea une seconde fois la présence de l'empereur. Il passa l'hiver à Parme (1037), après avoir puni plusieurs villes de Lombardie : il se rendit ensuite à Rome, d'où il alla à Benevent, délivra Capoue de la tyrannie de Pandolfe, s'assura de l'obéissance des habitans de la Pouille & de la Calabre, & revint en Allemagne couvert de gloire, mais accablé de fatigues & d'années. Il travailloit à un projet de pacification de toute l'Europe, lorsque la mort le surprit à Utrecht, le 4 juin 1039. Son corps fut transporté dans l'église cathédrale de Spire, qu'il avoit fondée pour être la sépulture des empereurs. La religion vante sa piété, & l'état sa générosité & sa valeur. La splendeur de son regne surprit d'autant plus que son enfance avoit été très-obscure. Burchard, évêque de Worms, l'avoit retiré dans son palais pour le soustraire aux railleries que sa simplicité lui attiroit à la cour du duc son pere. L'hérédité des fiefs, introduite par l'usurpation des grands, maintenue par l'usage, fut confirmée par une loi de ce prince. L'Allemagne perdit sous son regne le duché de Slesvik, conquis sur les Danois par Henri premier. Il eut de son mariage avec Giselle, niece de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, Henri III, surnommé *le noir*, qui fut son successeur à l'empire, & la princesse Mathilde

qui fut fiancée à Henri I, roi de France, & mourut avant la consommation du mariage.

Des écrivains ont prétendu que ce fut sous le regne de ce prince que les sept électeurs furent institués ; mais les meilleurs critiques placent leur origine à des tems postérieurs. On commença à connoître des souverains de Silésie indépendans de la Bohême & de la Pologne : ce dernier royaume vouloit se détacher de l'empire, mais il en resta tributaire très-long-tems après. (M-Y.)

CONRAD III, duc de Franconie, (*Histoire d'Allemagne.*) treizieme roi ou empereur de Germanie, successeur de Lothaire II, élu à Coblentz en 1138, naquit l'an 1090, d'Agnès, soeur de l'empereur Henri V, & de Frédéric de Hohenstauffen, de la famille des ducs de Suabe. L'autorité royale reprenoit quelque vigueur en France : Hugues Capet avoit relevé le trône qui s'étoit affaibli sous les derniers descendans de Pepin. Louis-le-gros, quatrieme successeur de ce prince fameux, mettoit toute sa politique à diviser les Allemands ses voisins les plus redoutables. Il avoit envoyé le célèbre Suger, abbé de S. Denis, aux états d'Allemagne, assemblés pour donner un successeur à Henri V. Cet habile négociateur avoit eu assez de crédit pour faire exclure Frédéric, duc de Suabe, dont Louis-le-gros redoutoit les talens ; & lorsque Lothaire II fut élu, il n'omit rien pour traverser son regne. *Conrad III* avoit profité des troubles excités par la cour de France, & s'étoit fait couronner à Spire : mais son parti l'ayant abandonné, il s'étoit réconcilié avec Lothaire en 1135, & l'avoit reconnu pour son souverain. A la mort de ce prince, il réunit tous les suffrages, & fut couronné à Aix-la-Chapelle. Henri de Baviere, surnommé *le superbe*, le plus puissant des ducs d'Allemagne, fut mis au ban impérial, pour s'être obstiné à retenir les ornemens royaux que Lothaire II lui avoit confiés en mourant, peut-être pour marquer qu'il le désignoit son successeur. Ce duc subit sa sentence, & ne put survivre à la perte de ses états. Il possédoit la Saxe, la Misnie, la Thuringe ; en Italie, Veronne, Spotelle, & presque tous les biens de la comtesse Mathilde : ce trait d'autorité donne une haute idée de la fermeté de *Conrad III* & de ses talens. La Saxe fut donnée à Albert d'Anhalt, surnommé *l'ours*, marquis de Brandebourg ; & la Baviere à Léopold, marquis d'Autriche : mais Henri avoit laissé un fils au berceau (Henri-le-lion), & ce jeune prince trouva dans Welf ou Guelfe, son oncle, un puissant vengeur de ses droits. Guelfe, pour soutenir sa révolte, fit alliance avec Roger, roi de Sicile qui lui fit passer des sommes immenses. Roger & les autres princes Normands ne laissoient échapper aucune occasion de mortifier les empereurs, & de les tenir loin de l'Italie, dont ils avoient envie de les dépouiller. Guelfe, après une guerre opiniâtre, demanda la paix qui lui fut accordée ; on remit à la diete suivante à statuer des conditions. La Saxe fut rendue à Henri-le-lion son neveu ; mais la Baviere resta dans la famille du marquis d'Autriche, mort dans cette guerre. Guelfe peu satisfait de ce traité, reprit ses premiers projets, & toujours secouru de Roger, il soutint une guerre de dix ans contre le duc d'Autriche, & même contre l'empereur. C'est à cette guerre que l'on rapporte l'origine des Guelfes & des Gibelins, factions puissantes qui partagerent si long-tems le sacerdoce & l'empire (*Voyez GUELFE, Suppl.*). Cette guerre étoit d'autant plus contraire aux intérêts de l'empire, que les conjonctures étoient favorables pour plier les pontifes Romains sous le joug dont ils s'étoient affranchis sous le regne précédent. Arnaud de Bresse, disciple du fameux Abeillard, déclamoit avec véhémence contre les désordres du clergé plongé dans la mollesse &

& la licence. Les immenses richesses des papes & des évêques échauffoient la bile de l'orateur, dont l'austère doctrine trouva de nombreux partisans, même parmi les Romains, mécontents du faste des pontifes. Arnaud prétendoit que le clergé ne devoit posséder aucuns biens, comme des fiefs ou des terres en propriété, & qu'il devoit se contenter des oblations des fideles. Il avoit persuadé les Romains qui eussent désiré pouvoir dépouiller les papes pour rétablir leur ancien gouvernement, dont ils étoient toujours jaloux. Animés par les déclamations de l'orateur, ils se révolterent ouvertement contre Luce II, & élurent des consuls. Un empereur politique eût profité de ces défords, & n'eût pas manqué de passer en Italie avec une armée. Eugene III, successeur de Luce, craignit un semblable événement; mais ce pape trouva le secret de l'avoir pour lieutenant, lorsqu'il trembloit de l'avoir pour maître. Il fit passer à sa cour S. Bernard, cet homme étonnant qui, sans autre titre que celui d'abbé de Clairvaux, jouissoit d'un respect souvent refusé aux plus grands princes; qui dans sa retraite écrivoit à toute l'Europe des lettres qu'elle recevoit comme autant d'oracles, & traçoit les conditions d'un traité entre deux monarques. S. Bernard venoit de déterminer Louis VII à aller en Asie affermir la famille de Godefroi de Bouillon, chancelante sur le trône de Jérusalem, que les Chrétiens venoient de fonder. Son éloquence ne fut pas moins puissante sur l'esprit de Conrad III. Ce prince, jusqu'alors, s'étoit refusé à ces émigrations dangereuses qui dépeuplerent l'Europe, sans étendre les limites de la foi, & lorsqu'il eut entendu le saint abbé, il s'enrôla lui-même. La perte d'une armée, la plus brillante que l'on eût vue jusqu'alors, l'affoiblissement de son autorité, & le mépris de sa personne, furent tout le fruit de cette pieuse entreprise, dont le succès n'auroit servi qu'à enrichir les papes & à augmenter leur pouvoir. Conrad III, après la perte de cette armée florissante qui périt par les chaleurs, la disette & la débauche, arriva à Jérusalem, moins en roi qu'en voyageur, & revint presque seul sur les vaisseaux de Manuel Comnene, mari de la sœur de la reine son épouse. Il aborda dans le golfe de Venise, & n'osa aller en Italie se faire couronner, à l'exemple de ses prédécesseurs. Le reste du regne de ce prince n'offre rien à l'histoire. Il tenta, mais sans succès, de rétablir Wladislas son allié, chassé du trône de Pologne, comme excommunié par Jacques, archevêque de Gnesne: on voit quel étoit alors le pouvoir des ecclésiastiques. Il mit les bourgeois & le chapitre de la ville d'Utrecht au ban impérial, pour avoir appelé de ses jugemens au Saint-Siège. On ne pouvoit blesser plus ouvertement son autorité. Il mourut à Bamberg, sans avoir pu tirer vengeance de cet outrage. Il fut inhumé auprès de Henri, qu'il avoit fait mettre au nombre des saints. Conrad eut de sa femme Gertrude, fille du comte de Sultzbach, deux fils, Henri & Frédéric. L'aîné qu'il associa à l'empire avant sa malheureuse expédition en Syrie, mourut pendant son absence; l'autre mourut de la peste au siège de Rome, sous Frédéric I. (M-Y.)

CONRAD IV, (*Hist. d'Allemagne.*) dix-huitième roi ou empereur depuis Conrad I, né en 1226, de Frédéric II & d'Yolande de Brienne, est élu roi des Romains en 1237, succède à son pere en 1250, meurt en 1254.

Le regne de ce prince se passa au milieu des orages qui suivirent la mort de Frédéric II. Il fit d'inutiles efforts pour raffermir son autorité & pour rétablir en Allemagne la paix que l'ambition des papes en avoit bannie. Innocent IV, armé par la politique, & par conséquent implacable, le poursuivit avec la même animosité qu'il avoit montrée contre Frédéric. Il fit publier une croisade contre lui; c'é-

toit l'usage alors: les papes ne faisoient aucune difficulté de se servir contre les princes Chrétiens des armes qui ne devoient être employées que contre les infideles. Conrad qui voit le fanatisme s'armer contre lui, passe les Alpes à dessein de retarder sa chute. Son arrivée en Italie est signalée par la prise d'Aquin, de Naples & de Capoue, que le pape avoit attirées à son parti: ses ennemis commençoient à trembler, mais la mort l'enleva au milieu de ses succès. Mainfroi, prince de Tarente, son frere naturel, fut accusé de l'avoir fait empoisonner. Il laissoit de sa femme Elisabeth, fille d'Oton, duc de Bavière, un fils unique: c'étoit l'infortuné Conrad le jeune, que l'impitoyable Clément IV & Charles d'Anjou, à la honte de la royauté, firent périr par la main d'un bourreau. Voyez l'article suivant. (M-Y.)

CONRAD V, dit le jeune ou Conradin, (*Histoire d'Allemagne.*) fils du précédent & d'Elisabeth, né en 1252, est décapité à Naples en 1268 ou 1269, avec son cousin Frédéric, titulaire du duché d'Autriche. Ces illustres victimes furent sacrifiées au ressentiment des papes & à la sûreté de Charles d'Anjou qui dans ce moment déshonora le sang des François qui l'animoit. Ainsi finit la maison de Suabe la plus célèbre qui fut en Allemagne; le sang des Henri & des Frédéric coula sous la main d'un bourreau: cette famille avoit donné six empereurs à l'Allemagne qui tous avoient illustré le trône. Conradin avant de recevoir le coup mortel, jeta son gant dans la place publique, un soldat le porta à Pierre-le-grand d'Aragon, qui le reçut comme un gage qu'il vengeroit un jour le sang précieux que des barbares venoient de verser. (M-Y.)

CONRAD, (*Histoire de Pologne.*) duc de Masovie & de Cujavie, étoit fils de Casimir II, roi de Pologne. Il embrassa le parti de Leck le Blanc, roi de Pologne, contre Miceslas le vieux, son concurrent, leva une armée l'an 1127, & marcha contre Suantopelk, palatin de Poméranie, qui avoit conspiré contre Leck: ce prince mourut avant d'avoir été vengé, & Conrad crut que son défenseur pouvoit prétendre à lui succéder. Mais Henri de Silésie lui disputa la couronne. On arma de part & d'autre en 1228, on en vint deux fois aux mains, & deux fois Conrad fut vaincu; mais il n'étoit pas dompté. La perspective d'un trône rallumoit son courage; il crut qu'après y avoir aspiré, il falloit y monter ou périr. Il mit une nouvelle armée sur pied, résolu de hasarder une troisième bataille; mais Hedwige, épouse de Henri de Silésie, engagea ce prince à renoncer à des prétentions si funestes à la Pologne. Henri étoit déjà maître de Cracovie, Conrad s'en approcha à la faveur des ténèbres, y entra par surprise, & son rival tomba en sa puissance; Henri ne vouloit point encore abandonner ses droits, il espéroit que son fils viendrait briser ses fers & le venger; mais Hedwige, qui avoit reçu de la nature l'heureux don de plaire & de persuader, lui peignit avec tant d'éloquence les malheurs de la Pologne & de la Silésie, qu'il acheta sa liberté par une renonciation formelle. Mais Conrad eut bientôt en tête un concurrent plus dangereux, c'étoit Boleslas V son neveu, que la nation avoit couronné en 1243. Conrad se ligua alors avec ce même Suantopelk dont il avoit autrefois tramé la perte; à l'approche de l'armée confédérée, tout le duché de Sandomir se soumit; la conquête de celui de Cracovie ne coûta que de légers combats. Mais Conrad fut un tyran dès qu'il crut pouvoir l'être impunément. Aux impôts établis, il en ajouta de plus onéreux encore, les privilèges des différens corps furent violés, les premières dignités devinrent le partage des plus vils favoris, le clergé même essuya des vexations odieuses, le peuple se souleva, Boleslas

fut rappelé, *Conrad* s'enfuit en Lithuanie, intéressa ses peuples à son sort, rentra en Pologne à la tête d'une armée, perdit la bataille de Sochodob, & disparut.

La mort de *Boleslas V* réveilla ses espérances en 1279 : mais malgré ses efforts, *Leck le Noir* fut élu. Tandis que ce prince soutenoit tour à tour le choc des Tartares, des Russes & des Lithuaniens ligüés contre la Pologne, *Conrad* souleva les duchés de Sandomir & de Masovie, rassembla une foule de mécontents sous ses drapeaux, soumit toutes les villes qui se trouverent sur son passage, & se montra triomphant sous les murs de Cracovie. Ce fut le terme de ses succès. Les habitans se défendirent avec un courage héroïque, *Leck le Noir* accourut à la tête des Hongrois, tailla l'armée de *Conrad* en piéces, & mourut peu de tems après sa victoire. *Henri I* lui succéda en 1289, & *Conrad* mourut dans son duché de Masovie après avoir en vain disputé la couronne à quatre rois. (*M. DE SACY.*)

* § CONSÉCRATION des Pontifes Romains. Voici la description que nous en a laissé *Prudence*. On donne ensuite la description du taurobole ; mais le taurobole étoit le sacrifice d'un taureau immolé à *Cybelle*. « *M. Vandale* & le *P. Pagi* ont fait voir » clairement qu'il ne s'agit nullement dans le taurobole de la consécration des pontifes Romains, & » que le *summus sacerdos* de *Prudence* ne signifie rien » moins que le souverain pontife ; mais qu'il doit » s'entendre uniquement de celui qui descendoit » sous le théâtre pour recevoir le sang de la victime. Voyez le pere *Colonia*, *Histoire Littéraire de Lyon*, tome I, page 192.

» La plupart des tauroboles dont les monumens » nous conservent la mémoire, ont été faits pour la » santé des empereurs ou pour celle des particuliers ; ainsi cela ne regardoit point la consécration » d'un souverain pontife ou d'un grand-prêtre, » laquelle devoit être un acte public & une cérémonie appliquée à ce seul usage On croit que le » sacrifice du taurobole ne commença que du tems » de *Marc-Aurèle*. *M. de Boze*, *Dissertat. sur le taurobole dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § CONSEIL DU ROI.... *Pharamond* avoit son conseil composé seulement de quatre personnes, par l'avis desquelles il rédigea les loix saliques en un seul corps de loix.

On dit pourtant à l'article DROIT ALLEMAND, que la loix salique fut faite de l'autorité des rois *Childebert* & *Clotaire*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

CONSONNANCE, (*Musique.*) Ce terme, dans sa signification originaire, désigne un accord de plusieurs tons entendus à la fois, qui n'a rien de désagréable ; en ce sens c'est la même chose que le terme *harmonie* exprimoit chez les Grecs. Mais pour l'ordinaire on n'entend par *consonnance* que les accords de deux tons qui plaisent à l'oreille. Et ce terme n'est alors employé qu'à désigner les intervalles ; la *consonnance* tire son nom du ton le plus aigu de l'accord. Ainsi quand on dit que la quinte est une des *consonnances*, cela signifie que le ton, qui est d'une quinte au-dessus d'un autre ton qu'on entend en même tems, fait avec lui un accord agréable.

La théorie des *consonnances* & des sons agréables dépend de celle de l'harmonie & des sons, & doit être traitée dans ces articles. Nous considérons ici les *consonnances*, principalement du côté de la pratique.

Pour mieux éclaircir ce que nous avons à dire sur ce sujet, il fera nécessaire de mettre ici sous les yeux la suite des tons qui se succèdent dans un ordre déterminé.



On observera dans la théorie des sons, qu'en pincant la corde qui donne le son de la note 1, on entend les tons de toutes les autres notes marquées ici, 2, 3, 4, 5, 6, 7 &c. Une oreille médiocrement exercée distingue assez clairement dans ce ton 1, les tons, 2, 3, 4, & même 5. Mais les tons supérieurs ne se font sentir qu'aux oreilles très-fines, & qu'un long exercice a rendu sensibles. Il faut encore remarquer ici que les chiffres marqués auprès des notes ci-dessus, indiquent le rapport des vibrations, ou la fréquence des oscillations de chaque corde, rapportées à celles de la corde pincée.

Cela posé, il faut encore admettre, comme un fait constaté par l'expérience, que les intervalles 1 : 2 ; 2 : 3 ; 3 : 4 ; 4 : 5 ; 5 : 6, cela veut dire que l'octave, la quinte, la quarte, la tierce majeure & la tierce mineure, forment des accords qui ne sont point désagréables ; que ce sont des *consonnances* ; qu'au contraire, les tons 8 : 9, font une impression sur l'oreille qui lui déplaît sensiblement ; & qu'ainsi ils forment une dissonance bien décidée.

Ajoutons à cela que le premier, le plus grand intervalle, 1 : 2 ; ou l'octave, a sans contredit une harmonie plus parfaite que n'a le second intervalle 2 : 3 ; ou la quinte ; que celle-ci est à son tour plus harmonieuse que la quarte, ou l'intervalle 3 : 4. Il semble qu'on en pourra conclure que l'harmonie décroît à mesure que les intervalles des tons se rapprochent ; ainsi en prenant la suite naturelle des intervalles 1 : 2, 2 : 3, 3 : 4, 4 : 5, 5 : 6, 6 : 7, 7 : 8, 8 : 9, 9 : 10, &c. à l'infini, qui sont successivement l'octave, la quinte, la quarte, la tierce majeure, la tierce mineure, la tierce diminuée (L'intervalle 7 : 8, n'a point de nom déterminé) la seconde, &c. on s'aperçoit que plus le rapport des deux tons approche du rapport d'égalité, plus la dissonance devient sensible. Elle commence à se faire sentir dans l'accord de 8 : 9, & de là elle continue à devenir de plus en plus désagréable. Celle de 8 : 9, l'est moins que celle de 9 : 10 ; & celle-ci est encore plus supportable que l'accord de 15 : 16.

Une autre observation qui confirme les précédentes, c'est que dans l'accord de deux instrumens semblables, par exemple de deux flûtes, la dissonance devient plus désagréable à mesure qu'on approche de l'unisson ou du rapport 1 : 1. L'intervalle 99 : 100, & plus encore celui de 999 : 1000, produisent une discordance insupportable ; mais qui se résout dans la plus agréable des *consonnances* aussitôt qu'on parvient à l'unisson.

D'après toutes ces observations, nous croyons pouvoir établir les propositions suivantes, comme autant de vérités fondées sur une expérience indubitable.

1°. Que la plus parfaite des *consonnances* est celle des deux tons également hauts, c'est-à-dire, l'unisson.

2°. Que la dissonance la plus insupportable est celle des deux tons, qui ne diffèrent que très-peu de

l'unisson, qui seroient par exemple dans le rapport de 99 à 100.

3°. Que le désagrément de cette discordance s'affoiblit à mesure que les nombres qui indiquent le rapport des deux tons, s'éloignent de l'égalité; en sorte qu'enfin ce désagrément cesse absolument d'être sensible lorsque l'intervalle des deux tons est parvenu à une certaine grandeur.

4°. Que dès que cet intervalle n'est pas plus petit que dans le rapport de 5:6, il n'y a plus de dissonance.

5°. Que dès ce même intervalle de 5:6, l'accord des deux tons plaît déjà à l'oreille, & qu'à mesure que les deux nombres s'éloignent encore davantage du rapport d'égalité, la *consonnance* en devient plus agréable.

6°. Que cet accroissement des degrés de *consonnance*, a néanmoins son *maximum*, au-delà duquel l'agrément de la *consonnance* va en diminuant; & que ce *maximum* tombe précisément sur le rapport de 1:2. En sorte que l'intervalle 1:3 ne fait déjà plus une si bonne *consonnance* que celui de 1:2, bien que les nombres qui l'expriment s'éloignent davantage de l'égalité.

En reprenant donc, munis de ces observations, les intervalles des tons, dans le même ordre que la nature observe en produisant le son; savoir:

1:2, 2:3, 3:4, 4:5, 5:6, 6:7, 7:8, 8:9, 9:10, &c.

nous remarquerons que les limites qui séparent les *consonnances* des dissonances, tombent sur les intervalles 6:7 & 7:8. Car l'accord de 8:9, fait une dissonance bien marquée, & celui de 5:6, est une *consonnance* gracieuse. Nous avons remarqué ailleurs (Voyez ci-devant ACCORD PARFAIT.), qu'au jugement des oreilles les mieux exercées, l'intervalle de 6:7, qui est dans l'harmonie moderne la *tierce diminuée*, est encore au nombre des *consonnances*. A ce compte, ce seroit donc l'intervalle de 7:8, qui seroit la ligne de séparation entre les accords consonnans, & les dissonans, & ce seroit le seul de tous les accords de deux tons, duquel on ne sauroit dire à laquelle des deux classes il appartient: l'harmonie est exposée ici à la même incertitude qu'on retrouve dans toutes les choses qui ne diffèrent qu'en degrés. Qui oseroit entreprendre de déterminer le point précis, où le grand finit & où le petit commence; où l'on cesse d'être riche, & où l'on devient pauvre; où le bien-être se change en infortune? Il ne doit donc pas paroître étrange qu'il y ait dans la musique un intervalle qui ne soit ni consonnant, ni dissonant; heureusement cet intervalle équivoque ne se trouve pas sur notre échelle de musique.

Le domaine des *consonnances* seroit donc fixé par les remarques précédentes, jusqu'à un degré de certitude assez vraisemblable; & nous pouvons poser pour principe que la tierce diminuée 6:7, est la plus imparfaite, & que l'octave 1:2 est la plus parfaite des *consonnances*, qu'ainsi leur domaine s'étend d'un de ces intervalles à l'autre.

Les intervalles qui excèdent l'octave, tels que le rapport de 1:3, & tous les autres de ce genre, n'exigent aucune considération particulière. Car puisqu'avec le ton 1, on entend aussi son octave 2, il est clair que l'intervalle 1:3 est de la même nature que la quinte 2:3; & qu'en général tout intervalle qui passe l'octave, est semblable à l'intervalle qui résulteroit du ton inférieur élevé à son octave; ainsi l'intervalle composé 4:9 est de la même nature que l'intervalle simple 8:9. Il seroit par conséquent superflu d'étendre le domaine des *consonnances* au-delà de l'octave; & nous pouvons les renfermer

toutes entre les deux limites, de la tierce diminuée & de l'octave, entre les deux rapports $\frac{6}{7}$ & $\frac{1}{2}$.

Mais il semble qu'on pourroit conclure de cette assertion, que tout intervalle moindre que l'octave, & plus grand que la tierce diminuée, devroit nécessairement faire une *consonnance*. Aussi cette conclusion seroit-elle juste, n'étoit la circonstance particulière qu'il ne faut point perdre de vue; savoir, que tout ton fondamental fait entendre en même tems son octave & sa quinte d'un manière très-sensible. Ceci met une restriction importante à la règle des *consonnances*, & nous fait comprendre pourquoi l'accord de septieme, quoique contenu dans l'étendue des intervalles consonnans, fait une dissonance; c'est que la septieme ne fait pas cette dissonance avec le ton fondamental, mais avec son octave dont l'intervalle n'est que d'une seconde; si par exemple l'accord de *ut-si* est discordant, c'est parce qu'avec le ton *ut* touché, on entend son octave *ut*, & que l'intervalle *si-ut* est moindre que de 6 à 7. Ainsi pour renfermer l'exception dans la règle, il faut dire que les intervalles plus grands que dans le rapport de 6 à 7, sont consonnans lorsqu'ils ne se rapprochent pas trop du rapport de 1 à 2.

Pour déterminer jusqu'à quel point ces intervalles peuvent s'approcher du rapport 1:2, sans cesser d'être consonnans, exprimons ce rapport par des nombres plus grands; supposons-le comme 6 à 12; & concevons qu'entre la plus basse corde d'une octave, 6, & la plus haute 12, il y ait un certain nombre de cordes intermédiaires, par exemple onze, ces cordes seront désignées par les nombres suivans, $6\frac{1}{2}$, 7, $7\frac{1}{2}$, 8, $8\frac{1}{2}$, 9, $9\frac{1}{2}$, 10, $10\frac{1}{2}$, 11, $11\frac{1}{2}$; il est évident que les *consonnances* commenceront à la corde, 7 & que la dernière tombera sur la corde 10, parce que les suivantes seroient une dissonance, non avec la corde 6, mais avec son octave 12. Car l'intervalle $10\frac{1}{2}:12$, ou 21:24, est plus petit que celui de 6 à 7.

Mais afin de nous rapprocher davantage de la connoissance pratique, représentons-nous le système des tons, tel qu'il est usité dans la musique moderne, & appliquons-y les observations précédentes: voici d'abord le tableau de ce système.

ut. ut ✕. re. re ✕. mi. fa. fa ✕. sol. sol ✕. la. si ♭. si. ut.

Ici le domaine des *consonnances* s'étend depuis le ton *re* *dieze*, jusqu'au *si* *bémol*. En effet, l'intervalle *ut-re* ✕ est déjà un peu plus grand que de 6 à 7, & l'intervalle *si ♭-ut*, ou $\frac{9}{16}:\frac{1}{2}$ qui est 8:9, est plus petit que le rapport 6:7. Ainsi chacun des sept tons *re* ✕, *mi*, *fa*, *fa* ✕, *sol*, *sol* ✕, & *la* devroit faire *consonnance* avec le ton *ut*.

Mais est-il bien vrai que tous les tons de notre échelle, compris entre les tons *re* & *si ♭* fassent accord de *consonnance* avec *ut*, comme cela devroit être d'après les principes que nous venons d'établir? C'est ce qu'on ne sauroit affirmer, puisque chacun sent la dissonance du triton *ut-fa* *dieze*, & de la fausse quinte *fa* *dieze-ut*. Cependant il ne paroît pas qu'il y ait ici une dissonance immédiate entre le ton *fa* *dieze* & les tons *ut*, ni entre les tons *ut* & *fa* ✕; la dissonance est entre le ton supérieur *fa* ✕ ou *ut*, & le semi-ton qui le suit *sol* ou *ut* *dieze*, parce que ce semi-ton est la quinte du ton inférieur *ut* ou *fa* ✕, & qu'avec le ton touché on entend toujours sa quinte. Or, nous avons vu qu'un intervalle de semi-ton fait une dissonance très-sensible: ainsi la quinte juste étant sentie, exclut nécessairement le triton, ou la quarte superflue, & la fausse quinte qui, par cette raison, doivent être rangées toutes les deux dans la classe des dissonances.

Par la même raison, il faudroit dire que la quarte & la sixte sont aussi dissonance avec le ton *sol*, &

cependant ces deux intervalles sont généralement admis au rang des *consonnances* ; mais ce n'est que dans le renversement, & jamais à l'égard du véritable ton fondamental, comme on le montrera dans les articles de ces deux accords.

On peut donc établir pour règle générale, qu'afin qu'un ton quelconque fasse une *consonnance* complète avec le son fondamental, il faut de plus qu'il fasse *consonnance* avec l'octave & la quinte de ce même son : or, puisque la tierce diminuée ou l'intervalle 6 : 7, est le plus petit des intervalles *consonnans*, il en résulte que la *consonnance* du ton fondamental doit faire au moins un intervalle de 6 : 7, avec l'octave & la quinte de ce ton, & qu'ainsi la fixte même n'est une *consonnance* admissible qu'autant qu'on peut affaiblir la sensation de la quinte.

Remarquons encore ici qu'un ton qui n'est pas dans l'échelle diatonique du mode principal, fût-il d'ailleurs *consonnant*, devient une espèce de dissonance à l'égard du mode auquel ce ton est étranger.

Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici, que les intervalles *consonnans* sont l'octave, la quinte, la tierce, la quarte & la fixte. On nomme *consonnance parfaite* l'octave, la quinte & la quarte, parce qu'elles n'admettent ni majorité ni minorité sans cesser d'être *consonnance*. La tierce & la fixte sont des *consonnances* imparfaites, parce qu'elles peuvent être augmentées & diminuées ; nous avons vu qu'il y a trois sortes de tierces, la majeure, la mineure & la diminuée : il en est de même des fixtes.

La propriété principale de toutes les *consonnances*, c'est de satisfaire l'oreille & de produire des repos. Les dissonances au contraire inquietent l'ouïe, & font desirer des tons qui ramènent le repos : ainsi dans la composition musicale la dissonance annonce, en quelque manière, le ton qui va suivre, & détermine nécessairement la progression des tons ; au lieu que la *consonnance* rend cette progression arbitraire, & la laisse indéterminée par cela même que, n'ayant rien de déplaisant, elle ne fait rien desirer au-delà. C'est la raison pourquoi les accords *consonnans* forment des cadences.

Nous avons déjà observé que des sons *consonnans*, lorsqu'ils sont étrangers au mode dans lequel on joue, forment une espèce de dissonance ; ainsi un intervalle & même un accord entier, quoique *consonnans*, peuvent produire l'effet des dissonances. Si par exemple dans le mode *C*, *sol*, *ut*, on vient à entendre l'accord de *re* avec la tierce majeure, bien que cet accord soit *consonnant*, il ne laisse pas de frapper & d'étonner ; il prépare l'oreille à passer dans le mode *G*, *re*, *sol*, précisément comme les dissonances la préparent à l'harmonie qui va succéder. On comprend de-là comment il se peut faire qu'une pièce entière de musique n'ait que des accords *consonnans*, & qu'elle conserve néanmoins les grâces de la variété ; c'est que dans ces compositions les accords étrangers, les tons moins *consonnans* tiennent lieu de dissonances. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-Arts* de M. SULZER.)

§ CONSONNANCE, (*Musiq.*) Il y a des cas où la tierce, la quinte & la fixte, quoique *consonnances*, sont réellement dissonances, tant par leur origine que par la manière dont on les emploie. Voyez QUINTE, SIXTE, TIERCE, (*Musiq.*) *Suppl.*

Les Italiens & les Allemands défendent de passer d'une *consonnance* parfaite à une autre parfaite par un mouvement semblable, à cause du défaut de variété : Voyez OCTAVE, (*Musiq.*) *Suppl.* ni d'une *consonnance* imparfaite à une parfaite en même mouvement, à cause des octaves & de quintes cachées. Voyez CACHÉE, (*Musiq.*) *Suppl.*

Mais on peut passer comme on veut d'une *consonnance* parfaite à une autre imparfaite. (F. D. C.)

CONSONNANT, TE, adj. (*Musiq.*) Un intervalle *consonnant* est celui qui donne une *consonnance* ou qui en produit l'effet ; ce qui arrive en certains cas, aux dissonances par la force de la modulation. Un accord *consonnant* est celui qui n'est composé que de *consonnances*. (S)

CONSONNANTE, (*Luth.*) grand instrument de musique, inventé par l'abbé du Mont, qui participe du clavecin & de la harpe. Son corps est comme un grand clavecin, posé à plomb sur un piédestal qui a des cordes des deux côtés de sa table, lesquelles on touche à la manière de la harpe. (F. D. C.)

CONSTANCE-CHLORUS, (*Hist. du Bas-Emp.*) fils d'Eutrope & de Claudia, étoit petit-neveu, par sa mère, de l'empereur Claude-le-gothique. On le surnomma *Chlorus* à cause de la couleur vermeille & fleurie de son teint. Il fit son apprentissage d'armes dans les gardes du prince qui, juge & témoin de sa valeur & de sa capacité, le nomma tribun, & lui donna bientôt après le gouvernement de la Dalmatie. On prétend que Carus, charmé de son désintéressement & de la douceur de ses mœurs, eut une forte tentation de le désigner son successeur, au préjudice de Carin son fils, dont il détestoit les débauches. Dioclétien, qui l'avoit employé avec succès, le créa César conjointement avec Galère, plus connu sous le nom de *Maximien* ; quoique les deux nouveaux Césars eussent été nommés le même jour, *Constance* eut toujours l'honneur du pas, & son nom est le premier dans tous les monumens publics. On crut devoir cet égard à son privilège d'aïnesse & à l'éclat de sa naissance. Sa nouvelle fortune ne changea point son caractère doux & bienfaisant. Il conserva sa première simplicité. Ses largesses le rendirent pauvre, si on peut l'être, quand on n'éprouve point de besoins. Il regardoit l'amour des peuples comme le trésor inépuisable des rois. Quoiqu'économique, excepté dans la distribution des récompenses, il soutint la majesté du trône, & flatta le goût du peuple par des jeux & des spectacles. Ce fut par le retranchement des superfluités qu'il fournit à toutes ces dépenses, sans accabler les provinces d'impôts. Après la mort de Dioclétien & de Maximien, il se contenta des provinces qu'il avoit gouvernées en qualité de César. Une défiance modeste dans ses forces, lui fit refuser le département de l'Afrique & de l'Italie, disant qu'on devoit mesurer son ambition à ses talents. Sa domination fut resserrée dans les Gaules & l'Espagne, dont il rendit les peuples heureux, en leur faisant oublier qu'ils avoient un maître. Maximien, qui n'avoit rien à redouter d'un prince sans ambition, se regardoit comme le maître absolu de l'empire. Ce collègue impérieux ne le laissoit vivre, que parce qu'il étoit convaincu de sa modération ; mais il ne pouvoit lui pardonner d'être son émule. Sa jalousie, inquiète sans motif, s'étoit assurée de sa fidélité, en retenant, comme otage auprès de lui, son fils Constantin qui donnoit les plus hautes espérances. Les maladies fréquentes dont *Constance* étoit attaqué, dispensèrent Maximien d'employer le fer & le poison, pour jouir du pouvoir sans partage. Son espoir fut rempli. *Constance*, jaloux d'étendre les limites de l'empire, porta ses armes dans la Grande-Bretagne, qui étoit déjà sous la domination des Romains : mais ses anciens habitans appellés *Pictes* & *Calédoniens*, s'étoient réfugiés dans la partie septentrionale, connue aujourd'hui sous le nom d'*Ecosse*, où ils vivoient dans une entière indépendance. Il remporta sur eux une pleine victoire, dont sa mort, causée par ses fatigues, l'empêcha de tirer avantage. Il mourut à Yorck en 306. Il avoit été nommé Auguste une année & trois mois auparavant. En mourant, il déclara César son fils Constantin qui, dans la suite, fut surnommé le

Grand. Il l'avoit leu d'Helene sa premiere femme. Maximien l'avoit obligé de la répudier pour épouser Théodora. Quoique ce prince fit profession du paganisme, il ne persécuta jamais les Chrétiens qu'il combla de bienfaits, & qu'il éleva par préférence aux premieres dignités; il avoit en horreur les apostats, disant que ceux qui sacrifioient leur dieu à leur fortune, étoient toujours disposés à trahir leur prince.

CONSTANCE (FLAVIUS - JULIUS), fils du grand Constantin, fut désigné son successeur pour régner conjointement avec ses deux freres. Son pere, par son testament, leur avoit encore associé ses deux neveux; mais le peuple, l'armée, & le sénat, refuserent de souscrire à ses dernieres volontés. Les neveux, dont les mœurs & les talens donnoient les plus hautes espérances, qui promettoient de rendre les peuples heureux, furent inhumainement massacrés par les soldats qui ne vouloient d'autres maîtres que les fils de Constantin. Les amis de ces deux princes innocens furent enveloppés dans leur carnage, & on laissa leurs corps sans sépulture. Les assassins exigèrent avec tant d'insolence de *Constance*, le salaire de leur crime, qu'on le soupçonna d'être l'auteur de ce carnage. Quoiqu'il y eût plusieurs empereurs, l'empire n'avoit point encore été divisé. Les enfans de Constantin partagerent le pouvoir, & se rendirent indépendans les uns des autres. *Constance* eut la Grece, l'Asie & l'Egypte. Les blasphêmes d'Arius avoient rempli la capitale & les provinces de dissensions civiles. Quoique *Constance* favorisât ouvertement les partisans de cet hérésiarque, il rappella dans leur siege tous les évêques exilés. Athanase fut rétabli dans l'église d'Alexandrie, & Paul dans celle de Constantinople. Tandis qu'il calmoit les fureurs religieuses, les Perses, après avoir passé le Tigre, s'étoient rendus maîtres de l'Arménie, dont ils avoient chassé le roi, allié & ami des Romains. *Constance* marcha contre eux, & quoique son armée eût secoué le joug de l'obéissance, il obligea Sapor à rentrer dans ses états, où il eut bientôt réparé ses pertes. Deux ans après, il reparut avec des forces supérieures dans les provinces de l'empire. Vainqueur dans ces combats, il seroit resté le dominateur de l'Orient, si les barbares, voisins de ses états, ne l'eussent rappelé pour les défendre. L'Occident étoit également ébranlé par des tempêtes. Magnence, qui de simple soldat étoit parvenu au commandement des armées, profita de l'amour des soldats pour se faire déclarer empereur. Vitranion fut proclamé le même jour par les légions de Pannonie. Constans & le jeune Constantin furent dépouillés de leurs états. Leur frere *Constance* quitta l'Orient pour venir à leur secours. Vitranion, trahi par ses soldats, se soumit à la clémence de ses maîtres offensés. *Constance* eut la générosité de lui pardonner; il lui assigna même un revenu suffisant pour subsister honorablement. Le vainqueur tourna ensuite ses armes contre Magnence qui fut vaincu en Espagne. Il leva une nouvelle armée dans les Gaules, où il essuya une seconde défaite. Alors craignant de tomber au pouvoir de *Constance*, il se donna la mort. L'empire qui avoit été divisé, fut réuni sur une seule tête. *Constance* se transporta à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe. Quoiqu'il y témoignât beaucoup d'égards pour les habitans, il aigrit les esprits par sa complaisance pour les adorateurs des faux dieux. Il permit qu'on relevât dans la salle du sénat l'autel de la victoire. Les privileges des vestales furent maintenus dans leur intégrité. Il revêtit du sacerdoce les païens les plus distingués par leur naissance. Des fonds furent assignés sur le trésor public, pour fournir à la dépense des sacrifices. Ces égards pour les restes de l'idolâtrie, firent murmurer les

Chrétiens qui ne purent lui pardonner d'avoir accepté le titre de grand-prêtre de Jupiter. C'étoit moins par attachement pour l'idolâtrie, que par le desir de réunir tous les suffrages, qu'il avoit cette complaisance criminelle; car d'ailleurs il avoit du zele pour le christianisme, qui prit sous son regne de nouveaux accroissemens. Le murmure des Chrétiens fut apaisé par un édit publié en leur faveur. Ceux qui avoient été dépouillés de leurs biens pendant les persécutions, rentrerent dans leur droit de propriété; & pour surcroît de faveur, ils furent élevés aux premieres dignités de l'état, dont ils avoient été exclus. Tandis qu'il les favorisoit, Julien, vainqueur dans les Gaules, réprimoit les courses des Allemans, & affermissoit l'empire par ses victoires. *Constance*, jaloux de ses prospérités, le rappella dans sa cour; mais les légions accoutumées à vaincre sous ce guerrier philosophe, ne purent consentir à son départ, & pour mieux se l'attacher, elles le proclamerent Auguste. *Constance*, pour étouffer cette rebellion, leve une puissante armée, & précipitant sa marche, il essuya tant de fatigues, qu'il fut attaqué d'une maladie auprès du Mont-Taurus. Sentant sa fin approcher, il se fit conférer le baptême par un évêque Arien, dont il avoit toujours favorisé la secte. Il mourut dans la quarante-cinquieme année de son âge, dont il en avoit régné vingt-quatre. Son zele pour l'arianisme, & la persécution contre les évêques & les prêtres catholiques, rendront toujours sa mémoire odieuse. C'étoit un prince médiocre & de peu de talens. (T-N.)

CONSTANT I, (*Hist. du Bas-Empire*) fils du grand Constantin, fut appelé à l'empire conjointement avec ses deux freres, *Constance* & le jeune Constantin. Les trois princes s'assemblerent dans la Pannonie, pour partager une si riche succession. *Constant*, qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, la Macédoine, la Grece, l'Illyrie & l'Afrique. Dès qu'il fut revêtu du pouvoir souverain, il se livra à ses penchans pour les plaisirs. Jeune présomptueux, il se croyoit le plus grand capitaine de son siecle, parce qu'il réussissoit dans tous les exercices militaires, & qu'il étoit adroit à tirer de l'arc & à lancer un javelot. L'encens de ses flatteurs, acheva de corrompre sa raison. Quoique plongé dans les voluptés, sa foi n'en fut ni moins vive, ni moins pure. Il se déclara le défenseur de l'ortodoxie, & fut le fléau des païens & des hérétiques. Les ministres de l'autel furent comblés de biens & d'honneurs; les sacrifices païens furent défendus. Ses offrandes enrichirent les églises; il fit fermer les temples de l'idolâtrie, mais il défendit de les détruire, parce qu'ils embellissoient Rome, & qu'ils occasionnoient des jeux & des fêtes, où le peuple trouvoit le délassement de ses fatigues. Ce prince, protecteur de la religion, la deshonoroit par ses débauches. Il vivoit au milieu d'une troupe de jeunes effeminés qu'il choissoit parmi les otages, ou qu'il faisoit acheter chez l'étranger. Passionné pour la chasse, il s'enfonçoit dans les forêts pour se livrer à cet amusement; ses excès & ses fatigues épuiserent son tempérament. Tourmenté de la goutte, il perdit l'usage des pieds & des mains. Ses douleurs le punirent sans le corriger. *Constant*, devenu odieux à ses sujets, autant par ses vices, que par la tyrannie de ses ministres, ne récompensoit que ses flatteurs. Marcellin, intendant des finances, & Chreste, capitaine expérimenté, formerent une conjuration pour élever Magnence à l'empire. Marcellin, chef des conjurés, dédaigna le trône où il pouvoit monter, aimant mieux être le maître de l'empereur que de l'empire. Il invita à un grand festin Magnence & les principaux officiers de l'armée, dont la plupart étoient ses complices. Le plaisir de la table fut poussé bien

avant dans la nuit. Magnence disparut, & un moment après il rentra dans la salle du festin revêtu de la pourpre & de tous les attributs de la puissance souveraine. Les conjurés le proclamèrent empereur. Les autres convives, étonnés de cette scène imprévue, prennent le parti de le reconnoître. Il marche vers le palais, un corps d'Illyriens se joint à lui, & le peuple par ses acclamations applaudit à son élévation. *Constant* étoit occupé de la chasse dans les forêts, dont le silence fut troublé par le bruit de cette révolte. Ses domestiques & ses flatteurs l'abandonnerent pour n'être point enveloppés dans son infortune. Il se flatta de trouver un asyle en Espagne; il y fut vivement poursuivi par des satellites envoyés par le tyran; se voyant par-tout environné d'assassins & d'ennemis, il quitta les ornemens de sa dignité pour n'être pas reconnu; mais il fut découvert aux pieds des Pyrénées dans une chapelle où il s'étoit réfugié. On l'arracha de ce lieu sacré pour l'égorger. Il périt dans la trentième année de son âge, & dans la troisième de son regne. (T-N.)

CONSTANT II, qui prit quelquefois le nom de *Constantin III*, étoit fils d'Héraclius Constantin, & de Grégoire, fille du patrice Nicetas. Le sénat, fatigué de la domination tyrannique de Martine qui avoit empoisonné Héraclius, pour placer son fils du premier lit sur le trône, proclama empereur *Constant*, sans le concours de l'armée, qui confirma cette élection. Comme il avoit été élevé sur le trône par les intrigues des Monotellites, il fut leur zélé protecteur; mais, importuné par les clameurs des théologiens inquiets & turbulents, il imposa silence aux deux partis, sur les deux volontés de Jésus-Christ. Cette modération apparente ne servit qu'à couvrir sa haine contre les orthodoxes, dont il fut toujours l'ennemi & le persécuteur. Martin, qui venoit d'être élevé sur la chaire de S. Pierre, lui opposa un courage digne des tems apostoliques. *Constant*, irrité de sa résistance, le condamna à l'exil, où il mourut accablé de chagrins & de misères. Théodose, frere du tyran, lui étoit devenu odieux, quoiqu'il n'eût à lui reprocher que l'amour des peuples; c'est ce qui rendit sa fidélité suspecte. *Constant* le força à se faire ordonner diacre, pour prévenir la tentation d'envahir la puissance suprême. Ce grade sacré ne fut pas suffisant pour dissiper ses défiances; il eut l'inhumanité de le faire massacrer; & il ne prit pas même la peine de se justifier de ce fratricide. Les Sarrasins lui enleverent plusieurs provinces, & après l'avoir vaincu, ils lui accorderent une trêve de deux ans. *Constant*, délivré d'ennemis aussi redoutables, passa en Italie qu'il vouloit affranchir de la domination des Lombards; mais au lieu de combattre les barbares, il pillà Rome qu'il dépouilla de ses plus riches ornemens pour embellir Syracuse, dont il fit le siege de ses états. La Sicile, qui se félicita d'abord de posséder le maître de l'empire, eut bientôt à gémir de sa tyrannie. Les peuples furent ruinés par ses exactions. Il enleva les vases précieux qui servoient au culte public: son avarice fouilla jusques dans les tombeaux. Les grands seigneurs murmurèrent, & furent punis par la torture: mais leur sang fut la semence de nouvelles rebellions. Les peuples opprimés soupiroient après un libérateur. Mazarin, secondé des autres ministres du tyran, se chargea de la vengeance publique. Il le suivit dans le bain, & l'assomma avec le vase dans lequel on versoit de l'eau. Il régna vingt-sept ans, & il étoit monté sur le trône en 643. (T-N.)

CONSTANTIN (CAIUS-FLAVIUS-VALERIUS-CLAUDIUS), *Hist. du Bas-Empire*, étoit fils de Constance Chlorus & d'Hélène sa première femme. On ignore le tems & le lieu de sa naissance. On n'est pas mieux instruit de l'origine de sa famille à

qui les uns donnent la plus haute antiquité, & que d'autres prétendent être très-nouvelle. Quand il fut revêtu de la pourpre, ses flatteurs le firent descendre de Vespasien; mais ils ne purent jamais établir cette filiation. *Constantin* né avec toutes les semences de l'héroïsme, n'eut pas besoin d'aïeux pour se rendre illustre. Lorsque son pere fut envoyé dans les Gaules avec le titre de César, Dioclétien le retint auprès de lui comme un gage de la fidélité de son collègue. Les distinctions dont il l'honora, lui firent oublier qu'il étoit dans une espece de captivité. La valeur dont il donna de fréquens témoignages dans la guerre d'Egypte, le rendirent également cher à Dioclétien & aux soldats. A son retour à Rome, le peuple s'empressoit en foule sur son passage, & par ses acclamations réitérées lui présageoit sa grandeur future. Ses yeux vifs & perçans annonçoient sa pénétration. Sa physionomie noble & guerrière étoit tempérée par son affabilité. Ses refus étoient accompagnés de tant de grâces, qu'on ne le quittoit jamais sans être pénétré de reconnoissance. Sa constitution foible & délicate l'exposa à de fréquentes maladies dans son enfance. Une vie sobre & frugale fortifia son tempérament & le rendit capable des plus grandes fatigues. Sa jeunesse fut exempte des foiblesses qui égarent la raison. Son premier mariage avec Minervine prévint les orages que les passions excitent dans leur naissance. La science militaire étoit la seule qui donnât de la considération dans ce siècle de guerre. Son pere entraîné par l'exemple ne lui donna qu'une éducation propre à en faire un grand capitaine. Il fut nourri dans le camp où il vivoit confondu avec les soldats; mais quand il fut parvenu à l'empire, il cultiva les lettres avec plus d'application qu'il ne convenoit à l'arbitre des nations. Les savans furent admis dans sa familiarité. Les courtisans qui jusqu'alors n'avoient su défer que les périls & la mort, devinrent plus éclairés & plus polis. L'ignorance & la férocité ne furent plus le caractère distinctif du guerrier. Galerius, successeur de Dioclétien, prit ombre de son mérite, & pour ne pas lui donner trop de considération, il lui refusa le titre de César qui lui étoit dû comme fils de Constance. Sa politique cruelle l'exposa aux plus grands dangers d'où il eut le bonheur & l'adresse de sortir avec gloire. Son pere étant prêt de s'embarquer pour la Grande-Bretagne, redemanda son fils avec une hauteur menaçante qui déterminà Galerius à le rendre. Constance reçut avec des larmes de joie un fils qu'une longue absence lui avoit rendu plus cher. Étant prêt de mourir, il le désigna son successeur, sans lui associer trois autres fils qu'il avoit de son second mariage. Dès qu'il eut les yeux fermés, les soldats proclamèrent son fils Auguste. *Constantin* les pria d'attendre l'agrément de Galerius pour prendre ce titre. Leur impatience ne put se résoudre à ce ménagement politique. Ils le revêtirent de la pourpre malgré sa résistance. Son premier soin fut de rendre les devoirs funebres à son pere à qui il fit décerner les honneurs divins. Galerius qui se voyoit obscurci par cet astre naissant, fit mouvoir des ressorts secrets pour l'exclure du gouvernement: mais son avarice & ses cruautés l'avoient rendu si odieux, qu'il n'inspiroit plus que des sentimens de mépris. Sa jalousie impuissante ne fit que relever l'éclat de son collègue. Il tourna ses fureurs contre les Chrétiens dont le sang inonda la ville & les provinces. Tant de victimes ne furent pas suffisantes pour assouvir ses vengeances. Les Païens qui lui étoient aussi indifférens que les Chrétiens, furent enveloppés dans la proscription. Les biens des citoyens les plus opulens furent confisqués; des impositions accablantes épuisèrent le peuple, le mécontentement fut général comme l'oppression. Le cri de la révolte rétentit

aux pieds du trône. Galerius environné de séditieux & de mécontents, revêtit *Constantin* de la pourpre pour s'en faire un appui. Maxence, fils de Maximin, qui jusqu'alors avoit vécu dans une crapuleuse débauche, revendiqua, les armes à la main, l'héritage de son pere. Tandis que l'empire étoit embrâsé du feu des guerres civiles, *Constantin* convaincu que si la fortune fait les empereurs, c'est aux empereurs à justifier le choix de la fortune, régloit l'intérieur de ses états & en protégeoit les frontieres contre les invasions des Barbares. Les Francs qui avoient passé le Rhin furent vaincus & dispersés. Il les força de repasser le fleuve; ils furent poursuivis par leur ennemi infatigable qui porta le fer & la flamme dans leurs possessions. Les jeunes gens qui tombèrent dans ses mains, & qui étoient en état de porter les armes, furent tous livrés aux bêtes dans les jeux qu'on célébra après cette victoire. Deux de leurs rois furent dévorés dans l'amphithéâtre, action barbare qui déshonora le vainqueur. *Constantin* avoit un fond de férocité qui formoit le caractère des princes de son siècle. Il tourna ensuite ses armes contre Maxence & Maximin qui s'étoient ligués contre lui. Il remporta sur eux une grande victoire sous les murs de Rome. Maxence fuyant avec trop de précipitation tomba avec son cheval dans le Tibre, & il fut submergé sous les eaux. Le vainqueur entra dans Rome avec les honneurs du triomphe dont il releva l'éclat par sa bienfaisance. Les prisons furent ouvertes, les partisans des deux tyrans obtinrent l'abolition de leur crime. Le sénat le déclara premier Auguste & grand-prêtre de Jupiter, quoiqu'il eût tracé sur ses enseignes l'image de la croix, & qu'il fit une profession extérieure de la loi évangélique. Il est difficile de justifier sa foi qui fut altérée par un mélange de paganisme. Il n'avoit plus d'autre collègue que Licinius. Ces deux princes donnerent conjointement un édit de tolérance de tous les cultes. Ce fut une faveur pour les Chrétiens qui rentrèrent dans leurs possessions & qui furent admis aux dignités de l'état. Cet édit porta le dernier coup à l'idolatrie, & ce fut sur ses débris que le Christianisme s'éleva. Le calme dont jouissoit l'empire fut troublé par la jalousie de Licinius qui voyoit sa gloire éclipsée par celle de son collègue qui ne lui laissoit que l'ombre du pouvoir. Leur rupture fut bientôt éclatante, & il fallut vider la querelle les armes à la main. Licinius plein de confiance dans la supériorité du nombre, livra un combat dont le succès fut long-tems incertain: mais enfin la fortune se déclara contre lui. Il se releva bientôt de sa chute, il reparut dans les plaines d'Andrinople avec une armée plus formidable que la première; il fut encore mis en déroute. Il eut alors recours à la négociation qui lui réussit mieux que ses armes. *Constantin* lui accorda la paix, à condition qu'il lui céderoit la Thrace, la seconde Mesie, la Tartarie & les provinces de l'Orient. Tout annonçoit un calme durable: les deux empereurs, pour resserrer plus étroitement les nœuds de leur alliance, conférèrent chacun à leurs trois fils le titre de César. La rivalité du pouvoir leur remit bientôt les armes à la main. Licinius couvrit les mers de ses vaisseaux; son armée de terre forte de cent cinquante mille hommes de pied, & de quinze mille chevaux, le mit en état de tout entreprendre & de tout espérer. *Constantin* lui opposa deux cents galeres à trente rames, & deux mille vaisseaux de charge. On comptoit dans son armée de terre cent trente mille combattans. Ces deux princes rivaux, avant d'en venir aux mains, sollicitèrent le ciel de seconder leurs armes. Licinius idolâtre & superstitieux menoit à sa suite une foule de sacrificateurs, de devins, d'aruspices & d'interpretes de songes qui après

avoir consulté les entrailles des victimes, le flattèrent de l'espoir d'une pleine victoire. *Constantin*, Chrétien sans en avoir encore reçu le caractère, mettoit sa confiance dans l'étendart de la croix & dans les prières des prêtres & des évêques qui étoient dans son camp. Les deux armées se joignirent dans les plaines de Calcédoine. L'attaque fut vive & la défense opiniâtre. Licinius après avoir agi en capitaine & en soldat, fut contraint de céder à la fortune de son heureux rival. Vaincu sans avoir rien perdu de sa gloire, il ramassa les débris de son armée, & traversa la Thrace pour aller rejoindre sa flotte qui fut aussi battue & dispersée: alors désespérant de la fortune, il entama des négociations qu'il fit traîner en longueur pour avoir le temps d'attendre les Goths & les autres Barbares qu'il appelloit à son secours. Cet artifice lui réussit mal; il livre un nouveau combat où il perd vingt-cinq mille hommes. Les soldats qui survivent au carnage de leurs compagnons, mettent bas les armes, & se rendent au vainqueur. Licinius abandonné se voit empereur sans sujets & général sans armée. Il s'enfuit à Nicomédie où il fut bientôt assiégé & contraint de se soumettre à la discrétion d'un maître qu'il n'avoit pu supporter pour collègue. *Constantia* sa femme sollicita son frere *Constantin* de lui laisser la vie; cette grace fut accordée, & la promesse en fut confirmée par les sermens les plus sacrés. Licinius dépouillé de la pourpre se prosterna devant son maître qui l'admit à sa table. Il fut ensuite relégué à Thessalonique pour y mener une vie privée; mais à peine en goûtoit-il les douceurs, que *Constantin* envoya l'ordre de l'étrangler. Son fils fut privé du titre de César. On ne peut lui contester d'avoir été un grand homme de guerre; mais quoiqu'il eût des talens, il ne laissa que le souvenir de ses cruautés. Toute la puissance impériale fut réunie sur la tête de *Constantin* qui prit le nom de *victorieux* sur les médailles. Ce titre devint héréditaire à plusieurs de ses successeurs. Il n'usa de ses conquêtes que pour étendre les conquêtes de la foi. Il fut défendu aux souverains des provinces & aux magistrats des villes d'offrir des sacrifices & d'ériger des statues aux faux dieux. La divination fut proscrire, les temples de l'idolatrie furent fermés ou convertis en sanctuaires du vrai Dieu. Son zele éclairé n'alla pas jusqu'à l'intolérance. Il défendit d'inquiéter les consciences, & d'envoyer les incrédules sur les bûchers. Il n'y eut que les profanations scandaleuses qui fussent soumises à des peines. Il exhorta ses sujets à se pardonner leurs opinions. Il réprima l'indiscrétion de quelques zéloteurs qui vouloient que les actes de la religion païenne fussent punis comme des crimes d'état. Il aimoit à s'entretenir avec les évêques qui abusèrent quelquefois de leur ascendant sur lui pour le rendre persécuteur. Il s'occupoit dans ses loisirs à composer des homélies & des sermons qu'il récitoit en public. Il nous reste un de ses discours sur la passion qui n'est remarquable que par sa prolixité & le nom imposant de son auteur; mais ce prince qui n'étoit point insensible aux louanges, savoit qu'un souverain qui prêche est toujours applaudi. La police de l'état fut réformée, le vice fut obligé de se cacher, il n'y eut plus de scandale; mais l'hypocrisie plus adroite & plus raffinée se couvrit du masque de la vertu. L'avarice des juges & des gouverneurs fut réprimée par des loix qui restèrent sans exécution. *Constantin* occupé des querelles qui divisoient l'église, se reposoit du soin de l'empire sur des officiers mercénaires qui laissoient les crimes impunis dès qu'on étoit assez riche pour acheter sa grace. Quoique le peuple eût un maître bienfaisant, il étoit opprimé par une multitude de tyrans subalternes qui épuisoient les provinces pour assouvir leur

avidité. *Constantin* distrahit sur toutes ces vexations assembloit un concile à Arles pour éteindre le schisme des Donatistes. Ses peuples gémissent dans l'oppression ; il les croyoit assez heureux s'il pouvoit les éclairer. Ce fut sous son regne que l'Arianisme prit naissance dans l'Egypte d'où il se répandit sur toute la surface du globe. Les talens d'Arius en faciliterent les progrès. Le poison fut si adroitement préparé que la contagion corrompit les prélats les plus éclairés. *Constantia*, sœur de *Constantin*, favorisa l'erreur nouvelle qui devint la dominante dans l'Egypte, la Lybie & l'Orient. Les deux partis convoquoient des synodes où ils se frapperent réciproquement d'anathêmes. *Constantin* pour étouffer le germe de tant de divisions, convoque un concile général à Nicée, ville de Bythinie. Tous les évêques y furent invités. Le trésor public leur fournit des voitures & des chevaux ; *Constantin* se rendit à Nicée pour les recevoir. Ils s'assemblerent au nombre de trois cents dix-huit. L'empereur parut dans cette vénérable assemblée, & ne voulut s'asseoir qu'après en avoir été prié par les évêques. Il eut même l'humilité de baiser les plaies de ceux qui avoient souffert pour la cause de Jesus-Christ. Il protesta qu'il vouloit laisser la liberté des suffrages, mais il les gêna en effet en menaçant de l'exil ceux qui refuseroient de souscrire aux décisions. Tous les peres du concile se féliciterent de son affabilité : il leur donna un magnifique festin dans son palais. Il avoit tant de vénération pour eux, qu'il avoit coutume de dire que s'il surprenoit un évêque en adultère, il le couvriroit de sa pourpre pour en cacher le scandale aux yeux du public. La faveur dont il honoroit les ministres de la religion, en étendit les conquêtes. Les villes & les campagnes brûloient leurs idoles, & détruisoient leurs temples pour bâtir des églises. Parmi ces nouveaux Chrétiens, on en vit qui par un reste d'attachement pour leur antiques cérémonies, conserverent les statues indécentes de leurs dieux, & sur-tout celles de Vénus. Des villes converties laisserent subsister sur leurs théâtres des scenes lascives qui offensoient la pudeur. La Syrie efféminée offrit pendant long-tems ce spectacle licentieux. Le Christianisme pénétra au-delà du Rhin & du Danube. Les Goths reçurent l'évangile. Un grand nombre de Barbares, après avoir pillé l'empire, retournerent dans leur pays, éclairés des rayons de la foi. Ce fut sous son regne que les monasteres furent établis. Des solitaires avoient peuplé les déserts : mais c'étoient des membres épars qui n'étoient attachés à aucun corps. Antoine protégé de l'empereur, fut le premier qui forma des disciples, & qui les assujettit à une règle uniforme. Pacome à son exemple fonda des monasteres qui édifierent les païens même tant qu'on y conserva la ferveur & l'esprit de leur premier institut. Les inscriptions qui retraçoient sur les monnoies les cérémonies idolâtres, furent effacées. Les impostures des prêtres du paganisme furent dévoilées, les sacrifices abolis. La magie & la divination furent prosrites. Les oracles qui avoient abusé de la crédulité du vulgaire, tomberent dans le mépris. Tandis qu'il détruisoit l'idolatrie, il épargnoit la foiblesse des idolâtres. Le paganisme n'eut point à se glorifier de ses martyrs : & même la veille de sa mort, il fit publier un édit qui maintenoit les prêtres idolâtres dans leurs anciens privileges.

Un projet difficile occupoit depuis long-tems son esprit ; c'étoit de fonder une nouvelle Rome, & d'y transférer le siege de l'empire. Un autre n'auroit osé concevoir ce dessein, *Constantin* l'exécuta en peu de tems. Il choisit le détroit de l'Hélespont entre l'Europe & l'Asie, où l'on ne voyoit plus que les débris de l'ancienne Byzance qu'il rétablit sous le

nom de *Constantinople*. Il choisit ce lieu comme le centre de l'empire, & sur-tout comme le plus favorable pour opposer une barriere aux Perfes qui alors étoient ses ennemis les plus redoutables. L'ancienne Rome lui étoit devenue odieuse par son attachement à l'idolatrie. Peut-être succomba-t-il à l'ambition d'être le fondateur d'un nouvel empire, de même que le premier César avoit eu la tentation de transporter à Troye la splendeur de Rome. Cette ville nouvelle fut embellie d'édifices & de places publiques qui surpasserent en magnificence tous les monumens de Rome. Les temples des faux dieux fournirent tant de statues, qu'elles y étoient entassées avec confusion. Son fils Crispus, né d'un premier mariage, faisoit concevoir les plus hautes espérances. Son courage & ses talens l'égalotent aux plus grands capitaines de l'antiquité. Né pour plaire, il eut le malheur d'inspirer une passion criminelle à Fausta sa belle-mere. Le jeune prince plein d'horreur de cet inceste, refusa d'y condescendre. Sa mère indignée de ses mépris, l'accusa de l'avoir voulu séduire : le crédule *Constantin* fit empoisonner son vertueux fils, dont il reconnut trop tard l'innocence. Cette mort sema l'amertume sur le reste de sa vie. La gloire que *Constantin* s'étoit acquise fut obscurcie par la protection dont il honora les Ariens. Les évêques ennemis de la divinité de Jesus-Christ furent rappelés de leur exil, & rétablis sur leurs sieges. Quoiqu'il ait été le défenseur le plus zélé du Christianisme, il différa son baptême jusqu'aux approches de la mort. Sa lenteur à se faire initier dans nos mysteres, & à faire usage des sacremens a fait mal-à-propos soupçonner sa foi, & fait croire que son zele fut inspiré par la politique, d'autant plus que ses mœurs ne furent point conformes à la pureté évangélique. On lui reprocha une ambition qui ne pouvoit souffrir d'égalité ; des profusions qui accabloient ses sujets pour enrichir ses ministres, & pour construire des édifices plus somptueux qu'utiles. Plusieurs églises l'ont mis dans la liste des saints ; les Grecs célèbrent encore aujourd'hui sa fête. Sapor instruit que sa santé chancelante le mettoit hors d'état de se mettre à la tête de ses armées, lui redemanda les cinq provinces que son pere Narcès après sa défaite avoit été contraint de céder aux Romains. *Constantin* qui avoit encore dans l'esprit la vigueur de son premier âge, lui fit dire qu'il iroit lui-même porter sa réponse. Il se mit aussi-tôt en marche, mais il succomba sous les fatigues du voyage. Il tomba malade à Nicomédie ; alors ne pouvant plus se dissimuler qu'il touchoit à sa dernière heure, il fit la confession publique de ses fautes, & demanda le baptême. Dès qu'il fut régénéré dans ce bain sacré, on le revêtit d'habits blancs, son corps fut couvert d'étoffe de la même couleur, & depuis ce moment il ne voulut plus toucher à la pourpre. Il mourut le 2 mai l'an 337. après un regne de trente ans neuf mois & vingt jours. Quelques-uns ont prétendu sans motifs qu'il avoit été empoisonné par ses freres. Au premier bruit de sa mort, ses gardes s'abandonnerent aux transports de la plus vive douleur. Ils déchirerent leurs habits, ils se roulerent par terre en appelant leur maître & leur pere, tous paroissoient disposés à le suivre au tombeau. Ce deuil général dans toutes les provinces fut encore particulier aux habitans de Nicomédie. Son corps fut porté à Constantinople dans un cercueil d'or couvert de pourpre. Les tribuns choisirent les soldats qui en avoient été les plus chéris pour en porter la nouvelle à ses enfans. Constance moins éloigné que les autres arriva le premier. Il fit déposer son corps dans l'église des apôtres, avec une magnificence royale. Les pleurs & les regrets du public firent le plus bel ornement de cette pompe funebre. Les Chrétiens dont il fut le

le zélé protecteur, ont peut-être exagéré ses vertus; du moins l'on peut assurer que s'il rassembla les talents qui font les grands princes, il imprima des taches à sa mémoire par des atrocités qui auroient déshonoré un païen. On ne parle point ici de la donation fabuleuse de la ville de Rome au pape Sylvestre. Cette fausseté a été tant de fois démontrée, qu'il est inutile de lui faire subir un nouvel examen.

CONSTANTIN le jeune, fils aîné du grand Constantin, fut désigné par le testament de son pere pour lui succéder, conjointement avec ses deux freres Constance & Constant. Il eut pour son partage l'Espagne, la Gaule & la Grande-Bretagne. Le grand Constantin avoit encore appelé ses deux neveux, fils de ses deux freres, à la succession. Leur mérite naissant promettoit de perpétuer les prospérités de l'empire, mais ils furent massacrés par les soldats qui ne voulurent reconnoître pour Augustes que les enfans de leur ancien empereur. Tant de zele pour sa mémoire leur fut inspiré par l'ambition d'un des princes qui ne vouloit pas tant de concurrens à l'empire. Ce meurtre ne fut imputé ni à Constantin le jeune, ni à Constant, tout le soupçon tomba sur Constance. Les trois freres après la mort des deux Césars leurs cousins, firent un nouveau partage où les intérêts de Constantin ne furent point assez ménagés. Ce fut la source des différends qui affoiblirent leur puissance. Leur mécontentement fut suivi d'une rupture éclatante qui leur devint également funeste. Constantin qui seul avoit droit de se plaindre, employa d'abord la voie de la négociation dont le succès ne répondit point à ses vues pacifiques. Il prit malgré lui de se faire justice par les armes. Le feu de la guerre civile embrâsa tout l'empire, & les trois concurrens se mirent en campagne avec tout l'appareil de leurs forces. Cette grande querelle fut décidée sous les murs d'Aquilée. Les troupes de Constantin séduites par un premier avantage & par l'exemple de leur chef, s'abandonnent aux faillies de leur courage imprudent qui les précipite dans une embuscade où elles sont taillées en pieces. Constantin renversé de cheval, tomba percé de coups. Ses freres dénaturés lui firent trancher la tête après sa mort; & pour surcroît d'inhumanité, ils firent jeter son corps dans le fleuve d'Alfa qui baigne les murs d'Aquilée. Il paroît qu'il en fut ensuite tiré, puisque long-tems après on montroit son tombeau de porphyre à Constantinople, dans l'église de sainte Sophie. Il mourut à l'âge de 25 ans dont il en avoit régné environ deux & demi. Il avoit une ressemblance parfaite avec son pere, soit par les traits, soit par la valeur & la bonté; mais il lui étoit bien inférieur dans le grand art de gouverner. Son courage impétueux égardoit souvent sa prudence. On lui reprocha une ambition demesurée; parce qu'ardent à concevoir des projets, il ne s'affuroit pas des moyens d'en préparer le succès.

CONSTANTIN III. (Voyez HÉRACLIUS II. dans ce Supplément.)

CONSTANTIN IV, fils aîné de Constant & son successeur à l'empire, fut surnommé Pogonate, c'est-à-dire le barbu, parce que n'ayant point encore de barbe lorsqu'il partit de Constantinople, on fut surpris de l'y voir rentrer avec une barbe fort épaisse. Son premier soin à son avènement à l'empire fut de venger la mort de son pere dont les assassins s'étoient retirés en Sicile. Il se transporta dans cette île où il fit périr dans la torture Mazès & tous ses complices. Cette piété filiale lui mérita les applaudissemens du public. Les Sarrasins devenoient chaque jour plus redoutables. Ils porterent leurs armes victorieuses jusqu'aux portes de Constantinople dont ils ravagerent impunément le territoire. Sept fois ils en formerent le siege, & sept fois ils furent contraints de l'abandonner. Leur flotte fut

Tom. II.

détruite par l'industrie de Callénique, célèbre mécanicien qui inventa des feux qui ne s'éteignoient pas sous l'eau. Des plongeurs mettoient le feu sous les vaisseaux des Arabes & les réduisoient en cendres. Constantin après avoir détruit leurs forces maritimes, les vainquit encore sur terre. Ils perdirent dans un seul combat trente mille hommes. Tant de défaites abattirent leur courage. Ces barbares accoutumés à dicter des loix à leurs ennemis, en reçurent de leur vainqueur qui ne leur accorda la paix qu'en les soumettant à lui payer un tribut annuel. Le calme passager dont jouit l'état, fut troublé par l'ardeur des disputes théologiques. Constantin qui, à l'exemple de son aïeul, avoit beaucoup de zele pour la foi de l'église, s'érigea en arbitre plutôt qu'en pacificateur. Il fit assembler le sixieme concile général de Constantinople qui anathématisa les erreurs des Monothélites. Tandis qu'il présidoit à cette assemblée, les Bulgares devenus chrétiens sans cesser d'être barbares, passerent le Danube & mirent tout à feu & à sang. Constantin plus occupé des moyens de pacifier les troubles de l'église que ceux de l'empire, eut la lâcheté de conclure une paix aussi déshonorante que s'il eût perdu plusieurs batailles. La Misie leur fut cédée, & on leur promit de leur payer encore un tribut annuel. Son zele contre la secte des Monothélites lui a mérité les éloges des orthodoxes, mais ils n'ont jamais pu lui effacer la tache qu'imprime à sa mémoire le meurtre de ses deux freres, Héraclius & Tibere, qu'il fit mourir après leur avoir fait couper le nez. Ces deux princes infortunés n'avoient rien fait qui pût leur mériter ce sort rigoureux. Ils furent punis des paroles indiscrettes de quelques mécontents qui avoient dit publiquement qu'il falloit trois têtes pour soutenir le poids de l'empire. Ceux qui les préférèrent furent étranglés. Constantin devint par ce fratricide l'exécration de ses sujets; il mourut en 685.

CONSTANTIN V, fils de Léon l'Isaurien, eut tous les penchans de son pere dont il surpassa la scélératesse. On lui donna le surnom de Copronime, parce que pressé par des besoins naturels, pendant qu'on le baptisoit, il salit le bain salutaire de la régénération. Il monta sur le trône l'an 742 de Jesus-Christ. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il exerça une persécution cruelle contre les partisans du culte des images. Les reliques des saints furent la proie des flammes. Les évêques & les prêtres qui refuserent de les fouler aux pieds, essuyèrent les plus cruelles persécutions. Les uns eurent le nez coupé, d'autres les yeux crévés: l'exil & la prison furent les peines les plus légères qu'il décerna contre ceux qui refuserent de ployer sous ses volontés. Les personnes les plus distinguées par leur naissance & leurs vertus, devinrent l'objet & la victime de ses cruautés. Deux patriarches de Constantinople périrent par le glaive après avoir souffert toutes les horreurs de la torture. Les villes & les provinces furent arrosées du sang des martyrs. Pendant qu'il faisoit une guerre impie à ses sujets, les Bulgares ravageoient impunément les frontieres. Il leur opposa des flottes & des armées de terre dont il confia le commandement à ses lieutenans, qui éprouverent une vicissitude de prospérités & de revers. Constantin retenu dans ses états, étoit occupé à éteindre la rébellion d'Artabasde qui s'étoit fait proclamer empereur. Cette guerre fut bientôt terminée. Dès qu'il eut en sa puissance ce dangereux rebelle, il lui fit crever les yeux, & ses enfans subirent la même peine. Après avoir apaisé les troubles intérieurs, il fit des préparatifs pour réprimer les courses des Bulgares. Ce fut au milieu de ces occupations qu'il fut attaqué de la lepre. Les cruelles douleurs dont il fut déchiré, furent le premier châtement

B B b b

de ses crimes. Il mourut en 775, après un regne de trente-cinq ans. Ses cruautés lui firent donner les noms de *Neron* & de *Caligula*. Ce fut sous son regne que la rigueur du froid couvrit de glaces le Pont-Euxin & le Bosphore de Thrace. On prétend que cette glace avoit trente coudées de profondeur depuis la mer de Marmora jusqu'aux embouchures du Danube. Le dégel plus funeste que le froid, porta la désolation dans toutes les contrées voisines.

CONSTANTIN VI succéda à son pere Léon IV en 782. Comme il n'avoit encore que neuf ans lorsqu'il fut placé sur le trône, sa tutelle fut confiée à sa mere Irene qui descendoit de l'illustre Pomponius Atticus : ce fut pendant la minorité de ce Prince que s'assembla le septieme concile de Nicée, où trois cens cinquante évêques rétablirent le culte des images aboli par son pere. Dès qu'il fut en âge de gouverner, il exclut sa mere de l'administration, quoiqu'elle eût montré beaucoup de capacité pendant sa régence : ce n'est pas qu'il ne sentit le besoin de ses conseils, mais il étoit importuné de ses remontrances ; & ce fut pour s'en débarrasser qu'il la relégua dans un monastere. Les peuples furent indignés d'un traitement si rigoureux ; les mécontents fixerent les yeux sur Nicéphore pour l'élever à l'empire. La conspiration fut découverte, & *Constantin* fit couper la langue & crever les yeux à celui qu'on vouloit lui donner pour successeur. Il avoit épousé Marie fille de Charlemagne qu'il répudia par inconstance, & qu'il fit enfermer dans un monastere ; on prétend qu'il ne fit ce divorce qu'à la sollicitation de sa mere qui, pour se venger de l'abaissement où il la tenoit, le fit tomber dans tous les travers qui pouvoient décrier son gouvernement & ses mœurs. Ce fut en effet en le rendant odieux qu'elle prépara son rétablissement. Les peuples mécontents la firent asseoir sur le trône avec son fils ; mais trop impérieuse pour partager le pouvoir, elle l'en fit descendre : elle eut même l'inhumanité de lui faire crever les yeux. Elle fut détrônée à son tour par Nicéphore qui la relégua dans l'isle de Lesbos où elle finit ses jours : *Constantin* mourut en 797 ; il avoit régné dix ans avec sa mere, & dix ans seul.

CONSTANTIN VII, fils de Léon le sage, monta sur le trône d'orient après la mort de son oncle arrivée en 912 ; il n'avoit encore que sept ans, lorsque le sceptre fut mis dans ses mains. Sa tutelle & son éducation furent confiées à sa mere Zoé. La cour étoit alors remplie d'intrigues. Romain Lescapenne, homme d'une naissance obscure, mais redoutable par ses artifices & son ambition, eut l'adresse de se faire associer à l'empire. Ses vœux s'étendoient plus loin, & il n'étoit arrêté que par Zoé, princesse aussi intrigante & aussi ambitieuse que lui. Il fit jouer tous les ressorts de sa politique, pour se débarrasser de sa rivalité. Zoé fut confinée dans un monastere. Romain, délivré de sa concurrence, ne laissa à son collegue que l'ombre du pouvoir. Il marcha contre les Bulgares qui taillerent en pieces son armée. Sa disgrâce le fit tomber dans l'avilissement. Ses propres enfans le dégradèrent, & il fut enfermé par leur ordre dans un monastere. Ces fils dénaturés, qui punirent l'ambition de leur pere pour envahir son héritage, conspirerent ensuite contre *Constantin* qu'ils dédaignèrent pour collegue. Leurs complots furent découverts & punis : ils furent rasés & condamnés à embrasser la vie monastique. Quand *Constantin* n'eut plus d'associés au gouvernement, il montra une capacité qu'il n'avoit pu déployer dans des tems orageux. Le malheur étoit pour lui une leçon dont il sut profiter. Ami & protecteur des arts, il leur donna une naissance nouvelle. Il composa dans ses loisirs plusieurs ouvrages qui décelent des vues sublimes sur le grand art de gouverner. Il avoit une

connoissance parfaite des forces de l'empire, & de celle des alliés & des barbares. Il avoit pénétré dans tous les vices du gouvernement, mais le tems n'étoit pas propre à les corriger. Ce fut sous son regne que les petits tyrans qui désoloient l'Italie, furent vaincus & punis : Benevent fut reprise sur les Lombards. *Constantin*, qui avoit tous les talens qui font les grands princes, & les qualités aimables de l'homme privé, vécut asservi aux volontés de sa femme Hélène, à qui il abandonna les rênes de l'empire, pour se livrer à son goût pour les arts. Cette princesse fit un vil trafic des dignités de l'église & de l'état ; tandis que son mari, occupé d'architecture & des autres arts d'agrément, ignoroit les abus qui obscurcissoient la gloire de son regne ; quoiqu'il fût estimé, il fit beaucoup de mécontents. Son fils, impatient de régner, lui donna un breuvage empoisonné. Comme il n'en prit qu'une partie, il en prévint les ravages ; mais il ne fit plus que languir, & tomba dans un dépérissement qui termina sa vie en 959, après un regne de cinquante-cinq ans.

CONSTANTIN VIII, fils de Romain le jeune, fut appelé à l'empire conjointement avec son frere Basile, après que Zimisès eut été empoisonné. Ces deux collegues, unis par la nature, sembloient n'avoir qu'une ame & les mêmes affections. La rivalité du pouvoir ne fit que resserrer les nœuds formés par la nature. Le commencement de leur regne fut troublé par la rebellion de Bardas-Sclerus, qui se fit proclamer empereur. Phocas, chargé du soin de cette guerre, la termina par une seule victoire. Bardas périt dans le combat, & sa faction fut dissipée. Phocas, enivré de ses prospérités, crut avoir acquis des droits au trône qu'il venoit de défendre. Les dignités où il avoit été élevé, ne lui parurent pas des récompenses proportionnées à ses services. Il déploya l'étendard de la rebellion, mais il fut vaincu & massacré. Les Bulgares, profitant des troubles qui agitoient l'intérieur de l'empire pour en ravager les provinces, violerent la foi des traités. Ils se répandirent dans la Thrace, la Macédoine & la Grece, où ils exercerent les plus affreux brigandages. Les deux empereurs se mirent à la tête d'une puissante armée, pour forcer ces barbares à s'éloigner des frontieres. Les Bulgares, vaincus dans plusieurs combats, laisserent quinze mille prisonniers, à qui les vainqueurs firent crever les yeux. On n'en épargna qu'un certain nombre pour porter cette affligeante nouvelle à Samuel, chef ou roi de ces barbares. Ce prince, touché du malheur de son peuple, succomba à sa douleur, & mourut quelques jours après. Tant que Basile vécut, *Constantin* n'osa se livrer à la licence de ses penchans. La mort le délivra de ce censeur incommode qui termina sa vie à l'âge de soixante & dix ans. *Constantin*, réunissant toute l'autorité, s'endormit dans le sein des voluptés. Les plaisirs de l'amour succédoient à l'intempérance de la table & à la fureur du jeu. Aucun prince n'avoit occupé aussi long-tems le trône. Les deux freres régnerent ensemble pendant cinquante-trois ans. *Constantin*, pendant la vie de son aîné, languit sans ambition & sans pouvoir. Il n'eut que la décoration d'un souverain. Il régna seul pendant trois ans : un regne si court suffit pour ternir sa mémoire.

CONSTANTIN IX, surnommé *Moromaque*, fut élevé à l'empire de l'Orient, par les intrigues de l'impératrice Zoé, à qui il avoit su plaire. Cette princesse lascive étoit âgée de soixante ans lorsqu'elle fit crever les yeux à Michel Calaphate son premier mari, pour faire passer dans son lit son amant adultere. Le scandale de leurs amours avoit été la cause de l'exil de *Constantin*, que Zoé rappella pour l'associer à l'empire. Dès qu'il fut revêtu de la pourpre, il confia l'administration à Romain

Sclérus, qui n'avoit d'autre mérite que d'être le frere de sa concubine. Cette femme, qu'on appelloit *Sclérine*, s'insinua si avant dans l'esprit de Zoé, que cette princesse, jalouse de ses prérogatives, consentit qu'on rendit à sa rivale les mêmes honneurs qu'aux impératrices. Le peuple scandalisé de cette nouveauté, fit éclater son mécontentement au milieu d'une procession. Plusieurs voix s'élevèrent, & dirent : Nous ne voulons point *Sclérine* pour impératrice. Ce cri fut le signal de la révolte. Constantinople retentit du bruit des armes, & les séditieux demanderent la mort de l'empereur. Zoé & sa sœur *Théodora*, qui étoient également associées à l'empire, employèrent leur crédit pour calmer le peuple. Ce danger fut le prélude d'un plus grand. Léon Tornique s'étoit concilié tous les cœurs dans la province dont il avoit le gouvernement ; & c'est ce qui le fit paroître redoutable. *Constantin*, jaloux de son mérite, le força d'embrasser la vie monastique. Cette violence redoubla l'affection des peuples pour Léon, puni sans être criminel. Ses amis rassemblent secrètement une armée, ils le tirent de son monastere, & le conduisent à Andrinople, où ils le proclament empereur. Les conjurés, pleins de confiance dans leur nombre, marchent vers Constantinople dont ils forment le siege. *Constantin*, renfermé dans sa capitale, n'avoit avec lui que mille hommes, tous éprouvés par leur courage. Ce fut avec cette troupe d'élite qu'il obligea les rebelles à renoncer à leur entreprise. L'arrivée des légions d'Ibérie lui rendit la supériorité. Léon, vaincu, se réfugia dans une église, d'où il fut enlevé & conduit aux pieds de *Constantin* qui lui fit crever les yeux. L'extinction de cette révolte ne rendit point le calme à l'empire, dont plusieurs provinces furent ravagées par les Turcs & les Tartares. On accuse *Constantin* d'avoir facilité les conquêtes des Barbares par son avarice. Les provinces frontieres, exemptes jusqu'alors d'impôts, n'avoient été chargées que d'entretenir des troupes pour les protéger. Leurs immunités en faisoient des sujets fideles. *Constantin* se chargea de les défendre, & les assujettit à payer les mêmes tributs que les autres provinces. Il s'en acquitta si mal, qu'elles tomberent successivement sous la domination des Barbares, & les peuples furent charmés de trouver dans leurs nouveaux maîtres de puissans protecteurs. Les profusions de ce prince épuiserent le trésor public, & le mirent dans la nécessité de surcharger les peuples, dont il devint l'exécration. La goutte dont il étoit fréquemment tourmenté, lui tomba dans la poitrine. L'excès de ses souffrances l'avertit que sa fin étoit prochaine : il ne voulut point mourir sans avoir désigné son successeur, & son choix tomba sur Nicéphore qu'il avoit fait gouverneur de Bythinie. *Théodora*, offensée d'un choix fait sans la consulter, employa tout son crédit pour lui donner l'exclusion, & elle réussit. Cette princesse se fit proclamer de nouveau impératrice. *Constantin* voyant ses dernieres volontés si peu respectées, en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut quelque tems après. Il avoit régné treize ans.

CONSTANTIN X étoit de la famille des Ducas, une des plus illustres de l'empire. Il fut élevé au trône de Constantinople après l'abdication volontaire d'Isaac Comnene. L'innocence de ses mœurs, son goût pour les lettres, son amour pour la justice, le faisoient également chérir & respecter. Il avoit toutes les vertus qui conviennent à un homme privé ; mais il n'avoit aucun des talens nécessaires pour gouverner un grand état. Il eût été un citoyen illustre, il ne fit qu'un prince vulgaire. Son prédécesseur, en mourant, lui avoit recommandé sa famille ; fidele à la reconnaissance, il combla les Comne-

nes de bienfaits, il leur rendit de fréquentes visites, & continua de les appeller ses maîtres & ses empereurs. Les soldats de l'empire s'amollirent sous son regne dans les loirs de la paix. Ses inclinations pacifiques inspirerent une confiance audacieuse aux Barbares. La Mésopotamie, la Chaldée, l'Ibérie, & la Mélienne, furent ravagées par les Turcs. Quelques hordes Tartares passerent le Danube, & porterent la désolation dans la Grece & la Macédoine. Ils auroient poussé plus loin leurs conquêtes & leurs brigandages, si le fléau de la peste n'eût détruit la moitié de leur armée. Quelques grands de l'empire, jaloux de l'élévation de *Constantin*, qu'ils avoient vu leur égal, conspirerent pour le faire descendre du trône. Leur complot fut découvert, & ils furent arrêtés. *Constantin*, qui avoit le droit de les condamner à la mort, ne les punit que par la confiscation de leurs biens, pour les mettre dans l'impuissance de nuire. L'humanité & les autres vertus sociales de *Constantin* furent obscurcies par son avarice insatiable, qui le rendit odieux à ses sujets, & méprisable à ses ennemis. Plus attentif à grossir ses trésors qu'à en user pour les besoins de l'état, il ne leva point d'armée pour opposer aux barbares qui, sans foi dans les traités, se livrerent à des excès qui resterent impunis. L'état ébranlé par les secousses étrangères, fut encore frappé d'autres fléaux. Un horrible tremblement de terre renversa les temples & les edifices de la capitale. Cette ville superbe fut presque ensevelie sous ses ruines. Les calamités publiques sont presque toujours imputées au chef de la nation souffrante. Ce malheur, que la prudence ne pouvoit prévoir ni prévenir, redoubla la haine que l'avarice de *Constantin* avoit inspirée. Ce prince, sentant sa fin approcher, déclara ses trois fils empereurs, sous la tutelle de leur mere Eudoxie. Cette princesse leur fut associée à l'empire, sous la promesse qu'elle fit par écrit de se dépouiller de la pourpre & de la tutelle de ses enfans, si jamais elle contractoit un nouveau mariage. *Constantin* Ducas mourut en 1068, âgé de soixante-dix ans : il en avoit régné six.

CONSTANTIN XI, dernier empereur de Constantinople, étoit fils de Manuel ou d'Emanuel Paléologue, dont les enfans acharnés à s'entre-détruire, s'ensévelirent sous les ruines de l'empire d'Orient. Jean, son aîné & son successeur, eut à combattre son frere Démétrius, qui, fortifié du secours des Turcs, entreprit de le détrôner. Pendant que ces deux freres se faisoient une guerre cruelle, *Constantin* qui défendoit la Morée, remporta une grande victoire sur les Turcs, qui furent obligés d'abandonner cette province. Ses cruautés contre ceux qui tomberent entre ses mains, lui firent donner le surnom de *Dracosez*. Ce prince étoit occupé à pacifier les troubles de la Morée, lorsqu'il apprit la mort de Jean son aîné. L'ambitieux Démétrius, qui pour lors étoit à Constantinople, voulut s'y faire proclamer empereur ; mais les habitans remplis d'admiration pour les exploits & la valeur de *Constantin*, respecterent son droit d'aînesse, & refuserent d'obéir à un usurpateur qui n'étoit redoutable que par la protection des Turcs leurs ennemis naturels. La guerre civile dont l'état étoit menacé, détermina le peuple à ménager un accommodement qui pût réunir ces deux freres divisés. *Constantin* fut reconnu empereur ; la Morée fut le partage de Démétrius & de Thomas. Ce démembrement affoiblit l'empire qui ne fut plus qu'un tronc dépouillé de ses rameaux. *Constantin*, placé sur le trône, s'y maintint par la faveur d'Amurat qui l'avoit favorisé contre ses freres. Sa haine contre l'église latine se manifesta dès les premiers jours de son regne. Le pape Nicolas avoit fait assembler un concile à Florence, pour appaiser le schisme qui

divisoit les deux églises. Les remontrances paternelles de ce pontife ne purent vaincre l'opiniâtreté de *Constantin* qui refusa d'en publier les décrets. Cette conduite lui aliéna le cœur des Latins, qui seuls pouvoient le protéger contre les Turcs. Mahomet II, fils & successeur d'Amurat, n'eut pas pour *Constantin* les mêmes ménagemens que son pere. Ce prince belliqueux investit Constantinople au mois de Février de l'année 1453. Cette ville n'étoit défendue que par des bourgeois sans courage & sans discipline, qui n'avoient rien à espérer de leurs anciens maîtres, & qui avoient tout à craindre d'un vainqueur irrité. *Constantin* implora en vain le secours des princes d'Occident. L'empereur d'Allemagne avoit réuni toutes ses forces contre les Suisses, les Hongrois & les Moraves. L'Anglois pouvoit ses conquêtes dans la France. L'Italie déchirée par deux factions puissantes, avoit plus besoin de secours qu'elle n'étoit en état d'en donner. Les Turcs, après plusieurs assauts meurtriers, arborerent leur drapeau sur la breche. *Constantin*, résolu de ne point survivre à la ruine de l'empire, se précipite au milieu des bataillons ennemis. Ses soldats effrayés l'abandonnent; il ne voit auprès de lui que son cousin Théophile Paléologue, & un domestique esclavon qui eut le courage de mourir avec lui. Les uns disent qu'il fut étouffé par la foule de ceux qui prenoient la fuite; d'autres assurent que, se trouvant seul & environné d'ennemis, il s'écria, n'aurai-je pas le bonheur de trouver un chrétien qui puisse m'arracher le peu de vie qui me reste! & qu'aussi-tôt un soldat musulman lui trancha la tête d'un coup de son cimeterre. Elle fut portée au bout d'une pique dans tous les rangs de l'armée victorieuse. Telle fut la fin de l'empire de Constantinople qui étoit resserré dans le territoire de cette ville celebre. On a remarqué qu'elle avoit été fondée par un Constantin fils d'une Hélène, & qu'elle fut détruite sous le regne d'un prince du même nom, dont la mere s'appelloit aussi *Hélène*. Cet empire avoit subsisté 1125 ans, depuis sa translation à Byzance par *Constantin* le grand. (T-N.)

CONSTANTIN-FAULCON, (*Hist. de Siam.*) né dans l'île de Céphalonie, étoit fils d'un cabaretier d'un petit village, appelé *la Custode*, où il reçut une éducation conforme à sa fortune. La nature libérale le combla de tous ses dons. L'élévation de ses sentimens lui rendit odieux le séjour de sa patrie trop bornée pour y développer ses talens. Il fit voile à l'âge de douze ans pour l'Angleterre, où il fit bientôt connoître ses dispositions pour le commerce. Son esprit riche sans culture le fit rechercher des feigneurs & des savans: un négociant Anglois, fort opulent, démêlant ses talens, l'emmena avec lui dans les Indes, où le succès justifia l'idée qu'il en avoit conçue. *Constantin* se trouvant bientôt assez riche pour jouir de son indépendance, se mit à trafiquer pour son compte; ses essais ne furent point heureux, il fit naufrage sur la côte de Malabar: resté seul sur un rivage inconnu, il se promenoit triste & rêveur, lorsqu'il fut abordé par un homme qui lui parut aussi misérable que lui; c'étoit un ambassadeur Siamois, qui en revenant de Perse avoit fait naufrage sur la même côte. Ce ministre dénué de tout, fut agréablement surpris de rencontrer un homme humain & compatissant qui daigna le consoler. *Constantin* avoit sauvé de son naufrage deux mille écus, il en usa pour acheter des vivres & des habits dont il avoit le même besoin que son compagnon; ils firent voile pour Siam où l'ambassadeur reconnoissant fit son éloge au marcalon ou premier ministre, qui eut la curiosité de le voir; il fut si charmé de sa conversation, qu'il le choisit pour aller en ambassade dans un

royaume voisin; il s'en acquitta avec tant de dextérité, que le roi, après la mort du marcalon, l'éleva à cette dignité. *Constantin* refusa le titre & les décorations d'une place qui lui auroit attiré la jalousie des grands; mais en rejetant l'éclat du pouvoir, il en conserva toute la réalité. Les peuples de l'Europe ressentirent les effets de sa protection, mais les François & les Portugais, qui étoient catholiques comme lui, furent toujours les préférés. Sa nouvelle grandeur ne fit que développer l'étendue de ses talens: contempteur sincere des richesses, il n'en fit usage que pour augmenter sa gloire. Son ame incorruptible ne fut jamais soupçonnée de vénalité dans la distribution de la justice; passionné pour les honneurs, dont sa naissance paroissoit l'exclure, il n'en fut que plus ardent à les mériter. Véritablement attaché à son maître, il ne demanda d'autre récompense de ses services, que le privilege de faire le commerce maritime, qui le mit en état de fournir à ses dépenses & à ses largesses. Il paroît qu'il fut catholique de bonne foi, puisqu'il fut libre dans son choix, il abjura la religion Anglicane qu'il pouvoit suivre sans nuire à sa fortune. Il étoit d'une taille médiocre, ses yeux étoient vifs & pleins de feu; quoiqu'il eût une physionomie spirituelle, il avoit quelque chose de sombre & ténébreux qui déceloit l'agitation d'une ame inquiète & mécontente. Les François qu'il favorisoit furent appelés à la cour; ce fut une imprudence qui donna occasion de publier qu'il en vouloit faire les artisans de sa grandeur, & les employer pour le mettre sur un trône que son ambition dévorait: il fit bâtir à ses dépens une église qui subsiste encore aujourd'hui. Le roi de Siam envoya des ambassadeurs à Louis XIV, qui fit le même honneur au monarque Indien. *Constantin* fut véritablement roi sans en avoir le titre; mais après avoir été célèbre par son élévation, il le devint encore plus par sa chute. Tant qu'il fut arbitre absolu des graces, il fit beaucoup d'heureux & encore plus de mécontents. Le roi que ses infirmités rendoient incapable du gouvernement, en abandonna le soin à un ambitieux, nommé *Pitracha*, qui prit le titre de régent de l'empire, & qui devint l'ennemi de *Constantin*, que sa qualité d'étranger rendoit odieux à la nation; il fut abandonné de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Dès que le roi eut les yeux fermés, *Pitracha* le fit arrêter: ce favori de la fortune, tombé dans la plus accablante disgrâce, fut traîné dans une prison obscure, dont l'entrée fut interdite à tout le monde: il fut gardé par de barbares satellites qui en éloignoient tous ceux qui auroient pu lui procurer quelque adoucissement. Son épouse découvrit le lieu où il étoit enfermé, & elle obtint la permission de lui fournir les choses les plus nécessaires. Il fut cité pour répondre devant ses juges, on lui brûla la plante des pieds, on lui serra les temples pour en extorquer l'aveu des crimes qu'il n'avoit pas commis. On respecta pendant quelque tems sa vie, parce qu'étant sous la protection du roi de France, on craignoit de s'attirer les vengeances de ses troupes qui occupoient plusieurs postes du royaume; mais voyant le peu d'intérêt que les François prenoient à son malheur, *Pitracha* crut pouvoir se débarrasser impunément d'un ennemi qui lui paroissoit encore redoutable dans les fers; il prononça l'arrêt qui le déclaroit criminel de lèze-majesté, & sur-tout d'avoir introduit dans le royaume des étrangers dont il vouloit faire les artisans de son ambition. Il fut conduit sur un éléphant, dans une forêt voisine, pour y recevoir le coup mortel. Il avoit le visage pâle & abattu, moins par la crainte de la mort, que par l'effet des souffrances qu'il avoit éprouvées dans sa prison; ses regards étoient assurés; les soldats parurent attendris en voyant dans un état si déplorable, celui qui peu auparavant avoit

vu le peuple & les grands prosternés devant lui. Après qu'il eut fini sa priere, il protesta de son innocence, & se tourna vers le fils du tyran qui présidoit à l'exécution; il lui dit: Je vais mourir, songez que quand je serois coupable, je laisse une femme & un fils qui sont innocens. Quand il eut achevé ces mots, l'exécuteur d'un revers de fabre le fendit en deux: son fils fut élevé au séminaire de Siam, sous la conduite des missionnaires François; dans la suite il parvint au grade de capitaine de vaisseau du roi sur la côte de Coromandel. Sa cour, en 1729, le chargea d'une négociation auprès de M. Dupleix, gouverneur des établissemens François dans les Indes, qui étoit aussi magnifique que désintéressé: il se souvint que ce négociateur étoit le fils d'un homme ami de sa nation; il crut devoir s'acquitter envers lui de la reconnoissance des François, en l'exemptant de tous les droits qu'on exigeoit des étrangers. Sa mere éprouva une destinée cruelle, on l'accusa de péculat; elle fut citée devant des juges qui, quoique convaincus de son innocence, la condamnerent à recevoir cent coups de bâton. Ces bourreaux la voyant succomber sous les coups, ne lui en firent souffrir que la moitié: elle eut encore à soutenir le douloureux spectacle de deux de ses tantes & de son frere aîné, qui furent amenés devant elle pour être la proie des tourmens. On la mit ensuite dans les cuisines du roi; les fonctions de cet emploi n'ont rien d'avilissant, c'est un grade d'honneur dans l'opinion des Siamois; elle avoit sous ses ordres deux mille femmes pour le service du palais. Telle fut la destinée de cet homme célèbre, qui né dans l'obscurité, dirigea avec gloire les rênes d'un grand empire. Ses talens furent ternis par quelques défauts; colere & violent, il se faisoit des ennemis de ceux qu'il avoit comblés de ses bienfaits: passionné pour la gloire, il tomboit quelquefois dans les peritesses de la vanité. La magnificence de ses équipages étoit une espece d'insulte faite à la nation indigente dont il sembloit étaler les dépouilles. Le luxe de sa table offroit les productions les plus rares: quatre cens esclaves prévenoient les desirs des convives, & annonçoient la grandeur de leur maître: il étoit dans sa quarante-unieme année lorsqu'il perdit la vie. (T-N.)

CONSTANTINE, (*Hist. Rom.*) fille aînée de Tibere & d'Anastase, fut donnée en mariage à Maurice, le jour même qu'il fut revêtu de la pourpre des Césars, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'empire. Cette princesse élevée au faite de la grandeur, sembla en dédaigner l'éclat: pénétrée des maximes évangeliques, elle fut sévere à elle-même & indulgente envers les autres. Les temples enrichis par ses largesses furent décorés avec magnificence, & leurs ministres furent les objets de ses libéralités: elle étoit persuadée que Dieu paroïsoit plus grand aux yeux du vulgaire dans de superbes palais, que dans d'humbles cabanes: elle fut mere de six fils & de trois filles; cette heureuse fécondité promettoit de perpétuer le trône dans sa famille, mais cet espoir s'évanouit par l'imprudence de Maurice, qui ne voulut assigner d'autres subsistances aux troupes, que le butin qu'elles pourroient faire sur les peuples voisins: l'armée se révolta, & Phocas fut proclamé empereur. Les six fils de Maurice furent égorgés sous ses yeux à Chalcédoine, & lui-même expira sous le fer des bourreaux. Son frere & ses amis furent enveloppés dans le carnage: *Constantine* & ses filles furent jettées dans une prison où Phocas les fit mourir. (T-N.)

§ CONSTELLATION, (*Astron.*) depuis l'impression du *Dict. rais. des Sciences*, &c. M. de la Caille ayant été au cap de Bonne-Espérance pour observer les étoiles australes, a publié des observations de dix mille étoiles, dans son ouvrage intitulé

Cælum australe stelliferum, & il a été obligé pour les lier méthodiquement, de former quatorze nouvelles *constellations*; mais bien éloigné de vouloir en cela faire sa cour comme Hévélius ou Halley, ni faire entrer du personnel dans une affaire de sciences, il voulut consacrer aux arts ces nouvelles *constellations*. Il proposa ses idées à l'académie de Paris, & nous convinmes tous qu'on ne pouvoit en faire un meilleur emploi. Voici donc ces nouvelles *constellations* suivant l'ordre des ascensions droites, & telles que M. de la Caille les rapporte dans les *Mémoires* de 1752, page 588.

1°. *L'atelier du sculpteur*; il est composé d'un scabellon qui porte un modele, & d'un bloc de marbre sur lequel on a posé un maillet & un ciseau. 2°. *Le fourneau chymique*, avec son alembic & son récipient. 3°. *L'horloge à pendule & à secondes*. 4°. *Le réticule rhomboïde*, petit instrument astronomique, dont il sera parlé dans son lieu. V. RÉTICULE, *Suppl.* 5°. *Le burin du graveur*; la figure est composée d'un burin & d'un échoppe en sautoir, liés par un ruban. 6°. *Le chevalier du peintre*, auquel est attachée une palette. 7°. *La bouffole*, ou le compas de mer. 8°. *La machine pneumatique*, avec son récipient, qui appartient à la physique expérimentale. 9°. *L'octans*, ou le quartier de réflexion, dont on se sert généralement en mer pour observer les latitudes & les longitudes. 10°. *Le compas*. 11°. *L'équerre & la regle*, pour indiquer l'architecture, & en même tems M. de la Caille y a joint en forme de niveau le triangle austral qui subsistoit déjà. 12°. *Le télescope*, ou la grande lunette astronomique suspendue à un mât. 13°. *Le microscope*, pour servir à l'histoire naturelle; c'est un tuyau placé au-dessus d'une boîte carrée. 14°. *La montagne de la table*, célèbre au cap de Bonne-Espérance, où le grand travail de M. de la Caille sur les étoiles a été fait: il l'a mise au-dessous du *grand nuage*, pour faire allusion à un nuage blanc qui vient couvrir cette montagne en forme de nape, aux approches des grands vents de sud-est.

En formant ces quatorze nouvelles *constellations*, M. de la Caille donna des lettres grecques & latines à chacune des étoiles visibles à la vue simple, comme Bayer l'avoit fait en 1603, en donnant les premieres lettres aux plus belles étoiles. Il fut obligé de changer les lettres que Bayer avoit assignées aux *constellations* du navire, du centaure, de l'autel, du loup & du poisson austral, parce que plusieurs belles étoiles n'en avoient point, & que les autres lettres étoient fort mal distribuées: il étoit même quelquefois impossible de reconnoître dans le ciel les étoiles auxquelles Bayer avoit voulu attribuer certaines lettres, parce que les planispheres de cet auteur avoient été construits, en cette partie, sur l'ancien catalogue de Ptolémée, & sur les observations peu circonstanciées de quelques pilotes Portugais.

Il a été obligé de donner des lettres latines aux étoiles les plus méridionales de l'éridan, du grand chien, de l'hydre femelle & du sagittaire, en laissant aux étoiles visibles de nos climats, les lettres de Bayer auxquelles nous sommes accoutumés.

L'on a été obligé de supprimer la *constellation* formée par M. Halley en 1677, sous le nom de *robur carolinum*, pour laquelle il avoit détaché neuf belles étoiles du navire, afin d'en composer une nouvelle *constellation* à l'honneur de Charles II, roi d'Angleterre: ces étoiles étoient, ou désignées formellement dans les anciens catalogues comme des étoiles du navire, ou reconnues par l'usage pour appartenir à cette *constellation*. M. de la Caille, en laissant au navire les étoiles qui lui appartenoient, a pensé avec raison que par respect pour la réputation de M. Halley, & pour un prince protecteur des sciences,

il falloit représenter un arbre sur le rocher auquel est attaché le navire. Voyez le *Journal du voyage de M. de la Caille*, in-12, 1763.

Autres constellations formées par les modernes. Dans les quatre *cartes célestes*, publiées par Augustin Royer en 1679, on trouve les étoiles informes rangées sous de nouvelles *constellations*, cinq au nord & six au midi. Les cinq situées au nord, sont : la giraffe, le fleuve du jourdain, le fleuve du tygre, le sceptre & la fleur-de-lys. Les six autres, sont : la colombe, la licorne, la croix, le grand nuage, le petit nuage & le rhomboïde. Plusieurs de ces *constellations* ont été adoptées dans le grand *atlas* de Flamsteed, & dans le *planisphere* Anglois, dont les astronomes se servent journellement.

Hévélius forma aussi des *constellations* nouvelles dans son ouvrage intitulé : *Firmamentum Sobieskianum*, publié en 1690, avec des *cartes célestes* : le monoceros & le caméléopard, ou giraffe, qui avoient été proposés par Bartschius, le sextans d'uranie, les chiens de chasse qui répondent au Jourdain de Royer, le petit lion, le lynx, le renard avec l'oye, qui répondent au fleuve du tygre, l'écu de Sobieski, le lézard, le petit triangle & le cerbere.

Dans les *cartes* de Flamsteed on trouve encore le mont ménale, le rameau qui répond à cerbere, le cœur de Charles II, la petite croix, crosiers, & le chêne de Charles II, que l'on diminue aujourd'hui, comme nous venons de le dire, & qu'on se contente de placer sur le rocher du navire. Toutes ces *constellations* sont peu apparentes, on en fait rarement usage ; il nous suffit d'avoir cité les auteurs où il en est parlé.

Manière de connoître les constellations. Je suppose que dans une soirée d'hiver, au mois de janvier ou de février, on soit dans un lieu dégagé, vers les sept ou huit heures du soir, on verra du côté du midi la grande *constellation* d'orion ; elle est formée de trois étoiles de la seconde grandeur, qui sont fort près l'une de l'autre, sur une ligne droite, & dans le milieu d'une très-grande quadrilatère ; on en voit la forme dans la *figure 19* de nos *planches d'Astronomie, Suppl.* ; & quand je ne l'aurois pas donnée, il est impossible de méconnoître cette *constellation* sur les caractères que je viens d'indiquer.

Ces trois étoiles, qu'on appelle le *baudrier-d'orion*, vulgairement *les trois rois* ou *le rateau*, indiquent par leur direction, d'un côté sirius, & de l'autre les pléiades. Sirius, la plus belle étoile du ciel, se fait remarquer par sa scintillation & son éclat ; elle est du côté de l'orient ou du sud-est, par rapport à orion. Les pléiades sont du côté de l'occident, en tirant vers le nord ; c'est un groupe d'étoiles qui se distingue facilement ; il est d'ailleurs sur le prolongement de la ligne, menée de sirius par le milieu des étoiles du baudrier-d'orion ; & la direction de ces trois étoiles du baudrier, qui tend presque vers les pléiades, ou un peu plus au midi, les fera connoître aisément ; elles sont sur le dos du taureau.

Aldebaran ou *palilicium*, qui forme l'œil du taureau, est une étoile de la première grandeur, située fort près des pléiades, sur la ligne menée de l'épaule occidentale d'orion γ aux pléiades. Procyon ou le petit chien, est une étoile de la première grandeur, située au nord de sirius, & plus orientale qu'orion ; elle fait avec sirius & le baudrier-d'orion, un triangle presque équilatéral, & cela suffit pour la distinguer.

Arcturus, qui est la principale étoile du bouvier, est une étoile de la première grandeur, pour laquelle nous nous servons de la grande-ourse (*fig. 10.*), plutôt que d'orion : elle est presque désignée par la queue de la grande-ourse, dont elle n'est éloignée

que de 31^d . Les deux dernières étoiles de la grande-ourse ζ & η (*fig. 10.*), forment une ligne qui va presque se diriger vers *arcturus*.

Les *gêmeaux* sont deux étoiles de la seconde grandeur, assez proches l'une de l'autre, situées dans le milieu de l'espace qu'il y a entre orion & la grande-ourse. On les distinguera encore par le moyen d'orion ; car en tirant une ligne de rigel ou β d'orion, qui est la plus occidentale & la plus méridionale de son grand quadrilatère, par l'étoile ζ , qui est la troisième ou la plus orientale des trois du baudrier, elle se dirige aussi vers les deux têtes des gêmeaux. Enfin, les deux premières étoiles de la queue de la grande-ourse ζ , ϵ (*fig. 18.*), avec la diagonale du carré, menée par δ & β , forme une ligne qui va encore se diriger vers les deux têtes des gêmeaux, après avoir passé sur une des pattes de la grande-ourse : cette même ligne, au-delà des têtes des gêmeaux, passe sur les pieds des gêmeaux, qui sont quatre étoiles sur une ligne droite perpendiculaire à la première. Enfin, cette même ligne, tirée de la grande-ourse aux gêmeaux, étant prolongée au-delà des pieds des gêmeaux, aboutit enfin à l'épaule orientale & la plus boréale du grand quadrilatère d'orion.

La ligne menée de rigel, par l'épaule occidentale d'orion γ , va rencontrer, vers le nord, la corne australe du taureau ζ , de la troisième grandeur, à même distance de γ d'orion que celle-ci l'est de rigel, c'est environ 14^d . La corne boréale du taureau β est de seconde grandeur, elle est sur la ligne menée par l'épaule orientale α , & par la corne australe ζ , à huit degrés de celle-ci ; l'écliptique passe entre les deux cornes du taureau.

La *constellation* du lion peut se reconnoître par les deux étoiles précédentes α & β du carré de la grande-ourse (*fig. 10.*) ; car ces deux étoiles qui nous ont servi à trouver l'étoile polaire du côté du nord, indiquent par leur alignement le lion du côté du midi, à 45^d de la grande-ourse : le lion est un grand trapeze, où l'on remarque sur-tout une étoile de la première grandeur, appelée *regulus*. Le cœur du lion est sur la ligne menée de rigel par procyon, mais à 37^d de celui-ci ; ainsi l'on a une seconde manière de le reconnoître. La queue du lion β est une étoile de la seconde grandeur, située un peu au midi de la ligne qui va de *regulus* à *arcturus* ; elle est à 15^d de *regulus* vers l'orient.

Le *cancer* ou *l'écrevisse* est une *constellation* formée de petites étoiles, qui sont difficiles à distinguer ; la nébuleuse du cancer est un amas d'étoiles, moins sensible que celui des pléiades ; on le rencontre à-peu-près en allant du milieu des gêmeaux au cœur du lion ou de procyon, à la queue de la grande-ourse.

Au midi des trois étoiles du baudrier-d'orion, on voit une traînée d'étoiles qui forme ce qu'on appelle *l'épée* & la nébuleuse d'orion : la direction de ces étoiles, en passant sur l'étoile ϵ , au milieu du baudrier, va passer sur la corne australe ζ du taureau, & ensuite sur le milieu de la *constellation* du cocher ; c'est un grand pentagone irrégulier, dont la partie la plus septentrionale a une étoile de la première grandeur, appelée *la chevre* : on rencontre aussi la chevre par le moyen d'une ligne menée sur les deux étoiles δ & α , les plus boréales du carré de la grande-ourse.

Le *bélier*, la première des douze *constellations* du zodiaque, est formée principalement de deux étoiles de la troisième grandeur, assez voisines l'une de l'autre, dont la plus occidentale β est accompagnée d'une plus petite étoile de quatrième grandeur, appelée γ ou la première étoile du bélier ; on

reconnoît cette constellation par une ligne menée de procyon à aldébaran, qui va se diriger vers le bélier, 36^d plus loin qu'aldébaran.

La ceinture de persée est composée de trois étoiles, dont une de la seconde grandeur, qui forment comme un arc courbé vers la grande-ourse; la ligne tirée de l'étoile polaire aux pléiades, passe sur la ceinture de persée, & suffit pour la reconnoître; mais on y peut encore employer un autre alignement, celui des gémeaux & de la chevre, dont la ligne se dirige vers la ceinture de persée. La ligne menée du baudrier-d'orion par aldébaran, va sur la tête de méduse β , que persée tient dans sa main.

Le cygne est une constellation fort remarquable, où il y a une étoile de la seconde grandeur, & qui a la forme d'une grande croix; la ligne menée des gémeaux à l'étoile polaire, va rencontrer le cygne de l'autre côté, & à pareille distance de l'étoile polaire; il y a des tems de l'année où on les voit en même tems sur l'horizon. Nous donnerons ci-après un autre alignement pour le cygne.

Le carré de pégaſe est formé par quatre étoiles de seconde grandeur; la plus boréale des quatre de ce carré, forme la tête d'andromède; la ligne tirée des deux précédentes de la grande-ourse β & α , par l'étoile polaire, va passer au-delà du pôle, sur le milieu du carré de pégaſe. La ligne menée du baudrier-d'orion par le baudrier, va sur la tête d'andromède; la ligne menée des pléiades par le bélier, va sur l'aile de pégaſe γ , *algenib*, qui est une des quatre du carré; les deux autres sont à l'occident, la plus boréale des deux occidentales est β *scheat*; la plus méridionale α ou *markab*.

Cassiope est une constellation directement opposée à la grande-ourse, par rapport à l'étoile polaire, enforte que la ligne ou le cercle qui va du milieu de la grande-ourse ou de l'étoile ϵ , par l'étoile polaire, va passer au milieu de *cassiope*, de l'autre côté du pôle; elle est formée de six à sept étoiles en forme d'un γ , ou, si l'on veut, d'une chaise renversée; cette forme est assez équivoque, mais les étoiles de *cassiope* se font suffisamment remarquer, plusieurs étant de la seconde grandeur. Voyez les planches d'Astronomie dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. planche IX.

La petite ourse est une constellation qui a presque la même figure que la grande ourse, & qui lui est parallèle, mais dans une situation renversée; l'étoile polaire qui est de la troisième grandeur, fait l'extrémité de la queue; les quatre étoiles suivantes sont fort petites, n'étant que de la quatrième grandeur, mais les deux dernières du carré sont encore de troisième grandeur; on les appelle *gardes de la petite ourse*; elles sont sur la ligne menée par le centre du carré de la grande ourse, perpendiculairement à ses deux grands côtés.

Le dragon est situé entre la lyre & la petite ourse, où les quatre étoiles de sa tête font un losange assez visible; sa queue est entre l'étoile polaire & le carré de la grande ourse. La ligne menée par les deux gardes de la petite ourse β & γ , va se diriger vers l'étoile α du dragon (qui est marquée par erreur ϵ dans le planisphere de Senex). Cette étoile est entre θ , plus méridionale, & ζ plus boréale, sur une même ligne qui se dirige presque vers le pôle de l'écliptique, & un peu plus loin vers δ & ϵ du dragon, pour aller traverser ensuite la constellation de cephée entre β & α .

L'une des diagonales du carré de pégaſe se dirige au nord-ouest vers la queue du cygne α ; l'autre diagonale du carré de pégaſe se dirige au nord-est vers la ceinture de persée; elle passe d'abord vers l'étoile β de la ceinture d'andromède, & ensuite vers l'étoile γ au pied d'andromède; ces deux étoiles

β & γ , de seconde grandeur, divisent en trois parties égales l'espace compris entre la tête d'andromède & la ceinture de persée; la ligne qui les joint passe entre *cassiope* & le bélier.

Les constellations qui paroissent le soir en été, n'ont pas des caractères aussi marqués que celles d'hiver; mais on les reconnoitra par le moyen des précédentes: quand le milieu de la queue de la grande-ourse, ou l'étoile ζ , est dans le méridien au-dessus de l'étoile polaire, & au plus haut du ciel, ce qui arrive à neuf heures du soir à la fin de mai, on voit l'épi de la vierge dans le méridien du côté du midi; à 31° de hauteur à Paris; c'est une étoile de la première grandeur. La diagonale du carré de la grande-ourse menée par α & γ , va marquer aussi à-peu-près cette étoile par sa direction, quoiqu'elle en soit éloignée de 8 degrés. Enfin, cette étoile fait à-peu-près un triangle équilatéral, avec *arcturus* & la queue du lion, dont elle est éloignée d'environ 33°.

On voit alors un peu à droite & plus bas que l'épi de la vierge, un trapeze formé par les quatre principales étoiles du corbeau, qui sont aussi sur la ligne menée par la lyre & l'épi de la vierge.

La ligne menée des dernières étoiles du carré de la grande ourse δ & γ , par le cœur du lion, *regulus*, va rencontrer à 22 degrés plus au midi, le cœur de l'hydre femelle; sa tête est au midi de l'écrevisse, entre *procyon* & *regulus*, ou un peu plus méridionale. La coupe est entre le corbeau & l'hydre; l'hydre s'étend depuis le petit chien jusqu'au-dessous de l'épi de la vierge.

La lyre est une étoile de la première grandeur, l'une des plus brillantes de tout le ciel, qui fait presque un triangle rectangle avec *arcturus* & l'étoile polaire, l'angle droit étant vers l'orient à la lyre.

La couronne est une petite constellation, située près d'*arcturus*, sur la ligne menée d'*arcturus* à la lyre. On la reconnoît facilement par les sept étoiles en forme de demi-cercle dont elle est composée, il y en a une de la seconde grandeur: les deux premières étoiles de la queue de la grande ourse ϵ & ζ , forment une direction qui va rencontrer aussi la couronne.

L'aigle contient sur-tout une belle étoile de la seconde grandeur, qui est au midi de la lyre & du cygne; on la distingue facilement, parce qu'elle est entre deux autres étoiles β & γ , de troisième grandeur, qui forment une ligne droite avec elle, & qui en sont fort proches.

Le grand cercle ou la ligne qui passe par *regulus* & l'épi de la vierge, c'est à-peu-près l'écliptique, va rencontrer plus à l'orient la constellation du scorpion, qui est fort remarquable; elle est composée de trois étoiles au front du scorpion, dont une est de la seconde grandeur, qui forme un grand arc du nord au sud, & d'une étoile plus orientale, qui est comme le centre de l'arc; cette étoile est de la première grandeur, & s'appelle *antares* ou le cœur du scorpion. Les étoiles du front, en commençant par le nord, sont β , δ , π , ρ .

La balance contient deux étoiles de seconde grandeur, qui forment les deux bassins de la balance, dont la ligne est à-peu-près perpendiculaire sur le milieu de celle qui est menée depuis *arcturus* jusqu'au fond du scorpion, c'est-à-dire, qu'elles sont placées dans le milieu de l'intervalle, quoiqu'un peu à l'occident de cette ligne; le bassin austral est entre l'épi de la vierge & *antares*, toutes trois étant fort près de l'écliptique; il y a 21 degrés $\frac{1}{2}$ entre l'épi & le bassin austral, & 24 $\frac{2}{3}$ entre celle-ci & *antares*.

Le sagittaire est une constellation qui suit le scorpion, c'est-à-dire, qui est un peu plus à l'orient; elle est sur la direction de l'épi de la vierge & d'*antares*,

qui suit à-peu-près l'écliptique. Le sagittaire contient plusieurs étoiles de troisième grandeur, qui forment un grand trapeze, & deux étoiles du trapeze en forment un plus petit, avec deux autres étoiles, mais ce second trapeze est dans un sens perpendiculaire au premier; cette constellation est aussi marquée par une ligne menée depuis le milieu du cygne sur le milieu de l'aigle, car le sagittaire est environ 35° au midi de l'aigle, comme le cygne est au nord de l'aigle. Le sagittaire est encore indiqué par la diagonale du carré de Pégase, prolongée du côté du midi; c'est cette diagonale qui, prolongée du côté du nord, indiquoit la ceinture de perse.

Le cercle mené depuis antarès jusqu'à l'étoile polaire traverse d'abord la constellation d'ophiucus ou du serpentaire, & plus haut rencontre celle d'hercule. Ces deux constellations étant un peu difficiles à débrouiller, je vais les suivre avec quelque détail: la ligne menée depuis antarès jusqu'à la lyre, passe entre les deux têtes d'hercule & d'ophiucus, qui sont deux étoiles de seconde grandeur, fort proches l'une de l'autre, dont la ligne se dirige vers la couronne. La plus méridionale & la plus orientale des deux est la tête d'ophiucus; la ligne menée par ces deux têtes va rencontrer γ d'hercule 13 degrés plus loin, & l'étoile β d'hercule est à 3 degrés au nord-est de γ . La ligne menée de γ à d'hercule, va rencontrer ϵ d'hercule vers le nord, & α du serpent vers le midi, ou plutôt le sud-ouest; celle-ci forme aussi un triangle équilatéral avec la tête d'hercule & la couronne. La ligne tirée de la tête d'ophiucus au bassin austral de la balance, passe sur les étoiles δ & δ , l'une de la quatrième grandeur, l'autre de la troisième, qui sont à $1^{\text{d}} \frac{1}{3}$ l'une de l'autre, sur une direction perpendiculaire au milieu de cette ligne; l'étoile δ est la plus septentrionale & la plus occidentale. Ces étoiles se dirigent au sud-est vers ζ au genou occidental d'hercule, qui est à 7 degrés $\frac{1}{2}$ de ϵ , & presque vers η , au genou oriental qui est 9 degrés $\frac{1}{2}$ plus loin que ζ , du côté du nord-ouest; ces étoiles δ & ϵ se dirigent un peu au-dessous de α du serpent; le groupe de ces deux étoiles δ & ϵ d'ophiucus, fait à-peu-près un triangle équilatéral avec β de la balance ou le bassin boréal, & α du serpent; près de celle-ci est δ du serpent, 4 degrés $\frac{1}{2}$ au nord-ouest, & ϵ qui est 2 degrés au sud-est. La direction de ces trois étoiles indique encore δ & ϵ d'ophiucus, qui sont à 10 degrés de ϵ du serpent. Les étoiles β & γ , sur l'épaule orientale d'ophiucus, sont sur la ligne menée de la tête d'hercule à celle du sagittaire, sur le même méridien que la tête d'ophiucus; β est à 8 degrés, & γ à 10 degrés plus au midi que la tête d'ophiucus; leur direction passe entre les deux têtes d'ophiucus & d'hercule. La ligne menée de la tête d'hercule à celle d'ophiucus, se dirige vers θ , extrémité de la queue du serpent, qui est à 21 degrés de la tête d'ophiucus, vers l'occident; c'est une étoile changeante que nous désignons encore ci-après.

La ligne menée des étoiles les plus orientales de la couronne, qui regardent la lyre jusqu'à α du serpent, passe sur la tête du serpent entre γ & β de troisième grandeur; celle-ci est la plus occidentale des deux. Le pied occidental d'ophiucus est entre antarès & β , ou la boréale au front du scorpion: son pied oriental est entre Antarès & μ , qui est la supérieure & l'occidentale, ou précédente de l'arc du sagittaire; ses deux pieds sont sur l'écliptique même.

Le capricorne est marqué par le prolongement de la ligne qui passe par la lyre & l'aigle; il y a deux étoiles de troisième grandeur α & β , à deux degrés l'une de l'autre, placées sur le prolongement de cette ligne, qui marquent la tête du capricorne; & à 20 degrés de là, du côté de l'orient, deux autres

étoiles γ & δ , situées de l'orient à l'occident à deux degrés l'une de l'autre, marquent la queue du capricorne.

Fomalhaut, ou la *bouche du poisson* australe, étoile de la première grandeur, est indiquée par la ligne menée de l'aigle à la queue du capricorne, & prolongée 20 degrés au-delà.

Le *dauphin* est une petite constellation située environ 15 degrés à l'orient de l'aigle, formée par un losange de quatre étoiles de la troisième grandeur; la ligne menée du dauphin par le milieu des trois étoiles de l'aigle perpendiculairement à la ligne que forment ces étoiles, va passer vers θ , extrémité de la queue du serpent, du côté de l'occident.

Le *verseau* est désigné par une ligne menée de la lyre sur le dauphin, prolongée vers le midi, à la même distance du dauphin que le dauphin de l'aigle, c'est-à-dire, environ à 30 degrés: le verseau est un peu à l'orient de cette ligne. En allant du dauphin à fomalhaut, on traverse dans toute sa longueur la constellation du verseau, & l'on passe d'abord entre les deux épaules α & β , qui sont deux étoiles de troisième grandeur, à 10 degrés l'une de l'autre, les plus remarquables de toute cette constellation.

La *baleine* est une grande constellation située au midi du bélier, au-dessous de l'espace qui est entre les pléiades & le pégase. La ligne menée de la ceinture d'andromède, entre les deux étoiles du bélier, va passer sur l'étoile α à la mâchoire de la baleine, qui est une étoile de la seconde grandeur, à 25 degrés des deux cornes du bélier. La ligne menée de la chevre par les pléiades, va passer aussi vers α de la baleine. La ligne menée par aldébaran & la mâchoire de la baleine, va passer sur la queue β de la baleine, autre étoile de seconde grandeur, qui est à 42 degrés plus loin, tout près de l'eau du verseau.

Les *poissons*, qui forment le douzième signe du zodiaque, sont peu remarquables dans le ciel: l'un des poissons est placé le long du côté méridional du carré de pégase, sous α & γ de pégase; l'autre poisson est placé à l'orient du carré de pégase, entre la tête d'andromède & la tête du bélier, & l'étoile α au nœud du lien des poissons, qui est de la troisième grandeur, est située sur la ligne menée du pied d'andromède par la tête du bélier, & sur celle menée des pieds des gémeaux par aldébaran, à 40 degrés à l'occident de celle-ci; elle fait aussi un triangle-rectangle avec α de la baleine & β ou γ du bélier, au midi de celles-ci, c'est l'étoile la plus remarquable de la constellation des poissons.

Je ne conduirai pas plus loin ce détail des constellations, les autres étant plus petites & moins remarquables, on aura besoin pour les bien distinguer, du secours des cartes célestes: je me contenterai d'indiquer sommairement leur position. Le *lievre*, est une constellation située au midi d'orion; la *colombe*, est au midi du lievre; le *centaure*, au midi de la vierge; le *loup*, au midi du scorpion; le *navire*, au midi du lion; *antinoüs*, au midi de l'aigle; le *petit cheval*, entre le dauphin, le verseau & le pégase; le *grand triangle*, le *petit triangle*, & la *mouche*, sont entre la ceinture d'andromède & les pléiades; l'*eridan*, entre rigel ou le pied d'orion, la baleine & sirius; le *cœur de Charles II*, au midi de la queue de la grande ourse; le *fleuve du jordan*, entre la grande ourse & le lion; la *chevelure de bérénice*, entre la queue du lion & la queue de la grande ourse; le *fleuve du tigre*, entre l'aigle & la lyre; la *fleur-de-lys*, entre le bélier & la tête de méduse; le *lynx*, entre les gémeaux, la grande ourse & orion; *monoceros* ou la *licorne*, au midi de procyon; entre orion & l'hydre; le *petit lion*, au nord du lion, & le sextant au midi du lion; le *lézard*,

lérard, entre le cygne & andromede; la giraffe & le renne, *asterio & chara*, sous la queue de la grande ourse, entre cette constellation & celle du bouvier; la fleche, le renard & l'oye, au midi de la lyre & du cygne, ou au nord de l'aigle & du dauphin; le mont Ménale, entre le serpent & la vierge; le rameau ou cerbere, dans la main d'hercule; l'écu de sobieski, entre le serpent & antinoüs. (M. DE LA LANDE.)

* § CONSULS FRANÇOIS dans les pays étrangers.... on en met un à *Naxis, Paros & Antiros*: lisez *Naxie, Paros & Antiparos. Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § CONSULS DES MARCHANDS.... « Charles » IX.... par édit du mois de novembre 1563, » établit d'abord à Paris une juridiction composée » d'un juge & de quatre consuls.... il en créa dans » la même année & dans les deux suivantes dans les » plus grandes villes, comme à Rouen ».

Il y a ici erreur dans les dates, car la juridiction consulaire de Rouen fut établie par Henri II, dès l'an 1556; ainsi elle est plus ancienne que celle de Paris. « Les héritiers des marchands & artisans qui ne sont » pas de leur chef justiciables des consuls, ne sont » pas tenus d'y procéder, comme héritiers, à moins » que ce ne fût en reprise d'une instance qui y étoit » pendante avec le défunt ». De très-habiles juges-consuls qui ont lu cette proposition, assurent qu'elle est fautive & contraire à l'article XVI du titre XII de l'ordonnance, confirmé par plusieurs arrêts des parlemens & du conseil. « Les sentences des consuls... » quand la condamnation n'excede pas 500 livres, » sont exécutoires, nonobstant opposition ou appellation quelconque ». Il ne peut y avoir en ce cas ni appellation ni opposition; mais au-dessus de cette somme, elles sont exécutoires par provision, nonobstant opposition ou appellation. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ CONSUMER, CONSOMMER, v. a. (*Gramm. Synon.*) on dit, la victime est *consumée*, & le sacrifice est *consumé*; ma maison est *consumée* tout à fait, & mon malheur est *consumé*. Voyez * CONSUMER, *Dictionnaire rais. des Sciences, &c.* (O)

CONTAGIEUX, EUSE, adj. (*Méd.*) ce qui se communique par l'air, par attouchement, par fréquentation. Voyez CONTAGION, *Dictionn. rais. des Sciences, &c.* On appelle aussi *air contagieux* celui qui est infecté de corpuscules malins & qui produit des maladies épidémiques. Les mots de *contagion* & de *contagieux*, viennent du verbe latin *tangere*, toucher, affecter. (+)

CONTE, f. m. (*Littérature, Poësie.*) Le conte est à la comédie ce que l'épopée est à la tragédie, mais en petit, & voici pourquoi: l'action comique n'ayant ni la même importance, ni la même chaleur d'intérêt que l'action tragique, elle ne sauroit nous attacher aussi long-tems lorsqu'elle est en simple récit. Les grandes choses nous semblent dignes d'être amenées de loin, & d'être attendues avec une longue inquiétude; les choses familières fatigueront bientôt l'attention du lecteur, si au lieu d'agacer légèrement sa curiosité par de petites suspensions, elles la rebutoient par de longs épisodes. Il est rare d'ailleurs, qu'une action comique soit assez riche en incidens & en détails, pour donner lieu à des descriptions étendues & à de longues scènes.

Où l'intérêt du conte est dans un trait qui doit le terminer; alors il faut aller au but le plus vite qu'il est possible: c'étoit la manière de Fontenelle: il racontoit, par exemple, que dans une émeute de la ville de Rouen, voyant du mouvement parmi le peuple, il avoit demandé à des femmes qui filoient devant leurs maisons, ce que c'étoit que ce tumulte, & que l'une d'elles lui avoit tranquillement répondu:

Tome II.

c'est que nous nous révoltons. Le trait qui termine cette espèce de conte, doit être comme un grain de sel, piquant & fin: un conte de cette espèce, qui n'a point de mot, est ce qu'il y a de plus insipide.

Où l'intérêt du conte est dans le nœud & le dénouement d'une action comique; alors le plus ou le moins d'étendue dont il est susceptible, dépend des détails qu'il exige; & les règles en sont les mêmes que celles de l'épopée: le conteur doit décrire & peindre, rendre présents aux yeux de l'esprit le lieu de la scène, la pantomime, les mœurs & le tableau de l'action; mais dans le choix de ces détails, il ne doit s'attacher qu'à ce qui intéresse ou la vraisemblance ou la curiosité. On reproche à la Fontaine un peu de longueur dans ses contes.

Le conteur fait aussi, comme dans l'épopée, le personnage de spectateur, & il mêle ses réflexions & ses sentimens au récit de la scène; mais ce qu'il y met du sien doit être naturel & ingénieux: avec cela même le récit ne laisseroit pas de languir, si les réflexions étoient trop longues ou trop fréquentes.

Le caractère du fabuliste est la naïveté, parce qu'il raconte des choses dont le merveilleux exige toute la crédulité d'un homme simple, ou plutôt d'un enfant. Je le fais voir dans l'article FABLE. Le sujet du conte ne suppose pas la même simplicité de caractère; le conte est donc plus susceptible que l'apologue des apparences du badinage, de la finesse & de la malice.

La partie la plus piquante du conte, ce sont les scènes dialoguées; mais dans le dialogue pressé, les *dit-il* & *dit-elle* revenoient à chaque réplique: c'étoit un obstacle importun, qu'on a trouvé moyen de lever par une ponctuation nouvelle.

L'unité n'est pas aussi sévèrement prescrite au conte qu'à la comédie; il a sur elle à cet égard le même avantage que l'épopée sur la tragédie: je veux dire que l'action n'est pas obligée d'être aussi simple, & qu'elle n'est pas asservie aux unités de lieu & de tems. Mais un récit qui ne seroit qu'un enchaînement d'aventures, sans cette tendance commune qui les réunit en un point & les réduit à l'unité, ce récit seroit un roman & ne seroit pas un conte. L'action du conte de *Joconde*, & de celui de *la Fiancée du roi de Garbe*, ressemble en petit à l'action de l'*Odyssée*; & quant à la moralité, quoiqu'on n'en fasse pas au conte une loi rigoureuse, il doit pourtant, comme la comédie, avoir son but, s'y diriger comme elle, & comme elle y atteindre: rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant & moral; il s'avilit s'il est obscène.

Marot, pour la naïveté, fut le modèle de la Fontaine; mais après la Fontaine, qui est le premier de nos conteurs en vers, comme le premier de nos fabulistes, il n'en reste aucun à citer; tous en ont imité ce qu'il y avoit de plus facile, la négligence & la licence; mais aucun n'en a eu la grâce, la précieuse facilité, le naturel ingénieux: un seul homme est peut-être supérieur à lui en ce genre, c'est l'Arioste, parce qu'il a plus de chaleur, de coloris, & d'abondance, & qu'à l'invention des détails, qui est celle de la Fontaine, il joint l'invention des sujets.

Le Tasse, dans un genre moins piquant, mais plein de délicatesse, nous a laissé un modèle parfait de l'art de conter, dans une scène de l'*Aminte*: on entend bien que je parle de l'*aventure de l'abeille*.

Boccace a été le modèle des Italiens dans les contes en prose, comme l'Arioste dans les contes en vers; le caractère de Boccace est l'élégance, la simplicité, le naturel & le comique. Rabelais est aussi plaisant & bien plus joyeux que Boccace. Platon disoit qu'en voyant Diogène, il croyoit voir Socrate devenu fou. En lisant Rabelais, on croit voir un philosophe dans l'ivresse. Les Anglois ont aussi leur

C C C C

la Fontaine dans Prior, & leur Rabelais dans Swift; mais ni l'un ni l'autre n'est comparable aux conteurs François pour le naturel, la gaieté & la naïveté piquante. En général, ce qu'il y a de plus précieux & de plus rare dans l'art de conter, ce n'est pas la parure des graces, mais leur négligence; ce n'est pas le mordant de la plaisanterie, mais la finesse & surtout la gaieté.

M. de Voltaire a réuffi dans ce genre léger comme dans tous les autres; & quelques écrivains modernes s'y font exercés après lui, mais avec des succès divers.

Un vrai modele encore dans ce genre d'écrire, c'est Hamilton, je ne dis pas seulement dans ses contes, mais singulièrement dans les *mémoires de Gramont*: c'est là qu'il faut prendre le ton de la bonne plaisanterie; & il n'est guere possible de conter avec plus d'enjouement, de grace & de légèreté. (M. MAR-MONTEL.)

CONTRASTE, f. m. (*Musique.*) opposition de caracteres. Il y a *contraste* dans une piece de musique, lorsque le mouvement passe du lent au vite, ou du vite au lent; lorsque le diapason de la mélodie passe du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave; lorsque le chant passe du doux au fort, ou du fort au doux; lorsque l'accompagnement passe du simple au figuré, ou du figuré au simple; enfin lorsque l'harmonie a des jours & des pleins alternatifs: & le *contraste* le plus parfait est celui qui réunit à la fois toutes ces oppositions.

Il est très-ordinaire aux compositeurs qui manquent d'invention d'abuser du *contraste*, & d'y chercher, pour nourrir l'attention, les ressources que leur génie ne leur fournit pas. Mais le *contraste*, employé à propos & sobrement ménagé, produit des effets admirables. (S)

CONTRASTE, (*Belles - Lettres. Art Oratoire.*) Nous allons donner sur cette matiere un extrait des réflexions judicieuses que nous avons tirées d'un ouvrage intitulé, *Recherches sur le style*, par M. le marquis de Beccaria, in-12, à Paris, chez Molini 1771.

Cet ingénieux auteur dit que le *contraste* des idées est une des sources les plus abondantes de la beauté du style: que l'idée de *contraste* nous rappelle que les deux objets que l'on considère s'excluent mutuellement: que l'existence de l'un détruit l'existence de l'autre. Telles sont les choses que l'on appelle en langage de Philosophie, *privantia*, *contradicentia*, *contraria*, *opposita*. Dans tous ces cas on suppose une troisième idée moyenne, à laquelle on compare les deux idées qui contrastent; cette idée moyenne doit être nécessairement l'idée principale: ainsi les *contrastes* ne doivent être formés qu'entre les idées accessoires, & non pas avec l'idée principale. Tout *contraste* qui manque d'idée moyenne principale exprimée ou sous-entendue, est donc un *contraste* vicieux; ainsi lorsque l'on dit, *l'enfer est dans son cœur, le ciel est dans ses yeux*, le *contraste* manque d'idée moyenne; mais si l'on ajoute ou l'idée ou le sujet de la comparaison, alors le *contraste* est admissible: par exemple, *l'enfer est dans le cœur, le ciel est dans les yeux de l'hypocrite*. Les *contrastes* plaisent à l'imagination, parce qu'ils donnent plus d'éclat, plus de brillant aux objets, & plus d'occupation à notre sensibilité; ils excitent plus fortement l'attention; ils l'aident; ils en déterminent la comparaison, en faisant parcourir rapidement les idées accessoires: par ce moyen l'on obtient l'effet principal du style, qui est de procurer la plus grande quantité de sensations possibles à la fois, dans le moindre intervalle de tems possible, & avec le moins de paroles possible.

Le *contraste* des objets physiques plait moins que

celui des objets physiques & moraux, que l'on met en comparaison.

Les *contrastes*, entre des idées obscures ou trop compliquées, embarrassent, rendent incertains, & par conséquent déplaisent au lecteur.

Les idées qui *contrastent* doivent réveiller dans l'esprit à-peu-près une quantité égale d'idées accessoires.

L'on ne doit point faire *contraster* & jouer ensemble les mots avec les mots, ou les mots avec les choses; il faut que les *contrastes* soient entre les idées d'un même genre, ou pour mieux dire, qui appartiennent au même organe de nos sens.

Il ne suffit pas que le *contraste* soit vrai; il faut outre cela que le *contraste* soit nécessaire, & qu'il paroisse tel: l'esprit aime mieux appercevoir les analogues que les différences; c'est pourquoi le style rempli d'antitheses fréquentes & recherchées, nous lasse & nous ennuie à la fin; au contraire, le style qui contient une multitude de choses qui ne *contrastent* point, mais qui nous conduit pas à pas enfin à un *contraste* préparé & rendu facile à saisir, nous frappe d'une vive lumière; il nous plaît beaucoup, parce qu'il nous fait parcourir & qu'il nous rappelle dans l'instant une longue suite d'idées.

Dans tous les *contrastes*, il faut observer si c'est le commencement, le milieu ou la fin de la circonstance, qui est l'objet le plus intéressant pour le faire remarquer.

Il est une espece particulière de *contraste*, qui est l'effet de la surprise que nous éprouvons par l'action ou par la perception imprévue de quelque objet: plus l'opposition entre ce qui arrive & entre ce que nous entendions est forte, plus notre étonnement est grand; si l'événement qui nous surprend nous intéresse, & peut exciter dans nous quelque passion, telle que la joie ou la pitié, &c. l'ame s'y livrera dans l'instant: mais si l'événement ne nous intéresse pas, alors l'ame ramenée alternativement aux idées inattendues & disparates, éprouvera une oscillation ou des secouffes du cri, de la surprise & de l'admiration que l'on appelle le *rire*.

Il est évident que les ignorans doivent, par conséquent, rire plus facilement & plus long-tems que les savans, qui ne s'étonnent de rien, & qui savent concilier les idées les plus disparates. L'homme de lettres ne rit point des jeux de mots & des pointes, parce qu'il fait que les mots n'ont point une liaison essentielle & naturelle avec les choses; il n'y apperçoit aucun *contraste*. Le sage rit des choses qui ne paroissent pas risibles à l'ignorant, parce qu'il n'apperçoit pas le *contraste* voilé & caché sous des rapports si délicats qu'on ne peut les saisir qu'avec un moment de réflexion. Les hommes gais & plaisans savent faire rire les autres, en prenant un ton sérieux dans une matiere très-peu importante pour mettre du *contraste*, & pour voiler aux autres l'ordre & la liaison des idées qu'ils emploient.

Le style de la plaisanterie consiste à unir des idées accessoires, tellement opposées & disparates avec l'idée principale, que le lecteur ou l'auditeur attende tout autre résultat: il faut que ces idées soient unies par le fait, & par un fait inattendu, & jamais par analogie ou par relation attendue & prévue.

Il ne faut pas que les idées contrastantes éveillent d'autres sentimens & d'autres intérêts, ou qu'elles soient tellement dissemblables entr'elles, ou avec l'idée principale, qu'elles puissent inspirer l'ennui, causer de la douleur ou entraîner de l'obscurité, car pour lors on tariroit la source du rire.

On doit bien remarquer que les objets purement physiques n'excitent jamais le rire; il faut du moral, c'est-à-dire, quelque rapport à l'intention ou aux idées d'un autre être sensible.

Si l'on veut que le *contraste* fasse rire, il faut qu'il soit toujours présent à l'esprit, de manière à causer ou à renouveler continuellement le sentiment de la surprise & le signe extérieur qui y répond, & par conséquent, pour que le *contraste* dure, il faut que l'esprit se rappelle, 1°. l'événement, 2°. l'objet, la fin, l'intention de l'auteur & la chaîne de ses prétentions. Il est évident que la difformité peut devenir une source du ridicule, & par conséquent, la parure d'une vieille doit être une chose risible. (V. A. L.)

CONTRA-TENOR, (*Musiq.*) nom donné dans les commencemens du contre-point à la partie qu'on a depuis nommée *tenor* ou *taille*. Voyez **TAILLE** (*Musique.*) *Dictionnaire raisonné des Sciences.* (S)

CONTRE-CHANT, f. m. (*Musiq.*) nom donné par Gerson & par d'autres, à ce qu'on appelloit alors plus communément *déchant* ou *contre-point*. Voyez ces mots. (S)

§ **CONTRE-COUP**, (*Chirurgie.*) c'est en terme de Chirurgie, l'action qu'un choc produit à la partie opposée à celle qui reçoit immédiatement le coup, ou bien dans une partie où les fibres ne sont point capables de se prêter au changement de figure qu'exige l'action du choc.

Ainsi il est constant que dans toutes les percussions que nous pouvons éprouver, il n'en est aucune où le *contre-coup* n'ait lieu, à moins qu'il n'existât quelque partie qui fût parfaitement dure. La Physique expérimentale nous offre un exemple bien évident pour opposer à ceux qui paroïtroient douter de l'effet de la percussifion à la partie opposée.

Expérience. Lorsqu'on frappe un grand cercle de fer suspendu horizontalement par trois ou quatre fils, de manière que le coup porte assez fortement en tel endroit de sa circonférence, la partie diamétralement opposée à celle qui est frappée ne s'avancera pas selon la direction du corps qui frappe, mais elle s'approchera au contraire vers le centre du cercle: les Physiciens, pour s'assurer de ce fait, ont suspendu à deux ou trois lignes au-dedans, & à la même hauteur du cercle, une petite balle, non-seulement pour se convaincre du mouvement qui arrive à la partie opposée à celle où elle est suspendue, mais encore pour faire voir que le coup qui paroïtroit devoir écarter le cercle fait tout l'opposé, il revient contre la petite boule, la choque fortement & la fait avancer du côté d'où vient le choc: il suit de cette expérience plusieurs conséquences qu'il est à propos de développer, pour expliquer avec clarté les accidens du *contre-coup* que nous avons à traiter.

Première conséquence. S'il arrive que la partie opposée à celle qui reçoit le coup ait un degré de flexibilité imparfait, tel qu'il peut se présenter suivant la force du choc, je conçois qu'il peut s'ensuivre une rupture ou un *contre-coup*.

Deuxième conséquence. Par un raisonnement semblable, je conçois qu'il n'est pas toujours d'ordinaire que l'accident arrive à la partie opposée, elle peut avoir lieu aussi sur les parties voisines, parce qu'elles ne sauroient se prêter au changement de figure que le choc peut exiger, soit par rapport à sa direction, ou à sa quantité de mouvement.

Troisième conséquence. Mais une direction peut être telle encore, que les parties qui sont au-dessous de celles qui ont reçu immédiatement le choc, ne puissent obéir au mouvement, soit à cause de leur peu de flexibilité, ou à cause de leur grande sécheresse; c'est ce qui arrive précisément aux os à cause de leur structure.

Ces observations ne sont pas les seules qu'on ait à faire sur l'intensité des coups, car l'on a remarqué que pareille intensité, en produisant son premier effet (*fracture*) en a occasionné un pareil à la partie opposée, cette complication ne seroit pas certaine-

Tome II.

ment arrivée, si la force du choc n'eût pas obligé au même instant les parties latérales à fléchir: c'est par cette raison qu'il peut y avoir lésion d'un côté & *contre-coup* d'ailleurs; c'est encore par la même raison qu'un *contre-coup* peut s'étendre fort au loin sur les parties dures & sur les parties molles. L'on a remarqué aussi que l'extention du *contre-coup* dans les os longs jusqu'à l'articulation, a privé les malades des secours de la chirurgie à cause de ce nouvel accident.

C'est aussi d'après le mécanisme que nous avons établi dans la troisième conséquence, qu'on conçoit comment arrivent les lésions de la table interne, parce que les substances compactes des os n'étant unies que par des lignes osseuses, de façon que si elles n'ont pas toutes les qualités dûes à la flexibilité dans la percussifion, il arrive alors que la substance compacte interne se sépare, tandis que l'externe résiste à l'action du choc. Il est constant que les anciens n'ont pas approfondi la théorie des maladies qui arrivent aux parties dures pour en établir leur différence; c'est peut-être parce qu'ils ne les considéroient pas chacune en particulier, comme étant produites & engendrées par l'effet de la percussifion.

Si l'on fait attention maintenant au changement de figure qui arrive aux parties d'un corps quelconque dans l'instant du choc, l'on concevra évidemment que la force de la percussifion peut se terminer dans une partie quelconque jusqu'à un certain milieu de sa propre substance & se perdre en cet endroit de résistance, qui a pour ainsi dire détruit la force de la percussifion.

C'est conséquemment à ce dernier point de résistance qu'on doit juger jusqu'où a été la lésion des fibres & d'où succède réellement le principe & la nature des maladies dont nous allons continuer l'histoire. Ces maladies auroient paru autrefois fort confuses, parce qu'on n'avoit aucune idée distincte de l'effet que produisoit l'action des corps, & parce qu'on considéroit les os comme des corps simples, formés par un assemblage confus & irrégulier des parties homogènes parfaitement dures; mais les modernes, plus instruits sur la physique du corps humain, ayant découvert les substances élémentaires qui concourent à leur formation, ils ont observé aussi que c'étoit du spectacle que présentoit cette décomposition que venoit le dénouement des métamorphoses ou maladies qui résultoient des effets de la percussifion; que les petites lames ou plaques qui composent le tissu de leur structure, pouvoient prendre des figures surnaturelles & produire des maladies, telles que des exostoses, des caries, des nodus, des gummæ, comme aussi dans d'autres cas, qu'elles pouvoient s'user peu à peu, & s'émincer pour donner naissance à des fungus ou à des tumeurs cancéreuses, très-difficiles à guérir, pour ne pas dire incurables. Il s'ensuit que les couches des fibres contuses, où les aires de leur tissu vasculaire grossiront successivement à l'endroit où l'impression du choc se sera fait sentir, les fluides alors s'embarassant dans ces endroits, donneront lieu nécessairement à la dépravation des sucs pour former les maladies dont nous venons de parler.

Nous pouvons conclure de ces observations, qu'il n'étoit pas nécessaire pour appuyer la théorie des lésions par *contre-coup*, d'avoir recours à la chute du ble sur la partie opposée; il n'étoit pas non plus nécessaire d'attribuer cette maladie à l'air renfermé, ni aux esprits, non plus qu'à la matière éthérée & au développement des tourbillons emprisonnés pour faire effort sur nos solides (a).

Ainsi puisqu'il est dans la nature que la force du choc produise un changement sensible aux parties du crâne, & que c'est à ce changement instantané que

(a) Voyez la Collect. des Theses du Baron de Haller, Tom. I. page 11.

C C c c ij

nous attribuons ces maladies, les signes qui nous les feront connoître, seront :

1°. La tuméfaction des parties de la tête, ou d'autres parties du corps humain où le principe de la lésion peut être.

2°. La présence des tumeurs promptes ou tardives qui se forment sur le trajet du *contre-coup*.

3°. La nature de la douleur.

4°. Le tact, ou la vue, si le vice de la partie est considérable.

5°. La pression du doigt sur la partie contuse, lorsqu'elle produit au malade des mouvemens automates, convulsifs, ou épileptiques.

Mais ce n'est pas assez d'être entré dans le détail des maladies des parties dures, nous croyons qu'il est convenable, pour remplir le plan que nous nous sommes proposés, d'indiquer maintenant quelles sont les maladies par *contre-coup* qui peuvent arriver aux parties molles ou parties contenues.

Pour concevoir avec facilité, la nature de ces maladies, il est essentiel de se rappeler, que quelles que soient les causes vulnérantes, il arrive toujours une flexion instantanée à la partie frappée dans l'instant de la percussion, pour produire divers mouvemens & cela de la même manière que l'a été la petite bale de la part du cercle dans l'instant de sa flexion, comme nous l'avons expliqué plus haut : d'où il paroît évident que c'est à cette action qu'on doit rapporter la cause des épanchemens, ou des dépôts qu'on trouve à la partie opposée, ainsi que des infiltrations, des abcès, ou des tumeurs enkistées.

Nous lisons (b) qu'Amatus s'avisait d'appliquer un trépan à la partie opposée, parce que les accidens ne cessèrent point à celui que l'on fit du côté du coup, & parce que le blessé sentoît une grande douleur de l'autre côté, ce second trépan fut d'autant plus heureux, qu'il donna issue à du pus sur le crâne & étonna beaucoup en ce tems-là. Fallope fournit un fait semblable.

Severinus, de effect. medic. lib. I. pag. 11. chap. 13, rapporte que César-Barthelemi, de la famille des seigneurs d'Avalos, souffrant depuis plusieurs mois des maux de tête violens, qu'aucun remède n'avoit pu calmer, pria ardemment son chirurgien de lui ouvrir la tête; celui-ci, à cause de la nature de la douleur intolérable, se détermina à appliquer le trépan; il sortit aussitôt une humeur verdâtre du crâne qui provenoit d'une substance fongueuse qui sortoit de la dure-mère; on détergea l'ulcère, on dessécha le champignon & le malade guérit parfaitement.

M. le Vacher fait l'histoire d'une maladie du même genre, ou il y avoit trois fungus. *Mém. de l'Acad. de Chirurg. pag. 227 & 228.* L'os se trouva si émincé vis-à-vis de ces fungus, que le trépan fut appliqué avec beaucoup de facilité.

L'on voit donc dans bien des cas, que c'est d'après la nature de la douleur, les mouvemens automates, les suppurations, les hémorragies, les tumeurs promptes ou tardives, ou du côté où la paralysie s'est annoncée, que l'on s'est déterminé à ouvrir le crâne pour opérer des guérisons qui paroissent incertaines.

Ainsi dans quelque cas que ce puisse être, l'on ne sauroit faire aucune opération avec succès, qu'on ne sache en quel endroit est le siège du mal; cette connoissance de la partie du cerveau affectée, ne sera pas aussi difficile à trouver qu'elle l'étoit autrefois. Les observations suivantes nous éclaireront dans cette recherche. Il arrive souvent que, ni les assistans, ni le blessé même, ne sauroit déterminer quelle partie de la tête a reçu le coup; l'on ne peut donc en juger, qu'en observant exactement quelles sont les fonctions lésées en conséquence du coup, observa-

(b) Voyez *Scept. Anat. T. III. obs. 5.*

tions qui ne peuvent nous tromper aujourd'hui, au lieu qu'il n'y auroit pas moyen de rien dire de positif sans les découvertes anatomiques & chirurgicales.

L'on a observé que lorsque ces couches dans le cerveau, d'où naissent l'origine des nerfs olfactifs, étoient frappées par l'effet de la percussion, les odeurs ne pouvoient plus pénétrer ces organes, parce qu'il y avoit dépravation ou abolition; si de même l'origine des couches optiques est offensée, la perspective visuelle en sera offensée; il en sera de même si la naissance des nerfs auditifs est frappée, les sons ne se transmettront plus à l'organe de l'ouïe, ou cet organe essuiera des maladies particulières qui lui sont propres; s'il arrive aussi que l'effet de la percussion affecte les organes destinés aux sensations tactiles, elles se dépraveront.

Si le principe des nerfs destinés à l'usage de la voix en étoit lésé, l'aphonie pourroit en résulter. Si l'effet de la percussion se faisoit sentir aussi sur quelques éminences du cerveau dont le fluide moteur dût traverser quelques parties, il s'ensuivroit tantôt convulsion, tantôt paralysie; s'il arrivoit encore que le principe de la raisonabilité fut lésé, il y auroit pour lors dépravation dans nos idées, ou abolition dans notre jugement; enfin l'on a vu dans d'autres cas, que lorsque les canaux de Nuck ont été affectés d'un *contre-coup* qui se passoit dans l'orbite, l'atrophie de ces vaisseaux pouvoit avoir lieu, ou l'engorgement de l'humeur aqueuse pouvoit donner occasion à la chute de l'œil, ou exophtalmie, à la cataracte, à la goutte seraine & à beaucoup d'autres maladies dont cet organe peut être affecté. S'il arrive encore que la force du coup se porte sur les organes de la déglutition, ou de la respiration, il y aura dépravation ou abolition de l'une ou l'autre de ses fonctions: si l'effet du coup se porte sur les poulmons, la circulation sera dérangée: d'autres fois la toux, la douleur, l'oppression, le crachement de sang ou quelques évacuations inattendues d'humeurs en feront les suites; si c'est sur la région du cœur, ou au cœur même, les défaillances, la petitesse & l'inégalité du pouls, des sueurs froides, la douleur vers le sternum, les syncopes, les palpitations se joindront pour faire naître du tout, quelque maladie de poitrine très-compiquée qui en sera la suite; la plus petite percussion en un mot sur la poitrine, produira des embarras dans les conduits de toute espèce.

Enfin, si la lésion arrive à l'estomac, les vomissemens en feront les suites; si le foie est affecté, le vomissement bilieux, ou l'ictère avec ses différentes espèces; si ce sont les reins, la douleur se fera sentir à cette partie, ou la sécrétion de la matière saline du sang sera interrompue & produira le genre de maladie attaché à cette espèce d'accident, & ainsi des autres parties servant aux sécrétions & excréments particulières, comme la vessie & les intestins.

Les articulations ne seront pas moins affectées des maladies qui leur sont particulières, lesquelles ressentiront l'effet de la percussion, il doit conséquemment en être ainsi de toutes les autres parties constitutives du corps humain lorsqu'elles en seront frappées.

La théorie étant égale dans toutes les lésions par *contre-coup*, & leurs diagnostics étant développés de la manière la plus sensible, nous allons désigner les symptômes consécutifs pour nous indiquer les conséquences qu'on peut en tirer.

Par exemple; ceux qui nous annoncent la compression ou l'épanchement dans quelques parties du cerveau sont les frissons, la fièvre, l'assoupissement, le délire, la convulsion, la léthargie, le carus, l'apoplexie, la paralysie, les douleurs fixes & aiguës qui ne sont pas extérieures, les hémorragies, ou l'évacuation d'autres humeurs plutôt d'un côté que de l'autre, alors ces symptômes annoncent le

plus imminent danger, si le malade n'est secouru promptement.

Lorsque nous considérerons maintenant chaque partie notable renfermée dans les capacités, elles nous fourniront le signe distinctif de la lésion de chaque partie intérieure prise séparément, ou même de plusieurs ensemble, afin que nous concevions leur caractère distinctif de maladie.

Une douleur fixe se fera-t-elle sentir dans tel ou tel endroit qu'occupe une glande conglobée, ou conglomérée, ou un vaisseau principal soit artériel ou veineux, soit chilifère, ou nerveux, n'en concluons-nous pas, que l'une ou l'autre de ces parties sont lésées, ou que leurs parties constituantes le sont de telle manière, que la maladie s'étend jusqu'à un certain milieu de leur propre substance, comme nous l'avons expliqué plus haut ?

Nous en dirons autant par rapport à celles du poumon; la douleur au côté, la fièvre, l'oppression, la respiration courte & laborieuse, le crachement de sang, en sont bien certainement les symptômes.

Mais si ce sont les parties constituantes du canal thorachique, ou de quelques vaisseaux lymphatiques, qui soient lésées, il n'est pas douteux que la poitrine ne contienne des liqueurs analogues qui formeront épanchement, & feront tomber le malade dans le marasme.

Il est d'autres cas où les effets de la percussion sont si violens & si prompts, qu'il n'est pas possible d'y porter aucun secours; tel est l'exemple de cet homme, qui après avoir reçu un coup à la poitrine mourut subitement & où l'on trouva après la mort le cœur partagé en deux, sans lésion apparente des régumens; telle est dans d'autres circonstances la percussion qui, sans lésion apparente, aura partagé le foie, la rate, les intestins, ou produit la rupture des vaisseaux sanguins, d'où une hémorragie capable de causer la mort dans l'instant.

L'on fait aussi combien les *contre-coups* sont fâcheux sur l'épine vertébrale en occasionnant la paralysie des extrémités, & l'émission involontaire des excréments.

Ils ont souvent produit des hernies, des tumeurs de toutes espèces par conjection, & encore dans d'autres cas des maladies arthritiques, incurables lorsque le *contre-coup* a affecté les articulations.

La clarté & la solidité des principes que nous venons d'exposer, nous feront porter des jugemens plus certains sur les événemens qui peuvent se présenter dans les affections par *contre-coup*, qui ne sont pas aussi rares dans le corps humain, que quelques auteurs l'ont prétendu. Pour l'ordinaire elles sont compliquées de la lésion de quelques parties destinées à quelque usage; & comme on a eu lieu d'observer que la lésion, quelque petite qu'elle fût, devoit produire un embarras dans ce point: l'appréhension de cet embarras étant déterminé par la nature des symptômes & des accidens qui en résultent, nous concluons dès-lors la possibilité des effets qui suivent la percussion, par la considération des accidens qui en sont les suites.

Mais les accidens qui arrivent ensuite, devant être attribués aux effets secondaires de la percussion, il seroit par conséquent dangereux de ne pas suivre l'indication qu'ils nous présentent, pour rétablir le plutôt possible le désordre connu dans le point destiné aux sécrétions; c'est pourquoi l'on opere pour atteindre le principe du mal; & si dans ce cas on ne le trouvoit point dans aucun endroit connu entre le crâne & la dure-mère; il faudroit multiplier les ouvertures & les incisions jusques dans la substance même du cerveau, afin d'y atteindre la cause du mal: il doit en être de même à l'égard des autres capacités.

L'appréhension d'ouvrir le cerveau dans les cas d'épanchement, auroit pu être comparé ici à la timidité des anciens d'ouvrir la dure-mère; mais depuis des cas particuliers & désespérés ont fait découvrir la possibilité de cette opération. M. de la Peyronnie, *Acad. royale des Sciences, année 1741*, fait des réflexions assez justes sur ce sujet; un enfant, dit-il, reçut un coup au pariétal droit à côté de la fontanelle, l'os fut considérablement fracturé, on eut recours au trépan; & quoique les esquilles qui pressoient la dure-mère, eussent été enlevées, la durée des accidens détermina M. de la Peyronnie à ouvrir la dure-mère, parce qu'il soupçonnoit un épanchement dans le cerveau, tel qu'il l'avoit trouvé dans un autre cas; après la mort de l'enfant, il trouva à un demi-pouce dans la substance du cerveau, sous l'incision qu'il avoit faite à la dure-mère, un abcès qui avoit altéré une assez grande étendue de la face externe du corps calleux: de ce fait M. de la Peyronnie tire la conséquence suivante, qu'il s'aperçut, mais trop tard, que lorsqu'il ouvrit la dure-mère, s'il eût plongé, comme il en avoit dessein, une lancette dans le lieu où il avoit soupçonné l'abcès, il auroit peut-être sauvé la vie de cet enfant. Cet habile praticien en donne quelques autres exemples dans les *Mémoires de l'Acad. roy. de Chirurgie, tom. 1, page 319 & 320*, qui sont appuyés par ceux de MM. Petit & Bellair.

Une telle incision, comme l'on voit, peut être pratiquée parce qu'une opération de ce genre ne doit point être à appréhender, à cause de l'estimation que l'on peut toujours faire de cette blessure légère, d'avec celle où ce viscère a été tant de fois pour ainsi dire mutilé, emporté par des coups tranchans & contondans, sans que les blessés en soient morts. Je crois que c'est vraisemblablement à cause de cette circonstance que les praticiens se sont avisés de multiplier les opérations jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le principe du mal, & c'est réellement par ces opérations nécessaires & décisives, qu'ils ont fait cesser des accidens qui auroient conduit indubitablement le malade à la mort. Dionis, *Oper. de Chirurg. p. 368*, raconte qu'on trépana une jeune fille en douze endroits. Glandorpius, *Specul. Chirurg. obs. 3, p. 46*, rapporte que Spigelius eut soin d'un cocher auquel le trépan fut appliqué sept fois.

Mais entre autres faits qu'on pourroit citer, en voici un des plus remarquables: Stalpart-Vander-Wiel, *Obs. 8, tom. 1, pag. 37*, rapporte d'après Geoffroi, que l'illustre Nassau, capitaine de cavalerie, étant tombé de cheval la tête sur un pieu, Henri Chadbron ayant présumé par les symptômes qu'il y avoit épanchement dans le cerveau, lui appliqua le trépan sur l'os du front & ailleurs sans aucun succès; mais qu'ensuite s'étant déterminé à l'appliquer sur l'occipital dans la persuasion qu'il pourroit y avoir du sang épanché par l'effet du *contre-coup*, il ne fut point trompé; mais ce ne fut qu'à la vingt-septième application, que le sang épanché se manifesta; il rapporte ensuite que ce seigneur étoit si peu effrayé de ses opérations, qu'à chaque pansement, il prenoit plaisir à passer une aiguille d'argent à travers l'os qui avoit été perforé; il guérit parfaitement de sa blessure, ainsi que des trépan qu'on lui fit, puisqu'il conserva long-tems après une bonne santé.

D'après tout ce qui résulte des effets de la percussion, il est certain qu'on peut dire, que cette jeune fille dont parle Hippocrate & tant d'autres en pareil cas, ne seroient peut-être pas morts, si on les eût trépanés; qu'on auroit pu faire le trépan à ceux dans qui la nature faisoit tant d'efforts pour se débarrasser de l'humeur qui l'oppressoit de toutes parts, jusqu'à la dégorger par le nez, par la bouche, par les oreilles,

par la transfusion à travers les fibres osseuses & cutanées? L'opération & les contre-ouvertures n'auroient certainement pas été capables de produire la moindre lésion notable, qui eût pu intéresser la vie, ni déranger les fonctions de l'économie animale; qu'on pourroit faire aussi ces contre-ouvertures dans le cas d'épanchement, d'abcès, de dépôt, de tumeurs de quelque genre qu'elles fussent, dans les autres capacités ou parties du corps humain. Il est constant que, même dans le doute de réussir, l'on peut les entreprendre avec le flambeau de l'anatomie, parce qu'il vaut mieux aider la nature en suivant ses mouvemens, que de l'admirer sans l'aider. Mais si la maladie se trouvoit située dans un endroit inaccessible aux moyens que la chirurgie emploie, il est indubitable dans ce cas que le malade succombera tôt ou tard. Pigray rapporte dans sa *Chirurg. liv. IV, chap. 9*, avoir vu un homme qui reçut une petite blessure au sommet de la tête, laquelle n'ayant pu se cicatrifier, le fit périr six mois après, & ayant ouvert le crâne, l'on trouva un abcès au-dessous de toute la substance du cerveau.

Il est évident, d'après ce fait & beaucoup d'autres qu'on pourroit rapporter, que lorsque les maladies sont dans des lieux inaccessibles, elles sont toujours suivies de la mort. C'est encore dans ces cas malheureux, où il n'y auroit non plus rien à entreprendre, lorsque l'effet de la percussion auroit occasionné des anévrysmes, des varices, des polypes, des tumeurs par conjections, des ruptures considérables de vaisseaux, ou bien encore, lorsque les liqueurs viennent à se condenser, & se métamorphoser pour produire des carnifications, des ossifications, ou des pétrifications, &c.

Malgré les règles le plus positives qu'on pourroit établir, l'on trouvera toujours des cas qui ne seront susceptibles d'aucun secours, & il y aura toujours des exceptions à la doctrine que l'art prescrit dans la cure des maladies par *contre-coup*, d'autant plus que leur complication varie aussi suivant l'âge, la complexion du sujet, la partie affectée, la saison, le climat, la nature & la gravité des accidens.

On conclura de tout ce que nous avons dit sur le sujet de ces maladies :

1°. Que leurs accidens dépendent de la résistance ou de la foiblesse, ainsi que de la sensibilité spécifique des parties sur lesquelles la percussion a exercé son action.

2°. De certain dérangement que peuvent prendre nos liqueurs par le retardement qu'elles éprouvent dans les conduits de toute espèce.

3°. De la dépravation dont les solides & les fluides sont susceptibles en se métamorphosant en matière étrangère.

Ensorte que, si le principe des nerfs est dérangé par quelque compression, que ces mêmes nerfs ou d'autres genres de vaisseaux soient secoués, divisés, ou rompus, ou que les liqueurs qui les parcourent deviennent perverses ou qu'elles se métamorphosent en substance étrangère, il succédera bientôt des accidens qui conduiront le malade au tombeau, s'il n'est secouru promptement, suivant les indications qui se présentent.

Cure. Il est constant que, de quelque manière possible qu'existe une irritation ou maladie produite par l'effet de la percussion, quand l'on fera attention à la manifestation prompte ou tardive des accidens qui en dépendent, l'on mettra certainement tout en usage pour sauver la vie aux malades qui en sont affectés.

Ainsi les premières indications qui se présentent; sont d'obtenir par toutes les voies convenables à la résolution, la dissipation des fluides stagnans, qui occasionnent les différentes affections, que nous avons reconnu provenir de la lésion de telle ou telle partie;

rien n'est donc mieux indiqué pour résoudre, que les saignées & autres évacuans dirigés à propos, surtout quand il y a lieu de présumer qu'il se joint à la lésion quelque dépravation dans les liqueurs qui font craindre certaine espèce de fièvre, dont le caractère fait tout appréhender pour les suites du malade.

L'on doit encore employer toutes les espèces de résolutifs pour débarrasser les parties affectées du *contre-coup*, ou bien l'on doit se déterminer à inciser & faire les contre-ouvertures, non-seulement pour découvrir le principe du mal, mais encore pour obtenir le dégagement des différens points de compression que produisent les fluides stagnans, ou d'autres matières étrangères sur les parties lésées, ou bien encore en relevant les pièces osseuses, détachées, ou enfoncées dans ces parties, pour faire cesser l'irritation des fibrilles nerveuses qui passent à travers leur substance.

Mais lorsque les accidens consécutifs arrivent, on ne doit plus douter de les attribuer à quelque amas, ou épanchement tourd qui se sera formé dans la partie ou la capacité de la tête, de la poitrine ou du ventre qui aura reçu l'impression de la percussion, d'où doit résulter nécessairement la dépravation, ou l'abolition des usages attribués aux parties affectées; c'est pourquoi l'on doit bien remarquer & faire attention aux accidens qui arrivent aux blessés; & si M. Fize a vu guérir une apoplexie occasionnée par une chute en employant le trépan, il falloit bien que cette chute eût déterminé un *contre-coup* sur quelques vaisseaux sanguins, pour produire épanchement & par conséquent les accidens de l'apoplexie. *Voyez la Vie & les Principes de M. Fize, par M. Esteve.*

Nous pourrions suivre les préceptes d'un des plus habiles praticiens de son tems, Brisseau, *Obs. 2*; le grand secret, dit-il, soit qu'il y ait épanchement, fracture ou fracas d'os, c'est de trépaner bientôt sans perdre, ni attendre le tems que les accidens nous préviennent, & pour ne pas rendre l'opération infructueuse, c'est de ne pas épargner le nombre des couronnes pour faire un grand jour, c'est d'ouvrir en tout sens, c'est de couper & emporter des portions de la dure-mère, & faire des légères incisions au cerveau même sans se mettre en peine de ce qu'ont dit les anciens; en un mot, l'on ne sauroit trop emporter, débrider, pour débarrasser dans ces occasions jusqu'au moindre obstacle qui s'oppose au mouvement du cerveau & aux fonctions que chacune de ses parties, & de celles de l'économie animale doivent exercer.

L'on doit concevoir à présent que lorsqu'on aura tenté par toutes les voies propres à la résolution, les moyens de débarrasser les parties où le désordre est connu, l'indication est d'ouvrir la capacité où est le principe du mal; pour cela, l'on met aussi-tôt le fond de la division au jour, afin d'enlever à la nature tout ce qui s'oppose à la nutrition & à la réunion des parties contuses, divisées ou rompues, comme aussi d'ôter ou relever les corps étrangers de toute espèce qui peuvent se trouver dans les capacités & entre la substance des parties.

Si l'on joint à ces moyens le concours des médicamens convenables que nous avons indiqués, soit pour favoriser la résolution des sucs stagnans qui peuvent se dépraver, soit encore pour hâter la chute ou l'exfoliation des parties contuses qui ont souffert dans l'effet de la percussion; si, dis-je, l'on s'applique en même tems à faciliter les mouvemens spontanés que la nature opère dans ces cas, pour débarrasser les parties saines d'avec les parties malades, l'on sera forcé de convenir que l'issue de ces matières étrangères ne sauroit s'obtenir qu'en pratiquant pour l'ordinaire des opérations décisives &

nécessaires pour la guérison du malade. Comment encore parviendrait-on à favoriser ces mouvemens, si l'on ne procuroit à l'économie animale des succs convenables pour l'assimilation des parties, soit en rappelant les esprits, soit en fortifiant les solides, ou en veillant à l'épuisement du malade par le bon usage des choses non naturelles? (*Cet article est de M. CHABROL, ancien chirurgien aide-major des camps & armées du roi, chirurgien-major du corps du génie, associé correspondant du college royal de chirurgie de Nancy, détaché à l'école royale du corps du génie, à Metziers.*)

§ **CONTREDANSE**, (*Musique.*) Les airs des contredanses sont le plus souvent à deux tems: ils doivent être bien cadencés, brillans & gais, & avoir cependant beaucoup de simplicité; car, comme on les reprend très-souvent, ils deviendroient insupportables s'ils étoient chargés. En tout genre, les choses les plus simples sont celles dont on se lasse le moins. (S)

On peut varier à l'infini les contredanses, 1°. parce qu'elles admettent presque toute espece de pas; 2°. parce que l'on y peut former une quantité étonnante d'évolutions agréables. Les contredanses commencent, 1°. par la révérence; 2°. ensuite on fait le grand cercle; 3°. les hommes présentent la main; 4°. les deux mains; 5°. les femmes circulent en croix; 6°. les quatre hommes circulent en croix; 7°. on fait la promenade en cercle, chaque homme conduisant la femme avec laquelle il danse; 8°. on fait la chaîne, &c. Voilà en gros les figures que l'on peut faire toutes les fois que l'on reprend la premiere partie de l'air. A l'égard de la seconde partie, elle est composée pour chaque espece de contredanse, d'une, de deux ou de trois des figures dont on vient de donner un détail, & de deux ou trois sortes de pas, c'est-à-dire, des pas de rigaudon, des pas balancés, &c. Il seroit à souhaiter que l'on imprimât à ce sujet un recueil; 2°. une instruction pour combiner & varier les formes; 3°. que l'on inventât des notes simples pour caractériser l'évolution dans l'impression, sous la mesure de chaque air. Les caracteres ordinaires de la chorégraphie sont trop compliqués; l'on ne peut les représenter que par la gravure, & non pas par la simple impression. On pourroit cependant désigner le cercle par un \bigcirc , le demi-cercle par un $(:)$, la croix par $+$, la double croix $=|=|$, la chaîne $o-o-o-o-o$, &c. Comme les contredanses fatiguent par les évolutions & par la variété des pas, l'on a introduit depuis peu en France une danse que l'on appelle l'allemande. Cette danse n'admet qu'une seule espece de pas de boiteuse, formé par un plié & deux pas marchés: l'on a varié cette danse par les entrelacemens des mains & par la différente position de la tête & des yeux. Mais cette danse, peu décente, n'aura pas cours pendant long-tems: les contredanses au contraire plairont toujours aux peuples qui sont naturellement gais. (V. A. L.)

§ **CONTRE-ÉCARTELÉ**, (*terme de Blason.*) Voyez Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. la planche I, figure 29 de l'art Héraldique.

CONTRE-HERMINÉ, (*terme de Blason.*) Voy. Diction. rais. des Scienc. &c. la pl. I, fig. 20 de l'art Héraldique.

CONTRE-MARCHE, (*Art militaire. Tactique des Grecs.*) Les contre-marches se faisoient chez les Grecs par files ou par rangs. Ils divisoient les unes & les autres en trois especes, la Macédonienne, la Lacédémonienne ou Laconique, & la danse, qu'ils nommoient encore la Persique ou Crévoise.

Dans la contre-marche Macédonienne par files, la phalange se portoit en avant du terrain qu'elle occupoit, pour faire ensuite face vers le côté opposé

à celui qu'elle regardoit. Dans la contre-marche Lacédémonienne, la phalange se portoit en arriere de son terrain, en prenant de même un aspect directement contraire à celui qu'elle avoit d'abord. Dans la danse, ou contre-marche Persique, la phalange ne quittoit point son terrain, mais tous les soldats en changeoient. Le décurion alloit se mettre à la place du ferre-file, & le ferre-file à celle que le décurion avoit quittée, & à la fin du mouvement, tous faisoient face du côté auquel ils tournoient le dos.

Les contre-marches se faisoient par rangs lorsqu'ils vouloient porter la partie extérieure d'une section à la place de la partie intérieure, & celle-ci, sur le terrain que la premiere occupoit. Elles avoient pour objet de fortifier le centre ou les parties intérieures de la phalange, & d'en renforcer les droites par les gauches, & les gauches par les droites.

Lorsqu'ils étoient à portée de l'ennemi, ils ne faisoient ce mouvement que par petites divisions, & jamais par grandes troupes.

Pour faire une contre-marche Macédonienne, il falloit que chaque chef de file fit d'abord un demi-tour à gauche; après quoi tous les soldats de sa file alloient passer successivement sur sa gauche pour se remettre derriere lui, dans l'ordre qu'ils devoient garder entr'eux & à mêmes distances; ensuite de quoi, toutes les files retournoient à la fois sur le terrain que la phalange venoit de quitter, & elles s'y arrêtoient dès que les ferre-files y étoient revenus.

Comme une troupe en exécutant cette manœuvre perd de son terrain & tourne le dos à l'ennemi, celui-ci, qui n'est tombé sur ses derrieres que par une attaque brusque & imprévue, a tout lieu de croire qu'elle plie & prend la fuite devant lui.

En général, dans la contre-marche Macédonienne; les chefs de files faisoient demi-tour à droite, & les soldats de chaque file ayant fait à droite, alloient tous passer l'un après l'autre sur la gauche de leur chef de file pour se mettre par ordre derriere lui. (*Figure 16, de la Tactique des Grecs, dans nos planches de l'Art militaire. Supplément.*)

La contre-marche Lacédémonienne s'exécutoit en faisant faire à toute la troupe un demi-tour à gauche, après lequel tous les soldats de chaque file, jusqu'au chef de file, alloient par ordre se poser devant le ferre-file, & se placer sur le terrain qui étoit auparavant derriere la phalange. Cette manœuvre avoit cet avantage sur la précédente, en ce qu'on s'approchoit de l'ennemi, & qu'on paroissoit fondre sur lui, & le mettre en fuite. (*figure 17.*)

La même contre-marche pouvoit s'exécuter autrement: on faisoit faire un demi-tour à gauche à chaque chef de file, qui alloit ensuite occuper devant soi un nouveau terrain, suivi des soldats de sa file dans l'ordre où ils étoient entr'eux. (*figure 18.*)

Ou bien, le ferre-file ayant fait demi-tour à droite, & s'étant arrêté, le soldat qui le précédoit immédiatement faisoit à droite & alloit passer sur sa gauche pour se remettre encore devant lui. Le reste de la file faisoit le même mouvement, & tous les soldats alloient ensuite se replacer l'un devant l'autre jusques au chef de file, qui venoit enfin se remettre à leur tête.

Dans la danse ou contre-marche Persique, le chef de file faisoit demi-tour à droite, & marchant suivi de sa file jusques à ce qu'il fût arrivé au lieu que le ferre-file occupoit, & que celui-ci eût pris la place d'où le chef de file étoit parti. (*figure 19.*)

Les contre-marches par rangs se faisoient de la même maniere.

Il faut observer, pour l'intelligence des figures, des contre-marches, que les petites lignes dont les O sont marqués, désignent le côté vers lequel les soldats font face après la contre-marche. (V.)

CONTRE-MARQUER, v. a. (*Man.*) c'est lorsque les chevaux sont hors d'âge de marquer naturellement, c'est-à-dire, à huit ans. Les maquignons *contre-marquent* sur-tout ceux qui conservent la dent courte & blanche jusqu'à la vieillesse. Il y a plusieurs façons de *contre-marquer*, c'est-à-dire, d'ajuster la dent, de manière qu'elle paroisse noire & creuse. La plus commune est de creuser la dent avec le burin, & de noircir le creux avec de l'encre, ou avec un grain de seigle qu'ils mettent dans le creux, & qu'ils brûlent ensuite avec un fer rouge. Mais il est aisé de distinguer le creux artificiel de celui qui est naturel aux chevaux qui marquent encore; car on trouve communément la dent rayée à côté du creux, parce que souvent le cheval remue pendant l'opération, qui fait glisser le burin sur la dent. On trouve aussi le noir imprimé sur la dent plus noir que le naturel; d'ailleurs on a recours aux crochets, & on examine de plus s'il n'y a aucune des marques de vieillesse exposées au mot **CHEVAL**, *Dict. rais. des Sciences*, &c. (+)

§ **CONTRE-POINT**, (*Musique.*) Le *contre-point*, quand on entend par ce mot l'art d'ajouter une ou plusieurs parties à un sujet donné, qu'on place au dessus, à la haute-contre, au tenor ou à la basse à volonté, se divise d'abord en général en *contre-point* & en *contre-point* double.

Le *contre-point* se divise ensuite en *contre-point* simple ou syllabique, qu'on appelle aussi *faux-bourdon*; voyez **FAUX-BOURDON**, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. *Suppl.* & en *contre-point* figuré.

Le *contre-point* figuré peut encore se sous-diviser en plusieurs sortes, comme nous le verrons plus bas.

Le *contre-point* double est un *contre-point* composé de façon qu'on puisse renverser les parties entr'elles, & faire devenir la basse, dessus, & celui-ci, basse, sans que pour cela l'harmonie cesse d'être bonne & régulière; il est aussi de plusieurs sortes, comme nous le verrons plus bas.

Je commencerai par une espèce d'histoire du *contre-point*; je passerai de-là aux différentes espèces de *contre-points*, en donnant les règles qui leur sont propres, & je finirai par essayer de montrer la nécessité indispensable de posséder le *contre-point*, quand on veut mériter le nom de *compositeur*; le mépris qu'on affecte assez généralement aujourd'hui pour cette partie de la musique est ce qui m'a porté à cet essai.

On trouvera peut-être cet article un peu long, mais le manque de traités du *contre-point*, au moins en français, m'a forcé à le faire tel, afin que l'origine de notre musique ne tombât point dans l'oubli. En même tems, je saisis cette occasion pour déclarer que si dans les articles de musique, on en trouve plusieurs d'inutiles quant à l'art même, je ne les ai mis que parce qu'ils entrent nécessairement dans l'histoire des progrès de l'esprit humain en général, & de la musique en particulier.

Anciennement on chantoit le plain-chant à l'unisson & à l'octave, espèce d'harmonie produite naturellement par les voix d'hommes & de femmes ou d'enfants. Ce plain-chant ne se notoit que sur quatre lignes, & dans les premiers tems on n'y employoit qu'une seule clef, celle d'*ut*, & on ne connoissoit ni l'usage des bémols, ni celui des dièses; & voilà d'où vient que, quoique il y eût un *si* dans les anciens anthiphoniens, on chantoit cependant souvent *si b*, quoiqu'il ne fût pas marqué, comme nous le verrons quand nous parlerons du triton, défendu rigoureusement dans le *contre-point*. Lorsqu'ensuite on eut inventé les différentes clefs, & le bémol premièrement, & puis le dièse, on marqua le véritable intervalle qu'on devoit entonner, & l'on s'abstint du triton, hors dans certain cas.

Peu-à-peu l'on s'aperçut que, sans bleffer l'oreille, on pouvoit mêler des tierces & des quintes aux octaves.

Alors on ajouta plusieurs parties au plain-chant, mais faisant uniquement usage de tierces, de quintes & d'octaves; c'est aussi alors qu'on défendit de faire deux quintes & deux octaves de suite entre les mêmes parties, à cause du peu de variété de cette succession; car ayant déjà probablement perdu l'observation du rythme, le plain-chant étoit peu agréable & ne pouvoit flatter que par la plénitude & la richesse de son harmonie. La difficulté d'éviter les quintes & les octaves de suite, & peut-être l'observation que la note qui fait la tierce de la basse, fait la sixte du dessus quand celui-ci est à l'octave, fit entre-mêler avec succès les sixtes aux autres consonnances, mais sans jamais se servir de l'accord de sixte-quarte, quoique consonnant; en sorte que les premiers faux-bourbons n'étoient composés que d'accords parfaits. Aucune musique ne peut produire un effet aussi grand & aussi harmonieux que celle-ci dans un temple; les consonnances se succédant continuellement sans aucun mélange de dissonances, les vibrations de l'air ne sont jamais contrariées, ou rompues, au contraire elles s'accroissent, pour ainsi dire, réciproquement; & c'est ce qui me porte à penser, avec M. Rousseau, qu'il n'y a point de musique plus propre que celle-ci à être exécutée dans les temples par le peuple, bien entendu qu'on lui rendra son rythme. Les Allemands, tant luthériens que protestans, n'ont point d'autre chant; à la vérité dans bien des endroits on y mêle des dissonances: quant aux protestans François, ils conservent encore le véritable plain-chant à quatre parties.

Dunstan, évêque de Cantorbery, fut, à ce que l'on prétend, le premier qui rédigea les règles du *contre-point* à quatre parties; il vivoit dans le dixième siècle.

Ensuite l'on entremêla des imitations, & même des petites fugues dans les parties qu'on ajouta au plain-chant, en laissant celui-ci tel quel; mais on s'aperçut alors qu'en passant d'un mode dans un autre, tel trait de chant propre à une voix cessoit de l'être, parce que par la transposition il devenoit trop haut ou trop bas; on essaya donc de donner dans ce cas le chant d'une voix à une autre, & en le faisant on s'aperçut que deux quarts de suite donnoient deux quintes de suite par le renversement: on chercha des règles pour éviter ce défaut, & voilà l'origine du *contre-point* double. Mais cette transposition se fit d'abord à l'octave, & voilà le *contre-point* double à l'octave, le premier, le plus facile, & par conséquent le plus utile de tous.

Lorsqu'il y avoit trois parties qu'on pouvoit ainsi renverser, on appelloit ce chant un *contre-point* triple, quadruple, s'il y en avoit quatre, &c.

Mais en poussant plus loin ces recherches, on s'aperçut que l'unisson transposé à la tierce, ou dixième & à la quinte ou douzième, restoit consonnance; on comprit par-là que, moyennant de certaines restrictions, on pouvoit composer tout un chant dont on pût transposer une partie à la dixième ou à la douzième; & voilà les *contre-points* doubles, triples, &c. à la dixième & à la douzième, moins utiles à la vérité que le *contre-point* à l'octave, mais tout aussi indispensables.

Par le moyen de tous ces progrès, on habilla, pour ainsi dire, le plain-chant de parties vocales, & même instrumentales très-travaillées.

Enfin l'on appella en général *contre-point*, toute musique composée suivant les règles du *contre-point* ajouté à un plain-chant, quoique cette musique ne fût point liée à un chant donné; & aujourd'hui on appelle souvent *contre-point*, toute musique sçavante pour

pour la distinguer de la musique théâtrale ou instrumentale ordinaire.

Regles générales du contre-point de tout genre.

Le contre-point quelconque, étant originairement fait pour être chanté dans les églises par des voix seules, sans accompagnement que tout au plus aujourd'hui celui des orgues & quelquefois des contrebasses, & devant d'ailleurs produire l'effet le plus harmonieux possible, il faut éviter tout ce qui choque trop l'oreille & tout ce qui est difficile à chanter. C'est pourquoi l'on a établi les regles suivantes.

1°. Le faut de triton est défendu; on défend même le triton quand on y parvient diatoniquement, à moins que la note qui fait le triton ne soit note sensible & monte à la tonique; ainsi le trait de chant *fa, sol, la, si*, n'est permis que quand après ce *si* vient l'*ut* tonique du mode. Dans les anciens antiphoniers on trouve cependant ce trait de chant sans que l'*ut* succède au *si*; mais alors, l'oreille & la force de la modulation faisoient chanter *si* pour *si*, comme on l'a déjà insinué; & l'on ne marquoit pas ce *si* d'un bémol, en partie parce que le signe manquoit, & principalement parce que, suivant la manière de solfier & d'apprendre à chanter d'alors, ce signe étoit inutile. La même chose avoit lieu quand on descendoit & que le *mi* suivoit le *fa*; ainsi le trait de chant, *si, la, sol, fa*, est permis si le *mi* succède au *fa*, mais pas autrement.

2°. Le faut de sixte majeure est encore défendu; la seule exception à cette regle, c'est la sixte majeure qui résulte de la tierce du mode dominant; ainsi en *ut* majeur la sixte majeure *sol, mi*, pourroit se pratiquer; cependant on fera bien de l'éviter.

3°. Le faut de septieme majeure, & en un mot tous les fauts qui forment un intervalle superflu, sont défendus.

4°. Deux tierces majeures ne peuvent pas se suivre, & l'on ne permet que rarement deux sixtes majeures.

5°. Toute fausse relation est défendue.

6°. Jamais le contre-point ne doit commencer par la tierce dans le dessus; & à la rigueur, il ne doit jamais finir par l'accord mineur, mais par le majeur, en sorte que quoique la piece soit en mineur, on finit en majeur.

7°. Il faut toujours passer d'une consonnance parfaite ou imparfaite à une parfaite en mouvement contraire ou oblique.

8°. Dans le milieu de la piece il ne faut jamais que l'octave ou la quinte de la basse se trouve dans le dessus; encore moins l'unisson, quand la composition n'est qu'à deux parties; ces consonnances parfaites sont trop peu d'harmonie & forment un repos trop marqué. Si cependant la suite du chant exigeoit nécessairement ou la quinte ou l'octave, on donnera la préférence à cette dernière.

9°. Toutes les dissonances doivent être préparées, liées & sauvées: qui plus est, elles doivent toutes être préparées dans le tems foible, ou levé, paroître comme dissonance dans le tems fort, se sauver dans le tems foible suivant, & la note qui fait la préparation doit être au moins de la même valeur que celle qui forme la dissonance.

Une seule exception à cette regle est en faveur de l'accord de septieme dominant ou non, & de tous ses dérivés; c'est-à-dire l'accord de seconde ou de triton, celui de fausse quinte ou de grande sixte, & celui de petite sixte majeure ou mineure. La septieme de l'accord de dominante, ainsi que toute dissonance qui en dérive, peut être préparée dans le tems fort ou dans le foible, & par conséquent se sauver dans le tems foible ou dans le fort; enfin elle peut

Tome II.

être préparée elle-même, ou l'on peut la mettre sans préparation, pourvu que la note contre laquelle elle fait dissonance soit préparée.

10°. Lorsque dans un contre-point à plusieurs parties on est obligé de doubler un des intervalles d'un accord parfait, on préférera l'octave à la quinte, & celle-ci à la tierce: cette dernière ne peut jamais être doublée quand elle est note sensible, parce qu'alors elle doit monter d'un semi-ton sur la tonique dans les deux parties où elle se trouve, & causeroit par conséquent deux octaves. Dans les accords de sixte & dans les dissonans on fera toujours attention à l'accord primitif d'où ils sont dérivés, pour doubler les intervalles qui peuvent l'être; ainsi dans l'accord de sixte mineure *mi, sol, ut*, on doublera l'*ut*, parce que c'est la fondamentale de l'accord primitif *ut, mi, sol*, mais dans l'accord de sixte majeure *mi, sol, ut* ✕, on doublera le *mi* quinte de l'accord primitif *la, ut* ✕, *mi, sol*, sur-tout on fera bien attention à cette regle dans les accords dissonans, parce que souvent les consonnances de l'accord primitif y paroissent comme dissonances, par exemple, dans l'accord de seconde ou de triton, l'on doublera la seconde, quoiqu'elle ait ici l'air d'être la dissonance, parce qu'elle est la fondamentale de l'accord de dominante d'où celui de seconde ou de triton est dérivé.

11°. Les parties qui se suivent immédiatement, le dessus, & la haute-contre, par exemple, ne doivent pas être plus écartées qu'à la dixieme tout au plus; & il ne faut pas mettre plusieurs quarts de suite entre le dessus & la haute-contre, quand ces deux parties sont éloignées du tenor de plus d'une octave.

Dans un contre-point à plus de deux parties, on peut faire succéder une fausse quinte à une quinte juste, mais plutôt en descendant qu'en montant.

Dans plusieurs livres qui traitent du contre-point, on enseigne d'abord à ajouter une, deux, trois, & même quatre parties à un plain-chant donné, & à former par ce moyen un faux-bourdon à deux ou plusieurs parties; ensuite on passe aux différens contre-points figurés composés sur un sujet donné, & l'on trouve:

1°. Le contre-point figuré où l'on met deux notes dans le contre-point contre une dans le plain-chant, en sorte que si celui-ci a des rondes, le premier a des blanches.

Dans cette sorte de contre-point, il y a deux choses auxquelles il faut faire attention.

1°. Il n'est jamais bon de faire commencer deux mesures de suite du dessus par l'octave ou par la quinte, quoiqu'il se trouve d'autres consonnances dans le tems foible, parce que cela fait à l'oreille le même effet que deux octaves ou deux quintes de suite; la succession, *fig. 4. planche IX de Musiq. Suppl.* est absolument défendue, parce que le faut de tierce n'est pas suffisant pour faire oublier les octaves ou les quintes à l'auditeur; quelques musiciens permettent la succession de la *fig. 5*, à cause du faut de quarte qu'ils prétendent suffisant pour faire disparoître le mauvais effet des octaves ou des quintes; mais il est constant que ce chant fait un effet très-peu harmonieux.

2°. Si l'on avoit un chant à deux parties de ce genre, on ne finira pas ce chant par trois consonnances comme *fig. 6. n°. 1, pl. IX de Musiq. Suppl.* mais on pratiquera une dissonance comme au n°. 2 de la même figure, pour éviter la quinte entre les deux parties: quinte qui est absolument défendue dans un chant à deux parties.

Au reste, dans cette espece de contre-point on peut pratiquer des liaisons ou syncopes à chaque mesure, & on fera bien de s'y accoutumer, soit que la liaison serve à préparer une dissonance, soit

DDdd

qu'elle soit une simple liaison de consonnances : lorsqu'un *contre-point* est tout composé de liaisons ou syncopes, on l'appelle *contre-point* syncopé ou lié.

2°. Le *contre-point* figuré où l'on met quatre notes dans le *contre-point* contre une dans le plain-chant, de façon que le plain-chant procédant par rondes, le *contre-point* procède par noires.

Dans cette sorte de *contre-point* on peut toujours remplir un faut de tierce par une note, quoiqu'elle soit dissonante, c'est-à-dire, qu'on y permet toujours la transition régulière, on permet encore l'irrégulière à la rigueur, mais moins on s'en servira, plus la composition sera harmonieuse. Voyez *TRANSITION. Musiq. Suppl.*

Il est encore permis de sauter d'une note dissonante à une consonnante, pourvu que le sauvement de la dissonance vienne ensuite, & que l'harmonie fondamentale soit régulière; ainsi les traits de chant *fig. 7, planche IX de Musiq. Suppl.* & tous leurs semblables sont bons.

Au reste, on évitera encore de commencer deux mesures de suite par des quintes ou des octaves, car malgré les trois notes qui sont entre deux on éprouve un effet aussi désagréable que si les octaves & les quintes se succédoient immédiatement.

3°. Enfin vient le *contre-point* fleuri ou fleuris, dans lequel on joint ensemble toutes les autres espèces de *contre-points*; on peut même mettre des croches dans ce dernier, mais avec ménagement, & en observant que quand il n'y en a que deux de suite, elles ne doivent jamais se trouver dans les tems forts, c'est-à-dire, dans le premier & troisième de la mesure à quatre tems. On parle ici de la mesure à quatre tems ordinaire, où la mesure entière est marquée par une ronde.

Dans le fleuris on permet encore d'anticiper le sauvement d'une dissonance, comme dans la *fig. 8. planche IX de Musiq. Suppl.*

Jamais on ne compose une pièce entière toute dans une seule & même espèce de *contre-point*, cela seroit pédant & maussade; mais en apprenant chaque sorte en particulier, on s'en rend maître & on les combine ensuite à volonté. Il est clair que toute la composition se réduit aux différentes espèces de *contre-points* dont on vient de parler.

Excepté les *contre-points* dont on vient de donner les règles, & excepté les *contre-points* doubles, triples & quadruples tout au plus, tous les autres, dont nous allons donner une liste par ordre alphabétique, sont tombés en désuétude. C'est pourquoi nous nous contenterons de dire en peu de mots ce que c'étoit.

Contre-point à la droite. Espèce de *contre-point* où toutes les notes vont diatoniquement, soit en montant, soit en descendant, & sans jamais faire de faut. Ceci ne s'entend que du *contre-point*, car quant au sujet ou plain-chant, il peut être comme l'on veut; ce qui doit aussi s'entendre des autres sortes.

Contre-point à la boiteuse ou boiteux. Sorte de *contre-point* obligé, affecté ou obstiné, qui consiste à mettre toujours dans chaque mesure du *contre-point* une blanche entre deux noires, ce qui donne à ce *contre-point* l'air de boiter.

Contre-point à la seconde, à la quarte, à la quinte, &c. Voyez ci-dessous *CONTRE-POINT DOUBLE.*

Contre-point coloré. Voy. *FLEURTIS, (Musiq.) Dictionn. rais. des Sciences, &c.*

Contre-point composé. Celui dans lequel le *contre-point* & le plain-chant sont alternativement des diminutions, en sorte qu'une des parties a une tenue pendant que l'autre travaille.

Cette espèce de *contre-point* est d'un usage excellent pour apprendre à faire des imitations rigoureuses,

& même des imitations libres, qui font sur l'auditeur le même effet que les premiers.

Contre-point contraint. Voyez ci-dessous *CONTRE-POINT OBLIGÉ.*

Contre-point délié. Celui dans lequel on ne s'astreint absolument à rien qu'aux règles ordinaires & générales du *contre-point*. Le fleuris est un vrai *contre-point* délié.

Contre-point diminué. Voyez *FLEURTIS, (Musiq.) Dictionn. rais. des Sciences, &c.* On l'appelle ainsi parce qu'on y fait des diminutions.

Contre-point double. Nous avons déjà vu qu'on appelle *contre-point double* un *contre-point*, ou en général une pièce de musique composée de façon que la basse puisse devenir dessus, & celui-ci basse, sans que pour cela l'harmonie cesse d'être bonne. Nous avons aussi déjà observé d'où le *contre-point* tire son origine.

Le *contre-point double* consiste donc en deux parties qui peuvent se renverser; mais ces deux parties peuvent être seules sans aucun accompagnement; elles peuvent être accompagnées d'autres parties qui ne sont que des parties de remplissage; enfin, au lieu de deux parties qui peuvent se renverser, on peut en avoir trois & même quatre qui toutes peuvent se renverser. Dans ce dernier cas le *contre-point* cesse d'être double & devient triple ou quadruple.

Nous traiterons d'abord du *contre-point double* sans aucune partie de remplissage, parce que c'est celui qui demande le plus de précautions. Nous passerons de-là au *contre-point double* avec des parties de remplissage. Enfin nous dirons un mot des *contre-points triples* & quadruples.

Pour que le dessus devienne basse, & que la basse devienne dessus, il faut transposer une des deux parties, & élever la basse de plusieurs tons, ou au contraire, abaisser le dessus d'autant de tons. Si, par exemple, on avoit un trait de chant où les parties ne s'écartassent jamais de plus que d'une octave, il est clair qu'en élevant la basse d'une octave, ou en abaissant le dessus d'autant, on auroit le changement de parties dont il est question; mais si les deux parties s'écartoient de plus que de l'octave, & alloient jusqu'à la dixième, l'octave de la tierce, ou jusqu'à la douzième, l'octave de la quinte, alors aussi il faudroit transposer une des parties de dix ou de douze tons, pour que la basse devint dessus, & ce dernier basse. Voilà l'origine des différens *contre-points doubles*.

On peut encore considérer le *contre-point double* sous un autre point de vue, & donner ce nom à toute composition disposée en sorte que l'on puisse transposer une des parties d'un ou de plusieurs tons sans gêner l'harmonie, & sans que la basse devienne dessus, ni celui-ci basse. Dans le trait de chant, *fig. 9. n°. 1, planche IX de Musiq. Suppl.* on peut abaisser le dessus d'une tierce, sans que pour cela l'harmonie cesse d'être bonne, & sans que les parties changent, comme on peut voir par la même figure, n°. 2. Dans le trait de chant, *fig. 10. n°. 1. planche IX de Musiq. Suppl.* on peut au contraire abaisser la basse sans altérer la régularité de l'harmonie: voyez même figure n°. 2. L'harmonie n'est point changée par la transposition du dessus, *fig. 9.* mais elle l'est par celle de la basse, *fig. 10.* Cette espèce de *contre-point* change donc l'éloignement des parties & quelquefois l'harmonie; dans ce dernier cas, il est bon pour apprendre à donner plusieurs harmonies au même chant; dans le premier il est bon pour apprendre à transposer une partie sans rien changer à l'harmonie.

Pour distinguer ces deux différens *contre-points doubles*, nous appellerons le premier, celui où le renversement a réellement lieu, *contre-point double avec renversement*; & le second, c'est-à-dire, celui où les parties peuvent être transposées, *contre-point double avec transposition.*

Le *contre-point* double avec transposition est encore de deux fortes :

- 1°. Celui dans lequel les parties se rapprochent, comme fig. 9. planche IX de *Musiq. Suppl.*
- 2°. Celui dans lequel les parties s'écartent, comme fig. 10. même planche.

L'on peut transposer un chant à volonté à la seconde, à la tierce, à la quarte, &c. & par conséquent on aura tout autant de *contre-points* doubles, soit à renversement, soit à transposition. Nous ne traiterons ici que des *contre-points* doubles à l'octave, à la tierce & à la dixième, à la quinte & à la douzième, tant parce que ce sont les plus faciles à pratiquer, & par conséquent les plus utiles, que parce que, à l'aide des règles générales que nous allons donner, & de l'application que nous en ferons aux *contre-points* doubles à l'octave, à la tierce & dixième, & à la quinte & douzième, tout musicien pourra facilement dresser les règles nécessaires pour les *contre-points* à d'autres intervalles.

Avant de donner ces règles, il sera bon d'avertir qu'il faut observer les règles de la composition en général; il n'est jamais permis d'employer une mauvaise modulation, une mélodie forcée, une harmonie dure & choquante dans un *contre-point* double, sous prétexte que l'on est gêné. Le *contre-point* double n'est pas fait pour que le compositeur néglige rien de ce qui rend la musique agréable & expressive, il est fait au contraire pour rendre la musique plus riche & plus variée en fournissant le moyen de montrer un même trait de chant sous plusieurs faces, tantôt dans le dessus, tantôt dans la basse; tantôt dans un mode, tantôt dans un autre; tantôt enfin avec un accompagnement, tantôt avec un autre.

Règles générales du contre-point double.

Première règle. Dans le *contre-point* doublé avec renversement, il ne faut pas que les parties s'écartent plus de l'intervalle auquel on veut les transposer pour effectuer le renversement; par exemple, les parties d'un *contre-point* double avec renversement à l'octave ne doivent jamais s'éloigner que de l'octave tout au plus; sans cela il est clair que le renversement n'auroit plus lieu, & qu'en transposant le dessous à l'octave inférieure, ou la basse à la supérieure, on ne feroit que rapprocher les parties.

Dans le *contre-point* double avec transposition entre les parties qui se rapprochent, il faut que ces parties observent toujours au moins la distance de l'intervalle dont on veut les rapprocher, sans cela elles se croiseroient, & au lieu d'un *contre-point* double avec transposition, on en auroit un avec renversement.

Comme dans toute bonne composition, deux parties voisines, le dessus & la haute-contre, par exemple, ne doivent jamais s'écarter de plus d'une dixième, on fera bien, quand on voudra pouvoir écarter les parties par le *contre-point* double à transposition, on fera bien, dis-je, de ne pas mettre les parties à un tel intervalle, qu'après la transposition elles s'écartent de plus que d'une dixième; ainsi si l'on vouloit composer un *contre-point* double, avec transposition, où l'on pût éloigner les deux parties d'une quinte, on ne les écartera pas dans ce *contre-point* de plus que d'une sixte; mais si les deux parties à écarter ne sont pas voisines, & s'il y en a d'autres entre deux, alors on peut les écarter autant qu'on veut.

Deuxième règle. Il faut éviter tous les intervalles qui donnent après le renversement ou la transposition des intervalles dissonans, mal préparés ou mal sauvés, & des marches défendues.

Quant aux marches défendues, la règle n'a lieu

que dans le *contre-point* double, avec renversement à l'octave; dans tous les autres on rend les marches défendues permises, en plaçant un *trépoint* ou un *bémol* devant une des deux notes qui forment la marche défendue.

Pour bien comprendre cette seconde règle générale, il faut savoir ce que chaque intervalle produit par le renversement ou par la transposition: en voici la manière.

Manière générale de trouver ce que chaque intervalle devient par le renversement & par la transposition.

Prenez un nombre plus grand de l'unité que celui qui indique l'intervalle auquel vous voulez pratiquer le renversement, & retranchez-en le nombre qui indique l'intervalle que vous voulez renverser; le nombre restant indique l'intervalle produit par le renversement.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle par la transposition, ajoutez ou retranchez, après l'avoir diminué de l'unité, le nombre qui exprime l'intervalle auquel vous voulez pratiquer la transposition, du nombre qui exprime l'intervalle que vous voulez transposer, & la somme ou la différence vous indiquera l'intervalle cherché.

La seconde règle générale est la source de plusieurs règles particulières pour chaque espèce de *contre-point* double; ces règles particulières n'étant que des applications de cette seconde règle générale, nous nous contenterons de donner celles qui regardent les *contre-points* doubles à l'octave, à la tierce & dixième, & à la quinte & douzième.

Du contre-point double à l'octave.

Il est clair que le *contre-point* double, avec transposition à l'octave, peut toujours avoir lieu, pourvu que les parties soient dans l'éloignement convenable; car l'on fait que l'on peut transposer toutes les mélodies à l'octave inférieure ou supérieure sans qu'elles changent, ainsi il ne nous reste qu'à traiter du *contre-point* double, avec renversement à l'octave, entre deux parties.

D'abord, pour savoir ce que devient chaque intervalle par le renversement à l'octave, retranchez le nombre qui exprime cet intervalle de 9, nombre plus grand de l'unité que le nombre 8, qui indique l'octave intervalle auquel le renversement doit se faire. Ainsi :

l'octave	8,	la 7 ^e ,	la 6 ^e ,	la 5 ^e ,	la 4 ^e ,	la 3 ^e ,	la 2 ^e ,	l'unisson 1.
donne l'unisson	1,	la 2 ^e ,	la 3 ^e ,	la 4 ^e ,	la 5 ^e ,	la 6 ^e ,	la 7 ^e ,	l'octave 8 ^e .

d'où résultent les règles particulières suivantes.

Première règle. Deux quartes de suite sont défendues, elles donnent deux quintes par le renversement.

Deuxième règle. La quarte consonnante ne peut avoir lieu, elle fait trop peu d'harmonie. La quarte dissonante préparée & sauvée régulièrement peut avoir lieu; on fera cependant bien de ne guère l'employer, parce que par le renversement elle donne une quinte dissonante, qui est toujours peu harmonieuse. Voyez ci-dessous règle troisième.

Troisième règle. La quinte ne peut avoir lieu comme consonnance, & par conséquent elle ne peut se trouver, ni au commencement, ni à la fin d'une phrase musicale, parce que par le renversement elle donne la quarte; consonnance trop peu harmonieuse pour entrer dans une composition à deux parties. La quinte dissonante peut avoir lieu lorsqu'elle est préparée & sauvée régulièrement par la basse. Voyez fig. 11, planche IX de *Musiq. Suppl.* Cependant on feroit mieux de s'abstenir absolument de la quinte dans une composition à deux parties; elle n'est pas

D D d ij



assez harmonieuse : au moins , si on ne peut l'éviter , on dirigera la mélodie , en sorte qu'elle contienne la tierce , la sixte , ou même la septième , suivant que l'harmonie l'exige. Voyez fig. 12 , planche IX de Musiq. Suppl.

Quatrième règle. Évitez la sixte d'un accord de sixte-quarte : cet accord est trop peu harmonieux pour entrer dans une composition en duo ; ainsi l'exemple , fig. 13 , planche IX de Musiq. Suppl. n'est pas bon , parce qu'il faut sous-entendre l'accord de sixte-quarte ; d'ailleurs on est incertain si les notes *sol* & *mi* appartiennent à l'accord parfait majeur d'*ut* , ou au mineur de *mi*. Par la même raison on fera bien d'éviter la tierce supérieure de l'accord parfait , c'est-à-dire , celle que forment la quinte & la tierce de l'accord , comme *mi* , *sol* , à moins que la suite du chant ne détermine exactement le mode , comme dans la mélodie , fig. 14 , planche IX de Musiq. Suppl. où l'on voit paroître cette tierce marquée d'une croix quatre fois , mais toujours d'une façon non-équivoque.

Tous les intervalles dont nous n'avons pas parlé , peuvent s'employer à l'ordinaire dans ce genre de contre-point double.

Du contre-point double , avec renversement à l'octave , & avec des parties de remplissage.

Si le chant qui forme le contre-point double est exécuté par deux voix en duo , ou par deux instrumens différens des autres , comme le seroient deux flûtes , accompagnées de violons , on fera bien d'observer toutes les règles du contre-point double à deux parties , parce que les deux voix ou les deux instrumens se distinguent , & préoccupent l'oreille presque autant que s'ils étoient seuls ; la règle quatrième est la seule qu'on puisse négliger , & l'exemple , fig. 13 , planche IX de Musiq. Suppl. avec une troisième partie , comme fig. 15 , est très-bon. Nous avertissons , une fois pour toutes , que dans le cours de cet article , quand nous parlerons de deux parties , accompagnées de parties de remplissage , nous entendons par-là que toutes les parties ne font ensemble qu'un tout , comme un chœur , &c. & non que les deux parties du contre-point forment un duo , & les autres l'accompagnement.

Si les deux parties qui exécutent le chant en contre-point double , font deux voix ou deux instrumens mêlés avec d'autres de même espèce , comme dans un chœur , on peut , sur-tout si le renversement n'oblige pas une de ces parties à devenir la basse ; on peut , dis-je , employer la quarte & la quinte , préparées & sauvées quand elles font dissonantes ; ainsi , dans ce cas , on n'est absolument obligé d'observer que la première règle.

Enfin , si les deux parties dont le chant constitue le contre-point double , sont plus écartées qu'à l'octave , & qui ne peut avoir lieu que lorsque ces parties sont séparées par au moins une partie de remplissage , on pourra faire le renversement à la double octave ou à la quinzième ; dans ce cas les grands compositeurs emploient quelquefois , mais avec précaution , la neuvième sauvée sur l'octave , & la neuvième sauvée sur la sixte. Voyez fig. 16 & 17 , planche IX de Musiq. Suppl.

Remarquez que lorsque les parties qui forment le contre-point double , sont séparées de plus que d'une octave , & que par conséquent le renversement se fait à la quinzième ; remarquez , dis-je , que souvent on transpose le premier dessus à l'octave inférieure , & le second à l'octave supérieure , comme nous l'avons fait dans les fig. 16 & 17 , ce qui se fait , tant pour ne pas porter les parties hors de leur diapason naturel , que pour que les parties de remplissage restent à leur place ,

Du contre-point triple & quadruple , avec renversement à l'octave.

Pour pouvoir renverser les parties indifféremment & à volonté , évitez la quinte consonnante , parce qu'elle devient quarte , & observez dans toutes les parties les autres règles du contre-point double à l'octave.

Du contre-point double à la tierce & à la dixième.

L'on confond ordinairement la tierce & la dixième , & l'on dit toujours que *mi* est la tierce d'*ut* , quoique ce *mi* soit effectivement l'octave , la double octave , &c. de la tierce d'*ut*.

Dans le contre-point double à la tierce & à la dixième , on ne peut pas confondre ainsi ces deux intervalles ; car un son abaissé d'une tierce reste souvent dans le dessus , tandis qu'abaissé d'une dixième , il se trouve à la basse & donne par conséquent un intervalle renversé du premier , par exemple , transposons *ut* octave d'*ut* , d'une tierce , nous trouverons la sixte d'*ut* ; abaïssons ce même *ut* d'une dixième , nous retrouvons bien le même ton *la* , mais il est d'une octave plus bas que le premier ; & au lieu d'être la sixte majeure d'*ut* , il est la tierce mineure au-dessous.

Le contre-point double à la tierce n'a lieu que pour la transposition ; car l'on sent aisément qu'un contre-point double , avec renversement à la tierce , ne pouvant jamais permettre aux deux parties un plus grand éloignement que la tierce (par la première règle générale) , seroit trop borné pour produire une mélodie passable. Nous avons donc le contre-point double avec transposition à la tierce , & le contre-point double avec renversement à la dixième , mais le contre-point double , avec transposition à la tierce , est de deux sortes ; car ,

1°. On peut transposer le dessus à la tierce supérieure , la basse restant , ou la basse à la tierce inférieure , le dessus restant , c'est-à-dire , qu'on écarte les parties d'une tierce.

2°. On peut transposer le dessus à la tierce inférieure , la basse restant , ou la basse à la tierce supérieure , le dessus restant , & alors on rapproche les deux parties d'une tierce.

Du contre-point double , avec la transposition à la tierce entre deux parties qui s'écartent.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle par cette transposition , ajoutez 2 au nombre qui indique l'intervalle ; ainsi ,

l'unisson 1 , la 2^e , la 3^e , la 4^e , la 5^e , la 6^e , la 7^e , & l'oct. 8.
 $\frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2} \quad \frac{2}{2}$
 donne la 3^e , la 4^e , la 5^e , la 6^e , la 7^e , la 8^e , la 9^e , la 10.

On ne va pas plus loin , tant parce qu'on ne retrouveroit que les octaves des intervalles déjà trouvés , que parce que deux parties seules ne s'écartent jamais de plus que d'une dixième.

Delà résultent les règles suivantes.

Première règle. La tierce devient quinte , & la sixte octave ; ainsi deux tierces & deux sixtes de suite sont défendues , parce qu'il en résulteroit deux quintes ou deux octaves de suite.

Cette première règle rend cette sorte de contre-point difficile à composer , chantant & harmonieux ; remarquez aussi que comme la tierce , la sixte & l'octave sont les seuls intervalles qui restent consonnans après la transposition , ce sont aussi les seuls qui puissent servir à préparer & à sauver les dissonances. Nous ne parlons pas de la quarte consonnante qui devient sixte , parce qu'elle est bannie de toute bonne composition en duo.

Deuxième règle. La seconde préparée dans la basse ne peut se sauver que sur le triton , alors elle donne après la transposition une quarte sauvée sur une

fixte, comme on le voit fig. 1, planche X de Musiq. Suppl.

Troisième regle. Nous avons déjà dit que la quarte consonnante est défendue; quant à la dissonante, celle qui est préparée dans le dessus & se sauve sur la tierce, comme fig. 2, planche X, n'est pas trop bonne; celle qui est préparée dans le dessus ou dans la basse, & qui se sauve sur la fixte, comme fig. 3, vaut mieux; on peut aussi employer le triton de cette dernière manière.

Quatrième regle. La quinte devient septième, ainsi elle doit toujours être préparée & sauvée. La quinte, ou mieux encore la fausse quinte, préparée dans le dessus, peut se sauver sur la tierce, alors elle devient septième sauvée sur la quinte. Voyez fig. 4, planche X de Musiq. Suppl. La quinte préparée convenablement, peut encore se sauver sur le triton, qui se sauve ensuite lui-même sur la fixte. Voyez fig. 5, planche X de Musiq. Suppl. Enfin on peut passer de la quinte à l'octave, comme fig. 6, pourvu que ce soit à une cadence parfaite; cette quinte devient septième sauvée sur la tierce.

Cinquième regle. La septième préparée de l'octave dans le dessus, peut se sauver sur la fixte ou sur la tierce; dans le premier cas elle devient neuvième sauvée sur l'octave, & dans le second neuvième sauvée sur la quinte. Voyez fig. 7, n^o. 1 & 2, planche X de Musique.

Sixième regle. Enfin dans cette sorte de contre-point, les parties doivent toujours aller par mouvement contraire ou oblique, quand elle passe d'une consonnance à l'autre, parce que sans cela il y auroit des quintes ou des octaves cachées.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre deux parties qui s'écartent & qui sont accompagnées d'autres parties de remplissage.

Les mêmes règles ont lieu, mais lorsque les deux parties qui composent le contre-point double, sont assez hautes pour qu'aucune ne devienne basse par la transposition, on peut employer sans scrupule la quarte comme consonnante, & s'en servir pour préparer & sauver les dissonances; on peut même aussi sauver quelques dissonances sur le triton.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre plusieurs parties qui s'écartent.

Si, par exemple, on vouloit composer à quatre parties, en sorte que l'on pût élever les trois parties supérieures d'une tierce, on observera que chaque partie soit suivant les règles données ci-dessus, eu égard à la basse; en élevant les trois parties supérieures également d'une tierce, il est clair qu'elles restent entr'elles comme auparavant. Si l'on ne vouloit élever qu'une partie d'une tierce, alors cette partie devroit observer les règles données ci-dessus envers les parties inférieures; quant aux supérieures elle observeroit les règles du contre-point double, avec transposition à la tierce, quand les parties se rapprochent; règles que nous allons donner: au reste, le contre-point double, avec transposition entre plusieurs parties, ne peut être d'aucune utilité réelle.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre deux parties qui se rapprochent.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle, par la transposition, retranchez deux du nombre qui indiquent l'intervalle; ainsi,

la 10^e, la 9^e, la 8^e, la 7^e, la 6^e, la 5^e, la 4^e, la 3^e.
 $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$ $\frac{2}{2}$
 donne l'8^e, la 7^e, la 6^e, la 5^e, la 4^e, la 3^e, la 2^e, l'unisson 1.

On ne va pas plus loin, parce que les deux parties ne peuvent jamais s'approcher plus qu'à la tierce, ni s'écarter plus que d'une dixième, suivant la première règle générale.

On voit par le changement des intervalles que nous venons d'indiquer, que cette espèce de contre-point est précisément le contraire du précédent, car les intervalles se reproduisent réciproquement; aussi les règles que nous allons donner ne sont que les précédentes renversées.

Première regle. Evitez deux dixièmes & deux tierces de suite, elles donnent deux octaves ou deux unissons par la transposition. La tierce même doit absolument être évitée dans une composition à deux parties, parce qu'elle donne l'unisson; tout au plus on peut la tolérer au commencement & à la fin.

Remarquez que comme la dixième, l'octave & la quinte restent des consonnances après la transposition, vous pouvez vous en servir pour préparer & sauver les dissonances; bien entendu en observant les règles de l'harmonie, & celles que nous allons encore donner.

Deuxième regle. Préparez la quarte, ou mieux encore le triton de la tierce, & sauvez-le sur la fixte, vous aurez par la transposition une seconde sauvée sur le triton. Voyez fig. 1, planche X de Musiq. Suppl. en prenant la transposition pour chant primitif, & ce dernier pour transposition.

Troisième regle. La sixte consonnante est défendue; elle donne une quarte par la transposition, & la quarte est trop peu harmonieuse pour une composition en duo. Quant à la sixte dissonante, celle qui est préparée dans le dessus & se sauve sur la quinte, n'est pas trop bonne; mais on peut très-bien employer la sixte préparée dans le dessus ou dans la basse, & sauvée sur l'octave, sur tout à la fin d'une phrase. Voyez fig. 2 & 3, planche X de Musiq. Suppl. en prenant toujours la transposition pour chant primitif, & celui-ci pour transposition.

Quatrième regle. La septième préparée régulièrement ne peut pas se sauver sur la tierce, parce que dans ce cas elle devient une quinte qui passe à l'unisson. Mais la septième mineure sur-tout, peut se sauver sur la quinte. Voyez fig. 4, planche X de Musiq. Suppl. La septième peut encore se sauver sur la fixte, sur-tout sur la majeure, pourvu que la sixte passe ensuite à l'octave; alors elle devient une quinte qui passe à la quarte ou au triton, lequel se sauve sur la fixte. Voyez fig. 5, dans laquelle il faut prendre la transposition pour chaque primitif, & au contraire. Enfin, la septième préparée dans le dessus, peut se sauver sur la dixième, comme fig. 6; en prenant la transposition pour chant primitif, elle devient par la transposition une quinte qui passe à l'octave; ce dernier emploi de la septième n'est pas trop bon, il n'est guère tolérable qu'à une cadence parfaite.

Cinquième regle. Enfin la neuvième, préparée suivant les règles, peut se sauver sur l'octave & sur la quinte, alors elle devient septième sauvée sur la fixte & sur la tierce, comme le prouve la fig. 7, en prenant les transpositions pour chants primitifs, & au contraire.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre deux parties qui se rapprochent & qui sont accompagnées de parties de remplissage.

Observez toutes les règles que nous venons de donner, mais avec la différence que quand le contre-point est dans les parties supérieures, en sorte que la transposition n'en change aucune en basse, on peut employer la sixte comme consonnance, & s'en servir pour préparer & sauver les dissonances.

Du contre-point double, avec transposition à la tierce entre plusieurs parties qui s'écartent.

Il est clair qu'on ne peut guère rapprocher que deux parties, car pour en rapprocher davantage, il faudroit que le chant fût composé de parties fort

écartées, si, par exemple, on vouloit rapprocher tous les dessus de la basse, on observera pour chaque dessus les regles données plus haut; mais si la partie qu'on veut rapprocher d'une autre, est une partie mitoyenne, alors on observe les regles du *contre-point* double, avec transposition, quand les parties s'écartent, eu égard aux parties dont la partie à transposer doit s'écartier; & les regles de l'autre *contre-point*, eu égard aux parties dont elle doit se rapprocher. En général ces deux sortes de *contre-points* à transposition ne sont pas fort utiles à pratiquer seuls, mais ils servent avantageusement pour multiplier, sans beaucoup de peine, les parties d'un *contre-point* double à renversement; c'est ce que nous verrons plus bas.

Du contre-point double, avec renversement à la dixieme entre deux parties.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle par le renversement, retranchez le nombre qui indique cet intervalle de 11; ainsi,

$\frac{11}{10^e}$, $\frac{11}{9^e}$, $\frac{11}{8^e}$, $\frac{11}{7^e}$, $\frac{11}{6^e}$, $\frac{11}{5^e}$, $\frac{11}{4^e}$, $\frac{11}{3^e}$, $\frac{11}{2^e}$, 11.
 devient 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e.

d'où résultent les regles particulieres suivantes.

Premiere regle. L'octave de la tierce ou dixieme ne peut avoir lieu qu'au commencement ou à la fin, & on ne peut jamais en mettre deux de suite, parce qu'elles deviennent unisson.

Deuxieme regle. Deux tierces & deux fixtes de suite sont défendues, elles donneroient deux octaves ou deux quintes; mais on peut faire succéder une fixte majeure à une mineure, comme *fig. 8*, *planche X de Musiq. Suppl.*

Dans cette espece de *contre-point*, l'octave, la fixte, la quinte & la tierce restent des consonnances, & peuvent par conséquent servir à préparer & à fauver les dissonances, toujours en observant les regles.

Une autre observation qu'il faut faire, c'est qu'au lieu d'élever la basse d'une dixieme, on peut se contenter de l'élever d'une tierce, pourvu qu'on abaisse le dessus d'une octave. *Voyez le renversement, n^o. 2*, de la *fig. 8*.

Troisieme regle. Puisque la tierce devient octave, & que la fixte devient quinte, on doit éviter de faire succéder une de ces consonnances à l'autre; au moins si on fait succéder une fixte à une tierce, & au contraire, il faut que ce soit par mouvement oblique ou contraire, pour éviter les quintes & les octaves cachées.

Quatrieme regle. La neuvieme préparée régulièrement peut se fauver sur l'octave, comme *fig. 9*, *planche X de Musiq. Suppl.* Alors elle devient une seconde fauvée sur la tierce: on peut aussi fauver la neuvieme sur la quinte, comme *fig. 10*; alors elle devient seconde fauvée sur la fixte.

Cinquieme regle. La septieme préparée convenablement, ne peut se fauver que sur la quinte, comme *fig. 2*; alors elle devient quarte ou triton fauvée sur la fixte.

Sixieme regle. La quarte ne peut jamais paroître que comme dissonance, parce qu'elle devient septieme; il faut donc toujours la préparer convenablement, & la fauver ensuite sur la fixte, alors elle devient septieme fauvée sur la quinte, comme le prouve le renversement de la *fig. 2*: observez que le triton vaut mieux que la quarte.

Septieme regle. Puisque la seconde devient neuvieme, il faut toujours la préparer régulièrement & la fauver sur la tierce ou sur la fixte, alors elle devient neuvieme fauvée sur l'octave & sur la quinte, comme le prouvent la regle quatrieme & les *fig. 9* & *10*, *planche X de Musiq. Suppl.* en prenant le renversement pour chant primitif.

Le *contre-point* double avec renversement à la dixieme, n'est guere bon entre deux parties seules ou récitantes, parce que, soit dans le chant primitif, soit dans le renversement, on est toujours obligé d'employer des octaves & des quintes, intervalles peu harmonieux, & bannis de toute bonne composition en duo. Le *contre-point* à la dixieme sert donc principalement dans les pieces à plusieurs parties, comme les cœurs, les fugues, &c.

Du contre-point double, avec le renversement à la dixieme entre deux parties, accompagnées d'autres parties.

Nous venons déjà de remarquer que c'est véritablement là où le *contre-point* double à la dixieme est utile & bon.

Du contre-point, avec renversement à la dixieme entre plusieurs parties récitantes.

Si l'on veut pouvoir renverser indifféremment trois, quatre, ou même plus de parties, il faut que toutes ces parties observent entr'elles les regles données ci-dessus pour deux parties.

Le *contre-point* avec renversement à la dixieme a un avantage assez singulier; c'est qu'après le renversement on peut, en joignant les deux parties du chant primitif au renversement, produire un chant régulier à trois parties; ce qui est clair, car les deux primitives s'accordent entr'elles: le renversement s'accorde aussi avec la partie qui reste en place; il s'accorde encore avec le chant dont il est déduit par le renversement, car il est à la tierce dont ces trois parties s'accordent. *Voyez-en un exemple, figure 12, planche X de Musique, Supplément, & figure 13.*

Après le second de ces renversements le chant reste dans le même mode, mais il change après le premier. Nous avons déjà dit plus haut qu'on peut changer la basse en dessus, ou le dessus en basse à volonté; c'est au compositeur à voir lequel de ces deux renversements lui convient le mieux.

Ce n'est pas tout encore, si l'on compare avec attention les regles des *contre-points* avec transposition à la tierce, & celles du *contre-point* avec renversement à la dixieme, on s'apercevra d'abord qu'elles ont beaucoup d'affinité, & de-là vient que très-souvent les parties du même chant qu'on peut renverser à la dixieme, peuvent aussi se rapprocher ou s'écartier par les *contre-points* avec transposition. S'il n'y a qu'une de ces parties qui se puisse transposer, on pourra d'abord faire un chant à trois parties d'un chant à deux, car le premier & le second dessus faisoient un chant; on peut transposer, par exemple, le premier dessus à la tierce supérieure: ce premier dessus ainsi transposé, fait encore une bonne harmonie avec le second; mais le premier dessus & sa transposition à la tierce, font aussi une bonne harmonie ensemble, car les chants à la tierce sont bons: donc ces trois parties font un chant régulier.

Si l'on peut transposer, non-seulement le premier dessus, mais aussi le second, alors il est clair qu'au lieu de trois parties, on en aura quatre qui formeront ensemble un chant régulier.

Examinons maintenant le chant à deux parties de la *figure 12*, c'est-à-dire, le premier & le second dessus, & nous verrons que ces deux parties peuvent se rapprocher par la transposition du second dessus à la tierce supérieure: il est vrai que ces parties seules ainsi rapprochées feroient un chant peu harmonieux, mais ce chant est bon à trois parties, comme *figure 14*.

Si nous pouvions à présent aussi transposer le premier dessus à la tierce, on auroit un chant complet à quatre parties; mais ce premier dessus peut effectivement se transposer à la tierce supérieure, hors le

seul *si* de l'avant-derniere mesure, qui faisant la quinte avec le *mi* du second dessus, doit, suivant la regle quatrieme du *contre-point* double avec transposition à la tierce entre deux parties qui s'écartent, être préparé & sauvé, & ici il n'est ni l'un ni l'autre; mais changeons ce *si* en *re*, & l'on aura le chant régulier à quatre parties, *figure 15*.

Ces quatre parties sont très-resserrées, ce qui fait qu'elles s'embarrassent & se croisent réciproquement; pour y remédier, abaissons le second dessus & sa transposition d'une octave, ce qui peut toujours se faire; alors les deux parties supérieures sont bien éloignées des autres: mais touchant à la tierce, peut se renverser à l'octave par la nature même du *contre-point* double avec renversement à l'octave; ainsi renversons à l'octave la transposition du premier dessus, & nous aurons le chant net & régulier, *figure 16*, *planche X de Musique, Supplément*.

Lorsque le second dessus peut se transposer à la tierce supérieure, comme ici, il est clair que sa transposition à la tierce & son renversement à la dixieme supérieure, donnent précisément le même chant, mais dans deux octaves différentes: la comparaison du renversement du second dessus, *fig. 13*, & de sa transposition, *figure 15*, le montre clairement.

Du contre-point double à la quinte & à la douzieme.

Tout comme dans le *contre-point* double à la tierce & à la dixieme, on ne doit pas confondre la tierce & la dixieme son octave, de même ici il ne faut pas confondre la quinte & la douzieme.

Nous ne parlerons du *contre-point* double à la quinte que par rapport à la transposition: le *contre-point* avec renversement à la quinte est très-borné; d'ailleurs il se fonde sur les mêmes regles que le *contre-point* double avec renversement à la douzieme.

Ce qu'on a dit des différentes façons de faire la transposition dans le *contre-point* avec transposition à la tierce, a aussi lieu dans celui avec transposition à la quinte.

Du contre-point double, avec transposition à la quinte entre deux parties qui s'écartent.

Pour savoir ce que devient chaque intervalle, ajoutez 4 au nombre qui l'exprime, ainsi:

l'unisson 1 la 2^e la 3^e la 4^e la 5^e la 6^e.

$\frac{4}{5}$ $\frac{4}{6}$ $\frac{4}{7}$ $\frac{4}{8}$ $\frac{4}{9}$ $\frac{4}{10}$
donne la 5^e la 6^e la 7^e la 8^e la 9^e la 10^e.

Nous n'allons pas plus loin ici, parce que deux parties ne peuvent s'écarter que d'une dixieme.

Premiere regle. La seconde, préparée régulièrement, peut se sauver sur la fixte; alors elle devient une fixte qui passe à la dixieme ou à l'octave de la tierce. *Voyez figure 1, planche XI de Musique, Supplément.* La seconde peut encore se sauver sur la tierce, pourvu que celle-ci soit sauvée régulièrement comme nous allons le dire. *Voyez figure 2, même planche.*

Deuxieme regle. La tierce doit toujours être préparée, soit dans l'une, soit dans l'autre partie; elle peut passer à la fixte, alors elle devient septieme sauvée sur la tierce. *Voyez la seconde & troisieme mesure de la figure 2, planche de Musique.* La tierce peut encore devenir seconde comme *figure 3*, ce qui n'est bon qu'avec au moins une partie de plus; enfin, à la fin d'une période on pourroit faire passer la tierce à l'unisson, comme *figure 4*.

Regle troisieme. La quarte, préparée dans le dessus, peut se sauver sur la tierce: elle peut encore se sauver sur la fixte; & suivant le cas, elle peut être préparée indifféremment dans les deux parties. *Voyez fig. 5, pl. XI de Musique, Supplément.*

Regle quatrieme. La quinte, toujours préparée dans le dessus, peut passer à la quarte ou à la fixte. *Voyez fig. 6.* On pourroit encore passer de la quinte

à l'unisson; mais cela n'est tolérable qu'à la fin d'une période. *Voyez figure 7.*

Remarquez qu'on peut souvent employer cette espece de *contre-point* à cause que la fixte devient tierce par la transposition: tout chant par fixtes peut être écarté d'une quinte. Remarquez encore que puisque la fixte reste seule consonnante après la transposition, elle est aussi la seule qui puisse servir à préparer & à sauver finalement les dissonances.

Du contre-point double, avec transposition à la quinte entre deux parties qui s'écartent & qui sont accompagnées d'autres parties de remplissage.

Si l'on ne veut pas séparer les deux parties qui forment le *contre-point* double par une partie de remplissage, on observera toutes les regles ci-dessus, hors que la quarte peut ici être employée comme consonnante, & qu'on n'en peut jamais mettre deux de suite, parce qu'elles deviennent octaves après la transposition. *Voyez un exemple de la quarte consonnante, figure 8, planche XI, de Musique, Supplément.*

Si l'on veut inférer une ou plusieurs parties entre celles qui forment le *contre-point* double, alors il faut d'abord examiner ce que deviennent la septieme, l'octave & la neuvieme par la transposition.

La 7^e l' 8^e la 9^e.
 $\frac{4}{11}$ $\frac{4}{12}$ $\frac{4}{13}$

devient 11^e ou quarte 12^e ou quinte 13^e ou fixte.

D'où résultent les regles suivantes.

Premiere regle. La septieme, préparée dans le dessus, ne peut se sauver que sur la fixte, & elle devient quarte dissonante, sauvée sur la tierce. *Voyez figure 9, planche XI de Musique, Supplément.*

Remarquez que puisque l'octave devient quinte, & reste par conséquent consonnante, on peut s'en servir comme telle, & qu'ainsi on peut substituer l'octave à l'unisson dans les derniers exemples des regles deux & quatre; alors on pourroit pratiquer ces exemples, comme *figure 10, n^o. 1 & 2.*

Deuxieme regle. La neuvieme, préparée régulièrement, peut se sauver sur l'octave: elle devient une fixte dissonante, & sauvée sur la quinte: on peut encore la sauver sur la fixte; alors elle devient une fixte qui passe à la tierce. *Voyez fig. 11, n^o. 1 & 2.*

Du contre-point double, avec transposition à la quinte entre deux parties qui se rapprochent.

Tout comme le *contre-point* double avec transposition à la tierce entre deux parties qui se rapprochent est précisément le contraire de celui où les parties s'écartent, de même le *contre-point* double avec transposition à la quinte entre deux parties qui se rapprochent, est précisément le contraire de celui où les parties s'écartent; & l'on n'a qu'à renverser les regles & les exemples précédens pour trouver les regles & les exemples du *contre-point* double avec transposition à la quinte entre deux parties qui se rapprochent.

Du contre-point double, avec renversement à la douzieme entre deux parties.

Pour savoir ce que deviennent les intervalles par le renversement, retranchez de 13 le nombre qui exprime chaque intervalle, ainsi:

13 13 13.
l'unisson 1 la 2^e la 3^e.

donne la 12^e ou quinte, la 11^e ou quarte, la 10^e ou tierce.

$\frac{13}{4}$ $\frac{13}{5}$ $\frac{13}{6}$ $\frac{13}{7}$ $\frac{13}{8}$ $\frac{13}{9}$ $\frac{13}{10}$
la 4^e la 5^e la 6^e la 7^e la 8^e la 9^e la 10^e.
la 9^e la 8^e la 7^e la 6^e la 5^e la 4^e la 3^e.

Ce qui occasionne les regles suivantes.

Premiere regle. La seconde préparée dans la base ne peut se sauver que sur la tierce; elle devient

quarte fauvée sur la tierce, comme *fig. 12. planche XI de Musiq. Suppl.*

Remarquez que la seconde ne peut pas être pratiquée entre deux parties seules, parce qu'elle donne une onzième, intervalle trop grand pour être employé dans un *duo*; mais on peut cependant l'employer dans un *solo*, parce que la base peut s'écarter de deux octaves du dessus, ou la gravité de son diapason naturel. Remarquez encore que, puisque la quinte, l'octave & la tierce restent des consonnantes, on peut s'en servir pour préparer & sauver les dissonances.

Deuxième règle. La quarte préparée dans le dessus ne peut se sauver que sur la tierce: elle devient alors neuvième, c'est-à-dire, l'octave de la seconde, sauvée sur la dixième, ou sur l'octave de la tierce. *Voyez fig. 13. planche XI. de Musiq. Suppl.*

Troisième règle. La sixte préparée dans une des deux parties, peut passer à la tierce & à l'octave; dans le premier cas elle devient septième fauvée sur la tierce, comme *fig. 14. planche XI. de Musiq. Suppl.* Dans le second cas elle devient septième fauvée sur la quinte, comme *fig. 1. n°. 1. planche XII. de Musiq. Suppl.* Enfin on peut passer de la sixte à la septième, pourvu qu'on sauve cette dernière régulièrement, comme on va le dire dans la règle quatrième, & comme on le voit *fig. 1. n°. 2. même planche.*

Quatrième règle. La septième préparée régulièrement peut se sauver sur la tierce; alors elle devient une sixte qui passe à la tierce, comme le prouve la *fig. 14. planche XI. de Musiq. Suppl.* en prenant le renversement pour chant primitif, & celui-ci pour renversement. La septième peut encore se sauver sur la quinte, comme le prouve le *n°. 1. de la fig. 1. planche XII. de Musiq. Suppl.* en y prenant le renversement pour chant primitif, & au contraire. Enfin on peut sauver la septième préparée dans le dessus sur la sixte, pourvu que celle-ci soit ensuite régulièrement traitée, comme on l'a dit dans la règle troisième. *Voyez le n°. 2 de la fig. 1. en prenant le renversement pour chant primitif, & à rebours.*

Cinquième règle. La neuvième (ou plutôt la seconde) préparée dans la base, ne peut se sauver que sur la tierce, alors elle devient quarte dissonante sauvée sur la tierce, comme le prouve la *fig. 13. planche XI. de Musiq. Suppl.* en prenant le renversement pour chant primitif, & au contraire.

Du contre-point double, avec renversement à la douzième entre deux parties, accompagnées d'autres parties de remplissage.

Ici on peut employer la seconde, parce qu'après le renversement on peut insérer une troisième partie entre celles qui forment le *contre-point* double, & qui sont alors éloignées d'une onzième. *Voyez fig. 2. planche XII. de Musiq. Suppl.*

L'on peut aussi employer la quarte en la préparant & la faisant passer à la quinte, alors elle devient neuvième fauvée sur l'octave, comme *fig. 3*; par conséquent on peut encore sauver la neuvième sur l'octave, comme le prouve la même figure, en prenant le renversement pour chant primitif, & au contraire.

Nous ne dirons rien du *contre-point* triple & quadruple avec renversement à la douzième; on s'en fert peu, & d'ailleurs il est clair que toutes les parties doivent observer entre elles les règles données pour le même *contre-point* double entre deux parties.

Si dans une pièce on observe, outre les règles du *contre-point* double avec renversement à la douzième, celles d'un des *contre-points* avec transposition à la

tierce, on pourra multiplier les parties, comme nous l'avons enseigné en parlant du *contre-point* double à la dixième.

Si l'on compare les règles des *contre-points* doubles avec renversement à l'octave & à la douzième, on verra qu'elles se ressemblent beaucoup; aussi presque toujours une pièce qui peut se renverser à la douzième, peut aussi se renverser à l'octave.

Si l'on combine ensemble les règles des différents *contre-points*, ce qui n'est pas aussi difficile qu'on l'imagine, on pourra composer une pièce susceptible d'une infinité de transpositions, de renversements, & de multiplications de parties.

Remarquez qu'un bon harmoniste, versé dans les différentes espèces de *contre-points* doubles, peut souvent employer les intervalles, autrement encore que nous ne l'avons enseigné dans les règles données ci-dessus; ce qui le rend plus libre & plus maître de son chant. Nous avons donné ces règles, non pas parce qu'il est impossible d'employer autrement les différents intervalles, mais parce que ce sont les règles fondamentales qu'il faut savoir observer, pour apprendre quand & comment on peut les modifier, mais non les enfreindre.

Les différents exemples donnés ci-dessus, doivent déjà avoir démontré l'utilité des différentes espèces de *contre-points* doubles, en montrant de combien de variations un seul & même chant est susceptible: joignons à cela qu'on ne demande pas que toute une pièce puisse être transposée & renversée; il suffit que quelques phrases de cette pièce le puissent, ce qui rend ces *contre-points* d'une utilité générale, & rend une pièce susceptible du plus beau chant, quoique plusieurs phrases y soient travaillées suivant les règles de quelques *contre-points* doubles. Veut-on une preuve de ce que j'avance; les *duo*, *trio* des opéra de l'illustre Graun, m'en fourniront mille.

D'ailleurs on ne demande point qu'un compositeur s'exerce perpétuellement à ces genres de compositions gênées, quoiqu'utiles; ce seroit vouloir qu'un maître de danse ne fit que des sauts & des cabrioles; mais un musicien doit connoître tout ce qu'on appelle composition savante, tout comme un danseur doit savoir faire un entrechat.

Supposons que dans un *duo*, un héros & son amante se plaignent de la cruauté du destin; le héros doit conserver sa magnanimité; son ton douloureux sera plus ferme, plus constant que celui de son amante. Celle-ci, au contraire, sera plus agitée; l'accent de sa douleur varie à chaque instant; il parcourt toutes sortes de tons, & voilà le *contre-point* double avec transposition: si le compositeur l'ignore, il fera changer le héros de ton & de modulation aussi souvent que son amante, & la bienséance théâtrale est blessée.

Contre-point entrelacé. *Voyez plus bas contre-point lié.*

Contre-point formé d'un seul passage (je rends ainsi le *contra punto d'un sol passò* des Italiens.) C'est un *contre-point* obligé, qui répète continuellement le même passage qu'il a une fois annoncé, c'est-à-dire, non sur le même ton, ni avec exactement les mêmes marches diatoniques, ou par saut, mais avec les mêmes valeurs de notes.

Contre-point fugué. C'est lorsque dans un *contre-point* à trois ou quatre parties, les parties sont en fugues.

Contre-point lié. *Contre-point* qui consiste tout en syncopes, soit dissonantes, soit consonnantes.

Contre-point obligé, obstiné ou affecté. *Contre-point* dans lequel on n'ose point s'écarter du chant de la première mesure; c'est ce qui le distingue du *contre-point* formé d'un seul passage, dont le premier passage ou motif peut être de plusieurs mesures.

Contre-point

Contre-point par saut. (*Contra punto per salto.*) Quand le chant faute continuellement, sans jamais aller diatoniquement.

Contre-point sincopé. Voyez plus haut *Contre-point lié.*

Contre-point figuré. Voyez **CONTRE-POINT**, *Dictionnaire rais. des Sciences, &c.*

Contre-point libre. Voyez ci-dessus *Contre-point délié.* (*F. D. C.*)

CONTRE-TEMS, f. m. (*Musiq.*) mesure à *contre-tems* est celle où l'on pose sur le tems foible, où l'on glisse sur le tems fort, & où le champ semble être en *contre-tems* avec la mesure. (*S*)

CONTRE-VAIR, f. m. (*terme de Blason.*) *Vair* est une fourrure en forme de quatre rangs ou tires de cloches d'argent renversées sur un fond d'azur; *contre-vair* est cette même fourrure, dont des quatre rangs les pointes du premier sont appointées avec celles du second rang; de même les pointes du troisième rang avec celles du quatrième, de sorte que les bases du deuxième rang posent sur celles du troisième en ligne directe du coupé de l'écu.

Le pere Menestrier a pris le *contre-vair* pour le *contre-vairé*, & bien d'autres après lui sont tombés dans l'erreur.

Dupleffis-Anger à Paris; *contre-vair.* Voyez dans le *Dictionnaire rais. des Sciences la planche I. fig. 21. de l'art héraldique.* (*G. D. L. T.*)

§ **CONTRE-VAIRÉ**, (*terme de Blason.*) l'écu se trouve disposé dans le même ordre qu'au *contre-vair*, à la différence des émaux; l'argent & l'azur ne se trouvent plus ensemble, mais ils peuvent s'y trouver l'un ou l'autre avec un autre émail.

De Hames en Artois; *contre-vairé d'or & d'azur.* (*G. D. L. T.*)

* § **CONTRITION**..... On lit dans cet article *Canitolus* pour *Comitolus*.

CONVAINCRE, PERSUADER, v. a. (*Gramm. Synon.*) Quoique ces deux mots s'emploient souvent l'un pour l'autre, ils ont pourtant des nuances qui les distinguent.

La *conviction* tient plus à l'esprit, la *persuasion* au cœur. Ainsi on dit que l'orateur doit non-seulement *convaincre*, c'est-à-dire, prouver ce qu'il avance, mais encore *persuader*, c'est-à-dire, toucher & émouvoir.

La *conviction* suppose des preuves; je ne pouvois croire telle chose, il m'en a donné tant de preuves qu'elles m'ont convaincu; la *persuasion* n'en suppose pas toujours; la *bonne opinion* que j'ai de vous suffit pour me persuader que vous ne me trompez pas. On se persuade aisément ce qui fait plaisir; on est quelquefois très-fâché d'être convaincu de ce qu'on ne vouloit pas croire. *Persuader* se prend toujours en bonne part; *convaincre* se prend quelquefois en mauvaise part; je suis persuadé de votre amitié, & bien convaincu de sa haine.

On persuade à quelqu'un de faire une chose, on le convainc de l'avoir faite; mais dans ce dernier cas, *convaincre* ne se prend jamais qu'en mauvaise part; cet assassin a été convaincu de son crime; les scélérats avec qui il vivoit, lui avoient persuadé de le commettre. (*O*)

CONVENABLE, (*Beaux-Arts.*) Cette qualité exprime dans les êtres moraux, le rapport qui doit régner entre leurs propriétés essentielles, & ce qu'ils ont d'accessoire. Dans tout ouvrage de goût, ce rapport de convenance entre les parties essentielles & accidentelles est indispensable, il ajoute à la perfection de l'ensemble; & par-tout où il manque, ce défaut produit un sentiment désagréable. Dans les objets moraux, cette harmonie est d'autant plus nécessaire, qu'on seroit choqué de ne la pas appercevoir; elle est à l'égard de ces objets, ce que le costume est

en fait d'usage & de modes. Les fautes contre le costume ne blessent que la vérité contingente de nos notions, mais les fautes contre la décence choquent nos sentimens, & sont plus graves. Le peintre qui dans un tableau de la sainte cène, représente sous la table un chien & un chat qui se disputent un os, peche contre la gravité de son sujet, par cette image accessoire dont le sentiment est blessé. C'est un défaut qui n'est que trop commun aux peintres de mêler aux sujets les plus sérieux des personnages burlesques, des enfans qui badinent avec des chiens, ou d'autres incongruités de ce genre qui choquent le bon goût.

Mais ce ne sont pas les peintres seuls auxquels on est en droit de reprocher cette faute; les autres artistes n'en sont pas toujours exempts. On voit souvent en architecture des temples consacrés au Christianisme, dont les décorations sont prises du culte des païens; on voit des maisons de particuliers surchargées de trophées, des édifices d'une architecture lévère, enrichis d'ornemens bizarres & indécents. Les plus grands poètes tombent même quelquefois dans ce défaut. Nous en avons un exemple dans Milton, il fait tenir à l'Être suprême un langage qui, comme l'a très-bien observé Pope, eût été beaucoup plus convenable dans la bouche d'un sombre scolastique. Les personnes de goût n'ont que trop souvent l'occasion de faire la même remarque à l'égard des prédicateurs.

Il ne suffit pas, pour être décent, d'éviter l'indécence; quoiqu'on puisse appliquer ici la remarque d'Horace:

Virtus est vitio caruisse;

il faut de plus savoir ajouter à l'essentiel, des accessoires si convenables, que l'effet de l'ensemble en acquière une nouvelle énergie. C'est ce qui arrivera si l'artiste est assez heureux pour imaginer des accessoires qui produisent une impression inattendue, mais analogue à celle que le sujet principal doit exciter: cette surprise donne une nouvelle impulsion à l'attention; l'objet entier redouble de vivacité. Tel est l'effet d'une circonstance purement accidentelle dans un tableau de Raphaël qui représente l'adoration des Bergers. Un de ceux-ci, & en apparence le moindre & le plus simple, qui ose à peine s'approcher du Sauveur, lui marque sa vénération en tirant son bonnet. Ce geste est peut-être contre le costume de ces tems-là, mais rien n'étoit plus convenable dans cette conjoncture, & pour un berger: aussi l'effet que cette attitude produit sur l'ensemble est-il merveilleux. C'est ainsi qu'avec un heureux génie & un jugement solide, l'artiste peut, en observant la plus exacte convenance, rendre l'essentiel plus expressif en l'accompagnant d'accessoires bien choisis.

Quelques critiques modernes ont cru voir dans les anciens des indécentes, des incongruités que l'antiquité n'y avoit point apperçues. Les procédés violens des héros de l'Iliade, leurs discours injurieux blessent la délicatesse de ceux qui jugent des mœurs des anciens par celles de notre tems. Le motif que Nestor haranguant les Grecs emploie pour les engager à continuer le siege (*Iliad. liv. II. v. 354. 355.*), seroit aujourd'hui de la plus grande indécence; mais il n'a rien que de très-convenable aux mœurs du siècle qu'Homere a choisi. La conduite d'Hercule dans l'*Alceste* d'Euripide, est peut-être ce qu'on a blâmé avec plus de raison; il n'a jamais été décent de se livrer gaiement à la bonne chère dans la maison d'un hôte, qui est en ce moment dans l'affliction la plus cruelle. Il y auroit cependant plus d'une raison à alléguer pour justifier ici Euripide.

Le génie seul ne suffit pas, il faut un jugement exquis, pour saisir toujours le convenable, & ne s'en

point écarter. C'est en quoi Homere excelle, & ce qui lui a valu ce bel éloge d'Horace, *qui nil molitur ineptè*. En effet, dans ce nombre infini d'objets que Homere décrit, non seulement il n'y a rien qui ne soit à sa place, mais on peut même dire que jusques dans les accessoires les plus minutieux, tout est comme il doit être. C'est-là, sans contredit, une des grandes perfections de l'art. C'est peut-être aussi une des plus rares, parce qu'un jugement exquis est encore moins commun qu'un génie sublime: aussi ne voit-on guere de productions de l'art où l'exacte convenance soit rigoureusement observée à tous égards. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

CONVENANCES, s. f. pluriel, (*Belles-Lettres. Poésie.*) C'est peu de se demander, en écrivant, quels sont les effets que je veux produire? il faut se demander encore: quelle est la trempe des ames sur lesquelles j'ai dessein d'agir? Il y a dans les objets de la poésie & de l'éloquence des beautés locales & des beautés universelles. Les beautés locales tiennent aux opinions, aux mœurs, aux usages des différens peuples; les beautés universelles répondent aux loix, au dessein, aux procédés de la nature, & sont indépendantes de toute institution.

Les peintures physiques d'Homere sont belles aujourd'hui comme elles l'étoient il y a trois mille ans: le dessin même de ses caractères, l'art, le génie avec lequel il les varie & les oppose, enlèvent encore notre admiration, rien de tout cela n'a vieilli ni changé. Il en est de même des péroraisons de Cicéron & des grands traits de Démosthene; mais les détails qui sont relatifs à l'opinion & aux bien-séances, les beautés de mode & de convention ont dû paroître bien ou mal, selon les tems & les lieux; car il n'est point de siècle, point de pays qui ne donne ses mœurs pour règle: c'est une prévention ridicule, qu'il faut cependant ménager. L'exemple d'Homere n'eût pas justifié Racine, si dans Iphigénie, Achille & Agamemnon avoient parlé comme dans l'Illiade. L'exemple de Cicéron ne justifieroit pas l'orateur François, qui en reprochant l'ivrognerie à son adversaire, en présenteroit à nos yeux les effets les plus dégoûtans.

Celui qui n'a étudié que les anciens, blessera infailliblement le goût de son siècle dans bien des choses; celui qui n'a consulté que le goût de son siècle, s'attachera aux beautés passageres, & négligera les beautés durables. C'est de ces deux études réunies que résulte le goût solide & la sûreté des procédés de l'art.

Toutes les convenances pour l'orateur se réduisent presque à mesurer son langage & le ton de son éloquence au sujet qu'il choisit, ou qui lui est donné, & aux circonstances actuelles du tems, du lieu & des personnes.

Mais l'attention que doit avoir le poëte, c'est de se mettre, autant qu'il est possible, par la distribution de son sujet, au-dessus de la mode & de l'opinion, en faisant dépendre l'effet qu'il veut produire des beautés universelles & jamais des beautés locales. Si on examine bien les sujets qui se soutiennent dans tous les siècles, on verra que l'étendue & la durée de leur gloire est due à cette méthode. Accordez quelque détail au goût présent & national; mais donnez au goût universel le fond, les masses & l'ensemble.

Orosmane, dans la tragédie de *Zaïre*, a plus de délicatesse & de galanterie qu'il n'appartient à un soudan; & l'on voit bien que le poëte qui a voulu le rendre aimable & intéressant aux yeux des François, a eu pour eux quelque complaisance. Mais voyez comme la violence de la passion le rapproche de ses mœurs natales, comme il devient jaloux, altier,

impérieux, barbare. Racine n'a pas été aussi heureux dans le caractère de *Bajazet*, & en général il a trop mêlé de nos mœurs dans celles des peuples qu'il a mis sur la scène: des fils de Thésée & de Mithridate il a fait de jeunes François.

Le poëme dramatique pour faire son illusion, a besoin de plus de ménagement que l'épopée. Celle-ci peut raconter tout ce qu'il y a de plus étrange, & les bien-séances du langage sont les seules qu'elle ait à garder. Mais pour un poëme qui veut produire l'effet de la vérité même, ce n'est pas assez d'obtenir une croyance raisonnée, il faut que par le prestige de l'imitation il rende son action présente, que l'intervalle des lieux & des tems disparoisse, & que les spectateurs ne fassent plus qu'un même peuple avec les acteurs. C'est-là ce qui distingue essentiellement le poëme en action du poëme en récit. Les François au spectacle d'*Athalie* doivent devenir Israélites, ou l'intérêt de Joas n'est plus rien. Mais s'il y avoit trop loin des mœurs des Israélites à celles des François, l'imagination des spectateurs refuseroit de franchir l'intervalle: c'est donc aux Israélites à s'approcher assez de nous pour nous rendre le déplacement insensible.

Il n'y a point de déplacement à opérer pour les choses que la nature a rendu communes à tous les peuples, & on peut voir aisément, par l'étude de l'homme, quelles sont celles de ses affections qui ne dépendent ni des tems ni des lieux: l'intérêt puisé dans ces sources est intarissable comme elles. Les sujets d'*Edipe* & de *Méropé* réussiroient dans vingt mille ans, & aux deux extrémités du monde; il ne faut être pour s'y intéresser ni de Thebes ni de Micene: la nature est de tous les pays.

C'est dans les choses où les nations diffèrent, qu'il faut que l'acteur d'un côté, le spectateur de l'autre, s'approchent pour se réunir. Cela dépend de l'art avec lequel le poëte fait adoucir, dans la peinture des mœurs, les couleurs dures & tranchantes; c'est ce qu'a fait Corneille en homme de génie, quoi qu'en dise M. Racine le fils.

Il croit avoir vu que la belle scène de Pompée avec Aristie, dans *Sertorius*, n'étoit pas assez vraisemblable pour le plus grand nombre des spectateurs; il croit avoir vu qu'on trouvoit trop dur sur notre théâtre le langage magnanime que tient Cornélie à César. Pour moi je n'ai vu que de l'enthousiasme, je n'ai entendu que des applaudissemens à ces deux scènes inimitables. Il seroit à souhaiter que l'illustre Racine eût osé donner à la peinture des mœurs étrangères, cette vérité dont il a fait si noblement lui-même l'éloge le plus éloquent. Tout ce qu'on doit aux mœurs de son siècle, c'est de ne pas les offenser; & nos opinions sur le courage & sur le mépris de la mort, ne vont pas jusqu'à exiger d'une jeune fille qu'elle dise à son pere:

*D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptois l'époux que vous m'avez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calcas une tête innocente.*

Je suis même persuadé qu'Iphigénie allant à la mort d'un pas chancelant, avec la répugnance naturelle à son sexe & à son âge, eût fait verser encore plus de larmes.

Il est vrai que si le fond des mœurs étrangères est indécent ou révoltant pour nous, il faut renoncer à les peindre. Ainsi, quoique certains peuples regardent comme un devoir pieux d'abrèger les jours des vieillards souffrans; que d'autres soient dans l'usage d'exposer les enfans mal sains; que d'autres présentent aux voyageurs leurs femmes & leurs filles pour en user selon leur bon plaisir; rien de tout cela ne peut être admis sur la scène.

Mais si le fond des mœurs est compatible avec nos opinions, nos usages, & que la forme seule y répugne, elles n'exigent dans l'imitation qu'un changement superficiel; & il est facile d'y concilier la vérité avec la bienséance. Un cartel dans les termes de celui de François premier à Charles-Quint, « vous en avez menti par la gorge », ne seroit pas reçu au théâtre; mais qu'un roi y dit à son égal: « au lieu de répandre la sang de nos sujets » prenons pour juges nos épées; le cartel seroit dans la vérité des mœurs du vieux tems, & dans la décence des nôtres.

Il y a peu de traits dans l'histoire qu'on ne puisse adoucir de même sans les effacer: le théâtre en offre mille exemples. Ce n'est donc pas au goût de la nation que l'on doit s'en prendre, si les mœurs, sur la scène françoise, ne sont pas assez prononcées, mais à la foiblesse ou à la négligence des poètes, à la délicatesse timide de leur goût particulier, & s'il faut le dire, au manque de couleurs pour tout exprimer avec la vérité locale. (M. MARMONTEL.)

§ CONVENANT, (Hist. mod.) *Dict. rais. des Sciences*, &c. T. IV, pag. 161; & COVENANT, (Hist. mod. d'Angl.) même Tome p. 324, sont le même article inutilement doublé. (C.)

CONVERSION DES DEGRÉS, en *Astronomie*, se dit de l'opération par laquelle on convertit les degrés en tems, ou les tems en degrés. Le mouvement diurne qui s'acheve en 24 heures, & par lequel 360^d de la sphere traversent le méridien, étant en 24 parties, chacune vaut une heure & répond à 15^d; car 15^d sont la 24^e partie de 360. En continuant de subdiviser, on pourra trouver de même les parties du tems qui répondent aux parties du cercle; 1^d vaudra 4' de tems; 1' de degré vaudra 4'' de tems.

De même pour convertir le tems du premier mobile en degrés, on prendra d'abord 15^d pour chaque heure; on prendra le quart des minutes de tems pour en faire des degrés; le quart des secondes & l'on en fera des minutes; le quart des tierces de tems, & l'on en fera des secondes de degrés.

Cette pratique est fondée sur ce que les arcs de l'équateur sont la mesure la plus naturelle du tems. Quand le soleil est éloigné du méridien de 15^d, il est une heure; aussi le tems vrai, ou l'heure vraie dans le sens précis & exact de l'astronomie, n'est autre chose que l'arc de l'équateur, compris entre le méridien & le cercle de déclinaison qui passe par le soleil, converti en tems, à raison de 15^d par heure.

La conversion des degrés se fait aussi dans certains cas, en heures solaires moyennes: cela suppose qu'on prenne 24 heures pour 360^d 59' 8'', ou 15^d 2' 28'' par heure. Les 24 heures repondent à 360^d 59' 8'', puisqu'en 24 heures solaires moyennes, non seulement une étoile revient au méridien, ce qui complete les 360^d, mais le soleil lui-même qui avoit fait 59' 8'' en sens contraire, y arrive à son tour, ce qui termine les 24 heures solaires moyennes. Une horloge réglée sur ces 24 heures, n'indique plus 15^d par heure, mais 15^d 2' 28'', qui est la 24^e partie de 360^d 59' 8'' qui passent en 24 heures, & ainsi des autres parties du tems; c'est ce qu'on appelle convertir les heures solaires moyennes en degrés. On trouve dans la *Connoissance des tems de chaque année*, une table pour cet effet; elle est d'un usage continué pour les astronomes, dont les horloges suivent les heures solaires moyennes; car ils observent les différences d'ascension droite, en prenant pour chaque heure de leur horloge 15^d 2' 28'' de la sphere étoilée.

Conversions, se disoit aussi, dans l'ancienne *As-*
Tome II.

tronomie, de toutes les révolutions célestes. (M. DE LA LANDE.)

* § CONVIVE.... « Les ombres étoient amenés » par les convives, tels qu'étoient chez Nasidienus » un Nomentanus, un Viscus Thurinus, un Varius » & les autres, *quos Mecenas adduxerat umbras* ». On s'apperçoit aisément en lisant la satyre huitieme du deuxieme livre d'Horace, que Nomentanus, Thurinus & Varius n'étoient nullement les ombres de Méceenas. Ses ombres, selon Horace, étoient Servilius Balatro & Vibidius. *Mecenas hos duos, dit un célèbre commentateur, etsi à Nasidieno minime invitatos, secum adduxerat.* (Lettres sur l'Encyclopédie.)

* § CONVOCATION..... *assemblée du clergé de l'Eglise Anglicanne..... Elle a été transportée à S. Pierre de Westminster dans la chapelle d'Henri VIII. Lisez Henri VII. (Lettres sur l'Encyclopédie.)*

CONVULSION, f. f. (*Méd.*) c'est une contraction violente & involontaire de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties. On doit distinguer la convulsion des mouvemens convulsifs: dans le premier cas, les parties demeurent fixes & immobiles; dans le second, elles sont agitées par des secousses plus ou moins violentes. Les mouvemens convulsifs entraînent presque toujours la perte de la connoissance; on la conserve, au contraire, assez communément dans la convulsion: la respiration, dans l'un & l'autre cas, souffre peu; mais le pouls est le plus souvent obscur, & quelquefois fébrile. On fait que ces maladies peuvent être générales, ou particulières; & personne n'ignore que les muscles en sont le siege: leur durée est toujours très-incertaine; mais elles ont quelquefois des retours très-réguliers, de même que la fièvre intermittente; ce qu'on observe assez souvent à celles dont le caractère est hystérique.

Les malades ne peuvent dans la plupart des convulsions, ni parler ni agir, ou tombent dans une espece d'affection comateuse, qui peut durer plus d'un mois; mais quelques-uns, dans cet état, voient & entendent tout, & en conservent même le souvenir. Nous avons dit qu'il n'en étoit pas de même des mouvemens convulsifs, qui privent ordinairement de tous les sens: les convulsions de l'une & de l'autre espece sont souvent annoncées par des éblouissemens, & le tintement d'oreille; par des bâillemens, des pandiculations & des tremblemens; par des anxietés, des cardialgies & des nausées; par des palpitations & le désordre du pouls; par un froid, ou un fourmillement aux pieds; par l'apparence d'un air froid, qui du coccyx monte le long de l'épine; par la tension des hypocondres, la constriction violente de l'anus, du col de la vessie, &c. Après l'accès les malades se sentent brisés & moulus: quelques-uns ont des défaillances ou tombent dans un profond sommeil; d'autres restent avec des engourdissemens: il y en a qui le terminent par des cris ou des hurlemens; plusieurs enfin souffrent, pendant l'accès, un priapisme violent, qui ne cesse pas même après la mort.

Tout le monde fait que les femmes & les enfans, les hystériques & les hypocondriaques sont les plus sujets aux convulsions: l'amour insensé, tant dans la spéculation, que dans la pratique, la peur & les autres passions de l'ame y donnent souvent lieu. Elles précèdent quelquefois l'éruption des regles, ou sont la suite de leur suppression, des accouchemens laborieux & des fausses couches. Les violens efforts du vomissement, & les purgatifs drastiques; la suppression & la rétention des urines, celle de la semence; les vers sur-tout des enfans; la piquure

ou la morsure des animaux ; les poisons, les vins frelatés avec la litharge ; la goutte remontée, la rentrée des éruptions cutanées, la suppression de la sueur par un très-grand froid, &c. peuvent jeter dans cet état : il est encore la suite de l'abstinence outrée, & des grandes pertes ; les contusions, les plaies, les fractures, les luxations, les douleurs extrêmes, & toutes les causes irritant les parties nerveuses & membraneuses, parmi lesquelles il faut compter la bile érugineuse qui croupit dans l'estomac, peuvent exciter des *convulsions* : on en a vu souvent après l'opération de la sarcocele & de la castration, qui donne quelquefois lieu à la gangrene interne, sans parler des *convulsions* symptomatiques des fièvres, dont il a été fait mention ailleurs.

Les *convulsions* & les mouvemens convulsifs sont moins à craindre pour les enfans que pour les adultes, pour les femmes que pour les hommes. Ces deux états se terminent quelquefois par l'hémorrhagie, par la profusion d'urine, par la sortie des vers, par le vomissement, &c. Tous les auteurs disent après Hippocrate, qu'on est sauvé dans le tétanos, si l'on passe le quatrième jour ; j'en ai pourtant vu qui sont morts le douzième ou le quinzième de leur maladie : on augure bien, sur la parole du même auteur, de la fièvre qui survient aux *convulsions* ; mais l'événement dément encore cette prédiction. Tout le monde fait que les *convulsions* de l'une & de l'autre espèce peuvent dégénérer en épilepsie ou en apoplexie, & que cette dernière, ainsi que la paralysie, est sur-tout à craindre dans un âge avancé. Les *convulsions* qui précèdent l'éruption de la petite vérole, & les autres maladies aiguës, ne sont pas si dangereuses que dans les autres tems ; celles qui surviennent aux grandes pertes de sang, ou à l'inanition qui vient du défaut des alimens, sont souvent mortelles : on ne juge pas plus favorablement de la *convulsion* des yeux, sur-tout dans les enfans. Le spasme cynique, d'ailleurs très-rare, est réputé mortel ; on craint moins la contorsion de la bouche. On doit encore observer les jectigations des tendons du poignet, qu'on aperçoit si communément dans les fièvres, en touchant le pouls. Les *convulsions* ont communément des rémissions & des intermissions : les unes sont courtes & passagères ; les autres durent long-tems. On en voit qui sont terminées en quelques heures de tems, pendant que d'autres durent des mois & même des années. Nous dirons enfin que les mouvemens convulsifs sont incomparablement moins à craindre dans les maladies chroniques que dans les aiguës, & qu'on appréhende encore moins ces légers mouvemens habituels qui sont faire au visage certaines grimaces & qui excitent aux autres parties des jectigations, des frémissemens, &c. qu'on ne regarde pas comme maladie.

Après ce que nous avons exposé sur les causes évidentes des *convulsions*, on juge bien que nous aurions trop à faire, si nous voulions rapporter tout ce qu'on a observé dans les cadavres qui peut y être relatif. Nous ne ferons donc mention que de ce qu'on a découvert de plus particulier au cerveau & à la moëlle de l'épine. On a vu dans le premier tous les vaisseaux engorgés, mais rarement des extravasions de sang : on y a observé très-communément des inondations, sur-tout à la base du crâne, aux environs de la moëlle allongée, & dans le quatrième ventricule, & quelquefois une matière gélatineuse, très-remarquable à la surface du cerveau. On a aperçu quelquefois des tumeurs qui avoient différens sieges ; on a trouvé assez rarement de la sécheresse dans le cerveau & ses enveloppes ; ces dernières ont paru quelquefois ossifiées : on fait encore mention des vers

qui occupoient différentes parties, du plexus choroïde skirrheux, de la grosseur démesurée de la glande pinéale ; mais rien n'a été plus commun que la suppuration ou la pourriture. On croit avoir remarqué que la moëlle de l'épine étoit le siege des *convulsions* qui laissoient la liberté des sens & celle de la parole : on y a découvert tous les désordres dont nous venons de parler ; mais les inondations entre ces deux enveloppes, sont les plus ordinaires : on a enfin trouvé les vertèbres cariées. De tous les autres vices, la suppuration du diaphragme, la pourriture de l'épiploon, les pierres des reins, les crudités acides dans l'estomac ou le duodénum, les vers, &c. sont les plus familiers. Nous avons dit que le priapisme subsistoit dans quelques cadavres ; mais on a observé une chose plus surprenante, c'est la fracture de plusieurs os qui n'ont pu résister aux violentes secousses. On ne trouve enfin qu'un peu de sérosité épanchée dans les cavités du cerveau après les *convulsions* fébriles, & rien du tout après les sympathiques récentes.

Il y a en général peu de remèdes à faire pendant le paroxisme ; & j'ai observé très-souvent que la pratique contraire étoit infructueuse, ou meurtrière : cependant la plupart des praticiens n'épargnent alors ni les saignées, ni les émétiques ; & le public est si accoutumé à cette méthode, qu'il ne manqueroit pas de rendre responsable de tous les événemens celui qui auroit eu le courage de ne la pas suivre. Je ne dissimulerai cependant pas qu'il est des circonstances qui demandent ces grands remèdes ; mais je dois ajouter qu'elles se rencontrent rarement : la saignée peut convenir aux pléthoriques, & à ceux dont les pertes de sang habituelles ont été supprimées. On peut user, pendant le paroxisme, des lavemens purgatifs & stimulans, & de tous les remèdes externes employés avec avantage dans le traitement de l'apoplexie. Tels sont les sternutatoires, l'odeur du vinaigre, de l'esprit volatil de sel ammoniac, de l'eau de luce, de l'huile de pétrole, de la térébenthine, & autres substances fétides ; les frictions au dos & aux jambes ; les ligatures douloureuses ; les linimens émolliens & aromatiques, appliqués à l'épine ; les ventouses sèches, comme les scarifiées ; l'immersion des pieds dans l'eau chaude, & autres bains partiels pour les *convulsions* particulières, &c. On peut encore, si les malades ont la liberté d'avaler, donner des anti-spasmodiques, tels que les gouttes d'Angleterre, la teinture de castoreum & de succin, l'eau de fleurs d'orange, &c. On a encore vu, dans ces cas, de très-bons effets de l'eau froide prise en quantité. Lorsque l'irritation de quelque partie, ou une douleur vive, fait tomber en *convulsion*, il est permis d'avoir recours aux calmans, même narcotiques, qui sont, dans tous les autres cas, des remèdes très-dangereux. On a vu enfin de bons effets d'un grand bruit excité par des cors de chasse, des trompettes, le tambour, la poudre à canon, &c.

Lorsque l'accès est dissipé, il faut tâcher d'en prévenir le retour par les remèdes appropriés aux différentes causes que nous avons rapportées ; car on perdrait alors sa peine, si l'on ne dirigeoit le traitement vers le mal qui donne lieu aux *convulsions* purement symptomatiques. Pour les autres cas qui ne reconnoissent aucune cause passagère ou accidentelle, il faut avoir recours aux remèdes qui conviennent principalement à la mélancolie. Les saignées sont très-communément nécessaires, sur-tout dans le cas de pléthore, ou de quelque suppression sanguine : il n'est pas moins important de vider les premières voies par tous les moyens connus. On fait usage, en même tems, des délayans, des humectans, des tempérans & des adoucissans : les tisanes nitrées,

l'eau de veau ou de poulet, le petit-lait, les émulsions, &c. y sont fort employés. Les anti-spasmodiques ne conviennent pas moins dans le relâche que dans le paroxysme : les céphaliques & les carminatifs en approchent de très-près ; mais tous ces remèdes ne sont pas si efficaces qu'on le pense ; les plus usités sont la mélisse, la fauge & la bétouine, auxquels on peut ajouter les feuilles d'oranger, dont M. de Haen a fait l'éloge ; les fleurs de tilleul, de prime-vere & de muguet ; la pivoine & la valériane ; le succin, le castoréum, la poudre de guttete, &c.

On a recours, dans quelques circonstances, aux amers, aux absorbans, aux contre-vers, aux apéritifs, &c. tels sont le quinquina, la coralline, les cloportes, les martiaux, &c. Le camphre, & la liqueur anodyne minérale sont les calmans les plus convenables à cet état ; mais les narcotiques sont très-dangereux, quoique quelques praticiens ne craignent pas de les joindre aux anti-spasmodiques. Le lait & l'usage interne des eaux minérales, tant froides que chaudes, fournissent des secours très-efficaces. On peut retirer encore de grands avantages des bains ordinaires, ou des eaux thermales, tant généraux que partiels, comme de tous les topiques dont nous avons déjà fait mention. Le changement d'air, les voyages & la dissipation produisent quelquefois des effets plus sensibles que ceux qui résultent de tous les remèdes que nous venons d'indiquer. On assure que des gens, attaqués depuis long-tems de convulsions, ne s'en sont délivrés, après avoir essayé de tout, qu'en portant sur eux une pierre d'aimant bien armée : ce fait, tout singulier qu'il est, n'est pas hors de vraisemblance ; mais il suppose au moins qu'il n'y a aucun vice local. (T.)

* § COPIATES... En 357 Constantin fit une loi en faveur des prêtres Copiates ; c'est sous cet empereur qu'on commença à les appeler Copiates. 1°. En 357 il y avoit vingt ans que Constantin étoit mort, & ce n'est point sous Constantin, mais sous Constance qu'il est fait mention des Copiates. 2°. Les Copiates n'étoient point prêtres. Voyez Tillemont, *Hist. des Emp. tom. IV*, pag. 235. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

COPIGOWKA, (Géogr.) c'est l'une des villes non-titrées du palatinat de Braclau, en Podolie, portion de la petite Pologne. (D. G.)

COPISTE, s. m. (Musique.) celui qui fait profession de copier de la musique.

Quelque progrès qu'ait fait l'art typographique, on n'a jamais pu l'appliquer à la musique avec autant de succès qu'à l'écriture, soit parce que les goûts de l'esprit étant plus constants que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vite des mêmes livres que des mêmes chansons ; soit par les difficultés particulières que la combinaison des notes & des lignes ajoute à l'impression de la musique : car si l'on imprime premièrement les portées & ensuite les notes, il est impossible de donner à leurs positions relatives, la justesse nécessaire ; & si le caractère de chaque note tient à une portion de la portée, comme dans notre musique imprimée, les lignes s'ajustent si mal entr'elles, il faut une si prodigieuse quantité de caractères, & le tout fait un si vilain effet à l'œil, qu'on a quitté cette manière avec raison pour lui substituer la gravure. Mais outre que la gravure elle-même n'est pas exempte d'inconvéniens, elle a toujours celui de multiplier trop ou trop peu les exemplaires ou les parties ; de mettre en partition ce que les uns voudroient en parties séparées, ou en parties séparées ce que d'autres voudroient en partition, & de n'offrir que d'autres voudroient en partition, & de n'offrir guère aux curieux que de la musique déjà vieille qui court dans les mains de tout le monde. Enfin il est sûr qu'en Italie, le pays de la terre où l'on fait le plus de musique, on a pros crit depuis long-tems la note imprimée, sans que l'usage de la gravure ait pu s'y établir ;

d'où je conclus qu'au jugement des experts celui de la simple copie est le plus commode.

Il est plus important que la musique soit nettement & correctement copiée que la simple écriture, parce que celui qui lit & médite dans son cabinet, aperçoit, corrige aisément les fautes qui sont dans son livre, & que rien ne l'empêche de suspendre sa lecture ou de la recommencer : mais dans un concert où chacun ne voit que sa partie, & où la rapidité & la continuité de l'exécution ne laissent le tems de revenir sur aucune faute, elles sont toutes irréparables : souvent un morceau sublime est estropié, l'exécution est interrompue ou même arrêtée, tout va de travers, par-tout manque l'ensemble & l'effet, l'auditeur est rebuté & l'auteur déshonoré, par la seule faute du copiste.

De plus, l'intelligence d'une musique difficile dépend beaucoup de la manière dont elle est copiée ; car outre la netteté de la note, il y a divers moyens de présenter plus clairement au lecteur les idées qu'on veut lui peindre & qu'il doit rendre. On trouve souvent la copie d'un homme plus lisible que celle d'un autre qui pourtant note plus agréablement ; c'est que l'un ne veut que plaire aux yeux, & que l'autre est plus attentif aux soins utiles. Le plus habile copiste est celui dont la musique s'exécute avec le plus de facilité, sans que le musicien même devine pourquoi. Tout cela m'a persuadé que ce n'étoit pas faire un article inutile que d'exposer un peu en détail le devoir & les soins d'un bon copiste : tout ce qui tend à faciliter l'exécution n'est point indifférent à la perfection d'un art dont elle est toujours le plus grand écueil. Je sens combien je vais me nuire à moi-même si l'on compare mon travail à mes règles : mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense ; je n'ai fait que de la musique française, & n'aime que l'italienne ; j'ai montré toutes les misères de la société quand j'étois heureux par elle : mauvais copiste, j'expose ici ce que font les bons. O vérité ! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi ; qu'il ne fouille en rien le culte que je t'ai voué.

Je suppose d'abord que le copiste est pourvu de toutes les connoissances nécessaires à sa profession. Je lui suppose de plus, les talens qu'elle exige pour être exercée supérieurement. Quels sont ces talens, & quelles sont ces connoissances ? Sans en parler expressément, c'est de quoi cet article pourra donner une suffisante idée. Tout ce que j'oserai dire ici, c'est que tel compositeur qui se croit un fort habile homme, est bien loin d'en avoir assez pour copier correctement la composition d'autrui.

Comme la musique écrite, sur-tout en partition, est faite pour être lue de loin par les concertans, la première chose que doit faire le copiste est d'employer les matériaux les plus convenables pour rendre sa note bien lisible & bien nette. Ainsi il doit choisir de beau papier fort blanc, médiocrement fin, & qui ne perce point : on préfère celui qui n'a pas besoin de laver, parce que le lavage avec l'alun lui ôte un peu de sa blancheur. L'encre doit être très-noire, sans être luisante ni gommée ; la reglure fine, égale & bien marquée, mais non pas noire comme la note : il faut au contraire que les lignes soient un peu pâles, afin que les croches, doubles croches, les soupirs, demi-soupirs & autres petits signes ne se confondent pas avec elles, & que la note sorte mieux. Loin que la pâleur des lignes empêche de lire la musique à une certaine distance, elle aide au contraire, par la netteté ; & quand même la ligne échapperoit un moment à la vue, la position des notes l'indique assez le plus souvent. Les régleurs ne rendent que du travail

mal fait ; si le *copiste* veut se faire honneur, il doit régler son papier lui-même.

Il y a deux formats de papier réglé, l'un pour la musique françoise, dont la longueur est de bas en haut ; l'autre pour la musique italienne, dont la longueur est dans le sens des lignes. On peut employer pour les deux le même papier, en le coupant & réglant en sens contraire : mais quand on l'achète réglé, il faut renverser les noms chez les papetiers de Paris, demander du papier à l'italienne quand on le veut à la françoise, & à la françoise quand on le veut à l'italienne ; ce *qui-pro-quo* importe peu, dès qu'on en est prévenu.

Pour copier une partition il faut compter les portées qu'enferme l'accolade, & choisir du papier qui ait, par page, le même nombre de portées, ou un multiple de ce nombre, afin de ne perdre aucune portée, ou d'en perdre le moins qu'il est possible quand le multiple n'est pas exact.

Le papier à l'italienne est ordinairement à dix portées, ce qui divise chaque page en deux accolades de cinq portées chacune pour les airs ordinaires ; savoir, deux portées pour les deux dessus de violon, une pour la quinte, une pour le chant, & une pour la basse. Quand on a des duo ou des parties de flûtes, de haut-hois, de cors, de trompettes ; alors, à ce nombre de portées on ne peut plus mettre qu'une accolade par page, à moins qu'on ne trouve le moyen de supprimer quelque portée inutile, comme celle de la quinte, quand elle marche sans cesse avec la basse.

Voici maintenant les observations qu'on doit faire pour bien distribuer la partition. 1°. Quelque nombre de parties de symphonie qu'on puisse avoir, il faut toujours que les parties de violon, comme principales, occupent le haut de l'accolade où les yeux se portent plus aisément ; ceux qui les mettent au-dessous de toutes les autres & immédiatement sur la quinte pour la commodité de l'accompagnateur, se trompent ; sans compter qu'il est ridicule de voir dans une partition les parties de violon au-dessous, par exemple, de celles des cors qui sont beaucoup plus basses. Dans toute la longueur de chaque morceau l'on ne doit jamais rien changer au nombre des portées, afin que chaque partie ait toujours la sienne au même lieu. Il vaut mieux laisser des portées vuides, ou, s'il le faut absolument, en charger quelque-une de deux parties, que d'étendre ou resserrer l'accolade inégalement. Cette règle n'est que pour la musique italienne ; car l'usage de la gravure a rendu les compositeurs François plus attentifs à l'économie de l'espace qu'à la commodité de l'exécution. 3°. Ce n'est qu'à toute extrémité qu'on doit mettre deux parties sur une même portée ; c'est surtout, ce qu'on doit éviter pour les parties de violon ; car, outre que la confusion y seroit à craindre, il y auroit équivoque avec la double corde : il faut aussi regarder si jamais les parties ne se croisent : ce qu'on ne pourroit guere écrire sur la même portée d'une manière nette & lisible. 4°. Les clefs une fois écrites & correctement armées ne doivent plus se répéter non plus que le signe de la mesure, si ce n'est dans la musique françoise, quand les accolades étant inégales, chacun ne pourroit plus reconnoître sa partie ; mais dans les parties séparées on doit répéter la clef au commencement de chaque portée, ne fût-ce que pour marquer le commencement de la ligne au défaut d'accolade.

Le nombre des portées ainsi fixé, il faut faire la division des mesures, & ces mesures doivent être toutes égales en espace comme en durée, pour mesurer en quelque sorte le tems au compas & guider la voix par les yeux. Cet espace doit être assez étendu dans chaque mesure pour recevoir toutes les

notes qui peuvent y entrer, selon sa plus grande subdivision. On ne sauroit croire combien ce soin jette de clarté sur une partition, & dans quel embarras on se jette en le négligeant. Si l'on ferre une mesure sur une ronde, comment placer les seize doubles-croches que contient peut-être une autre partie dans la même mesure ? Si l'on se règle sur la partie vocale, comment fixer l'espace des ritournelles ? En un mot, si l'on ne regarde qu'aux divisions d'une des parties, comment y rapporter les divisions souvent contraires des autres parties ?

Ce n'est pas assez de diviser l'air en mesures égales, il faut aussi diviser les mesures en tems égaux. Si dans chaque partie on proportionne ainsi l'espace à la durée, toutes les parties & toutes les notes simultanées de chaque partie se correspondront avec une justesse qui fera plaisir aux yeux & facilitera la lecture d'une partition. Si, par exemple, on partage une mesure à quatre tems, en quatre espaces bien égaux entr'eux & dans chaque partie, qu'on étende les noires, qu'on rapproche les croches, qu'on resserre les doubles-croches à proportion, & chacune dans son espace ; sans qu'on ait besoin de regarder une partie en copiant l'autre, toutes les notes correspondantes se trouveront plus exactement perpendiculaires, que si on les eût confrontées en les écrivant ; & l'on remarquera dans le tout la plus exacte proportion, soit entre les diverses mesures d'une même partie, soit entre les diverses parties d'une même mesure.

A l'exacritude des rapports il faut joindre, autant qu'il se peut, la netteté des signes. Par exemple, on n'écrira jamais de notes inutiles, mais sitôt qu'on s'aperçoit que deux parties se réunissent & marchent à l'unisson, l'on doit renvoyer de l'une à l'autre lorsqu'elles sont voisines & sur la même clef. A l'égard de la quinte, sitôt qu'elle marche à l'octave de la basse, il faut aussi l'y renvoyer. La même attention de ne pas inutilement multiplier les signes, doit empêcher d'écrire pour la symphonie les *piano* aux entrées du chant, & les *forte* quand il cesse : par-tout ailleurs, il les faut écrire exactement sous le premier violon & sous la basse ; & cela suffit dans une partition, où toutes les parties peuvent & doivent se régler sur ces deux-là.

Enfin le devoir du *copiste* écrivant une partition est de corriger toutes les fausses notes qui peuvent se trouver dans son original. Je n'entends pas par fausses notes les fautes de l'ouvrage, mais celles de la copie qui lui sert d'original. La perfection de la sienne est de rendre fidèlement les idées de l'auteur, bonnes ou mauvaises : ce n'est pas son affaire ; car il n'est pas auteur ni correcteur, mais *copiste*. Il est bien vrai que, si l'auteur a mis par mégarde une note pour une autre, il doit la corriger ; mais si ce même auteur a fait par ignorance une faute de composition, il la doit laisser. Qu'il compose mieux lui-même, s'il veut ou s'il peut, à la bonne heure ; mais sitôt qu'il copie, il doit respecter son original. On voit par-là qu'il ne suffit pas au *copiste* d'être bon harmoniste & de bien savoir la composition ; mais qu'il doit, de plus, être exercé dans les divers styles, reconnoître un auteur par sa manière, & savoir bien distinguer ce qu'il a fait de ce qu'il n'a pas fait. Il y a, de plus, une sorte de critique propre à restituer un passage par la comparaison d'un autre, à remettre un *fort* ou un *doux* où il a été oublié, à détacher des phrases liées mal-à-propos, à restituer même des mesures omises ; ce qui n'est pas sans exemple, même dans des partitions. Sans doute il faut du savoir & du goût pour rétablir un texte dans toute sa pureté : l'on me dira que peu de *copistes* le font ; je répondrai que tous le devroient faire.

Avant de finir ce qui regarde les partitions, je